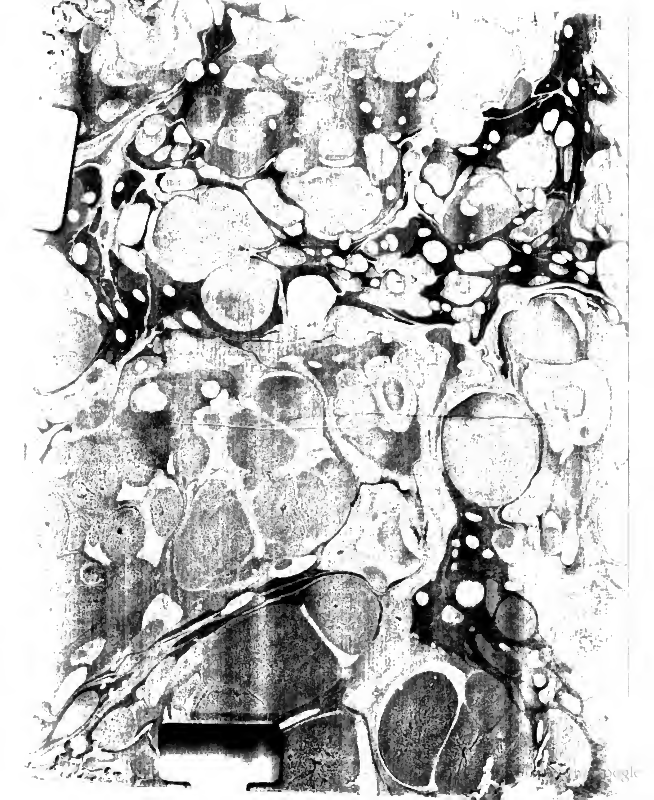






HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME VINGTIEME.

CONTENANT

LA DESCRIPTION & l'HISTOIRE *de l'Empire de la* CHINE. L'HISTOIRE & *la* DESCRIPTION *du Royaume Tributaire de la* CORÉE. *La* DESCRIPTION & l'HISTOIRE DU JAPON. *La* DESCRIPTION *du Pays de* JEDSO & *des* ISLES *qui en dépendent.* L'HISTOIRE *du Commerce & des Etablissemens des* EUROPÉENS *dans les* INDES ORIENTALES.

ENRICHIE DES CARTES NECESSAIRES.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez ARKSTÉE & MERKUS,

M D C [illegible] X I I I



TABLE

DE CE VINGTIEME

VOLUME.

LIVRE SEIZIEME.

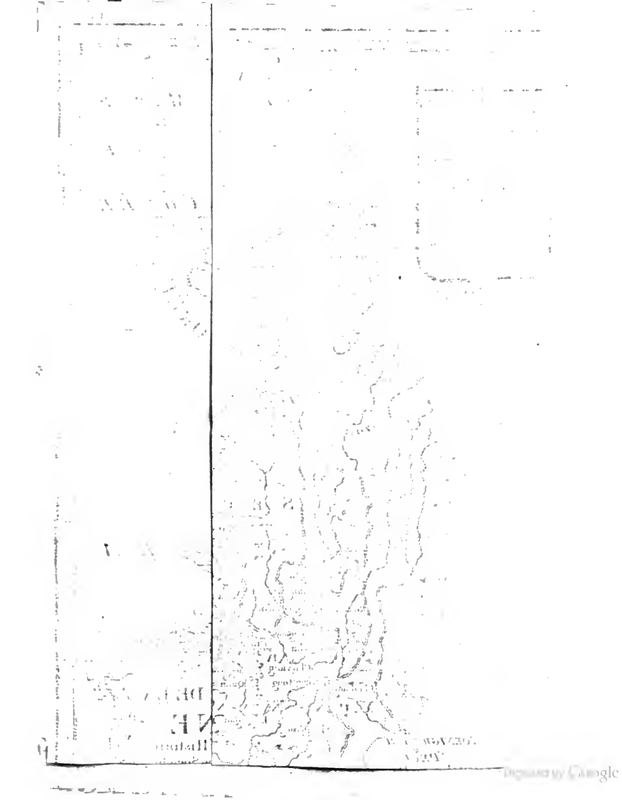
Description & Histoire de l'Empire de la CHINE, *de la* CORE'E, *& de l'Empire du* JAPON.

* 2 SUP-

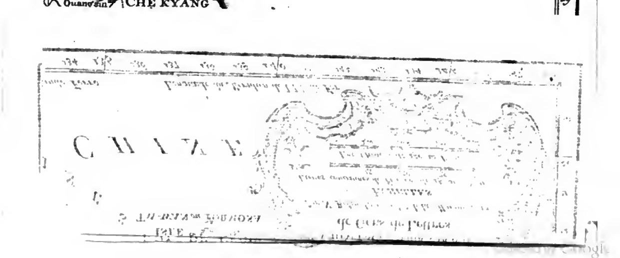


LIVRE DIX-SEPTIEME.

Histoire du Commerce & des Etablissemens des EUROPE'ENS *dans les* INDES ORIENTALES.



T A R T A R E Y
CHI
Chinyan
LIAU TONG
PING-NGAN
NOISE
QUAN TONG
Yong ping
Golphe de Pecheli
Teng cheu
Lay cheu
Tsinan
VIII
CHAN-TONG
Touchanso Fort
Yen cheu
Isle Yuntay
Whang Ho Keou ou Bouche du F. Jaune
KOENIG-REICH KOREA
KING KITAU
Isle de Quelpaert
MER DE CORÉE
MEER VON KOREA
DAS MEER
ROY. DE CORÉE
Tong yang
Yang cheu
NANKING
Liu fu cheu II
Taiping
KIANG NAN
Yang tse Kiang Keou ou Bouche du Grand Fleuve
I. de Tsong-ming
Chi-cheu
Hucheu
Ngan King
HANG CHEU
Wey cheu
Yen cheu
Ning po
Isle de Cheu chan
Kiucheu
Kinwha
Tay cheu
CHE KYANG
MER
MER



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE SEIZIEME.

Description & Histoire de l'Empire de la CHINE, *de la* COREE, *& de l'Empire du* JAPON.

CHAPITRE I.

L'Empire de la CHINE.

SECTION I.

Description Générale de la Chine.

SECTION I. *Description de la Chine.*

Sa situation, son étendue &c.

CE vaste & riche Empire est situé à l'extrémité orientale de l'Asie, & il comprend, comme on l'a déja insinué, le Royaume de la Chine proprement dit & la Tartarie Chinoise, ou, comme on l'appelle quelquefois, la Grande Tartarie. Nous avons parlé ailleurs (*a*) succinctement de l'origine, de l'ancien état, de l'étendue, de la Religion, des Loix &c. de cet Empire, autant qu'on peut avoir de lumieres sur tous ces articles par les anciens Auteurs; & nous avons conduit l'Histoire des Chinois jusqu'à *Chun*, leur neuvieme Roi; comme la Couronne devint héréditaire dans sa famille, cette époque nous a paru propre à y commencer l'Histoire Moderne (*b*).

Ancien Etat.

Cette Monarchie paroît avoir été assez bornée dans les premiers tems, & peut-être ne s'étendoit-elle qu'à une seule Province (*c*). Les premiers qui s'y établirent paroissent avoir été si soigneux d'en fermer l'entrée à tout le reste du Genre-humain, qu'elle n'étoit jamais ouverte qu'aux Ambassadeurs d'autres Etats. Par-là ils se ménagerent les occasions favorables d'étendre leurs domaines, d'établir la forme de leur Gouvernement, & de cultiver les Arts & les Sciences dès les tems les plus anciens, & de former le plus grand & le plus beau Royaume qui soit connu (*d*), & qui passe

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII. L. IV. Ch. XI. Sect. I. p. 81. (*b*) *Ibid.* p. 110. (*c*) *Ibid.* p. 91. not. (†). (*d*) *Du Halde*, T. I. p. 2.

Section I. *Description de la Chine.*

passe à juste titre pour le plus riche, le plus vaste, & le plus peuplé de tous ceux qui sont sous les loix d'un seul Monarque.

Etendue & figure.

Son étendue est de vingt-trois degrés du Nord au Sud, depuis la Forteresse de *Caipim* dans la Province de *Peking*, sous le quarante-unieme degré, jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Isle de *Hay-nan*, sous le dix-huitieme degré de Latitude Septentrionale. Il y a plusieurs autres manieres de lui donner plus de longueur & de largeur, que le Lecteur peut voir dans la Remarque (*). Cependant il paroît par les dernieres & les meilleures Cartes, que la Chine n'est pas ronde, mais ovale, & qu'elle s'étend le plus du Nord au Sud, comme cela est indiqué dans la Remarque; mais de quelque sens qu'on la prenne, elle n'a pas moins en ligne droite de trois-cens-soixante lieues, à vingt le degré, ou à soixante milles Anglois (*a*). Le plus-récent des Ecrivains lui donne encore plus d'étendue, c'est-à-dire trente-quatre degrés du Nord au Sud, ou six-cens-quatre-vingt lieues, & beaucoup plus de trois-cens de l'Est à l'Ouëst, même dans les endroits où elle se resserre le plus, ensorte que suivant cet Auteur elle a en tout dix-huit-cens lieues de circuit (*b*), mais il ne nous apprend pas sur quelles nouvelles observations il fonde ses dimensions.

Bornes de la Chine & ses Provinces.

La Chine est bornée au Nord par la *Tartarie*, & elle en est séparée par la fameuse muraille, dont nous parlerons en son lieu, à l'Est par la Mer de la Chine ou l'Océan Oriental, au Sud par la Mer des Indes, & à l'Ouëst par un immense Désert sablonneux, & par une longue Chaîne de Montagnes inaccessibles, qui la séparent de la Tartarie Occidentale & du Tibet &c. Elle se divise en quinze Provinces, la plupart si vastes, si fertiles, si peuplées & si riches, qu'elles peuvent passer pour autant de Royaumes. La Province de *Leao-tong* n'est pas comprise dans cette division, parce-qu'elle est au-delà de la grande muraille, quoiqu'elle soit dépendante de la Chi-

(*a*) *Du Halde*, T. I. p. 2. Voy. aussi *Magaillan*, *Le Comte*, T. I. p. 26. *La Martiniere* &c.

(*b*) *Hist. Mod.* des Chinois &c. T. I. p. 52, 53.

(*) Pour compter toute l'étendue de cette vaste Région en longueur & en largeur, il faut prendre la longueur depuis *Xagyuen* dans la Province de Leaotong, la ville frontiere qui est le plus au Nord-Est, jusqu'à *Chien-tien*, la derniere ville du *Tun-nan*, & alors sa longueur sera de 400 milles d'Allemagne ou de 1600 d'Angleterre: si l'on y joint l'Isle de *Hai-nan*, qui appartient aussi à la Chine & est au Sud de *Quang-tong* ou *Canton*, il faudra y ajouter deux degrés ou cent-vingt milles. On peut aussi lui donner une plus grande largeur, en prenant depuis *Nimpo*, Port de mer dans la Province de *Chekiang*, jusqu'à l'extrémité des frontieres de *Sechuen*, & alors elle sera d'environ trois-cens-quinze milles d'Allemagne, ou de douze-cens-soixante-neuf milles d'Angleterre. Cette largeur sera encore plus grande, si on mesure depuis la ville de *Tao-chuan*, située à l'extrémité la plus orientale du *Leao-tong*, sur les frontieres de la *Corée*, jusqu'à celle de *Tsing-tao*, dans la partie la plus occidentale du *Chen-si* (1). Le P. *Le Comte*, qui prétend que la Chine est presque ronde, lui donne encore davantage de largeur, quoiqu'il s'accorde pour l'essentiel sur la longueur. Mais on a prouvé par de nouvelles observations, que la Chine est ovale, & par conséquent qu'elle est d'un peu plus d'un quart plus longue que large là où elle l'est le plus (2), c'est-à-dire qu'elle s'étend de cela de plus du Nord au Sud que de l'Est à l'Ouëst (3).

(1) *La Martiniere*, Dict. Géogr. au mot *Chine*.

(2) Ibid. *Du Halde* &c.

(3) *Du Halde*, T. I. p. 2.

Chine. 1. *Chenſi*, 2. *Chanſi*, 3. *Pecheli*, s'étendent au Nord le long de la fameuſe muraille. Quatre autres ſont ſituées le long de l'Océan Oriental, ſavoir 4. *Chan-tong*, 5. *Kyan-nang*, 6. *Che-kyang*, & 7. *Fokien*. Quatre s'étendent vers le Sud & l'Oüëſt, qui ſont 8. *Quan-tong*, 9. *Quang-ſi*, 10. *Yun nan*, 11. *Se-chuen*. Le milieu eſt occupé par celles de 12. *Ho-nan*, 13. *Hu quang*, 14. *Koeicheu*, 15. *Kyang ſi*. Nous en parlerons plus au long ci-deſſous (*).

Climat.

Comme la Chine s'étend du Nord au Sud depuis le ſecond juſqu'au cinquieme climat, la température de l'air doit naturellement varier. La différence de la longueur des jours n'eſt que d'un peu plus de quatre heures; les plus longs, dans les parties les plus ſeptentrionales, ſont d'environ quatorze heures & trois quarts, & les plus courts dans les parties les plus méridionales d'environ dix heures & trois quarts, & les nuits ſont à proportion (*a*). Le climat paſſe cependant en général pour fort tempéré, ſi ce n'eſt vers le Nord, où le froid eſt très-pénétrant, ce qui ne vient pas tant de la ſituation, que des hautes montagnes qui s'y trouvent couvertes de profondes neiges. Dans les endroits mêmes qui ſont ſous les Tropiques, les vents qui viennent des vaſtes montagnes de la Tartarie, rendent le froid très-âpre pendant trois & quelquefois quatre mois d'Hiver (†). D'autre côté les parties méridionales doivent avoir un air fort ſec & chaud, à proportion qu'elles ſont proche du Tropique, ou qu'elles s'étendent au-delà; mais on y ſupporte aiſément les chaleurs à la faveur des belles grottes, des bôcages, des allées, & autres endroits frais où ils ſe retirent durant la chaleur du jour, & pendant ce tems-là le ſilence & le repos regnent auſſi parfaitement qu'au milieu de la nuit. Il n'y a à-la-vérité ni glace ni neige dans ces Contrées méridionales, mais elles ſont ſujettes aux tempêtes & à de grandes pluies, vers le tems des Equinoxes, & ſur-tout vers celui de l'Automne, c'eſt-là leur Hiver; pendant tout le reſte de l'année on y jouit d'un ciel pur & ſerein, & d'une verdure charmante. Sur le tout, tous ceux qui ont voyagé dans ce grand Empire conviennent généralement, que dans les lieux où la Nature a été la moins libérale, les Chinois y ont ſuppléé, en applaniſſant des chaînes entieres de montagnes dans quelques Province, & en en élevant d'artificielles en d'autres;

(*a*) Voy. *Magaillan*, *Le Comte*, *La Martiniere* &c. *Gordon's* Gramm. P. II. Ch. 2. Sect. 2.

(*) L'Auteur Anglois employe ici une ample Note pour juſtifier l'ortographe qu'il ſuit pour les noms Chinois, que chaque Nation tourne ſelon le génie de ſa Langue; & il adopte celle qui eſt la plus conforme à la Langue Angloiſe. Quant à nous, nous nous en tiendrons généralement, comme nous l'avons déja fait, à l'Ortographe du P. *Du Halde* & des autres Auteurs François, en adouciſſant certaines ſyllabes, pour les rapprocher un peu de la maniere des Anglois, par exemple, au-lieu du *eou* des François nous nous ſervirons quelquefois de *eu* qui avoiſine le *ew* des Anglois. Rem. du Trad.

(†) On auroit de la peine à le croire, ſi le fait n'étoit atteſté par la plupart des Voyageurs qui ont été dans ces quartiers-là dans la ſaiſon froide: le P. *Le Comte* en particulier, en parlant de ſon voyage depuis *Nimpo* juſqu'à *Peking*, rapporte qu'il gela ſi fort au mois de Janvier & de Février, qu'il fallut travailler un jour entier à rompre la glace du *Hoambo*, un des plus grands fleuves de la Chine, qui étoit preſque tout pris (1).

(1) *Le Comte*, T. I. p. m. 48. Voy. auſſi *Martini*, *Magaillan*, *Du Halde* &c.

Section I. *Description de la Chine.*

tres; qu'ils ont ménagé de quoi défendre les unes de la rigueur du froid, & les autres de la chaleur & de la sécheresse; qu'ils ont si bien varié la culture des terres, la maniere de planter & de semer, suivant la différence des terres & des climats, que presque chaque partie de cette vaste Région produit suffisamment dequoi enrichir les habitans & les rendre heureux, & dequoi faire de tout l'Empire le Pays le plus agréable, le plus fertile, le plus peuplé, le plus sain & le plus riche: à cela contribue encore le nombre infini de canaux creusés d'une Riviere à l'autre, & la quantité innombrable de voitures de terre, par le moyen desquels chaque Canton peut transporter commodément ses productions dans les autres, comme nous le verrons plus en détail dans la suite.

Divers Noms.

Tout cela pris ensemble faisoit que les Chinois avoient de si grandes idées de leur Nation & de leur Pays, qu'ils regardoient le reste du Monde & ses Habitans avec le dernier mépris (*), jusqu'à ce qu'ils connussent les Européens, & même jusqu'au tems où les Tartares ont conquis leur Pays. Nous avons parlé ailleurs des divers noms que les anciens Auteurs & les Peuples voisins donnent à la Chine (a); celui de *Chong-qua* qu'ils lui donnent eux-mêmes, signifie *Royaume du milieu*, parcequ'ils supposent qu'il est au milieu du Monde; ils y ajoutent non seulement le nom de chaque Dynastie, toutes les fois qu'une nouvelle famille monte sur le Trône (†), mais aussi quelque titre pompeux au *qua*, qui signifie Royaume, par

(a) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 89.

(*) Les avantages qu'ils avoient sur les Nations voisines, qui leur étoient connues, ou dont ils entendoient parler, leur paroissoient si grands, qu'ils se regardoient comme les seuls Favoris du Ciel, & les autres hommes comme des Barbares, qu'ils se figuroient comme des Nains & de petits Monstres. Ils croyoient que leur Pays étoit au milieu de la Terre, & qu'eux seuls avoient reçu de Dieu une forme raisonnable, pendant que toutes les autres Nations & tous les autres Royaumes, qu'ils faisoient monter à soixante-douze, étoit dispersés sans ordre dans quelques petites Isles, & dont le plus étendu, suivant leurs Cartes, n'étoit pas aussi grand qu'une des moindres Provinces de la Chine; ils les arrangeoient autour de leur Empire, qu'ils supposoient quarré, comme autant de coquilles de noix, ou comme autant de satellites qui accompagnoient leur grande Planete, & destinés à la servir & à la décorer. Ils donnoient à-la-vérité la préférence aux quatre Royaumes les plus voisins d'eux, la *Tartarie*, le *Japon*, le *Tonquin* & la *Corée*, parceque, quoiqu'ils les traitassent de Barbares, ils s'imaginoient qu'ils avoient beaucoup profité du voisinage de la Chine, mais ils regardoient tous les autres Peuples comme la crasse & le rebut de la Nature, jettés sur les extrémités de la Terre. Leurs Cartes anciennes sont remplies de figures & d'emblêmes propres à inspirer le mépris qu'ils faisoient du Genre-humain (1).

Ils ne furent donc pas peu surpris quand ils virent que les Européens étoient aussi polis & aussi raisonnables qu'eux, & qu'ils leur étoient supérieurs dans les Sciences; & ils ne pouvoient comprendre qu'ils les eussent portées si loin sans le secours des Livres Chinois, de sorte qu'après s'être regardés comme le seul Peuple à qui la Nature avoit donné des yeux, tandis que tous les autres étoient aveugles, ils furent obligés d'avouer que les Européens avoient au moins un œil (2).

(†) Nous avons donné ailleurs (3) en abrégé l'Histoire de la premiere Dynastie, depuis *Fohi* & ses huit successeurs jusqu'à *Chun:* la Table suivante présente les autres au nombre de vingt-deux, avec les Empereurs de chacune & la durée de leurs regnes.

Dy-

(1) *Le Comte*, T. I. p. m. 157.
(2) *Ibid.* p. 158.
(3) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 99. & suiv.

Section I. *Description de la Chine.*

par exemple *Tamming-qua*, *le Royaume de la grande splendeur*; *Tayn-chin-qua*, le *Royaume de la pureté*: *Tjen hu-qua*, *Royaume contenant tout ce qui est sous le Ciel*, & tels autres. Quoique les Tartares haïssent naturellement l'orgueil & le faste des Chinois, ils ne laissent pas d'aimer ces titres ronflans, depuis qu'ils se sont rendus maîtres de ce bel Empire, & ils s'accoutument de plus en plus à la mollesse & au luxe de leurs nouveaux sujets. A l'égard du nom de *Chine* que quelques-uns dérivent de *Cina* ou *Tsin*, un de leurs anciens Rois, & les autres de leur Soie, qui est nommé *Chin* (a), il y a beaucoup d'apparence que les Européens l'ont apporté de Perse ou des Indes, où la soie a été portée en premiere instance & est appellée *Chin* ou *Tsin*.

Quand la Chine a commencé à être connue des Européens.

Nous avons tâché de faire voir ailleurs (b) l'imperfection des connoissances que les Anciens avoient de ce vaste Empire, & quelle espece de commerce ils ont eu avec lui. Le premier Européen, que nous sachions, qui y ait voyagé, est *Marc Paul* de Venise, vers la fin du treizieme siecle. Mais ses exaggérations sur le Grand-Cham ou Empereur, sur sa Capitale, qu'il appelle *Cambalu*, & d'autres choses extraordinaires qu'il raconte de ce Pays, firent croire à ses Lecteurs non seulement qu'il faisoit la description de l'Empire de la Tartarie, mais que la plus grande partie de sa Relation étoit trop hyperbolique pour mériter quelque foi, & que ce n'étoit qu'un beau Roman. Cependant tout ce qu'il raconte a été suffisamment vérifié par la découverte de la Chine, faite par les Portugais; alors on vit clairement que c'étoit-là le bel Empire que *Marc-Paul* avoit décrit; & que *Cambalu*, dont il a fait la description en détail, étoit la Capitale de la Chine, qu'on appelle aujourd'hui *Peking* (*). Depuis, plus on a connu la Chine & plus on a été convaincu de la fidelité du Voyageur Vénitien.

Quand

(a) *Navaretta*, *Martini*, Hist. Sin. L. VI. sub init. Vide & la *Martiniere* &c.

(b) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 89, 90.

Dynasties.	Empereurs.	Années.	Dynasties.	Empereurs.	Années.
1. *Hia*	17	458	12. *Souy*	3	29
2. *Chang*	28	644	13. *Tang*	20	289
3. *Tschcou* ou *Chen*	35	873	14. *Heou Leang*	2	16
4. *Tsin* al *Chin*	4	43	15. *Heou Tang*	4	13
5. *Han*	25	426	16. *Heou Tsin*	2	11
6. *Heou Han*	2	44	17. *Heou Han*	2	4
7. *Tsin* ou *Chin II.*	15	155	18. *Heou Tcheou*	3	9
8. *Song.*	8	59	19. *Song*	18	319
9. *Tsi* ou *Chi*	5	23	20. *Yven*	9	89
10. *Leang*	4	55	21. *Ming*	17	276
11. *Tsin* ou *Kin*	5	33	22. *Tsing*, *Chim.*	2	53

La derniere est la famille regnante. On ajoutoit au nom de *Chong-qua* celui de chaque Dynastie pendant qu'elle regnoit, comme *Chong-qua-hia*, *Chong-qua-chang*, *Chong-qua-tscheou* &c.

(*) C'est aujourd'hui une chose généralement reconnue, que le *Cathai* est la partie septentrionale de la Chine, & que *Cambalu* est *Peking*. Ce nom qui signifie la Cour Septentrionale, comme *Nang-king* la Cour Méridionale, lui fut donné sans-doute quand les Empereurs de la Chine furent obligés d'y transporter leur Cour, pour être plus à portée d'arrêter les courses des Tartares, qui les attaquoient fréquemment de ce côté-là. Il paroit d'ailleurs par la Relation de l'Ambassade de Russie à la Chine, en 1653, que les Moscovites donnent encore à la partie du Nord le nom de *Chatai*, & à la Capitale celui de *Cam-*

Section I. Description de la Chine.

Surprise des Chinois & celle des Européens.

Quand les Portugais découvrirent ce Pays par mer, il y a deux-cens ans, ils furent si surpris de sa beauté & de son opulence, aussi bien que de l'industrie & de la politesse des habitans, si fort au-dessus de tout ce qu'ils avoient trouvé jusques-là dans les autres Pays, qu'ils ne savoient presque s'ils en devoient croire leurs yeux. Leur surprise étoit d'autant mieux fondée, qu'ils voyoient un Peuple isolé, qui par conséquent n'avoit reçu ni secours ni lumieres d'aucune autre Nation. Aussi leurs premieres Relations ne trouverent-elles pas plus de créance en Europe, que celles de *Paul* de Venise n'en avoient trouvé auparavant, jusqu'à ce qu'elles fussent confirmées par une nuée de témoins, que la curiosité, le commerce, ou le zele de Religion attirererent dans ce nouveau Monde si extraordinaire, sur-tout depuis l'an 1580, que le Pape commença à y envoyer un grand nombre de Jésuites & d'autres Missionnaires, pour faire entrer dans son Eglise le plus grand nombre de Chinois qu'il seroit possible. Les Relations de ces Missionnaires mêmes ne trouverent bien créance, que lorsqu'elles furent appuyées du témoignage de personnes d'autres Nations, & de Religion differente; d'autant plus qu'elles paroissoient exaggérées, & même à bien des égards romanesques, au moins sur l'article de la Religion ou de leurs nombreuses conversions. Ainsi, à tout prendre, ce ne fut pas un moindre sujet d'étonnement pour les Européens, que pour les Chinois, de trouver dans un Pays si éloigné d'eux un Peuple qui leur ressembloit pour la politesse & pour le savoir, tandis que les vastes Régions qui les séparent, sont si fort au-dessous d'eux, pour ne pas dire directement opposées à l'un & à l'autre égard. Il faut cependant avouer que les Chinois nous trouverent fort supérieurs à eux dans les Sciences Mathématiques, témoin les grands progrès qu'ils y ont fait par le secours des Missionnaires, & cet assortiment d'Instrumens qu'on leur a envoyé de France; mais on ne peut gueres disconvenir aussi qu'ils ne surpassent tous les Pays de l'Europe du côté des richesses, des différentes Manufactures & des Arts, pour ne rien dire de leur excellente Agriculture, des différentes & admirables méthodes qu'ils ont de mettre à profit & de rendre fertiles les terres les plus stériles, comme nous aurons occasion de le faire voir dans la suite.

Division de la Chine.

Il y a longtems que la Chine a été divisée en septentrionale & méridionale; la premiere, connue généralement parmi les Indiens, les Persans, les Russiens &c. sous le nom de *Chatai*, comprend six des Provinces; & la seconde distinguée par le nom de *Mangi*, comprend les neuf autres. *Cambalu*, ou *Peking* comme on l'a nommée depuis, étoit la Capitale de l'une, & *Nang-king* celle de l'autre. Nous avons déja rapporté les noms & la situation de ces Provinces, & nous remarquerons seulement, que comme les Chinois partageoient le Ciel en vingt-huit Constellations, ils en faisoient de même de leurs Provinces, qu'ils plaçoient chacune sous une des Constellations, sans en laisser une seule pour le reste de notre Globe.

Ils

Cambalu, ou selon d'autres *Cambalet*, qui signifie la ville de Dieu (1). Nous aurons occasion d'en parler plus amplement, quand nous en ferons à la division de l'Empire & à la description de *Peking*.

(1) *Texeira* & al. Vide & *Hist. des Tartar. D'Herbelot*, art. *Khathai*, & la *Martiniere* au mot *Cambalu*.

Ils assignoient non seulement une longueur & une largeur extravagante à chaque Province, mais ils les honoroient de quelque titre fastueux, qui répondoit à ceux qu'ils donnoient à leur Empire en général. A-la-vérité les Européens leur ont enseigné depuis une meilleure Astronomie & une toute autre Géographie, & à mieux juger du reste de la Terre; mais il faut avouer que jusqu'alors, les grands avantages qu'ils avoient sur le petit nombre de Nations qui leur étoient connues, suffisoient naturellement pour leur inspirer la haute opinion qu'ils avoient de la leur.

SECTION I. *Description de la Chine.*

Défense du Pays.

L'Art & la Nature ont séparé leur Pays du reste de la Terre, comme s'il eût été destiné à demeurer renfermé dans ses limites naturelles. Il est borné, comme on l'a vu, à l'Est & au Sud par l'Océan, à l'Ouëst par des Déserts & des Montagnes inaccessibles, & au Nord par une Muraille d'une longueur, d'une hauteur & d'une force, qui peuvent avec raison la faire regarder comme l'ouvrage le plus superbe qu'il y ait au Monde. Les côtes le long de la Mer étant défendues par des rochers d'une hauteur prodigieuse, par des bas-fonds & de petites isles, ou par un très-grand nombre de Ports également forts & commodes; & les frontieres à l'Ouëst & au Nord par des Villes fortifiées, des Châteaux & d'autres Forteresses: on diroit que les Monarques Chinois n'ont cherché qu'à se mettre à couvert de toute invasion étrangere, sans penser à étendre leur domination au-delà de ces limites. Leur Histoire prouve cependant qu'ils se sont mécomptés à l'un & à l'autre égard; puisqu'ils ont été non seulement plus d'une fois subjugués par les Tartares, sous la domination desquels les Chinois vivent à présent, mais qu'ils ont eux-mêmes été obligés de conquérir quelques Provinces de la Tartarie, pour se mettre à couvert des fréquentes & redoutables invasions des Tartares, nonobstant la puissante barriere qu'ils leur avoient opposée. Ce qui prouve bien jusqu'à quel point les vues de la prévoyance humaine sont courtes, puisque la trop grande confiance que les Chinois ont eue en ces avantages & en quelques autres dont nous allons parler, les a jettés dans cet état de mollesse & d'indolence, qui les a rendus si aisément la proye de leur belliqueux voisins dans le tems qu'ils y pensoient le moins, ou qu'ils étoient le moins capables de leur résister.

Prodigieux nombre d'Habitans.

Un autre avantage qui a rendu la Chine célebre dès les premiers tems, c'est le grand nombre de ses habitans. Il est vrai que nous ne croyons pas que ce Pays ait été peuplé d'aussi bonne heure, que les Histoires Chinoises le prétendent; beaucoup moins qu'il l'ait été aussi prodigieusement quelques siecles après le Déluge; nous pensons avoir prouvé le contraire (*a*); mais qu'il se soit peuplé extraordinairement à la longue, c'est ce qui n'est pas douteux, si l'on fait attention au grand nombre de grandes villes, de bourgs & de villages qu'il y a, & qui sont, dans certaines Provinces, si multipliées & si voisines les unes des autres, qu'on diroit que le tout ensemble n'en fait qu'une seule, & qui toutes fourmillent d'habitans, occupés ou à des Manufactures, ou à quelque Commerce, ou à quelque Ouvrage. D'ailleurs les chemins sont couverts nuit & jour de gens qui vont & vien-

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 81. & suiv.

Section I. *Description de la Chine.*

viennent avec toutes fortes de voitures, fouvent de caravanes entieres, pour tranfporter des marchandifes, des provifions & autres denrées de tout ordre d'un bout de l'Empire jufqu'à l'autre. Ajoutez à cela les grandes armées que l'on entretient conftamment, les nombreufes garnifons qu'il faut avoir dans les places frontieres & dans les ports de mer. Enfin les Regiftres qu'on tient réguliérement de toutes les Troupes & de tout le Peuple, ne laiffent aucun doute fur le prodigieux nombre d'habitans.

Armée.

Quelques Auteurs affurent que fuivant ces Regiftres, il y avoit onze millions, cinquante-deux-mille, huit-cens, foixante-douze familles (*), fans compter les foldats & ceux qui ne payoient point le tribut perfonnel; & cinquante-neuf millions, fept-cens-quatre-vingt-huit-mille, trois-cens-foixante-quatre hommes capables de porter les armes; l'armée étoit de neuf-cens-deux-mille, cinquante-quatre hommes, qui faifoient la garde fur les frontieres, & les Troupes auxiliaires étoient au nombre de trois-cens quatre-vingt-neuf-mille, cent-foixante-fept chevaux. On compte encore dans les Garnifons fept-cens-foixante-fept-mille, neuf-cens-foixante-dix hommes (*a*). A quoi *Nieuhof* ajoute que l'Empereur entretient cinq-cens-foixante-quatre-mille-deux-cens chevaux pour fes Troupes, & pour les Couriers dans les occafions extraordinaires. Il y a onze-cens-quarante-cinq hôtelleries ou lieux de logement, pour les Mandarins, les Officiers de la Cour, les Couriers &c. qui vont dans les différentes parties de l'Empire; de forte que fur le tout, pour employer les termes d'un Chinois (†), *l'Emp re de la Chine eft fi prodigieufement peuplé, qu'il faut compter fes habitans, non par milliers mais par millions;* & fi l'on doit en croire les Relations de quelques-uns des Miffionnaires Jéfuites, il y a des Capitales qui n'ont gueres moins de deux millions d'habitans (*b*).

Barques pour tranfporter des denrées à la Cour.

Le nombre des Barques, dont il y en a de fort grandes, établies pour tranfporter des Provinces méridionales à Peking des provifions, de la foie, du riz & autres denrées va à neuf-mille-neuf-cens-quatre-vingt-dix-neuf, & l'on s'en tient exactement à ce nombre, non tant par une prédilection fuperftitieufe, que parcequ'en Chinois le fon qui exprime ce nombre a quelque chofe de plus grand & de plus magnifique que celui du nombre de dix-mille. Pour achever de faire comprendre jufques à quel point la Chine eft peuplée, il faut ajouter qu'il y a des milliers de familles qui vivent prefque toujours fur l'eau, le long des côtes, fur les Rivieres & les Canaux,

(*a*) *Magaillan, Le Comte, La Martiniere* &c.

(*b*) *Navaretta, Dion-Kao, Gemelli, Martini* &c.

(*) Ce prodigieux nombre fe trouve en grande partie confirmé par *Nieuhof*, qui fut de la fuite de l'Ambaffade Hollandoife; & il dit qu'en ce tems-là les Regiftres faifoient monter le nombre des familles à dix millions, quatre-vingt-dix-mille, neuf-cens quatre-vingt-douze, & celui des hommes en état de porter les armes à cinquante-cinq millions, quatre-cens-feize-mille, quatre-cens-foixante-feize, en y comprenant la Cavalerie, l'Infanterie & les Garnifons.

(†) L'Auteur dont on parle étoit un Chinois converti, qui s'appelloit *Denys Kao*, quelques Mandarins de la Cour l'avoient employé à faire une defcription exacte de la Chine. Son Ouvrage fut depuis apporté en Europe par M. *Ibrand Ides*, que *Pierre le Grand* envoya en qualité d'Ambaffadeur à la Chine en 1694, & il en parle avec éloge.

naux, & qui font un commerce confidérable fur leurs grandes barques plattes, ou, comme ils les appellent, fur leurs villages flottans; c'eft là que fe rend une fi grande foule de ceux qui habitent fur terre, que l'on diroit qu'il fe tient fur l'eau des foires continuelles; mais nous aurons occafion d'en parler plus amplement dans la fuite.

SECTION I. Defcription de la Chine.

Nombre des Villes & des Forteresses.

Nous avons dit plus haut, qu'il y a une fi grande quantité de villes à la Chine, qu'à peine eft-on forti de l'une que l'on entre dans les faux bourgs d'une autre. Nous en renvoyons la defcription, quand nous parlerons des Provinces où elles fe trouvent. Mais comme il s'agit ici de la force & du nombre des habitans de ce vafte Empire, nous croyons devoir donner ici la fomme totale des villes fuivant leur rang, avec celui des Forterefses qui font répandues par-tout, les unes dans les Provinces pour la garde des chemins, les autres dans les montagnes pour arrêter les voleurs, & d'autres fur les frontieres du côté de l'Oüeft & fur tout du Nord pour les garder contre les Tartares. Le P. *Magaillan* a tiré d'un Ouvrage, compofé par un habile Mandarin pour l'ufage du Gouvernement, le nombre des places; on compte quatre-mille-quatre-cens & deux villes murées, qui font divifées en deux claffes, les Civiles & les Militaires. Dans la claffe des Civiles, il y en a deux-mille-quarante-cinq, & dans celle des Militaires deux-mille-trois-cens-cinquante-fept. Les Civiles font divifées encore en trois ordres, favoir cent-foixante-quinze du premier rang, que les Chinois appellent *Fû*, deux-cens-foixante-dix du fecond rang, appellées *Cheu* ou *Cheou*, & cent-foixante du troifieme, qu'on appelle *Hien*.

Villes Militaires.

Les villes militaires font diftinguées en fept claffes; on en compte fix-cens-vingt-neuf de la premiere, cinq-cens-foixante de la feconde, trois-cens onze de la troifieme, trois-cens de la quatrieme, cent-cinquante de la cinquieme, cent de la fixieme, & trois-cens de la feptieme. Le P. *Le Comte* dit qu'on en compte plus de mille du premier ordre, & que leur force confifte plus dans leur fituation, & dans leurs nombreufes garnifons, que dans leurs fortifications (a) (*). Quelques-unes de ces villes militaires fervent à loger les foldats, à qui l'on affigne une certaine quantité de terres dans le voifinage, pour leur entretien. Quant aux Châteaux le long des côtes, dont on en compte quatre-cens-trente-neuf; il y en a de fort grands, & qui ne le cedent gueres à des villes murées pour le nombre des habitans, & tous font très-bien fortifiés par l'art & la nature; outre cela on ne compte pas moins de deux-mille neuf-cens-vingt bourgs le long des côtes, dont plufieurs égalent en grandeur des villes murées. Les bourgs & les vil-

(a) *Le Comte* Lett. III. T. I. p. m. 114.

(*) Il faut obferver ici que *Kao*, ce Chinois dont on a parlé dans la Remarque précédente, n'eft pas d'accord avec le Mandarin fur le nombre des villes, qu'il ne fait monter qu'à dix-fept cens, & *Navarette* qu'à quinze-cens-trente-fix; c'eft-à-dire cent-quarante-huit du premier rang, deux-cens-trente-neuf du fecond, & onze-cens-quarante-neuf du troifieme. D'autres Auteurs s'éloignent encore davantage de leur calcul, & ne font pas non plus d'accord entre eux; ce qui prouve qu'ils ont fuivi des defcriptions différentes, ou qu'ils fe font fondés fur de fimples rapports, ou que peut-être il eft arrivé quelque changement dans le rang des villes. Nous avons fuivi le calcul du Mandarin fur l'autorité du P. *Magaillan*, comme le plus autentique felon toute apparence, & comme celui qui s'accorde le mieux avec les dernieres Relations du *P. Du Halde*; c'eft ce que l'on verra clairement, quand nous donnerons le nombre de celles de chaque Province.

Section I. *Description de la* Chine.

villages dans le Pays font innombrables, dit-on, & tous fort peuplés. Les Empereurs en tirent des revenus immenfes, comme on le verra dans la fuite. Il n'y a que trente-deux villes entierement exemptes de taxes; elles font gouvernées par leurs propres Seigneurs, ou petits Rois, qui font cependant obligés de rendre un certain hommage, ou peut-être de payer quelque petit tribut à l'Empereur (*a*).

Avantages de l'Empire Chinois.

Il faut ajouter à ce grand nombre de villes & de forterefles, à cette immenfe multitude d'habitans, les richeffes prodigieufes que produifent dans la Chine tant de mains fans-ceffe occupées au commerce intérieur ou extérieur, à un grand nombre de manufactures de tout ordre, également riches & belles, à toutes fortes d'ouvrages de main; à la culture des terres fertiles, & à mettre à profit les plus ingrates, à tirer des Mines l'or, l'argent, le cuivre, & les autres métaux & minéraux, fans parler des diamans & des autres pierres précieufes. On doit encore ajouter à tout cela l'excellente fituation du Pays pour le commerce, la richeffe & l'étendue du commerce au dehors, la quantité de Rivieres navigables, & de canaux creufés pour celui du dedans, le nombre infini de différentes voitures fur terre & fur l'eau, la bonté & la pureté du climat, l'induftrie des habitans, les encouragemens à cet égard comme pour les Arts & les Sciences, le génie heureux de la Nation pour les cultiver & les pouffer; enfin la puiffance & les richeffes du Souverain de cet Empire, l'excellence des Loix & du Gouvernement, l'attachement du Peuple à fes Coutumes, à fes anciennes Loix, à fa Religion &c. Quand on fera réflexion fur tous ces avantages, on ne fera plus furpris qu'il fe foit maintenu dans un état fi floriffant & dans la fplendeur pendant une longue fuite de fiecles. On aura plutôt de la peine à concevoir, comment, après s'être foutenus avec tant de gloire pendant fi longtems, les Chinois ont pu dégénérer fi fort de leur valeur & oublié leur Politique, qu'ils ayent laiffé conquérir leur Pays, & ruiner leur Monarchie en autant d'années, qu'elle en avoit duré de milliers. Mais avant que d'en venir à cette grande révolution, & de parler des changemens qu'elle a caufés dans ce vafte Empire, il faut, felon notre méthode ordinaire, faire une defcription génerale du Pays, & de ce qui s'y trouve de remarquable.

Section II. *Provinces de la* Chine.

SECTION II.

Defcription Topographique des quinze Provinces de la Chine.

Defcription des quinze Provinces. 1. *Province de* Pe-che-li.

On a vu, au commencement de la Section précédente, la fituation, les limites, l'étendue & la divifion de l'Empire de la Chine en quinze Provinces, parmi lefquelles on ne comprend point celle de *Leaotong*, qui eft au-delà de la grande muraille, & dont nous parlerons en fon lieu. Des quinze autres, il y en a fix qu'on nomme Septentrionales, & neuf Méridionales.

I. *Province de* Pe-che-li.

I. La premiere eft la Province de *Pe-che-li* ou *Lipa-fú*, que l'on ap-

(*a*) *Le Comte* ubi fup. *Magaillan*, *Kao* &c.

appelle communément *Peking* du nom de sa Capitale, aujourd'hui le Siege de l'Empire: elle est bornée à l'Est par la Mer, au Nord par la grande Muraille qui la sépare de la Tartarie Orientale, à l'Ouëst par la Province de *Chan-si*, & au Sud par celles de *Chang-tong* & de *Ho-nan*. C'est aujourd'hui la premiere de tout l'Empire; sa forme est triangulaire, & elle s'étend depuis le trente-sixieme jusqu'au quarante deuxieme degré de Latitude, & depuis le cent-treizieme jusqu'au cent-dix-neuvieme degré de Longitude Est. Elle est divisée en neuf Cantons, dont chacun a pour Capitale un *Fû*, c'est-à-dire une ville du premier rang, avec plusieurs autres villes qui en dépendent (*), savoir vingt du second rang ou de celles qu'on appelle *Cheu*, & cent-vingt *Hien* ou du troisieme ordre, sans parler d'un grand nombre de bourgs considérables & de villages sans nombre (a).

Climat, Terroir & Productions.

Quoique cette Province soit, après celle de *Leaotong*, la plus septentrionale de l'Empire, l'air y est tempéré; & quoiqu'il y gele fortement en hiver, le ciel y est si pur, qu'il est rarement couvert de nuages, meme dans cette rigoureuse saison. Il y pleut rarement, mais d'abondantes rosées suppléent à la pluie. Le Pays produit peu de riz, mais beaucoup d'autres grains & de légumes; les bestiaux y sont en abondance. Les habitans sont robustes & belliqueux, mais ils ont moins de politesse & de dispositions aux Sciences que ceux des Parties Méridionales. Les Rivieres y sont souvent glacées depuis le mois de Novembre jusqu'à celui de Mars, & cependant le froid n'y est pas si perçant qu'en Europe.

Villes. Idée générale de toutes celles de la Chine.

Le nombre des villes de cette Province monte à cent-quarante; *Peking*, qui en est la Capitale & celle de tout l'Empire, a dans son ressort vingt-six villes du second & du troisieme ordre, savoir six du second & vingt du troisieme; nous ne fatiguerons le Lecteur ni des noms de ces villes, ni de leur description, qui nous meneroit trop loin. Il suffira d'ajouter ici à ce que nous avons dit de leur grandeur, de leur richesse & de la multitude de leurs habitans, qu'elles sont la plupart d'une figure quarrée oblongue, autant que le terrein le peut permettre. Les murailles sont larges, hautes & fortes, avec des tours à une certaine distance les unes des autres. Les por-

(a) *Le Comte*, ubi sup. *Du Halde* T. I. p. 133.

(*) Il faut remarquer ici une fois pour toutes, que chaque Province de la Chine est subdivisée en certain nombre de Jurisdictions, qu'on appelle *Fû* en Chinois, d'où dépendent d'autres moins étendues, nommées *Cheu* & *Hien*, de la même maniere que nos Bailliages & les Justices subalternes sont subordonnées aux Cours supérieures. Les Présidens des Cours supérieures se nomment *Chi-Fû*, ou Gouverneurs d'une ville du premier rang, ceux qui suivent ont le titre de *Chi-cheu* & de *Chi-hien*. De-là vient qu'on voit toujours dans une ville appellée *Fû*, un Mandarin nommé *Chi-fû*, & au moins un autre, qui est *Chi-hien*; car dans les plus grandes villes, dont le territoire à cause de son étendue est partagé en deux districts, il y a deux *Chi-hien*. Au reste, quand on parle de *Hien* ou de villes du troisieme ordre, il ne faut pas s'imaginer que ce soit un district de peu d'étendue; il y a tel *Hien* qui a soixante, soixante-dix & quatre-vingt lieues de circuit, & qui paye à l'Empereur plusieurs millions de tribut (1). Il ne faut pas croire non plus que les bourgs soient peu considérables, quelques-uns sont aussi grands que des villes, mais on ne leur donne point ce nom, parcequ'ils ne sont ni ceints de murailles, ni entourés de fossés, comme les villes (2).

(1) *Du Halde* T. I. p. 2, 3. (2) *Ibid.* p. 133. *Le Comte*, T. I. Lett. 3.

SECTION II. *Provinces de la Chine.*

portes font grandes, profondes & belles; les grandes rues font droites & larges, d'autres les coupent à angles droits, & elles font bordées de maifons. Les places font ornées d'édifices; on voit dans les unes, auffi bien que dans quelques rues, des Arcs de triomphe, des Tours rondes, exagones ou octogones, qui ont jufqu'à huit ou neuf étages, ornées de galeries, de fculptures, & de dorures.

Les villes ont quelquefois, outre leurs hautes murailles, des foffés ou fecs ou pleins d'eau. Les Edifices publics, comme les Temples, les Palais, les Couvens, font plus remarquables par leur vafte étendue que par leur magnificence. Les Maifons particulieres font grandes, mais baffes & d'un feul étage, & fans fenêtres du côté de la rue. On y voit des boutiques ornées de porcelaines, de foie, d'ouvrages vernis, d'autres d'or & d'argent, de joyaux & d'autres marchandifes tant du Pays qu'étrangeres. Devant la porte de chaque boutique eft un piedeftal de vingt à vingt-deux pieds, fur lequel eft pofée une planche, peinte ou dorée; on y voit trois gros caractères que le Marchand a choifis pour l'enfeigne de fa boutique; on y lit auffi quelques-unes des marchandifes qui s'y trouvent, & au bas fon nom avec ces mots *Pû-hû*, c'eft-à-dire il ne vous trompera point. Ce double rang d'efpeces de pilaftres, placés à égale diftance, forme une colonnade, dont la perfpective eft affez agréable (*a*). Malheureufement les rues ne font pas pavées, & il y en a peu qui le foient à la Chine, ce qui fait que dans un tems fec & quand il fait du vent, la pouffiere incommode beaucoup ceux qui y paffent fans ceffe en foule, & nuifent aux belles marchandifes qui font étalées, de forte qu'on eft obligé de les couvrir de certaines toiles, pour les empêcher d'être gâtées. Ce nuage de pouffiere eft groffi par les chevaux, les chaifes, & les voitures de tout ordre, & cette pouffiere s'attache aux étoffes de foie, dont elle ternit le luftre, & fur-tout aux fatins qu'on prépare à l'huile, pour leur donner plus d'éclat; elle pénetre même dans les maifons & s'infinue dans les cabinets les mieux fermes, de forte que quelque précaution que l'on prenne, les tables & les meubles en font toujours couverts: on tâche de diminuer cette incommodité par l'eau qu'on jette continuellement dans les rues, mais ou elles font bientôt feches, ou couvertes de boue. C'eft par-là qu'elles font encore fort incommodes, quand il pleut; & ainfi elles le font également Eté & Hiver, & on ne laiffe pas d'en fouffrir pour la fanté. Ces inconvéniens ne font pas particuliers aux moindres villes, ils ont lieu dans les plus grandes, & dans la Capitale même (*b*), comme on le va voir par la defcription que nous allons en faire.

Villes du premier rang.

Les villes du premier rang dans la Province de *Pe-che-li* font 1. *Chun-tien-fû* ou *Peking*. 2. *Pao-ting-fû*. 3. *Ho-kien-fû*. 4. *Ching-ting-fû*. 5. *Chun-te-fû*. 6. *Quang-ping-fû*. 7. *Tai-ming-fû*. 8. *Yung-ping-fû*. 9. *Suen-oua-fû*.

1. Peking.

1. *Chun-tien-fû*, qu'on a nommée *Peking* ou la Cour du Nord, parce qu'elle eft devenue la réfidence des Empereurs, & la Capitale de tout l'Empire, eft fituée dans une plaine très-fertile, fous le quarantieme degré

(*a*) *Du Halde*. T. II. p. 9. T. I. p. 130, 131. (*b*) *Le Comte* T. I. p. 91, 92. *La Martiniere &c.*

gré de Latitude Septentrionale, & au cent-dix neuvieme trente minutes de Longitude Est, à vingt lieues au Sud de la grande muraille. Elle étoit autrefois parfaitement quarrée, mais depuis la conquête des Tartares les Chinois ont été obligés de se loger hors des murailles, où ils ont bâti en peu de tems une nouvelle ville, de sorte qu'elle forme à présent un quarre long, qui a environ six grandes lieues de tour de trois-mille-six-cens pas chacune; ou pour mieux dire, il y a deux villes, la vieille ou la Cité Tartare, & la nouvelle ville ou la Cité Chinoise, & celle-ci est beaucoup plus peuplée que l'autre (*).

Ses Murailles.

Les murailles de l'une & de l'autre ville sont superbes, les uns leur donnent quarante, & les autres cinquante coudées de hauteur, de sorte qu'elles dérobent la vue des plus beaux bâtimens, & elles sont si larges qu'on peut y aller à cheval. D'espace en espace, à une grande portée de fleche, il y a de bonnes tours, bien entretenues. On peut monter sur les murs de la nouvelle ville à cheval par une rampe qui se prend de fort loin. Dans plusieurs endroits on a bâti des édifices pour servir de corps-de-garde. Quelques-unes des Tours sont assez spacieuses pour contenir de petits corps de réserve.

Portes.

On compte neuf portes, trois du côté du Sud, & deux de chacun des trois autres côtés. Ces portes ont quelque chose de magnifique, & qui surpasse tout ce que l'on voit en Europe, à l'exception de l'architecture; elles sont extraordinairement hautes, & si bien voûtées qu'elles soutiennent deux gros pavillons de neuf étages, qui sont un fort bel effet, dont chacun est garni de fenêtres & d'embrasures. Le plus bas forme une grande salle pour les soldats & les Officiers qui sortent de garde, & pour ceux qui doivent les relever. Devant chaque porte est une parade ou place d'armes, d'environ trois-cens-soixante pieds de largeur, environnée d'un mur en demi cercle, de la même hauteur que celui de la ville.

Rues.

Les rues de cette grande ville sont spacieuses & belles, presque toutes tirées au cordeau, longues d'une bonne lieue, & larges d'environ six-vingt pieds, & bordées la plupart de maisons marchandes; mais les maisons n'étant que d'un etage ont peu de proportion avec les rues. Elles ne laissent pas d'être grandes, & si peuplées, qu'on est surpris du nombre de familles qui s'y logent. Aussi les rues sont-elles remplies d'une multitude incroyable de peuple, & d'une quantité surprenante de chevaux, de mulets, d'ânes, de chameaux, de charettes, de chariots &c. de sorte que nos plus grandes villes de l'Europe ne sont que des solitudes en comparaison. Aussi les Personnes de quelque distinction sont précédées d'un Cavalier qui écarte la foule;

&

(*) Le P. *Le Comte* assure que les mesures sont justes, & qu'on les a prises avec le cordeau par ordre exprès de l'Empereur. Il compte que *Peking* est quatre fois aussi grand que *Paris*; mais comme les maisons ne sont que d'un seul étage, que les rues sont extrêmement larges, & que le Palais de l'Empereur, avec ses parcs, ses jardins, ses canaux &c est extraordinairement vaste, ce Jésuite juge que Peking ne contient pas plus de logement que Paris, mais en même tems il avoue que les Chinois sont bien plus pressés dans leurs maisons que les Parisiens, & croit sur le tout que *Peking* contient bien deux millions de personnes (1), ce qui est bien le double de ce que l'on trouve à Paris, & même dans *Londres*, qui, comme on en convient, est plus grande & plus peuplée (2).

(1) *Le Comte* T. I. p. 85-89. (2) Voy. *Maitland's* and other Surveys of London.

SECTION II. *Provinces de la Chine.*

& les gens même moins qualifiés vont en chaise, pour percer la foule & pour éviter la poussiere ou la boue (*). Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que dans cette prodigieuse multitude de peuple, on ne rencontre presque jamais aucune femme. Chaque rue a son nom, & les plus grandes en ont ordinairement de pompeux, tels que la *rue des parens du Roi*, la *rue de la Tour blanche*, & la plus belle s'appelle la *rue du Repos perpétuel*.

Forme & Gardes des rues.

Cette derniere va d'Orient en Occident, & est bornée au Nord par les murailles du Palais Impérial, & au Midi par divers Tribunaux & Maisons de Grands Seigneurs. On compte qu'elle a plus de cent-trente pieds de large, & plus de cinq quarts de lieue de long. Toutes les grandes rues, qui ne forment qu'une ligne droite d'une porte à l'autre, ont des corps-de-garde, où nuit & jour un certain nombre de soldats, l'épée au côté & le fouët à la main, frappent sans distinction ceux qui causent le moindre trouble, & s'assurent de ceux qui font quelque resistance. Les petites rues, qui traversent les grandes, ont à chaque coin des portes faites de treillis de bois, au travers desquelles les passans peuvent etre vus par les Gardes qui sont dans les grandes rues. La Police est si exacte dans les deux villes, que si l'on en excepte le grand bruit que la foule cause de jour, & qui finit avec lui, la paix, le silence & la sureté regnent par-tout (†).

Ou-

(*) Nous avons remarqué que la plupart des villes de la Chine, faute d'être pavées, sont sujettes alternativement à ces deux incommodités; ce qui est assez surprenant dans un Pays d'ailleurs si policé, & sur-tout il est étonnant qu'une aussi belle Capitale que *Peking* y soit plus exposée que les autres, au moins c'étoit-là sur quel pied étoient les choses dans le tems que le *P. Le Comte* s'y trouvoit (1). Mais on nous apprend qu'on y a remédié depuis (2), & que non seulement chacun est obligé de nettoyer les rues devant sa porte, mais que les soldats mêmes sont continuellement occupés à les tenir nettes dans la nouvelle ville, même lorsque l'Empereur est absent, de sorte qu'il n'y a proprement que la vieille ville, dont les rues sont étroites, qui sont mal-propres. Quant à la ville en général, différentes causes, outre le nombre des habitans, contribuent à y augmenter la foule.

1. De tous les lieux voisins il se rend tous les jours à Peking un très-grand nombre de Paysans, qui portent une infinité de choses pour les usages ordinaires de la vie.

2. Comme il n'y a point de Riviere dans la ville, le transport des denrées multiplie les voitures, les chariots, les chameaux & les autres bêtes de charge. Ainsi tous les matins, quand on ouvre les portes de la ville, & les soirs quelque tems avant qu'on les ferme, il y a une si grande foule d'étrangers qui entrent ou qui se retirent, qu'on est presque toujours obligé d'attendre fort long tems sans pouvoir passer.

3. Le grand concours de Gens de qualité qui vont à la Cour, qui ont toujours une nombreuse suite; quand un Mandarin marche, tout son Tribunal le suit en cérémonie, les Seigneurs & les Princes du sang sont toujours accompagnés d'un gros de Cavalerie. Tout cela pris ensemble remplit les rues, & fait paroître le nombre des habitans plus grand qu'il n'est.

A quoi l'on peut ajouter le grand nombre de voituriers, de porteurs de chaise &c. qui sont dans les rues, & un plus grand nombre encore d'Ouvriers de toute sorte, Tailleurs, Forgerons, Charpentiers &c. qui courent continuellement la ville pour chercher pratique, parcequ'ils ne travaillent gueres chez eux mais dans les maisons des particuliers. ce qui doit augmenter la foule: outre cela il y en a beaucoup, qui faute d'occupation ou par un effet de leur indolence naturelle, s'assemblent d'espace en espace en troupes, pour écouter les Diseurs de bonne avanture & les Chanteurs, ou pour voir les tours des Joueurs de gobelets.

(†) Aussitôt que la retraite est sonnée un ou deux soldats font la patrouille d'un corps-de-garde à l'autre, de sorte qu'il ne peut arriver ni querelle ni trouble, & qu'on ne peut passer sans être apperçu. Il n'est personne qui puisse sortir pendant la nuit, sans en rendre

(1) *Le Comte* l. c. (2) *Du Halde* T. I. p. 118.

Fauxbourgs.

Outre la vieille & la nouvelle ville, il y a à chaque côté un grand fauxbourg hors des murs, dont celui qui est à l'Ouëst est le plus étendu. Les rues y sont comme dans la ville, paralleles les unes aux autres & aux murs de la ville, & se croisant à des distances convenables; de sorte qu'en les ajoutant au reste, on peut dire que le circuit de Peking est environ de vingt-cinq milles. Les maisons de la ville & des fauxbourgs sont basses, mais profondes, bâties la plupart de briques, & couvertes de tuiles vernissées, de sorte que lorsque le Soleil donne dessus, elles offrent un spectacle aussi brillant que propre à éblouir. Elles paroissent peu en dehors, si l'on excepte la beauté des boutiques, mais elles sont propres & commodes en dedans, quoiqu'elles ne soient ni richement ni bien meublées, mais elles sont remplies de peuple.

Abondance de tout.

Ce qu'il y a de plus surprenant dans cette grande ville, c'est que tout y est en abondance & à bon marché, sur-tout si l'on fait réflexion sur le concours de gens & sur la multitude des habitans, & qu'elle est située dans un des endroits les moins fertiles de l'Empire. Mais il faut se souvenir que toutes les marchandises & les richesses des Indes & d'autres Pays se transportent-là par l'Océan Oriental & par les Canaux Royaux, que plusieurs milliers de vaisseaux de l'Empereur, & un plus grand nombre encore de vaisseaux particuliers, sont continuellement occupés à fournir la Cour & la Ville de tout ce que l'on peut souhaiter pour le besoin ou l'agrément de la vie, de sorte que les Chinois disent communément, que quoiqu'il ne croisse rien autour de Peking, cette ville ne manque de rien. Le Gouverneur de la ville a sous sa jurisdiction non seulement les soldats, mais encore tout le peuple, dans ce qui concerne la police & la fureté publique (*).

Edifices publics.

Il faut à présent parler de quelques-uns des Edifices publics, qui décorent

dre raison. Les Messagers même de l'Empereur ne sont pas dispensés de répondre aux interrogations. Si leur réponse donne le moindre soupçon on les met en arrêt au-corps de-garde jusqu'au matin, qu'on les mene devant le Juge. Les Officiers de la garde des murs & des pavillons qui sont sur les portes, où l'on bat sans-cesse sur de grands tambours d'airain, envoyent des subalternes pour faire la visite des quartiers dépendans de leurs portes. L'ordre s'observe avec tant d'exactitude, que la moindre négligence est punie le lendemain, & l'Officier de la garde est cassé. Ce qui entretient encore la vigilance, c'est que le Gouverneur de la ville, obligé aussi de faire la ronde, arrive quand on y pense le moins (1).

(*) Ce Gouverneur, qui est un Tartare Mancheou, s'appelle *Kiu-men-ti-tû*, ou le Général des neuf portes, & il a grand-nombre d'Officiers sous lui. La Police est si exacte tant parmi les soldats que parmi les habitans, qu'il est rare qu'en plusieurs années on entende dire qu'il y ait eu des maisons forcées par des voleurs, ou des gens assassinés. Ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il y a une multitude infinie de Tartares & de Chinois, qu'il faut maintenir en paix. Il est vrai qu'on y observe un si grand ordre, qu'il est comme impossible que ces sortes de crimes s'y commettent avec quelque sorte d'impunité [Le P. *Du Halde* remarque que l'entretien de cette Police coûte beaucoup à l'Empereur, parcequ'une partie des soldats qui font la garde, ne sont destinés qu'à nettoyer les rues, comme on l'a vu dans une des Remarques précédentes; & ils sont si réguliers, que *deux heure après de grandes pluyes on peut aller dans tous les quartiers de la ville, sans crainte de se salir.* Rem. du Trad.]

(1) *Du Halde*, T. I. p. 137.

Section II. Provinces de la Chine.

rent cette Capitale, tels que sont le Palais Impérial, les Temples, les Monasteres &c. Nous commençons par le Palais, comme le plus grand & le plus magnifique de tous, & un des objets le plus digne de la curiosité dans tout l'Empire.

Palais Impérial.

Il est situé au centre de la Ville Tartare, faisant face au Midi, comme généralement tous les autres édifices publics. Ce Palais est proprement un amas prodigieux de bâtimens, de vastes cours, de jardins, de parcs, d'étangs &c. Il est entouré d'une muraille de brique fort haute, qui forme un quarré oblong, d'environ douze Lis Chinois de circuit. Cette muraille est crénelée le long de la courtine, & aux angles elle est ornée de petits pavillons; sur chaque porte est un pavillon plus élevé & plus massif, & environné d'une galerie, qui porte sur des colomnes, & ressemble à nos Péryſtilles. C'est-là proprement ce qui s'appelle le Palais, parceque cette enceinte renferme les appartemens de l'Empereur & de sa Famille.

Le Mur extérieur.

Le mur extérieur, qui environne l'enceinte du Palais, a plus de quinze Lis de circuit, & l'espace qui est entre deux est occupé par les Maisons des Officiers de l'Empereur, par les différens Tribunaux, par des Magazins, & par les Eunuques. On dit que du tems des Empereurs Chinois, le nombre de ces Eunuques montoit à dix-mille, & qu'ils étoient devenus si puissans & si corrompus, qu'ils furent la principale cause de la ruine de ces Monarques; mais les Princes Tartares plus sages les ont peu à peu diminués, de sorte qu'il n'en reste à présent qu'un fort petit nombre, qu'on regarde comme une charge onéreuse & dangereuse pour la Cour.

Appartemens, Portes &c.

Des différends Tribunaux qui sont dans cette enceinte, les uns ont soin de fournir les choses nécessaires au service du Prince, les autres doivent maintenir l'ordre, terminer les procès, & punir même les crimes commis par les Domestiques de la Famille Impériale. Ces appartemens sont spacieux & beaux, mais ceux de l'enceinte intérieure le sont bien davantage, étant ornés de parcs, de jardins, de magnifiques bains, de cabinets, de grandes salles, le tout enrichi de ce qu'il y a d'agréable & de somptueux. Il y a un Lac fait à la main de cinq quarts de mille de tour, rempli de poisson, environné de magnifiques bâtimens, de jardins & de bains. On y voit un grand nombre de belles barques, outre celle de l'Empereur, pour prendre le plaisir de la pêche. Chaque côté de la double enceinte a une grande porte, ou pour mieux dire trois portes, une au milieu & deux à chaque bout; celle du milieu, qui est la plus belle, ne s'ouvre que pour l'Empereur, & les autres sont ouvertes depuis le matin jusqu'au soir pour les allans & les venans. Chaque porte a un pont-levis, & une Garde (*). L'entrée n'en est permise qu'aux Mandarins, aux Of-

(*) Quelques Auteurs ont dit que ces portes étoient gardées par les éléphans de l'Empereur, & que cette coutume a été abolie; mais ce pourroit bien être une méprise; car les éléphans sont dans le Palais en deux belles cours, l'une pour l'Eté & l'autre pour l'Hiver; cette derniere est non seulement plus petite, mais on la tient chaude comme des poëlles, sans quoi ces animaux ne pourroient supporter la rigueur de la saison. Les Gardes du Palais n'ont d'autres armes que le sabre, & ne sont pas en aussi grand nom-

Officiers de la premiere distinction, & à ceux qui ont une petite tablette d'ivoire, sur laquelle est marqué le sujet de leur venue.

Section II. de la Chine.

La grande Salle d'audience, ou, comme les Chinois l'appellent, *la Salle de la grande Union*, est un grand bâtiment de cent-trente pieds de longueur, & presque quarrée; le lambris est tout en sculpture vernissé de verd, & orné de dragons dorés; les colonnes qui soutiennent le toit en dedans ont six ou sept pieds de circonférence par le bas; elles sont incrustées d'une espece de pâte, enduite d'un vernis rouge. Le pavé est en partie couvert d'especes de tapis, les murailles sont bien blanchies, mais sans tapisseries, sans miroirs, sans lustres, & sans aucune sorte d'ornemens.

Salle d'audience.

Le Trône, qui est au milieu de la Salle, consiste en une estrade haute, fort propre, mais ni riche ni magnifique, sans autre inscription que la Lettre *Ching*, que quelques Auteurs ont traduite par le mot de *saint*, mais qui signifie proprement *excellent*, *parfait*, *très-sage*. Sur la platte-forme de devant sont des vases de grand bronze, fort larges & fort épais, dans lesquels on brûle des parfums pendant la Cérémonie, & des chandeliers en forme d'oiseaux propres à porter des flambeaux. Sur cette platte-forme, qui continue vers le Nord, il y a deux autres Salles moins grandes, dont celle d'audience dérobe la vue. L'une est une rotonde fort jolie, percée de tous côtés de fenêtres, & brillante de vernis de diverses couleurs; c'est-là, à ce qu'on assure, que l'Empereur repose quelque tems, avant ou après la Cérémonie, & change d'habits (*a*).

Trône.

Mais le plus magnifique de tous les appartemens est celui qu'on appelle la Cour intérieure; c'est-là que l'Empereur, l'Impératrice, ses femmes du second ordre, quelques-unes de ses concubines favorites résident, & vivent dans les délices & avec toute la splendeur imaginable. Cet appartement est non seulement le plus somptueux, mais le plus élevé de tous; car ceux qui précedent s'élevent par degrés à mesure qu'ils en sont plus ou moins proche. On y monte de celui qui précede par un escalier de six degrés de tous côtés, entouré d'une belle balustrade, ornée de lions, de dragons & d'autres embellissemens. Au centre de la cour, entr'autres marques de la magnificence & du luxe des Chinois, on voit une tour de cuivre doré, haute de quatorze ou quinze pieds, curieusement travaillée, dans laquelle on brûle nuit & jour les parfums les plus exquis & les gommes les plus précieuses, dont l'odeur se répand par tout le Palais à la faveur d'une infinité de petites fenêtres d'un travail très-curieux. Mais nous ne pouvons dire avec certitude, si les Empereurs Tartares font entretenir toujours ces parfums, ou si ce n'est seulement que pendant qu'ils donnent au-

(*a*) *Le Comte*, Lettr. 2. du T. I, *La Martiniere* au mot *Peking*. *Du Halde*, T. I. l. c.

nombre que du tems des Empereurs Chinois, les Tartares paroissant mépriser toute cette pompe & ce faste politique. Mais il y a toujours une grande foule de Mandarins & de Seigneurs, qui s'y rendent au tems des audiences & en d'autres occasions solemnelles, & qui lui rendent par leurs révérences & par la maniere dont ils se prosternent devant lui, des honneurs qui approchent de l'adoration (1).

(1) *Le Comte*, T. I. p. 94. *Du Halde*, T. I. p. 139, 140.

Section II. Provinces de la Chine.

Les Pagodes ou Temples.

audience, & dans d'autres occasions solemnelles. Voilà qui suffit pour ce superbe édifice; ceux qui souhaitteront d'en voir une description plus complette, pourront consulter les Auteurs cités.

Après le Palais Impérial, il n'y a point d'édifices publics plus magnifiques que les Pagodes ou les Temples, qui sont en grand nombre tant dans la ville & les fauxbourgs qu'aux environs; car les Chinois & les Tartares, les Grands & le Peuple, sont si superstitieux, qu'ils les ont bâtis avec beaucoup de dépense, & ornés d'un grand nombre de statues. Les toits en sont sur-tout remarquables par la beauté de leurs tuiles d'un vernis jaune & verd, bordés de toutes parts de figures bien travaillées, peintes & dorées, de dragons, de lions, & d'autres ornemens dans le goût Chinois; il y en a qui sont d'une magnificence presque inconcevable; c'est cependant une chose qui mérite d'être remarquée, que quelques-uns des Temples qui sont en grande vénération aux Tartares, sont abhorrés des Chinois, & réciproquement les Tartares abhorrent quelques-uns de ceux des Chinois (*). Ceux qui sont dans les environs, sont ordinairement bâtis sur des éminences ou naturelles, ou faites de main avec beaucoup de travail & de dépense; ces Temples forment par leur élevation & par la magnificence de leurs ornemens une fort belle perspective. Nous ne finirions point si nous voulions en faire la description, nous nous bornerons à donner une idée d'un des derniers dans les Remarques, (†) & à faire ici la description du Temple du Soleil, édifice curieux non seulement par sa richesse & par sa grandeur, mais aussi parceque l'Empereur s'y rend une fois par an, quand le Soleil arrive au Solstice d'Hiver; il y vient alors sans cette pompe & cette nombreuse suite, qui l'accompagne dans les autres

(*) C'est ce qui vient en partie de la différence de leurs Divinités, de leurs Idoles, & des Cérémonies de leur Culte. Ce qui choque le plus les Chinois, c'est que quelques-unes des Idoles des Tartares sont nues, & ils ont une extrême aversion pour toutes les nudités en quelque endroit que ce soit; c'est par cette raison qu'ils sont aussi fort choqués de l'habillement des Européens, qui laisse trop voir à leur gré le corps à découvert, au lieu qu'ils ont grand soin de le couvrir par leurs longues robes, leurs grandes manches, leurs caleçons & leurs bottines. De sorte que les Idoles nues, si communes parmi les Tartares, doivent bien davantage leur blesser la vue. Il y a entr'autres un magnifique Temple Tartare dans la Capitale, dont la Divinité est la figure d'un homme nud, d'une grandeur extraordinaire, & dans lequel ce seroit une honte à un Chinois d'entrer.

(†) Cet Edifice extraordinaire est sur une montagne faite de main, en forme de pain de sucre, qui est une masse d'une telle hauteur, & où il y a des vuides entre deux si extraordinaires, que l'on diroit que ce sont de gros rochers entassés les uns sur les autres, avec d'horribles cavernes dans les interstices, & le tout a quelque chose de si affreux à voir, qu'on ne peut le regarder sans frayeur. Mais les Chinois ont, semble-t-il, du goût pour ces monstrueuses raretés de l'Art.

Sur le sommet de cette montagne on voit le Temple, qui est élevé, vaste, & d'une structure magnifique. Tout près il y a une Tour d'un travail curieux, ronde, qui a douze étages, avec des galeries, des fenêtres & d'autres ornemens, semblables à celles que l'on voit communément dans quelques-unes de leurs villes, dont nous donnerons une idée au Lecteur en son lieu. Autour de la plus haute galerie pendent à de longues chaînes cinquante petites cloches, que le moindre souffle de vent fait remuer & sonner, de sorte que c'est un carillon continuel jour & nuit, qu'on peut entendre de fort loin, comme on peut aussi découvrir les cloches qui le forment.

tres occasions solemnelles, mais d'une façon très-simple, sans dorures & sans pierreries, & même sans sa robe jaune, qui est la couleur de la Famille Impériale.

Section II. Provinces de la Chine.

Ce vaste & magnifique Edifice est environ à un demi-mille de la porte orientale de la ville, & il est ceint d'une muraille d'environ un mille de tour. Dans cette enceinte on voit quantité de beaux bâtimens, & un bosquet de grands arbres; au milieu il y a une grande salle ronde, extrêment haute, dont le toit est soutenu par quatre-vingt-deux colomnes, & ce dôme, qui représente le Ciel, est verni d'or & d'azur. L'Empereur s'y rend au tems & dans l'équipage qu'on a dit, & y fait un sacrifice de taureaux, de porcs, de chevres & de brebis &c. Toute la Cérémonie se fait avec de grandes marques d'humilité. Les trois autres Temples ne sont pas moins curieux & magnifiques, & sont hors de la porte à la même distance, & l'on y fait aussi certaines Cérémonies dans le tems du Solstice d'Eté & des deux Equinoxes. Outre cela il y en a encore quantité d'autres pour le Soleil, la Lune, les sept Planetes, les douze Signes du Zodiaque & les vingt-huit Constellations; sans parler de nombre d'autres Temples publics & particuliers, dont il seroit trop long de faire l'énumération; nous finirons cet article par le détail d'une Cérémonie singuliere, qui se fait tous les ans dans le Temple de la Terre, & par chaque nouvel Empereur à son avénement au Trône.

Temple du Soleil.

Après son couronnement, l'Empereur se rend en pompe à ce Temple, qui est situé à l'Ouëst de la ville, & à peu de distance de la porte. Là il quitte ses habits Impériaux, & se revêt d'un habit de Laboureur; il va ensuite avec sa nombreuse suite à un champ destiné à cet usage dans l'enclos du Temple. Il y trouve une charrue vernie & dorée, attellée de deux bœufs qui ont les cornes dorées; il en prend la conduite, & laboure deux ou trois sillons. Pendant son travail, l'Impératrice, accompagnée de ses Dames, lui préparent un dîner frugal, qu'elle lui sert dans de la vaisselle ordinaire dans un appartement particulier, & qu'elle mange avec lui. Les Chinois instituerent cette Cérémonie, qui est des plus anciennes, pour faire souvenir leurs Monarques que leurs revenus sont le fruit du travail & de la sueur de leurs sujets; qu'ils ne doivent pas les dissiper en dépenses superflues, & sont obligés d'éviter de charger inutilement leur peuple (*a*). Ce que nous avons dit suffit pour donner une idée des Temples qui sont dans la ville Capitale. Nous aurons occasion en traitant de la Religion de la Chine, de parler des Statues & des autres représentations de leurs Divinités, aussi bien que des Monasteres &c.

Cérémonie singuliere du Couronnement des Empereurs.

Les Maisons des Grands, des Mandarins, & des autres Gens de distinction, ne méritent pas qu'on en fasse la description; elles sont d'un étage, & plus commodes que magnifiques. On assure même que ce seroit un crime de se distinguer à cet égard (*). Ils ne sont pas plus curieux pour les ameuble-

Maisons des Grands.

(*a*) *La Martiniere. Du Halde*, T. II. p. 82–84.

(*) *Le P. Le Comte* rapporte (1) que de son tems un des plus grands Mandarins avoit bâti

(1) *Le Comte*, T. I. p. 97.

SECTION II. *Provinces de la Chine.*

blemens. Il y auroit même de l'imprudence à eux à faire autrement, étant aussi exposés qu'ils le sont à être dépouillés de leurs Emplois sur le plus léger soupçon ou sur le moindre mécontentement; & comme ces Maisons ou Palais appartiennent proprement à l'Empereur, tout ce qu'ils y mettent d'ameublemens doit y rester pour le service de ceux qui leur succedent.

Observatoire Impérial.

Avant que de quitter la Capitale, nous croyons que le Lecteur ne sera pas fâché que nous lui donnions une idée de l'Observatoire Impérial tant vanté. Les Chinois, dit-on (*a*), en avoient une si haute opinion, qu'ils croyoient qu'il n'y avoit rien dans le Monde qui en approchât, & sur leur autorité quelques Voyageurs en ont parlé si pompeusement, qu'un des plus habiles Mathématiciens de l'Académie des Sciences de Paris n'a pas fait difficulté de le représenter comme un chef-d'œuvre à tous égards (*). Cependant, quand on a examiné ce fameux Edifice avec des yeux moins prévenus, il a paru peu de chose tant pour les machines que pour la situation; & tout ce qu'il y a d'estimable est dû aux améliorations qu'y a faites le P. *Verbiest*, Jésuite Flamand, qui étoit en grande réputation à la Chine: il fit faire de nouveaux Instrumens avec beaucoup de soin, de propreté & d'exactitude. La difficulté fut de les faire placer dans l'Observatoire, & les Chinois étoient si attachés à ceux qu'ils avoient, tout imparfaits qu'ils étoient, qu'ils n'en auroient pas reçu de meilleurs, si un ordre précis de l'Empereur *Kang-hi* ne les y avoit forcés.

Sa Description.

L'Edifice est dans une cour d'une médiocre grandeur, & est bâti en forme de tour quarrée, semblable à celles dont on fortifioit autrefois les murailles des villes, attachée en dedans aux murs de Peking, & élevée au dessus du rempart seulement de dix ou douze pieds. On y montoit par un escalier étroit; & sur la plate-forme étoient placés les anciens Instrumens, qui quoiqu'en petit nombre en occupoient tout l'espace, jusqu'à ce que le P. *Verbiest* y eût fait mettre dans un meilleur ordre les nouveaux qu'il avoit préparés. Ces Instrumens sont grands, bien fondus, & ornés partout de figures de dragons. Si la finesse des divisions répondoit au reste de l'ouvrage, & qu'au-lieu de pinnules on y appliquât des lunettes, rien en ce genre ne pourroit leur être comparé; mais il paroît que l'Ouvrier Chinois s'est beaucoup négligé, ou qu'il n'a pu suivre fidélement ce qu'on lui avoit mar-

(*a*) *Le Comte*, T. I. p. 98. *Du Halde* T. III. p. 141.

bâti un hôtel plus élevé & plus magnifique que les autres; on lui en fit un crime, ceux qui étoient établis pour la Police l'en accuserent devant l'Empereur; mais le Mandarin appréhenda si fort les suites de cette affaire, que pendant qu'on l'examinoit il fit abbatre sa maison, avant que la sentence fût portée.

(*) Voici ses propres termes; „ on ne voit rien en Europe de comparable, soit pour „ la magnificence du lieu, soit pour la grandeur des machines de bronze, qui sont faites depuis sept-cens-ans, & qui étant exposées depuis plusieurs siecles sur les plateformes de ces grandes tours, sont encore aussi entieres & aussi nettes, que si elles „ ne faisoient que sortir de la fonte. Les divisions en sont très-exactes, la disposition „ très-propre à observer, tout l'ouvrage très-délicat. En un mot il sembloit que la Chine „ insultoit à toutes les autres Nations, comme si avec toute leur science, & avec toutes leurs richesses, elles ne pouvoient rien produire de semblable (1)".

(1) *Le Comte*, p. 98, 99.

marqué. Le Lecteur pourra s'en faire une idée plus juste, en jettant les yeux sur la planche que le *P. Le Comte* a donnée de la plate-forme; & par la description des principaux Instrumens qu'il trouvera dans la Remarque ci-dessous (*). Pour ce qui est des anciennes machines, elles furent mi-ses

(*) Ces Instrumens sont,

1. Une Sphere Armillaire Zodiacale de six pieds de diametre, qui porte sur quatre têtes de dragons, dont les corps après divers replis s'arrêtent aux extrémités de deux poutres d'airain, mises en croix, afin de soutenir tout le poids de la machine. Quatre lionceaux de même matiere sont chargés des extrémités des poutres, & leurs têtes se haussent & se baissent par le moyen des vis qui y sont engagées. Les Cercles sont divisés sur la surface extérieure & intérieure en trois-cens soixante degrés, chaque degré en soixante minutes, & les minutes de dix en dix secondes par le moyen des pinnules qu'on y applique.

2. Une Sphere Equinoctiale de six pieds de diametre, soutenue par un dragon, qui la porte sur son dos courbé en arc, dont les quatre griffes, qui s'étendent en quatre endroits opposés, saisissent les extrémités du piedestal, formé, comme le précédent, de deux poutres croisées à angles droits, & terminées par quatre petits lions, qui servent à les mettre de niveau. Le dessein est grand & bien exécuté.

3. Un Horizon Azimutal de six pieds de diametre. Cet Instrument n'est composé que d'un large cercle, posé de niveau dans toute sa surface. La double Alidade, qui en fait le diametre, court tout le limbe selon les degrés de l'horizon qu'on y veut marquer, & emporte avec soi un triangle filaire, dont le sommet passe dans la tête d'un arbre élevé perpendiculairement sur le centre du même horizon. Quatre dragons repliés courbent leur tête sous le limbe inférieur de ce grand cercle pour l'affermir. Deux autres entortillés autour de deux petites colomnes, s'élevent en l'air chacun de son côté presque en demi-cercle jusqu'à l'arbre du milieu, où ils s'attachent inébranlablement, afin de rendre le triangle tout-à-fait immobile.

4. Un grand Quart de cercle de six pieds de rayon, qui est divisé de dix en dix secondes. Le plomb, qui marque sa situation verticale, pese une livre, & pend du centre par le moyen d'un fil de cuivre très-délicat. L'Alidade en est mobile, & coule aisément sur le limbe. Un dragon replié va de toutes parts saisir les bandes de l'Instrument, de peur qu'elles ne sortent de leur plan commun. Tout le corps du Quart de cercle est en l'air, traversé par le centre d'un arbre immobile, autour duquel il tourne vers les parties du Ciel qu'on veut observer; & parceque sa pesanteur pourroit causer quelque trémoussement, ou le faire sortir de sa situation verticale, deux arbres s'élevent par les côtés, affermis en bas par deux dragons, & liés à l'arbre du milieu par des nuages qui semblent descendre de l'air. Tout l'ouvrage est solide & bien entendu.

5. Un Sextant dont le rayon est d'environ huit pieds, qui représente la sixieme partie d'un grand cercle porté sur un arbre, dont la base forme une espece de large bassin vuidé, qui est affermi par des dragons, & traversé dans le milieu d'une colomne de bronze, sur l'extrémité de laquelle on a engagé une machine propre à faciliter par ses roues le mouvement de l'Instrument. C'est sur cette machine que porte par son milieu une petite poutre de cuivre, qui représente un des rayons du Sextant, & qui le tient immobilement attaché. Sa partie supérieure est terminée par un gros cylindre; c'est le centre autour duquel tourne l'Alidade; l'inférieure s'étend environ d'une coudée au-delà du limbe, pour donner prise au mouffle, qui sert à l'élever ou à l'abaisser, selon l'usage qu'on en veut faire. Ces grandes & lourdes machines sont ordinairement difficiles à mouvoir, & servent plutôt d'ornemens sur les Observatoires, que d'instrumens pour les Observateurs.

6. Enfin un Globe Céleste de six pieds de diametre; c'est ce qu'il y a de plus beau & de mieux exécuté. Le Corps du Globe est de fonte, très-rond & parfaitement uni; les Etoiles bien formées & placées selon leur disposition naturelle, & tous les Cercles d'une largeur & d'une épaisseur proportionnée. Au-reste il est si bien suspendu, que la moindre impression le détermine au mouvement circulaire, & qu'un enfant le peut mettre à toute sorte d'élevation, quoiqu'il pese deux mille livres. Une large base d'airain for-

Section II. *Provinces de la Chine.*

ses par ordre de l'Empereur dans une salle qui joint la tour, où elles sont ensévelies dans la poussiere & dans l'oubli, & où on les voit au travers d'une fenêtre grillée.

Gnomon.

Le *P. Le Comte* parle cependant d'un *Gnomon* d'invention Chinoise, assez bien fait, & qui pourroit être de quelque usage entre les mains d'un habile Observateur. Il est pratiqué dans une salle basse; la fente par où passe le rayon du Soleil, élevée d'environ huit pieds, est horizontale, & formée de deux plaques de cuivre, soutenues en l'air, qui peuvent en tournant s'approcher ou s'éloigner l'une de l'autre, pour aggrandir ou rétrecir l'ouverture. Plus bas est une table garnie de bronze, dans le milieu & sur la longueur de laquelle on a tracé une ligne méridienne de quinze pieds, divisée par des lignes transversales, qui ne sont ni fines ni fort exactes. Tout autour de la table on a creusé de petits canaux pour recevoir l'eau qui sert à la mettre de niveau. Ce *Gnomon* & les Instrumens en question sont tout ce qu'il y a de remarquable dans ce fameux Observatoire. Il y a toutes les nuits cinq Mathématiciens sur la tour, qui regardent continuellement le Ciel. L'un s'attache à considérer ce qui se passe du côté du Zénith, & les quatre autres chacun vers un des quatre points cardinaux, afin que rien ne puisse leur échapper. Ils remarquent non seulement les mouvemens des Corps Célestes, mais les vents, la pluye, la qualité de l'air, les météores, & tous les autres phénomenes de l'Athmosphere; ils en tiennent un Journal exact, qu'ils communiquent tous les matins au Président des Mathématiques, pour être mis dans les Regiſtres du Tribunal (*a*).

Nous nous sommes etendus sur la ville de *Peking*, parceque c'est la Capitale & comme l'ame de ce grand Empire, qu'elle lui donne le mouvement, & qu'elle en entretient toutes les parties dans l'ordre. Il faut seulement ajouter, qu'outre la jurisdiction générale qu'elle a sur tout l'Empire par les six Cours Souveraines qui y résident, dont nous parlerons quand nous traiterons du Gouvernement, elle a un ressort particulier qui comprend six villes du second ordre, & vingt du troisieme. Disons un mot des autres villes du premier rang de la Province de *Pe-che-li*.

2. Pao-ting-fû.

2. *Pao-ting-fû* est la résidence du Viceroi de la Province. Elle a dans son ressort trois villes du second ordre, & dix-sept du troisieme. Au midi de

(*a*) *Le Comte*, T. I. p. 109.

formée en cercle & vuidée en canal dans tout son contour, porte sur quatre points également distans quatre dragons informes, dont la chevelure hérissée soutient en l'air un horizon magnifique par sa largeur, par la multitude de ses ornemens, & par la délicatesse de l'ouvrage. Le Méridien, qui soutient l'axe du Globe est porté par des nuages, qui sortent du centre de la base, entre lesquels il coule par le moyen de quelques roues cachées, de sorte qu'il emporte avec lui tout le Ciel pour lui donner l'élevation qu'il demande. Outre cela l'horizon, les dragons & les poutres de bronze qui se croisent dans le centre du bassin, se meuvent comme on veut, sans faire changer de situation à la base, qui demeure toujours immobile, ce qui donne la facilité de placer l'horizon de niveau & de lui faire couper le Globe précisément par le milieu. Tous ces ouvrages sont aussi bien faits qu'on auroit pu les exécuter en Europe. Au-reste comme la plupart de ces machines ont plus de dix pieds d'élevation, elles sont environnées de degrés, taillés en amphithéatre pour la commodité de l'Observateur (1).

(1) *Le Comte*, T. I. p. 99-107. *Du Halde*, T. III. p. 355-358.

de la ville il y a un petit Lac, célebre par la quantité de fleurs qu'on y trouve, que les Chinois appellent *Lien-hoa*, dont on verra la description dans la Remarque (*).

3. *Ho-kien-fû*, ainsi nommée à cause de sa situation entre deux Rivieres, on lui donne près de quatre-mille pas de tour. Elle a dans son district deux villes du second rang, & quinze du troisieme.

3. Ho-kien-fû.

4. *Ching-ting-fû* est située assez près d'une belle Riviere, & a près de quatre-mille pas de tour: sa figure approche d'un quarré oblong. Elle a trente-deux villes dans son ressort, cinq du second ordre, & vingt-sept du troisieme. Elle a au Nord des Montagnes, où les Chinois prétendent trouver quantité de Simples & d'Herbes rares pour l'usage de la Médecine. On y voit quelques monumens élevés en l'honneur de leurs Héros, & un entr'autres consacré à la mémoire du premier Empereur de la Dynastie des *Han*.

4. Ching-ting-fû.

5. *Chun-te-fû* n'a dans son district que neuf villes du troisieme rang, mais toutes célebres & fort peuplées. La campagne est fertile par l'abondance des eaux dont elle est arrosée. On y trouve un sable très-fin, dont on se sert pour polir les pierres précieuses, & des pierres de touche pour éprouver la bonté de l'or, qui sont les meilleures qu'on trouve dans l'Empire.

5. Chun-te-fû.

6. *Quang-ping-fû* est située dans la partie méridionale de la Province; elle n'a dans sa dépendance que neuf villes du troisieme ordre. Du reste il n'y a rien de remarquable.

6. Quang-ping-fû.

7. *Tai-ming-fû* a sous sa jurisdiction une ville du second rang, & dix-huit du troisieme.

7. Tai-ming-fû.

8. *Yung-ping-fû* est située fort avantageusement, étant environnée de la Mer, de Rivieres & de Montagnes, couvertes la plupart de beaux arbres. Elle ne compte dans son ressort qu'une ville du second ordre, & cinq du troisieme.

8. Yung-ping-fû.

Pas loin de cette ville est le Fort de *Chang-hai*, qui est comme la clé de la Province de Leao-tong. Ce Fort est proche de la grande muraille,

(*) Cette fleur ressemble à notre *Nymphea* ou Lys d'eau, que nous n'estimons gueres, mais dont les Chinois font grand cas tant pour sa beauté que pour ses vertus médicinales. Il est vrai qu'ils se donnent tant de soins pour la cultiver, sur-tout dans leurs étangs, que les fleurs sont doubles, & que les couleurs en sont bien plus vives & plus variées; elles sont blanches ou violettes, quelquefois en partie rouges en partie blanches. Cette fleur, qui s'éleve au-dessus de l'eau de deux ou trois coudées, ressemble assez à nos Tulipes; elle a une petite boule soutenue par un petit filet, assez semblable au filet qu'on trouve dans le Lys. L'odeur en est très-agréable, & son fruit est de la grosseur d'une noisette; l'amande qu'il renferme est blanche & de bon goût. Sa racine est noueuse comme celle des roseaux; sa moëlle & sa chair est très-blanche. Il n'y a rien dans cette plante qui ne soit utile, car on en fait même de la farine, qui s'employe à différens usages. Ses feuilles sont longues & nagent sur l'eau, elles tiennent à la racine par de longues queues. Les Jardiniers s'en servent pour envelopper les marchandises qu'ils vendent.

Les Médecins Chinois disent que cette Plante rafraîchit & fortifie, & qu'elle est propre à rétablir les forces (1). Quelques Auteurs ajoutent que la racine à la propriété d'amollir le cuivre dans la bouche, mais des expériences réitérées ont fait voir que c'étoit un préjugé (2).

(1) Du Halde, T. I. p. 162, 163. (2) Le Comte, T. I. p. 159, 160.

Section II. Provinces de la Chine.

le, laquelle depuis le boulevard bâti dans la mer, s'étend durant une lieue, dans un terrein tout uni, avant que de s'élever sur les penchans des montagnes.

9. Suen-hoa-fû.

9. *Suen-hoa-fû* est une ville considérable par sa grandeur, & par le nombre de ses habitans. Elle est située au milieu des montagnes & assez près de la grande muraille. Deux villes du second rang & huit du troisieme en relevent, outre quelques Forts élevés le long de la grande muraille, où il y a de nombreuses garnisons, qui défendent l'entrée de la Tartarie dans la Chine. On tire des montagnes de beau cristal, du marbre & du porphyre. On y trouve quantité de rats jaunes, plus grands que ceux d'Europe, dont les peaux sont fort recherchées des Chinois.

II. *La Province de* Kiang-nan.

Province de Kiang-nan.

La Province qui suit en rang est celle de *Kiang-nan*, car nous croyons que dans une Histoire on doit avoir plutôt égard au rang qu'à la situation, comme dans une Géographie. Cette Province, qu'on appelle aussi *Nan-king*, est l'une des plus fertiles, des plus marchandes, & des plus riches de l'Empire; elle est bornée au Couchant par les Provinces de *Honan* & de *Hû-quang*, au Midi par celles de *Che-kiang* & de *Kiang-si*, au Nord par celle de *Chan-tong*, & au Levant par le Golphe de *Nan-king*. Elle s'étend depuis le vingt-neuvieme jusqu'au vingt-cinquieme degré de Latitude, & depuis le cent-douzieme jusqu'au cent-dix-neuvieme de Longitude Est; de sorte que par son étendue, aussi bien que par ses richesses, elle mérite de tenir au moins le second rang, quoique le Chinois *Kao*, dans sa Description, ne la mette qu'au neuvieme. Les anciens Empereurs ont tenu constamment leur Cour à *Nan-king* Capitale de cette Province, jusqu'à ce que des raisons d'Etat les obligerent de choisir *Peking* pour le lieu de leur séjour. Nonobstant la perte que la Province faisoit par l'absence de la Cour, elle n'a pas laissé de se maintenir dans son ancienne splendeur & de conserver son rang, par l'avantage de son Commerce maritime, par la richesse de son terroir, par la multitude & l'industrie de ses habitans, de sorte qu'elle paye à l'Empereur tous les ans, en soie, en riz, en cotton, en sel & en d'autres marchandises, environ trente-deux millions de *Taels* (*), suivant le P. *Martini*, qui le tenoit du Gouverneur, sans y comprendre les droits qui se tirent de tout ce qui entre dans la Province ou qui en sort, pour la perception desquels il y a des Bureaux (*a*).

Les

(*a*) *Du Halde*, T. I. p. 149. *Le Comte* T. I. p. 119. *La Martiniere.*

(*) Un *Tael* vaut une once d'argent de la Chine, ou environ huit schelings sept sols d'Angleterre (1). Le Lecteur ne sera peut-être pas fâché de voir une spécification de ce Tribut, d'autant plus que les autres Provinces le payent de la même façon, & qu'il n'y a d'autre différence que celle de la quantité de chaque chose. Ici on donne année commune cinq millions, neuf-cens quatre-vingt-quinze-mille, & trente-quatre sacs de riz; six-mille, huit-cens, soixante-trois livres de soie crue; vingt huit-mille, quatre-cens, cinquante deux pieces d'étoffes de soie; deux mille, soixante-dix-sept pieces de toile, le droit du coton se paye en argent, & n'est pas moins considérable, & les autres marchandises payent à proportion de leur quantité; le sel est ce qui rapporte le plus, parce qu'on en fait beaucoup sur les côtes (2).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 149. (2) Voyez *Martini*, *La Martiniere*, *Du Halde*, T. I. p. 149.

Les Regiſtres publics comptent dans cette Province un million, neuf-cens ſoixante-neuf mille, huit-cens ſeize familles, & neuf-millions, neuf-cens ſoixante-ſept-mille, quatre-cens-vingt-neuf ames. Dans la ſeule ville de *Chang-hai*, & dans les bourgs qui en dépendent, on compte plus de deux-cens-mille Tiſſerans de ſimples toiles de coton.

Section II. *Provinces de la* Chine.

Juriſdiction.

La Province de *Kiang-nan* a quatorze villes du premier ordre, qui ont dans leur reſſort quatre-vingt-treize villes du ſecond & du troiſieme rang, outre un nombre infini de bourgs & de villages, tous grands, peuplés & riches; car les étoffes de ſoie, les ouvrages de vernis, l'encre, le papier, & généralement tout ce qui vient tant de *Nan-king* que des autres villes de la Province, où il ſe fait un Commerce étonnant, eſt beaucoup plus eſtimé & plus cher, que ce qui ſe tire des autres Provinces. Les habitans du *Kiang-nan* ſont civils & polis, ils ont l'eſprit excellent & de rares diſpoſitions pour les Sciences, auſſi en voit-on ſortir un grand nombre de Docteurs, qui parviennent par leur mérite aux Charges & aux Dignités de l'Empire. On y voit peu de montagnes, ſi ce n'eſt vers le Midi, tout le reſte ſont des campagnes fertiles, qui produiſent en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Il y a des Ports commodes, où abordent un nombre incroyable de vaiſſeaux de tous les Pays de l'Aſie, quantité de Canaux, & quelques Rivieres, qui ſervent au tranſport des marchandiſes qui entrent & qui ſortent. Le *Yang-tſe* traverſe la Province, & le *Wangho* la borne au Nord.

Ses Manufactures eſtimées.

Savans.

Grand Commerce.

Cette Province eſt non ſeulement diviſée en quatorze Diſtricts, qui ont chacun leur Capitale, mais auſſi en deux Gouvernemens, celui de la Partie Orientale, dont le Gouverneur réſide à *Sû-cheu-fû*, & celui de la Partie Occidentale, dont le Gouverneur réſide à *Ngang-king-fû*. Les quatorze Capitales ſont. 1. *Nan-king.* 2. *Sû-cheu.* 3. *Song-kiang.* 4. *Chang-cheu.* 5. *Chin-kiang.* 6. *Hoai-ngan.* 6. *Yang-cheu.* 8. *Ngan-king.* 9. *Hoei-cheu.* 10. *Ning-que.* 11. *Chi-cheu.* 12. *Tai-ping.* 13. *Fong-yang.* 14. *Lin-cheu.*

On peut y ajouter l'Iſle de *Tſong-ming*, qui appartient auſſi à la Province, & dont nous parlerons à la fin de cet article, après avoir fait une courte deſcription de ce qu'il y a de plus remarquable dans les Capitales, & dans *Nan-king* en particulier.

Deſcription de Nan-king.

1. *Nan-king* ou *Kiang-ning-fû*, Capitale de toute la Province, qu'on qualifioit autrefois la grande, la magnifique, la riche, la ſans pareille &c. eſt ſituée au trente-deuxieme degré de Latitude, & au cent-ſeizieme de Longitude Eſt, ou à deux degrés trente-huit-minutes à l'Eſt du méridien de Peking. C'eſt la plus grande de toutes les villes de l'Empire, quoiqu'elle n'ait plus ſon ancienne étendue: les Chinois diſoient, que deux Cavaliers qui ſeroient partis au galop par la même porte pour en faire le tour, chacun d'un côté, n'auroient pu ſe rencontrer que le ſoir (*). La figu-

(*) La Deſcription de *Kao* lui donne entre ſeize & dix-ſept lieues de France, c'eſt-à-dire environ quarante-huit milles de tour; mais on voit par les ruines des anciennes murailles, qu'elle étoit beaucoup plus grande, juſques-là que quelques Ecrivains lui ont donné trente lieues, ou quatre-vingt-dix-milles de circuit. On peut juger de combien elle

Section II. *Provinces de la Chine.*

figure de *Nan-king* est la plus irréguliere de toutes les villes de la Province, sinon de tout l'Empire: le P. *Du Halde*, qui en a donné un plan, en allegue pour raison, que les montagnes qui sont dans la ville, & la nature du terrein n'étoient pas capables d'admettre une autre disposition. Elle est bien déchue de son ancienne splendeur, depuis que la Cour Impériale a transporté sa résidence à Peking, avec les six grands Tribunaux; depuis ce tems-là les Tartares lui ont donné le nom de *Kiang-ning*; on ne laisse pas dans le discours de l'appeller de son ancien nom, mais on ne le souffriroit pas dans les Actes publics. Cette ville a non seulement perdu son nom, mais tous les anciens monumens de sa grandeur Royale; elle avoit autrefois un Palais magnifique, dont il ne reste plus aucun vestige; les Tombeaux somptueux des anciens Empereurs, & les autres Edifices publics sont ruinés, l'Observatoire autrefois si fameux est abandonné & presque détruit. La plupart de ces beaux monumens ayant été détruits par les premiers Tartares, qui firent irruption dans l'Empire, pour contenter leur avarice, & la haine qu'ils portoient à la Dynastie regnante.

Commerce.

Un tiers de la ville est désert, mais le reste est fort habité, & fait un Commerce considérable par le moyen du *Yang-tse*, qui étant navigable y amene un nombre prodigieux de vaisseaux, dont il y en a, sur-tout ceux de l'Empereur, qui sont aussi grands que nos vaisseaux médiocres. Ces vaisseaux viennent de toutes les parties de l'Empire se rendre dans ce fleuve à la faveur d'un grand nombre de canaux, & en si grande quantité qu'un Etranger ne peut s'empêcher d'être étonné du mouvement & du tumulte qui regne dans la ville, & de ce nombre immense de vaisseaux, qui est tel, qu'on dit que quelques Jésuites, & quelques-uns des premiers Voyageurs Européens l'ont cru assez grand pour en faire un pont depuis *Nan-king* jusqu'en Europe. Ce qui augmente l'étonnement, c'est la richesse de ces vaisseaux, non seulement quant à leur charge, mais encore quant au corps des bâtimens mêmes, embellis de peintures, de sculptures & de dorures, & sur lesquels il y a toujours une foule de peuple.

Sa Grandeur. Edifices publics & Habitans.

Les rues, quoique beaucoup plus etroites que celle de Pekin & d'autres villes de la Chine, sont bien pavées, & par cette raison il y a moins de poussiere & de boue. Quelques-unes ont du marbre au milieu, & aux côtés des cailloux & d'autres pierres, le tout si proprement ajusté, que ce seroit un plaisir de s'y promener, si la foule n'y étoit pas si grande depuis le matin jusqu'au soir. Les Portes, quelques Temples, Arcs de triomphe, Palais, Tours & autres Edifices publics, ont encore quelque chose de magnifique, sur-tout le Palais du Viceroi, qui y fait toujours sa résidence. Mais le bâtiment le plus curieux & le plus beau est une Tour octogone, dont nous ferons la description en parlant des curiosités de l'Art à la Chine. Le nombre des Habitans n'est pas moins surprenant. *Denys Kao*, le *P. Le Com-*

elle est diminuée par les mesures qu'on a prises en dernier lieu, quand on en a dressé le plan: le *P. Du Halde* lui donne de tour cinquante-sept Lis, ce qui revient à cinq grandes lieues & demie, & quatre-cens soixante-six de nos toises (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 149, 150.

Comte & d'autres lui en donnent deux millions, sans compter la Garnison (*). Outre le tribut ordinaire, & les droits qu'on paye, la ville envoye tous les ans cinq grands vaisseaux, chargés des plus belles étoffes de soie, de toiles & d'autres riches marchandises, pour se concilier la faveur des Empereurs Tartares (†), & pour s'assurer la protection de son Commerce.

Section II. Provinces de la Chine.

Territoire des environs.

Rien de plus agréable que le territoire des environs de la ville, qui produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie, & où l'on voit de tous côtés des maisons de plaisance, des jardins, des tourelles, des vergers, & tout ce qui peut contribuer à en rendre la perspective charmante. Ce qu'il y a de plus beau est un Bois de douze milles de tour, planté de hauts pins, au milieu duquel on a élevé une montagne qui est plus haute que la cime des arbres, & couverte de Temples, & de Tombeaux des anciens Empereurs de la Chine. Il est environ à six milles de la ville, & à peu près à la même distance de ce Bois on trouve dans la même plaine une autre montagne, sur laquelle on a fait une spacieuse terrasse de grandes pierres quarrées, où l'on monte par quatre escaliers de marbre, & sur la terrasse il y a un Temple véritablement magnifique & Royal. Le toit est soutenu de deux rangs de colonnes de marbre, bien travaillées & polies, qui ont vingt-quatre pieds de haut, & sont grosses à proportion, & tout le reste en dedans & en dehors y répond. Les portes sont grandes & ornées de bas-reliefs, incrustés d'or & d'argent. Les fenêtres sont fermées d'un petit treillis d'argent, si délicatement fait qu'on peut à peine l'appercevoir. Dans le Temple il y a plusieurs magnifiques Trônes, enrichis de perles & d'autres pierreries d'une valeur immense, & d'un travail exquis. Nous supprimons quantité d'autres curiosités tant au dedans qu'au dehors de *Nanking*, faute de place (*a*): nous ajouterons seulement qu'il y a un grand nombre de gens habiles dans toutes les Sciences, de belles Bibliotheques, & des Boutiques de Libraires bien fournies de toutes sortes de bons Livres. Le papier, l'encre & tout ce qui sert à imprimer & à écrire, y sont plus beaux que dans aucune autre ville de l'Empire. *Nan-king* n'a sous sa jurisdiction que huit villes du troisieme rang. Nous

(*a*) Voy. *Le Comte*, *Corneille*, *la Martiniere*, *Atlas* Sin. *Ambassade* des Hollandois à la Chine. *Du Halde* &c.

(*) Il faut cependant observer que quelques Ecrivains de notre tems en ont retranché près de la moitié, en ne comptant point la Garnison, qui est de quarante-mille hommes, que le Lieutenant-Général des Provinces Méridionales est obligé d'y entretenir (1). *Du Halde* n'en détermine pas le nombre, de sorte que le Lecteur est le maitre d'en croire ce qu'il lui plaira; quant à nous il nous semble que si le dernier calcul est trop petit, l'autre est excessif.

(†) Ces vaisseaux qu'on appelle *Lung-y-cheu*, c'est-à-dire barques des habits à dragon, parceque les armoiries de l'Empereur sont des dragons, sont si respectés, que tous les autres sont obligés de baisser les voiles à leur rencontre. Il y a aussi des barques, qui dans les mois d'Avril & de Mai transportent de Nan-king à Peking une grande quantité d'une sorte d'excellent poisson, qui se pêche alors près de la ville, & qu'on couvre de glace pour le conserver frais. Quoiqu'il y ait plus de deux-cens grandes lieues jusqu'à Peking, on assure que ces barques sont tant de diligence, qu'elles y arrivent en huit ou dix jours, parceque ce poisson est pour la bouche de l'Empereur (2).

(1) *Corneille*, Dict. *la Martiniere* &c. (2) *Du Halde*, T. I. p. 151. &c.

SECTION II. *Provinces de la Chine.*

Nous étant si fort étendus sur les deux Capitales de l'Empire de la Chine, nous ferons plus courts non seulement sur les autres de la Province de *Kiang-nan*, mais aussi sur celles des autres Provinces; nous nous bornerons à indiquer ce qui s'y trouve de plus curieux, renvoyant pour un plus grand détail le Lecteur aux Auteurs cités.

2. Sû-cheu.

2. La seconde ville de la Province de *Kiang-nan* est *Sû-cheu*, Capitale de la partie orientale, qu'on appelle *I-tong*; elle est non seulement assez grande & peuplée & assez riche pour aller de pair avec *Nan-king*, mais elle passe pour un Paradis terrestre par sa situation également agréable & commode; on la compare à *Venise*, à cause du nombre de canaux qu'il y a, avec cette différence que *Venise* est au milieu de la mer, & que *Sû-cheu* est dans l'eau douce. Les canaux sont assez larges pour porter les plus grandes barques, & ils en sont toujours couverts. On peut compter trois villes dans *Sû-cheu*, comme dans quelques autres villes de la Chine; une dans l'enceinte des murailles, à laquelle on donne plus de quatre lieues de tour; une autre dans les fauxbourgs, qui s'étendent fort loin sur tous les bords des canaux; & une troisieme dans les barques, qui sont autant de maisons flottantes, rangées sur l'eau en plusieurs files pendant plus d'une lieue; le corps de plusieurs de ces barques égale nos vaisseaux du troisieme rang (*a*).

Commerce.

Le Territoire de *Sû-cheu* & celui des autres villes qui en dépendent, est fertile, riant & riche; toutes font un grand commerce non seulement dans toutes les Provinces de l'Empire, mais encore avec le *Japon*, dont la Province n'est séparée que par un bras de mer, que les petits vaisseaux marchands traversent quelquefois en deux ou trois jours. On y travaille principalement des broderies & des brocards, qui sont recherchés dans tout l'Empire, parceque l'ouvrage en est beau, & le prix modique. La ville a six portes du côté de terre, & autant sur l'eau; elle a dans son ressort une ville du second rang & sept du troisieme; toutes ces villes sont belles & riches, & ont une lieue & demie ou deux lieues de circuit (*b*).

Autres Villes.

Les autres villes de cette Province n'ont rien de remarquable outre ce que nous en avons dit; il n'y a que celle de *Hoei-cheu*, dans les montagnes de laquelle on trouve des mines d'or, d'argent & de cuivre; on prétend aussi que c'est le Pays où croît le meilleur Thé. *Fong-yang-fû* étoit le lieu de la naissance de *Hong-vû*, premier Empereur de la Dynastie précédente, ce qui porta ce Monarque à former le dessein de la rendre la plus grande & la plus célebre ville de l'Empire, & d'en faire sa Capitale; mais l'inégalité du terrein, la disette d'eau douce & d'autres raisons le déterminerent à établir sa résidence à *Nan-king*. Elle conserve cependant quelques monumens de la magnificence Royale, tels sont un Temple superbe, & le Tombeau du pere de *Hong-vû*, sur lesquels le Lecteur peut consulter *Du Halde*.

Description de l'Isle de Tsong-ming.

L'Isle de *Tsong-ming* appartient aussi à la Province de *Kiang-nan*, elle n'en est séparée que par un bras de mer, qui n'a pas plus de cinq ou six lieues. Cette Isle a environ vingt lieues de longueur, & cinq à six lieues de largeur; c'étoit anciennement un Pays désert & sablonneux, où l'on re-

(*a*) *Du Halde*, T. I. p. 152. *La Martiniere*, *Corneille* sub voce.

(*b*) *Du Halde*, l. c. p. 153.

releguoit les bandits & les fcélérats; les premiers qu'on y débarqua fe mirent à cultiver la terre pour ne pas périr de faim. Quelques pauvres Familles Chinoifes s'y tranfplanterent enfuite, & tâcherent d'y faire valoir la terre, autant qu'il étoit poffible; quelques endroits produifent du froment, du riz, de l'orge, & d'autres grains plus groffiers, du coton, des citrons & d'autres fruits; mais fon principal produit eft du fel, qu'on y fait en fi grande quantité, que non feulement toute l'Ifle en fait fa provifion, mais qu'on en fournit auffi la terre-ferme. Ce fel fe tire d'une forte de terre grifâtre répandue par arpens en divers Cantons de l'Ifle, du côté du Nord. Une autre partie du même côté produit naturellement une grande abondance de rofeaux, qui font d'un revenu confidérable; on en employe à bâtir des maifons de campagne, & le refte fert à brûler, & fournit le chauffage non feulement à toute l'Ifle, mais encore à une partie des côtes de la terre-ferme. Dans les autres terres les habitans font tous les ans deux recoltes, l'une de grains, qui eft générale, fe fait au mois de Mai, l'autre du riz & du coton au mois de Septembre: le coton s'y cultive parfaitement bien.

Il n'y a qu'une ville du troifieme rang dans toute l'Ifle, qui a une enceinte de murailles fort hautes, appuyées de bonnes terraffes, & entourées de foffés pleins d'eau; mais dans les terres qu'on cultive, il y a un fi grand nombre de villages, qu'ils fe touchent. L'air y eft fain & tempéré, & le Pays agréable; la campagne eft coupée d'un nombre infini de canaux, bordés de chauffées fort hautes pour la mettre à couvert des inondations (a).

III. *La Province de* Kiang-fi.

Province de Kiang-fi.

Cette Province eft bornée au Nord par celle de *Kiang-nan*, à l'Oueft par celle de *Hu-quang*, au Sud par *Quang tong*, & à l'Eft par celles de *Fo-kien* & de *Che-kiang*. Elle s'étend depuis le vingt-quatrieme degré & demi jufqu'au trentieme de Latitude, & depuis le cent-dixieme jufqu'au cent-quinzieme degré, dix minutes de Longitude Eft. Les montagnes qui la féparent des Provinces de *Quang-tong* & de *Fo-kien* font prefque inacceffibles & ftériles (*), mais on decouvre enfuite de fort belles vallées, & les campagnes y font très-bien cultivées. Tout le Pays eft bien arrofé & fer-

(a) *Du Halde*, T. I. p. 160. *Lett. Edif.* T. XI p. 234.

(*) Les vaftes chaînes de montagnes qui font entre cette Province & celles de *Fo-kien* & de *Quang-tong* ou *Canton*, font habitées par des Peuples fauvages & groffiers, qui prétendent être indépendans des Chinois & des Tartares. & confervent effectivement leur liberté par la hauteur inacceffible de leurs habitations, qui font la plupart de profondes cavernes au fommet des montagnes. Ils en defcendent fouvent en troupe pour piller la campagne; mais ils n'ofent pas s'éloigner beaucoup de leurs retraites, de peur de tomber entre les mains de quelques-unes des Garnifons, qui occupent plufieurs bons Forts, & dont ils n'ont point de quartier à efpérer. On s'eft donné beaucoup de peine en divers tems, pour réduire ou pour exterminer ces bandits, mais jufqu'à-préfent fans fuccès, quoique leur réduction feroit d'autant plus avantageufe, que les vallées entre les montagnes font fort fertiles, & qu'il y a dans quelques-unes de ces montagnes des mines d'or, de cuivre, & de plomb (1).

(1) *Corneille*, *La Martiniere* &c.

Section II. *Provinces de la Chine.*

fertile, mais si peuplé qu'à peine les terres peuvent-elles fournir assez de riz pour nourrir les habitans; aussi passent-ils pour fort œconomes, & leur épargne sordide leur attire la raillerie de leurs voisins (*). Du reste ils ont généralement beaucoup d'esprit, & cette Province fournit un grand nombre de gens habiles & de mérite. On y compte un million, trois-cens-soixante-trois-mille, six-cens-vingt-neuf familles, & six millions, cinq-cens-quarante-neuf-mille, huit-cens hommes (*a*).

Lacs, Rivieres &c.

Le *Kiang-si* est arrosé de quantité de Ruisseaux, de Lacs & de Rivieres; quelques-unes des Rivieres sont grandes & navigables, particulierement celle de *Can* ou *Kan*, autrement *Kiang*, qui traverse toute la Province, & en reçoit un grand nombre d'autres; elles sont remplies de toutes sortes de Poissons (*b*), sur-tout de saumons, de truites & d'esturgeons. Les montagnes dont la Province est environnée sont toutes couvertes de bois, ou celebres par leurs Minéraux & leurs Herbes Médicinales. Le Lac de *Po-kiang-hú* est sur-tout remarquable par sa grandeur & par sa profondeur; il a trois-cens milles de tour (†), & porte les plus grands vaisseaux. On dit qu'il reçoit toutes les Rivieres de la Province, & que ses bords sont couverts de gros bourgs & de villages qui font un grand commerce. Il y a dans ce Lac grande quantité de *Lien-hoa*, dont on a vu la description plus haut. Ce qui rend sur-tout ce Lac fameux, c'est la belle

Belle Porcelaine de King-te-Ching.

Porcelaine qui se fait dans quelques endroits du voisinage, & particulierement dans le bourg de *King-te-ching*, du district de *Jao* ou *Zhao-cheu-fû*; c'est-là que se fait la plus belle, la plus recherchée de tout l'Empire, & dans la plus grande quantité. On croit que la qualité de l'eau contribue à sa beauté & à sa bonté; car on n'y réussit pas de même ailleurs, quoiqu'on y employe les mêmes matériaux (*c*).

Description de ce Bourg.

Ce Bourg, célebre à juste titre, est aussi peuplé que la plupart des grandes villes, ils ne lui manque que des murailles pour avoir le nom de ville. On y compte plus d'un million d'ames, qui s'occupent principalement à la fabrique de la Porcelaine; les autres sont les Marchands qui en font commerce, dont les maisons tiennent un grand espace, & qui employent une multitude prodigieuse d'Ouvriers (‡). Le bourg s'étend à une lieue &

(*a*) *La Martiniere*, *Corneille*. (*b*) Les mêmes. (*c*) *Du Halde*, T. I. p. 163.

(*) Les Chinois des Provinces voisines les méprisent à cause de leur frugalité, qu'ils appellent épargne sordide, leur donnant le nom de Souris. Il y en a effectivement un très-grand nombre, qui n'ayant pas de quoi subsister dans leur Pays, courent tout l'Empire pour dire la bonne avanture & faire le métier de Charlatans. Quelques-uns qui ont étudié entrent dans de bonnes maisons en qualité de Précepteurs. Il faut avouer cependant que le peuple de cette Province est généralement fort superstitieux, qu'il croit la Métempsychose, & qu'il y regne bien plus de superstitions que dans aucune autre Province (1).

(†) Le P. *Du Halde*, T. II. p. 166, 168. lui donne trente lieues de longueur, ce qui ne fait que quatre-vingt-dix milles, & quarante de largeur: mais il y a souvent faute dans les nombres de nos Auteurs, & en plus d'un endroit ils mettent des milles pour des lieues. Rem. du Trad.

(‡) Il se consomme dans ce bourg plus de dix-mille charges de riz chaque jour, & plus de mille cochons, sans parler des autres animaux, du poisson & de la volaille; c'est ce qui

(1) *La Martiniere* sub voce.

& demie le long d'une belle Riviere; les rues font longues & droites, mais elles ne font que trop étroites vu la foule & le tumulte; elles fe coupent & fe croifent à certaines diftances; les maifons n'y font que trop ferrées. Anciennement on n'y comptoit que trois-cens fourneaux à porcelaine, à préfent il fe montent, dit-on, à cinq-cens (*a*). Des tourbillons de flammes & de fumée, qui s'élevent en divers endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur, & les contours de *King-te-ching;* à l'entrée de la nuit on croit voir une vafte ville toute en feu, ou bien une grande fournaife qui a plufieurs foupiraux. Il n'eft point permis aux Etrangers de coucher dans ce bourg, à moins qu'ils ne logent chez des gens qui répondent de leur conduite. Cette police, jointe à celle qui s'obferve jour & nuit dans le bourg même comme dans les villes ordinaires, maintient tout dans l'ordre, & établit une fureté entiere dans un lieu dont les richeffes réveilleroient la cupidité d'une infinité de voleurs (*b*).

La Province de *Kiang-fi* à treize villes du premier rang.

Villes.

1. *Nang-chang*, Capitale de toute la Province, a dans fon reffort une ville du fecond ordre, & fept du troifieme. *1 Nang-chang.*

2. *Jao* ou *Zhao-Cheu* n'a que fept villes du troifieme rang fous fa jurifdiction, outre un grand nombre de bourgs & de villages. *2. Jao ou Zaocheu.*

3. *Quang-fin*, quoique fituée au milieu de hautes montagnes, eft néanmoins très-peuplée, & le Pays eft bien cultivé. On y fait de fort bon papier, & les meilleures chandelles qui fe trouvent dans l'Empire. Elle a fept villes du troifieme ordre dans fon reffort. *3. Quang-fin.*

4. *Nang-kang* ou *Nang-kang-fû*, eft fituée fort agréablement fur le Lac de *Po-yang*, qui fournit d'excellent poiffon. Les campagnes produifent du riz, du froment &c. outre une efpece de chanvre, dont on fait des habits très-commodes pour l'Eté. Elle n'a que quatre villes du troifieme ordre dans fon diftrict. *4. Nang-kang.*

5. *Kien-Kiang* eft fituée à environ quatre milles au Nord-Oueft du Lac de *Po-yang*, & fur le bord méridional du célebre fleuve *Tang-tfe*. Quoiqu'elle foit à près de cent lieues de la mer on pêche dans ce fleuve, qui baigne fes murs, des faumons, des dauphins & des efturgeons. Il y a flux & reflux à la nouvelle & à la pleine Lune: fes eaux coulent fi lentement depuis la ville jufqu'à la mer, que fon cours eft prefque imperceptible. Le P *Du Halde* ne dit rien de la jurisdiction de cette ville. *5. Kien-kiang.*

6. *Kien-chang* n'a que cinq villes du troifieme rang dans fon reffort: elle n'eft remarquable que par le vin de riz qu'on y fait, qui eft affez bon, & *6. Kien-chang.*

(*a*) *Du Halde*, p. 165. (*b*) *Idem*, ibid.

qui fait que les vivres y font plus chers que dans les autres lieux de la Province; c'eft cependant l'azyle de plufieurs pauvres familles, qui ne trouvent pas de quoi fubfifter ailleurs. On y trouve de quoi employer les jeunes & les vieux, les gens robuftes & ceux qui le font le moins. Il n'y a pas même jufqu'aux aveugles & aux eftropiés, qui y gagnent leur vie à broyer les couleurs. Beaucoup de gens font auffi occupés fur les barques qui vont & viennent; on voit quelquefois l'efpace d'une lieue jufqu'à deux ou trois rangs de barques (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 164, 165.

Section II. *Provinces de la Chine.*

& par une espece de toile de chanvre que l'on y fabrique, qui est en réputation, & dont on se sert pendant les chaleurs de l'Été.

7. Fû-cheu.

7. *Fû-cheu* ou *Vû-cheu* a six villes du troisieme ordre sous sa jurisdiction. L'enceinte de ses murailles est fort grande, mais elle n'a gueres que cinquante-mille habitans, ayant été saccagée par les Tartares, aussi n'est-ce presque plus qu'un amas de ruines & de mazures.

8. Lin-kiang.

8. *Lin-kiang* n'a dans son ressort que quatre villes du troisieme rang. Son principal commerce est en oranges, qu'on transporte dans les Provinces voisines. Les montagnes qui l'environnent sont couvertes de grands arbres, ou de terres qu'on cultive par étages.

9. Ki-ngan.

9. *Ki-ngan* a neuf villes du troisieme ordre qui y ressortissent. Elle est située sur la Riviere de *Kan* ou *Kiang*, qui y coule avec une extrême impétuosité au travers de plusieurs rochers semés à fleur d'eau, & l'on court risque d'y périr si l'on n'a pas de bons Pilotes.

10. Choui-cheu.

10. *Choui-cheu* est partagée en deux parties ou deux villes par la Riviere *Kan*; ces deux villes se communiquent l'une à l'autre par le moyen de deux ponts, l'un de pierre, qui a dix arches bien bâties, & l'autre appuyé sur des bateaux, qui s'éleve ou s'abaisse à mesure que l'eau croît ou diminue. La partie ou la ville du Nord s'appelle la ville Mandarine, parceque les Mandarins de tous les ordres y demeurent, au-lieu que dans l'autre il n'y a que les Bourgeois & le Peuple. On ne dit point jusqu'où s'étend sa jurisdiction, mais elle est si bien située pour la salubrité de l'air & pour la fertilité des campagnes, qu'on lui a donné le nom de *Fortunée*.

11. Yven-cheu.

11. *Yven-cheu* a quatre villes du troisieme ordre qui en dépendent: on y trouve abondamment tout ce que l'on peut souhaiter. Elle fournit au reste de l'Empire beaucoup de vitriol & d'alun.

12. Kang-cheu.

12. *Kang-cheu* a dans son ressort douze villes du troisieme rang: c'est une ville d'un grand abord, & où il se fait un commerce considérable; elle est située sur la même Riviere qui lui donne son nom, quoiqu'elle en prenne un autre dans cet endroit. Au-lieu de la jonction de deux Rivieres il y a un pont de bateaux, & pas loin de-là un Bureau pour visiter les barques, & examiner si l'on a payé le droit qu'on exige des marchandises. Son terroir porte une grande quantité de ces arbres, d'où coule le vernis, & ce vernis est un des plus estimés de la Chine.

13. Na-ngan.

13. La derniere ville, qui est aussi la plus méridionale de la Province, est *Na-ngan*, qui n'a dans sa dépendance que quatre villes du troisieme rang. Elle est grande, fort belle, fort peuplée, & fort marchande, parceque c'est-là que doivent aborder toutes les marchandises qu'on transporte dans la Province de *Quang-tong*, ou qui en viennent (*a*).

IV. *La Province de* Fo-kien.

Province de Fo-kien. Sa Situation & son Commerce.

Cette Province est bornée au Levant par la Mer, au Couchant par le *Kiang-si*, au Nord par le *Che-kiang*, & au Sud par *Quang-tong*. C'est une des moins grandes Provinces de l'Empire, elle ne s'étend que depuis le vingt-troisieme degré & demi jusqu'au vingt-huitieme, vingt minutes de

(*a*) *Corneille*, *La Martiniere*, *Du Halde*, T. I. p. 165-170.

de Latitude, & depuis le cent-quatorzieme jufqu'au cent-dix-huitieme degré de Longitude Eft; mais elle eft fituée fi avantageufement pour la Navigation & le Commerce, qu'elle paffe pour une des plus riches; il y a grand nombre de Forts fur les côtes pour les garder. Ces côtes font fort inégales à caufe de la quantité & de la différence de fes Golphes, ce qui donne aux habitans la facilité de faire, nonobftant toutes les défenfes, un commerce clandeftin, avec les Etrangers, de diamans & d'autres pierres précieufes, d'or, d'argent-vif, d'épiceries, d'ambre, & d'autres marchandifes, fur lefquelles ils font un gros gain. Ils ont un fi grand nombre de vaiffeaux, que l'on dit que dans le tems que l'Empereur de la Chine avoit deffein de faire la guerre au Japon, cette Province offrit de lui fournir affez de bâtimens pour conftruire un pont d'un Pays à l'autre. La plupart des montagnes, qui y font en grand nombre (*), font couvertes de Forêts, pleines d'arbres propres à la conftruction des vaiffeaux. On y trouve des Mines de fer & d'étain; on prétend qu'il y en a d'or & d'argent, mais il eft défendu de les ouvrir fous peine de la vie.

Section II. Provinces de la Chine.

Outre les marchandifes dont nous avons parlé, on trouve dans cette Province du mufc, des étoffes de foie, des toiles de chanvre & de coton, de l'acier & toutes fortes d'outils, travaillés avec beaucoup d'adreffe; il lui vient des Pays étrangers des cloux de giroffle, de la canelle, du poivre, du bois de Sandal, de l'ambre, du corail, & beaucoup d'autres marchandifes de cette nature. Les habitans font commerce au Japon, aux Ifles Philippines, à l'Ifle de Formofe, à Siam, & en d'autres lieux le long des Côtes Orientales. Le climat eft chaud, mais en méme tems l'air eft pur & fain; de forte que la terre produit les mêmes grains, fruits &c. que les autres Provinces de l'Empire, & quelques-uns y font meilleurs; il y a fur-tout d'excellentes oranges plus groffes qu'ailleurs, la peau eft dorée & épaiffe, & elles ont le goût & l'odeur des raifins mufcats.

Marchandifes.

Les Peuples de cette Province parlent non feulement une autre Langue que la Chinoife, mais ce qui eft encore plus incommode pour les Voyageurs, c'eft que chaque ville parle un Dialecte particulier; il y a même peu de gens ici qui fachent la Langue Mandarine, qu'on parle d'ailleurs par-tout. Il faut favoir que le *Fo-kien* étoit autrefois un Royaume particulier, mais nous n'avons pu découvrir s'il étoit tributaire ou indépendant de

Langue.

(*) Les Chinois ont une induftrie furprenante pour mettre ces montagnes en valeur. Ils les coupent en efpeces d'amphithéatres & de terraffes placées les unes fur les autres, où ils fement du riz; & comme il ne vient que dans l'eau, ils ont foin d'en fournir chaque terraffe par le moyen des fources & des fontaines qui viennent des montagnes, defcendre dans les campagnes: ils ont le fecret d'élever l'eau jufques fur le fommet des plus hautes montagnes, & de la conduire d'une montagne à l'autre par des tuyaux de bambous, qu'on trouve en quantité dans cette Province. La terre des montagnes qu'on taille de cette façon, eft ordinairement légere & poreufe: car là où il fe rencontre des rochers qu'on ne peut couper, ou des endroits où l'on ne peut que difficilement conduire de l'eau, ils fe contentent d'y planter toutes fortes d'arbres tant pour bâtir que pour brûler, felon la qualité du fol, & felon leurs befoins, de forte qu'il n'y a pas un pouce de ces montagnes qui ne foit mis à profit (1).

(1) Vid. *Navarette*, *Martini*, *Le Comte*, T. I. Lett. 4. *La Martiniere*, art. *Chine*, *Du Halde*, T. I. p. 171.

Section II. *Provinces de la Chine.*

de la Chine. Le Prince qui y regnoit dans le tems de l'invasion des Tartares, aussi puissant que courageux, se défendit contre ces Usurpateurs, longtems après que les autres Provinces eurent subi le joug. Nous parlerons plus amplement de cette guerre dans la partie historique; nous dirons seulement ici, que ceux du *Fo-kien* furent enfin subjugués, non par la force & la valeur, mais par trahison tout pure, & jusqu'à aujourd'hui ils supportent la sujettion impatiemment; c'est de-là que vient la différence de Langage & leur aversion pour les Chinois. Ils ne laissent pas d'avoir un grand nombre de Lettrés, qui aiment beaucoup les Sciences. Ils sont généralement spirituels, industrieux & civils, mais ils ont la réputation d'être adonnés à toutes sortes de vices, & d'être plus trompeurs encore que les autres Chinois.

Villes Capitales.

La Province de *Fo-kien* a neuf villes du premier rang, en y comprenant *Tayovan*, Capitale de l'Isle de *Formose*, dont nous parlerons à la fin de cet article, & soixante *Hiens* ou villes du troisieme ordre. Celles du premier rang sont 1. *Fû-cheu*, la Capitale de toute la Province. 2. *Tsuen-cheu*. 3. *Kieng-ning*. 4. *Teng-ping*. 5. *Ting-cheu*. 6. *Hing-hoa*. 7. *Chao-ú*. 8. *Chan-cheu*. 9. *Tayovan*; auxquelles on peut ajouter *Hia-men* ou le Port d'*Amouy*, & les Isles de *Pong-hû*, qui dépendent aussi de cette Province.

Tours à Tsuen-cheu.

Toutes ces villes sont grandes, riches & fort peuplées, & ont d'autres avantages encore, qui ne méritent cependant point qu'on s'étende à en faire la description. Voici ce qu'il y a de plus digne d'attention. Il y a à *Tsuen-cheu* un Temple, où l'on voit deux tours bâties de pierre & de marbre, qui ont sept étages chacune; on peut se promener autour de chaque étage, & découvrir la ville & la campagne, dans des galeries qui ont la saillie en dehors. Non loin de la ville est un Pont extraordinaire par sa grandeur & par sa beauté; il est construit d'une pierre noirâtre; il n'a point d'arches, mais il est soutenu par plus de trois-cens piliers de pierre, qui se terminent de part & d'autre en angles aigus, afin de rompre plus aisément la rapidité & la violence de l'eau. On dit qu'il coûta au Gouverneur, qui le fit construire, quatorze-cens-mille Ducats.

Pont magnifique.

Chang-cheu, la ville la plus méridionale de la Province, est située sur les bords d'une Riviere où il y a flux & reflux. On voit au Midi de la ville sur cette Riviere un magnifique Pont, qui est de trente-six arches fort élevées, & si large que les deux côtés sont remplis de boutiques, où l'on vend toutes sortes de marchandises de la Chine & des Indes. Comme la ville n'est pas loin du Port d'*Amouy* ou *Emouy*, qui est un lieu de très-grand commerce, cela fait qu'il y fleurit aussi. On tire des Montagnes de *Changcheu* le plus beau cristal, dont les Ouvriers font des boutons, des cachets, des figures d'animaux &c. (*a*).

Description du Port d'Amouy.

Hia-men, ou l'Isle & le Port d'*Amouy* ou *Emouy*, est un des meilleurs Ports de toutes les Indes; c'est proprement une rade entre l'Isle & la Terre-ferme, mais si profonde & si spacieuse, qu'elle peut contenir mille des plus gros vaisseaux, qui peuvent s'approcher de terre autant qu'ils veu-

(*a*) Voy. *Martini* Atlas. *Le Comte*, *La Martiniere*, *Du Halde*, T. I. p. 172-175.

veulent, & qui y font en parfaite fûreté contre tous les vents. C'eft ce qui y a attiré un fi grand commerce, qu'on y voit toujours un grand nombre de Sommes Chinoifes, qui vont faire commerce dans tous les Pays des Indes. L'Empereur y entretient fix ou fept-mille hommes de Garnifon, commandés par un Général Chinois. La Compagnie Angloife des Indes y avoit ci-devant un Comptoir, qui a été transféré depuis à *Canton*, où les Marchands font mieux traités. *Amouy* eft environ à vingt-cinq degrés, trente-trois minutes de Latitude, & à cent-quinze degrés, cinquante minutes de Longitude Eft. Il y a encore un grand nombre d'autres petites Ifles, qui ne méritent pas qu'on en parle, à l'exception de celles de *Pong-hû*, & de la grande Ifle de *Formofe*.

Ifles de Pong-hû.

Les Ifles de *Pong-hû* forment un petit Archipel entre le Port d'*Emouy* & l'Ifle de *Formofe*, fous le vingt-troifieme degré & demi de Latitude, & à cent-dix-fept degrés de Longitude Eft. Ces Ifles ne font que fables ou rochers, & il faut y porter ou de la Chine ou de *Formofe* tout ce qui eft néceffaire à la vie, jufqu'au bois de chauffage. Le Port y eft bon, il eft à l'abri de tous les vents, & il a bien vingt à vingt-cinq braffes de profondeur. Lorsque les Hollandois étoient maîtres de *Tayouan*, ils avoient conftruit une efpece de Fort au bout de la grande Ifle de *Pongbû*, pour en défendre l'entrée. Aujourd'hui il n'en refte plus que le nom Chinois de *Hong-mao-chai*, c'eft-à-dire le Fort des cheveux roux. Ce Port eft abfolument néceffaire pour la confervation de *Formofe*, qui n'a aujourd'hui aucun Port, où les vaiffeaux tirant plus de huit pieds puiffent aborder. Auffi y-a-t-il un Mandarin de Lettres, qui fait fa réfidence à *Pong-hû*, pour veiller fur les vaiffeaux qui vont à la Chine ou qui en viennent. Le paffage de ces vaiffeaux eft continuel, & donne un revenu confidérable à l'Etat (*a*).

Formofe.

La plus confidérable des Ifles, qui appartiennent à la Chine, eft celle que les Européens appellent *Formofe* ou *Hermofe*, & les Chinois *Tai-van* ou *Tayouan;* elle eft vis-à-vis de la Province de *Fo-kien*, dont elle eft féparée par un bras de mer de vingt lieues, là où il eft le plus étroit. L'Ifle s'étend du Sud au Nord un peu plus de trois degrés & demi, c'eft-à-dire depuis le vingt-deuxieme degré jufqu'au vingt-cinquieme, quarante minutes, étant un peu au Sud du centre fous le Tropique de l'Ecreviffe. Elle a en largeur un peu plus d'un degré ou de foixante milles, depuis le cent-dix-feptieme degré, vingt-cinq minutes, jufqu'au cent-dix-huitieme, trente-fix minutes de Longitude Eft.

En quel tems elle a été découverte & fubjuguée.

La Terre eft haute & montagneufe, & quoique l'Ifle foit peu éloignée de la Chine, il ne paroît point que les Chinois l'ayent connue avant la Dynaftie des *Ming*, c'eft-à-dire vers l'an 1430, ni qu'ils en ayent été en poffeffion que plus de deux-cens ans après, même fuivant leurs propres Hiftoriens; on la regardoit comme une terre inculte, habitée par des Barbares, & qui ne méritoit aucune attention (*), fur-tout dans un tems où la Chine étoit déchirée par des Guerres Civiles.

Sur

(*a*) *Du Halde* l. c. p. 176. &c.

(*) Voici comment les Hiftoriens Chinois en rapportent la découverte. *Ouan-fan-pao*, un des Eunuques de l'Empereur, revenant d'Occident, y fut jetté par la tempête; trouvant le

Les Japonois *& ensuite les* Hollandois *y abordent.*

Les derniers s'en rendent maîtres.

Sur la fin de l'année 1620, une Escadre Japonoise vint aborder à *Formose*. Celui qui la commandoit, trouva que le Pays valoit la peine d'y établir une Colonie; il prit la résolution de s'en emparer, & y laissa une partie de son monde avec ordre de prendre toutes les connoissances nécessaires à l'exécution de son dessein. Peu de tems après un vaisseau Hollandois, qui alloit au Japon, ou qui en revenoit, fut jetté par la tempête dans cette Isle; il y trouva les Japonois, qui n'étoient pas en état de l'empêcher d'y aborder. Le Pays parut beau aux Hollandois & avantageux pour leur commerce, & ils obtinrent adroitement des Japonois la permission de bâtir une maison, qui n'occuperoit pas plus de terrein que ce qu'en pourroit renfermer une peau de bœuf. Mais les Hollandois prirent une peau de bœuf, qu'ils couperent en aiguillettes bien fines, & les mirent bout à bout pour mesurer le terrein qu'ils souhaittoient, & par ce moyen ils eurent assez de place pour bâtir un grand Fort, qu'ils appellerent *Zélande*. Les Japonois sentirent bien la supercherie, parceque ce Fort rendoit les Hollandois maîtres du Port, & du seul passage par où les gros vaisseaux pouvoient y entrer. Mais soit qu'ils se trouvassent trop foibles, soit qu'ils n'apprissent point de nouvelles de leur Commandant, ou par quelque autre raison, ils abandonnerent absolument l'Isle, & se retirerent chez eux. Tel est le récit que les Européens (a) comme les Chinois font du premier établissement dans *Formose*; nous ajouterons seulement que les Hollandois s'en voyant seuls maîtres, les Insulaires n'étant pas en état de leur tenir tête, ils firent construire de l'autre côté, vis-à-vis du Fort *Zélande*, un autre petit Fort, avec quatre demi bastions, pour mieux défendre l'entrée du Port. Nous aurons occasion dans l'Histoire, de rapporter de quelle maniere ils en furent chassés & de toute l'Isle, & comment la partie occidentale de *Formose* tomba avec le reste de l'Empire Chinois sous la domination des

(a) *Du Halde* l. c. p. 184, 185.

le Pays aussi beau, que le Peuple lui parut barbare, il y fit quelque séjour, pour en prendre des connoissances dont il pût faire part à son Maître. Mais tout le fruit de ses soins se réduisit à quelques Plantes & à quelques Herbes Médicinales, dont on se sert encore aujourd'hui à la Chine avec succès.

Ensuite un Chef d'Escadre Chinois, nommé *Tu-ta-yeu*, croisant l'an 1564 sur la Mer Orientale de la Chine, livra un sanglant combat à un Corsaire, qui s'étoit emparé des Isles de *Pong-hû*, & au bout de cinq heures il le contraignit de s'enfuir pendant la nuit. *Lin-tao-kien*, c'étoit le nom du Corsaire, comptoit de rafraîchir ses troupes dans l'Isle de *Pong-hû*, & de revenir le lendemain à la charge; mais il trouva à la pointe du jour l'entrée du Port fermée par une partie de l'Escadre ennemie, que *Tu-ta-yeu*, en habile Capitaine, y avoit envoyée; de sorte que voyant ses troupes trop diminuées, & saisies de frayeur, il ne jugea pas qu'il fût de la prudence de tenter de forcer l'entrée du Port; il alla donc mouiller à *Formose*. *Tu-ta-yeu* l'y poursuivit, mais comme il ne connoissoit pas l'entrée du Port, & qu'il trouva que la mer étoit basse, il se retira aux Isles de *Pong-hû* dont il se rendit maître, & y mit bonne garnison. La Cour reçut avec joie les nouvelles de cet heureux succès, & on nomma un Mandarin des Lettres pour Gouverneur de ces Isles. *Lin-tao-kien* avoit abordé à *Formose*, qui étoit alors une terre inculte, & habitée par des Barbares, dit l'Historien Chinois. Ce Corsaire ne crut pas que cette Isle convînt aux grandes vues qu'il avoit, de sorte qu'il fit massacrer tous les Insulaires qui tomberent entre ses mains, & avec une inhumanité qui n'a point d'exemple, il se servit de leur sang pour calfatter ses vaisseaux; & de-là il fit voile pour la Province de *Quang-tong*, où il mourut misérablement (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 183, 184.

des Tartares. Il faut à présent dire quelque chose de l'Isle & de ses Habitans.

Section II. *Provinces de la Chine.*

Description du Pays.

Les côtes sont pleines de rochers, fort hautes par-tout, & sans havres ni bayes; ce qui rend l'Isle naturellement forte, & de difficile abord, n'y ayant que le Port de *Tayovan*, qui est à l'embouchure d'une Riviere, & où les plus gros vaisseaux peuvent ancrer; mais l'entrée en est si étroite, & si bien défendue par des Forts & par des rochers escarpés de chaque côté, que l'on ne peut y entrer que par surprise; mais quand les vaisseaux y sont une fois, ils sont en fureté & à l'abri de tous les vents. Le climat doit naturellement être chaud en Eté, quand le Soleil est au Zénith; mais comme le Pays est fort haut, l'air y est presque toujours pur & serein, & la grande chaleur est tempérée par des brises, qui soufflent constamment de tous côtés. Le Pays est en général montagneux, sur-tout du côté du Nord, & cependant la terre y porte abondamment du riz, dont les habitans se servent au lieu de bled; outre quantité d'excellens fruits, dont quelques-uns nous sont inconnus, on y trouve des bananes, des ananas, des papayas, des goyaves, des cocos; ceux de nos fruits qu'on y voit sont beaucoup meilleurs, comme les pêches, les abricots, les figues, les raisins, les grenades, les chataignes, & quelques-uns des plus excellens citrons, & de belles oranges. La terre produit aussi des épiceries, des herbes & des racines médicinales, quantité de sucre, de tabac, de thé & d'autres Plantes; & elle produiroit encore en plus grande abondance toutes sortes de choses, si les habitans étoient aussi industrieux que les Chinois à cultiver chaque terrein de la maniere la plus propre à le mettre en valeur; mais il paroît que les Insulaires regardent l'Agriculture comme au dessous d'eux, & comme ne convenant qu'à des femmes & à des esclaves, pendant qu'ils se font un plaisir de chasser & de faire d'autres exercices qui leur paroissent plus mâles; le pays abonde en gibier, de sorte que la chasse est une de leurs principales occupations. Il y a quelques Rivieres assez larges, qui, quoiqu'elles n'ayent pas un long cours, leur fournissent quantité de poisson. Les Montagnes ont des mines d'or, d'argent, de cuivre & de souffre; celui-ci y est en si grande abondance que l'Isle est sujette à de fréquens & à de terribles tremblemens terre. Les vallées fournissent de bons pâturages pour leurs bœufs, leurs moutons, leurs chevres, leurs cochons, & autre bétail; quelques Auteurs disent qu'il y a dans les Bois des tigres, des léopards & d'autres bêtes féroces, dont les peaux fournissent aux Insulaires le fonds d'un riche commerce. Telle est la description que font de *Formose*, non seulement quelques Européens, mais les Auteurs Chinois mêmes; mais ceux-ci ne l'étendent qu'à cette partie de l'Isle qui est sous leur domination, qu'ils appellent Septentrionale, mais qui n'en est tout au plus qu'une très-petite & peu considérable partie en comparaison du reste, comme le Lecteur peut s'en convaincre par la Relation & la Carte que les Missionnaires Jésuites nous en ont données depuis dans une Lettre de l'année 1715, publiée par le P. *Du Halde* en 1720 dans le XIV. *Recueil* des *Lettres édifiantes & curieuses*; il paroît par cette Lettre & par la Carte qui y est jointe, que ce que les Chinois possedent ne s'étend pas à plus de trois degrés le long des côtes, & quelques lieues dans l'intérieur du Pays, qui est partagé par une chaîne de hautes montagnes, qu'ils n'ont jamais osé entreprendre de passer.

 Quant

Section II. *Provinces de la Chine.*

Description que les Chinois font d'une partie de l'Isle.

Quant à la partie méridionale de l'Isle, qui est de beaucoup la plus étendue, nous doutons fort qu'ils la connoissent. Ils n'ont pas laissé d'en faire la description & des habitans; le Pays, selon eux, est montagneux & inculte, les habitans sont des Sauvages qui ne different gueres des brutes. Mais comme le mépris que les Chinois ont généralement pour les autres Nations, ne donne que trop sujet de penser que le portrait qu'ils font des Insulaires de *Formose* est chargé, & qu'ils ont eu dessein d'insinuer que le reste de l'Isle étoit dans le même état jusqu'au tems qu'il leur a été soumis, nous nous contenterons de rapporter ce qu'ils en disent encore, dans les Remarques (*), pour faire part au Lecteur de ce que nous trouvons de plus digne de foi sur cet article.

Il

(*) Les Chinois divisent l'Isle en deux parties, qui sont séparées par une chaîne de hautes montagnes. L'une est la plus voisine de la Chine, & lui est à présent soumise; c'est celle dont nous avons rapporté la description. Quant à l'autre, on a vu qu'ils la représentent comme inculte, sauvage & stérile, & habitée par des Barbares adonnés à tous les vices, qui n'ont pas les vertus les plus communes de l'humanité, sans mœurs & sans Religion. Ils demeurent dans des cabanes faites de terre & de bambous, couvertes de paille, élevées sur une espece d'estrade de trois ou quatre pieds, bâties en forme d'entonnoir renversé, dont les plus grandes ont trente & même quarante pieds de diametre; quelques-unes sont divisées par des cloisons. Ils n'ont dans ces huttes ni chaise, ni banc, ni table, ni lit, ni aucun meuble. Au milieu est une espece de cheminée ou de fourneau élevé de terre de deux pieds & davantage, sur lequel ils font leur cuisine. Ils se nourrissent d'ordinaire de riz, de menus grains & de gibier. Ils prennent le gibier à la course ou avec leurs armes. Ils sont si agiles qu'ils courent plus vîte que ne font les chevaux quand ils courent à bride abbattue. Quoique rien ne soit plus simple que leur arc & leurs fleches, ils s'en servent si adroitement, qu'ils tuent un faisan en volant, aussi surement qu'on le fait en Europe avec le fusil. Ils sont très-mal propres dans leurs repas; ils n'ont ni plats, ni assiettes, ni écuelles, ni cueillers, ni fourchettes, ni petits bâtons; ils mettent leurs mets sur un ais de bois ou sur une natte, & ils se servent de leurs doigts pour manger, à peu près comme les singes. Ils mangent la chair demi-crue; pour lit, ils se contentent de cueillir les feuilles fraîches d'un certain arbre, qui est fort commun dans le Pays; ils les étendent sur la terre ou sur le plancher de leurs cabanes, & c'est-là qu'ils prennent leur repos. Ils n'ont pour tout habit qu'une simple toile, dont ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux; ils ont cependant des parures qui leur coûtent plus cher que celles de nos gens les plus magnifiques, car ils gravent sur leur corps toutes sortes de figures d'arbres, d'animaux, de fleurs &c. Ce qui leur cause des douleurs si vives, qu'elles seroient capables de leur donner la mort, si l'opération se faisoit tout de suite & sans discontinuer. Ils y employent plusieurs mois, & quelquefois une année entiere. Il faut donc durant tout ce tems-là venir chaque jour se mettre à une espece de torture, pour se distinguer de la foule; car il n'est pas permis indifféremment à toutes sortes de personnes de porter ces marques de distinction. Ce privilege ne s'accorde qu'à ceux qui, au jugement des plus considérables de la bourgade, ont surpassé les autres à la course ou à la chasse. Néanmoins tous peuvent se noircir les dents, porter des pendans d'oreille, des bracelets au-dessus du coude ou au-dessus du poignet, des colliers & des couronnes de petits grains de différentes couleurs à plusieurs rangs. La couronne se termine par une espece d'aigrette, faite de plumes de coq ou de faisans, qu'ils ramassent avec beaucoup de soin. Figurez-vous, dit notre Auteur (1), ces bizarres ornemens sur le corps d'un homme d'une taille aisée & déliée, d'un teint olivâtre, dont les cheveux lissés pendent négligemment sur les épaules, armé d'un arc & d'un javelot, n'ayant pour tout habit qu'une toile de deux ou trois pieds, qui lui entoure le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux, & vous aurez le véritable portrait d'un brave de la partie méridionale de l'Isle de *Formose* (2). [Nos Auteurs

(1) *Lett. Edif.* T. XIV. p. 39-44. *Du Halde* T. I. p. 181, 182. (2) *Du Halde*, T. I. p. 181, 182.

Section II. *Provinces de la Chine.*

Il est certain que l'Auteur Chinois, que nous avons déja cité, & qui ne distingue point entre la partie septentrionale & méridionale de *Formose*, donne une idée beaucoup plus avantageuse de toute l'Isle; il dit que le Pays est fort beau, naturellement fertile, où l'air est pur, serein & tempéré, admirablement bien situé dans le voisinage du Japon, de la Chine & des Philippines, & propre à faire un commerce considérable en Orient & en Occident, parceque les vaisseaux peuvent y aller & en partir durant toute l'année. A l'égard du caractere des habitans, même de ceux qui ne sont pas encore soumis, le P. *Du Halde* en donne une courte relation, tirée de celles des Chinois, qui est infiniment plus à leur avantage qu'à celui de leurs Conquérans si civilisés, & qui mérite bien de trouver place ici.

Horrible trahison des Chinois.

Les Chinois, avant même que d'avoir subjugué *Formose*, savoient qu'il y avoit des Mines d'or dans l'Isle. Ils ne l'eurent pas plutôt soumise à leur puissance, qu'ils chercherent ces mines de tous côtés. Comme il ne s'en trouva point dans la partie dont ils étoient les maîtres, ils prirent la résolution de les chercher dans la partie orientale, où on leur avoit assuré qu'elles étoient. Ils firent équiper un petit bâtiment pour y aller par mer, ne voulant pas s'exposer dans les montagnes, où ils auroient couru risque de la vie. Les Insulaires les reçurent avec bonté, & leur offrirent généreusement leurs maisons, des vivres, & tout le secours qu'ils pouvoient attendre d'eux. Les Chinois y demeurerent environ huit jours; mais tous les soins qu'ils se donnerent pour découvrir les mines furent inutiles, soit faute d'interprete qui expliquât leur dessein à ces Peuples, soit crainte & politique, ne voulant point donner d'ombrage à une Nation qui avoit lieu d'appréhender la domination Chinoise. Quoi qu'il en soit, de tout l'or qu'ils étoient allés chercher, ils ne découvrirent que quelques lingots exposés dans les cabanes, dont ces pauvres gens faisoient très-peu de cas. Dangereuse tentation pour des Chinois. Peu contens du mauvais succès de leur voyage, ils prirent la résolution d'avoir au moins ces lingots, & s'aviserent du stratagême le plus barbare. Ils équiperent leur vaisseau, & ces bonnes gens leur fournirent tout ce qui étoit nécessaire pour leur retour. Ensuite ils inviterent leurs hôtes à un grand repas, qu'ils avoient préparé, disoient-ils, pour témoigner leur reconnoissance. Ils enyvrerent ces Insulaires, & pendant qu'ils étoient plongés dans le sommeil, ils les égorgerent tous, se saisirent des lingots, & mirent à la voile. Le bruit d'une action si cruelle ne se fut pas plutôt répandu dans la partie orientale de l'Isle, que ces Insulaires entrerent à main armée dans la partie septentrionale, qui appartient à la Chine, massacrerent tout ce qu'ils rencontrerent, hommes, femmes, enfans, & mirent le feu à quelques habitations Chinoises. Depuis ce tems-là ces deux parties de l'Isle sont continuellement en

teurs donnent ceci comme des récits des Chinois, & cependant c'est celui du P. *Mailla*, qui en parle, non sur le rapport des Chinois, mais sur ce qu'il en savoit par lui-même, y ayant été envoyé avec d'autres Jésuites par l'Empereur *Kang-hi*, pour en lever la Carte (1) Rem. du Trad.]

(1) *Lett. Edif.* T. XIV. Lett. I.

SECTION II. *Provinces de la Chine.* *Relation des Européens.*

en guerre (*a*). Et c'eſt-là ſans-doute la raiſon qui fait que les Chinois font un portrait ſi deſavantageux & ſi chargé des Inſulaires.

Les Auteurs Européens ne leur ont pas été plus favorables, & ils ſont peints moins avantageuſement, quoiqu'avec des couleurs différentes par *Candidius*, Miniſtre des Hollandois, qui aſſure avoir demeuré quelque tems parmi eux: *Nieuhof* & les autres l'ont copié, ou du-moins en ont tiré la plus grande partie de ce qu'ils rapportent, en retranchant ce qui leur a paru trop incroyable. Le Lecteur trouvera ce qu'ils diſent des habitans, de leur Religion & de leurs Coutumes &c. dans les Remarques (*). Nous ajouterons

(*a*) *Du Halde* T. I. p. 177, 178.

(*) Selon *Candidius* & les Auteurs qui l'ont ſuivi, les Inſulaires de *Formoſe* ſont grands, ſauvages, farouches, & fort bruns. En Eté ils vont tout nuds. Ils ſont ſans Religion, ſans Loix & ſans Vertu: il eſt vrai que d'autres, vraiſemblablement mieux informés, les ont dépeints depuis comme civils, affables, ingénieux, ſe couvrant le milieu du corps d'une ceinture, quand la chaleur ne leur permet pas de porter des habits. Les femmes, qui marquent de la pudeur naturelle dans leurs actions, ont une eſpece de jupe, & ont ſur les épaules un petit habillement, mais elles ne ſe font pas une peine de ſe mettre nues trois ou quatre fois par jour, pour ſe laver. Elles ſont plus petites que les hommes, moins brunes, & pas deſagréables. Les hommes peuvent en épouſer deux ou trois, mais il faut qu'ils ayent cinquante ans pour demeurer en particulier avec elles; les femmes ne mettent point d'enfans au monde qu'elles n'ayent trente-ſept ans. Quand elles ſont groſſes avant cet âge, les Prêtreſſes vont leur fouler le ventre avec les pieds, & les font avorter. C'eſt l'idée que *Candidius* donne de cette barbare coutume, mais il eſt preſque inutile d'en faire remarquer l'abſurdité, puiſqu'une opération ſi violente rendroit ces femmes incapables de concevoir longtems avant la trente-ſeptieme année de leur âge. D'ailleurs on ſait que dans les Climats chauds les femmes ont des enfans de ſi bonne heure, que rarement, ſinon jamais, elles en ont paſſé leur trentieme année. Cependant, ſi l'on veut en croire *Candidius*, il aſſure gravement qu'il a vu de ces femmes, qui avoient déja fait périr leur fruit quinze ou ſeize fois, & qui étoient groſſes pour la dix-ſeptieme fois, lorſqu'il leur étoit permis de mettre un enfant au monde (1).

Les cérémonies qu'ils pratiquent pour les morts, ne ſont pas moins étranges & barbares. Ils n'enterrent leurs morts ni ne les brûlent; mais ils mettent le corps ſur un échaffaud fait de bambous, à côté duquel ils allument un feu pour le ſécher, ce qui cauſe une puanteur extraordinaire dans la maiſon. Le neuvieme jour ils l'enveloppent dans une natte, & le mettent ſur un autre échaffaud un peu plus haut, autour duquel ils tendent des morceaux d'étoffe, comme un pavillon. Le corps demeure-là juſqu'à la troiſieme année, qu'ils l'en ôtent, ou pour mieux dire qu'ils en ôtent le ſquelette, qu'ils enterrent avec quelque ſolennité. A chacune de ces trois cérémonies on fait un feſtin aux parens & aux amis du mort, accompagné de Muſique & de Danſe; les *Juibus* ou Prêtreſſes ne manquent point de s'y trouver pour faire leur rôle ordinaire.

Ces Prêtreſſes ſont des eſpeces de Sorcieres, qui après des ſacrifices de pourceaux, de riz &c. tombent dans une ſorte de fureur extatique, à force de cris, d'invocations, & de contorſions indécentes, & prétendent que dans cet état elles ont des apparitions; elles prédiſent auſſi la bonne ou la mauvaiſe fortune, la pluie & le beau tems, & chaſſent les Démons; & abuſent le Peuple crédule. C'eſt en cela & en quelques autres cérémonies ſuperſtitieuſes, que conſiſte leur Religion, ſelon nos Auteurs, ſans qu'ils paroiſſent avoir aucune idée de la Divinité. D'autres cependant aſſurent, avec plus de vraiſemblance, qu'ils ont des Temples & des Idoles de tout ordre en auſſi grand nombre que les Chinois; & s'il eſt vrai, comme on le dit, qu'ils mettent une calebaſſe pleine d'eau auprès des morts, pour que l'ame y vienne tous les jours ſe baigner & ſe laver, il faut conve-

(1) *Candidius* Relat. de l'Iſle de Formoſe, dans le T. IX du *Recueil des Voyages* qui ont ſervi à l'etabliſſement de la Compagnie.

rons ici ce que les Chinois disent de la partie qui est soumise à leur domination.

Section II. Provinces de la Chine.

Coutumes des Insulaires soumis aux Chinois.

Dans le Nord de l'Isle, comme le climat y est moins chaud, les Insulaires se couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chasse, & ils s'en font une espece d'habit sans manches. Ils portent un bonnet en forme de cylindre, fait du pied des feuilles de bananiers, qu'ils ornent de plusieurs couronnes posées les unes sur les autres, & attachées par des bandes fort étroites, ou par de petites tresses de différentes couleurs ; ils ajoutent au dessus du bonnet, comme ceux du Midi, une aigrette de plumes de coq ou de faisan. L'habillement des femmes ne differe gueres de celui des hommes, excepté qu'il est un peu plus long & plus orné, & qu'elles ont plus de parures sur la tête.

Sagesse dans leurs Mariages.

Leurs mariages n'ont rien de barbare, & se font avec plus de sagesse que parmi les Chinois. Ils n'achetteent point les femmes, & les peres & les meres n'y entrent presque pour rien, bien loin de régler tout sans le consentement des parties intéressées. Les jeunes gens font leur choix à leur gré, sans égard au bien, à la famille, ou à d'autres considérations ; il ne s'agit que de l'affection réciproque. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, & qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte ; si la fille en est contente, elle sort & va joindre le galant, ils conviennent ensemble de leurs articles, ensuite ils en donnent avis à leurs peres & meres. Ceux-ci préparent le festin de noces, qui se fait chez le pere de la fille. Dès lors le jeune homme regarde la maison de son beaupere comme la sienne propre, il en est le soutien, & il ne retourne plus dans celle de son pere que pour y rendre visite. Aussi aspirent-ils à avoir des filles, plutôt que des enfans mâles, parcequ'elles leur procurent des gendres, qui sont l'appui de leur vieillesse.

Gouvernement.

Quoique ces Insulaires soient entiérement soumis aux Chinois, ils ont encore quelques restes de leur ancien Gouvernement. Chaque bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens qui sont le plus en réputation de probité. Ils deviennent par ce choix les Chefs & les Juges du reste de l'habitation ; ce sont eux qui terminent en dernier ressort tous les différends ; & si quelqu'un refusoit de s'en tenir à leur jugement, il seroit chassé à l'instant de la bourgade, sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer, & aucune autre bourgade n'oseroit le recevoir.

Tribut.

Les Chinois divisent les terres qu'ils possedent dans *Formose* en trois *Hien* ou Gouvernemens subalternes, qui dépendent de la Capitale de l'Isle. Chacun à ses Officiers particuliers, qui relevent du Gouverneur général, & celui-ci du Viceroi de *Fo-kien*. Les habitans payent leur tribut aux Chinois en riz, en queues ou peaux de cerfs, ou en d'autres choses de cette nature, qu'ils trouvent facilement dans l'Isle. Pour régler ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque bourgade un Chinois qui en apprend la Langue, pour servir d'interprete aux Mandarins. Les uns & les autres les traitent fort tyranniquement, & les sucent de maniere à lasser leur patience. Aussi

venir, qu'ils ont quelque notion imparfaite de son immortalité, & des peines & des récompenses dans une autre vie, dont les unes consistent à être précipités dans une fosse pleine d'ordures, & les autres à mener dans un lieu agréable une vie douce (1).

(1) Idem ubi sup. p. 243, 244. Edit. de Rouen 1725.

SECTION II. *Provinces de la Chine.*

Auſſi de douze bourgades qui s'étoient ſoumiſes aux Chinois dans la partie méridionale, trois ſe ſont révoltées, ont chaſſé leurs interpretes, ne payent plus de tribut à la Chine, & ſe ſont unies à ceux de la partie orientale de l'Iſle. Les Chinois prétendent cependant que pluſieurs Cantons ſe ſont ſoumis à l'Empereur *Cang-hi*, & ils eſperent que les autres ſuivront bientôt leur exemple. Cependant il paroît clairement par la Carte faite depuis des terres qu'ils poſſedent dans *Formoſe*, & publiée par les Jéſuites en 1720, qu'ils y ont plus perdu que gagné de terrein, & par tout ce que nous avons vu juſques à préſent nous jugeons qu'ils n'ont jamais été maîtres de la huitieme partie de l'Iſle.

On a vu plus haut, que quelque voiſine qu'elle ſoit de la Chine, elle n'a été découverte, qu'en 1430, ſous le regne de l'Empereur *Siventi*, de la Dynaſtie des *Ming*. On trouvera dans la ſuite de l'Hiſtoire de quelle façon ils s'en rendirent les maîtres. Nous finirons ce qui regarde le caractere des Inſulaires, par ce qu'ajoute le P. *Du Halde*. Quoique ces Peuples paſſent dans l'eſprit des Chinois pour barbares, ils paroiſſent pourtant être moins éloignés de la vraye ſageſſe que pluſieurs des Philoſophes de la Chine. On ne voit parmi eux, de l'aveu même des Chinois, ni fourberies, ni vols, ni querelles, ni procès, que contre leurs interpretes. Ils ſont équitables & s'aiment les uns les autres; ce que l'on donne à l'un d'eux, il n'oſeroit y toucher, que ceux qui ont partagé avec lui le travail & la peine, ne partagent auſſi le ſalaire (*a*).

Quelques Chretiens parmi eux.

Nous ajouterons ſur l'article de la Religion, que quelques Ecrivains Hollandois aſſurent que pluſieurs de ces Inſulaires avoient embraſſé la Religion Chretienne, pendant le peu de tems que les Hollandois furent maîtres de *Tayovan* (*b*); & *Du Halde* dit qu'on en a trouvé pluſieurs qui ſavent la Langue Hollandoiſe, qui liſent leurs Livres, qui en écrivant ſe ſervent de leurs caracteres, & qui ont quelques fragmens des Livres ſaints dans la même Langue. Ils n'adorent aucune Idole, & ils ont même en horreur tout ce qui y a quelque rapport; ils ne font aucun acte de Religion, & ne récitent aucunes prieres; cependant, dit le P. *Mailla*, nous en avons vu qui connoiſſent un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, un Dieu en trois perſonnes, Pere, Fils & Saint-Eſprit; & qui diſent que nos premiers parens s'appelloient *Adam & Eve;* que pour avoir deſobéi à Dieu ils avoient attiré ſa colere ſur eux & ſur tous leurs deſcendans, & qu'il eſt néceſſaire d'avoir recours au Baptême pour effacer cette tache; ils ſavoient même la formule du Baptême, néanmoins on n'a pu ſavoir certainement s'ils baptiſoient ou non (*c*).

Deſcription de Tayovan.

Nous terminerons la Relation de *Formoſe* par la deſcription de ſa Capitale & de ſon Port. Nous avons déja dit qu'elle s'appelle *Tayvan* ou *Tayovan*, & qu'elle eſt une des neuf Capitales de la Province de *Fo-kien;* elle eſt grande, fort peuplée, bien bâtie, & d'un grand commerce, en ſorte qu'elle peut ſe comparer avec la plupart des meilleures villes de la Chine. On y trouve tout ce que l'on peut ſouhaitter, ſoit de ce que l'Iſle même produit, ſoit de ce qu'on y apporte d'ailleurs, comme le riz, le ſucre,

(*a*) *Du Halde* T. I. p. 183. (*b*) *Candidius* l. c. p. 250. (*c*) *Lett. Edif.* ubi ſup p. 51-53.

cre, le bled, le tabac, le sel, le thé, la viande de cerf boucanée, que les Chinois estiment beaucoup &c. Les rues sont presque toutes tirées au cordeau, & toutes couvertes pendant sept ou huit mois de l'année, pour se défendre des ardeurs du Soleil. Elles n'ont que trente à quarante pieds de largeur, mais elles ont près d'une lieue de longueur en quelques endroits; elles sont pavées & propres. Elles sont presque toutes bordées de maisons marchandes & de boutiques, ornées de soieries, de porcelaines, de vernis & d'autres marchandises admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroissent des galeries charmantes, & il y auroit plaisir à s'y promener si la foule des passans étoit moins grande. Les Chinois & les Tartares y vivent, & dans les deux autres villes, en fort bonne intelligence; & il y a de l'apparence qu'il y passeroit bien un plus grand nombre de Chinois pour s'y établir, si les Tartares, craignant qu'ils n'y devinssent trop puissans, ne les en empêchoient (*). Il y a aussi dans la Capitale des Naturels du Pays, qui servent de domestiques aux deux autres Nations.

Garnison.

Tayovan n'a ni fortifications ni murailles, mais elle est défendue par une nombreuse Garnison. Les Tartares y ont dix-mille hommes, commandés par un Lieutenant-Général, & par deux Maréchaux de camp, avec un nombre convenable d'autres Officiers, qu'on a soin de changer tous les trois ans ou plus souvent, si quelque raison y oblige. Les deux autres *Hien* sont *Fong-chao* & *Chu-lo*, qui sont principalement habités par des Chinois. Outre cela les Chinois ont encore plusieurs villages, mais ils n'ont aucun Fort considérable à la réserve de celui de *Ngan-ping*, situé au pied du château de *Zélande*, où il y a bien quatre ou cinq-cens familles. Il y a une Garnison de deux-mille hommes, commandés par un Maréchal de camp.

Le Port.

Le Port est assez bon, à l'abri de tout vent, mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile. Autrefois on pouvoit y entrer par deux endroits, l'un appellé *Ta-kiang*, où les plus gros vaisseaux flottoient sans peine; & l'autre nommé *Lo-ulh-men*, dont le fonds est de roche, & n'a que neuf à dix pieds dans les plus hautes marées. Le premier passage est aujourd'hui impraticable, & il y a de certains endroits où l'on ne trouve pas cinq pieds d'eau, le plus qu'il y en ait va jusqu'à sept ou huit pieds, & il se comble tous les jours par les sables que la mer charrie (*a*): à quoi l'on peut ajouter ce qu'un Voyageur assure avoir oui dire, que les Tartares, après avoir conquis la Chine, ont ruiné le Havre, pour empêcher que les Chinois, qui s'étoient soulevés, ne s'y fortifiassent, & ont voulu que les Marchands allassent & fissent commerce par la Terre-ferme (*b*). Les Vaisseaux Hollandois

(*a*) *Lett. Edif.* T. XIV. p. 31-37. (*b*) *Dampier* Voyag. T. II. p. m. 117.

(*) Il n'est pas douteux que la situation commode de cette Isle engageroit un plus grand nombre de familles Chinoises à venir s'y établir pour le commerce; mais pour y passer on a besoin de passeports des Mandarins de la Chine, & ces passeports se vendent bien cher, encore avec cela faut-il donner des cautions. Ceux de l'Isle examinent de fort près les personnes qui entrent & qui sortent; toutes ces précautions se prennent pour empêcher les Chinois de s'en emparer s'ils y devenoient trop puissans, ce qui pourroit causer de grands troubles dans l'Empire: c'est aussi par cette raison que les Tartares y entretiennent tant de troupes.

Section II. *Provinces de la Chine.*

dois entroient autrefois dans le Port par ce *Ta-kiang*, & ils avoient bâti les deux Forts dont nous avons parlé, pour en défendre l'entrée aux Vaisseaux Japonois & Chinois.

Dans la description que nous venons de faire de *Formose*, nous n'avons eu aucun égard à la Relation fabuleuse, qu'un soi-disant naturel de cette Isle, converti au Christianisme en a publiée en Anglois il y a environ quarante-neuf-ans, & qui a été traduite en plusieurs Langues; mais elle est écrite d'un style si romanesque & est si remplie d'absurdités, qu'il semble avoir eu dessein d'empêcher qu'on y ajoutât quelque foi. Le principal motif qui nous engage donc à en parler ici, c'est que l'Auteur, qui vit encore en Angleterre, a avoué il y a longtems à ses amis que c'étoit une fourberie, & l'a déclaré il y a quelques années au Public dans un Traité de Géographie (*a*), souhaittant que ceux qui avoient lu cet Ouvrage fussent à quoi s'en tenir, par son propre aveu. Ce que nous en disons ici, n'est qu'en attendant qu'on voye une plus ample relation de cette infame fourberie, & des moyens par lesquels l'Auteur y a été engagé, qu'il a écrite, & qui ne doit paroître qu'après sa mort, parcequ'on ne pourra le soupçonner d'avoir eu dessein de déguiser la vérité.

V. *La Province de* Che-kiang *ou* Tse-kian.

Province de Che-kiang.

Cette Province, autrefois la résidence de quelques-uns des anciens Monarques, est une des plus considérables par sa situation maritime, son étendue, ses richesses, & le nombre de ses habitans. Elle est bornée au Sud par celle de *Fo-kien*, au Nord & à l'Ouëst par celles de *Kiang-nan* & de *Kiang-si*, à l'Est par la Mer, & elle s'étend depuis le vingt-septieme jusqu'au trente-unieme dégré, vingt minutes de Latitude, & depuis le cent-seizieme jusqu'au cent-vingtieme de Longitude Est au Méridien de Paris. L'air y est pur & sain; les habitans sont bien faits & en grand nombre; le Regiftre public y compte un million, deux-cens-quarante-deux mille, cent-trente-cinq familles, & quatre millions, cinq-cens vingt-cinq-mille, quatre-cens soixante-dix hommes.

Sa Fertilité.

Elle est si riche & si fertile, que les Chinois disent, qu'après *Nan-king* c'est le Paradis des Arts & des Dieux (*b*), à cause que tout y abonde. Le Pays est si admirablement diversifié par des montagnes bien cultivées, par des vallées fertiles, par de belles campagnes, qu'il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit mis à profit. Il est d'ailleurs arrosé par quantité de Rivieres & de Canaux; ceux-ci sont larges & profonds, revêtus de chaque côté de pierres de taille, avec des ponts de distance en distance, qui joignent les campagnes de part & d'autre; de sorte qu'on peut voyager par eau & par terre dans toute la Province. Les sources d'eau vive, & les lacs qui s'y trouvent, contribuent encore à sa fertilité.

Belles Etoffes de soie.

La principale Manufacture est celle des Etoffes de soye; celles qu'on y fabrique, brochées d'or & d'argent, sont les plus belles & les meilleures qui

(*a*) Complete System. of Geography P. II. p. 251.

(*b*) *Martini*, *Le Comte*, *La Martiniere*, *Du Halde*, &c.

qui se fassent dans toute la Chine, & à si bon marché, qu'un habit d'assez belle soie coûte moins que ne coûteroit en Europe un habit de laine la plus ordinaire. Les tributs que cette Province paye à l'Empereur montent à trois-cens-soixante-dix-mille, quatre-cens-soixante-six livres de soie crue, & à deux-mille-cinq-cens soixante-quatorze pieces d'étoffes de soie, sans compter quantité d'autres des plus belles qu'on envoye tous les ans en présent à la Cour par les Barques Impériales nommées *Lung-y-cheu*. On en débite d'ailleurs dans les autres Provinces, au Japon, aux Philippines, en Europe une quantité prodigieuse, & avec cela il en reste assez pour qu'on puisse s'en pourvoir à si bon marché. Il est vrai qu'ils ont un génie admirable pour cultiver & perfectionner tout ce qui a du rapport à cette manufacture; & comme l'expérience leur a appris depuis longtems, que les vers nourris des feuilles les plus tendres des Meuriers donnent la plus belle soie, ils ont tant de soin d'avoir des Meuriers nains, qu'ils sont en état d'avoir toujours abondance de ces feuilles.

Section II. Provinces de la Chine.

Plantes & Fleurs.

C'est de cette même Province que viennent les meilleurs jambons, & une grande quantité de chandelles, qu'ils font d'un certain arbre appellé *U-kieu-mú*, dont nous parlerons parmi les Curiosités Naturelles. Ils ont aussi des arbrisseaux, qui portent une fleur très-blanche; cette fleur ressembleroit au jasmin si elle n'avoit pas un plus grand nombre de feuilles, & si son odeur n'étoit pas plus agréable: une seule suffit pour parfumer une grande chambre, d'autres disent toute une maison. Aussi les Chinois en font-ils tant de cas, que pour conserver ces arbrisseaux ils prennent les mêmes précautions qui sont en usage en Europe pour préserver les orangers & autres plantes étrangeres, de la rigueur de l'Hiver. Il croît en certains lieux du *Che-kiang* une infinité de champignons, qu'on transporte dans tout l'Empire; ils sont confits dans le sel & séchés: il suffit de les tenir quelque tems dans l'eau pour les rendre aussi beaux & aussi frais que si l'on venoit de les cueillir.

Poissons.

Les Lacs & les Rivieres fournissent d'excellens poissons, & entr'autres le poisson doré, dont nous parlerons parmi les Curiosités Naturelles de la Chine; on y trouve encore les meilleures écrevisses de tout le Pays.

Bambous.

Cette Province produit de plus une grande quantité de ces roseaux qu'on appelle *Bambous*; il y en a des Forêts entieres. Ils sont très-gros & très-durs, & d'un usage infini à la Chine. Quoiqu'ils soient creux en dedans & partagés de nœuds, ils sont très-forts & soutiennent les plus pesans fardeaux. On les coupe aisément en filets très-déliés, dont on fait des nattes, des boëtes, des peignes &c. Comme ils sont percés naturellement, ils sont très-propres à faire des tuyaux pour conduire l'eau d'un lieu à l'autre, ou pour servir aux lunettes d'approche, soit comme tuyau, soit comme étui, soit comme support.

Les Canaux & les Rivieres sont couverts d'une multitude de vaisseaux & de barques de tout ordre. Les habitans sont doux, spirituels, & fort polis envers les Etrangers, mais on dit qu'ils sont extraordinairement superstitieux.

Villes.

Il y a dans le *Che-kiang* onze Villes Capitales ou du premier rang, & soixante-dix-sept du second & du troisieme, outre dix-huit Forteresses, la

Section II. *Provinces de la Chine.*

la plupart le long des côtes, qui sont assez grandes & assez peuplées pour passer en d'autres Pays pour des villes considérables, à quoi il faut ajouter un nombre prodigieux de grands bourgs & de villages.

Les Villes Capitales sont. 1. *Hang-cheu*. 2. *Kya-hing*. 3. *Hu-cheu*. 4. *Ning-po*. 5. *Chao-hing*. 6. *Tai-cheu*. 7. *Kin-hoa*. 8. *Kiu-cheu*. 9. *Ten-cheu*, ou *Nien-cheu*. 10. *Wen-cheu*. 11. *Chu-cheu*.

Du premier rang. Hang-cheu.

Hang-cheu, la Métropole de la Province, est selon les Chinois le Paradis de la Terre; c'est une des plus riches & des plus grandes villes de l'Empire, des mieux situées, & des plus peuplées. Elle est de figure à peu près ronde, & a quatre lieues de tour, sans y comprendre les fauxbourgs, qui sont fort étendus. Le nombre des habitans monte à plus d'un million (*). Les murailles de *Hang-cheu* sont belles, fort hautes & fort épaisses, les rues droites mais étroites, les boutiques propres & richement pourvues. Il y a un prodigieux nombre de ponts sur les canaux qui la traversent, & quantité d'arcs de triomphe & de monumens, surtout dans les places de grand abord, érigés en l'honneur des Mandarins qui se sont distingués dans les fonctions de leurs Charges, ou qui ont été élevés aux premieres Dignités de l'Empire. On y voit aussi quatre grandes tours fort hautes, ornées de galeries, de sculptures & de dorures à la maniere Chinoise. On y fait commerce en toutes sortes de marchandises, mais principalement en soieries, & en brocards d'or & d'argent, & à cet égard elle ne le cede en rien aux villes les plus marchandes; les vivres sont abondans tant dans la ville que dans les fauxbourgs; il n'y a d'autre incommodité que la qualité des eaux des canaux, qui ne sont ni belles ni bonnes.

Lac.

Mais ce qui dédommage de cet inconvénient, & rend cette ville délicieuse, c'est un petit Lac, nommé *Si-hú*, qui a environ deux lieues de tour, & est tout près des murailles de la ville du côté de l'Occident, & dont l'eau est belle & claire. Au bord, où l'eau est basse, il est tout couvert de fleurs de *Lien-hoa*. On y a élevé sur des pilotis des salles ouvertes, soutenues de colomnes & pavées de grandes pierres quarrées, pour la commodité de ceux qui veulent se promener à pied. On y a aussi construit des levées, revêtues par-tout de pierres de taille, & dont les ouvertures, qui servent de passages aux bateaux, sont jointes par des ponts assez bien travaillés.

Isles du Lac.

Au milieu du Lac sont deux petites Isles, où l'on se rend ordinairement après avoir pris le plaisir de la promenade en barque; on y a bâti un

(*) Le P. *Martini* a fait voir clairement (1) que cette ville est celle dont *Marc Paul* de Venise a fait la description sous le nom de *Quinsay*, sur-tout sur l'article des dix-mille ponts qui sont sur les canaux de la ville & des environs. *Martini* & d'autres ne croyent pas que ce nombre soit exagéré, si l'on suppose qu'il y a compris ce nombre prodigieux d'Arcs de triomphe bâtis sur les canaux dans la ville, & la grande quantité d'autres ponts qui se voyent dans les vastes fauxbourgs, & dans les environs, sur-tout ceux qui sont auprès du Lac de *Si-hú*, à l'Occident duquel est la ville, & dont le nombre est si grand, qu'en les ajoutant à ceux de la ville & des fauxbourgs, on peut très-bien croire qu'il y en a dix-mille.

(1) *Atlas Sinensis*, sub Quinsay.

un Temple & quelques maisons propres à se divertir. Les bords du Lac sont d'ailleurs ornés de Temples, de grands Monasteres de Bonzes, & d'assez jolies maisons, parmi lesquelles on voit un petit Palais à l'usage de l'Empereur, qui y a logé lorsqu'il voyageoit dans les Provinces Méridionales (*).

Autres particularités.

Hang-cheu, comme Capitale de la Province, a une Garnison de trois-mille hommes sous le Viceroi, & de sept-mille sous un Général Tartare. Ces Troupes Tartares sont dans une Forteresse, qui est séparée de la ville par un mur. La Riviere de *Cien-tang*, qui coule auprès des murs de la ville du côté du Sud, a suivant les uns deux milles, & selon d'autres une grande lieue de largeur (*a*). Elle est toujours couverte de barques de toutes les sortes de même que les canaux, qui sur-tout dans les fauxbourgs offrent des villages flottans, habités par des familles en grand nombre. Le Lecteur peut juger du nombre des habitans dans la ville & dans les fauxbourgs, par la consommation qui s'y fait, dont il verra un échantillon dans les Remarques (†). La derniere chose digne de remarque ici, c'est la montagne de *Ching-ho-ang*, sur laquelle on a bâti une haute tour, qui montre les heures à une fort grande distance, par le moyen d'un grand verre à eau qui fait tourner le stile d'un Cadran; les nombres des heures sont dorés, & ont environ dix-huit pouces de long. *Hang-cheu* a dans son ressort sept villes du second & du troisieme rang, qui sont aussi fort riches, mais la place nous manque pour en faire la description, aussi bien que celle des autres du premier rang, à la réserve de *Ning-po*.

Ning-po.

Ning-po, que les Portugais appellent *Liang-po*, ou *Liam-po*, est un très-bon Port sur la Mer Orientale de la Chine, vis-à-vis du Japon. La ville est située au confluent de deux petites Rivieres, qui forment un canal qui conduit à la mer. La plaine est entourée presque de tous côtés de montagnes, qui en font une espece de bassin ovale, fort long & fort large, & d'une grande fertilité. La ville, qui est presque au milieu, est environnée de murailles de pierre de taille, qui ont cinq-mille, soixante-quatorze pas géométriques de tour. On y entre par cinq portes, dont deux regardent l'Orient, parceque le Port est de ce côté-là, sans parler de deux grandes arcades, ouvertes dans la muraille pour donner passage aux barques.

Le

(*a*) *Le Comte*, T. I. p. 129. *Du Halde*, T. I. p. 194.

(*) Ceux qui auront lu la description hyperbolique que le P. *Martini* a faite de ce Lac, & des bâtimens qui sont autour, trouveront la nôtre, tirée principalement du P. *Du Halde*, fort au-dessous de la sienne. Mais le P. *Le Comte* avoit déja fait main-basse sur bien des magnificences prônées par son confrere, sur-tout à l'égard des bâtimens superbes, & des Palais somptueux dont le Lac étoit bordé; il dit que ce ne sont que des maisons de bois, bâties pour le plaisir ou pour la commodité. Ainsi, soit que la description de *Martini* ait été chargée de dessein prémédité, soit que ces magnifiques Palais ayent été détruits ou soient tombés en ruine depuis, ce que nous ne pouvons décider, nous n'avons aucune raison de penser que le Lac soit aujourd'hui en meilleur état qu'il ne l'étoit quand le P. *Du Halde* en a fait la description.

(†) On y consomme par jour dix mille sacs de riz, dont chacun contient ce qu'il faut à cent personnes, dix mille cochons, des bœufs, des vaches, des moutons, des chevres, du poisson & des volailles à proportion; tout y est à bon marché.

Section II. *Provinces de la Chine.*

Commerce.

Le Port eſt défendu par une Citadelle bâtie ſur un rocher fort élevé, au pied duquel il faut néceſſairement que les vaiſſeaux paſſent à la demi-portée du piſtolet. On y entre dans une ſeule marée par le beau canal dont nous avons parlé, large pour le moins de cent-cinquante toiſes, & profond par-tout de ſept à huit braſſes. L'entrée de *Ning-po* eſt cependant difficile ſur-tout pour les grands vaiſſeaux, la barre n'ayant pas plus de quinze pieds d'eau dans les plus grandes marées: cela n'empêche pas cependant qu'il ne s'y faſſe un très-grand commerce avec *Batavia*, *Siam*, & ſur-tout avec le Japon, *Nangaſacqui* n'en étant qu'à deux journées; & c'eſt en partie par cette raiſon que la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales a tâché une fois d'établir ici un Commerce.

A dix-huit ou vingt lieues de *Ning-po* eſt une Iſle nommée *Cheu-chan*, dont le Port eſt très-bon, mais peu commode pour le Commerce; c'eſt où les Anglois aborderent pour la premiere fois, n'ayant pu trouver le chemin de *Ning-po* parmi toutes les Iſles de cette côte. On trouvera la deſcription de cette Iſle dans les Remarques (*). Le principal Commerce de *Ning-po* conſiſte en belles étoffes de ſoie, qu'on fabrique dans la Province, & qui ſe tranſportent dans les Pays étrangers, & ſur-tout au Japon, où les Chinois portent auſſi de la ſoie crue, du ſucre, des drogues, du vin, du poiſſon ſalé & de la viande ſalée (†), & ils en rapportent du cuivre, de l'or & de l'argent. *Ning-po* a quatre villes ſous ſa juriſdiction, outre pluſieurs Fortereſſes (*a*).

VI. *La Province de* Hû-quang.

Province de Hû-quang, ſon étendue, ſa fertilité &c.

Elle eſt la premiere en rang parmi les Provinces de l'intérieur de l'Empire, ayant à l'Eſt celles de *Kiang-ſi* & de *Kiang-nan*, au Midi celles de *Quang-ſi* & de *Quang-ton*, à l'Oueſt *Quey-cheu* & *Se-chuen*, &

(*a*) *Martini*, Atlas Sin. *La Martiniere*, *Du Halde*, T. I. p. 196.

(*) *Cheu-chan* ou *Cheuxan* a environ quatorze lieues de longueur ſur quatre de largeur; elle eſt ſous le trentieme degré de Latitude, & entre le cinq & ſixieme de Longitude Eſt de Peking. Elle eſt peuplée principalement de Chinois, qui s'y retirerent dans le tems de l'invaſion des Tartares. Elle eſt ſi peuplée qu'il y a, dit-on, ſoixante-douze villes, le long des côtes, ou dans la Baye (1). La Capitale porte le nom de l'Iſle, elle a de bonnes murailles & eſt fort peuplée. C'eſt-là que la Compagnie Angloiſe commença à négocier en 1700, ſes vaiſſeaux n'ayant pu trouver *Ning-po*; la rade y eſt bonne. Il y a grand nombre de petites Iſles autour de celle de *Cheu-chan*, mais qui ne méritent aucune attention à l'exception d'une ſeule, nommée *Pouto*, qui eſt célebre par le grand concours de peuple, à cauſe de quelque dévotion extraordinaire que les Bonzes y pratiquent (2).

(†) Les habitans font non ſeulement un grand commerce au dehors de ce poiſſon ſalé & de cette viande ſalée, mais ils en mangent en telle quantité, que les Chinois diſent que leurs corps ne peuvent ſe corrompre après leur mort, ayant été ſalés toute leur vie. Il faut cependant qu'il y ait quelque vertu particuliere dans leur ſel, ou quelque choſe de particulier dans leur façon de ſaler, qui les garantiſſe du ſcorbut, & des autres maladies que le trop grand uſage des alimens ſalés cauſe ordinairement: ce n'eſt pas qu'ils manquent d'autres vivres, & qu'ils ſoient obligés d'avoir recours à ceux-là; au contraire ils ſont pourvus abondamment de tout, autant qu'on l'eſt en tout autre lieu de l'Empire.

(1) *Atlas Sin.* ſub voce. (2) Ibid. *Corneille*, *La Martiniere*.

& au Nord *Chen-si* & *Ho-nan*. C'est une fort grande Province, qui s'étend depuis le vingt-quatrieme degré, quarante-cinq minutes, jusqu'au trente-troisieme degré, vingt minutes de Latitude, & huit degrés en Longitude Ouëst de Peking. Le grand Fleuve *Tyang-tse*, qui la traverse d'Occident en Orient, la divise en deux parties ou en deux Viceroyautés, la Septentrionale & la Méridionale. Elle ne le cede gueres à aucune autre Province pour la fertilité, la pureté de l'air & les richesses. La plus grande partie est un Pays uni, qui consiste en de belles Campagnes, arrosées de toutes parts de quantité de Rivieres, outre le *Yang-tse*, & de grand nombre de Canaux & de Lacs considérables (*), qui contribuent beaucoup à les rendre fertiles, & à faciliter le Commerce. Les Montagnes produisent aussi de quoi l'enrichir; les unes sont couvertes de beaux pins & d'autres arbres, propres à faire ces grandes colomnes que l'on employe dans les plus beaux Edifices, d'autres abondent en Simples & en Herbes médicinales; quelques-unes ont des Mines de cristal, de fer, d'étain, de tutenague, & d'autres métaux semblables, pour ne pas parler de celles d'or & d'argent, qu'il est défendu de travailler; car on trouve de l'or dans le sable des Rivieres & des Torrens qui descendent des montagnes. La terre y produit une telle abondance de riz, & d'autres grains, de fruits &c. qu'on appelle communément cette Province le Grenier de l'Empire, aussi envoye-t-elle une prodigieuse quantité de toutes sortes de provisions dans les autres Provinces.

Elle produit sur-tout beaucoup de coton dont on fait des toiles, on y fait aussi du papier de bambous, qui croissent dans les terres basses: on voit dans ses campagnes grand nombre de ces petits vers, qui produisent une sorte de belle cire, dont nous parlerons ailleurs. Il y avoit autrefois dans cette Province un grand nombre de Princes, descendans de la Famille Impériale de *Hong-vû*, qui faisoient presqu'aussi belle figure que les Empereurs, mais cette famille si nombreuse a été presque entierement détruite par les Tartares (*a*).

Villes Capitales.

La Province de *Hû-quang* a quinze Villes du premier rang, dont il y en a huit dans la Partie Septentrionale, & sept dans la Méridionale. La premiere en a aussi soixante du second & du troisieme rang, & la derniere

(*a*) *Martini*, *Le Comte*, *La Martiniere*, *Du Halde*.

(*) La Province de *Hû-quang* semble avoir pris son nom de ces Lacs, ou du moins d'un des plus grands, dont nous donnerons une courte description. *Hû* signifie un Lac, & *Quang* un Territoire. Le Lac dont on vient de parler s'appelle *Tong-ting-hû*, & est à peu près au milieu de la Province; on lui donne environ quatre-cens milles de tour. Il communique au Nord-Est avec le Fleuve de *Yang-tse*, & avec un grand nombre d'autres Rivieres & Canaux, de sorte qu'on y voit toujours une multitude de barques qui vont & viennent. Il est cependant sujet à des tempêtes & dangereux en de certaines saisons, & souvent on y voit arriver des naufrages. L'Histoire fait particulierement mention d'une tempête pendant laquelle il périt en une seule nuit trois-cens grands bâtimens avec cinquante-mille hommes (1). A d'autres égards ce Lac est d'une grande utilité à la Province, non seulement à cause du commerce, mais aussi pour la prodigieuse quantité de poisson qu'on y pêche, & d'oiseaux qui s'y trouvent & aux environs.

(1) Les mêmes.

Section II. Provinces de la Chine.

re cinquante-quatre, outre onze Villes de guerre & d'autres Forteresses; les bourgs & les villages sont en beaucoup plus grand nombre.

Les huit villes de la Partie Septentrionale sont. 1. *Vû-chang*. 2. *Han-yang*. 3. *Ngan-lo*. 4. *Siang-yang*. 5. *Tven-yang*. 6. *Te-ngan*. 7. *Kin-cheu*. 8. *Hoang-cheu*.

Celles de la Partie Méridionale sont. 1. *Chang-cha*, qui est la Capitale. 2. *To-cheu*. 3. *Pao-king*. 4. *Heng-cheu*. 5. *Chang-te*. 6. *Ching-cheu*. 7. *Tong-cheu*.

Description de Vû-chang.

Vû-chang est la Capitale de toute la Province, & de la Partie Septentrionale nommée *Hû-pé*, c'est où réside le Gouverneur ou Viceroi. Cette ville est comme le centre de tout l'Empire, & par le moyen du *Yang-tse*, qui la traverse, elle a une communication fort aisée avec toutes les autres Provinces. Elle a beaucoup souffert, aussi bien que le reste de la Province, dans les dernieres guerres; mais elle s'est si bien rétablie, qu'elle ne le cede gueres à aucune autre ville pour la grandeur, le nombre des habitans & les richesses. Entr'autres édifices magnifiques, on y voit encore un somptueux Palais de ses anciens Princes, & cinq beaux Temples célebres par leur grandeur & par leur structure. Ajoutez à cela un nombre prodigieux de grandes & de petites barques, qui va au moins à huit ou dix mille, & qui occupent sur la Riviere un espace de plus de deux grandes lieues de France, le coup d'œil qu'offre la ville quand on la regarde de dessus quelque hauteur, & l'on aura l'idée d'un des plus beaux spectacles qu'on puisse imaginer.

Vû-chang est à trente degrés, trente-quatre minutes de Latitude, & à deux degrés, quinze minutes de Longitude Ouëst de Peking; elle a sous sa jurisdiction une ville du second rang, & neuf du troisieme, outre une Ville de guerre & des Forts. Les autres villes de la Province n'ont rien de particulier qui doive nous arrêter.

VII. *La Province de* Ho-nan.

Province de Ho-nan: Sa situation & sa fertilité.

La Province de *Ho-nan* a au Nord celles de *Pe-che-li* & de *Chan-si*, à l'Ouëst la Province de *Chen-si*, au Midi celle de *Hû-quang*, & à l'Est le *Chan-tong*; d'ailleurs elle est baignée par le Fleuve *Wangho*, ou *Hoang-ho*, qui en traverse la partie septentrionale d'Occident en Orient, & la sépare du *Chang-si* & d'une partie du *Chan-tong*. Les Chinois l'appellent communément *le jardin du milieu*, parcequ'elle est située au cœur de l'Empire, & par conséquent suivant leur savante Géographie au centre du Monde. Cette Province s'étend depuis le trente-unieme degré, vingt minutes, jusqu'au trente-septieme degré de Latitude, & depuis le sixieme degré, quinze minutes de Longitude Ouëst, jusqu'à-vingt minutes Est de Peking, de sorte que la douceur du climat & la fertilité des terres la font regarder comme une Contrée délicieuse.

Les Chinois prétendent que c'est dans cette Province que *Fo-hi*, le premier fondateur de leur Monarchie, avoit établi sa Cour. Quelques-uns de leurs Auteurs assurent qu'il commença à regner 2952 ans avant la venue de Jésus-Christ: si leur opinion étoit véritable, elle confirmeroit la Chro-

Chronologie des Septante (*a*); mais nous croyons avoir suffisamment prouvé la fausseté de cette antiquité prétendue de la Monarchie Chinoise (*b*), & nous aurons occasion d'y revenir dans la suite.

Section II. Provinces de la Chine.

Il se pourroit cependant fort bien que quelques-uns des anciens Empereurs, attirés par la beauté & la fertilité du Pays, y ayent fixé leur séjour, & l'Histoire Chinoise assure que la ville de *Kai-fong-fú*, Capitale de la Province, a été le siege de l'Empire pendant une longue succession d'Empereurs, jusqu'au tems où elle fut couverte de fable, & détruite par une grande inondation, dont nous parlerons dans la suite. En effet l'air y est si tempéré & si sain, que tout ce qu'on peut souhaitter s'y trouve. Du côté de l'Orient sur-tout, la terre est si fertile & cultivée avec tant de soin, & si diversifiée par des jardins, des vergers, des maisons de plaisance & des châteaux, qu'on peut y voyager plus de sept jours avec un plaisir inexprimable. Du côté de l'Occident il y a des montagnes qui sont couvertes de Forêts, & fournissent des métaux, des minéraux & des plantes; il est presque incroyable quelle abondance de froment, de riz, de fruits & d'autres productions les montagnes & les plaines fournissent, quel tribut la Province paye pour tout cela, de même que pour les soies, les toiles, les cotons & autres marchandises. Ce qu'elle a encore de singulier, c'est un Lac qui attire quantité d'Ouvriers en soie, parceque son eau a la vertu de donner à la soie un lustre inimitable. Dans une de ses villes, nommée *Nan-yang*, on trouve une espece de serpent, dont la peau est marquée de petites taches blanches; les Médecins Chinois la font tremper dans une phiole pleine de vin, & s'en servent comme d'un bon remede contre la paralysie (*c*).

Anciennement le Siege de l'Empire. Abondance.

Outre les Forts, les Châteaux & les Villes de guerre, la Province de *Ho-nan* a huit villes du premier rang, & cent-deux tant du second que du troisieme ordre. Les huit premieres sont. 1. *Kai-fong-tu*. 2. *Quete* ou *Koueite*. 3. *Chang-te*. 4. *Veki-un* ou *Ouei-kiun*. 5. *Whai-king* ou *Hoai-king*. 6. *Ho-nan*. 7. *Nan-yang*. 8. *Yu-ning*.

Villes.

Kai-fong-fú ou *Chai-fong*, la Capitale de la Province, étoit autrefois une des plus belles villes de la Chine; elle étoit située au milieu d'une belle & fertile plaine, à deux lieues & demie du Fleuve *Wangho* ou *Hoang-ho*, à trente-quatre degrés, cinquante-deux minutes de Latitude, & à un degré, cinquante-six minutes de Longitude Ouëst de Peking; mais sa situation basse causa sa ruine en 1642. Etant alors assiégée par le rebelle *Ly-chuang*, à la tête de cent-mille hommes, le Général qui venoit à son secours, forma le fatal projet de noyer l'armée ennemie, en rompant la grande digue du *Wangho*, qui avoit coûté des sommes immenses, & qu'on avoit élevée pour garantir la ville des inondations de ce Fleuve (*). Il réussit

Kai-fong-fú.

(*a*) *Du Halde*, T. I. p. 207. (*b*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 89. (*c*) *Du Halde*, l. c. p. 208.

(*) Ce Fleuve est beaucoup plus haut que le Pays des environs, & a fait de si grands ravages, que pour arrêter autant qu'il étoit possible l'impétuosité de ses eaux, les Empereurs ont fait élever de hautes & fortes digues, l'espace d'environ trente lieues; ce qui n'empêche pas que pour se mettre à couvert de ses inondations on n'ait en-

SECTION II. *Provinces de la Chine.*

Rebâtie.

réussit à-la-vérité dans son dessein, mais en même tems la ville fut submergée, & trois-cens-mille habitans y périrent, tant l'inondation fut violente & prompte (a).

Il paroît par les ruines qui en restent, qu'elle avoit trois lieues de tour. L'Auteur des Remarques sur *Denys Kao*, ajoute qu'elle est demeurée depuis ce tems-là comme un marais, & que toutes les peines & les grandes dépenses qu'on a faites pour faire écouler les eaux & pour la rétablir, ont été inutiles, en sorte que la Cour y a renoncé entierement (b). Cependant la plupart des Auteurs nous apprennent qu'on a rebâti une nouvelle ville de l'autre côté du Fleuve, circonstance que *Du Halde* ne marque point, & qu'on n'a épargné ni soins ni dépenses pour lui rendre son ancienne splendeur; cependant il s'en faut de beaucoup qu'elle puisse tenir son rang parmi les belles villes de la Chine, cela n'empêche pas que sa jurisdiction ne soit fort étendue, puisqu'elle contient quatre villes du second ordre & trente du troisieme.

Ho-nan.

Les autres n'ont rien de particulier, à l'exception de *Ho-nan*, laquelle, quoique située au milieu des montagnes & entre trois Rivieres, est devenue fort considérable tant par ses richesses que par la beauté des Edifices qui s'y trouvent, & particulierement quelques Temples magnifiques, consacrés à d'anciens Héros. Les Chinois croyoient autrefois qu'elle étoit au centre de la Terre, parcequ'elle est au milieu de leur Empire. Elle a dans son ressort une ville du second rang & treize du troisieme. Dans une de ces villes nommée *Teng-fong-chien*, on voit une haute tour, qu'y éleva le fameux *Cheu-kong*, où il avoit coutume d'observer les Astres. On y voit aussi encore un instrument dont il se servoit pour prendre l'ombre du Midi, afin de connoître l'élévation du Pole. Les Chinois lui attribuent l'invention de la Boussole, quoiqu'il ait vécu plus de mille ans avant la naissance de Jésus-Christ (c).

VIII. *La Province de* Chan-tong.

Province de Chan-tong. *Sa fertilité.*

CHAN-TONG, *Xan-tun*, *Can-tong* ou *Chan-ton* est bornée à l'Ouëst par la Province de *Pe-che-li* & par une partie de celle de *Ho-nan*, au Midi par celle de *Kiang-nan*, à l'Orient par la Mer Orientale, & au Nord par

(a) *Du Halde*, l. c. p. 208.

(b) Voyez Notes sur *Ibrand Ides*, p. 128. [Ceci regarde sans-doute la Traduction Angloise, on ne trouve rien là-dessus dans la Françoise. REM. DU TRAD.]

(c) *Du Halde*, ubi sup. p. 210.

entouré la plupart des villes à un demi quart de lieue des murs d'une bonne digue (1).

Le P. *Le Comte*, qui appelle ce Fleuve *Hoambo*, dit qu'il prend sa source à l'extrémité des montagnes qui bornent la Province de *Se-chuen* à l'Occident; que de-là il se jette dans la Tartarie, où il coule durant quelque tems le long de la grande muraille, par laquelle il rentre dans la Chine, entre les Provinces de *Chan-si* & de *Chen-si*. Il arrose ensuite celle de *Ho-nan*, & après avoir traversé une partie de la Province de *Nan king*, & coulé plus de six-cens lieues dans les terres, il se jette enfin dans la Mer Orientale, pas loin de l'embouchure du *Kiang* (2).

(1) *Martini* Atlas Sin. *Du Halde*, T. II. p. 189. (2) *Le Comte*, T. I. p. m. 170. *Du Halde*, l. c.

par cette même mer & par une partie de la Province de *Pe-che-li*. Elle s'étend depuis le trente-quatrieme degré, trente-minutes, jusqu'au trente-huitieme, vingt-minutes de Latitude, & depuis le premier jusqu'au sixieme degré, vingt-cinq minutes de Longitude Est de Peking. C'est une des plus fertiles Provinces de l'Empire, & un des plus beaux Pays. Elle produit tout ce que l'on peut souhaitter pour la vie en si grande abondance, qu'une seule recolte suffit pour nourrir ses habitans durant plusieurs années, ce qui vient en partie aussi de ce qu'elle est un peu moins peuplée que quelques autres Provinces.

Section II. Provinces de la Chine.

Rivieres.

Il y a quantité de Lacs, de Rivieres & de Ruisseaux, qui contribuent à la rendre fertile, & à l'enrichir, outre le grand Canal Impérial, qui en traverse une partie, & c'est par ce Canal que passent toutes les barques qui des parties méridionales vont à Peking. Elles portent tant de marchandises, que les seuls droits qu'elles payent montent à plus de dix millions (a). De sorte que rien ne peut interrompre l'abondance dans cette Province & diminuer ses richesses que la trop la grande sécheresse, car il y pleut rarement, ou le dégat qu'y font quelquefois les Sauterelles.

Fléaux de cette Province.

Ces Insectes sont un des trois fléaux qui affligent cette Province. Le second est une grande quantité de Loups hardis & féroces, qui courent les montagnes & les plaines, & qui font souvent de grands désordres. Enfin il y des bandes de Voleurs, qui infestent les chemins des montagnes, font souvent des courses dans la campagne, & viennent piller & saccager les bourgs & les villages. D'ailleurs *Chan-tong* jouit d'un air pur & tempéré, d'un terroir fertile, & d'un bon commerce.

Nombre des Habitans.

On compte qu'il y a sept-cens, soixante-dix-mille, cinq-cens cinquante-cinq familles, & six millions, sept-cens, cinquante-neuf mille, six-cens soixante-quinze hommes. Ils sont robustes & hardis; on voit de petits garçons jouer tout nuds en plein hiver, & s'arroser d'eau froide en badinant.

Sorte de Soie particuliere.

Ils ont abondance de soie, dont ils fabriquent des étoffes, & outre la soie ordinaire produite par les vers qu'on éleve, ils en ont une sorte particuliere, qu'ils trouvent sur les arbrisseaux & sur les buissons, qui vient de vers assez semblables à nos chenilles; on en fait des étoffes, qui sont plus grossieres que celles qu'on fait avec la véritable soie, mais qui sont plus serrées & plus fortes, & dont ils font un grand commerce.

Fruits.

Entr'autres fruits qui croissent dans cette Province, & qui lui sont communs avec les autres, il y en a un qu'on appelle *Se-tse*, qui est une espece de figue qui ne se trouve qu'à la Chine, & ici en plus grande abondance qu'en aucun autre endroit. Ce fruit n'est mûr que vers le commencement de l'automne; on le fait sécher comme les figues en Europe, & alors il se couvre d'une croute sucrée, qui lui donne un goût excellent, de sorte qu'on en envoye une grande quantité par tout l'Empire. C'est par ces divers moyens que cette Province s'est rétablie dans son ancienne splendeur, après s'être vue dans la plus grande désolation, ayant été presque entierement ruinée pendant les Guerres Civiles, parcequ'elle étoit forcée

(a) *Martini*, Atlas Sin. *Du Halde*, T. I. p. 211.

Section II. *Provinces de la Chine.*

cée de prendre parti, & que par-là elle étoit exposée à la fureur des uns & des autres. Ce qui rend sur-tout cette Province respectable aux Chinois, c'est que leur grand Philosophe *Kong-fu-tse* ou *Confucius*, y est né (*a*).

Villes.

Le *Chan-tong* a six villes du premier ordre, toutes fort peuplées & florissantes, & celles-ci en ont cent-quatorze tant du second que du troisieme rang sous leur jurisdiction, outre quinze Forteresses, parmi lesquelles il y en a de fort grandes, qui ont été bâties pour garder l'entrée des Ports & l'embouchure des Rivieres; à quoi il faut ajouter une multitude de bourgs & de villages, sans parler de plusieurs Isles répandues dans le Golphe, qui sont également peuplées, & dont quelques-unes ont des Havres fort commodes pour les vaisseaux Chinois qui de-là passent aisément à la Corée & au Leao-tong (*b*) (*).

Les villes du premier rang sont. 1. *Tsi-nan.* 2. *Teng-cheu.* 3. *Tong-chang.* 4. *Tsing-cheu.* 5. *Ten-cheu.* 6. *Laï-cheu.*

Description de Tsi nan.

Tsi-nan, *Zi-nan* ou *Ci-nan*, Capitale de la Province, est située au midi de la Riviere de *Tsin-ho*, nommée aussi *Tsi* & *Li*, par le moyen de laquelle elle a communication avec le grand Canal, & fait un grand commerce avec les autres Provinces. Cette ville est grande & bien peuplée, & remarquable par la quantité de ses Edifices publics, dont quelques-uns sont très-beaux; elle a aussi été la résidence d'une longue suite de Rois, dont les tombeaux élevés sur les montagnes voisines forment un fort bel aspect. Soixante-douze de ces Monarques sont célebres dans les Annales de la Chine par leurs regnes pacifiques, & par le nombre de magnifiques Temples, de Monasteres, d'Arcs de triomphe, de Ponts & d'autres Edifices publics qu'ils ont fait construire, aussi bien que par leur grande piété, & par leur zele pour le bien de leurs Peuples.

Tsi-nan a quatre villes du second rang, & vingt-six du troisieme dans son ressort; elle est à trente-six degrés, quarante-cinq minutes de Latitude, & à trente-neuf minutes de Longitude Est de Peking. Les autres villes n'on rien de particulier; il n'y a que le gros bourg de *Ten-ching*, où il se fait une espece de verre, plus fragile que celui d'Europe, & qui se rompt lorsqu'il est exposé aux injures de l'air (*c*).

IX. *La Province de* Chan-si.

Province de Chan-si.

La Province de *Chan-si*, *Chang-si*, *Xan-si*, est bornée au Levant par celle

(*a*) *Diom. Kao*, ubi sup. C. III. p. 121. (*b*) *Du Halde*, ubi sup. (*c*) *Ibid* p. 212.

(*) Les trois plus considérables sont *Few-xu*, *Xa-muen*, & *Ten beng*; la derniere est célebre pour avoir été l'horrible théatre, où cinq-cens Philosophes Chinois furent massacrés par ordre de l'Empereur *Chi-hoang-ti*, le même qui fit construire la grande muraille. Ce Prince étoit grand Capitaine, mais ennemi mortel des Philosophes; il leur envoya ordre de se rendre dans un certain lieu, sous prétexte de vouloir les consulter sur une affaire importante; lorsqu'ils furent tous assemblés, il les fit embarquer & transporter dans cette Isle, où ils furent massacrés; d'autres disent qu'ils se noyerent eux-mêmes (1). Il ne haïssoit pas moins les Sciences, & en général tous les Gens de Lettres, comme nous aurons occasion de le voir dans l'Histoire de son regne.

(1) *Diom Kao*, p. 122.

celle de *Pe-che-li*, au Couchant par le *Chen-si*, au Midi par le *Ho-nan*, & au Nord par la grande muraille qui la sépare de la Tartarie. Elle ne s'étend gueres de l'Orient en Occident, seulement du premier degré de Longitude Oüëst de Peking jusqu'au sixieme, vingt-trois minutes; mais elle a plus d'étendue du Nord au Sud, savoir depuis le trente-quatrieme degré, trente-sept minutes, jusqu'au quarantieme degré, cinquante minutes de Latitude. Les Chinois disent que c'est dans cette Province que les premiers habitans de la Chine ont fixé leur séjour, & quoiqu'elle ne soit pas aussi grande que quelques-unes de celles dont nous avons parlé, elle n'est pas moins fertile & peuplée à proportion de son étendue. Le climat y est sain & agréable, nonobstant le grand nombre de montagnes, parmi lesquelles il y en a d'affreuses & d'incultes; mais la plupart sont bien cultivées, coupées en terrasses depuis le pied jusqu'au sommet, & toutes couvertes de grains (*).

Montagnes.

Les Campagnes sont plus fertiles, mais comme elles n'ont pas autant de canaux que d'autres Provinces, elles produisent moins de riz. Les vignes y portent de bons raisons, dont les Chinois pourroient faire du vin, mais ils se contentent de les sécher & de les envoyer par tout l'Empire.

Productions.

On trouve encore dans cette Province du musc en abondance, du porphyre, du marbre & du jaspe. Il y a aussi de riches mines de fer, dont on fait toutes sortes d'ustensiles de cuisine, qui se transportent dans les autres Provinces. Les habitans sont robustes & civils, mais ignorans; les femmes ont la réputation d'être belles.

Villes.

Cette Province a cinq villes du premier rang, & quatre-vingt-cinq du second & du troisieme ordre. Celles du premier sont. 1. *Tai-yuen.* 2. *Ping-yang.* 3. *Lu-ngan.* 4. *Fuen-cheu.* 5. *Tai-tong.* On y compte cinq-cens-quatre-vingt-neuf-mille, neuf-cens-cinquante-neuf familles, & cinq-millions, quatre-vingt-quatre-mille & quinze hommes.

Description de Tai-yven.

Tai-yven ou *Thai-yen-fû*, Capitale de la Province, est située sur le bord de la Riviere *Fuen-ho*, à trente-cinq degrés, cinquante-trois minutes de Latitude, & à trois degrés, cinquante-cinq-minutes de Longitude Oüëst de Peking. Cette ville, qui est ancienne & fort peuplée, a environ trois-lieues de circuit, & est entourée de fortes murailles; mais elle est fort déchue de la splendeur où elle étoit, lorsque les Princes du Sang de la Famille Impériale de *Tai-ming* y faisoient leur résidence; les beaux

(*) La surface de quelques-unes de ces montagnes est si poreuse, qu'on y trouve quatre ou cinq-cens pieds de bonne terre, sans rencontrer la moindre pierre, & sur les montagnes mêmes on voit de fort belles plaines. Ce qu'elles ont encore de particulier, c'est qu'elles fournissent des mines inépuisables de charbon de terre, dont les habitans se servent au lieu de bois, qui n'y est pas en grande quantité (1).

Le P. *Martini* rapporte encore une chose fort singuliere, sur le témoignage des gens du Pays, qu'il y a dans ces montagnes des puits qui ont du feu au lieu d'eau. On s'en sert en guise de fourneaux pour cuire le manger; on ferme la gueule du puits de maniere qu'on laisse un trou, auquel on adapte les vaisseaux de cuisine qu'on veut y mettre; il ajoute que ce feu est épais, peu luisant, & qu'il ne brûle pas le bois qu'on y jette pour augmenter le degré de chaleur (2).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 216. (2) *Martini* Atlas Sin. sub *Chan-si*.

beaux Palais qu'ils occupoient ont dépéri peu à peu, & ont été ensuite tout-à-fait détruits, sans que personne ait osé les rebâtir. Les environs de la ville sont fertiles & charmans, & les montagnes voisines offrent l'agréable spectacle de beaux Tombeaux, qui occupent beaucoup d'espace, & qui sont tous de marbre ou de pierre de taille; on y voit aussi des Arcs de triomphe, des Statues de Héros, des figures de lions, de chevaux & d'autres animaux, en des attitudes différentes & très-naturelles: & tout cela est environné d'une espece de forêt d'anciens Cyprès, plantés en échiquier.

La jurisdiction de *Tai-yuen* s'étend sur cinq villes du second rang, & sur vingt du troisieme.

X. *La Province de* Chen-si.

Province de Chen-si.

Chen-si, *Xensi*, *Xien-si* ou *Shen-si* a à l'Orient le *Wang-ho*, qui la sépare de la Province de *Chan-si*; au Midi les Provinces de *Se-chuen* & de *Hû-quang*; au Nord la *Tartarie* & la grande muraille; & à l'Occident la *Tartarie Mogole*. Cette Province s'étend en quelques endroits depuis le trente-deuxieme jusqu'au quarantieme degré de Latitude, & depuis le cinquieme degré, quarante minutes jusqu'au seizieme de Longitude Ouëst de Peking, mais d'une façon fort irréguliere. Elle est divisée en deux parties, l'Orientale & l'Occidentale, qui contiennent huit villes du premier ordre, & cent-six du second & du troisieme rang, sans compter un grand nombre de forts, de châteaux, de redoutes, bâtis d'espace en espace le long de la grande muraille. Ces Forteresses, ou pour mieux dire ces Places de guerre sont la plupart aussi grandes, riches & peuplées que plusieurs villes de l'intérieur du Pays; il y en a vingt-trois, dont les deux plus considérables sont *Su-cheu* & *Kan-cheu*; la derniere est la résidence d'un Viceroi, & de plusieurs autres Mandarins, dont les principaux ne reçoivent leurs ordres que de la Cour. La premiere est également forte, & le Gouverneur est très-puissant; elle est partagée en deux parties, l'une habitée par les Chinois, & l'autre par les Etrangers (a). Outre ces vingt-trois places du premier ordre, il y en a un bon nombre d'autres d'un second & d'un troisieme ordre, qui sont moins grandes, quoique très-fortes & pourvues de bonnes garnisons, sans parler des forts & des redoutes, le tout destiné à défendre la grande muraille.

Gouvernement.

Le *Chen-si* est une des plus anciennes & des plus grandes Provinces de l'Empire. Elle avoit autrefois trois Vicerois, mais à présent elle n'en a que deux, outre les deux Gouverneurs de *Su-cheu* & de *Kan-cheu*, qui sont indépendans d'eux.

Etat naturel du Pays.

L'air y est tempéré, le peuple civil, & plus affectionné aux Etrangers que les autes Chinois plus septentrionaux. La terre est fertile & produit abondamment. Il y a des mines d'or, qu'il est défendu d'ouvrir; mais on trouve une si grande quantité d'or dans le sable des Rivieres & des ruisseaux qui descendent des montagnes, qu'une infinité de personnes subsistent du gain qu'elles retirent en lavant ce sable, pour en tirer l'or qui y est

(a) *Du Halde*, T. I. p. 219.

Section II. *Provinces de la Chine.*

eſt mêlé. Le Pays produit peu de riz, parcequ'il n'y a pas aſſez de canaux pour l'arroſer, mais en recompenſe il eſt très-abondant en bled, & fournit quantité de Plantes Médicinales & des Drogues, particulierement de la rhubarbe, qui y eſt excellente, & qu'on cultive avec beaucoup de ſoin. Ce qu'il y a de fâcheux pour cette Province, c'eſt qu'elle eſt fréquemment ſujette à de grandes ſécherefſes, qui amenent ordinairement de prodigieux eſſaims de ſauterelles & d'autres inſectes, qui obſcurciſſent quelquefois le Soleil, & broutent l'herbe, les arbriſſeaux, & même les tendres bourgeons des arbres; quand cela arrive tout le monde ſe met en campagne, on en tue autant que l'on peut, & on les mange comme un mets fort délicat. On trouve dans quelques endroits du *Chen-ſi*, & ſurtout dans le voiſinage de *Si-ngan* ou *Si-gan*, la Capitale, une eau ſalée, qu'on fait bouillir, & dont on tire de fort bon ſel blanc; en d'autres endroits, après qu'il a plu fortement, la terre ſe couvre d'une eſpece d'écume, dont on fait d'excellent ſavon.

Villes.

Les principales Villes de la partie orientale de la Province ſont. 1. *Si-ngan.* 2. *Yen-ngan.* 3. *Fong-tſiang.* 4. *Hang-chong.* Celles de la partie occidentale, qu'on appelle *I-ſi*, ſont. 5. *Ping-liang.* 6. *Kong-chang.* 7. *Ling-tao.* 8. *Kin-yang.*

Deſcription de Si-ngan.

Si-ngan, Capitale de toute la Province, eſt une très-grande ville, ſituée commodément ſur une délicieuſe pente au Sud de la Riviere *Whey* ou *Hoey*, à trente-quatre degrés, ſeize minutes de Latitude, & à ſept degrés, trente-cinq minutes de Longitude Ouëſt de Peking. Ses murailles ſont larges, fort hautes, & ont quatre lieues de tour; elles ſont flanquées d'un grand nombre de tours ſi bien bâties, qu'elles ont donné lieu au Proverbe, qui dit que cette ville a une ceinture d'or. On y voit encore un vieux Palais, où demeuroient les anciens Rois de la Province, qui étoient très-puiſſans, étant maîtres d'une grande étendue de terres dans l'Empire; il y a auſſi quelques beaux Temples & des Arcs de triomphe.

Garniſon.

Les principales forces des Tartares, deſtinées à la défenſe du Nord de la Chine, ſont en garniſon dans cette place ſous un Général de leur Nation qui avec ſes ſoldats occupe un quartier ſéparé des autres par une muraille. Les premiers Mandarins de la Province y ſont ordinairement en grand nombre, & ſont la plupart Tartares. Les montagnes voiſines ſont remplies de cerſs, de daims, de lievres, & d'autres bêtes fauves. On en tire auſſi une terre extrêmement blanche, qui eſt fort recherchée des Dames, qui la détrempent dans de l'eau, & s'en ſervent pour ſe blanchir le teint.

Monument Chrétien qu'on y déterra.

Le P. *Le Comte* nous apprend que c'eſt dans le voiſinage de cette ville qu'on déterra en 1625 une longue table de marbre, qui avoit autrefois été élevée en forme de Monument, & qui avoit dix pieds de long ſur cinq de large; on y trouva dans la partie ſupérieure une Croix bien gravée, & plus bas une Inſcription partie en Caractères Chinois, partie en Lettres Syriaques, portant en ſubſtance, qu'un Ange avoit annoncé que le Meſſie étoit né d'une Vierge en Judée, que ſa naiſſance fut marquée par une nouvelle étoile dans les Cieux, que des Rois d'Orient la reconnurent & vinrent offrir des préſens à ce divin enfant, afin que la Loi &

Section II. *Provinces de la Chine.*

les prédictions des vingt-quatre Prophetes s'accomplissent. Qu'*Olopuen* vint à la Chine l'an de J. C. 636, & fut très-favorablement reçu de l'Empereur, qui ayant examiné sa Loi, en reçonnut la vérité, & donna un Edit en sa faveur (*). Il paroît évidemment par ce Monument, que la Religion Chretienne a fleuri à la Chine depuis l'an 636 jusqu'en 782, qui est l'année où l'on érigea ce Monument. Le *P. Le Comte* dit que l'Empereur qui regnoit quand on le découvrit, donna ordre qu'on le conservât soigneusement dans un Temple, où il est encore à un quart de lieue de *Si-ngan-fû* (*a*).

Chemin extraordinaire.

Nous passons sous silence les autres villes, parcequ'elles n'ont rien qui mérite une attention particuliere, à l'exception de celle de *Hang-chong*. Le chemin qu'on y fit autrefois au travers des montagnes jusqu'à la Capitale, a quelque chose de surprenant, tant par rapport au nombre d'hommes qu'on y employa, qui alloit à plus de cent-mille, que par rapport à la difficulté de l'ouvrage, & à la diligence avec laquelle il fut achevé. Ils applanirent des montagnes, firent des ponts de l'une à l'autre; & lorsque les vallées étoient trop larges, ils y dresserent des piliers pour les soutenir. Ces ponts, qui forment une partie du chemin, sont en quelques endroits si

(*a*) *Kircher*, Chin. ill. p. I. *Le Comte*, T. II. p. m. 98.

(*) On peut voir l'Inscription entiere & l'histoire de sa découverte dans la *Chine illustrée* de *Kircher*, P. I. & dans le P. *Le Comte*, T. II. p. m. 142 & suiv. Suivant leur version l'Edit dont il s'agit porte en substance ce qui suit: „ La véritable Loi n'est attachée à aucun nom particulier, & les Saints ne se fixent pas dans un lieu; ils parcourent le Monde, afin d'être utiles à tous. Un homme de Judée d'une vertu singuliere est venu à notre Cour, nous avons examiné sa doctrine avec beaucoup de soin, & nous l'avons trouvée admirable, sans aucun faste, & fondée sur l'opinion qui suppose la création du Monde. Cette Loi enseigne la voie du salut, & ne peut être que très-utile à nos Sujets. Ainsi je juge qu'il est bon de la leur faire connoître". L'Inscription marque ensuite, que ce Monarque commanda de bâtir une Eglise, & qu'il nomma vingt & une personnes pour la desservir; que *Kao*, son fils & son successeur, fit de grands honneurs à l'Evêque *Olopuen*, & s'appliqua à faire fleurir la Religion que son pere avoit reçue; de sorte que les Bonzes, allarmés des progrès du Christianisme, tâcherent par toutes sortes de moyens d'en arrêter le cours. Qu'ils exciterent une grande persécution, qui cessa bientôt, & ne servit qu'à faire briller la Foi d'un plus grand éclat; les Empereurs suivans la favoriserent de plus en plus. Que cependant il arriva de Judée un nouveau Missionnaire, nommé *Ki-bo*, qui fut aussi bien reçu que l'Evêque *Olopuen* l'avoit été. Que les Empereurs Chinois protégerent non seulement le Christianisme, mais l'affermirent par leur exemple, & par les preuves les plus marquées de leur piété. Que c'est pour conserver la mémoire de ces grandes actions, qu'on a élevé ce Monument l'an de J. C. 782. Voilà en abrégé ce que porte l'Inscription, qu'on peut voir toute entiere dans les Auteurs cités. [On trouve une nouvelle traduction de ce Monument accompagnée de Notes, dans le *Journal des Savans*, Juin 1760. p. 84 & suiv. Edit. de Hollande: cette Piece est de M. *Visdelou*, Evêque de *Claudiopolis*, & l'emporte sur tout ce que l'on a publié sur ce fameux Monument, dont on y prend une juste idée. On l'a tirée d'un Manuscrit de M. *Visdelou*, qui contient aussi des observations sur la Bibliotheque Orientale de M. *D'Herbelot*, Manuscrit qui nous est très-bien connu pour l'avoir eu longtems entre les mains. On voit ensuite dans le même Journal *Juillet* (de Paris *Juin* Vol. II.) p. 344. un morceau excellent sur l'authenticité du Monument Chinois, qui y paroît mise dans le plus grand jour. Je ne doute pas que si ces morceaux eussent paru plutôt nos Auteurs n'en eussent profité, & nous suppléerions à leur défaut si nous ne craignions d'allonger trop. Ceux qui seront curieux de s'éclaircir là-dessus, peuvent aisément se satisfaire en consultant le Journal des Savans. Rem. du Trad.]

si hauts, qu'on ne voit qu'avec horreur le fond du précipice. Quatre cavaliers y peuvent marcher de front. Il y a des gardefoux des deux côtés pour la fureté des Voyageurs, & l'on a bâti à certaines distances des villages avec des hôtelleries pour leur commodité (a). On voit en divers endroits de la Chine d'autres ouvrages prodigieux, fur-tout dans les montagnes (b); nous aurons occasion de parler de quelques-uns parmi les curiosités de l'Art, quoique ce chemin semble l'emporter fur tout le reste par sa longueur, sa hauteur &c.

Section II. Provinces de la Chine.

XI. *La Province de* Se-chuen.

Province de Se-chuen.

La Province de *Se-chuen*, *Seu-chu* ou *Su-cheu*, est bornée au Nord par le *Chen-si*, à l'Est par le *Hû-quang*, au Sud par les Provinces de *Quey cheu* & de *Tun-nan*, & à l'Oüest par le *Tibet*. Elle s'étend depuis le vingt-quatrieme degré cinquante minutes, jusqu'au trente-deuxieme degré, cinquante minutes de Latitude, & depuis le sixieme degré vingt minutes, jusqu'au quinzieme, vingt-cinq minutes de Longitude Oüest de Peking. Cette Province est grande & fertile, mais c'est une de celles qui ont le plus souffert dans les guerres, ayant été presque entierement dévastée (c). Elle s'est cependant assez bien rétablie depuis, pour ne le céder à aucune des autres Provinces Septentrionales du côté de l'abondance, du nombre des habitans & des richesses.

Grand Commerce & Productions.

Le grand Fleuve *Yang-tse*, qui la traverse, fertilise non seulement les terres, par le grand nombre de canaux auxquels il fournit de l'eau, mais fur-tout par le Commerce considérable qu'il met les habitans en état de faire, le Pays produisant quantité de soie, de fer, d'étain, de vif-argent, de sucre, d'excellentes pierres d'aiman, de l'ambre, des pierres d'azur, du musc, de la rhubarbe, de la racine de *Fou-lin*, & d'autres marchandises qui se transportent dans les autres Provinces. Comme il y a beaucoup de campagnes qui sont bien arrosées, les terres produisent abondamment du riz, du froment & d'autres grains, en sorte que le tribut du riz seul monte à six millions, cent-six-mille, six-cens-soixante sacs. La seule chose dont on manque est le sel, parceque la Province est éloignée de la mer, & qu'il feroit difficile d'y en transporter; pour y suppléer on creuse dans les montagnes des puits, d'où l'on tire une eau salée, qu'on fait évaporer fur le feu, & qui laisse un sel, mais qui ne sale pas si bien que celui de la mer (d).

Petit Etat dans cette Province.

On dit qu'il y a dans cette Province une petite Monarchie dans les montagnes qui la séparent au Nord-Est du *Ho-nan*, indépendante des Chinois, & gouvernée par ses Souverains particuliers. Elle a été fondée pendant les dernieres guerres; les *Kingiangs*, peuples belliqueux, pour éviter le joug des Tartares, & d'être exposés à leurs cruels ravages, se réunirent & formerent un petit Etat au milieu de ces montagnes rudes &

(a) *Du Halde*, ubi sup. p. 222.
(b) Voy. *Kircher*, *Navaretta*, *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde*, &c.
(c) *Martini*, *Du Halde* p. 225.
(d) *Du Halde*, l. c. p. 225.

Section II.

Provinces de la Chine.

& escarpées, où ils vivent indépendans & tranquilles, évitant tout commerce avec les Tartares, les Chinois & tous les autres Peuples (*a*).

Villes.

La Province de *Se-chuen* a dix villes du premier rang, & quatre-vingt-huit tant du second que du troisieme ordre, outre cinq villes de guerre, neuf grandes Forteresses du premier rang & vingt-cinq du second, des Forts & des Châteaux. Les dix Capitales sont 1. *Ching-tu.* 2. *Pao-ning.* 3. *Chun-king.* 4. *Su-cheu.* 5. *Chong-king.* 6. *Quey-cheu.* 7. *Ma-hu.* 8. *Long-ngan.* 9. *Tsun-i.* 10. *Tong-chuen.*

Ching-tu-fû.

Ching-tu-fû, Capitale de la Province, & anciennement le séjour de quelques-uns des Monarques Chinois, étoit une des plus grandes & des plus belles villes de l'Empire, mais elle fut presqu'entierement ruinée aussi bien que toute la Province en 1646, pendant les Guerres Civiles; & quoiqu'elle se soit rétablie en quelque façon, elle n'a rien retenu de sa premiere splendeur, à l'exception des mazures de quelques-uns de ses magnifiques Palais, un petit nombre de Temples & de Ponts; elle ne laisse pas d'etre très-peuplée & fort marchande. Elle est presque au cœur de la Province, dans un territoire fertile, qui est la seule plaine qu'il y ait; les canaux dont elle est coupée tirent leurs eaux du *Ta* ou *Ta-kiang*, qui est là plus lent que rapide. Mais quand tous ces canaux viennent à se réunir dans un même lit, & qu'ils sont grossis par les eaux de la Riviere *Hin-cha-kiang*, il devient très-dangereux, tant par la rapidité de son cours, que par la rencontre des rochers, sur-tout dans son cours au travers de la Province de *Hû-quang*.

Ching-tû est au trentieme degré, quarante & une minutes de Latitude, & au douzieme degré, dix-huit minutes de Longitude Ouëst de Peking. Sa jurisdiction est fort étendue, y ayant six villes du second rang & vingt-cinq du troisieme dans son ressort. Le P. *Martini* parle d'un oiseau rare, qui a un bec rouge, & le plus beau plumage de différentes couleurs. On l'appelle *Tong-hoa-fang*, c'est-à-dire l'oiseau de la fleur de *Tong-hoa*: les Chinois prétendent que c'est cette fleur qui le produit, & qu'il ne vit pas plus longtems qu'elle ne dure, qu'il lui ressemble si fort qu'on le prendroit pour la fleur même (*b*).

XII. *La Province de* Quan-tong.

Province de Quang-tong.

On appelle cette Province *Quan tong*, *Quang-tung*, *Quoan-gtung*, *Quanton*, *Canton*, & même *Quan-cheu* du nom de sa Capitale. Elle a au Nord le *Quiang-si*; au Nord-Est *Fo kieu*; à l'Ouëst *Quang-si*, & le Royaume de *Tonquin*, & la Mer de *Nang-king* la baigne des autres côtés. Elle passe pour la plus considérable des Provinces Méridionales, & s'étend depuis le vingtieme degré, quinze minutes, ou si l'on y comprend l'Isle de *Hainan*, qui est de son ressort, depuis le dix-huitieme degré, vingt minutes, jusqu'au-vingt-cinquieme, trente-trois minutes de Latitude, & depuis le premier degré Est, jusqu'au-neuvieme, huit minutes de Longitude Ouëst de Peking. Elle n'est pas moins considérable par l'étendue de son commerce, par ses richesses, le nombre de ses habitans, sa situation avanta-

(*a*) Ambassade des Holland. La Martiniere. (*b*) Atlas Sinens.

tageuse, & par le grand nombre de Ports commodes qu'elle a; en sorte que quoiqu'elle ait extraordinairement souffert dans les dernieres guerres, tant de la part des Tartares que de celle des Chinois & des Pirates, son commerce & la fertilité de son terroir l'ont bientôt rétablie dans sa premiere splendeur, par la grande industrie de ses habitans, que l'on fait monter au nombre de trois-cens-quatre-vingt-trois mille, trois-cens-soixante familles, & à un million, neuf-cens soixante-dix-huit mille & vingt-neuf hommes.

Sa Fertilité.

Les Campagnes sont si fertiles qu'elles donnent deux récoltes de froment par an, elles produisent dans la même abondance toutes sortes d'autres grains, de fruits, de légumes, & tout ce qui peut contribuer aux délices de la vie. Quoique le climat soit chaud, l'air y est pur, & le peuple robuste & sain; de-là vient que les Chinois disent communément, que *Quang-tong* jouit toujours d'un ciel sans neige, d'arbres chargés de fruits, & d'hommes qui crachent continuellement du sang; non qu'ils veuillent désigner par-là un mal qui en fasse cracher réellement, mais seulement que leur salive est de couleur de sang, parcequ'ils mâchent sans-cesse une certaine racine qui lui donne cette couleur.

Son Commerce.

Le Commerce de cette Province, & de la Capitale en particulier, est un des plus étendus & des plus riches de toute la Chine, tout y entre jusqu'aux diamans, & les autres pierreries, les perles, l'or, l'argent, & les autres métaux bien travaillés, & à toutes sortes d'usages. On y fabrique une sorte de canons d'armes à feu, qui ne crevent jamais, ou qui au moins ne font que se fendre sans aucun danger; & des ustensiles de tout ordre faits de riz, qui ont un beau lustre, mais qui ne sont bons que pour la vue. Les étoffes de soie de toute espece, les cotons, & les autres toiles s'y fabriquent aussi en grande quantité, & se transportent ailleurs, de même que celles d'or & d'argent, le cuivre, le plomb, l'étain, la porcelaine, les ouvrages de vernis occupent aussi une multitude infinie de gens; de sorte que quoique le Pays soit un des plus abondans de toute la Chine, il ne fournit pas assez pour la subsistance de ses habitans, & qu'il faut tirer des provisions des Provinces voisines. Ils font éclorre ici les œufs, sur-tout ceux de canards, qui y sont en grande quantité, dans des fours ou dans du fumier, comme l'on fait en Egypte; mais ils ont le secret de les conserver frais toute l'année, en les enduisant d'une sorte de pâte. Une particularité assez singuliere, c'est que ceux qui ont fait éclorre des canards, les mettent sur de petits batteaux, & les menent paître sur le bord de la mer quand elle est basse, où ils trouvent des huîtres, des coquillages & plusieurs insectes de mer. Quantité de ces batteaux y vont ensemble, & par conséquent plusieurs bandes de ces canards se trouvent mêlées sur le rivage; dès qu'on frappe sur un bassin, chaque bande retourne à son batteau, comme les pigeons se rendent à leur colombier (a). Il y a quelques autres singularités dans cette Province, qu'on peut voir dans les Remarques (*). Com-

(a) *Du Halde*, T. I. p. 250.

(*) Parmi la grande variété de fruits qui viennent ici, il y a une espece particuliere de

Section II. Provinces de la Chine.

Gouvernement.

Comme *Quang-tong* est une Province maritime, & la plus éloignée de la Cour, son Gouvernement est un des plus considérables de l'Empire. Celui qui en est le *Tsong-tu* ou le Viceroi, l'est aussi de la Province de *Quang-si*, & c'est par cette raison qu'il réside à *Chao-king*, afin d'etre plus à portée d'expédier ses ordres dans l'une & dans l'autre Province. Il a toujours un grand nombre de troupes, pour reprimer les voleurs & les pirates, qui sans cela se multiplieroient assez pour interrompre le commerce entre les deux Provinces. Par la même raison il y a aussi un bon nombre de Forteresses le long des côtes & dans les terres, dont la plupart sont comme autant de grandes villes, très-fortes & pourvues de bonnes Garnisons, sans compter d'autres Forts, & des Châteaux de distance en distance.

Villes.

On divise cette Province en dix Contrées, dont les Villes Capitales sont 1. *Quang-cheu*, ou *Canton*, la Métropole de toute la Province. 2. *Chao-cheu*. 3. *Nan-yong*. 4. *Whei* ou *Hoei-cheu*. 5. *Tchao-cheu*. 6. *Chao-king*. 7. *Kao-cheu*. 8. *Lien cheu*. 9. *Lui-cheu*. 10. *Kieu-cheu*: cette derniere est la Capitale de l'Isle de *Hai-nan*.

Description de Canton.

Quang-cheu, qu'on appelle communément *Quang-tong*, *Quan-tun*, & les Européens *Canton*, est située à l'embouchure du *Ta-ho* ou de la grande Riviere, qui est ici fort large, & forme une Baye nommee *Hu-men*, ou la porte du Tigre, mais elle est plus terrible par son nom que par les Forts, qui n'ont été construits que pour arrêter les pirates. Cette ville est au vingt-troisieme degré, douze minutes de Latitude, & au troisieme degré, trente & une minutes de Longitude Ouëst de *Peking*: c'est une des plus grandes villes de la Chine, car en y comprenant les fauxbourgs on lui donne plus de vingt milles de tour (*); c'est aussi par l'avantage de

de citrons, qui croît sur des arbres aussi épineux que le sont les citronniers, mais beaucoup plus grands. La fleur est blanche, & répand une odeur exquise; on en tire par distillation une eau très-agréable. Son fruit est presque aussi gros que la tête d'un homme, sa peau ressemble assez à celle des oranges, mais sa chair est rougeâtre ou blanche, & a un goût aigre-doux. Il y a un autre fruit, le plus gros qu'on trouve nulle part, qui est attaché, non aux branches de l'arbre, mais au tronc: son écorce est fort dure; il y a en dedans quantité de petites loges, qui contiennent une chair jaune, fort douce & fort agréable, quand le fruit est mûr.

Ce qu'il y a encore de rare dans cette Province, c'est l'arbre que les Portugais ont appellé *Bois de fer*: en effet il ressemble au fer par sa couleur, sa dureté & par sa pesanteur, qui fait qu'il ne nage point sur l'eau. Celui qu'on nomme Bois de rose n'est pas moins curieux, il est d'un noir tirant sur le rouge, marqué de veines & peint naturellement; les ouvriers en font des tables, des chaises & d'autres meubles. Leur ozier est aussi si souple, qu'ils en font des cables & des cordages de navire. Nous passons sous silence plusieurs autres curiosités naturelles, dont *Kircher* & *Martini* parlent, mais qui ne sont pas aussi bien constatées. La plus singuliere, sont les crabbes, qu'on prend sur les côtes & dans un Lac de l'Isle de *Hai-nan*, qui, dit-on, dès qu'ils sont hors de l'eau se pétrifient & deviennent comme les pierres les plus dures; on prétend que c'est un bon remede contre les fievres chaudes (1).

(*) On peut dire que *Quang-cheu* est proprement composée de trois villes différentes, séparées par de belles & hautes murailles, mais qui communiquent par des portes, qu'on ferme la nuit. Il n'y a gueres de spectacle plus charmant que celui qu'offre la Riviere qui conduit à la ville; tout est varié, tout est riant; ce sont des prairies à perte de vue du

(1) *Du Halde*, T. I. p. 229, 230.

Section II. Provinces de la Chine.

de fa fituation une des plus belles, des plus riches, des plus peuplées & des plus marchandes; les plus grands vaiffeaux y remontent aifément à la faveur des canaux qui font de tous côtés; le port & la ville font toujours remplis d'une multitude de Voiles & de Marchands, & l'on y trouve tout ce qu'il y a de plus belles & de plus riches marchandifes de l'Europe & de la plupart des Pays des Indes.

Elle eft fort peuplée.

On compte que, non compris les Etrangers, il y a au moins un million d'habitans, quelques-uns difent près de deux millions, mais cela eft outré. Ce qu'il y a de certain, c'eft que la ville eft plus remplie que la plupart des villes de la Chine, n'y ayant gueres de jardins, ni de terrein inutile. Les rues font longues, droites, bien pavées, affez étroites, à la réferve de quelques-unes plus larges, où l'on voit des Palais, des Temples & des Arcs de triomphe; dans les rues tout eft boutique, & il y regne une grande propreté; les boutiques font parées des plus belles & des plus riches marchandifes. La Riviere & les canaux font couverts d'une fi prodigieufe quantité de barques & de vaiffeaux de tout ordre qui fe touchent, qu'elles forment une grande ville flottante. Au bout de chaque rue il y a une porte, qui fe ferme tous les foirs, pour que chacun demeure dans fon quartier; on les ferme même de jour quand il furvient quelque défordre, pour empêcher qu'il ne gagne plus loin.

Gouvernement.

Le Mandarin, qui fait ici fa réfidence en qualité de Viceroi, occupe un beau Palais dans un des endroits les plus reculés de la ville, ce qui eft fort incommode pour ceux qui ont à faire à lui, fur-tout parcequ'il faut traverfer outre cela plufieurs cours avant que d'arriver à la falle d'audience, où il rend la juftice en grande pompe. On croit que c'eft ou pour éviter d'être fatigué par des plaintes frivoles, qui ne pourroient qu'être fréquentes parmi cette grande foule de gens de tout ordre, ou peut-être pour fe donner un air plus marqué de grandeur (*). Son autorité s'étend fur la Capitale & fur dix-fept autres villes, une du fecond & feize du troifieme rang (a).

Defcription de Macao.

A l'entrée de la Baye de *Canton* on trouve le célebre Port des Portugais, qu'on

(a) *Du Halde*, l. c. p. 232.

du plus beau verd du monde; ce font des bôcages ou de petits côteaux en amphithéatre, fur lefquels on monte par des degrés de verdure faits à la main: ici on voit des rochers couverts de mouffe, là des villages qu'on découvre entre de petits Bois: ailleurs des canaux qui forment des Ifles, & dont les bords font ornés de beaux arbres, qui donnent un ombrage dont la fraîcheur & la verdure enchante.

Il y a entre autres un bourg à quatre lieues de *Canton*, qui s'appelle *Fo-chan* ou *Fuxan*, où l'on compte au moins fix-cens-mille familles ou un million d'ames, qui travaillent la plupart aux manufactures pour cette ville; on lui donne au moins trois lieues de tour, & il eft devenu fort riche depuis les Guerres Civiles, parce qu'en ce tems-là *Canton* fut prefque ruinée, & que le trafic fe tranfporta à *Fo-chan* (1).

(*) On affure qu'il ne fort gueres qu'avec une fuite d'environ cent Officiers de tout rang, fans compter ceux qui portent fes bannieres, & fes domeftiques. On le porte ordinairement fur les épaules de huit hommes vigoureux dans une chaife faite en forme de Trône, avec un grand dais au-deffus de fa tête; & comme fon autorité eft fort grande, on lui rend auffi de profonds refpects comme à un petit Roi (2).

(1) *Du Halde*, ubi fup. p. 231, 232. Voy. *Le Comte*, *Martini* &c.

(2) *Du Halde*, *Le Comte*, *Martini* &c.

Section II. *Provinces de la Chine.*

qu'on appelle communément *Macao*, à vingt-deux degrés, douze minutes de Latitude, & à trois degrés, dix-neuf minutes de Longitude Ouëst de *Peking*. La ville est située dans une petite Péninsule, ou si l'on veut dans une petite Isle, parcequ'elle est séparée de la terre par une Riviere, que le flux & le reflux grossit. Cette langue de terre ne tient au reste de l'Isle que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille. C'est un Port très-commode pour le commerce, les Portugais l'obtinrent en recompense du secours qu'ils avoient donné aux Chinois, pour chasser un fameux pirate, qui infestoit ces mers, & qui avoit formé le siege de la Capitale de la Province; ils l'obligerent de se retirer à *Macao*, où ils le tuerent quelque tems avant l'an 1560. Quelques Auteurs disent que l'Isle n'étoit habitée que par des voleurs quand ils s'y etablirent, & qu'on ne leur permit d'abord que d'y construire des maisons de chaume (a). Quoi qu'il en soit ils fortifierent la place de bonnes murailles & de Forts, & delà faisoient un grand commerce dans les autres Pays des Indes, mais dans la suite les Hollandois les débusquerent si bien par-tout, que la ville est fort déchue à tous égards; il n'y ont à présent qu'une petite garnison, & ils sont si pauvres que les Chinois en font peu de cas, & sont leurs maîtres (*).

Gouvernement.

Il y a dans la place un Gouverneur Portugais & un Mandarin Chinois; le Palais de celui-ci est au milieu de la ville, & il y commande en Chef; car quand il veut quelque chose, c'est aux Portugais à obeir, sur-tout dans les affaires où les Chinois ont quelque intérêt. Les fortifications sont assez bonnes, & il y a beaucoup de canon; mais comme les Chinois fournissent à tous les besoins de la petite garnison, ils n'ont pas de peine à en etre les maîtres, d'autant plus qu'ils y sont en plus grand nombre que les Portugais. Ceux-ci payent dix-mille, d'autres disent cent-mille ducats de tribut pour avoir la liberté de choisir leurs Magistrats, d'exercer leur Religion, & de vivre selon leurs Loix; outre cela ils payent encore une forte taxe sur les vaisseaux qui y abordent; l'entrée du Port étant gardée par les Chinois, il ne peut y en entrer ni en sortir aucun sans leur permission.

Edifices.

La ville est bien bâtie, mais elle n'est pas grande. Les maisons sont à la maniere d'Europe, mais basses; les Eglises sont assez belles pour le Pays. Le terrein de l'Isle est fort inégal, s'y trouvant montagnes, vallées & plai-

(a) *Gem. Carreri*, Voyag. T. IV. L. I. Ch. 2.

(*) Du tems de *Gemelli* on y comptoit un peu plus de cinq-mille Portugais, presque tous métifs, & nés aux Indes de femmes du Pays, & environ quinze-mille Chinois. Les premiers élisent un Juge pour le Civil & le Criminel, mais il n'a aucun pouvoir sur les Chinois. Le Roi de Portugal nomme un Capitaine-Général pour y commander; il y a un Evêque qui a soin du spirituel. Tous ces Officiers sont payés par la ville, qui donne une piece de huit par jour au Capitaine-Général, & trois-mille tous les trois ans; l'Evêque en a cinq-cens, & les autres à proportion. Cet argent se prend des dix pour cent qu'on exige de toutes les marchandises des Portugais, & des deux pour cent sur l'argent; outre cela on paye d'autres charges, & on est obligé de régaler de présens & de défrayer le Viceroi quand il y vient. Ils sont cependant obligés de souffrir tout & d'en passer par-là, parceque ce sont les Chinois qui leur fournissent toutes les provisions dont ils ont besoin, & qu'ils peuvent les affamer sur le moindre mécontentement (1).

(1) *Gem. Carreri*, Voyag. T. IV. L. I. Ch. 2.

plaines. La ville eſt défendue par trois Forts, conſtruits ſur des hauteurs, qui de ce côté-là avec le reſte de la ville terminent le point de vue des vaiſſeaux qui ſont à l'ancre: mais entre la langue de terre, qui eſt de quelque étendue, & la ville, il y a un Port commode & ſûr, le long duquel la ville eſt bâtie. Quand le commerce du Japon fleuriſſoit, on diſoit que *Macao* auroit pu paver ſes rues avec de l'argent; mais depuis que ce commerce leur a été interdit ſous peine de mort, les Portugais ſont réduits à une ſi grande pauvreté, que la Ville & le Port tombent en décadence, n'ayant plus que cinq vaiſſeaux, dont le trafic doit défrayer les grandes charges dont nous avons parlé; & au-lieu de trois-cens pour cent qu'ils rapportoient en revenant de *Nangaſacki*, il ne font plus qu'un très-petit profit, qui diminuera encore, dit *Carreri*, par l'établiſſement de la nouvelle Compagnie des Indes, à cauſe de pluſieurs Ports, où ils ne pourront plus entrer, & de certaines marchandiſes qu'on leur défendra de porter (*a*).

Section II. *Provinces de la* Chine.

Finiſſons ce qui regarde le Port de *Macao* par une ſingularité, c'eſt qu'on y a le Dimanche quand les Eſpagnols des Iſles Philippines ont le Samedi, le Lecteur en trouvera la raiſon dans les Remarques (*).

Deſcription de l'Iſle de Hai-nan.

L'Iſle de *Hai-nan* appartient auſſi à la Province de *Quang-tong*, elle eſt dans le Golphe de la *Cochinchine*, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal aſſez étroit, & on la découvre diſtinctement dans un tems ſerein. Cette Iſle eſt grande & s'étend depuis le dix-huitieme degré, dix minutes, juſqu'au vingtieme, huit minutes de Latitude, & depuis le cinquieme degré, cinquante-cinq minutes, juſqu'au huitieme, vingt minutes de Longitude Ouëſt de *Peking*; de ſorte que ſa plus grande étendue eſt d'Orient en Occident, d'environ ſoixante à ſoixante-dix lieues; celle du Nord au Sud de quarante à cinquante, ainſi elle a environ cent-ſoixante lieues de tour.

Sa Fertilité.

Elle eſt pour la plus grande partie couverte de montagnes, excepté le terrein de la partie du Nord, qui ne forme pour ainſi dire qu'une plaine depuis la côte juſqu'à quinze lieues d'enfoncement, & qui eſt fort bien arroſée. Les habitans, qui ſont aſſez nombreux, cultivent ſi bien les terres qu'ils ont, & les pluies que donnent les changemens des ſaiſons les fertiliſent tellement, qu'elles produiſent aſſez de riz & d'autres grains pour leurs beſoins, parceque communément on fait deux récoltes par an: ils ont d'ailleurs quantité de fruits & de gibier. Ce qui leur manque, ſur-tout dans la Partie Méridionale, c'eſt de bonne eau; ils ſont obligés de faire bouillir le matin, toute celle qu'ils doivent conſommer pendant la journée (*b*).

Gouvernement.

Les Chinois ne ſont pas maîtres de toute l'Iſle, mais ſeulement de la plus grande partie des côtes, & de quelques plaines, que les Naturels leur ont abandonnées, pour aller vivre indépendans dans les montagnes; tout le commerce que ces Peuples ont avec les Chinois conſiſte à échanger

(*a*) *Gem. Carreri*, l. c. (*b*) *Martini*, Atlas Sin. *Du Halde*, T. I. p. 237, 238.

(*) Cette différence qui a lieu pour tous les jours de la Semaine, ne vient d'aucune différence entre la Longitude de ces deux endroits, qui eſt peu conſidérable, mais de la route que ſuivent ces deux Nations. Les Portugais en ſe rendant à Macao font voile vers l'Orient, au-lieu que les Eſpagnols en venant de l'Amérique prennent le Couchant, & c'eſt de-là que vient cette différence.

Section II. *Provinces de la Chine.*

ger la poudre d'or, qu'ils trouvent dans les Rivieres & les Ruisseaux, pour du sel & des toiles. Car quoique l'on croye qu'ils ont de riches mines d'or & d'argent, ils sont trop indolens & ont trop peu d'industrie pour en profiter. Il n'y a gueres de côtes de la Mer Orientale où l'on trouve de plus belles & de plus grosses perles, que sur la côte septentrionale de cette Ile (*). Les montagnes fournissent quantité de bois de senteur, ou de belle couleur, comme ceux d'aigle, de rose ou de violette, & d'ébene, que les Chinois achettent pour en faire des meubles, & d'autres ornemens. Il y a toutes sortes d'oiseaux & d'animaux, entre autres une espece de singes noirs, dont la physionomie approche fort de la figure humaine, tant ils ont les traits bien marqués.

Habits des Insulaires.

Les hommes & les femmes portent leur cheveux passés dans un anneau sur le front, & par dessus un petit chapeau de paille ou de rotin, d'où pendent deux cordons, qu'ils attachent sous le menton. Leur habillement consiste dans un morceau de coton noir, ou d'un bleu foncé, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux; les femmes ont une espece de chemisette de la même étoffe, & se distinguent encore par des rayes bleues qu'elles se font avec de l'Indigo, depuis les yeux jusqu'au bas du visage. Les uns & les autres portent des boucles d'oreille d'or & d'argent, faites en forme de poires, & très-bien travaillées. Leurs armes sont l'arc & la fleche, dont ils ne se servent pas avec beaucoup d'adresse, & une espece de coutelas, qu'ils portent dans un petit panier, attaché derriere eux à la ceinture. Ce dernier est le seul instrument qui leur sert pour leurs ouvrages de charpente, & à couper du bois.

Capitale.

La Capitale de l'Ile s'appelle *Kiun-cheu-fû*, elle est située sur un Promontoire, & les vaisseaux viennent mouiller jusques sous ses murs. Le Port, qui en est environ à deux lieues dans le Nord de l'Ile, est formé par une Riviere assez large, dont l'entrée est défendue par deux petits Forts; comme il n'y a que dix ou douze pieds d'eau, des vaisseaux autrement construits que ceux des Chinois auroient de la peine à y entrer. Entre le Port & la Capitale il y a une grande Plaine couverte de plusieurs beaux Tombeaux Chinois, parmi lesquels il y en a un sur lequel on voit une croix élevée, c'est celui d'un Jésuite Italien, le premier Missionnaire qui ait passé dans cette Isle. *Kiun-cheu-fû* a dans son ressort trois villes du second rang, & dix du troisieme, ces villes sont presque toutes sur la côte. La Capitale est au vingtieme degré deux minutes de Latitude, & à six degrés, quarante minutes de Longitude Ouëst de *Peking*, & elle est gouvernée par des Mandarins de Lettres & par des Mandarins d'Armes (*a*) (†).

XIII. *La*

(*a*) *Martini*, Atlas Sin. *Du Halde*, T. I. p. 238.

(*) Le P. *Du Halde*, T. I. p. 240, dit que si cela a été vrai autrefois, il faut que la côte en soit maintenant entierement dépeuplée: car on n'y en trouve plus; on en pêche de très-petites sur les côtes de la Province de Quang-si, qui sont très-cheres. Rem. du Trad.

(†) Proche de l'Isle de *Hai-nan* il y a une petite Isle, nommée *San-cian*, ou *Changcheuen-chang*, célebre par la mort de *François Xavier*, l'Apôtre moderne des Indes: on y voit encore son tombeau, qui est sur une colline au pied d'une montagne; à côté du tombeau est une petite plaine couverte de bois d'un côté, & de l'autre de jardins. L'Isle n'est pas déserte, comme on l'a publié; il y a cinq villages, dont les habitans sont pauvres

XIII. *La Province de* Quang-si.

Province de Quang-si.

Le *Quang-si*, *Quan-si*, ou *Quam-si* a la Province de *Quang-tong* au Sud-Est, celles de *Hû-quang* & de *Quey-cheu* au Nord, celle de *Yun-nan* à l'Oüest, & l'Océan avec une partie du *Tonquin* au Sud. Cette Province ne s'étend que depuis le vingt-unieme degré, cinquante minutes, jusqu'au vingt-sixieme, quinze minutes de Latitude, & depuis le quatrieme degré, dix minutes, jusqu'au onzieme, quarante-huit minutes de Longitude Oüest de *Peking*. Quoiqu'elle soit moins abondante que d'autres Provinces, & fort montagneuse, il y a cependant quelques grandes plaines, principalement du côté du Sud, que l'on cultive si bien, que la Province fournit à celle de *Quang-tong* du riz pendant six mois de l'année. Elle est arrosée par un grand nombre de Rivieres, qui viennent des montagnes, & vont se jetter vers l'Est dans le *Ta-ho* ou la grande Riviere, qui entre dans le *Quang-tong*. Comme plusieurs de ces Rivieres sont navigables, le Peuple y est plus adonné au Commerce & plus civilisé, que ceux qui habitent du côté de l'Oüest & du Nord, qui sont des montagnards grossiers, ennemis de toute sujettion, & qui vivent comme des sauvages indépendans.

Montagnes.

Les Montagnes sont couvertes de vastes forêts, & plusieurs ont des mines d'or (*), d'argent, de cuivre & de fer; elles produisent plusieurs sortes de bois curieux, que les Ouvriers mettent en œuvre; il y croît entre autres une espece d'arbre particulier, qui au-lieu de moëlle a une chair molle, dont on se sert comme de farine, & dont le goût n'est pas mauvais. On voit dans cette Province quantité de ces petits insectes qui produisent de la cire blanche; on y trouve aussi des perroquets, & d'autres beaux oiseaux, des porcs-épis, des rhinoceros, & d'autres animaux sauvages. La canelle qu'on y recueille a meilleure odeur que celle de Ceylon, & les toiles de soie qu'on y fabrique, se vendent bien. La porcelaine est cependant la principale manufacture, celle qu'on fait ici est plus belle que nulle part ailleurs, quoique l'on y porte de *Nan-king* un des ingrédiens qui entrent dans sa composition, parceque l'on a observé que pour la rendre belle, il faut avoir la matiere d'un endroit, & l'eau de l'autre. On a compté que le nombre des familles montoit à cent-quatre-vingt-seize-mille, sept-cens-dix-neuf familles, & à un million, cinquante-quatre-mille, sept-cens-soixante hommes.

Villes.

Cette Province contient douze villes du premier ordre, qui sont 1. *Quey-ling*, la Capitale, 2. *Lieu-cheu*, 3. *Kin-yuen*, 4. *Se-ngen*, *Ping-lo*, 6 *U-cheu*, 7. *Sin-cheu*, 8. *Nan-ning*, 9. *Tai-ping*, 10. *Se-ming*, 11. *Chin-ngan*, 12. *Se-chin*. *Quey-*

vres pêcheurs. Les Jésuites Portugais y firent bâtir il y a cinquante ans une Chapelle, qui est assez jolie quoiqu'elle ne soit que de plâtre, parceque les Chinois y ont mis du vernis rouge & bleu (1).

(*) Il y en avoit entre autres une fort riche, & les habitans du territoire obtinrent une Patente de la Cour pour y faire travailler, à condition qu'ils payeroient quarante pour cent à l'Empereur, & cinq pour cent aux Officiers qui présideroient à l'ouvrage. Dans la suite l'Empereur se l'est réservée à lui-même, & en fait faire les frais (2).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 242. (2) *Idem*. ubi sup. p. 243.

Section II. *Provinces de la Chine.*

Description de Quey-ling-fû.

Quey-ling-fû, la Capitale de la Province, tire son nom d'une fleur, qui bienqu'elle soit assez commune dans toute la Chine, se trouve ici en plus grande quantité qu'ailleurs (*). Cette ville est située sur le bord d'une Riviere qui se jette dans le *Ta-ho*, mais elle coule avec tant de rapidité au travers de vallées si étroites, que quoique considérable elle ne peut être navigable, ni d'aucune utilité pour le Commerce. La ville est grande, & bâtie en partie à la maniere de nos anciennes Fortifications, mais elle est de beaucoup inférieure à la plupart des autres Capitales, & elle est environnée de Peuples sauvages, qui sont cantonnés dans les montagnes, où ils vivent, comme on l'a dit, en quelque façon sans dépendre des Mandarins. *Quey-ling* est au vingt-cinquieme degré, treize minutes de Latitude, & au sixieme degré, quatorze minutes de Longitude Ouëst de *Peking*; elle a sous sa jurisdiction deux villes du second ordre, & sept du troisieme. On prend dans son territoire l'oiseau nommé *King-ki* (†), dont le plumage est varié de couleurs très-vives, & on en entre-lasse des plumes dans les étoffes de soie (a).

XIV. *La Province de* Yun-nan.

Province de Yun-nan.

La Province de *Yun-nan*, *Yu-nan* ou *Jun-nan*, a pour bornes au Nord celle de *Se-chuen* & les terres du *Tibet*; à l'Ouëst les Royaumes d'*Ava*, de *Pegu* & quelques Peuples sauvages peu connus; au Midi les Royaumes de *Laos* & de *Tonquin*; & à l'Est les Provinces de *Quang-si* & de *Quey-cheu*. Elle s'étend depuis le vingt-unieme degré, trente-quatre minutes, jusqu'au vingt-huitieme degré de Latitude, & depuis le dixieme degré, seize minutes, jusqu'au dix-huitieme, trente-quatre minutes de Longitude Ouëst de *Peking*.

Mines d'or.

Cette Province passe pour une des plus riches & des plus fertiles de l'Empire, étant arrosée par-tout de Rivieres, dont plusieurs tirent leur origine de Lacs considérables; d'autres viennent des montagnes, & entraî-

(a) *Du Halde*, T. I. p. 244.

(*) Le nom de *Quey-ling* signifie forêt de fleurs de *Quey*; cette fleur vient sur un fort grand arbre, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier; elle exhale une odeur fort agréable, & quand elle est seche on en met ordinairement dans certains gâteaux pour en relever le goût & l'odeur. Il y a à l'extrémité orientale de la ville une montagne, qui porte le même nom, à cause de la quantité de ces fleurs dont elle est couverte, dont l'odeur parfume tout le Pays; ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à mesure que les unes tombent, il en vient d'autres. Quelques-uns cependant prétendent que *Quey-ling* a pris son nom de la Riviere de *Quey*, qui coule le long de ses murs. [Le P. *Du Halde* ajoute que cette fleur est petite, jaune, & qu'elle vient par bouquets, & que l'arbre en est tout couvert en Automne. Il ne dit rien de la montagne, mais seulement que cette fleur se trouve en grande quantité dans le territoire de la Capitale (1). Rem. du Trad.]

(†) Ce bel oiseau, dont le nom signifie *Poule d'or*, est fort estimé tant pour la beauté de ses couleurs & de sa figure, que pour son goût exquis, qui surpasse, dit-on, celui des faisans. La vivacité du rouge & du jaune, le panache de la tête, les nuances de la queue, & la variété des couleurs de ses ailes dans un corps bien proportionné, en font un des plus beaux oiseaux qu'il y ait au Monde (2). Il est fort commun dans cette Province & dans celle de *Yun-nan*.

(1) *Du Halde*, ubi sup. p. 243. (2) *Ibid*, T. I. p. 33, 34.

traînent dans leur fable beaucoup d'or; on tire auffi de ces montagnes des pierres précieufes, & particulierement des rubis fort beaux: s'il étoit permis d'ouvrir les mines d'or, il y a de l'apparence qu'elles produiroient des richeffes immenfes. Entre autres Métaux ordinaires on en trouve un qu'on appelle *Pe-tong*, qui eft blanc en dehors & en dedans, & qui d'ailleurs a toutes les qualités du cuivre. Ce Pays produit auffi de l'ambre rouge, & du marbre peint naturellement de diverfes couleurs, qui repréfente des montagnes, des fleurs, des arbres & des Rivieres, dont on fait des tables & d'autres ornemens.

SECTION II. *Provinces de la* Chine.

La terre y rapporte abondamment de bled, de riz, & de tout ce qui eft néceffaire à la vie; des Plantes Médicinales, des racines, des gommes, du mufc &c. outre quantité de foye, de coton & de lin. On y voit encore beaucoup d'animaux, entre autres des éléphans, des chevaux, & des cerfs d'une efpece particuliere, qui ne font ni plus grands ni plus gros que nos chiens ordinaires; les Seigneurs en nourriffent dans leurs jardins pour leur divertiffement. On y trouve auffi des poules d'or, & d'autres oifeaux curieux.

Productions.

Il y a dans cette Province vingt & une villes du premier ordre, qui en ont fous leur jurisdiction cinquante-cinq tant du fecond que du troifieme rang, outre huit villes de guerre, & un bon nombre de Forteresses & de Châteaux. Les villes du premier ordre font 1. *Yun-nan*, la Capitale. 2. *Ta-li.* 3. *Ling-ngan.* 4. *Chu-hiang.* 5. *Ching-kiang.* 6. *King-tong.* 7. *Quan-nan.* 8. *Quang-fi.* 9. *Chun-ning.* 10. *Ku-tfing.* 11. *Yao-ngan.* 12. *Ko-king.* 13. *Vû-ting.* 14. *Li-kiang-fû.* 15. *Yuen-kiang.* 16. *Mong-hoa.* 17. *Yung-chang.* 18. *Yun-ning-tu.* 19. *Yung-pe.* 20. *Kai-hoa.* 21. *San-ta.*

Yun-nan, *Ju-nan* ou *Ju-nung-fû*, Capitale de la Province, eft fituée fur le bord Nord-Eft d'une Lac large & profond, ou, felon le langage du Pays, au bord de la Mer Méridionale à vingt-cinq degrés, fix minutes de Latitude, & à treize degrés, trente-fept minutes de Longitude Oueft de *Peking*. Il n'y a que quelques années qu'elle étoit remarquable par fa beauté; fon enceinte d'une lieue étoit pleine de beaux édifices, & fes dehors ornés de jardins agréables: elle a été le fiege de plufieurs Rois. Dans le tems de l'invafion des Tartares, ils donnerent au Prince regnant l'inveftiture de la Province avec le titre de Roi (*); mais ce Prince s'étant laffé du joug, & ayant pris les armes contre l'Empereur en 1679, fa famille fut ruinée, & peu après étant mort de vieilleffe, fes troupes furent tout à-fait diffipées, fon Royaume, fes Palais, & fa Cour tomberent entierement & furent défolés (*a*).

Defcription de Yun-nan.

La Capitale n'eut gueres un meilleur fort, quoiqu'elle foit le lieu où réfide le *Tfong-tu* ou le Gouverneur-Général des Provinces de *Yun-nan* & de

(*a*) *Du Halde*, l. c. p. 248. Vid. & *Martini*, Atlas Sin. & *La Martiniere*.

(*) *Kao* dit que ce Prince s'appelloit *Vû-fangui*, mais *Du Halde* (1) le nomme *Ou-fan-guei*; il eut le malheur d'appeller les Tartares contre les Rebelles, & par cette action imprudente il fut la caufe de la ruine de l'Empire Chinois, comme nous le verrons dans la fuite.

(1) *Du Halde*, T. I. p. 248, 467.

de *Quey-cheu*, de même que le Viceroi de la Province. Le Commerce des Métaux y eſt plus grand que dans aucune Province. On y fait une eſpece d'étoffe particuliere, qui eſt une ſorte de ſatin, elle eſt épaiſſe & faite de fils de ſoie retorſe ſans fleurs & nullement luſtrée; on la teint en toutes ſortes de couleurs, mais elle eſt ſans éclat & ſans vivacité. On y fait auſſi de beaux tapis. Les habitans ſont robuſtes, courageux & actifs, adonnés également à l'Agriculture & aux Armes. Ils ont une eſpece de chevaux, qui ſont petits, mais forts & vigoureux, qu'ils montent avec une ſimple couverte ſans ſelle. *Yun-nan* a dans ſon reſſort quatre villes du ſecond rang, & ſept du troiſieme.

XV. *La Province de* Quey-cheu.

Province de Quey-cheu.

Quey-cheu eſt une des plus petites Provinces de la Chine, elle eſt bornée au Midi par celle de *Quang-ſi*, par le *Hû-quang* au Levant, par le *Se-chuen* au Nord, & par le *Yun-nan* au Couchant; elle s'étend depuis le vingt-quatrieme degré, quarante minutes juſqu'au vingt-neuvieme de Latitude, & depuis le ſeptieme juſqu'au treizieme, trente minutes de Longitude Oüeſt de *Peking*. Tout le Pays eſt naturellement inculte, parcequ'il eſt couvert de montagnes rudes & inacceſſibles; elles y ſont en ſi grande quantité, qu'on diroit que toutes les montagnes s'y ſont rencontrées. Les Guerres Civiles ont encore rendu cette Province plus deſagréable & plus inculte, & l'ont tellement dépeuplée que les Empereurs ont été obligés d'y envoyer des Colonies des autres Provinces, quelquefois même des Gouverneurs diſgraciés avec toute leur famille (*). Les Naturels de la Province ſe reſſentent de la nature de leur Pays, ils ſont groſſiers, ſauvages, & vivent dans un entiere indépendance: ils ſont toujours en garde contre les Chinois, avec leſquels ils ſont la paix ou ſont en guerre, ſelon leur intérêt ou leur caprice, & ſouvent inquiettent & ravagent les lieux où ils ſont établis, c'eſt ce qui oblige les Chinois à avoir de ce côté-là quantité de Places de guerre & de Fortereſſes, où l'on entretient de nombreuſes Garniſons pour tenir les Peuples en bride; mais le tribut de la Province ne ſuffit pas pour leur ſubſiſtance, la Cour eſt obligée d'y ſuppléer, & d'y envoyer tous les ans du ſecours.

Habitans Sauvages.

Mines.

Les Montagnes ſont néanmoins riches en Mines d'or, d'argent, de mercure, de cuivre, & c'eſt de ce dernier que l'on fait la petite monnoye qui a cours dans tout l'Empire. Entre ces montagnes il y a des vallées agréables & aſſez fertiles, qui ſont bien arroſées, & qui rapporteroient davantage ſi elles étoient mieux cultivées. On n'y travaille ni étoffes de

(*) Cette Province eſt pour les Chinois, ce que la *Sibérie* eſt pour les Ruſſes. Les Mandarins & les Gouverneurs qu'on y envoye avec leurs familles, ſouvent pour toute leur vie, ſont des criminels d'Etat. Ces Colonies Chinoiſes vivent dans des villes bien murées, & dans des Fortereſſes, ſous la protection de leurs Gouverneurs & des troupes. Les Naturels qui vivent dans leurs montagnes eſcarpées, n'ont d'autre commerce avec eux, que de faire quelquefois des courſes pour piller. La Cour a pris beaucoup de peine pour les ſoumettre, mais juſqu'à-préſent ſans ſuccès (1).

(1) *Martini, Kes, La Martiniere, Du Halde.*

de soie, ni toiles de coton, mais on y fabrique des étoffes d'une certaine herbe, qui ressemble assez au chanvre, dont on fait des habits d'Eté.

Bétail.

On y nourrit quantité de vaches, de cochons, & les meilleurs chevaux de la Chine. Ils ont une prodigieuse quantité de toutes sortes d'oiseaux sauvages d'un excellent goût. Le seul commerce entre les Chinois & les gens du Pays consiste à troquer de la poudre d'or, du bétail, & des oiseaux sauvages pour du sel, des cotons & autres marchandises de cet ordre, qui leur manquent. En général les vivres sont abondans, & la plupart à juste prix dans cette Province.

Villes.

Il y a dix villes du premier rang, qui en ont trente-huit du second & du troisieme ordre dans leur ressort, outre les Places de guerre & les Forteresses. Les villes du premier rang, fort inférieures aux autres de cet ordre pour la grandeur, la beauté & les richesses, par les raisons qu'on a dites, sont. 1. *Quey-yang*, la Capitale. 2. *Se-cheu*. 3. *Se-nan*. 4. *Chin-yuen*. 5. *Che-tsien*. 6. *Tong-jin*. 7. *Ngan-chan*. 8. *Tu-yun*. 9. *Ping-yuen*. 10. *Wei-ning* ou *Ouei-ning* (*a*).

Description de Quey-yang-fû.

Quey-yang-fû, Capitale de toute la Province, est une plus petites villes de la Chine & des plus mal bâties. Elle n'a pas une lieue de tour: ses maisons sont en partie de terre & en partie de brique. Elle est située dans une agréable & fertile campagne sur le bord d'une petite Riviere, qui ne porte point de bateaux, & par cette raison il s'y fait peu de commerce. A une certaine distance elle est entourée de hautes montagnes fort escarpées (*), qui sont habitées par des Peuples qui ne sont pas d'origine Chinoise. On les appelle *Sina-ni*, ou Barbares Occidentaux, parcequ'ils sont à l'Ouëst de la Chine; après qu'on les a eu subjugués, on a eu bien de la peine à les former aux coutumes Chinoises. On dit qu'il y a dans la Capitale quelques beaux édifices, qui, quoiqu'ils tombent en ruine, indiquent qu'elle a été autrefois plus florissante, quelques-uns même disent qu'elle a été la résidence de Rois. Mais on voit hors de la ville un grand Temple, qui peut passer pour un édifice magnifique, que l'on dit avoir été bâti par la famille Tartare des *Yven*.

Quey-yang est au vingt-sixieme degré, trente minutes de Latitude, & au neuvième degré, cinquante-deux minutes de Longitude Ouëst de Peking; sa jurisdiction s'étend sur trois villes du second ordre, & sur quatre du troisieme, aussi bien que sur un grand nombre de Forts, dont elle est en quelque façon environnée.

Après avoir fait la description des quinze Provinces qui sont en-deçà de la grande muraille, & des principales Isles qui en dépendent, nous terminerons la partie Géographique de la Chine, par une courte description de la Province de *Leao-tong*, qui est au-delà de la muraille, & sur les frontie-

(*a*) *Du Halde* l. c. p. 254. Vid. & *Martini* Atlas, *La Martiniere*.

(*) Celles qui sont dignes de quelque attention, sont 1. *Tong-cu*, ou la Timbale, parcequ'on remarque qu'elle fait quelque bruit dans certains tems sur-tout avant qu'il pleuve. 2. *Nung-kuun*, qui est si roide & si escarpée que peu d'animaux y peuvent grimper. 3. *Ven-pi*. qui est isolée, au midi de la ville, & qui est taillée en cone isoscele, & se termine en pointe (1).

(1) *Kircher*, *Martini* &c.

Section II. Provinces de la Chine.

tieres de la Tartarie, quoiqu'elle soit gouvernée de la même façon que les quinze autres.

La Province de Leao-tong *ou de* Quang-tong.

Province de Leao-tong.

Il est prouvé aujourd'hui que cette Province est au-delà de la grande muraille (*), qui la sépare du *Pe-che-li* au Sud-Ouëst; elle a au Levant la *Corée*, au Nord les Montagnes de *Tartarie*, au Midi le Golphe qui porte son nom, & au Couchant le Pays des Mongols. Ce n'est qu'une petite Province en comparaison de celles de la Chine que nous avons parcourues; dans sa plus grande longueur elle n'a que deux-cens-soixante-dix ou quatre-vingt milles, & en d'autres endroits elle a beaucoup moins d'étendue. Elle s'étend depuis le trente-neuvieme jusqu'au quarante-troisieme degré de Latitude & depuis le second degré, trente minutes jusqu'au neuvieme degré de Longitude Est de Peking. Du tems de *Denys Kao* on la comptoit pour la seizieme Province de la Chine, quoiqu'elle fût au-delà de la muraille (*a*); mais elle a perdu ce rang depuis que les Tartares sont les maîtres de l'Empire; ils la traitent comme un Pays de conquête par des raisons que nous dirons dans la suite.

Terroir, Villes ruinées &c.

Le Pays est fertile & bien cultivé, quoiqu'il soit pour la plus grande partie montagneux & inégal; il y avoit autrefois quantité de grandes villes, qui sont à présent ruinées, la plupart ayant été détruites dans les guerres avec les Tartares, sans avoir pu se relever depuis (*b*). Au contraire les Tartares, dit-on, ont bâti en la place un grand nombre de Villes de guerre, de Forteresses & de Châteaux pour l'empêcher, & pour tenir en bride les Peuples du *Leao tong*, parmi lesquels il y en a de hardis & belliqueux, fort nombreux, & qui souffrent le joug impatiemment (†). Quelques-unes de ces Forteresses sont à-la-vérité si grandes & si peuplées, & se sont élevées à un tel point de splendeur & d'opulence, qu'elles ne cedent en rien à

(*a*) V. *Kao* p. 115, 129. *Le Comte. Verbiest, Martini* &c. (*b*) Les mêmes.

(*) *Nieuhof* & après lui *Martini* sont les premiers qui l'ont placée en-deçà de la muraille, le premier dans la Carte qui est au devant de son Ambassade, & le second dans son *Atlas*. Mais il est évident qu'ils se sont trompés, comme il paroît par le Géographe Chinois *Kao*, par le P. *Verbiest* qui y alla avec la Cour, & par le P. *Le Comte* & autres (1).

(†) *Denys Kao* dit (2) que c'est par cette Province que les Tartares qui regnent aujourd'hui à la Chine, y entrerent; de-là son Traducteur (Anglois) conclut, nous ne savons sur quelle autorité, qu'ils en firent une seizieme Province de l'Empire, & lui donnerent les mêmes privileges qu'aux autres quinze; tandis que la maniere dure dont on les a traités, feroit penser plutôt qu'ils s'opposerent aux Tartares & marquerent une trop grande fidélité pour les Chinois. En effet cet Auteur dit nettement, que les Tartares firent une irruption dans le *Leao-tong*, & qu'ils furent repoussés par l'Empereur *Vang-ti* ou *Van-li* (3); ce qui semble indiquer que les Chinois étoient alors maîtres de cette Province; car c'étoit-là un des moyens les plus efficaces de se mettre à couvert de ce côté-là des invasions des Tartares; ce fut peut-être cet Empereur, ou quelque autre, qui donna à ceux du *Leao-tong* les mêmes privileges qu'aux Chinois, soit pour les recompenser, soit pour les attacher davantage au Gouvernement Chinois. Nous communiquerons au Lecteur quelques autres conjectures sur ce sujet, quand nous en viendrons à leur Histoire & à leurs Guerres contre les Tartares.

(1) *Kao* p. 115, 129. *Le Comte* p. m. 26, *Bouvet*, *Gobien* ap. *Du Halde*.

(2) *Kao*, l. c.

(3) *Idem* ibid.

Section II. Provinces de la Chine.

à plusieurs villes du premier & du second rang dans la Chine; les habitans & les soldats qui y sont, se sont enrichis & font un fort bon commerce avec les Provinces Septentrionales de la Chine, sur-tout avec celle de *Pe-che-li*, tandis que la plupart des naturels mêmes sont tenus dans une grande sujetion & dans l'esclavage.

Caractere des Habitans.

Ils sont pourtant courageux, grands & braves, & les fréquentes guerres qu'ils ont eues avec leurs voisins les ont rendus habiles & belliqueux. Cependant, quoiqu'ils tiennent plus du caractere Tartare que du Chinois, on prétend qu'ils sont les fondateurs du Gouvernement, de la Religion & des Coutumes de la Chine, ce qui confirme jusqu'à un certain point, ce que nous avons dit dans notre derniere remarque. Ils s'appliquent beaucoup à l'Agriculture & au Commerce; ils ont pris tant de soin de cultiver leurs terres, qu'ils les ont rendues infiniment plus fertiles qu'elles ne l'étoient naturellement; & ceux qui sont voisins de la Mer font un très-bon commerce à la Chine, à la Corée & au Japon, qui consiste principalement en peaux de castors, de zibelines, & d'autres bêtes sauvages; & selon toutes les apparences ils en feroient un bien plus considérable, si leurs Maîtres ne les tenoient pas si bas. Ils ne paroissent pas à-la-vérité avoir autant de génie pour les Arts & les Sciences que les Chinois, cependant l'état florissant de leur Pays autrefois, quoiqu'il n'ait pas les avantages particuliers du climat, du terroir, des Rivieres &c. dont la Chine jouit, prouve qu'ils égaloient au moins les Chinois du côté du travail & de l'industrie. De sorte que si leurs belles & anciennes villes tombent à présent en ruines, si leur Commerce & leurs Manufactures languissent, si leurs richesses sont passées en d'autres mains, il faut l'attribuer à l'oppression qu'ils souffrent sous le Gouvernement présent, sous laquelle ils paroissent avoir gémi depuis la conquête de la Chine, dont leur Pays faisoit la seizieme Province; car quoique l'on pourroit croire qu'après s'être rendu maîtres de toute la Chine les Tartares auroient laissé à cette Province ses anciens privileges, cependant ils ont jugé à propos par quelque raison, de la mettre sur le pied d'un Pays de conquête (*).

Villes.

Du tems du P. *Martini* il n'y avoit que deux Capitales ou villes du premier rang; l'une s'appelloit *Leao-yung*, nom qui lui avoit été donné par la Famille Tartare de *Kina* & l'autre *King-yuen* ou *Ning-yuen;* ni l'une ni l'autre n'ont rien de digne d'attention, étant tombées en décadence. Depuis ce tems-là, le P. *Fontenay*, venu au commencement de ce siecle de la Chine, fait, aussi bien que le P. *Noël*, de *Chin yang* la Capitale (*a*); c'est ce

(*a*) *Lett. Edif.* T. VI. p. 103. VII. p. 159.

(*) C'est ce que paroît confirmer le *P. Noël*, Missionnaire à la Chine, dans un Mémoire adressé au Général des Jésuites en 1703 sur l'état des Missions de la Chine. Il lui dit qu'ils n'avoient point encore d'établissement dans le *Leao-tong*, mais qu'ils avoient formé depuis longtems le dessein de s'établir à *Chin-yang*, Capitale de cette Province & de toute la Tartarie Orientale. Cette ville, dit-il, est considérable, & l'Empereur y a établi quatre Tribunaux Souverains pour y juger en dernier ressort toutes les affaires des Tartares; car le *Leao-tong* passe aujourd'hui pour être de la Tartarie, & on n'en regarde plus les habitans comme Chinois, mais comme de véritables Tartares (4). Ce Missionnaire auroit pu les nom-

(4) *Lett. Edif.* T. VI. p. 103, 104.

Section II. Provinces de la Chine.

ce qui nous fait croire que les Tartares ont fait quelque grand changement dans le Gouvernement de la Province, puisque *Chin-yang* est aussi qualifiée de Capitale de la Tartarie Orientale, & que les quatre Tribunaux y résident. Les villes du second & du troisieme rang sont sans-doute très peu de chose; mais on assure que les Forteresses du premier ordre sont aussi grandes, aussi peuplées & aussi opulentes que plusieurs Capitales de la Chine; il y en a onze outre *Chin-yang*, autant du second ordre, & environ sept ou huit du troisieme; ces dernieres sont plus distinguées par leur force & par leurs Garnisons, que par leur grandeur & leur richesse.

Fertilité. Le Pays produit quantité de froment, de millet & d'autres grains, mais fort peu de riz, faute de Rivieres & de Canaux, comme on en a à la Chine. Il y a beaucoup d'oiseaux & d'animaux sauvages, de fruits, d'herbes, de racines, tant potageres que médicinales. De ce dernier ordre est la fameuse Racine qu'on appelle *Jin-seng*, *Ging-sens* ou *Jin sen*, dont les Médecins Chinois font tant de cas, comme d'un remede infaillible pour rétablir les forces épuisées, pour réveiller la vigueur naturelle, & pour augmenter l'humide radical. Il en croît beaucoup dans le *Leao-tong*, & elle passe pour la meilleure. Les Médecins s'en servent dans les fievres étiques, pestilentielles, ou dangereuses par quelque autre endroit, & dans des maladies fâcheuses, mais préparée & melée avec d'autres drogues (*). La racine la plus grosse, la plus unie & la plus pesante est toujours la meilleure. On l'enveloppe dans du papier, & on la conserve dans de la terre seche, souvent aussi dans du poivre (*a*).

Montagnes. Cette Province a beaucoup de Montagnes, dont quelques-unes produisent du bois propre à batir, des Métaux & des Mineraux. Celles qui méritent quelque attention sont d'abord cette grande chaîne qu'on appelle *Eang-pée*, dont une des extrémités est proche de l'endroit où commence la grande muraille de la Chine, & elle s'étend jusques dans la Tartarie. Elle est fort haute, & il y a un Lac qui a bien quatre-vingt-stades de tour, & d'une profondeur prodigieuse; c'est de ce Lac que sortent les deux Rivieres fameuses *Yalo*, qui coule dans la Tartarie & dans le *Quang-tong*, & après avoir pris assez longtems son cours vers le Nord il tourne vers l'Est,

&

(*a*) *Lettr. Edif.* T. X. p. 172 & suiv. *Kao* p. 133. Le *Comte*, T. I. Lett. 8. p. 341 & suiv.

nommer à plus juste titre sujets ou esclaves des Tartares, car c'est-là leur condition, au-lieu les Chinois jouissent à peu de chose près des mêmes priviléges qu'ils avoient sous les Empereurs de leur nation, & sentent à peine qu'ils sont sous une domination étrangere.

(*) Elle a une si grande vertu, qu'il ne faut en prendre que le poids de deux ou trois grains, coupée en petites tranches, qu'on fait bouillir dans du bouillon de poulet, ou dans de l'eau; il faut bien couvrir le pot, pour que les esprits ne s'évaporent point.

Le P. *Le Comte*, qui loue beaucoup les vertus de cette racine, dit qu'on n'en a point qui ne vienne du *Leao-tong*. *Le Jin-seng*, dit-il, *dont on use à présent, se prend dans le* Leao-tong, *Province dépendante de la Chine, & située dans la Tartarie Orientale:* paroles que nous citons, pour appuyer ce que nous avons dit plus haut, que cette Province est au-delà de la grande muraille, & qu'elle est privée de la qualité de Province de la Chine. Le même Auteur ajoute en parlant de la racine de *Jin-seng*, qu'on ne doit pas la couper avec un couteau, parceque le fer en diminue la vertu; il conseille de la couper en petits morceaux avec les dents (1).

(1) *Le Comte*, T. I. Lett. 8. p. 341.

& se jette dans le *Tao*, qui va se décharger dans l'Océan Oriental. L'autre Montagne digne de remarque est celle qu'on appelle *Ou* ou *Xu*, qui forme une Isle dans le Golphe de *Lea-tong*, dans laquelle on a bâti la Forteresse de *Kan-ghai*. Il y a dans ce Golphe plusieurs autres Isles, vis-à-vis des villes de *Kai-cheu*, de *King-cheu*, & de *Ning-yven*, si bien situées, qu'elles forment une fort bonne rade pour les vaisseaux (*a*).

Section II. *Provinces de la Chine.*

Voilà qui peut suffire pour la description de cette Province & de l'Empire de la Chine. Quant à l'Histoire des habitans du *Leao-tong*, comme elle consiste principalement dans celle des guerres qu'ils ont eues avec les Tartares & les Chinois, nous renvoyons le Lecteur à ce que nous en avons déja dit dans l'Histoire des Tartares (*b*), & à ce que nous avons à y ajouter dans celle de la Chine, pour éviter de grossir cet Ouvrage par des répétitions inutiles.

SECTION III.

De l'ancienne Religion des Chinois, *& des nouvelles Sectes qui se sont établies parmi eux.*

Section III. *Religion de la Chine.*

Religion des Chinois.

Nous avons déja rendu compte de l'ancienne Religion des Chinois dans un autre endroit (*c*), sur ce qu'en disent leurs Livres Canoniques, & il paroît qu'elle étoit si conforme à celle des anciens Patriarches, que plusieurs Savans ont regardé cette conformité comme une forte preuve de la vérité de leur sentiment, que *Noé* ou quelques-uns de ses premiers descendans ont peuplé la Chine (*d*). Mais comme il ne nous a pas paru que ce fait fût suffisamment éclairci, nous nous sommes contentés de récapituler les raisons qu'on y a opposées, ou que l'on y peut opposer (*e*), non tant parceque ce sentiment nous a paru méprisable, ni par aucun manque d'égards pour les Savans qui l'ont soutenu, que dans l'espérance d'exciter quelques-uns de nos habiles Correspondans, très-versés dans cette curieuse controverse, à nous communiquer leurs pensées, ou les nouvelles découvertes qu'ils ont faites. Nous n'avons pas été longtems sans avoir la satisfaction de les voir répondre à notre attente, & on nous a communiqué le Systême dont il s'agit mis dans un nouveau jour, la réponse aux principales objections, l'éclaircissement des difficultés, & de nouveaux argumens pour l'établir, qui sont tels que nous nous flattons qu'on regardera ce sentiment comme quelque chose de plus qu'une hypothese probable. Mais comme la force de la preuve principale dépend d'un fait qui se rapporte à la Chronologie Chinoise, & qui est confirmé par celle du Texte Hébreu, & que toutes les autres preuves sont fondées sur des conséquences qu'on peut déduire naturellement de plusieurs points de la Religion des Chinois, de leurs Loix & de leurs Coutumes, nous renvoyons cet article au second Cha-

(*a*) Vid. *Martini* Atlas Sin. *La Martiniere*. &c.

(*b*) Voy. T. XVII. L. III. Ch. 1 & 2.

(*c*) Voy. *Hist. Univ.* T. XIII. p. 92 & suiv.

(*d*) Vid. *Howel* Essay on the primitive Language; *Shuckford* Hist. du Monde &c. T. I. L. II.

(*e*) *Hist. Univ.* ubi sup. p. 82 & suiv.

Section III. Religions de la Chine.

Chapitre, où nous parlerons de la Chronologie Chinoise, parceque le Lecteur ayant eu le reste sous les yeux, sera mieux en état de juger de la solidité du tout. Nous nous flattons que ce morceau sera d'autant mieux reçu, que la matiere n'est pas moins importante que curieuse, & qu'on la verra traitée, s'il nous est permis de le dire, d'une façon convenable à sa dignité, & qui répandra un nouveau jour à divers égards sur l'origine de cette ancienne Nation & sur la fondation de cet Empire.

En quel tems l'Idolâtrie a été introduite.

Pour ce qui est de l'ancienne Religion des Chinois, dont il s'agit ici, autant qu'on peut la connoître par leurs Livres Canoniques, nous remarquerons une fois pour toutes, que plus on retranche de l'antiquité de ces Livres, & plus longtems les Chinois auront conservé la Religion dans sa pureté primitive, sans mêlange d'idolâtrie, de superstitions, & des fausses notions de la Divinité, qui se répandirent de si bonne heure presque par toute la Terre, & à la longue dans une grande partie de leur Pays; car si nous en croyons le *P. Du Halde* (*a*), l'Idolâtrie passa chez eux de quelque partie voisine des Indes; & quoique l'on suppose qu'elle a été introduite trois-cens ans après *Belus*, il ne paroît pas qu'elle ait pris pied à la Chine qu'environ douze-cens ans après (*b*). A quoi l'on peut ajouter, qu'elle ne fut ni généralement reçue, ni ne devint la Religion dominante du Pays, & qu'elle ne tomba pas ici d'abord dans ces excès de superstition, d'extravagance & d'impiété, que l'on voit parmi d'autres Nations polies, tels que les Assyriens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Cananéens & d'autres. Les Chinois ne déifierent point leurs Monarques & leurs Grands-Hommes, & ils n'adopterent pas dans leur culte idolâtre les rites impies & inhumains qui étoient en usage parmi d'autres Nations. Quand on entreprit d'introduire le Culte des Démons, ils s'y opposerent d'abord, toute la race des Enchanteurs fut exterminée, & la Religion rétablie dans son premier état (*c*); tant le Gouvernement veilloit soigneusement contre toutes les innovations qui pouvoient y donner atteinte (*); & c'est-là ce qui fait que l'ancienne Doctrine se conserve encore aujourd'hui parmi les Lettrés.

L'ancienne Doctrine se conserve.

L'Idolâtrie fort en vogue.

Il y a cependant deux autres Religions, qui forment deux des principales Sectes; l'Idolâtrie, dont on a parlé plus haut, venue des Indes, environ trente-deux ans après la mort de Jesus-Christ, qu'on appelle la Religion de *Fo* ou *Foe*, qui est le nom du Dieu que ceux de cette Secte adorent. C'est la Religion la plus universellement reçue parmi le Peuple, dont la passion pour toutes sortes de superstitions & de cérémonies idolâtres l'a rendue si puissante, que le Corps entier des Philosophes a été entraîné

(*a*) *Du Halde*, T. III. p. 17, 22. (*b*) *Idem*. p. 22. (*c*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 94.

(*) Ce qui a beaucoup contribué à maintenir à la Chine le Culte des premiers tems, dit le P. *Du Halde*, c'est que l'Empire, parmi ses Tribunaux Souverains, en a établi un presque dès son origine, qui a une pleine autorité de condamner & de reprimer les Superstitions qui pourroient se glisser, & qui s'appelle le *Tribunal des Rits*. L'ancienne doctrine des Chinois a toujours trouvé de l'appui dans ce Tribunal, même jusqu'à nos jours, jusques-là que si les Mandarins qui le composent pratiquent certaines superstitions en leur particulier, ils les condamnent ouvertement quand ils sont en corps (1).

(1) *Du Halde*, T. III. p. 17, 18.

traîné par le torrent, & s'est vu contraint d'être idolâtre contre ses propres lumieres, pour éviter la fureur d'un Peuple superstitieux.

On doit donc regarder cette Secte comme la plus nombreuse parmi le gros de la Nation, quoique ce ne soit pas la Religion dominante du Pays, & qu'elle soit redevable de son établissement plutôt au pouvoir excessif d'une Populace effrenée, qu'au suffrage & au consentement des Philosophes, & des Mandarins, qui composent le Tribunal des Rits.

La troisieme Secte est celle des disciples de *Lao-kiun*, dont la doctrine n'est qu'un mélange des erreurs les plus extravagantes & les plus impies. Le Lecteur peut en voir un court exposé dans les remarques (*): nous con-

(*) Cette Secte, qu'on appelle *Tao-tse*, doit sa naissance à *Lao-kiun*, dont ses disciples racontent quantité d'extravagances monstrueuses: ils disent qu'il demeura quatre-vingts ans dans le sein de sa mere, & qu'il s'ouvrit un passage par le côté gauche. On a encore ses Livres; mais qui ont été, à ce que l'on croit, fort défigurés par ses disciples, quoiqu'on ne laisse pas d'y trouver des maximes dignes d'un Philosophe sur les vertus, sur la fuite des honneurs, sur le mépris des richesses, & sur la grandeur d'une ame qui s'éleve au point de croire pouvoir se suffire à elle-même. Il enseignoit que la Divinité étoit corporelle, & cependant, comme s'il eût pénétré dans les plus profonds mysteres de la nature divine, il répétoit souvent la sentence que voici: *Le Tao ou la Raison a produit Un, Un a produit Deux, Deux ont produit Trois, & Trois ont produit toutes choses.* Sa Morale est assez semblable à celle d'Epicure; elle consiste à écarter les passions capables de troubler la paix & la tranquillité de l'ame, & à éviter tous les soins & les desirs violens, comme des ennemis de la vie; & pour s'affranchir de la crainte de la mort, ses disciples prétendent qu'il trouva un breuvage pour se rendre immortel.

Ils s'adonnerent à la Chymie, & s'entêterent de la Pierre Philosophale; ils eurent pareillement recours à la Magie, & au commerce des Démons, avec le secours desquels ils firent & font encore, dit notre Auteur (1), des prodiges par lesquels ils trompent le Peuple, & que l'on ne peut attribuer qu'à la puissance du Démon.

Par ces tours, & surtout par l'espérance de rendre les hommes immortels, ils gagnerent non seulement les Mandarins & les autres personnes de distinction avec les femmes, qu'ils porterent à étudier la Magie sous eux, mais plusieurs Empereurs devinrent leurs disciples & leurs protecteurs. Les Successeurs du Chef de la Secte sont honorés pour toujours de la Dignité de Grands-Mandarins, & ils résident dans un bourg de la Province de *Kiang-si*, où ils ont un Palais magnifique. On y voit un grand concours de Peuples, qui s'y rendent des Provinces voisines pour demander des remedes à leurs maux, ou pour apprendre ce qui doit leur arriver dans la suite de leur vie; ils reçoivent un billet de ces fourbes, rempli de caracteres magiques, & s'en retournent bien contens, sans plaindre l'argent qu'il leur en coûte.

De tous les Empereurs qui se laisserent surprendre à leurs impostures, *Chin-tsong*, le troisieme de la Dynastie des *Song*, fut un des plus crédules. Pendant la nuit ils avoient suspendu à la principale porte de la Ville Impériale un de leurs Livres, & ils publierent que ce Livre étoit tombé du Ciel. Le Prince crédule alla par respect le chercher à pied, & après l'avoir reçu avec la plus profonde vénération, il l'emporta dans son Palais, & l'enferma dans un coffre d'or, où il le conserva précieusement. Ce Livre étoit rempli de caracteres & de formules magiques par lesquelles ils invoquent les Démons, dont ils multiplierent le nombre à leur phantaisie, & qu'ils honorerent comme des Divinités: aussi un des plus fameux Docteurs de la Chine attribue-t-il à cette impiété la ruine entiere & l'extinction des *Song*, sous lesquels elle s'étoit répandue dans tout l'Empire, comme une peste. Ils sacrifient aux Esprits de ténebres trois sortes de victimes, un cochon, un poisson & une volaille; quand ils les invoquent ils font toutes sortes de grimaces & de postures, des cris horribles, & un tintamarre affreux de chaudrons & de tambours; ils prétendent faire voir d'étranges visions, & mettent en œuvre d'autres impostures pour effrayer ou trom-

(1) *Du Halde*, T. III. p. 19-22.

Section III. *Religions de la Chine.*

continuerons à faire connoître plus particulierement la Doctrine & les Rites des deux autres.

L'ancienne Doctrine perfectionnée par Confucius.

Nous avons parlé ailleurs (*a*) de la premiere & principale, qui suit la doctrine des Livres Canoniques des Chinois; tout ce que nous avons à ajouter ici regarde les avantages qu'elle tira des Ecrits de leur véritablement admirable Philosophe *Kong-fu-tse*, ou *Confucius* comme on l'appelle communément. Les Livres Canoniques du second ordre ne font que des explications des cinq du premier ordre, qui ont été composés en divers tems par quelques-uns des plus savans hommes, ainsi il n'est pas nécessaire de nous y arrêter, d'autant plus que *Confucius* en a fait passer la quintessence dans ses Ouvrages; aussi les Ecrits de ce Philosophe sont-ils en si grande vénération, que d'y faire la moindre altération seroit un crime qui coûteroit la vie; leur autorité décide toutes les questions, & un seul passage ferme la bouche au disputeur le plus opiniâtre.

Ce grand Homme, de la vie & des Ouvrages duquel on trouvera un abrégé dans les remarques (*), semble avoir été destiné de Dieu à réformer

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 92 & suiv.

tromper le Peuple. De sorte que depuis les plus grands jusqu'aux plus petits tous sont prévenus en leur faveur. Ceux qui seront curieux de voir de plus grands détails sur cette Secte peuvent consulter le P. *Du Halde*.

(*) *Confucius*, comme nous l'avons dit plus haut, nâquit dans la Province de *Chan-tong*, qu'on appelloit alors le Royaume de *Lou*, la vingt-unieme année de *Ling-vang*, vingt troisieme Empereur de la Dynastie des *Cheu*, c'est-à-dire selon les uns trois-cens, suivant d'autres cinq-cens, & selon *Du Halde* cinq-cens-cinquante & un ans avant J. C. & deux ans avant la mort de *Thalès*, un des sept Sages de la Grece; de sorte que suivant *Du Halde*, il étoit contemporain de *Pythagore* & de *Solon*, & un peu plus ancien que *Socrate*. *Confucius* n'avoit que trois ans quand il perdit son pere *Cho-leang-he*, qui mourut à l'âge d'environ soixante-treize ans. Ce vieillard remplissoit les premiers Emplois du Royaume des *Song*, & ne laissa gueres d'autre bien à son fils que la gloire de descendre de *Ti-he*, vingt-septieme Empereur de la seconde race des *Chang*, & par sa mere, qui s'appelloit *Ching*, de l'illustre famille des *Yen*.

Dès l'âge le plus tendre il donna de grandes marques de pénétration & de sagesse, & à peine avoit-il atteint sa quinzieme année, qu'il fit une étude sérieuse des anciens Livres.

On le maria à dix-neuf ans, il eut un fils nommé *Pe-yu*, dont il ne resta qu'un fils, qui s'appelloit *Tsu-tse*; celui-ci parvint par sa sagesse & par son rare mérite aux premieres Charges de l'Empire. *Confucius* se fit bientôt connoître par l'étendue de ses connoissances, & par l'éclat de ses vertus, sur-tout par sa modestie, sa sincérité, sa tempérance, son desintéressement, & par son mépris des richesses & des plaisirs. Et quoique tous les Royaumes de la Chine, aussi bien que sa Patrie, fussent inondés des vices opposés, on l'éleva bientôt à des Magistratures distinguées, qu'il n'accepta que pour avoir lieu de répandre sa doctrine, & de réformer l'Etat & la Religion, nonobstant toutes les oppositions auxquelles il s'attendoit, & qu'il éprouva de la part des Grands, dans sa propre Province & dans les autres. Pour peu que le succès ne répondît pas à ses travaux, il renonçoit aussitôt à ses Charges, quelque considérables qu'elles fussent, pour chercher ailleurs un Peuple plus docile, & plus capable de profiter de ses leçons.

A l'âge de cinquante-cinq ans il fut élevé à une des premieres Dignités du Royaume de *Lou*, sa patrie; le Prince eut tant de respect pour sa vertu & une si grande déférence pour ses sages avis, qu'en moins de trois mois sa Cour & même tout son Royaume changea de face. Ce changement fut si prompt & si heureux, qu'il causa de la jalousie aux Princes voisins; ils jugerent bien que le Roi de *Lou* se rendroit trop puissant, s'il continuoit à suivre les conseils d'un homme si sage & si éclairé.

Le Roi de *Tsi* fut celui qui s'allarma le plus, & après de fréquentes délibérations avec ses

mer par sa Doctrine & par ses Exemples la corruption qui depuis longtems avoit été prédominante dans la Religion & dans l'Etat, & il avoit tou-

Section III. *Religions de la* Chine.

ses principaux Ministres, ce Prince s'avisa de l'expédient le plus propre à déranger les mesures de *Confucius*. Sous prétexte d'une Ambassade, il fit présent au Roi de *Lou* & aux Seigneurs de sa Cour d'un grand nombre de jeunes filles d'une beauté extraordinaire, qui avoient été instruites dès leur enfance au chant & à la danse, & à tout ce qui peut gagner & captiver les cœurs. Le Roi & les Seigneurs les reçurent à bras ouverts, il ne fut plus question que de fêtes, de festins & de plaisirs. Le Roi abandonna les affaires de son Etat, & devint inaccessible à ses plus zélés Ministres. *Confucius* essaya par ses remontrances de le ramener à la raison & au devoir, mais tous ses efforts ayant été inutiles, il se démit de sa Charge, quitta la Cour & le Royaume pour chercher ailleurs des esprits plus propres à goûter & à suivre ses maximes. Il eut le chagrin de trouver dans les divers Pays où il alla sa doctrine & sa morale redoutées, de sorte qu'il se vit dans le Royaume de *Long* réduit à la derniere indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'ame & de sa constance ordinaire.

Il reprit alors les fonctions privées d'un Sage, & il eut un succès plus favorable. Son savoir & son mérite, & sur-tout sa rare modestie, lui firent un grand nombre de disciples, quelques uns disent trois-mille, parmi lesquels il y en a eu cinq-cens qui ont occupé avec distinction les premieres Charges en divers Royaumes, & qui tous étoient inviolablement attachés à sa personne & à sa doctrine. Il les partagea en quatre classes: la premiere étoit de ceux qui devoient faire de la vertu leur principale étude: dans la seconde classe étoient ceux qui devoient s'appliquer à raisonner, & à travailler des discours persuasifs & éloquens: l'étude de ceux de la troisieme classe étoit d'apprendre les regles d'un bon Gouvernement, d'en donner l'idée aux Mandarins, & de leur enseigner à remplir dignement les Charges publiques: enfin l'occupation des disciples de la derniere classe étoit d'écrire d'un style concis & poli des principes de Morale. Dans toutes ces différentes classes il y eut des gens distingués, entr'autres un dans la premiere, dont la mort prématurée fut pour son Maître un sujet de larmes & de regrets.

Comme ses actions ne démentirent jamais ses maximes, les Rois tâcherent à l'envi l'un de l'autre de l'attirer à leur Cour, pour profiter de ses leçons, & ils respectoient également ses lumieres & sa vertu. Dans une autre occasion, après la mort d'un Prince qui étoit son admirateur, il se vit l'objet du mépris des Courtisans, & la fable d'une populace insensée; mais au milieu de ces indignes traitemens on le vit toujours égal à lui-même, & il ne perdit rien de sa tranquillité ordinaire; sa confiance en la Providence parut sur tout, lorsqu'il vit sans frayeur & sans émotion un Officier nommé *Huau-tai*, dont il étoit haï, venir sur lui le sabre levé; & quelques-uns de ses disciples le pressant de hâter le pas pour se dérober à la fureur de ce Mandarin: *Si le* Tien, répondit-il, *nous protege, comme il vient d'en donner une preuve, que peut contre nous la fureur de* Huau-tai, *tout Président qu'il est du Tribunal de l'armée?*

Confucius, après avoir achevé ses Ouvrages Philosophiques & Historiques, mourut dans le Royaume de *Lou* sa patrie, à l'âge de soixante-treize ans, fort regretté du Roi & de la Cour, & plus encore de ses disciples, qui avoient pour lui la plus profonde vénération.

Peu de jours avant sa derniere maladie, il témoigna les larmes aux yeux à ses disciples, qu'il étoit pénétré de douleur à la vue des désordres qui regnoient dans l'Empire. Il commença dès lors à languir, & le septieme jour avant sa mort, se tournant vers ses disciples, il leur dit: *Puisque les Rois refusent de suivre mes maximes, je ne suis plus utile sur la Terre, il faut que je la quitte.* Après ces mots il tomba dans une léthargie qui dura sept jours, au bout desquels il expira entre les bras de ses disciples. On lui éleva un tombeau, proche de la ville de *Kio-fu*, sur le bord de la Riviere de *Su*, dans le lieu même où il avoit coutume d'assembler ses disciples. On a depuis enfermé cet endroit de murailles, & il ressemble maintenant à une ville. Les sentimens de vénération qu'on avoit pour lui, n'ont fait qu'augmenter dans la suite, & on le regarde encore aujourd'hui comme le premier Docteur de l'Empire.

Il étoit d'une taille haute & bien proportionnée; il avoit la poitrine & les épaules larges, les yeux grands, le teint olivâtre, la barbe longue, le nez un peu aplati, la voix forte & sonore. Ses Ouvrages, qu'on regarde comme la regle du parfait Gouvernement, renferment tout ce qu'il a ramassé sur les Loix anciennes. Le premier s'appelle *Ta-hio*, qui

SECTION III. *Religions de la Chine.*

toutes les qualités requises pour ce grand ouvrage. On assure qu'il condamnoit l'Idolâtrie, qui étoit devenue presque dominante à la Chine; & si cela est, il est surprenant que dans la suite ses disciples lui ayent élevé des Statues, des Autels & des Temples. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il paroît avoir moins pensé à l'extérieur qu'à l'essence de la Religion, & à réformer le cœur & les mœurs de ses compatriotes; c'étoit à ce but que tendoient toutes ses Etudes, ses Leçons, ses Ecrits, ses Préceptes, & toute sa Conduite. Quand il parut, chaque Province étoit un Royaume; & quoique tous ces petits Rois dépendissent de l'Empereur, chacun d'eux étoit maître dans ses Etats, & ils se rendoient quelquefois redoutables à l'Empereur; la débauche dominoit dans toutes ces Cours; *Confucius* entreprit d'en bannir les vices, & d'en réformer les mœurs; & malgré les oppositions des Grands, il eut au moins le plaisir de voir que son excellente Morale étoit admirée; ce n'étoit pas sans raison, elle le méritoit également par la beauté & la noblesse de ses Maximes, & par la maniere judicieuse dont il s'y prenoit pour les inculquer, & pour inspirer à ses disciples le goût de la vertu & la leur rendre aimable.

Beauté de sa Doctrine.

La Philosophie, quoique sublime, ne s'étendoit point à ces questions difficiles & subtiles, dont celle des meilleurs Philosophes Grecs étoit embarrassée. *Confucius* ne chercha point à sonder les secrets impénétrables de la Nature, il ne s'engagea point dans des recherches curieuses sur la nature & les attributs du premier Etre, l'origine du Monde, sur celle du Mal, & sur d'autres articles de cet ordre, qui sont au-dessus de la sphere de la simple Raison; il ne dogmatisa point sur la nature des recompenses attachées à la vertu, & des châtimens destinés au vice; mais il se borna à parler avec le plus profond respect du principe de tous les Etres, qu'il re-

qui veut dire *la Grande Science* ou l'*Ecole des Adultes*. On nomme le second *Chon-yong*, ou *le Milieu immuable*. Le troisieme se nomme *Lun-yu*, c'est-à-dire *Discours moraux & sententieux*. Le quatrieme est intitulé *Meng-tse*, ou *le Livre de Mencius*, ainsi nommé d'un de ses disciples, que l'on prétend qui l'a composé sur les Ecrits de son Maître; l'Auteur y donne l'idée d'un parfait Gouvernement. Ces quatre Ouvrages sont dans la plus grande estime, & sont les premiers des Livres Canoniques du second ordre; on y en ajoute deux autres qui sont d'une autorité presque égale; le premier intitulé *Hiao king*, c'est-à-dire *du respect filial*, il contient les réponses que *Confucius* fit à son disciple *Tseng* sur le respect qui est dû aux Parens. Le second s'appelle *Siao hio*, c'est-à-dire *la Science ou l'Ecole des Enfans*; c'est un Recueil de sentences & d'exemples, tirés des Auteurs anciens & modernes. Nous passerions les justes bornes, si nous entrions dans un plus grand détail sur ces Livres. Ceux qui voudront en avoir une connoissance plus parfaite, peuvent consulter la version Latine qu'en a faite le P. *Noël*, l'un des plus anciens Missionnaires de la Chine, imprimée à *Prague* en 1711, ou le précis qu'en a donné le P. *Du Halde* (1). Une remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire touchant ces Livres, c'est que quoique les quatre premiers renferment la Morale la plus sublime, & qu'ils soient regardés comme d'une très-grande autorité après les Livres Canoniques du premier ordre, ils ont cependant eu peu de partisans parmi les Chinois relâchés, au-lieu que les deux derniers, qui traitent des devoirs des enfans envers leurs parens, sont si généralement suivis dans tout l'Empire, qu'on peut assurer hardiment qu'il n'y a pas de Pays au monde où les Peres & les Meres sont plus respectés pendant leur vie, & après leur mort, qu'à la Chine, comme nous aurons occasion de le faire voir dans la suite.

(1) *Du Halde*, T. II. p. 383-389.

représente comme l'essence la plus pure & la plus parfaite, Auteur de tout; à inspirer pour lui de la vénération, de la crainte, de la reconnoissance & de l'amour; à faire reconnoître sa Providence, à enseigner que rien ne lui est caché, & qu'il connoît les pensées les plus secrettes, qu'il ne laisse jamais la vertu sans recompense & le vice sans châtiment. Il dépeignoit en Maître la beauté de l'une & la difformité de l'autre, & il avoit le talent de porter à la vertu par les plus puissantes raisons & par les plus nobles motifs, & d'éloigner du vice de la même maniere: ce qui donnoit du poids à ses leçons & à ses argumens, c'étoit son exemple, parcequ'il pouvoit à juste titre être appellé un modele des vertus morales. Il est vrai que ni ses leçons ni son exemple n'ont pas produit autant d'effet qu'ils auroient dû, & qu'il n'a eu que peu d'imitateurs, si ce n'est parmi ses plus illustres Disciples, qui se font une gloire de suivre ses traces; ce qui n'a pas empêché que ses Ecrits & sa Secte n'ayent toujours été & ne soient encore dans la plus haute estime. C'est-là au moins une sorte de mérite aux Chinois, de témoigner une si grande admiration pour ce Philosophe & pour ses Ecrits, tandis qu'il y en a si peu parmi eux qui observent ses maximes.

Secte de Fo.

L'autre Secte principale, & qui est en effet la plus puissante, est celle de *Fo* ou *Foe*, que quelques Auteurs ont confondu avec *Fo-hi*, Fondateur de l'Empire Chinois, quoiqu'il soit certain que le Culte de *Fo* n'a passé des Indes à la Chine que soixante-cinq ans après la naissance de notre Sauveur, comme nous l'avons dit plus haut. Un songe de l'Empereur *Ming-ti* donna occasion à cette Secte de s'y établir, & d'y faire de rapides progrès. Ce Prince, qui étoit de la Dynastie des *Han*, se ressouvint en songe de ce mot que *Confucius* répétoit souvent, *que c'étoit dans l'Occident qu'on trouveroit le Saint*. Il envoya des Ambassadeurs pour découvrir quel étoit ce Saint, & pour chercher la véritable Loi qu'il enseignoit. Mais les Ambassadeurs, fatigués ou ennuyés de la longueur & de la difficulté du voyage n'allerent pas plus loin que les Indes, & crurent avoir trouvé ce qu'ils cherchoient parmi les adorateurs d'une Idole nommée *Fo* ou *Foe* (*): Ils trans-

(*) On ne sait pas bien en quel endroit des Indes naquit ce Monstre, ni si c'étoit un homme ou un spectre venu de l'Enfer; si la moitié de ce que ses disciples en racontent est véritable, on seroit porté à croire que c'étoit un Démon incarné. Nous rapporterons quelques-unes des choses extraordinaires qu'ils en disent, afin que le Lecteur puisse juger de la créance que méritent les relations de ces Prôneurs de miracles Indiens.

Son pere s'appelloit *In-fang-vao*, & étoit Roi de cette partie de l'Inde que les Chinois nomment *Chun-tien-cho*; sa mere, qui s'appelloit *Moyé*, lorsqu'elle conçut rêva qu'elle avaloit un éléphant blanc, ou, comme d'autres disent, qu'elle devenoit enceinte du fait d'un éléphant, ou du diable sous cette forme; & c'est-là la source des honneurs que les Rois des Indes rendent aux éléphans blancs. Elle accoucha de lui par le côté droit, & mourut peu après lui avoir donné la vie. A peine, disent-ils, fut-il sorti des flancs de sa mere, qu'il se tint debout; il fit sept pas, montrant d'une main le Ciel & de l'autre la Terre; il parla même & prononça distinctement les mots suivans, *il n'y a que moi dans le Ciel & sur la Terre qui merite d'être honoré*.

A dix-sept ans il épousa trois femmes, & à dix-neuf ans il les abandonna pour se retirer dans la solitude & se mettre sous la conduite de quatre Philosophes. A trente ans il fut tout-à-fait transformé en Dieu, & il ne songea plus qu'à répandre sa doctrine, & à se faire adorer; il y réussit par le grand nombre de prodiges qu'il opéra, du récit desquels les Bonzes ont rempli quantité de gros volumes. On compte quatre-vingt-mille de ses

SECTION III. *Religions de la Chine.*

transporterent cette idole à la Chine, & avec elle la Doctrine de la Métempsychose, les fables, les superstitions & l'athéisme dont les Livres Indiens sont remplis. Cette contagion, qui commença par la Cour, gagna bientôt les Provinces & se répandit dans tout l'Empire, où la Magie & l'impiété de la Secte de *Lao-kiun* n'avoient déja que trop fait de ravages (*a*).

Fort répandue à la Chine.

Depuis ce tems-là ce Dieu chimérique a trouvé des adorateurs partout; c'est en son honneur que sont éleves la plupart des Idoles, des Autels & des Pagodes, parmi lesquels il y en a de magnifiques; & les Bonzes, devenus ses Prêtres, ont rempli la Chine de Livres où il ne s'agit que de ses miracles, qu'ils représentent aussi par des peintures à leur maniere, en sorte que ses Sectateurs disent qu'il a été le Sauveur du Monde, le grand Législateur du Genre-humain, né pour enseigner la voie du salut, & même, suivant le P. *Le Comte* (*b*), pour expier tous les péchés.

Religion de l'Empereur.

L'Empereur *Kang-hi*, qui étoit Tartare d'origine, suivoit l'idolâtrie de sa Nation, qui ne differe gueres de celle de la Chine, excepté que les *Lamas* ou Prêtres Tartares adorent leur Dieu, qui est le même que le *Fo* des Chinois, dit le P. *Le Comte*, sous la figure d'un jeune homme, qui ne meurt jamais, disent-ils. On le tient dans un beau Temple, & une infinité de *Lamas* le servent avec la plus profonde vénération: quand il meurt on sub-

(*a*) *Martini* Hist. Sin. *Le Comte*, T. II. Lett 2 *Du Halde*, T. III. p. 23.

(*b*) *Le Comte*, T. II. p. 117.

ses disciples, qui lui servirent à infecter l'Orient de ses dogmes impies. Parmi ce grand nombre de disciples il y en eut dix des plus distingués, qui publierent cinq-mille Volumes en l'honneur de leur Maître. Les Chinois appellent les Prêtres de cette Secte *Song* & *Ho-chang*; les Tartares *Lamas* ou *Lama-seng*; les Siamois *Talapoins*; les Japonois & les Européens *Bonzes*.

Ce nouveau Dieu éprouva cependant qu'il étoit mortel, & mourut dans la soixante-dix-neuvieme année de son âge, où, ainsi que le croient ses disciples, il passa dans l'état d'immortalité; quand il se sentit près de sa fin il tint à ses disciples ce discours: *jusqu'à ce moment je ne me suis servi avec vous que de paraboles & d'énigmes, & pendant plus de quarante ans je vous ai caché la vérité sous des expressions figurées, mais étant sur le point de vous quitter je veux vous révéler tout le mystere de ma doctrine. Apprenez-donc* „ qu'il „ n'y a d'autre principe de toutes choses que le Vuide & le Néant: c'est du Néant que „ tout est sorti, c'est au Néant que tout doit retourner: c'est-là qu'aboutissent toutes „ nos espérances (1)". Ces dernieres paroles causerent une espece de Schisme parmi les Bonzes, les uns formerent une Secte particuliere d'Athées, qui subsiste encore; les autres, qui faisoient le plus grand nombre, s'en tinrent à la premiere doctrine de leur Maître, en tâchant de pallier celle qu'il avoit proposée en finissant sa vie, & ils introduisirent la subtile distinction de Doctrine intérieure & extérieure, distinction qui ne signifie rien. Ils tâcherent de propager son culte par les fables les plus impies, ils débiterent entre autres que leur Maître étoit né huit-mille fois, & qu'il avoit paru sous la figure de plusieurs animaux, avant son apothéose. Nous rapporterons dans une remarque les infames fourberies dont ils se servent pour tromper le peuple.

Quant aux Bonzes qui ont adopté l'Athéisme que leur Maître enseigna en finissant sa vie, quoiqu'ils ne soient pas en aussi grand nombre que ceux de l'autre parti, ils ont raffiné sur la doctrine de *Fo*, par quantité de subtilités sur le Vuide ou le Néant, qui selon eux est le principe de tout, & dans lequel tout retourne. Mais les autres Bonzes les combattent par-tout, de même que les *Lettrés*, qui forment une nouvelle Secte, dont nous dirons un mot (2).

(1) *Du Halde*, T. III. p. 23, 24. *Le Comte*, T. II. p. m. 109-111. *Martini* &c.

(2) *Voy.* les mêmes.

ſubſtitue en ſa place un *Lama* de même taille, & autant qu'il eſt poſſible de même air, afin que le peuple y ſoit plus aiſément trompé. Au-lieu que les Bonzes Chinois, Prêtres de *Fo*, l'adorent ſous la figure de différens animaux, d'un dragon, d'un ſinge, d'un éléphant &c. ſous prétexte qu'il a paſſé ſucceſſivement dans ces animaux avant de devenir Dieu (*a*). Les *Lamas* qui ſont à la Chine, ſont les Prêtres ordinaires des Seigneurs Tartares; mais les Bonzes Chinois ſont les ſeuls maîtres des Temples où *Fo* eſt adoré, & s'enrichiſſent aux dépens du peuple par les plus baſſes & les plus impudentes impoſtures. L'Empereur témoignoit extérieurement du reſpect pour les uns & les autres, mais il mépriſoit dans le cœur leurs fables & leurs ſuperſtitions; & ſi nous en devons croire les Jéſuites, il n'adoroit que le Seigneur Souverain du Ciel & de la Terre. Ils avouent cependant qu'il rendoit à *Confucius* les mêmes honneurs que les Chinois, & qu'il offroit comme eux des ſacrifices dans les Temples, mais ce n'étoit, diſent-ils, que par politique, & c'étoit-là la grande raiſon qui l'empêchoit de ſe déclarer Chretien, quoique ſelon eux il le fût dans le cœur.

Section III. Religion de la Chine.

Nous aurons occaſion d'examiner cette queſtion plus à fonds, quand nous en ferons à l'Hiſtoire du regne de ce grand Prince. Nous nous contenterons d'obſerver ici, que cette ſuppoſition eſt tout-à-fait incompatible avec la déclaration qu'ils rapportent eux-mêmes qu'il leur fit un jour; que s'il étoit convaincu que leur Loi étoit véritable, il ne balanceroit pas à la ſuivre; & que s'il étoit une fois Chretien, il prétendroit bien qu'en trois ans tout l'Empire ſuivît ſon exemple. Mais s'il étoit réellement Chretien dans le cœur, quelle raiſon l'auroit empêché de ſe déclarer, s'il étoit perſuadé que tout l'Empire ſuivroit ſon exemple? Le *P. Le Comte* ſemble donc en avoir mieux jugé, en diſant que la crainte d'indiſpoſer ſes ſujets, & les paſſions ſi oppoſées à l'eſprit de l'Evangile furent les grands obſtacles qui s'oppoſerent à ſa converſion, & l'empêcherent d'embraſſer une Religion, qu'il admiroit peut-être, mais qui ne convenoit point aux circonſtances où il ſe trouvoit & au caractere ſuperſtitieux de ſes ſujets, & qui n'étoit nullement du goût des Bonzes fourbes & avares, qui auroient pu cauſer quelque révolution dans l'Empire.

Il favoriſe les Bonzes.

C'étoit-là ſans-doute le motif qui l'engageoit non ſeulement à pratiquer extérieurement leurs cérémonies, mais à leur témoigner de grands égards, juſqu'à en ſouffrir dans ſon Palais quelques-uns du premier ordre, que ſa mere y avoit établis. Il n'ignoroit pas cependant que la plupart de ces gens-là étoient les plus grands fourbes de tout l'Empire, des ſcélérats, & les plus odieux Tyrans qui dominoient ſur un Peuple ſuperſtitieux & bigot. C'eſt-là du moins l'idée que nous en donnent les Jéſuites. Le Lecteur verra dans les remarques un échantillon de leurs fourberies (*), dont il trou-

(*a*) *Le Comte*, T. II. p. 127, 112.

(*) Ils affectent extérieurement une grande ſainteté; l'abſtinence, la mortification ſemblent les diſtinguer, & par-là ils prétendent expier les péchés des autres, mais dans le fonds ils ſe livrent aux vices les plus abominables, même à ceux que la nature abhorre. Il y en a qui ont de groſſes chaînes attachées au col & aux jambes, qu'ils traînent avec beaucoup de peine, & qui les bleſſent à chaque pas qu'ils font. D'autres ſe frappent la tête de toute leur force avec une groſſe pierre, pour extorquer des aumônes au peuple. D'au-

Section III. *Religions de la Chine.*

trouvera un ample détail dans le P. *Le Comte* & dans le P. *Du Halde* (a).

Leurs Principes.

Quant à leurs principes, ils prétendent que leur Dieu *Fo* leur a donné cinq commandemens. 1. De ne tuer aucune créature vivante. 2. De ne point

(a) *Le Comte*, T. II. p. 120 & suiv. *Du Halde*, T. III. p. 28 & suiv.

D'autres, dit-on, se font porter dans une chaise bien fermée, & hérissée en dedans de longues pointes de cloux, pressés les uns contre les autres, de maniere qu'ils ne peuvent s'appuyer sans se blesser, & ils vendent ces cloux au peuple crédule pour quelques fois, comme des préservatifs contre toutes sortes de maux, & comme des sources de bénédictions pour les maisons de ceux qui les achettent. Ils disent en même tems que l'argent qu'on leur donne ainsi n'est pas pour eux, mais qu'il est destiné à bâtir des Temples au Dieu *Fo*, qui ne manquera pas de les recompenser à proportion de leur libéralité envers lui.

La doctrine de la Métempsychose est pour eux une autre source abondante de richesses; ils prétendent connoître parfaitement l'état de ceux qui sont morts, & quelle sera la condition de ceux qui sont encore en vie après leur mort, c'est-à-dire, en quels corps ont passé les ames des morts, & même quel est l'individu dans lequel elles se trouvent, & dans quel corps ceux qui vivent encore passeront bientôt. Ils ne manquent pas de dépeindre aux parens des morts la condition de ceux-ci comme des plus misérables & des plus affreuses, pour les obliger à leur donner de l'argent, afin de soulager les ames de ces malheureux, & de leur procurer au-plutôt un meilleur sort, en les faisant passer par exemple du corps d'un chien, d'un serpent ou de quelque insecte dans celui d'un éléphant, d'un Philosophe, d'un Mandarin. Ils effrayent les vivans, en les menaçant qu'ils passeront dans un état malheureux, & par-là ou ils leur arrachent de l'argent pour qu'ils leur procurent une transmigration plus heureuse, ou il les laissent dans les plus terribles appréhensions.

Le P. *Le Comte* rapporte l'histoire d'un vieillard, à qui les Bonzes avoient fait croire que son ame passeroit dans un des chevaux de poste de l'Empereur, & qu'ils lui avoient conseillé de manger peu, & d'être patient, afin de mériter de passer plus promptement dans une meilleure demeure. Le pauvre homme frémissoit à l'idée de ce changement, la frayeur l'empêchoit de dormir, l'obsédoit jour & nuit, & alloit bientôt terminer ses jours. Heureusement pour lui on lui dit que les ames des Chretiens n'étoient point sujettes à ces miseres & à ces métamorphoses, & il s'adressa au P. *Le Comte*, le priant de le recevoir parmi ceux de sa Religion, parce, lui dit-il, qu'il aimoit mieux être Chretien, quoi qu'il lui en coûtât, que d'être cheval de poste. Le Jésuite eut compassion de sa simplicité, & prit soin de l'instruire & de le rendre Chretien par de meilleurs motifs (1).

Ce Pere raconte une autre fourberie des Bonzes. Un Prince du sang perdit un jeune homme qu'il aimoit tendrement, & s'adressa à eux pour savoir en quel corps son ame avoit passé. Ils lui dirent qu'elle étoit entrée dans le corps d'un jeune enfant Tartare, qu'ils pourroient lui faire avoir moyennant une grosse somme. Le Prince ravi donna avec plaisir ce qu'on lui demandoit, & quelques mois après on lui présenta un enfant, qu'on fit passer pour celui qui étoit mort, & il le reçut comme tel (2).

Le même Auteur rapporte plusieurs autres faits semblables, & il en ajoute d'autres, qui sont si barbares & si atroces qu'on ne peut les lire sans horreur, & qu'on a de la peine à les croire, quoique ceux qui les racontent prétendent en avoir été témoins oculaires. Par exemple, on dit que les Bonzes se saisissent secrettement d'hommes ou de femmes, & qu'ils les mettent liés dans une machine, sans qu'il paroisse rien que leur tête au-dessus, n'ayant de libre que les yeux, qu'ils remuent d'une maniere fort égarée, & ils les portent ainsi à la Riviere ou à un Canal, où ils les noyent à la vue des spectateurs, auxquels un des Bonzes fait un discours pour les assurer, que ces personnes ont ardemment souhaité de sortir ainsi de ce Monde, pour obtenir l'immortalité dans l'autre. On a de la peine à croire que ces Imposteurs, quelque scélérats qu'ils soient, osent commettre de si énormes attentats dans un Empire où il regne un si grand ordre. Cependant le P. *Le Comte* assure en avoir vu un exemple, & qu'en découvrant l'imposture il sauva la vie à un jeune hom-

(1) *Le Comte*, T. II. p. 118, 119. (2) *Ibid.* p. 121, 122.

point prendre le bien d'autrui. 3. De ne se point souiller par l'impureté. 4. De ne point mentir. 5. De ne point boire du vin. Outre cela ils veulent qu'on pratique des œuvres de miséricorde, qu'on bâtisse des Temples à *Fo* & des Monasteres à ses Prêtres, qu'on ait soin de les bien nourrir, afin que leurs prieres & leur pénitences délivrent de la peine des péchés qu'on a commis, & procurent une heureuse transmigration. D'autre part ils menacent ceux qui négligent de leur faire du bien, qu'ils naîtront sous la forme de rats, de chevaux, de mulets & de toutes sortes de bêtes. Ce dernier point ne manque pas de faire beaucoup d'impression sur l'esprit du Peuple crédule; souvent ils persuadent aux gens de brûler des papiers dorés & argentés, des habits & des étoffes de soie, en leur disant que tout cela sera changé en l'autre Monde en or, en argent, en habits véritables, & sera fidélement remis à leurs parens décédés, ou réservé pour leur propre usage. Car il ne faut pas croire, disent-ils, que le mal & le bien soient confondus dans l'autre Monde, comme en celui-ci; il y a après la mort des recompenses pour les gens de bien, & des supplices préparés aux méchans, suivant que chacun l'a mérité, ou que par ses libéralités il s'est assuré d'avoir part aux mérites des Bonzes (*a*).

Invocation de Fo.

Ils recommandent sur-tout d'invoquer souvent *Fo*, & de lui demander le salut. Ce *Fo* parle dans un de ses Livres, d'un Maître encore plus ancien que lui, nommé *O-mi-to*, que les Japonois adorent aussi sous le nom d'*Amida*. C'est dans le Royaume de Bengale que parut cet autre monstre: les Bonzes prétendent qu'il parvint à un si haut degré de sainteté, & qu'il acquit tant de mérites, qu'il suffit à présent de l'invoquer pour obtenir le pardon de tous les crimes. Ils l'ont associé à leur *Fo*, c'est ce qui fait que l'on entend continuellement les Chinois de leur Secte prononcer ces deux noms *Omi-to-fo*, parceque leurs Maîtres les assurent que cela suffit pour expier leurs péchés les plus atroces. Des principes si commodes, & qui flattent si fort la corruption humaine, ne peuvent manquer de plaire au Peuple, & de le porter à faire de grandes libéralités à des Docteurs si indulgens; pendant que les gens sages & plus éclairés ont pitié de la simplicité des uns, & méprisent les autres pour leurs extravagances & leurs impiétés; étant très-convaincus que la plupart sont des fourbes & des scélérats, malgré leur air sanctifié, & leurs mortifications extérieures (*b*).

Comment on le représente.

Ils adorent *Fo* sous diverses figures dans leurs Temples, celle de dragon passe pour la plus noble, & ensuite celle d'éléphant; ils ont outre cela plusieurs autres idoles, mais on ne convient pas s'ils les regardent comme des Divinités différentes, ou comme autant de représentations de *Fo*.

(*a*) *Du Halde*, T. III. p. 25 & suiv. (*b*) Voy. *Le Comte*, ubi sup.

homme, que ces fourbes alloient noyer, & immoler à leur fureur (3). Mais voilà qui suffit pour donner une idée des tours de ces Imposteurs; ceux qui seront curieux d'en voir d'autres traits, pourront consulter les Auteurs cités. [L'Auteur n'a pas lu avec assez d'attention le P. *Le Comte*, qui ne dit point avoir vu le fait dont il s'agit; il le raconte comme étant arrivé il y avoit quelques années, & il dit que ce fut le Gouverneur d'une ville qui délivra le jeune homme. Rem. du Trad.]

(3) *Le Comte*, p. 125, 126. *Du Halde*, T. III p. 263. suiv.

Section III. *Religions de la Chine.*

Ils en ont entre autres deux dans leurs Pagodes, qui ont environ vingt pieds de haut, & qui sont dans la même attitude; ils appellent l'un le Dieu de l'immortalité; il est représenté sous la figure d'un gros homme replet, assis les jambes croisées, avec un air riant, & un ventre prodigieusement gros & nud; l'autre est moins gros, couvert par devant d'une étoffe légere, assis de la même façon; ils l'appellent le Dieu du plaisir. On place communément un troisieme Dieu entre ces deux-là, magnifiquement habillé, avec une riche couronne sur la tête, d'où pend quelque drapperie en guise d'ornement. Ce dernier s'appelle le grand Roi *Kang*, il a trente pieds de haut, & est doré par-tout. On peut ajouter à ces Divinités un nombre infini d'autres idoles de toutes sortes de grandeurs & de figures, que les Chinois ont dans les maisons, dans les rues, sur leurs barques, dans les champs, dans les lieux de leur sépulture, devant lesquelles ils brûlent de l'encens & d'autres parfums, auxquelles ils adressent des prieres & rendent les mêmes honneurs que dans les Temples. Ils les appellent Dieux domestiques; les plus pauvres en ont comme les plus riches; souvent ils traitent ces Dieux avec autant de mépris & d'indignation, qu'on dit que les Portugais font quelquefois leurs Saints favoris.

Les Chinois châtient leurs Idoles.

Après que le Peuple les a priés longtems & avec instance, s'il n'obtient pas d'eux ce qu'il demande, il leur reproche d'abord leur négligence & leur ingratitude, & ensuite il en vient aux coups; il les traîne par les rues, chargés de boue & de toutes sortes d'immondices, & ensuite les jette dans quelque coin de la maison comme inutiles. Que si durant ce tems-là ils obtiennent par hazard ce qu'ils souhaittent, ils reportent l'idole en cérémonie dans sa niche, & lui promettent de la redorer. Ils se prosternent même en sa présence, & avouent qu'ils ont été trop pressés à la taxer de négligence, la prient d'oublier le passé, en disant que ce qui est fait est fait; qu'il faut qu'elle ne soit pas si difficile, & fasse les choses de meilleure grace, & que de leur côté ils seront plus réguliers à leur devoir, & qu'ils brûleront plus d'encens & de parfums (a).

Procès fait à une Idole.

Il y aura peut-être des Lecteurs qui pourroient croire que ce sont-là des fables inventées pour tourner en ridicule des superstitions du même genre, qui se pratiquent dans une autre Communion, si ce n'étoient pas les plus célebres Missionnaires qui nous en instruisent. L'un d'eux rapporte même une fort longue histoire, plus surprenante encore que ce que l'on a vu, arrivée à *Nan-king*, & qui revient en substance à ceci. Un homme avoit perdu sa fille unique, malgré tout ce qu'il avoit fait pour obtenir sa guérison de l'idole; prieres, offrandes, aumônes, sacrifices, rien n'avoit été épargné, & les Bonzes avoient promis que l'idole ne manqueroit pas de déployer son pouvoir. Le pere voyant sa fille morte résolut d'accuser l'idole devant le Juge, comme une Divinité impuissante, ou infidele. L'affaire fut portée devant plusieurs Tribunaux successivement; les Juges gagnés par les Bonzes conseillerent à cet homme de se désister de sa poursuite, & d'écouter les propositions d'accommodement que les Bonzes lui feroient, pour le dédommager de la perte de sa fille. Mais soit dou-

(a) *Le Comte*, T. II. p. 116. *Martini*, *Du Halde*, *Carreri*, *Nieuhof* &c.

douleur, soit ressentiment, il s'obstina à pousser l'affaire, & gagna enfin son procès après plusieurs séances. L'idole fut condamnée, comme inutile dans le Royaume, à un exil perpétuel, son Temple rasé, & les Bonzes, qui représentoient sa personne, rigoureusement châtiés, sauf à eux de se pourvoir par devant les autres Esprits de la Province, pour se faire dédommager du châtiment qu'ils avoient reçu pour l'amour de celui-ci (*a*). Il faut avouer cependant que ces histoires ne s'accordent pas trop bien avec ce que les mêmes Auteurs disent ailleurs du savoir & de la politesse des Chinois, & que l'on pourroit peut-être soupçonner qu'ils ont eu dessein de pallier d'autres superstitions, en exaggérant celles des Chinois. Quoi qu'il soit, on convient généralement que ces extravagances sont l'objet du mépris des gens sages, & sur-tout de la Secte des *Lettrés*, de l'origine des principes de laquelle il nous reste à parler avant que de terminer cet article.

Section III. Religions de la Chine.

Origine de la Secte des Lettrés.

Cette Secte, qui est fort nouvelle en comparaison des autres, a tiré son origine de la lie de celles de *Lao-kiun* & de *Fo:* l'une & l'autre avoient depuis bien des siecles rempli la Chine d'un amas monstrueux de superstitions, de magie, d'idolâtrie, & introduit une dépravation de mœurs universelle; ce qui joint aux troubles que les guerres causerent dans l'Empire, en avoient presque entiérement banni l'ancienne Religion & l'Amour des Sciences. Il ne restoit qu'un petit nombre de disciples de *Confucius*, qui n'avoient ni assez de crédit, ni assez de courage pour réveiller les esprits d'un assoupissement si général. Enfin, vers l'an 1070, & 1200 de J. C. il se trouva quelques Docteurs, qui par leurs Ecrits & par leurs exemples inspirerent à plusieurs des gens les plus sages le goût des Lettres, en sorte que les Sciences recommencerent à fleurir. Enfin, vers l'an 1400, *Tong-lo*, qui regnoit alors, grand protecteur des Sciences, choisit quarante-deux Docteurs des plus habiles, qu'il chargea de former un Corps de Doctrine conforme aux sentimens des Anciens, qui pût servir dans la suite de regle aux Savans. L'autorité de l'Empereur, la réputation de ces Docteurs, leur style ingénieux & poli, le soin qu'ils eurent de vanter leur intelligence des anciens Livres, tout cela donna du crédit à leurs Ouvrages, & leur fit quantité de disciples.

Leur Doctrine est une espece d'Athéisme.

Mais au-lieu de corriger les erreurs de la Religion Chinoise suivant la doctrine des anciens Livres, & celle des Ecrits de *Confucius*, ces Docteurs s'attacherent plutôt par des interprétations forcées & par de fausses gloses, à y donner un sens conforme à leurs préjugés, & ils établirent une nouvelle sorte d'Athéisme caché, parlant en apparence de Dieu comme les Anciens, & donnant à leurs paroles un sens qui détruisoit tout culte. Ils reconnoissent que c'est un principe très-pur & très-parfait, la source de toutes choses, mais en même tems ils en parlent comme n'étant que la Nature même, c'est-à-dire cette force, cette vertu naturelle, qui produit, qui arrange & qui conserve toutes les parties de l'Univers. Ils s'expliquent aussi en disant que c'est une espece d'ame insensible du Monde, qu'ils se figurent répandue dans la matiere, où elle produit tous les changemens. De sorte que quoiqu'ils parlent de Dieu comme les Anciens, ils attribuent à

(*a*) *Le Comte*, l. c. p. 113-116.

SECTION III. *Religions de la Chine.*

à la Nature toutes les perfections que les Anciens reconnoissoient en Dieu. Cette doctrine ne laissa pas d'être fort généralement goûtée. Elle plut à bien des gens, & c'étoit le grand nombre, parcequ'elle détruisoit toute Religion. D'autres l'approuverent, parceque le peu de Religion qu'ils y trouvoient ne leur donnoit aucune peine à pratiquer.

Ils persécutent les autres Sectes.

C'est ainsi que cette nouvelle Secte de Lettrés se forma & se propagea, & comme elle étoit appuyée de l'Autorité Impériale, elle s'établit si bien qu'elle persécuta les autres Sectes à toute outrance, & qu'on prit à la Cour la résolution de les exterminer dans toute l'étendue de l'Empire. Mais plusieurs raisons les en détournerent, dont les principales furent, que parmi les Savans mêmes il y en avoit plusieurs qui étoient d'opinion différente, & imbus de l'ancienne idolâtrie; de plus que tout le Peuple étoit déclaré pour les idoles, de sorte qu'on ne pouvoit renverser leurs Temples sans exciter des troubles. Ainsi l'on se contenta de les condamner en général comme des héréfies, ce qu'on fait encore tous les ans à Pekin, sans se mettre en devoir d'en arrêter efficacement le cours (a).

Quoique cette Secte soit si puissante à la Cour, & en si grande estime parmi les Lettrés, les Courtisans & les Mandarins, ceux qui la suivent se disculpent autant qu'ils peuvent de l'Athéisme, dont les autres les accusent; & pour s'en justifier ils ont enveloppé leur Systéme de tant de subtilités & de distinctions, ils s'expriment en termes si obscurs & si intelligibles, qu'on ne fait s'ils s'entendent eux-mêmes, & s'il seroit possible d'y donner un sens raisonnable, au moins à en juger par l'extrait qu'en a donné le P. *Du Halde* (b), & par cette raison nous ne nous y arrêterons point.

Proposition du P. Verbiest.

Le P. *Le Comte* raconte que l'Empereur *Kang-hi* lui-même, qui étoit à la tête de cette Secte, & qui étoit fort versé dans ses principes, dit un jour au P. *Verbiest* son Mathématicien, que l'on se révolteroit moins contre la Religion des Chretiens, s'ils donnoient à Dieu le même nom que les Chinois. Le Pere lui répondit: *Je sai que Votre Majesté suit en cela l'ancienne doctrine de la Chine, mais plusieurs Docteurs s'en sont éloignés; & si nous nous expliquions comme eux, ils se persuaderoient facilement que nous pensons comme eux. Mais si Votre Majesté veut par un Edit public déclarer que le terme de* Chamti *signifie en effet ce que les Chretiens entendent par celui de* Tien-tchu (*), *nous sommes prêts de nous servir également de l'un & de l'autre.* L'Empereur, dit-on, approuva le Pere, mais la politique l'empêcha de suivre son conseil (c). Cependant depuis ce tems-là quelques-uns des nouveaux Missionnaires ont été jusqu'à dire, que le seul moyen

(a) *Le Comte*, T. II. p. 126-130.

(b) *Du Halde*, T. III. p 36, 37, 50 & suiv.

(c) *Le Comte*, T. II. p. 133, 134.

(*) *Tien* signifie le Ciel, & *Tien-tchu* le Seigneur du Ciel; c'est le terme par lequel les Missionnaires désignent la Divinité, pour se distinguer des Lettrés, qui l'appellent *Chang-ti*, Empereur Souverain; quoique leurs explications fassent voir qu'ils n'entendent par-là que le Ciel, la Nature, ou une Vertu céleste aveugle qui produit, & agit en tout (1): les Missionnaires avoient donc certainement raison de distinguer entre cette cause matérielle, & le Souverain Seigneur de tout, jusqu'à ce que l'Empereur eût déclaré que ces deux noms signifioient également le souverain & tout-puissant Créateur de toutes choses.

(1) *Du Halde*, l. c. p. 40. *Le Comte*, l. c. p. 133.

moyen de décharger cette Secte de l'accusation d'Athéisme, c'étoit d'engager l'Empereur à expliquer les termes de *Tien* & de *Chang-ti*, en déclarant qu'il entend par ces mots le Seigneur du Ciel, & non le Ciel matériel; qu'alors les doutes se dissiperoient, parceque l'Empereur est le Chef de la Religion & de la Doctrine des Lettrés, que c'est lui qui juge souverainement du véritable sens des Loix, des Cérémonies & des Coutumes en qualité de Pontife, de Législateur & de Maître de l'Empire. On prit donc le parti de consulter ce Prince en 1700, avec les ménagemens convenables, pour ne lui pas laisser entrevoir à quel dessein on lui demandoit cette explication. Ils obtinrent un Edit conforme à leurs desirs, qui fut publié dans tout l'Empire, & dont on peut voir le contenu dans les remarques (a) (*). Voi-

SECTION III. *Religion de la Chine.*

(a) *Du Halde*, T. III. p. 39, 40.

(*) Cet Edit a été mis dans les Archives, & porte, „ Que ce n'est pas au Ciel visible „ & matériel qu'on offre des sacrifices, mais seulement au Seigneur & à l'Auteur du Ciel, „ de la Terre & de toutes choses; & que c'est par cette raison que la Tablette, devant „ laquelle on offre ces sacrifices, porte cette inscription, *Au Chang-ti*, c'est-à-dire *au Souverain Seigneur*; que c'est par respect qu'on n'ose pas l'appeller par son propre nom, „ & qu'on a coutume de l'invoquer sous le nom de Ciel suprême, de Ciel bienfaisant, „ de Ciel universel, de la même maniere que quand on parle avec respect de l'Empe„ reur, on ne l'appelle pas par son nom, mais on dit *les degrés de son Trône*, *la Cour su„ prême de son Palais.* Enfin que ces noms, quoique différens quant aux termes, sont „ cependant les mêmes quant à leur signification ". Dans une autre occasion l'Empereur parlant en public, assura que les habiles Chinois disoient comme lui, que *le principe de toutes choses est appellé* Tien, Ciel, *en stile noble & figuré; de même que l'Empereur est appellé* Chao-ting *du nom de son Palais, qui est le lieu où brille davantage la Majesté Impériale* (1).

Le P. *Du Halde* ajoute (2), que non content d'avoir donné cet Edit solemnel, il consulta les Grands de l'Empire, les premiers Mandarins, les principaux Lettrés, & le Président de l'Académie Impériale; tous parurent surpris qu'il y eût des Savans en Europe qui pussent croire que les Lettrés de la Chine honorassent un Etre inanimé & sans vie, tel que le Ciel visible & matériel; & tous déclarerent qu'en invoquant le *Tien* ou le *Chang-ti*, ils *invoquoient le suprême Seigneur du Ciel, l'Auteur & le Principe de toutes choses, le Dispensateur de tous les biens, qui voit tout, qui connoît tout, & dont la Providence gouverne cet Univers.* On diroit qu'une déclaration aussi précise suffiroit pour justifier les Lettrés d'athéisme, cependant plusieurs Missionnaires ont soupçonné que celle de l'Empereur & des Lettrés n'ont été qu'un effet de politesse & de complaisance, d'autant plus qu'elles sont conçues en termes si équivoques qu'il n'y a aucun Athée qui n'y souscrive. On ne doit pas être surpris que ces bons Peres, qui sont maîtres passés dans l'art des Equivoques, en soupçonnent les Lettrés. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'on juge des sentimens de ceux-ci par leur conduite, on ne trouvera que trop de raisons de concevoir les mêmes soupçons; on peut penser charitablement que quelques-uns des plus sages & des plus honnêtes gens s'attachent encore à l'ancienne doctrine, & reconnoissent en effet l'Etre Souverain & sa Providence; que le P. *Favre*, dit-on, prouva dans une dispute qu'il eut devant une assemblée de trois-cens Lettrés, par leurs Livres Classiques, sans qu'aucun d'eux le contredît: la plupart cependant n'en croyent rien & sont athées dans le cœur, quelques déclarations qu'ils puissent faire pour éviter le titre odieux d'athées & d'ennemis de toute Religion; car on sait que ces Lettrés ne sont pas moins attachés à toutes les idées extravagantes & impies de Démons, de Magie, de Sortileges & aux autres superstitions que les disciples déclarés des deux autres Sectes, & qu'ils s'y adonnent autant en particulier, qu'ils prétendent les condamner en public. [Le Lecteur qui voudra avoir une idée plus précise encore de cette Secte des Lettrés, doit consulter particulierement le P. *Du Halde*, T. III. p. 44-46. Rem. du Trad.]

(1) *Du Halde*, ubi sup. (2) *Idem*, ibid.

Section III. *Religions de la Chine.*

Voilà qui peut suffire sur cette nouvelle Secte fameuse à la Chine; mais soit que les Lettrés soient aussi véritablement exempts d'Athéisme ou non, cela ne les empêche point de donner dans toutes les superstions magiques & impies de la Secte de *Lao-kiun*; tous les Chinois en général de quelque rang, condition ou Secte qu'ils soient, sont extrêmement attachés à toutes les especes de sortileges; leurs plus habiles gens les pratiquent en particulier, quoiqu'ils soient obligés de les condamner en public. Ils sont aussi fort infatués des tireurs d'horoscopes, de l'invocation & du commerce des bons & des mauvais esprits, d'apparitions, de conjurations, d'enchantemens, & de tout le fatras de cérémonies & de notions magiques (*a*); ni la Philosophie de leur grand *Confucius* & d'autres savans hommes, ni l'Athéisme raffiné des Lettrés, ni leur prétendue supériorité de raison & d'intelligence sur les autres Nations, n'ayant pu jusqu'à présent déraciner ces absurdes idées des esprits. Quelques Sectes adorent aussi le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Planetes, les Montagnes, les Rivieres; la plupart, sinon toutes, rendent des honneurs aux ames de leurs ancêtres, auxquels ils élevent des Statues, des Autels, des Chapelles & même des Temples, suivant leur condition & leurs facultés: l'opinion répandue parmi les Chinois, que ces ames sont présentes, & sont attentives aux actions des vivans, est généralement un aussi grand frein contre le vice, & un aussi puissant motif à la vertu, que tous les Livres de Morale de leurs Philosophes. Ils rendent des honneurs du même genre, mais plus distingués à leurs Empereurs décédés, à leurs illustres Philosophes, & aux autres grands hommes qui ont rendu quelque service signalé à leur Patrie; ils leur bâtissent des Temples, leur élevent des Autels & des Arcs de triomphe. Comme cette derniere sorte de Culte est celui qu'ils rendent à *Confucius*, & à quelques-uns de leurs meilleurs Empereurs & de leurs hommes illustres, & que les Sectes Philosophiques & savantes l'appellent Civil, les Jésuites l'ont permis à ce titre à leurs Prosélytes, tandis que les Dominicains, les Franciscains, & les autres Ordres l'ont condamné hautement comme idolâtre, & comme deshonorant la Religion Chretienne. De-là les vives disputes qu'il y a eu entre tous ces Religieux, les Appels à Rome, & autres troubles, qui ont enfin abouti presque à l'entiere ruine du Christianisme à la Chine, comme on le verra dans la suite.

Superstitions générales.

Le Mahométisme ne fait pas grande figure à la Chine.

Nous avons déja dit que le Mahométisme s'est introduit à la Chine par quelqu'une des Provinces Septentrionales qui confinent à la Tartarie. Il s'étoit répandu dans plusieurs Provinces, & les Mahométans y sont soufferts, parcequ'ils sont fort tranquilles, qu'ils ne disputent point, & qu'ils ne se donnent pas de grands mouvemens pour étendre leur doctrine; & dans les anciens tems ils ne multiplioient que par les mariages & les alliances qu'ils contractoient. Il est vrai qu'ils ne sont pas en assez grand nombre ni assez riches pour avoir des vues; car on n'en compte que cinq ou six-mille familles, qui sont répandues par tout l'Empire, & ce sont la plupart des gens de basse condition, comme des Laboureurs, des Ouvriers &c. On dit que les lieux où ils sont en plus grand nombre, & où ils sont encore sur le meilleur pied, ce sont quelques villes sur le canal au-delà

(*a*) *Martini*, *Couplet*, *Le Comte*, *Du Halde* &c.

delà du Wangho, où ils sont établis depuis une longue suite de générations, & où ils ont des Mosquées fort élevées, & d'une structure qui n'est nullement du goût Chinois. Ils ne laissent pas cependant d'être regardés comme des Etrangers, & de tems en tems on leur fait des insultes. Il y a quelques années qu'à *Hang-cheu* dans la Province de *Hu-quang*, le peuple irrité par quelques Mahométans indiscrets détruisit la Mosquée qu'ils y avoient bâtie, sans que le Magistrat pût arrêter sa fureur (*a*).

Section III. *Religions de la Chine.*

Il n'est pas aisé de conjecturer, sur les récits des Chinois, en quel tems la Mahométisme s'est introduit à la Chine; les uns ne remontent pas audelà du commencement de la seizieme Dynastie, & d'autres vont jusqu'au tems de la treizieme. Cependant le peu de progrès que les Mahométans ont fait, & qu'ils font encore, & ce que nous avons dit plus haut de la Religion des Empereurs, prouve évidemment que ces Princes ne suivent point l'Alcoran, comme l'a prétendu M. *Collier*, & qu'ils n'admettent d'autre principe de Mahomet, que l'adoration d'un seul Etre Souverain, & c'est par cette raison qu'eux & la Secte des Lettrés les ont tolérés (*b*).

Quand le Christianisme s'est établi à la Chine.

Les Savans se sont partagés sur la question, si l'Evangile a été prêché à la Chine dès le siecle des Apôtres. Nous avons prouvé ailleurs (*c*) que l'Apôtre *Thomas* le porta en Ethiopie, en Perse, & en plusieurs endroits des Indes; mais qu'il ait pénétré jusqu'à la Chine, c'est ce dont nous n'avons d'autre preuve qu'un ancien Bréviaire de l'Eglise de Malabar, écrit en Langue Chaldaïque; dans quelques-unes des Leçons & des Antiennes, il est dit que *Thomas* a planté le Christianisme en Ethiopie, en Perse, aux Indes & à la Chine. On cite encore le ch. 19. de la seconde Partie des Constitutions Synodales, dans lequel il est fait mention des Métropolitains de la Chine. Nous passons sous silence les preuves qu'on tire de quelques anciennes Croix, & d'autres monumens plus suspects encore, parceque ces preuves sont suffisamment réfutées par un fait avoué; c'est que les premiers Missionnaires, qui entrerent dans la Chine vers le milieu du seizieme siecle, ne trouverent pas le moindre vestige de Christianisme dans l'Empire.

Mais cela ne prouve point qu'il n'y ait été autrefois prêché & établi dans quelques Provinces; le contraire paroît évidemment par l'ancien & respectable monument, déterré proche de *Si-ngan-fû* dans la Province de *Chen-si*, dont nous avons parlé dans la Section précédente: il paroît par ce monument que le Christianisme fut introduit à la Chine vers l'an 636, qu'il fut très-bien reçu de *Lien-tsong*, ou plutôt de *Tai-tsong* qui regnoit alors; qu'il fut extrêmement favorisé sous le regne de plusieurs de de ses Successeurs, sous les auspices desquels les Prédicateurs de l'Evangile l'annoncerent avec une pleine liberté, bâtirent des Eglises, des Monasteres & des Hôpitaux, malgré toutes les oppositions de la Secte des Bonzes. Et quoiqu'il ne soit pas aisé de savoir par les Annales de la Chine, qui ne parlent gueres que de ce qui regarde le Gouvernement Civil, quand

(*a*) *Du Halde*, T. III. p. 77. T. I. p. 154, 155.

(*b*) *Le Comte*, l. c. p. 130.

(*c*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 79.

Section III. *Religions de la Chine.*

quand & par quels moyens le Christianisme a été éteint de façon à ne laisser aucun vestige, on croit communément que ce fut vers l'an 845, où les Annales font mention d'un Edit que l'Empereur *Vû-tsong* donna la cinquieme année de son regne, par lequel il condamnoit à être sécularisés, entr'autres Bonzes, ceux de *Ta-tsing* ou de la Judée, qu'on suppose avoir été les Prêtres Chretiens, au nombre de trois mille (a). Un témoignage si autentique met au dessus de tout doute, que le Christianisme avoit été prêché & avoit fait de grands progrès dans cet intervalle, quelle qu'ait été la cause de son abolition totale, au point qu'il n'en restoit plus aucune mémoire quand les Missionnaires vinrent à la Chine (b).

Premiere tentative des Jésuites.

Il y avoit donc plus de sept-cens ans qu'elle étoit plongée dans la superstition & dans l'idolâtrie la plus grossiere, & l'on avoit défendu par des Loix rigoureuses l'entrée de l'Empire aux Etrangers, lorsque *François Xavier* entreprit d'y pénétrer secrettement, pour y rétablir le Christianisme; mais il mourut peu de tems après dans une petite Isle, dont nous avons parlé plus haut. Trente années se passerent avant qu'aucun autre de la Société pût réussir à y entrer; ceux qui étoient établis à *Macao* ne pensoient qu'aux moyens de s'en ouvrir le chemin; dans cette vue plusieurs s'appliquerent à la Langue Chinoise; le P. *Valignan*, Supérieur-Général des Missions des Indes, eut soin de se procurer des curiosités de l'Europe, comme des montres, des horloges, des cartes, des quarts de cercle, des globes, toutes sortes d'instrumens de Mathématiques, & autres choses de prix, comme les moyens les plus efficaces de procurer à ses confreres l'entrée chez les Mandarins avides de présens, & de les faire recevoir favorablement à la Cour. Ils furent effectivement très-bien reçus des Grands & des Viceroís, mais peu après ils furent violemment rebutés.

Le P. Ricci gagne la faveur de la Cour.

Enfin, après plusieurs tentatives, le P. *Ricci* trouva moyen d'avoir entrée à la Cour, où il acquit les bonnes graces de l'Empereur (*); il obtint la permission de s'établir à Pekin, où lui & ses compagnons prirent une jolie maison; l'Empereur leur assigna une pension pour leur entretien, & leur accorda même la permission d'entrer dans une des cours du Palais où il n'y avoit que ses Officiers qui eussent le droit d'entrer. Le P. *Ricci* fut bientôt en grande réputation par son habileté dans les Mathématiques, & par

(a) *Du Halde*, T. II. p. 598. (b) Voy. *Kircher*, Chin. ill. *Le Comte*, *Du Halde* &c.

(*) Quoique nous ayons été obligés d'abréger ce qui regarde ce célebre Missionnaire, on ne doit pas croire qu'il ait réussi aussi promptement que nous le rapportons; au contraire, on dit que son établissement fut le fruit de vingt années de travaux, pendant lesquelles il essuya les plus grandes mortifications & les mauvais traitemens des avides Mandarins & des Viceroís, qui, instruits des curiosités qu'il avoit apportées, aspiroient tous à en avoir leur part; il fut aussi mis en prison, & eut plusieurs autres traverses; il triompha à la fin de tous les obstacles à force de présens, & obtint ce qui depuis si longtems étoit l'objet de ses vœux. Parmi les présens qu'il fit à l'Empereur il y avoit deux Tableaux, l'un de notre Sauveur & l'autre de la Sainte Vierge, que ce Prince plaça dans un lieu honorable, & une Horloge pour laquelle il fit bâtir une Tour superbe (1).

(1) *Du Halde*, T. III. p. 90, 91. *Le Comte*, T. II. p. 154, 155.

Section III. Religions de la Chine.

par les riches préfens qu'il fit à l'Empereur & à fa Cour; fa maifon devint le lieu le plus fréquenté de tous les Grands & des Savans, entr'autres du premier *Colao*, qui eft le premier Officier de l'Empire, & qui lui donna en toute occafion des marques de fon eftime.

Il répand la Religion Chretienne.

Ricci commença alors tout de bon à travailler à répandre le Chriftianifme dans la Capitale, & fi l'on peut s'en rapporter aux Relations de fes Confreres, ce fut avec un fuccès extraordinaire: entr'autres fages précautions qu'il prit, il établit que les Catéchumenes, avant que de recevoir le Baptême, feroient une Proteftation publique, qui contiendroit & la déteftation de leur vie paffée, & la fincérité avec laquelle ils embraffoient la Foi: ils étoient obligés de compofer eux-mêmes cette Proteftation afin qu'on pût moins douter de leurs véritables fentimens. Le Lecteur peut en voir une dans *Du Halde* (*a*), qui eft celle d'un célebre Mandarin nommé *Li*; toutes les autres étoient à peu près femblables, & elle eft conçue en termes pleins de piété, & qui marquent de la fincérité: elle finit par une Priere, dans laquelle le Profélyte demande à Dieu non feulement de lui faire la grace de vivre felon les loix de fon Saint Evangile, mais encore de lui permettre de l'annoncer aux autres, comme font par toute la Terre tant de fervens Chretiens.

Ses progrès.

L'exemple de *Li* fut bientôt fuivi par beaucoup de Seigneurs, de Mandarins & de Lettrés, & par un plus grand nombre de perfonnes de l'un & de l'autre fexe d'un rang inférieur, & tous devinrent non feulement des Difciples zélés de la Foi, mais des Défenfeurs & des Prédicateurs fervens. Ils contribuerent auffi fi libéralement pour bâtir des Eglifes & des Oratoires, qu'on affure que dans la feule Province de *Kiang-nan* il y avoit quatre-vingt-dix Eglifes & quarante-cinq Oratoires. Les Miffionnaires traduifirent auffi en Chinois des Commentaires fur les Evangiles, & d'autres Livres de piété, tels que les Vies des Saints & autres; ce fut une Dame, zélée convertie, qui les fit imprimer à fes dépens, & qui les répandit dans les maifons des Infideles de toute condition (*). Ces marques ex-

(*a*) *Du Halde*, T. III p. 91, 92.

(*) Cette illuftre Dame, qui avoit reçu le nom de *Candide* au Baptême, étoit petite-fille de *Siu*, un des plus célebres Lettrés, & un des premiers & des plus zélés Profélytes du P. *Ricci*; fa petite-fille fut mariée à l'âge de feize ans, & par fa fageffe & par l'exemple de fa piété elle convertit fon mari, qui la laiffa veuve à l'âge de trente ans. Depuis ce tems-là elle employa le refte de fa vie au fervice de la Religion, & à l'éducation de huit enfans qu'elle avoit; & quoiqu'elle les établit tous fort bien, elle trouva dans une fage œconomie non feulement de quoi faire imprimer tant de Livres, mais auffi de quoi fonder plufieurs Eglifes dans les Provinces de *Kiang-fi*, de *Hu-quang* & de *Se-chuen*; elle y avoit fuivi fon fils *Bafile*, qui y occupoit un pofte confidérable; & après avoir fondé les Eglifes, elle invita les Miffionnaires à venir les gouverner. Elle étendit fa charité fur les enfans que les pauvres gens abandonnoient dès qu'ils étoient nés, & fonda une efpece d'Hôpital pour les y mettre; le nombre de ces enfans étoit fi grand, que quelque foin qu'on prît d'eux il en mouroit plus de deux-cens chaque année. Elle fit venir même un certain nombre d'aveugles, qui affembloient le peuple dans les places publiques, & pour gagner leur vie abufoient de fa crédulité en difant la bonne avanture; elle les fit inftruire, baptifer & nourrir. Elle paffa quarante-trois-ans de viduité dans ces actes de charité, & mourut, comme elle avoit vécu, d'une maniere exemplaire (1).

(1) *Du Halde*, T. III p. 94, 95.

extraordinaires de piété & de charité la firent estimer & respecter à la Cour, de façon que l'Empereur lui-même l'honora de riches présens, & lui donna le titre de *Cho-gin*, qui signifie *Femme vertueuse*. Cela inspira une noble émulation à d'autres Dames de qualité qui imiterent son exemple, & par leur zele & leur piété porterent non seulement leurs maris à embrasser le Christianisme, mais à en devenir les protecteurs; en sorte que les Eglises se multiplierent dans toutes les Provinces, nonobstant les traverses que susciterent les Bonzes, qui mirent tout en œuvre pour arrêter les progrès d'une Religion qui étoit si contraire à leurs passions & à leurs intérêts (*).

Tel

(*) Il n'y a gueres lieu de croire que les Missionnaires ayent exagéré les persécutions, quand on fait réflexion sur le caractere infame des Bonzes; mais ils peuvent bien avoir grossi les objets, en parlant d'un grand nombre d'occasions, où la Providence, disent-ils, est intervenue miraculeusement en faveur des persécutés. Le Lecteur en pourra juger par deux exemples, que nous avons choisi entre un grand nombre d'autres, qu'on trouve dispersés parmi les autres faits, & que les Jésuites citent comme autant de preuves autentiques de la bénédiction de Dieu sur leurs travaux, & du soin qu'il a pris de faire retomber sur leurs ennemis les coups qu'ils vouloient leur porter.

Les Bonzes, pour arrêter les conversions que le P. *Ricci* faisoit, répandirent dans le Palais une Libelle peu respectueux, dans lequel ils accusoient l'Empereur d'avoir abandonné l'ancienne Religion, & d'être devenu le Prosélyte & le Protecteur de cette nouvelle Religion, qu'ils dépeignoient, de même que ceux qui la prêchoient, des plus noires couleurs; mais leur projet ne réussit pas, ils furent sévérement punis, & le principal Bonze, quoique très-accrédité à la Cour, où il étoit regardé comme un Prophete, fut condamné à une cruelle bastonnade, sous laquelle il finit misérablement sa vie, tandis que le P. *Ricci* eut la joie de voir son crédit & ses succès augmenter à proportion des obstacles qu'ils lui suscitoient.

Après la mort du P. *Ricci*, le P. *Adam Schaal* son collegue vint à la Cour, & ayant été nommé Précepteur du jeune Empereur *Kang-hi*, un Lettré présenta une Requête aux Régens, remplie des plus ameres invectives contre le P. *Schaal* & trois autres Jésuites, de sorte qu'il s'éleva une grande persécution contre eux. Ils furent tous chargés de chaînes, traînés en prison, & traités fort rigoureusement, en 1664; l'année suivante la Loi Chretienne fut condamnée comme fausse & pernicieuse, & le P. *Adam* a être étranglé. Mais ayant trouvé ensuite que ce genre de mort étoit trop honorable, les Juges le condamnerent au supplice le plus infame & le plus cruel, qui étoit d'être exposé dans la place publique, & coupé tout vivant en dix-mille morceaux. La sentence fut envoyée aux Princes du sang & aux Régens pour être confirmée; & alors Dieu intervint d'une façon marquée. Toutes les fois qu'on voulut lire la Sentence, un horrible tremblement de terre obligea tous ceux qui composoient l'assemblée de sortir de la Salle, pour n'être pas accablés sous ses ruines. On ne dit pas combien de fois cela arriva, mais seulement que cet événement jetta le peuple dans la plus grande consternation, & qu'il l'attribua à l'injustice faite au P. *Adam*. Mais, ajoute notre Auteur (1), le tremblement de terre qui se fit sentir de nouveau, divers autres prodiges qui arriverent, le feu qui prit au Palais & qui en consuma une grande partie, ouvrirent les yeux à ces Juges iniques, & les convainquirent que le Ciel se déclaroit en faveur des prisonniers; on les élargit, & l'on permit au P. *Adam* de retourner dans sa maison jusqu'au premier ordre de l'Empereur (2).

Ces deux exemples peuvent faire juger des autres, les croira qui voudra; seulement peut-on s'étonner que la Providence s'étant si fort signalée en faveur de ces Missionnaires, elle ait permis sitôt après des divisions si peu Chretiennes entr'eux, qu'elles ont été la cause principale de la ruine entiere du Christianisme à la Chine. Cependant ces bons Peres ne se fioient pas tellement à ces miracles, qu'ils n'employassent d'au-

(1) *Du Halde*, ubi sup. p. 107-110. (2) *Id.* ibid.

Tel eſt le récit que les Miſſionnaires font de la maniere dont ils ont d'abord répandu le Chriſtianiſme à la Chine; & quoique l'on puiſſe raiſonnablement ſuppoſer qu'ils ont repréſenté les choſes de la maniere la plus avantageuſe pour eux, cependant, à parler impartialement, on ne peut douter qu'il n'ait fait de rapides & de grands progrès dans la plupart des Provinces, qui auroient, ſelon toutes les apparences, été plus grands & plus durables encore, ſi les malheureuſes diviſions qui commencerent à regner entre les divers Ordres de Miſſionnaires, & les perſécutions que les Jéſuites exciterent contre le Cardinal *de Tournon*, & leurs autres compagnons d'œuvre, qui cenſuroient trop librement leur complaiſance & celle de leurs proſélytes pour les Cérémonies Payennes (*), ne les avoit arrêtés.

SECTION III. *Religion de la Chine.*

Diviſions des Miſſionnaires, arrêtent les progrès.

Après

d'autres moyens pour ſe rendre eux-mêmes & leur Religion recommandables aux Chinois: nous ne devons pas ſur-tout oublier un grand triomphe qu'ils remporterent ſur les Bonzes, par le moyen du *Quinquina*, qui étoit encore inconnu à la Chine, & que le P. *Fontenai* avoit apporté de France. L'Empereur avoit une fievre tierce qui le tourmentoit; on fit publier dans Peking, que ſi quelqu'un ſavoit un remede contre la fievre tierce, il eût à en faire part inceſſamment. Un Bonze ſe préſenta, & prétendit guérir, ſelon la coutume, quelques perſonnes attaquées de la fievre, avec un verre d'eau, ſur lequel il avoit prononcé quelques mots, en faiſant certaines cérémonies. Le remede n'ayant pas réuſſi, deux Jéſuites propoſerent de faire l'épreuve du *Quinquina*, qui guérit l'Empereur. Le P. *Fontenai*, étant en Angleterre en 1703, dit à la Société Royale une circonſtance, que le P. *Du Halde* a omiſe; c'eſt qu'ils en préparerent trois priſes, afin que l'Empereur en prît une, pendant qu'ils prirent les deux autres en ſa préſence pour prévenir tout ſoupçon de poiſon. L'Empereur ne ſe fit pas de peine alors d'en prendre, & fut parfaitement guéri par une ſeule priſe; pour leur témoigner ſa reconnoiſſance, diſoit-il, de lui avoir ſauvé la vie, il leur aſſigna une belle maiſon dans le *Hoang-tching*, c'eſt-à-dire dans la premiere enceinte du Palais, la fit approprier pour eux, & ayant appris enſuite qu'ils n'avoient point de maiſons ſans Egliſe, il leur accorda la moitié d'un grand terrein vuide, ſur lequel ils bâtirent une belle Egliſe, qui fut ouverte en grande cérémonie le 9 Décembre 1702 (1).

(*) Nous avons parlé plus haut d'une ſorte de Culte que les Chinois rendent aux ames de leurs Ancêtres, à quelques-uns de leurs Empereurs, de leurs Grands-Hommes, & ſur-tout à *Confucius* leur Philoſophe & leur Légiſlateur. Les Philoſophes & les Lettrés, qui ne peuvent s'en diſpenſer, diſent que c'eſt un Culte purement Civil, pour n'être pas taxés d'idolâtrie. Les Jéſuites ſaiſirent cette diſtinction, s'ils n'en ont pas été les auteurs, & ils alléguerent au Pape que les honneurs qu'on rendoit aux grands hommes étant ordonnés par les Loix, on ne pouvoit s'y refuſer ſans mettre les Chretiens de la Chine en danger; & que les Chinois étoient ſi entêtés de ceux qu'ils rendoient aux ames de leurs ancêtres, qu'il n'y en auroit que peu ou point qui vouluſſent embraſſer la Religion Chretienne, ſi on leur ôtoit la liberté de s'acquitter de ce qu'ils regardoient comme un devoir eſſentiel & agréable, du reſpect filial, & que c'étoit par cette raiſon qu'ils le leur avoient permis. Mais on blâma fort les Jéſuites, & enfin on porta des plaintes contre eux au Pape, & à la Propagande; on repréſenta la diſtinction entre Culte Politique ou Civil & Culte Religieux, comme un ſimple ſubterfuge pour pallier une condeſcendance qu'on regardoit comme ſouverainement ſcandaleuſe & injurieuſe au Chriſtianiſme.

Il eſt vrai que ceux qui formoient ces plaintes étoient les Dominiquains, les Franciſcains, & ceux d'autres Ordres, qui n'ont jamais aimé les Jéſuites; & que la politique de la Cour de Rome leur avoit vraiſemblablement aſſociés pour tenir en bride cette Société ruſée & inſinuante. On peut donc croire avec aſſez de raiſon, qu'ils ont groſſi les objets, & témoigné trop de paſſion. Les Jéſuites pour ſe juſtifier profiterent du crédit qu'ils

(1) *Du Halde*, T. III. p. 139. 141.

SECTION III. *Religions de la Chine.*

Après avoir rendu compte d'un événement auſſi remarquable que l'établiſſement & la propagation de la Religion Chretienne dans ce grand Empire, nous ne paſſerons pas les bornes que nous devons nous preſcrire, pour entrer dans le détail des conteſtations qui l'ont fait abolir entierement.

qu'ils avoient à la Cour, pour obtenir une explication des Cérémonies Chinoiſes, dreſſée par deux ſavans Mandarins, & approuvée & confirmée par l'Empereur; la voici en ſubſtance (1). „ Quand les Chinois honorent *Confucius*, ils le font pour témoigner leur „ reſpect pour lui, à cauſe de la doctrine qu'il leur a laiſſée; & l'ayant embraſſée com„ ment peuvent-ils lui rendre autrement ces honneurs qui lui font dûs, qu'en ſe proſter„ nant, & en touchant la terre du front, devant celui que tout l'Empire reconnoit pour „ ſon Maître? A l'égard des libations & des autres cérémonies pour leurs parens morts, „ ils ne les pratiquent que comme une marque de reſpect, & pour témoigner qu'ils les „ réverent comme les Chefs de leur race & de leur famille. Quant aux Peintures (il „ faudroit dire Statues) qu'ils élevent à l'honneur de leurs ancêtres, ils ne croyent pas „ que leurs ames y réſident, & ils ne viennent point leur demander aucune grace; ils „ mettent ſeulement des mets & d'autres préſens devant ces Peintures, pour marquer „ l'amour conſtant qu'ils ont pour ceux qu'elles repréſentent, & leur regret d'en être „ privés. A l'égard des ſacrifices que les anciens Rois & Empereurs ont eu coutume „ d'offrir au Ciel, ce ſont de ceux que les Philoſophes Chinois appellent *Kiao-che*, c'eſt„ à-dire des ſacrifices offerts au Ciel & à la Terre, par leſquels on honore *Chang-ti* ou „ le Souverain Seigneur, & c'eſt par cette raiſon que la Tablette devant laquelle on „ offre ces ſacrifices porte cette inſcription, *au Chang-ti*, c'eſt-à-dire au Souverain „ Seigneur: il eſt évident par-là qu'ils n'offrent point de ſacrifices au Ciel matériel & „ viſible, mais uniquement au Créateur du Ciel & de la Terre; & parceque le reſpect „ qu'ils ont pour lui ne leur permet pas de l'appeller par ſon nom, ils l'invoquent ſous „ ceux de *Ciel Suprême*, de *Ciel Bienfaiſant*, de *Ciel Univerſel*".

L'approbation de l'Empereur *Kang-hi* étoit conçue en ces termes: „ Ce qui eſt conte„ nu dans cet Ecrit eſt très-bien, & très-conforme à la grande Doctrine: rendre nos „ devoirs au Ciel, à nos Souverains, à nos Parens, à nos Maîtres & à nos Ancêtres, „ eſt une Loi univerſelle de tout le Monde. Les choſes contenues daus cet Ecrit „ ſont très-vrayes, & n'ont pas beſoin de correction".

Mais ni cette Déclaration, ni toutes les autres Apologies des Jéſuites ne purent empêcher que le Légat du Pape ne condamnât publiquement leur conduite en 1707, par un Mandement daté de *Canton*, par lequel il défend à tous les proſélytes & à tous les autres Chretiens de rendre de pareils honneurs ni à *Confucius*, ni aux Portraits de leurs Ancêtres. Ce Décret obligea les Jéſuites de s'en procurer un plus favorable du Pape, en 1715, par lequel il ordonna de ſe ſervir, pour exprimer le vrai Dieu, du mot de *Tien-tchu*, qui veut dire Seigneur du Ciel, lequel étoit depuis longtems en uſage parmi les Miſſionnaires; enſuite il preſcrivit la conduite qu'on devoit tenir à l'égard des Cérémonies, en ne permettant aux Chretiens que celles qui étoient *Civiles & Politiques*; enfin il vouloit qu'on s'en rapportât au jugement du Commiſſaire & Viſiteur-Général du St. Siege, qui ſeroit pour lors à la Chine, ou de celui qui tiendroit ſa place. Ce Décret fut envoyé au Légat du Pape, l'Evêque *de Tournon*, avec le Chapeau de Cardinal, mais il mourut avant que de le recevoir; & l'on croit que ce fut de chagrin des perſécutions que les Jéſuites lui avoient ſuſcitées. Mais bien loin de finir les conteſtations, ce Décret ne fit que les augmenter, les deux partis n'étant pas d'accord ſur les Cérémonies qui devoient être regardées comme Civiles & Politiques. Le Pape jugea donc à-propos d'envoyer en 1720 un nouveau Légat à la Chine pour terminer ces différends. Mais peu après ſon arrivée à *Canton*, il reçut non ſeulement défenſe de venir à la Cour, mais ordre exprès de partir de la Chine avec tous les autres Miſſionnaires, parceque les Décrets du Pape étant incompatibles avec les uſages de l'Empire, la Religion Chretienne n'y pouvoit plus ſubſiſter. Il obtint cependant la permiſſion, dit le P. *Du Halde*, de voir l'Empereur, qui le reçut avec diſtinction & le combla d'honneurs; il lui permit d'al-

(1) *Lettres des Jéſuites.* Voy. auſſi le Livre *de Cultu Sinenſium*.

ment, ou pour rapporter les intrigues des Jésuites à la Cour de Rome, & la partialité du Pape en leur faveur: parceque ce sont des choses connues de tous les Savans de l'Europe, & même des personnes qui n'ont lu que la Relation qu'en a fait le P. *Du Halde* (a). En faisant attention qu'il étoit Jésuite, & qu'il a écrit pour faire l'apologie de ses Confreres contre le Cardinal *de Tournon*, l'Evêque *Maigrot* & leurs autres Antagonistes, on s'appercevra aisément quel des partis avoit tort; ceux qui seront curieux de voir toute cette affaire rapportée avec plus d'impartialité, peuvent la voir dans toute son étendue dans un Ouvrage intitulé *de Cultu Sinensium*, imprimé à Cologne en 1700.

Section III. Religions de la Chine.

Requêtes & Edits contre les Missionaires.

Tout ce que nous devons ajouter pour terminer cet article, c'est qu'après la conquête de la Chine par les Tartares, les Empereurs *Chun-si* & *Kang-hi* favoriserent les Jésuites, & les honorerent de leur amitié & de leur protection pendant tout le cours de leurs regnes; mais d'abord après la mort du dernier de ces Monarques, son fils & son successeur, & le Tribunal des Rits, reçurent un grand nombre de Requêtes contre la Religion Chretienne, qui fut proscrite par divers Edits, qu'on publia dans la plupart des Capitales de l'Empire. La décision du Tribunal des Rits fut „ que les Européens, qui sont à la Cour, y sont utiles pour le Calendrier „ & y rendent d'autres services; mais que ceux qui sont dans les Pro„vinces ne sont d'aucune utilité, qu'au contraire ils élevent des Eglises „ & attirent à leur Loi le peuple ignorant, les hommes & les femmes &c. „ en sorte qu'il faut les faire conduire à *Macao*". L'Empereur confirma cette décision, & écrivit avec le pinceau rouge, qu'il fût fait ainsi que le Tribunal des Rits l'avoit décidé, & que les Européens, comme étrangers, fussent envoyés à *Macao*; mais que pour empêcher que le peuple ne leur fît quelque insulte, on leur donneroit un Mandarin pour les accompagner dans les Provinces, & qu'on leur accorderoit un tems suffisant pour se retirer.

Il est vrai que les Jésuites se donnerent de grands mouvemens auprès de l'Empereur & des Mandarins, pour détourner ce coup fatal; tout ce qu'ils purent obtenir, c'est que le lieu de l'exil fut changé, & qu'au-lieu de les conduire à *Macao*, on leur permit de demeurer à *Canton*, à condition qu'ils ne donneroient aucun sujet de plainte. Les Gazettes publiques annoncerent bientôt la sentence de l'Empereur contre la Religion Chretienne, tous les Missionnaires sans distinction furent chassés de leurs Eglises, & conduits à Peking ou à Canton; encore l'Empereur déclara-t-il dans un Livre qu'il avoit composé pour l'instruction de ses sujets, qu'il n'en toléroit quel-

(a) *Du Halde*, T. III. p. 142 & suiv.

d'aller rendre compte au Pape de l'état de la Mission Chretienne à la Chine, avec promesse qu'il reviendroit dans trois ans; mais la mort de l'Empereur, arrivée peu après, qui fut suivie de la proscription entiere du Christianisme, mit fin à sa Légation, & aux progrès de cette Mission (1). [L'Auteur s'est trompé en disant que le Décret de 1715 fut envoyé à M. *De Tournon*, il étoit mort le 8 de Juin 1710 à Canton. Voy. *Du Halde*, T. III. p. 146, 147. Rem. du Trad.]

(1) *Lettres des Jésuites, De Cult. Sinensium, Du Halde*, T. III. p. 143. & suiv.

Section III. Religions de la Chine.

quelques-uns à la Cour, qu'à cause de l'utilité que l'Empire reçoit de leur habileté dans les Arts & les Sciences. Plus de trois-cens Eglises furent détruites ou converties en Pagodes, en Ecoles pour les Lettrés, & à d'autres usages profanes; plus de trois-cens-mille Chretiens se virent privés de Pasteurs, & livrés à la rage des Infideles, sans la moindre lueur d'espérance de voir leur Religion rétablie.

Triste état du Christianisme à présent, à la Chine.

Il y a à-la-vérité trois Jésuites Chinois, & la Propagande a aussi quelques Prêtres de la même nation, qui parcourent les Chretientés des Provinces, & y officient; mais comme ils sont en trop petit nombre pour un si vaste Empire, ils suppléent à ce défaut, en envoyant chaque année dans les Provinces des Catéchistes habiles, qui fournissent aux Néophytes des Calendriers, des Livres de piété, & d'autres secours, pour conserver la foi parmi un aussi grand nombre qu'il leur est possible, & pour le faire plus surement ils s'assurent par des présens la protection de quelques Mandarins. Tel est à présent le triste état du Christianisme dans l'Empire de la Chine (*a*).

Et aux Indes.

Mais il s'en faut de beaucoup que ce soit le seul Pays où la Religion Chretienne non seulement, mais les noms mêmes de *Chretiens*, de *Praguays* ou *Portugais* & d'*Européens* sont en horreur, par la mauvaise conduite, ou pour mieux dire par les sinistres desseins de ceux qui sont envoyés pour prêcher l'Evangile dans les lieux où l'on avoit les plus belles espérances d'une abondante moisson, sinon d'une conversion générale, & plus grands encouragemens de la part des Princes regnans & des Grands, les toutes ces espérances ont été anéanties en un moment; les Prédicateurs & leurs Prosélytes violemment persécutés, leur Religion proscrite & détestée, toutes les avenues fermées & soigneusement gardées, & tous ceux qui ont entrepris, sous quelque déguisement & sous quelque prétexte que ç'ait été, de pénétrer dans le Pays, condamnés d'abord à mourir par les plus cruels supplices. C'est ce qui est arrivé à un grand nombre de Missionnaires de l'Eglise Romaine, non seulement dans le Tonquin, la Cochinchine & la Corée, mais aussi au Japon, au Tibet, à Siam, & dans une grande partie de l'Indostan; comme on le sait par leur propre témoignage, & par les Lettres qu'ils ont écrites de tems en tems de ces quartiers-là, qu'on trouve dans le grand Recueil intitulé *Lettres Curieuses & Edifiantes*; & ce qu'il y a de plus accablant, c'est que les Missionnaires, qui veulent pénétrer dans quelques-uns de ces Royaumes des Indes, sont obligés de prendre le nom, l'habit & les manieres des Pénitens de ces Pays, & de vivre comme eux, en s'abstenant de manger de rien qui ait eu vie, de boire aucune liqueur forte, en s'assujettissant à ne manger qu'une fois par jour, à coucher sur la dure, à dormir peu, à se lever dès la pointe du jour, & à plusieurs autres austérités particulieres à cette Secte, dont ils n'en peuvent négliger aucune sans se rendre méprisables & suspects à leurs confreres. Pour éviter encore plus qu'on ne les soupçonne d'être Européens à cause de la différence de leur teint, ils affectent de se nommer *Sanjassis* ou Prédicateurs Septentrionaux, & ils disent aux Indiens qu'ils ne viennent

(*a*) *Du Halde*, T. III. p. 153, 154.

nent chez eux que pour leur enseigner à adorer le Souverain Créateur d'une façon plus digne de lui, à leur donner de plus justes idées de sa nature & de ses perfections, à leur faire connoître le moyen d'obtenir sa faveur & ses bénédictions dans la vie présente & dans celle qui est à venir, d'une maniere plus claire qu'ils n'ont pu l'apprendre de leurs Docteurs. C'est en annonçant des vues aussi desintéressées qu'ils s'introduisent parmi eux; par leur habileté & leur adresse ils s'acquierent bientôt l'estime & la protection des Grands, pendant que par l'austérité de leur vie ils s'attirent les regards & l'admiration du peuple; le fruit de tout cela est, qu'ils ne sont pas longtems à faire un assez bon nombre de prosélytes pour bâtir une Eglise & pour faire le Service Divin. La Mission fait des progrès & fleurit sans aucune opposition, si ce n'est de la part des Prêtres idolâtres, qui sont ennemis déclarés de cette nouvelle Religion, qui leur cause de grandes pertes, & qui est contraire à la leur. Mais on n'a pas plutôt reconnu ou simplement soupçonné que le prétendu *Sanjassi* est Européen, & sa doctrine celle des *Praguays* ou *Portugais*, qu'il s'éleve une horrible persécution contre le Ministre & contre ses prosélytes, & que leur Religion est proscrite & défendue sous peine de mort: tant les noms de Chretiens & d'Européens sont devenus odieux dans toutes les parties orientales des Indes, & jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'Empire de la Chine (*a*).

SECTION III. *Religion de la Chine.*

S'il y a des Juifs à la Chine.

On a jusqu'au commencement de ce siecle été partagé en Europe sur la question, s'il y a jamais eu des Juifs établis & tolérés à la Chine: il est vrai que si l'on fait réflexion sur la multitude qu'on en trouve en Espagne & en Portugal, où les Loix sont si rigoureuses contre eux, il semble qu'on ne peut gueres douter qu'ils n'ayent été attirés en beaucoup plus grand nombre dans un Empire aussi riche que la Chine, par l'avidité du gain, n'y ayant, autant qu'il nous est connu, ni Loix ni Edits Impériaux qui les excluent; avec tout cela pendant très longtems on n'en a rien appris. Il est vrai que le P. *Ricci* & quelques autres des premiers Missionnaires ont paru insinuer, qu'il y avoit quelques gens de cette nation dispersés dans la Chine; mais soit qu'ils ayent trouvé de la difficulté à les découvrir, soit qu'ils n'ayent pas cru que la chose en valût la peine, on n'en a plus entendu parler jusqu'à l'année 1704.

Synagogue dans le Ho-nan.

Le P. *Paul Gozani*, Jésuite Missionnaire, étant allé par occasion dans la Province de *Ho-nan*, il trouva dans *Kai-fong-fú*, la Capitale de la Province, située au centre de l'Empire, une Synagogue assez considérable de Juifs, la seule qu'il y eût à la Chine, comme il l'apprit d'eux-mêmes. Il fit d'abord amitié avec quelques-uns de leurs plus savans, qui en considération de son caractere lui firent de grandes honnêtetés, le menerent dans leur Synagogue, & lui montrerent un des volumes ou des rouleaux de parchemin du Pentateuque, écrit en Hébreu d'un caractere très-net & très-distinct, avec quelques autres Livres de l'Ancien Testament, tels que ceux de *Josué*, *des Juges*, *de Samuel*, des *Rois*, quelques-uns des Prophetes, & d'autres Livres contenant leur Liturgie, des Commentaires

(*a*) Recueil de Lett. Cur. & Edif. *passim.*

Section III. *Religions de la Chine.*

taires &c. tous écrits en Langue & en caractères Hébraïques, qu'ils conservent en de vieux coffres, & dont quelques-uns étoient à demi déchirés. Ils lui avouerent qu'ils avoient perdu quelques-uns de leurs Livres sacrés & de leurs *Targums* ou Paraphrases, par la grande inondation du Fleuve *Hoam-ho* (*Wang-ho*) ou Fleuve jaune, qui submergea *Kai-fong-fû*; & comme leur *Thorah* ou Pentateuque avoit été endommagé, ils eurent soin d'en faire faire douze copies, qu'ils gardent soigneusement dans douze especes de Tabernacles.

Ils lui apprirent qu'ils appelloient les cinq Livres de Moyse, comme les autres Juifs du premier mot de chaque Livre, comme *Beresbit* &c. & qu'ils partageoient leur *Chin-kin* ou Pentateuque en cinquante-trois *Parasbahs* ou Leçons, une pour chaque Sabbat, division dont on croit qu'*Esdras* est l'auteur. Ils ont vingt-sept Lettres, en y comprenant les cinq qu'on appelle finales; mais on ne nous dit point s'ils ont l'usage des Points voyelles ou non; comme le P. *Gozani* avoue naturellement qu'il n'entendoit point l'Hébreu, il n'a pu faire sur cet article & sur plusieurs autres les informations qu'on souhaitteroit bien. Les Juifs lui dirent, que deux fameux Jésuites, le P. *Rodrigue de Figueredo*, sous la Dynastie de *Ta-ming*, & le P. *Enriquez* sous la Dynastie regnante, avoient eu de fréquentes conférences avec eux; & le P. *Gozani* ajoute, que comme ces deux Savans ne se mirent pas en peine d'avoir un Exemplaire de leur Bible, cela lui fait croire qu'ils la trouverent corrompue, & que ces Juifs sont Talmudistes.

Description de la Synagogue.

Leur Synagogue est bâtie comme elles le sont par-tout ailleurs, à la réserve qu'elle regarde l'Occident, c'est-à-dire vers *Jérusalem*; & quand ils prient Dieu ils se tournent de ce côté-là, comme font tous les autres Juifs qui sont à l'Orient de cette ville, jadis le Sanctuaire de leur Religion. Elle est divisée comme en trois nefs; mais si c'est à l'imitation des trois parties du Temple de Salomon, comme le prétend le P. *Le Gobien* dans ses Remarques sur la Lettre du P. *Gozani*; c'est ce qui ne vaut pas la peine d'être recherché, & ce qu'il n'est pas aisé de décider sur l'imparfaite description qu'on en donne; mais en ce cas-là cette Synagogue seroit fort différente de toutes celles que nous voyons en Europe, sinon de toutes celles qu'il y a dans le Monde.

Il y a au milieu une chaire, qui est la chaire de *Moyse*, dans laquelle ils font la lecture de la Loi en grande cérémonie. Notre Auteur dit que cette chaire est magnifique, & fort élevée, avec un beau coussin brodé; il y a une cassolette, une longue table avec de grands chandeliers & d'autres ornemens; & au-lieu des Armes de l'Empereur, que leur Loi ne leur permet pas d'y placer, ils ont un Tableau où son nom est écrit; plus loin dans la même nef & en face de la chaire sont les Tabernacles, qui renferment les rouleaux de la Loi, environnés de rideaux: le tout est entouré d'une balustrade, dans l'intérieur de laquelle il n'est permis qu'à leur *Cham-kiao*, ou Chef de la Synagogue, d'entrer. Le reste de la Synagogue est orné d'inscriptions, tirées du Pentateuque & des autres Livres sacrés, propres à inspirer de la dévotion; ils se couvrent aussi la tête d'un voile pendant qu'ils prient.

Ils

Ils retiennent la Circoncision & le Sabbat, pendant lequel ils n'allument point de feu; ils célebrent les trois grandes Fêtes, la Pâque, la Pentecôte, celle des Tabernacles, & quelques autres, outre des jeûnes qu'ils observent & des institutions anciennes, mais à d'autres égards ils s'accommodent sans peine aux Coutumes & aux Cérémonies Religieuses des Chinois. Ils s'appellent eux-mêmes *Tiao-kin-kiao*, nom que les Chinois leur ont donné, parcequ'ils s'abstiennent de sang, & qu'ils égorgent les animaux d'une façon particuliere; ils reçoivent volontiers ce nom pour se distinguer des Mahométans, qu'on appelle *Tee-mo-kiao*, avec lesquels ils n'ont pas le moindre commerce, & dont ils se distinguent par certaines choses particulieres; il n'y a pas même jusqu'à leurs moustaches qui ne soient tournées d'une autre maniere.

Section III. Religions de la Chine.

Leurs Rits sont les mêmes que ceux des autres Juifs.

Ils donnent à Dieu le nom Chinois de *Tien*, & l'adorent sous ceux de *Cham-tien*, de *Cham-ti*, ou de *Chang-tien*, Seigneur du Ciel de *Chang-ti*, Souverain Seigneur de *Teao-van-voe-tche*, ou de Créateur de toutes choses, & enfin de *Van-voe-tchu-tcai*, c'est-à-dire de Gouverneur de l'Univers. Ils avouerent qu'ils avoient pris ces noms des Livres Chinois, celui de *Tien* signifie proprement *le Ciel*, comme nous l'avons remarqué plus haut. Ils appellent leur Loi *Tien-kiao*, la Loi de Dieu ou la Loi du Ciel, & *Iselals Kiao*, la Loi d'Israël: nous remarquerons ici en passant, qu'ils ont perdu à la longue l'usage de prononcer la Lettre R, à laquelle ils substituent la Lettre L, comme les Chinois qui n'employent jamais la premiere.

Noms de Dieu pris des Chinois.

Comme ils ont parmi eux des Lettrés & des Gradués, notre Auteur leur demanda s'ils rendoient à *Confucius* les mêmes honneurs que font les Chinois? Ils lui répondirent tous, & même leur Chef, qu'ils l'honoroient de la même maniere que les autres Lettrés, & qu'ils assistoient avec eux aux Cérémonies solemnelles qui se font dans les Salles de leurs grands hommes. Ils ajouterent qu'ils rendoient à leurs ancêtres les honneurs qu'on a coutume de leur rendre à la Chine, avec cette différence, qu'au-lieu de leur présenter des viandes de cochon, ils leur en présentoient d'autres animaux; que dans les Cérémonies ordinaires ils se contentoient de présenter des porcelaines pleines de mets & de confitures, ce qu'ils accompagnoient de parfums & de profondes révérences ou de prosternemens.

Ces Juifs honorent Confucius & *leurs Ancêtres.*

Ils menerent le P. *Gozani* dans la Salle de leurs ancêtres, qui touche à leur *Ly-pai-son* ou Synagogue, où ils leur rendent les honneurs, dont on vient de parler, au Printems & à l'Automne. Mais au-lieu des Tablettes & des Peintures dont se servent les Chinois, ils ont autant de Cassolettes qu'il y a de *Chim-gins* ou de grands hommes de leur Loi. La plus grande est pour le Patriarche *Abraham*, après celle-là sont celles d'*Isaac* & de *Jacob*, & des douze enfans de ce dernier, qu'ils appellent *Chel-cum-pai-se*, les douze Lignées ou les douze Tribus d'Israël. Ensuite sont celles de *Moyse*, d'*Aaron*, de *Josué*, d'*Esdras*, & de plusieurs autres personnes illustres de l'un & de l'autre sexe de leur Nation. Il faut cependant excepter leurs Mandarins, qui au-lieu de Cassolette ont dans cette Salle une Tablette, où leur nom & le degré de leur Mandarinat sont marqués.

Salle de leurs Ancêtres.

Le pere ayant été conduit dans la Salle des Hôtes, il leur parla du Messie, & il assure qu'ils furent fort surpris de ce qu'il leur dit de *Jésus-Christ*;

Ils n'ont point entendu parler de Jésus-Christ.

Section III. *Religions de la Chine.*

Christ; ils lui dirent qu'on faisoit mention dans leur Bible d'un saint homme, nommé *Jésus* fils de *Sirach*, mais qu'ils ne connoissoient point le *Jésus* dont il vouloit leur parler. Il compara aussi quelques endroits de sa Bible avec la leur en Hébreu, entr'autres les vies des Patriarches depuis *Adam* jusqu'à *Noé*, & il dit qu'ils trouverent entre l'une & l'autre une parfaite conformité. Si la Bible du Pere étoit la Vulgate, comme il n'y a pas lieu d'en douter, étant la seule qui soit autorisée, il s'ensuit que leur Texte Hébreu est parfaitement conforme au nôtre, parceque la Vulgate l'est, & par conséquent que l'intervalle entre *Adam* & *Noé*, ou entre la Création & le Déluge, dans les Septante est de 606 ans plus long que dans leur Bible, comme le Lecteur le peut voir dans les Tables que nous avons données au commencement de notre Histoire. On verra l'usage de cette remarque quand nous en ferons à l'article de la Chronologie Chinoise.

Conformité de leur Bible avec les nôtres.

Tems de leur venue à la Chine.

Tout ce qui reste à ajouter touchant ces Juifs, regarde le tems de leur premier établissement à la Chine; ils raconterent à notre Auteur, en termes généraux, que les premiers Juifs y vinrent sous le *Ham-chao*, ou la cinquieme Dynastie, qui commença l'année 206 avant la naissance de Jésus-Christ, & qui finit l'an 220 de l'Ere Chretienne; mais ils ne lui dirent point sous quel regne, & il y a de l'apparence qu'ils l'ignoroient eux-mêmes; mais en supposant même que ce ne fût que vers la fin de cette Dynastie, il est évident qu'ils ne pouvoient être Talmudistes, comme le Jésuite le conjecture, bien moins qu'ils ayent pu corrompre l'Ecriture par leurs fausses gloses, ou en retrancher, vu que ni les *Talmuds*, ni aucunes des Traditions fabuleuses ou des Commentaires ne sont d'aussi ancienne date, & qu'il s'en faut de quelques siecles. D'autre part il n'est pas juste de supposer que les Talmudistes ayent altéré le Texte Sacré, qu'ils ont conservé scrupuleusement, même jusqu'à la superstition, quoiqu'ils en ayent visiblement perverti le sens par leurs fausses gloses & par leurs commentaires. Mais comme il paroît qu'ils adoptoient les rêveries de la *Mishna* & de la *Gemare*, il est certain qu'ils étoient infectés des principes Talmudistes: il faut donc qu'ils en ayent imposé par rapport au tems de leur premiere arrivée à la Chine, & ils doivent y être venus beaucoup plus tard. C'est ce qui ne doit pas surprendre de la part de Juifs vis-à-vis d'un Jésuite, & en ce cas-là ne pourroit-on pas tenir pour suspect ce qu'ils dirent, qu'ils n'avoient pas d'autre Synagogue dans l'Empire, & ce qu'ils ajouterent, peut-être encore par défiance & par crainte, que quoiqu'ils eussent été dans les commencemens nombre de familles, il n'en restoit présentement que sept, dont voici les noms, *Thao*, *Kin*, *Che*, *Theman*, *Kao*, *Li* & *Ngai* (a).

Telle est la Relation que le P. *Gozani* a donnée des Juifs qu'il trouva à *Kai-fong-fû*. Mais il n'y a que ceux qui connoissent les stratagêmes que l'amour du gain leur fait mettre en usage, & les risques qu'il leur fait courir, qui puissent conjecturer combien il peut y en avoir de milliers dispersés dans tout l'Empire, qui se cachent & se conforment extérieurement

(a) *Lett. Edif.* T. VII. p. 4-28.

ment à la Religion & aux Coutumes du Pays, comme ils font en Efpagne, en Portugal, & en d'autres Pays Chretiens, où ils font profcrits par les Loix, bien loin d'être tolérés. Mais c'en eft affez fur cet article.

Section III. *Religions de la* Chine.

SECTION IV.

Du Gouvernement, des Loix, de la Police &c. *de la* Chine.

Section IV. *Gouvernement, Loix* &c. *de la* Chine.

Le Gouvernement Chinois eft Monarchique & defpotique.

Les Chinois ont été fi accoutumés, depuis leur origine, au Gouvernement Monarchique, & ils le goûtent à un tel point, que les Ambaffadeurs Hollandois, dans le fiecle paffé, eurent toutes les peines du monde à leur faire comprendre ce que fignifioient les termes d'*Etats-Généraux*, de *Hautes Puiffances* & de *République de Hollande*. Nous avons parlé ailleurs de l'ancienne conftitution du Gouvernement de la Chine (*a*), autant qu'on peut le recueillir des Annales du Pays, car il n'en eft point fait mention dans les autres Ecrivains; & l'attachement de cette Nation à fes anciennes Loix & Coutumes, & ce que nous lifons des regnes de cette longue fucceffion de Princes parmi eux, ne fournit aucune raifon de penfer que leur conftitution ait fouffert quelque changement confidérable; tant s'en faut, puifque l'on voit que les Conquérans qui les ont fubjugués, ont laiffé fubfifter leurs ufages, & y ont fait le moins de changement qu'ils ont pu, contre la coutume ordinaire d'affujettir les vaincus aux loix des vainqueurs; & cette conduite doit être attribuée, moins à une forte de complaifance, qu'à une grande eftime pour l'excellence de leurs Loix & de leur Conftitution, enforte qu'à cet égard les Vainqueurs fe font plutôt foumis aux Loix de leurs nouveaux fujets, qu'ils ne leur en ont donné.

On ne peut cependant nier, & il n'eft pas même furprenant, que cet Empire, devenu fi vafte, n'ait été divifé en quantité de petits Royaumes, qui, quoique par la conftitution fondamentale ils fuffent dépendans d'un feul Empereur Souverain, ont fouvent fecoué le joug de l'obéiffance, & fe font rendus indépendans, mais le tems & la bonne fortune des Empereurs n'ont jamais manqué de les ramener fous le joug (*); de forte qu'on ne peut douter que le Gouvernement Monarchique & abfolu n'ait toujours fub-

(*a*) *Hift. Univ.* T. XIII. p. 91, 92.

(*) C'eft ce que donne clairement à entendre l'Auteur Chinois que nous avons cité fouvent (1) qui parle de plufieurs révolutions pareilles, & de Guerres Civiles qui ont changé pour peu de tems la conftitution, & après lefquelles les chofes fe font rétablies fur l'ancien pied. Il ajoute qu'une fois l'Empire fut divifé en cent & même en trois-cens Etats, qui furent réduits enfuite à fept, après à trois, & enfin à l'ancienne forme d'une feule Monarchie fous un feul Monarque. Nous ne devons donc pas être étonnés qu'ils ne compriffent rien aux titres pompeux dont les Ambaffadeurs Hollandois fe fervoient, & qu'en même tems ils ne puffent concevoir qu'un Etat fans Roi puiffe être gouverné réguliérement, & qu'il leur parut qu'une République n'eft autre chofe qu'un monftre à plufieurs têtes, formé dans un tems de troubles par l'ambition, par la révolte, & par la corruption du cœur humain (2).

(1) *Dion. Kao ap.* [illegible] Ch. 25. (2) *Le Comte*, Tom. II. Lett. I. p. 3.

SECTION IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

subsisté, quant à l'essentiel, dans la même forme où les Tartares le trouverent quand ils conquirent l'Empire; depuis cette époque il est devenu plutôt plus absolu & plus despotique qu'il ne l'étoit, puisque l'autorité de ces nouveaux Monarques s'étend non seulement au Civil & au Militaire, mais même sur la Religion, comme on l'a vu dans la Section précédente.

Titres superbes de l'Empereur.

Les Empereurs de la Chine prennent, outre leur nom, des titres superbes, tels que ceux de *Saints Fils du Ciel*, de *Seigneurs du Monde*, de *seuls Gouverneurs de la Terre*, de *Grands-peres du peuple*, & autres aussi ronflans. D'ailleurs quand l'Empire passe d'une Famille à une autre, le premier de cette famille y donne son nom, qui dure aussi longtems que la Dynastie. Depuis la conquête des Tartares l'Empereur prend le titre de *Cham* ou *Khan*, qui signifie Empereur; son pouvoir s'étend non seulement sur les seize Provinces dont nous avons fait la description dans la seconde Section, mais sur plusieurs de la Tartarie Orientale; il a une autorité absolue sur les unes, d'autres lui payent tribut, & quelques-unes lui rendent seulement une espece d'hommage; mais il n'est nulle part aussi absolu que dans ses Etats nouvellement conquis.

Son Pouvoir absolu.

Il a pouvoir de vie & de mort non seulement sur tous ses sujets, mais même sur les Princes du sang. Sa volonté est la seule Loi, & ses ordres sont des Oracles, qui ne souffrent ni délai ni contradiction, sous les plus rigoureuses peines. Il est obligé à-la-vérité de gouverner selon les Loix, de consulter son Conseil & ses Tribunaux dans les affaires importantes, tant Civiles & Criminelles, que Militaires & Religieuses; mais comme il est l'Interprete Suprême en dernier ressort des Loix, & qu'il est le maître de disposer des Charges, de les ôter & de les donner à qui il lui plait, toute l'autorité se trouve réunie en lui seul. L'Empire est héréditaire dans sa famille; & pendant sa vie ou à sa mort il peut choisir pour son successeur parmi ses enfans ou parmi les autres Princes de la Maison Royale, & même parmi ses sujets, disent quelques Auteurs, celui qu'il veut; mais dans ce dernier cas son choix doit être confirmé par son Conseil Suprême, qui est composé des Princes du sang & des Premiers Ministres d'Etat; leur concours est estimé d'une si grande conséquence, que non seulement les Empereurs Chinois avant la conquête, mais aussi ceux de la Dynastie Tartare n'ont jamais entrepris de publier de nouvelles Loix, d'abolir ou de suspendre la force des anciennes, sans les avoir consultés; & l'on rapporte des exemples, où quoique l'Empereur & ses Tartares fussent convenus de certaines Ordonnances, sur-tout en matiere de Religion, ou de Loix & de Coutumes Chinoises anciennes, ils ont mieux aimé les supprimer, que d'exciter une révolte, quand ils ont vu qu'une grande pluralité de Chinois s'y opposoit (*a*). Mais on peut dire que ces cas-là sont arrivés dans le tems que ces Monarques n'etoient pas encore bien affermis sur le Trône; car on a vu clairement depuis que l'Empereur *Kang-hi* a osé agir de la façon la plus absolue, non seulement pour la décision des affaires de Religion portées devant lui, mais encore en désignant son quatrieme fils pour son successeur; & cela n'est pas surprenant,

(*a*) *Palafox*, Conq. de la Chine, *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde*.

nant, puisqu'il se voyoit possesseur assuré de l'Autorité Impériale, & maître absolu des biens, de la fortune & de la vie de tous ses sujets (*a*).

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

Honneurs qu'on lui rend.

Le respect qu'on rend à ces Monarques depuis la conquête, comme auparavant, va jusqu'à l'adoration. Ils se montrent rarement que dans des occasions solemnelles, & alors ils paroissent avec la plus grande pompe & la plus nombreuse suite. On ne les approche jamais qu'en se prosternant profondément, & personne ne peut leur parler qu'à genoux, les Grands de la Cour, les Princes du Sang & les Freres mêmes de l'Empereur ne peuvent s'en dispenser, tous se prosternent devant son Trône, qu'il soit présent ou non. Il y a de plus chaque semaine & chaque mois des jours fixés, où tous les Grands doivent s'assembler dans une des cours du Palais pour lui rendre leurs hommages, quoiqu'il ne paroisse pas en personne, & pour se courber jusqu'à terre devant son Trône. S'il tombe malade, & qu'il y ait à craindre pour sa vie, on voit les Mandarins de tous les ordres s'assembler dans une vaste cour du Palais, y passer le jour & la nuit à genoux, pour donner des marques de leur douleur, & pour obtenir du Ciel le rétablissement de sa santé. La pluie, la neige, le froid, les incommodités particulieres ne sont pas des raisons de s'en dispenser, & tandis que l'Empereur souffre, ou qu'il est en danger, ses sujets ne doivent pas s'appercevoir qu'il y ait pour eux autre chose à craindre en ce Monde que sa perte (*b*). On ne doit pas en être surpris, si l'on fait réflexion, que souvent leur fortune & même leur vie dépend de sa guérison, qu'un nouveau regne amene de grands changemens, & que l'Empereur est l'arbitre unique & absolu de la bonne ou de la mauvaise fortune de tous ses sujets (*c*).

Leurs Cours Souveraines.

Cependant, quelque illimitée que soit l'autorité de ces Monarques, ils en font rarement un usage absolu, qui soit contraire aux anciennes Loix; dans toutes les affaires ils consultent leurs Cours Souveraines, auxquelles toutes celles de l'Empire ressortissent, & ordinairement ils en suivent l'avis; c'est à quoi ils sont obligés par deux raisons; premierement pour ne pas être soupçonnés de tyrannie, laquelle est si contraire aux maximes des anciens Législateurs, qui la condamnent unanimement, & si odieuse à la Nation, qu'il est rare qu'elle ne cause des révoltes ou des soulévemens; & c'est ce qui fait qu'ils craignent de perdre le précieux titre de Peres du Peuple, titre par lequel ils sont le plus loués & aimés de leurs sujets, & qui dans leurs panégyriques l'emporte sur tous les autres; puissance, grandeur, science & les autres qualités Royales, ne sont rien au prix de l'affection pour les Peuples. L'autre raison qui oblige les Empereurs à consulter leurs Cours, c'est que comme ils sont informés de tout ce qui se passe d'important dans l'Empire, & que les Sentences prononcées par les Tribunaux subalternes, sur-tout en cas de peine de mort, doivent être confirmées ou cassées par eux, ils seroient accablés par la multitude & la variété des affaires, qu'on porte sans cesse devant eux, sans l'assistance de ces Cours, dont l'occupation consiste à examiner, à digérer & à préparer les matieres, pour que l'Em-

(*a*) Voy. *Du Halde*, T. II. p. 11 & suiv. *Le Comte* T. II. Lett. 1. *Martini*. (*b*) *Le Comte*, l. c. (*c*) *Idem* ibid.

Section IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

l'Empereur puisse prononcer définitivement. Quelques Auteurs représentent ces Monarques comme vivant dans l'oisiveté & la mollesse au milieu de leurs Femmes, de leurs Concubines & de leurs Eunuques, renfermés dans un Palais, comme les autres Rois de l'Orient; & il y en a eu qui l'ont fait, laissant le soin des affaires de l'Etat à leurs Colaos, à leurs Mandarins & autres Ministres, ordinairement à leur grand préjudice, & souvent à leur entiere ruine; mais ceux qui s'appliquent constamment aux affaires de leur Empire, bien loin de vivre dans l'aise & la mollesse, doivent être plus occupés & plus chargés que leurs plus laborieux sujets (*), & ç'a été le cas de plusieurs de ces Monarques, si nous en croyons les Relations, selon lesquelles le Gouvernement de la Chine est un des plus parfaits qu'il y ait au Monde, & où les Magistratures & les Tribunaux sont réglés de la façon la plus exacte & la plus uniforme, que la prudence humaine puisse concevoir, pour faire bien administrer la justice, & pour diriger les affaires de la maniere la plus convenable dans un Etat bien constitué (*a*).

Deux Conseils Souverains.

Pour expédier plus commodément le grand nombre d'affaires différentes qui se présentent, l'Empereur a à Peking deux Conseils Souverains; l'un

(*a*) *Le Comte* T. II. Lett. I.

(*) C'est ce qu'on sentira encore davantage, si nous ajoutons aux occupations de l'Empereur, celles que lui donnent les Requêtes qu'on assure qui lui sont présentées continuellement, les plaintes de tous les endroits de l'Empire, qu'on porte devant lui; les représentations qu'il est permis à tous les Mandarins de lui faire, soit contre lui-même, soit contre les Vicerois, les Gouverneurs, les Princes du Sang, les Généraux, & les autres gens en place. Il est obligé par la constitution de l'Empire de les lire toutes, & de les renvoyer à celui des Tribunaux, auquel la connoissance des affaires de tel ou de tel ordre est réservée, pour régler sa décision sur le rapport de cette Cour.

On rapporte divers exemples de représentations faites aux Empereurs, sur ce que leur conduite n'étoit pas conforme aux Loix de l'Empire; mais souvent elles n'ont pas le succès qu'on en attend, & quelquefois elles sont mal reçues, & punies sévérement. Le P. *Le Comte* en cite des exemples. Un Mandarin avertit l'Empereur que ses fréquens voyages en Tartarie, & le long séjour qu'il y faisoit, étoient contre la coutume des anciens Rois, & préjudiciables à ses sujets; mais il eut si peu d'égard à cet avis, qu'il ne daigna donner d'autre raison de ses voyages, sinon qu'ils contribuoient à sa santé. Un autre fut assez hardi pour lui faire des représentations touchant l'éducation du Prince son fils, & il fut cassé. Mais quelques fâcheuses suites que puissent avoir ces sortes d'avis pour ceux qui les donnent, il se trouve toujours des Ministres assez courageux & assez zélés pour le Bien public pour en courir les risques. Nous aurons occasion dans la suite d'en rapporter des exemples.

Quant aux avis donnés contre les Grands, & même contre les Princes du Sang, ils réussissent assez ordinairement. Le P. *Le Comte* rapporte qu'on découvrit que trois Colaos avoient pris sous main de l'argent dans l'exercice de leur Charge. L'Empereur, qui en fut averti, leur ôta sur le champ leurs appointemens, & les obligea sans autre forme de procès à se retirer. Cet Auteur n'a pu savoir de quelle maniere on en usa à l'égard des deux premiers, mais le troisieme, ancien Magistrat, vénérable par son âge, & estimé pour sa capacité, fut condamné à garder une des portes du Palais, & enrôlé parmi les soldats.

Dans une autre occasion, l'Empereur s'appercevant que la mauvaise conduite de quelques Princes du Sang pourroit avec le tems les rendre méprisables, il déclara que nul dorénavant n'en porteroit le nom sans sa permission expresse, qu'il n'accorderoit qu'à ceux qui par leur vertu, leur capacité & leur application à tous leurs devoirs l'auroient mérité (1). Ce petit nombre d'exemples suffit pour faire connoître à quoi un Empereur de la Chine, qui a à cœur le bien & l'avantage de ses sujets, doit s'occuper.

(1) *Le Comte* T. II. Lett. I. *Martini* &c.

l'un extraordinaire, & composé des Princes du Sang; l'autre ordinaire, où avec les Princes entrent les *Colaos* ou Ministres-d'Etat. Le premier ne s'assemble que dans des occasions extraordinaires; mais le second, qui est comme un Conseil privé, est toujours occupé des affaires de l'Empire. Outre ces deux Conseils Souverains, il y a six Cours ou Tribunaux Supérieurs, qui résident à Peking, & dont l'autorité s'étend sur toutes les Provinces de la Chine, quoique ces Cours connoissent de différentes matieres, mais de façon qu'elles se tiennent les unes les autres en bride; dans des affaires de grande conséquence, il faut quelquefois le concours de trois de ces Cours & même de plus, pour les déterminer. Voici quels sont ces Tribunaux (*).

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

Six Tribunaux Supérieurs.

Le Li-pou.

I. Le premier s'appelle *Li-pou*, la Cour ou le Tribunal des Mandarins, qui doit veiller sur la conduite de tous les Magistrats de l'Empire, fournir de Mandarins toutes les Provinces, examiner leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités, & en rendre compte à l'Empereur. Ce sont, à proprement parler, des Inquisiteurs d'Etat; suivant leur rapport les Mandarins sont avancés ou dégradés selon leur mérite ou leur démérite; ce qui ne se fait cependant point sans l'aveu de l'Empereur (†).

II.

(*) Dès les premiers tems de la Monarchie les Mandarins ont été partagés en neuf ordres différens; la subordination de ces ordres est si grande & si parfaite, que rien ne se peut comparer au respect & à la soumission que les Mandarins d'un ordre inférieur ont pour ceux qui sont d'un ordre supérieur.

Le premier ordre des Mandarins est celui des *Colao* ou Ministres-d'Etat, des premiers Présidens des Cours Souveraines, & autres premiers Officiers de la Milice. Le nombre des *Colaos* n'est pas fixé, mais il dépend de la volonté du Prince, qui les choisit, cependant ils ne sont gueres que cinq ou six; ils ont leurs salles dans le Palais. Celui qui est à la tête des autres s'appelle *Cheusiang*; c'est lui qui est le Chef du Conseil, & qui a la confiance de l'Empereur.

Les Mandarins du second ordre sont comme les Assesseurs des premiers; on leur donne le titre de *Ta-hio-se*, c'est-à dire Lettrés, ou Magistrats d'une capacité reconnue; c'est de leur corps que se tirent les Vicerois, les Gouverneurs, & les Présidens des autres Tribunaux.

Les Mandarins du troisieme ordre s'appellent *Chong-chu-co*, c'est-à-dire Ecole des Mandarins; ils sont les Secretaires de l'Empereur, & ont soin de faire écrire toutes les affaires dont on délibere dans le Tribunal; on les prend dans le quatrieme, cinquieme ou sixieme ordre des Mandarins; ce sont ces trois ordres supérieurs qui composent le Conseil de l'Empereur.

On choisit parmi eux les Présidens & les principaux Membres des six Cours Souveraines; mais depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine, on a doublé les Officiers tant dans les Cours supérieures que dans les subalternes, & l'on y a mis autant de Tartares que de Chinois; par-là on a trouvé moyen de faire entrer les Tartares dans l'administration de l'Etat, sans mécontenter les Chinois, qui auroient eu sujet de se plaindre, si on les eût exclus des Charges de l'Empire (1).

(†) Chacune de ces six Cours a des Tribunaux subalternes pour les aider, & pour préparer les matieres: nous n'entrerons pas dans le détail de tous, parceque cela nous méneroit trop loin. Par exemple, la premiere Cour, nommée *Li-pou*, a quatre Tribunaux subalternes. Le premier a soin de choisir ceux qui par leur science & leurs autres qualités méritent de posséder des Charges dans l'Empire. Le second examine la bonne ou la mauvaise conduite des Mandarins. Le troisieme doit sceller tous les Actes Juridiques, donner aux différens Mandarins les Sceaux convenables à leurs Dignités, & examiner si les Sceaux des dépêches qu'on envoye à la Cour sont supposés ou véritables. Enfin le quatrieme est char-

gé

(1) *Du Halde*, T. II. p. 37.

Section IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

2. *Le* Hou-pou.

II. La seconde Cour Souveraine s'appelle *Hou-pou*, c'est-à-dire Grand-Trésorier du Roi; ce Tribunal a la Surintendance des Finances, le soin du domaine, des trésors, de la dépense & des revenus de l'Empereur; il expédie les ordres pour les appointemens & les pensions des petits Rois, des Vicerois, des Ministres-d'Etat &c. Il tient un rôle exact de toutes les familles, de tous les droits qui doivent se payer, des douanes & des magazins publics.

3. *Le* Li-pou.

III. *Li-pou* est le nom de la troisieme Cour Souveraine, c'est *le Tribunal des Rits* (*); c'est à ce Tribunal qu'il appartient de veiller sur l'observation des Rits & des Cérémonies, sur les Sciences & les Arts; il examine ceux qui aspirent aux degrés; il a soin des Temples & des sacrifices que l'Empereur doit offrir; c'est à lui à régaler & à congédier les Ambassadeurs &c.

4. *Le* Ping-pou.

IV. La quatrieme Cour s'appelle *Ping-pou*, c'est-à-dire le Tribunal des armes. La milice de tout l'Empire est de son ressort; il examine les Officiers en leur faisant faire l'exercice, il expédie les commissions pour l'armée & la flotte, ordonne les levées, fournit les magazins, entretient les Forteresses, & fait fabriquer toutes sortes d'armes.

5. *Le* Hing-pou.

V. *Hing-pou* est le nom de la cinquieme Cour Souveraine. Il lui appartient de juger de toutes les causes criminelles qui y viennent par appel des Cours inférieures, & de prononcer définitivement. Cette Cour a quatorze Tribunaux subalternes, selon le nombre des quatorze Provinces de l'Empire, après celle de Peking.

6. *Le* Cong-pou.

VI. La sixieme Cour s'appelle *Cong-pou*, c'est-à-dire Tribunal des Ouvrages publics. Cette Cour a la Surintendance de tous les ouvrages publics, tels que les Palais de l'Empereur, les Fortifications, les Chemins, les Temples, les Palais des Tribunaux, des Princes &c. les Tombeaux, les Ponts, les Tours, les Arcs de triomphe, les Chaussées, les Digues, les Rivieres, les Lacs, & de tous les ouvrages nécessaires pour les rendre navigables. Cette Cour a quatre Tribunaux subalternes, qui préparent les matieres qui sont de son ressort. Tous ces Tribunaux supérieurs & subalternes ont différentes salles, qui forment autant de Commitrés pour expédier plus promptement les affaires. Chacune des Cours Souveraines a un Officier, nommé par l'Empereur pour veiller sur ce qui s'y passe, & pour l'instruire des fautes où ils tombent. Ce sont ordinairement des Mandarins du premier ordre ou des *Colaos*, & leur autorité est si grande que les Princes mêmes les redoutent (*a*).

Tribunaux Militaires.

Il y a quatre Tribunaux militaires, qui sont subordonnés à la quatrieme Cour Souveraine, nommée *Ping-pou* ou Tribunal des armes. Le premier

(*a*) *Le Comte*, ubi sup. *Du Halde*, T. II. p. 27–30.

gé d'examiner le mérite des Grands de l'Empire, c'est-à-dire des Princes du Sang, des *Regulos*, de ceux qu'on a honorés de titre semblables à ceux de Comte, de Duc &c. & généralement de toutes les personnes d'une qualité distinguée.

(*) Quoique le nom Chinois de cette Cour paroisse le même que celui de la premiere, il y a cependant une grande différence, que la prononciation détermine. Ici *Li* signifie *Rit* & *pou* Tribunal, & dans l'autre par un léger changement *Li* signifie Mandarin (1).

(1) *Du Halde*, p. 21.

mier dispose de toutes les Charges militaires, & veille à ce que les troupes soient bien disciplinées. Le second distribue les Officiers & les Soldats dans les divers postes pour maintenir la tranquillité, & il a soin de purger les grands chemins & les villes de voleurs. Le troisieme a la Surintendance de tous les Chevaux de l'Empire, des Postes, de Relais, des Hôtelleries Impériales, & des Barques destinées à porter les vivres & les autres provisions aux soldats. Le quatrieme a soin de faire fabriquer toutes sortes d'armes, & d'en remplir les Arsenaux (a).

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

Inspecteurs.

Il y a diverses autres Cours militaires, dont nous parlerons sous l'article du Gouvernement militaire: nous remarquerons seulement ici que tous ces Tribunaux ont aussi un Inspecteur nommé par l'Empereur, auquel il rend compte de tout ce qui s'y passe, & de la conduite de chacun des Membres: ces Censeurs assistent non seulement à toutes les Assemblées, & veillent sur la maniere dont les Mandarins s'acquittent de leur devoir, mais ils examinent aussi leur vie privée (*), & en font fidélement rapport. C'est ce qui oblige tous les Membres à une grande circonspection dans leurs discours & dans leur conduite. D'ailleurs les départemens des Cours sont tellement liés, qu'elles ont toutes besoin les unes des autres. Par exemple une armée qui dépend du *Ping-pou* ou quatrieme Tribunal, est payée par le *Ho-pou*, ainsi le premier peut lui donner ordre de marcher, mais il faut que le second fournisse l'argent nécessaire pour sa subsistance.

Les Vicerois & autres Magistrats relevent des Cours Souveraines.

De ces Cours Souveraines dépendent les Vicerois & les Gouverneurs de Province, les Juges, les Magistrats & autres Officiers, répandus dans les villes & dans le Pays, pour rendre plus facilement la justice au Peuple, & pour maintenir la tranquillité. La plupart des Auteurs assurent même, que les Vicerois & les Gouverneurs sont obligés d'envoyer de tems en tems à la Cour par écrit un détail exact de leur conduite, dans lequel ils doivent sincérement marquer les fautes dont on les charge, pour être examinés par les Cours supérieures, & s'il se trouve qu'il les ayent dissimulées ou palliées, ils sont exposés à être châtiés. Cela se pratiquoit cependant plus aisément avant la conquête, parcequ'outre les Inspecteurs dans chaque Cour, les Empereurs Chinois envoyoient secrettement dans les Provinces des gens déguisés, qui informoient le Prince de toutes les malversations qui s'y commettoient. Mais les Empereurs Tartares ont trouvé que ces Inspecteurs abusoient souvent de leur commission, & faisoient leur rapport non selon la vérité, mais selon qu'ils étoient gagnés, de sorte qu'ils les ont supprimés entiérement, & qu'ils se bornent à obliger ceux qui sont en charge d'envoyer une rélation de leur conduite. Il faut

(a) Voy. *Martini. Le Comte, Du Halde.*

(*) Ces Censeurs, que les Chinois appellent *Cotaos*, sont ordinairement des gens d'une si grande pénétration, que rien ne leur échappe, & par cette raison ils se font extrêmement redouter. On en a vu d'assez hardis pour accuser des Princes & des Seigneurs du premier rang, & s'exposer non seulement à la disgrace de l'Empereur mais à la mort, plutôt que de se désister de leurs poursuites, quand ils croyoient qu'elles étoient conformes à l'Equité, & qu'elles tendoient au bien de l'Etat (1).

(1) *Du Halde*, l. c. p. 30, 31.

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

faut avouer cependant que cela ne s'obſerve gueres, comme le font voir les plaintes que font tous les Voyageurs de l'avarice & de la corruption qui regne parmi les Magiſtrats de tout l'Empire depuis les plus grands juſqu'aux plus petits, de maniere que ceux qui peuvent gagner les premiers ſont ſurs de réuſſir, quel que ſoit leur mérite ou leurs mauvaiſes qualités. C'eſt donc en vain que la Conſtitution & les Loix de la Chine ſont par elles-mêmes propres à rendre le Peuple plus heureux qu'aucune Nation de la Terre, ſi ceux qui ſont à la tête des affaires ſont ſi avides d'argent, que toutes les places & la juſtice même ſoient vénales, & ſi les Loix, excellentes en elles-mêmes comme celles d'un certain Pays en Europe, ſont ſi peu obſervées, que l'on ſouffre que les Miniſtres, les Magiſtrats & le Peuple les violent ouvertement, & qu'il y ait pour ainſi dire une circulation de corruption depuis le premier juſqu'au dernier rang.

Tribunaux de Provinces.

Outre les Tribunaux qui réſident toujours à Peking, chaque Province a un Tribunal ſuprême ſous le Viceroi ou le Gouverneur (*), qui en a d'autres ſubalternes ſous lui, & un certain nombre de Mandarins inférieurs ſont comme les Aſſeſſeurs du Viceroi ou du Gouverneur. D'ailleurs il y a dans toutes les villes Capitales, qu'on nomme *Fû*, des Tribunaux, dont le Chef s'appelle *Chi-fû*, qui a ſous lui les *Chi-cheus* & les *Chi-biens*, ou Mandarins des villes du ſecond & du troiſieme ordre, avec leurs Tribunaux, ſubordonnés les uns aux autres, & qui relevent tous du Tribunal ſuprême de la Province, au-deſſus duquel il n'y a que celui de Peking. Voilà qui ſuffit pour le Gouvernement Civil, voyons ce qui regarde le Militaire (a).

Gouvernement Militaire.

Nous avons déja parlé des quatre Tribunaux ſubordonnés à la Cour Souveraine, qu'on appelle *Ping-pou*, & de leurs fonctions particulieres; outre cela il y a à Peking cinq autres Tribunaux militaires, qui s'appellent *U-fou*, c'eſt-à-dire les cinq Claſſes ou Troupes de Mandarins de guerre. La premiere eſt celle des Mandarins de l'arriere-garde; la ſeconde celle des Mandarins de l'aile gauche; la troiſieme des Mandarins de l'aile droite; la quatrieme des Mandarins de l'avant-garde du Corps de bataille; la cinquieme des Mandarins de l'avant-garde. Ces cinq claſſes ont à la tête un Chef & deux Aſſeſſeurs, qui ſont du premier ordre des Mandarins. Ces cinq Tribunaux dépendent d'un Tribunal ſuprême de guerre, appellé *Jong-ching-fû*, dont le Préſident eſt un des plus Grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend ſur ces cinq Tribunaux, & ſur tous les Officiers & les Soldats de la Cour, & pour le tenir en reſpect il a pour Aſſeſſeur un Mandarin avec deux Inſpecteurs nommés par l'Empereur; & d'ail-

(a) *Martini*, *Le Comte* l. c. *Du Halde* T. II. p. 51.

(*) Il y a une différence de nom, de dignité & d'autorité entre ces Gouverneurs; l'un s'appelle *Fu-yven*, & eſt Viceroi ou Gouverneur d'une Province; l'autre ſe nomme *Tſong-tu*, & il commande quelquefois en deux ou trois Provinces. C'eſt l'Empereur qui les nomme, & l'un & l'autre ſont à la tête du Tribunal ſuprême de la Province, où toutes les affaires civiles & criminelles ſe décident. C'eſt à eux que l'Empereur envoye immédiatement ſes ordres, & ils ont ſoin auſſi de les ſignifier dans toutes les villes de leur reſſort. La Charge de *Tſong-tu* eſt ſi conſidérable, qu'on ne peut l'élever qu'en le faiſant Miniſtre-d'Etat, ou Préſident d'une des Cours Souveraines (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. [illegible].

d'ailleurs ils dépendent abſolument de la quatrieme des ſix Cours Souveraines, ce qui empêche qu'ils ne puiſſent abuſer de leur pouvoir.

Section IV. Gouvernement, Loix &c de la Chine.

Examens des Mandarins d'armes.

Tous les Mandarins d'Armes doivent paſſer par divers examens, comme les Mandarins de Lettres, & donner des preuves de leur force, de leur adreſſe, & de leur expérience dans l'Art militaire. Le premier des Mandarins d'armes a le même rang que les Généraux en Europe, & il a ſous lui d'autres Mandarins, qui ſont comme nos Lieutenans-Généraux. Chacun de ces Mandarins a un train conforme à ſa dignité, & il eſt toujours eſcorté d'un nombre d'Officiers de ſon Tribunal. Ces Officiers font faire réguliérement l'exercice à leurs ſoldats; cet exercice conſiſte ou en des marches aſſez tumultueuſes & ſans ordre qu'ils font à la ſuite des Mandarins, ou à former des eſcadrons, on à défiler en ordre, ou à ſe choquer les uns les autres, ou à ſe rallier au ſon du cor & des trompettes; du reſte ils ont beaucoup d'adreſſe à tirer de l'arc & à manier le ſabre. Ils font auſſi de tems en tems la revue des Troupes; alors on viſite attentivement leurs chevaux, leurs fuſils, leurs ſabres, leurs fleches, leurs cuiraſſes & leurs caſques, qu'ils ſont obligés de tenir propres. Comme la vie militaire n'eſt ni pénible ni dangereuſe en tems de paix, cette profeſſion eſt regardée de la plupart comme une fortune, qu'ils tâchent de ſe procurer par la protection de leurs amis; ils ſont la plupart du Pays même où ils ſervent, & y ont leur famille; ils peuvent faire tel commerce qu'il leur plait.

Leur nombre & celui des Troupes &c.

On compte plus de dix-huit-mille Mandarins de guerre, & plus de ſept-cens mille ſoldats répandus dans toutes les Provinces, dans les Forteresses, dans les Villes & les Places de guerre, & le long de la grande muraille. Cet troupes ſont bien vétues & bien armées, & ont quelque choſe de brillant dans une marche ou dans une revue; mais il s'en faut qu'elles ſoient comparables à nos Troupes d'Europe, ſoit pour le courage, ſoit pour la diſcipline; le moindre effort eſt capable de les déconcerter & de les mettre en déroute. Comme il regne depuis long-tems une profonde paix dans l'Empire, elles n'ont gueres d'autre occupation, que de purger la campagne de voleurs, de mettre les côtes en ſureté contre les pirates, & de garder les Places frontieres. La paye des Soldats eſt de cinq ſols & d'une meſure de riz par jour, & les Cavaliers ont à proportion (a).

Artillerie mauvaiſe.

Leur Artillerie étoit peu de choſe, & méritoit à peine ce nom (*) avant que

(a) *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde* ubi ſup p. 52, 53.

(*) Le *P. Du Halde* (1) dit qu'il y avoit trois ou quatre bombardes courtes & renforcées aux portes de *Nan-king*, aſſez anciennes pour faire juger qu'ils ont eu quelque connoiſſance de l'Artillerie, mais qui n'étoient que pour la parade, les Chinois en ignorant l'uſage. Ils avoient auſſi quelques pierriers ſur leurs Vaiſſeaux, mais ils manquoient d'adreſſe pour s'en ſervir. Les premiers canons à la façon de l'Europe qu'ils virent, furent trois pieces, dont la ville de Macao fit préſent à l'Empereur en 1621, avec des gens pour les ſervir. On en fit l'eſſai devant les Mandarins, qui furent d'abord ſurpris & enſuite conſternés, quand ils virent qu'après avoir tiré une de ces pieces, elle tua en reculant un Portugais & trois Chinois, qui ne ſe retirerent pas aſſez promptement. Ces pieces furent menées ſur les frontieres de l'Empire du côté des Tartares, qui étant venus en troupes auprès de la grande muraille, furent tellement épouvantés du ravage qu'elles firent, quand on les eut tiré ſur eux, qu'ils prirent la fuite & n'oſerent plus en approcher.

(1) *Du Halde*, ubi ſup. p. 55, 56.

SECTION IV. *Gouvernement, Loix &c. de la* Chine.

que les Jésuites leur eussent enseigné à fondre le canon & à s'en servir; & quoique l'usage de la poudre soit plus ancien à la Chine qu'en Europe, on ne s'en est gueres servi que pour des feux d'artifice, en quoi les Chinois excellent. Aussi furent-ils d'abord surpris & effrayés à la vue de nos canons; le bruit qu'ils faisoient quand on les tiroit, la maniere dont ils reculoient & le ravage qu'ils faisoient, les épouvanterent & les firent fuir. Mais depuis les bons Peres les ont non seulement accoutumés à ces terribles machines, mais leur ont encore enseigné à les fondre & à s'en servir de maniere qu'ils s'y entendent à présent aussi bien que nous.

Le P. Verbiest *fait fondre du Canon.*

Le P. *Verbiest*, premier Mathématicien de l'Empereur, fit fondre par ordre de ce Prince en un an cent-trente pieces de canon, & quelque tems après trois-cens-vingt, selon la meilleure maniere d'Europe; ensuite il composa un Traité de la fonte des canons & de leur usage, & le présenta à l'Empereur avec quarante-quatre tables des figures nécessaires à l'intelligence de cet Art, & des instrumens propres à pointer les canons. Un service aussi signalé attira de grands honneurs au Pere de la part de l'Empereur, & de tous les Mandarins de guerre qui furent présens à l'essai qu'on fit des canons, & qui admirerent avec quelle exactitude ils portoient au but. D'un autre côté on publia en Espagne & en Italie des libelles contre ce Jésuite, & l'on disoit qu'il méritoit d'être excommunié, pour avoir fourni des armes aux Infideles. Le Pape *Innocent XI.* ne le laissa pas longtems exposé à ces traits, il lui adressa un Bref honorable, où il louoit ce qu'il avoit fait, comme tendant à la conversion des Chinois, & où il l'exhortoit à continuer ses soins pour l'avantage de la Religion, lui promettant tous les secours du St. Siege & de son autorité Pontificale. D'ailleurs ces canons avoient été consacrés par une bénédiction solemnelle; le Pere fit dresser un Autel dans la Fonderie, sur lequel il plaça un Crucifix, puis revêtu du surplis & de l'étole il l'adora avec les memes cérémonies & les mêmes prosternemens, que les Chinois pratiquent devant leurs Idoles, & il donna à chaque piece le nom d'un Saint ou d'une Sainte, & le fit graver sur la culasse. Ce fut, dit-on, pour prévenir les superstitions des Chinois, qui sacrifient aux Esprits de l'air, des montagnes, des rivieres, selon la nature des ouvrages qu'ils commencent ou qu'ils achevent (a).

Gouvernement des Provinces & des Villes &c.

Après avoir donné une idée du Gouvernement Civil & Militaire de l'Empire en général, il nous reste à dire un mot de celui des Provinces, des Villes Capitales & de leurs Districts. Nous avons dit que chaque Province a un Viceroi ou Gouverneur, qui fait sa résidence dans la Capitale, & est le Souverain Juge & Magistrat, ne relevant que des Cours Souveraines de Peking. Il est le Chef du Tribunal suprême de la Province, & tous les Gouverneurs particuliers des villes, Juges & Membres du Tribunaux subalternes, en général tous les Officiers dépendent de lui. Chaque ville a son Gouverneur & ses Tribunaux, & outre cela elle est divisée en quartiers; chaque quartier a un Chef, qui répond de tout ce qui s'y passe au Gouverneur; les peres de famille sont également responsables de la conduite de leurs enfans, de leurs domestiques, & de ceux qui sont chez

Quartiers.

(a) *Du Halde* T. II. p. 57, 58.

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

chez eux, & dans les cas de tumulte, de vol, de meurtre & autres de cette nature, une maison répond de la maison voisine. Au commencement de la nuit on ferme non seulement les portes de la ville, mais aussi les barrieres qui sont dans chaque rue; d'espace en espace il y a des sentinelles, qui saisissent tous ceux qui font quelque désordre, les gens suspects, & tous ceux qu'ils trouvent la nuit qui ne peuvent donner de bonnes raisons de leur sortie, & le matin ils les menent au Gouverneur, qui les punit ou les fait relâcher selon l'exigence du cas, comme on l'a vu dans la Section seconde. Nous ajouterons, qu'une chose qui contribue à maintenir la tranquillité, c'est qu'il n'est pas permis aux femmes publiques de demeurer dans l'enceinte des villes, elles doivent loger hors des murs, parceque ces sortes de personnes sont ordinairement la cause de quelques désordres. Plusieurs sont même obligées de loger ensemble dans une maison, sous la conduite d'un homme qui est responsable du désordre, s'il en arrivoit: au reste on peut dire qu'elles ne sont que tolérées, & il y a des Gouverneurs de villes qui n'en souffrent point dans leur district, & s'il s'en trouve ils les font sévérement punir (*a*).

Femmes publiques.

Chaque Province a outre son Viceroi divers ordres de Mandarins, subordonnés les uns aux autres, qui pourroient le tenir si bien en respect, qu'il lui seroit impossible de malverser dans son administration à leur insu, & sans leur connivence; mais le malheur est qu'il est de leur intérêt à tous de fermer les yeux sur les fautes que chacun commet, d'où il résulte que le Peuple est tour à tour la victime des uns & des autres. Les Mandarins de la premiere classe composent les Cours qui décident les Affaires Civiles & Criminelles, ceux de la seconde ont soin de ce qui regarde les Finances, & ceux de la troisieme ont l'inspection de la Milice. La constitution de la Chine demande qu'ils n'occupent leurs Emplois que trois ans, qu'ils n'en ayent point dans la Province où ils sont nés, de peur qu'on ne les méprise s'ils sont de basse extraction, ou que s'ils sont riches & bien apparentés il ne deviennent trop puissans. C'est-là une des plus sages maximes de leur Politique, à quoi il faut en ajouter une autre également juste, & qui seroit admirable si elle étoit exactement observée, c'est de ne vendre aucune Charge, mais de les donner toutes à des gens de mérite, & d'y attacher des appointemens suffisans pour les mettre en état de s'en acquitter, & d'administrer la justice sans être tentés de prendre rien des parties.

Les Vicerois & les Mandarins oppriment le peuple.

Le Gouvernement a soin de leur fournir les Palais ou les Maisons où ils logent, pour empêcher qu'ils ne se jettent dans de grandes dépenses pour des ameublemens. Malgré tant de sages précautions les Gouverneurs & les Mandarins trouvent moyen d'amasser de gros biens dans ce peu d'années qu'ils sont en place, & de cacher leurs extorsions à l'Empereur en sorte qu'il est évident qu'ils s'accordent tous à le tromper, afin de partager plus aisément entre eux les dépouilles du Peuple. Par exemple, les premiers Présidens des Cours Souveraines de Peking rançonnent sous main les Vicerois des Provinces, ceux-ci sont forcés de se dédommager de la même maniere sur leurs inférieurs, & tous s'accordent à piller les Peuples, qui n'osent ni résister ni se plaindre, par la crainte d'être ruinés.

(*a*) *Du Halde*, T. II. p. 60.

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

nés. Tout bien considéré on peut dire que les Chinois sont une Nation d'insignes hypocrites, qui se glorifient de l'équité & de l'excellence de leurs Loix, tandis qu'ils ne se font aucune peine de les violer de toutes manieres, & qui sous les plus beaux dehors de justice & de probité se permettent toutes sortes d'extorsions, de fraudes & d'indignités: car il ne faut pas s'imaginer que cette honteuse corruption ne regne que parmi les gens en place, qui ont part au Gouvernement; elle est répandue dans tous les états de la Société, depuis les plus riches Marchands jusqu'au dernier des Artisans; quoiqu'ils ne puissent pas commettre les mêmes violences que les Grands, ils sont communément trompeurs, & surprennent autant qu'ils peuvent ceux avec qui ils ont à faire; tellement qu'il n'y a pas de Pays dans tout l'Orient, où l'oppression, la corruption, & toute sorte de fraude regne plus généralement qu'à la Chine, selon le témoignage unanime de tous ceux qui en ont écrit.

La Noblesse n'est point héréditaire.

Une autre cause de cette corruption si universelle, c'est qu'on ne reconnoît point de Noblesse héréditaire à la Chine, toute la distinction dépend des Charges auxquelles on est élevé par l'Empereur; de sorte que quand un homme seroit parvenu à la premiere Dignité de l'Empire, les enfans qu'il laisse ont leur fortune à faire, & s'ils sont dépourvus, ou amateurs du repos, ils ramperont avec le peuple & seront quelquefois obligés d'embrasser les plus viles professions: pour prévenir cet avilissement, on tâche d'amasser du bien pour eux, ou de leur faire avoir à force de présens quelque Charge Civile ou Militaire, ce qui est une nouvelle source d'avarice & de corruption; pour ne rien dire de la figure que ces Ministres sont obligés de faire, & de ce que leur extorquent leurs Supérieurs; tout concourt à les rendre pauvres, ou trompeurs & portés à vexer le peuple.

Princes du Sang.

Il n'y a pas jusqu'aux Princes du sang, les seuls Nobles de naissance, à la réserve de la famille du célebre *Confucius*, dont nous parlerons dans un moment, qui ne soient obligés de gagner les *Colaos* & les Inspecteurs, pour obtenir que l'Empereur les nomme à de grandes Dignités, ou pour s'y maintenir quand ils en sont pourvus; & souvent ils ne sont pas moins avides que les Mandarins pour avoir dequoi soutenir leur rang: ceux qui ne peuvent obtenir de ces postes avantageux sont souvent obligés de cacher par honte la seule marque de leur qualité, qui est la ceinture jaune, n'étant pas en état de paroître d'une maniere convenable à leur rang. Il faut bien remarquer, que les Princes dont nous parlons ne sont pas des descendans des Empereurs Chinois des Dynasties précédentes, dont la race est entierement éteinte (*); mais ceux de la famille des Empereurs Tar-

(*) Nous verrons dans l'Histoire, de quelle façon chaque Dynastie a tâché d'exterminer les Princes de la Dynastie précédente. On assure qu'au tems de la conquête, il y avoit plus de trois-mille familles de la Dynastie des *Ming* dans la ville de *Kiang-chew*, dont plusieurs étoient réduites à la besace. Le Bandit qui se rendit maître de Peking les fit presque tous passer au fil de l'épée, & ceux qui échapperent à sa cruauté se défirent de la ceinture jaune, & changeant de nom se confondirent avec le peuple. Un d'eux se trouva depuis être domestique des Missionnaires, & ayant été reconnu il prit la fuite, sachant que les Tartares le cherchoient (1). Il n'y a donc à présent d'autres Princes, qui portent

(1) *Du Halde*, l. c. p. 70, 71.

Tartares, qui ne remonte qu'à cinq générations, & cependant leur nombre s'est tellement multiplié en si peu de tems, qu'il va à quelques milliers; la pluralité des femmes est cause de cette grande multiplication, & par-là ils se nuisent les uns aux autres; comme ils n'ont point de fonds de terre, & que l'Empereur ne peut donner des pensions à tous, il y en a qui vivent dans une extrême pauvreté (*a*).

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

La Famille de Confucius seule noble.

La famille de *Confucius* passe aujourd'hui pour la plus noble, & pour la seule véritablement noble, tant par rapport au mérite extraordinaire de ce grand Philosophe, que par rapport à son ancienneté, s'étant conservée en ligne directe depuis plus de deux-mille ans dans la personne d'un de ses neveux, qu'on appelle pour cela *Ching-gin-ti-chi-ell*, c'est-à-dire le neveu du sage par excellence. Tous les Empereurs ont constamment honoré un des descendans de ce Philosophe de la Dignité de *Cong* ou de Duc; & la ville de la naissance de ce grand homme est toujours gouvernée par un Mandarin de sa famille. Si donc on en excepte les Princes du sang & la Famille de *Confucius*, toute la Nation Chinoise est divisée en trois classes, les Mandarins, les Lettrés & le Peuple; division que les Empereurs Tartares depuis la conquête ont établie comme le moyen le plus propre à tenir leurs nouveaux sujets dans la sujettion & la dépendance.

Maxime politique.

Ces Monarques ont encore une autre maxime de Politique, qui est excellente & par laquelle nous terminerons cet article, c'est qu'ils obligent les petits Rois tributaires, les Vicerois, les Mandarins & autres Grands d'envoyer leurs enfans à la Cour, sous prétexte de les faire bien élever, mais en effet pour servir d'ôtages, en cas que leurs peres manquent à la fidélité qu'ils doivent à l'Empereur. C'est dans la même vue qu'ils veulent que ces Ministres, & les Princes leurs vassaux, demeurent pendant un certain tems à la Cour, & se présentent devant l'Empereur tour à tour, & pendant ce tems-là ils n'oseroient, sous quelque prétexte que ce soit, aller dans leurs Gouvernemens ou dans leurs Etats, sans une permission expresse, sous les plus rigoureuses peines: aucun d'eux n'oseroit aussi se dispenser de se rendre à la Cour, à moins d'en avoir la permission, sans exposer sa famille au ressentiment de ces Monarques ombrageux (*b*). C'est ce qu'on peut regarder encore comme une nouvelle source d'avarice & de corruption, parce que ces Grands Officiers sont obligés de paroître non seulement eux-mêmes, mais d'entretenir leurs familles avec toute la splendeur & le faste possible, à quoi leurs appointemens ne peuvent suffire, s'il est vrai, comme la plupart des Auteurs l'assurent, que les plus considérables ne vont gueres à plus de deux-mille écus (*c*).

Magnificence de la Cour Impériale.

Ce que nous venons d'insinuer de la splendeur & du faste avec lequel les Grands se montrent, peut faire juger de la magnificence de la Cour de

(*a*) *Du Halde*, l. c. p. 69, 70. (*b*) *Idem*, p. 44. (*c*) *Idem*, ibid.

tent ce titre que ceux de la famille regnante, en faveur desquels on a créé cinq titres d'honneur, dont le plus relevé est celui de *Cong* ou de Duc, les autres répondent à nos titres de Marquis, de Comte &c. (1).

(1) *Du Halde*, p. 70, 71.

SECTION IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

de l'Empereur; & il paroît effectivement par toutes les Relations, qu'on ne peut rien imaginer de plus grand & de plus superbe, sur-tout quand ce Monarque paroît en public, ce qu'il fait ordinairement quatre fois par mois; il est alors accompagné de tous ces Princes tributaires, des Vice-rois, des Mandarins & d'autres Grands au nombre de quatre ou cinq-mille. Quand il va en qualité de Souverain Pontife offrir des sacrifices au *Tien*, ou faire quelque autre Cérémonie Religieuse, il a toujours un cortege de huit-mille hommes, de quatre éléphans, d'un grand nombre de trompettes, de quelques centaines de cavaliers, avec des bannieres & d'autres enseignes, tous habillés magnifiquement; l'Empereur lui-même paroît à cheval, la selle & la bride sont enrichies d'or & de pierreries. Le parasol qu'on soutient à ses côtés, & qui est assez grand pour lui donner de l'ombre & à son cheval, est enrichi de diamans, & quand le Soleil donne dessus il est difficile d'en soutenir l'éclat; on porte aussi devant lui quatre-cens grandes lanternes fort ornées & travaillées avec beaucoup d'art, & quatre-cens-flambeaux. A sa suite on voit venir tous les Princes du sang, les Rois tributaires, deux-cens Mandarins, & les Seigneurs de la Cour, cinq-cens jeunes Gentilshommes du Palais, & mille Valets de pied en robes rouges, brodées de fleurs & d'étoiles d'or & d'argent.

Sa suite est bien plus nombreuse quand il sort de sa Capitale pour quelque voyage un peu éloigné, son cortege ressemble alors à une petite armée; mais il n'est jamais plus brillant, que lorsqu'il va prendre le divertissement de la chasse dans la Province de *Leao-tong*, au-delà de la grande muraille, ou dans d'autres lieux qui confinent à la Tartarie; il marche alors avec une armée de quarante-mille chevaux, postés de distance en distance sur la route, outre trois-mille Archers Tartares, & des Lanciers qui le précédent & le suivent, sans compter sa suite ordinaire de Seigneurs & de Courtisans.

Hommages que lui rendent ses Vassaux.

C'étoit dans le tems de ces parties de chasse, que les Princes Tartares, vassaux & tributaires de l'Empereur *Kang-hi* (car c'est de lui qu'il s'agit dans *Du Halde*) au nombre de trente ou quarante, étoient obligés de venir lui rendre hommage, & qu'ils y venoient avec des équipages magnifiques, & un cortege proportionné à leur rang; car quoiqu'ils soient vassaux ou tributaires, ils peuvent prendre le titre de *Chams* ou d'Empereurs, & ils paroissent avec tout l'éclat possible, disputant de magnificence les uns avec les autres; c'est ce qui ajoute encore à la splendeur de la Cour de l'Empereur de la Chine, qui d'ailleurs trouve moyen de s'attacher ces Princes en leur donnant des marques de sa faveur, soit en leur faisant épouser ses filles, en leur faisant des présens considérables, ou en leur accordant du secours contre les Tartares Occidentaux ou Russiens.

Ses grands Revenus.

Il n'est pas facile de déterminer à quoi montent les revenus de l'Empereur, parceque une grande partie se paye en denrées aussi bien qu'en argent. *Nieuhof* les faisoit monter à trente-sept millions de Livres sterling par an (a), le *P. Le Comte* à vingt-deux millions de *Taels* (b), d'autres, comme *Magaillan*, *Martini* & *Navarette* ne sont pas d'accord avec les premiers, ni

(a) *Ambassade des Hollandois.* (b) T. II. p. 11.

ni entre eux, ce qui fait voir, ou qu'il y a une grande variation sur cet article, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'il est très-difficile de savoir à quoi le revenu de l'Empereur peut monter. Le dernier Auteur qui en a parlé (a), le fait de deux-cens millions de *Taels:* un *Tael* est une once d'argent, qui vaut cinq Livres de France, ou quelque chose de plus que cinq shelings, de sorte que toute la somme va à un peu plus de cinquante millions de Livres sterling. Il reçoit quarante millions-cent-cinquante-cinq-mille-quatre-cens-quatre-vingt-dix sacs de riz, de froment & de mil, chaque sac du poids de six-vingt livres; un million, trois-cens-quinze-mille, neuf-cens-trente-sept pains de sel, pesant chacun cinquante livres; deux-cens-dix-mille-quatre-cens-soixante-dix sacs de feves; vingt-deux-millions-cinq-cens-quatre-vingt-dix-huit-mille-cinq-cens-quatre-vingt-dix-sept bottes de paille pour la nourriture de ses chevaux. En étoffes ou en soie les Provinces lui fournissent cent-quatre-vingt-onze-mille-cinq-cens-trente livres de soie travaillée, & la livre est de vingt onces; quatre-cens-neuf-mille-huit-cens-quatre-vingt-seize livres de soie non travaillée; trois-cens soixante-mille-quatre-cens-quatre-vingt pieces de toile de coton; cinq-cens-soixante-mille-deux-cens-quatre-vingt pieces de toile de chanvre, sans compter la quantité d'étoffes de velours, de satin, de damas, & autres semblables, la porcelaine, le vernis, les bœufs, les moutons, les cochons, les oyes, les canards, le gibier, les poissons, les fruits, les légumes, les épiceries, & les différentes sortes de vins qui s'apportent continuellement au Palais Impérial; de plus on entretient neuf-mille-neuf-cens-quatre-vingt-dix-neuf ou selon d'autres dix-mille (*) barques, aux frais de l'Empereur, qui sont destinées à porter tous les ans à la Cour le tribut, qui se paye en riz, en étoffes, en soie &c. (b). Toutes ces denrées se levent sur les terres qui appartiennent aux particuliers, & non au Prince, comme en plusieurs endroits des Indes; c'est ce qui fait que la plupart de ceux qui cultivent les terres sont fort pauvres, parcequ'ils afferment les terres des propriétaires à raison de la moitié du produit; le propriétaire paye les droits sur sa portion, & le fermier doit payer de la sienne tout ce qui est nécessaire pour la cultiver & la tenir en bon état (c).

Une autre branche des revenus de l'Empereur, c'est le tribut personnel que payent tous les mâles depuis vingt ans jusqu'à soixante, ce qui monte, dit-on, à des sommes immenses, mais on ne dit pas à combien (†). Ajou-

(a) *Du Halde*, T. II. p. 18.

(b) Voy. *Martini*, *Magaillan*, *Le Comte*, *Navarette*, *Du Halde*.

(c) Les mêmes.

(*) La plupart des Auteurs disent que le premier nombre est le véritable, & que les Chinois le préférent à cause qu'il a quelque chose de plus sonore dans leur Langue que celui de dix-mille, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Nous ne déciderons point, si les Chinois ont été capables d'un orgueil aussi petit & ridicule, ou s'ils n'ont pas eu plutôt quelque respect superstitieux pour le nombre de neuf répété quatre fois. Le P. *Du Halde* se sert du nombre rond de dix-mille; mais si c'est pour déguiser le foible des Chinois, ou parceque les Tartares ont ajouté une barque par mépris pour la petitesse ou pour la superstition des Chinois, c'est ce que nous ignorons.

(†) On dit qu'autrefois il y avoit cinquante-huit millions de personnes qui payoient ce tribut. Dans le dénombrement qui se fit sous l'Empereur *Kang-hi*, on trouva onze-millions-cinquante-deux-mille-huit-cens-soixante-douze familles, & cinquante-neuf millions, sept-cens-quatre-vingt-huit-mille-trois-cens-soixante-quatre d'hommes capables de porter les

Section IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

Ajoutez à cela le produit des mines & des manufactures. D'ailleurs l'Empereur peut encore imposer de nouveaux tributs sur ses sujets, lorsque les besoins pressans de l'Etat le demandent, mais c'est un pouvoir dont il n'use presque jamais, les tributs réglés étant suffisans pour les dépenses qu'il est obligé de faire; & bien loin d'avoir recours à des subsides extraordinaires, il n'y a gueres d'année qu'il n'exempte quelque Province de tout tribut, lorsqu'elle est affligée de disette ou de quelqu'autre calamité.

Femmes & Concubines de l'Empereur.

Comme la Polygamie est permise en Tartarie & à la Chine, l'Empereur a ordinairement un bon nombre de femmes, mais il n'y en a proprement qu'une qui a le titre d'Impératrice, ou de compagne choisie, & elle a seule le privilege d'être à table avec l'Empereur. Ensuite on en compte neuf du second ordre, & trente du troisieme, qui toutes ont la qualité de femmes. Après celles-là viennent les Reines, qui sont en effet des Concubines, dont il prend autant qu'il veut, & qui ont des appartemens séparés de ceux des autres, à moins qu'il ne prenne du goût pour quelqu'une d'elles, & qu'il ne la fasse entrer dans la cour intérieure (*): mais en général il a le plus d'égards pour celles qui lui donnent le plus d'enfans, & sur-tout pour la mere de son premier fils, quoiqu'elles soient toutes au dessous

les armes. On ne compte ici ni les Princes, ni les Officiers de la Cour, ni les Mandarins, ni les Soldats qui ont obtenu leur congé, ni les Lettrés, les Licentiés, les Docteurs, ni les Bonzes, ni les enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de vingt ans, ni les gens qui ont passé soixante ans, ce qui doit faire encore un nombre prodigieux; celui des Bonzes monte à plus d'un million, & celui des Bacheliers va à quatre-vingt-dix-mille. Comme les terres sont mesurées & qu'on fait le nombre des familles, on n'a nulle peine à déterminer ce que chaque Province, chaque Ville ou District doit payer chaque année. On ne confisque point les biens de ceux qui sont lents à payer, ou qui cherchent à s'en dispenser, ce seroit ruiner les familles; mais on se sert de la prison ou de la bastonnade, ou l'on envoye chez eux quelques-uns des vieillards qui sont nourris dans chaque ville des charités de l'Empereur, & qui y demeurent autant de tems qu'il faut pour consommer ce qui est dû à ce Prince (1).

(*) Le P. *Martini* rapporte une histoire singuliere d'une Femme de cette derniere classe, nommée *Pana*. Cette personne avoit autant d'esprit que de beauté & de sagesse: l'Empereur *Chingu* l'aimoit beaucoup plus que ses autres compagnes, & pour lui donner une marque particuliere de sa tendresse, il voulut qu'elle vînt loger dans son Palais, mais elle refusa cette grace avec une modestie toute particuliere. „ Quoique celles de mon sexe, „ *lui dit-elle*, soient élevées dans l'ignorance, j'ai appris en jettant les yeux sur d'ancien„ nes peintures, que les bons Princes n'ont approché de leurs personnes que d'habiles & „ de prudens Ministres, & que les méchans au contraire ne sont environnés que de fem„ mes, qui les entretiennent dans leurs déréglemens. Pourquoi veux-tu donner le cha„ grin à l'Impératrice de me voir logée dans ton Palais, & te rendre indigne du rang que „ tu tiens par ce témoignage de mépris pour elle? Je t'aime avec trop de passion pour ne „ pas ménager ton repos & ta gloire, & bien loin de me reprocher une action si honteu„ se pour toi, je te conjure de n'aimer que la gloire & de l'acquérir par la pratique de la „ vertu. Demeure seul avec l'Impératrice, elle est ta premiere & ta légitime femme, & „ souffre que je ne sois toujours que ton esclave & la sienne". L'Historien ajoute, que *Chingu*, malgré sa foiblesse, admira de si généreux sentimens, & que l'Impératrice charmée de la modestie de cette fille, lui en témoigna sa reconnoissance (2). [J'ai suivi la Traduction de l'Abbé *Le Pelletier*, elle est beaucoup plus concise que l'Anglois, qui a un peu paraphrasé ce discours pour le rendre plus beau, & c'est ce qui arrive quelquefois à nos Historiens. Rem. du Trad.

(1) *Du Halde*, T. II. p. 17, 18. (2) *Martini* Hist. de la Chine L. X. Regne XI.

ſous de l'Impératrice, qu'elles ſont obligées de ſervir quand elle eſt à table avec l'Empereur.

Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

Leurs Enfans peuvent également ſuccéder.

Pour ce qui eſt des enfans, ils peuvent tous également ſuccéder à l'Empire, parceque l'Empereur peut y nommer celui qu'il lui plait; car quoiqu'il donne ordinairement des titres d'honneur à celles qu'il admet à ſa couche, ſur-tout quand elles ſont filles ou ſœurs de quelque Prince Tartare, il ne paroît pas qu'il prenne jamais aucun engagement, qui donne droit aux enfans qu'il a d'elles de ſuccéder à l'Empire; ceux mêmes de l'Impératrice, quoiqu'elle ſoit au deſſus de toutes les autres, ne ſont pas plus favoriſés (*), ce Monarque ſe réſervant le droit abſolu de diſpoſer de la ſucceſſion comme il le juge à propos.

Auſſitôt qu'il a nommé un de ſes fils pour ſon ſucceſſeur, que ce ſoit l'ainé ou le plus jeune, tous les autres ſe ſoumettent, & vivent dans les Palais qu'on leur aſſigne, ſoit dans la Capitale, ſoit dans quelqu'autre ville, mais ſans aucune autorité, & ils ne les quittent jamais ſans la permiſſion de l'Empereur; leurs penſions leur ſont payées par le Tréſorier de la Province où ils ſont leur réſidence, & ils vivent en Seigneurs privés; ils n'oſeroient même ſe plaindre jamais qu'on ait donné atteinte aux droits de leur naiſſance, ſi le ſucceſſeur déſigné ou le Prince qui occupe le trône eſt beaucoup plus jeune qu'eux, la moindre plainte dans l'un & dans l'autre cas ſeroit réputée crime de Leze-Majeſté.

Deſcription de la Salle d'audience.

Ayant fait mention des différens Palais des Femmes & des Concubines de l'Empereur, on s'attendra peut-être que nous en faſſions la deſcription; mais comme cela nous méneroit trop loin, nous renvoyons le Lecteur à ce que nous avons dit ſur cet article dans la ſeconde Section, en parlant de la ville de Peking. Nous nous bornerons à faire la deſcription de la Salle où l'Empereur donne audience aux Ambaſſadeurs étrangers, afin de donner une idée plus claire de cette grande cérémonie. Au milieu d'une des vaſtes cours du Palais on voit une baſe ou un maſſif d'une grandeur extraordinaire, quarré & iſolé de toutes parts, qui porte tout autour ſur ſon piedeſtal une baluſtrade, dont l'ouvrage eſt aſſez de notre goût; cette premiere baſe eſt ſurmontée d'une autre, qui va en retreciſſant, ornée d'une ſeconde baluſtrade ſemblable à la premiere: l'ouvrage s'éleve de cette maniere juſqu'à cinq étages, les uns plus petits que les autres, & le tout de marbre blanc. Au-deſſus de ces étages on a bâti une grande ſale quarrée de maçonnerie, dont le toit couvert de tuiles dorées porte également ſur les quatre murs, & ſur une ſuite réguliere de groſſes colomnes vernies, qui ſoutiennent la charpente, & qui renferment le Trône de l'Empereur. Ces vaſtes baſes, ces cinq baluſtrades de marbre blanc, qui s'é-

(*) C'eſt par la même Politique, qu'aucune de ces Femmes, ni d'autres du même ſexe n'ont de part au Gouvernement, ni aux Affaires, quoiqu'il y en ait eu qui étoient bien plus habiles que ceux qui étoient à la tête de l'Etat. Mais c'eſt une maxime établie dans la plûpart des Pays de l'Orient, d'exclure les femmes du maniement des Affaires Civiles & même domeſtiques: c'eſt par cette raiſon qu'ils appellent par mépris l'Europe, le Royaume des femmes, parcequ'on leur a dit qu'on y permet qu'elles ſuccedent au Trône, & qu'elles ſoient revêtues de la Puiſſance Souveraine (1).

(1) *Navarette, Martini, Le Comte, Nieuhof* &c.

s'élevent les unes au-dessus des autres, & qui, quand le Soleil luit, paroissent couronnées d'un Palais brillant d'or & de vernis, ont quelque chose de fort magnifique. C'est-là que l'Empereur, environné des Grands, des Ministres-d'Etat en habit de cérémonie, des Princes du Sang & des Rois ses vassaux, tous prosternés devant son Trône, & à une certaine distance selon leur rang, donne audience aux Ambassadeurs, qui sont conduits au Trône par quelqu'un des Vicerois, qui sont à la Cour. Le Trône, qui a la figure d'un autel, est placé au bout de la salle du côté de l'Orient, vis-à-vis de la grande porte. Au devant de l'estrade il y a deux escaliers de six marches chacun, le long desquels regne à droite & à gauche une balustrade si fortement dorée, qu'on ne peut distinguer si elle est d'or ou d'argent; elle est gravée en relief & travaillée avec beaucoup d'art. A la droite & à la gauche de l'estrade est un pareil escalier & une pareille balustrade. Le Trône est fait avec deux demi portes, lesquelles en se baissant & en se joignant, forment un siege élevé de trois pieds au dessus de l'estrade; le siege est garni de zibelines noires, & l'Empereur y est assis les jambes croisées à la mode Tartare.

La salle a environ trente brasses de long sur dix de largeur, elle est lambrissée d'un bois peint de couleurs très-riches, & verni; le plancher est couvert de tapis ornés de feuillages & d'autres agrémens. Quant aux cérémonies qu'on observe pour recevoir les Ambassadeurs étrangers, & leur donner audience, le Lecteur en peut voir l'essentiel dans les Remarques (*), tel

(*) Laissons le parler lui-même. Trois Mandarins, suivis de cinquante chevaux de selle, pour les gens de ma suite, vinrent me prendre pour me conduire à la Cour. Ces Officiers étoient vêtus de robes de damas, ornées sur la poitrine & sur le dos de figures de dragons, de lions, de tigres & de grues, travaillées en or. Qand nous fûmes arrivés à la premiere porte, on nous dit qu'il falloit descendre de cheval, & après avoir traversé à pied trois grandes cours, nous nous trouvâmes dans une quatrieme, où je fus reçu par un grand nombre de Mandarins. Un moment après ayant été averti que l'Empereur étoit sur son Trône, je me fis introduire, & je rendis mes Lettres de créance à ce Prince, qui me renvoya après les cérémonies & une courte conversation. L'habit de l'Empereur consistoit uniquement en une veste de damas brun, & une robe de satin bleu obscur, garnie d'hermine. Un chapelet de gros grains de corail pendoit à son col, & lui descendoit sur la poitrine. Il avoit sur la tête un bonnet bordé de zibeline, au-dessus duquel étoient attachés une houpe de soie rouge & un bouquet de plumes de paon, qui se recourboient par derriere; il avoit des bottines de velours, mais il ne paroissoit dans tout son habillement ni or ni pierreries.

Ayant été invité à venir manger à la Cour, il y fut conduit de la même maniere que la premiere fois. Peu de tems après, dit-il, l'Empereur ayant ordonné qu'on m'introduisît, j'entrai dans la salle du Trône, sur lequel ce Prince se promenoit, ayant à ses côtés quelques personnes qui jouoient de la flûte traversiere, & douze Gardes du corps armés de halebardes dorées, sans pointes, du haut desquelles pendoient de longues queues de tigres & de léopard. Dès-que je fus entré l'Empereur s'assit, la symphonie cessa, & les Halebardiers se rangerent à terre, les jambes croisées, aux deux côtés du Trône. Le Viceroi, l'Oncle de l'Empereur & deux autres grands Seigneurs, prirent leurs places aux deux côtés de ce Prince, & l'on me conduisit à la mienne, éloignée du Trône d'environ quatre brasses. Après que S. M. Chinoise m'eut considéré quelque tems avec attention, elle ordonna au Viceroi, qui se mit à genoux pour recevoir le commandement, de me faire approcher un peu plus du Trône, & aussitôt cet Officier m'ayant pris par la main me conduisit, & me fit asseoir à la distance d'environ deux brasses de S. M. Mes Gentilshommes furent placés derriere moi à une distance d'environ six brasses. S. M. envoya le Viceroi par deux fois pour me demander des nouvelles de la santé de Leurs Majestés Czariennes,

tel que nous l'avons tiré de la relation que M. *Isbrand Ides*, Ambaſſadeur du Czar auprès de l'Empereur *Kang-hi*, a faite de l'audience qu'il avoit eue (*a*). Celle du P. *Le Comte* eſt un peu différente, ce qui venoit peut-être de ſon caractere, ou plutôt de ce que l'Empereur & toute la Cour étoient en deuil de la mere de ce Monarque, qui aima mieux ſe montrer dans l'état que demandoit cette circonſtance, que dans toute la ſplendeur qui brille ordinairement autour des Empereurs de la Chine (*b*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces deux Audiences ſuffiſent pour faire connoître la politeſſe & la magnificence de cette Cour, de même que les profonds reſpects qu'on rend au Prince.

Les Loix de la Chine dépendent de la volonté de l'Empereur.

Nous avons déja remarqué que les Loix de la Chine ſont tirées des Livres Canoniques du premier & du ſecond ordre, dont nous avons donné un Extrait ailleurs (*c*). Mais comme les Empereurs ſont les ſeuls interpretes des Loix, enſorte qu'aucune ſentence tant pour le Civil que pour le Criminel, n'a de force, quelque conforme qu'elle ſoit aux Loix, à moins que l'Empereur ne l'ait ratifiée; & comme tous ſes Edits & toutes ſes Dé-cla-

(*a*) *Voyage de Moſcou à la Chine*. Ch. 14.
(*b*) *Le Comte* T. I. Lett. 2.
(*c*) *Hiſt. Univ.* T. XIII. p. 92 & ſuiv.

nes, à quoi je répondis comme je le dûs. Enſuite S. M. fit découvrir ſa table, ſur laquelle il y avoit un voile de damas jaune, & m'ordonna de manger. J'avois une table à moi ſeul couverte auſſi d'un damas de même couleur. Les Mandarins & tous les autres Officiers de la cérémonie, au nombre de deux-cens, étoient rangés à leurs places ordinaires, avec des tables de deux à deux, & tout le monde étoit aſſis ſur des tapis les jambes croiſées. L'Empereur avoit une table ſervie de roti froid, de fruits & de confitures. Il m'envoya d'abord une oye rotie, une mammelle de truye & une piece de mouton gras. Ayant enſuite fait appeller trois Jéſuites pour ſervir d'Interpretes, ils furent ſe mettre à genoux devant le Trône, où après avoir fait leurs inclinations, ils reçurent ordre de ſe relever. L'un de ces Peres fit pluſieurs queſtions à l'Ambaſſadeur ſur ſon voyage, combien de tems il y avoit mis, & de quelle maniere il l'avoit fait; ce Pere ayant rapporté ſa réponſe à l'Empereur, le Viceroi eut ordre de faire approcher encore l'Ambaſſadeur, il le mena devant le Trône, le fit monter ſur une eſtrade élevée de ſix marches, & le fit aſſeoir à table vis-à-vis de l'Empereur, & après lui avoir fait faire pluſieurs queſtions, le Viceroi lui préſenta de la part de ce Prince une coupe d'or, pleine de *Kumis*, qui eſt de l'eau-de-vie de lait de jument; lorſqu'il en eut goûté, on fit avancer les gens de ſa ſuite à la diſtance d'environ dix braſſes du Trône, & ils furent régalés de la même façon d'une coupe de cette liqueur. Cela fait le Viceroi reconduiſit M. *Ides* à ſa place; il y demeura environ un quart-d'heure; alors l'Empereur ſe leva, & ayant ſalué l'Ambaſſadeur ſe retira dans ſon appartement. Le lendemain les Mandarins donnerent à M. *Ides* le régal d'une Comédie Chinoiſe du genre Héroïque. Les Actes furent entremêlés de Danſes & de petites Pieces Comiques.

A ſon Audience de congé on obſerva de nouvelles cérémonies. Après que l'Empereur fut aſſis ſur ſon Trône, un Héraut cria aux Mandarins, *Courbez-vous*, *Courbez-vous jusqu'à terre*, ce que ces Officiers firent trois fois. Alors on entendit un carillon de cloches, mêlé du ſon des tambours, des luts &c. Enſuite l'Ambaſſadeur fut conduit vers le Trône & placé à la diſtance de trois braſſes, où il fut aſſis entre deux Princes de l'Empire, Tartares d'origine; il fit ſon compliment à l'Empereur, après quoi on le reconduiſit à ſon logis avec les cérémonies ordinaires, dans un Char tiré par un éléphant (1). [J'ai ſuivi la Verſion Françoiſe du Voyage de M. *Isbrand Ides*, qui ſe trouve dans le T. VIII. du *Recueil des Voyages au Nord*; elle differe de l'Anglois pour les diſtances où chacun étoit du Trône, qui dans l'Anglois ſont toutes le double. Rem. du Trad.]

(1) Voyage d'*Isbrand Ides*. Ch. XIV. & XV.

SECTION IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

clarations ont force de Loi, & qu'on ne peut les contester sans s'exposer à de rigoureuses peines, on peut dire que ces Princes sont dépositaires de la Puissance Législative, & que tout dépend de leur bon-plaisir. Savoir si leur autorité s'étendoit anciennement aussi loin, c'est ce que nous n'oserions assurer, le contraire paroît même plus vraisemblable, tant par l'Histoire, que par le Recueil Impérial des Edits des Empereurs des différentes Dynasties, recueillis par l'Empereur *Kang-hi*, & terminés par de courtes réflexions, écrites du pinceau rouge, c'est-à-dire de sa propre main: le P. *Harvieu*, un des Missionnaires à la Chine, a traduit ce Recueil en Latin.

Belles Déclarations de ces Princes.

On voit par ces Pieces que plusieurs des Empereurs ont révoqué & annullé d'anciennes Loix, & y en ont substitué d'autres, qu'ils jugeoient plus utiles au Bien public: il est vrai que la teneur de leurs déclarations semble indiquer, qu'ils recommandoient l'abrogation de ces Loix à leurs Tribunaux Souverains, plutôt qu'ils ne les abrogeoient de leur seule autorité. Il y a par exemple plusieurs Déclarations de l'Empereur *Ven-ti*, dans l'une desquelles, qui défend de poursuivre ceux qui critiquoient la forme du Gouvernement, après avoir allégué des raisons contre la Loi, qui ordonnoit ces poursuites, il finit en disant, *Non, je ne le puis souffrir, que cette Loi soit abrogée.* Dans une autre, qui révoque la Loi suivant laquelle les parens des criminels étoient enveloppés dans le même châtiment, ce Prince dit que cette Loi n'*est point de son goût;* que si les Loix ne sont pas de la plus parfaite équité, dès-lors elles tournent à la perte des Peuples, & tiennent de la cruauté: *Telle*, dit-il, *me paroît être la Loi en question; je n'en vois point les avantages, qu'on délibere mûrement s'il ne convient pas de l'abroger.* Le Lecteur trouvera la teneur de deux ou trois autres Déclarations du même genre dans les Remarques (*); il y verra non seulement, com-

(*) La Déclaration contre la Loi, suivant laquelle les Parens des Criminels étoient enveloppés dans le même châtiment, est conçue en ces termes: „ Les Loix étant les regles „ du Gouvernement, elles doivent être parfaitement droites. Leur fin est non seulement „ de reprimer le vice, mais aussi de protéger l'innocence. Maintenant parmi nos Loix „ s'en trouve une, suivant laquelle quand un homme est criminel, son pere, sa mere, „ sa femme & ses enfans sont enveloppés dans son malheur: & le moins qu'ils „ ayent à craindre, c'est d'être réduits à l'état d'esclaves. Cette Loi n'est point de mon „ goût. On le dit, & il est vrai, quand les Loix sont tout-à-fait droites & parfaitement „ équitables, c'est alors qu'elles retiennent mieux les Peuples dans le devoir. Quand on „ ne punit que ceux qui le méritent, tout le monde approuve le châtiment. Le principal „ devoir d'un Magistrat est de conduire le Peuple comme un bon Pasteur, & de prévenir „ ses égaremens. Si nos Magistrats n'y réussissent point, & ont encore à juger selon des „ Loix qui ne sont pas de la plus exacte équité, dès lors les Loix établies pour le bien „ des Peuples tournent à leur perte & tiennent de la cruauté. Telle me paroît être la Loi „ en question". Sur cette Déclaration l'Empereur *Kang-hi* dit: *Nos anciens Empereurs, ces Princes si sages, descendoient quelquefois de la Majesté du Trône, pour pleurer & gémir sur un coupable. Combien à plus forte raison étoient-ils plus éloignés d'envelopper dans son malheur pere, mere, femme & enfans? Ven-ti vouloit abroger une telle Loi. On voit par-là que c'étoit un bon Prince.*

Voici une autre Déclaration du même Empereur pour encourager l'Agriculture. „ Ceux „ qui sont chargés du Gouvernement des Peuples, doivent leur inspirer tout l'attachement possible pour ce qu'il y a de nécessaire dans un Etat; telle est sans-contredit l'Agriculture. Aussi je ne cesse depuis dix ans d'inculquer ce point important. Je ne remarque pas néanmoins qu'on ait défriché de nouvelles terres, ni que l'abondance augmen„ te;

combien quelques-uns de ces grands Princes ont eu la tranquillité & le bonheur de leurs sujets à cœur, mais aussi jusqu'à quel point ils portoient la délicatesse pour ne pas donner atteinte à l'ancienne Constitution de l'Empire, en faisant trop despotiquement usage de leur puissance & de leur autorité; car il n'est personne qui ne voye que c'est à l'exacte obser-

Section IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

,, te; au contraire j'ai la douleur de voir la faim peinte sur le visage du pauvre Peuple. ,, Sans-doute que les Magistrats & les Officiers subalternes, ou n'ont pas fait le cas qu'ils ,, devoient de mes ordonnances, ou sont peu propres à remplir leur emploi. Hélas! si ,, les Magistrats, témoins de la misere des Peuples, n'y font nulle attention, comment ,, m'y puis-je prendre pour y remédier efficacement? C'est à quoi il faut penser. En attendant je remets la moitié de mes droits en grain pour l'année courante". La réflexion de l'Empereur *Kang-hi* n'est pas moins belle: *Rien de plus sensé pour le fonds que cette Déclaration. Elle est aussi exprimée en très-bons termes. Encore aujourd'hui elle a dequoi toucher. Quel effet ne dût-elle pas avoir en son tems?*

Le Lecteur peut voir par ces deux exemples, la maniere affectueuse dont ces Monarques tâchoient de donner du poids à leurs sages & utiles Edits, & comment ils abrogeoient celles des anciennes Loix qui tendoient au desavantage de leurs sujets, plutôt qu'à leur bonheur & à leur tranquillité; combien leur stile pour recommander les unes & pour condamner les autres, est différent, non seulement de celui qu'employent les Monarques de l'Orient, mais de celui de la plupart des Souverains d'Occident, dont l'autorité n'est pas aussi absolue, ni les richesses & la puissance aussi grandes, pour soutenir leur Gouvernement tyrannique. Le Lecteur trouvera un grand nombre d'autres Déclarations du même goût dans le Recueil indiqué, toutes d'un tour tendre & paternel. Nous n'en choisirons encore qu'une, qu'on peut nommer originale en ce genre. Elle est encore de l'Empereur *Venti*, à l'occasion des prieres & des supplications que faisoient faire pour lui plusieurs de ses Officiers, d'ailleurs assez négligens dans l'exercice de leurs Charges. ,, Voici la quatorzieme année de mon regne. Plus il y a de tems que je gouverne l'Empire, plus je sens ,, mon peu de capacité, & j'en ai une extrême confusion. Quoique je n'aye point manqué jusques-ici à m'acquitter chaque année des cérémonies réglées tant à l'égard du ,, *Chang-ti*, qu'à l'égard de mes ancêtres, je sai que nos anciens & sages Rois n'avoient ,, dans ces cérémonies aucune vue d'intérêt, & qu'ils n'y demandoient point ce qu'on appelle félicité. Ils étoient si éloignés de tout intérêt propre qu'ils laissoient-là leurs plus ,, proches parens, pour élever un homme qui ne leur étoit rien, s'ils lui trouvoient une ,, sagesse singuliere & une éminente vertu, & préféroient les sages conseils d'autrui à leurs ,, plus naturelles inclinations. Rien de plus sage & de plus beau que le desintéressement ,, des grands Princes.

,, Aujourd'hui j'apprends que plusieurs de mes Officiers font faire à l'envi des prieres ,, pour demander du bonheur, & ce bonheur ils le demandent pour ma personne, non ,, pour mes Peuples; ce que je ne puis goûter. Si j'approuvois que ces Officiers, peu attentifs à leurs devoirs, & peu zélés pour le bien des Peuples, s'occupassent ainsi uniquement du bonheur personnel d'un Prince aussi peu vertueux que je le suis, ce seroit ,, en moi un défaut de plus, & un défaut considérable. J'ordonne donc que mes Officiers, ,, sans tant s'empresser à faire ces supplications d'appareil, donnent toute l'application ,, possible à se bien acquitter de leur emploi". Cette Déclaration, comme la plupart des autres, a le sceau de l'approbation du sage Empereur *Kang-hi*, qui dit, c'est la vertu & non la matiere qui rend l'offrande agréable. Quand on s'applique tout de bon à la vertu, les dons de *Tien* (du Ciel) viennent d'eux-mêmes. Prétendre que les Officiers de l'Empire, en faisant réciter seulement des formules de prieres, attirent du bonheur sur la personne du Prince, cela se peut-il? *Ven-ti* avoit certainement raison de blâmer un pareil abus. Le P. *Du Halde* ajoute la Remarque du *Ching-te-sieu*, fameux Lettré de la Dynastie de Song; ,, S'il y avoit quelque chose de défectueux dans l'Etat, *Ven-ti* se l'attribuoit à lui seul. A ,, l'égard du bonheur, il n'en vouloit point qui ne lui fût commun avec son Peuple; en ,, cela vrai imitateur & digne successeur de nos anciens Princes (1)".

(1) *Du Halde*, T. II. p. 466-470.

servation des Loix fondamentales de leur Constitution, que les Chinois sont redevables de la splendeur & de la richesse où leur Empire s'est maintenu pendant une si longue suite de siecles, & où il se maintient encore même sous un joug étranger. Il n'est pas moins visible que la paix & le bonheur dont les Chinois jouissent conjointement avec les Tartares, sous cette nouvelle Dynastie, ont aussi leur source dans les égards tout particuliers que les Empereurs ont témoigné, autant qu'il a été possible, pour l'ancienne Constitution de la Chine; & l'on peut juger jusqu'à quel point le feu Empereur *Kang-hi* l'admiroit, & combien il avoit soin de s'y tenir, par les judicieuses réflexions qu'il a faites sur les Déclarations dont nous avons parlé. Nous pouvons ajouter, qu'il ne pouvoit employer de moyen plus efficace pour se faire chérir des Chinois, & pour leur rendre sa domination agréable, qu'en faisant recueillir & publier ces Déclarations des meilleurs Empereurs de la Chine, en y ajoutant ses belles remarques & ses éloges; par où il leur donnoit une certitude morale du dessein qu'il avoit d'en faire la regle & le modele de sa conduite & de son Gouvernement. Aussi n'admit-il dans son Recueil que les Déclarations qui proposoient l'abrogation de Loix anciennes préjudiciables aux Peuples, ou l'établissement de nouvelles propres à contribuer à leur repos & à leur bonheur, comme le Lecteur le peut voir par les chefs sur lesquelles les principales roulent, que nous rapportons dans les Remarques (*).

Nous

(*) Outre les trois Déclarations toutes particulieres que l'on a vues, on trouve dans le Recueil les suivantes.

1. Une Déclaration de l'Empereur *Ven-ti* à l'occasion d'une Eclipse de Soleil du tems des *Han*, par laquelle il reconnoit que ce Phénomene est un avertissement du *Tien* (le Ciel) à lui & à ses sujets de quelque calamité qui les menace, & que comme les mauvais Princes attirent souvent les disgraces sur les Peuples, il ordonne qu'on examine dans tout l'Empire avec toute l'attention possible, quelles font ses fautes, pour l'en avertir, afin qu'en se corrigeant il puisse par son bon exemple porter les autres à en faire de même, & détourner le sinistre présage. Une Glose sur cette Déclaration porte, que c'est la premiere fois qu'un Empereur de la Chine, à l'occasion de calamités publiques, ou des phénomenes extraordinaires, a demandé qu'on l'avertisse de ses fautes. Depuis cette Déclaration de *Ven-ti* il s'en est fait beaucoup de semblables.

2. Une Déclaration du même sur le changement des mutilations rigoureuses en d'autres peines plus douces. Ce bon Prince gémit de ce que du tems de *Chun*, Empereur fameux par sa sagesse & sa vertu, il suffisoit d'exécuter une simple figure, pour retenir le Peuple dans le devoir, au lieu que sous son regne les plus rigoureuses mutilations, comme de couper le nez, un pied, ou de marquer avec un fer chaud au visage, n'empêchoient pas qu'on ne commit tous les jours des fautes très-griéves. Il ordonne que l'on change ces supplices en d'autres peines, & que ceux que l'on aura châtiés plus ou moins, selon leur faute, soient au bout d'un certain tems traités comme le reste du Peuple.

3. Une autre du même Prince, portant ordre à tous ceux qui sont en place, depuis les Princes jusqu'aux simples Magistrats, de chercher des gens d'un mérite solide, & d'une droiture à toute épreuve, & de les lui présenter. Il ordonne en même tems à ceux qui occupoient les plus grandes Charges, d'examiner essentiellement ces quatre choses 1. Ses fautes journalieres & ses défauts personnels. 2. Les défauts du Gouvernement présent. 3. Les injustices des Magistrats. 4. Les besoins des Peuples.

4. Autre déclaration encore de *Ven-ti*, contenant les raisons qui l'avoient engagé à terminer une guerre sanglante & ruineuse, & à faire la paix avec *Tan-ju*, Prince Tartare du Nord de la Chine. Il la finit par ce beau trait: *Etablir l'union dans sa famille, est un des premiers devoirs du Prince. C'est cette année que je puis dire m'en être enfin acquitté.*

5 Dé-

Nous obferverons encore à cette occafion, qu'il paroît par la teneur de plufieurs de ces Edits Impériaux, que quoique que l'on ait vanté la Conftitution de l'Empire Chinois comme un modele parfait de Gouvernement, il y avoit cependant dans fon origine, ou du-moins dans les anciens tems, des Loix dures, qui fentoient plus la tyrannie, qu'une relation bien jufte entre le Prince & les Sujets. Telle étoit la Loi qui condamnoit tous les parens d'un criminel à la même peine que lui; & une autre, en vertu de laquelle l'exécution des fentences de mort étoit fi précipitée, qu'on ne donnoit pas le tems aux prévenus de fe juftifier, de forte qu'un grand nombre avoient été injuftement exécutés, leur innocence ayant été reconnue trop tard. Le Lecteur en peut voir plufieurs autres du même genre dans la Lifte qui eft dans les Remarques, & dans celle des nouvelles Loix données depuis, par laquelle il paroît clairement que le Gouvernement Chinois n'eft parvenu que par degrés à un point de perfection, & qu'on en eft principalement redevable à ces bons & fages Princes, qui ont fait leur principale affaire de le réformer & de le perfectionner, par leurs utiles Edits & par leur louable exemple.

On

5. Déclaration de l'Empereur *Vüti* (1), où il demande qu'on lui donne des lumieres pour bien gouverner, & qu'on lui fourniffe des gens capables de l'inftruire, de l'aider dans le grand art de gouverner, & qui lui parlent avec liberté. Cette Déclaration engagea un de fes premiers Miniftres à lui préfenter un Mémoire, dont il fut fi fatisfait qu'il donna

6. Une nouvelle Déclaration tendant au même but que la précédente, mais bien plus preffante; il y exhorte tous fes Officiers à l'avertir de ce qu'il y a de défectueux dans le Gouvernement, & de lui donner les avis les plus propres à y remédier.

7. Une Déclaration de l'Empereur *Suen-ti*, par laquelle il ordonne qu'on lui préfente de chaque Gouvernement de l'Empire les gens qui fe font diftingués par la piété filiale, pour les honorer & les avancer felon leur capacité.

8. Une autre du même Empereur, portant exemption de corvées pour ceux qui ont perdu pere ou mere, grand-pere ou grand mere, jufqu'à ce qu'ils leur ayent rendu les devoirs dus. On verra dans la fuite quels font ces devoirs.

9. Le même Empereur fit une autre Déclaration, par laquelle il difpenfoit à l'avenir le fils de déférer fon pere, la femme fon mari, laiffant cependant la peine de mort pour les peres & les maris qui manqueroient à déférer leurs enfans & leurs femmes coupables de certains crimes.

10. Déclaration de l'Empereur *Ching-ti*, par laquelle il recommande aux Grands de l'Empire d'éviter toute dépenfe inutile, en équipages, en habits, en repas, dans les mariages, aux funerailles, en maifons, en ameublemens, en jardins, en étangs &c. & il ordonne qu'on veille à ce que perfonne ne forte à tous ces égards de fa condition.

11. Une Déclaration de l'Empereur *Ngai-ti*, par laquelle il réforme la Mufique, & interdit celle qui eft tendre & efféminée comme propre à infpirer le libertinage; pour donner l'exemple il caffe fes Muficiens. Une glofe remarque qu'il épargna par-là les appointemens & l'entretien de quatre-cens-quarante perfonnes.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail; nous remarquerons feulement, que ces excellentes Déclarations des Empereurs produifoient ordinairement quelques bons Mémoires ou Difcours fur la matiere en queftion, qui y étoit traitée avec tant de politeffe & de force qu'ils manquoient rarement de faire l'effet qu'on en attendoit: c'étoient ordinairement les plus fages & les plus habiles Miniftres des Empereurs qui en étoient les Auteurs, & ces Monarques en les adoptant les faifoient dépofer dans leurs Archives pour l'Inftruction de la poftérité (2).

(1) L'Auteur Anglois attribue cette Déclaration & la fuivante à l'Empereur *Venti*, J'ai cru devoir m'en tenir au *P. Du Halde*. Rem. du Trad.

(2) *Du Halde*, T. II. p. 465 & fuiv.

Section IV. *Gouvernement, Loix &c. de la Chine.*

Cruautés encore en usage.

On ne peut pas même dire que cette Réformation ait été portée aussi loin qu'il le faudroit pour répondre à la haute idée que quelques Auteurs ont voulu nous donner du Gouvernement des Chinois; témoin la corruption & les vices qui regnent parmi eux; le pouvoir excessif, ou pour mieux dire la tyrannie des Vicerois & des Gouverneurs, dans les amendes ou les peines corporelles qu'ils infligent; car quoiqu'aucun criminel ne puisse selon les Loix être exécuté jusqu'à ce que l'Empereur ait confirmé la sentence, est-ce que de réduire les gens à la mendicité par des amendes ou la confiscation des biens, leur faire souffrir les tortures, les emprisonnemens, la bastonnade jusqu'à ce qu'ils expirent sous les coups, ou qu'ils soient estropiés, ce que ces cruels Mandarins font communément & impunément, ne sont pas des peines plus dures que la mort la plus cruelle à laquelle les Loix condamnent aucun criminel, & qui indiquent un vice dans la constitution, qui auroit plus besoin d'être corrigé encore qu'aucun de ceux dont il s'agit dans les Déclarations des Empereurs?

Châtimens pour crime de Trahison.

Leurs Châtimens sont ou Capitaux, comme en cas de Rebellion, de Meurtre &c. ou Corporels pour de moindres fautes, ou Pécuniaires. Comme la Révolte & le Crime de Leze-Majesté sont regardés comme les plus grands crimes, on les punit avec la derniere rigueur, c'est-à-dire qu'on hache le coupable en dix-mille pieces, ainsi qu'ils s'expriment. L'Exécuteur attache le criminel à un poteau, il lui cerne la tête, & en arrachant la peau de force, il l'abbat sur ses yeux, pour lui ôter, disent quelques-uns, la vue des tourmens qu'il doit endurer; ensuite il lui déchiquette indifféremment toutes les parties du corps, qu'il coupe en plusieurs morceaux, & après s'être lassé dans ce barbare exercice, il l'abandonne à la cruauté de la populace & des spectateurs. Il est vrai que ce supplice s'exécute rarement à toute rigueur, & qu'il ne s'est pratiqué de cette façon que sous le regne de quelques Empereurs, qui sont regardés comme barbares; car selon les Loix il consiste à couper le corps du criminel en plusieurs morceaux, à lui ouvrir le ventre, & à jetter le corps ou dans la Riviere, ou dans une fosse commune pour les grands criminels (*a*) (*).

Pour desobéissance à ses Parens.

Après le crime de Rebellion & de Leze-Majesté il n'en est point de plus atroce que de manquer à ce que l'on doit à ses Parens, & on le punit avec autant & même plus de sévérité. Si un Pere accuse son fils de quelque faute devant le Mandarin, il n'a besoin d'aucune preuve, le criminel est condamné & exécuté sur le champ, quand ce ne seroit que pour s'être obstiné dans la desobéissance & dans le manque de respect: que s'il arrive qu'un enfant soit assez insolent pour dire des injures à ses parens, de se moquer d'eux, de lever la main, & d'aller jusqu'à les frapper & les tuer, alors

(*a*) *Du Halde* T. II. p. 160. *Le Comte* T. II. p. 63. *Martini* &c.

(*) On infligeoit le même supplice aux proches parens des criminels, jusqu'au tems où l'Empereur *Ven-ti* fit abroger cette cruelle Loi; elle peut avoir été adoucie par rapport à l'exécution du criminel par ce même Monarque ou par quelque autre, quoiqu'originairement on la suivît à la lettre, comme le nom du supplice l'indique: ensorte qu'on peut dire de quelques-unes des anciennes Loix de la Chine, ce que les Grecs ont dit des Loix de *Dracon*, Législateur d'Athenes, qu'elles étoient écrites avec du sang, jusqu'à ce que quelques Monarques plus doux les ayent mitigées.

alors tout l'Empire paroît en mouvement, la Province où cet horrible crime s'est commis est allarmée, & l'Empereur devient lui-même le Juge du coupable. On dépose tous les Mandarins voisins, & sur-tout ceux de la ville qui l'ont si mal instruit. On châtie sévérement ses proches pour avoir été si négligens à le reprendre, pour n'avoir pas informé les Magistrats de ses mauvaises inclinations, pour avoir permis qu'il soit parvenu par degrés à cet excès abominable. Pour ce qui est du coupable on le coupe en mille pieces, on le brûle, on détruit sa maison jusqu'aux fondemens, on renverse celle de ses voisins, & on dresse par-tout des monumens pour conserver la mémoire de cet horrible attentat (*).

Punition du Meurtre.

Le Meurtre est aussi puni de mort, suivant la nature du cas; on étrangle celui qui en se battant a tué son adversaire, parceque c'est le supplice dont on punit les crimes les moins griefs, qui méritent la mort; mais quand il s'agit d'un assassinat, ou d'un meurtre accompagné de quelque circonstance aggravante, on tranche la tête au coupable; cette mort est regardée comme plus honteuse, parceque la tête qui est la principale partie de l'homme est séparée du corps, & qu'en mourant il ne conserve pas son corps aussi entier qu'il l'avoit reçu de ses parens. Les personnes d'un rang un peu distingué qui sont condamnés à mort, sont toujours portés au lieu du supplice dans des chaises ou dans des charettes couvertes. Quand l'Empereur confirme une sentence de mort, il le fait ordinairement selon la nature du crime: lorsqu'il est fort énorme, il ajoute, *Aussitôt qu'on aura reçu cet ordre, qu'on l'execute sans aucun délai.* Pour ce qui est des crimes de mort qui n'ont rien d'extraordinaire, l'Empereur écrit au bas de la sentence, *Qu'on tienne le*

(*) Il n'est point de devoir que les Loix de la Chine prescrivent plus étroitement, que la soumission envers les Parens, & leur autorité s'étend même en quelques occasions au-delà du tombeau, comme nous le verrons dans la suite. Les Empereurs mêmes y sont obligés comme les moindres de leurs sujets. L'Histoire rapporte qu'un de ces Monarques, ayant exilé sa mere pour avoir eu quelque intrigue de galanterie avec un Seigneur de la Cour, fut si importuné des requêtes que ses Ministres lui présenterent pour l'engager à la rappeller, & par des remontrances continuelles sur ce qu'il manquoit à la piété filiale, qu'il fut obligé de céder enfin, quoiqu'il eût tâché de les empêcher d'agir en faveur de cette Princesse, non seulement par de séveres défenses, mais en faisant mourir plusieurs de ces intercesseurs zélés. Ils convinrent entre eux de le solliciter tous les jours tour à tour. Les deux premiers perdirent la vie sur le champ pour punir leur hardiesse; un troisieme se présenta, qui fit porter son cercueil au Palais, & voyant l'Empereur plus outré que jamais de l'insolence, comme il l'appelloit, de ses sujets, lui tint ce discours: *Que perdons-nous, Seigneur, en mourant, sinon la vue d'un Prince, que nous ne pouvons plus regarder sans horreur? Puisque vous ne voulez pas nous entendre, nous allons trouver vos ancêtres & ceux de l'Impératrice votre Mere; ils écouteront nos plaintes, & peut-être que durant les ténebres de la nuit, vous entendrez leurs ombres & les nôtres vous reprocher votre injustice.* Cette noble hardiesse porta l'Empereur à lui faire souffrir les derniers supplices. Plusieurs autres, encouragés par ces exemples, s'exposerent aux mêmes tourmens, & furent tous martyrs de l'amour filial. Enfin cette fermeté héroïque lassa la cruauté de l'Empereur, & appréhendant quelque révolte, il rappella sa mere. Tant la Nation Chinoise est attachée à ses anciennes Loix touchant l'amour filial, qu'ils ne purent souffrir que leur Empereur témoignât son juste ressentiment contre une mere qui avoit si honteusement deshonoré sa famille (1).

(1) *Le Comte* T. II. Lett. I. p. 34-36. *Martini*, Hist. de la Chine, L. III. Emp. 21.

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

le criminel en priſon, & qu'on l'exécute au tems de l'Automne. Il y a un jour fixé dans cette ſaiſon pour l'exécution de tous les criminels (*a*).

L'Adultere n'eſt pas un Crime Capital.

L'adultere n'eſt pas regardé comme un crime capital parmi les Chinois, tant s'en faut, qu'il ſe trouve des parens aſſez indulgens, qui par égard pour la foibleſſe de leurs filles, ſtipulent de ceux qui les épouſent, moyennant quelque gros préſent, qu'ils leur accorderont de tems en tems la liberté de voir un galant, ſans être recherchées pour cela. Mais quand on n'a pas pris cette précaution d'avance, ſi une femme manque à la fidélité conjugale, le mari a droit de lui infliger quelque peine corporelle, ou de la répudier; & ſi celui qui a commis le fait a uſé de violence, on peut le pourſuivre, & il ne manque pas d'être puni par quelque châtiment corporel ou par une amende, ſuivant la ſentence du Mandarin devant lequel il eſt mené. Mais ces cas ſont rares, parceque les femmes ſe piquent beaucoup, au moins extérieurement, de modeſtie & de fidélité pour leurs maris, & que d'ailleurs elles ſont fort reſerrées & veillées de près.

Comment on donne la baſtonade.

Le vol n'eſt pas non plus puni de mort, à moins qu'il ne ſoit aggravé par d'autres circonſtances. Ceux qui en ſont coupables reçoivent un certain nombre de coups de bâton ſur le dos, le viſage couché contre terre, & le nombre des coups eſt réglé par le Mandarin qui ordonne ce châtiment; après l'exécution le coupable eſt obligé de ſe mettre à genoux devant le Juge, s'il eſt en état de le faire, & de le remercier très-humblement de ſa correction paternelle. Cependant ce châtiment eſt ſi rude, qu'un ſeul coup eſt capable d'aſſommer, à moins de gagner ceux qui frappent, ce que l'on dit qui arrive ſouvent. Les Mandarins ſont expoſés à ce châtiment comme le Péuple, parceque ce n'eſt pas une peine honteuſe. D'ailleurs on dit qu'il y a toujours des gens à louer, qui pour de l'argent reçoivent le châtiment à la place du coupable (*b*); ce qui prouve la molleſſe ou la corruption des Magiſtrats, ſi le fait eſt vrai.

De la Cangue.

Quand le vol eſt conſidérable le coupable eſt condamné à *la Cangue*, qui eſt une eſpece de Carcan, compoſé de deux morceaux de bois échancrés au milieu, pour y faire entrer le cou du prévenu, & qui ſont aſſez larges pour que le patient ne puiſſe voir ſes pieds, ni porter ſa main à la bouche, de ſorte qu'il a beſoin du ſecours de quelqu'un pour lui donner à manger. *La Cangue* eſt plus ou moins peſante ſelon la nature du crime, ou ſelon que le Mandarin veut favoriſer le criminel. Les ordinaires peſent cinquante à ſoixante livres, & il y en a qui en peſent deux-cens, & qui de leur poids accablent le criminel, de ſorte que quelquefois le chagrin, la douleur, le défaut de nourriture & de ſommeil &c. lui cauſent la mort (*). Lorſ-

(*a*) *Du Halde*, T. II. p 160, 162. (*b*) *Le Comte*, T. II. p. 61.

(*) On dit que les patiens ne laiſſent pas de trouver divers moyens d'adoucir ce ſupplice: les uns marchent accompagnés de leurs parens & de leurs amis, qui ſoulevent la Cangue par les quatre coins, afin qu'elle ne porte pas ſur les épaules: d'autres l'appuyent ſur une table ou ſur un banc; d'autres font faire une chaiſe, où ils ſont aſſis entre quatre colomnes d'une égale hauteur, qui ſupportent la Cangue. Il y en a qui ſe couchent ſur le ventre, & regardent par le trou où leur tête eſt paſſée tout ce qui ſe fait dans la rue. Cependant quand elles ſont d'un poids qui va au-delà de cent livres, larges & épaiſſes à proportion, il n'y a aucune poſture qui puiſſe les rendre ſupportables, & cependant en quelque danger que le cri-

Lorsqu'en présence du Mandarin on a réuni les deux pieces de bois (qui ont cinq ou six pouces d'épaisseur) au cou du coupable, on colle dessus à droite & à gauche deux longues bandes de papier, larges de quatre doigts, sur lesquelles on écrit en gros caracteres le crime pour lequel le coupable est puni, & le tems que doit durer le châtiment. Le lieu où on les expose, est ordinairement ou la porte d'un Temple, ou un carrefour fort fréquenté, ou une place publique. Quand le tems de la punition est écoulé, le coupable est reconduit devant le Mandarin, qui après l'avoir exhorté à se corriger le délivre de la Cangue, & pour le congédier lui fait donner une vingtaine de coups de bâton; car c'est l'usage assez ordinaire de la Justice Chinoise de commencer & de finir par la bastonade. Le châtiment de la Cangue est plus commun pour les hommes que pour les femmes, elles ne laissent pas cependant d'y être quelquefois condamnées; nous trouvons entr'autres l'exemple d'une Bonzesse, qu'un Mandarin condamna à porter la Cangue (*) & à sortir de son Couvent, pour incontinence.

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

Il y a de certains crimes pour lesquels on condamne les coupables à être marqués sur les deux joues, & la marque qu'on leur imprime est un caractere Chinois, qui indique leur crime. Il en est d'autres pour lesquels on condamne au bannissement, qui est souvent perpétuel, sur-tout si c'est en Tartarie qu'on exile; mais avant le départ on ne manque jamais de donner la bastonade, & le nombre des coups est proportionné à la nature de la faute. En quelques occasions on condamne les coupables à tirer les barques impériales; cette servitude ne dure gueres que trois ans. Il y a quelques autres châtimens pour de petites fautes, comme de porter sur la tête un poids de six jusqu'à dix livres & plus, selon la sentence du Mandarin, qui préside au jugement.

De la Marque sur les joues & du Bannissement.

Deux sortes de Questions sont en usage à la Chine, pour tirer la vérité de la bouche des criminels. La Question ordinaire est très-douloureuse & sensible: elle se donne aux pieds ou aux mains. On se sert pour les pieds d'un instrument, qui consiste en trois bois croisés, dont celui du milieu est fixe, & les deux autres se tournent & se remuent; on met les pieds du patient dans cette machine, & on les y serre avec tant de violence, que la cheville du pied s'applatit. Quand on la donne aux mains, c'est par le moyen

Question ordinaire & extraordinaire.

criminel se trouve d'en mourir, aucun des Officiers n'oseroit y toucher, à moins que le Mandarin, qui la lui a fait mettre, ne soit gagné & n'ordonne qu'on l'ôte; & s'il en meurt, on ne peut porter aucune plainte de la rigueur de la sentence (1).

(*) Ces Bonzesses sont des filles qui vivent en communauté, dans des Monasteres, comme sont ceux de l'Eglise Grecque & Romaine, dont l'entrée est interdite à tout le monde; elles s'y occupent principalement du service des Idoles, & sont obligées de vivre dans la continence. Celle dont il s'agit avoit eu un enfant, & le Mandarin au Tribunal duquel elle fut conduite la condamna à porter la Cangue; on y écrivit sa faute, selon l'usage; & on ajouta que si quelqu'un vouloit l'épouser, le Mandarin la livreroit & donneroit une once & demie d'argent pour les frais du mariage, dont le tiers devoit servir à payer les Musiciens, & le reste étoit destiné à faire les frais des noces. Elle ne fut pas long-tems sans trouver un mari, qui la demanda aux conditions marquées: le Mandarin la lui remit avec la somme promise, & par ce moyen elle se vit délivrée de l'incommode fardeau qu'elle portoit (2).

(1) *Du Halde*, T. II, p. 157, 158. (2) *Du Halde*, T. II. 158, 159.

Section IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

moyen de petits bois, qu'on insere entre les doigts du coupable; on les lie étroitement avec des cordes, & on les laisse pendant quelque tems dans cette torture. On dit cependant qu'ils ont des remedes pour diminuer & même pour amortir le sentiment de la douleur, & qu'après la Question ils en ont d'autres, par le moyen desquels le patient recouvre, même en peu de jours, l'usage de ses jambes. On n'employe gueres la Question extraordinaire que pour les grands crimes, comme celui de Leze-Majesté, afin de découvrir les complices quand le crime est avéré. Elle consiste à faire de légeres taillades sur le corps du criminel, & à lui enlever la peau par bandes en forme d'aiguillettes (*a*). Voilà toutes les especes de châtimens que les Loix Chinoises prescrivent pour la punition des crimes. Il y en a eu quelques-uns de plus cruels, infligés par ordre de certains Empereurs, qui sont regardés comme des Tyrans, entr'autres un qui par sa nature & sa barbarie ressembloit assez à celui que *Phalaris* faisoit souffrir (*); mais ces Princes ont été détestés pendant leur vie, & leur mémoire est encore odieuse.

Les Prisons sont mieux en ordre que celles de l'Europe.

Un article, qui est fort à l'avantage des Chinois, regarde les prisons où l'on enferme les criminels; c'est qu'elles sont beaucoup plus commodes, plus spacieuses, plus propres & plus aërées, que ne le sont celles de l'Europe, & sur-tout en Angleterre. Ce sont ordinairement de grandes cours quarrées, aux quatre côtés desquelles sont les chambres des prisonniers, élevées sur de grosses colomnes de bois, qui forment une espece de galerie. Aux quatre coins sont des prisons secrettes, où l'on renferme les scélérats, chargés de chaînes; il ne leur est pas libre de sortir pendant le jour, ni de s'entretenir dans la cour, comme on le permet quelquefois aux autres prisonniers. La prison des femmes est séparée de celle des hommes; on ne peut leur parler que par une grille, ou par le tour qui sert à leur fournir leurs besoins; mais il est très-rare qu'aucun homme en approche. Les Sentinelles sont relevées d'heure en heure, & la Garde fait continuellement la ronde, de sorte que les tentatives pour s'évader sont non seulement inutiles, mais dangereuses. Le Mandarin, qui a l'inspection de la prison, la visite très-fréquemment; s'il y a des malades, c'est à lui de faire venir des Médecins, de faire fournir les remedes aux fraix de l'Empereur, & d'apporter tous ses soins pour rétablir leur santé. Si quelque prisonnier meurt, on est obligé d'en avertir l'Empereur; & dans les Provinces le Viceroi, & souvent l'Empereur ordonne aux Mandarins supérieurs

(*a*) *Du Halde*, ubi sup. p. 162.

(*) Les Annales de la Chine nomment entre ces Tyrans détestés l'Empereur *Cheu*: ce Prince, à l'instigation d'une de ses concubines, dont il étoit éperdûment amoureux, inventa un nouveau genre de supplice, nommé *Pao-lo*. C'étoit une colomne de bronze haute de vingt coudées & large de huit, creuse en dedans, & ouverte en trois endroits pour y mettre du feu; on y attachoit les criminels, & on la leur faisoit embrasser des bras & des jambes; ensuite on allumoit un grand feu en dedans, & on les faisoit rotir ainsi jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendres, en présence de ce monstre de cruauté, qui se faisoit un spectacle agréable d'un si épouvantable supplice (1).

(1) *Du Halde*, L. c. p. 162.

rieurs d'examiner ſi le Mandarin de la Juſtice ſubalterne a fait ſon devoir.

Comment les Cauſes Civiles ſe jugent.

Les Cauſes Civiles ſe décident par les Tribunaux qui en ſont chargés. Nous avons remarqué dans un autre endroit, que chaque ville du premier, du ſecond & du troiſieme ordre, a ſon Tribunal particulier, ſubordonnés les uns aux autres, & qui tous relevent de celui de la Capitale de la Province, auquel on peut en appeller non ſeulement, mais où l'on peut porter d'abord ſon affaire, ſans paſſer par les Tribunaux ſubalternes, ſi l'on craint de n'y pas obtenir juſtice. Dans des affaires de grande conſéquence, on peut en appeller au Tribunal Souverain de Peking; mais dans tous ces cas on ne ſe ſert point de Gens de Loi, d'Avocats ni de Procureurs, chacun eſt ſon propre Avocat, à moins qu'il ne trouve quelque homme expert pour dreſſer ſa plainte ou l'expoſé de ſon affaire dans la forme juridique: il doit après cela le porter lui-même au Tribunal; quand il arrive à la ſeconde porte, il frappe ſur un tambour qui y eſt ſuſpendu, ſe met à genoux, & leve les mains juſqu'à ſa tête, & préſente ſa Supplique à l'Officier qui vient au bruit du tambour, lequel la prend & la remet au Tribunal, où on l'examine; ſi l'affaire ſe trouve n'être qu'une bagatelle, ou ſi elle tend à inquietter les autres, ou ſi le demandeur ne peut prouver ce qu'il avance, on le renvoye après lui avoir fait donner la baſtonnade; mais ſi ſa plainte eſt juſte & appuyée de bonnes preuves, on envoye un Huiſſier pour ſommer le défendeur ou l'accuſé de ſe préſenter, & il eſt obligé de comparoître pour alléguer ſes moyens de défenſe (*). En quelques occaſions les Juges accordent du tems, comme quand les témoins du défendeur ſont éloignés, ou qu'il y a quelque circonſtance qui demande un plus ample examen, ſans cela le procès ſe décide ſur le champ. Si l'une ou l'autre des parties n'eſt pas contente du jugement, elle peut en appeller à un Tribunal ſupérieur, & de celui-là à un autre; & ſoit qu'ils le faſſent ou non, les Tribunaux ſubalternes ſont obligés de rendre compte de chaque affaire à celui qui eſt immédiatement ſupérieur, pour y être de nouveau examinée, afin de confirmer ou de caſſer la ſentence; car ſi elle paroît injuſte, le Tribunal ſupérieur eſt non ſeulement obligé de la révoquer, & de rendre juſtice à celui à qui l'on a fait tort, mais de punir le Juge ſubalterne pour avoir manqué à ſon devoir, ſoit qu'il y ait eu appel ou non. On diroit que c'eſt-là une excellente méthode d'adminiſtrer la Juſtice, & la plus propre à bannir la fraude & la corruption, que de rendre les Tribunaux ſubalternes auſſi dépendans de ceux qui ſont ſupérieurs; mais, comme nous l'avons déja remarqué, tout cela n'eſt que pour la forme & eſt grimace toute pure, & il y a tant d'intelligence entre ces Tribunaux, ou, pour mieux di-

re,

(*) *Magaillan* ni aucun autre Auteur ne font mention de la ſommation du défendeur, ni de quelle façon il ſe défend, ce qui eſt une omiſſion inexcuſable. Nous avons hazardé d'ajouter cette circonſtance, parcequ'il eſt impoſſible à un Juge de prononcer ſans avoir entendu les deux parties; y ayant de l'injuſtice dans tout Gouvernement bien réglé, ſurtout dans un Etat tel que la Chine, de condamner quelqu'un ſans l'avoir entendu dans ſes défenſes. C'eſt auſſi ce qu'on peut inférer de quelques-unes des Hiſtoires que le *P. Du Halde* a rapportées, où il eſt fait mention de procès de cette nature, & de la maniere de procéder; que l'on peut ſuppoſer avec raiſon avoir été fondée ſur les Loix & les Coutumes du Pays.

SECTION IV. Gouvernement, Loix &c. de la Chine.

re, les Tribunaux supérieurs pillent si bien les autres, qu'un pauvre plaideur n'a gueres rien à espérer, quelque juste que soit sa cause, si à force de présens il ne trouve moyen de faire pencher la balance en sa faveur. Nonobstant tout cela, on assure qu'il y a des cantons où les Peuples aiment tellement les procès, qu'ils engagent leurs terres, leurs maisons, leurs meubles & tout ce qu'ils ont, pour avoir le plaisir de faire donner des coups de bâton à leur ennemi; & il arrive quelquefois que celui-ci, moyennant une plus grosse somme, qu'il donne sous main au Mandarin, a l'adresse d'éluder le châtiment & de faire tomber les coups de bâton sur le dos de celui qui l'a appellé en Justice. De-là naissent entre eux des haines mortelles, qu'ils nourrissent toujours dans le cœur, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé l'occasion de se venger d'une maniere qui les satisfasse; tandis que les iniques Mandarins, plus attentifs à satisfaire leur avarice, qu'à s'acquitter de leur devoir, & à procurer la tranquillité & le bonheur des sujets, soufflent le feu plutôt que de l'éteindre, dans l'espérance de faire de nouveaux gains (a).

SECTION V.

Des Arts, des Sciences, de la Langue &c. des Chinois.

SECTION V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

Arts & Sciences des Chinois.

SI les Missionnaires ont trop exalté l'habileté & le savoir des *Chinois*, d'autres les ont très-injustement déprimés. Ni les hautes idées qu'en donnent les uns, ni le jugement peu favorable des autres ne peuvent s'accorder avec ce que l'on prétend d'un côté, du degré où ils ont porté les Sciences dès les tems les plus anciens, tout séparés qu'ils étoient du reste du monde; & de l'autre avec le peu de progrès qu'ils y ont fait depuis quatre-mille ans; tandis que les Européens, qui ont reçu si récemment leurs Arts & leurs Sciences des Grecs & des Romains, ont non seulement surpassé leurs Maîtres, mais aussi les Chinois dans l'espace de deux ou trois siecles. C'est ce qui paroît évidemment par ce que nous avons dit plus haut de leurs Cartes Géographiques, de ce qu'ils pensent des Constellations Célestes, & de l'imperfection des Instrumens de leur fameux Observatoire de *Peking* (b). L'accueil qu'ils firent aux premiers Missionnaires qui vinrent chez eux, ne prouve pas moins qu'ils étoient de pauvres Astronomes & Géographes. Les progrès qu'ils ont fait depuis sous ces habiles gens, prouvent clairement que s'ils étoient inférieurs aux Européens, ce n'étoit pas faute d'esprit & de talens, & que cela ne venoit que de l'éloignement où ils étoient d'eux, & de ce que n'ayant pas l'avantage de voyager ils avoient été privés du commerce des Nations savantes. Ainsi tout bien pesé, il est plus surprenant qu'ils ayent fait autant de progrès dans les Arts & les Sciences, n'ayant d'autres secours que ceux qu'ils trouvoient chez eux, qu'il ne l'est qu'ils soient demeurés si fort au dessous de nous. Ce n'est pas même une foible marque de leur esprit, qu'ils ayent été si disposés à recevoir les leçons de gens dont ils avoient à peine entendu parler auparavant; & qu'ils ayent si bien saisi plusieurs parties des Sciences, qui non

(a) *Du Halde*, T. II. p. 90. (b) *Le Comte*, T. I. Lett. 3.

Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

non seulement leur étoient inconnues, mais qui étoient même très-opposées à celles qui jusqu'alors avoient été en vogue parmi eux. Il est vrai que les Jésuites eurent soin de se bien appuyer de l'autorité & de la faveur de l'Empereur, avant que de rien entreprendre sur cet article; sans quoi les Lettrés, qui se regardoient comme les uniques dépositaires des Sciences, leur auroient selon les apparences fait un accueil fort différent, & n'auroient nullement goûté de nouvelles méthodes, qui réfléchissoient si desavantageusement sur leurs anciennes. C'est ce que le P. *Verbiest* marque dans quelques-unes de ses Lettres, que ce ne fut pas sans difficulté, & sans un ordre exprès, qu'ils se servirent des nouveaux Instrumens qu'il avoit préparés (*a*).

Les Missionnaires protegés par l'Empereur.

Leurs progrès.

Soit par contrainte, soit par la force de la vérité, ils trouverent bientôt des raisons plus que suffisantes de reconnoître la supériorité des Européens dans les Mathématiques & dans plusieurs autres Sciences, & d'admirer les surprenantes expériences d'Optique, d'Hydrostatique, de Pneumatique, de Statique, de Catoptrique, & de Perspective, qu'on leur fit voir, aussi bien que divers Instrumens pour la Navigation, l'Astronomie & la Méchanique; les Montres, les Horloges, les Carillons, les Orgues, & autres Curiosités, qui étoient non seulement entiérement nouvelles pour eux, mais qu'ils regarderent, sinon comme autant d'Automates ainsi que le Vulgaire, au moins comme des machines qui surpassoient infiniment l'intelligence & l'invention de l'esprit humain (*), jusqu'à ce qu'à la lon-

(*a*) *Le Comte*, T. I. Lett. 3.

(*) Les Missionnaires commencerent par une expérience curieuse d'Optique, ils présenterent à l'Empereur un demi Cylindre d'une grandeur raisonnable, & qui étoit d'un bois fort léger. On avoit mis au milieu de son axe un verre convexe que l'on tournoit vers les objets, pour faire entrer au dedans de ce Tube les images, qui s'y peignoient au naturel. L'Empereur, à qui ce spectacle étoit nouveau, y prit beaucoup de plaisir. Il souhaitta qu'on lui fit dans son jardin de Peking une machine semblable, par laquelle, sans être apperçu, il pût voir tout ce qui se passeroit dans les rues & les places voisines. Les Jésuites le satisfirent, & il fut extrêmement content de leur travail, l'Impératrice & les Princesses sur-tout en furent charmées, parcequ'étant confinées dans le Palais, elles ne pouvoient jouir autrement de la vue de ce qui se passoit au dehors; aussi avoit-on employé un verre objectif du plus grand diametre.

Le P. *Grimaldi* donna à ce Prince un autre spectacle des merveilles de l'Optique, dans le jardin des Jésuites de Peking, qui étonna fort tous les Grands de l'Empire. Il fit sur les quatre murailles quatre figures humaines, chacune de la longueur de la muraille, qui étoit de cinquante pieds. Comme il avoit parfaitement gardé les regles de l'Optique, on n'y voyoit de front que des montagnes, des forêts, des chasses & autres choses de cette nature, mais d'un certain point on y appercevoit la figure d'un homme bien fait & bien proportionné.

Une Lanterne Magique, les Instrumens Catoptriques, les Microscopes & les autres Verres qu'ils présenterent à l'Empereur, & aux Grands, n'attirerent pas moins leur admiration; entr'autres un Tube fait en prisme octogone, qui étant mis parallele à l'horizon, représentoit sur ses huit faces huit scenes différentes, & si vives qu'on les eût pris pour les objets mêmes.

On fit aussi présent à l'Empereur d'une Machine Hydraulique, dont l'invention étoit assez nouvelle. On y voyoit un jet d'eau continuel, une horloge fort juste, les mouvemens des Cieux, & un réveill-matin également justes. Nous ne parlons de ces Curiosités & de plusieurs autres Machines Statiques, Pneumatiques, des Barometres, des Thermometres, des Hygrometres pour faire voir les différens degrés d'humidité & de sé-che-

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des* Chinois.

longue ils en connussent la théorie & la pratique; ils étoient confondus de voir que des Peuples si éloignés d'eux, & qui jusqu'alors leur avoient été inconnus, fussent arrivés à un degré de connoissance fort supérieur au leur.

L'Empereur Kang-hi *est leur admirateur.*

L'Empereur *Kang-hi* étoit sur-tout si charmé de ce que les Missionnaires lui faisoient voir & de ce qu'ils lui disoient, qu'il sembloit regretter tous les momens qu'il passoit éloigné d'eux, & qu'il fut constamment leur ami & leur bienfaiteur pendant tout le cours de son regne. Son exemple, les faveurs extraordinaires qu'il accorda aux Missionnaires, & les honneurs auxquels il les éleva, engagerent bientôt tous les Courtisans & le reste des Grands, à rechercher leur commerce & leur amitié, & à témoigner un extrême desir d'être instruits dans ces nouvelles parties des Sciences de l'Europe; de sorte qu'en fort peu de tems les Lettrés & les Seigneurs devinrent leurs Disciples, leurs Admirateurs & leurs Patrons; & la lecture des Livres qu'ils écrivirent, leurs Leçons qu'ils entendirent, leurs Expériences auxquelles ils assisterent, les rendirent bientôt presque aussi habiles que leurs Maîtres (*a*). Et quoique depuis ils ayent chassé les Missionnaires, comme nous l'avons vu dans la Section III. ils ont soin de cultiver ce qu'ils ont appris d'eux, & de l'enseigner dans toutes leurs Ecoles. Mais avant que d'aller plus loin, il ne sera pas hors de propos de donner une idée de leurs Sciences, avant le tems où elles furent ainsi perfectionnées.

Comment ils cultivoient l'Astronomie.

L'Astronomie étoit celle de toutes les Sciences où ils se croyoient les plus habiles, parceque, selon leurs Annales, ils ont toujours observé les Astres depuis la fondation de leur Empire, & l'attention à cet égard étoit regardée comme une chose si importante, que les Loix punissoient même de mort la négligence de ceux à qui l'Etat avoit confié cet emploi. Et si ce que les Jésuites assurent de leur exactitude à marquer les Eclipses dès les tems les plus anciens, est vrai, il faut avouer qu'ils ont surpassé les autres Nations à cet égard; car on dit que de trente-six Eclipses que *Confucius* rapporte, il n'y en a que deux de fausses & deux douteuses, toutes les autres ont été vérifiées par quelques-uns des meilleurs Astronomes de la Société (*b*). Mais nous croyons avoir donné ailleurs (*c*) de bonnes raisons de douter de la vérité du fait, au moins suffisantes pour engager un Lecteur dépréoccupé à suspendre son jugement. Il y a toute apparence que les Astronomes d'Etat n'ont marqué que le tems de ces anciennes Eclipses, & les indications du lieu où on les voyoit, comme ils marquoient tous les autres phénomenes célestes qu'ils observoient; dans la suite, quand on a eu trouvé la méthode de les calculer, on a peut-être fait pas-

(*a*) *Le Comte*, T. I. Lett. 3. Voy. aussi *Du Halde*, T. III. p. 332 & suiv.
(*b*) *Du Halde*, l. c. p. 337.
(*c*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 111.

chéresse, des Prismes, des Horloges, des Montres à carillon, & autres choses de cette nature, qui ne serviroient que d'amusemens aux Savans d'Europe, que pour faire voir combien les Chinois étoient ignorans dans ces différentes parties des Mathématiques; de sorte qu'on ne doit pas être étonné, que tant de nouveaux Instrumens, d'Expériences, de Livres, de Démonstrations, en un mot tant d'Inventions différentes de l'esprit humain, jusqu'alors inconnues parmi eux, rabattirent un peu de leur fierté naturelle, les obligerent de changer d'idée à l'égard des Européens, & à les regarder comme leurs Maîtres (1).

(1) *Du Halde*, T. III. p. 332 336.

passer ces simples indications pour des calculs & des prédictions (*). Le P. *Gaubil* qui a fort exalté l'habileté des Chinois en fait d'Astronomie, dit lui-même: *Je ne suis pas encore assez au fait de la maniere que suivoient les Chinois pour calculer les Eclipses; mais je sai qu'ils exprimoient en nombre la qualité des Eclipses, les termes écliptiques, la visibilité &c. Ces nombres*, ajoute-t-il, *sont écrits plus de cent ans avant* Jésus-Christ; *mais ces nombres sont obscurs, & peu de Chinois aujourd'hui sont au fait là-dessus.*

Section V. *Des Arts des Sciences &c. des* Chinois.

Autenticité de leurs Annales.

Mais soit que ces anciennes Eclipses ayent été véritablement calculées, soit qu'elles ayent été simplement observées, & marquées par ces anciens Astronomes, c'est toujours une preuve incontestable de l'exactitude, & par conséquent de l'autenticité des Annales Chinoises; nous ajouterons même, que les divers témoignages cités en faveur de leurs anciennes connoissances Astronomiques, & de leur application à cultiver l'Astronomie, suffisent, malgré toutes les objections qu'on fait, pour convaincre les plus incrédules, qu'ils ont à cet égard des prétentions de plus vieille date qu'aucune autre Nation. Mais nous n'anticiperons pas ici sur quelques observations curieuses que quelques-uns de nos savans Correspondans nous ont communiquées sur cet article, & que nous nous flattons qui répandront un grand jour sur ces points obscurs & débattus; nous croyons devoir les renvoyer à l'endroit où nous traiterons de l'Origine, de la Chronologie & de l'Antiquité de la Nation Chinoise, qu'elles regardent proprement. Le

(*) Il y a cependant un passage singulier dans un de leurs anciens Livres, intitulé *Chuking*, lequel, si le Traducteur en a bien rendu le sens (1), sinon détruit ce que nous avons avancé comme une conjecture plausible, prouve au moins qu'ils ont su calculer les Eclipses long-tems avant aucune autre Nation. On y trouve une accusation intentée à *Hi* & *Ho*, deux Astronomes d'Etat, qui plongés dans le vin & la débauche, avoient négligé d'annoncer à tems une Eclipse qui arriva le premier jour de la Lune, qui étoit en même tems l'Equinoxe de l'Automne, sur les huit heures du matin, hors de la Constellation *Fang*, (le *Scorpion*): mais, dit l'Auteur, *Hi & Ho font semblant de n'en savoir rien. Nos anciens Empereurs punissoient sévérement ceux qui étant chargés d'examiner les mouvemens célestes, ne les avoient pas exactement prévus. Il est écrit dans les Loix qu'ils nous ont laissées, que si le tems de quelque événement céleste n'est pas bien marqué dans le Calendrier, ou qu'on ne l'ait pas prévu, l'une & l'autre négligence doit être punie de mort.*

Or si *Yu*, à qui l'on fait tenir ce discours, étoit véritablament contemporain des Empereurs *Yao* & *Chun*, le huitieme & le neuvieme après *Fo-hi*, comme on l'assûre-là, il s'ensuit évidemment, que l'art de calculer les Eclipses doit être plus ancien chez les Chinois, que quelques Auteurs modernes ne le veulent, en retranchant même quelques siecles de l'antiquité de *Fo-hi*; sur-tout si l'on peut faire fond sur ce que le P. *Du Halde* ajoute, que cette Eclipse a été vérifiée par plusieurs Mathématiciens Jésuites, & qu'elle est telle qu'elle n'a pu paroître que dans les Pays Orientaux, & nullement en Europe, ni en Asie hors de la Chine (2).

Mais si l'on avoue que ce que nous avons observé ailleurs sur l'Incertitude de la Chronologie Chinoise, est fondé, il paroîtra plus que probable, que le passage qu'on cite du *Chuking*, signifie seulement que *Hi* & *Ho* négligerent d'observer & de marquer cette Eclipse, étant, comme le dit le texte, plongés dans le vin & la débauche, quand elle arriva: à quoi il y a bien plus d'apparence, que de supposer qu'ils étoient yvres en travaillant au Calendrier de cette année-là, en présupposant qu'on dressât des Calendriers dans ces anciens tems. Enfin si ces anciens Mémoires ont été détruits, qu'est-ce qui a pu empêcher ceux qui les ont rétablis, de donner aux choses un tour plus avantageux qu'elles ne l'avoient primitivement?

(1) *Du Halde*, T. III. p. 337. (2) *Idem* ibid.

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des* Chinois.

Connoissances Astronomiques.

Le P. *Gaubil* assure qu'on a l'état du Ciel Chinois, fait plus de cent vingt ans avant Jésus-Christ. On y avoit le nombre & l'étendue de leurs Constellations, & à quelles étoiles ils faisoient alors répondre les Solstices & les Equinoxes. On y voit la déclinaison des Etoiles, la distance des Tropiques & des deux Poles. Ils ont connu le mouvement d'Occident en Orient pour le Soleil, la Lune, les Planetes & même les Etoiles, quoique pour celles-ci ils n'ayent déterminé leur mouvement que quatre-cens ans après Jésus-Christ. Ils ont assez bien connu le mois Solaire & le mois Lunaire. Ils ont donné à Saturne, à Jupiter, à Mars, à Vénus, à Mercure des révolutions assez approchantes des nôtres, mais ils n'ont pas été au fait des regles des rétrogradations & des stations. Les uns ont fait tourner les Cieux & les Planetes autour de la Terre, & les autres les ont fait tourner tout autour du Soleil. Ceux-ci sont en petit nombre, & même dans les calculs rapportés on ne voit point de vestiges de ce Systême, ce n'est que dans les Ecrits de quelques particuliers. Voilà ce que nous apprend le savant Jésuite (*a*).

Anciens Observatoires.

D'autres parlent de l'ancien Observatoire qu'ils avoient à *Nan-king*, où l'on voyoit de grands Globes, des Spheres armillaires, des Quarts de cercle, des Astrolabes & d'autres Instrumens semblables à ceux qui étoient à l'Observatoire de Peking, dont nous avons parlé dans la Section II. Le P. *Ricci*, qui les vit l'an 1599, quand il vint à la Chine, avoue qu'il n'en avoit pas vu de si beaux en aucun endroit de l'Europe, quoiqu'il y eût plus de deux-cens ans qu'ils fussent exposés à toutes les injures de l'air (*); mais pour l'exactitude & pour l'usage ils avoient besoin comme les autres d'être perfectionnés; on fit mieux, on les mit de côté pour leur en substituer de meilleurs. Les Chinois avoient un autre Observatoire à *Teng-fong*, ville du troisieme ordre dans la Province de *Ho-nan*, bâti, à ce qu'ils assuroient, par *Cheu-kong*, un des plus habiles Mathématiciens qu'ils ayent eu, qui fleurissoit, dit-on, plus de douze-cens ans avant la naissance de *Ptolémée*; il passoit les nuits entieres à observer le lever, les mouvemens & la figure des Constellations. Entre les observations que les Chinois ont faites des Eclipses, des Conjonctions remarquables &c. il y en a aussi quelques-unes de Cometes, mais il ne paroît point qu'ils eussent de justes idées de ces corps, de leurs mouvemens, de leurs orbites, de leur nature, de leurs périodes &c. ils les regardoient comme des Météores de mauvais augure, ainsi que tous les autres phénomenes dont ils ne pouvoient rendre de raison; leurs autres observations n'étoient pas plus exactes.

Les Jésuites corrigent le Calendrier.

Les Peres *Schaal*, *Verbiest* & autres Missionnaires, furent nommés par l'Empereur *Kang-hi* pour corriger leur Calendrier, ou, pour mieux dire, pour en dresser un nouveau. Nonobstant les soins que les Astronomes Chinois

(*a*) *Du Halde*, T. III. p. 338, 339.

(*) Il n'est pas facile de concilier ce que ces Peres disent ici de Globes, de Spheres armillaires & d'autre Instrumens, qui supposent nécessairement que les Chinois avoient de justes idées de la figure de la Terre, avec ce qu'ils rapportent ailleurs, qu'ils la croyoient platte, & que leur Pays étoit au milieu, environné de tous les autres Pays comme autant de satellites de leur vaste Empire: & il semble que toutes leurs cartes étoient dressées selon ce Systême, jusqu'au tems que les Jésuites leur donnerent des idées plus justes. Le Lecteur peut consulter ce que nous en avons déja dit dans la premiere Section.

nois prétendoient s'être donnés pour faire leurs Calendriers, suivant les regles prescrites par le *P. Ricci*; ils étoient très-imparfaits au commencement du regne de ce Monarque, & avoient grand besoin de correction.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

Nous ajouterons une autre remarque, qui diminue fort la réputation des Chinois par rapport à leur grande application à l'Astronomie, & à leur habileté tant vantée dans cette Science, quoiqu'ils l'ayent portée plus loin qu'il ne le paroît d'abord; c'est que leur attachement à l'Astronomie avoit sa source dans leur superstitieux entêtement pour l'Astrologie. Ils croyoient & croyent encore, que chaque Etoile ou constellation, chaque Planete a une influence particuliere sur les choses sublunaires, bonne ou mauvaise, selon leur nature & leurs différentes configurations, & que l'on peut prédire, sinon tous, au moins un grand nombre d'événemens, en calculant d'avance leurs mouvemens, leurs passages par les Signes du Zodiaque, & leurs aspects: ensorte que, comme nos Faiseurs d'Almanacs, ils marquent dans leurs Calendriers les jours heureux & malheureux, & prétendent prédire les guerres, la famine, les maladies, la sécheresse, les saisons favorables & mauvaises, & quantité d'autres choses de cette nature.

Entêtement des Chinois pour l'Astrologie.

Ce fut selon les apparences pour prévenir les fraudes de ces Charlatans & les abus qu'ils commettoient, & pour avoir des observations plus exactes & des prédictions plus justes, qu'on érigea un Tribunal d'Astronomie, qui est un des plus considérables de l'Empire, & qui n'est subordonné qu'au Tribunal des Rits. De quarante-cinq en quarante-cinq jours ce Tribunal est obligé de présenter à l'Empereur une figure céleste, où soit marquée la disposition du Ciel, & les changemens qui doivent se faire dans l'air selon les variations des saisons, avec les prédictions des maladies, sécheresses, disettes, & les jours auxquels il y aura vent, pluie, grêle, tonnerre, neige & autres choses semblables: ce Tribunal doit aussi calculer les Eclipses, & marquer le jour, l'heure & la partie du Ciel où l'Eclipse arrivera, combien elle durera & de combien de doigts elle sera, quels effets elle produire suivant le Signe dans lequel elle se fera, & la situation du Ciel lorsqu'elle arrivera. On doit en rendre compte à l'Empereur quelques mois avant l'Eclipse; il faut la calculer suivant la Longitude & la Latitude de chaque premiere ville des quinze Provinces, & l'on en envoye le type dans toutes, où on le publie solemnellement, & avec des cérémonies qui marquent bien clairement que c'est plus par prévention pour l'Astrologie & par superstition, que par une connoissance réelle & fondée de l'Astronomie, comme le Lecteur peut le voir dans ce que nous en rapportons dans les Remarques (*).

Tribunal d'Astronomie.

Leur

(*) Quelques jours avant que l'Eclipse doit arriver, le Tribunal des Rits fait afficher en gros caracteres dans un lieu public le jour, l'heure & la minute à laquelle commencera l'Eclipse &c. Il fait aussi avertir les Mandarins de tous les Ordres, afin qu'ils se trouvent, selon la coutume, avec les habits & les marques de leur Dignité dans la Cour du Tribunal d'Astronomie, pour attendre le moment auquel l'Eclipse doit commencer. Ils ont tous de grandes tables où elle est figurée, & ils s'occupent à considérer ces Tables, & à raisonner ensemble sur les Eclipses. Au moment qu'ils s'apperçoivent que le Soleil ou la Lune commence à s'obscurcir, ils se jettent tous à genoux & frappent la terre du front. En même tems on entend un bruit épouvantable de tambours & de timbales par toute la ville, suivant la ridicule

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.*

Géométrie. Arithmétique.

Leur Géometrie est fort superficielle; ils n'ont que très-peu de connoissance de la Théorique & de la Pratique; s'ils se mêlent de résoudre quelque Problême, c'est plutôt par induction, que par aucun principe qui les dirige. Ils ne manquent cependant ni d'habileté ni d'exactitude à mesurer leurs terres; la méthode dont ils se servent pour arpenter est très-facile & très-sure. Ils sont plus versés dans l'Arithmétique, suivant le *P. Du Halde*; on trouve dans leurs Livres les quatre principales regles, l'Addition, la Soustraction, la Multiplication & la Division; mais ils n'ont rien de semblable à nos chiffres composés de neuf figures & d'un zéro. Ils se servent, pour compter, d'un Instrument nommé *Soua-pan*, dont nous avons donné la description ailleurs (*): on prétend qu'il a été inventé par un savant *Colao* sous le regne de *Whangt-ti* ou *Hoang-ti*, leur troisieme Empereur, & qu'il a toujours été depuis en usage. On assure qu'ils comptent avec cette machine, avec une promptitude & une facilité si grande, qu'ils suivent sans peine un homme quelque vîte qu'il lise un Livre de compte (*a*). On ne dit point jusqu'où l'on peut par cette méthode aller au-delà des quatre regles, & si elle s'étend aux fractions &c. Mais si l'on fait réflexion que les Chinois sont une Nation fort commerçante, & qu'ils n'ont pas d'autre maniere de compter, il y a lieu de croire qu'elle comprend toutes les parties de l'Arithmétique. Ils ont quelques notions d'Algebre, semble-t-il, puisqu'on dit qu'ils en ont quelques problêmes dans leur Géometrie (*b*); mais il y sont très-peu versés aussi bien que dans les autres parties des Mathématiques, & ils n'ont rien qui approche de nos Tables de Sinus, de Tangentes, de Logarithmes &c. si nécessaires, si commodes & si exactes pour tous les Calculs Astronomiques, à moins que les Missionnaires n'ayent jugé à-propos de les instruire sur cet article: mais c'est à quoi il y a assez peu d'apparence, les Chinois en général n'étant pas portés pour les Scien-ces

(*a*) Vid. *Martini*, Hist. de la Chine L. I. p. 330. *Le Comte*, T. I. p. 323, 324. *Du Halde*, T. III. (*b*) *Le Comte*, T. I. p. 324.

cule persuasion où étoient autrefois les Chinois, que par ce bruit ils secouroient le Soleil ou la Lune, & empêchoient que le Dragon céleste ne dévorât des astres si nécessaires. Quoique les Savans & les Gens de qualité soient parfaitement détrompés de cette ancienne erreur, & qu'ils soient bien persuadés que ces Eclipses soient des effets purement naturels, ils ne laissent pas de continuer les mêmes cérémonies, n'étant pas revenus du préjugé, que les Eclipses présagent quelque chose de sinistre. Ces cérémonies se pratiquent de la même maniere dans tous les lieux de l'Empire.

Tandis que les Mandarins sont ainsi prosternés, il y en a d'autres à l'Observatoire, qui examinent attentivement le commencement, le milieu & la fin de l'Eclipse, & qui comparent leurs observations avec les figures qu'on leur a données. Ils portent ensuite ces Observations signées & scellées de leur sceau à l'Empereur, qui de son côté observe l'Eclipse dans son Palais avec la même attention (1).

(*) Nos Auteurs renvoyent ici à l'*Hist. Univ.* T. XIII. p. 103, 104. mais on ne trouve dans la Traduction Françoise que ces mots: *Ce Mandarin inventa une méthode de calculer certaines sommes, décrite par le* P. Martini. Voilà tout. Il faut ou que nos Auteurs ayent cru avoir fait la description de l'Instrument en question, ou que le Traducteur l'ait supprimée. Pour s'en faire une juste idée on fera bien de consulter le P. *Du Halde* T. III. p. 330. il en a fait une description exacte, & qui plus est il en a donné la figure, bien plus propre à en donner l'idée que toutes les descriptions qu'on pourroit en faire. Rem. du Trad.

(1) Vid. *Navarette*, *Martini*, *Du Halde*, l. c. p. 342, 341.

ces abstraites, & n'étant pas capables d'une forte application; d'ailleurs on n'a pu leur enseigner l'usage de ces Tables, sans leur enseigner préalablement l'Arithmétique de l'Europe, laquelle, outre sa nouveauté, leur auroit paru une tâche impossible: tout cela joint à la répugnance qu'ils ont d'être redevables de quelques connoissances aux Etrangers, n'a pu gueres encourager les Jésuites à les mettre au fait d'une méthode aussi sure qu'expéditive, d'autant plus qu'en se la réservant ils conservoient toujours une supériorité visible sur les Chinois.

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des* Chinois.

Navigation.

Ils ne sont encore gueres habiles dans la Navigation, quoiqu'ils prétendent en avoir connu l'art dès les tems les plus anciens, & que si on les en croit ils ont été il y a plus de deux ou trois-mille ans jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; & cela sans l'aide de la Boussole, qu'ils n'ont connue que fort long-tems après, quoiqu'ils se vantent d'en être les inventeurs.

S'ils ont été jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

Le savant *Huet*, dans son Traité de la Navigation des Anciens, a prétendu confirmer leur navigation jusqu'au Cap par un endroit de ce qu'il appelle les Annales d'Ormuz, qui disent qu'on a vu dans le Golphe Persique jusqu'à quatre-cens vaisseaux Chinois charger & décharger une infinité de marchandises précieuses. Malheureusement le savant Prélat ne dit point qui a vu ces Annales d'Ormuz, ni en quel tems à peu près ces quatre-cens vaisseaux Chinois parurent dans le Golphe Persique. D'ailleurs le célebre P. *Parennin* assure qu'on n'en trouve aucun vestige dans les Livres classiques (*a*). Il conjecture que le nom de *Ta-lang-chan*, c'est-à-dire Montagne aux grands flots, que les Chinois donnent aujourd'hui au Cap de Bonne-Espérance, a été donné à d'autres endroits qu'ils rencontroient en allant à Batavia, à Siam &c. & il y en a certainement où la mer est plus agitée: dans la suite ils auront par vanité donné ce nom à ce Cap éloigné, pour faire croire que leur commerce s'étoit étendu autrefois beaucoup plus loin qu'il ne l'a été réellement, ni qu'il n'a pu l'être, vu la foiblesse de leurs bâtimens marchands, & leur peu d'habileté dans l'art de la Navigation.

Leurs Vaisseaux.

Leurs vaisseaux, tels qu'ils sont encore, & qu'ils ont toujours été depuis l'arrivée des Européens chez eux, ne paroissent certainement pas propres à de si longs & de si dangereux voyages; & quoiqu'ils en ayent de toutes sortes de grandeurs & de figures, les meilleurs néanmoins ne semblent destinés que pour les Mers qui sont autour de leur Pays, & les autres ne sont bons que pour naviger sur leurs Lacs, leurs Rivieres & leurs Canaux. Les plus gros ne sont à proprement parler que des barques plattes à deux mâts; ils n'ont gueres que quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pieds de longueur; la proue coupée & sans éperon est relevée en haut de deux especes d'ailerons en forme de corne, qui font une figure assez bizarre: la poupe est ouverte en dehors par le milieu, afin que le gouvernail y soit à couvert des coups de mer; ce gouvernail, qui a cinq ou six pieds de large, peut aisément s'élever & s'abaisser par le moyen d'un cable qui le soutient sur la poupe.

Ces vaisseaux n'ont ni artimon ni beaupré, ni mâts de hune, toute leur mâture consiste dans le grand mât & le mât de misaine, auquel ils ajoutent quel-

(*a*) *Lett. Edif.* T. XXVI. p. 78 & suiv.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

quelquefois un fort petit mât de perroquet, qui n'est pas d'un grand secours.

Leurs Voiles.

Leurs voiles sont faites de nattes de bambou, ou de cannes, lesquelles se divisent par feuilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque jointure par des perches, qui sont aussi de bambou. En haut & en bas sont deux pieces de bois; celle d'enhaut sert de vergue, celle d'enbas en forme de planche, & large d'un pied ou plus sur cinq à six pouces d'épaisseur, retient la voile lorsqu'on veut la hisser, ou qu'on veut la ramasser. En un mot ces vaisseaux ne sont bons que pour leurs Mers, & ne seroient pas de grande utilité à d'autres qu'aux Chinois, qui savent les manier; & quoiqu'ils tiennent beaucoup mieux le vent que les nôtres, à cause de la roideur de leurs voiles, cependant comme la construction n'en est pas avantageuse, ils perdent à la dérive l'avantage qu'ils ont sur nous en ce point.

Leurs Ancres.

Leurs ancres sont d'un bois dur & pesant, qu'ils appellent *Tie-mû* ou Bois de fer; ils prétendent que ces ancres valent beaucoup mieux que celles de fer, cependant pour l'ordinaire elles sont armées de fer aux deux extrémités. Ils ne calfatent pas leurs vaisseaux avec du goudron, comme on fait en Europe; leur calfat est fait d'une espece de gomme particuliere, & il est si bon, qu'un seul puits ou deux à fonds de cale du vaisseau suffit pour le tenir sec; ils n'ont aucune connoissance de la pompe, & ils tirent l'eau du puits avec des seaux. Les Chinois n'ont sur leur bord ni Pilote ni Maître de manœuvre, ce sont les seuls Timoniers qui conduisent le vaisseau; ils sont assez bons Pilotes-côtiers, mais très-mauvais en haute mer, & ils le seroient encore davantage s'ils entreprenoient des voyages de long cours (*).

Nous

(*) Ils mettent le cap au rumb où ils veulent porter, & sans se mettre en peine des élans du vaisseau, ils courent ainsi comme ils le jugent à propos; c'est ce qu'ils font par le moyen d'un filet de soie, qui coupe la surface extérieure de la boussole en deux parties égales du Nord au Sud; ce qu'ils pratiquent en deux manieres différentes; par exemple, pour porter au Nord-Est ils mettent le rumb parallele à la quille du vaisseau, & détournent ensuite le vaisseau, jusqu'à ce que l'aiguille soit parallele au filet; ou, ce qui revient au même, en mettant le filet parallele à la quille, ils font porter l'aiguille sur le Nord-Ouest. La grande difficulté est de tenir constamment le même rumb, ce qui est presque impossible, à cause de la petitesse du gouvernail, & que les cables par le moyen desquels il communique son mouvement au vaisseau prêtent beaucoup & s'allongent aisément.

Leur Boussole est plus défectueuse encore, ce n'est qu'une boëte dont le limbe extérieur est partagé en vingt quatre parties égales, qui marquent les rumbs du vent. Ils placent ces boëtes sur une couche de sable, qui sert bien moins à les asseoir mollement, & à les garantir des secousses du vaisseau, dont l'agitation fait perdre à tout moment l'équilibre aux aiguilles, qu'à porter les bâtons de pastilles dont on les parfume sans cesse: car telle est la superstition Chinoise, qu'ils les régalent non seulement de parfums, mais qu'ils leur offrent même des viandes en sacrifice. L'aiguille de la plus grande de leurs Boussoles n'a pas plus de trois pouces de longueur, un bout étoit terminé par une espece de fleur de Lys & l'autre par un trident; ces Boussoles, dit-on, avoient été faites à *Nangasaqui*.

Cette description de leurs vaisseaux, de leur voilure, de leur manœuvre &c. est tirée de la Relation de cinq Missionnaires Jésuites, qui passerent de Siam à la Chine en 1687 sur un vaisseau de *Canton* (1), & elle suffit pour donner une idée du reste, & pour faire sentir que si les Chinois sont de si anciens Navigateurs, & les premiers inventeurs de la Boussole, il faut qu'ils ayent bien peu profité de leur invention.

Soit que ces Boussoles eussent été apportées du Japon, comme le disent les Missionnaires, soit qu'elles eussent été faites à la Chine, comme le P. *Du Halde* & d'autres Jésuites

le

(1) *Du Halde*, T. II. p. 193.

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.*

Barques Impériales, & autres.

Nous avons déja parlé des dix-mille Barques Impériales, destinées à porter à Peking le tribut des Provinces & les provisions; ce sont les plus belles & les plus grandes; le corps du bâtiment est également large de la poupe à la proue. L'Empereur en entretient aussi, qui servent à conduire les Vicerois, les Gouverneurs & les Mandarins qui vont prendre possession de leurs Gouvernemens; elles sont toutes dorées, vernissées, & enrichies de sculpture en dehors, & il y a des chambres fort propres & fort commodes. Les Princes du Sang, les Grands & les Lettrés ont les leurs, de même que les Marchands pour transporter leurs marchandises. Tous ces bâtimens sont plus ou moins magnifiques, selon le rang de ceux à qui ils appartiennent, mais les plus médiocres sont beaux & commodes, & il y en a un si grand nombre, qu'ils forment un brillant spectacle sur les Canaux & sur les Rivieres, sur-tout dans les villes considérables & de grand abord; c'est-là que les Barques sont en si prodigieuse quantité qu'elles s'étendent en plusieurs files pendant quelques milles. Celles des Princes & des Mandarins ont l'air magnifique, & ressemblent à des châteaux sur l'eau, étant divisées en plusieurs beaux appartemens tant pour la pompe que pour la commodité. Au-lieu de vitres on se sert d'écailles d'huître fort minces, ou d'étoffes fines enduites d'une cire luisante: celles-là mêmes, qu'on employe au nombre de trois-cens-soixante-cinq pour transporter des Provinces éloignées du poisson pour l'Empereur, avec quelques-unes des plus belles étoffes, des brocards & d'autres riches marchandises, sont très-bien peintes en rouge, ornées de sculptures & dorées.

Il regne un grand ordre parmi tous ces vaisseaux (*) qui navigent sur les

le donnent à entendre, l'aiguille n'est point animée par une pierre d'aimant, si nous nous en rapportons à un autre Missionnaire, qui parle sur l'autorité d'un Livre Chinois: quoique la Chine soit abondamment pourvue de pierres d'aimant, ils se servent pour vivifier l'aiguille de la Boussole d'une composition singuliere faite de cinabre, d'orpiment, de sandraque & de limaille d'aiguille, le tout réduit en poudre fine, dont on fait une espece de pâte avec du sang tiré des cretes de Coqs blancs. On prend vingt on trente aiguilles fines, qu'on couvre de tous côtés de cette mixtion, & après les avoir empaquetées dans du papier, on les tient pendant sept jours & sept nuits dans un petit fourneau, sous lequel on entretient toujours un feu clair de charbon de bois. Après cette opération on enveloppe ces mêmes aiguilles, & on les porte durant trois jours appliquées sur la chair, & alors elles se tournent avec justesse vers les Poles, & sont très-propres pour les usages de la Boussole; ce qu'il y auroit de plus surprenant, ce seroit si ces aiguilles étoient moins susceptibles des déclinaisons & des variations qui se trouvent dans les aiguilles aimantées (1).

Il est vrai que notre Auteur a de la peine à se persuader qu'une pareille préparation puisse produire d'aussi extraordinaires effets. Cependant, comme les Chinois semblent ignorer ces variations, du moins qu'il n'en font aucune mention, tandis qu'elles embarrassent si fort les Voyageurs, il semble croire qu'il est probable que leurs aiguilles ont cette qualité de n'y être point sujettes. [L'Auteur ne dit rien de semblable, il ne parle que par supposition. Rem. du Trad.]

(*) Ils se servent aussi d'une espece de Galeres, qui sont propres à naviguer sur les Rivieres, sur les Côtes de la mer, & entre les Isles. Ces barques sont aussi longues que des navires de trois à quatre-cens tonneaux; mais comme elles sont peu profondes, elles ne tirent qu'environ deux pieds d'eau, & d'ailleurs leurs rames sont appuyées, non de travers sur les bords de la Galere, comme celles d'Europe, mais hors des bords, & presque en ligne parallele au corps de la barque; chaque rame est mise en mouvement par un petit nombre de rameurs, & elles vont fort vîte.

(1) *D'Entrecolles* ap. *Lett. Edif.* T. XXII. p. 464 & suiv.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

les Lacs, les Rivieres & les Canaux; tous les autres doivent amener les voiles à la rencontre des Barques de l'Empereur, & la même subordination regne parmi le reste, suivant le rang; & comme tout l'Empire est entrecoupé de Lacs, de Rivieres & de Canaux qu'on a creusés, rien n'est plus agréable que de voir cette multitude de vaisseaux qui les couvrent, les uns par plaisir & pour la montre, les autres pour transporter des denrées & pour le commerce, & tous remplis de gens occupés chacun selon son emploi.

Villages flottans.

Nous finirons cet article en disant un mot de leurs villages flottans, & de leurs radeaux. Les premiers sont composés de Barques plattes, proprement construites, qui se touchent & forment des rues; elles sont plus ou moins grandes; chaque barque loge une famille, qui s'occupe à quelque commerce ou à quelque ouvrage; ces gens-là vivent toujours sur l'eau & vont rarement à terre, si ce n'est pour vendre ou pour acheter. Les

Radeaux.

Radeaux dont ils se servent sur les Rivieres, appartiennent ordinairement à ceux qui font commerce de bois & de sel, qui sont les plus riches Marchands de la Chine; au-lieu de barques pour voiturer leurs marchandises ils y employent ces radeaux, qui sont construits de la maniere suivante. Après avoir transporté sur les bords du Fleuve *Kiang* le bois qu'ils ont coupé sur les montagnes & dans les forêts voisines de la Province de *Sechuen*, ils en prennent autant qu'il est nécessaire, pour donner au radeau quatre ou cinq pieds de hauteur sur dix de largeur; ils font des trous aux deux extrémités du bois, où ils passent des cordes faites d'une espece d'osier tortu; ils enfilent d'autre bois ces cordes, laissant dériver le radeau sur la Riviere jusqu'à ce qu'il soit de la longueur qu'ils souhaittent; il y en a qui ont une demi-lieue de longueur. Toutes les parties du radeau ainsi formées sont très-flexibles, & se remuent aussi aisément que les anneaux d'une chaîne. Quatre ou cinq hommes le gouvernent sur le devant avec des perches & des rames, d'autres sont le long du radeau, à une distance égale, qui aident à le conduire. Ils bâtissent au dessus d'espace en espace des maisons de bois, couvertes de planches ou de nattes, où ils enferment leurs meubles, font leur cuisine, & où ils dorment. Dans les différentes villes où ils abordent & où l'on achette leur bois, ils vendent leurs maisons toutes entieres. Ils font ainsi plus de six-cens lieues sur l'eau, quand ils transportent leur bois jusqu'à Peking (*a*). Voilà qui peut suffire sur l'habileté des Chinois en fait de Navigation.

Les Chinois fort peu habiles en d'autres Sciences.

Si nous portons nos recherches plus loin, & que nous examinions leur capacité en d'autres Arts & en d'autres Sciences, nous ne les trouverons pas plus avancés. Ils ne connoissent gueres de la Physique, que le peu qu'ils en ont appris des Européens. Quelques-uns de leurs plus habiles gens furent fort surpris à la vue d'Expériences très-ordinaires que les Jésuites leur firent voir, comme de glacer de l'eau chaude auprès d'un brasier, de faire des pierres artificielles avec deux liqueurs mêlées ensemble, les effets de la poudre fulminante & autres de cette nature, & ils avouerent qu'il n'y avoit que le témoignage de leurs sens qui eût pu les convaincre de la possibilité de ces effets. Ils furent bien plus étonnés, au moins inté-

(*a*) Voy. Magaillan, Navarette &c. *Du Halde* T. III. p. 191.

intérieurement, d'entendre expliquer ces phénomenes par des principes naturels, & cela par des Etrangers nés à une si grande distance d'eux, tandis qu'ils s'étoient imaginé jusqu'alors que toute la Science étoit renfermée dans les bornes de leur Empire (*a*).

Section V. Des Arts, des Sciences & des Chinois.

A l'égard de la Morale, quoiqu'ils ayent plus de bons Livres sur cette matiere que sur toute autre, & qu'ils se croient supérieurs à toutes les Nations dans cette Science, il ne faut que lire un peu leurs Livres pour se convaincre combien ils sont au dessous des nôtres, & même de quelques-uns des Philosophes Payens. Toute leur Morale peut se réduire à ces deux points, les devoirs réciproques des Enfans & des Parens, & des Princes & des Sujets. Ils ne distinguent point la Morale de la Politique, ni l'Art de bien vivre de celui de bien gouverner. Les Sages de la Chine, dit le *P. Du Halde*, sont populaires dans leur Morale, & cherchent moins à augmenter le nombre de leurs Disciples qu'à réformer leurs mœurs; s'ils ne font point briller leur esprit, comme ont fait les Sages de la Grece & de Rome, on s'apperçoit aisément qu'ils cherchent à s'accommoder à la portée du Peuple.

Ils n'ont ni Logique ni Rhétorique.

On s'attendroit à trouver la Logique & la Rhétorique portées assez loin chez une Nation, qui se glorifie tant de raisonner juste, & de parler & d'écrire poliment, & que l'on a tant vantée de ce côté-là; mais il paroît que leurs talens à cet égard sont purement naturels; ils n'ont aucunes regles pour raisonner avec précision, & ils connoissent peu celles qui sont propres à orner & à embellir un discours; ils ne suivent que la lumiere naturelle de la Raison; c'est par elle seule & sans aucun secours de l'art, qu'ils comparent ensemble plusieurs idées, & qu'ils tirent des conséquences assez justes. Leur éloquence ne consiste point dans un certain arrangement de périodes, mais dans des expressions vives, dans de nobles métaphores, dans des comparaisons hardies, & principalement dans des maximes & des sentences, tirées des anciens Sages, & qui exprimées d'un stile vif, concis & mystérieux, renferment beaucoup de sens & différentes pensées en peu de paroles (*b*).

Leur Médecine.

Ils prétendent que leur Médecine est aussi ancienne que leur troisieme Empereur *Whang-ti* ou *Hoang-ti*. Ce bon Prince, disent-ils, remarquant que la rigueur des saisons au dehors, & les passions & l'intempérance au dedans tourmentoient les hommes & abrégeoient ordinairement leur vie, chargea trois habiles gens de sa Cour d'examiner la nature & l'œconomie des vaisseaux du sang, après quoi il régla les remedes propres à chaque maladie; c'étoient principalement des Simples, auxquels ils ont ajouté quelques autres remedes depuis, qui méritent à peine que l'on en fasse mention; tels sont quelques minéraux dont ils ont introduit l'usage, les sudorifiques, le feu, & quelquefois mais rarement la saignée. Quant aux purgatifs, aux vomitifs & aux lavemens, ils n'ont pas grande opinion de leur vertu, peut-être aussi trouvent-ils dans l'usage de ces remedes quelque chose qui choque leur modestie, & qui leur en inspire de l'éloignement. Cependant comme l'Anatomie & la Physique sont les principes de

(*a*) *Parennin ap. Lett. Edif.* T. XXIV. p. 5-22. (*b*) *Du Halde* T. III. p. 327, 328.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

de la Médecine, & qu'ils n'y entendent presque rien, ils n'ont jamais fait de grands progrès dans l'Art de guérir.

Leur habileté dans la connoissance du Pouls.

Ils prétendent à-la-vérité avoir une connoissance extraordinaire du pouls, & découvrir par-là non seulement la nature & le degré de la maladie, mais encore sa durée, & si elle sera mortelle ou non; &, s'il faut en croire les Missionnaires, leur habileté à cet égard est étonnante, ils ne sont pourtant pas tellement surs de leur fait, qu'ils ne se trompent quelquefois. Le malheur est qu'ils sont plus habiles à connoître le mal, qu'à prescrire des remedes propres à le guérir: quoiqu'on doive peut-être attribuer ce défaut à leur avarice, afin d'avoir le patient plus long-tems entre les mains, & de le charger de plus de médecines; comme ils n'ont point d'Apothicaires, les Médecins préparent eux-mêmes leurs remedes, qu'ils donnent ordinairement en pilules ou en opiate, & rarement en boisson.

Comment ils se servent du Feu.

Dans la plupart des maladies, qu'ils attribuent à des vents malins, ils appliquent en différens endroits des aiguilles rouges, ou des boutons de feu, & brûlent ainsi leurs malades pour une bagatelle; dans de violentes coliques causées par une indigestion, & accompagnées de vomissemens, ils appliquent à la plante des pieds une pelle de fer toute rouge. Mais ceux qui traitent leurs malades moins cruellement, se servent de cordiaux, qui ne consistent la plupart que dans des herbes, des feuilles & des racines.

Leurs Simples &c.

Les Chinois ne sont sujets ni à la goutte, ni à la pierre, ni à la sciatique, ni à d'autres maladies chroniques, & l'on s'imagine que le fréquent usage qu'ils font du Thé les en preserve; d'ailleurs ils ont un grand nombre de simples & de racines, du nombre des dernieres sont celle de *Jin seng* ou *Gin-seng*, & la racine de la Chine ou de *Pao*, dont nous parlerons dans un autre article, que l'on regarde comme d'excellens sudorifiques, & propres à purifier le sang. Pour finir, nous dirons que tout le monde est reçu à pratiquer la Médecine, sans examen & sans prendre ses degrés; il ne faut que de l'impudence & une grande habileté dans l'Astrologie, sans une connoissance suffisante de laquelle un homme passeroit pour un fol ou pour un fourbe s'il vouloit s'ériger en Médecin, de sorte que tout bien pesé leurs Médecins ne sont que de francs Charlatans (*a*).

Leur Aversion pour l'Anatomie & pour les Dissections.

Ajoutons à ce que nous avons dit de leur ignorance en Médecine leur extrême aversion pour l'Anatomie, au moins pour les Dissections; elle est si profondément enracinée, qu'il n'ont jamais pu les goûter, quelque avantage qu'on puisse en retirer, & ils regardent toujours la dissection des cadavres comme une chose inhumaine. Souffrir qu'on ouvre le corps d'une personne qui nous est proche, c'est à leurs yeux un horrible sacrilege; dissequer un corps humain, fût-ce celui d'un scelérat exécuté par les mains de la Justice, est à leur avis une injustice que l'on fait au mort, qui n'a point été condamné à cela par les Loix. Ils trouvent encore bien plus injuste de tailler & de couper le corps de quelqu'un qui est mort de mort naturelle: si, disent-ils, la seule appréhension d'être traité d'une façon si cruelle après sa mort, est capable de rendre un homme malheureux pen-

(*a*) *Du Halde*, *Le Comte* &c.

pendant sa vie, combien plus l'ame doit-elle souffrir en voyant cette horrible opération? Est-il donc juste & raisonnable de permettre une pratique aussi cruelle, uniquement pour acquérir un peu plus de connoissance dans l'Art de guérir les maladies, & de prolonger la vie pour quelques années, tandis que l'on auroit de la peine à la justifier si par-là on trouvoit même le secret de rendre l'homme immortel: c'est ainsi qu'ils raisonnent, ou pour mieux dire qu'ils déclament contre la coutume d'anatomiser les corps; cependant il n'est peut-être pas facile de décider, si le principe sur lequel ils raisonnent n'a pas sauvé parmi eux la vie à autant de personnes, que l'Anatomie l'a fait parmi nous (*a*). Quoi qu'il en soit, on peut déja juger que les Chirurgiens des Chinois ne sont pas meilleurs que leurs Médecins. Nous aurons occasion d'en dire davantage sur ce sujet, quand nous parlerons de leurs maladies, & de leur maniere de les guérir. Nous observerons encore seulement ici, que suivant la plupart des Auteurs qui ont écrit sur la Chine, ils ont connu de tout tems la circulation du sang, quoique leur ignorance dans l'Anatomie les ait empêchés de connoître comment elle se fait, & de mettre cette connoissance à profit, comme ils l'auroient pu sans cela (*b*).

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

Leur Musique est fort imparfaite.

La Musique & la Poésie, quoiqu'en apparence fort du génie des Chinois, sont encore aujourd'hui fort informes & imparfaites parmi eux. Ils prétendent avoir porté la Musique à la derniere perfection, & qu'elle étoit dans une grande estime longtems avant *Confucius*, qui en faisoit beaucoup de cas, & qui l'entendoit très-bien. Mais leurs anciens Livres qui en traitoient sont perdus, de sorte qu'à présent leur Musique n'est qu'un mêlange confus de tons sans harmonie, sans contraste, ni différence de parties, & tout au plus elle ressemble à nos airs ordinaires, en sorte qu'elle ne mérite gueres le nom de Musique. Ils ne connoissent point les notes, & apprennent les airs à force de les entendre chanter (*). Leurs Instrumens sont encore plus grossiers, les uns sont comme des cloches, d'au-

(*a*) *Parennin* ap. *Lett. Edif.* T. XXI. p. 148 & suiv.

(*b*) *Idem* ibid. p. 135. & T. XVII. p. 389.

(*) La premiere fois que les Jésuites firent connoître les notes aux Chinois, ce fut à une espece de concert, où l'Empereur *Kang-hi* les avoit fait venir, & où ce Prince lui-même joua un air. Le *P. Pereira* prit ses tablettes, & y nota l'air tout entier pendant que les Musiciens le chantoient. Quand ils eurent fini il le répéta sans manquer un seul ton, ce qui ne surprit pas peu les assistans, & sur-tout les Musiciens à qui il avoit tant coûté.

L'Empereur instruit du secret, après en avoir plusieurs fois fait l'épreuve, en fut si charmé, qu'il établit une Académie de Musique, où il fit entrer tous ceux qui étoient les plus habiles en ce genre, & en donna le soin à son troisieme fils, homme de lettres, & qui avoit beaucoup lu. On commença par examiner tous les Auteurs qui avoient écrit sur ce sujet, on fit faire tous les Instrumens à l'imitation des Anciens & sur les mesures assignées. Les défauts de ces instrumens parurent; & on les corrigea sur des regles postérieures. Après quoi on fit un Ouvrage en quatre Tomes intitulé *la Vraie Doctrine du Li-hu, écrite par ordre de l'Empereur*. A ces quatre Tomes on en ajouta un cinquieme des Elémens de la Musique Européenne, composé par le *P. Pereira* (1).

(1) *Du Halde*, T. III. p. 329.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

d'autres comme des tambours de différentes grandeurs & figures, un qui ressemble à nos trompettes, quelques-uns comme des violons, & d'autres à cordes, deux ou trois sortes de flûtes; ils ont aussi un instrument composé de douze ou quatorze tuyaux de différentes longueurs faits de roseaux, qui a quelque rapport à notre Orgue, excepté qu'on y souffle avec la bouche, & qu'il n'a que quinze ou dix-huit pouces de long, & trois ou quatre de diametre, les tuyaux étant attachés en cercle sur une espece de pied, qui reçoit l'air par un bec qu'on met à la bouche. Du reste la Musique soit vocale soit instrumentale n'est gueres à présent en usage que dans les Comédies, dans certaines Fêtes, aux Noces & en pareilles occasions; & la meilleure ne peut paroître supportable aux Européens, à moins que les airs ne soient joués par une bonne main, ou chantés par une belle voix (*a*).

Poësie fort imparfaite.

Il est plus difficile de donner une idée de leur Poësie à ceux qui n'entendent point leur Langue, & on ne peut facilement faire comprendre en quoi consiste sa beauté. Ceux qui savent que la Langue Chinoise consiste principalement en monosyllabes, auront encore plus de peine à concevoir qu'on puisse en composer des vers réguliers & harmonieux: aussi faut-il avouer que ce qu'ils ont de meilleur en ce genre, est fort au-dessous de nos Poësies; le rapport que les vers doivent avoir les uns aux autres consiste & dans la rime & dans la signification des mots. Leurs compositions ne sont pas aussi de la longueur des nôtres; on n'y trouve ni élevation, ni variété d'images, ni métaphores hardies; elles sont à peu près semblables aux Sonnets, aux Madrigaux & aux Epigrammes, qui sont en usage parmi les Poëtes de l'Europe; leur beauté consiste à varier la longueur des vers, à choisir les mots qui ont de l'harmonie, qui expriment quelque chose de spirituel; leurs expressions sont souvent allégoriques, & ils savent employer à-propos les figures qui rendent le stile plus animé & plus pathétique. Ils ont une autre sorte de Poësie, qui ne consiste pas dans la rime, mais dans une espece d'antithese pour les pensées, en sorte que si la premiere pensée est sur le Printems, la seconde sera sur l'Automne, ou si celle-là est sur le Feu, celle-ci sera sur l'Eau. Cette maniere de composer demande plus de patience que de capacité & de génie; on ne laisse pas d'y trouver quelquefois de l'enthousiasme poëtique (*b*).

Comédies & Nouvelles.

La derniere chose dont nous parlerons sous cet article, sont leurs Pieces de Théatre & leurs Romans ou Nouvelles; ces compositions n'ont d'autre avantage sur celles de l'Europe, que d'être généralement propres à instruire, à réformer les mœurs, à porter à la vertu, à éloigner du vice, & à mettre sous les yeux les recompenses de l'une & les châtimens de l'autre: au-lieu que ce que nous avons en ce genre, au moins dans ces derniers siecles, ne sert qu'à enflammer les passions par les intrigues galantes dont il s'agit, & par d'autres endroits contraires à la saine Morale. D'ailleurs leurs Pieces de Théatre, qui sont la plupart Tragi-comiques, entremêlées quelquefois d'une petite farce, n'ont gueres de sublime &

(*a*) *Martini*. Hist. de la Chine L. I. Emp. 3. *Du Halde*, T. III. p. 328 & suiv. *Le Comte*.

(*b*) *Du Halde*, T. III. p. 359.

& d'héroïque, & il y regne dans toutes un défaut qui indique leur peu d'invention; c'est qu'au-lieu de faire connoître au Spectateur imperceptiblement & comme sans dessein le caractere des personnages qui paroissent sur la scene, chaque personnage s'annonce lui-même, à peu près de cette maniere, je suis l'Empereur ou le Roi de ** ennemi déclaré de la tyrannie & de la cruauté: Je suis le grand Général ** ou le premier Ministre de tel Roi, l'ami ou l'ennemi de tel, qui est quelqu'autre personnage de la Piece. Le Lecteur peut voir dans *Du Halde* des essais de leurs Pieces de Théatre & de leurs Romans (*a*), par lesquels il pourra s'en faire une assez juste idée.

Histoire.

Pour ce qui est de l'Histoire, si l'on doit en croire les Chinois, & ce que le gros des Auteurs en disent, il n'y a gueres de Peuples qui ayent été aussi soigneux qu'eux d'écrire & de conserver les Annales de leur Empire depuis sa fondation, de rapporter les actions des bons & des méchans Princes avec plus d'impartalité, & sans cette flatterie qui regne si communément dans les Histoires des autres Monarchies (*). Ils ont eu soin de l'Histoire non seulement à la Cour Impériale, mais aussi dans les Royaumes qui dépendoient de l'Empire; non seulement chaque Province, mais chaque ville imprime ce qui arrive de singulier dans son district. Cette Histoire particuliere comprend la situation, l'étendue, les limites, & la nature des Pays, avec les endroits les plus remarquables, les mœurs de ses habitans, les personnes qui s'y sont le plus distinguées par les Armes & les Lettres, ou celles qui ont été d'une probité au dessus du commun. Les femmes mêmes y ont leur place, la chasteté, l'amour conjugal, la piété filiale n'y sont pas oubliées. On rapporte encore dans ces Histoires les événemens extraordinaires, les prodiges, la naissance des monstres (†). Tout cela se-

(*a*) *Du Halde*, p. 362—460.

(*) La maniere dont ils s'y prennent est admirable, & est digne d'imitation. On choisit un certain nombre de Docteurs desintéressés, qui sont chargés d'observer toutes les actions & toutes les paroles de l'Empereur. Chacun d'eux en particulier, & sans en faire part aux autres, les écrit sur une feuille volante, à mesure qu'il en est instruit, & jette cette feuille dans un bureau, par une ouverture qu'on y a pratiquée exprès. On y raconte avec une extrême naïveté tout ce qu'il a dit & fait de bien & de mal. Par exemple, tel jour l'Empereur oublia sa dignité, il ne fut pas maître de lui-même & se livra à la colere. Tel autre jour il n'écouta que son ressentiment, en punissant injustement un tel Officier, & en cassant mal-à-propos l'Arrêt du Tribunal. Ou bien en telle année, à tel jour, l'Empereur donna telle marque de l'affection paternelle qu'il a pour ses sujets; il entreprit la guerre pour la défense de son Peuple & pour l'honneur de l'Empire; au milieu des applaudissemens de sa Cour, qui le félicita de telle action utile au bien de l'Empire, il parut avec un air humble & modeste, comme s'il eût été insensible à des louanges si justes. Le Bureau où l'on dépose toutes ces feuilles ne s'ouvre jamais durant la vie du Prince, ni tandis que sa famille est sur le Trône. Quand la couronne passe dans une autre Maison, on ramasse tous ces Mémoires particuliers, on les confronte les uns avec les autres, pour en démêler la vérité, & c'est sur ces Mémoires que l'on compose l'Histoire de l'Empereur (1).

(†) Il n'y a ni prodige, ni fait incroyable, ni conte absurde qu'on ne mette dans ces Histoires particulieres; par exemple celle de la ville de *Fu-cheu* rapporte qu'une femme accoucha d'un serpent qui la tettoit; dans une autre on lit, qu'une truye mit bas un petit

(1) *Du Halde*, T. III. p. 360.

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.*

feroit fans-doute d'un grand ufage pour enrichir l'Hiftoire, fi l'on pouvoit le dépouiller du merveilleux & du fabuleux, pour lequel les Hiftoriens paroiffent avoir trop de penchant (*a*).

Quoique nous convenions qu'ils ont été fort foigneux depuis un grand nombre de fiecles de conferver leurs Annales, nous avons fait voir ailleurs (*b*) combien il y a peu de fonds à faire fur ce qu'ils racontent des anciens tems, & fur ce que rapportent des premiers Monarques des gens qui ont vécu fi longtems après que les anciens monumens ont été détruits par ordre de quelques-uns de leurs Empereurs. On peut à-la-vérité compter davantage fur les Annales qui font d'une date plus récente, & depuis le tems de leur célèbre *Confucius*, qu'on commença à les tenir en meilleur ordre à fon exemple; mais nous renvoyons à ce que nous avons dit fur cet article dans l'endroit cité, & à ce que nous en dirons encore dans une autre Section.

L'ancienne Langue.

Le dernier article qui a trait aux Sciences, c'eft la Langue de la Chine; elle y appartient d'autant plus, que c'eft une des principales parties de l'érudition Chinoife, & qu'on ne peut en acquérir la connoiffance fans beaucoup d'étude & d'application. Nous avons montré ailleurs (*c*) quelle étoit l'ancienne Langue de la Chine, fes racines primitives, fon affinité avec l'Hébreu & avec d'autres Langues anciennes. Nous n'entrerons pas dans l'examen de la queftion, laquelle de ces Langues eft la Langue ancienne & primitive, parceque cela demanderoit une difcuffion d'une étendue peu convenable à une Hiftoire telle que la nôtre; nous nous contenterons de remarquer en général, que ce n'eft pas fans de juftes raifons que plufieurs Savans ont donné à la Langue Chinoife la préférence fur toutes les autres Langues anciennes, fans en excepter même l'Hébreu, parcequ'elle a un plus grand nombre de ces caracteres qu'on doit naturellement s'attendre de rencontrer dans la Langue primitive (*d*). Quand on fait réflexion fur le petit nombre de mots radicaux, qui ne va encore qu'à trois-cens-trente, & fur la fimplicité de leurs fons, on ne peut difconvenir que rien ne s'accorde mieux avec les idées que nous pouvons nous faire des premiers tems du Monde, où les hommes ne pouvoient avoir qu'un petit nombre d'idées d'une nature à être exprimées par les termes & les fons les plus fimples.

D'autre

(*a*) Voy. *Le Comte*, T. I. Lett. 8. *Du Halde*, T. III. p. 360.
(*b*) *Hift. Univ.* T. XIII. p. 99.
(*c*) *Ibid.* p. 96, 97.

(*d*) Vide *Howeel's* Effay on the Chinefe Langage, *paffim. Bayer* Muf. Sinic. *Weller*, *Shuckford* &c.

tit éléphant. On y trouve fouvent des Hiftoires d'apparitions, de fpectres &c. fur-tout quand les Bonzes ont contribué à les chaffer. Quelquefois auffi des gens riches de l'un & de l'autre fexe obtiennent du Gouverneur par des préfens l'honneur d'être cités dans ces Annales, mais il faut toujours qu'ils ayent eu réellement un mérite connu. Pour prévenir les abus qui auroient pu s'introduire, les Mandarins de chaque ville s'affemblent environ tous les quarante ans, pour voir & examiner ces Annales, & pour en retrancher ce qu'ils jugent à-propos (1).

(1) *Du Halde*, p. 361.

D'autre part le parti que les Chinois ont pris de multiplier si prodigieusement les significations de ces mots primitifs, à mesure que le nombre de leurs idées a augmenté, plutôt que d'inventer de nouveaux termes pour exprimer de nouvelles idées, doit paroître à un homme dépréoccupé une preuve évidente de leur attachement opiniâtre, ou peut-être de leur respect pour leur Langue maternelle, sur-tout si l'on considere qu'il leur étoit bien plus facile d'inventer de nouveaux mots pour les nouvelles idées, que de les exprimer en variant seulement l'accent & le ton des anciens termes; mais c'est-là un point sur lequel nous ne pouvons nous étendre. Chacun peut aisément s'appercevoir, combien l'introduction des Arts & des Sciences doit avoir avec le tems multiplié les sons & les accens, & conséquemment leurs caracteres ou hiéroglyphes; aussi quelques Auteurs en font monter le nombre à soixante ou quatre-vingt-mille, qui est certainement trop grand, pour qu'un homme, sur-tout un étranger, puisse les apprendre dans l'espace de trois ou quatre ans, comme quelques Missionnaires Jésuites prétendent l'avoir fait, à moins que l'on ne suppose, ou qu'il y a quelque sorte d'Alphabet, ou quelque autre secours équivalent pour acquérir la connoissance de ce nombre infini de combinaisons dont on parle.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

Multiplication des significations de leurs Mots radicaux.

Nous & les autres Nations, qui nous servons d'Alphabet, & qui combinons à la longue nos lettres, ce qui paroît la voye la plus facile & la plus naturelle, & qui n'y ajoutons qu'un petit nombre d'accens, nous voyons cependant, avec tous ces avantages, combien il faut de tems aux enfans pour apprendre à épeler assez bien pour combiner promptement les syllabes, & en former des mots; car nous supposons que tout le monde conviendra que c'est-là de quoi il s'agit, puisqu'aussitôt qu'un enfant sait passablement lire, il ne joint plus les lettres pour en former des syllabes, & de celles-ci des mots, mais d'un coup d'œil il saisit le mot entier, qu'il soit court ou long, comme les Chinois saisissent leurs caracteres composés; en sorte qu'à moins qu'il ne rencontre quelque irrégularité dans un mot, ou qu'il soit mal ortographié, que les lettres ne soient déplacées ou transposées, ce qui lui rappelle son Alphabet, il le lit tout entier, comme si ce n'étoit qu'un seul caractere; les termes étrangers, tels que *Hiéroglyphe*, *Constantinople* &c. ne lui donnent pas plus de peine à saisir, que les monosyllabes de sa Langue, tels que Bœuf, Pain, Bois &c. Que si avec une méthode si facile il faut cependant du tems pour apprendre à lire un peu bien, quelle peine un Européen ne doit-il pas avoir lorsqu'il veut acquérir une connoissance équivalente des caracteres Chinois, qui, outre qu'ils sont combinés d'une maniere fort différente, ont assez d'accens différens pour multiplier le nombre des caracteres jusqu'à soixante-mille, à moins qu'il n'ait quelque clé analogue à notre Alphabet, pour lui faciliter cette étude.

Trois sortes de Langages.

Sur-tout si à ce que nous avons dit, nous ajoutons qu'il y a proprement trois sortes de Langage chez les Chinois; celui du Peuple, celui des Honnêtes-gens, & celui des Livres. Le premier n'est en usage que parmi le Peuple; & dans les compositions du plus bas ordre, c'est le plus grossier des trois, & il se partage dans un grand nombre de dialectes & de

 pro-

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

prononciations. Le second est celui des Mandarins, des Lettrés, & des Gens polis & de quelque distinction; il est plus châtié que le premier, & on s'en sert dans une infinité d'Histoires vrayes ou feintes, & en d'autres Ouvrages de cet ordre, où l'on trouve une netteté, une délicatesse & une politesse, qui ne cede point aux Livres d'Europe les mieux écrits. Ce Langage étoit autrefois celui de la Cour, & s'est répandu depuis dans les Provinces voisines, ce qui fait qu'il est le plus pur dans celles qui avoisinent la Province de *Kiang-nan:* mais ce n'a été qu'avec peine & par degrés qu'il s'est répandu dans la suite dans toutes les parties de l'Empire.

Langage employé dans les Livres.

La troisieme espece de Langue est celle des Livres, qui ne sont point écrits en stile familier, & qui est infiniment plus majestueuse & plus concise. On ne s'en sert plus dans le discours ordinaire, mais seulement en écrivant; elle est si coulante & si harmonieuse, que lorsque ceux qui l'entendent bien la lisent, elle a dequoi contenter les oreilles les plus délicates, quoiqu'elle soit extraordinairement concise, & qu'elle ait un grand nombre de tons quand on la prononce. Mais comme ce n'est pour ainsi dire qu'une Langue morte, qui n'est entendue principalement que par les Savans du premier ordre, nous ajouterons seulement, que chaque pensée n'est ordinairement exprimée que par cinq ou six caracteres, & sans ponctuation: de sorte qu'on laisse aux Savans le soin de juger où le sens se termine, & les habiles gens ne s'y trompent gueres.

Grand nombre de significations d'un même Mot.

Pour revenir à la Langue Mandarine, son caractere est d'être fort concise & de n'avoir gueres de mots, mais d'être la plus riche & la plus étendue pour le sens de toutes les Langues anciennes & modernes qu'il y ait au Monde. Le nombre des mots ne va, comme nous l'avons dit, qu'à trois-cens-trente, qui sont tous des monosyllabes indéclinables, & qui se terminent la plupart par une voyelle, ou avec un *n* ou *ng;* cette petite quantité de mots ne laisse pas de suffire pour traiter toutes sortes de sujets; parceque le sens est varié par la diversité des accens, des inflexions, des tons, des aspirations, & des autres changemens de voix. D'ailleurs la maniere de combiner ces mots & de les composer multiplie encore les significations; tout cela enrichit tellement la Langue, que les Chinois ne sont jamais embarrassés à trouver des expressions, non seulement dans tout ce qui regarde la Vie Civile, mais dans les Arts & les Sciences, & s'expriment avec beaucoup de grace & de clarté. Nous ne pouvons donner de preuve plus convaincante du nombre infini d'idées qu'on peut exprimer par ce petit nombre de mots, que le Dictionnaire composé par ordre de l'Empereur *Kang-hi*, qui contenoit d'abord quatre-vingt-quinze volumes, la plupart fort épais & d'un fort petit caractere; cependant il étoit bien éloigné de renfermer toute la Langue, puisqu'on jugea nécessaire d'y joindre un Supplément de vingt-quatre Volumes. S'il n'y a point de Langue dans le Monde qu'on ne rassemblât dans la moitié autant de volumes, il faut avouer que la Chinoise est la plus riche & la plus abondante, comme aussi la seule qui puisse se glorifier de s'être maintenue depuis quelques milliers d'années dans le meme état.

Une autre preuve de la richesse de cette Langue, c'est le nombre des inflexions par lesquelles ils multiplient la signification des mots. Il y a cinq

cinq tons qui s'appliquent à chaque terme, selon le sens que l'on veut lui donner. Le premier est une prononciation uniforme, sans élever ou abbaisser la voix; le second éleve la voix notablement plus haut; le troisieme est très-aigu; dans le quatrieme, de ce ton aigu on descend tout d'un coup à un ton grave; dans le cinquieme on passe encore à une note plus basse. Outre cela les Chinois ont d'autres inflexions, qui leur sont si particulieres, qu'il est impossible d'en donner une idée à un Européen, & qui servent cependant encore à enrichir la Langue. Mais les cinq que nous avons indiqués suffisent pour faire juger du reste; car si par la combinaison de vingt-quatre lettres nous pouvons former des millions de mots, que ne doivent-ils pas faire de leurs trois-cens-trente mots, multipliés par cette multitude d'inflexions différentes (*a*)?

SECTION V. *Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.*

Difficulté d'apprendre le Chinois par les Livres.

Il seroit inutile de nous étendre davantage sur le génie, la Grammaire, & les autres caracteres particuliers de cette Langue (*), que le Lecteur peut voir dans les Auteurs qui en ont traité (*b*), & sur la difficulté qu'il y a à l'apprendre, sur-tout pour des Etrangers, à cause de cette diversité de significations d'un seul mot suivant les tons, & de la peine qu'il y a à les distinguer. Par exemple le mot de *Chu*, prononcé en traînant sur l'*u*, & levant la voix, signifie *Seigneur* & *Maître;* d'un ton uni & allongé, il signifie *Pourceau;* d'un ton bref, il signifie *Cuisine;* & d'un ton fort & mâle, qui s'adoucit sur la fin, il signifie *Colomne.* De même la syllabe *Po*, suivant ses divers accens & ses différentes prononciations, n'a pas moins d'onze différens sens; elle signifie *Verre*, *Bouillir*, *Vanner du riz*, *Prudent*, *Libéral*, *Préparer*, *Vieille femme*, *Casser* ou *fendre*, *Incliné*, *Fort peu*, *Arroser*, *Esclave* ou *Captif.* On peut en dire à peu près autant de tous leurs mots primitifs: & de l'extrême difficulté qu'un Lecteur doit trou-

(*a*) Vid. *Magaillan; Le Comte*, *Martini*, *Du Halde.*

(*b*) *Lud. Tomass.* Glossar. Univ. *Bayer* Gramm. Sin. L. II. & Musit. Sin. *Schindler* Lex. Pentagl. *Martini* Hist. de la Chine, L. I. *Le Comte*, T. I. Lett. 7. *Du Halde*, T. II.

(*) On peut juger par ce que nous avons dit, que ce doit être une tâche pénible & presque infinie, que d'acquérir seulement une médiocre connoissance d'une Langue aussi abondante & aussi embarrassée. Cependant le P. *Magalhens* prétend que la Langue Chinoise est plus facile que la Grecque, la Latine & toutes les Langues de l'Europe, parcequ'on peut en apprendre tous les mots dans un jour; sur quoi le P. *Le Comte* a très-bien remarqué, qu'on pourroit dire aussi que la Musique ne doit coûter qu'une heure à apprendre, parcequ'il ne s'agit que de retenir quelques notes (1). Il est vrai qu'il n'est pas difficile d'apprendre les mots primitifs, mais de retenir la différence des accens, des tons, des inflexions, & des autres variations de voix, par le moyen desquelles on fait passer dans l'esprit les significations différentes, est un travail qui demande autant d'étude & d'application que de mémoire; & avec cela il est fort aisé de se tromper, quand on n'a pas été accoutumé dès l'enfance à distinguer cette variété de tons, & qu'on n'a pas formé sa voix à la modulation requise pour les prononcer; pour peu qu'on y manque on donne à un mot un autre sens, & quelquefois un sens tout opposé. On peut dire la même chose de quantité de leurs consones, sur-tout des composées, comme *tsing* & de leurs gutturales, qui ont un son différent de celui que nous avons coutume d'y donner; & qu'il n'est pas possible d'attrapper, à moins que d'y être fait dès l'enfance.

(1) *Le Comte*, T. I. Lett. 7, p. 269.

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.*

trouver à découvrir ces significations différentes par les regles qu'on a données jusques à-présent, & sur-tout à comprendre les divers tons, à fixer les sens différens, par l'ortographe que les Missionnaires & les autres Européens ont employée pour les exprimer. De sorte qu'après avoir examiné avec la plus grande application toutes les Grammaires & tous les Dictionnaires de la Langue Chinoise, & vu la grande différence qu'il y a dans la maniere dont les Auteurs ortographient le même mot, & les peines que quelques-uns se sont données, & en particulier le P. *Du Halde* & son Traducteur Anglois, pour fixer des regles plus certaines sur la maniere d'écrire le Chinois en caractères Européens, & combien ils sont demeurés, de leur propre aveu, en-deçà du but (*a*), il ne sera pas surprenant si après tout leur travail ils ajoutent *Peine perdue*.

Nombre de Dialectes & de Prononciations.

C'est non seulement le Chinois Vulgaire, qui a autant de dialectes & de prononciations différentes qu'il y a de villes & de villages, qui est difficile à apprendre; la même difficulté, quoiqu'un peu moins grande, se rencontre dans la Langue Mandarine, qui est celle qu'on parle le plus universellement dans l'Empire; car chaque Province non seulement, mais chaque ville, chaque bourg a sa prononciation particuliere, ce qui ne peut gueres être autrement; comme c'est-là néanmoins ce qui détermine les différentes significations d'un même mot, le langage des uns devient presque inintelligible aux autres, sinon à ceux qui par les voyages & par la conversation se sont accoutumés à cette variété; de sorte qu'il arrive souvent qu'un homme qui a appris parfaitement la prononciation d'une Province, se trouve tout-à-fait étranger s'il passe dans une autre, & il faut qu'il mette son imagination à la torture pour entendre ce qu'on lui dit, & pour se faire entendre; & quoique la coutume, l'observation ou quelque sorte de routine, mettent les Chinois d'une Province en état d'entendre ceux d'une autre, c'est toute autre chose pour un Etranger, qui après avoir travaillé trois ou quatre ans à apprendre la Langue, entend ce qu'on lui dit, & quoiqu'il parle très-mal se fait entendre à ceux qui sont rompus à son jargon; s'il se trouve avec des gens qu'il n'a jamais vu, il a besoin d'un interprete. Nous ajouterons seulement, qu'outre les divers tons que chaque Province donne aux voyelles & aux consonnes, & la différence des inflexions qu'on donne aux mots, les Chinois parlent aussi les uns plus rapidement que les autres, de sorte que la signification échappe à l'oreille la plus fine, si elle n'y est pas accoutumée; le défaut d'attention de la part de celui qui parle ou de l'auditeur suffit pour faire, qu'au-lieu de s'entendre, ils jouent au propos discordant, ou qu'ils sont obligés à des répétitions continuelles; en sorte que tout bien pesé la Langue Chinoise ne peut s'apprendre un peu passablement, à moins que ce ne soit dès l'enfance (*b*).

Ecriture.

Leur Ecriture est encore plus difficile & plus embarrassée, parceque, comme nous l'avons insinué, ils ne se servent point de Lettres ou d'Alphabet, comme font presque toutes les autres Nations, mais de caractères qui expriment toute une syllabe ou un mot entier, & qui, quoique sor-

(*a*) *Du Halde*, ubi sup. (*b*) *Ibid.* T. II. p. 278.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

formés des six traits principaux, que le Lecteur peut voir dans les Remarques (*), peuvent se combiner & se combinent en tant de manieres, qu'il n'est pas possible à un Chinois même Homme de lettres, de pouvoir dans le cours de sa vie connoître tous leurs caracteres: c'est à ce nombre prodigieux qu'il y en a, & à la multiplicité de leurs combinaisons, que plusieurs Ecrivains attribuent le peu de progrès que les Chinois ont fait dans les Sciences, parcequ'ils sont obligés de donner la plus grande partie de leur tems à apprendre à lire & à écrire leur Langue.

Anciens Hiéroglyphes, changés en caracteres.

Anciennement ils ne se servoient que d'hiéroglyphes, & ils peignoient au-lieu d'écrire; un Cercle vouloit dire le Soleil, un Croissant la Lune, un Quarré la Terre ou une Maison, une Ligne ondoyante une Riviere, un Triangle représentoit une Montagne, des Arbres, une Forêt &c. cela se

(*) Comme nos Maîtres à écrire prétendent que la plupart des Lettres de notre Alphabet sont formées de *j* & *o*, les Chinois prétendent que leur caracteres se forment, à proprement parler, des six traits suivans.

Mais comment & selon quelles regles on les combine pour en former ce nombre infini de caracteres différens des Chinois, c'est ce que l'on ne nous apprend point; & si l'on veut se donner la peine d'analyser un grand nombre de leurs caracteres, on s'appercevra bientôt qu'il y a plusieurs de leurs membres qui ne peuvent se rapporter aux six traits marqués ici, en quelque sens qu'on les tourne. Cette prétendue regle nous paroît donc destinée à amuser seulement, les Lettrés du premier ordre l'ont inventée pour cacher le véritable secret de la combinaison de leurs caracteres, non seulement au Peuple & aux Etrangers, mais aux autres Lettrés moins habiles, ou peut-être pour leur ôter le courage de tenter de le découvrir, en leur indiquant une voye par laquelle ils savent bien qu'ils les réduiront bientôt à désespérer d'y parvenir.

Un petit nombre de Savans des Académies étrangeres ont porté leurs conjectures assez loin sur cet article, & quoiqu'ils n'ayent pu encore démêler tout le mystere, ils y ont pourtant assez pénétré pour faire espérer qu'ils ont saisi le nœud, & qu'avec du tems, de l'application & un génie propre à ce travail, ils mettront la chose dans un assez grand jour, pour ôter tout sujet de douter: en suivant les idées de ces Savans nous pourrions dire, & nous en sommes persuadés par notre propre expérience, qu'on peut aussi bien réduire à un Alphabet régulier cette multitude prodigieuse de caracteres, que le nombre infini de nos mots; avec cette seule différence, qu'au-lieu que nous plaçons nos voyelles & nos consones également, c'est-à-dire les unes après les autres dans le même ordre qu'on les prononce, & avec des accens, les Chinois au contraire mettent les consones dans l'endroit le plus visible du caractere, & les voyelles, les accens, & les autres marques de distinction au haut, au bas & de chaque côté, suivant certaines regles reçues parmi eux. Cela peut se faire aisément dans leur Langue à cause que leurs mots sont courts, & qu'ils ne sont gueres composés que de deux consones & de deux voyelles, avec un accent ou deux peut-être.

Il seroit aisé de faire voir, que les Marchands & les Artisans doivent avoir quelque méthode plus courte, que celle dont nous avons parlé pour lire & pour écrire les caracteres qui se rapportent à leur profession, à la Religion & à la Morale; parcequ'on dit qu'ils y sont ordinairement instruits dès leur enfance, même les moindres Artisans, & par-là ils contractent si bien l'habitude & même le goût de la lecture, qu'on n'en voit gueres aucun qui n'ait un Livre à la main, quand il n'est pas occupé à ce qui regarde sa profession (r).

(r) *Martini, Le Comte, Kircher* Chin. Ill. *Nieuhof, Du Halde* &c.

Section V. *Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.*

se pouvoit aisément tant qu'ils furent renfermés dans un petit cercle d'idées, & qu'elles se bornerent à des objets qui tombent sous les sens; mais quand leurs idées se multiplierent, & s'étendirent à des objets qui ne peuvent être représentés par la peinture, ils furent obligés d'avoir recours aux caracteres dont nous avons parlé ailleurs (*a*); soit que ces caracteres soient des hiéroglyphes ou non, ils sont combinés avec tant de régularité, qu'ils répondent au grand nombre de termes en usage parmi eux, tant pour ce qui regarde le commerce de la vie, que pour les Arts & les Sciences; mais la maniere de combiner les traits primitifs dont ces caracteres sont composés, est un mystere qui n'est connu que des Savans du premier ordre.

Prodigieux nombre de caracteres.

Ces caracteres se sont tellement multipliés depuis, qu'ils vont à vingt-cinq-mille selon les uns, à trente ou quarante-mille selon d'autres, & même jusqu'à quatre-vingt-mille, à en croire les Ecrivains postérieurs; peu de leurs Lettrés en connoissent la moitié, & l'on passe pour très-savant quand on en entend quinze ou vingt-mille, parceque plus un homme en sait & plus il est en état de lire & d'entendre de Livres. Si cela est on peut juger combien il faut de tems pour en apprendre un si grand nombre, pour distinguer les composés des simples, & pour se souvenir de leurs figures & de leurs significations différentes. Il est vrai que ce que nous avons insinué donne tout lieu de croire, que leurs Lettrés du premier ordre ont une méthode plus courte pour acquérir ce genre d'érudition, qu'ils ont soin de cacher aux autres, pour ne pas trop avoir de concurrens aux premieres Dignités de l'Empire, & pour se réserver à eux & à leurs familles le chemin le plus court des richesses & des honneurs, & le privilege, qu'ils paroissent estimer plus que le reste, de porter les ongles fort longs (*). C'est-là vraisemblablement ce qui fait qu'il y a si peu de ces Lettrés du premier ordre, en comparaison du nombre d'autres, qui n'acquierent la connoissance des Livres savans que par un travail pénible & par une application soutenue; & à l'égard de ces derniers, il faut même avouer que ceux qui peuvent parvenir à entendre dix ou quinze-mille caracteres sont assez habiles pour s'exprimer avec clarté dans leur Langue, & pour lire un assez grand nombre de Livres pour passer pour savans, & pour parvenir à quelques Emplois considérables (†). Ou-

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 97.

(*) On regarde comme la marque & la prérogative d'un Savant profond de porter les ongles fort longs, de façon que quelques-uns des Docteurs les plus distingués les ont de la longueur du doigt.

(†) Dans la vue de faciliter cette étude si difficile, autant qu'ils l'ont jugé à-propos, les Docteurs ont compilé des Vocabulaires, où ils ont rangé leurs caracteres sous certaines classes, de même que les Hébreux mettent tous leurs mots sous leurs différentes racines; par exemple tout ce qui appartient au Ciel, à la Terre, aux Montagnes, à l'Homme, au Cheval &c. se trouve sous les lettres de Ciel, de Terre, de Montagnes, d'Homme, de Cheval. Ces Vocabulaires sont plus ou moins étendus, suivant que cela convient à ceux qui s'en servent. Les uns ne contiennent que huit ou dix mille caracteres; le plus ample de tous est celui qui est intitulé *Hai-pien*, où ils trouvent tout ce qui manque dans les autres (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 271.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

Anciens Caracteres encore en usage.

Outre les caracteres dont nous avons parlé, les Chinois en ont encore une espece d'anciens, qui ne sont plus en usage que pour les Titres, les Inscriptions, les Cachets & les Devises, & dont ils ont d'anciens Livres qu'il faut que les Savans entendent. Ils ont aussi des lettres courantes, dont ils se servent pour les Actes publics, les Contrats, les Obligations, & les autres Actes de Justice. Enfin ils ont une lettre qui demande une étude particuliere, pour la diversité des traits & de ses abbréviations ou enlacemens, qui la rendent difficile. On s'en sert sur-tout lorsqu'on veut écrire promptement (a).

Stile des Chinois.

Le stile des Chinois, sur-tout de ceux du premier ordre, dans leurs compositions est mystérieux, concis & allégorique, & quelquefois obscur pour ceux qui n'ont pas une parfaite connoissance des caracteres; il faut être habile pour ne pas se méprendre dans la lecture d'un Ouvrage; leurs comparaisons sont hardies, & leurs métaphores nobles; mais le plus grand ornement de leur stile, c'est qu'ils mêlent dans leurs écrits beaucoup de sentences & de passages des Livres Canoniques. Ils se piquent tous d'écrire proprement, & de peindre exactement leurs caracteres; ils préferent même un beau caractere à la plus belle peinture, & l'on en voit souvent qui achetent bien cher une page de vieux caracteres quand ils sont bien formés, quoiqu'ils ne les entendent pas.

Maniere d'écrire.

Contre l'usage des autres Nations, ils écrivent du haut en bas, & commencent la premiere ligne du côté droit, & s'avancent vers la gauche, ils observent le même ordre pour les pages; ainsi pour lire leurs Livres il faut d'abord aller chercher la derniere page, qui parmi eux est le commencement. Pour écrire on se sert au-lieu de plume d'un pinceau, qu'on tient à la main, non pas obliquement, mais tout droit comme si l'on vouloit piquer le papier.

Encre.

Leur encre est faite de noir de fumée, qu'on tire de certains bois brûlés ou d'huile, & qu'on mêle avec une eau de gomme qui lui donne de la consistence; on y met du musc ou d'autres odeurs agréables, pour empêcher la mauvaise odeur de l'huile ou de la graisse, & on la met dans de petits moules pour en faire des bâtons quarrés & longs. Quand on a conservé longtems l'encre, on ne s'en sert plus pour écrire; elle devient, selon les Chinois, un excellent remede, qui arrête les hémorragies & les convulsions des petits enfans. Ils prétendent que par ses alcalis, propres à absorber les acides morbifiques, elle adoucit l'âcreté du sang. La dose pour les personnes qui ont de l'âge, est de deux dragmes dans de l'eau ou du vin.

Papier.

La finesse de leur papier a fait croire communément qu'il étoit fait de soie, mais on y employe la pellicule intérieure de bambou & d'autres arbres (*). Ils ont différentes sortes de papier, sur lesquels, aussi bien que sur les dif-

fé-

(a) *Du Halde*, T. II. p. 274.

(*) Le papier qui est le plus en usage s'appelle *Kû-chi*, parcequ'il se fait de l'écorce intérieure de l'arbre nommé *Chu-kû* ou *Ku-chû*; pour la feuille il ressemble à un Meurier sauvage, mais par son fruit il ressemble plus au Figuier. L'Herbier Chinois enseigne la maniere de cultiver l'arbre *Cûu-kû*, afin d'avoir une écorce si utile en abondance, & dans le degré de maturité nécessaire pour en fabriquer du papier. A l'Equinoxe du Printems il faut

SECTION V. *Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.*

férentes manieres de le faire, de le rendre blanc, de l'argenter, & de le conserver, on peut consulter *Du Halde* & d'autres Auteurs (*a*). Il est si fin & si transparent, qu'ils ne peuvent écrire que d'un côté, & qu'ils sont obligés de doubler les feuilles, mais elles sont si bien unies qu'on a de la peine à s'appercevoir qu'elles sont doublées. Ils en usent de même avec leurs Livres soit imprimés soit écrits, aussi bien qu'avec les figures qui s'y trouvent. Selon les Chinois, l'invention du papier chez eux est aussi ancienne que l'Ere Chretienne, ou tout au plus de cinquante ans postérieure (*b*). Avant ce tems-là ils gravoient, plutôt qu'ils n'écrivoient, avec un poinçon de fer sur des planches de bois & sur des tablettes de bambou, qui étoient beaucoup plus durables que le meilleur parchemin d'Europe. Au moins leurs Livres Canoniques & autres Ouvrages anciens étoient écrits sur de pareilles matieres durables, & non sur du papier fait d'écorces d'arbres, comme quelques Auteurs modernes se le sont imaginés, & l'ont même osé assurer (*c*). Dans la suite ils se servirent du pinceau pour écrire sur du satin, & ensuite, après l'invention de l'Imprimerie, sur du papier, qui n'est pas aussi fragile qu'on l'a prétendu, sur-tout celui qui vient de la Corée, qui est presque aussi épais que le vélin; & quand même celui dont ils se servent pour imprimer seroit moins durable, les planches subsistent toujours.

L'Imprimerie est différente de la nôtre.

De tems immémorial on a eu l'Art de l'Imprimerie à la Chine; elle est néanmoins bien différente de celle de l'Europe, quoiqu'il ne soit pas improbable que le célebre *Fauste* de Mayence ait été redevable aux Chinois de la premiere idée qu'il en a eue, ses premiers essais étant parfaitement dans la maniere Chinoise, avec des planches de bois, la même sorte d'encre; & imprimés seulement d'un côté du papier ou du parchemin (*d*). *Pierre Scheffer*, son gendre, inventa ensuite les caracteres de fonte, & une nouvelle espece d'encre, faite en forme de vernis d'huile bouillie, qui est celle dont on s'est toujours servi depuis; mais cela feroit impraticable à la Chine à cause de la prodigieuse multitude de caracteres, il faudroit des cases de quelques centaines de toises pour en contenir seulement la moitié. Voici donc en quoi consiste leur maniere d'imprimer. Ils font transcrire leur Ouvrage par un excellent Ecrivain, le Graveur colle chacune des feuilles sur quelque bois dur & bien poli, comme nous faisons pour

(*a*) *Kircher* Ch. III. *Martini*, *Le Comte* T. I. Lett. 7. *Du Halde* T. II. p. 289 & suiv.

(*b*) Voy. les mêmes.

(*c*) *Rec. de Lett. Edif.* T. XIX. p. 478.

(*d*) Voy. *Malincrot* & *Trithem.* de Orig. Art. Typogr. *La Caille* Orig. de l'Imprim. *Orlandi* Orig. della Stampa. *Mettaire* Annal. Typogr. *Palmer* Hist. of Printing L. I. &c.

faut prendre la graine de cet arbre, & après l'avoir lavée la mêler avec de la semence de Sesame, que les Portugais nomment *Gergelino*, & la jetter en terre pêle-mêle. Le Gergelin poussera avec les premiers jets du *Chu-kû*, mais il faut bien se donner de garde de le couper ni en Automne ni en Hyver. Il faut attendre le Printems suivant, alors on met le feu dans le champ, & dès cette année-là même on verra croître considérablement les plantes de *Chu-kû*; au bout de trois ans il est en état d'être coupé pour en fabriquer du papier (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 291, 292.

pour les figures en bois, & avec un burin il fuit les traits, & taille en épargne les caractères, abbattant le refte du bois fur lequel il n'y a rien de tracé. Ainfi il faut autant de planches qu'il y a de pages à imprimer; mais on ne perd pas beaucoup de tems à corriger les épreuves, puifque travaillant fur les traits de la Copie il n'eft pas poffible de faire des fautes, fi cette Copie eft exacte. Cette façon d'imprimer a encore d'autres avantages, que la nôtre n'a point; par exemple, les planches une fois gravées peuvent fervir à plufieurs Editions de l'Ouvrage, & quand on veut, fans compofer de nouveau, & fans autre peine que de retoucher les caractères, s'ils font un peu ufés; d'ailleurs on n'imprime les feuilles qu'à mefure qu'on les débite, & on ne court point le rifque, comme en Europe, de ne vendre que la moitié des Exemplaires. Un autre avantage c'eft que quand un Livre eft devenu rare, on va trouver l'Imprimeur, & l'on en fait tirer un exemplaire promptement & à peu de frais, parcequ'il ne s'agit que de raffembler les planches & de les mettre en ufage. Le dernier avantage, c'eft qu'ils peuvent imprimer de la même façon en quelque Langue que ce foit, avec tous les ornemens des Lettres initiales, des Vignettes & des Culs de lampe &c. & pourvu que la Copie foit exacte & bien écrite, le Graveur la taillera non feulement exactement, mais pourra même y ajouter un degré de perfection. La feule incommodité qu'il y a dans cette maniere d'imprimer, outre celle de n'être que d'un côté, c'eft qu'il faut beaucoup de place pour garder les planches, & s'ils avoient la quantité de Livres qu'on a en Europe, il n'y a point d'Imprimeur qui pût les placer, de forte que tout bien pefé notre maniere d'imprimer eft infiniment préférable (*).

Nous

(*) On dit (1) que les Chinois ont auffi des caractères mobiles, qui font de bois & non de métal comme les nôtres; c'eft ainfi que fe corrige tous les trois mois *l'Etat de la Chine*, qui fe fait à Peking. On dit, ajoute l'Auteur, qu'à *Nan-king* & à *Su-cheu* on imprime de cette façon quelques Livres de petit volume, auffi proprement & auffi bien que ceux qui font le mieux gravés. Si le fait eft vrai, ce dont nous doutons fort, cela ne fe peut avec auffi peu de peine que le prétend l'Auteur; car en fuppofant qu'il ne faille que mille caractères pour un de ces Livres, & certainement on ne peut gueres fuppofer qu'aucun contienne moins de mille mots différens, fur-tout celui qui a pour titre *l'Etat préfent de la Chine*, auquel on en donneroit plutôt le double, en fuppofant, dis-je, qu'il n'en faut que mille, une boëte où il y auroit mille loges ne peut aifément être à portée d'un Compofiteur, & il ne peut gueres trouver chaque caractère auffi aifément qu'on paroit le croire. A quoi nous ajouterons que des caractères de bois mobiles, quand on ne leur donneroit qu'un quart de pouce en quarré doivent être fujets à fe replier, fur-tout à caufe de l'humidité de l'encre de la Chine, qui n'eft pas faite d'huile bouillie en forme de vernis comme celle de nos Imprimeurs, parceque leurs planches ou caractères de bois & leur papier fin ne pourroient la fouffrir; mais elle eft fluide comme celle dont nous nous fervons pour écrire, à moins qu'on n'y mêle un peu de colle pour lui donner de la confiftence; ainfi le bois doit naturellement s'enfler, ce qui ne peut qu'empêcher les lignes d'être droites & perpendiculaires, quelque foin qu'on prenne de ferrer la forme pour empêcher les caractères de fe déplacer, ce qui auroit dû naturellement leur faire fentir la néceffité d'en avoir de fonte; c'eft la raifon qui porta les premiers inventeurs de l'Imprimerie en Europe à inventer des caractères plus folides que ceux de bois, pour éviter les inconvéniens qui en réfultoient.

(1) *Du Halde*, p. 300.

Section V. Des Arts, des Sciences &c. des Chinois.

Nous avons déja dit qu'ils n'impriment que d'un côté, parceque leur papier est mince & transparent, & ne pourroit souffrir une double impression sans confondre les caracteres les uns avec les autres, c'est ce qui fait que les Livres ont une double feuille, qui a son repli en dehors & son ouverture du côté du dos du Livre, où elle est cousue. Ainsi leurs Livres se rognent du côté du dos, & pour les assembler il y a un trait noir sur le replis de la feuille, qui sert à la justifier; comme les trous que font les pointes aux feuilles que nous imprimons, servent aux Relieurs à les plier également, afin que les pages se répondent.

Ils couvrent leurs Livres d'un carton gris assez propre, ou d'un petit taffetas à fleurs; il y en a aussi que les Relieurs couvrent d'un brocard rouge semé de fleurs d'or & d'argent. Quoique cette maniere de relier soit fort inférieure à la nôtre, elle ne laisse pas d'avoir son agrément & sa propreté (*a*).

SECTION VI.

De l'Agriculture, des Manufactures de Soie, de la Porcelaine, du Vernis, & des autres Arts Manuels des Chinois.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

NOUS commencerons ce qui regarde leurs Arts manuels par l'Agriculture, non seulement comme le plus ancien & le plus utile, mais encore comme celui que les Chinois entendent le mieux, & qui est encouragé & perfectionné parmi eux, plus que chez aucune Nation du Monde. Nous avons parlé ailleurs (*b*) de ce que fit pour l'encourager *Chi-nong*, leur second Empereur; leur Histoire fournit plusieurs autres exemples semblables, entr'autres celui de *Yao*, leur septieme Empereur, qui, selon eux, commença à regner 2357 ans avant Jésus-Christ, qui préféra pour son successeur à l'Empire un Laboureur de mérite nommé *Chun* à son propre fils. *Chun* & *Yu* son successeur encouragerent l'Agriculture avec un zele tout extraordinaire, & le dernier écrivit plusieurs Livres sur la maniere de cultiver la terre, de la fumer, de la labourer & de l'arroser pour la rendre plus féconde. Un si grand nombre de leurs successeurs imiterent leur exemple, qu'ils inspirerent à leurs Sujets une estime & une passion extraordinaire pour la culture des terres, quelle qu'elle soit, & ils en supportent les travaux & les fatigues, non seulement par intérêt, mais encore plus par la vénération qu'ils ont pour ces anciens & respectables Monarques qui l'ont encouragée.

Estime où est l'Agriculture.

Fête en l'honneur de l'Agriculture.

On croit que c'est-là ce qui a donné lieu à une grande Fête, qui se célebre tous les ans dans toutes les villes de la Chine, le jour que le Soleil entre au quinzieme degré du Verseau, qu'ils regardent comme le commencement du Printems (*); & à une autre Cérémonie que chaque nouvel Empereur fait

(*a*) *Du Halde*, T. II. p. 301. (*b*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 102.

(*) Voici de quelle maniere cette Fête se solemnise. Ce jour-là le Gouverneur ou le premier Mandarin sort de son Palais porté dans sa chaise, précédé d'étendards & de flambeaux

fait d'aller labourer quelques sillons, dont nous avons fait la description plus haut (*a*).

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

Les sages Empereurs Chinois ont encore encouragé l'Agriculture d'une autre façon, qui est digne d'attention: les Gouverneurs de toutes les villes sont obligés d'informer l'Empereur chaque année de celui des Laboureurs qui se fera le plus distingué dans leur district par son application & son industrie; sur le rapport du Gouverneur ce Laboureur est élevé au degré de Mandarin du huitieme ordre, cette distinction l'autorise à prendre l'habit de Mandarin, & toutes les marques de sa Dignité, & lui donne droit aux honneurs qui y sont attachés (*b*). L'attention de ceux qui sont à la tête des affaires pour la culture des terres est si grande, que quand il vient des Députés des Vicerois à la Cour, l'Empereur ne manque pas de leur demander en quel état ils ont vu les Campagnes: s'il arrive quelque malheur dans une Province, qu'elle soit désolée par la sécheresse, par les sauterelles ou par quelque autre fléau, l'Empereur remet une grande partie du tribut, & même le tribut entier que cette Province devoit payer en grains, comme on l'a vu plus haut par les déclarations de quelques Empereurs (*c*).

Recompenses.

Fertilité des terres.

Il faut avouer que la bonté de la plupart des terres jointe à l'excellente température du climat, méritent le soin qu'ils prennent de les cultiver & les recompensent richement de leurs travaux; & quoique dans un Empire si vaste & si étendu la nature des terres ne puisse être par-tout la même, & qu'il doive y en avoir de plus & de moins fertiles, telle est cependant l'industrie infatigable des Chinois, qu'il n'y a pas un pouce de terre qu'ils n'ayent mis à profit depuis les montagnes les plus élevées & les plus arides jusqu'aux vallées & aux plaines, en sorte qu'il n'y a gueres de Province qui ne puisse faire subsister la multitude prodigieuse de ses habitans, & qu'il y en a, sur-tout vers le Midi, qui produisent le double de

(*a*) Voy. ci-dessus *Sect.* II. (*b*) *Du Halde*, T. II. p. 84. (*c*) Ci-dessus *Sect.* IV.

beaux allumés avec divers instrumens. Il est couronné de fleurs, & marche en cet équipage vers la porte orientale de la ville, comme pour aller au devant du Printems; il est accompagné de plusieurs brancards peints & ornés de divers tapis de soie, sur lesquels sont des représentations de personnages illustres, qui ont exercé l'Agriculture, & quelques Histoires sur le même sujet. Les rues sont tapissées, on éleve d'espace en espace des Arcs de triomphe, on suspend des lanternes & on fait des illuminations.

Entre les Figures qu'on porte est une grande Vache de terre cuite, avec des cornes dorées d'une si énorme grandeur, que quelquefois quarante hommes auroient de la peine à la porter; derriere cette vache est un jeune Enfant, qui a un pied nud & l'autre chaussé, ils l'appellent l'*Esprit du travail & de la diligence.* Cet enfant frappe sans cesse d'une verge la vache de terre, comme pour la faire avancer. Elle est suivie de tous les Laboureurs avec leurs instrumens; des compagnies de Masques & de Comédiens suivent, en faisant diverses représentations. C'est ainsi qu'on se rend devant le Palais du Gouverneur, & là on dépouille la vache de tous ses ornemens; on tire de son ventre un nombre prodigieux de petites vaches d'argile, & on les distribue à toute la troupe; on met en même tems la vache en pieces, & l'on en distribue pareillement les morceaux. Après quoi le Gouverneur fait un petit discours, par lequel il recommande le soin de l'Agriculture comme l'une des choses les plus nécessaires à un Etat (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 82.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

de ce qu'il leur faut. Ils ont un si grand soin de fumer les terres (*) pour les rendre plus fertiles, qu'ils achetteront le fumier fort cher, & ils sont si ménagers de leur terrein qu'on ne voit ni haye, ni fossé, ni même un seul arbre dans leurs champs. Ils se privent du plaisir de cultiver des fleurs, de former des parterres & des allées, & d'autres choses superflues, comme ils les nomment, pour que tout soit semé & produise des choses utiles. Nous avons déja remarqué dans la description des Provinces de la Chine, que les plus méridionales produisent deux récoltes par an, outre quantité de fruits & de légumes; celles qui sont au Nord & à l'Occident, quoique moins fertiles, portent du froment, de l'orge, diverses sortes de millet, du tabac, des pois toujours verds, des pois noirs & jaunes, dont on se sert au-lieu d'avoine pour les chevaux.

Fertilité des Plaines.

On ne peut imaginer rien de plus fertile que leurs plaines, entrecoupées d'un prodigieux nombre de canaux, qui servent non seulement à les arroser, mais à y transporter le fumier dans des barques; c'est dans ces plaines que le riz vient le mieux, & dans la plus grande abondance, parcequ'il demande un terrein humide (†).

Culture des Montagnes.

Mais leur industrie & leur habileté est sur-tout remarquable dans la culture des terreins élevés; ils en ont mis de niveau un grand nombre, quand ils ont cru en pouvoir tirer plus d'avantage; ils ont aussi applani le sommet de plusieurs hautes montagnes, & les cultivent de maniere qu'elles rapportent quantité de grains, de légumes, d'arbres fruitiers & autres, selon que le terroir & la situation le permettent; d'ailleurs ils ont taillé le penchant des montagnes en terrasses depuis le bas jusqu'au haut; par ce mo-

(*) Il n'y a point de fumier qu'ils n'employent, mais ils le temperent avec de l'eau pour qu'il ne brûle pas les plantes. Ils se servent du poil des chevaux, des cochons &c. des cheveux, qui selon eux donnent de la force à la terre, & de la vigueur au riz; ils mêlent aussi de la chaux-vive avec l'eau pour tuer les vers & les insectes; ils prétendent qu'elle détruit aussi les mauvaises herbes, & donne à la terre une chaleur qui sert beaucoup à la rendre féconde. Ils ont quantité d'autres manieres de préparer & de cultiver leurs terres, sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre; nous nous contenterons d'ajouter, que si ceux qui parmi les Chinois ont écrit sur l'Agriculture, avoient été plus versés dans la Physique, ils auroient encore bien davantage perfectionné cet Art si utile & si nécessaire.

(†) On observe que le riz qui croit dans des terres seches & hautes, est en moindre quantité, qu'il est plus dur, & qu'il a besoin de cuire plus longtems que celui qui vient dans des terres basses & humides. Dans celles-ci les Laboureurs jettent d'abord le grain sans ordre, ensuite quand il a crû environ d'un pied ou d'un pied & demi, ils l'arrachent avec sa racine & en font de petites gerbes, qu'ils plantent au cordeau & en échiquier, afin que les épis appuyés les uns sur les autres se soutiennent aisément en l'air, & soient plus en état de résister au vent & à la pluie. Mais avant que de transplanter ainsi le riz, ils ont soin d'unir les terres & de les mettre de niveau; après avoir donné à la terre trois ou quatre labours consécutifs, toujours le pied dans l'eau, ils en rompent les mottes avec la tête de leur hoyau, ensuite par le moyen d'une machine de bois, sur laquelle un homme se tient debout, & est tiré par un buffle qu'il conduit, ils applanissent le terrein, afin que l'eau, si nécessaire au riz, se distribue par-tout à une égale hauteur; de maniere que ces plaines ressemblent plutôt à de vastes jardins, qu'à une simple campagne. Quand l'épi est à son point de grosseur on fait écouler l'eau, pour que la chaleur du Soleil le mûrisse parfaitement (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 77. &c.

moyen les eaux de pluie, de rosée, de neige, ou celles qui viennent du sommet, se distribuent commodément, & ont le tems de pénétrer en terre pour nourrir les graines, au-lieu de les pourrir, ou de les entraîner, comme elles font en d'autres Pays, par la violence de leur cours en descendant. C'est un spectacle très-agréable de voir quelquefois des plaines de plusieurs lieues environnées de collines & de montagnes, coupées en terrasses depuis le bas jusqu'au sommet; ces terrasses se surmontent les unes les autres au nombre de vingt ou trente, à la hauteur chacune de trois ou quatre pieds, & sont couvertes de grains, de légumes, de fruits, & d'une verdure perpétuelle. Ces montagnes ne sont pas d'ordinaire pierreuses, la terre en est légere, poreuse, facile à couper, & même si profonde en plusieurs endroits, qu'on y peut creuser trois ou quatre-cens pieds sans trouver le roc; les sels & l'humidité qui transpirent par ces pores rendent ces terres artificielles toujours fertiles. Les Laboureurs ne se reposent pas tellement sur la pluie, les rosées, & les eaux qui découlent d'enhaut, qu'ils ne prennent leurs précautions pour remédier au défaut des unes & des autres; ils ont une fort bonne maniere de conduire l'eau jusqu'au sommet des montagnes par de grands tuyaux de bambous, par lesquels il la font monter à la faveur de quelque machine hydraulique. Dans les Provinces où les montagnes sont pierreuses, elles ne laissent pas de produire ou des fruits ou des arbres propres à la charpente (*a*).

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts méchaniques des Chinois.

Pâturages & Animaux.

Outre la grande quantité de froment, de grains & de légumes de toutes les sortes, qu'on trouve presque par-tout à la Chine, on y a aussi suffisamment de pâturage, pour nourrir toute sorte de bestiaux & d'animaux domestiques, tandis que de vastes forêts fournissent une grande quantité de différens animaux sauvages, qui sont d'usage, comme Buffles, Sangliers, plusieurs especes de Cerfs, des Eléphans (*), & d'autres animaux nuisibles,

(*a*) *Martini*, *Navarette*, *Nieuhof*, *Le Comte*, *Du Halde* &c.

(*) Ce noble & utile animal se trouve principalement dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quang-si*, où l'on voit des troupeaux d'Eléphans sauvages, quoiqu'il y en ait ailleurs, mais pas en si grand nombre; quand on les a apprivoisés ils sont fort utiles. L'Eléphant est trop connu, pour en faire la description, quant à sa figure, sa force, & ses autres qualités, & sur-tout sa singuliere docilité. Les Chinois lui rendent une espece de respect, & attribuent à chaque partie de son corps après sa mort tant de vertus, que le détail en feroit ennuyeux; par exemple, ils disent que quand on mêle ses yeux dans du lait, & qu'on fait tomber la liqueur goute à goute dans les yeux, c'est un remede infaillible pour les guérir; qu'un petit os, qui est en travers au devant de la poitrine, réduit en cendres & pris dans du vin, rend le corps plus léger, l'aide à se soutenir sur l'eau & à mieux nager (1).

On trouve aussi dans leurs forêts quelques Rhinoceros & plusieurs sortes de Singes, & d'autres animaux qu'on garde plus pour la rareté que pour aucune utilité. On dit qu'il y a dans le *Se-chuen* un animal, qu'ils appellent *Sin-fin*, qui paroit être une espece de Singe, qui differe des autres, soit par sa grandeur, qui est, dit-on, presque égale à celle des hommes d'une médiocre taille, soit par une plus juste conformité d'actions presque humaines, & par une plus grande facilité à marcher sur les pieds de derriere. On ne peut gueres douter qu'il n'y ait dans les forêts de la Chine nombre d'animaux extraordinaires, que les Européens ne connoissent point encore; cependant ce que les Chinois rapportent de plusieurs a si fort l'air de fable, que cela mérite à peine qu'on en fasse mention,

(1) *Du Halde*, T. III. p. 595-597.

sibles, tels que des Léopards, des Tigres, des Ours, des Loups, des Renards, & plusieurs autres qui nous sont inconnus; ceux-ci procurent aux Chinois le plaisir de la chasse, & leurs fourrures, qui sont communément belles & estimées, servent dans le Commerce.

Peut-être trouvera-t-on étrange que nous parlions ici de ces animaux & de plusieurs autres, & que cet article paroîtra déplacé; mais si l'on fait réflexion que ce n'est pas une des moindres parties de l'art de cultiver, de travailler à la multiplication des Animaux utiles, comme à celle des Végétaux, de prévenir l'accroissement de ce qui est nuisible dans l'un & dans l'autre genre, & de faire valoir les terres autant qu'il est possible, de façon qu'elles répondent à ces deux grandes fins, nous nous flattons qu'il ne paroîtra plus extraordinaire, que nous mettions à une seule fois sous les yeux du Lecteur la maniere de faire des Chinois d'abord par rapport aux animaux de leur Pays, & ensuite par rapport aux productions de la terre.

Tigres, & autres Animaux.

Parmi les Bêtes sauvages & féroces dont leurs forêts sont peuplées, on ne parle point de Lions; mais les Tigres y sont non seulement en fort grand nombre, mais d'autant plus dangereux qu'ils marchent en troupes, & qu'ils sont aussi agiles que féroces. D'ailleurs il y a un grand nombre d'animaux qui sont fort profitables, entr'autres celui qui donne le Musc, qu'il porte dans une bourse sous le ventre. Ils ont aussi un Daim odoriférant, qu'ils appellent *Hiang-chang-tse*, dont le mâle a une bourse d'excellent musc. Quand on a pris cet animal, qui se trouve principalement dans les montagnes qui sont au Nord de Peking, on le tue d'abord, on coupe la bourse qui contient le musc, & on la lie fortement pour que le musc ne s'évapore point. La chair de cet animal est bonne à manger, mais la bourse est ce que l'on estime plus que tout le reste: les Chinois attribuent à cette sorte de musc, comme à l'autre, qui est le musc proprement dit, un grand nombre d'admirables vertus, comme de purifier l'air, de tuer plusieurs sortes d'insectes; celui du *Hiang-chang-tse* a surtout la vertu d'assoupir les serpens; quelque grands qu'ils soient, cet animal ne laisse pas de les tuer & de s'en nourrir, & l'on prétend que c'est ce qui lui communique l'odeur qu'il a (*).

Mais

tion, bien loin d'être digne de foi. C'est ainsi qu'ils parlent du *Cheval-Tigre*; il ne differe, disent-ils, du cheval qu'en ce qu'il est couvert d'écailles, & qu'il a des griffes & l'humeur sanguinaire du Tigre, ce qui le fait sortir de l'eau vers le Printems, pour se jetter sur les hommes & sur les bêtes. Les Missionnaires, qui ont voyagé dans tous les endroits où l'on fait naître ce monstre, n'y ont jamais vu un animal semblable, ni n'en ont entendu parler, quoique les gens du Pays (le *Hu-quang*) ne manquassent pas de leur faire remarquer tout ce qu'ils regardoient comme curieux. Mais laissons ces Monstres dans les Livres Chinois, le seul endroit où ils se trouvent: on trouve dans les forêts deux sortes de Mules sauvages, les unes ne sont bonnes qu'à manger, parcequ'on ne peut les apprivoiser, les autres servent de monture aux domestiques des Mandarins. Les Chinois se servent aussi beaucoup de chameaux, de chevaux, de bœufs & de buffles, les uns pour porter, & les autres pour applanir & labourer leurs terres; mais ils nourrissent principalement une grande quantité de cochons.

(*) Ce qu'on dit de la vertu de ce Musc passe pour si constant, que les Paysans qui vont chercher du bois ou faire du charbon sur les montagnes, n'ont point de meil-

leur

Section VI. *De l'Agriculture & des autres Arts méchaniques des Chinois.*

Mais le plus joli des quadrupedes, c'eſt une eſpece de Cerſs, qui ne ſe trouve que dans la Province de *Yun-nan*, mais que les Princes & les Grands achettent fort cher, & qu'ils nourriſſent par curioſité dans leurs jardins. Ils ſont faits comme les autres, mais ils ne deviennent jamais plus grands ni plus gros que des Chiens ordinaires. Dans les autres Provinces on trouve quantité d'autres Cerſs de tout ordre, dont quelques-uns ne ſont pas moins extraordinaires pour leur grandeur, qui égale preſque celle des petits chevaux des Provinces de *Se-chuen* & de *Yun-nan* (*a*).

Petits Cerſs.

Oiſeaux.

Les Oiſeaux ſauvages & domeſtiques ſont ici en ſi grand nombre, & il y en a de tant d'eſpeces, que nous ne pouvons en parler en détail; il y a des Aigles, des Grues, des Cicognes, des Faucons, des Pélicans, des Oiſeaux de paradis, des Perroquets, des Faiſans, des Perdrix, des Coqs d'Inde, des Oyes, des Canards, des Cignes, des Coqs, des Poules, & une grande quantité de toutes ſortes d'Oiſeaux aquatiques dans les Lacs, les Rivieres & les Canaux, où on les voit en troupes; & ceux qui ſont bons à manger ſe donnent à ſi bas prix, qu'on diroit que cela ne vaut pas la peine de les tuer. On voit des Perroquets de toutes les eſpeces, qui pour la beauté du plumage & la facilité à parler, ne le cedent point à ceux de l'Amérique.

Mais le plus beau de tous les Oiſeaux eſt celui qu'on appelle *Kin-ki* ou *Poule d'or*, qu'on trouve dans les Provinces de *Yun-nan*, de *Chen-ſi* & de *Se-chuen*. Ce bel oiſeau n'a pas ſon pareil pour la juſte proportion de ſon corps, la beauté, l'éclat & la variété de ſon plumage, le mélange admirable des nuances aux ailes & à la queue, & la beauté du panache qu'il a ſur la tête, ce qui ſans-doute lui a fait donner le nom de Poule d'or. Mais ce qui le fait encore plus eſtimer parmi les gens friands, c'eſt que ſa chair eſt, dit-on, plus délicate que celle du Faiſan (*b*), de ſorte que cet oiſeau eſt peut-être celui de tout l'Orient qui mérite le plus d'être ſouhaitté en Europe.

L'Oiſeau fleur; fabuleux.

Il y en a encore un autre bien rare, ſi nous devons en croire les Géographes Chinois, & ceux des Européens qui s'en ſont rapportés à leur autorité; il eſt plus extraordinaire, ſinon pour le goût, au moins pour la variété de ſes couleurs, pour ſon bec, qui eſt dit-on d'un rouge éclattant, & pour la courte durée de ſa vie, qui n'égale que celle de la fleur *Tang-hoa*, d'où il a le nom de *Tong-hoa-fong*, ſur laquelle on dit qu'il naît, & dont il prend la reſſemblance. Le malheur eſt que cet Oiſeau ne ſe trouve nulle part que dans les Livres des Géographes Chinois, & que les habitans de la Province de *Se-chuen*, & en particulier ceux du diſtrict de la ville de *Ching-tu-fu*, où cette fleur croît en quantité, & où cet oiſeau doit naître, ne le connoiſſent point (*c*): il eſt donc fort problématique ſi cet

(*a*) *Martini*, *Navarette*, *Nieuhof*. *Le Comte*, *Du Halde* &c.

(*b*) *Du Halde*, T. I. p. 33, 34.

(*c*) *Ibid.* p. 34.

leur ſecret pour ſe garantir de la morſure de ces ſerpens, que de porter ſur eux quelques grains de muſc; ſi quelque ſerpent s'approche d'eux il eſt tout d'un coup aſſoupi par l'odeur, & ne va pas plus loin (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 185, 186.

Section VI. *De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.*

cet oiseau n'est pas aussi fabuleux qu'un autre dont parlent les Géographes Chinois, qu'ils appellent *Fong-hoang*, & qui, à en juger par la description qu'ils en font, seroit notre Phénix, supposé qu'il existe. Mais on assure que le *Fong-hoang* ne paroît dans aucune des villes & des montagnes auxquelles on a donné son nom, ni dans la Province de *Chen-si*, ni dans aucune autre de la Chine & de la Tartarie, où l'on veut qu'il se trouve. Il y a à-la-vérité dans le *Chen-si* & en quelques Cantons de Tartarie un fort bel Oiseau, qu'on appelle *Hai-tsing*, qui est comparable à nos plus beaux Faucons, mais il est plus gros & plus fort; on peut l'appeller le Roi des Oiseaux de proye, car c'est le plus beau & le plus courageux; mais il est rare, & si estimé, que dès qu'on en a pris un, on doit le porter à la Cour, où il est offert à l'Empereur, & remis aux Officiers de la Fauconnerie (a).

Beau Faucon.

Fruits particuliers à la Chine.

La Nature semble avoir destiné la Chine à produire non seulement tous les fruits qui croissent dans toutes les autres parties du Monde, mais plusieurs sortes qui lui sont particuliers; tellement que si les Chinois n'en ont pas des premiers en aussi grande quantité ni d'autant d'especes qu'ils le pourroient, c'est qu'ils n'ont pas pris soin de les cultiver; car, à parler généralement, ils viennent naturellement presque dans toutes les Provinces, & plusieurs des meilleurs sont d'un goût plus délicat que les nôtres dans les Provinces méridionales. Les Pommes, les Poires, les Prunes, les Coins, les Abricots, les Pêches, les Figues, les Grenades, les Mûres, les Pavies, les Raisins, les Oranges, les Limons, les Citrons, les Noix, les Chataignes, les Pommes de Pin, & autres, que nous avons en Europe, viennent presque par-tout en abondance: la seule différence qu'il y a, c'est que les Chinois ne prennent pas autant de soin de les cultiver, & qu'ils se contentent d'avoir trois ou quatre sortes de pommes, sept à huit sortes de poires, autant de pêches, & nulle bonne espece de cerise. Les seuls fruits qui l'emportent sur les nôtres sont leurs Grenades, des Muscats excellens pour le goût & pour l'odeur, & le *Tse-tse*, que les Portugais appellent Figue (*). Les autres ne sont gueres meilleurs que les nôtres, & quelques-uns ne sont pas aussi bons, faute de culture, comme leurs Abricots, leurs Pêches & leurs Cerises, qui sont fort mal-saines en quelques Provinces, en sorte que si on ne les mange avec précaution ils causent la dyssenterie & le flux de sang.

Ils

(a) *Du Halde, ibid.*

(*) Les arbres qui le portent sont fort beaux, & du moins aussi hauts & aussi touffus que nôs Noyers de médiocre grandeur; les feuilles sont d'un beau verd, mais dans l'Automne elles deviennent d'un rouge agréable. Les fruits sont aussi gros qu'une belle pomme; à mesure qu'ils meurissent ils prennent une couleur aurore; quand ils sont séchés ils deviennent farineux & aussi sucrés que les figues, ce qui fait que les Portugais de Macao lui en ont donné le nom. Quoiqu'il y en ait de différente espece, que les uns ayent la peau plus délicate, plus transparente & plus rougeâtre, & que quelques autres, pour être mangés avec plaisir, doivent mûrir sur la paille, il est toujours certain que tous les arbres qui les portent sont agréables à la vue & d'un bon usage. Ils viennent très-bien par-tout, mais sur-tout dans la Province de *Ho-nan*, on en trouve aussi dans les Provinces qui sont en-deçà du *Whang-ho* ou de la Riviere jaune (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 19.

Section VI. *De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.*

Olives.

Ils ont quantité d'Olives de plusieurs sortes, qui bien que différentes des nôtres sont de bon goût; mais soit qu'ils ne l'aiment point, soit qu'ils croyent que cela n'en vaut pas la peine, ils n'en font point d'huile (*).

Le Li-chi.

Dans les Provinces Méridionales ils ont un fruit excellent, qui nous est inconnu, qu'on appelle *Li-chi*. Il est de la grosseur d'une date, son noyau est également long & dur; il est couvert d'une chair molle, pleine d'eau & d'un goût exquis, mais lorsqu'il se seche, il devient noir & ridé comme nos prunes ordinaires. Il y a aussi le *Long-yen* ou Oeil de Dragon, qui est rond, l'écorce est jaunâtre, la chair blanche, aqueuse, & aigrelette. Ces deux fruits passent pour être fort sains, sur-tout le dernier, qui ne fait jamais de mal, mais on le mange plus pour donner de l'appétit que pour le satisfaire.

Arbres particuliers.

Ils ont encore plusieurs Arbres aussi utiles que singuliers; tel est celui qui produit une espece de poivre. C'est l'écorce d'un grain aussi gros qu'un pois, qui renferme un petit noyau d'un goût trop fort & trop âpre pour s'en servir; mais comme l'écorce est moins piquante, le commun peuple s'en sert. Un autre arbre produit des pois, qui pour la figure, la couleur, la gousse & le goût, quoiqu'un peu sauvage, ressemblent aux pois ordinaires; cet arbre est assez commun dans plusieurs Provinces, il s'éleve très-haut & étend fort ses branches au large. L'Arbre qui porte le suif est aussi commun que profitable: le fruit est renfermé dans une écorce, qui s'ouvre par le milieu quand il est mûr, comme la Chataigne; il consiste en des grains blancs de la grosseur d'une noisette, dont la chair a les qualités du suif, aussi en fait-on des chandelles après l'avoir fait fondre, en y mêlant un peu d'huile ordinaire (†), & en trempant les chandelles dans la cire, qui vient sur l'arbre dont nous allons parler; cet arbre s'appelle l'Arbre de la Cire blanche, à cause de la cire qu'on y trouve; de petits vers s'attachent aux feuilles, & y laissent des rayons de cire. Cette cire

L'Arbre où l'on trouve la Cire.

(*) Leurs Livres parlent de dix especes d'Olives. dont la meilleure est celle qu'ils appellent *Quang-lang*; elles sont grosses, & il y a lieu de croire que si on les préparoit, comme on les prépare en Europe, elles auroient le même goût. Ils sont cependant plus soigneux en une chose que nous, c'est que quand ils les veulent cueillir, au-lieu de les abbattre à grands coups de gaule, ce qui casse les branches, ils font un trou au tronc de l'arbre, dans lequel ils mettent du sel, & le bouchent; & au bout de quelques jours le fruit se détache & tombe de lui-même (1).

(†) Ils séparent le suif d'avec le fruit de la façon suivante; ils brisent l'écorce & le fruit, & les font bouillir ensemble dans de l'eau; l'huile surnage, & quand elle est froide elle se condense comme du suif, qu'on enleve. A dix livres de ce suif ils mêlent trois livres d'huile de lin, & un peu de cire, pour donner de la consistence aux chandelles & les empêcher de prendre aux doigts. Les chandelles sont de la figure d'un segment de cone, dont la partie la plus large brûle, & l'autre porte dans le chandelier. Ces chandelles brûlent bien, mais la lumiere seroit plus vive, & l'odeur moins forte, si les Chinois avoient l'art de purifier l'huile, & qu'ils se servissent de meches de coton, au-lieu de petites baquettes de bois qui se réduisent en charbon, & qu'on ne peut moucher qu'avec des ciseaux. Ceux qui sont curieux y mettent du vermillon & d'autres couleurs (2).

(1) *Du Halde*, p. 20.

(2) *Ibid.* l. c. p. 22. Vid. & *Martini* Atlas sub voce *Kin-wha*. in Prov. *Che-kiang*. Le Comte T. I. p. 156, 157.

SECTION VI. *De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.*

cire est très-dure, très-luisante, & coûte beaucoup plus que celle des Abeilles, qui se trouve aussi en grande quantité. Ces Vers une fois accoutumés aux arbres d'un Canton, ne s'en écartent qu'en certaines circonstances, & quand ils ont une fois disparu, on ne les voit plus revenir, & il en faut acheter d'autres des Marchands qui font ce commerce.

Le Bambou.

Les *Chu-tse*, que les Européens nomment Bambous, sont ici en grande abondance, & d'une hauteur extraordinaire; comme ils sont creux, on se sert des plus gros pour des tuyaux pour conduire l'eau, & des autres pour faire des lunettes de longue vue & d'autres tubes; de la pulpe on fait du papier.

Nan-mû.

Le *Nan-mû* est un arbre fort haut & fort droit, dont le bois est incorruptible comme le Cedre, auquel il ne ressemble ni pour la figure ni pour la feuille. On s'en sert pour les colomnes, les portes, les fenêtres &c. des Palais, des Temples, & d'autres grands édifices.

Bois de rose.

Il n'a pourtant rien qui approche du *Tse-tan* ou Bois de rose. Celui-ci est d'un noir tirant sur le rouge, rayé & semé de veines très-fines, qu'on diroit être peintes. Les meubles & autres Ouvrages de menuiserie qu'on fait de ce bois sont fort estimés dans tout l'Empire, & se vendent plus cher que ceux qui sont vernis. Nous ne parlons point d'un grand nombre d'autres arbres curieux, comme le Cedre, l'Ebénier, le Sandal, le Pin, le Chêne &c. parceque ce détail nous méneroit trop loin.

Arbres du vernis & dont on tire l'huile.

Mais de tous les arbres, celui qui passe à juste titre pour le plus utile parmi les Chinois, & que les Européens leur envient le plus, c'est le *Tsi-hu*, ou l'Arbre du vernis, qui leur fournit la gomme dont ils font tant de beaux ouvrages (*); c'est ce qui occupe une multitude d'Ouvriers par tout l'Empire, qui fournissent des Cabinets, des Cassettes, des Boëtes & d'autres meubles, si bien peints & vernis, que l'on en envoye dans tous les Pays du Monde. Un autre arbre du même ordre est le *Tong-chu*, ou l'arbre dont on tire une liqueur qui approche fort du vernis, & dont on se sert aux mêmes usages, mais sur-tout pour les grandes pieces, comme des Colomnes, des Galeries, des Arcs de triomphe, des Planchers &c. auxquels le vernis est moins propre. Quand cette huile est cuite, elle conserve non seulement le bois qu'on en enduit, mais le rend luisant, & on peut la mêler, de même que les vernis, avec toutes sortes de couleurs.

Bois de fer.

Un dernier arbre qui mérite qu'on en parle, est celui que les Chinois appellent *Tie-li-mu* ou Bois de fer, à cause de sa dureté, & dont ils font ordinairement leurs ancres, comme nous l'avons dit plus haut. Il n'y en a effectivement aucun qui lui soit comparable pour la force & la dureté. L'ar-

(*) La gomme, qui distille goute à goute, ressemble assez aux larmes de Térébinthe; l'arbre rend beaucoup plus de liqueur si on lui fait une incision, mais il périt aussi plutôt. On assure communément, que cette liqueur tirée à froid a des qualités venimeuses, dont on n'évite les mauvais effets, qu'en n'en recevant point la vapeur, quand on la change de vase, ou qu'on l'agite; c'est aussi une précaution qu'il faut prendre quand on la cuit.

L'arbre eſt auſſi haut que nos grands Chênes, mais il en eſt différent par la groſſeur du tronc, par la couleur du bois, qui eſt plus obſcure, & ſur-tout par ſon poids (*a*).

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

Le nombre de toutes ſortes d'arbriſſeaux n'eſt pas moins grand, mais nous ne pouvons entrer dans le détail ſur cet article, nous nous bornerons à parler de ceux qui méritent le plus d'attention. On doit placer au premier rang, ceux qui portent le *Cha*, qu'on nomme par corruption dans quelques Provinces maritimes *Tha* ou *Tcha*, dont les Européens ont fait *Thé*. Le profit que les Chinois ont fait de cette plante, depuis que l'uſage en eſt devenu général en Europe, eſt immenſe; & ſi ce que les Chinois & quelques Auteurs Européens en diſent eſt vrai, elle a des vertus extraordinaires (*b*). On peut en voir dans le P. *Le Comte* & dans les autres Ecrivains de la Société beaucoup plus, que nous ne voudrions en garantir; & nous ne pouvons en bien juger par le Thé qu'on apporte en Europe, puiſqu'on nous a aſſurés de bon lieu qu'il eſt tellement falſifié & mêlé d'autres feuilles, qui bien qu'elles lui reſſemblent ont peut-être des qualités toutes différentes, que nous ne ſommes pas ſurpris qu'il ſoit ſi fort au deſſous de celui dont on uſe ſur les lieux. Ajoutons que depuis que l'on en a tiré une ſi prodigieuſe quantité, les Chinois l'ont cultivé & préparé avec moins de ſoin qu'ils ne faiſoient auparavant; & quand ils en ont de bon, ils ont la précaution de ne l'envoyer point hors du Pays dans ſa pureté, ou ils le gardent pour eux, ou ils le mêlent avec d'autre moins bon. Perſonne n'ignore d'ailleurs les fraudes qu'on commet encore quand il eſt une fois chez nous, & la maniere dont on le falſifie.

Arbriſſeaux Thé; ſes vertus.

Falſifié.

Tout cela pris enſemble a tellement gâté & corrompu le Thé, que nous ne pouvons y trouver la dixieme partie des bonnes qualités qu'on lui attribue, ni contredire l'expérience, qui fait voir que l'uſage qu'on en fait produit nombre de mauvais effets; qu'il ne produiroit certainement point, ſi on l'avoit pur, comme les Hollandois, qui tirent le leur du Japon, & en uſent avec plus de ménagement & de circonſpection (*).

Il eſt conſtant qu'il n'y a point de Nation qui prenne plus de ſoin de la colture du Thé que les Japonois, & qui ait autant de probité pour le vendre pur; il n'y a point auſſi de gens qui en boivent autant que les Hollandois, & bien loin d'éprouver les mêmes incommodités que la plupart de nos Anglois, ils s'en trouvent parfaitement bien: peut-être que l'humi-

Ses bonnes qualités quand il eſt pur.

(*a*) *Du Halde*, T. I. p. 22, 23.

(*b*) Vid *Magalbens*, *Carreri*, T. IV. p. 401, 402. *Martini*. *Le Comte*, T. I. p. 333. *Nieuhof*; *Du Halde*, T. I. p. 24 & ſuiv. *Ten Rhyne* de frutice Tchia. *Jac. Breynius*, Hort. Malab.

(*) Il eſt même plus ſurprenant, tout bien conſidéré, qu'il ne produiſe pas des effets plus pernicieux, ſi l'on fait attention à la maniere dont la plupart de nos Anglois le gâtent, ſoit par l'exceſſive quantité de ſucre qu'ils y mettent, & les prétendus correctifs qu'ils y mêlent, comme des gouttes Chymiques, du ſaffran, des liqueurs ſpiritueuſes &c. ſans parler de l'uſage qu'on en fait indiſcrettement, ſans égard à la conſtitution particuliere de chacun, & en le prenant en plus grande quantité & plus fort que les Chinois ne font le leur qui eſt pur. C'eſt ce qui nous fait juger, que les vents, les indigeſtions, les vapeurs, les coliques, l'épuiſement & d'autres maux qui ſont les ſuites ordinaires de l'uſage qu'on en fait, ſont cauſés autant par la maniere indiſcrette dont on en uſe, que par les falſifications du Thé même.

Section VI. *De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.*

midité de leur climat, & la groffiéreté de leur nourriture, leur rendent un pareil diffolvant, qui purifie le fang, néceffaire, & qu'ils feroient moins fains & exempts de maladies, s'ils ne l'avoient point. Il eft vrai auffi, que les bons effets qu'il produit en eux, viennent en grande partie de la maniere dont ils le prennent, fans y mêler autre chofe. Ainfi fans faire un trop magnifique éloge du Thé, nous croyons pouvoir affurer, que du Thé bien conditionné pris modérément pour la quantité & la force (*) fans fucre, ou au moins avec très-peu de fucre, & fans y ajouter autre chofe, eft un excellent diffolvant, purifie le fang, fortifie la tête & l'eftomac, facilite la digeftion, la circulation du fang, la tranfpiration & les autres fécrétions, dégage les reins & la veffie, préferve des maladies chroniques, ou les guérit, quoique lentement. Les Chinois le donnent dans les violentes fievres, pour la colique, & pour d'autres maladies aigues. Les rares qualités du Thé ne fe bornent pas à la Chine, elles fe font fentir dans tous les Pays où l'on s'en fert, particuliérement en France, en Angleterre & en Hollande.

D'où vient qu'il y en a de plufieurs fortes.

Il y a aujourd'hui plufieurs fortes de Thé à la Chine; les Chinois ayant vu la grande quantité qu'on en exportoit, en ont planté prefque par-tout; & comme le terroir & le climat ne font pas toujours également propres à cet arbriffeau, cela met de la différence entre la qualité, puifque d'ailleurs c'eft à tous égards la même plante. C'eft delà que vient la différence de goût, d'odeur, de couleur & d'autres qualités, que nous y remarquons; il y a des Thés qui font âpres & defagréables, d'autres font plus doux; les uns ont beaucoup d'odeur, d'autres n'en ont prefque point; les uns font plus balfamiques, & les autres plus nuifibles à l'eftomac ou plus diurétiques, de-là tant de noms différens qu'on y donne, pris foit de leurs qualités, foit des lieux où ils croiffent. Le *Songlo*, par exemple, qui eft ce que nous appellons Thé verd, & qui eft le plus eftimé, & celui que boivent les gens de qualité, tire fon nom d'une montagne de la Province de Kiang-kan, qui eft toute couverte d'arbriffeaux de Thé: le *Vû-i* (que nous appellons *Bohé*) eft ainfi nommé de la montagne de *Vu-y-Shan*, dans la Province de *Fokien*, où il y en a beaucoup & de très-bon (†). Ce

(*) Il eft certain que ni les Chinois, ni les Japonnois, ni aucun Peuple d'Orient ne le boivent ni auffi fort ni en auffi grande quantité, ni auffi chaud, qu'on fait en Angleterre; c'eft plutôt leur boiffon ordinaire, & ils n'y mettent ni fucre ni autre chofe pour l'adoucir. On a ordinairement, fur-tout dans les familles nombreufes, un chaudron d'eau bouillante fur le feu, & quand ils ont foif ou qu'ils font fatigués, ils mettent quelques feuilles de Thé dans une jatte, y verfent de l'eau bouillante, & auffitôt que la liqueur eft un peu refroidie, ils la boivent, & s'en retournent à leurs affaires; ils ignorent entiérement la coutume d'être long-tems autour d'une table à prendre du Thé, qui n'eft qu'un rafinement d'oifiveté & de luxe, ou plutôt un abus que nous en faifons.

On affure que l'ufage de cette infufion vient originairement de la qualité fomache de leurs eaux, fur-tout dans les Provinces baffes, où elles étoient non feulement defagréables, mais fort mal-faines; après bien des expériences pour les corriger ils effayerent les feuilles de cet arbriffeau, qui non feulement fatisfit à leur but, mais fe trouva avoir plufieurs autres qualités recommandables, que nous avons indiquées, de forte qu'infenfiblement l'ufage du Thé eft devenu général dans l'Empire.

(†) C'eft ce que difent *Le Comte*, *Du Halde* & d'autres; mais il y a des perfonnes qui dif-

Thé Bohé.

Ce dernier est le plus universellement estimé, & à juste titre; non seulement parcequ'il est plus délicat au goût & à l'odorat, mais aussi parcequ'il a d'excellentes qualités, comme de purifier le sang, de rétablir les forces épuisées, & d'être bon pour les estomacs les plus foibles. Aussi les Chinois en font-ils boire beaucoup aux malades, aux valétudinaires, & à tous ceux qui sont foibles. Ceux qui se portent bien évitent d'en boire en Hiver, parcequ'il ouvre trop les pores, & par-là cause des rhumes & des catarres; mais dans l'Eté ils en prennent abondamment, pour réparer à la faveur de ses parties balsamiques les liquides qu'ils perdent par la transpiration, & c'est à l'usage qu'ils en font, qu'ils attribuent l'embonpoint qui leur est si ordinaire, & dont ils font tant de cas.

S'il vient du même Arbrisseau que le Thé Verd.

C'est une question qui a long-tems exercé les Curieux, & qui n'est pas encore bien décidée, si le Thé Verd & le Thé Bohé croissent sur des Arbustes différens, ou si c'est le même, cultivé différemment. Les Chinois pourroient aisément décider cette question, s'ils vouloient, mais ils sont trop jaloux des Européens pour leur donner aucun éclaircissement là-dessus; de sorte qu'il faut la résoudre par les observations qu'on peut faire sur ces deux sortes de Thé. A en juger par-là le premier sentiment paroît le plus probable, tant par la différence visible de la couleur, du goût, de l'odeur, que par celle des effets, qui sont encore plus différens; l'un étant âpre au goût, & corrosif à un tel point, qu'il devient un émétique quand on le boit trop fort; l'autre doux, agréable, balsamique, & n'attaquant point l'estomac: l'un est ennemi de l'estomac & très-diurétique; l'autre adoucit & purifie le sang par la transpiration, & le nourrit par sa qualité balsamique. Le dernier sentiment a néanmoins insensiblement prévalu, & l'on a attribué, avec assez de vraisemblance, la différence des effets à celle du tems où l'on cueille les feuilles; celles du Thé Bohé se cueillent quatre ou cinq semaines avant les autres, pendant que l'Arbuste est dans sa vigueur, & que les feuilles sont tendres & remplies de suc; au lieu que celles du verd demeurent plus long-tems sur la plante, de sorte que le suc se seche ou s'épaissit par la chaleur du Soleil, les feuilles se colorent d'un beau verd, & contractent cette amertume & cette âpreté que nous y trouvons. Ce qui semble encore donner du poids à ce sentiment, c'est que cette façon de cultiver le Thé Bohé n'est en usage que depuis un siecle ou deux; avant ce tems-là on ne le connoissoit point; au moins voit-on clairement par la description qu'en a faite M. *Ten Rhyne*, qui a demeuré, il y a plus d'un demi siecle, quelque-tems au Japon, où il étoit Médecin de l'Empereur, que cette sorte de Thé y étoit inconnue (*), quoi-

prétendent que ce Thé tire son nom de sa couleur, qui est d'un brun obscur, en quoi il differe de tous les autres, tant en feuille qu'en infusion. Il n'est pas surprenant au reste que la montagne de *Vu-y-shang* en produise une si grande quantité, & meilleur que le Thé ordinaire, puisqu'on y voit beaucoup de Temples & de Monasteres habités par des Bonzes, qui aiment beaucoup cette boisson, & qui ayant du tems de reste, peuvent en employer une partie à cultiver l'arbuste, & à le perfectionner; peut-être aussi ont-ils été les inventeurs de la nouvelle maniere de le cultiver, dont nous parlerons dans la Remarque qui suit.

(*) Ce savant Botaniste dit en termes exprès à la fin de sa description de cet Arbuste, que bien-qu'il eût entendu parler d'une sorte de Thé noir ou brun, en usage parmi les Chi-

quoique depuis ce tems-là on l'y ait cultivé & rendu bien meilleur, que celui qui nous vient de la Chine; de forte que l'on croit que cette découverte étant récente n'avoit pas encore pénétré jusqu'au Japon dans le tems que ce célebre Botaniste écrivoit sa description du Thé de ce Pays-là, car il ne parle que des diverses especes du Thé Verd (a). Nous ajouterons seulement, que comme aucun des anciens Herbiers ne parle du Thé *Vu-i* ou *Bohé*, & que quelques Chinois en parlent comme d'une découverte moderne, il y a tout lieu de croire que c'est l'ancien perfectionné; si ç'a été par hazard ou par l'étude de l'arbuste, c'est sur quoi nous ne trouvons aucun éclaircissement: mais on convient qu'il est plus ou moins bon & délicat, selon qu'il est cueilli plutôt ou plus tard (*).

Les

(a) *Ten Rhyne* Excerpt. de Observ. suis Japonic. de frutice Tchia ad fin. & alii ab eo citati in Hort. Malabar.

Chinois, il n'en avoit jamais vu; il avoit seulement observé, que plus les feuilles du Thé étoient grossieres, plus l'eau où elles étoient infusées étoit jaunâtre ou tirant sur le rouge, & plus cette infusion étoit desagréable au goût & à la vue, par où il est évident qu'il parle du Thé Verd le plus grossier (1).

D'ailleurs, si l'on veut y prendre garde, il est clair qu'il n'y a aucune différence entre les feuilles du Thé Verd & du Bohé, sinon que celles du dernier sont un peu plus rondes; mais si cela vient, comme quelques-uns le prétendent, de ce qu'on les cueille plutôt, & avant qu'elles se soient tout-à-fait développées, c'est ce que nous n'oserions assurer, quoique la chose ne nous paroisse nullement improbable. Il est vrai que quelques Voyageurs, qui ont été à la Chine, & qui prétendent avoir examiné la chose avec tout le soin possible, disent avoir vu des plantations des deux sortes, séparées les unes des autres, & que jamais ils n'ont vu qu'on ait cueilli les deux especes de feuilles du même arbre en des tems différens. Mais en supposant que cela ne se fait plus aujourd'hui, il ne s'ensuit pas qu'on ne l'ait point fait autrefois, dans le dessein d'en découvrir les différentes qualités, & qu'ayant trouvé que les feuilles cueillies de bonne heure avoient le goût plus doux & une vertu plus balsamique, on n'ait pas cherché à perfectionner la culture, en examinant quels arbres, quel climat, quel terroir produisoient le meilleur Bohé & le meilleur Thé Verd, & qu'on ne les a ainsi assortis, & mis chacun à part, en observant seulement l'ancienne méthode de cueillir les feuilles du Bohé plutôt, comme l'on fait encore aujourd'hui. Voyez la note suivante.

(*) C'est ce qui nous a été confirmé de plusieurs côtés, & en particulier par le Mémoire qu'a envoyé sur ce sujet à la Société Royale M. *Cunningham*, Médecin des Anglois à *Chusan*: il dit que le plus fin, ou celui qu'on appelle la premiere pointe, se cueille au mois de Mars, le Thé *Bing* ou Impérial, en Avril & en Mai, le *Songlo* ou Verd en Mai & en Juin. Ce qui s'accorde assez avec ce que dit le P. *Du Halde* (2), qui ajoute seulement que le Thé Impérial, qu'on appelle *Mao-cha*, est la feuille qui a été cueillie sur les arbrisseaux les plus récemment plantés, ou, comme s'expriment les Chinois, de la premiere pointe des feuilles; mais on ne s'en sert gueres que pour faire des présens, ou pour l'envoyer à l'Empereur. On en peut dire à peu près autant de la fleur de Thé, qui est à un prix excessif, & dont les gens riches seuls usent, sur-tout en des occasions extraordinaires de Fêtes, de Mariages &c. Cette derniere sorte de Thé est sans contredit le plus délicat quand on le mêle avec les feuilles les plus fines, sans cela il donne à peine de la couleur à l'eau, & y donne plus d'odeur que de goût, c'est ce qui fait que l'on préfere le *Mao-cha* à la Cour. Tout ce qu'il y a encore à remarquer, c'est que ce que M. *Cunningham* & d'autres appellent la premiere pointe des feuilles, est le Thé Bohé le plus fin, & qu'il y a un grand nombre de degrés de finesse entre les feuilles, selon qu'elles sont plus ou moins écloses, & suivant la partie de l'arbre dont elles sont cueillies; celles qui sont au haut sont toujours les plus petites & les plus délicates, & par conséquent les plus cheres, & elles

(1) *Martini*, *Le Comte*, *Nieuhof*, *Kæmpfer*, *Du Halde* &c.

(2) *Du Halde*, T. I. p. 25.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

Les Chinois usent de l'infusion du Thé non seulement pour leur boisson ordinaire, mais ils le prennent aussi en poudre bouilli dans de l'eau, ou mêlé avec d'autres ingrédiens en forme d'opiate. Leurs Livres de Médecine lui attribuent presque autant de vertus, que nos Charlatans à leurs panacées. Ils le prescrivent pour le ténesme & pour les hémorragies, pour les constipations, les maux de tête ou de cœur, les épuisemens d'esprits, pour les demangaisons de la petite vérole, les tumeurs ou apostumes à la tête, pour les douleurs de reins &c. pour guérir la suppression des ordinaires, la toux, la phtisie, & autres fluxions rhumatiques, outre un grand nombre d'autres maux; & pour finir par une de leurs plus singulieres ordonnances, ils disent qu'il faut prendre du Thé fin, nommé *Ta-Tcha*, & de l'alun en égale quantité, les broyer ensemble, & les avaler avec de l'eau froide, & que c'est un remede contre toutes sortes de poisons (a).

Maladies pour lesquelles les Chinois l'ordonnent.

On seme le Thé.

Le Thé se multiplie principalement de graine; car celui qui croît de lui-même est sauvage, & il a le goût si desagréable qu'il n'y a que les plus pauvres gens, dont le palais n'est pas fort délicat, qui en font usage. On seme le Thé à la deuxieme Lune; après avoir préparé la terre, on met huit ou dix graines dans un trou, & souvent il ne vient qu'un ou deux arbrisseaux; on les transplante, quand il faut, dans une autre endroit, où la terre est bien préparée. On a grand soin de la plante; celle qui vient dans des terres légeres, & qui est exposée au midi, passe pour la meilleure, & porte aussi plus promptement. Les Auteurs ont représenté cet Arbuste fort différemment, les uns en font un arbre fort haut, & d'autres le font plus petit qu'un arbrisseau ordinaire. Le fait est, que si on le laissoit croître, il y en auroit qui monteroient plus haut que nos plus grands Noisettiers, & qui par-là dégénéreroient; mais les Chinois ont soin de les empêcher de monter. Ils transplantent ordinairement ces arbustes sur de petites collines, à trois ou quatre pieds de distance. Quand une fois ils ont pris racine, ils croissent quelque tems qu'il fasse, & malgré la pluie & la neige.

Maniere de le préparer.

Ils ont diverses manieres de préparer les feuilles, après les avoir cueillies, pour qu'on puisse s'en servir, sur lesquelles nous ne pouvons insister. On fait sécher d'abord les feuilles du Bohé à l'ombre, ensuite on les expose à la fumée de l'eau bouillante pour les ramollir, & on les met au Soleil, ou faute de Soleil on les rotit sur des plaques de fer ou dans des terrines vernissées, jusqu'à qu'elles frisent, & se réduisent en petit volume. Mais comme celles du Thé Verd ont moins de suc, on les fait sécher & friser de cette façon, aussitôt qu'elles sont cueillies. A l'égard de tous les petits soins qu'on prend de l'arbuste & des feuilles, nous sommes obligés de renvoyer aux amples détails qu'en ont donné les Auteurs que nous avons cités. La racine de l'arbre de Thé est généralement large & bien étendue;

(a) *Du Halde*, T. III. p. 591-594.

les sont plus grandes & plus grossieres à mesure qu'elles approchent du bas. De même plus les arbres sont vieux & plus les feuilles sont dures, & grossieres (1).

(1) Vid. Auctor. sup. citat.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

due; mais, si nous en croyons *Nieuhof*, elle n'est bonne qu'à brûler, quoique les Chinois lui attribuent de grandes vertus.

Description des feuilles, des fleurs & du fruit.

L'Arbre a communément des feuilles depuis le haut jusqu'au bas, mais, comme nous l'avons dit, plus elles sont vers le sommet & plus elles sont délicates. Les feuilles sont allongées par la pointe, & dentelées tout autour comme celles de nos Rosiers, on de nos Eglantiers odoriférans, & la fleur ressemble assez à celle du dernier, elle a seulement plus de feuilles; d'autres disent qu'elle ressemble à celle du double Jassemin, ayant sept feuilles supérieures & six inférieures. Le fruit est de la grosseur d'une petite pomme de pippin, mais il a meilleure odeur; il a un goût d'épicerie assez semblable à celui du Clou. La graine est noire, ronde & de la grosseur d'une petite noisette, quand elle est verte, ou d'un gros pois, quand elle est seche; mise dans la bouche elle a d'abord une saveur douce, & ensuite amere. Les habitans de la Province de Fokien en tirent de l'huile, dont ils se servent pour assaisonner leurs mets. Ils salent aussi les feuilles du Thé Verd, après qu'elles ont infusé, & ils les mangent avec leurs autres mets.

Arbrisseau qui porte le Coton.

Un autre Arbrisseau des plus utiles, est celui qui produit le Coton, dont on fait un si grand nombre d'étoffes différentes, qu'après les Soieries & la Porcelaine elles forment une des branches les plus considérables du commerce de la Chine. Le jour même que les Laboureurs Chinois ont moissonné leurs grains, ils sement le coton dans le même champ, & se contentent de remuer la superficie de la terre avec un rateau. Quand cette terre a été humectée par la pluie, ou par la rosée, il se forme peu à peu un arbrisseau de la hauteur de deux pieds; les fleurs paroissent vers le milieu d'Août; d'ordinaire elles sont jaunes & quelquefois rouges. A cette fleur succede un petit bouton, en forme de gousse, de la grosseur d'une noix. Le quarantieme jour après que la fleur a paru, cette gousse s'ouvre d'elle-même, & se fendant en trois endroits, elle montre trois ou quatre petites enveloppes de coton, d'une blancheur extrême, & de la figure des coques de vers à soie: elles sont attachées au fond de la gousse ouverte, & contiennent les semences de l'année suivante. Comme toutes les fibres du coton sont fortement attachées aux graines qu'elles renferment, on se sert pour les en séparer d'un rouët, dont on verra la description ci-dessous (*); on carde ensuite le coton & on le file (a).

Nous ne finirions point si nous voulions parler de toutes les especes d'Arbres, d'Arbustes, de Plantes, de Racines &c. que l'on trouve à la Chine; mais nous nous flattons qu'on se contentera que nous ayons indiqué ce qu'il y a de plus rare & de plus curieux en ce genre, soit dans la Description Géographique des Provinces où cela se trouve, soit dans cet arti-

(a) *Du Halde*, T. II. p. 174, 175.

(*) Ce rouët a deux rouleaux fort polis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied & de la grosseur d'un pouce; ils sont tellement appliqués l'un à l'autre qu'il n'y paroît aucun vuide: tandis qu'une main donne le mouvement au premier, & que le pied le donne au second, l'autre main leur applique le coton, qui se détache par le mouvement & passe d'un côté, pendant que la graine reste nue & dépouillée de l'autre (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 175.]

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

article général de l'Agriculture des Chinois: nous le terminerons en disant un mot de deux ou trois des Plantes & des Racines qui sont en singuliere estime, parmi les Chinois & chez nous, par leurs extraordinaires vertus. Nous devrions naturellement commencer par la fameuse Plante de *Jin-seng*, *Gen-seng* ou *Gemsen*, la plus célebre & la plus recherchée par tout l'Empire. Mais comme la meilleure ne se trouve que dans la Tartarie Orientale, & que celle qui croît dans la Province de *Se-chuen* ne lui est pas comparable, quoique ce soit celle de toute la Chine qui en approche le plus, nous renvoyons le Lecteur à ce que nous en avons dit dans l'Histoire Naturelle de la Tartarie Orientale; nous nous contenterons d'observer que les Médecins & les Botanistes Chinois la vantent comme le plus excellent des cordiaux parmi les Simples, & comme une espece de panacée pour toutes sortes de maux, & sur-tout pour les maux vénériens.

Tang-koue & Rhubarbe.

Ils estiment encore beaucoup la racine de *Tang-koue* & celle de *Hu-bun*, & ils en font grand usage, pour fortifier les tempéramens affoiblis, prolonger la vie, & même pour rajeunir. On assure aussi que leur Rhubarbe & leur Racine de *Fou-ling* ou *Radix China* sont excellentes en leur genre: le malheur est, qu'il est presque impossible d'en avoir de véritables, les Chinois ne se faisant point de scrupule d'en vendre de contrefaites aux Européens, sur-tout de la derniere, à la place de laquelle ils leur en débitent une autre, qui lui ressemble assez pour la figure & la couleur, mais qui n'est ni aussi pesante, ni aussi grosse, ni n'a autant de vertu (*a*). En général tous ceux qui ont eu affaire avec les Chinois, se plaignent que ce sont les plus grands trompeurs de tout l'Orient, qui ne font aucune conscience de falsifier tout ce qu'ils vendent ou troquent aux autres Nations.

La Chine bien que très-fertile est pauvre.

Il résulte de tout ce que nous avons dit dans cet article, qu'à considérer la fécondité des terres, l'industrie admirable du Peuple à les cultiver & à mettre tout à profit, leur attachement religieux à l'Agriculture, & l'encouragement qu'y donnent les Empereurs & tous les Grands de l'Empire, on ne peut douter que la Chine ne soit, comme tous les Auteurs le disent, un des Pays les plus abondans, le plus riches & les plus peuplés de tout l'Orient, celui qui produit les plus de choses différentes pour la nourriture, le vêtement, la guérison des maladies, & l'agrément de la vie; sur-tout si l'on ajoute à ce que nous avons dit, le grand commerce des Chinois, le grand nombre de leurs belles Manufactures, leurs riches Mines, la quantité de Lacs, de Rivieres & de Canaux, qui leur fournissent non seulement toutes sortes de poissons en abondance, mais qui facilitent encore le commerce entre les différentes Provinces, on diroit que la Nation Chinoise doit être une des plus heureuses qui soit sous le Ciel; & c'est aussi l'idée qu'en ont donné plusieurs Ecrivains, qui ont eu, semble-t-il, toute la commodité possible pour être bien instruits.

Nonobstant cette abondance, il est pourtant vrai de dire, ce qui paroît un paradoxe, que le plus riche & le plus florissant Empire est dans un sens assez pauvre: la terre, quelque étendue & fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitans, & il faudroit deux fois autant de terres

(*a*) *Le Comte*, *Nieuhof* &c.

SECTION VI. *De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.*

res pour les mettre à leur aise, & pour conserver tous les ans une quantité suffisante de grains pour les années de disette, qui arrivent, souvent soit par l'excessive sécheresse, soit par d'autres dérangemens des saisons, & sur-tout quelquefois par le nombre infini de sauterelles qui couvrent plusieurs Cantons, & qui dévorent non seulement les fruits & les feuilles, mais les bourgeons des branches & les fibres des racines, désolation dont on se ressent quelquefois pendant plusieurs années.

Dans ces tems de calamité, & dans ceux où la Peste regne, car malgré la bonté de l'air & du climat elle fait souvent de terribles ravages & désole des Provinces entieres, le Peuple est réduit à la derniere misere, qui le porte aux plus terribles excès; les parens exposent leurs enfans, vendent leurs filles pour esclaves, & quelquefois ils en viennent à de plus grandes extrémités; ils pillent, ils volent, & si le Gouvernement ne prend des précautions d'avance, ils se soulevent. Dans ces occasions, on voit non seulement la Cour, mais les Gouverneurs même les plus avides, s'empresser à pourvoir aux besoins des Peuples, en faisant venir des vivres des autres Provinces & même des Pays étrangers, pour prévenir de plus funestes effets de leur fureur & de leur désespoir. On peut ajouter que dans les tems de la plus grande abondance, les petits sont tellement opprimés par les Grands, comme nous l'avons remarqué dans un autre article, que nonobstant toute leur industrie & le travail le plus pénible, ils ont de la peine à vivre & sont bien aises de se nourrir avec leurs familles, non de vivres ordinaires, mais de chats & de chiens, quoique morts de vieillesse, de rats, de souris & d'autre vermine, & des tripailles de bêtes, de poissons & d'oiseaux qu'ils peuvent acheter; car tout cela se vend, comme les mets les plus délicats, dans les marchés & le long des rues (a); en sorte que tout bien considéré, on peut dire qu'il n'y a que les Grands & les gens riches qui jouissent de l'abondance tant vantée de cet opulent Empire.

Commerce étranger.

Après l'Agriculture il n'y a rien qui contribue tant à enrichir les Chinois que le Commerce, aussi le Gouvernement ne manque-t-il pas de l'encourager. Leurs Ports, qui étoient autrefois fermés aux Etrangers, ont été ouverts à toutes les Nations par les Tartares depuis qu'ils sont les maîtres, de sorte qu'ils commercent à présent au Japon, aux Manilles, à Siam, à Batavia & en d'autres lieux des Indes Orientales, où ils portent les marchandises qui y sont du meilleur débit, & d'où ils rapportent celles qui manquent chez eux (*), & par-là ils gagnent rarement moins de deux-cens

(a) *Le Comte, Nieuhof, Du Halde*, T. II. p. 87 & 174.

(*) Ils portent ordinairement au Japon des racines de *Jin-seng* & de *China*, de la rhubarbe & d'autres drogues, de l'écorce d'Areque, des cuirs de buffle & autres, du sucre, sur lequel ils gagnent quelquefois jusqu'à mille pour cent, des étoffes de soie de toutes sortes & de toutes couleurs, mais sur-tout noires, du bois d'aigle & de sandal, & d'autres bois de senteur, dont les Japonois parfument leurs Idoles, enfin des draps d'Europe & des camelots.

Ils chargent en retour des perles fines, sur lesquelles ils font un fort gros gain, du cuivre rouge en barre, ou mis en œuvre: comme ce cuivre est beau & de belle couleur il est fort estimé à la Chine; des lames de sabre d'une excellente trempe; des porcelaines, des ouvrages de vernis, qui l'emportent beaucoup sur ceux de la Chine, où ils se vendent

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

cens pour cent, & sur quelques-unes de leurs marchandises, particuliérement sur les Drogues, quelquefois mille pour cent. Le commerce qu'ils font avec les Européens est aussi fort considérable. Il est vrai qu'il n'y a gueres que le Port de *Canton* qui leur soit ouvert à présent en certains tems de l'année, encore les Vaisseaux Européens ne peuvent-ils venir jusqu'à *Canton* même, ils sont obligés de jetter l'ancre dans la Riviere, à quatre lieues au-dessous, dans un lieu nommé *Hoang-pu* ou *Whang-pu*. La Riviere paroît comme une grande forêt par la multitude de Vaisseaux qui s'y trouvent.

Décadence du commerce avec les Européens.

Ce Commerce étoit autrefois fort avantageux aux Européens, ils portoient à *Canton* des draps, des cristaux, des sabres, des horloges, des montres sonnantes, des pendules à répétition, des lunettes d'approche, des miroirs, des glaces &c. qu'ils vendoient bien; mais la Compagnie Angloise y a envoyé une si grande quantité de ces marchandises, que le commerce est fort déchu, & qu'on ne peut plus gueres trafiquer utilement qu'avec de l'argent, pour achetter de l'or (*): on dit que l'or est plus ou moins cher selon le tems où on l'achette; on l'a à bien meilleur compte dans les mois de Mars, d'Avril & de Mai, que depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Décembre & de Janvier, parceque c'est la saison où les Vaisseaux sont en grand nombre dans le Port de *Canton*. Les autres marchandises qu'on en tire, sont trop connues pour en parler; nous ajouterons seulement que les Chinois sont des fourbes si déclarés, qu'ils ne regardent pas comme un crime ni comme un sujet de honte de tromper ceux avec qui ils traitent, quand même il s'agit de ceux de leur Nation & de leurs voisins (†), ainsi on ne peut être trop sur ses gardes avec eux.

Commerce intérieur, fort encouragé.

Ils s'appliquent sur-tout au commerce intérieur; on peut regarder les Provinces comme autant de Royaumes séparés, qui se communiquent les uns aux autres ce qu'ils ont de propre, & on a inventé tout ce qui peut faciliter ce commerce tant par terre que par eau. Les Provinces de *Huquang*

dent fort cher. Un cabinet de deux pieds de hauteur & d'un peu plus de largeur se vend jusqu'à cent piastres. Ils apportent aussi beaucoup d'or, qui est très-pur, & un certain métal appellé *Tonbac*, auquel ils attribuent de grandes vertus, & dont ils font des bagues, & d'autres petits meubles. La seule vertu dont nous pouvons être garans, c'est que porté sur la peau pendant quelques heures, il arrête la plus violente hémorragie. Ils font sur-tout un gain prodigieux, en portant ces marchandises, à la réserve de l'or, à Batavia & en d'autres lieux des Indes (1).

(*) L'or qui se vend à *Canton* se tire principalement d'ailleurs, & sur-tout du Japon & de la Cochinchine; c'est le Roi de ce dernier Pays qui le vend; il est vrai que ses sujets en vendent aussi sous main, mais il n'est pas si pur, & on le rafine à *Canton* (2). Les Chinois divisent leur or par degrés, comme l'on fait en Europe; celui qui se débite ordinairement est depuis quatre-vingt-dix jusqu'à cent carats.

(†) Ils ont généralement pour principe, que tout Acheteur cherchant à acheter au meilleur marché qu'il lui est possible, & même pour rien si cela se pouvoit, le Vendeur n'a pas moins de droit de vendre aussi cher qu'il le peut, & d'employer tout ce qui dépend de lui pour faire valoir sa marchandise; de-là ils concluent que ce n'est pas celui-ci qui trompe, mais que c'est le premier qui se trompe lui-même; n'étant point forcé de donner le prix qu'on lui demande, de sorte que quelque profit que l'Acheteur fasse, on le regarde comme le fruit & la recompense de son industrie & de son adresse.

(1) *Du Halde*, T. II. p. 206, 207. (2) Ibid. T. II. p. 208.

Section VI. *De l'Agriculture & des autres Arts manuels des* Chinois.

quang & de *Kiang-si*, qui abondent en riz, en fourniſſent à celles qui en ſont moins pourvues; la Province de *Che-kiang* fournit la plus belle ſoie; celle de *Kiang-nan* le vernis, l'encre, & les plus beaux ouvrages en tout genre; celles de *Yun-nan*, de *Chen ſi* & de *Chan-ſi* le fer, le cuivre, & pluſieurs autres métaux, les chevaux, les mulets, les chameaux, les fourrures &c. celle de *Fo-kien* le ſucre & le meilleur thé; celle de *Se-chuen* les plantes & les herbes médécinales &c. Toutes ces marchandiſes, qui ſe tranſportent aiſément par les Rivieres, ſe débitent en très-peu de tems. Les Mandarins mêmes encouragent le négoce en y prenant part, il y en a qui donnent leur argent à des Marchands affidés pour le faire valoir par la voye du Commerce. Enfin il n'y a pas juſqu'aux familles les plus pauvres qui ne faſſent quelque petit trafic. On voit quantité de ces familles qui n'ont pour tout fonds que cinquante ſols ou un écu, qui néanmoins vivent non ſeulement de leur petit négoce, mais amaſſent en peu d'années de quoi faire un commerce bien plus conſidérable. De cette maniere il n'y a ni bourg, ni village, ni ville, où tout ne ſoit en mouvement depuis un bout de l'année juſqu'à l'autre; le commerce n'eſt interrompu que les deux premiers jours de leur premiere Lune, qu'ils employent à ſe divertir (*a*).

Manufactures.

Une autre ſource des richeſſes des Chinois ſont leurs Manufactures, dont ils ont un grand nombre. Nous ne parlerons que de quelques-unes des plus conſidérables, comme de celles de Soie & de Coton, de leur Porcelaine, & de leur Vernis.

Celle de Soie, par qui inventée.

Commençons par celle de Soie, dont les Annales Chinoiſes attribuent l'invention à une des Femmes de l'Empereur *Whang-ti* ou *Hoang-ti*; enſuite les Impératrices ſe firent une agréable occupation, de nourrir des vers à ſoie, d'en tirer la ſoie, & de la mettre en œuvre (*). Leur exemple ne manqua pas d'engager les autres perſonnes de leur ſexe à s'occuper à un ouvrage auſſi utile qu'agréable, qui, outre d'autres avantages, leur procuroit le plaiſir de changer leurs anciens habits, qui étoient de peaux, pour des habits de belles étoffes; bientôt on en fit par-tout, & on travailla la ſoie de toutes les façons, on inventa cette variété de belles étoffes qu'on fabrique à la Chine plus parfaitement qu'en aucun autre Pays: il eſt vrai qu'il y a des Provinces dont les Soieries ſurpaſſent de beaucoup celles des autres pour la bonté, la beauté & pour l'ouvrage; celle de *Che-kiang* en particulier l'emporte à cet égard, comme nous l'avons remarqué. En général les Manufactures de ſoie ont été ſi bien cultivées depuis un tems immémorial, que non ſeulement les Princes, les Grands, les Lettrés

(*a*) *Du Halde*, T. II. p. 204, 205.

(*) On dit qu'il y avoit même un Verger dans le Palais, deſtiné à la culture des Mûriers. L'Impératrice, accompagnée des Reines & des plus grandes Dames de la Cour, ſe rendoit en cérémonie dans ce Verger, & cueilloit de ſa main les feuilles de trois branches, que ſes Suivantes abbaiſſoient à ſa portée. Les plus belles pieces de ſoie qu'elle faiſoit elle-même, ou qui ſe faiſoient par ſes ordres & ſous ſes yeux, étoient deſtinées à la Cérémonie du grand ſacrifice qu'on offroit au *Chang-ti* (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 246.

trés & les autres Personnes de distinction s'en habillent, mais encore leurs domestiques, les marchands & les artisans, tout le monde est en soie, à l'exception du plus bas peuple & des paysans, qui portent ordinairement du coton bleu. La quantité d'étoffes de soie que les Chinois envoyent hors de leur Pays est immense, & l'on diroit qu'il y a long-tems qu'il devroit en être épuisé, s'il n'y avoit pas une multitude infinie d'ouvriers toujours occupés à y travailler, de sorte que c'est à juste titre qu'on peut appeller la Chine le Pays de la soie.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

Les Chinois ne sont pas moins admirables pour leur surprenante adresse, leur activité & leur habileté en tout ce qui regarde les Soiries, leurs métiers & les autres machines dont ils se servent pour filer la soie, & pour en faire des étoffes de tant de différentes couleurs & de tant de patrons différens : rien n'approche des soins qu'ils prennent pour faire éclorre, élever, nourrir & multiplier leurs vers à soie, & pour remédier aux maladies auxquelles ils sont sujets; de l'excellente méthode qu'ils ont de cultiver les Meuriers de la maniere la plus propre à nourrir les vers; ils ne sont pas moins attentifs à préparer à ces insectes des logemens convenables aux différens états par lesquels ils passent, depuis le tems qu'ils sont éclos jusqu'à celui où ils filent & font leurs œufs (*); ils prennent encore quantité d'autres petits soins, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer, & sur lesquels les curieux peuvent consulter le *P. Du Halde* (a).

Habileté des Chinois à cet égard.

Une autre Manufacture fort utile est celle du Coton, quoiqu'elle n'ait pas autant de branches différentes que celle des Soiries. Nous avons déja

Manufacture de Coton.

(a) *Du Halde*, T. II. p. 250 & suiv.

(*) Les Chinois ne se sont pas contentés d'étudier tout ce qui peut contribuer à perfectionner cette belle & utile Manufacture, mais ils en ont écrit des Traités pour l'utilité publique. Il y en a entr'autres un d'un Auteur célebre, qui parvint à être un des premiers Ministres de l'Empire; il possédoit si à fonds tout ce qui a du rapport à ce sujet, que son expérience & ses sages observations sur la meilleure méthode d'élever & de multiplier les vers à soie, ont été d'une extrême utilité depuis ce tems-là à toute sa Nation. Entr'autres choses, il dit qu'il faut choisir un lieu agréable pour le logement de ces insectes, & avoir soin que ce logement soit un peu élevé, sur un terrein sec & dans le voisinage d'un ruisseau; car, comme il faut laver les œufs plusieurs fois, l'eau vive est celle qui convient le mieux. Le logement doit être éloigné des fumiers, des égouts, des troupeaux & de tout fracas. La mauvaise odeur, & les moindres surprises de frayeur font d'étranges impressions sur ces insectes si délicats, l'abboyement même des chiens est capable de les déranger, quand ils sont nouvellement éclos. Les chambres doivent être quarrées, chaudes & bien closes; l'entrée doit être tournée au Midi, ou du moins au Sud-Est, & jamais au Nord; il faut quatre fenêtres, une à chaque côté de la chambre, pour rafraichir l'air selon le besoin. Ces fenêtres, qu'on tient presque toujours fermées, doivent être d'un papier blanc & transparent, & il faut mettre des nattes mobiles derriere les chassis, parcequ'il y a des heures où il faut de la clarté, & d'autres qui demandent de l'obscurité. Il faut empêcher les moucherons & les cousins d'entrer, parcequ'ils se mettent sur les coques & y font des taches qui rendent la soie fort difficile à devider, ainsi le meilleur parti est de hâter l'ouvrage avant la saison des moucherons. On trouve quantité d'autres remarques non moins curieuses dans cet Auteur, sur lesquelles nous renvoyons à l'Extrait que le P. *Du Halde* en a donné: ces remarques prouvent que les Chinois sont beaucoup plus soigneux & plus attentifs à gouverner leurs vers à soie, que les Européens ne le sont communément, qui ne pensent jamais à prendre tant de précautions; ainsi il ne faut pas être surpris si leurs ouvrages sont si fort au-dessous de ceux de la Chine.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

déja dit de quelle maniere ils fement & multiplient le coton; & pour ce qui eft des différentes toiles qu'ils en font, leur excellente méthode de les teindre & de les imprimer, font des chofes qui font trop connues pour nous y étendre.

Porcelaine.

La fabrique du *Tſe-ki*, ou de la Porcelaine, eft fi ancienne chez les Chinois, que leurs Annales ne parlent point de fon inventeur. Il s'en fait de plufieurs fortes en différentes Provinces de la Chine, mais la plus belle, & celle qui mérite feule le nom de *Tſe-ki* (*) ne fe fait que dans le Bourg de *King-te-ching*, dans la Province de *Kiang-ſi*; ce Bourg a une lieue de longueur, & plus d'un million d'habitans, qui ne s'occupent prefque que de la porcelaine. Les Chinois ont toujours été fi attentifs à ne pas laiffer pénétrer les Européens dans leurs fecrets, fur-tout en ce qui regarde leur vernis & leur porcelaine, que plufieurs Ecrivains ont débité bien des abfurdités touchant les matériaux dont on fait la derniere; les uns ont dit qu'elle fe faifoit de coques d'œufs, d'autres de coquilles de certains poiffons, enfouïes en terre durant vingt, trente & même cent ans, ne fuivant en cela que leur imagination: mais nous avons à préfent quelque chofe de plus certain & de plus exact fur ce fujet de la main d'un témoin oculaire, homme judicieux & de probité (†), qui a communiqué à fes confreres d'Europe la compofition de la porcelaine & la maniere dont elle fe fait.

Porcelaine de Saxe plus belle.

Nous ignorons fi celle qu'on a faite depuis en Saxe, & qui furpaffe fi fort celle de la Chine, fur-tout pour la beauté des couleurs & la délicateffe de la peinture, fe travaille de la même maniere, & fi le premier inventeur a profité des Mémoires du Jéfuite; mais comme celle d'Allemagne l'emporte à préfent, & qu'elle pourra être imitée par nous & par d'autres Nations de l'Europe, cela nous difpenfe naturellement d'entrer dans un long détail de la maniere dont les Chinois la travaillent, la verniffent, y appliquent les couleurs, & la font cuire; tout ce procédé étant trop

(*) Il n'eft pas néceffaire d'avertir le Lecteur que le mot de Porcelaine eft inconnu aux Chinois, & qu'il eft vraifemblablement Portugais d'origine. L'ancien Livre qui en traite n'a pas feulement de nom pour la défigner, elle n'y eft nommée que le *précieux Joyau de Jao-cheu*, c'eft le Canton où eft *King-te-ching*; ou autrement *la fine poterie de la Chine, d'un beau blanc éclattant, & d'un bleu célefte, qui vient de* King-te-ching. C'eft effectivement par ces deux qualités que cette efpece eft connue, & qu'on la diftingue de toutes les autres qui fe font à la Chine, n'y en ayant point qui en approche pour la couleur, le luftre & la fineffe.

On dit qu'on a tenté d'en faire ailleurs, en y tranfportant les matériaux & les ouvriers, entr'autres dans les Provinces de *Canton* & de *Fokien*, à caufe du grand commerce que les Européens faifoient alors à *Emouy*, mais ç'a été inutilement. L'Empereur *Kang-hi*, qui étoit fort curieux, fit venir à Peking des ouvriers, & tout ce qui s'employe à la porcelaine; ils n'oublierent rien pour réuffir fous les yeux de ce Prince, au moins en apparence, cependant leur ouvrage manqua: de forte que c'eft uniquement *King-te-ching* qui a l'honneur de donner de la porcelaine à tout l'Empire (1).

(†) C'eft le P. *Dentrecolles*, qui avoit une Eglife dans *King-te-ching*, & parmi fes *Chretiens* il en comptoit plufieurs qui travailloient à la porcelaine, ou qui en faifoient un grand commerce; de forte qu'il a eu tous les moyens de s'inftruire de toutes les parties de ce bel art; il a même confulté l'Hiftoire de ce Bourg pour découvrir celui qui l'a inventé, mais à cet égard il n'a pu rien trouver (2).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 214. Voy. auffi *Le Comte*, T. I. p. 229 & fuiv. (2) Ibid. l. c. p. 213, 214.

trop long & trop compliqué pour un Ouvrage de la nature de celui-ci, on peut le voir dans les deux Mémoires que le P. *Dentrecolles* a envoyés sur ce sujet, qui ont été publiés dans les *Lettres Edifiantes*, ou dans l'Extrait que le P. *Du Halde* en a donné (*a*).

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

Tout ce qu'il y a à remarquer encore, c'est que les observations de notre Auteur sur la maniere dont on fabrique la porcelaine aujourd'hui, semblent réfuter ce que l'on a débité sur la longueur du tems qu'il falloit pour en préparer la matiere, & sur la beauté qu'elle acquiert quand elle a été longtems enterrée; & ce qui paroît les confirmer, c'est la nouvelle méthode inventée en Saxe, qui est assez la même. Il n'est pourtant pas hors de vraisemblance, que les Chinois avoient autrefois quelque méthode de plus longue pour la porter au plus haut point de perfection, qu'ils ont abandonnée depuis le grand débit qu'ils en ont eu en Europe, qui demande une méthode plus expéditive, mais aux dépens de la beauté & de la bonté de la porcelaine. Ce qui nous fait pencher à le croire, c'est la différence visible qu'il y a à ces deux égards entre la vieille & la nouvelle porcelaine de la Chine, & le cas que les Chinois eux-mêmes font de la premiere, en sorte que quelques-uns d'eux ont trouvé le secret de l'imiter si parfaitement, que les plus fins connoisseurs s'y trompent. Nous ajouterons que la plus fine, qui se fait au Japon, & dont nous parlerons dans la suite, doit sa beauté, de l'aveu même des Japonois, non tant à la bonté des matériaux & à la maniere de la faire, qu'à la longue préparation de la terre qu'on y employe; mais nous en parlerons d'autant moins, qu'il y a de l'apparence que nous pourrons avec le tems nous en pourvoir sans aller si loin, & à meilleur marché.

La vieille Porcelaine de la Chine est préférable à la nouvelle.

La derniere Manufacture de la Chine digne d'attention, est celle des Ouvrages de Vernis, qui bien que beaucoup moins beaux que ceux du Japon, le sont cependant assez pour se bien débiter, de sorte que l'on en envoye une grande quantité hors du Pays, & sur-tout en Europe. Nous avons déja parlé de la liqueur ou de la gomme qui donne ce beau lustre aux ouvrages, & de sa qualité maligne qui attaque la tête & les membres de ceux qui y travaillent; cela n'empêche pas néanmoins qu'un nombre infini d'ouvriers ne s'en occupent par tout l'Empire, quoique les ouvrages qu'on fait en certains lieux soient plus beaux que ceux qui se font ailleurs. Les plus beaux & ceux qui sont du meilleur usage se font à *Whey-cheu* dans la Province de *Kiang-nan*, & à *Nan-king* Capitale de la même Province; ils semble qu'en ces deux villes les ouvriers s'entendent mieux à mettre le vernis uniment & à lui donner du lustre; mais l'endroit où l'on en fait le plus c'est à *Canton*, quoiqu'ils ne soient ni aussi beaux ni d'aussi bon usage, parceque les Européens en commandent beaucoup, & qu'ils les veulent à leur goût (*).

Du Vernis de la Chine.

Le

(*a*) *Du Halde*, T. II. p. 214. & suiv. *Lett. Edif.* T. XII. p. 258-260. T. XVI. p. 320-366.

(*) C'est-là la grande raison qui fait que ces ouvrages sont inférieurs à ceux que l'on fait ailleurs. Les ouvriers sont obligés d'attendre l'arrivée des Européens, pour se conformer à leur goût, de sorte qu'ils n'ont pas le tems d'appliquer les couches du vernis aussi minces & aussi unies, ni de le laisser sécher autant qu'il le faudroit. La beauté & la

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

Le vernis s'applique en deux manieres; par l'une il est si transparent qu'on voit au travers toutes les veines du bois, & cependant si solide, qu'il ressemble à une glace de miroir; en pénétrant dans les pores du bois, il le conserve; on peut y peindre en or & en argent toutes sortes de figures, sans qu'il perde rien de son éclat: mais on s'en sert principalement sur des bois rares, dont les veines sont si belles & si régulieres, qu'on diroit qu'elles ont été peintes. On n'apporte gueres de ces ouvrages-là en Europe.

Ceux qui sont travaillés d'une autre maniere nous sont plus connus, on y applique le vernis par couches sur une espece de petit mastic. On compose de papier, de filasse, de chaux & de quelques autres matieres bien battues, une espece de carton qu'on cole sur le bois, & qui forme un fonds très-uni & très-solide, sur lequel on passe deux ou trois fois de cette huile dont nous avons parlé plus haut; ensuite on y applique le vernis par différentes couches, il est communément noir, quoiqu'on lui donne aussi d'autres couleurs; ensuite ils y peignent diverses figures, & le dorent de la maniere que nous le voyons sur les cabinets, les tables & autres meubles qui nous viennent de la Chine. Et quoique ce qu'il y a de plus beau en ce genre n'approche ni pour la beauté, ni pour la couleur, ni pour la dureté de ce qui vient du Japon, il ne laisse pas de conserver assez longtems son lustre, à moins de quelque accident (*).

Monnoye de la Chine. L'Argent se pese.

Nous terminerons l'article du Commerce & des Manufactures, par ce qui regarde la monnoye des Chinois, qui en est le nerf. Il n'y a que deux métaux, savoir l'argent & le cuivre qui ayent cours à la Chine. L'or n'y a cours que comme les pierres précieuses l'ont en Europe, on l'achette, de même que les autres marchandises, suivant son poids & sa finesse. Pour ce qui est de l'argent, il n'est pas monnoyé, on le coupe en divers morceaux, grands ou petits selon le besoin, & c'est au poids, & non à la marque du Prince, que l'on en connoît la valeur. Cela ne laisse pas d'être incommode pour les Marchands, qui sont obligés toujours de le couper & de le peser (†), & même de l'essayer, parcequ'il est souvent au des-

la durée de ces ouvrages consiste à y appliquer neuf ou dix couches de vernis; plus elles sont minces & mieux cela est, & il doit y avoir au moins un intervalle de trois ou quatre jours, & de plus dans un tems humide, pour laisser sécher l'une avant que d'en appliquer une autre. Il faut encore un tems assez considérable après qu'on a mis la derniere couche, avant que de polir, de peindre & de dorer, de sorte qu'un Eté suffit à peine pour donner sa perfection à un bon ouvrage de vernis. Mais comme les ouvriers de *Canton* n'ont pas assez de tems, ils travaillent avec précipitation, & se contentent que l'ouvrage plaise à l'œil. C'est ce qui fait qu'il ne conserve ni son lustre ni sa couleur aussi longtems, quoiqu'ils y employent les mêmes matériaux, & qu'ils ne soient pas moins adroits qu'ailleurs.

(*) On a observé qu'à force de répandre des liqueurs chaudes sur des ustensiles de vernis le lustre s'en efface, parceque le vernis se ternit & devient jaune. Le moyen, dit un Auteur Chinois, de lui rendre le noir éclattant qu'il avoit, c'est de l'exposer une nuit à la gelée blanche, & encore mieux de le tenir quelque tems dans la neige (1).

(†) Ils ont de petites balances portatives, renfermées dans un étui de vernis fort propre. Cette sorte de balance est composée d'un petit plat, d'un bras d'ivoire ou d'ébene

(1) *Du Halde*, T. II. p. 2[illegible]3.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

dessous de l'alloi ordinaire, & en ce cas-là on en augmente le poids jusqu'à la valeur de celui qui doit passer dans le commerce. Les Chinois le préferent cependant de cette façon à celui qui seroit monnoyé, parcequ'ils disent que les Provinces fourmilleroient de faux monnoyeurs, ou de gens qui altéreroient les monnoyes, & qu'on seroit toujours obligé d'avoir recours à la balance & à la pierre de touche. Comme il est difficile qu'en coupant si souvent l'argent il n'en échappe quelque paillette, on voit les gens du menu peuple occupés à recueillir & à laver les ordures qui se jettent des boutiques dans la rue, & ils y trouvent un gain suffisant pour subsister. Les lingots ne s'employent que pour payer de grosses sommes; ainsi le seul expédient qu'ils ont pour en payer promptement d'autres, c'est d'avoir un grand nombre de morceaux d'argent applatis, plus ou moins épais, & par un long usage ils les coupent si juste, qu'ils manquent rarement de faire le poids qu'il faut à un grain près.

Monnoye de Cuivre.

La seule monnoye proprement dite en usage parmi eux, & qu'ils ont eue de tems immémorial, est de cuivre, & de peu de valeur, à cause que le métal n'en est ni pur ni battu; une piece de cet ordre vaut à peine le tiers d'un *Farthing* d'Angleterre. Ce sont des deniers ronds, sur lesquels il y a quelques caracteres Chinois de chaque côté; ils sont troués par le milieu, & on les enfile dans de petites cordes par centaines jusqu'au nombre de mille; c'est la valeur d'un écu de la Chine, & un peu plus que celle du nôtre. Ils n'ont d'autre nom pour exprimer ce que nous appellons monnoye que celui de *Tsuen*, qui signifie dans le sens propre une eau de source, qui coule sans-cesse, & dans le sens figuré cette espece de métal qui passe continuellement de main en main. Mais depuis longtems on lui donne le nom de *Tsien*, & l'on dit *Tong-Tsien*, monnoye de cuivre (*), & *In-tsien*, monnoye d'argent; c'est ainsi que l'on nomme

bene & d'un poids courant. Ce bras, qui est divisé en très-petites parties sur trois faces différentes, est suspendu par des fils de soie à l'un des bouts en trois différens points, afin de peser plus aisément toutes sortes de poids. Ces balances sont d'une grande justesse. Elles pesent depuis quinze & vingt écus jusqu'à un sol & au-delà, & avec tant de précision que la millieme partie d'un écu fait pencher la balance d'une maniere sensible (1).

(*) Quelque peu considérable que soit cette monnoye, elle ne se frappe point comme en Europe, mais elle se jette en fonte, & ne se fabrique maintenant qu'à la Cour, quoiqu'auparavant il y eût jusqu'à vingt-deux endroits dans l'Empire où l'on en fabriquoit, cependant aucun des petits Rois n'osoit s'en attribuer le droit; ceux qui alterent la monnoye doivent être punis de mort selon les Loix; mais le P. *Dentrecolles* dit qu'il y a eu des Princes qui se sont contentés de leur faire couper le poing, & d'autres qui les ont simplement condamnés à l'exil (2).

Les Chinois ont cependant eu dans les anciens tems plusieurs sortes de monnoyes d'or & d'argent de différentes formes, qu'on ne trouve plus que dans les cabinets des curieux. Le feu Empereur *Kang-hi* en avoit formé un, où l'on voyoit toutes celles qu'on avoit pu trouver dans l'Empire. On peut voir les plus curieuses dans la planche que le P. *Du Halde* en a donnée, & que le P. *Dentrecolles* a dessinées sur celles du cabinet de l'Empereur (3).

Outre les monnoyes d'or, d'argent & de cuivre, il y en a eu d'étain, de plomb & de fer, & même de terre cuite, sur laquelle on avoit imprimé des figures & des carac-

(1) *Du Halde*, p. 197 (2) *Ibid.* T. II. p. 202. (3) *Ibid.* p. 201, 203.

Section VI. De l'Agriculture & des autres Arts manuels des Chinois.

me à *Canton* les piastres, & les écus de France & d'Angleterre (*a*).

Division du Poids.

Mais pour mieux connoître le prix des monnoyes soit anciennes soit nouvelles, il faut savoir que la Livre Chinoise, qu'ils appellent *Leang*, est de seize onces; le *Leang* se divise en dix parties nommées *Tsien*, le *Tsien* en dix *Fuen*, qui sont dix-sols de France, & le *Fuen* en dix *Li* d'argent; le bras de la balance Chinoise ne pousse pas plus loin ses divisions. Cependant, quand il s'agit d'un poids d'or ou d'argent considérable, les divisions vont bien plus loin, & les Chinois les poussent jusqu'aux parties les plus imperceptibles; c'est de quoi l'on ne peut pas donner d'idée en notre Langue. Ils divisent le *Li* en dix *Hoa* ou *Wha*, le *Hoa* en dix *Se*, le *Se* en dix *Fú*, le *Fú* en dix *Chin*, qui veut dire grain de poussiere; le *Chin* en dix *Yai*, le *Yai* en dix *Miao*, le *Miao* en dix *Mo*, le *Mo* en dix *Tsiun*, & le *Tsiun* en dix *San*. Mais avec tout cela on ne peut encore assurer quelle étoit la valeur des anciennes monnoyes; car bien-que le poids y soit marqué, on en trouve qui valoient beaucoup plus que ne comportoit le poids. Il y a eu des tems où la rareté des especes obligeoit les Empereurs à mettre à un haut prix des pieces très-légeres, en sorte que le denier courant valoit dix deniers semblables des tems antérieurs; c'est ce qui a causé souvent des émotions populaires, parceque les Marchands haussoient à proportion le prix des marchandises. Cette rareté d'especes arrivoit, ou par des irruptions subites des Etrangers, qui chargeoient des barques entieres de monnoyes qu'ils emportoient avec eux; ou par la précaution des peuples, qui dans des tems de guerre avoient soin de les enfouir, & qui mouroient ensuite sans découvrir l'endroit où elles étoient cachées. Il y eut un tems où le cuivre manqua de telle sorte, que l'Empereur fit détruire près de quatorze-cens Temples de *Fo*, & fit fondre toutes les idoles de cuivre pour en faire de la monnoye. D'autres fois il y eut de séveres défenses à tous les particuliers, de garder chez eux des vases ou d'autres ustensiles de cuivre, & on les obligeoit de les livrer au lieu où l'on fabriquoit la monnoye.

Section VII. Caractère, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

SECTION VII.

Du Caractere, du Génie, des Mœurs, des Coutumes, des Mariages, des Funérailles, des Festins, des Fêtes des Chinois; *& des Curiosités naturelles & artificielles de la* Chine.

Caractere des Chinois en général.

Nous avons déja eu plus d'une occasion de faire remarquer, combien les Chinois s'estiment supérieurs aux autres Nations, non seulement pour leur antiquité, mais pour leur sagesse, leur savoir, leur politesse, & pour les autres qualités, de sorte qu'ils regardent le reste des hommes com-

(*a*) *Du Halde*, T. II. p. 198.

racteres; on s'est aussi servi de petits coquillages, & même de papier marqué. Ce qui est digne de remarque, c'est que ces monnoyes ne sont point marquées au coin du Prince; ce seroit, selon les Chinois, une indécence, que le portrait du Prince passât continuellement par les mains des marchands & de la plus vile populace.

comme des barbares, des monstres, tout au plus comme des créatures qui ont la figure humaine, mais sans intelligence, ou n'en ayant du moins que très-peu; & ils avoient pour maxime d'Etat, de n'avoir commerce avec les Etrangers, qu'autant qu'il seroit nécessaire pour recevoir leurs hommages. C'étoit-là la haute opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes, & qu'on leur inspiroit dès l'enfance, & dans laquelle ils se confirmoient par le grand respect qu'avoient pour eux les Tartares, les Persans, les Indiens & toutes les Nations voisines, qui les regardoient comme les oracles du Monde; & les Japonois en avoient conçu une si haute idée, quoiqu'ils ne leur fussent inférieurs en rien, que lorsque *Xavier* vint leur prêcher la Foi, une des plus grandes raisons qu'ils lui opposoient, étoit que les Chinois, cette Nation si sage & si éclairée, ne l'avoit pas encore embrassée.

Celui des anciens Chinois.

Mais en mettant à part cet orgueil, dont ils ont été bien guéris par le commerce qu'ils ont eu avec les Européens, il faut avouer qu'ils avoient autrefois de grandes qualités, quoiqu'ils ayent fort dégénéré depuis; de la sagesse, de la prudence, de la politesse & de justes idées du Gouvernement; que leurs Loix fondamentales étoient excellentes pour le Bien public; que les peuples les respectoient véritablement, & avoient une disposition naturelle à les observer. Aussi, quelques révolutions qui soient arrivées parmi eux pendant cette longue suite de siecles que leur Empire a subsisté, l'ordre n'a jamais été interrompu que pendant de courts intervalles; pour peu qu'on les laissât à eux-mêmes, ils reprenoient leur premiere forme de Gouvernement, & l'on voit encore à présent au milieu de la corruption, que les troubles domestiques & le commerce des Tartares y ont introduite, des vestiges de leur ancienne vertu, & de la vénération qu'ils ont pour leurs anciennes Loix & pour la forme primitive de leur Gouvernement. Bien-que la plus grande partie se contente aujourd'hui des simples dehors de probité, de zele pour le Bien public, de justice, de générosité &c. on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il y eut un tems où ces belles qualités formoient le caractere distinctif de la Nation Chinoise; & que les Princes & les Grands-Hommes qui ont établi de si belles Loix, qui ont laissé tant de sages Maximes pour le Gouvernement, & qui ont encouragé un si beau Systême de Morale, méritoient de regner sur des sujets aussi fideles.

Celui des Chinois aujourd'hui.

Les Chinois sont d'un esprit doux, actif & industrieux, & le peuple est extrêmement laborieux. Ils n'ont pas beaucoup de génie pour les Sciences spéculatives, comme nous l'avons remarqué, mais ils en ont extraordinairement pour les autres, & pour les Arts méchaniques, tant utiles qu'agréables. Ils ne manquent pas de feu & de vivacité, & cependant ils affectent un grand phlegme; ils sont affables & civils, mais jaloux & défians avec les Etrangers, sur-tout avec ceux qu'ils soupçonnent de vouloir épier les secrets de leurs Manufactures, jusques-là qu'ils ont empoisonné certaines choses sur le simple soupçon qu'ils en avoient. Mais quand il ne s'agit que de négoce & de gain, ils sont extrêmement adroits à démêler le caractere & les inclinations de ceux avec qui ils traitent, & de s'entretenir en bonne intelligence avec eux pour en faire leur profit & les tromper; de sorte que soit qu'un Etranger s'en fie a lui-même, soit qu'il

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

qu'il compte sur la probité du Marchand, soit qu'il employe un Facteur Chinois, il court toujours risque la plupart du tems d'être trompé, & d'être exposé à se voir moqué, s'il n'est fort sur ses gardes, & qu'il ne soit attentif à choisir ceux avec lesquels il négocie; car il ne laisse pas de se trouver parmi les Chinois des gens de bonne foi, qui ont de la probité, de la franchise, de la générosité, & qui sont d'une fidélité à toute épreuve. Ils sont extrêmement vindicatifs quand on les a offensés, mais ils ne se vengent pas par des duels, ou par des voyes de fait; ils dissimulent leur ressentiment & l'on diroit qu'ils sont insensibles, mais s'ils trouvent l'occasion de se venger ils en profitent dans toute son étendue.

Adonnés au Jeu.

Les Grands & les Petits aiment le jeu à la fureur, ils y passeront des jours entiers & même des semaines, & souvent ils perdront tout leur bien, leur maison, leurs enfans & leur femme même, quand la chance ne leur est pas favorable (*a*) (*).

Fêtes magnifiques.

A d'autres égards ils sont fort bons ménagers, & fort œconomes chez eux dans leur façon de vivre, dont ils ne s'écartent gueres, si ce n'est en des occasions extraordinaires, comme sont les Fêtes publiques, leur Jour de naissance, les Noces, les Funerailles &c. Alors ils se disputent l'honneur de se surpasser les uns les autres pour la magnificence de la table, des ameublemens, & la maniere de régaler leurs convives (†); souvent ils

(*a*) Voy. *Magalhens*, *Le Comte* T. II. p. 70. *Martini*, *Nieuhof*, *Du Halde* &c.

(*) Tous les Jeux sont défendus par les Loix, & même celui des Echecs, bien-que toute la Nation l'admire; les Lettrés le condamnent hautement, parcequ'il prend trop d'un tems que l'on peut mieux employer. Cependant ils ont tant de passion pour ce jeu & pour plusieurs autres, qui sont en usage parmi eux, qu'ils risquent quelquefois tout leur bien sur une carte, ou sur un coup de dé. C'est par cette raison & par la crainte des Loix, qu'ils prennent toutes les précautions possibles pour se satisfaire à cet égard le plus secrettement qu'ils peuvent; on pourroit cependant bien les empêcher de se livrer à leur passion, si les Mandarins & les Magistrats, qui sont eux-mêmes en faute, ne connivoient à celle de leurs inférieurs (1). Il y a de l'apparence que les pertes qu'ils font souvent au jeu sont une des principales causes du penchant qu'ils ont à tromper dans le commerce.

(†) Toutes les Fêtes, quelles qu'elles soient, sont toujours non seulement accompagnées de Musique & de Danse, mais on y a des Sauteurs, des Danseurs de corde & d'autres amusemens de cet ordre, pour lesquels on loue des gens qui sont fort adroits à ces sortes d'exercices. Les personnes d'une condition médiocre y ajoutent quelque petite Farce, ou Comédie; & celles du premier rang une piece de Théatre dans toutes les formes, avec les décorations & les intermedes de Musique & de Danse. On trouve toujours des Acteurs tous prêts à représenter telle piece que la Compagnie demande.

Ces Acteurs sont une espece de Vagabonds, qui vont de lieu en lieu, là où ils croyent trouver l'occasion d'être employés; parmi les Personnes de condition c'est celui qui donne la Fête qui les paye, mais chez ceux du plus bas ordre les convives contribuent volontairement. Ces Comédiens forment des Compagnies de l'un & de l'autre sexe, ils ont une espece de Chef, qui ou les a à ses gages, ou partage entr'eux le gain, selon le rôle que chacun fait. Dans leurs courses ces gens-là achettent toutes les jolies filles des pauvres gens, & quelquefois les dérobent; ensuite ou ils les débauchent eux-mêmes, ou les prostituent pour peu de chose, afin de les aguerrir, & de les rendre propres à leur métier (2).

(1) *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde* &c. (2) Les mêmes.

ils excedent, & font plus qu'ils ne peuvent. Entre les mets qui se servent dans ces occasions, on n'oublie pas la chair de chien, apprêtée de différentes manieres, quelque quantité d'autres viandes, de gibier, de volaille & de poisson qu'il puisse y avoir. Dans ces Festins ils affectent toujours beaucoup de gravité & observent le silence; ils usent fort sobrement du vin & d'autres liqueurs fortes, lors même que le Maître de la Fête en fait servir fréquemment; ils se contentent d'en goûter, comme s'ils craignoient d'être surpris & de se porter à quelque chose d'indécent; mais les divertissemens dont nous avons parlé, qui commencent à la troisieme ou quatrieme ronde, dissipent leurs craintes & dérangent leur gravité.

Maniere de manger.

Ils n'ont ni cueillers, ni couteaux, ni fourchettes sur leurs tables; chaque convive a deux petites baguettes d'ivoire ou d'ébene, dont ils se servent avec beaucoup de propreté & d'adresse, pour prendre tout ce qu'on leur présente, sans y toucher avec les mains; c'est aussi ce qui leur rend les serviettes inutiles, tous les mets étant ordinairement coupés en petits morceaux avant qu'on les serve (a).

Fête du Nouvel-an.

Ils ont plusieurs Fêtes publiques & nationales, qui se célebrent par tout l'Empire; entr'autres les deux premiers jours de l'année se solemnisent par les jeux, les festins & les comédies; on fait des présens à ses amis & à ceux dont on veut s'assurer la protection. Cette Fête dure depuis la fin de la douzième Lune jusqu'au vingtieme environ de la premiere Lune, c'est proprement un tems de vacations; alors toutes les affaires cessent, les Postes sont arrêtées, les Tribunaux sont fermés dans tout l'Empire; & l'on ne respire que la joie & le plaisir (*).

Celle des Lanternes.

Mais ce qu'il y a de plus solemnel & de plus pompeux dans cette Fête, commence le quinzieme jour de la premiere Lune; les Chinois l'appellent *la Fête des Lanternes*. Elle est annoncée à Peking par le son de la grosse cloche du Palais de l'Empereur, la nuit qui précede, par le canon du Palais & de la Ville, par le son des tambours, des trompettes & d'autres instrumens. On l'annonce à peu près de la même maniere, & environ le même tems dans tout l'Empire, & sur-tout dans les grandes villes, seulement n'y fait-on pas des décharges de canon. Aussitôt après on tire des feux d'artifice, & l'on suspend par-tout des lanternes, où l'on voit des figures de tout ordre, des chevaux qui galoppent, des oiseaux en l'air, des vaisseaux qui voguent, des armées en marche, des Princes avec leur cortege, & diverses autres choses de cette nature. Pendant ce tems-là on régale les spectateurs de la plus belle Musique du Pays, tout retentit des

(a) Voy. *Magalhens*, *Le Comte*, *Martini*, *Nieuhof*, *Du Halde* &c.

(*) Cette Fête dure environ trois semaines (1) ou un mois (2); les Chinois l'appellent *Fermer les Sceaux*, parcequ'on ferme en ce tems-là avec beaucoup de cérémonie le petit coffre où l'on garde les Sceaux de chaque Tribunal. Ce sont sur-tout les derniers jours de l'année qui expire qu'on célebre avec beaucoup de solemnité. Les Mandarins inférieurs vont saluer leurs Supérieurs, les enfans leurs Peres, les domestiques leurs Maîtres. Le soir toute la famille fait un grand repas.

(1) Voy. d'*Isbrand Ides*. Ch. XV. (2) *Du Halde*, T. II. p. 124.

des cris de joie du peuple, & du bruit des trompettes & des cloches de tous les Temples & les Monasteres.

Grandes Réjouissances.

M. *Isbrand Ides*, qui fut témoin de cette Fête (a), dit que ce carillon, qui dura jusqu'au lendemain à dix heures, étoit si bruyant que l'on auroit dit qu'une armée de cent-mille hommes étoit aux prises. Le P. *Le Comte* assure qu'on allume peut-être alors plus de deux-cens millions de lanternes à la Chine. Pendant la Fête toutes les boutiques sont fermées, toutes les affaires cessent, les rues sont remplies de processions d'une infinité d'Idoles, que l'on porte en grande pompe, accompagnées des Prêtres & des Moines avec leurs encensoirs, & toutes sortes d'instrumens; il n'y a pas jusqu'aux femmes de toute condition, qui en tout autre tems sont renfermées, qui ne marchent par les rues, les unes montées sur des ânes & parées de rubans & d'autres ornemens, les autres dans des chaises roulantes à deux roues, où il y a une ouverture par devant; les unes chantent, d'autres jouent de quelque instrument, ou ont la pipe à la bouche, & derriere leur chaise il y a des domestiques qui jouent de divers instrumens.

Magnificences des Lanternes.

Parmi les lanternes qu'on étale dans cette occasion, il y en a de si magnifiques qu'elles coûtent deux-mille écus & davantage; & il n'y a pas de maison où l'on n'en ait d'aussi belles qu'il est possible (*). En un mot les Chinois ont une telle ambition de briller pendant cette Fête, qu'ils retrancheront dans le cours de l'année de leur dépense, pour faire quelque chose d'extraordinaire dans cette occasion; & si l'on en excepte les Mascarades, ils se livrent à toutes les folies d'un Carnaval de Venise (b).

L'Origine de cette Fête est inconnue.

Quant à l'origine de cette Fête, les Chinois ou ne s'embarrassent point de nous en instruire, ou probablement l'ignorent eux-mêmes (†). Nous aurons

(a) *Voy. de Moscou à la Chine*, Ch. XV. [Il n'y a point dans la Traduction Françoise ce qu'on lit ici; on y parle d'une simphonie tumultueuse Rem. du Trad.].
(b) Voy. *Martini*, *Navarette*, *Le Comte*, *Du Halde* &c.

(*) Ces lanternes sont ornées de sculptures, de dorures, & vernissées; elles sont composées de six ou huit paneaux, & l'on tend sur chaque paneau une toile de soie bleue, fine & transparente, sur laquelle on a eu soin de peindre des fleurs, des arbres, des animaux & des figures humaines, qui paroissent animées par le grand nombre de lampes ou de bougies qui sont dans la lanterne. D'autres sont faites d'une corne bleue transparente, au travers de laquelle on voit différentes figures disposées avec art, que la lumiere anime. Ces lanternes ont ordinairement quatre ou cinq pieds de haut, & du sommet pendent des banderolles de toutes sortes de couleurs. On en a qui ont vingt ou trente pieds de diametre, & où l'on met une infinité de lampes ou de bougies; on voit toutes sortes de figures sur les côtés; on y représente aussi divers spectacles pour divertir le peuple; des gens cachés, par le moyen de quelques fils imperceptibles, font mouvoir des figures de grandeur humaine, ou, selon un Auteur Chinois (1), ce sont des hommes qui représentent des scenes. On fait aussi des feux de joie & des feux d'artifice dans tous les quartiers de la ville, du bourg ou du village; en un mot toute la Nation paroît ivre de joie, sans savoir pourquoi. Voyez la remarque suivante.

(†) Soit que les Chinois ignorent l'origine de cette Fête, soit qu'ils en fassent un mystere aux Etrangers, il est certain qu'aucun de nos Auteurs qui en ont parlé, ni *Kao* lui-même, qui étoit Chinois, n'ont rien dit de satisfaisant sur ce sujet. Les uns prétendent que c'est en mémoire d'un de leurs Empereurs, qui avoit fait bâtir une Palais magni-

(1) *Kao*, ap. *Isbr. Ides*, p. 210.

rons cependant occaſion dans la ſuite de ce Chapitre, de propoſer nos conjectures ſur l'origine & ſur les grandes réjouiſſance de cette célebre Fête, & nous nous flattons que bien-que nouvelles, on y trouvera quelque choſe de plus ſatisfaiſant, que dans tout ce que les Chinois & les Etrangers en ont dit juſques ici.

SECTION VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des* Chinois.

On célebre auſſi deux Fêtes ſolemnelles en l'honneur du fameux *Confucius*, l'une au Printems & l'autre en Automne. Les honneurs publics qu'on rendoit à ce grand Philoſophe, ſe pratiquoient autrefois devant ſa ſtatue, élevée dans la grande Salle dédiée à ſa mémoire; mais l'Empereur *Kang-hi* regardant cela comme une eſpece d'Idolâtrie, & craignant, ou feignant d'appréhender que ſes ſujets ne lui rendiſſent le même culte & ne lui adreſſaſſent des prieres dans la ſuite du tems, défendit de faire la cérémonie devant la ſtatue de *Confucius*, & fit mettre une grande tablette au-deſſus d'une table, avec le nom & les titres de ce Philoſophe, & des ornemens de ſculpture ou de peinture. Aujourd'hui on ſe met à genoux devant la tablette, & on ſe proſterne neuf fois en frappant la terre du front; enſuite on fait les offrandes accoutumées de vin, de mets, de fruits &c. de la même maniere que les familles en préſentent à leurs parens décédés, à la Fête de funérailles dont nous parlerons dans la ſuite. L'Empereur commanda qu'on fit le même changement dans les Ecoles, les

Fêtes en l'honneur de Confucius.

gnifique, illuminé par tout de lanternes, afin de ne pouvoir diſtinguer le jour d'avec la nuit. D'autres diſent que c'eſt en mémoire d'un Grand-Mandarin, dont la fille ſe noya: comme par ſa bonne conduite il avoit gagné l'affection du peuple, tout le monde accourut avec des lanternes pour lui aider à trouver ſa fille, mais on la chercha vainement; & ce fut pour conſerver le ſouvenir de cet accident, qu'on établit la coutume d'allumer des lanternes, qui bientôt ſe répandit de tous côtés. Enfin, comme leurs Annales rapportent que l'Impératrice *Ta-kia*, femme de l'Empereur *Cheu*, qui étoient l'un & l'autre d'un caractere cruel, faiſoit éclairer toutes les nuits le Palais Impérial de quantité de lumieres pour ſuppléer à l'abſence du Soleil, ſoit qu'elle craignit quelque révolte, ſoit par quelque autre motif, on croit que le peuple établit la Fête des Lanternes, après ſa mort, en ſigne de la joie qu'il avoit de ſe voir délivré d'une cruelle tyrannie.

Mais comme il n'y a pas en tout cela l'ombre de vraiſemblance, ne peut-on pas penſer plutôt ou que le ſujet de cette Fête eſt tombé dans l'oubli, ou, ce qui eſt plus probable, que les Chinois en font myſtere aux Etrangers par quelque phantaiſie ſuperſtitieuſe? car on dit à l'égard de la Fête de la nouvelle année, que dans quelques endroits de la Chine, c'eſt l'uſage de ne ſouffrir chez eux aucun Etranger, pas même un ſeul de leurs plus proches parens, de peur qu'au moment que commence la nouvelle année il n'enleve le bonheur qui doit deſcendre ſur la maiſon: ce jour-là chacun ſe réjouit dans ſa famille; ce n'eſt que le lendemain & les jours ſuivans que les démonſtrations publiques de joie ſont extraordinaires (1). A juger cependant par la magnificence peu commune que l'on voit regner dans tout l'Empire pendant la Fête des Lanternes, par la joie que l'on apperçoit dans les yeux de tout le monde, par les divertiſſemens extraordinaires qui ſont en uſage en ce tems-là, on ne peut s'empêcher de croire qu'une Fête ſi ſolemnelle, ſi univerſelle, & accompagnée de tant de joie, ne peut que devoir ſon origine qu'à quelque événement ſingulier, ou à quelque grand bonheur, qu'ils cachent ſoigneuſement, ou dont ils ont perdu la mémoire; ou qu'au moins ils eſperent que leur magnificence dans ſa célébration attirera quelque grand bonheur ſur tout l'Empire, & que ceux qui ſont le plus de dépenſe, & le plus de folies, y auront le plus de part (2).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 112. (2) Voy. *Magallens*, *Le Comte*, *Martini*, *Kao*, *Du Halde* &c.

Section VII Caractère, Génie, Mœurs & c. des Chinois.

les Colleges, & dans les autres lieux où l'on avoit le portrait de *Confucius*, & où l'on ne voit plus aujourd'hui que son nom (a). Nous avons parlé de quelques Fêtes, où les Empereurs avoient grande part, tant par rapport aux sacrifices qu'on offroit, qu'à l'égard des autres cérémonies qui se pratiquoient; & nous ne nous étendrons pas sur les autres Fêtes publiques, étant peu considérables en comparaison de celles dont nous venons de parler.

Fêtes particulieres.

Ils ont aussi leurs Fêtes particulieres, aux Jours de naissance, aux Mariages & aux Funérailles, où chacun tâche de briller autant que ses facultés le permettent. Ils célèbrent toujours leur jour de naissance par des festins, des danses, & par les autres divertissemens dont nous avons fait la description; & les convives y joignent des vœux de longue vie & de prospérité, quelques-uns y ajoutent ou un éloge ou des vers à la louange de la personne. La journée se passe en visites, en félicitations, & en réjouissances, même parmi le commun peuple. Les mêmes choses s'observent quand il naît un fils, sur-tout à la naissance du premier, & dans l'une & dans l'autre occasion chacun accompagne ses complimens de félicitation de quelques présens suivant sa condition, les plus grands Princes ne croyant pas qu'il soit au-dessous de leur dignité de recevoir ces marques effectives du respect que l'on a pour eux.

Mariages.

Les Mariages ne se solemnisent pas avec moins de pompe. Les parties sont ordinairement unies sans s'être vues; ce sont les parens qui font les conventions, ou quelque entremetteur, & on les ratifie par des présens réciproques. La fille n'a point de dot, c'est plutôt le mari qui achette sa femme, outre la somme qu'il donne, il dépense quelquefois le double & le triple de la valeur des présens qu'il a reçus, sur-tout parmi les Gens de condition (*). Le jeune couple ne se voit point avant que le contract ne soit passé entre les parens ou amis, & que l'on n'ait fait de part & d'autre les présens. Lorsque le jour des noces est venu, on conduit la fiancée chez son mari, avec une pompeuse cavalcade, & accompagnée d'un nombreux cortege de parens & de domestiques (b), les uns à cheval, les autres à pied; les uns portent les armes de la famille, les autres jouent sur des instrumens; d'autres ont des torches & des flambeaux, même en plein midi, & brûlent des parfums; enfin il y en a qui sont chargés des présens qu'elle porte avec elle. Si la fiancée est une Per-

(a) Voy. *Martini*, *Navarette*, *Le Comte*, *Du Halde*, &c.

(b) Voy. la description de cette Cavalcade dans *Du Halde*, T. II. p. 142.

(*) Comme les Loix imposent à tout homme l'obligation de se marier, & que ceux qui n'ont pas de bien ne peuvent acheter des femmes, ils ont la permission d'aller à l'Hôpital des enfans trouvés demander une fille, qu'on ne refuse gueres, pour peu qu'un homme passe pour avoir de la probité & de l'industrie. Par ce moyen ils épargnent non seulement la dépense d'acheter une femme, mais celles qu'ils ont sont plus soumises. Ces Hôpitaux fournissent aussi quelquefois des enfans aux gens riches qui n'en ont point; ils feignent que leur femme est enceinte, & puis vont la nuit chercher un enfant qu'ils font passer pour leur fils. Ils ont aussi la voye d'adoption pour avoir postérité, mais comme il faut obtenir la permission du Gouvernement, & qu'elle coûte beaucoup, la premiere méthode est la plus en usage (1).

(1) Voy. *Du Halde*, T. II. p. 141.

Personne de qualité, on la porte dans une chaise magnifiquement ornée, une douzaine d'hommes vigoureux, habillés des livrées de la famille, sont les porteurs, & quelques-uns des parens à cheval servent de gardes. Tout le cortege est magnifique, & on la conduit ainsi de la maison de son pere à celle de son mari; celui-ci accompagné d'un grand nombre de ses parens & magnifiquement vêtu attend son épouse à sa porte. Un domestique affidé garde la clef de la porte de la chaise, qui est bien fermée de tous côtés, & ne la donne qu'au mari; aussitôt que l'épouse est arrivée il reçoit la clef, que le domestique lui remet, & il ouvre avec empressement la chaise; c'est alors qu'il la voit pour la premiere fois, & qu'il juge de sa bonne ou de sa mauvaise fortune (*). Si elle lui plait, il la fait sortir de la chaise & la conduit dans une salle, & là ils font quatre révérences au *Tien*, & après qu'elle en a fait quelques autres aux parens de l'époux, on la remet entre les mains des Dames que l'on a invitées à la cérémonie; elles passent ce jour-là toutes ensemble en divertissemens & en festins, tandis que le nouveau marié régale ses amis dans un autre appartement. La Fête dure plus ou moins selon le bien des personnes, mais quand une fois elle est finie, la femme est exclue non seulement de la compagnie, mais de la vue de tous les hommes, à la réserve de son mari; il n'y a d'exception tout au plus qu'en faveur du pere ou de quelque proche parent pour des occasions extraordinaires, à moins que l'on n'ait stipulé d'avance pour elle la liberté de recevoir de tems en tems un galant, ce que font quelquefois des parens indulgens, & à quoi des maris non moins complaisans consentent, cependant cela arrive rarement, & il faut pour cet accord de grandes raisons (*a*).

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Quoique selon les Loix de la Chine on ne puisse avoir qu'une femme légitime, il est permis d'avoir plusieurs concubines; on les reçoit dans la maison sans presque aucune formalité; on se contente de passer un Ecrit avec leurs parens, par lequel en donnant la somme dont on est convenu, on promet de bien traiter leur fille. Ces concubines dépendent entiérement de la femme légitime, de même que les domestiques, & les enfans d'une

Concubines permises.

(*a*) Voy. *Martini*, *Le Comte* &c.

(*) Il arrive quelquefois qu'un homme, qui ne trouve pas la femme qu'on lui a choisie, à son gré, referme aussitôt la chaise & renvoye la fille à ses parens, aimant mieux perdre l'argent qu'il a donné, que de faire une acquisition qui lui déplait. Mais cela n'arrive gueres, parceque les parentes du mari ont soin ordinairement non seulement de voir & d'entretenir la future, mais encore de l'examiner quand elle est dans le bain pour s'assurer qu'elle n'a point de défaut caché qui puisse la rendre desagréable. D'autre part les parens de la fille ont soin d'obliger le mari par le contract, de ne la point renvoyer, ni de la répudier, ni de la maltraiter. On est obligé aussi par les Loix d'avoir égard à l'âge & à la qualité, mais l'argent fait souvent qu'on passe sur la qualité.

Les gens du commun observent moins de formalités; le mari peut quelquefois voir la future avant que de s'engager; quand le mariage est arrêté, on envoye la femme avec le plus d'appareil que l'on peut; la musique, les torches & le cortege de parens doivent sur-tout en être. La cérémonie de la réception est la même que parmi les Grands, à la magnificence près (1).

(1) Voy. *Magalhens*, *Le Comte*, *Martini*, *Kao*, *Du Halde*, &c.

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c des Chinois.

d'une concubine font cenfés appartenir à la femme, & ont également part à la fucceffion. Ce n'eft qu'à celle-ci qu'ils donnent le nom de mere, & après fa mort ils portent le deuil durant trois ans. Les hommes & les femmes peuvent contracter un fecond mariage après la mort de l'un ou de l'autre. En ce cas-là le mari n'eft plus obligé d'avoir égard au rang, il peut époufer telle femme qu'il lui plait, & en choifir même une parmi fes concubines. Mais pour ces feconds mariages il y a peu de formalités à obferver. Pour ce qui eft des Veuves, quand elles ont des enfans, elles font abfolument maîtreffes d'elles-mêmes; mais parmi celles de condition, les fecondes noces ne font pas honneur, quand elles n'auroient été mariées qu'un jour, ou même que quelques heures. Il n'en eft pas de même des perfonnes d'une condition médiocre, qu'on remarie moins pour leur faire plaifir, que pour contenter l'avarice des parens de leur défunt mari (*).

Trifte condition des Femmes mariées.

Tout bien confidéré, il faut avouer que l'état de mariage eft fort trifte pour les Chinoifes, de quelque condition qu'elles foient; efclaves & renfermées par des maris jaloux; expofées en de certains cas à être vendues avec leurs enfans, en d'autres à être répudiées, condamnées quand elles deviennent veuves à un long & auftere deuil, & enfuite à mener une vie folitaire, ou à être vendues au plus haut enchériffeur, fans qu'il y ait une feule bonne Loi qui leur foit favorable, à la réferve de celle qui leur permet de fe remarier, au cas que le mari s'abfente pendant trois ans (†). Les Chinoifes font généralement bien faites, vives & portées à l'amour; elles s'occupent dans leurs maifons ou à prendre foin de leurs enfans, ou à quelques ouvrages curieux, comme la peinture, le vernis, la broderie, &c. Celles de qualité fortent rarement, & quand elles fortent c'eft ordinaire-

(*) Les parens du mari forcent fouvent une veuve, fi elle n'a point d'enfans mâles, de fe remarier, pour fe dédommager de la fomme qu'elle a coûté au premier mari. Le marché eft fouvent arrêté avec le fecond mari, fans qu'elle en ait connoiffance; fi elle a une fille qui foit encore à la mammelle, elle entre dans le marché de la mere. Elle ne peut fe délivrer de cette oppreffion, à moins qu'elle ne dédommage les parens du défunt, ou qu'elle ne fe faffe Bonzeffe; mais il n'y en a gueres qui prennent ce dernier parti. Auffitôt qu'une pauvre veuve a été vendue de la forte, on la met dans une chaife à porteur, avec bon nombre de gens affidés, qui la tranfportent dans la maifon de fon nouveau mari; & cela fe fait fouvent long-tems avant que fon deuil foit expiré, bien-que la Loi le défende expreffément. Néanmoins lorfqu'on fe plaint de fon infraction, on embarraffe le Mandarin pour peu qu'il ait ufé de connivence (1).

(†) Elle doit en pareil cas préfenter une requête aux Mandarins, lefquels, après avoir mûrement examiné toutes chofes, peuvent lui donner la liberté de prendre un autre époux. Elle feroit rigoureufement châtiée, fi elle fe marioit fans obferver cette formalité.

Si une femme s'enfuyoit de la maifon de fon mari, celui-ci peut la vendre, après qu'elle a fubi le châtiment ordonné par la Loi; mais fi, fans y être autorifé par la Loi, un homme s'avifoit de vendre fa femme, lui & celui qui l'auroit achetée feroient très-févérement punis; avec cela on dit qu'il y a des gens qui ont vendu leurs femmes, ou qui les ont perdues au jeu avec leurs enfans.

Il y a des cas où un mari peut répudier fa femme, tels que font 1. L'adultere, qui eft très-rare, par les précautions qui fe prennent à l'égard du fexe. 2. L'antipathie ou l'incompatibilité des humeurs. 3. Des excès de jaloufie, d'indifcrétion, ou de defobéiffance. 4. La ftérilité. 5. Des maladies contagieufes. Mais on dit qu'il y a rarement des divorces parmi les Gens de qualité, & que l'on n'en trouve gueres d'exemples que parmi le peuple (2).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 144. (2) *Idem* ibid.

nairement dans une chaise à porteur bien fermée & basse, ou dans une chaise à deux roues (*), & par conséquent on ne les voit jamais (*a*). Nous parlerons de leur habillement en son lieu.

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c des Chinois.

Funérailles & grand deuil.

La derniere cérémonie solemnelle dans les familles particulieres, dont nous parlerons, est celle des Funérailles, qui parmi les gens de tout ordre surpassent tout ce qu'ils pratiquent en d'autres occasions. Les Chinois ont un si grand respect pour la mémoire de leurs parens morts, sur-tout pour celle de leurs peres & meres, & de leurs proches parens, qu'ils croyent ne pouvoir jamais assez le témoigner, soit par les dépenses qu'ils font à leurs funérailles & aux anniversaires, soit par les marques de la plus profonde douleur. Les anciennes Loix fixoient la durée du deuil à trois ans (†), & quoiqu'on l'ait réduit en certains cas à vingt-sept mois, ils n'ont rien diminué de leur ancienne austérité à d'autres égards; pendant tout ce tems-là ils ne s'occupent que de leur douleur & de la perte qu'ils ont faite.

Un fils qui a perdu son pere ne peut ni ne voudroit, même dans la plus pressante nécessité, coucher sur un lit pendant cent jours; il couche tout ce tems-là sur la terre, déplorant de la maniere la plus amere la perte inexprimable qu'il a faite. La premiere année ils n'ont commerce avec personne, & ce qui est bien plus dur il leur est défendu, sous de severes peines, d'en avoir aucun ni avec leur femme ni avec leurs concubines; car si pendant ce tems-là il s'en trouvoit quelqu'une enceinte, elle & son mari seroient rigoureusement châtiés. Une femme est obligée aussi d'être pour son mari trois ans, ou au moins deux ans & trois mois dans le deuil; le deuil d'un mari pour sa femme est d'un an complet; le deuil des autres parens est plus ou moins long, selon le degré de parenté.

Les

(*a*) Voy. *Kircher* Chin. illust. *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde*, *Carreri* &c.

(*) Il y a deux sortes de chaises; celles des Personnes de condition ont deux ou plus de porteurs qui les portent sur les épaules, les autres n'ont qu'un seul bâton qui passe par un anneau qui est au haut; elles ressemblent à de grandes cages, portées entre deux hommes, à peu près comme nos porteurs de biere portent un barril; celui de derriere l'assujettit de la main, pour l'empêcher d'aller de côté & d'autre. Les unes & les autres sont si basses, que la personne qui est assise sur un coussin les jambes croisées, touche presque de la tête au haut. Les communes, qui sont ordinairement de bois vernissé, ont de petits trous, ou quelques fentes étroites, pour donner de l'air, & pour procurer le plaisir à celles qui y sont d'entrevoir ce qui se passe dans les rues: mais les plus riches sont si bien couvertes d'une étoffe de soie, que ni le jour ni l'air n'y peuvent pénétrer. On ne se sert de ces deux sortes de chaises & de celles à deux roues que dans les villes, ou pour quelque promenade; mais pour des voyages plus longs, les Gens de qualité ont ordinairement des chariots ou des litieres bien fermées pour leurs femmes, & leurs suivantes (1).

(†) Ces trois années passées dans la tristesse ont été fixées pour marquer la reconnoissance qu'ils ont des soins que leurs parens ont pris d'eux, pendant les trois premieres années de leur enfance, où ils avoient besoin d'un secours continuel. Ce deuil s'observe si exactement, que si un Ministre de l'Empereur, de quelque rang qu'il soit, vient à perdre pere ou mere, il est obligé de quitter les affaires durant tout ce tems-là, & de le passer dans la tristesse, à moins que l'Empereur, pour de grandes raisons, ne l'en dispense, ce qu'il fait très rarement; ce n'est qu'après les trois ans expirés qu'il lui est permis de reprendre son Emploi (2).

(1) V. *Magalhens*, *Le Comte*, *Du Halde* &c. (2) *Du Halde*, T. II. p. 145, 146.

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Obseques annuelles.

Les témoignages du respect filial ne se bornent pas au tems du deuil, mais on les renouvelle tous les ans auprès du tombeau de ses parens, avec des cérémonies lugubres. A quoi nous pouvons ajouter, que si un per- meurt avant que d'avoir marié tous ses enfans, son fils ainé est obligé d'en avoir soin, il a alors sur ceux qui ne sont pas établis l'autorité paternelle, & est le représentant du défunt. Ils ne bornent pas les honneurs qu'ils rendent aux morts à leurs parens immédiats, ils remontent jusques au Chef de leur famille, & honorent annuellement tous leurs ancêtres, vont à leurs tombeaux en habits de deuil, & y présentent des viandes, du vin &c. comme s'ils étoient encore en vie (*).

On ne doit pas être surpris de ces honneurs extraordinaires qu'ils rendent à leurs ancêtres, si l'on se rappelle ce que nous avons dit dans un autre endroit, qu'ils sont élevés dans la croyance que les ames de leurs ancêtres sont toujours présentes, bien-qu'elles soient invisibles; qu'elles sont témoins de toutes leurs actions, les approuvent ou les condamnent, & qu'elles les recompensent ou les punissent: cette idée est d'un grand poids pour les éloigner du vice & pour les porter à la vertu.

Les Empereurs ne sont pas dispensés de ces devoirs.

Leurs plus puissans Monarques ne se croient pas plus dispensés des devoirs de la piété filiale, que les moindres de leurs sujets, ils se font au contraire une gloire de les surpasser à cet égard; en sorte que l'Histoire rapporte des exemples de Princes, qui n'ont voulu s'occuper que de ces devoirs, même dans un tems où leurs Etats étoient envahis par une Puissance étrangere (†).

Cérémonies des Funérailles.

Parmi les gens riches les cérémonies des funérailles se font avec autant & plus de pompe & de magnificence que celles des mariages; outre qu'un grand nombre de Bonzes & de Prêtres grossissent le cortege, les uns chantent d'un ton mélancholique les louanges du défunt, les autres jouent des airs lugubres sur divers instrumens; quelques-uns portent des tables sur lesquelles sont les viandes, le vin &c. qu'on doit mettre sur le tombeau, d'autres portent des cassolettes remplies de parfums: il y a un qui marche devant

(*) Cette vénération extraordinaire est fondée sur une maxime fort sage des Chinois, que les Rois doivent avoir la tendresse d'un Pere pour leurs sujets, & les Peres l'autorité d'un Roi sur leurs enfans. Les jeunes gens, témoins du respect & de la vénération que leurs parens témoignent pour ceux qui leur ont donné la vie, apprennent de bonne heure la soumission & l'obéissance qu'ils doivent à leurs parens; & comme leurs Sages l'ont remarqué, cette soumission entretient la paix dans les familles, cette paix produit le calme & la tranquillité dans les villes, empêche les révoltes dans les Provinces, & met l'ordre dans tout l'Empire.

(†) Les Annales de la Chine rapportent divers exemples de cette piété filiale, & entr'autres celui de *Ven-kong*, Roi de *Tsing* ou *Cin*. Ce Prince avoit été forcé de sortir des Etats de son pere, pour éviter les pieges d'une belle-mere ambitieuse. Il voyageoit lorsqu'il apprit la mort de son pere, & la perte de ses Etats Un Prince lui offrit des soldats & tous les secours nécessaires pour s'en mettre en possession, & il lui fit cette héroïque réponse: „ Qu'étant un homme mort depuis sa retraite & son exil, il n'estimoit plus rien que la „ vertu & la piété envers ses parens; que c'étoit-là son trésor: qu'il aimoit mieux per- „ dre son Royaume, dont il avoit déja été dépouillé, que de manquer aux derniers de- „ voirs de la piété, qui ne lui permettoient pas de prendre les armes dans un tems „ destiné à la douleur, & aux honneurs funebres qu'il devoit à son pere (1)".

(1) *Du Halde*, T, II p, 146.

vant le corps avec la tablette sur laquelle on voit écrit le nom du défunt & ceux de ses ancêtres. Le corps, revêtu de ses plus beaux habits, est porté dans un beau cercueil (*), couvert d'un damas blanc, ou de quelque autre belle étoffe de soie de la même couleur, qui parmi les Chinois est celle du deuil: il est porté par vingt hommes ou plus, & au dessus il y a un grand dais, soutenu aussi par un grand nombre d'hommes, vêtus de deuil. Les parens du mort, hommes & femmes, suivent selon leur rang, habillés d'un sac de toile de chanvre attaché avec une corde, les pieds enveloppés de paille, & des haillons sur la tête; la femme, les concubines, les filles & les parentes du défunt sont dans des chaises couvertes d'étoffe blanche.

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Lieux où l'on enterre.

Dans cet ordre ils se rendent de la maison du défunt au lieu de la sépulture, qui doit être hors de la ville, & éloigné des lieux qu'on habite; mais il leur est permis de conserver les corps dans leurs maisons, enfermés dans des cercueils tels que nous les avons dépeints. Les lieux de la sépulture sont ordinairement sur des hauteurs, à deux ou trois milles des villes; on y plante des Pins & des Cyprès, & on les enferme aussi de murailles. La forme des tombeaux varie selon les différentes Provinces. Ceux des Grands & des Mandarins sont d'une structure magnifique, ils ont ordinairement douze pieds de haut, & huit ou dix pieds de diametre; vis-à-vis est une grande table de marbre blanc & poli, sur laquelle est une cassolette, deux vases & deux candelabres aussi de marbre & très-bien travaillés. Des deux côtés on range en plusieurs files quantité de figures d'Officiers, d'Eunuques, de Soldats, de Lions, de Chevaux sellés, de Chameaux, de Tortues, & d'autres animaux en différentes attitudes, qui marquent du respect & de la douleur. Les pauvres se contentent de couvrir le cercueil de chaume ou de terre, élevée de cinq à six pieds, en forme de pyramide.

Respect pour les Corps.

On n'enterre point plusieurs personnes dans une même fosse, & ils sont extrêmement soigneux de ne point toucher aux corps des morts. Ce feroit, selon

(*) Les Chinois sont si soigneux de leurs cercueils qu'ils les font faire ordinairement pendant leur vie, & il y a des enfans qui s'engagent eux-mêmes pour en procurer un à leurs parens. Ils sont faits de grosses planches, épaisses d'un demi pied & davantage, & se conservent long-tems; quelques-uns sont de bois précieux; ils sont si bien enduits en dedans de poix & de bitume, & si bien vernissés en dehors, qu'ils n'exhalent aucune mauvaise odeur. On en voit qui sont ciselés délicatement & couverts de dorures, & qui coûtent depuis trois-cens jusqu'à mille écus. Avant que de placer le corps dans le cercueil, on répand au fonds un peu de chaux, on y met un coussin ou beaucoup de cotton, afin que la tête soit bien appuyée & ne remue pas aisément; le coton & la chaux servent à recevoir l'humidité qui pourroit sortir du cadavre. Nous avons dit ailleurs qu'il y a des Chinois, qui par un plus grand respect pour leurs parens, gardent leur corps chez eux, au moins pendant les trois années du deuil, & durant tout ce tems-là ils n'ont point d'autre siege pendant le jour qu'un escabeau couvert d'une serge blanche, & la nuit ils se couchent auprès du cercueil sur une simple natte de roseaux. Ils s'interdisent tout usage de viande & de vin, toute conversation ou compagnie. S'ils sont obligés de sortir de chez eux ou de la ville, ce qu'ils ne font d'ordinaire qu'après un certain tems, la chaise même dans laquelle ils se font porter est couverte d'une toile blanche (1).

(1) *Du Halde*, p. 148, 149.

SECTION VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.*

selon leur maniere de penser, une cruauté inouie d'ouvrir un cadavre, & d'en tirer le cœur & les entrailles pour les enterrer séparément, de même que ce seroit une chose monstrueuse de voir, comme en Europe, des ossemens de morts entassés les uns sur les autres. C'est ce qui fait qu'ils ont tant de prévoyance à se pourvoir de cercueils, jusques-là qu'ils les payeront cinquante & cent écus, & y employeront leur dernier sol; quelquefois ils le gardent plus de vingt ans avant que d'en avoir besoin, & ils le conservent comme le meuble le plus précieux de leur maison.

Festin funebre. Quand on est arrivé au lieu de la sépulture, on voit à quelques pas de la tombe, des tables rangées dans des salles, qu'on a fait élever exprès; & tandis que les cérémonies accoutumées se font, les domestiques préparent un repas, qui sert ensuite à régaler toute la compagnie. Quelques-uns des parens se joignent aux fils & aux filles du mort, pour faire retentir l'air de leurs cris lamentables; rien n'en approche & n'est aussi lugubre; mais tout cela paroît à un Européen, qui n'y est point fait, si réglé & si fort par mesure, que cette affectation n'est pas capable de lui inspirer les mêmes sentimens de douleur. S'il s'agit de la sépulture d'un Grand Seigneur il y a plusieurs appartemens, & après qu'on y a porté le cercueil un grand nombre de ses parens y demeurent un ou même deux mois, pour y renouveller tous les jours, avec les enfans du défunt, les marques de leur douleur.

Salle des Ancêtres. Ils ne se contentent pas de rendre tous les ans des honneurs à leurs ancêtres à leurs tombeaux. Il n'y a point de famille qui n'ait une salle, qu'on appelle la Salle des Ancêtres: c'est-là que toutes les branches d'une même famille doivent se rendre en certains tems de l'année. Ces branches sont quelquefois composées de sept à huit mille personnes, y ayant souvent entre quatre-vingt & quatre-vingt-dix branches. Alors il n'y a point de distinction de rang, le Mandarin & l'Artisan sont confondus ensemble, c'est l'âge qui regle tout, & le plus âgé, quoique le plus pauvre, aura le premier rang. Les plus riches font préparer un festin, auquel toute la famille est invitée après la cérémonie.

Avant que de finir ce qui regarde les honneurs que les Chinois rendent à leurs parens morts, nous ajouterons seulement, que c'est l'usage parmi eux de faire de nouvelles ouvertures à leurs maisons, quand on doit transporter le corps de leurs parens décédés au lieu de leur sépulture, & de les refermer aussitôt, afin de s'épargner la douleur qu'ils sentiroient renouveller chaque fois en passant par la même porte par où est passé le cercueil.

Deuil pour l'Empereur. Obseques de la Mere de Kang-hi. Le deuil devient général dans tout l'Empire quand l'Empereur meurt, & la même chose s'observe à la mort de sa Mere ou de son Ayeule. Lorsque l'Impératrice Mere de l'Empereur *Kang-hi* mourut, le grand deuil dura cinquante jours; pendant tout ce tems-là les Tribunaux furent fermés, & l'on ne parla d'aucune affaire à l'Empereur. Les Mandarins passoient tout le jour au Palais, uniquement occupés à pleurer ou à en faire semblant; plusieurs y passoient la nuit assis à l'air pendant le plus grand froid; les fils même de l'Empereur couchoient au Palais sans quitter leurs habits. Tous les Mandarins à cheval, vêtus de blanc & sans grande suite, allerent pendant trois jours faire les cérémonies ordinaires devant le

Tableau

Tableau de l'Impératrice défunte: la couleur rouge étoit proscrite, ainsi ils ne portoient aucun ornement: ensuite le corps fut porté avec une pompe convenable au lieu où il devoit être en dépôt (*); c'étoit un grand & vaste Palais hors de la ville, tout bâti de nattes neuves, avec les cours, les salles & les corps de logis; on y plaça le corps jusqu'à ce qu'on le portât au lieu de la Sépulture Impériale (*a*).

Education des Enfans.

Cette vénération extraordinaire que les enfans ont pour leurs Peres après leur mort est dûe non seulement aux Loix, qui donnent aux Peres une si grande autorité sur leurs enfans pendant leur vie, mais aussi à l'excellente éducation qu'on leur donne; car les Loix de l'Empire obligent si expressément les Peres à les bien élever, que si par accident quelqu'un d'eux commettoit un crime, & que la Justice ne pût pas l'avoir, on feroit souffrir le châtiment au Pere, pour n'avoir pas mieux instruit son fils. Plusieurs de leurs habiles Docteurs ont écrit des Traités sur l'Education des enfans, où ils donnent des directions aux Parens & aux Maîtres sur la maniere la plus efficace d'élever les enfans dans l'amour de la vertu & dans la haine du vice, ce qui, disent-ils, doit être le grand objet de leurs soins; ensuite ils doivent les former aux Sciences s'ils en sont capables, ou à quelque autre profession. Ces Docteurs recommandent la douceur préférablement à la sévérité, parceque la Jeunesse est ennemie de la contrainte, & se décourage aisément quand on la traite avec dureté. Les instructions & les reprimandes, disent-ils, doivent être comme les vents & les pluies du Printems, qui font croître doucement les plantes, & ne pas ressembler à ces pluyes & à ces bourrasques imprévues, qui les déracinent, ou les entraînent. Ils ont aussi d'anciens Livres d'Histoire en Vers & en Prose, d'un stile particulier, propres pour les enfans, dans lesquels on recommande la vertu, la soumission pour les parens, la civilité, l'industrie &c. Les femmes ont soin de l'éducation des garçons comme de celle des filles, jusqu'à ce que les premiers soient en état d'aller à l'Ecole, & que les autres se marient; toujours cependant sous les yeux & la direction du Pere, qui se réserve ordinairement le pouvoir d'user de sévérité, quand la douceur, les exhortations & les encouragemens sont inutiles; après la mort du Pere, l'autorité sur ceux de la famille qui ne sont pas encore mariés, est dévolue au fils aîné. Et comme parmi les gens du moyen ordre & parmi le peuple, il peut s'élever quelquefois des querelles par l'indulgence ou l'indolence des Chefs de famille, les Magistrats sont obligés de veiller soigneusement à y faire

(*a*) Voy. *Kircher* Chin. Ill. *Martini. Le Comte*, *Carreri*, *Du Halde.*

(*) On dit que l'Empereur voulut qu'on fît passer le corps de l'Impératrice par les portes ordinaires du Palais, pour montrer qu'il méprisoit les idées superstitieuses des Chinois. Il marqua le même mépris pour quelques anciennes coutumes des Tartares mêmes: quatre jeunes Demoiselles, qui avoient servi l'Impératrice, avoient pris leurs atours, dans le dessein, selon l'ancienne coutume des Tartares, d'aller s'immoler devant le corps de leur Maîtresse, mais l'Empereur ne voulut pas le permettre. Il abolit encore une autre coutume qu'avoient les Tartares, de brûler les richesses, & même quelquefois des domestiques des Grands Seigneurs, lorsqu'on brûloit leur corps (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 131.

Section VII.

faire regner le bon ordre; & s'ils le négligent, ils font punis de-même que les coupables (*).

Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Cérémonies des Chinois & maniere de saluer.

Les Chinois font généralement graves & cérémonieux entre eux & avec les Etrangers. Le falut ordinaire eft de croifer les mains fur la poitrine & de courber tant foit peu la tête. Quand on veut marquer plus de déférence, on joint les mains, on les éleve & les abbaiffe jufqu'à terre, en inclinant profondément tout le corps: on fe met à genoux devant un Mandarin, & on frappe la terre du front; fi l'on rencontre un Supérieur, ou qu'on le reçoive chez foi, il faut fléchir le genou, & demeurer dans cette pofture jufqu'à ce que celui que l'on falue, releve, ce qu'il ne manque pas de faire d'abord. Mais quand un Mandarin paroît en public, il y auroit de l'incivilité à le faluer de quelque maniere que ce foit, à moins qu'on ne lui veuille parler. On fe retire un moment, & tenant les yeux baiffés & les bras étendus fur les côtés, on attend qu'il foit paffé pour continuer fon chemin: ce feroit lui faire injure que de le regarder.

Vifites. Humilité dans les difcours.

Dans leurs vifites ils font beaucoup de cérémonies & de révérences, mais parlent peu, & les complimens font réglés. Ils ne font pas moins attentifs à placer ceux qui les vifitent felon leur rang, & à s'exprimer d'une façon convenable; ils ne parlent jamais à la premiere perfonne, & ne difent point je, mais votre Serviteur; en parlant à une Perfonne de qualité, ils diront, votre humble, pauvre & indigne efclave, & au-lieu de *Vous* à la perfonne à qui ils parlent, ils difent le Seigneur, *que le Seigneur permette à fon humble ferviteur* &c. *qu'il plaife au Seigneur de recevoir ceci ou cela de la main de fon ferviteur ou de fon pauvre efclave.* S'ils font un préfent de quelque chofe de la ville ou de la Province où ils font nés, quelque célebre qu'elle foit à cet égard, comme il y en a dont les Manufactures ou les productions font fort renommées, le même ftile humble a lieu, par exemple, *que le Seigneur permette au ferviteur de lui offrir ce qui vient de fon petit* ou *de fon vil Pays*, ou fi le préfent vient de la Province de celui à qui on l'offre, on dit, *ce qui vient de la noble Province du Seigneur.* La même humilité s'obferve de la part des Difciples avec leurs Maîtres (*a*). Ces complimens paroîtront peut-être bizarres à quelques-uns de nos Lecteurs, & de pures grimaces, mais ceux qui ont quelque connoiffance des Langues Orientales n'y trouveront rien que de naturel, qui ne foit conforme au génie de ces Langues, & qui ne fe pratique encore aujourd'hui parmi la plupart des Peuples de l'Orient; de forte qu'il feroit non feulement ridicule & abfurde, mais qu'il y auroit de l'incivilité & quelque chofe d'offenfant à s'exprimer d'une autre maniere. Ces façons de parler font même jufqu'à un certain point en ufage parmi les gens polis de plufieurs Nations de l'Europe, particuliérement parmi les Efpagnols &

(*a*) *Le Comte*, T. II. Lett. I. *Du Halde*, T. II. p. 121.

(*) On raconte qu'un Mandarin vint à paffer dans une rue, où une femme fe plaignoit à haute voix, & maudiffoit fon fils & fa belle-fille; s'étant informé du fujet, il en fit rapport à l'Empereur, qui ordonna qu'on châtiât la belle-fille & fon mari, que l'on coupât la tête à leur pere, & que l'on privât de fon emploi le Mandarin du lieu (1).

(1) *Carreri*, T. IV. p. 157.

& les Allemands. D'ailleurs c'étoit le stile des anciens Patriarches, & des Hébreux avant la captivité de Babylone, & même depuis, jusqu'au tems où ils le corrompirent en adoptant l'idiome des Grecs & des Romains; & nous avons fait voir ailleurs combien les Savans admirent la simplicité & l'humilité de ce Langage.

Les Chinois ne sont pas moins cérémonieux dans leurs visites, soit entre Supérieurs & inférieurs, disciples & Maîtres, dont il y en a qui sont indispensables en de certaines occasions, soit entre parens & amis (*). Comme l'on régale ordinairement de thé ceux qui rendent visite, il faut encore des cérémonies dans la maniere de le présenter, de prendre la tasse, de la porter à la bouche, & de la rendre au domestique; à chaque tasse il faut renouveller les inclinations, les complimens & les remercimens: mêmes cérémonies encore quand on présente à fumer. Celles qui sont en usage

(*) Lorsqu'on fait une visite, il faut d'abord commencer par faire présenter au portier de la personne qu'on vient voir un billet de visite, qui s'appelle *Tie-tse*; c'est un papier rouge semé légérement de feuilles d'or, & plié en forme de paravent. Sur un des plis on écrit son nom, & l'on se sert de termes respectueux, & proportionnés au rang de la personne qu'on vient visiter: on dira par exemple; *l'ami tendre & sincere de votre Seigneurie, & le disciple perpétuel de sa doctrine, se présente en cette qualité pour vous rendre ses devoirs & vous faire la révérence jusqu'à terre.* Quand c'est un ami familier qu'on visite, ou une personne du commun, il suffit d'y donner un billet d'un simple feuillet; que si l'on est en deuil, il doit être de papier blanc (1).

Si le Mandarin qu'on va voir n'a pas envie de recevoir la visite, il fait dire à celui qui vient, que pour ne point l'incommoder il le prie de ne point descendre de sa chaise; la visite est censée faite; ensuite le jour même, ou peu de jours après, il va rendre la visite. S'il reçoit la visite, & que ce soit une personne de considération, on fait passer la chaise au travers des deux premieres cours, jusqu'à la salle où le Maître de la maison vient le recevoir. C'est-là que commencent les cérémonies, qui sont marquées en détail dans le Cérémonial Chinois; on y trouve le nombre d'inclinations qu'il faut faire, les titres qu'on doit se donner, les génuflexions réciproques, les détours qu'il faut prendre pour être tantôt à droite, tantôt à gauche; car cette place d'honneur varie selon les Provinces; les civilités muettes par lesquelles le Maître de la maison vous invite de la main à entrer, en ne disant que ce seul mot *Tsin-tsin*, le refus honnête que vous faites d'entrer le premier, en répondant *Pou-can*, je n'ose: le salut que le Maître de la maison doit faire à la chaise qu'il vous destine, car il doit se courber devant elle avec respect, & en ôter légérement la poussiere avec le pan de sa veste. Est-on assis? Il vous faut exposer d'un air grave & sérieux le motif de votre visite, & l'on vous répond de la même maniere avec diverses inclinations. Du reste il faut se tenir droit sur la chaise, sans s'appuyer contre le dossier, avec les yeux un peu baissés, sans regarder de côté & d'autre, les mains étendues sur les genoux, & les pieds également avancés. Après un moment de conversation de part & d'autre, un domestique apporte autant de tasses de thé qu'il y a de personnes; autre attention à observer pour la maniere de prendre la tasse, de se courber &c. Enfin la visite étant finie on se retire avec d'autres cérémonies, le Maître du logis vous conduit jusqu'à votre chaise; quand vous y êtes entré il s'avance un peu, attendant que les porteurs ayent élevé la chaise; & alors prêt de partir vous lui dites encore adieu, & il répond de la même maniere à votre honnêteté.

Il y a bien plus de formalités encore entre les Supérieurs & les Inférieurs de qualité, comme entre un Mandarin, un Calao ou un Prince du Sang; & elles se multiplient entre les Ambassadeurs étrangers & les Ministres de l'Empereur; mais sans insister davantage là-dessus, nous remarquerons seulement que les Chinois, de même que les autres Orientaux, bien loin de se découvrir la tête en signe de respect, regardent comme une incivilité d'être tête nue en présence de leurs Supérieurs; & c'est par cette raison que le Pape a dispensé les Missionnaires d'être la tête découverte dans leurs Eglises (2).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 126. (2) Idem ibid.

Section VII. Caractère, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

ge quand on reçoit une visite, ou que celui qui la rend se retire, paroîtront encore plus fatigantes & plus ennuyeuses à nos Européens; il faut autant de formalités de part & d'autre à chaque porte, quand on s'assied & qu'on se leve, qu'il y en a parmi nous dans le cérémonial entre l'Ambassadeur de quelque grand Prince & un premier Ministre-d'Etat: cependant les Chinois n'en veulent rien retrancher, sinon dans des visites ordinaires entre des amis familiers ou de proches parens, encore trouverions-nous qu'ils sont trop cérémonieux. Mais dans les visites de cérémonie, surtout parmi les Grands, on regarde la moindre omission de part ou d'autre comme un affront dont on se ressent, & par cette raison le cérémonial entre dans leur éducation & dans leurs études: ils ont aussi des Livres qui contiennent les regles de civilité avec tant d'ordre & de clarté par rapport à toutes les conditions, que personne ne peut les ignorer. Et quoique l'on n'exige pas à toute rigueur la même exactitude des Etrangers, cependant plus ils se conforment à ces usages & mieux ils sont accueillis. On donne même quarante jours aux Ambassadeurs pour se préparer à l'audience de l'Empereur, on leur envoye durant tout ce tems-la des Maîtres de cérémonies pour les exercer aux cérémonies qui sont de leur rang, & s'ils venoient à manquer à quelqu'une faute d'avoir été bien instruits, les Maîtres seroient châtiés de leur négligence (*a*) par le Tribunal des Rits, devant lequel ils doivent être examinés sur cet ennuyeux cérémonial, jusqu'à ce qu'il les y trouve parfaitement versés.

Les personnes mêmes de moyenne condition, ou du peuple, observent tant de cérémonies, qu'elles nous paroîtroient non seulement inutiles, mais ridicules & fatigantes. Par exemple, quand on fait une visite, ou qu'on a été régalé quelque part, & qu'il s'agit de monter à cheval pour se retirer, les cérémonies du départ durent près d'une demi-heure. Le Maître du logis sort pour vous voir monter a cheval, pendant que vous protestez que vous aimeriez mieux voir le monde bouleversé que d'y monter en sa présence; enfin, après bien des protestations & des complimens de part & d'autre, le Maître du logis se met un peu à l'écart, & puis reparoît quand vous êtes monté, & vous souhaitte un heureux retour chez vous, nouvelle volée de complimens de part & d'autre; l'un ne veut pas entrer qu'il n'ait perdu l'autre de vue, l'autre jure qu'il ne fera pas un pas qu'on ne soit rentré. Le Maître se rend enfin & rentre, & aussitôt que vous avez fait quelques pas il ressort, & vous crie un nouvel adieu, auquel vous répondez par des courbettes: si celui qui a rendu visite demeure loin, on envoye après lui un domestique pour lui souhaitter un heureux voyage, avec de nouveaux complimens, & en témoignant le desir de le revoir. Ces civilités sont principalement en usage parmi les Marchands, qui sont toujours fort honnêtes & très-polis avec ceux qu'ils esperent de pouvoir tromper (*b*).

Air, Physionomie &c. des Chinois.

La figure, la physionomie & le teint des Chinois varient beaucoup, & il n'est gueres possible que cela soit autrement dans un Empire d'une aussi vaste étendue, & où le climat n'est pas par-tout le même; de sorte qu'il n'est

(*a*) *Martini, Nieuhof, Carreri, Le Comte, Du Halde* &c. (*b*) *Ibidem.*

n'eſt pas difficile de diſtinguer un Chinois du Midi d'un autre du Nord, qui ſont à trente degrés de diſtance l'un de l'autre; ceux du Nord ſont auſſi blancs que les Européens, & ceux du Midi auſſi baſanés que les Maures de Tanger & de Maroc: outre cela il faut remarquer, que ceux qui ſont au Midi ne ſont pas tous également baſanés, leur teint eſt plus ou moins brun, non ſeulement à proportion qu'ils ſont plus ou moins vers le Midi, mais auſſi ſelon que leur rang & leur profeſſion les obligent à s'expoſer plus ou moins à l'ardeur brûlante du Soleil, qu'ils ont au Zénith: d'ailleurs dans ces endroits-là même, on trouve parmi les Gens de condition, & ſur-tout parmi les perſonnes du ſexe, qui ſortent rarement, des perſonnes qui ont le teint blanc, & preſque auſſi clair que les habitans des Provinces les plus ſeptentrionales; il eſt vrai que le plus grand nombre ſont fort baſanés, ſur-tout ceux qui voyagent beaucoup par terre & par eau, ou qui travaillent à des ouvrages qui les obligent d'être preſque toujours au Soleil, d'autant plus que pendant les grandes chaleurs ils ſont preſque nuds, n'ayant gueres que des caleçons fort légers (*a*).

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Les hommes n'eſtiment point une taille fine & dégagée, ils préferent une taille bien fournie, & une bonne corpulence. La plupart ont la face large, les yeux & les cheveux noirs, la barbe claire, le nez court & plat. On trouve un homme bien fait, & propre pour l'extérieur au Mandarinat, quand il eſt de moyenne taille ou un peu au deſſus, qu'il a le front large, les yeux petits, la bouche médiocre, le nez court, les oreilles longues, la barbe claire, les bras & les jambes bien fournies; qu'il eſt gros & qu'il a la voix forte.

Taille des hommes.

Les Femmes ſont d'ordinaire d'une taille médiocre, bien faites, déliées & droites; mais elles ne ſe ſoucient point d'avoir la taille fine, ni de la gorge & des hanches, au contraire elles cherchent plutôt à être également groſſes depuis la tête juſqu'aux pieds. Elles ont en général le viſage agréable, le nez court, les yeux noirs, petits & bien fendus, & il y a toute apparence qu'elles auroient le teint vif & le coloris beau, ſi elles ne l'évitoient comme une marque d'immodeſtie, en ſe frottant d'une éſpece de fard blanc, qui les rend pâles, & leur donne un air languiſſant, ou dans leur opinion un air de pudeur & de modeſtie; mais c'eſt aux dépens de leur peau, que ce fard ſillonne bientôt & couvre de rides (*b*).

Des Femmes.

Mais l'agrément qu'elles eſtiment le plus c'eſt la petiteſſe de leurs pieds, quoique ce ſoit aux dépens de leurs jambes, qui deviennent groſſes, & égales du haut en bas. Ce n'eſt pas le ſeul mal que leur fait ce prétendu agrément, qu'on leur procure en leur liant, auſſitôt qu'elles ſont nées, les pieds ſi étroitement, qu'ils ne peuvent croître; elles ſe reſſentent toute leur vie de cette gêne, car leur démarche eſt lente & mal aſſurée, & l'on peut dire qu'elles ſe traînent plutôt qu'elles ne marchent, & elles n'appuyent que ſur le talon, car leurs ſouliers ſont faits de façon que la ſemelle ne porte jamais à terre; on diroit qu'elles marchent ſur des échaſſes, ce qui eſt auſſi incommode pour elles que deſagréable aux yeux des Européens. Cependant telle eſt la force de l'uſage, que non ſeulement elles

Petiteſſe de leurs pieds.

(*a*) Voy. *Martini*, *Le Comte*, *Carreri*, *Du Halde* &c. (*b*) Les mêmes.

Section XVII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

elles souffrent volontiers cette incommodité, mais encore qu'elles l'augmentent & se rendent les pieds le plus petits qu'il leur est possible, pour avoir le plaisir de les montrer, quand elles marchent, au petit nombre de domestiques & de personnes qui entrent dans leur appartement; car nous avons déja remarqué qu'elles sortent rarement, & qu'il n'y a gueres que les femmes qui les servent, qui les voyent; & leurs appartemens sont d'ordinaire dans l'endroit le plus retiré de la maison; avec cela la vanité naturelle à leur sexe, les porte à passer plusieurs heures le matin à se parer & à s'ajuster.

D'où vient cette Coutume.

On ne peut dire certainement quelle est la raison d'une mode si bizarre, les Chinois eux-mêmes n'en sont pas surs, à moins que ce ne soit pour tenir les femmes dans une continuelle dépendance. Cependant il y a plus d'apparence que ç'a été une invention pour obliger les femmes à garder la maison, & pour que la difficulté & la peine qu'elles ont à marcher, leur fasse trouver la retraite où elles vivent moins desagréable, si la pudeur ne suffit pas pour leur ôter l'envie de sortir.

Habillement & Coëffure.

Leur habillement est décent, propre, & bien assorti à la modestie extraordinaire de leur air. Leur coëffure consiste ordinairement en plusieurs boucles de cheveux, entre-mêlées de tous côtés de petits bouquets de fleurs d'or & d'argent, ou de belles plumes de chaque côté, qui tombent agréablement sur les épaules; elle relevent le reste en forme de bourlet attaché par derriere avec un poinçon. Dans les Provinces Septentrionales elles couvrent leurs cheveux d'une étoffe de soie, & quand il fait froid elles s'enveloppent d'une espece de cornette, ou de mouchoir. Les jeunes Demoiselles portent une espece de couronne faite de carton, & couverte d'une belle soie; le devant de cette couronne s'éleve en pointe au dessus, & est couvert de perles, de diamans, & d'autres ornemens. Le dessus de la tête est couvert de fleurs naturelles ou artificielles entre-mêlées d'aiguilles, au bout desquelles on voit briller des pierreries. Les femmes un peu âgées se contentent de se servir d'un morceau de soie fort fine, dont elles font plusieurs tours à la tête (*).

Elles portent de belles vestes, qui leur prennent depuis le cou jusqu'aux talons, attachées avec une ceinture; les Dames âgées s'habillent de noir ou de violet, & les autres de rouge, de bleu ou de verd, selon leur goût. Leurs mains sont toujours cachées sous des manches fort larges, & si longues

(*) On dit qu'il y a des Dames qui ornent leur tête de la figure d'un Oiseau appellé *Tong-hoan*, oiseau fabuleux dont nous avons parlé plus haut (1). Cet oiseau est fait de cuivre ou de vermeil doré, selon la qualité des personnes. Ses ailes déployées tombent doucement sur le devant de leur coëffure, & embrassent le haut des temples; sa queue longue & ouverte fait comme une aigrette sur le milieu de la tête; le corps est au-dessus du front; le col & le bec tombent au-dessus du nez; mais le col est attaché au corps de l'animal, avec une charniere qui ne paroit point, afin qu'il ait du jeu, & qu'il branle au moindre mouvement de tête. L'oiseau entier tient sur la tête par les pieds, qui sont fichés dans les cheveux. Les femmes de la premiere qualité portent quelquefois un ornement entier de plusieurs de ces oiseaux entrelacés ensemble, qui font comme une couronne sur la tête (2).

(1) Voy. ci-dessus *Sect.* VI. (2) *Du Halde*, T. II. p. 55, 56.

gues qu'elles traîneroient presque jusqu'à terre, si elles n'avoient pas soin de les relever, & elles prennent tout ce qu'on leur présente la main enveloppée. Elles ne montrent jamais ni leur cou ni leur gorge, mais les cachent soit avec leur veste qui est serrée, ou avec quelque mantelet qu'elles ont sur les épaules. Par-dessus leur veste elles ont une espece de sur tout, dont les manches extrêmement larges traîneroient jusqu'à terre, si on n'avoit soin de les relever, comme on l'a dit. Ainsi, à tout prendre, leur habillement est non seulement très-décent, mais très-propre à les couvrir de la maniere la plus modeste.

Habillement des Hommes.

L'Habillement des Hommes se ressent de la gravité qu'ils affectent (*). Ils se couvrent la tête d'une espece de petit chapeau ou bonnet, qui à peine leur vient jusqu'aux oreilles, & ils ont un éventail à la main pour se défendre du Soleil. Ils ont la tête rasée, excepté par derriere, ou au milieu ils laissent croître autant de cheveux qu'il en faut pour faire une longue queue cordonnée en forme de tresse. Le chapeau ou le bonnet qu'ils portent en Eté, est fait en forme d'entonnoir; le dedans est doublé de satin, & le dessus est couvert d'un rotin travaillé très-finement; à la pointe du bonnet est un gros flocon de belle soie ou de crain rouge, qui le couvre, & qui flotte irréguliérement, parcequ'il est très-léger, ce qui de loin fait un assez bel effet. Il y a aussi au haut un grand bouton d'ambre, de cristal, ou de quelque autre matiere brillante, bien travaillé & poli. L'Empereur, les Princes du Sang, les Mandarins, les Lettrés, les Prêtres, les Bonzes &c. ont des bonnets différemment faits & ornés, suivant leur condition, sur quoi, non plus que sur leurs différens habits, nous ne croyons pas devoir nous étendre. Les gens du commun ont assez ordinairement la tête nue, ou tout au plus ils ont un mauvais petit bonnet, qui ressemble assez au rond de nos chapeaux, mais il n'est pas la moitié aussi profond.

Vestes &c.

Les Hommes ont une longue veste, qui descend jusqu'à terre, dont un pan se replie sur l'autre, en telle sorte que celui de-dessus s'étend jusqu'au côté droit, où on l'attache avec quatre ou cinq boutons d'or ou d'argent, ou de quelque autre métal, selon la qualité des personnes. Les man-

(*) Ils se piquent d'une si grande modestie, qu'ils blâment notre maniere de s'habiller, parcequ'on voit trop la figure de tout le corps, au-lieu qu'ils tâchent de cacher même leurs bras, leurs jambes, & leurs hanches, avec leurs longues robes, leurs larges caleçons, leurs vastes manches, & leur bottes mal faites. Ils sont aussi fort choqués de plusieurs de nos peintures, qui leur paroissent immodestes, même celles que nous regardons comme très-modestes; parceque le Peintre a trop bien disposé la drapperie, & que l'on apperçoit la figure des différentes parties du corps. Avec toute cette affectation de modestie, ils sont libres à l'excès chez eux, dans les chaleurs, n'ayant souvent qu'un simple caleçon fort léger. Dans la plupart des villes, sur-tout vers le Midi, les bateliers & la plupart des gens de métier travaillent tout nuds, & n'ont tout au plus qu'un linge autour de la ceinture. Quant aux peintures & aux statues, ils se sont bien relâchés de leur prétendue modestie, puisqu'il nous en vient de la Chine où il y a des attitudes aussi indécentes que le sont celles qui viennent d'Italie; & il y en a de celles-ci, qu'ils imitent aussi parfaitement, que leur peu d'habileté dans la Peinture le peut permettre.

manches, qui sont larges, sont assez longues pour venir jusqu'au bout des doigts; ils se ceignent d'une ceinture de soie, dont les bouts pendent jusqu'aux genoux. En Eté ils ont le cou tout nud, mais en Hiver ils le couvrent d'un collet, qui est ou de satin, ou de zibeline, ou de quelque autre fourrure, qui tient à la veste, & a quatre ou cinq doigts de large. Au-dessus de la veste ils portent un sur tout bleu, ou verd ou de quelque autre couleur, à manches larges & courtes. Quand ils reçoivent des visites, ils mettent une troisieme robe par-dessus les deux autres, & elles sont toutes de couleurs différentes. Hommes & Femmes portent sous leurs autres habits une espece de chemise ou de chemisette de taffetas blanc, qui croise sur l'estomac, attachée ou lacée sur le côté droit, avec des manches fort courtes. Ils ont aussi des caleçons de taffetas, & en Hiver des haut-de-chausses de satin fourré de coton ou de soie crue, qui leur viennent plus bas que le gras de jambe. Ils ont des especes de bottes aussi de satin fourré, qui ont un demi pouce d'épaisseur, dont le pied est fait en forme de pantouffle. Elles sont ordinairement d'un gros satin bleu ou violet, avec des fleurs blanches, avec une semelle épaisse, couverte d'une grosse toile ou de soie, sans talon, & le pied tourné vers le haut. Ils ont à leur ceinture un étui, dans lequel ils ont leur pipe, qui est de cuivre, leur tabac, leur mouchoir, & les petits bâtons qui leur servent de fourchette. Quand ils voyagent par un mauvais tems, leurs bonnets, leurs robes de dessus, & leurs vestes sont enduites d'une sorte d'huile, qui devient verte quand elle est seche, & qui les défend de la pluie. En Hiver les Gens de qualité doublent leurs vestes de riches fourrures, & les autres de peaux de mouton, ou piquées de soie ou de coton. Les Mandarins ont sur leurs habits, par devant & par derriere, quelque figure brodée, qui marque leur Dignité. Les Mandarins Civils ont ordinairement un oiseau, & ceux de Guerre un dragon, un lion, un tigre, ou quelqu'autre bête féroce; ils portent aussi un large sabre au côté gauche, la pointe en devant.

Les souliers des Femmes, dont les plus grands parmi les Dames de qualité n'ont pas au-delà d'un empan de long, sont de soie & brodés, ordinairement de leur propre ouvrage, avec un talon rond d'un pouce de haut, & d'une égale grosseur par-tout. Autant qu'on en peut juger par les figures, & il n'y a gueres moyen d'en être instruit d'une autre maniere, leurs bas paroissent tenir à leurs caleçons, s'ils n'en font partie, & pendent autour des jambes jusqu'au-dessous de la cheville, où ils sont rassemblés avec un ruban, au-dessous duquel pend sur le pied de la même soie, quatre ou cinq doigts de large en forme de falbala, pour cacher peut-être la grosseur difforme de la jambe.

Nous finirons cet article en remarquant, que l'habillement dont nous avons fait la description, n'est pas l'ancien habillement des Chinois, qu'ils avoient, disent-ils, conservé toujours sans changer depuis la fondation de l'Empire jusqu'à la conquête des Tartares; c'est plutôt celui que les Conquérans les ont forcé de prendre, avec bien de la peine, pour les tenir mieux dans la sujettion, en abolissant toute différence d'habits entr'eux & les Tartares, comme nous le verrons dans la suite.

Nous

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Leurs Mets.

Nous avons déja parlé de leur luxe dans leurs Festins, où ils ont toutes sortes de mets. Dans leur ordinaire ils sont plus œconomes & moins délicats; ils mangent non seulement, comme nous, toutes sortes de viande, de poisson & de volaille, mais des chats, des chiens, des rats, des serpens, des sauterelles & d'autre vermine. La chair de cheval est cependant un des mets les plus estimés, & après celles-là la chair de chien, mais ils usent de toutes fort sobrement, & elles sont ordinairement bouillies avec une bonne quantité de riz, ou avec des herbes potageres, & ils en font des bouillons ou des soupes à la maniere des François & des Espagnols; mais, comme eux, ils vivent principalement de riz, de légumes, de millet, d'herbages, de racines & de fruits. On sert ordinairement la viande, le poisson & la viande, rotie ou bouillie, assaisonnée & coupée en petits morceaux, de sorte qu'ils n'ont ni sel, ni poivre, ni autres assaisonnemens sur leurs tables, non plus que de couteaux, de fourchettes, de cueillers, ni de serviettes; ils ne se servent que de deux petites baguettes pour manger, comme on l'a dit, sans toucher aux mets avec les mains. Ils ont des chaises & des tables, contre l'usage de tous les autres Peuples de l'Orient, qui mangent assis par terre les jambes croisées, & n'ont d'autre table que le plancher, ou s'ils en ont elles n'ont qu'un pied de haut. Dans leurs festins chaque convive a sa table proprement vernissée, sur laquelle on sert les plats qui sont pour lui, dans de grands bassins vernis de porcelaine, ou d'autre terre, selon la qualité de celui qui régale.

Nerfs de Cerf & Nids d'Oiseaux.

Leurs mets les plus délicieux & les plus en usage dans les festins des Grands, sont les nerfs de cerf, les nids d'oiseaux, & les pattes d'ours, sur lesquels le Lecteur peut consulter les Remarques (*). En général les Cuisiniers Chinois sont fort habiles à apprêter de différentes manieres la viande, le poisson, la volaille, les légumes, les herbes &c. ils

(*) Ils exposent les Nerfs de cerf au Soleil pendant l'Eté, & pour les conserver ils les renferment avec du poivre & de la fleur de muscade; quand ils veulent les apprêter, ils les amollissent en les trempant dans de l'eau de riz, & les ayant fait cuire dans du jus de chevreau, ils les assaisonnent d'épiceries.

Pour ce qui est des Nids d'oiseaux, ils se prennent sur les rochers le long des côtes de Tonquin, de la Cochinchine, de Java &c. C'est-là que ces oiseaux, qui pour le plumage ressemblent aux hirondelles, font leurs nids; on croit qu'ils les composent de petits poissons qu'ils tirent de la mer, & les attachent aux rochers avec une liqueur gluante, qui distille de leur bec. On les voit aussi prendre de l'écume de la mer, dont ils lient ensemble toutes les parties du nid, de même que les hirondelles les lient avec de la boue. Cette matiere étant desséchée devient solide, transparente, & d'une couleur qui tire un peu sur le verd, mais qui est toujours blanche lorsqu'ils sont frais. Aussitôt que les petits ont quitté leurs nids, les gens du lieu s'empressent de les détacher, en remplissent des barques entieres, & les vendent bien. Ils sont de la grandeur & de la figure de la moitié d'une écorce de gros citron confit; on les mêle avec d'autres viandes, & ils en relevent le goût.

Les pattes d'ours, & sur-tout celles de derriere, qui passent pour les plus délicates, se préparent en leur ôtant la peau; on les fait sécher avec des épiceries, & on les conserve de la même maniere que les nerfs de cerf (1).

(1) *Du Halde*, T. II. p. 139.

Section VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c des* Chinois.

ils savent les diversifier pour la couleur, le goût & l'odeur. Les Mandarins mangent ordinairement des mets très-échauffans, non pas tant pour le luxe, que pour acquérir les forces dont ils ont besoin pour avoir quantité d'enfans (*a*).

Pains & Moulins à bled.

Quoiqu'il croisse du bled abondamment en de certaines Provinces de la Chine, on se nourrit communément de riz. On fait seulement une espece de galettes de bled, qui ne sont pas mauvaises, sur-tout quand on les mêle avec de certaines herbes appetissantes. Pour moudre le bled & le réduire en farine, ils se servent d'une espece de moulin fort simple. Il consiste en une table de pierre ronde, posée horizontalement comme une meule, sur laquelle ils font rouler un cylindre de pierre, qui de son poids écrase le bled. Ils se servent de ces mêmes moulins pour le riz, qui doit y passer plusieurs fois pour être parfaitement blanc; les gens du commun se contentent de le dépouiller de sa premiere peau, & tout au plus de la seconde. On fait aussi de petits pains, qui se cuisent au bain-marie, ou dans un vaisseau, où le feu est au centre, en moins d'un quart-d'heure.

Boisson ordinaire. Vin de riz, de froment &c.

Le Thé est leur boisson ordinaire, & ils le boivent chaud. Ils font tout le contraire de ce que nous faisons, car ils mangent froid & boivent chaud; quelque chaleur qu'il fasse, & quelque altérés qu'ils soient, ils attendent patiemment qu'ils puissent boire le thé bouillant. Nous avons remarqué ailleurs, qu'ils ne font point de vin, quoiqu'ils ayent d'excellens raisins, sur-tout dans les Provinces Méridionales. On fait ordinairement valoir cette circonstance, pour prouver que *Noé*, le premier qui planta la vigne, ne peut être le Fondateur de la Nation Chinoise; tandis que l'on ne peut alléguer rien de plus plausible pour prouver le contraire, ayant vraisemblablement défendu l'usage du jus de la vigne, à cause du malheur qui lui étoit arrivé pour en avoir trop bu; mais nous aurons occasion de discuter cette question si curieuse en son lieu. Si les Chinois se sont abstenus constamment de vin jusqu'à la conquête des Tartares, ils y ont substitué de tems immémorial d'autres liqueurs, non moins fortes & pernicieuses, & aussi propres à enyvrer, qu'ils brassent ou distillent de riz, de bled & d'autres grains, qu'ils tirent de différens fruits, ou qu'ils font de la liqueur qui distille du palmier & d'autres arbres, quand on la prend dans le tems qu'il faut. Ils boivent beaucoup de ces liqueurs, & sur-tout de celles qui sont faites de riz & de bled; c'est ce qui occasionne une consommation si extraordinaire de grains, qu'on la regarde avec raison comme une des principales causes des grandes disettes & des famines que l'on voit si fréquemment dans l'Empire. Il y a à-la-vérité quelques Loix qui défendent d'employer à cet usage au-delà d'une certaine quantité de grains dans chaque Canton, & si ces Loix étoient bien exécutées, elles préviendroient cette consommation excessive & pernicieuse; mais les Mandarins & leurs Officiers subalternes, gagnés par les distillateurs, & séduits par la passion qu'ils ont eux-mêmes pour ces liqueurs, connivent, & souffrent les funestes suites de cet abus (*).

Les

(*a*) *Carreri*, T. IV. p. 356. *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde* &c.

(*) Cette prodigieuse consommation de bled & de riz pour les liqueurs prive en quelque fa-

Les Vins de riz font les plus en vogue; on dit qu'en vieilliſſant ils deviennent plus forts, & qu'on peut les garder plus de vingt ans. Les Grands les aiment beaucoup, fur-tout ceux qui viennent de certains endroits, où il paſſent pour être plus délicats. Celui de *Vú-ſi-bien*, dans la Province de Kiang-nan, eſt fort eſtimé, & c'eſt la bonté de l'eau qu'on y trouve, qui le rend excellent: on fait encore plus de cas de celui de *Chao-bing*, parcequ'il eſt plus ſain; c'eſt celui que l'on boit principalement à la Cour. Ils font encore quelques autres liqueurs fortes, dont nous diſons un mot dans les Remarques (*).

Les deux ſeules eſpeces de liqueurs, dont nos Mariniers parlent, comme étant le plus de leur goût, car ils laiſſent le thé aux Chinois, font ce qu'ils appellent *Hock-ſhue* & *Sam-ſhue*. La premiere eſt d'une couleur fort brune, mais claire & forte; on dit qu'elle ſe fait de bled, & a le goût de *Mum*

façon le Laboureur de ſon pain quotidien, même en tems d'abondance, & coûte la vie à des millions de perſonnes en tems de diſette. Elle produit encore d'autres effets pernicieux, dont les Grands & les Riches ſe reſſentent principalement, & par-là ils payent au double le mal qu'ils font aux Pauvres.

Un témoin oculaire de poids rapporte, que les Chinois ont pris une ſi forte paſſion pour les liqueurs diſtillées de riz & d'autres grains, qu'ils ne manquent gueres, Mandarins, Marchands & Artiſans, d'en prendre une forte doſe avant que de ſe coucher, & ce qu'il y a de pire, c'eſt qu'ils font chauffer ces liqueurs, & les boivent auſſi chaudes qu'il leur eſt poſſible. Ces liqueurs brûlent peu à peu le goſier, & deſſéchent tellement l'œſophage, qu'on ne peut plus rien avaler, pas même de l'eau, ainſi il faut mourir faute d'alimens (1). Un autre mal que cette coutume cauſe fréquemment, c'eſt que les gens qui boivent ainſi le ſoir, étant pour l'ordinaire fatigués des occupations de la journée, & à moitié yvres, laiſſent tomber de la liqueur dans le feu, la flamme s'éleve bientôt juſqu'au plancher, qui eſt fort bas, où elle prend aux rideaux, & la maiſon eſt bientôt toute en feu avant qu'ils s'en ſoient apperçus; le feu s'étend avec rapidité & conſume quelquefois une grande partie de la ville, des milliers de maiſons ſont réduites en cendres avant qu'on puiſſe arrêter l'incendie (2).

Le riz, dont ils font leur vin, eſt d'une eſpece particuliere, différent de celui dont ils ſe nourriſſent; le débit de ce vin eſt grand parmi le peuple; Il y a diverſes façons de le faire, chaque Province, chaque ville a la ſienne, en voici une; ils laiſſent tremper le riz dans l'eau, avec quelques ingrédiens qu'ils y jettent, pendant vingt & quelquefois trente jours; ils le font cuire enſuite; quand il s'eſt liquéfié au feu, il fermente auſſitôt, & ſe couvre d'une écume vaporeuſe, aſſez ſemblable à celle de nos vins nouveaux: ſous cette écume ſe trouve un vin très-pur; on le tire au clair, & on le verſe dans des vaſes de terre bien verniſſés. De la lie qui reſte on fait une eau de vie, qui n'eſt gueres moins forte que celle d'Europe: il s'en fait même de plus forte, & qui s'allume plus aiſément (3).

(*) Ils ont, dit-on, une eſpece d'eau de vie ou d'eau diſtillée, tirée de la chair de mouton, dont l'Empereur *Kang-hi* uſoit quelquefois, mais qui n'eſt gueres en uſage que parmi les Tartares; elle n'eſt pas agréable au goût, & donne aiſément à la tête.

On fait encore d'autres liqueurs en différentes Provinces, ſur leſquelles il feroit inutile d'inſiſter. Nous avons parlé d'une forte, dont M. *Isbrand Ides*, Ambaſſadeur de Ruſſie, fut régalé; & nous finirons cet article, en remarquant que les Chinois & les Tartares uſent communément de liqueurs fortes, mais qu'ils n'en boivent ni autant, ni de tant de fortes, qu'on fait parmi nous; & ſur-tout que rien n'eſt plus rare parmi les femmes, qui ne goûtent gueres de liqueur plus forte que le Thé, ſinon en cas de maladie, où on leur donne quelques cordiaux, compoſés plutôt d'épiceries & de drogues chaudes, que de liqueurs fortes.

(1) *Parennin ap. Lett. Edif.* T. XXIV. p. 65-82. (2) *Ibid.* p. 81. (3) *Du Halde*, T. II. p. 139, 140.

SECTION VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.*

Mum plutôt que celui de Biere. L'autre est, dit-on, faite de riz; elle est d'une couleur pâle ou rougeâtre, & quelques Voyageurs lui donnent le nom de vin. Mais l'une & l'autre ne paroissent gueres être en usage que sur les côtes & dans les ports de mer, & nous ne trouvons point qu'on en use dans l'intérieur du Pays.

Beauté des Chemins publics.

La Chine est un des plus beaux Pays pour y voyager, comme nous l'avons insinué dans la Description Géographique de cet Empire; les chemins sont larges, ayant quatre-vingt pieds ou environ de large, & ils s'étendent depuis une extrémité de l'Empire jusqu'à l'autre; on a pratiqué des passages sur les plus hautes montagnes, en coupant les rochers, en applanissant le sommet, & en faisant en l'air des chemins le long des montagnes, en forme de galerie suspendue, ce qui ne laisse pas de donner de l'inquiétude à ceux qui n'y sont pas accoutumés; mais les gens du Pays y passent sans crainte, tant ils se sont familiarisés avec ces routes; en d'autres endroits ils ont bâti de beaux & grands ponts d'une montagne à l'autre; on a vu la description de quelques-uns ailleurs. Si l'on ajoute à cela la proximité surprenante des villes & des villages, sur-tout le long des grandes routes, de sorte que l'on est à peine sorti de l'une qu'on se trouve à la vue ou dans le fauxbourg d'une autre; le grand nombre de Rivieres navigeables, la multitude infinie de canaux pour les bâteaux; les ponts que l'on trouve à chaque pas pour la commodité de ceux qui sont à pied ou en voiture; les tours de bois d'environ trente-pieds de haut, que l'on rencontre de demi-lieue en demi-lieue, sur lesquelles on voit en gros caractères le nom des villes où le chemin conduit, & leur distance les unes des autres très-exactement mesurée par ordre du Gouvernement; les Forts ou Tours de terre bâties à distances convenables & gardées par des soldats ou des milices, qui servent à nettoyer les chemins des voleurs, pour faire passer promptement les Lettres de la Cour, & pour examiner tous les Voyageurs; (*) & enfin, si l'on fait attention à la multitude prodigieuse de peuple qui passe par ces chemins, ou, pour mieux dire, qui les remplit, il faut avouer qu'il n'y a pas de Pays au Monde où l'on puisse voyager & commercer plus aisément & plus surement qu'à la Chine.

Maniere de voyager.

Ils se servent de voitures différentes, selon les Provinces, & suivant les affaires qu'ils ont. Ils se servent en général de chevaux, de mulets & de cha-

(*) Ces Forts sont ordinairement sur des éminences, & on les voit de loin; on y arbore l'étendard de l'Empereur, & ils sont gardés par des milices, ou par des troupes réglées: ces Gardes sont obligés non seulement de prévenir les vols sur les grands chemins, en faisant la patrouille d'un poste à l'autre, & d'empêcher les désordres que la multitude des voyageurs pourroit occasionner, mais encore d'examiner tout homme qui passe armé, & de l'arrêter à moins qu'il ne produise sa commission, de sorte qu'on prend par-tout toutes les précautions possibles pour la sureté des chemins, & pour empêcher que le commerce entre les différentes parties de l'Empire ne soit interrompu; aussi les voleurs de grands chemins sont-ils rares à la Chine, on n'en trouve gueres que dans les montagnes, nonobstant la quantité de pauvres gens que l'on rencontre, & le riche butin dont les chemins sont remplis: il est vrai que cette foule de voyageurs qui les couvrent, empêche qu'on ne puisse les voler (1).

(1) *Magalhens, Martini, Carreri, Nieuhof* &c.

chameaux, & en quelques endroits de buffles; les moins aisés se servent d'ânes pour monture ou pour transporter ce qu'ils ont: dans l'intérieur du Pays ils employent des porteurs, qui portent les ballots d'une ville à l'autre; ils les suspendent à des perches, que deux hommes ont sur l'épaule; si le fardeau est trop pesant, on y met quatre hommes avec deux perches: ces porteurs font une si grande diligence, que la plupart feront cinq milles par heure avec leur fardeau. Il y a dans chaque ville un grand nombre de ces portefaix, qui ont leur Chef qui doit répondre d'eux; on s'adresse à lui, il donne à chaque portefaix sa charge, avec un billet, qu'ils doivent remettre avec leur charge au lieu arrêté, & là ils reçoivent chacun une marque de celui qu'ils ont servi, & ils la portent à leur Chef. On employe ces portefaix pour les marchandises qui pourroient être endommagées en les transportant par charroi & par eau ou dans les endroits où l'on ne peut avoir de chariots ni de barques, quelquefois aussi pour gagner du tems, ces portefaix faisant le double plus de diligence qu'aucun chariot.

Voitures. Les Gens de qualité voyagent en chaise & en chariot, on ne dit pas de quelle sorte de chariots il s'agit; peut-être ne parle-t-on que de caleches ou de chaises à deux roues, comme celles dont se servent les Tartares; on a des litieres pour les malades, portées par des hommes, ou par des mulets & des chameaux, ce qui est le plus ordinaire. Les Tartares vont ordinairement à cheval, tant en ville qu'en voyage, & ils sont en général bons cavaliers; leurs selles sont comme celles des Turcs, & comme eux ils ont les étriers fort courts, leurs genoux étant presque de niveau avec le pommeau de la selle; de sorte que s'ils rencontrent un ennemi ou un voleur, ils se dressent tout droit sur les étriers, pour porter leur coup avec plus de force. Les Gens de distinction, tant Chinois que Tartares, voyagent la nuit dans l'Eté, pour éviter la chaleur, parcequ'ils ont un grand cortege à leur suite, & qu'ainsi ils n'ont rien à craindre ni des tigres ni des voleurs. Les autres qui veulent profiter de la fraîcheur de la nuit, prennent des guides sur les lieux, qui portent des torches allumées; cette lumiere empêche les tigres & les autres bêtes féroces d'approcher; ces torches sont préparées de telle maniere, que le vent & la pluie, au-lieu de les éteindre, ne font que les allumer davantage.

Hôtelleries en général fort mauvaises. Les Mandarins ont de distance en distance des Hôtelleries destinées à les recevoir, où ils sont logés & défrayés aux dépens de l'Empereur, comme nous l'avons remarqué plus haut (*a*). Les autres Voyageurs n'ont pas la même commodité; car quoique l'on ne manque point d'Hôtelleries dans les chemins, on y est fort mal, à moins qu'on ne porte avec soi ce dont on a besoin (*), & c'est une des grandes incommodités qu'on trouve

(*a*) Voy. *Sect.* I.

(*) Rien n'est plus misérable & plus mal-propre que ces Hôtelleries, si l'on en excepte celles qui sont sur les grandes routes; elles sont ordinairement de terre, sans pavé ni plancher; il faut toujours porter son lit avec soi, ou se résoudre à coucher sur une simple natte, enveloppé de ses habits. Il est vrai que les Chinois, & sur-tout le petit peuple, se contentent de s'envelopper, quelquefois même tout nuds, dans une couverte dont la doublure est de toile. La plupart des Hôtelleries ont un méchant toit, au travers duquel on voit souvent le jour; heureux si l'on n'est pas exposé à la pluie ou à la nei-

Section VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.*

ve en voyageant dans la Chine; l'autre c'est la prodigieuse quantité de poussiere qu'il y a dans les chemins; car quoiqu'ils soient très-bien entretenus, il s'éleve cependant dans le tems sec, sur-tout quand le vent souffle avec violence, des tourbillons de poussiere si épais, que le Ciel en est obscurci & qu'à peine peut-on respirer. Cela n'est pas surprenant, vu le nombre infini de gens, de chevaux & de voitures qui vont & viennent continuellement; on est souvent obligé de se couvrir le visage d'un voile, ou de lunettes, qui s'appliquent immédiatement sur les yeux, pour ne pas être étouffé ou aveuglé par la poussiere. A tous les autres égards il n'est pas de Pays où l'on voyage avec plus de diligence, de sureté, de commodité & d'agrément (*a*).

Ce qui augmente le plaisir, c'est la grande quantité & la constante variété d'objets curieux que l'on découvre de tous côtés; c'est ce qui nous conduit naturellement aux deux articles par lesquels nous devons terminer cette Section, savoir les Curiosités tant Naturelles que de l'Art, que l'on trouve à la Chine. Nous avons déja indiqué quelques-unes du premier ordre, à mesure qu'elles se sont présentées dans le cours de la Description Géographique, & de l'Histoire naturelle du Pays.

Curiosités naturelles de la Chine.

Les plus remarquables, dont nous n'avons rien dit, sont 1. Les Volcans, dont plusieurs pour la hauteur des montagnes d'où ils sortent, la violence des flammes & les tourbillons de fumée qui s'en élevent, les torrens de souffre & d'autres minéraux qu'ils vomissent, égalent ces Volcans fameux d'Italie, dont nous avons parlé ailleurs, ou ceux de l'Amérique, dont nous parlerons dans la suite. 2. Le grand nombre de Cataractes & de Cascades d'une hauteur & d'une largeur extraordinaire, qui sont aussi dangereuses qu'effrayantes par le bruit qu'elles font; il y en a une sur-tout proche de la ville de *Hoai-gan* ou *Hoai-min-gham*, dans la Province de *Kiang-nan*, qui se précipite dans le canal de cette ville, près de la Riviere de *Hoai* avec tant de violence, que ce n'est qu'à force de travail & de dépense qu'on en prévient les ravages (*b*).

Rivieres remarquables.

On voit plusieurs de ces Cataractes en d'autres Rivieres, sur-tout dans le *Whang-ho* ou le Fleuve jaune, nommé ainsi à cause de son extrême rapidité & de la quantité de limon qu'il charrie. Le P. *Le Comte* parle d'un autre dont les eaux sont rouges comme du sang, vraisemblablement par une raison semblable; & d'une troisieme dans la Province de *Se-chuen*, qui a beaucoup d'éclat dans la nuit, ce qui vient de la grande quantité de pier-

(*a*) Voy. *Navarette*, *Martini*, *Kircher* &c. (*b*) *Martini* Atl. Sin.

neige. On n'y est pas mieux traité que logé, c'est un grand bonheur quand on y trouve du poisson ou quelque morceau de viande, & quelque liqueur supportable, sinon en quelques endroits, où l'on a de la volaille ou du poisson à bon marché; mais là encore il faut se contenter de leur maniere d'apprêter, qui n'est rien moins que ragoûtante. Dans les villes les Hôtelleries sont un peu meilleures, elles sont bâties de briques, & assez raisonnables; on y est mieux pour le logement & pour les vivres. Dans les Provinces du Nord on trouve ce qu'ils appellent des *Cm*; c'est une grande estrade de briques, qui occupe la largeur de la salle, & sous laquelle il y a un fourneau, on étend dessus une natte de roseaux; si vous avez un lit, vous l'étendez sur la natte (1).

(1) *Magalhens*, *Martini*, *Carreri*, *Niewhof* &c. *Du Halde* T. II. p. 61, 62.

pierres précieuses qui sont au fond; les gens du Pays l'appellent par cette raison la *Riviere des Perles*. On parle d'une quatrieme Riviere, qui est proche de *Fo-ming*, dont les eaux deviennent bleues en Automne, de façon qu'on s'en sert pour la teinture des étoffes; d'une cinquieme, près de *Pan-gao*, dont les eaux sont si légeres qu'elles ne peuvent porter du bois; d'une sixieme dans le voisinage de *Ching-tien*, dont on dit que les eaux ont une agréable odeur; d'une septieme dans la Province de *Fo-kien*, dont l'eau est verte, & change le fer en cuivre. Nous ne parlons pas de plusieurs autres Rivieres remarquables par leurs vertus médicinales ou par d'autres qualités, cela nous méneroit trop loin: la plus extraordinaire de toutes est celle qui passe devant la ville de *Hang-cheu*; le dix-huitieme jour de la huitieme Lune, elle monte si haut & s'enfle à un tel point, qu'on voit un concours de peuple, qui vient de toutes parts pour voir ce surprenant phénomene, dont ni leurs Philosophes ni les nôtres n'ont encore pu rendre raison. Nous pourrions en ajouter d'autres, qui ne sont pas moins célebres par l'or qu'on trouve dans leur sable, & dont il y en a une surtout, qu'on nomme la *Riviere d'Or* (a).

Sources, Fontaines &c.

Il y a aussi des Sources & des Fontaines extraordinaires; les unes ont réguliérement leur flux & leur reflux; d'autres, à une petite distance, sont les unes chaudes, les autres froides. *Nieuhof* parle d'une fontaine bien singuliere, qui est proche de la ville de *Jung-chan*, qui sort en deux branches d'une pierre taillée en forme de nez d'homme; une des narines jette de l'eau chaude, & l'autre de l'eau froide. Le Lecteur trouvera dans les Remarques la notice de quelques autres, toutes aussi extraordinaires (*). On trouve encore à la Chine des Eaux minérales & médicinales, pour boire ou pour prendre le bain; quelques-unes sont si chaudes, que l'on peut y faire cuire des mets en fort peu de tems, comme dans une espece de bain-marie. D'autres eaux pétrifient ce que l'on y jette; dans l'Isle de *Hai-nan* il y a un Lac ou une Riviere qui a cette qualité, & qui pétrifie les poissons; nous en avons parlé ailleurs. D'autres Lacs changent le cuivre en fer, ou du moins lui en donnent la couleur. D'autres font un bruit semblable au tonnerre, & élevent un nuage qui se résoud en pluie quand on y jette une pierre; de ce nombre est un Lac qui se trouve dans une montagne pleine de cavernes, dont le seul aspect est horrible.

(a) *Martini*, Atl. Sin. *Kircher*, *Le Comte* &c.

(*) De cet ordre est une source, que les Chinois disent qu'on voit à *Canton*, qu'ils regardent comme miraculeuse, & qui certainement l'est, si ce qu'ils en disent est vrai, que par la même ouverture elle jette de l'eau chaude & de l'eau froide, qui se séparent ensuite. Une autre dans la Province de *Quang-si* n'est pas moins merveilleuse, une partie de ses eaux est claire, & l'autre trouble & chargée de limon; si on les mêle, elles se séparent d'elles-mêmes. Enfin on dit que dans la ville de *King-cheng*, de la Province de *Chen-si*, on en voit une qui a environ cinq pieds de profondeur, dont l'eau est froide à la superficie, & au fond si chaude qu'elle brûle tout ce qu'elle touche (1). Toutes ces merveilles, qui sont plutôt tirées des Livres des Chinois, qu'attestées par des Voyageurs qui les ayent vues, suffisent pour faire connoître le génie du Pays, où l'on croit si facilement ce qui paroit le plus incroyable.

(1) *Kircher*, Chi. ill. *Martini* Atl. Sin.

Section VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des* Chinois.

rible. Du reste nous ne voudrions pas garantir toutes ces merveilles, que quelques Missionnaires ont tirées vraisemblablement des Livres Chinois, & que des Auteurs postérieurs, bien instruits, ne confirment point; nos Lecteurs en croiront ce qu'ils voudront: ce qu'il y a de certain, c'est que si tout cela étoit vrai, un Voyageur curieux ne pourroit que goûter du plaisir à des spectacles si singuliers.

Métaux, Minéraux & Carrieres.

Nous passons sous silence les riches Mines d'or, d'argent, de mercure, de cuivre, de fer & d'autres métaux & minéraux, une grande quantité de Pierres précieuses, ou de pierres rares, parmi lesquelles quelques-uns mettent l'Asbeste, ou la Pierre incombustible, si fameuse chez les Anciens, & traitée mal-à-propos de chimere par quelques Modernes; les Carrieres de porphyre & de marbre, dont il y en a de si parfaitement marqués, qu'on y voit des figures d'hommes, de chevaux, d'arbres, de villes, de montagnes &c. que l'on diroit qui sont faites au pinceau; & plusieurs autres curiosités tant parmi les Minéraux & les Végétaux, que parmi les Quadrupedes & les Oiseaux. Il y a cependant une sorte de Poisson, qui pour sa beauté peut passer pour une des plus grandes curiosités de la Chine, & par la description duquel nous finirons cet article.

Poisson d'or & d'argent.

Ce bel Animal, que les Chinois appellent *Kin-yu* ou Poisson d'or, est d'ordinaire de la longueur du doigt & gros à proportion. Le mâle est d'un beau rouge depuis la tête jusqu'à la moitié du corps, le reste avec toute la queue est doré, mais d'un or si lustré & si éclattant que nos véritables dorures n'en approchent pas. La femelle est blanche, & a la queue avec une partie du corps parfaitement argentée. La queue de l'un & de l'autre n'est pas unie & platte, comme celle des autres poissons, mais formée en bouquet, grosse, longue, & qui donne un agrément particulier à ce petit animal, dont le corps est d'ailleurs parfaitement bien proportionné. Ils aiment à se jouer sur la surface de l'eau, & ils sont fort vifs & d'une agilité extraordinaire, de sorte qu'ils sont très-amusans. On les nourrit dans de petits étangs faits exprès, dont les Maisons de plaisance des Grands Seigneurs sont embellies, ou dans des vases plus profonds que larges, qui ornent assez communément les cours des maisons; ils divertissent par leur activité, & par la promptitude avec laquelle ils accourent quand on en approche, car ils connoissent ceux qui leur portent à manger. Malheureusement ils sont extrêmement délicats & sensibles aux moindres injures de l'air: le trop grand froid, ou la trop grande chaleur, une odeur forte, le grand bruit, comme celui du canon ou du tonnerre, leur est nuisible, & quelquefois les fait mourir (*). Ceux qui en ont soin, ren-

(*) C'est-là ce qu'en dit le *P. Le Comte*, à quoi le *P. Du Halde* ajoute, qu'on dit constamment qu'il ne faut leur rien donner pendant l'Hiver, si on veut les entretenir en bon état. Il est certain, ajoute-t-il, qu'on ne leur donne rien pendant trois ou quatre mois que le grand froid dure à Peking, & qu'ils ne vivent sous la glace que de ce qu'ils trouvent au fond de l'eau. Mais ceux qu'on retire des cours pour les empêcher de geler, & qu'on garde l'Hiver dans une chambre, enfermés souvent dans un vase de porcelaine, sans qu'on prenne soin de les nourrir, ne laissent pas cependant vers le Printems, qu'on les remet dans leur ancien bassin, de se jouer avec la même force & la même agilité que l'année précédente. Tous les Grands & les gens riches les aiment si fort, qu'ils prennent plaisir

renversent au fond du bassin un pot de terre troué par les côtés, afin qu'ils puissent s'y retirer, pour se mettre à couvert de l'ardeur du Soleil. On change leur eau deux ou trois fois la semaine, de maniere néanmoins qu'on en met de nouvelle à mesure qu'on vuide le bassin, qu'il ne faut jamais laisser à sec: on jette aussi sur la surface de l'eau certaines herbes particulieres, qui y entretiennent la fraîcheur.

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Ils vivent des vers insensibles qui se forment dans l'eau, ou des parties les plus terrestres qui y sont mêlées. On y jette néanmoins de tems en tems de petites boules de pâte, mais il n'y a rien de meilleur que du pain-à-chanter, qui étant détrempé fait une espece de bouillie, dont ils sont fort avides, & qui est très-proportionnée à leur délicatesse naturelle. Dans les Pays chauds ils multiplient beaucoup, pourvu qu'on ait soin de retirer leurs œufs, qui surnagent, & qu'ils mangent presque tous. On les met dans un vase particulier exposé au Soleil, & on les y conserve jusqu'à ce que la chaleur les ait fait éclorre. Les poissons en sortent avec une couleur noire, que quelques-uns d'eux conservent toujours, mais qui se change peu à peu dans les autres, en rouge, en blanc, en or, en argent, selon leur différente espece. L'or & l'argent commencent à se former à l'extrémité de la queue, & s'étendent un peu plus ou un peu moins selon leur disposition particuliere (a).

Curiosités de l'Art.

Les Curiosités de l'Art qu'on trouve à la Chine, sont en grand nombre, & bien plus agréables pour un Voyageur; nous en indiquerons quelques-uns des plus dignes de remarque. 1. La fameuse Muraille, qui est le premier & le plus magnifique ouvrage qui s'offre aux yeux d'un Etranger quand il entre dans l'Empire par terre. 2. Les Montagnes artificielles, les Ponts & les Chaussées. 3. Quelques-uns de leurs plus superbes Temples. 4. Des Statues Colossales. 5. De hautes & magnifiques Tours dans plusieurs des grandes villes. 6. De somptueux Arcs de triomphe. 7. Quelques-unes de leurs grosses Cloches, sur-tout celles de *Peking* & de *Canton*, qui surpassent toutes les autres.

La grande Muraille.

Nous commençons par la grande Muraille, qui passe à juste titre pour l'ouvrage le plus prodigieux en ce genre qu'il y ait au Monde. Suivant le calcul du P. *Magalhens*, elle a quatre-cens-cinq lieues de France en longueur, sans compter les détours, mais cinq-cens avec les détours, selon le

(a) *Le Comte* T. I. p. 176-178. *Du Halde*, T. I. p. 43.

plaisir à leur donner à manger de leur propre main, & qu'ils donnent trois ou quatre écus de la piece, quand ils sont d'une belle couleur & bien proportionnés; car il y a par-tout des gens qui en font commerce. Ceux qu'on nourrit dans les étangs deviennent plus grands que les autres; on les y garde principalement pour leurs œufs, qu'on fait éclorre de la façon que nous avons dit, & alors ils deviennent beaux, & propres à faire le divertissement des Grands Seigneurs; on les accoutume à venir sur l'eau au bruit d'une cliquette, dont joue celui qui leur porte à manger (1). [On peut voir dans un autre endroit (2) de nouvelles observations sur ces poissons, qui sont fondées sur les connoissances qu'on a tirées des Chinois, qui en font trafic, & qui gagnent leur vie à les élever & à les vendre. Rem. du Trad.

(1) *Du Halde*, T. I. p. 43. *Le Comte* p. 176. (2) *Du Halde*, T. II. p. 167, 168.

SECTION VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.*

le P. *Le Comte*; elle eſt flanquée de diſtance en diſtance (*) de hautes tours, au nombre de trois-mille, qui avant la conquête étoient gardées par un million de ſoldats; mais depuis ce tems-là il n'y a des garniſons un peu nombreuſes que dans les places les plus conſidérables, comme ſont *Fuen-fû*, *Tai-tong-fû*, *Ning-hia*, *Ta-lin*, *Siang-cheu*, *Siang-ning*, & *So cheu*; d'ailleurs les montagnes qui ſont derriere la muraille en dedans de la Chine, défendent aſſez le Pays de l'invaſion des Tartares (*a*). Cependant, comme elle étoit originairement deſtinée à couvrir les trois Provinces Septentrionales de *Pe-che-li*, de *Chen-ſi* & de *Chan-ſi*, elle commence à celle de *Chan-ſi*, qui eſt ſituée au Nord-Oueſt de la Chine à environ trente-huit degrés de Latitude; & elle eſt continuée par deſſus les montagnes, par les vallées, par les rivieres & les marais, d'abord vers le Nord-Eſt juſqu'au quarante-deuxieme degré, enſuite vers le Sud-Eſt juſqu'au trente-neuvieme degré, & elle vient finir à la Mer au quarantieme degré, où eſt la fameuſe Porte nommée *Chang-hai-quan*, & où elle ſépare la Province de *Pe-che-li* de celle de *Leao-tong*, & puis à l'Oueſt elle ſépare les deux autres Provinces de la Tartarie. Bien-que la longueur de cette muraille d'une extrémité à l'autre ne ſoit gueres de plus de ſept ou huit-cens milles en ligne droite, d'Occident en Orient, cependant ſi l'on y comprend les divers détours qu'elle fait au Nord & au Sud, les montées & les deſcentes des hautes montagnes, les vallées qui ſont entre deux, on ne peut gueres lui donner moins du double en longueur (*b*).

Par qui bâtie.

Ce prodigieux ouvrage fut conſtruit, ſelon les uns, par l'Empereur *Chi-ho-am-ti*, ſelon d'autres par *Ching-chi-hoang*, deux-cens-quinze ans avant J. C. (*c*): elle eſt bâtie en bien des endroits ſur des montagnes ſi hautes, qu'el-

(*a*) *Du Halde*, T. IV. p. 70.

(*b*) *Du Halde*, l. c. *Martini*, *Kircher*, *Nieuhof* &c.

(*c*) *Du Halde*, T. I. p. 45. *Le Comte* Lett. 3.

(*) C'eſt-à-dire, ſelon les uns, à la diſtance de la portée de deux traits d'arbalete; d'autres vont plus loin, & diſent qu'il y en a à chaque mille, ou tout au plus à la diſtance de deux milles, mais ni dans l'un ni dans l'autre cas elles ne peuvent aller au nombre de trois-mille; car ſi la muraille a cinq-cens lieues ou quinze-cens milles de longueur, & que ces tours ſoient à diſtances égales, elles ne peuvent être à plus d'un demi-mille l'une de l'autre. La vérité eſt, que pluſieurs ont fort exagéré les choſes, & que ſur la proximité de ces tours en quelques endroits, ils en ont réglé le nombre ſelon l'étendue de la muraille, au lieu qu'elles doivent être plus éloignées dans les lieux de difficile accès; car ils ſont tombés dans la même erreur, en s'imaginant que la muraille étoit par-tout de même qu'ils l'avoient vue en quelques endroits les plus proches de Peking, où elle eſt très-forte, bien bâtie, fort haute & fort maſſive; au-lieu que ceux qui l'ont mieux examinée (1), aſſurent qu'elle n'eſt bâtie de cette maniere que dans une étendue d'environ deux-cens lieues, depuis la Mer Orientale juſqu'à la Province de *Chan-ſi*, & qu'il y a outre cela pluſieurs pans de murailles aſſez longues, qui ſont de doubles & quelquefois de triples enceintes, pour fermer les paſſages les plus conſidérables. Mais depuis le commencement de la Province de *Chan-ſi* juſqu'à l'autre extrémité, qui eſt à l'Occident, cette muraille n'eſt plus que de terre, ou plutôt c'eſt une terraſſe, qui a manqué en bien des endroits; il eſt vrai que de diſtance en diſtance on trouve des tours, dont quelques-unes ſont de pierre ou de brique, mais la plupart ne ſont que de terre. En recompenſe tout le long de cette muraille en dedans de la Chine, il y a de quatre en quatre lieues des Fortereſſes, pour défendre le Pays.

(1) *Du Halde*, T. IV. p. 70.

qu'elles paroissent inaccessibles, en d'autres endroits au-dessus de Rivieres larges & rapides, & à travers des creux si secs & si sablonneux, qu'on croiroit qu'il devoit être impossible d'y poser des fondemens assez solides pour porter un si grand poids. La hauteur varie selon le terrein, mais elle n'a nulle part moins de vingt pieds, & pas au-delà de trente: sa largeur est d'environ quinze pieds, ou assez grande pour que cinq ou six Cavaliers y puissent marcher de front (*), & elle est très-bien revêtue de briques. Elle est continue d'un bout à l'autre, excepté à l'endroit où le *Wang-ho* entre dans la Chine, & proche de la ville de *Se-chu-en* dans la Province de *Pe-che-li*, où le Pays est défendu par de hautes montagnes, qui sont inaccessibles; par-tout ailleurs elle est continue; & quoiqu'il y ait d'autres Rivieres qui venant de Tartarie entrent dans la Chine, & que quelques-unes mêmes en sortent & y rentrent plus d'une fois, elles passent sous de larges voûtes pratiquées dans la muraille, & bâties si solidement, que quelque rapides qu'elles soient leur courant n'y a encore rien endommagé. On en peut dire autant de la muraille même, & de ses fortes tours, c'est-à-dire de ce qui est construit de pierre & de brique; quoiqu'elle dure depuis deux-mille ans, elle subsiste dans son entier: mais pour ce qui est de la partie occidentale, qui, comme on l'a vu dans une des Remarques précédentes, n'est que de terre, elle est ruinée en bien des endroits, quoiqu'on l'ait fait souvent réparer. Le reste n'est proprement que revêtu de pierre & de brique, & l'espace entre deux a été rempli de quelque mortier, & d'autres choses de cette nature, mais le tout si bien cimenté qu'il égale la pierre en dureté.

Le premier Boulevard est dans la Mer.

Le Boulevard, par lequel cette muraille commence à l'extrémité orientale, est une grosse masse de pierre, élevée dans la Mer, sur un fondement de plusieurs vaisseaux pleins de fer & de grands quartiers de pierre, qu'on a fait couler à fonds, & sur lesquels on a fait élever l'ouvrage avec tant de solidité, & si bien cimenté, qu'il en eût coûté la vie à l'Architecte si l'on eût pu faire entrer un clou entre les pierres. Ce Boulevard est à l'Orient de Peking, & presque à la même hauteur; à une petite distance à l'Occident on trouve la premiere porte, nommée *Chang-hai quan*, qui est d'une hauteur & d'une force extraordinaire; les autres portes sont construites de la même maniere, & toutes sont défendues en dedans par des Forts

(*) C'est ce que dit le P. *Regis*, que l'Empereur employa pour lever la Carte de la Chine, & qui y avoit monté plusieurs fois; *Ibrand Ides* & d'autres la font assez large pour que huit Cavaliers y marchent de front; de sorte que quand le *P. Le Comte* dit qu'elle n'a que quatre ou tout au plus cinq pieds d'épaisseur (1), il est évident qu'il doit y avoir quelque faute typographique, ou que le Traducteur s'est trompé, & qu'il doit avoir voulu parler de verges, sinon de toises, dont une fait deux verges. Il y en a qui disent qu'elle est par-tout d'une hauteur égale, sur le sommet comme au bas des montagnes, & dans les vallées, c'est-à-dire qu'elle a par-tout vingt-quatre pieds selon les uns, ou trente pieds suivant les autres; différence qui seule suffiroit pour convaincre du contraire, quand la nature de la chose, & l'œconomie connue des Chinois, ne nous persuaderoient pas qu'ils n'ont eu garde de se donner par-tout les mêmes peines & de faire les mêmes fraix, uniquement pour rendre l'ouvrage uniforme, puisqu'il y auroit eu en cela plus de folie que de sagesse, dont ils se vantent.

(1) *Le Comte*, T. I. p. 116.

Section VII. Caractère, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Forts assez grands, dans le goût Chinois. Tout bien considéré, c'est un ouvrage prodigieux: si l'on fait réflexion qu'en quelques endroits cette muraille passe par dessus des montagnes fort hautes, qu'en d'autres il a fallu la batir sur des terres arides & sablonneuses; on ne peut assez admirer qu'on ait pu l'élever si haut, lui donner tant d'épaisseur, & la continuer pendant un si grand espace, d'autant plus qu'on a été obligé en bien des endroits de porter de fort loin, & avec des travaux incroyables, l'eau, la brique, le ciment & tous les matériaux nécessaires pour la construction d'un pareil ouvrage; & ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que selon les Annales de la Chine il fut achevé dans l'espace de cinq ans (*a*). Elles ajoutent, que le tiers des habitans de l'Empire, qui avoit un certain âge, fut occupé à ce travail, en sorte que l'Empereur vit ses Etats défendus de tous côtés & comme séparés du reste de l'Univers, au Nord par cet extraordinaire & nouveau Boulevard, à l'Occident par de hautes & inaccessibles montagnes & par de vastes déserts sablonneux, & par l'Océan au Midi & à l'Orient.

Montagnes artificielles. Si elles le sont véritablement.

Une autre sorte de Curiosité de l'Art dans la Chine, sont des Montagnes taillées en différentes figures d'hommes, de chevaux, d'oiseaux &c. Si le fait est vrai, il doit en avoir coûté un travail immense & bien du tems pour faire de pareils ouvrages; & n'étant destinés, selon toutes les apparences, qu'à réjouir la vue, & à causer de l'étonnement aux spectateurs, ils ne servent qu'à faire connoître le mauvais goût des Chinois, d'avoir mis tant de tems & de peine à des choses aussi bizarres; mais cela nous paroît trop opposé à leur prudence & à leur œconomie naturelle pour y ajouter aisément foi. On dit à-la-vérité qu'ils croyent, sur-tout le Peuple superstitieux, que c'est l'ouvrage des Démons, & un chef-d'œuvre de la Magie; ce qui semble supposer que ces montagnes ressemblent si parfaitement à certaines créatures, qu'il est presque impossible que l'Art Humain leur ait donné cette ressemblance. Mais tant que nous n'aurons pas d'autres preuves de la réalité de cette ressemblance, que celles que nous avons, nous regarderons cela comme un effet du hazard, aidé d'une forte imagination, qui supplée à ce qui manque à la prétendue ressemblance. Nous croyons cependant devoir faire connoître au Lecteur quelqu'une de ces merveilles; mais pour qu'on ne nous blâme pas d'avoir passé tout-à-fait sous silence ce dont d'autres ont parlé avec tant d'admiration, nous choisissons une des plus extraordinaires, c'est la fameuse Montagne aux cinq têtes de cheval, ainsi nommée de ces cinq pointes, qui vues de loin ressemblent, dit-on, à des têtes de cheval. Il faut convenir que personne ne prétend en avoir approché d'assez près, pour assurer que c'est la production de l'Art, & qu'elles ont été travaillées au ciseau & avec le marteau, ni que la ressemblance est la même de quelque point de vue qu'on les regarde; de sorte que toute la merveille se réduit au nombre des pointes. Car pour ce qui est des autres montagnes, qu'on dit qui ont la figure d'un oiseau, d'un cheval, d'un chien, ou de quelqu'au-

(*a*) *Du Halde*, T. I. p. 46, 341. T. II. p. 54. *Le Comte*, Lett. 3.

qu'autre animal en particulier, ceux qui ont passé les Alpes ou les Pyrenées, y trouveront assez de rochers bizarrement taillés au haut des montagnes, pour qu'une imagination vive leur donne la ressemblance de ces animaux, & d'autres créatures ; & dans un Pays où la superstition regne autant qu'elle fait à la Chine, & où les fourberies des Prêtres sont si ordinaires, le Peuple peut fort bien croire que c'est l'ouvrage des Démons, ou de quelques Magiciens fameux.

Autres Montagnes. Chemins qu'on y a pratiqués.

Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres Montagnes à la Chine qui paroissent avoir été taillées par art, & avec un travail prodigieux; au moins parle-t-on de quelques-unes qui sont percées en plusieurs endroits, & qui ressemblent à des rochers ou à de petites montagnes entassées les unes sur les autres au hazard, sur le sommet desquelles on voit ou un Temple, ou un Monastere, ou quelqu'autre édifice considérable; d'autres, dit-on, sont remplies de vastes cavernes; en d'autres on a coupé des chemins d'une grande longueur, dont les uns vont jusques au sommet, & d'autres pas si haut. Il y en a particuliérement un dans la Province de *Fo-kien*, proche de la ville de *Hing-hoa fû*, qui est taillé entre deux montagnes fort hautes, proprement pavé l'espace de douze milles, & planté d'arbres pour donner de l'ombre (*a*): il est vrai que la plupart des chemins aux environs de cette ville sont pavés ainsi de pierres quarrées, & ornés de beaux arbres touffus, les bourgs & les villages y étant en si grand nombre, que l'on diroit qu'ils n'en font qu'un seul (*b*); & il faut avouer que les Chinois n'épargnent ni peines ni dépenses pour rendre les chemins aussi commodes & aussi agréables pour les Voyageurs, qu'il est possible: c'est ce qui les a engagés à construire tant de beaux ponts, non seulement sur les Rivieres & les Canaux, mais d'une montagne à l'autre, & c'est-là une troisieme espece des Curiosités artificielles de la Chine.

Ponts.

Nous avons déja fait la description de plusieurs de ces Ponts, dans la Partie Géographique; & comme nous ne finirions point si nous voulions parler seulement des plus remarquables par tout l'Empire, car le nombre des autres est infini, nous nous bornerons à donner la description de deux ou trois des plus fameux, pour donner au Lecteur une idée du grand goût des Chinois pour cette sorte d'ouvrages. Celui de *Lu-ko-kiao*, à deux lieues & demie de Peking à l'Ouëst, étoit un des plus beaux que l'on pût voir, avant qu'une subite inondation en eût renversé une partie. Il étoit tout de marbre blanc, bien travaillé, & d'une très-belle architecture. Il y avoit soixante-dix colomnes de chaque côté; ces colomnes étoient séparées par des cartouches d'une belle pierre de marbre, où l'on avoit taillé délicatement des fleurs, des feuillages, des oiseaux, & diverses sortes d'animaux. A l'entrée du pont, du côté de l'Orient, on voyoit de part & d'autre deux piedestaux de marbre, sur lesquels étoient posés deux lions d'une grandeur extraordinaire; on avoit aussi taillé dans les pierres plusieurs lionceaux, qui montoient sur les lions ou qui en descendoient, & d'autres qui se glissoient entre leurs jambes. A l'autre bout du côté de l'Occident, on voyoit deux autres piedestaux, aussi de marbre,

(*a*) *Kircher*, *Martini*, *La Martiniere* &c. (*b*) Les mêmes.

Section VII. Caractère, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

bre, qui soutenoient deux figures d'enfans travaillés avec le même art. Le P. *Gerbillon* parle de deux autres ponts du même ordre, qui pour la structure & les ornemens ressemblent à celui de *Lu-ko-kiao*, l'un d'un côté de la ville de *Cha-ho* à cinquante Lys de Peking, & l'autre de l'autre côté de cette Place, qui ont soixante pas géométriques de long, & six à sept de large, pavés de la même pierre, & avec des parapets aussi de marbre. Ces sortes de ponts sont les plus communs dans l'Empire, & l'on peut dire que les Chinois n'épargnent rien pour leur donner la longueur & la largeur qu'il faut, & pour les rendre beaux & solides: quelques-uns ont cent arcades fort hautes, & ont plus de cent-soixante toises de long, tel est celui de la ville de *Fû-cheu*, ou d'*Oxu* comme d'autres l'appellent, Capitale de la Province de *Fo-kien*; il est de pierre blanche, & bâti sur la Riviere qui passe devant cette ville (*a*) (*).

Ponts de bateaux. Ils ont aussi des Ponts de bateaux fort longs. Il y en a entr'autres un sur la Riviere de *Kiang*, à l'endroit où le *Kan* s'y jette; il est composé de cent-trente bateaux, attachés les uns aux autres avec des chaînes de fer; ils peuvent cependant se séparer & s'ouvrir, pour laisser passer les barques, qui montent & descendent continuellement la Riviere. Il y en a un grand nombre de cet ordre dans les cantons bas, parceque ce sont ceux qui sont les plus commodes dans les lieux où le commerce se fait principalement par eau.

Ponts d'une montagne à une autre. Les Chinois ont une troisieme sorte de Ponts, bien plus extraordinaires que les autres, les uns sur des Rivieres, & les autres sur des Vallées d'une montagne à une autre. Tel est un pont dont on parle, qui a quatre-cens coudées de hauteur & cinq-cens de longueur, que les Voyageurs appellent le *Pont volant* (*b*). Le chemin qu'on fit autrefois de *Hang-chong-fû*, dans

(*a*) *Du Halde*, T. I. p. 38. (*b*) *Kircher*, Chin. ill. P. V. Ch. I. *Martini*.

(*) Le plus beau de tous est celui de *Suen-cheu-fû*; il est bâti sur la pointe d'un bras de Mer, qu'il faudroit sans ce secours passer en barque, & souvent avec danger. Il a deux-mille-cinq-cens-vingt pieds Chinois de longueur, & vingt pieds de largeur; il est soutenu de deux-cens-cinquante-deux gros piliers, cent-vingt-six de chaque côté: toutes les pierres, tant celles qui traversent d'un pilier à l'autre en largeur, que celles qui portent sur ces traversiers & qui les joignent ensemble, sont d'une égale longueur & épaisseur, & d'une couleur grisâtre. Ce qu'il y a de plus inconcevable, c'est comment on a pu tailler ces pierres, & les placer malgré leur poids énorme sur des piliers assez hauts pour laisser passer de gros bâtimens qui viennent de la mer (1).

On comprend plus aisément la maniere dont ils construisent leurs ponts ordinaires. La voici. Après avoir maçonné des culées quand le pont doit être d'une seule arche, ou élevé des piles quand il doit en avoir plusieurs, ils choisissent des pierres de quatre ou cinq pieds de long sur un demi pied de large, qu'ils posent alternativement debout dans toute leur hauteur, & de plat ou couchées de long, en sorte que celles qui doivent faire la clef soient posées de plat. Le haut de l'arche n'a d'ordinaire que l'épaisseur d'une de ces pierres; & parceque ces ponts, sur-tout quand ils sont d'une seule arche, ont quelquefois quarante ou cinquante pieds entre piles, & que par conséquent ils sont très-haussés, & fort au-dessus de la levée, on y monte des deux côtés par des degrés qui n'ont pas plus de trois pouces de hauteur, ce qui fait que les chevaux & les voitures ont de la peine à y passer (2): inconvénient auquel on remédieroit en faisant la montée & la descente plus égale. D'ailleurs tout l'ouvrage est assez bien entendu.

(1) *Du Halde*, T. I. p. 38. (2) *Idem*. T. II. p. 107, 108.

dans le *Chen-si* à la Capitale, eſt encore plus ſurprenant. Plus de cent-mille hommes y furent employés, ils égalerent & applanirent des montagnes, ils firent des ponts d'une montagne à l'autre; & lorſque les vallées étoient trop larges, ils y éleverent des piliers pour les ſoutenir. Ces ponts, qui font une partie de ce chemin, font en quelques endroits ſi hauts, qu'on ne voit qu'avec horreur le fond du précipice; auſſi y-a-t-il des garde-foux de chaque côté pour la ſureté des Voyageurs (*a*).

SECTION VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.*

Arcs de triomphe.

Une autre eſpece de Curioſité qui offre un beau coup-d'œil aux Voyageurs, font les magnifiques Arcs de triomphe, que l'on voit en grand nombre, non ſeulement dans toutes les villes, mais ſur les montagnes & ſur les collines, le long des chemins. Ces monumens ont été érigés pour éterniſer la mémoire de leurs Héros, c'eſt-à-dire, des Princes, des Généraux, des Philoſophes, des Mandarins qui ont rendu ſervice au Public, & qui ſe font ſignalés par de grandes actions. On en compte plus d'onze-cens élevés à la gloire de leurs Hommes illuſtres, parmi leſquels il y en a près de deux-cens d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire. On en voit auſſi quelques-uns élevés à l'honneur des Femmes illuſtres, qui par leur ſageſſe & leurs vertus ont mérité & obtenu que leur mémoire ſe conſervât par de pareils monumens, d'avoir place dans l'Hiſtoire, & d'être célébrées par leurs plus fameux Poëtes (*).

Ces Arcs de triomphe ont ordinairement une porte, ou tout au plus ils en ont trois, une grande au milieu, & deux plus petites aux côtés; quelques-uns font de bois, à la réſerve des piedeſtaux qui font de marbre, d'autres font de pierre, & d'autres en partie de pierre & en partie de bois. Il y en a, ſur-tout des anciens, qui font travaillés avec beaucoup d'art, mais ceux qui font nouvellement érigés font ſi groſſiers & ſi mal faits, qu'ils ne méritent aucune attention (†). Ils ont ordinairement vingt à vingt-

(*a*) *Du Halde*, l. c. p. 222.

(*) Le nombre des Hommes illuſtres, tant de ceux qui ſe font diſtingués par leur vertu & leur piété, que de ceux qui ſe font rendus célebres par leur valeur & par la ſupériorité de leurs lumieres, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire, monte à trois-mille-ſix-cens-trente-ſix; & celui des Femmes illuſtres, Filles, Femmes ou Veuves, qui par leurs vertus ont mérité des Arcs de triomphe, ou une place dans l'Hiſtoire, va à environ deux-cens-huit (1).

(†) Les ornemens des anciens Arcs de triomphe font ſi bien travaillés, les fleurs & les cordons ſi délicatement taillés, les oiſeaux & les autres animaux en des attitudes ſi dégagées, que le P. *Le Comte* les regarde comme des ouvrages finis en leur genre. En effet toutes les pieces paroiſſent ſi détachées, qu'elles ne font liées enſemble que par des cordons en ſaillie, vuidés nettement, & engagés les uns dans les autres ſans confuſion. Ce qui montre l'habileté des anciens Ouvriers; car dans les Arcs de triomphe de plus fraîche date, la ſculpture eſt fort épargnée & paroît groſſiere; tout y eſt maſſif, rien de vuide ni d'animé. Preuve évidente que depuis la derniere conquête leur génie s'eſt abatardi, la plupart des anciens monumens n'ayant gueres plus de trois-cens ans (2). Il faut avouer cependant, qu'à l'exception des ouvrages de ſculpture ſi bien travaillés dont nous venons de parler, l'Architecture Chinoiſe en général eſt fort au-deſſous de la nôtre, tant pour la proportion que pour la diſpoſition des parties; les Chinois n'ont ni chapiteaux ni corniches; ce qui a quelque rapport à nos friſes, eſt d'une hauteur qui cho-

(1) *Le Comte*, *Du Halde*, *Martini* &c.

(2) *Le Comte*, T. I. p. 136, 137. *Du Halde*, T. I. p. 37, 38.

vingt-cinq pieds de haut; on y voit des figures humaines, des grotesques, des fleurs, des oiseaux, qui s'élancent avec diverses attitudes, & d'autres ornemens qui ont beaucoup de saillie, & qui paroissent presque détachés. Ces sortes d'ouvrages, quoiqu'assez minces, ne laissent pas d'avoir leur beauté; quand on en voit plusieurs, placés de distance en distance dans une rue, sur-tout si elle est étroite, ou dans un endroit où deux rues se croisent, ou au milieu d'une grande place, ou dans la campagne à quelque distance du chemin, & dans le vrai point de vue, cet ornement a de la grandeur & forme une agréable perspective (*a*).

Tombeaux. A ces monumens on peut ajouter les Mausolées qui sont élevés sur les Tombeaux des Gens de qualité, & qui de loin paroissent des villages, étant la plupart bâties sur des hauteurs, qu'on découvre des chemins, & qui forment aussi une agréable perspective; mais nous en avons déja parlé.

Les Tours. Mais de toutes les Curiosités de l'Art que l'on voit à la Chine, il n'y en a point qui fasse plus de plaisir aux Etrangers, que les belles Tours qu'on trouve presque dans toutes les grandes villes, quoiqu'elles soient bâties dans un goût particulier au Pays, & tout-à-fait différent de ce que l'on voit en Europe. Comme elles sont presque toutes construites sur le même modele, il suffira de faire la description d'une ou de deux des plus belles, pour en donner une idée au Lecteur (*).

Celle de Nan-king. Il y en a deux hors de la ville de *Nan-king*, dont la plus belle s'appelle la *Tour de porcelaine*, parcequ'elle est incrustée de porcelaine, & couverte de tuiles vertes vernissées: c'est celle dont les Voyageurs admirent le plus la hauteur, la símétrie, la sculpture, la dorure & les autres ornemens. Cette Tour est de figure octogone, elle a neuf étages ou deux-cens pieds de hauteur, & quarante de diametre, de sorte que chaque face en a quinze. Elle est élevée sur un massif de brique, qui forme un grand perron entouré d'une balustrade de marbre brut; on y monte par un escalier de dix ou douze marches, qui regne tout le long. Cette Tour fait partie d'un Temple, qu'on appelle le Temple de la Reconnoissance; la salle qui sert

(*a*) *Le Comte*, *Martini*, *Kircher*; *Du Halde*, T. I. p. 37. T. II. p. 108.

choque un œil qui n'y est pas accoutumé, mais qui est d'autant plus du goût des Chinois, qu'elle donne plus de place aux ornemens qui bordent les inscriptions qu'on veut y graver (1).

(*) Ces Tours, que l'on voit dans toutes les Capitales des Provinces & dans quelques autres Villes, les unes dans leur enceinte & les autres hors des murs, sont destinées principalement à servir d'ornemens, les Voyageurs les découvrant à une grande distance; & du haut de ces édifices on a une très-belle vue sur tous les environs. Elle ont communément depuis sept jusqu'à neuf étages de hauteur, quoique *Du Halde* assure qu'il y en a de douze & de treize étages, qui ont ordinairement chacun huit à neuf pieds, & le plus bas environ douze. Ces Tours sont solidement bâties, car il y en a plusieurs qui subsistent depuis plus de trois-cens ans. La charpente en dedans est chargée d'une infinité de pieces différentes, qui ont demandé beaucoup de travail; mais, comme le P. *Le Comte* le remarque très-bien, cet embarras ne vient au fonds que de l'ignorance des Ouvriers, qui n'ont encore pu trouver cette belle simplicité qu'on remarque dans nos bâtimens, & qui en fait la solidité & la beauté (2).

(1) *Du Halde*, l. c. & T. II. p. 109.

(2) *Du Halde* T. II. p. 109. T. I. p. 91. *Le Comte*, T. I. p. 121 *Martini* &c.

fert de Temple ne prend le jour que par trois grandes portes, qui donnent entrée dans la Tour. Le mur a du moins sur le rez de chaussée douze pieds d'épaisseur, & plus de huit & demi par le haut; il est incrusté de porcelaine grossiere, dont la pluie & la poussiere ont diminué la beauté. Les neuf étages sont d'une égale hauteur, & on y monte par un escalier étroit & incommode, dont les marches ont dix bons pouces. Chaque étage a huit grandes fenêtres, une à chaque face; ils diminuent par degrés, en sorte que tout le bâtiment a la figure d'un cone ou d'un pain de sucre; chacun des étages est orné d'une corniche de trois pieds à la naissance des fenêtres & distingué par des toits semblables à celui de la galerie, qui est soutenue par dehors d'un mur, éloigné de deux toises & demie de la Tour; mais ces toits ont moins de saillie, & ils deviennent même plus petits à mesure que la Tour s'éleve & se retrecit. Ces toits, séparent les étages en dehors, comme les poutres & les planchers en dedans; le lambris des chambres est enrichi de diverses peintures, à la maniere Chinoise. Les murailles des étages supérieurs sont percées d'une infinité de petites niches, & remplies d'idoles en bas-reliefs (*), ce qui fait une espece de marquetage très-propre. Le comble n'est pas une des moindres beautés de cette Tour; c'est un gros mât, qui prend au plancher du huitieme étage, & qui s'éleve plus de trente pieds en dehors. Il paroît engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs pieds de l'arbre, de sorte qu'elle forme en l'air une espece de cone vuidé & percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré d'une grosseur extraordinaire. Telle est cette fameuse Tour, que le *P. Le Comte* & d'autres Auteurs regardent comme l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide & le plus magnifique qui soit dans l'Orient, quelle qu'en soit la matiere, marbre ou brique (*a*).

SECTION VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des* Chinois.

Nieuhof ajoute deux choses, l'une que les Chinois disent que le globe qui est au haut est d'or massif, & l'autre, qu'il y a sept-cens ans que cette Tour a été bâtie par les Tartares, pour servir de monument de la conquête qu'ils avoient faite de la Chine; au-lieu que *Le Comte* dit que de son tems il n'y avoit pas plus de trois-cens ans qu'elle avoit été construite avec le Temple de la Reconnoissance par l'Empereur *Yong-lo*, à quoi *Du Halde* semble souscrire (*b*).

Cloches au dehors des Tours.

La plupart des Tours ont ou à la plus haute galerie, quelques-unes à chaque galerie, & à tous les angles, de petites cloches, suspendues à quelque distance les unes des autres, à des-chaînettes, que le moindre vent fait remuer, ce qui fait un carillon presque continuel, qui plait aux Chi-

(*a*) *Le Comte*, T. I. p. 124. *Du Halde*, T. II. p. 111. *Martini*, *Nieuhof*, *Kircher* &c. ubi sup.

(*b*) *Le Comte*, l. c. p. 121. *Du Halde*,

(*) Tout l'ouvrage est doré & paroît de marbre ou de pierre cizelée: mais le *P. Le Comte* croit que ce n'est en effet qu'une brique moulée & posée de champ; car les Chinois ont une adresse merveilleuse pour imprimer toutes sortes d'ornemens dans leurs briques, dont la terre extrêmement fine & bien sassée est plus propre que la nôtre à prendre les figures du moule (1).

(1) *Le Comte*, l. c. p. 121.

Section VII. Caractere, Génie, Mœurs &c. des Chinois.

Chinois. Telle eſt la Tour qui eſt auprès d'un magnifique Temple, conſtruit ſur une haute montagne, dont nous avons fait la deſcription dans un autre endroit (*a*). Mais le plus grand agrément qu'ont ces Tours, c'eſt que du haut on a une très-belle vue, on découvre tout le Pays des environs, qui eſt ordinairement diverſifié par un grand nombre de maiſons de plaiſance, de vergers, de jardins, de tombeaux, & d'autres objets voiſins & éloignés.

Temples.

Les Temples des Chinois ne ſont pas moins magnifiques & curieux. Ils en ont un nombre prodigieux dans les villes, les villages, & dans le Pays en des endroits éloignés des villes. Les plus célebres ſont bâtis dans les montagnes : quelque arides qu'elles ſoient, l'induſtrie Chinoiſe a ſuppléé aux embelliſſemens que refuſoit la Nature. Des canaux travaillés à grands fraix conduiſent l'eau des montagnes dans des baſſins & des réſervoirs, pour l'uſage des Bonzes ; des jardins, des boſquets, des grottes pratiquées dans les rochers, pour ſe mettre à l'abri des chaleurs d'un climat brûlant, rendent ces ſolitudes charmantes. Ces bâtimens, grands ou petits, ſont tous de la même ſtructure ; ils conſiſtent en des portiques pavés de grandes pierres quarrées & polies, en des ſalles, en des pavillons, qui terminent les angles des cours, & qui communiquent par de longues galeries, ornées de ſtatues de pierre ou de bronze. Les toits de ces édifices brillent par la beauté de leurs tuiles, verniſſées de jaune & de verd, & ſont ornés aux extrémités de dragons en ſaillie de même couleur. Le reſte de ces édifices eſt de charpente, & la plupart ont une de ces hautes tours iſolées dont nous avons parlé ci-deſſus. On parle de quelques Temples, qui ſont d'une longueur & d'une largeur prodigieuſe, dans leſquels on voit des ſtatues de grandeur coloſſale (*) ; les Bonzes, dont les chambres ſont tout autour, leur préſentent le vin, le riz & les autres proviſions que leurs ſtupides dévots y apportent, quand ils viennent les conſulter pour quelque affaire. On peut voir ce que nous avons dit dans une des Sections précédentes, des fourberies par leſquelles ces Charlatans trompent le peuple crédule & ſuperſtitieux.

Cloches, leur uſage, leur poids &c.

Les Chinois ont dans toutes leurs villes de fort groſſes Cloches pour mar-

(*a*) Voy. *Section II.*

(*) *Nieuhof* parle d'un Temple dans la Province de *Pe-che-li*, qui a cent-ſoixante-cinq pieds de haut, & qui eſt large à proportion, dans lequel on voit la ſtatue d'une Vierge, qui a cent-ſix pieds & demi de hauteur. La ſuperſtition des Chinois fait qu'ils ſont généralement plus prodigues pour ces ſortes de bâtimens, que pour toute autre choſe : ordinairement ils les bâtiſſent grands & vaſtes, & les ornent d'un grand nombre d'idoles, devant leſquelles ils ſuſpendent une infinité de lampes où brûlent les parfums les plus exquis. Tous en général ſont enrichis de peintures, de ſculptures, de dorures & d'autres ornemens. Ils ne comptent pas moins de quatre-cens-quatre-vingt de ces Temples du premier ordre, & le nombre des autres eſt preſque infini, ſur-tout ſi nous y ajoutons ceux qui ſont élevés, non à leurs Dieux, mais à leurs Grands Hommes, dont ils en comptent ſept-cens, qui ſont très-grands, & quelques-uns très-magnifiques ; pour ne rien dire des Arcs de triomphe & des Mauſolées, dans nous avons déja parlé. Mais comme la plupart des Temples du dernier ordre ont été bâtis par les Grands des anciens tems en l'honneur de leurs familles & de leurs ancêtres, & que depuis ces illuſtres familles ſont déchues de leur ſplendeur, un grand nombre de ces beaux édifices ſont tombés en décadence & en ruine (1).

(1) *Martini*, *Kircher*, *Le Comte*.

marquer les veilles de la nuit: on se sert aussi quelquefois pour cet usage d'un tambour d'une grandeur extraordinaire. Au commencement de la premiere veille, on frappe un seul coup, un moment après on redouble, ce qu'on répete continuellement, dit le *P. Le Comte*, durant deux heures jusqu'à la seconde veille; alors on frappe deux coups jusqu'à la troisieme; on augmente ainsi d'un coup à chaque veille. Quelques-unes de leurs Cloches sont d'une grandeur & d'un poids énorme; celles de *Nan-kin* & de *Peking* surpassent toutes les autres. Le P. *Le Comte* dit qu'il y en a sept dans cette derniere ville, dont chacune pese six-vingt-mille livres, ce qui est presque cinq fois autant que le poids de celle d'*Erford* en Saxe, que *Kircher* assure qui pese vingt-cinq-mille-quatre-cens livres, & qu'il regarde comme la plus grande qu'il y ait en Europe. Il auroit néanmoins dû excepter la monstrueuse Cloche de la ville de *Moscou*, qui a, dit-on, dix-neuf pieds de haut, vingt-trois de diametre, soixante-neuf de tour, deux d'épaisseur, & qui pese trois cens soixante-six-mille livres; nous aurons occasion d'en parler ailleurs. Les sept de Peking dont il s'agit ici, ont douze pieds de hauteur, sans compter l'anse, qui est pour le moins de trois pieds, treize de diametre, & quarante de circonférence. Mais si nous devons en croire le P. *Le Comte*, toutes ces cloches de la Chine sont fort inférieures aux nôtres pour la beauté du son, parcequ'on les frappe avec un marteau de ce bois dur, qu'on appelle bois de fer. Au reste le métal est aigre & plein de grumeaux, leur figure mal prise, étant presque aussi larges au haut qu'au bas, & leur épaisseur diminue par degrés depuis le bas vers le haut. De sorte qu'à tout prendre, ce ne sont que d'informes masses de métal, qui n'ont aucun son agréable, ni rien qui soit digne d'attention, que leur son fort & obscur & leur énorme poids (*a*) (*).

Une

(*a*) *Magalhaens*, *Martini*, *Le Comte* T. I. p. 125 & suiv.

(*) Le P. *Magalhaens*, parlant de celle qui est dans le Palais Impérial de Peking, dit que *le son en est si éclatant, si agréable & si harmonieux, qu'il paroit bien moins venir d'une cloche, que de quelque instrument de Musique.* On sera donc sans-doute surpris de ce que nous disons des cloches de la Chine en général, sur l'autorité d'autres Missionnaires, qui croyent avoir eu l'oreille aussi bonne que lui; il n'est pas improbable que ce que le P. *Le Comte* regarde comme un défaut, savoir les battans de bois, étoit ce qui donnoit à la cloche du Palais ce son agréable & harmonieux, que son Confrere admiroit; parceque plus ce battant affoiblissoit la force du son, plus il devoit à proportion en augmenter la douceur & l'harmonie, en produisant sur la cloche, ou plutôt sur l'oreille le même effet que lorsque l'on entend le son de loin.

Le *P. Le Comte* ajoute que la Cloche qu'il a vue, a une figure presque cylindrique, à la réserve d'un renflement considérable qui paroit vers le milieu, où le contour est aussi grand que celui de ses bords; que le limbe inférieur a six pouces & demi d'épaisseur, mais que sous l'anse elle n'a tout au plus que deux pouces, ce qui se peut mesurer assez précisément, parcequ'on y a laissé un trou pour en augmenter le son, suivant l'opinion des Chinois (1). De sorte que tout bien considéré, rien n'est plus différent que la maniere Chinoise & Européenne de sonner les cloches, auxquelles que l'on donne le prix pour la douceur & l'harmonie. Sur le tout, ce seroit encore une question, si le trou qu'ils font aux leurs n'est pas fait par la même raison qui leur fait préférer les battans de bois à ceux de métal, pour adoucir le son & le rendre plus harmonieux, plutôt que pour l'augmenter; & si l'épaisseur plus grande qu'ils leur donnent au bas, ne contribue pas à ce son mélo-

(1) *Le Comte*, T. I. p. 125.

SECTION VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des* Chinois.

Feux d'artifice.

Une derniere espece de Curiosité artificielle dont nous parlerons, & par laquelle nous finirons cette Section, ce sont les admirables Feux d'artifice des Chinois, en quoi l'on peut dire avec vérité qu'ils surpassent toutes les autres Nations. Nous avons déja observé, que c'est à cela qu'ils employent principalement la poudre à canon, qu'ils connoissoient bien des siecles avant qu'on l'ait inventée en Europe, & qu'ils ont coutume de faire de ces feux d'artifice à toutes leurs grandes Fêtes. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'ils représentent non seulement parfaitement les objets, mais qu'ils savent leur donner leur couleur naturelle. Le P. *Magalhaens* rapporte qu'il fut extraordinairement frappé d'un de ces feux qui se fit en sa présence; il représentoit une treille de raisins rouges; elle brûloit sans se consumer. Le sep de la vigne, les branches, les feuilles & les grains ne se consumoient que très-lentement. On voyoit les grappes rouges, les feuilles vertes, & la couleur du bois de la vigne étoit si naturelle, que l'on y étoit trompé. Comme depuis quelques années on en a vu un grand nombre dans la plupart des Pays de l'Europe, le Lecteur verra peut-être avec plaisir une courte description d'un feu d'artifice que l'Empereur *Kang hi* fit tirer pour le divertissement de sa Cour; on la tient des Missionnaires qui étoient à sa suite, & qui en furent témoins.

Description d'un fort beau.

L'artifice commença par une demi-douzaine de gros cylindres, plantés en terre, qui formoient en l'air comme autant de jets de flammes, à la hauteur de douze pieds, & retomboient ensuite en pluie d'or ou de feu. Ce spectacle fut suivi d'un grand caisson d'artifice, soutenu de deux grands pieux ou colomnes, d'où il sortit une pluie de feu avec plusieurs lanternes, des écriteaux en gros caracteres couleur de flamme de souphre, enfin une demi-douzaine de lustres, en forme de colomnes, à divers étages de lumieres, rangées en cercle, blanches & argentines, & qui tout à coup firent de la nuit un jour très-clair. Enfin l'Empereur mit de sa propre main le feu au corps de l'artifice, & en peu de tems le feu passa dans tous les quartiers de la place, qui avoit quatre-vingt pieds de long, sur quarante ou cinquante de large. Le feu s'étant attaché à diverses perches, & à des figures de papier plantées de tous côtés, on vit une prodigieuse multitude de fusées faire leur jeu en l'air, avec un grand nombre de lanternes & de lustres, qui s'allumerent par toute la place. Ce jeu dura plus d'une demi-heure, & de tems en tems il paroissoit des flammes violettes & bleuâtres, en forme de grappes de raisins attachées à une treil-

lodieux, que le P. *Magalhaens* admiroit si fort, & que son Confrere nomme peu judicieusement un son extrêmement obscur, parcequ'il étoit moins fort que celui des cloches de la même grandeur qu'il avoit entendues en Europe. Tout le monde conviendra qu'un marteau ou un battant de métal se fait entendre plus loin qu'un de bois, quelque dur qu'il soit; mais quel des deux, entendu de près, produit le son le plus agréable & le plus harmonieux, c'est ce dont nous laissons le jugement au Lecteur. Tout ce qu'il y a à ajouter, c'est que les Chinois donnent des noms à ces grandes cloches, non ceux de Saints ou de Saintes, comme dans l'Eglise Romaine, mais plus communs; c'est ainsi que de celles de Peking, l'une s'appelle la *Pendante*, une autre la *Mangeante*, une troisieme la *Dormante*, une quatrieme la *Volante* (1).

(1) *Le Comte*, T. I. p. 125.

treille, ce qui joint à la clarté des lumieres qui brilloient comme autant d'étoiles, faisoient un spectacle très-agréable (a).

Section VII. *Caractere, Génie, Mœurs &c. des* Chinois.

SECTION VIII.

De quelques-unes des principales Maladies qui regnent parmi les Chinois, *& de leur maniere de les guérir; de la Connoissance qu'ils ont du Pouls, de la Saignée, des Ventouses; de l'usage du Feu, de l'Inoculation & du traitement de la Petite-vérole; de la maniere de tirer le Camphre de l'Arbre qui le produit.*

Section VIII. *Des Maladies & de la Médecine des* Chinois &c.

Maladies & Méthodes de les guérir.

Ce seroit une tâche infinie, que de faire seulement la simple énumération des différentes maladies que l'on peut supposer qui regnent dans toute l'étendue d'un aussi vaste Empire, & dans des Pays où le climat est aussi différent, de-même que des différentes méthodes de les guérir, qui varient plus ou moins selon les Provinces, & presque dans chaque Canton, nonobstant la multitude de Livres de Médecine publiés parmi les Chinois. Nous avons déja remarqué qu'ils sont mauvais Médecins & Chirurgiens, parcequ'ils sont peu versés dans la Physique & dans l'Anatomie (b). Ils auroient pu, à-la-vérité, faire de plus grands progrès dans l'une & dans l'autre depuis l'arrivée des Européens parmi eux, s'ils avoient pu vaincre l'aversion naturelle qu'ils ont pour toute Science étrangere, & leur extrême horreur pour la dissection des corps humains, pour faire, disent-ils, quelques petites découvertes dans l'œconomie animale, que l'on peut faire bien plus surement & plus parfaitement par l'expérience & par les observations, par une connoissance profonde du pouls, & une grande attention à ses mouvemens, & par l'observation des symptômes & de prognostics, prétendant qu'à tous ces égards ils sont fort supérieurs aux autres Nations.

Usage des Simples.

Dans cette persuasion, ils se contentent de suivre leur ancienne pratique, & quelque supérieure que notre théorie soit à la leur, peut-être que tout bien pesé, leur pratique est plus sure & plus agréable que la nôtre; parceque leur maniere de traiter se réduit principalement à l'usage des Simples, dont la vertu est connue par expérience, de quelques purgatifs doux, de quelques émolliens, ou d'autres remedes qui servent à purifier le sang & les humeurs, tous propres à fortifier l'estomac, plutôt qu'à le fatiguer & à l'affoiblir; à aider la nature, & non à l'ébranler & à la forcer. Il faut avouer qu'ils ont d'habiles gens très-versés dans cette pratique, & plus de Simples, de Plantes, de Racines Médicinales de tout ordre, qu'aucune Nation du Monde. Il est vrai que les Chinois ne sont sujets ni à la goutte, ni à la pierre ou la gravelle, ni aux rhumatismes, ni à d'autres maladies chroniques, qui semblent demander des remedes plus forts; ce qui vient en partie du grand usage qu'ils font de leur Thé, qui sert à dilayer le sang & à le purifier; & en partie de la coutume qu'ils ont

(a) *Du Halde*, T. II. p. 114. (b) Voy. *Sect.* V.

SECTION VIII. *Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.*

ont de mâcher du jin-seng, de la rhubarbe, & d'autres racines médicinales (*a*). Mais quand même ils feroient sujets à ces maux, nous ne doutons presque point qu'ils ne préféraffent pour les guérir leur méthode douce quoique lente, à une autre plus prompte mais aussi plus violente. Malheureusement leurs meilleurs Ouvrages de Médecine chargent ordinairement chaque recette d'une si grande quantité de toutes sortes de racines, de feuilles, de semences, de gommes &c. & prescrivent tant de regles minucieuses pour le choix, le poids, la quantité & la préparation de ces drogues, qu'il est difficile & ennuyeux de les préparer: aussi la plus grande partie de leurs Médecins ne peuvent se résoudre à les suivre, quoique suivant leurs Livres toute la cure dépende de l'observation scrupuleuse de chaque regle & de la plus petite circonstance, ils aiment mieux à tout hazard s'en rapporter à leur propre expérience; & ils peuvent le faire avec d'autant moins de danger, que tous leurs remedes sont fort doux.

Connoissance du Pouls.

Outre la connoissance de leurs remedes, de leur juste mêlange & de leur préparation, les Médecins Chinois se vantent de connoître le pouls mieux qu'aucune Nation qu'il y ait. Ils prétendent découvrir exactement la nature & le degré du mal, quelle partie du corps, soit extérieure soit intérieure, est attaquée, si le mal est incurable ou non; & s'il est incurable, combien de jours, de semaines ou d'années le patient pourra languir. Ils mettent une grande différence dans le pouls, suivant la différence du sexe, de l'âge, de la stature, des saisons. Ils distinguent cette variété de pouls, de même que celle qui vient de la nature des maladies par différens noms bizarres; il ne s'agit point de pouls rapide ou lent, foible ou élevé, mais de plusieurs, qu'eux seuls peuvent entendre; si nos Auteurs les ont rendus exactement, par exemple, ils parlent du pouls *superficiel*, *modérément lent*, *aigre*, *trémuleux*, *glissant*, *profond*, *mou & comme mouillé*, & de plusieurs autres. Ils ne se contentent pas de toucher le poignet du malade, sans distinction du droit ou du gauche, entre lesquels ils prétendent qu'il y a une différence essentielle, mais ils tâtent l'un ou l'autre, suivant qu'ils trouvent qu'ils sont plus ou moins affectés par le mal; si c'est le cœur ou le foye qui sont attaqués, ils tâtent le gauche; si c'est l'estomac ou les reins, c'est le droit. Ils font un tems très-considérable à examiner les battemens, & à en démêler les différences, afin d'en découvrir autant qu'il est possible les irrégularités, avant que de porter leur jugement sur la maladie & de prescrire des remedes au patient (*b*).

Regles pour en juger.

Ils prétendent fixer le nombre précis des battemens du pouls dans l'espace d'une respiration; dans une personne en pleine santé, il doit y en avoir quatre ou cinq; s'il y en a davantage, il y a plus ou moins de dérangement dans le corps, suivant que le nombre est plus grand; s'il y a six battemens, la chaleur excede; s'il y en a sept ou huit, le danger est plus grand proportionnellement; & s'il y en a davantage, le mal est mortel.

Ils observent tant d'autres formalités minucieuses, pour découvrir la four-

(*a*) *Du Halde*, T. III. p. 465. *Le Comte*, T. I. p. 326. *Navarette* &c. (*b*) Les mêmes.

Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.

fource, le fiege, & le degré du mal, & en exigent un fi grand nombre de leurs malades, qu'il feroit ennuyeux de les rapporter; d'autant plus que l'on peut douter avec raifon de leur habileté fi vantée dans la connoiffance du pouls & des fimples, & que la dixieme partie de leur théorie & de leur pratique foit réellement fondée fur l'expérience (*a*). Ce doute paroîtra d'autant mieux fondé, que la connoiffance du pouls & des fimples a pour bafe celle de l'Aftrologie: car, fuivant eux, il n'y a aucune partie du corps, ni aucune efpece de Végétaux, de Minéraux ou d'Animaux, qui ne foit foumife à l'influence de quelque Planete, Signe ou Conftellation, dont il faut confulter la nature, les vertus, les afpects, & autres circonftances auffi vifionnaires, avant que de cueillir aucune plante, ou de donner des remedes à un malade; auffi ceux qui faifoient leur Calendrier étoient-ils obligés de marquer les tems propres à fe faire faigner, purger &c. comme ceux où il faut planter, femer, recueillir, voyager, & d'autres pareilles folies; jufqu'à ce que l'Empereur *Kang-hi* commit le foin de faire le Calendrier à quelques favans Jéfuites, qui par cette raifon même tâcherent de s'en excufer (*), & ne s'en chargerent qu'après que ce Monarque eut confenti qu'ils fupprimaffent tout ce fatras Aftrologique (*b*), ce qui n'empêcha pas que d'autres ne fuppléaffent à ce prétendu défaut.

Circulation du fang connue.

Nous avons remarqué ailleurs, que la circulation du fang étoit connue des Chinois longtems avant l'arrivée des Européens chez eux. Leurs anciens Médecins en font fréquemment mention, mais fans prétendre en expliquer la maniere; cependant l'ufage de la faignée eft très-rare parmi eux, finon dans les cas d'une néceffité abfolue, & alors même ils ont grand foin de ne faire qu'une très-petite incifion, & de ne tirer que peu de fang à la fois, rarement plus d'une demi-palette. Ceux qui n'ont point de lancettes, fe fervent de quelque autre inftrument pointu, & même d'un morceau de porcelaine. Ils ne mettent ni bandage ni linge fur la playe, ils y jettent feulement quelques grains de fel. En quelques autres occafions ils ufent d'une autre façon de faigner, c'eft de faire avec la pointe d'une groffe aiguille plufieurs piquures à la partie malade: mais com-

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Du Halde*, T. III. p. 345, 346.

(*) Les Miffionnaires, quoique bien mieux en état que les Chinois de dreffer le Calendrier, s'en excuferent, dit-on, non feulement à caufe de la folie des regles & des obfervations Aftrologiques fur les jours heureux ou malheureux qu'on y mettoit toujours, mais encore parcequ'ils craignoient qu'on ne leur attribuât ces fuperftitions ridicules. Ce n'eft pas-là ce que je fouhaitte, repliqua l'Empereur; cela ne vous regardera point, & je n'ajoute pas plus de foi que vous à ces imaginations ridicules; ce que je vous demande, c'eft ce qui concerne le Calendrier, & qui n'a de rapport qu'à l'Aftronomie. Alors les Peres fe rendirent aux volontés de l'Empereur; mais comme ils prévirent que les Chinois ne feroient pas contens de cette production défectueufe dans leur opinion, & qu'ils ne manqueroient pas de fuppléer par d'autres à ce prétendu vuide, ils firent une déclaration publique, par laquelle ils protefterent que non feulement ils n'avoient aucune part à ces folies, mais qu'ils les condamnoient abfolument, le fuccès des actions des hommes ne dépendant en aucune façon de l'influence des Aftres, mais de la fageffe avec laquelle ils fe conduifent. L'Empereur approuva fort qu'ils s'expliquaffent ainfi (1).

(1) *Du Halde*, T. III. p. 345, 346.

Section VIII. Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.

comme cet usage leur est venu du Japon, nous remettons à en parler plus au long, jusqu'a ce que nous en soyons à l'Histoire de cet Empire, où cette opération se fait beaucoup mieux.

Ventouses & Application du Feu.

Les Chinois en général sont persuadés que la plupart des maladies sont causées par des vents malins & corrompus, qui se glissent dans les chairs, & qui affectent mal toutes les parties du corps, & ils tâchent d'y remédier par des topiques, comme par les piqures d'aiguille dont nous venons de parler, ou par des ventouses, ou enfin en appliquant le feu à la partie affligée. Il y a, sur-tout parmi les gens du commun, une maladie fort commune & fort dangereuse, que l'on attribue à la mauvaise nourriture; elle est causée par une indigestion, & accompagnée d'ordinaire de vomissemens continuels, & de tranchées cruelles, qui ôtent souvent la connoissance. Ce mal est infailliblement mortel, si l'on n'y remédie de la maniere suivante. On applique légérement sur la plante des pieds une pelle de fer toute rouge; si le malade donne quelque marque de sentiment, on ne passe pas outre, & il est guéri; s'il est insensible à cette premiere opération, on appuye avec force, brûlant impitoyablement jusqu'à l'os, sans s'arrêter, jusqu'à ce que le malade s'en plaigne.

Aversion pour les Lavemens.

L'usage des Lavemens leur auroit été d'un grand secours dans les coliques, mais ils leur étoient absolument inconnus. Les Portugais de *Macao* ont essayé d'en introduire l'usage parmi eux, mais inutilement; d'un côté parceque les Chinois sont trop ennemis des nouveautés de l'Europe, & de l'autre parceque ce remede blesse trop leur modestie, de sorte qu'ils le nomment généralement *le remede des Barbares*.

Maux d'yeux fréquens.

Il n'y a peut-être pas de Nation au Monde chez laquelle on voye plus de gens qui ayent la vue basse ou qui soient presque aveugles, & où il regne plus de maux d'yeux, que parmi les Chinois. On l'attribue ordinairement à la grande quantité de riz qu'ils mangent. Nous ne déciderons point si ce grain, d'ailleurs si ami du corps & si nourrissant, produit un effet si fâcheux sur cet organe si précieux, ou si l'on doit l'attribuer à quelque cause jusqu'ici inconnue, & particulierement au grand usage qu'ils font des liqueurs faites de riz, qui attaquent peut-être les yeux, comme l'on a vu qu'elles affectent la gorge & l'œsophage.

La Nyctalopie.

Parmi un grand nombre de maux qui attaquent la vue, nous ne parlerons que d'un seul, fort singulier, très-peu ou point connu en Europe, mais fort commun à la Chine; les Chinois l'appellent *Ki-mung-yen*, ce qui signifie, suivant notre Auteur (*a*), yeux sujets à s'obscurcir comme ceux des poules. Les Chinois, en comparant les yeux viciés du malade aux yeux des poules, qui s'obscurcissent vers le coucher du Soleil, croyent avoir développé le mystere de cette maladie, sans faire réflexion que cet effet dans les poules est très-naturel, de-même que dans ceux dont la paupiere appesantie se ferme, lorsqu'ils sont pressés du sommeil, au-lieu que la maladie dont il s'agit, que M. *Etmuller* nomme *Nyctalopie* (*b*), ne consiste pas dans un affoiblissement de la vue le matin & le soir, mais dans un

(*a*) *Dentrecolles*, ap. Lett. Edif. T. XXIV. p. 430 & suiv.

(*b*) Voy. Dictionn. des Arts & des Sciences, au mot *Nyctalopie*.

un obſcurciſſement total pendant la nuit, ſans qu'on apperçoive aucune lumiere, tandis que le patient a la vue parfaitement bonne durant le jour. Qu'on lui préſente dans la nuit une bougie allumée, il n'apperçoit dans la chambre aucun objet éclairé, pas même la bougie, & au-lieu d'une lumiere claire il entrevoit comme un gros globe de feu noirâtre ſans aucun éclat. Nous ne fatiguerons pas le Lecteur des différentes conjectures des Savans touchant cette ſucceſſion périodique de lumiere & d'obſcurité, nous rapporterons ſeulement le remede dont les Médecins Chinois ſe ſervent pour guérir cette maladie, dont l'efficace paroît conſtatée par les exemples que notre Auteur cite. Voici en quoi conſiſte ce remede.

Comment on la guérit.

Prenez le foye d'un Mouton ou d'une Brebis qui ait la tête noire, coupez-le avec un couteau de Bambou, ou de bois dur, ôtez-en les nerfs, les pellicules & les filamens, puis enveloppez-le d'une feuille de *Nenuphar*, après l'avoir ſaupoudré d'un peu de bon ſalpêtre. Enfin mettez le tout dans un pot ſur le feu, & faites-le cuire lentement. Remuez-le ſouvent pendant qu'il cuit, ayant ſur la tête un grand linge qui pende juſqu'à terre, afin que la fumée qui s'exhale du foye en coction ne ſe diſſipe point au dehors, & que vous la receviez toute entiere. Cette fumée ſalutaire s'élevant juſqu'à vos yeux, que vous tiendrez ouverts, en fera diſtiller l'humeur morbifique, & vous vous trouverez guéri. Il y en a qui, pour mieux aſſurer la guériſon, conſeillent de manger une partie du foye ainſi préparé, & d'en avaler le bouillon; d'autres aſſurent que cela n'eſt point néceſſaire, & qu'il eſt pareillement inutile d'avoir égard à la couleur blanche ou noire de la laine du Mouton (*a*).

On peut voir dans l'Auteur que nous citons, & dans le P. *Du Halde* (*b*) des Extraits curieux des Livres de Médecine & de Botanique des Chinois, qui ne peuvent trouver place dans un Ouvrage auſſi étendu que le nôtre, & qui tout au plus pourroient plaire à un petit nombre de Lecteurs. Nous nous bornerons à deux articles des plus curieux & des plus intéreſſans, l'un eſt leur *méthode d'inoculer*, ou, ſelon leur expreſſion très-exacte *Tchung-teou* (*), *de ſemer la petite-vérole*; l'autre eſt la deſcription de l'Arbre qui produit le Camphre, la maniere de le tirer & de le purifier, avec les vertus différentes que les Chinois lui attribuent, & même au bois de l'arbre.

Inoculation de la

Il paroît par les Livres de Médecine des Chinois qui traitent de la Petite

(*a*) *Dentrecolles*, l. c. (*b*) *Du Halde*, T III. p. 538 uſque ad finem.

(*) Le mot de *Tchung*, dit-on, ſignifie ſemer, & *teou* petite-vérole, & un *pois à manger*, ſans aucune différence dans la prononciation; il y de l'apparence que les Chinois, en donnant le nom de *Teou* à cette maladie, ont eu égard à la figure de la petite-vérole, dont les boutons paroiſſent ſur la peau en forme de petits pois. Le terme de *ſemer*, dont ils ſe ſervent, au-lieu d'inſérer ou d'inoculer, eſt probablement pris de la méthode qu'ils ſuivent pour la communiquer: ce n'eſt point en inſérant de la matiere, comme nous faiſons, mais en ſoufflant dans les narines de la poudre de boutons ſéchés. Il faut qu'on ait remarqué, qu'un des principaux diagnoſtics de la petite-vérole eſt une violente demangaiſon que les enfans témoignent ſentir au nez, & l'on aura jugé que l'endroit où elle commence à ſe déclarer étoit très-propre pour l'y ſemer (1).

(1) *Dentrecolles* ap. Lett. Edif. T. XX p. 306. & ſuiv.

Section VIII. *Des Maladies & de la Médecine des* Chinois &c.

tite-vérole, des meilleures méthodes de la communiquer & de la guérir, qu'ils avoient l'art de l'inoculer, pour prévenir les ravages qu'elle faisoit chez eux, bien long-tems avant qu'il fût connu en Europe, & vraisemblablement avant que les Arméniens de Constantinople, de qui nous le tenons, en eussent connoissance, & ils recommandent l'inoculation comme une pratique aussi sure que salutaire (*). Cette derniere circonstance, jointe à la grande vogue que cette découverte a dans la Chine, peut être regardée comme une forte présomption que les Chinois en sont les premiers Auteurs (†), n'y ayant presque rien de plus contraire aux maximes & aux usages de cette politique Nation, que de recevoir, au moins avec autant de promptitude & d'ardeur, de nouvelles inventions étrangeres, quelque utiles qu'elles paroissent, bien loin d'en admettre une aussi incertaine & aussi dangereuse que celle-ci leur devoit paroître d'abord. Aussi leurs Livres disent-ils que le premier Auteur de cette découverte ou de cette nouveauté fleurissoit dans la Province de *Kiang-nan*, sur les confins de celle de *Kiang-si*, & qu'elle commença à être en vogue à la fin de la Dynastie de *Ming*, il y a environ cent-trente ou cent-quarante ans.

Petite-vérole connue à la Chine, où elle a été vraisemblablement inventée.

Réussit en Tartarie.

Ce qui donna beaucoup de réputation à l'inoculation & la mit en crédit, ce fut le grand succès qu'elle eut depuis en Tartarie, en l'année 1724. L'Empereur y envoya des Médecins de son Palais, pour mettre cette méthode en pratique sur les enfans de ses sujets Tartares, parmi lesquels la petite-vérole étoit regardée comme la peste; dès que quelqu'un d'eux, jeune ou vieux, en est atteint, il est abandonné de tout le monde, même de ses plus proches, & n'a d'autre ressource que la bonté de son tempérament, de sorte que la plupart en meurent.

Un

(*) L'Auteur Anglois, prévenu en faveur de l'inoculation, a vu dans le P. *Dentrecolle*, ce qui n'y est point; au contraire le plus ancien Auteur qu'il cite se déclare fortement contre cette pratique, & le Pere dit, que quoique *l'art de semer la petite-vérole fût en vogue* de son tems, *c'étoit un secret qu'on ne divulguoit pas*, & qu'il lui en coûta pour en acquérir des connoissances certaines, ce qui est un peu différent de ce que notre Auteur lui fait dire. Rem. du Trad.

(†) Quelques-uns de ceux de nos Auteurs Anglois qui furent les premier instruits de cette nouvelle méthode, qui se pratiquoit dans le dix-septieme siecle à Constantinople & en d'autres lieux de Turquie par quelques Arméniens, se sont imaginés qu'ils avoient tiré ce secret des Pays voisins de la Mer Caspienne: cette conjecture, si elle est fondée, pourroit faire penser que la Chine le tiendroit de la même source, par le moyen des Caravanes de Marchands Arméniens & autres, qui viennent depuis bien des années dans cet Empire; mais si nous adoptons ce que les Chinois eux-mêmes disent, il est bien plus probable que les Arméniens & les Pays qu'ils traversoient tiennent ce secret des Chinois. Un préjugé qui montre que cette nouveauté ne s'est pas introduite à la Chine par la Tartarie, c'est que les Tartares ont absolument ignoré cette méthode de semer la petite-vérole, & de la rendre par-là plus bénigne & plus traitable, puisqu'ils regardent cette maladie comme une espece de peste, & que dès que quelqu'un d'eux en est atteint, il est abandonné de tout le monde. D'ailleurs, si ce secret eût été apporté à la Chine par les Caravanes venues des environs de la Mer Caspienne, il auroit commencé à être connu dans la Province de *Chen-si*, qui y confine: or c'est dans le *Kiang-nan* qu'on place celui qui en est l'Auteur. Ainsi tout bien pesé nous croyons pouvoir avec le P. *Dentrecolles* faire honneur de cette découverte aux Chinois (1).

(1) *Dentrecolles*, p. 311-315.

Section VIII. *Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.*

Un autre motif qui engagea l'Empereur à prendre cette précaution, c'est le ravage que cette maladie faisoit parmi les Tartares qui venoient à Peking pour payer le tribut ou pour faire leur commerce; comme cette Capitale est rarement exempte de la petite-vérole, elle attaquoit ces Tartares, & la plupart de ceux qui avoient un certain âge en mouroient.

Les Médecins envoyés par l'Empereur se disperserent dans la Tartarie, & par leur prudence & leurs soins eurent tant de succès, qu'ils revinrent quelques années après chargés de présens, & qu'ils sont devenus fort riches & ont été en grande réputation à la Cour du Prince, & nous ne doutons pas qu'il n'ait encouragé une découverte si utile & si salutaire (*). Mais il est tems de faire connoître la méthode qu'ils suivent, que quelques Médecins du Palais communiquerent à notre Auteur, non sans difficulté & sous la promesse du secret (†) (*a*).

Méthode des Chinois.

Quand vous aurez trouvé un enfant depuis un an jusqu'à sept inclusivement, fort & robuste, qui ait une petite-vérole bien conditionnée & clair-semée, & qui en a été quitte le treizieme ou le quatorzieme jour, recueillez les écailles ou pellicules desséchées de la poitrine ou du dos, renfermez-les dans un vase de porcelaine, dont vous fermerez bien l'ouverture avec de la cire: avec cette précaution elles pourront conserver leur vertu pendant un an, au-lieu que sans cela elle s'évaporeroit en peu de tems. Il faut que l'enfant à qui l'on veut procurer la petite-vérole, se porte bien, ait déja un an accompli, & qu'on lui ait préparé le corps par des remedes propres à purifier le sang & les humeurs. Si les écailles mises en réserve sont petites, prenez-en quatre, si elles sont grandes, deux suffisent; vous y mêlerez un peu plus d'un grain de musc. Le tout sera mis dans du coton en forme de tente, qu'on insinuera dans le nez, & qu'on mettra dans la narine gauche, si c'est un garçon, & dans la narine droite, si c'est une fille. Il faut prendre garde que la suture du crane de l'enfant soit tout-à-fait réunie & fermée, qu'il n'ait point de cours de ventre, ni d'autre maladie qui mette obstacle à l'opération. Si les pustules ne paroissent qu'au troisieme jour, après que la fievre est survenue, on peut

(*a*) *Dentrecolles*, ap. Lett. Edif. T. XX. p. 315 & suiv.

(*) Le zele de l'Auteur pour l'inoculation lui a fait paraphraser & commenter un peu le texte du P. *Dentrecolles*, qui dit simplement: *on assure que l'exécution en a été heureuse; & une preuve du succès, c'est que ces Médecins sont revenus fort riches.* Plus bas il ajoute, que les recettes qu'il rapporte *lui ont été communiquées par des Médecins du Palais, non pas à-la-verité par ceux qui ont le plus de réputation* Rem. du Trad.

(†) Trois de ces Médecins lui donnerent la recette de leur méthode. La premiere, quoique la plus concise, est aussi nette & satisfaisante qu'on peut le souhaitter. Les deux autres ne different en rien d'essentiel, ils ont seulement ajouté quelques directions plus raffinées, & quelques recettes pour préparer le patient, & pour aider à l'opération; recettes qui ne consistent que dans des compositions de simples & d'autres drogues, qui nous sont la plupart inconnues, & qui ne peuvent nous être que de peu ou point d'usage. C'est par cette raison, & pour éviter les répétitions, que nous ajouterons seulement ce qu'il y a de plus essentiel dans la méthode des deux derniers, & qui ne se trouve point dans la recette du premier; renvoyant à notre Auteur même ceux de nos Lecteurs qui souhaitteront de connoître plus à fond la méthode Chinoise (1).

(1) *Dentrecolles*, ubi sup. p. 320-361.

SECTION VIII. *Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.*

peut s'assurer que de dix enfans on en sauvera huit ou neuf; mais si elles sortent dès le second jour, il y en aura la moitié qui courront grand risque. Enfin si les pustules poussent le premier jour que la fievre se déclare, on ne peut répondre de la vie d'aucun d'eux.

Musc mêlé avec les écailles.

Telle est la recette du premier Médecin, par laquelle, quoique concise, on voit les sages précautions que l'on prend pour chaque partie de l'opération. A l'égard du mêlange de musc avec les écailles que l'on insinue dans le nez, on le regardera peut-être comme un raffinement frivole; & quelques Auteurs disent que les Chinois n'y font pas d'autre cérémonie que de souffler par un tuyau la poudre des écailles dans les narines de l'enfant; mais ce n'est-la tout au plus qu'une méthode mal-propre, en usage parmi le commun peuple; car outre que cette poudre poussée de cette façon, pourroit faire éternuer l'enfant & être expulsée ainsi, si l'on considere que l'usage des parfums est fort en vogue parmi eux, & qu'ils entrent dans la composition d'un grand nombre de leurs remedes, on verra que ce n'est pas sans mûre délibération qu'ils se servent du musc dans le cas présent, non seulement parcequ'il conforte le cerveau, fortifie le cœur, & par sa chaleur ouvre les pores des vaisseaux, mais aussi parceque par sa qualité balsamique il tempere l'acrimonie des semences morbifiques, avec lesquelles il est confondu, & fait qu'elles s'insinuent plus aisément.

Autres Circonstances.

Les deux autres Médecins sont un peu plus diffus & plus embarrassés; sur-tout le dernier; peut-être dans le dessein d'étaler son habileté & son exactitude, ou peut-être probablement pour rendre plus difficile la pratique d'un secret, qu'il ne communiquoit qu'avec répugnance à un etranger, & pour l'empêcher d'en retirer aucun avantage. Cependant, comme ni l'un ni l'autre ne different en rien d'essentiel du premier, nous ajouterons seulement ce qu'ils fournissent de propre à perfectionner l'opération.

Tems propre à l'opération.

Premierement, à l'égard du tems le plus convenable à semer la petite-vérole, ils veulent qu'on évite les grandes chaleurs où les esprits sont trop dissipés, & le froid excessif où ils sont trop resserrés & comme coagulés; & ils recommandent le Printems ou l'Automne comme les saisons les plus propres, pourvu qu'il ne regne pas de maladies, que le Ciel ne soit pas irrégulier, qu'il ne soit ni trop sec, ni trop humide, ni trop couvert. Comme ils ne sont pas sujets aux changemens subits de l'air que nous éprouvons, ils peuvent choisir leur tems.

Ecailles d'où prises.

En second lieu, pour les écailles dont on se sert, ils préferent celles qu'on prend sur la poitrine ou sur le dos, à celles des autres parties du corps, sur-tout à celles de la tête, des mains & des pieds. Les écailles récentes ont besoin d'une préparation pour tempérer leur acrimonie; cette préparation consiste à mettre quelques rouelles de la racine de scorzonere, auxquelles on ajoute un peu de réglisse, dans une tasse de porcelaine pleine d'eau chaude. On couvre cette tasse d'une gaze fine, sur laquelle on tient quelque tems les écailles véroliques, exposées à la vapeur benigne de cette composition. Les croutes ramassées depuis un mois ou davantage, n'ont pas besoin de cette préparation.

Troi-

Troisiemement, pour la maniere de traiter le patient, ils prescrivent les mêmes remedes qu'on employe dans la petite-vérole naturelle; seulement la derniere recette ordonne de faire prendre au malade le second jour après qu'on aura semé la petite-vérole, deux ou trois écailles pulvérisées dans du bouillon de *Chinma*.

Traitement.

Si la petite-vérole ne paroît ni le quatrieme, ni le cinquieme jour, il faut ôter la tente insérée dans le nez de l'enfant, & recourir de nouveau au remede qu'on a fait prendre avant l'opération, pour préparer le corps, dont le Lecteur trouvera la composition dans les Remarques (*). En prenant cette précaution, le troisieme Médecin assure qu'on sera exempt de la petite-vérole, pourvu qu'à la quatrieme & à la cinquieme Lune, de-même qu'à la huitieme & à la neuvieme on prenne quelques jours de suite le même remede.

C'est-là, autant que notre Auteur a pu le savoir, le seul purgatif, si l'on y peut donner ce nom, qu'ils employent par voye de préparation. Ils évitent soigneusement d'employer les émétiques, la saignée, ou d'autres remedes violens, de peur qu'ils n'affoiblissent la nature, plutôt que de la fortifier, & qu'ils ne mettent obstacle à la sécrétion des humeurs & à l'éruption. Mais quand ils trouvent que la fievre dure sans que la petite-vérole paroisse, il y en a qui mêlent une petite dose d'Opium dans leurs autres remedes, pour rassembler les esprits, & leur aider à pousser le venin au dehors. Telle est la pratique des Chinois de semer ou d'inoculer la petite-vérole, nous n'entreprendrons pas de décider, si elle est plus douce & moins dangereuse que la méthode des Grecs de Turquie, ou des Chirurgiens d'Angleterre, dont les premiers le font par piquure, & les autres par incision, bien moins si l'inoculation est préférable à la petite-vérole naturelle. Si le Lecteur est curieux de savoir ce que les Livres Chinois disent de celle-ci, nous pouvons seulement ajouter qu'ils pa-

(*) Prenez des pois rouges, noirs & verds & de la réglisse concassée, le poids d'une once de chaque ingrédient; réduisez le tout en poudre très-fine; & mettez-le dans un tuyau de Bambou, dont il faut enlever la peau, en laissant le nœud qui est à chaque extrémité; fermez les deux ouvertures avec des coins de bois de sapin, sur lesquels vous étendrez une épaisse couche de cire, afin qu'il ne reste ni fente ni ouverture. Suspendez ce tuyau pendant l'Hiver dans un *Mao-cang*, au lieu destiné aux nécessités secrettes, durant un ou deux mois. Après en avoir ensuite nettoyé les dehors, ajoutez à cette mixtion, qui doit être séchée à l'ombre, sur une once de cette poudre trois *Mas* ou trois dixiemes d'une once de feuilles de la fleur de *Moei-tse*, espece d'Abricotier sauvage, qui fleurit dans l'Hiver, & qui ne porte point de fruit; ces feuilles doivent être bien séchées à la chaleur d'un feu clair, & réduites en poudre. La prise sera d'un *Mas* ou d'un demi *Mas* à proportion de l'âge de l'enfant. Délayez cette poudre dans une décoction de tiges rampantes de *Se-koua*, espece de Courge longue & déliée, qui passe pour être rafraichissante, diurétique & propre à chasser le venin. Quelques Livres Chinois fournissent une méthode plus propre, plus courte & plus facile de préparer ce remede, c'est de faire bouillir tous les ingrédiens dans un pot de terre, jusqu'à ce que le tout soit d'une épaisseur raisonnable, & d'en donner une double dose; mais s'il a la même vertu ou non, c'est ce que nous ne pouvons garantir. Mais notre Missionnaire assure que les pois rouges chassent du cœur tout le venin, que les pois noirs sont bons contre la malignité des reins, & les verds contre celles de l'estomac (1).

(1) *Dentrecolles*, l. c. p. 330 & suiv.

Section VIII. Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.

paroissent s'accorder à soutenir, que l'enfant apporte du sein de sa mere le principe de cette maladie, mais s'il vient du pere ou de la mere, c'est sur quoi ils ne sont point d'accord; ils ne donnent point aussi de raison satisfaisante pourquoi & comment ce mal se manifeste sous tant de formes différentes, produit tant d'effets différens, & dans des périodes si éloignés de la vie (*a*).

Description de l'Arbre du Campbre.

Il nous reste à parler dans cette Section de l'Arbre du Camphre, de la maniere dont les Chinois en tirent la gomme & la purifient, & des vertus qu'ils lui attribuent, de-même qu'au bois de l'arbre. Ce bel arbre, si fameux par sa hauteur & par sa grosseur prodigieuse, s'appelle *Tchang* en Chinois, & le camphre qu'on en tire *Tchang-nao*. Les éclaircissemens que nous avons sur cet arbre, & sur la maniere dont les Chinois en tirent l'excellente gomme qu'il produit, sont tirés d'un Livre fort autorisé, que l'Empereur *Kang-hi* a fait imprimer avec les observations des plus savans Lettrés de l'Empire; & ils servent à réfuter les fausses idées que l'on a eues en Europe sur ce sujet (*). Nous croyons donc faire plaisir au Lecteur, de lui donner une description plus claire & plus vraye, que celles qu'on a eues jusqu'à présent, & dont on a l'obligation au même habile Missionnaire qui a fait connoître la maniere de semer la petite-vérole des Chinois (*b*).

Sa hauteur & sa grosseur.

L'arbre même est si monstrueux, qu'il s'en trouve de la hauteur de trois-cens coudées, & qui sont si gros que vingt personnes peuvent à peine les embrasser. On en voit qui ont jusqu'à trois-cens ans, tant son tissu est solide. Le bois, qui est durable, est d'usage pour la construction des édifices & des vaisseaux, & comme il est semé de belles veines on en fait divers beaux ouvrages.

Maniere d'en tirer le Campbre.

La gomme ne distille point de l'arbre, & on ne l'en tire point non plus par incision. On se serviroit sans-doute d'un moyen si aisé, si l'on pouvoit le faire avec succès, de pareilles incisions faites aux arbres résineux étant fort usitées à la Chine; & on préféreroit cette voye à celle qu'on est obligé de suivre, qui est bien plus longue & plus difficile. On prend des branches nouvelles de l'arbre, on les coupe par petits morceaux, & on les fait tremper durant trois jours & trois nuits dans de l'eau de puits. Lorsqu'elles ont été macérées de la sorte, on les jette dans une marmite, où on les fait bouillir, & pendant ce tems-là on les remue sans-cesse avec un bâton de bois de Saule. Quand on voit que le suc de ces petits morceaux de l'arbre s'attache en quantité au bâton en forme de gelée blanche, on passe le tout, ayant soin de rejetter le marc & les immondices. Alors ce suc se verse doucement dans un bassin de terre neuf & vernissé; on le laisse-là durant une nuit, & le lendemain on trouve que ce suc s'est coagulé & est devenu une espece de masse. Pour

(*a*) *Dentrecolles*, T. XX. l. c. (*b*) *Idem*, ap. Lett. Edif. T. XXIV. p. 406 & suiv.

(*) M. *Lemery* entr'autres prétend que le Camphre distille du tronc & des grosses branches de l'arbre; *Linnuller* & d'autres après lui disent qu'on le tire par incision, & que les Hollandois l'apportent tout crud de la Chine en pain. Fausses idées, qui sont pleinement réfutées par le curieux détail de l'Ouvrage Chinois dont nous parlons dans le texte.

Pour purifier cette premiere production, on se sert d'un bassin de cuivre rouge, on cherche quelque vieille muraille faite de terre, on pile cette terre & on la réduit en poudre très-fine, que l'on met au fond du bassin; sur cette couche de terre on répand une couche de camphre, & l'on arrange ainsi par ordre couche sur couche jusqu'à quatre, & sur la derniere, qui est de terre bien pulvérisée, on place une couche de feuilles de la Plante *Po ho*, c'est-à-dire du Pouliot. Le bassin de cuivre étant ainsi garni, on le couvre d'un autre bassin, & on a soin que les deux bassins soient parfaitement joints, pour que rien ne s'évapore. Le bassin étant plein de cette mixtion, on le met sur le feu, qui doit être réglé, égal, ni trop fort, ni trop foible. Il faut être très attentif à ce que l'enduit de terre grasse qui joint les deux bassins, tienne bien & qu'il ne s'y fasse aucune fente, de crainte que les parties spiritueuses ne s'échappent, ce qui ruineroit l'ouvrage. Lorsqu'on lui a donné le feu suffisamment, on attend que les bassins soient refroidis; alors on les sépare, & on trouve le camphre sublimé & attaché au couvercle. Si l'on réitere l'opération deux ou trois fois, ou aura du camphre en belles parcelles. Toutes les fois qu'on voudra s'en servir en certaine quantité, on le mettra entre deux vases de terre, dont on entourera bien les bords avec plusieurs bandes de papier mouillé: on tiendra ce vase sur un feu modéré & égal, environ une heure; puis ayant laissé refroidir le vase, on trouvera le camphre dans sa perfection, & tout prêt à être employé.

Section VIII. Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.

De le purifier & de le sublimer.

Le P. *Dentrecolles* croit cependant qu'un Chimiste Européen, qui auroit des branches récentes de l'Arbre *Tchang*, abrégeroit toutes ces opérations avec quelque avantage pour la quantité & la pureté de cette gomme (*a*). Peut-être aussi que toutes les façons que donnent les Chinois ont leur utilité particuliere, car ils savent en moins de tems & à peu de fraix sublimer par exemple le Mercure dans deux creusets ordinaires bien luttés. Il est vrai que, de ce que disent *Lemery* & d'autres, qu'on apporte le camphre de la Chine crud en Hollande, on pourroit peut-être conclure que les Chinois font avec le camphre ce qu'ils font avec leur thé & avec d'autres marchandises, ou qu'ils se contentent de le tirer sans le purifier, ou qu'ils le falsifient en y mêlant quelqu'autre drogue; la forme des pains de camphre, que les Hollandois, ou peut-être plutôt les Chinois de Batavia, en apportent qui ressemble à un couvercle de pot, le fait aisément soupçonner. Il est cependant évident que les Chinois en font de plus pur pour leur usage, puisqu'il ne coûte à Peking que deux sols l'once, & qu'il se vend encore moins sur les lieux d'où on le tire. D'ailleurs il y a un double avantage dans la maniere dont les Chinois le tirent, c'est qu'elle peut se pratiquer dans toutes les saisons de l'année, ce qui ne pourroit se faire par incision; & qu'en ébranchant l'arbre, on lui nuit beaucoup moins qu'on ne feroit en tirant son suc par des incisions (*b*).

Si on pourroit le faire plus promptement.

Le Livre Chinois dont on a parlé, attribue différentes qualités au camphre. Il est, dit-il, âcre & chaud, nullement nuisible & malfaisant; il sert à dissoudre & à emporter les glaires & la pituite des entrailles,

Vertus du Camphre.

(*a*) *Dentrecolles*, ubi sup. 422 & suiv. (*b*) *Ibid.* p. 424.

SECTION VIII. *Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.*

les, il dissipe les impuretés du sang, & remédie aux incommodités causées par le froid & l'humidité; il appaise les coliques violentes, & le *colera morbus*, les maux de cœur & d'estomac; il guérit des dartres, de la galle, & des demangaisons importunes; il raffermit les dents gâtées: enfin c'est un remede efficace contre la vermine, il en préserve & en délivre ceux qui y ont sujets. On assure aussi que tout le bois de l'arbre a presque les mêmes vertus, mais dans un degré de force bien inférieur: on se sert avec succès de la décoction de ce bois pour guérir les différens maux que nous avons spécifiés; en en prenant une certaine quantité, c'est un vomitif fort doux, qui nettoye l'estomac. Enfin des sabots faits du même bois délivrent des sueurs ténaces & incommodes des pieds. Ce que nous avons dit peut suffire sur les vertus de cet Arbre, & de son excellente gomme; il faut pourtant dire que le camphre de la Chine n'est pas comparable au bon camphre de *Borneo* (a).

Traité d'Anatomie traduit en Langue Tartare.

Pour finir cet article, on peut dire hardiment que toute la science des Médecins Chinois, parmi lesquels les *Lamas* passent pour les plus habiles, consiste principalement dans la connoissance d'un certain nombre de Simples & de Drogues, & dans quelques Recettes, qui passent en héritage de pere en fils, & qu'ils gardent soigneusement dans leurs familles, sans les communiquer à personne; & si faute d'attention ou par ignorance on s'en sert mal-à-propos, ce qui arrive souvent, & qu'elles ne réussissent point, le Médecin ne manque jamais d'excuses spécieuses; c'est ou la constitution de l'air, ou le défaut de régime, ou la négligence de ceux qui ont soin du malade, qui ont empêché le remede de produire son effet. L'Empereur *Kang-hi* étoit au contraire si convaincu que la plupart de leurs fautes ne venoient que de leur ignorance en Anatomie, qu'il ordonna qu'on traduisît en Langue Tartare un des meilleurs Ouvrages d'Europe en ce genre, & qu'on y joignît toutes les figures nécessaires, ce qui fut exécuté avec beaucoup de soin par le P. *Parennin*, qui y mit les figures de *Bartolin*: l'Empereur admira beaucoup l'Ouvrage, & se souvenant d'avoir vu dans les gardemeubles une Statue de cuivre haute d'environ trois pieds, qui étoit couverte de veines & de lignes il la fit apporter, afin que le P. *Parennin* examinât s'il y avoit quelque rapport avec ce que disoient nos Livres. Il trouva que les lignes qui couvroient la Statue étoient paralleles entr'elles, & presque toutes de la même longueur; elles n'avoient aucune forme de veines ni d'arteres, & ne répondoient pas même aux endroits où il y en a. Deux des plus habiles Médecins du Palais l'ayant considérée assez long-tems, jugerent que par ces lignes on avoit voulu indiquer les endroits où l'on doit enfoncer les aiguilles dans les sciatiques ou dans les douleurs podagriques.

Sur quoi l'Empereur dit au Jésuite, qu'il se souvenoit que sous la Dynastie précédente des *Ming*, on avoit fait l'ouverture d'un cadavre, la premiere & peut-être la seule qui se fût jamais faite à la Chine: „ J'avoue, „ *ajouta-t-il*, qu'on peut retirer de grands avantages de la dissection des „ criminels, sur-tout si elle se fait en des lieux retirés, & seulement en „ pré-

(a) *Dentrecolles*, l. c. p. 428.

„ présence des Médecins & des Chirurgiens. Il faut bien que ces mal- „ heureux, qui ont fait tant de mal au Public pendant leur vie, lui soient „ de quelque utilité après leur mort (*a*)". La difficulté est de faire penser les Chinois aussi judicieusement.

Section VIII. Des Maladies & de la Médecine des Chinois &c.

SECTION IX.

De l'Origine, de l'Antiquité, & de la Chronologie de la Nation Chinoise.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Origine & Antiquité des Chinois.

Nous avons déja eu occasion (*b*) de dire, que pour ce qui regardoit l'origine & l'antiquité de la Nation Chinoise, & la maniere dont la Chine s'est peuplée d'abord, nous nous contentions de suivre l'opinion la plus généralement reçue, qui fait descendre les Chinois, aussi bien que les Tartares, de *Magog*, de *Mesech* & de *Tubal:* nous avons aussi exposé les principales raisons que l'on a jusques à présent fait valoir contre l'hypothese du savant Docteur *Shuckford*, qui prétend que le *Fo-hi* des Chinois, le fondateur de leur Monarchie, est *Noé* (*c*). Nous les avons proposées dans toute leur force, autant qu'il nous a été possible, non tant comme notre propre sentiment, que dans la vue d'engager quelques-uns de nos savans Correspondans, qui ont adopté le sentiment contraire, de nous communiquer leurs lumieres sur cette question aussi curieuse que débattue, espérant de recevoir des éclaircissemens propres ou à confirmer ou à renverser l'opinion communément reçue parmi les Savans.

Les difficultés du Systême du Dr. Shuckford, sont aisées à lever.

Notre attente n'a point été trompée, & nous osons nous flatter que les judicieuses Remarques qui nous ont été communiquées, nous mettent en état de revenir à ce sujet, en faveur du Systême du Docteur *Shuckford*, non seulement d'une maniere entierement neuve, mais munis de preuves si fortes, que nous ne doutons pas qu'un Lecteur dépréoccupé ne les trouve propres à contrebalancer tout ce que l'on a jusques à présent objecté contre ce Systême. Par cette raison elles nous ont paru mériter place dans un Ouvrage tel que celui-ci, afin qu'en faisant une juste comparaison enrre les argumens allégués de part & d'autre, on puisse se décider pour l'opinion qui paroîtra la plus solidement établie. Nous avons cru y être d'autant plus obligés, que la plupart des preuves que nous produirons, n'ont pas encore paru, au moins dans un aussi grand jour, qu'on les verra ici, & que ceux qui sont versés dans ce qui regarde cette Antiquité si reculée, pourront encore les porter à un plus haut degré d'évidence. Nous convenons sans peine que le Systême du Docteur *Shuckford*, tel qu'il l'a proposé, & voulu prouver, est sujet à des difficultés qui paroissent si insolubles, qu'un Lecteur un peu précipité peut aisément se déterminer à le rejetter pris en gros, aussi ne le suivrons-nous qu'autant que nous

(*a*) *Parennin*, ap. Lett. Edif. T. XVII. p. 386.

(*b*) Voy. *Sect.* III. *Hist. Univ.* T. XIII. p. 82. & suiv.

(*c*) *Hist. Sac. & prof.* T. I. p. 100 & suiv.

SECTION IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

nous pourrons le mettre à couvert. Si néanmoins l'on peut lever pleinement ces difficultés apparentes, & si l'on peut produire de nouvelles preuves, qui rendent ce Systême non seulement fort vraisemblable & raisonnable, mais encore, ce qui est le plus important & le plus difficile, qui le concilient aisément, par quelque fait autentique, avec la Chronologie de Moyse, & avec l'ancienne Chronologie des Chinois, il y a lieu d'espérer que la force que ces deux choses se prêteront mutuellement, l'emportera sur tout ce que l'on peut alléguer contre ce sentiment, pris de sa nouveauté & de sa singularité. Sur-tout si par le secours & l'accord de l'une & de l'autre Chronologie, nous sommes en état de fixer celle des Chinois, depuis la fondation de leur Monarchie, sur des principes plus surs qu'on ne l'a fait jusques à présent. Mais comme c'est-là ce qu'il y a de plus important, & ce qui doit naturellement précéder immédiatement l'Histoire des Monarques de la Chine, nous le renvoyons à cet article; & nous allons insister sur les raisons par lesquelles nous croyons pouvoir prouver, qu'il est très-vraisemblable que *Noé* est le même que *Fo-hi*, & le fondateur de la Monarchie Chinoise.

Raisons qui prouvent qu'il est probable que Noé *est le même que* Fo-hi.

Cette hypothese, car nous n'entreprendrons pas de lui donner encore un autre nom, a déja été appuyée par divers Savans, & par un plus grand nombre d'argumens, que la brièveté que nous nous sommes prescrite, ne nous permet de faire valoir; par cette raison nous nous bornerons à ceux qui sont du plus grand poids, ou dont personne n'a encore fait usage. Nous commençons par ceux du premier ordre.

Affinité de Noms.

I. L'affinité des noms de *Noé* & de *Fo-hi*, avec d'autres circonstances de leur Histoire, trop bien connues pour en faire ici le détail, d'autant plus que quelques-unes des plus importantes trouveront leur place dans la suite.

Contemporains.

II. *Noé* & *Fo-hi* ont été contemporains; c'est ce que M. *Shuckford* a en partie prouvé (*a*), & ce que nous mettrons dans un plein jour dans la suite.

Circonstances de la vie.

III. L'Histoire Chinoise rapporte plusieurs circonstances remarquables touchant *Fo-hi*, qui s'accordent en grande partie avec ce que *Moyse* rapporte de *Noé*; présomption bien forte, que c'est un seul & même homme (*).

IV.

(*a*) Hist. du Monde Sacr. & Prof. T. I. p. 29.

(*) 1. Les Chinois disent que *Fo-hi* n'eut point de pere; *Noé* fut le premier homme sur la Terre après le Déluge: ses ancêtres périrent dans les eaux, & comme leur mémoire ne s'étoit point conservée dans les Traditions des Chinois, il passa pour n'avoir point eu de pere du tout. 2. On dit que la mere de *Fo-hi* le conçut environnée d'un arc-en-ciel, idée qui doit vraisemblablement son origine à ce que Dieu donna l'arc-en-ciel pour un signe à *Noé* & à sa postérité (1); fait que la tradition a conservé confusément. 3. *Fo-hi* éleva avec soin des animaux de sept especes différentes, qu'il avoit coutume de sacrifier au Souverain Esprit du Ciel & de la Terre; & *Moyse* nous apprend que *Noé* prit avec soi dans l'Arche des Bêtes nettes sept de chaque espece, & qu'après le Déluge il prit de toute Bête nette & de tout Oiseau net, & en offrit des holocaustes (2). Enfin les Chinois dérivent le nom de *Fo-hi* des offrandes qu'il fit (3), & *Moyse* dit que *Noé* fut ainsi nommé, à cause que par son offrande il obtint de Dieu pour les hommes la permission de manger de la chair (4).

(1) Gen. IX. 13. (2) Gen. VII. 2. (3) *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde* &c. (4) Gen. VIII. 20.

Opposition entre les Chinois *& toutes les autres Nations.* Noé *se sépare de ses descendans* à Babel.

IV. Un quatrieme argument est pris de la grande & presque universelle opposition que l'on remarque entre la Nation Chinoise & tous les autres descendans de *Noé*, sur-tout par rapport à leur Religion, leurs Loix, leur Gouvernement, leurs Arts, leurs Sciences & leurs Coutumes, & plus particuliérement par rapport à leur Langue (*a*), on en conclut avec raison que les Chinois doivent avoir été un Peuple différent de ceux qui furent dispersés peu après la construction de la Tour de *Babel*, entre lesquels il est resté à tous ces égards assez de traits de conformité, pour que l'on puisse tracer leur origine commune; car si l'on peut lever, comme nous espérons de le faire, toutes les difficultés qu'on fait pour prouver le peu de possibilité qu'il y a que *Noé* ait pu conduire une Colonie à la Chine, & y fonder une Monarchie, longtems avant sa mort, que peut-on plus naturellement conclure de cette surprenante différence qu'il y a entre les Chinois & toutes les autres Nations, sinon que ce vénérable Patriarche, trouvant que son autorité n'étoit pas suffisante pour détourner la plus grande partie de ses descendans, devenus trop nombreux & indociles, du dessein impie de se fortifier contre la puissance divine (*), il prit le sage parti de se separer d'eux, emmenant avec lui tous ceux qui avoient de l'horreur pour ce pernicieux projet? il les conduisit assez loin vers l'Orient, pour n'être pas enveloppé dans la punition qu'il avoit lieu de craindre qui fondroit bientôt sur ces incrédules rebelles: en s'avançant peu à peu, il parvint enfin jusqu'à quelqu'une des Provinces Septentrionales de la Chine.

Raisons de la différence qu'il y a entre les Chinois *& les autres Peuples.*

Cette supposition, que nous tâcherons d'appuyer dans la suite de plus fortes preuves, met en état de rendre facilement raison de l'extrême différence qu'il y a entre les Chinois & le reste du Monde, de même que du mépris qu'ils ont toujours eu pour toutes les autres Nations; de la défense d'avoir aucun commerce avec elles; du soin qu'ils ont eu de fermer l'entrée de leur Empire à tous les Etrangers, à la réserve des Ambassadeurs; de la Loi qui leur défendoit d'aller en d'autres Pays sans une permission expresse de l'Empereur, de peur que leur Religion, leurs Loix & leurs Coutumes ne se corrompissent par le mélange de celles des autres Peuples. Si l'on convient que le projet impie de ceux qui entreprirent de bâtir la tour de *Babel*, étoit un motif suffisant pour engager *Noé* à se séparer avec sa petite Colonie du reste de ses rebelles descendans; & l'on ne peut gue-

(*a*) *Bayer*, Gramm. Sinic. & Music. Sin. *Kircher*, Chin. Ill. P. VI. *Le Comte*, T. I. p. 265. *Martini. Web* Primitive Language. *Shuckford*, T. I. p. 119, 120.

(*) Il faut remarquer qu'il y a des Commentateurs & des Critiques assez hardis, pour avoir voulu non seulement pallier ce dessein, mais le faire passer pour très-louable; ils ont prétendu qu'il s'agissoit seulement de bâtir une espece de Métropole, qui fût comme le centre de leur Empire futur, & qui fût assez forte pour lui servir de boulevard (1). Il paroit néanmoins par toute la teneur du récit de *Moyse*, que ce dessein avoit quelque chose de plus criminel, & qu'il tendoit à se mettre à couvert d'un second Déluge, puisque cet Historien fait intervenir Dieu, comme descendant du Ciel pour confondre leur entreprise. Nous aurons occasion d'en parler plus amplement dans la suite.

(1) Voy. *Tostat. Peirer. Le Cler.* &c. sur Gen. XI.

SECTION IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des* Chinois.

gueres en imaginer un plus juste & plus louable, il ne doit plus paroître surprenant, que la Religion, les Loix & la Forme de Gouvernement qu'il établit dans sa nouvelle Monarchie, & qui étoient sans-doute les mêmes qu'il avoit reçues des Patriarches qui avoient vécu avant le Déluge, ayent été à tous égards si opposées à celles de la troupe séditieuse que la Providence Divine avoit fait tomber dans un état de confusion & d'anarchie. Dispersés dans toutes les parties du Monde, séparés en divers Gouvernemens, ces mutins s'occuperent plus à étendre leurs possessions par la fraude & la violence, qu'à établir & maintenir au milieu d'eux l'ancienne Religion & le Gouvernement des Patriarches. Il est évident que ç'a été-là le cas de toutes les Monarchies qui se formerent après la dispersion de *Babel*, tandis que le seul Empire de la Chine, inviolablement attaché aux maximes de la Religion & du Gouvernement des Patriarches, jouissoit en toute sureté de l'abondance, cultivoit les Arts & les Sciences utiles, & se faisoit une affaire de faire valoir le plus qu'il étoit possible les terres qu'il possédoit, plutôt que d'étendre ses domaines aux dépens de sa tranquillité & de son bonheur. Quant à la différence du Langage, elle doit naturellement avoir été plus grande encore, si nous supposons que *Noé* & sa Colonie se séparerent des autres avant la confusion de Babel. Aussi y a-t-il si peu de rapport entre la Langue Chinoise & celles qui se formerent immédiatement avant la dispersion, que c'est avec raison que l'on convient qu'elle a tous les caracteres qui peuvent lui assurer l'ancienneté sur les autres; ainsi il ne se peut rien de plus absurde, que de chercher des racines des dernieres dans celle de la Chine, puisque plus elle est différente des autres, plus elle a les caracteres d'une Langue primitive, & plus elle a droit d'être celle de *Noé* & des hommes avant le Déluge.

Raisons qui engagerent Noé *à se séparer de ses descendans.*

V. Si la prodigieuse différence qu'il y a entre les Chinois & tous les autres Peuples, fournit un argument si fort pour faire voir que c'est un Peuple entierement différent, comme les Auteurs Chinois & un grand nombre de Savans l'ont prouvé; si l'on ne peut concevoir d'occasion plus naturelle de la séparation, que le projet de construire la tour de Babel, quelle autre conduite peut-on raisonnablement supposer au Patriarche, que d'avoir d'abord employé les exhortations & son autorité pour arrêter ses enfans & les détourner de leur criminel dessein, & d'avoir, en voyant qu'il ne gagnoit rien sur leur esprit, abandonné ces malheureux à leur destinée, & de s'être mis lui & le petit nombre de ceux qui s'attacherent à lui à couvert de l'orage, en se retirant avec eux dans les climats les plus éloignés de ces malheureuses campagnes, & en s'établissant dans une contrée plus paisible, où ils pussent jouir tranquillement du fruit de leur piété, & des instructions de leur respectable pere? Cela seul suffit pour rendre parfaitement raison de l'extrême différence qu'il y a eu entre la Colonie de *Noé* & le reste de ses descendans, c'est-à-dire, de la simplicité & de l'innocence primitive conservée dans l'une, & de l'excessive dépravation introduite parmi les autres. C'est encore par-là qu'on peut rendre raison du silence de *Moyse* sur le reste de la vie de ce vénérable Patriarche, dont le nom même ne se trouve pas seulement dans la suite de l'Histoire Sacrée, sinon là où il nous apprend l'année de sa mort; ce qui

qui femble indiquer clairement qu'il fe fépara abfolument du refte de fes defcendans. Car s'il eût continué à demeurer parmi eux après la difperfion générale, peut-on croire que l'Hiftorien Sacré l'eût laiffé fitôt enféveli dans l'oubli, tandis qu'il rapporte avec tant d'exactitude les migrations & les établiffemens de fes trois fils & de leur nombreufe poftérité? Mais on peut encore affigner une raifon bien plus grave, qui a engagé *Moyfe* à cacher cette importante circonftance de la vie de *Noé* à la Nation des Juifs, ou Dieu lui-même à ne pas la révéler à *Moyfe*; c'étoit de prévenir tout commerce entre ces deux Nations, qui auroit pu non feulement dégénérer en vénération fuperftitieufe pour le fépulcre du Patriarche (*), mais infpirer aux Juifs de l'admiration & du goût pour la pureté & la fimplicité du Culte des Chinois, & faire naître en eux un invincible dégoût pour le grand nombre de cérémonies qu'il avoit deffein de leur prefcrire par des raifons dignes de fa fageffe.

VI. Une autre preuve que la Chine doit avoir été peuplée par quelque Colonie auffi ancienne que celle dont nous parlons, c'eft qu'il paroît clairement que ce Pays a été non feulement habité, mais très-peuplé beaucoup plutôt qu'on ne peut fuppofer qu'il l'a été par quelques-uns des autres defcendans de *Noé* après la difperfion générale. Car fi *Tubal*, *Mefech* ou quelque autre avoient les premiers peuplé la Chine, comme l'on convient qu'ils ont peuplé les parties du Nord-Eft de la Tartarie, on doit fuppofer que non feulement les Pays les plus voifins de *Sinhar*, tels que Babylone, la Perfe &c. mais un grand nombre d'autres à l'Orient, ont fourmillé d'habitans avant qu'ils ayent pu parvenir jufqu'à quelqu'une des Provinces de la Chine, ou du-moins la peupler paffablement, vu la longueur & la difficulté du chemin, & la lenteur de leurs migrations, occafionnées principalement par le befoin de s'étendre à mefure qu'ils fe multiplioient. Il paroît évidemment que c'eft ce qui eft arrivé au Nord Eft de la Tartarie, qui étoit encore fort peu peuplée dans le tems même de l'expédition de *Madyes* dans l'Afie, comme nous l'avons prouvé ailleurs (*a*). Mais ce qui prouve qu'il n'en a pas été de-même de la Chine & des autres Contrées de l'Orient, c'eft la maniere dont elles réfifterent aux immenfes armées de *Ninus* & de *Semiramis*: car en fuppofant, ainfi qu'on le peut avec fondement, que les anciens Hiftoriens (*b*) ont fort groffi les objets, comme nous n'avons point de raifon de penfer qu'il y ait plus d'exaggération d'une part que de l'autre, nous pouvons hardiment avancer que les aggreffeurs & ceux qui étoient attaqués étoient d'égale force; & que les derniers étoient en affez grand nombre & affez puiffans pour repouffer les premiers, que leurs armées ayent ou n'ayent pas été auffi nombreufes qu'on le prétend. On ne peut donc rien imaginer qui explique mieux, comment ces Pays fi reculés vers l'Orient ont été d'auffi bonne heure fi bien peuplés, qu'en fuppofant qu'une Colonie, fous *Noé* ou

(*a*) *Hift. Univ.* T. XIII. p. 33. (*b*) *Diod. Sic.* L. II. *Juftin.* L. I.

(*) Il femble que ce fut par cette raifon que Dieu prit tant de foin que le fépulcre de *Moyfe* demeurât inconnu. Voy. *Deut.* XXXIV. 6.

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

ou sous quelque autre Chef, s'est séparée des autres descendans de ce Patriarche avant la dispersion ou vers ce tems-là, & a marché tout droit vers l'Orient, jusqu'à ce qu'elle se soit fixée à la Chine, un siecle ou deux après.

Ce que nous avons encore à dire sous les Chefs suivans fera paroître cette supposition plus vraisemblable: nous nous contenterons de faire remarquer ici le double avantage qu'une pareille Colonie, quelque petite qu'elle ait été d'abord (*), doit avoir eu sur tous les autres Peuples de la dispersion, par rapport à la multiplication de ceux qui la composoient, & à l'accroissement de ses forces & de ses richesses. 1. Comme ils ne formoient qu'un seul corps sous un même Chef, ils étoient proportionnellement mieux en état de travailler au bien général, que les autres hommes qui se partagerent bientôt en tant de corps, & par-là diminuerent leurs forces. 2. Ils habitoient en paix & dans l'abondance un Pays riche & fertile, dans un excellent climat & sous un admirable Gouvernement, ainsi ils ne purent que multiplier beaucoup plus, que ceux qui moins favorablement situés, étoient toujours en guerre, & occupés à se détruire les uns les autres.

La question sur les deux Ararats ne fait rien ici.

VII. De ce que nous avons dit jusques ici de la séparation de *Noé* du reste de ses descendans un peu avant ou un peu après la confusion de *Babel*, on peut aisément conclure qu'il importe fort peu par rapport à nous, que ce soit l'*Ararat* d'*Arménie*, ou celui des *Indes*, sur lequel l'Arche s'arrêta. Il est vrai qu'en supposant avec le Docteur *Shuckford* que c'est sur le dernier, le voyage du Patriarche à la Chine devient plus facile & plus court; mais quand ce seroit sur l'*Ararat* d'Arménie, comme on le croit communément, il s'en faut de beaucoup que cela rende ce voyage aussi impraticable & aussi absurde, que le prétendent ceux qui adoptent le Systême opposé: car si *Noé* & ses descendans purent aller de l'*Ararat* d'Arménie

(*) Le Lecteur peut voir par ce tour d'expression, que nous évitons d'entrer formellement en discussion sur la question, si *Noé* eut des enfans après le Déluge, & s'il en eut, si ce furent les seuls, ou si ce fut un certain nombre de ses autres descendans qui le suivirent vers l'Orient.

Quoique *Moyse* ne fasse point mention des enfans qu'il eut après le Déluge, vraisemblablement par la raison alléguée plus haut, les Annales Chinoises lui donnent une nombreuse postérité; en quoi elles sont d'accord avec le faux *Berose*, qui lui donne trente fils, qu'il appelle *Titans*, nom qui vaut autant que celui d'Orientaux; étant dérivé comme nous l'avons fait voir ailleurs de l'ancien Celtique *Ti* & *tan*, qui signifie *la maison du feu* (1); expression propre à désigner le Soleil, & de-là le nom de *Titans* donné aux Peuples qui habitoient le plus près du lieu où cet Astre se leve.

Sur le second article nous croyons qu'il est très-probable, que non seulement les fils nés à *Noé* depuis le Déluge, mais un beaucoup plus grand nombre de ses autres descendans aimerent mieux le suivre dans l'Orient, que d'avoir part à l'entreprise impie de leurs freres. Mais que le nombre de ceux qui le suivirent ait été aussi petit qu'on voudra, les deux-cens ans qu'ils mirent à se rendre de Sinhar à la Chine, comme nous le ferons voir dans la suite, ont été plus que suffisans pour le mettre en état d'y arriver avec une Colonie assez nombreuse & assez puissante pour fonder son nouvel Empire, si l'on considere la grande multiplication du Genre-humain en ce tems-là, la longue vie des hommes, la vigueur & la santé dont ceux-ci jouissoient bien plus que ceux dont ils s'étoient séparés.

(1) *Hist. Univ.* T. IV. p. 106.

nie dans la plaine de *Sinbar* en soixante-dix ans (*), & que dans cet espace de tems ils devinrent assez nombreux & assez mutins pour former une entreprise de la nature de celle qu'ils tenterent, est-il impossible & même si peu vraisemblable qu'il ait atteint les frontieres de la Chine en deux-cens-cinquante ans, qu'il vécut encore après la dispersion? Ajoutons à cela, qu'il ne paroît pas qu'en allant d'*Ararat* à Sinhar, il dit eu d'autre raison que de changer de Pays & de chercher de nouveaux pâturages, de sorte qu'il put marcher à petites journées, comme il lui plut: au-lieu qu'en quittant *Sinbar* pour tirer du côté de la Chine, il se hâta naturellement de s'éloigner d'une troupe de rebelles, conjurés à leur propre perte pour ne pas être enveloppé dans leur châtiment. Mais quoique nous paroissions jusques-là donner gain de cause à ceux qui plaident en faveur de l'*Ararat* d'Arménie, nous sommes si éloignés de croire que le principal argument qu'ils alléguent soit concluant, que nous pensons au contraire qu'on peut le faire valoir avec bien plus de raison pour le sentiment opposé: cet argument est pris de ce qu'il est dit, que les fils de *Sennacherib* se sauverent au Pays d'*Ararat*; mais l'Arménie étoit trop voisine de l'Assyrie, si même elle ne lui étoit soumise, ou tributaire, pour permettre à ces deux sacrileges parricides de s'y retirer pour se mettre en sureté, ou pour lever des troupes; sur-tout si l'on considere que pour se rendre de *Ninive* en Arménie, ils auroient dû traverser une partie trop considérable de l'Empire Assyrien, & été continuellement en danger d'être arrêtés; au-lieu qu'en tirant vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers l'autre *Ararat*, ils pouvoient être plutôt hors des terres de la domination Assyrienne, & bien plus en sureté dans le lieu de leur retraite. Qu'il nous soit permis d'ajouter, qu'il s'en faut de beaucoup qu'on ait répondu d'une maniere satisfaisante (*a*) à l'argument de Mr. *Shuckford* (*b*) en faveur de l'*Ararat* des Indes, pris de ce que *Moyse* dit que ceux qui entreprirent de bâtir la tour de *Babel* étoient partis de *l'Orient*, מקדם; la conséquence qu'on tire d'un passage parallele douteux, où l'on convient que l'expression est contraire aux regles de la Grammaire, & à la situation des lieux, & le seul dans tout le Vieux Testament où la patricule מ paroisse avoir un sens différent, n'est pas une preuve suffisante pour décider dans tout autre cas, où l'on ne voit rien de semblable. Dans le passage sur lequel on insiste, la situation du lieu démontre évidemment, que dans le mot de *Mikeddem*, la particule *Mem* ne peut signifier, comme par-tout ailleurs, *de*, mais qu'elle doit signifier *vers* (†). Mais

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 86. (*b*) Hist. du Monde &c. T. I. p. 98.

(*) *Moyse* dit que la dispersion arriva environ la centieme année après le Déluge, & l'on ne peut gueres en donner moins de trente pour former, mûrir & exécuter l'impie projet qui en fut l'occasion: il fallut du tems pour rassembler les matériaux nécessaires, & pour élever l'édifice à une certaine hauteur; ainsi on ne peut gueres supposer qu'ils soient arrivés à Sinhar plus tard que la soixante-dixieme année (1).

(†) Nous supposons, en parlant ainsi, que le mot Hébreu a été originairement écrit ainsi, quoique la situation inconnue du lieu pourroit faire soupçonner qu'il y a ici une faute

(1) *Genes.* XI. & suiv. Voy. *Usserii* Annal. sur cette année.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Mais dans l'autre cas, comme il eſt queſtion de ſavoir, ſi les conſtructeurs de la tour de Babel partirent de l'*Ararat* d'Orient ou d'Occident, il faut quelque preuve plus concluante; & bien loin que le ſavant *Baſnage* ait cru que le mot de *Mikeddem* pouvoit ſignifier *vers l'Orient*, nonobſtant le paſſage cité, qu'au contraire, pour ne pas lui donner un ſens ſi peu naturel & ſi contraire aux regles de la Grammaire, il a fait faire à ceux qui bâtirent la tour de Babel un grand détour, les faiſant aller d'Arménie en Méſopotamie, pour les faire arriver de l'Orient dans la plaine de Sinhar. Les Savans, qui ſe ſont déclarés pour l'*Ararat* d'*Arménie*, ont accablé leurs Antagoniſtes d'une foule d'autorités, confuſément accumulées, d'anciens Auteurs, Géographes, Lexicographes, Hiſtoriens &c. Hébreux, Chaldéens, Arabes, Grecs & Latins, qui ont vécu à pluſieurs ſiecles de diſtance les uns des autres, & tous quelques milliers d'années après le Déluge; ils ont fait valoir de prétendus Arts anciens, des débris, des traditions populaires, des médailles, & d'autres choſes auſſi précaires, comme ſi cette multitude d'autorités pouvoit être déciſive ſur un fait d'une ſi haute antiquité, & que le nombre pût compenſer le défaut d'évidence. Cependant la plupart ont été depuis réfutées avec tant de force, que l'on a juſte raiſon d'être ſurpris qu'on ait oſé encore les reproduire (a).

Ainſi, quelque choſe que l'on ait allégué juſqu'ici de part & d'autre, & quoique nous convenions volontiers que dans la plupart des paſſages où il eſt parlé d'*Ararat*, il s'agit de celui d'*Arménie*, il ſe peut cependant que l'Arche s'eſt arrêtée ſur l'*Ararat* des *Indes*; peut-être même ne ſontce que les parties d'une même chaîne de montagnes, qui s'étend depuis l'Arménie juſqu'aux Indes.

Les difficultés de la route ſont mal fondées.

VIII. Nous ne ſommes pas fort effrayés des obſtacles inſurmontables, qu'on prétend faire rencontrer à *Noé* en allant à la Chine, qu'il ſoit parti de l'*Ararat* d'Arménie ou de celui des Indes. Ces prétendues forêts impénétrables, ces chaînes de montagnes inſurmontables, les vaſtes déſerts ſablonneux qui ſont à préſent entre ces Pays & la Chine, ne lui ont rien coûté à traverſer, & n'ont pu ſe trouver-là ſi peu de tems après le Déluge, qu'elle qu'ait été leur origine depuis. 1. Pour ce qui eſt de ces immenſes forêts, il y a lieu de croire qu'au tems du Déluge la Terre étoit trop peuplée par-tout, pour qu'il y ait eu rien de ſemblable; ou que s'il y en avoit, la vio-

(a) *Hiſt. Univ.* T. XIII. p. 84 &c. *Baſnage*, Antiq. Jud. Tom. II. Ch. 2. §. 20.

te de Copiſte, qui a mis un מ pour un ב, & écrit *Mikeddem* de l'Orient, au-lieu de *Bikeddem* vers l'Orient. de pareilles négligences n'étant pas rares dans l'Ancien Teſtament. C'eſt ce qui paroît clairement par l'exemple que *Baſnage* cite (1), du deuxieme Livre de *Samuël* (2), comparé avec le texte pararellele des *Chroniques* (3); il eſt évident que dans le premier de ces paſſages, où il eſt dit que *David* alla à *Babalé de Juda* pour tranſporter l'Arche, les regles de la Grammaire demandent qu'il y ait eu originairement בבעלי *Bebaa'e* au-lieu de מבעלי *Mibebale*. Que ſi l'on demande pourquoi la même faute ne pourroit pas s'être gliſſée dans les deux paſſages, tout comme dans l'un? nous dirons ſeulement que nous ſommes prêts à avouer que la choſe eſt poſſible, quand on aura prouvé que l'un eſt auſſi peu grammatical & contraire à la Géographie que l'autre; mais ni l'un ni l'autre ne peut ſe dire du paſſage de Moyſe.

(1) *Antiq. Jud.* T. II. Ch. I. §. 19. (2) 2 *Sam.* VI. 2. (3) 1 *Chron.* XIII. 6.

violence des eaux, qui couvrirent toute la Terre, les avoit entierement détruites, & avoit arraché tous les arbres. 2. Quant à ces longues & hautes chaînes de montagnes que l'on rencontre en chemin, quelles insurmontables difficultés peut-il y avoir eu à les passer, si l'on fait bien attention à l'état où elles devoient être immédiatement après le Déluge, & durant quelques siecles depuis? On conçoit sans peine que les vallées devoient être remplies & presque comblées de la terre & du limon que les eaux en s'écoulant avoient déposé: or peut-on donner le nom de route impraticable à des pentes insensibles de côté & d'autre, couvertes d'une belle verdure par-tout? Car c'est-là tout ce que l'on peut imaginer de l'état de ces montagnes en ce tems-là, qui n'ont changé de face qu'à mesure que les pluies & les torrens qui découlent des hauteurs ont peu à peu entraîné les terres, & creusé les vallées, ce qui n'a pu se faire qu'au bout de quelques siecles. On en peut dire autant, 3. de ces Déserts, où l'on ne ne peut passer aujourd'hui; les sables doivent par leur pesanteur être tombés au-dessous de cette épaisse croute de terre & de limon, qui n'a pu être emportée, ou entraînée au-dessous des sables, qu'à la longue & à force de pluies. Si telle a donc été la face de la Terre pendant un bien plus grand nombre d'années, qu'il n'en a fallu à *Noé* & à sa Colonie pour se rendre à la Chine, quand même il seroit parti de l'Arménie, ou qu'il n'en a fallu à ses descendans pour se rendre des montagnes de la Bactriane dans les plaines de Sinhar, comme le suppose le Docteur *Shuckford:* n'est-ce pas une imagination toute pure, que de mettre dans leur chemin ces prétendus obstacles insurmontables qui n'existoient point, & qui n'ont existé que plusieurs siecles après, pour représenter des migrations de cet ordre, comme absurdes, extravagantes & impossibles?

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Noé a pu se rendre à la Chine par eau.

IX. Mais il y a plus. *Noé* & sa Colonie ont pu se rendre à la Chine par une voie plus courte & plus prompte, en y allant par eau. Ce Patriarche ne pouvoit avoir si-tôt oublié la structure de l'Arche, qui l'avoit sauvé dans une navigation bien plus périlleuse; ainsi de quelque lieu qu'on le fasse partir, rencontrant dans sa route l'*Indus*, *le Gange*, ou quelqu'autre grand Fleuve, & ne pouvant douter qu'il ne se déchargeât dans la Mer ou dans quelque grand réservoir, il n'eût qu'à construire un nombre suffisant de vaisseaux pour ceux qui le suivoient, & après avoir descendu le Fleuve diriger sa course aussi droit à l'Orient qu'il lui étoit possible, jusqu'à ce qu'un climat plus doux que celui qu'il avoit quitté, ou la vue de quelque belle & agréable côte l'invitât à prendre terre. Il put aussi avancer dans le Pays, soit par terre, soit à la faveur de quelqu'une de ces belles Rivieres, qui sont en si grand nombre à la Chine, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un endroit propre à s'établir; le plus éloigné de ses autres descendans devoit lui paroître le meilleur, parce que sa Colonie étoit moins exposée à en être troublée. Ce qui nous porteroit à croire que ce fut la voie que le Patriarche prit pour se rendre à la Chine, c'est que les Chinois & leurs descendans sont les seuls de tous les Peuples connus, qui dans la structure de leurs vaisseaux marchands ont conservé exactement la forme de l'Arche, comme nous le prouverons pleinement plus bas. Que si l'on aime mieux suivre la tradition des Chinois, qui prétendent que *Fo-Li* s'établit

SECTION IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

d'abord dans quelqu'une des Provinces Septentrionales, qui font fort éloignées des côtes, il fera plus vraifemblable qu'il y eft venu par terre, à moins que nous ne fuppofions, qu'ayant débarqué fur les côtes méridionales, il jugea à propos pour plus grande fureté de s'avancer davantage vers le Nord, jufqu'à ce que les hautes montagnes, qui féparent cette partie de la Chine de la Tartarie, lui paruffent un boulevard affez fort pour le garantir de toute attaque de la part de ceux qui viendroient de ce côté-là.

Comme il n'y a rien que de raifonnable & qui ne foit poffible dans ces fuppofitions, fur-tout fi nous pouvons, comme nous n'en doutons point, lever les autres difficultés qu'on fait contre le fentiment qui fait *Noé* contemporain de *Fo-hi*, & qui fuppofe très-vraifemblablement que c'eft un feul & même homme; la feule difficulté qui refte fur l'article en queftion, c'eft d'expliquer, comment ce Patriarche, qui devoit naturellement être peu inftruit encore de la nature, de la forme & de l'état de la Terre depuis le Déluge, fur-tout par rapport à la différence des zones, des climats, des terroirs, & de la température de l'air, dirigea fa courfe fi judicieufement & avec tant de bonheur, que de tomber dans un des endroits les plus beaux & les plus fertiles de tout le Monde. On peut répondre qu'il put acquérir en grande partie ces connoiffances, en obfervant à mefure qu'il avançoit vers l'Orient le plus ou moins de ftérilité de chaque terroir & la différence des climats, de forte qu'il ne put être longtems embaraffé pour le choix. Quant à l'extraordinaire fertilité de la Chine, nous avons déja fait voir dans la Defcription Géographique que nous en avons donnée, qu'elle eft due plutôt à l'adreffe & à l'induftrie infatigable des habitans, qu'à la fécondité naturelle de la terre & du climat. L'autre partie de la difficulté eft fondée fur la fuppofition, que les hommes de l'ancien Monde n'avoient qu'une connoiffance imparfaite de ce que nous appellons la Sphere; fuppofition fauffe, comme nous allons le prouver.

Les Hommes de l'ancien Monde entendoient l'Aftronomie.

X. Il nous paroît évident que tout ce que les anciens Egyptiens, les Chaldéens, les Babyloniens &c. & les Chinois eux-mêmes ont fu de l'Aftronomie, ils en ont été redevables, finon en tout, au moins pour la plus grande partie, aux hommes de l'ancien Monde. Comme c'eft-là un article curieux, qui jufqu'à préfent n'a pas été affez éclairci, on nous permettre d'y infifter un peu plus que fur l'autre; d'autant plus que la conformité frappante qu'il y a entre les principes fondamentaux de leurs différens fyftêmes, nous fournira une nouvelle, &, à ce qu'il nous paroît, une convaincante preuve, que les Chinois ont reçu le leur immédiatement de *Noé* lui-même, après qu'il fe fut établi dans leur Pays.

Pour mettre ce fait dans tout fon jour, nous remarquerons que le fondement de tout ce que ces anciennes Nations ont compris fous le nom d'Aftronomie, a été par-tout le même, non feulement par rapport à ce qui fe peut démontrer par les obfervations, mais encore par rapport à plufieurs chofes furement arbitraires, &, ce qu'il y a de plus furprenant encore, par rapport à un plus grand nombre, qui font imaginaires, incertaines, ou même abfolument ridicules & fauffes. Nous ajouterons dans les Re-

Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Remarques (*) un exemple ou deux de chaque espece, en faveur des Lecteurs à qui ces matieres abstraites ne sont pas familieres : ils verront sans peine par-là que ç'a été de très-bonne heure que les superstitieuses & ridicules notions de l'Astrologie se sont mêlées parmi les plus belles & les plus utiles découvertes de l'Astronomie, chez toutes ces anciennes Nations, quelque éloignées qu'elles ayent été les unes des autres.

De quelle façon les Visions Astrologiques s'y sont mêlées.

Ces notions ridicules de l'Astrologie avoient lieu non seulement dans la Théorie, & parmi un petit nombre de Visionnaires, mais les plus Savans de tous les Pays les enseignoient, & les Grands les accréditoient; tout le monde, Grands & Petits y avoient recours dans les plus importantes affaires. Or il n'y a que deux voyes de rendre raison de cette conformité si générale, tant dans la Théorie que dans la Pratique, tant dans les choses arbitraires, incertaines & trompeuses, que dans celles qui sont plus certaines & plus susceptibles de preuve ; ou il faut supposer avec plusieurs Savans,

(*) Parmi les choses qui peuvent se démontrer nous comptons la division du Ciel en Zones & en d'autres Cercles, l'obliquité de l'Ecliptique, la distance des Poles de l'Equateur, le Cours du Soleil, de la Lune & des autres Planetes &c. Du nombre des choses arbitraires est la division de l'Ecliptique en douze Signes, d'où sont venus les douze Mois de l'Année Solaire, qui étoient connus avant le Déluge : comme nous l'avons prouvé ailleurs par l'Histoire que Moyse fait du Déluge; on doit mettre encore parmi les choses arbitraires, le partage des Signes en degrés, & celui du reste du Ciel en Constellations, & d'autres choses de cette nature. Les imaginaires, incertaines & fausses sont en bien plus grand nombre, parceque la Superstition & l'Erreur font ordinairement de plus grands & de plus rapides progrès que la Vérité : nous rangeons dans cette classe tout cet Amas de regles superstitieuses, qui constituent proprement l'Astrologie, comme la division de l'Ecliptique en quatre parties, chacune de trois signes qui répondent aux quatre Elémens, trois au Feu, trois à la Terre, trois à l'Air, & trois à l'Eau; la nature & les influences de chaque Planete, de chaud & de froid, d'humide & de sec, de malin & de bon; les maisons qu'on leur assigne, ou les signes dans lesquels leur influence est plus ou moins puissante : c'est ainsi que *Saturne*, la plus maligne des Planetes, a ses maisons du jour & de la nuit, passe pour avoir le plus de force en ♑ & en ♒, il est exalté en ♎, & décline en ♋ & en ♌, qui sont à l'opposite ou à la distance de 180 degrés des deux autres maisons, & il a sa chûte en ♈, qui est à l'opposite au-lieu de son exaltation ; ♃ qui passe pour le plus bénin de toutes les Planetes, a ses deux maisons en ♐ & en ♓, est exalté en ♋, décline en ♊ & en ♍, & tombe en ♑, & ainsi des autres : avec cette seule différence, que le Soleil & la Lune n'ont qu'un signe ou une maison, au-lieu que chacune des autres Planetes en a deux. De ce genre incertain & fabuleux sont aussi les différentes influences des Planetes, suivant leurs aspects, c'est-à-dire selon leur distance les unes des autres : c'est ainsi qu'un sextile ou la distance de deux signes, qui font soixante degrés, passe pour un aspect favorable ; un quarré, qui comprend trois signes, est mauvais; le trine qui est de quatre signes pour le meilleur, & une opposition qui comprend six signes, pour le plus mauvais de tous. On prétend que c'est de ces différentes configurations des Planetes de la nature des signes où elles se trouvent, & d'une infinité d'autres regles de l'Art Astrologique, également incertaines, pour ne pas dire chimériques, que dépendent tous les événemens de ce Monde sublunaire, la conception, la naissance, la vie & la mort de chaque créature vivante, la production, l'accroissement, la perfection & les qualités des Plantes, des Minéraux &c. l'élevation, la chûte, le bonheur & le malheur des Empires & des Etats, les saisons bonnes & mauvaises, les guerres, la peste, la sécheresse, la famine, en un mot tout le bien & le mal qui arrive dans le Monde, & que l'on peut le prévoir & le prédire par cet Art prétendu, dont les regles sont les mêmes parmi les Astrologues de toutes les Nations. Ainsi tout pris ensemble nous donne lieu de penser qu'ils ont tous reçu leurs principes de la même main.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

vans, qu'*Adam* fut créé avec une connoissance parfaite de la Nature, du cours & des influences des Corps Célestes, qu'il la transmit à sa postérité, & qu'avec le tems ses descendans les corrompirent par le mélange des notions Astrologiques & superstitieuses, dont nous avons parlé dans la derniere Remarque. Ou il faudra supposer que les descendans d'Adam acquirent ces connoissances par les fréquentes observations, que la longue durée de leur vie, un ciel plus pur & plus serein, & d'autres avantages dont ils jouissoient, leur donnerent occasion de faire, & qu'insensiblement & par degrés la corruption qui se glissa parmi eux, & leur penchant naturel à vouloir pénétrer dans l'avenir, les jetterent dans toutes ces Superstitions Astrologiques dont nous avons parlé.

L'Astronomie & l'Astrologie viennent de l'ancien Monde.

Que l'on adopte celle de ces deux suppositions que l'on voudra, il faudra toujours convenir que les Sciences Astronomiques, de-même que les Superstitions Astrologiques qu'on y a mêlées, doivent avoir passé immédiatement de l'ancien Monde dans le nouveau. Car si ces deux Systêmes étoient l'ouvrage des hommes qui ont vécu depuis le Déluge, l'un & l'autre ont été achevés ou avant ou depuis la dispersion générale. Le premier est entierement incompatible avec leur situation, si peu de tems après le Déluge, c'est-à-dire avec leur petit nombre, le peu de tems qui s'écoula, leurs fréquentes transplantations, & le peu d'occasions de faire tant d'observations exactes sur les Corps Célestes, dans des circonstances nullement favorables.

On ne peut gueres supposer non plus que cela se soit fait après la dispersion: car alors, au-lieu de cette surprenante conformité que nous voyons entre tous les Systêmes, tant d'Astrologie que d'Astronomie, nous trouverions naturellement de très-grandes différences entre eux: au moins cela auroit lieu par rapport aux Nations fort éloignées les unes des autres dans les choses arbitraires, & dans tous les principes imaginaires & faux de leurs Systêmes Astrologiques, quelque convenance qu'il pût y avoir dans les points de leur Astronomie susceptibles de preuve.

Les Chinois les ont reçues de Noé.

Et comme les Chinois sont les plus éloignés, & ceux qui ont eu le moins de commerce avec les autres Peuples, ils devoient naturellement différer beaucoup plus encore dans leurs principes: au-lieu, qu'à en juger par leurs anciens Livres sur l'Astronomie & sur l'Astrologie, il est évident qu'ils sont parfaitement d'accord avec les autres Nations dans toutes les regles fondamentales de l'une & de l'autre de ces Sciences, tant Théoriques que Pratiques. Nous avons donc tout lieu de conclure, qu'eux, aussi bien que les autres Peuples de l'Orient, doivent les avoir reçues de *Noé* & de ses trois fils, ou quelque tems avant que ce Patriarche se séparât d'eux pour tirer vers l'Orient, ou avant que la dispersion les éloignât les uns des autres. Il est donc aisé de juger par-là, combien cela est incompatible avec la supposition de ceux qui prétendent que la Chine n'a été peuplée que fort long-tems & même plusieurs siecles après le Déluge.

Progrès foibles & lents de l'Astronomie de-

Nous tâcherons d'expliquer dans la suite, comment l'Astrologie se mêla de si bonne heure avec l'Astronomie; mais nous observerons ici, que rien ne prouve plus clairement que les hommes qui ont vécu après le Deluge ont reçu leurs connoissances Astronomiques de ceux de l'ancien Monde,

de, que les lents & foibles progrès qu'ils y ont fait dans la suite. Car peut-on concevoir que le petit nombre d'hommes qu'il y avoit d'abord, ayent pu par la seule force de leur génie, & avec le secours de quelques observations faites occasionnellement dans le court espace de tems qui s'écoula entre le Déluge & la dispersion générale, former un Systême des Corps Célestes assez exact & assez bon pour n'avoir pu dans un plus grand nombre de siecles après le porter à un plus haut point de perfection? C'est néanmoins ce que prouve clairement l'ignorance où l'on voit toutes les Nations, jusqu'au tems des Grecs & des Romains, touchant la cause des Eclipses, & la maniere de les calculer; la pitoyable Hypothese des Epicycles pour expliquer le cours plus ou moins rapide des Planetes inférieures, leurs stations & leurs retrogadations; cependant ces bizarres Epicycles ne laisserent pas d'être admis généralement par tous les anciens Astronomes, jusqu'au tems où le Systême de *Copernic* leur fournit, il y a deux siecles, une explication plus satisfaisante de ces Phénomenes & de plusieurs autres, qui embarrassoient dans le Systême de *Ptolomée*.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois. puis le Déluge.

Il paroît clairement que ce qui a fait négliger si généralement l'Astronomie, c'est la passion des anciens Peuples pour l'Astrologie: leurs Savans n'étudioient la premiere de ces Sciences que pour pénétrer plus à fond les prétendus mysteres de la derniere, ou au moins pour être crus fort habiles sur cet article; & comme l'Astrologie étoit la plus accréditée, que les Grands y avoient recours, & qu'elle devoit par conséquent être la plus lucrative pour ceux qui en faisoient profession, il n'est pas surprenant qu'ils l'ayent préférée à l'Astronomie, quoique plus noble & plus utile. Les Chinois, entêtés des mêmes superstitions, sont la seule Nation ancienne qui prétende avoir fait des progrès considérables dans l'Astronomie, & avoir trouvé l'Art de calculer les Eclipses dès les tems les plus anciens: mais nous avons prouvé dans la Section précédente, que leur habileté tant vantée à cet égard, consistoit plus à observer soigneusement les Phénomenes Célestes, & à en conserver la mémoire, qu'à les prédire. Pas de Nation plus attentive & plus exacte que les Chinois à observer, & à consigner leurs observations dans leurs Annales; mais ce qui prouve évidemment leur peu d'habileté à prévoir les Phénomenes, c'est l'ignorance totale où ils étoient de l'irrégularité des mouvemens des Planetes inférieures; ignorance si grande qu'ils n'ont jamais pris aucune connoissance de ces irrégularités, bien loin d'avoir entrepris d'en rendre raison, soit en supposant des Epicycles, soit par quelque autre supposition, jusqu'au tems où les Missionnaires Européens leur donnerent des lumieres sur ce sujet (*a*).

Cause de ce peu de progrès.

Tout ce que nous avons dit sous ce dixieme chef revient en substance à ceci.

1. Que l'exacte conformité qu'il y a entre l'Astronomie & l'Astrologie des Chinois, & celles des Egyptiens, des Chaldéens & des autres Nations anciennes fort éloignées d'eux, non seulement dans les choses susceptibles de preuve, mais dans les choses arbitraires, incertaines, imaginaires & fausses, prouve évidemment que toutes ces Nations ont reçu également leurs

(*a*) *Gaubil*, ap. *Du Halde*, T. III. p. 339.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

leurs connoiſſances de ce genre, de *Noé* & de ſes trois fils, qui tenoient les leurs des hommes de l'ancien Monde.

2. Que cette grande variété de connoiſſances Aſtronomiques réelles & de notions ſuperſtitieuſes de l'Aſtrologie, n'ont pu ſe conſerver uniquement par la force de la mémoire, ni être tranſmiſes par la ſeule tradition orale (*); mais qu'elles ſuppoſent évidemment que les hommes qui ont vécu avant le Déluge devoient avoir eu d'autres ſecours, par la Peinture, la Sculpture, la Gravure en bois, en pierre ou ſur les métaux, ou par quelque autre voye équivalente à l'Ecriture ou à l'Impreſſion. L'âge du Monde, la longue durée de la vie des hommes, leur vigueur, & les autres avantages dont ils jouiſſoient, ne nous permettent pas de douter qu'ils n'ayent été capables de faire quelque découverte en ce genre, pour conſerver & tranſmettre leurs connoiſſances à la poſtérité; & la ſimplicité des caractères primitifs des Chinois, qu'ils ſe vantent d'avoir reçu de leur fondateur, rend extrêmement probable, que l'Art d'écrire avoit été porté au moins à ce plus bas degré vers le tems du Déluge. Cela ſuppoſé, il s'enſuivra problablement que *Noé*, qui avoit aſſez vécu pour voir les plus grands progrès qu'on avoit fait dans l'Aſtronomie & dans les autres Sciences, prit ſoin pendant les années qui s'écoulerent depuis que Dieu l'eut averti du Déluge, de raſſembler & de mettre en ſureté les meilleurs monumens en ce genre pour ſon inſtruction & ſon uſage, & pour celui de ſa poſtérité, & qu'il les conſerva comme les reſtes les plus précieux de l'ancien Monde.

Noé conſerve les meilleurs monumens de l'ancien Monde.

Auſſi *Joſephe* (*a*) rapporte-t-il que *Seth* fut le premier qui forma de l'Aſtronomie un Syſtême régulier que ſes deſcendans perfectionnerent par degrés juſqu'au Déluge, & ils purent le faire aiſément par les raiſons que nous avons déja dites; leur longue vie, la vie paſtorale qu'ils menoient, la pureté du ciel, & les autres avantages dont ils jouiſſoient, favoriſoient leurs progrès. *Noé*, héritier de leurs connoiſſances, auxquelles il ajouta ſelon les apparences les découvertes qu'il avoit faites, les communiqua à ſes

(*a*) *Joſeph.* Antiq. Jud. L. I. Ch. 3 &c.

(*) Il eſt en effet bien difficile de comprendre que ſans le ſecours de quelque caractère ou repréſentations quelconques, les hommes ayent pu conſerver, bien moins tranſmettre à leur poſtérité les Idées de ce grand nombre de cercles, de ſignes &c. qui entrent dans la Sphere Céleſte, des ſignes du Zodiaque, & de toutes les autres conſtellations, ſurtout ſi l'on y comprend les noms, la nature, la grandeur, la ſituation, les diſtances &c. des Etoiles fixes, qui compoſent chaque conſtellation. A l'égard de ces dernieres on dit (1) que quelques anciennes Cartes Chinoiſes en repréſentent un bon nombre, qui, bien qu'elles ne ſoient pas viſibles à l'œil nud, ſe découvrent à leur place en ayant égard à leur mouvement progreſſif, avec le ſecours d'un bon Téleſcope, Inſtrument qui ne paroît pas avoir été connu à la Chine avant l'arrivée des Miſſionnaires Européens. Mais de ſavoir ſi les hommes de l'ancien Monde, qui ſelon les apparences avoient la vue meilleure que nous, & jouiſſoient d'un Ciel plus pur, ont connu ces étoiles, ou ſi on les a découvertes depuis le Déluge par le moyen d'inſtrumens qui nous ſont inconnus, c'eſt ce que nous ne pouvons deviner. Il eſt vrai que *Diodore de Sicile* nous dit, ſur l'autorité d'*Hecatée*, que les anciens Druïdes ſe ſervoient de certains inſtrumens par le moyen deſquels ils rapprocholent tellement la Lune, qu'ils y appercevoient des mers, des montagnes &c. Mais ſi les Chinois en ont eu de pareils, ils en ont depuis entierement perdu le ſouvenir (2).

(1) *Du Halde*, T. III. p. 339. (2) *Idem*, T. III. p. 3,0.

ſes trois fils; & c'eſt ſans-doute ce qui l'a fait regarder avec raiſon comme l'*Atlas* des Auteurs Payens. Ses deſcendans imiterent ſi bien ſon exemple, qu'ils furent en état de faire quelques obſervations très-importantes ſur le Syſtème Planétaire; particulierement celle dont parlent *Adraſte de Cyzique*, & *Dio* de *Néapoli*, du changement arrivé à *Vénus* ſous le regne d'*Ogygès*, par rapport à ſon cours, à ſa grandeur, à ſa couleur & à ſa figure &c. Ce Phénomene ſingulier eſt auſſi rapporté par *Caſtor*, par *Varron* d'après celui-ci, & par *St. Auguſtin* ſur l'autorité de l'un & de l'autre (*a*). Il eſt vrai qu'aucun de ces Auteurs ne nous apprend ſous le regne de quel *Ogygès* il arriva, mais on croit communément que c'eſt ſous le regne de celui qu'on nomme *l'ancien*, que l'on ſuppoſe être *Noé;* & que ce changement extraordinaire fut cauſé parceque cette Planete ſe trouva fort proche de la Terre au tems du Déluge univerſel (*b*), ce qui eſt extrêmement probable, vu qu'elle eſt des ſept Planetes la plus voiſine de la Terre, à la réſerve de la Lune, & que pendant les dix mois que la ſurface de notre Globe fut couverte par les eaux, elle fut au moins trois fois à ſon apogée, ou dans ſa plus grande proximité de la Terre; de ſorte qu'il ſeroit aſſez difficile de concevoir qu'elle n'ait pas reçu quelque ſorte impreſſion de ce vaſte fluide qui environnoit de toutes parts notre Globe, & ſur-tout toutes les fois qu'elle ſe trouvoit en conjonction avec la Lune. Or cela ſuppoſé, on voit aiſément, & que les hommes commencerent bientôt après le Déluge à faire des obſervations curieuſes ſur le Syſtême Planétaire, & qu'ils doivent en avoir eu la Théorie bien avant ce tems-là, c'eſt-à-dire l'avoir reçue de ceux de l'ancien Monde, puiſque ſans cela ils n'auroient pu remarquer ſi fort en détail les changemens dont nous avons parlé. Auſſi *Origene* nous apprend-il qu'on avoit trouvé dans l'Arabie Heureuſe pluſieurs Manuſcrits qui traitoient principalement d'Aſtronomie, & que l'on convenoit généralement que *Noé* paroît les avoir communiqués au nouveau Monde; & *Tertullien*, qui en avoit vu & lu quelques-uns, nous aſſure qu'ils rouloient ſur l'Aſtronomie; non ſans-doute ſans quelque mélange de rêveries Aſtrologiques, que les Copiſtes y avoient fourré.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Avantages que ceux qui le ſuivirent en retirerent.

Ceux qui s'attacherent à *Noé*, & qui converſerent le plus avec lui, doivent donc naturellement avoir eu deux avantages ſur ceux qui s'en ſéparerent. Premierement, bien-que l'on doive raiſonnablement ſuppoſer qu'il communiqua ſes connoiſſances également à tous ſes deſcendans, cependant les derniers doivent naturellement après leur diſperſion avoir ſuſpendu l'étude du cours des Aſtres, pendant qu'ils étoient occupés à chercher de nouveaux établiſſemens, & immédiatement après les guerres qu'ils eurent les uns contre les autres contribuerent à faire tomber l'Aſtronomie; au-lieu que les autres, que nous appellons la Colonie Orientale de *Noé*, eurent non ſeulement l'avantage de pouvoir conſulter toujours les Mémoires qu'il avoit conſervés, mais de recevoir de ſa bouche des explications & des éclairciſſemens, & pendant leur voyage, & après qu'ils ſe furent établis à la Chine; de ſorte qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ayent fait de ſi bon-

(*a*) *Auguſtin.* de Civit. Dei. L. XXI. Ch. 8.

(*b*) Voy. *Burnet* Theor, Tell. *Warren's* Geologia.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

bonne heure de plus grands progrès que le reste du Genre Humain: de-là vient aussi que les Annales Chinoises disent que *Fo-hi* posa les premiers fondemens de l'Astronomie, & des autres Arts & Sciences, & que ses quatre ou cinq premiers Successeurs (*) les porterent peu à peu au degré de perfection où elles étoient à l'arrivée des Européens à la Chine.

Ils furent préservés de l'Idolâtrie.

Mais ceux qui suivirent *Noé* recueillirent un autre avantage bien plus considérable, des leçons & des exemples de ce respectable Patriarche, c'est qu'elles les préserverent de cette affreuse idolâtrie où ses autres descendans tomberent; car quoique les Chinois, de-même que les autres anciens Peuples, attribuassent aux Corps Célestes quelque influence sur les choses sublunaires (†), cependant ni eux, ni leurs descendans n'en vinrent jamais à cet excès que de les adorer; ce ne fut qu'au bout d'un grand nombre de siecles, environ soixante-quatre ans après Jésus-Christ, que l'abominable idolâtrie de *Fo* fut apportée accidentellement des Indes à la Chine, avec une

(*) Nous prouverons dans la suite par l'autorité de notre Chronologie Hébraïque, que ces cinq derniers ont été contemporains d'*Abraham*, d'*Isaac*, de *Jacob*, d'*Amram*, de *Lévi* & de *Moyse*.

(†) Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'ils s'accordent avec toutes les autres Nations anciennes à attribuer ces influences particulieres aux Constellations mêmes, qui ne sont néanmoins qu'un assemblage d'étoiles fixes, différentes dans leur nature, leur grandeur, leurs distances, & comprises dans de certaines limites, qui représentent en quelque façon les êtres dont on leur donne les noms; & l'on peut supposer tout au plus, que jointes ainsi arbitrairement pour former un signe, elles n'acquierent une nouvelle vertu que de la même maniere, que plusieurs drogues de différentes qualités, mêlées ensemble; cependant nous trouvons que cette inexplicable influence est non seulement reconnue de tous les anciens Astronomes, mais qu'il en est fait une mention particuliere dans le Livre de *Job* (1), où l'Auteur Sacré introduit Dieu parlant des vertus des Constellations de façon à faire croire que cette notion est mieux fondée, que la distance immense des Corps Célestes ne semble permettre de le penser.

Les termes de nos Versions, quoique fort au dessous de la force de l'Original, sont ceux-ci: *Pourrois-tu retenir les délices de la* Poussiniere, *ou faire lever les tempêtes qu'excite la Constellation d'*Orion? *Peux-tu faire lever en leur tems les Signes du* Zodiaque, *& conduire* Arcturus *avec ses petites étoiles? Connois-tu l'ordre des Cieux, & disposeras-tu de leur gouvernement sur la Terre?* Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'où nos Versions ont saisi le vrai nom des Constellations; on peut consulter les Commentateurs, & sur-tout la curieuse Dissertation que le savant M. *Coster* d'Oxford a publiée sur ce sujet. Il nous suffit que, l'on convient que les mots Hébreux *Chésid*, *Mazzaroth*, *Hay &c.* désignent certaines Constellations, & que les termes de *retenir*, *de faire lever &c.* indiquent quelque espece de vertu particuliere ou d'influence qu'elles ont par la volonté du sage Créateur. Voilà sur quoi toutes les Nations ont pu naturellement s'accorder; mais qu'elles ayent aussi unanimement attribué à chaque Constellation telle influence particuliere, c'est ce qu'on ne peut gueres expliquer, qu'en supposant qu'elles tiennent leur Théorie de la même main, c'est-à-dire de *Noé*. Et en ce cas-là il sera également difficile de concevoir, comment les Chinois, les plus éloignés de tous les Peuples, & sans liaison avec le reste du Monde, ont conservé la plus grande partie des mêmes notions, s'il n'a pas été leur Chef & leur Fondateur. Si leur Pays avoit été peuplé par les mêmes Colonies qui dans des tems postérieurs ont peuplé le Nord-Est de la Tartarie, ils auroient été dans la même ignorance de l'Astronomie & des autres Sciences que ceux qui composoient ces Colonies, bien loin de les avoir cultivées & perfectionnées, comme ils ont fait depuis le commencement de leur Monarchie.

(1) Job XXXVIII. 31-33.

une foule des plus horribles superstitions, qui ne laissent pas d'être détestées encore aujourd'hui de tous les Philosophes, de tous les Lettrés, & de tout ce qu'il y a de gens éclairés parmi les Chinois.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Ce que nous venons de dire peut faire conjecturer assez vraisemblablement quel fut le crime général qui causa la destruction de l'ancien Monde, & la prompte dispersion des nouveaux habitans de la Terre. Nous avons vu que ceux de l'ancien Monde étoient infectés de l'absurde opinion de la grande influence des Corps Célestes sur tous les événemens; peut-être en vinrent-ils peu à peu à les regarder comme les seuls Gouverneurs de ce bas Monde, & par conséquent comme les seuls objets de leur culte: notion la plus propre à les faire tomber dans cette corruption & dans cette dépravation universelle qui attira sur eux le Déluge (*a*). Il faut cependant excepter la postérité sainte de *Seth*, parmi laquelle seule la vraye Religion & la persuasion de l'empire d'une Providence suprême se conserverent. *Noé* & ses fils, qui en étoient, furent par cette raison conservés pour peupler le nouveau Monde d'une génération dont on pût concevoir des espérances plus favorables. Il ne paroît néanmoins que trop clairement, que le châtiment exemplaire que Dieu avoit fait, ne guérit pas entiérement les fils de *Noé* des fausses notions de l'ancien Monde, puisqu'elles firent bientôt de nouveaux ravages, & qu'elles infecterent, en moins de soixante-dix ans après le Déluge, la plus grande partie de la nouvelle génération: car quel autre but purent-ils avoir en élevant une tour d'une si prodigieuse hauteur, que de se mettre à couvert d'un second Déluge; & qu'est-ce qui put leur faire naître une idée aussi extravagante & impie, que la ferme persuasion, que comme le premier avoit été causé par le pouvoir & l'influence des Étoiles & des Planetes disposées d'une certaine façon, la même chose pourroit arriver & arriveroit vraisemblablement lorsque les Corps Célestes se retrouveroient dans la même position (*b*)? Il est vrai que Dieu les avoit rassurés par une promesse (*c*), & sans-doute que *Noé* ne manqua pas de la faire valoir avec d'autres raisons, pour les détourner de leur criminelle entreprise; mais l'événement fit voir combien ils y eurent peu d'égard, & même au châtiment qui suivit de si près leur rebellion, puisque peu après leur dispersion nous les trouvons tous plongés dans leur ancienne idolâtrie, adorant le Soleil, la Lune, les Etoiles & toute l'Armée des Cieux, pendant que l'idée même d'une Providence suprême, directrice des événemens, semble avoir été entiérement éteinte parmi eux.

Les Chinois croient une Providence suprême.

XI. Cette considération nous fournit un nouvel argument probable, pour prouver que *Noé* est le *Fo-hi* de la Chine, & qu'il y a établi sa Colonie; c'est que cette Nation a toujours religieusement conservé une idée juste d'une Providence suprême, qui dirige & gouverne toutes choses, qui connoît les secrets de tous les cœurs, & à laquelle tous les hommes sont responsables de leurs pensées, de leurs paroles & de leurs actions (*d*); idée qui s'est non seulement perpétuée durant une longue suite de siecles, mais

(*a*) Gen. VI. 5.
(*b*) *Joseph.* Antiq. L. I. Ch. 5.
(*c*) Gen. IX. 8-13.
(*d*) Voy. le *Chu-king*, la Morale & les autres Ouvrages Philosophiques de *Confucius*.

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

mais qui est encore regnante parmi leurs Philosophes & les Gens sages. Si la Chine eût été peuplée par *Tubal*, *Méfech*, ou par quelques autres descendans éloignés de *Noé*, on les trouveroit plongés comme les autres dans l'idolâtrie, & adorant les Astres sous les noms de *Baal*, d'*Astarté*, de *Milcom*, de *Chemos*, de *Dagon* & d'autres de cet ordre, sans aucune notion d'une Puissance supérieure. Les Chefs mêmes de la famille de *Sem* étoient tellement infectés de cette même idolâtrie, que ce fut ce qui engagea Dieu d'appeller *Abraham* & de le faire sortir du milieu d'eux, quand il le choisit pour être le restaurateur de la vraye Religion & de son Culte (*a*). Au-lieu qu'il paroît par le *Chu-king* & par les autres Livres Canoques des Chinois, qu'ils ont toujours eu depuis les premiers tems de leur Monarchie les plus sublimes idées du souverain Seigneur du Ciel qui gouverne tout, & le plus profond respect pour son empire, comme on le voit aussi par les sacrifices qu'ils lui offroient réguliérement & de la maniere la plus solemnelle en de certains tems, en sorte que personne, quelque grand, sage & vertueux qu'il fût, n'étoit estimé digne de faire les fonctions sacerdotales que l'Empereur lui-même, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

Nous pouvons ajouter une autre coutume des Chinois, également ancienne & digne de louange; c'est que dans toutes les calamités publiques, comme les Guerres Civiles, les Pestes, les Famines, les grandes Sécheresses &c. ils se sont toujours adressés avec toute l'humilité possible à l'Être Souverain seul pour implorer son secours, & qu'après l'avoir obtenu ils lui ont rendu les plus solemnelles actions de graces (*). Coutume bien opposée à l'usage de toutes les autres Nations, qui dans toutes les circonstances de cette nature célébroient des Fêtes solemnelles en l'honneur de leurs fausses Divinités, portoient leurs images en procession, & leur attribuoient la gloire de leurs délivrances & de toutes les autres bénédictions qu'elles recevoient.

Leur Astrologie ne l'exclut point.

Il est bien vrai que les Chinois furent infectés, comme le reste des descendans de *Noé*, de l'opinion superstitieuse de l'influence des Astres sur tous les Corps sublunaires, & que dès les premiers tems la plupart de leurs Ob-

(*a*) Gen. XII. &c. *Josué* XXIV. 2.

(*) On trouve dans les Annales de la Chine divers exemples, où l'on voit leurs anciens Monarques, à la tête de tous les Grands, tous couverts comme eux des marques de la plus profonde humilité & de la repentance la plus sincere, supplier le souverain Maître du Ciel de détourner ses justes jugemens de dessus eux; on voit ces Princes religieux implorant eux-mêmes cet Etre suprême dans les termes les plus humbles & les plus touchans, lui demandant avec ardeur que si sa colere & sa justice ne pouvoient être appaisées autrement, il en fit retomber les effets sur eux seuls, & voulût accepter leur vie comme un sacrifice propitiatoire pour le salut de toute la Nation. La grace obtenue, on la solemnisoit par des actions de graces publiques, que ces Princes accompagnoient de grandes aumônes, & d'autres faveurs qu'ils accordoient aux plus pauvres de leurs sujets, & sur-tout aux Provinces qui avoient le plus souffert. Nous aurons occasion dans la suite de cette Histoire de rapporter quelques exemples remarquables de cette piété toute particuliere, où l'on voit ces Monarques en qualité de Souverains Pontifes de la Nation agir d'une maniere si conforme aux fonctions du Sacerdoce, tant avant que sous la Loi, que nous ne pouvons nous dispenser d'y faire attention.

Observations Astronomiques se rapportoient à cet objet; cependant il y avoit toujours cette différence entre les uns & les autres, que tandis que les autres Peuples regardoient les Astres comme des Agens libres & tout-puissans, & les imploroient comme dirigeant seuls les événemens du Monde, les Chinois ne les concevoient que comme des Agens nécessaires, qui recevoient leur vertu & leur influence d'une main toute-puissante, qui conservoit toujours sur eux un empire souverain, en sorte qu'ils s'adressoient dans toutes les circonstances importantes au suprême Gouverneur du Monde, sans aucun égard aux Astres, qui n'étoient suivant eux que des instrumens entre ses puissantes mains (a). Mais il est bien difficile d'expliquer, comment, plus sages que les autres Nations, ils ont si bien su distinguer le Créateur de la Créature, à moins qu'on ne l'attribue au soin tout particulier que leur vénérable Chef eut de les munir contre une erreur si dangereuse, qui avoit été la principale cause de la destruction de l'ancien Monde, la source de la corruption fatale du nouveau, & le grand motif qui l'avoit obligé de se séparer du reste de ses descendans (*).

Section XI. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

XII. Cette derniere réflexion nous conduit naturellement à un nouvel argument, non moins probable, en faveur de notre hypothese; c'est l'excellence & la supériorité de la Religion, des Loix, du Gouvernement, de la Police, de la Morale, de la Philosophie &c. des Chinois, sur celles de toutes les autres anciennes Nations, même les plus savantes & les plus polies, & qui sont par conséquent très-dignes d'un Patriarche & d'un Législateur aussi respectable que *Noé*. C'est sur quoi nous pourrions insister avec plaisir fort au long, si ce sujet n'avoit été traité déja si savamment par de meilleures plumes, que l'on convient généralement du fait; nous nous con-

Leur ancienne Religion, leur Philosophie &c. sont dignes de Noé.

(a) Voy. le *Chu-king* & les autres Livres Canoniques.

(*) On demandera peut-être, comment un homme aussi sage & aussi pieux que *Noé*, put souffrir que sa Colonie favorite mêlât avec des notions de l'Etre Suprême si sublimes & si justes autant de superstitions de l'Astrologie, & comment il ne fit pas au contraire tous ses efforts pour déraciner entiérement ces malheureux restes des opinions antidiluviennes? On peut répondre, ou que l'idée de l'influence des Astres sur ce bas Monde pouvoit ne pas lui paroître aussi fausse, absurde, & mal fondée qu'on la croit communément aujourd'hui (1), ni à aucun égard dangereuse, qu'autant qu'elle exclut la croyance d'une Providence suprême qui gouverne tout, & qu'il eut sans-doute soin de prévenir ce mauvais effet par ses leçons & par son exemple: où l'on peut assez vraisemblablement supposer, que quelques-uns de ceux qui le suivirent conserverent secrettement ces notions superstitieuses, & qu'elles se répandirent peu à peu parmi les autres à son insu, & peut-être, selon les apparences, malgré tous les efforts qu'il fit pour en arrêter le cours, tant elles sont propres à enchanter les hommes, comme on le voit encore dans presque tout le Monde.

Nous nous sommes étendus un peu plus sur cet article de l'Astronomie & de l'Astrologie des Anciens, parcequ'il n'a été que peu ou point touché, tant par rapport à ceux qui en ont été les inventeurs, que par rapport aux Chinois; on en fait communément honneur aux Egyptiens, aux Chaldéens & aux Babyloniens, & point du tout aux habitans de l'ancien Monde, ou du-moins il y en a bien peu qui leur en attribuent l'invention. A l'égard des Chinois, on n'a gueres fait attention à la supériorité qu'ils ont eue à cet égard sur les autres Nations, par leur soin à cultiver & à perfectionner ces deux Sciences, ni aux preuves que la conformité générale sur cet article nous a fourni pour établir l'identité de *Noé* & de *Fo-hi*. Nous nous flattons que par cette raison on excusera la longueur de cet article, nous tâcherons d'être plus concis dans les autres.

(1) Voy. ci-dessus la note sur *Job* XXXVIII. 31. & *Jer.* V. 20.

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

contenterons par cette raison de renvoyer les Lecteur à ce que nous en avons dit ailleurs (*a*), & nous ajouterons seulement une ou deux remarques, propres à confirmer la chose.

Excellens Principes des Chinois.

Premierement, ce qui est bien digne d'attention, c'est que les Livres Canoniques des Chinois donnent non seulement des idées de la Divinité plus sublimes que celles que l'on trouve dans la Théologie des autres Nations anciennes, mais qu'en particulier ils parlent du soin que prend la Providence d'avertir les hommes des jugemens qui les menacent par des signes, des prodiges & par d'autres voyes, pour les exciter à les détourner par des actes de repentance (*b*). On ne peut gueres supposer que cet excellent principe, pris dans toute son étendue, ait pu avoir d'autre source, que les avertissemens, les menaces & les sinistres présages dont *Noé* avoit été le triste témoin pendant plus d'un siecle avant le Déluge. Quoique d'autres Nations Payennes ayent regardé non seulement les prodiges, mais tous les phénomenes extraordinaires, comme des avant-coureurs des calamités publiques, on ne voit pas cependant qu'elles ayent cru que les prodiges étoient destinés par la Bonté Divine à avertir les hommes de se précautionner contre les malheurs ; tant s'en faut qu'elles ayent eu la moindre idée de l'efficace de la repentance pour les détourner, qu'au contraire elles ont eu recours à des cérémonies barbares & à des sacrifices inhumains, bien plus propres à hâter les jugemens du Ciel qu'à les détourner.

Propheties de l'Avénement du Messie.

En second lieu, nous trouvons que les Chinois avoient dans leurs plus respectables Mémoires, quelques Propheties remarquables, qui annonçoient que le Messie paroîtroit en chair dans quelqu'une des Contrées de l'Occident; Propheties que l'on entendoit si parfaitement, que l'on croyoit si fermement, & que l'on conservoit si religieusement, que leur célebre Philosophe *Confucius*, qui vivoit près de cinq-cens ans avant notre Sauveur, fut en état de marquer l'année de leur Cycle Sexagenaire dans laquelle il naîtroit; & l'on assure même que cette année-là, qui fut celle où le Rédemteur nâquit, l'Empereur regnant, qui s'appelloit *Ngai*, c'est-à-dire *le Victorieux*, prit le nom de *Ping* ou de *Pacifique* (*c*); d'où l'on peut assez légitimement inférer qu'ils devoient avoir aussi des idées claires du caractere & du regne pacifique de ce divin Roi; & ce fut en conséquence de la ferme persuasion de la vérité de cette Prophetie, que *Confucius* se consoloit par la pensée que LE SAINT, ainsi qu'il le nommoit, paroîtroit dans l'Occident, & en viendroit (*d*). Mais il est impossible d'expliquer, comment, parmi tous les descendans de *Noé*, les Chinois presque seuls avoient conservé des notions si vives du Messie promis, tandis que tous les autres, & ceux même de la famille de *Sem*, dont ils devoit naître, en avoient si peu d'idées, jusqu'au tems où Dieu le révéla plus clairement à *Abraham* & à sa postérité, à moins que l'on ne suppose que *Noé* leur laissa des

(*a*) *Hist. Univ.* T. I. p. 209. T. XIII. p. 92.
(*b*) Voy. le *Chu-king* & les autres Livres Canoniques.
(*c*) *Martini*, Hist. de la Chine L. IV. X.
(*d*) *Ibid.* Voy. *Le Comte*, *Kircher*, *Du Halde* &c.

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

des mémoires authentiques sur ce sujet; que *Confucius* étudia avec assez de soin pour indiquer le tems précis de sa naissance, & la partie du Monde où il naîtroit. Si l'on demande par quelle voye *Noé* lui-même put être instruit si exactement de l'époque de son avénement, pendant que les Juifs des derniers tems, qui avoient des révélations bien plus claires sur ce sujet, & les Chretiens mêmes, sont si peu d'accord là-dessus ? La réponse est aisée, c'est qu'il y avoit dans la famille de *Noé*, tant avant qu'après le Déluge, une tradition constante que le Christ naîtroit à la fin du quatrieme ou au commencement du cinquieme Millénaire (*) : toute la difficulté qu'il y a entre les Chretiens & les Juifs, lorsqu'il s'agit de déterminer cette importante époque, ne vient que de la différence de leurs Chronologies sur l'âge du Monde, sur laquelle nous nous nous sommes étendus ailleurs (*a*).

Si donc les Chinois ont pu fixer avec tant de précision cette remarquable époque & déterminer la fin du quatrieme Millénaire si exactement, on en peut conclure qu'ils ont conservé leurs anciens Mémoires avec plus de soin & plus purs qu'aucune autre Nation, au moins depuis la création du Monde jusqu'à Jésus-Christ; quelle que puisse être la corruption qu'ils y ont laissé glisser depuis, soit pour ajuster leur Chronologie à celle des Septante, soit pour donner à la Nation Chinoise une plus grande antiquité. Car il est difficile de concevoir qu'ils ayent eu d'autre regle pour fixer cette époque, que la Tradition reçue dans la famille du Patriarche, que le Messie naîtroit à la fin du quatrieme Millénaire; & puisqu'il est né en cette année-là, selon la Chronologie de notre Texte Hébreu; qu'en cette même année l'Empereur regnant, par respect pour son caractere, changea son nom de Victorieux en celui de Pacifique, c'est une forte présomption que la Chronologie Chinoise se trouveroit plus exacte & plus conforme à celle de l'Hébreu, si elle n'eût été allongée & défigurée par quelqu'une des raisons que nous avons marquées. Ce n'est pas-là cependant la seule preuve que nous ayons sur cet article, quoique nous ayons cru que c'étoit ici sa place naturelle. Nous nous flattons que ce qui nous reste à dire, & que nous presserons plus bas, paroîtra d'un plus grand poids encore; nous ferons voir, par quelques faits authentiques, rapportés dans la Chronologie Hébraïque & dans celle de la Chine, qu'il y a une si grande conformité entre l'une & l'autre, que l'on sera frappé du jour qu'elles se prêtent mutuellement, de la fausseté de l'antiquité prétendue de celle des Chinois, & de son accord tant vanté avec les Septante; ce qui nous mettra en état de fixer le commencement de la Mo-

(*a*) *Hist. Univ.* T. I. p. 99 & suiv.

(*) Cette Tradition, que les Juifs prétendent être aussi ancienne que la promesse faite à *Adam* après sa chûte, est fondée sur ce que Dieu créa le Monde en six jours & se reposa le septieme; de-là, en comptant un jour pour mille ans (1), ils ont conclu que le Monde dureroit sept-mille ans; deux-mille avant la Loi, deux-mille sous la Loi, & deux-mille sous le Messie, après quoi doit suivre son regne glorieux de mille ans, qu'ils appellent le grand Sabbath, dont nous avons parlé dans l'Histoire ancienne des Juifs (2).

(1) Voy. 2. *Pierre III.* (2) *Hist. Univ.* T. VII. p. 209.

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

Monarchie Chinoise sur des principes plus raisonnables & plus surs, qu'on ne l'a fait jusqu'à-présent.

La Religion des Chinois prouve que Noé a été leur fondateur.

Mais avant que de quitter ce qui regarde la Religion, les Loix &c. des Chinois, qu'il nous soit permis de remarquer, combien la supposition qui leur donne pour fondateurs quelques-uns des descendans éloignés de *Noé*, doit paroître à tout homme dépréoccupé, incompatible avec cette pureté de leur ancien Culte & de leur Doctrine, qui brille avec tant d'éclat dès les premiers tems, tandis que les autres Nations étoient plongées dans la plus honteuse idolâtrie, adonnées aux rites les plus dénaturés & les plus inhumains, & qu'elles retenoient à peine une ombre de respect pour la Providence suprême qui gouverne l'Univers, & quelque notion de l'Etre infini. Si *Noé* n'est point allé à la Chine, & qu'il se soit établi ailleurs parmi ses autres descendans, d'où vient que ni l'excellence de sa Doctrine, comme Héraut de la justice, ni son autorité en qualité de Pere commun, n'ont pas empêché cette corruption si universelle tant dans la Théorie que dans la Pratique? Comment un petit nombre de ses enfans, qui erroient de côté & d'autre, & qui par de longues & successives migrations cherchoient de nouveaux établissemens, ont-ils été les seuls dont la foi & les mœurs sont demeurées incorruptibles pendant si longtems, & ont-ils vécu d'une maniere si conforme aux préceptes & aux exemples que ce saint Patriarche auroit pu leur donner, s'ils avoient été sous sa conduite & gouvernés immédiatement par lui (*a*)?

N'est-il pas bien plus raisonnable de penser, que c'est de lui qu'ils ont reçu leur Religion, leurs Loix, leur Philosophie, leur Morale, leurs Sciences & leurs Coutumes, & que le profond respect qu'ils ont eu pour son autorité leur a inspiré cet attachement constant qu'ils ont témoigné pour ses institutions, dont ils ne se sont jamais départis? Tandis que tous ses autres descendans, les Egyptiens, les Babyloniens, les Chaldéens, les Celtes, les Scythes & les autres Nations jusques aux Grecs & aux Romains, aimant mieux se conduire par ce qu'ils appelloient les lumieres de la Nature, & que l'on pourroit nommer à plus juste titre ses penchans corrompus, que par ses excellens préceptes & par son autorité, sont tombés dans les plus extravagans excès, dans l'impiété la plus monstrueuse, & dans les superstitions les plus inhumaines, comme on peut le voir par le tableau que nous avons fait de la Religion & des Coutumes de ces Nations dans l'Histoire que nous en avons donnée.

Les anciens Caracteres des Chinois prouvent que Noé est leur fondateur.

XIII. Les Annales de la Chine attribuent l'invention de leurs anciens Caracteres, dont nous avons rendu compte ailleurs (*a*), à *Fo-hi* & à ses successeurs immédiats; & nous avons observé plus haut, qu'il n'est gueres possible que les habitans de l'ancien Monde n'ayent eu quelque voye pareille de conserver & de transmettre leurs connoissances. *Noé*, qui avoit vécu si longtems avant le Déluge, & qui étoit destiné à repeupler la Terre, ne manqua pas sans-doute de recueillir les Caracteres qui étoient en usa-

(*a*) Vid. *Trigland.* Chr. Exped. ap Sin. L. I. *Smed.* Rel. Sin. P. I. C. 18. *Nieuhof*, P. II. *Purchas*, Pilgr L. IV. & alibi. *Kircher*, Chin. Ill. *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde* &c.

(*b*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 96 & suiv.

usage; & comme dans la suite ces Caracteres, quels qu'ils fussent, ne purent suffire naturellement à exprimer toutes les idées qu'il acquit par les nouvelles décorations que le Monde offrit à ses regards après le Déluge, il dut se trouver dans la nécessité d'en inventer de nouveaux. C'est delà probablement qu'est venue la ressemblance primitive, & la différence accidentelle des Caracteres Chinois & Egyptiens, les deux Nations les plus éloignées, & qui ont eu le moins de conformité pour la Religion & pour les Sciences &c. pendant que les descendans de *Sem* & de *Japhet* semblent avoir entierement négligé cet Art si utile; au-moins ne paroît-il point qu'ils ayent eu l'usage des Lettres jusqu'au tems de *Moyse*, qui en fut instruit par révélation. Ce qu'il y a de certain, c'est que les grands changemens arrivés dans le nouveau Monde, demanderent qu'on ajoutât de nouveaux Caracteres ou Hiéroglyphes aux anciens; & y avoit-il personne plus propre à en inventer que *Noé*, qui connoissoit si parfaitement les anciens? c'est-là ce qui a pu assez aisément le faire passer pour l'inventeur de tous; & l'on ne peut nier que ceux que l'on attribue à *Fo-hi* n'ayent les marques certaines de Caracteres primitifs & originaux.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Si donc sur le tout on peut prouver que *Fo-hi* & *Noé* ont été contemporains, l'invention de ces Caracteres rendra plus vraisemblable leur identité sous des noms différens, & expliquera en même tems le respect extraordinaire & même religieux que les Chinois ont toujours eu pour cette maniere d'écrire, parcequ'en ce cas-là ils n'ont pu en regarder l'inventeur que comme un homme divinement inspiré.

Leur attachement à leurs anciennes coutumes; autre preuve.

XIV. C'est au même principe que l'on peut attribuer le zele surprenant qu'ils ont eu, plus que toutes les autres Nations, non seulement pour leur Religion, leurs Loix, leur Gouvernement &c. mais encore pour leurs anciennes Coutumes en ce qui regarde l'éducation, le commerce de la vie, l'habillement, le manger, le boire, les cérémonies, la vie domestique &c. & l'opiniâtre attachement qu'ils ont à tous leurs usages; car il est évident qu'ils sont persuadés que toutes les regles qui ont trait à ces différens objets, sont contenues clairement ou comprises dans leurs Livres Canoniques, auxquels ils attribuent une autorité divine; en sorte que leurs Monarques mêmes se croient indispensablement obligés de les observer, & qu'il n'en est point de plus célébres dans leurs Annales que ceux qui les ont le plus respectées. Ne peut-on pas avec raison rapporter à cet article cette vénération toute extraordinaire des enfans pour leurs Peres & Meres, que nous avons dit ailleurs qui regne dans toute la Nation, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits? Il est vrai que c'est un des devoirs sur lesquels leurs Livres Canoniques & leurs autres Livres Philosophiques insistent le plus fortement, & les exemples incomparables que nous avons rapportés de l'exactitude rigoureuse avec laquelle ils pratiquent ce devoir, prouvent qu'ils l'ont porté infiniment plus loin qu'aucune autre Nation connue: mais peut-on concevoir qu'à cet égard & à tous les autres dont nous avons parlé, aucun autre principe, que l'autorité du Patriarche, jointe à une persuasion intime & profondément enracinée de l'efficace de la bénédiction & de la malédiction paternelle démontrée

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

trée par l'exemple d'un de ses trois fils, ait pu rendre toutes ses institutions assez sacrées, pour inspirer à toute une Nation un respect si inviolable, & pour lui faire mépriser & haïr même toutes les autres, parcequ'elles ne les observoient point ?

Nouvelle preuve tirée de leur Agriculture.

XV. On peut faire valoir de la même façon ce qui regarde leur Agriculture, dont ils attribuent l'invention à *Fo-hi*, comme *Moyse* l'attribue à *Noé* peu après le Déluge (*a*). L'Historien Sacré dit que *Noé commença à être laboureur de la terre*, ou, suivant la force de l'Original, qu'il fit ses premiers essais d'Agriculture, ce qui semble insinuer que les habitans de l'ancien Monde n'y étoient pas fort versés; en sorte que ces premiers essais de *Noé* ne consisterent selon les apparences qu'en ce qu'il y a de plus simple & de plus commun, comme de semer & de planter; mais les observations qu'il eut occasion de faire en traversant divers Pays, pendant qu'il s'avançoit peu à peu vers l'Orient, purent le rendre assez habile pour laisser sur la culture de la terre des regles si utiles à ses descendans, qu'il pût à juste titre avoir la gloire d'être regardé comme l'inventeur de l'Agriculture.

C'est ainsi que les Annales de la Chine rapportent aussi, que *Fo-hi* laissa quelques directions excellentes à ses successeurs pour la perfectionner; ceux-ci les observerent si exactement, & en profiterent si bien, qu'ils donnerent plusieurs Loix, & firent écrire divers Traités destinés à l'encourager & à la faire aimer de leurs sujets. On peut juger par la description que nous avons faite de tout le Pays, dans une des Sections précédentes, à quelle perfection le génie & l'infatigable industrie des Chinois ont porté depuis cet Art si utile, en sorte qu'il n'y a pas de Nation au monde qui l'ait cultivé avec plus de succès, & qui l'ait encouragé davantage. Nous ajouterons seulement, que leurs Empereurs mêmes ne sont pas dispensés de mettre la main à la charrue: outre les immunités & les autres graces qu'ils sont obligés d'accorder aux Laboureurs dans des tems de sécheresse, de famine &c. ils doivent en un certain tems de l'année, & sur-tout d'abord après leur avénement au Trône, se dépouiller de la pompe impériale, & habillés de la façon la plus simple, labourer eux-mêmes un certain terrein, comme nous l'avons dit ailleurs. Puis donc qu'il n'est aucune Nation qui ait marché aussi exactement sur les traces de *Noé* à cet égard que les Chinois, on ne peut gueres concevoir d'autre motif assez puissant que son autorité, qui ait pu faire respecter & observer si constamment les Loix publiées en faveur de l'Agriculture (*b*).

La défense du Vin; autre preuve.

XVI. L'article de l'Agriculture nous conduit naturellement à une nouvelle preuve, c'est que les Chinois sont le seul Peuple connu avant *Mahomet*, qui ait défendu l'usage du vin, & qui s'en soit religieusement abstenu depuis les plus anciens tems de la Monarchie, jusqu'à la conquête des Tartares. Nous n'ignorons pas que l'on a fait valoir cette singularité pour prouver que *Noé* n'a jamais été à la Chine, puisque l'on n'y cultive pas la vigne, que ce Patriarche planta, & qui fut comme un de ses premiers essais d'Agriculture: voyons si c'est avec raison. *Noé* étant encore avec

(*a*) Gen. IX. 20. (*b*) Voy. *Kircher*, *Martini*, *Le Comte* &c.

avec ses trois fils, planta la vigne; & comme il ignoroit sans-doute les effets du jus de la grappe, il en but si copieusement, qu'il le plongea dans un profond sommeil, pendant lequel il se découvrit de façon que deux de ses fils furent embarrassés à le couvrir avec un respect vraiment filial, & & sans manquer à la décence, tandis que son troisieme fils attira sur lui & sur sa postérité une terrible malédiction pour s'être moqué de l'état de son pere (*a*). Si donc il ne se trouvoit pas une seule vigne dans toute l'étendue de l'Empire Chinois, pourroit-on imaginer de meilleure raison pourquoi le Patriarche n'auroit pas voulu qu'on cultivât une plante si dangereuse, que l'accident qui lui étoit arrivé, quelle qu'en ait été la nature (*b*)? Pouvoit-il témoigner son regret d'une maniere plus forte, que par la bénédiction qu'il donna à ses deux fils ainés, & par la malédiction qu'il prononça contre le cadet? Pouvoit-il avoir une raison plus pressante d'interdire l'usage de cette dangereuse liqueur à ses descendans, quoique *Moyse* n'en ait pas fait mention? Aussi dans quelle vue en auroit-il parlé, tandis qu'il savoit très-bien que tous les Peuples, sans en excepter le sien, n'avoient aucun égard pour cette défense, & que les Chinois seuls la respectoient & y obéissoient à la rigueur? Mais ce qui leur fait bien plus d'honneur, & confirme notre hypothese, c'est qu'ils cultivent les vignes autant qu'aucune autre Nation, quoiqu'on ait prétendu le contraire, & qu'ils ont une grande quantité d'excellens raisins (*), qu'ils mangent frais ou secs, s'abstenant seulement du jus.

La forme des Vaisseaux Chinois; nouvel argument.

XVII. De tous les Peuples connus, les Chinois sont les seuls, à l'exception des Japonois, qui l'ont appris d'eux, qui dans la structure de leurs vaisseaux marchands & autres vaisseaux de charge ont conservé la forme de l'Arche. 1. Ils leur donnent six largeurs en longueur, ce qui étoit, selon *Moyse*, exactement la proportion de l'Arche (*c*); au-lieu que les autres Nations ne donnent aux leurs que trois fois la largeur en longueur, à la réserve de quelques petits canots où l'on n'observe point cette proportion. 2. Les Chinois les font plats à la proue, à la poupe & au fond, tandis que les autres Peuples les font en pointe. 3. Ils leur donnent communément trois étages les uns sur les autres, séparés par de longues galeries d'un bout à l'autre, & partagés en plusieurs appartemens de différentes grandeurs, les uns pour mettre les marchandises & les provisions, les autres pour loger les passagers & les mariniers: ce qui est parfaitement sur le modele de l'Arche, & différent de ce que pratiquent les autres

(*a*) Gen. IX. 25. (*b*) *Hist. Univ.* T. I. p. 209 Not. (*c*) Gen. VI. 14 & suiv.

(*) *Martini*, *Smedo*, *Nieuhof* & d'autres rapportent que les Provinces de *Chan-si* & de *Chen-si* sont célebres par la beauté & la douceur de leurs raisins & qu'on estime sur-tout ceux qui croissent dans le voisinage de la ville de *Ping-yang*, de sorte que *Yao*, leur huitieme Empereur, grand protecteur de l'Agriculture, qui les aimoit beaucoup, la choisit pour le lieu de sa résidence. Puis donc que les Chinois se permettent l'usage d'autres liqueurs fortes, qui ne sont ni aussi agréables ni aussi aisées à faire que le vin, il est assez difficile de rendre raison de leur aversion pour une liqueur aussi agréable, à moins qu'on ne l'attribue à quelque principe religieux, tel qu'est celui dont nous parlons.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

tres Nations. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait en cela quelque chose de singulier, & quoique nous n'ayons pas dessein d'entrer dans une discussion inutile, savoir laquelle des deux manieres est préférable tant pour la sureté & la diligence, que pour porter de plus grandes charges, & que nous convenions que la derniere a perfectionné la premiere, il n'en est que plus difficile de concevoir, comment les Chinois, qui ne le cedent à aucun Peuple pour le génie, & qui dès les premiers tems de leur Monarchie ont été rompus au commerce maritime, ont si généralement donné la préférence à l'ancienne maniere de construire leurs bâtimens, à moins que l'on ne suppose que c'est par un respect tout particulier pour le divin modele de l'Arche, & pour le vénérable Patriarche qui l'avoit construite(*).

Leur religieux respect pour leurs anciens Livres Canoniques; autre preuve.

XVIII. A tout ce que nous venons de dire du profond respect que les Chinois ont pour tout ce qu'ils croyent venir de leur illustre fondateur, nous pouvons ajouter l'antiquité & l'autorité sacrée que leurs Philosophes & leurs Lettrés ont toujours attribuée à leur *Chu-king*, & à leurs autres Livres Canoniques, de-même qu'à leurs autres anciens Monumens. Nous n'avons pas besoin d'autres preuves sur cet article que les suivantes. 1. Le grand nombre de commentaires écrits sur ces Livres, & les magnifiques éloges qu'ils ont fait de leurs Auteurs, qu'ils regardent comme des hommes inspirés, revêtus d'une commission & d'une autorité divine. 2. La grande vénération que les Lettrés ont pour ceux qui les ont commentés & expliqués, tels que *Confucius*, *Mencius* & autres. 3. L'usage généreux qu'ils ont toujours fait de ces Livres & de ces commentaires pour l'utilité & l'instruction du Peuple, avec d'autant plus de raison qu'on n'y trouve rien qui ne les conduise clairement au grand *Fo-hi*, leur premier fondateur, & à ses successeurs immédiats, sans l'étalage de cette antiquité obscure, reculée & incroyable, que l'on trouve dans les Livres des Egyptiens, des Chaldéens & d'autres Nations anciennes (*a*); d'ailleurs on n'y trouve rien qui ne contribue à rendre les hommes plus sages & plus

(*a*) Voy. *Herodote*, *Manethon*, *Sanchoniaton* &c.

(*) En parlant de cette singuliere structure de leurs vaisseaux sur le modele de l'Arche, nous pourrions peut-être nous prévaloir d'une autre coutume des Chinois, qui paroît avoir tiré son origine de l'Arche; nous voulons parler de la fameuse Fête des lanternes, dont nous avons fait mention plus haut, observée dans tout l'Empire depuis un tems immémorial avec une pompe & une solemnité extraordinaire. Nous avons vu l'embarras où ils sont d'en marquer l'origine & l'instituteur, & les contes ridicules que quelques-uns de leurs Auteurs débitent, qui répondent si peu à la solemnité avec laquelle cette Fête se célebre, que les plus sages n'en font aucun cas, quoiqu'ils n'ayent rien de meilleur à dire, ne pourroit-on pas conjecturer qu'elle a été instituée dès le commencement de la Monarchie, en mémoire du grand nombre de lampes avec lesquelles *Noé* fut obligé d'éclairer sa sombre demeure pendant les douze mois mélancholiques qu'il y fut renfermé? Les objets que nous avons remarqués, qu'on représente dans quelques-unes de ces grandes lanternes, ne pourroient-ils pas avoir été destinés dans leur origine à représenter quelques-unes des circonstances qui se rapportoient au Déluge, l'entrée des animaux dans l'Arche, le soin que *Noé* prit de les nourrir, la maniere dont il en sortit avec eux, le sacrifice qu'il offrit à Dieu &c? peut-être a-t-on perdu à la longue la mémoire de tout cela, & la raison de l'institution de cette magnifique Fête. Nous soumettons ces conjectures au jugement du Lecteur, comme au moins plus probables qu'aucune autre qu'on ait proposée jusqu'à-présent sur ce sujet.

plus vertueux, à mesure qu'ils leur sont plus familiers. Il n'est donc pas surprenant, qu'au-lieu de les dérober aux yeux du Public, & de les cacher comme contenant les mysteres de leur Religion & de leur Gouvernement, comme on l'a fait en d'autres Pays, ils se font un devoir & une gloire de les publier, & de les expliquer à tous ceux qui sont en état, ou qui desirent de les entendre; jugeant très-sagement que c'est la voye la plus efficace de conserver à ces anciens Ecrits la vénération qui leur est si justement due, & d'empêcher des gens hardis de les altérer, comme cela peut arriver si aisément à ceux que l'on cache au Public, & qui ne peuvent être admirés que par les ignorans.

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

XIX. On a fait contre ce que nous venons de dire, quelques objections qui paroissent pressantes, que nous allons tâcher d'éclaircir.

Ce qu'on y croit trouver de fabuleux n'en détruit point l'authenticité. Ni le petit nombre de faits.

1. On prétend que l'on a ajouté dans les six ou sept premiers regnes quantité de choses fausses & fabuleuses, qui détruisent l'autorité de ces Livres, & que les Ecrivains les plus judicieux, même parmi les Chinois, contestent la durée de ces regnes, & la rejettent même. On peut répondre sur le premier article, qu'il n'y a gueres de Peuple ancien qui n'ait dans l'Histoire de son origine & de ses premiers commencemens des traits qui sentent la fable, & qui se présenteroient sous une toute autre face, si nous étions mieux instruits de leur Mythologie, de leurs Antiquités, de leur Langue, de leurs Caracteres, & d'autres particularités de ce genre; de sorte que toute cette prétendue suite de fables apparentes, ne vient peut-être que de l'ignorance, qui les fait paroître telles; c'est ce qui est sur-tout très-vraisemblable par rapport aux Chinois, dont les Caracteres primitifs, la Langue &c. sont entendus par un si petit nombre de leurs Savans, & sujets à être mal compris. Quant à la durée des regnes, quoiqu'ils soient fort contestés, & même entierement décrédités par les partisans de la Chronologie des Septante, & même par quelques Auteurs Chinois, pour se donner une plus haute antiquité, si nous pouvons justifier par de bonnes preuves, que les regnes qui sont entre *Fo-hi* & *Yao* s'accordent aussi exactement, que la nature de la chose le peut permettre, avec les générations contemporaines, marquées par *Moyse*, entre *Noé* & *Josué*, que nous prouverons avoir été contemporains de *Fo-hi* & de *Yao*, suivant notre Chronologie de l'Hébreu, nous nous flattons que l'on reconnoîtra que c'est non seulement une réponse satisfaisante à l'objection, mais que cela confirme l'autorité des Annales de la Chine sur la durée de ces premiers regnes; d'autant plus que l'on n'a jusqu'à-présent rien allégué de bien pressant, sinon que cela ne s'accorde pas avec la Chronologie des Septante, & avec celle des Chinois, sur laquelle on a réglé celle des Dynasties suivantes, que l'on a allongée à plaisir, comme on le verra plus clairement dans la suite.

Cependant, à la réserve de ce seul point, où pour concilier les deux Chronologies ils ont été obligés d'allonger l'intervalle entre le regne de *Yao* & la naissance de J. C. de près de neuf-cens ans au-delà de ce qui y donne la Chronologie de l'Hébreu, on ne peut gueres douter, qu'à tous les autres égards l'Histoire de la Chine ne soit aussi exacte, fidele & bien rédigée qu'aucune autre qu'il y ait, particulierement par rapport à la

SECTION IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

suite des Dynasties, aux noms, à la succession, & aux exploits de chaque Famille Royale, & aux regnes des Empereurs, comme le P. *Du Halde* l'a prouvé (*a*); & si à l'égard des actions de ces Princes il faut avouer que cette Histoire est moins abondante & moins détaillée que celle d'autres Nations, elle est aussi moins fabuleuse, & plus certaine, comme nous le montrerons dans la suite.

On objecte à cela deux choses, qui semblent être de quelque poids: la premiere que leur célebre *Confucius*, qui vivoit, dit-on, cinq-cens ans avant notre Seigneur, se plaignoit de la disette de matériaux qu'il trouvoit pour écrire une Histoire qui méritât d'être transmise à la Postérité; tellement qu'il fut réduit à se borner à un petit nombre d'observations sur quelques Phénomenes extraordinaires, & sur quelques autres événemens communs, au-lieu des grandes actions dont il auroit souhaitté de pouvoir enrichir les regnes de ces anciens Monarques, si on en eût transmis quelques-unes. Mais que cela soit vrai, si l'on veut, la stérilité des anciens Mémoires suffit-elle pour décréditer les faits qu'ils rapportent? N'est-ce pas plutôt une preuve de leur fidélité à ne nous rien transmettre qui puisse être contesté? Le caractere & les actions de ces anciens Monarques auroient pu être relevés extrêmement pour leur faire honneur, comme cela arrive souvent; au-lieu que les Phénomenes extraordinaires, consignés dans les Annales, qui avoient pu être observés par toute la Nation, & dont la certitude ne peut être douteuse, étoient des faits que l'on a cru avec raison dignes d'être transmis à la Postérité. Nous aurons occasion dans un moment de rapporter un ou deux exemples, qui prouveront combien les Chinois ont été curieux, attentifs & exacts à observer & à conserver ces sortes de faits remarquables, tandis qu'ils en ont négligé d'autres, qui nous paroissent peut-etre plus importans, & plus dignes d'avoir place dans une Histoire Nationale.

La destruction des anciens Livres n'a pas été universelle.

2. On objecte que l'Empereur *Chi-whangti*, ou *Chi-hoang-ti*, fit brûler tous les Livres qui se trouvoient dans l'Empire, Historiques & autres, à l'exception de ceux qui traitoient de la Jurisprudence & de la Médecine; on prétend conclure de cette destruction générale, qui arriva 213 ans avant J. C. qu'on n'a pu rassembler dans la suite que quelques fragmens, interpolés & corrompus peut-être par ceux qui les ont recueillis, de sorte qu'il n'y a pas grand fonds à faire sur de pareils monumens; on doute même si les éditions qu'on en a faites depuis ont la moindre conformité avec les anciens Originaux, quoique les Annales de la Chine assurent que *Vû-ti*, successeur du Tyran, qui étoit un Prince sage, fit chercher de tous côtés les Livres qui avoient échappé à l'incendie, les fit ecrire de nouveau moins de soixante-treize ans après, & ordonna qu'on les enseignât dans toutes les Académies de l'Empire (*b*). On peut donc très-bien répondre, qu'il est absurde de supposer que des Livres si estimés & si respectés ayent pu tous être détruits dans l'étendue d'un aussi vaste Empire, quelle qu'ait été l'autorité de l'Empereur, & la sévérité avec laquelle son Edit ait pu être exécuté. Le

(*a*) *Du Halde*, T. I. Avertiss. à la tête des Fastes de la Monarchie Chinoise.

(*b*) Voy. *Martini*, *Du Halde* & *Hist. Univ.* T. XIII. p. 114. Note.

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

Le *Chu-king* & les autres Livres Canoniques, de même que les Ecrits de *Mencius*, de *Confucius* & d'autres grands Philofophes, etoient en trop grande eftime, pour que l'on puiffe s'imaginer que dans toutes les Provinces ceux qui les poffédoient les ayent livrés fi aifément aux flammes. Il eft bien plus naturel de penfer, à confidérer le peu de tems qu'il fallut pour les publier de nouveau & pour les répandre, qu'il s'en étoit confervé un bon nombre de Copies, foit dans les Provinces les plus reculées, foit dans les petits Royaumes ou tributaires ou indépendans. Il y a bien peu d'apparence encore que plufieurs autres Royaumes, hors des limites de la Chine, parmi lefquels il y en avoit de puiffans, ayent concouru lâchement à la deftruction de ces Ouvrages, qui y étoient auffi fort eftimés. Tout le regne de *Chiw-hang-ti*, qui fut de trente-trois ans, auroit pu à peine fuffire pour découvrir un fi grand nombre de volumes, difperfés de tous côtés dans fes Etats & hors de fon Empire, bien moins à les arracher aux poffeffeurs; & cependant nous verrons dans la fuite, que l'Edit qui profcrivoit les Livres, ne fut publié que fur la fin de fon regne. Suppofons donc qu'il ne fe foit confervé feulement que deux ou trois exemplaires complets, foit dans l'Empire, foit dehors, & que *Vû-ti* les ait fait acheter dans la fuite, ne fuffifoient-ils pas pour en fournir de-nouveau toutes les Provinces, & pour empêcher les Copiftes de les tronquer ou de les corrompre (*)?

Jufqu'ici nous pouvons donc légitimement conclure, que quelque plaufibles que paroiffent les deux objections dont nous venons de parler, ni l'une ni l'autre n'eft d'un affez grand poids pour invalider l'autorité des Livres Canoniques, bien moins pour décréditer celle de l'Hiftoire ancienne, laquelle, fi l'on en excepte quelques éloges outrés de *Fo-hi* & de fes trois ou quatre premiers fucceffeurs, ne contient gueres que le récit de quelques événemens extraordinaires ou remarquables, arrivés, dit-on, fous les regnes fuivans; d'où nous pouvons feulement inférer, que les Hiftoriens ont été plus foigneux de recueillir & de rapporter ces faits peu communs, que curieux d'enrichir leur Hiftoire du récit des actions vrayes ou fabuleufes de leurs anciens Monarques.

Nous avons mis au nombre de ces chofes extraordinaires la Prophétie remarquable touchant le *Chrift*, l'année de fa naiffance, & la partie du Mon-

(*) Les Annales de la Chine rapportent touchant le *Chu-king*, qu'un fameux Vieillard nommé *Ouo-feng*, qui vivoit encore quand on fit la recherche des Livres perdus, fe vanta de favoir le *Chu-king* par cœur; on le lui fit décrire tout entier, & l'on fe fioit également à fa mémoire & à fa bonne-foi. Quand on eut retrouvé l'Original, on le confronta avec l'écrit d'*Ouo-Seng*, on trouva que ce bon vieillard ne s'étoit point trompé, & que la conformité étoit entiere, à la réferve de quelques mots, qui ne mettoient pas de différence pour le fens (1). Le P. *Parennin* dit auffi, que fous le regne de *Hiao-king*, fucceffeur de *Ven-ti*, on trouva les cinq *King*, & les Ouvrages Philofophiques de *Confucius* & de *Mencius*, que *Hia-ou* fit donner au public la cinquieme année de fon regne, foixante-quinze ans après qu'ils avoient difparu. Nous ne nous arrêterons pas à quelques autres objections peu importantes propofées par des Membres de l'Académie de France contre l'authenticité de ces Livres, & auxquelles le P. *Parennin* a répondu d'une maniere fatisfaifante (2).

(1) *Lett. Edif. & Cur.* T. XXI. 122, 123. (2) *Ibid.* p. 123 & *fuiv.*

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Monde où il naîtroit. On ne peut gueres ſuppoſer que *Confucius* l'ait reçue par une inſpiration immédiate, dont il ne paroît pas qu'il ſe ſoit jamais vanté, mais il la répétoit ſouvent comme une promeſſe conſolante, qu'il tranſmit à tous les Savans de ſa nation, & elle étoit bien compriſe, tant avant qu'après lui, comme on le peut conclurre de ce que nous avons rapporté plus haut, que l'Empereur, qui regnoit dans le tems de la naiſſance du Sauveur, changea de nom, & que l'Empereur *Ming-ti* envoya environ ſoixante-quatre ans après J. C. une Ambaſſade aux Indes, pour chercher le ſaint perſonnage déſigné par *Confucius*. Or ſi nous ſuppoſons que *Fo-hi* a été poſtérieur à *Noé*, il eſt très-probable qu'il tenoit cette belle Prophétie de lui, comme étant de la derniere importance, & digne d'être tranſmiſe, comme elle l'a été, avec beaucoup de ſoin à tous ſes deſcendans, même au-delà de l'Ere Chretienne. Mais ſi nous prouvons par quelque fait authenthique, conſigné dans les Annales de la Chine, & confirmé par l'autorité de l'Ancien Teſtament & de la Chronologie Hébraïque, que *Fo-hi* & *Noé* ont été contemporains, & ſelon toutes les apparences, en conſéquence de tout ce que nous avons fait valoir, un ſeul & même homme ſous différens noms, nous pouvons raiſonnablement eſpérer que le tout pris enſemble paroîtra à un Lecteur dépréoccupé quelque choſe de plus qu'une ſimple probabilité, pour croire que *Noé* a été le fondateur de la Monarchie Chinoiſe, & nous fournira un principe plus ſûr que tout ce que l'on a produit juſqu'à-préſent, pour en fixer le commencement: c'eſt à quoi nous allons travailler avant que de terminer cette Section.

Fait authentique qui prouve que Fo-hi & Noé étoient contemporains.

XX. Le fait ſur lequel nous nous propoſons d'établir l'époque de la Fondation de l'Empire Chinois, & de ſon ancienne Chronologie, eſt le Phénomene merveilleux que les Annales de la Chine rapportent être arrivé ſous le regne de *Yao*, le ſeptieme Empereur depuis *Fo-hi*, que *le Soleil fut dix jours ſans ſe coucher* (*a*): on conviendra que ce fait, comparé avec le miracle rapporté dans le Livre de *Joſué* (*b*), ne peut être que le même, à l'exception de la durée, dont nous rendrons raiſon dans la ſuite, ſi nous prouvons par la Chronologie des Chinois & par celle de l'Hébreu, que *Yao* & *Joſué* étoient contemporains. Il eſt vrai que quelques Auteurs ont choiſi ce fait, tel qu'il eſt conſigné dans les Annales de la Chine, pour tourner en ridicule les obſervations des Chinois, & pour prouver la fauſſeté de leurs anciens Mémoires (*c*). Mais, comme l'on a prouvé par les termes exprès de l'Hiſtorien Sacré & par d'autres argumens, que le Phénomene miraculeux rapporté dans le Livre de *Joſué*, fut un veritable Solſtice ſurnaturel, que le Héros Hébreu obtint par ſes prieres (*d*), & non une Lumiere extraordinaire, une Parhélie, ou une Aurore Boréale, comme *Majemonides* & *Spinoſa* parmi les Juifs, *Grotius* & *Le Clerc* parmi les Chretiens, l'ont prétendu, il eſt évident que ce Phénomene dût être viſible dans tous les Pays de l'Orient, où le Soleil avoit paſſé le méridien de quelques heures. Si donc on peut juſtifier par le témoignage réuni des

(*a*) *Martini*, Hiſt. de la Chine L. I.
(*b*) *Joſué* X. 12 &c.
(*c*) Voy. *Hiſt. Univ.* T. XIII. p. 111.
(*d*) *Ibid.* T. II. p. 322 & ſuiv.

des deux Chronologies, que les deux Phénomenes qui y font confignés font arrivés environ dans le même tems, ou, ce qui eft équivalent, que l'intervalle entre *Noé* & *Jofué* eft égal à celui que les Annales de la Chi. ne mettent entre *Fo-hi* & *Tao*, nous nous flattons avec raifon, que le jour que les deux Hiftoires fe prêtent mutuellement, paroîtra un titre plus jufte pour nous autorifer à alléguer ce fait en faveur de notre hypothe- fe, que tout ce que l'on a produit jufqu'à préfent ne peut autorifer à le rejetter & à le tourner en ridicule.

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Le Phénomene remarquable rapporté par *Jofué*, arriva fuivant la Chronologie du Texte Hébreu l'an 1451 avant J. C. & l'an 897 après le Déluge; de ce nombre il faut retrancher les 350 ans que *Noé* vécut, de forte qu'il n'y eut que 547 ans entre la mort de ce Patriarche & le Solftice de *Jofué*. *Moyfe* compte fept générations dans cet intervalle, favoir depuis *Abraham*, qui fuivant *Uffer* nâquit deux ans après la mort de *Noé* jufqu'à *Jofué* exclufivement, & ce fut dans la premiere année de fon Gouvernement qu'arriva le miracle; ces fept générations font. 1. *Abraham*. 2. *Ifaac*. 3. *Jacob*. 4. *Lévi*. 5. *Kehath*. 6. *Amram*, & 7. *Moyfe*, prédéceffeur immédiat de *Jofué*. Les Annales de la Chine comptent auffi précifément fept regnes depuis *Fo-hi* jufqu'à *Tao* inclufivement, vers la fin du regne duquel le même Phénomene fut obfervé à la Chine. Voici la lifte de ces regnes:

Le Solftice miraculeux fous Jofué, *eft le même que celui qui eft arrivé fous* Yao.

	Durée des Regnes.
1. *Chin-nong* ou *Xin-nung*.	140.
2. *Whang-ti* ou *Hoang-ti*.	100.
3. *Chao-Hao* ou *Xaoha*.	84.
4. *Chuen-hio* ou *Chueni*.	78.
5. *Tico* ou *Coüs*.	70.
6. *Chi*.	8.
7. *Tao*, fous le regne duquel, l'Annalifte ne dit pas en quelle année, le même Phénomene fut obfervé à la Chine.	450

Les fix premiers regnes ne montent qu'à 480 ans, 67 ans de moins qu'il n'y en a eu entre la mort de *Noé* & *Jofué*, ce qui nous conduit naturellement à la foixante-feptieme année du regne de *Tao*, pour placer ce Solftice; & comme c'étoit la premiere de l'adminiftration de *Jofué*, il fe trouve que le nombre des regnes, & celui des générations marquées par *Moyfe*, eft égal & de la même durée. Par-là le Lecteur peut aifément comprendre la raifon qui a engagé les partifans des Septante, & ceux des Auteurs Chinois qui ont eu la vanité de faire remonter l'antiquité de leur Nation au-delà des juftes bornes, de fe plaindre de l'incertitude & de la brieveté de cet intervalle, & de décrier l'autorité des Annales; tout ce qui nous furprend, c'eft qu'ils ne fe foient pas donnés pour l'allonger, la même peine qu'ils ont prife pour prolonger celui qu'il y a entre *Tao* & *Jefus-Chrift*, afin de le faire quadrer avec la Chronologie des Septante. Mais il y a de l'apparence qu'ils n'ont pas pris garde que cet intervalle

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

s'accordoit si parfaitement avec la Chronologie de l'Hébreu, & qu'ils se sont contentés de condamner la Chronologie Chinoise comme obscure, incertaine, & destituée de fondement, à moins que quelque extrême prévention ne leur ait fait négliger un point si important. Car rien ne prouve plus évidemment l'imposture de la Chronologie des Septante, que l'accord singulier de l'ancienne Chronologie Chinoise & celle de l'Hébreu, par rapport au nombre & à la durée des générations & des regnes, & l'extrême disproportion qu'il y a entre l'une & l'autre depuis l'époque de *Yao* & de *Josué* jusqu'à la naissance de J. C.

Certitude de la Chronologie Chinoise.

Quoi qu'il en soit, il est avantageux pour nous que nous tenions la durée de ces regnes d'un des partisans des Septante, que l'on ne peut par conséquent soupçonner d'y avoir rien changé, ou d'avoir manqué de fidélité en faisant l'extrait des Annales de la Chine, aussi assure-t-il lui-même que l'on peut y compter. On ne peut non plus raisonnablement supposer, que lui, ni aucun de sa Société, eût rapporté un événement aussi extraordinaire que l'est celui qui nous occupe, s'il ne se trouvoit expressément mentionné dans les Annales authentiques qu'ils ont pu consulter, puisqu'une pareille fraude ne pouvoit servir à rien sinon à confirmer la vérité du miracle de *Josué*, mais en même tems aux dépens de l'autorité de leur Chronologie.

Car si le Solstice rapporté dans le Livre de *Josué*, & celui dont il est fait mention dans les Annales de la Chine, sont le même, il s'ensuit, par la liste des regnes que nous avons donnée, & par l'autorité de la Chronologie de l'Hébreu, que l'Empereur *Yao*, sous le regne duquel cet événement arriva, doit être monté sur le Trône l'an 830 après le Déluge, ou 1519 ans avant la naissance de J. C. au-lieu que la Chronologie des Chinois & celle des Septante mettent le commencement de son regne en l'année 2357 avant J. C. donnant ainsi à l'intervalle depuis le Déluge jusqu'à lui, l'une 896 ans, & l'autre 906 ans de plus que ne fait le Texte Hébreu, & plus qu'on ne peut prouver par aucune autre preuve que l'autorité précaire de ces deux Chronologies, & le calcul prétendu d'un petit nombre d'Eclipses, pour y donner du poids: mais tout cela a été réfuté si solidement, & par de plus habiles gens que nous, qu'il seroit superflu de s'étendre sur cet article.

Le Regne de Yao est moins ancien, qu'on le prétend.

Mais outre la preuve que fournit contre les Septante l'époque sur laquelle nous fondons la Chronologie Chinoise, en prenant pour base ce miraculeux Solstice, elle procure encore deux autres avantages. Premierement, elle rapproche le regne de *Yao* du point où *Fouquet*, *Maigrot*, *Fourmont* & d'autres Savans modernes ont tâché de le fixer, & sur une autorité bien plus décisive, qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. En second lieu, elle nous met en état, à la faveur de la table des sept premiers Empereurs que nous avons donnée, de remonter jusqu'à la fondation de la Monarchie Chinoise, & d'en fixer le commencement sur un fondement plus solide, qu'on n'a encore tenté de le faire. Car si *Noé* ou *Fo-hi* a regné à la Chine cent-quinze ans, & ses six premiers successeurs 480, & si le Solstice miraculeux est arrivé en la soixante-septieme année du regne de

de *Yao*, ce qui fait enſemble 662 ans, la premiere année du regne du Fondateur de la Monarchie tombe ſur l'an 235 depuis le Déluge, 2114 ans avant la naiſſance de *Jéſus-Chriſt*. A quoi l'on peut ajouter, que l'Hiſtoire Sacrée marque qu'il a vécu 350 ans après le Déluge, de ſorte que s'il ſe ſépara, comme il eſt probable, de ſes rebelles deſcendans dans le tems de leur criminelle entrepriſe dans les Campagnes de Sinhar, environ ſoixante-dix ou quatre-vingt ans après le Déluge, autant qu'on le peut conjecturer, ou peu d'années avant la conſtruction de la tour de Babel, il s'en ſuivra qu'il mit près de deux-cens ans pour ſe rendre à la Chine, & pour y établir ſa Colonie, avant que d'en devenir le Monarque, & d'y jetter les fondemens d'un Empire. On peut donc clairement déterminer la Chronologie depuis *Noé* & ſes deſcendans, c'eſt-à-dire depuis le Déluge juſqu'à l'année du Solſtice, ou la ſoixante-ſeptieme du regne de *Yao*.

SECTION IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

	Années depuis le Déluge.	Avant J. C.
1. *Noé*, nommé *Fo-hi* par les Chinois, juſtement irrité de l'impiété de ſes rebelles deſcendans, ſe ſépare d'eux quelque tems avant la conſtruction de la tour de Babel, dirige ſa marche vers l'Orient à la tête d'un nombre choiſi de ſes deſcendans, s'établit avec eux, après un voyage de deux-cens ans, dans une des Provinces Septentrionales de la Chine (*a*).	235	2114.
Après leur avoir donné la Religion, les Loix, le Gouvernement & toutes les connoiſſances qu'il avoit reçues de ſes ancêtres antidiluviens (*b*), il meurt en la 115. année de ſon regne, la 950. de ſa vie (*c*). Il a pour ſucceſſeur	350	1999.
2. *Chin-nong* ou *Xin-nung*, qui perfectionna beaucoup les Arts & les Sciences enſeignées par *Noé*, & après un regne de 140 ans il laiſſe la couronne à	490	1859.
3. *Whang-ti* ou *Hoang-ti*, inventeur de l'Arithmétique Chinoiſe & d'autres Arts. Il regne cent-ans.	590	1759.
4. *Chao-Hao* ou *Xao-ha* lui ſuccede, regne 84 ans, & laiſſe la couronne à	674	1675.
5. *Chuen-hio* ou *Chuen-hi*, qui regne quatre-vingt-ſept ans, & a pour ſucceſſeur	752	1597.
6. *Tico*, ou *Coüs*, qui regne ſeptante ans, & laiſſe le Trône à	822	1527.
7. *Chi*, qui eſt déposé après un regne de huit ans, & ſon frere	830	1519.
8. *Yao* monte ſur le Trône: la ſoixante-ſeptieme année de ſon regne, ſuivant la Chronologie de l'Hébreu, arrive le miraculeux Solſtice, rapporté dans le Livre de *Joſué*, & dans les Annales de la Chine, ſans indication d'année. Nous	897	1452.

(*a*) Comp. Gen. XI. 3 & Art. IV. de cette Section.

(*b*) Voy. Art. VIII.

(*c*) Comp. Gen. IX. 38 & *Martini* L. I. ſous *Fo-hi*, *Du Halde* T. I. p. 268.

SECTION IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des* Chinois.

Nous croyons avoir jusqu'ici fait voir assez clairement, tant par le témoignage des anciennes Annales de la Chine, que par l'autorité incontestable de l'Ancien Testament & par la Chronologie de l'Hébreu, que *Noé* & *Fo-hi*, de-même que *Yao* & *Josué* ont été contemporains, de sorte que si l'on peut faire fonds sur la durée des regnes qui ont précédé *Yao*, telle que le P. *Martini* l'a donnée d'après les Annales de la Chine, ce dont nous n'avons aucune raison de douter, vu l'exacte conformité qu'il y a entre le nombre & la durée de ces regnes & le nombre & la durée des générations que *Moyse* place dans cette même période, la premiere année du regne de *Yao*, & celle de la fondation de la Monarchie Chinoise, seront déterminées sur un principe infiniment plus sûr, qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, & auquel on n'a peut-être pas seulement pensé, supposé que l'on veuille convenir que la réunion du témoignage des Annales de la Chine avec l'autorité des Auteurs Sacrés & de la Chronologie de l'Hébreu, offrent un principe de ce genre. Par-là la période de l'Histoire de la Chine, depuis *Yao* jusqu'à la naissance de J. C. telle que les Défenseurs de la Chronologie des Septante nous l'ont donnée, se trouvera abrégée de près de neuf-cens ans, sinon de plus, & réduite à une Ere non seulement plus conforme à l'Ecriture & à la Raison, mais aussi à tout ce que l'on peut recueillir de l'Histoire des autres Nations anciennes.

Autres preuves de l'identité des deux Phénomenes, dont il s'agit.

Cependant, comme toute la force des raisons que nous avons fait valoir jusqu'ici dans cet article, dépend principalement de la vraisemblance qu'il y a que le Phenomene observé à la Chine est le même que celui qui est arrivé dans la Palestine, nous ajouterons aux preuves chronologiques & aux autres que nous avons alléguées, une ou deux remarques propres à y donner du poids, & dignes d'attention. La premiere est prise de l'expression même de l'Annaliste Chinois, *que le Soleil fut dix jours sans se coucher*, *Sol decem diebus non occidit*, dit *Martini*; ce qui emporte évidemment que cet Astre étoit sur son déclin par rapport à la Chine, comme il doit l'avoir été certainement, eu égard à la situation occidentale de la Terre de Canaan, où il étoit en son plein midi (*a*). La seconde remarque est tirée de ce que l'Historien Chinois dit, qu'on craignit un embrasement universel, & qu'il y eut en effet plusieurs incendies, sans-doute dans quelques-unes des Provinces les plus exposées aux rayons perpendiculaires du Soleil, où il y avoit beaucoup de bruyeres, de bois & d'autres matieres combustibles, & dans celles dont les vallées formoient comme autant de foyers, aisés à enflammer par les rayons brûlans d'un Soleil continuel. On ne peut gueres douter que la fameuse fable de *Phaëton* ne doive son origine à quelque incendie pareil; & combien ce Solstice surnaturel ne doit-il pas naturellement en avoir causé? c'est peut-être de-là que sont venus tant de déserts incultes & arides, répandus dans l'Asie & dans l'Afrique, le Soleil ayant par son excessive chaleur consumé tout ce qu'il y avoit de combustible, sans laisser que des sables calcinés & des cendres. Ne pourroit-on pas attribuer à la même cause ce long & terrible incendie arrivé sur les *Pyrenées*, & dont ces Montagnes ont pris leur nom

(*a*) *Josué*, X. 13.

nom (*a*)? Les Historiens d'Espagne disent à-la-vérité qu'il arriva vers l'an 729 après le Déluge (*b*), c'est-à-dire 168 ans avant l'époque dont nous parlons; mais ce ne seroit pas-là un anachronisme assez extraordinaire pour un Chronologiste Espagnol, par rapport à une époque si reculée, pour nous faire douter qu'il ne soit probable que ce feu terrible fut causé par le Solstice du tems de *Josué*; sur-tout si l'on considere que cette chaîne de montagnes est à peu près exposée aux rayons perpendiculaires du Soleil, & que les sommets & les vallées sont couvertes de pins, d'autres arbres, & de matieres combustibles; aussi les Historiens disent-ils que l'incendie dura plusieurs semaines, & que la chaleur fut si ardente, qu'elle fondit les métaux & les minéraux, que l'on vit couler du sein de la Terre (*c*). Si l'on demande commenr la Terre de Canaan, plus exposée encore aux rayons perpendiculaires du Soleil, & aussi montagneuse & couverte de bois, échappa à un pareil désastre? Nous avons répondu déja dans l'Histoire ancienne des Juifs, que cela a pu se faire par l'interposition de gros nuages, chargés de pluie & de grêle, dont le Ciel fut couvert par la direction de cette même Providence, qui présida à cet événement miraculeux (*d*); aussi l'Histoire Sainte rapporte-t-elle qu'il tomba une si grande quantité de grêle sur les Cananéens, qu'elle en fit périr un plus grand nombre que l'épée des Israélites (*e*).

Section IX. Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.

Conciliation de l'Historien Sacré & de l'Annaliste Chinois touchant la durée du Miracle.

Il ne nous reste plus que de tâcher, selon notre promesse, de rendre raison de la différence qu'il y a entre l'Historien Sacré & l'Historien Chinois par rapport à la durée de ce Phénomene miraculeux; le premier assure qu'il ne dura qu'un jour naturel ou vingt-quatre heures, au-delà du tems qui s'étoit écoulé depuis le lever du Soleil jusqu'à midi, qu'il commença, au-lieu que le second le fait durer dix jours. Mais, premierement, on conviendra sans-doute que la consternation des Chinois put leur faire paroître le tems plus long qu'il ne l'étoit en effet, d'autant plus qu'ils n'avoient alors d'autre maniere de mesurer le jour que le cours du Soleil. Ils purent aussi peut-être compter cette durée par l'accroissement de quelque fleur ou de quelque plante favorite, sans faire attention que la chaleur d'un Soleil extraordinaire de vingt-quatre heures pouvoit en accélérer l'accroissement dans la proportion de dix jours à un. Mais, sans insister là-dessus, on sait que dans ces tems reculés toutes les Nations divisoient le jour en portions égales, qu'elles appelloient communément veilles, ou de quelque nom équivalent, qui consistoient chez les unes en deux, chez d'autres en trois heures ou davantage. Il est donc très-probable que les Mémoires Originaux portoient dix veilles, dont on a fait dans la suite dix jours, soit par la négligence des Copistes, soit parceque par accident quelque trait du Hiéroglyphe, qui distinguoit la veille du jour, s'est effacé, ou, ce qui est plus vraisemblable encore, par l'envie naturelle, aussi commune aux Chinois qu'aux autres Peuples, de relever la grandeur du miracle. Quelle de ces trois idées que l'on adopte, elle explique très-na-

(*a*) Vid. *Arist.* de Mirab. Auscult. *Diod. Sic.* L. VI.
(*b*) *Vasæi* Chron. *Garibay* &c.
(*c*) *Aristot.* & *Diod.* l. c.
(*d*) *Hist. Univ.* T. II. p. 328.
(*e*) *Josué* X. 11.

SECTION IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des* Chinois.

naturellement la différence qu'il y a entre les deux Historiens, & les concilie; mais rien ne peut expliquer comment un Phénomene si merveilleux se trouve rapporté d'une maniere circonstanciée dans les Annales de la Chine, sous un regne qui coïncide avec le tems de *Josué*, suivant la Chronologie authentique de l'Hébreu, à moins que l'on ne reconnoisse qu'il s'agit d'un seul & même fait dans l'une & dans l'autre Histoire.

Nous nous flattons à présent que bien loin que l'opinion, qui suppose que *Noé* s'est établi à la Chine & y a fondé une Monarchie, paroisse à un Lecteur impartial *absurde, monstrueuse & contraire à la raison & à la nature des choses*, ainsi que quelques Auteurs l'ont qualifiée, on conviendra de bonne foi qu'elle s'accorde également avec la Raison, & avec l'Histoire & la Chronologie de l'Ecriture Sainte, quelque opposée qu'elle soit à la Chronologie des Septante, & aux prétendus calculs de quelques Eclipses faits par les Missionnaires, que les plus judicieux Ecrivains de notre siecle ont également rejettés (*a*).

Réponse à une autre Objection.

Il nous reste cependant encore une difficulté à éclaircir avant que de terminer cette Section, parcequ'on la fait extrêmement valoir contre notre hypothese; elle est fondée sur ces paroles de *Moyse*: *Telles sont les familles des enfans de Noé* (Sem, Cham & Japhet) *selon leurs lignées en leurs Nations; & de ceux-là ont été divisées les Nations sur la Terre après le Déluge* (*b*). On conclut de-là, que si la Terre a été peuplée par quelques-uns de ces descendans, la Chine l'a été aussi, & non par *Noé* lui-même, bien moins par quelques fils qu'il ait eu depuis le Déluge, dont *Moyse* ne fait aucune mention. Malheureusement ces Critiques ne se font point de peine de prendre l'expression *la Terre* ou *toute la Terre*, tantôt dans le sens le plus étendu, tantôt dans un sens restreint, suivant que cela convient à leurs vues. *Noé* a pu avoir des enfans après le Déluge, & avoir peuplé avec eux la Chine; il n'y a en cela rien de contraire aux paroles de *Moyse*, qui par *la Terre* peut n'avoir entendu que les familles de l'établissement desquelles il rendoit compte, sans entrer dans ce qui regardoit ceux qui avoient pris la route de la Chine, dont la population, supposé qu'elle lui ait été connue, étoit étrangere à son dessein. Cependant on peut se rappeller, par ce que nous avons dit plus haut sur cet article, que cette objection ne fait absolument rien contre notre Systême, qui suppose que *Noé* ne s'est séparé de ses descendans que dans les campagnes de Sinhar, & a emmené avec lui ceux de sa famille qui n'entrerent pas dans les projets criminels des autres. Il eut vraisemblablement des enfans après le Déluge, comme nous l'avons observé, mais ils furent sans-doute en petit nombre en comparaison de tous ceux qui le suivirent dans l'Orient; en sorte que l'expression de *Terre* pourroit se prendre dans toute son étendue, sans contredire en aucune façon notre hypothese, puisque la Chine aura été peuplée, comme les autres parties de la Terre, par les descendans de *Sem*, de *Cham* & de *Japhet*.

Comment Moyse *a su la durée de la vie de* Noé.

Que si l'on demande, comment dans ce cas-là *Moyse* a pu savoir si précisément combien *Noé* a vécu d'années après le Déluge? la réponse se présente naturellement, qu'il a pu en être instruit, comme de plusieurs autres cir-

(*a*) Voy. *Maigrot, Couplet, Fourmont, Fouquet, Cossard* &c. (*b*) *Gen.* X. 32.

circonstances relatives à la Création, à l'ancien Monde, au Déluge &c. par inspiration immédiate; il n'étoit pas au-dessous de la dignité de l'Historien Sacré de faire remarquer, que la Providence ayant dessein d'abréger la vie des hommes, le Patriarche *Noé* fut le seul de ceux qui survéquirent au Déluge, qui atteignit l'âge des Patriarches de l'ancien Monde.

SECTION IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des* Chinois.

En mettant même à part l'inspiration, il n'est pas improbable que *Moyse* pût être instruit de cette importante circonstance chez les *Madianites*, parmi lesquels il demeura quarante ans, & où il épousa la fille d'un de leurs Princes ou de leurs Prêtres (*a*); quelques-uns des enfans qu'*Abraham* eut de *Ketura*, & que ce Patriarche envoya vers l'Orient (*b*), purent avec le tems s'avancer assez loin du côté de la Chine, pour établir quelque commerce avec ce Pays, par le moyen de ces nombreuses caravanes, qui étoient fort en vogue dans toutes les Contrées de l'Orient; par-là il purent être informés de plusieurs particularités curieuses touchant cet Empire, parmi lesquelles il n'y en avoit pas de plus digne de leur attention que le nom & la durée extraordinaire de la vie de son illustre Fondateur.

Voilà tout ce que nous avions à alléguer en faveur du sentiment qui suppose que *Noé* est le *Fo-hi* des Chinois, & le Fondateur de leur célebre Empire; nous nous flattons d'y avoir au-moins donné un plus grand degré de vraisemblance qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, & d'avoir fixé la Chronologie sur un fondement plus sûr qu'on n'a encore tenté de le faire, & par-là nous avons ouvert la voye à de plus amples découvertes. Il seroit à souhaitter que la maniere dont nous avons fixé l'époque du commencement de la Monarchie Chinoise & du Regne de *Yao*, sur un fait aussi incontestable que le Solstice miraculeux, appuyée de l'autorité de la Chronologie Hébraïque & de l'ancienne Chronologie de la Chine, pût nous servir encore à rectifier le reste de ce long intervalle, depuis le regne de *Yao* jusqu'à *Jesus-Christ*. Mais nous craignons que la chose ne soit impossible, tant que nous ne pourrons pas puiser dans des Mémoires plus authentiques, supposé qu'il y en ait, que ceux qui nous ont été fournis par les Missionnaires de la Chine, dans lesquels on voit clairement que la durée des Dynasties & celle des Regnes, ont été prolongées au-delà des justes bornes en faveur des Septante, & pour remplir l'espace excessif de 900 ans, que leur Chronologie donne à cet intervalle de plus que l'Hébreu: il faudra donc que le Lecteur reçoive la liste des regnes depuis *Yao* jusqu'à *Jesus-Christ*, pour ce qui est de la longueur, telle qu'il a plû aux Missionnaires de nous la donner, avec les différences qui se rencontrent dans leurs récits.

Cycles Chinois.

Les Chinois ne comptent pas leurs longues Périodes par siecles, comme nous & les autres Nations, mais par *Kia-sées* ou Cycles de soixante ans, dont on attribue l'invention à un de leurs célebres Mathématiciens nommé *Ta-nao*, qui étoit un des principaux Ministres du fameux Empereur *Hoang-ti*. Ils appellent ces Cycles *Lo-she-wha-kya*, ou la construction des soixante révolutions (*c*) ou années (*). Il y a cependant plusieurs Savans mo-

(*a*) *Exod.* II. 23 & suiv. *Act.* VII. 30.
(*b*) *Gen.* XXV. 2.
(*c*) Voy. *Couplet*, Præf. in Hist. Sin. *Du Halde* sous *Hoang-ti* &c.

(*) Ce Cycle est composé d'un côté de dix caracteres, & de l'autre de douze, qui tien-

Section IX. *Origine, Antiquité & Chronologie des Chinois.*

modernes, qui croyent que la méthode de compter par Cycles est d'une date beaucoup plus récente, quoiqu'ils ne puissent pas déterminer précisément le tems où elle a été inventée: quoi qu'il en soit, l'un d'eux (*a*) remarque très-bien, qu'il y a quelque différence entre les Annalistes Chinois sur le commencement des Cycles; les uns les commencent à la premiere année du regne de *Hoang-ti* (*b*), conformément à un Traité Chinois écrit sur ce sujet, & les autres à la huitieme année. *Du Halde* differe encore davantage d'eux; il commence le premier Cycle à la premiere année du regne de *Yao*, retranchant ainsi cinq Cycles & quarante ans de la Chronologie Chinoise, & par là il y a mis une double confusion; premierement, en diminuant le nombre des Cycles; & en second lieu, en datant son premier Cycle de la premiere année du regne de ce Monarque, qui est la quarante-unieme du sixieme Cycle des autres Chronologistes; mais comme il avoue naturellement qu'il ne l'a fait que pour concilier sa Chronologie avec celle des Septante (*c*), nous le laisserons suivre seul cette route, pour ne pas jetter nos Lecteurs dans le même embarras, & nous suivrons celle où *Martini* & ses prédécesseurs ont marché, qui est plus simple & plus battue; en sorte que dans la Liste des Empereurs de la Chine, nous commencerons le Cycle Chinois à la premiere année de *Hoang-ti*; nous mettrons aussi en marge les années de chaque Cycle, où il s'est passé quelque événement remarquable, de la même maniere que ces Auteurs l'ont fait; mais nous n'ajouterons pas les années depuis le Déluge, parcequ'étant calculées sur la Chronologie des Septante & non sur celle de notre Texte Hébreu, elles ne sont d'aucune autorité par rapport à nous, & ne serviroient qu'à introduire une nouvelle confusion, sans la moindre utilité. A l'égard des années depuis l'Ere Chretienne jusqu'à la fin de l'Histoire, comme elles s'accordent mieux avec l'Hébreu, & qu'il y a plus de certitude, nous aurons soin de les marquer.

SECTION X.

Les Regnes des Empereurs de la Chine, *depuis la Fondation de leur premiere Dynastie, jusqu'à notre tems.*

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

APRE's avoir travaillé dans la Section précédente, à fixer plus surement, qu'on ne l'a encore fait, l'époque de la fondation de la Monar-

(*a*) *Fourmont*, p. 405.
(*b*) *Martini* sous *Hoang-ti*, *Couplet* &c.
(*c*) *Du Halde*, T. I. p. 277.

tiennent lieu de nombres ou de signes. Les dix premiers sont appellés les dix tiges, & les autres les douze branches. Ces signes se prennent deux à deux pour marquer les années, & se combinent de telle maniere, que les deux mêmes ne reviennent qu'au bout de soixante ans (1). *Ta-nao*, inventeur de ce Cycle, étoit un des principaux Ministres de *Hoang-ti*, qui le chargea avec cinq autres de travailler au bien de l'Etat (2).

(1) Voy. *Noël* Observ. Math. &c. p. 59. *Martini* & *Du Halde* sous *Hoangti*. (2) Les mêmes.

narchie Chinoiſe, & donné ailleurs (a) l'Hiſtoire de *Fo-hi* & de ſes huit premiers Succeſſeurs, juſqu'au commencement de la premiere Dynaſtie, nous ne repéterons pas ce que nous avons déja dit ſur ce ſujet, à l'exception de ce qui peut ſervir à établir l'époque de cette Dynaſtie ſur le même fondement; pour cela nous n'avons qu'à rappeller au Lecteur, que comme nous avons tâché de tracer l'intervalle précédent, en remontant du Solſtice ſurnaturel, que les Annales Chinoiſes diſent être arrivé ſous le regne de *Yao*, & que nous avons rapporté ſur l'autorité de la Chronologie de l'Hébreu, à la ſoixante-ſeptieme année de ce Monarque, nous pouvons auſſi aiſément & avec la même clarté, déterminer le ſecond par les années qui ſe ſont écoulées depuis ce Phénomene, arrivé l'an 1451 avant J. C. & cela de la maniere ſuivante.

SECTION X. *Hiſtoire des Empereurs de la Chine.*

Yao regna en tout quatre-vingt-dix ans (*), ſurvéquit par conſéquent au Solſtice vingt-trois ans, & mourut l'an	1408
Chun ſon ſucceſſeur regna cinquante ans (†), & mourut l'an	1358
La premiere Dynaſtie, nommée *Hia*, fut fondée l'année qui ſuivit immédiatement la mort de *Chun*.	1357.

Suivant ce calcul le commencement de cette Dynaſtie ſe trouvera plus bas que dans le calcul Chinois de 860 ans, ſelon *Du Halde*, qui le met en l'année 2217 avant J. C. & de 936 ans plus haut, que ne le place M. *Fourmont*, qui ne lui aſſigne que l'an 441: nous tenons donc une eſpece de milieu entre les deux extrêmes, & en cela nous nous conformons à l'opinion générale des Savans, qui croyent que M. *Fourmont* deſcend trop bas, comme les autres remontent trop haut. Ce calcul a encore ſur les deux autres & ſur tous ceux qu'on a tentés, l'avantage d'être fondé ſur un principe plus ſûr, l'autorité de la Chronologie Hébraïque; au-lieu que celui des Chinois eſt prolongé au-delà des juſtes bornes pour ſe donner une plus grande antiquité, ou pour le mettre d'accord avec celui des Septante: & l'autre eſt abrégé avec auſſi peu de raiſon, ſans autre fondement que quelques conjectures incertaines, & un petit nombre de paralleles vagues & précaires, tirées de l'Hiſtoire Profane; le tout, ſelon les apparences, purement pour contredire les Jéſuites; il y a même quelques Ecrivains François, qui ont été juſqu'à avancer que les ſix Dynaſties qui ont précédé l'Ere Chretienne, qui comprennent les regnes de cent-neuf Monarques,

(a) *Hiſt. Univ.* T. XIII. p. 100-110.

(*) Suivant *Martini* (1), que nous ſuivons par les raiſons alléguées dans le Texte, & qui met ſa mort dans la vingtieme année du huitieme Cycle (2), c'eſt-à-dire ſelon la Chronologie Chinoiſe l'an 2258 avant J. C.

Du Halde, qui a introduit une nouvelle Chronologie, ou qui a plutôt brouillé l'ancienne, donne à *Yao* cent ans de regne, & en ce cas-là le commencement de la premiere Dynaſtie tombe dix ans plus tard.

(†) *Martini* & *Du Halde* lui donnent l'un & l'autre cinquante ans de regne; trente-trois ſeul, & dix-ſept avec ſon illuſtre collegue *Yu*, qu'il nomma auſſi ſon ſucceſſeur (3).

(1) *Hiſt. de la Chine*. Liv. I. ſous *Yaus*.
(2) *Ibid.* ſous *Xuni*.
(3) Voy. *Martini* & *Du Halde* ſous *Xun*.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

ques, peuvent se réduire à un moindre nombre d'années (a) que 441.

Mais en laissant disputer ces Messieurs entre eux, nous nous flattons de pouvoir en appeller à tout Lecteur impartial, si notre calcul ne paroît pas le plus raisonnable & le mieux fondé. Tout ce que nous dirons encore en sa faveur, en conséquence de ce que nous avons établi dans la Section précédente, c'est que l'intervalle depuis *Fo-hi* jusqu'à *Yao*, qu'on dit que les Historiens Chinois & les Jésuites abandonnent comme fabuleux, du moins comme incertain & insoutenable, se trouve le plus certain de tous les autres jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, par la surprenante conformité qu'il y a entre la durée des vies des Patriarches depuis le Déluge marquée par *Moyse*, & la durée des regnes contemporains; en sorte que quelques changemens que l'on ait fait depuis dans la Chronologie Chinoise, ou, pour dire la chose en d'autres termes, quelque nombre d'années qu'on ait ajouté à la durée des six premieres Dynasties, pour les allonger jusqu'à 2207 ou 2217 ans, il faut nécessairement qu'on les ait fourrées dans cet intervalle, pendant que celui qui a précédé en remontant depuis *Yao* jusqu'à *Fo-hi*, étant regardé comme incertain, sinon comme fabuleux, a eu le bonheur d'échapper aux corrections. Mais comme il est impossible de savoir ou de conjecturer, jusqu'à ce qu'on ait des Annales plus authentiques, combien on a ajouté d'années à chacune de ces six premieres Dynasties, pour leur donner l'étendue qu'elles ont, on ne doit pas s'attendre à d'autre correction à la Table suivante de *Du Halde*, que celle qui consiste à fixer le commencement de la premiere Dynastie suivant le calcul rapporté ci-dessus. Nous n'entreprendrons pas non plus de faire aucun changement à la durée des regnes, parcequ'il y auroit de la présomption, & que cela est impossible, quoi que quelques Savans ayent osé tenter à cet égard, on peut juger à quel point ils se sont donné carriere sur un sujet aussi obscur, & qui regarde des tems si éloignés, par ce qu'a fait M. *Fourmont*, dont nous joindrons la Table à celle des Chinois & des Jésuites, tirée de *Du Halde*. Quant aux Dynasties postérieures à l'Ere Chretienne on trouvera moins de différence: les voici jointes ensemble (*).

Ta-

(a) Voy. *Hist. Univ.* T. XIII. p. 111.

(*) Nous avons eu occasion dans un des Volumes précédens de parler de quelques Dynasties modernes, qui ont duré fort peu, du même nom que quelques-unes des anciennes, comme *Hia* & *Han*, quoiqu'elles n'ayent été fondées que quelques milliers d'années après, c'est-à-dire depuis la totale expulsion des *Yvens* l'an 1280: pour prévenir la confusion que la ressemblance des noms pourroit faire naître, nous avertirons ici que les Fondateurs de ces Dynasties modernes ont eu dessein de relever la dignité de leurs Dynasties par le nom de quelqu'une des plus anciennes, comme *Hia* & *Han*, & les ont fait mettre dans les Annales sous ce nom, mais qu'elles ont été obligées de céder à celle des *Ming*; en sorte qu'à parler exactement, il n'y a eu réellement que les vingt-deux Dynasties marquées dans la Table.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Table des vingt-deux Dynasties ou Familles Impériales Chinoises *qui ont occupé le Trône.*

Dynasties.	Empereurs.	Commencement de chaque Dynastie.	Durée suivant *Du Halde.*	Durée suivant *Fourmont.*	Commencement suivant notre hypothese.
		Avant J. C.			
I. *Hia.*	17	2207	458	441	1357
II. *Chang* ou *Ing.*	28	1766	644	664	
III. *Cheu.*	35	1122	873	874	
IV. *Tsin.*	4	248	43	42	
V. *Han.*	25	206	426	425	
		Depuis J. C.			
VI. *Heu-Han.*	2	220	44	45	
VII. *Tsin.*	15	265	155	155	
VIII. *Song.*	8	420	59	59	
IX. *Tsi.*	5	479	23	23	
X. *Leang.*	4	502	55	55	
XI. *Chin.*	5	557	33		
XII. *Súi.*	3		29	37	
XIII. *Tang.*	20	618	289	289	
XIV. *Heu-Leang.*	2	907	16	16	
XV. *Heu-Tang.*	4	923	13	13	
XVI. *Heu-Tsin.*	2	936	11	11	
XVII. *Heu-Han.*	2	947	4	4	
XVIII. *Heu-Cheu.*	3	951	9	9	
XIX. *Song.*	18	960	319	320	
XX. *Yven.*	9	1280	89	88	
XXI. *Ming.*	16	1268	276	277	
XXII. *Tsing.*	3	1645	92		

Premiere Dynastie (*) *appellée* Hia, *qui compte* XVII *Empereurs dans l'espace de* 458 *ans.*

I. Dynastie de Hia. Cycle 9. Avant J.C. 2207. *Yu-ta* I. *Empereur.*

I. Cette Dynastie commence, suivant les Annales de la Chine, la onzieme année du neuvieme Cycle, par le regne de Yu surnommé *Ta* ou *le Grand*, que *Chun* préféra à ses propres enfans pour le mettre sur le Trône, comme nous l'avons vu ailleurs (*a*). Un des fils de *Chun* voulut remuer, mais

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII p. 110.

(*) Le terme Chinois *Chao*, que nos Auteurs ont rendu par celui de *Dynastie*, n'a pas proprement cette signification, ni celle de race, de famille ou de succession, suivant M. *Fourmont*; mais il désigne plutôt un certain nombre d'années, tout le tems qu'une famille possede l'Empire étant appellé le *Chao* de telle famille, comme *Hia Chao* ou le *Chao* de *Hia*, c'est-à-dire tout l'intervalle que les *Hia* ont regné, & ainsi des autres (1).

Le Lecteur doit se rappeller ici que le Cycle, que les Annales de la Chine nomment le

(1) *Fourmont* Refl. Crit. sur les anc. Peupl. T. II. p. 397.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

mais sans succès, ayant été abandonné des Grands & du Peuple. Le grand mérite de *Yu* l'affermit non seulement sur le Trône, mais rendit la Couronne, & le Sacerdoce qui y étoit joint depuis long-tems, héréditaires dans sa famille; de sorte que depuis ce tems-là il fut défendu sous peine de vie à tout autre qu'à l'Empereur d'offrir des sacrifices.

Son excellent caractere.

Yu-ta étoit un Prince très-juste & doux, toujours prêt à écouter les avis de ses Ministres, & il s'avisa d'un moyen fort extraordinaire pour faciliter à ses sujets l'accès auprès de sa personne, pour obtenir justice ou des graces, ou pour porter des plaintes contre ses Officiers (*); & l'on rapporte qu'il se levoit souvent de table ou sortoit du bain, pour recevoir les plaintes qu'on venoit lui faire. On trouve dans le *Chu-king* les belles instructions qu'il donna aux Princes, & ses autres dits notables. Ce fut sous son regne qu'*I-tie* inventa le Vin Chinois, fait de riz; l'Empereur n'en eut pas plutôt goûté, qu'il prédit que cette pernicieuse liqueur causeroit de grands maux dans l'Empire & à sa famille, en quoi il ne fut que trop bon prophete: il bannit à-la-vérité de ses Etats l'inventeur de ce breuvage, & défendit sous de grieves peines d'en composer à l'avenir; mais cette précaution fut inutile, on conserva le secret de faire cette liqueur, elle devint bientôt à la mode, & elle fait encore les délices des tables Chinoises, comme nous l'avons dit ailleurs. *Yu-*

le neuvieme, *Du Halde* ne l'appelle que le troisieme, ayant rayé les six autres depuis *Whang-ti* ou *Hoang-ti*, le troisieme Empereur jusqu'à *Yao* ou *Yaus*, où il commence le sien, contre le sentiment de ses Confreres (1).

(*) On dit qu'il fit attacher aux portes de son Palais une cloche, un tambour, & trois tables, l'une de fer, l'autre de pierre, & la troisieme de plomb, & y fit afficher une Ordonnance, par laquelle il enjoignoit à tous ceux qui avoient à lui parler, de frapper sur ces instrumens ou sur ces tables, suivant la nature des affaires qu'on vouloit lui communiquer. La cloche étoit destinée aux Affaires Civiles, le tambour devoit être frappé pour celles qui concernoient les Loix & la Religion, la table de plomb servoit aux affaires du Ministere & du Gouvernement; si l'on avoit à se plaindre de quelque injustice commise par les Magistrats, on frappoit sur la table de pierre, & enfin sur la table de fer, lorsqu'on avoit reçu quelques traitemens trop rigoureux; & l'on rapporte qu'un jour il quitta deux fois le table au son de la cloche, & sortit trois fois du bain, pour recevoir les plaintes qu'on venoit lui faire (2).

Cependant, sur l'article des avis que lui donnoient ses Ministres, *Martini* raconte une Histoire qui fait plus d'honneur à l'Impératrice qu'à lui: un jour il fut si irrité de la liberté avec laquelle un d'eux lui avoit parlé, qu'il le condamna à mort: l'Impératrice en ayant été avertie, alla se présenter devant lui habillée avec une magnificence extraordinaire, & avec un air extrêmement gai. L'Empereur surpris lui en demanda la raison, & elle lui répondit généreusement: „ Nous avons, *lui dit-elle*, vous & moi trop de sujet „ de témoigner aujourd'hui une joie extraordinaire, pour me dispenser d'en donner en „ mon particulier des marques éclattantes. Que pouvoit-il nous arriver de plus avanta- „ geux que de rencontrer de sinceres Ministres, & qui soient incapables de nous flatter? „ Le plus grand bonheur des Souverains est de souffrir qu'on leur parle avec franchise, „ & ils ne doivent jamais interdire cette liberté à ceux qui sont obligés de les faire „ souvenir de leur devoir": cette sage remontrance produisit son effet, & dans la suite *Yu-ta* écouta toujours les avis qu'on voulut lui donner. On peut voir dans les Auteurs cités plusieurs autres traits de sa sagesse, & sur-tout de sa clémence extraordinaire quand il voyoit quelque coupable qu'on traînoit en prison (3).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 277, 281. & *Martini*, L. I. *Couplet*. *Noël* &c.

(2) *Martini*. L. II. *Du Halde*, l. c. p. 282. *Couplet* &c.

(3) *Martini*, L. II. sous *Yu*.

Yu-ta possédoit parfaitement l'Astronomie, l'Astrologie & l'Agriculture; il composa un excellent Traité sur cette derniere, où il enseigne la maniere de cultiver les terres & de les ensemencer, & les différentes sortes de fumier dont on doit les engraisser; il fit ensuite niveler les pentes & les hauteurs, pour donner du cours aux eaux vers les endroits qui en auroient le plus de besoin. Il avoit regné dix-sept ans avec *Chun*, regna dix ans seul, & mourut extrêmement regretté de ses sujets (*a*).

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Son Traité de l'Agriculture. Sa Mort.

II. Ti-ki, digne fils d'un tel pere, & héritier de ses vertus, lui succéda selon les vœux de tous les Peuples. Le commencement de son regne fut troublé par la guerre que lui déclara un Prince tributaire, qui aspiroit à se rendre indépendant. *Ti-ki* se mit à la tête de son armée, & avec le secours de six autres Princes tributaires il réduisit le Rebelle. Les Peuples ne jouirent pas long-tems du bonheur qu'ils commençoient à goûter sous le doux gouvernement d'un Prince si sage, la mort le leur enleva la neuvieme année de son regne, & son fils lui succéda. Il laissa cinq freres auxquels il avoit donné des Gouvernemens dans quelques-unes des Provinces de l'Empire, & son fils les érigea en Principautés, pour mettre ces Princes en état de soutenir leur rang (*b*).

Ti-ki II. *Empereur.* *21 Année du 9 Cycle.* Av. J. C. 2197.

III. Tai-kang, après être monté sur le Trône, au-lieu de marcher sur les traces de ses prédécesseurs, abandonna le soin de l'Etat à ses Favoris, pour se livrer avec fureur à la chasse, au vin, aux femmes, & à d'autres plaisirs déréglés. Il passoit les jours entiers dans les Bois à poursuivre les bêtes fauves; sa nombreuse suite, ses chevaux & ses chiens désoloient les campagnes & ravageoient les moissons; ce fut un cri général de tout le Peuple, mais les cris & les remontrances ayant été inutiles, le désespoir excita une révolte générale, pendant qu'il étoit acharné dans les Forêts à forcer les bêtes dans leurs tanieres. Les Peuples s'adresserent à un des Ministres nomme *Y* ou *Ys*, qui étoit à la tête des Troupes & qui avoit toute leur confiance: touché des cris & de la misere des sujets de l'Empire, il résolut de détrôner l'Empereur & de l'envoyer en exil: il n'eut pas de peine à y réussir avec le secours de tous les Grands, qui agirent de concert avec lui, & il mit sur le Trône *Chong-kang* frere cadet de *Tai-kang*, qui avoit regné vingt-neuf ans (*c*) (*).

Tai-kang III. *Empereur.* *30 Année du 9 Cycle.* Av. J. C. 2188.

IV. Chong-kang, quoiqu'il eût été élevé sur le Trône du consentement général des Grands & du Peuple, refusa constamment de prendre le titre d'Empereur, tant que son frere vécut; de sorte qu'on ne compte point parmi les années de son regne toutes celles qui s'écoulerent jusqu'à la

Chong-kang IV. *Empereur.* *59 Année du 9 Cycle.* Av. J. C. 2159.

(*a*) *Martini*, L. II. *Du Halde*, T. I. p. 281-283 *Couplet*, *Noël* &c.

(*b*) Voy. les mêmes, *Du Halde*, p. 283.

(*c*) Les mêmes.

(*) *Tai-kang* ne vérifia que trop la prédiction de son ayeul à l'égard des malheurs que le vin de riz causeroit à l'Empire & à sa famille: car l'usage en étoit devenu si commun, qu'il amena tous les vices à sa suite. La mere de *Tai-kang*, suivie de cinq de ses freres, le furent visiter dans son exil; & *Martini* ajoute que chacun de ces Princes lui fit un petit discours en vers, pour lui reprocher ses vices & pour le consoler, qui se sont conservés dans le *Chu-king*, & dont cet Historien rapporte la substance (1).

(1) *Martini*, l. c. sous *Tai kang*.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

la mort de *Tai-kang*. Cette conduite fut universellement admirée, & elle étoit sage : ce Prince craignit que *Y* ou *Ys*, qui avoit eu assez d'autorité & de crédit pour détrôner son frere, ne conçût un jour le même dessein à son égard. Pour se mettre en sureté & n'avoir point à redouter ses intrigues, sans manquer à la reconnoissance il témoigna non seulement qu'il avoit une parfaite confiance en lui, mais qu'il ne pouvoit se passer des conseils d'un Ministre aussi habile & aussi fidele, & qu'il souhaitoit de l'avoir auprès de sa personne. *Y* donna dans le piege, & ne douta pas qu'il ne se rendît bientôt maître de l'esprit du Prince, & que sous son nom il ne gouvernât l'Empire ; il résigna le Commandement de l'armée, qui étoit incompatible avec son nouvel Emploi, & *Chong-kang* le confia à *Cheu*, Officier habile & d'une fidélité à toute épreuve.

Y s'appercevant qu'il étoit trompé, & qu'il étoit plus suspect au Prince qu'il n'en étoit aimé, jura de s'en venger par la perte de toute la Famille Impériale; mais comme il lui étoit impossible d'exécuter son projet, tandis que *Cheu* étoit à la tête des troupes, il s'efforça inutilement plusieurs fois de le rendre suspect à *Chong-kang*, ou de le faire périr par d'autres voyes; il eut ensuite recours à un nouveau stratagême, il gagna sous main les Grands de l'Empire par ses bienfaits, & il eut l'adresse de s'insinuer par mille complaisances dans l'esprit & les bonnes graces du Prince héritier, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de commettre sans aucun risque le crime qu'il méditoit. *Tai-kang* mourut sur ces entrefaites dans son exil, & *Chong-kang* prit le titre d'Empereur, mais il fut bientôt après enlevé par une mort subite, & il laissa le Trône, qu'il avoit occupé treize ans, à *Ti-siang* son fils (*a*). Il y eut sous le regne de *Chong-kang*, quoique l'on ne soit pas d'accord sur l'année, une célebre Eclipse de Soleil, dont nous avons eu occasion de parler plus d'une fois ; les Annales de la Chine disent que *Hi* & *Ho*, qui avoient soin du Tribunal des Mathématiques, furent punis de mort, parcequ'ils avoient négligé de la prédire, & de la marquer dans le Calendrier (*), ce qui étoit un crime capital.

Ti-siang V. *Empereur.* 12 *Année du* 10 *Cycle.* Av. J. C. 2146.

V. Ti-siang ou *Siangi* succéda à son pere, mais au-lieu d'imiter sa prudence & d'être en garde contre le perfide *Y*, il en fit son principal confident, & peu après il ôta le commandement des Troupes au fidele *Cheu*, & le rendit au Traître, & par cette fatale démarche il le mit à portée d'exécuter le projet qu'il méditoit depuis tant d'années contre la Famille Impériale. Son nouveau Poste lui fit un grand nombre de créatures, & il ga-

Trahison de Y découverte.

(*a*) *Martini*, ubi sup. sous *Chong-kang*. *Du Halde*, l. c. p 284, 285. *Couplet*, *Noël* &c.

(*) Les Astronomes Chinois disent que cette Eclipse arriva au tems de la conjonction du Soleil avec la constellation nommée *Fang*, étoile brillante au midi d'une autre qui est à la tête du *Scorpion*. Les Missionnaires assurent que cette Eclipse a été vérifiée par de nouveaux calculs Astronomiques, & on l'a fait beaucoup valoir pour prouver que les Chinois ont été de bonne heure versés dans cette branche de l'Astronomie: nous ne répéterons pas ce que nous avons dit dans une autre Section contre cette prétention; nous ajouterons seulement que quelques Historiens Chinois soupçonnent que les deux Mathématiciens furent moins punis pour leur négligence, que parcequ'ils favorisoient secrettement la trahison d'*Y* (1).

(1) *Martini* & *Du Halde*.

gagna les soldats par ses libéralités, en sorte que le crédule Empereur, qui ne put plus ignorer sa trahison, se vit forcé de chercher un azyle chez deux Princes tributaires ses parens. Y eut recours à l'artifice pour se disculper; il écrivit à l'Empereur des Lettres très-soumises, & se plaignit qu'il avoit été faussement accusé par ses ennemis; il le supplioit de revenir dans son Palais, en l'assurant qu'il connoîtroit par lui-même qu'il n'avoit pas de sujet plus dévoué à son service que lui. Il supposa des crimes à plusieurs des plus fideles Serviteurs de l'Empereur, pour lesquels ils furent ou bannis ou condamnés à mort, & remplacés par des créatures du Traître.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Il comptoit de se voir bientôt sur le Trône, quand sa lâche perfidie fut punie par une de ses créatures, qu'il avoit élevé par degrés, & auquel il avoit confié le commandement des Troupes. *Han-tso*, c'étoit le nom de ce scélérat, homme double & ambitieux, s'apperçut qu'il pouvoit aisément se frayer le chemin au Trône, s'il faisoit périr tout à la fois son Bienfaiteur & son Souverain. Il confia son dessein à des soldats dont il étoit absolument le maître, & il leur ordonna d'assassiner Y lorsqu'il seroit à la chasse; tout réussit comme il le souhaitoit, & il publia que cela s'étoit fait par les ordres exprès de l'Empereur, & que c'étoit le juste châtiment de sa trahison. Il fit venir ensuite *Kiao*, fils aîné d'Y, jeune homme vif & violent, l'anima sans peine à venger la mort de son pere, & lui en fournit les moyens, en lui donnant un Corps de troupes, à la tête desquelles *Kiao* marcha brusquement contre l'Empereur, qui n'ayant pu lever qu'à la hâte une armée peu nombreuse, fut aisément défait. *Kiao* tua de sa propre main l'Empereur & les deux Princes tributaires. *Han-tso*, pour s'assurer de la Couronne extermina toute la Famille Imperiale, il n'y eut que l'Impératrice qui échappa à sa fureur; elle étoit enceinte, & ce fut avec bien de la peine qu'elle se sauva dans les montagnes. Ainsi périt l'infortuné *Ti-siang* après avoir regné vingt-sept ans. L'usurpateur se voyant en possession de l'Empire, recompensa le fils d'Y en lui donnant des terres, qu'il érigea en Principauté (a).

Il est puni par un des siens.

L'Empereur tué.

Han-tso monta sur le Trône & l'occupa quarante ans, au bout desquels il en fut privé de même que de la vie par le légitime héritier. L'Impératrice, réfugiée chez des Bergers dans les montagnes, y mit au monde un fils qu'elle nomma *Chao-kang* ou *Xao-kang*, qu'elle éleva sans le faire connoître, de sorte qu'il étoit déja parvenu à un âge mûr avant que *Han-tso* en entendît parler. Il le fit chercher de tous les côtés, mais le jeune Prince informé des démarches du Tyran, se retira chez un Prince tributaire, & entra dans sa Maison en qualité de domestique; il y passa pour le fils d'un Berger. Au bout de quelque tems sa physionomie & ses manieres firent soupçonner au Prince que ce jeune homme étoit d'une naissance plus distinguée qu'il ne disoit. Il le fit venir un jour, & lui fit plusieurs questions sur sa famille avec beaucoup de bonté. *Chao-kang* ne crut point devoir dissimuler qui il étoit, il fit ingénument le détail de sa naissance & des malheurs de sa Maison, & lui avoua son déguisement. Le Prin-

Han-tso Usurpateur regne 40 ans.

Naissance & fuite de Chao-kang.

Il se découvre.

(a) *Martini & Du Halde sous Ti-siang*

Section IX. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Prince l'embrassa tendrement, lui promit sa protection, lui fit épouser sa fille, & pour dot lui donna une partie de sa Principauté. Le jeune Prince ayant occasion de développer ses grandes qualités, fit bien connoître qu'il étoit digne du Trône. Le Beau-pere ne perdit point de tems, il écrivit à tous les Ministres & à tous les Grands de l'Empire qui étoient attachés au dernier Empereur. En ce tems-là le Tyran s'étoit rendu si odieux, que les Peuples se déclarerent avec joie en faveur de leur légitime Prince; ayant levé une armée il attaqua *Han-tso*, le fit prisonnier, & lui fit souffrir un supplice infame.

Et défait l'Usurpateur.

Chao-kang VI. *Empereur.* 19 *Année du* 11 *Cycle.* Av. J. C. 2058.

VI. Chao-kang monta sur le Trône de ses Ancêtres avec un applaudissement universel, & d'abord il donna ordre au Général de ses Troupes de poursuivre le complice de l'Usurpateur. *Kiao* se mit en défense, mais sa petite armée fut taillée en pieces, on le fit prisonnier, & il eut la tête tranchée, tous les Rebelles dont on put se saisir furent aussi punis de mort; le calme se rétablit dans l'Empire, & les Loix reprirent leur premiere vigueur. *Chao-kang* ne négligea rien pour réformer les abus qui s'étoient glissés dans l'Etat sous le regne de l'Usurpateur, il eut la satisfaction de voir ses Ordonnances respectées, & ses Peuples heureux & contens sous une si sage administration. Sa réputation lui attira même des Ambassades des Princes étrangers, & son regne fut aussi glorieux que paisible: il mourut dans la vingt-deuxieme année, & son fils lui succéda l'année suivante.

Ti-chu VII. *Empereur.* 41 *Année du* 11 *Cycle.* Av. J. C. 2057.

VII. Ti-chu ou *Chus*: il ne se passa rien de remarquable sous le regne de ce Prince; il y eut à-la-vérité quelques mouvemens du côté de la mer, mais ils furent assoupis presque au moment qu'ils s'étoient élevés. L'Empire jouit d'ailleurs d'une paix profonde pendant dix-sept ans que *Ti-chu* regna.

Ti-Hoai VIII. *Empereur.* 58 *Année du* 11 *Cycle.* Av. J.C. 2040.

VIII. Ti-whai ou *Ti-Hoai*, ou *Hoaiu*, succéda à son pere; la paix & le bon ordre qui regnoit dans l'Empire, l'avoit rendu si florissant, que les Princes voisins envoyerent des Ambassadeurs (*) au nouvel Empereur, pour rechercher son amitié, & plusieurs se mirent sous sa protection. Mais l'oisiveté causée par les douceurs d'une longue paix amollit le cœur de ce Prince, & lui inspira l'amour des plaisirs, dont il devint esclave. Il passa le reste de sa vie enfermé dans son Palais au milieu de ses Femmes & de ses Eunuques, sans se montrer jamais à ses Peuples. Pendant tout ce tems ses Ministres gouvernoient avec une autorité si absolue, que les sujets n'avoient plus la liberté de lui présenter, comme de coutume, leurs requêtes, ou de lui porter leurs plaintes; & ce désordre continua jusqu'à la fin de son regne, qui fut de vingt-six ans.

Ti-mang IX. *Empereur.* 24 *Année du* 12 *Cycle.* Av. J. C. 2014.

IX. Ti-mang, ou *Mangu* fils de *Ti-Hoai*, lui succéda; son regne fut assez semblable au précédent; ce Prince ne fut pas à-la-vérité aussi livré aux plaisirs que son pere, mais il s'abandonna comme lui à une vie indolente

(*) Quelques-uns de ces Ambassadeurs, dit l'Histoire, vinrent par mer de quelques-unes des Isles voisines, qu'elle ne nomme point; mais il paroît par-là que l'Art de la Navigation étoit connu. Il n'y a aucune apparence que les Japonois ayent été du nombre de ceux qui envoyerent des Ambassadeurs, comme quelques Européens l'ont cru; nous aurons occasion d'en dire les raisons dans leur Histoire.

lente & oisive. Tout ce qu'il fit de remarquable, ce fut de transférer sa Cour vers le Fleuve jaune, & de visiter quelques parties de ses Etats du côté de la Mer. Il regna dix-huit ans, & eut pour successeur son fils *Ti-sie.*

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

X. Ti-sie ou *Is* se rendit si recommandable par son amour pour la Justice, & par son attention à maintenir la paix & l'abondance dans ses Etats, que les petits Souverains des Nations voisines, qui s'étoient déja déclarés tributaires de l'Empire, vinrent en personne lui rendre leurs hommages. *Ti-sie* leur accorda non seulement sa protection, mais récompensa leur fidélité, en les honorant de quelques titres de Dignité, dont ils étoient fort avides; il leur fit même des présens beaucoup plus considérables que le tribut qu'ils payoient (*a*). Il regna seize ans, & laissa la Couronne à son fils *Ti-pu-kiang.*

Ti-sie X. Empereur. 42 Année du 12 Cycle. Av. J. C. 1996.

XI. Ti-pu-kiang regna cinquante-neuf ans; il est surprenant que pendant un si long regne il ne se soit rien passé qui ait mérité d'avoir place dans l'Histoire Chinoise, si l'on excepte quelques divisions entre les Princes du Sang pour la succession à la couronne, que *Ti-pu-kiang* obtint à la fin. On attribue ce silence de l'Histoire à la tranquillité dont l'Empire continua de jouir pendant son regne; mais il ne prit pas d'assez justes mesures pour assurer la couronne à son fils *Kong-kia*, qu'il avoit nommé son Successeur, auquel un de ses oncles la ravit.

Ti-pu-kiang XI. Empereur. 58 Année du 12 Cycle. Av. J. C. 1980.

XII. Ti-kiong ou *Kong* monta tranquillement sur le Trône, regna vingt-un ans, & laissa la couronne à son fils *Ti-kin.*

Ti-kiong XII. Empereur.

XIII. Ti-kin priva le légitime héritier du Trône aussi long-tems que son pere; mais ses débauches le rendirent si méprisable & si odieux aux Peuples, qu'il ne put l'assurer à son fils, de sorte qu'après sa mort on donna la couronne à *Kong-kia*, que *Ti-kiong* en avoit privé.

Ti-kin XIII. Empereur.

XIV. Kong-kia ou *Gong-kia*, au-lieu de se former à la sagesse par quarante-deux ans d'adversités, ne se vit pas plutôt l'autorité en main, qu'il se livra tout entier à ses passions, & la débauche en fit le Prince le plus efféminé qu'on ait encore vu. Les Flatteurs, qui applaudissoient à ses vices, avoient seuls le privilege de l'approcher, & occupoient les premieres Charges. Cette conduite le fit détester de ses sujets, & le rendit si méprisable, que plusieurs Princes tributaires refuserent de lui rendre hommage, sans qu'il osât user de son autorité pour les faire rentrer dans le devoir, tant il étoit affoibli par les délices d'une vie molle & voluptueuse. Rien ne put le tirer de sa honteuse léthargie, & après un regne de trente-un ans, il laissa la couronne à son fils, qui hérita de ses vices comme du Trône (*b*). Environ quatre ans avant sa mort nâquit le fameux *Ching-tang*, fondateur de la Dynastie suivante (*c*).

Kong-kia XIV. Empereur. 39 Année du 14 Cycle. Av. J. C. 1869.

XV. Ti-kao ou *Cahu* imita son pere, dont les vices avoient déja rendu le Trône chancelant dans sa famille. Il fit de son Palais le séjour des plus infames plaisirs, & ses débauches poussées à l'excès abrégerent ses jours; il laissa la couronne à son fils *Ti-fa*, après un regne de onze ans.

Ti-kao XV. Empereur. 10 Année du 15 Cycle. Av. J. C. 1848.

XVI. Ti-

(*a*) *Martini*, *Du Halde*, *Couplet*, *Noël* &c.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Du Halde*, T. I. p. 290.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

XVI. Ti-fa ou *Fauv:* l'Histoire ne dit rien ni des vertus ni des vices de cet Empereur, pendant les dix-neuf ans qu'il regna, elle ne parle que des hommages que lui rendirent les Princes tributaires à son avénement à l'Empire, & du malheur qu'il eut de donner le jour à *Kia*, le plus méchant de tous les hommes, & avec lequel la Dynastie de *Hia* fut éteinte.

Ti-fa XVI. *Empereur.* *Année 21 du 15 Cycle Av. J. C.* 1838.

Kia XVII. *Empereur.* *Année 40 du 15 Cycle Av. J. C.* 1818.

XVII. Kia ou *Kieu* succéda à son pere *Tifa:* il étoit né, dit-on, avec d'assez belles qualités, mais sa cruauté & ses infamies l'ont fait regarder comme un monstre, & son nom est encore dans la même exécration, que celui de *Néron* l'est en Europe. Il avoit une femme encore plus méchante & plus cruelle que lui, & elle avoit tant de pouvoir sur lui qu'elle le porta aux plus énormes excès de cruauté & de débauche, pour lui plaire (*). Il se rendit à la fin si odieux aux Grands & aux Peuples, qu'ils étoient sur le point de le déposer, quand un de ses Ministres, qui aimoit encore ce Prince, lui représenta avec respect & très-sérieusement ses désordres, & le danger prochain auquel sa conduite licentieuse & tyrannique l'exposoit; cette remontrance rendit *Kia* plus furieux, & il fit exécuter ce fidele Ministre en sa présence. La colere de l'Empereur ne rallentit pas le zele des autres, ils adresserent un Mémoire à ce Prince, où ils lui représenterent librement ses meurtres, sa cruauté, & les horreurs de sa vie; à peine en eut-il fait la lecture, qu'il prit la résolution d'en faire mourir les auteurs.

Ching-tang *élevé sur le Trône.*

Ching-tang, l'un des Princes tributaires le plus respecté pour sa sagesse & sa vertu, & qui descendoit de *Hoang-ti*, ayant joint ses remontrances à celles des Ministres, vit recompenser son zele par la prison. Il n'y demeura pas long-tems, tous les Ordres de l'Etat se réunirent pour lui faire remplir la place du Tyran, & le forcerent à lui déclarer la guerre. Ce Prince vertueux déclara qu'il n'avoit aucun droit à la couronne, & que s'il prenoit les armes ce n'étoit que pour obliger l'Empereur à se reconnoître & à rentrer dans le devoir. Son armée fut bientôt prête, & chacun des Princes lui fournit des Troupes: *Kia* de son côté ne put rassembler qu'une

(*) Ce Monstre, que les Annales de la Chine appellent *Vi-bia* (1), le portoit non seulement à accabler ses sujets tous les jours de nouvelles impositions pour fournir au luxe extravagant de cette abominable femme. Elle l'obligea même à faire creuser un assez grand espace de terre en forme d'étang, qu'il fit remplir de vin, & il contraignit trois-mille de ses sujets d'y venir boire couchés sur le ventre & de laper comme des chiens; on les conduisit ensuite yvres & chancelans dans une Forêt voisine, aux arbres de laquelle on avoit attaché toutes sortes de grosses viandes roties destinées à assouvir leur faim, après qu'ils avoient bien bu; c'étoit-là un des plaisirs les plus raisonnables de *Vibia*. Car cet extravagant festin est peu de ehose en comparaison du plaisir infame qu'elle prenoit avec l'Empereur dans un appartement secret du Palais; il étoit rempli des plus beaux garçons & des plus belles filles de l'Empire, abandonnés tout nuds les uns aux autres; l'Empereur & sa femme, témoins de leurs effronteries, les animoient, & donnoient eux-mêmes le prix aux plus lascifs & aux plus emportés. Cette femme fit massacrer les fideles Ministres qui oserent faire des plaintes & des remontrances à l'Empereur, ou même témoigner qu'ils desapprouvoient son infame conduite, de sorte qu'à tout prendre on peut dire à juste titre que c'est une femme qui a causé la ruine de cette premiere Dynastie; puisque l'on reconnoit que l'Empereur étoit né avec d'assez belles qualités, qui auroient pu en faire un bon Prince, si malheureusement il ne s'étoit laissé gouverner en esclave par ce monstre d'impudicité & de cruauté.

(1) *Martini* sous *Kien.*

qu'une poignée de ses sujets, tant la défection étoit générale. Il eut recours aux Tartares, & tâcha par de belles promesses de les engager à son service; mais il en étoit si détesté, qu'ils lui déclarerent nettement qu'ils ne prendroient jamais les armes en faveur d'un si méchant Prince. Dans un abandon si universel il eut recours à la feinte & à la dissimulation, il avoua ses crimes; la seule grace qu'il demanda, c'est qu'on lui accordât la vie. *Ching-tang*, qui avoit l'ame noble, se laissa fléchir, non seulement il lui accorda la vie, mais il lui rendit sa couronne. Il quitta aussitôt le commandement de l'armée, & retourna dans son petit Etat, donnant par-là un exemple de modération & de desintéressement qui fut admiré de tout le monde, à la réserve de l'ingrat Empereur. A peine se vit il rétabli sur le Trône, qu'il se replongea dans ses vices ordinaires; il fit plus, il leva à la hâte une armée contre *Ching-tang*, qu'il traitoit de traître & de rebelle. *Ching-tang* se mit aussitôt à la tête de ses Troupes pour se défendre; mais lorsque les deux armées furent en présence, il eut la satisfaction de voir tous les Soldats de l'Empereur l'abandonner; passant dans l'armée de *Ching* ils jetterent leurs armes à ses pieds, & le proclamerent Empereur. *Kia* n'eut plus de ressource que dans la fuite. *Ching* le poursuivit jusques au-delà des frontieres de l'Empire, où il acheva obscurément sa vie, après trois années d'un honteux exil & un regne de cinquante-deux ans (*a*). En lui finit la premiere Dynastie.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Rétablit Kia *& se retire.*

Ingratitude de Kia.

Seconde Dynastie, nommée CHANG (*), *qui compte vingt-huit Empereurs dans l'espace de* 644 *ans.*

I. CHING-TANG fut proclamé Empereur avec l'applaudissement de tout l'Empire, aussi-tôt que *Kia* en fut sorti. Les grandes preuves qu'il avoit déja données de sa sagesse, de sa modération, & de ses vertus le firent recevoir dans tous les lieux où il passa, comme un Libérateur envoyé du Ciel. Lui seul se croyoit incapable de soutenir un si pesant fardeau. Il assembla jusqu'à trois fois ses Ministres & les Grands de la Cour, pour leur remettre une couronne, que tout autre, disoit-il, porteroit plus dignement que lui; qu'il lui suffisoit d'avoir délivré sa Patrie de la persécution du Tyran; qu'il étoit content du petit Etat que le Ciel lui avoit donné à gouverner, & le préféroit à un Empire dont il n'étoit pas le légitime héritier. La suite fit voir qu'il agissoit sincérement, & qu'il n'y avoit pas le moindre artifice dans ses discours. Les Grands persisterent à lui remontrer, „ Que c'étoit par une disposition particuliere du Ciel qu'il étoit sur „ le Trône, que le Ciel touché du malheur des Peuples l'avoit choisi pour „ être le Libérateur de sa patrie, & qu'il s'expliquoit assez par le concours unanime de tous les Ordres de l'Etat, qui ne vouloient pas avoir „ d'autre Souverain que lui". *Ching-tang* se rendit enfin à leurs instances, accepta

I. Ching-tang. *Année 32 du 16 Cycle Av.* J. C. 1766.

(*a*) *Martini*, *Du Halde*, &c.

(*) C'est le nom qu'il donna à la Famille Impériale, & il demeura à toute la Dynastie; c'étoit celui du petit Etat qu'il gouvernoit depuis long-tems, en qualité de Roi ou de Prince tributaire (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 293.

accepta l'Empire, & s'appliqua d'abord à le gouverner d'une maniere qui répondit pleinement aux grandes espérances que l'on avoit conçues de lui, & les surpassa même.

Il commença par choisir des Ministres fideles & habiles; de ce nombre fut *J-jin* ou *J-yn*, dont le mérite & la prudence lui étoient parfaitement connus; il le mit à la tête de ses Conseils, lui confia le commandement de ses armées, & aidé de ses avis il rétablit l'ordre dans l'Empire. Il abrogea d'abord les Loix cruelles de son prédécesseur, & en établit d'autres pleines d'équité & de sagesse. Les Soldats, qui auparavant étoient accoutumés au pillage, furent contenus dans la plus exacte Discipline, & en peu de tems on vit regner l'ordre & la tranquillité dans les Provinces. On découvrit sous son regne de riches Mines d'or dans les montagnes qui séparent la Province de *Chan-si* de celle de *Peking*, dont il laissa la libre disposition à ses sujets, sans lui payer aucun droit. Il fit graver sur tous les vases qui étoient à l'usage du Palais les plus belles Maximes de Morale, afin que lui & ses Officiers eussent continuellement devant les yeux les principes selon lesquels ils devoient se conduire. Les Princes voisins conçurent une si haute estime pour lui, qu'ils se soumirent volontairement à lui payer tribut; les Peuples faisoient retentir l'air de ses louanges, ne cessoient de faire des vœux pour lui, & le regardoient à juste titre comme leur grand Bienfaiteur, comme un tendre Pere, & l'Auteur de tout leur bonheur (*). La mort de ce Prince, qui arriva la treizieme année de son regne, mit tout l'Empire en deuil, chacun le regretta comme s'il eût perdu son pere. Son fils ainé *Tai-ting* étant mort avant lui, la couronne passa à son petit-fils.

II.

(*) Cet excellent Prince donna une marque bien éclatante de sa tendresse envers ses sujets dans le tems d'une sécheresse universelle, qui dura sept ans, sans qu'il tombât une seule goutte de pluie, ce qui causa une extrême famine. Attribuant une calamité si générale à ses propres fautes, il se dévoua comme une victime pour le salut de son peuple. Après s'être imposé un jeûne rigoureux, il se dépouilla des ornemens de sa Dignité, il se fit couper les cheveux, qu'on portoit alors fort longs, & nuds pieds en posture de criminel il leva les mains vers le Ciel, & pria l'Etre Souverain d'épargner ses sujets, & de faire tomber sur lui tout le poids de sa colere. Il répéta cette priere six fois avec une égale ferveur, & quand il l'eut finie le Ciel se couvrit de nuages, & une pluie générale rendit les terres fécondes & rétablit l'abondance (1).

Quelques Missionnaires croyent que cette famine est peut-être la même dont il est parlé dans la Genese (2): mais outre qu'il n'y a gueres d'apparence qu'une pareille calamité se soit assez répandue pour s'étendre de l'Egypte à la Chine, la famine de la Chine, suivant eux, arriva vers l'an 1760 avant J. C. & celle d'Egypte est de l'an 1708, selon la Chronologie de l'Hébreu; elle paroîtra antidatée, si le regne de *Yao* est contemporain de *Josué*, comme nous l'avons fait voir, ainsi cette famine seroit plutôt du même tems que celle qui arriva sous le regne de *David* (3); car quoique celle-ci n'ait duré que trois ans dans la Palestine, les Docteurs Juifs prétendent qu'elle dura sept ans en d'autres Pays, ce qu'ils fondent sur le discours de *Gad* à *David* (4); mais nous ne voyons aucune raison de supposer qu'une sécheresse ou la famine ait dû se faire sentir dans une aussi vaste étendue de terres, que celle qu'il y a entre la Méditerranée & l'Océan Oriental ou Chinois.

(1) *Martini*, L. III. *Du Halde*, T. I. p. 294. *Complet* &c.
(2) *Gen.* XLI.
(3) 1 *Sam.* XXI.
(4) Comp. 1 *Sam.* XXIV. 13 & 1 *Chroniq.* XXI. 12.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

II. Tai-kia.
Année 45 du 16 Cycle Av. J. C. 1753.

II. Tai-kia ou *Tai-kiau*, au-lieu de marcher sur les traces de son grand-pere, commença son regne de maniere à faire craindre qu'il ne s'attirât bientôt le mépris & l'aversion de ses sujets. *J-in*, ce sage & fidele Ministre de *Ching-tang*, s'étoit acquis une grande autorité dans l'Empire; il s'en servit pour remontrer au jeune Empereur l'abus qu'il faisoit d'un pouvoir, que le Ciel ne lui avoit confié que pour le bien des Peuples; mais le jeune Prince n'écoutant pas ses sages avis, il s'avisa d'un expédient, qu'on auroit peine à excuser de témérité, si sa probité & la droiture de ses intentions n'eussent été bien connues.

Commence mal.

Moyen dont J-in se sert pour le ramener.

Il fit bâtir une maison près du tombeau du dernier Empereur, & il y renferma *Tai-kia*, pour lui donner le tems de faire réflexion sur sa conduite, & de se former, sur les cendres de son ayeul, aux vertus dont il étoit un si parfait modele. En même tems il se déclara Tuteur du Prince & de l'Empire. Il tint *Tai-kia* étroitement enfermé pendant trois ans; le jeune Monarque, que l'éclat d'une haute fortune avoit aveuglé, fit des réflexions si sérieuses sur ses désordres, & sur les vertus que demande le Gouvernement d'un grand Empire, qu'il convainquit ceux qui étoient autour de lui, qu'il étoit entierement changé, & qu'il se conduiroit d'une toute autre maniere qu'il n'avoit fait. *J-in* l'alla chercher lui-même, & le conduisant sur le Trône, ils le proclama une seconde fois Empereur. *Tai-kia*, bien loin de témoigner le moindre ressentiment à ce Ministre, lui donna les marques les plus distinguées de sa gratitude & de sa confiance, de sorte que les Peuples, charmés de sa conduite, le reconnurent avec joie pour leur Souverain, & le comblerent de louanges, de même que son Ministre. L'Empereur ne se conduisit plus que par les conseils d'*J-in*, aussi gouverna-t-il avec beaucoup de sagesse: les Princes tributaires, qui avoient commencé à secouer le joug, rentrerent avec plaisir sous son obéissance, & tous les Ordres de l'Etat lui furent parfaitement soumis tant qu'il vécut. Il regna trente-trois ans, & eut pour successeur *Vo-ting*, autre petit-fils de *Ching-tang*.

III. Vo-ting.
Année 18 du 17 Cycle Av. J. C. 1720.

III. Vo-ting, digne descendant du Fondateur de cette Dynastie, gouverna comme son prédécesseur suivant les sages conseils du fidele *J-in*, mais il ne posséda ce sage Ministre que huit ans: pour témoigner l'estime & la reconnoissance qu'il avoit pour ce grand homme, il honora sa mémoire par de superbes obseques, avec un appareil & une magnificence digne de la Majesté Impériale. Le fils de *J-in*, nommé *J-pu*, consola l'Empereur de la mort du pere; héritier des vertus & des qualités d'*J-in*, il fut élevé aux mêmes honneurs, & mérita également la faveur & la confiance de plusieurs des successeurs de *Vo-ting*. Ce Prince regna vingt-neuf ans, & *Tai-keng* son fils lui succéda.

IV. Tai-keng.

IV. Tai-keng. L'Histoire ne rapporte de cet Empereur & des deux suivans, que les années de leurs regnes. Celui-ci commença à regner la quarante-septieme année du 17. Cycle, & regna en paix vingt-cinq ans.

V. Siao-kia.

V. Siao-kia ou *Sia-kiao*, son frere, lui succéda la onzieme ou douzieme année du dix-huitieme Cycle, & après un regne paisible de dix-sept ans, il eut pour successeur *Yong-ki* son frere.

VI. Yong-ki.

VI. Yong-ki ou *Jon-gi*, troisieme fils de *Vo-ting*, étoit d'une autre mere que ses deux prédécesseurs. Il y eut un commencement de trouble sous son regne; quelques-uns des Princes tributaires refuserent de se ren-

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

rendre, selon la coutume, à l'assemblée que les Empereurs tenoient de tems en tems. Il regna douze ans, & laissa le Trône à *Tai-vu* son frere.

VII. Tai-vu. *Année 41 du 18 Cycle Av.* J. C. 1641.

VII. Tai-vu: on rapporte qu'à son avénement à la couronne ce Prince fut effrayé d'une chose qui arriva dans le Palais; un Mûrier porta des feuilles & des fruits en sept jours, & trois jours après il sécha & mourut; des grains de froment produisirent dans le même nombre de jours des épis mûrs. L'Empereur regarda cela comme le présage de quelque révolution. Mais ayant consulté le sage *J-pu*, fils d'*J-in*, ce Ministre lui répondit que c'est la vertu qui regle les présages & qui les rend bons ou mauvais, & que s'il gouvernoit ses sujets avec équité rien ne feroit capable de troubler son repos & son bonheur. *Tai-vu* profita de cette sage leçon; son zele & son application à rendre la justice à ses Peuples fut si grande, qu'il donnoit tous les jours audience dès le grand matin, & ne la finissoit qu'après avoir écouté tous ceux qui se présentoient. Cet amour de la justice le fit adorer des Peuples, & ils l'égaloient aux plus illustres de ses Prédécesseurs. Tous les Princes tributaires ne manquerent jamais aux Assemblées qu'il convoqua, & ses Ordonnances furent toujours exactement observées. Parmi les Loix qu'il établit, il y en eut une, par laquelle il ordonna que dans chaque ville on fourniroit à la subsistance d'un certain nombre de vieillards, & que cette dépense se tireroit du Trésor public: c'est une Loi qui s'observe encore aujourd'hui. Il regna paisiblement soixante-quinze ans, & mourut dans la Province de *Honan*, où il avoit transporté sa Cour.

VIII. Chong-ting. *Année 55 du 19 Cycle Av.* J. C. 1562.

VIII. Chong-ting ou *Chung-king*, fils de *Tai-vu*, lui succéda; les trop fréquentes inondations du *Whangho*, ou Fleuve jaune, l'obligerent d'abandonner la Province de *Chan-si*, où il tenoit sa Cour, & de l'établir d'abord dans la Province de *Honan*, & ensuite dans celle de *Pe-che-li*. Le regne de ce Prince fut d'abord fort tranquille, mais il fut troublé ensuite par les Peuples qui habitoient les rives méridionales du Fleuve *Yang-tse-kiang*, qui faisoient des irruptions dans les Provinces voisines, & exerçoient toutes sortes de brigandages. Il y envoya des Troupes, qui taillerent en pieces ces Brigands, & prévinrent pour la suite de semblables incursions. Cette expédition rétablit la tranquillité de l'Empire, mais l'Empereur ne jouit pas long-tems des fruits de sa victoire; il mourut subitement après un regne de treize ans, & son frere *Vai-gin* lui succéda.

IX. Vai-gin. *Année 9 du 29 Cycle. Av.* J. C. 1549.

IX. Vai-gin ou *Vaigni* regna quinze ans, & se fit extrêmement aimer de ses sujets. Ce fut en ce tems là que commencerent les guerres que se firent les freres & les enfans des Empereurs mourans, pour le droit de succéder à l'Empire. Ces guerres durerent près de deux-cens ans, mais l'Histoire n'en fait point le détail. Il eut pour successeur son frere *Ho-tan-kia*.

X. Ho-tan-kia. *Année 24 du 20 Cycle. Av.* J. C. 1534.

X. Ho-tan-kia fut obligé de transférer encore sa Cour dans une ville de la Province de *Honan*, située sur une hauteur qui la mettoit à couvert des inondations du *Whangho*. On ne rapporte rien de remarquable de ce Prince, sinon qu'il regna neuf ans; il laissa la couronne à un fils très-digne de lui succéder.

XI. Tsu-yé.

XI. Tsu-yé regna heureusement & maintint l'Etat dans une paix profonde en suivant les conseils d'un de ses *Colaos* ou Ministres, nommé *Yen*;

Ten; par reconnoissance il donna à ce Ministre une Principauté, honneur qu'on n'avoit jamais fait qu'à des fils ou des neveux d'Empereurs; mais il le garda cependant toujours auprès de sa personne, pour être à portée de le consulter & de profiter de ses avis. Il ne lui fut permis d'aller gouverner son petit Etat, qu'après la mort de l'Empereur, qui arriva la dix-neuvieme année de son regne; son fils lui succéda.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

XII. Tsu-sin ou *Zu-sin* eut quelque peine à se mettre en possession du Trône, les freres de l'Empereur défunt cabalerent si puissamment parmi les Grands, qu'ils penserent l'exclure de la succession, sous prétexte qu'ils étoient d'un âge plus mûr pour gouverner que leur neveu. Heureusement pour lui l'autorité du Colao *Ten* fut assez grande pour assoupir ce démêlé, & pour assurer la couronne à *Tsu sin*, mais elle n'étouffa pas les semences de l'ambition qui s'étoit emparée de ces Princes; nous la verrons éclatter dans la suite, & plusieurs de ces Princes usurper l'héritage de leurs propres neveux. *Tsu-sin* regna seize ans, & eut pour successeur *Vo-kia* son frere.

Année 33 du 20 Cycle Av. J. C. 1525.
XII. Tsu-sin *Année 52 du 20 Cycle Av. J. C. 1506.*

XIII. Vo-kia usurpa la couronne sur son neveu *Tsu-ting*, lequel ne put résister à son oncle, qui conserva le Trône avec plus de bonheur qu'il ne méritoit. Le dessein de cet Usurpateur étoit de le laisser à son fils, mais ses mesures furent déconcertées par le légitime Héritier, qui y monta après la mort de *Vo-kia* qui avoit regné vingt-cinq ans.

XIII. Vo-kia *Année 8 du 21 Cycle Av. J. C. 1490.*

XIV. Tsu-ting ou *Zu-ting* fut dissimuler son ressentiment avec tant de prudence tout le tems que son oncle regna, qu'il s'insinua même dans ses bonnes graces & gagna sa confiance. Il prit de loin si bien ses mesures, qu'il monta sur le Trône après la mort de son oncle, à l'exclusion de son cousin, sans user de la moindre violence. Il gouverna l'Empire avec une égale sagesse, & donna avant sa mort un grand exemple de modestie, en laissant à ses Ministres le choix d'un Successeur, supposé qu'ils ne trouvassent pas en son fils assez de vertu & de mérite pour gouverner ses sujets. Il mourut la trente-deuxieme année de son regne, & les Ministres choisirent pour lui succéder *Nan-keng* fils de *Vo-kia*, qui avoit été relegué hors de l'Empire.

XIV. Tsu-ting. *Année 33 du 21 Cycle Av. J. C. 1464.*

XV. Nan-keng monta sur le Trône par le choix des Ministres de la Cour, mais les Gouverneurs des Provinces se déclarerent pour le fils du dernier Empereur. Il y eut deux puissans Partis dans l'Etat qui se firent une guerre cruelle; mais celui de *Nan-keng*, qui fut le plus fort, le maintint dans la possession de l'Empire tant qu'il vécut, regna vingt-cinq ans, & après sa mort le fils de *Tsu-ting* lui succéda.

XV. Nan-keng *Année 5 du 22 Cycle Av. J. C. 1433.*

XVI. Yang-kia eut un regne court & rempli de troubles; les divisions continuerent entre les deux Partis. Les Princes tributaires commencerent à se soustraire à l'obéissance qu'ils devoient à l'Empereur, & ils étoient sur le point de se rendre indépendans, ce qui tendoit au renversement de la Monarchie, lorsque l'Empereur mourut la septieme année de son regne, & son frere *Puang-keng* s'empara du Trône au préjudice de son fils.

XVI. Yang-kia *Année 30 du 22 Cycle Av. J. C. 1408.*

XVII. Puang-keng, tout Usurpateur qu'il étoit, fit bientôt changer la face des affaires par sa sagesse & sa valeur, & rétablit l'Empire sur des fondemens solides par son application infatigable. Il prit le grand Empereur *Ching-tang* pour modele, & renouvella plusieurs des sages Loix de

XVII. Rang-cheng. *Année 37 du 22 Cycle*

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Av. J. C. 1401.

de ce Monarque, qui étoient comme abolies par la négligence de ses Prédécesseurs. Il se fit une Loi de ne confier les Charges les plus importantes de la Cour & de l'Etat, qu'à ceux de ses sujets en qui il reconnoissoit le plus de capacité & de mérite. Quoique l'ambition de regner l'eût porté à ravir la couronne à son neveu, il travailla à prévenir la continuation de ce mauvais exemple, & punit sévérement les moindres démarches qui tendoient à la rebellion. Par-là il fit bientôt rentrer les Princes tributaires dans le devoir, & établit la tranquillité la plus parfaite dans l'Empire. Il voulut aussi prévenir les troubles qu'avoient causé les usurpations des freres des Empereurs précédens, & l'effusion de sang dont leur ambition avoit été la source; il fit une Ordonnance pour assurer la couronne aux enfans des Empereurs, quoiqu'il n'eût pas lui-même de lignée, & que son frere lui succéda. Il tenoit ordinairement sa Cour dans la Province de *Chan-si*, & mourut dans la vingt-huitieme année de son regne.

XVIII. Siao-sin. *Année* 5 *du* 23 *Cycle* *Av.* J. C. 1373.

XVIII. Siao-sin n'hérita pas des vertus de son frere; il abandonna tout-à-fait le soin du Gouvernement à ses Ministres, pour se livrer à ses plaisirs, & les plus lâches flatteurs avoient le plus de part à sa faveur; sa conduite molle & efféminée pensa ruiner tout ce que son frere avoit fait pour le rétablissement du bon ordre dans l'Empire; heureusement il mourut après avoir regné vingt-un an: son fils lui succéda.

XIX. Siao-yé *Année* 26 *du* 23 *Cycle* *Av.* J. C. 1352.

XIX. Siao-ye' ayant eu une éducation conforme à sa naissance, les sages Gouverneurs qui prirent soin de son enfance ne douterent point qu'il ne fût très-digne du Trône auquel il étoit destiné. Mais dès qu'il se vit Maître d'un grand Empire, il oublia bientôt les instructions qu'il avoit reçues, & suivit les pernicieux exemples de son pere; il ne seroit connu que par ses vices & ses déréglemens pendant un regne de vingt-un an, s'il n'avoit pas donné le jour à un fils, qui est encore révéré aujourd'hui comme un des plus grands Empereurs qu'ait eu la Chine.

XX. Vou-ting. *Année* 54 *du* 23 *Cycle* *Av.* J. C. 1324.

XX. Vou-ting étoit encore jeune quand il monta sur le Trône; il confia le Gouvernement de ses Etats à son Premier-Ministre, pendant ses trois années de deuil, & il alla s'enfermer dans une maison, auprès du tombeau de son pere, pour implorer le secours du Ciel, afin d'acquérir les vertus convenables au haut rang auquel il l'avoit destiné. Le tems de son deuil étant expiré, il retourna dans son Palais; il vit en songe un homme que le Ciel lui présentoit pour être son Premier-Ministre; il le considera attentivement, & les traits de son visage lui demeurerent si fortement gravés dans la mémoire, qu'à son réveil il en fit un portrait très-fidele, & en fit chercher de tous côtés l'original.

Fu-yve, *Maçon obscur est fait Premier-Ministre.*

On le découvrit dans un village où il travailloit: c'étoit un Maçon nommé *Fu yve*; on le conduisit aussitôt à la Cour, où on lui fit un grand nombre de questions sur la Politique, sur les vertus propres d'un Souverain, sur les devoirs des Princes envers leurs Sujets & des Sujets envers leurs Princes, sur les différentes Charges de l'Empire &c. Tout le monde fut charmé des réponses nettes, précises & véritablement excellentes qu'il fit à toutes ces questions. Alors l'Empereur prit la parole, & l'adressant au pauvre Artisan: „ C'est toi, *Fu-yve*, lui dit-il, que le Ciel a choisi „ pour m'aider de tes sages leçons. Je te regarde comme mon Maître; „ re-

Discours que l'Empereur lui tient.

„ regarde-moi comme une glace de miroir peu polie que tu dois façon-
„ ner; ou comme un homme foible & chancelant sur les bords d'un pré-
„ cipice que tu dois guider, ou comme une terre seche & aride que tu
„ dois cultiver. Ne me flatte point, ne m'épargne point sur mes défauts,
„ afin que par tes instructions & par celles de mes autres Ministres, je
„ puisse acquérir les vertus de mon Ayeul *Ching-tang*, & rappeller dans
„ ces tems infortunés la modération, l'équité & la douceur de son Gou-
„ vernement".

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Fu-yve se prosterna, selon la coutume, devant l'Empereur, & lui dit: „ Il est beaucoup moins difficile de connoître la justice, que de la bien „ pratiquer; & de recevoir de bons conseils, que de les suivre"; & il ajouta, que quand ces deux choses marchoient de pair, un Prince étoit assuré de l'amour & de l'obéissance de ses sujets. Ensuite il donna à ce Prince les plus excellentes instructions, dont la plus grande partie se trouve encore dans le *Chu-king*; ce fut en les suivant que *Vou-ting* devint le modele des bons Princes, & que sa réputation s'étendant jusqu'aux Nations les plus éloignées, les engagea à venir se ranger sous son obéissance. Il regna heureux & tranquille cinquante-neuf ans, & son fils lui succéda.

Réponse de Fu-yve.

XXI. Tsu-keng, regna paisiblement, mais son regne fut court, n'ayant été que de sept ans; il laissa la couronne à son frere.

XXI. Tsu-keng.

XXII. Tsu-kia, bien loin d'imiter les vertus de son pere, se rendit si odieux à ses sujets par son orgueil & par ses détestables débauches, qu'il y eut divers mouvemens dans l'Empire, qui sembloient annoncer la ruine prochaine de cette Dynastie. Il regna trente-trois ou trente-quatre ans, & eut son fils pour successeur.

XXII. Tsu-kia. *Année 6 du 25 Cycle. Av. J. C. 1258.*

XXIII. Lin-sin fut comme son pere esclave des plaisirs, & si éloigné de toute application, qu'il défendit à ses Ministres de lui rendre compte d'aucune affaire, ne voulant pas être interrompu dans ses infames débauches; elles abregerent ses jours, & après un regne de six ans il laissa la couronne à son frere.

XXIII. Lin-sin. *Année 53 du 25 Cycle. Av. J. C. 1225.*

XXIV. King-ting; l'Histoire ne rapporte de cet Empereur, sinon qu'il regna vingt-un an, & qu'il mourut environ neuf ans après la naissance de *Ven-vang*, qui fut le fondateur de la troisieme Dynastie.

XXIV. King-ting.

XXV. Vu-yé, fils de *King-ting*, lui succéda, & fut plus méchant & plus impie qu'aucun de ses prédécesseurs: ayant perdu toute crainte de Dieu, il se livra sans succès à la Magie, & attira sur lui la vengeance céleste; il fut frappé de la foudre étant à la chasse, la quatrieme année de son regne. C'est vers ce tems-là que des Colonies Chinoises allerent peupler quelques Isles du côté de l'Orient, parmi lesquelles on compte celles du Japon; mais c'est de quoi nous parlerons dans la suite.

XXV. Vu-yé. *Année 60 du 25 Cycle. Av. J. C. 1198.*

XXVI. Tai-ting, fils de *Vu-yé*, lui succéda, & commença son regne par déclarer la guerre à un Prince tributaire, dont le petit Etat s'appelloit *Yen*. Il est dans la Province de *Pe-che-li*; & *Peking*, qui est maintenant la Capitale de l'Empire, étoit une des villes de cette petite Souveraineté. *Tai-ting* ne regna que trois ans, & laissa à son fils le soin de continuer & de finir la guerre qu'il avoit commencée.

XXVI. Tai-ting. *Année 4 du 26 Cycle. Av. J. C. 1194.*

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

XXVII. Ti-yé. *Année 7 du 26 Cycle. Av. J. C. 1191.*

XXVII. Ti-ye', à son avénement à la couronne, envoya un de ses Généraux, nommé *Ki-lie*, contre le Prince rebelle. *Ki-lie* le défit entierement, & l'ayant chassé de ses Etats, le réduisit à mener une vie privée. Cette conquête fit tant de plaisir à l'Empereur, que sur le champ il gratifia son Général de cette Principauté, & la rendit héréditaire dans sa famille. *Ti-yé* regna trente-sept ans. Ce Prince avoit trois enfans, deux d'une femme du second ordre, & le troisieme de l'Impératrice; celui-ci étoit l'Héritier légitime de l'Empire, mais sa jeunesse & le peu d'opinion que son pere avoit de ses talens, le porterent à vouloir préférer l'ainé des deux enfans qu'il avoit de cette femme du second ordre, mais les Grands s'y opposerent, parceque c'étoit contre les Loix de l'Empire. Ils eurent lieu de s'en repentir dans la suite: car ce jeune Prince nommé *Cheu* fut un cruel Tyran, au-lieu que l'ainé avoit toutes les qualités d'un digne Souverain.

XXVIII. Cheu. *Année 44 du 26 Cycle. Av. J. 1154.*

XXVIII. Cheu, justement détesté pour son orgueil, ses débauches, sa tyrannie & sa cruauté, épousa une femme nommée *Tai-kia*, la plus belle qui fût dans l'Empire, mais en même tems la plus méchante & la plus barbare. Il falloit que tout cédât à son humeur impérieuse, & que tout se réglât par ses caprices; si les Ministres manquoient de s'y conformer, ils étoient aussitôt ou chassés du Palais ou condamnés à mort. Elle persuada à son mari qu'il ne feroit le maître absolu de ses sujets, qu'en répandant la terreur dans les esprits; dans cette vue elle inventa un nouveau genre de supplice, dont nous avons fait la description dans la Section IV. & elle goûtoit un barbare plaisir à voir souffrir les plus cruels tourmens aux malheureuses victimes de sa fureur. L'Empereur n'étoit pas moins cruel quand il rencontroit la moindre opposition à ses brutales volontés (*). Ces exécutions étoient si fréquentes & si inhumaines, qu'aucun des Ministres n'osoit s'y opposer par ses remontrances. Le généreux *Ven-vang* fut le seul qui eut le courage de s'élever contre tant d'inhumanités; le Tyran, qui respectoit encore sa vertu, ne le traita pas avec la même rigueur que les autres, mais pour punir, disoit-il, sa témérité il le fit conduire en prison; c'étoit proprement pour n'avoir plus de remontrances à craindre. Sur la nouvelle de la détention de *Ven-vang*, ses principaux sujets s'assemblerent, & ils trouverent moyen d'obtenir sa liberté, en envoyant à *Cheu* en présent une jeune fille d'une grande beauté, *Cheu* ne put résister à ses charmes, & donna ordre qu'on élargît *Ven vang*.

Caractere de Ven-vang, & sa mort.

Ce Prince avoit toutes les vertus, les lumieres & les grandes qualités nécessaires pour le faire respecter des Chinois; & la sagesse avec laquelle il gouvernoit son petit Etat lui avoit acquis une si haute réputation, que qua-

(*) Un des Ministres de *Cheu*, cherchant à s'insinuer dans ses bonnes graces, lui fit présent de sa fille, qui étoit fort belle, mais qui étoit encore plus vertueuse; elle résista avec un courage héroïque aux poursuites criminelles de l'Empereur, qui outré de fureur la massacra de ses propres mains, & l'ayant coupée en plusieurs morceaux, les fit servir à la table du pere. Un autre Ministre, effrayé de cette barbarie, ne put retenir son indignation, & la témoigna au Tyran, qui sur le champ le fit mourir (1).

(1) *Martini*, L. III. sous *Cheu*. *Du Halde* T. I. p. 306.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

quarante Princes tributaires le choifirent pour leur Souverain, ne voyant que lui qui pût remédier aux maux de l'Empire. Mais il mourut peu après, & laiffa fa Principauté & fes richeffes à *Vu-vang* fon fecond fils; il le préféra à fon ainé, parceque celui-ci n'avoit pas voulu entrer dans les vues qu'avoit fon pere de détrôner l'Empereur. Ce fils montra dans cette occafion beaucoup de grandeur d'ame, il ne lui échappa pas la moindre plainte de l'injuftice qui lui avoit été faite; & pour ne pas deshonorer la mémoire de fon pere, il fe retira au-delà du Fleuve *Yang-tfe-kiang* vers les frontieres du *Se-chuen*, où il établit les deux Royaumes d'*Tve* & de *Hû*.

On invite Vu-vang à fe faifir du Trône.

Cependant *Cheu* & fa femme fe rendoient de jour en jour plus odieux & plus infupportable par leur tyrannie & par leurs horribles cruautés, de forte que tous les Grands follicitérent *Vu-vang* de fe mettre à la tête d'une armée pour combattre le Tyran, promettant de fournir le fecours de Troupes qui feroit néceffaire. Il fe hâta de mettre fur pied une puiffante armée; *Cheu* en fit autant de fon côté, & fe mit à la tête de la fienne, qui étoit beaucoup plus nombreufe que celle de fon ennemi; mais à peine eut-on donné le fignal du combat, que la plus grande partie de l'Armée Impériale fe rangea du parti de *Vû-vang*. *Cheu* fe voyant ainfi trahi, prit une réfolution de défefpéré: il s'enfuit dans fa Capitale, & étant entré dans fon appartement il y mit le feu. Le foin qu'on prit d'éteindre les flammes, ne put empêcher que la moitié du Palais ne fût réduite en cendres. Telle fut la fin tragique du malheureux *Cheu* dans la trente-troifieme année de fon regne, & en fa perfonne finit la feconde Dynaftie. *Vu-vang* entra dans le Palais en vainqueur; le premier objet qui fe préfenta à fes yeux fut l'Impératrice *Tai-kia*, qu'il tua d'un coup d'épée. Les Princes tributaires & les Grands de l'Empire le proclamerent d'une commune voix Empereur, & il devint le Fondateur de la troifieme Dynaftie.

Troifieme Dynaftie, nommée Cheu *ou* Cheva, *qui compte trente-cinq Empereurs dans l'efpace de* 873 *ans.*

I. Vu-Vang. *Année 16 du 27 Cycle. Av. J. C. 1122.*

I. Vu-vang ou *Fau* monta fur le Trône la feizieme année du vingt-feptieme Cycle fexagénaire, ou du vingt-unieme fuivant *Du Halde*, & l'an 1122 avant J. C. Il commença fon regne par offrir des facrifices au Seigneur du Ciel, felon l'ufage, dans la Capitale de la Province de *Chen-fi*, où il avoit tranfporté fa Cour. Enfuite il s'appliqua à rétablir les Loix & les Coutumes que fon Prédéceffeur avoit abolies, & rendit à l'Empire l'ordre & la tranquillité par les réglemens les plus fages (*). Le bruit

(*) 1. Il s'informa avec foin de toutes les injuftices qui s'étoient faites fous le regne précédent, & il s'appliqua à les réparer.

2. Il rendit la liberté à plufieurs gens de mérite, qui avoient été jettés dans les prifons.

3. Il fit venir à fa Cour *Ki-tfu*, un oncle du Tyran, qui pour fauver fa vie avoit été obligé de contrefaire l'infenfé, parcequ'il lui avoit fait des remontrances fur fa conduite. *Vu-vang* eut avec lui de fréquens entretiens fur l'Aftronomie, fur la Politique & fur la Science du Gouvernement. Ses inftructions fe trouvent encore dans le *Chu-king*; l'Em-

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

bruit de la sagesse & de la générosité de l'Empereur se répandit dans les Pays les plus éloignés, & l'on vit bientôt plusieurs Princes étrangers, qui avoient refusé de rendre leurs hommages à *Cheu*, venir faire leur cour à *Vu-vang*, pour lui payer les anciens tributs & se mettre sous sa protection. Ses sujets le chérissoient à un tel point, qu'ils témoignerent la plus vive douleur, lorsque dès la seconde année de son regne il fut attaqué d'une maladie dangereuse; tout l'Empire en fut allarmé. *Cheu-kong*, son premier Ministre, fit offrir dans le Palais des sacrifices pour la guerison de l'Empereur, & au milieu de la Solemnité il éleva les mains au Ciel, & d'une voix haute & distincte il fit sa priere, par laquelle il offrit sa propre vie en sacrifice, pour racheter une vie aussi précieuse à l'Etat que l'étoit celle de ce Prince. L'Histoire rapporte que sa priere fut exaucée, que dès le lendemain l'Empereur se porta beaucoup mieux, & qu'en peu de tems il recouvra sa santé. Cette action du premier Ministre fut fort applaudie, & *Vu-vang* en fut lui-même si touché, qu'il l'écrivit de sa propre main dans les Registres secrets, que l'on conserve au Palais dans des coffres d'or, & la mémoire de cette belle action fut en un autre tems fort utile à l'Empire, comme on le verra dans la suite. *Vu-vang* ne regna que sept ans, mais il gouverna son Peuple avec une tendresse de pere, & avec une application si infatigable pour le Bien public, qu'il rétablit l'Empire dans sa premiere tranquillité & dans son ancienne splendeur. *Ching-vang* son fils lui succéda.

Cheu-kong *offre sa vie pour sauver celle de l'Empereur.*

II. Ching-vang. *Année 23 du 27 Cycle. Av. J. C. 1115.*

II. CHING-VANG étant encore trop jeune pour gouverner par lui-même, *Cheu-kong* son Oncle, & premier Ministre, dont la vertu étoit universellement respectée, se chargea de ce soin & de l'éducation du jeune Prince. Il le mit entre les mains d'un habile Gouverneur, & prit l'administration de l'Empire; il le gouverna avec tant de sagesse & de desintéressement, que les Princes tributaires s'empresserent de lui rendre les hommages ordinaires, comme au fidele Tuteur du jeune Monarque.

Son sage Tuteur se retire.

Cependant sa vertu ne fut pas à couvert des traits de la calomnie; il y eut des gens qui s'efforcerent de rendre sa fidélité suspecte à l'Empereur, &

l'Empereur le recompensa, en lui donnant & à sa Postérité le Royaume de Corée en titre de Souveraineté, sans lui imposer d'autre obligation que de venir à chaque changement de regne demander l'agrément & la protection de l'Empereur.

4. Il rétablit plusieurs illustres familles qui étoient presque entierement dégradées, & donna aux descendans des Empereurs de petites Souverainetés, pour soutenir leur rang avec décence. Un Prince de la famille de *Chin-nong* fut placé dans la Province de *Chensi*; un second, de la famille de *Hoang-ti*, eut pour son partage un territoire de la Province de *Hu-quang*, qui fut appellé le Royaume de *Tsu*; un troisieme, qui descendoit de l'Empereur *Yao*, eut des terres aux environs de Peking, qu'on nomma le Royaume de *Sü*; un quatrieme, qui étoit un descendant de *Chun*, obtint des terres de la Province de *Honan*, sous le titre de Principauté de *Chin*.

5. Il érigea quinze autres Principautés, dont il gratifia quinze de ses parens; mais il ne prévoyoit pas que toutes ces Souverainetés, quoiqu'elles relevassent de sa couronne, deviendroient dans la suite une source de guerres funestes. Plusieurs de ses Ministres se ressentirent aussi de sa générosité, il donna aux uns des Etablissemens presque aussi considérables, & il en éleva d'autres aux premieres Dignités de l'Empire (1).

(1) *Martini*, L. IV. *Du Halde*, T. I p. 309, 320.

& qui donnerent à entendre que son dessein étoit d'employer l'autorité qui lui avoit été confiée, à se faire des créatures & à usurper l'Empire. *Cheu-kong* ayant appris ces discours, se retira de la Cour, au grand regret de tous ceux qui connoissoient sa probité & sa vertu.

Il est rappellé.

Le jeune Empereur parut d'abord ravi de se voir hors de la tutelle de son oncle, mais l'expérience & les mauvais succès lui firent bientôt sentir la pesanteur du fardeau dont il s'étoit chargé. Il se fit apporter les Registres secrets pour les consulter, & y chercher les moyens de se tirer d'embarras; il y trouva l'action généreuse de *Cheu-kong*, par laquelle il s'étoit dévoué à la mort pour conserver la vie à son pere. Honteux alors des soupçons injustes qu'il avoit conçus contre son oncle, il part à l'instant, va le trouver dans le lieu de sa retraite, & le conjure de ne le pas abandonner & de l'aider de ses conseils. *Cheu-kong* se laissa fléchir, & depuis ce tems là ne cessa de donner des preuves de son zele pour la gloire de son Prince, & pour le bien de l'Empire.

Ambassadeurs étrangers.

Le jeune Empereur se fit une si grande réputation, en suivant les conseils de son premier Ministre, que le Roi de la *Cochinchine* lui envoya des Ambassadeurs, avec de riches présens, pour le féliciter d'avoir au nombre de ses sujets un homme d'un mérite aussi extraordinaire que l'étoit *Cheu-kong*. Ils furent reçus avec de grandes marques de considération & d'amitié, & on les renvoya chargés de présens (*). Ce grand Ministre, si respecté dans tout l'Empire & dans les Pays étrangers, mourut âgé de cent ans, la vingtieme année du regne de *Chin-vang*; ce Monarque, pour lui donner des marques éclattantes de sa reconnoissance, le fit enterrer auprès du tombeau de son pere, & lui fit rendre les mêmes honneurs funebres qui sont en usage aux obséques des Empereurs. Il lui survéquit dix-sept ans, & continua à gouverner l'Empire avec beaucoup de sagesse & avec un applaudissement général. Quelque tems avant sa mort, il tint les Etats-Généraux de l'Empire, & il fit défendre l'usage du vin; il représenta *que le Ciel avoit accordé cette liqueur aux hommes, à condition de s'en servir seulement dans les sacrifices; que l'yvrognerie étoit la principale cause des maux qui se commettent sur la Terre.* Il regna trente-sept ans, & laissa la couronne à son fils.

III. Kan-vang. Année 80 du 27 Cycle. Av. J. C. 1078.

III. Kan-vang trouva l'Empire dans une profonde paix, & se distingua par le soin qu'il prit de gouverner ses Peuples avec douceur, & de les rendre heureux: une de ses maximes favorites étoit, *que la joie du Prince dépendoit de celle qui regnoit parmi ses Sujets, & qu'il ne doit goûter aucun plaisir lorsque son Peuple souffre.* Sa principale attention fut de faire fleurir

(*) On dit qu'à leur audience de congé, *Cheu-kong* leur donna un instrument, qui d'un côté tournoit toujours vers le Nord, & du côté opposé vers le Sud, afin de mieux diriger leur route pour le retour, qu'ils n'avoient fait en venant à la Chine. Cet instrument se nommoit *Chi-nan*, & c'est le nom que les Chinois donnent encore à la Boussole, ce qui a fait croire que *Cheu-kong* en a été l'inventeur. Nous avons déja fait voir ailleurs (1), qu'on en attribue l'invention à *Whang-ti* ou *Hoang-ti* leur troisieme Empereur, mais avec aussi peu de vraisemblance, y ayant tout lieu de croire qu'elle est beaucoup plus récente.

(1) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 101.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

rir l'Agriculture; il confia ce soin à un de ses Ministres, nommé *Chao-kong*. Un vieux Saule, sous lequel il étoit assis, lui servoit de Tribunal pour juger les différends qui naissoient entre les Laboureurs. La bonne foi & la fidelité des promesses étoit si exactement gardée, qu'on permettoit aux prisonniers de sortir tous les matins pour aller labourer les terres, & le soir ils ne manquoient pas de se rendre en prison. Ce Prince regna vingt-six ans, & son fils lui succéda.

IV. Chao-vang. *Année 26 du 28 Cycle. Av. J.C. 1052.*

IV. Chao-vang, ou *Chaus*, aimoit si passionnément la chasse, qu'il négligeoit tout pour s'y livrer; le dégât que ses chiens, ses chevaux & une armée de chasseurs qui le suivoit, faisoient dans les campagnes, le rendit odieux à ses sujets, qui étoient désespérés de voir ruiner leurs moissons. Toutes les remontrances pour faire cesser ce désordre ayant été inutiles, ils conçurent à la fin une si grande haine pour lui, que dans le désespoir où ils étoient ils prirent la résolution de mettre fin à ses divertissemens & à sa vie, & s'aviserent d'un stratagême qu'il n'étoit pas aisé de découvrir. Ils avoient souvent remarqué, qu'en revenant de la chasse il traversoit ordinairement une Riviere assez large, qui arrose la Province de *Chen-si*, & qu'on tenoit des barques prêtes pour le passer à la ville de *Hang-cheu*; ils lui en préparerent une, qui étoit construite de maniere qu'elle pouvoit se briser quand elle feroit parvenue au milieu de la Riviere. L'Empereur y monta avec quelques Seigneurs de sa suite, & à peine fut-il à moitié chemin, que les planches se demonterent tout-à-coup, & la barque s'enfonça avec tous ceux qu'elle portoit. Ainsi périt ce malheureux Prince dans la cinquante-unieme année de son regne (*), & il eut son fils pour successeur.

On le fait noyer.

V. Mo-vang. *Année 17 du 29 Cycle. Av. J.C. 1001.*

V. Mo-vang, ou *Mous*, avoit de si grandes qualités, qu'elles lui gagnerent le cœur des Peuples, & leur firent oublier un foible de ce Prince, qui étoit une passion extrême pour les chevaux (†). Quelques Barbares des parties méridionales ayant voulu remuer, il envoya une armée pour les réduire, sous les ordres de *Kao-fu*, qui remporta sur eux une victoire complette. Enflé de ce succès il resolut de tourner ses armes victorieuses contre les Tartares. Son gendre fit tous ses efforts pour l'en dissuader; il lui re-

(*) Les Annales de la Chine parlent de divers présages, qui sembloient annoncer la mort de ce Prince: l'eau d'un puits du Palais s'éleva & se répandit par-dessus les bords; la Lune parut quelques jours auparavant beaucoup plus brillante qu'à son ordinaire, & jettant des rayons en forme de queue de Comete jusques dans le Signe du Lion: on ne marque pas le lieu de la Lune.

On dit aussi que sous le regne de ce Prince nâquit le Philosophe Indien *Fo*, dont nous avons parlé ailleurs, Fondateur de la Secte Idolâtre des Bonzes, qui fut introduite depuis dans la Chine, l'an soixante-cinq de J. C. avec la Doctrine de la Métempsychose (1).

(†) Son plaisir étoit d'étaler aux yeux de ses sujets la magnificence de ses équipages, & de voyager par tout l'Empire avec une grande suite de Cavaliers, n'épargnant ni soins ni dépenses pour avoir les plus beaux chevaux. Il couvroit ces fréquentes courses du spécieux prétexte de visiter les Provinces les plus reculées par une tendresse paternelle pour ses Peuples (2).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 313. (2) *Ibid.* l. c. p. 314. *Martini*, L. IV. *Noël*, *Couplet* &c.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

représenta que cette guerre étoit injuste, & pouvoit avoir de fâcheuses suites. Ces remontrances furent inutiles; *Mo-vang* marcha à la tête d'une puissante armée, qu'il conduisit sur les frontieres de la Tartarie; mais les Tartares ayant été avertis de sa marche, se retirerent dans le cœur de leur Pays, avec leurs tentes & leurs bestiaux; de sorte que ce Prince ne trouvant point d'ennemi à combattre, fut obligé de retourner sur ses pas avec son armée, que les fatigues d'une longue & pénible marche avoient fort délabrée. Il prit alors la résolution de ne jamais former aucune entreprise semblable sans l'approbation de son gendre. Il regna cinquante-cinq ans, & son fils lui succéda.

VI. Kong-vang. *Année 12 du 30 Cycle. Av. J. C.* 946.

VI. Kong-vang commença son regne par une action si cruelle, qu'elle l'eût deshonoré à jamais, s'il ne l'eût réparée par une conduite pleine de douceur & d'équité. Il alloit souvent se promener sur les bords d'un Lac situé dans le Pays de *Mie*, & on avoit soin que les plus belles filles de la contrée s'y trouvassent au tems de sa promenade. Parmi ces filles il y en eut trois qui toucherent son cœur, & dont il devint amoureux. Ces filles s'étant apperçues du danger qu'elles couroient, ne parurent plus à la promenade avec les autres: l'Empereur en fut si irrité, qu'il fit massacrer tous les habitans de *Mie*, s'imaginant qu'ils les avoient enlevées. Mais les remords qu'il eut de cette action, & l'équité & la douceur du reste de son regne en effacerent le souvenir, & lui mériterent l'honneur d'être mis au rang des bons Empereurs. Il regna douze ans, & laissa le Trône à son fils.

VII. Ye-vang. *Année 24 du 30 Cycle. Av. J. C.* 934.

VII. Ye-vang ou *Is* ne fit rien qui fût digne de mémoire pendant un regne de vingt-cinq ans, & il y a longtems que son nom auroit été enseveli dans un parfait oubli, si sa nonchalance n'avoit servi de matiere aux railleries des Poëtes de son tems, & leurs traits satiriques l'ont rendu méprisable aux yeux de la Postérité. Son peu de mérite fournit à son frere l'occasion favorable de ravir la couronne à ses enfans.

VIII. Hiao-vang. *Année 49 du 30 Cycle. Av. J. C.* 909.

VIII. Hiao-vang, *Igao-vang* ou *Hiau*, quoiqu'Usurpateur fut par son adresse se maintenir sur le Trône, & gagner l'affection des Peuples. L'unique défaut qu'on lui reproche, est d'avoir eu trop de passion pour les chevaux, en sorte qu'il éleva à la Dignité de Grand-Ecuyer un homme de la lie du Peuple, nommé *Fi-shu*, parcequ'il s'entendoit parfaitement à les élever & à les dresser. Un jour il fut si charmé de l'adresse extraordinaire de cet Ecuyer, qu'il lui donna une Principauté dans la Province de *Chen-si*. Ce qu'il y a de singulier en cela, c'est qu'un des descendans de cet Ecuyer devint le Fondateur de la Dynastie suivante, & le Destructeur d'une famille à laquelle il étoit redevable de son élevation. *Hio-vang* regna quinze ans, & eut son fils pour successeur (*).

IX.

(*) Il tomba sous son regne une grêle d'une si prodigieuse grosseur, qu'elle assomma dans la campagne les hommes & les animaux; & le froid fut en même tems si violent, que les Rivieres les plus rapides furent glacées (1).

(1) *Martini*, L. IV. sous *Hiau*. *Du Halde*, T. I. p. 316.

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

IX. I-vang. Année 4 du 31 Cycle. Av. J. C. 894.

IX. I-vang, ou *Is*, étoit un Prince sans talens & sans capacité, & d'une si grande timidité, qu'il ne pouvoit répondre à ses Ministres lorsqu'ils venoient prendre ses ordres, ou lui rendre compte de leur administration. On ne put jamais l'engager à donner audience aux Ambassadeurs, ni à recevoir en public les hommages des Princes tributaires. Il regna seize ans, & laissa la couronne à son fils.

X. Li-vang. Année 20 du 31 Cycle. Av. J. C. 878.

Edit qui défend de parler.

X. Li-vang ou *Lieu* fut un Prince si fier, si cruel & si prodigue, qu'il réduisit bientôt ses Sujets à la derniere misere par ses exactions, dissipant avec profusion les richesses qu'il amassoit par force; en sorte que l'on n'entendoit de tous côtés que plaintes & gémissemens, & il parut plusieurs Manifestes menaçans. Ces clameurs & ces murmures ne servirent qu'à augmenter sa fureur; il fit faire des recherches de ceux qu'il soupçonnoit, & il défendit sous peine de la vie à ses Sujets de s'entretenir ensemble, & même de se parler à l'oreille. On voyoit tous les habitans de la Capitale marcher dans les rues les yeux baissés, dans un morne silence, & affectant de s'éviter les uns les autres. A la fin un de ses plus fideles Ministres, nommé *Chao-kong*, se hazarda de lui représenter qu'il n'étoit pas sur le Trône pour faire des malheureux; qu'il étoit plus aisé d'arrêter un torrent impétueux, que de retenir la langue; que les obstacles qu'on y oppose, ne servent qu'à en augmenter la violence; & que le silence forcé auquel il avoit réduit ses Sujets, annonçoit quelque chose de plus triste & de plus affreux que la liberté qu'il avoient de se plaindre.

Massacre de la Famille Impériale.

Ce tyrannique Edit subsista durant trois ans; enfin, le Peuple au désespoir, & semblable à un torrent qui a rompu ses digues, se jetta en fureur dans le Palais, & massacra toute la Famille Impériale, à l'exception du Tyran, qui eut le tems de prendre la fuite & de se sauver, & du plus jeune de ses enfans, que le fidele *Chao-kong* avoit fait secrettement conduire dans sa maison. Mais cette multitude furieuse en fut bientôt instruite, elle assiégea aussitôt la maison de ce Ministre, demandant avec menaces le jeune Prince.

Fidélité de Chao-kong.

Chao-kong, voyant qu'il n'avoit pas assez de pouvoir sur ces mutins pour les empêcher de forcer sa maison, après avoir souffert un rude combat que lui livroient tour à tour & sa fidélité & la tendresse paternelle, leur livra son propre fils à la place du Prince. Ces furieux l'égorgerent sur le champ à ses yeux. Il tenta ensuite toutes les voyes possibles pour adoucir les Peuples en faveur de leur Souverain fugitif, & pour les engager à le rétablir sur le Trône; mais il ne put jamais y réussir, ce qui rendit le Trône vacant pendant quelques années. *Li-vang* traîna une vie obscure pendant treize ans, après en avoir regné trente-huit.

XI. Suen-vang Année 11 du 32 Cycle. Av. J. C. 827.

XI. Suen-vang ou *Si-ven* succéda enfin à son pere, par le crédit de celui qui l'avoit si généreusement sauvé. Ce fidele Ministre avoit informé le Peuple de quelle maniere il avoit conservé les jours du légitime Héritier de la Couronne, & combien il étoit digne d'un Trône pour lequel le Ciel sembloit l'avoir miraculeusement conservé, de sorte qu'il ramena peu à peu les esprits & fit reconnoître *Suen-vang* Empereur. Comme il étoit encore fort jeune, on associa à *Chao-kong* un autre Ministre également fidele, pour être ses Tuteurs. Ces deux Ministres s'acquitterent d'un

d'un Emploi si important avec un grand zele, & leur illustre Eleve profita de leurs leçons avec une égale docilité. Il en donna des preuves aussitôt qu'il fut en âge de gouverner par lui-même, en sorte que l'Histoire le célebre comme ayant rappellé ces tems heureux où le Trône étoit rempli par le grand *Yu* & par le sage *Ching-tang*.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Il rappelle les Philosophes à la Cour.

Un de ses premiers soins fut de rappeller à sa Cour les Sages & les Philosophes, qui sous le regne précédent s'étoient retirés pour chercher dans les Déserts & dans les Montagnes un asyle, afin de vaquer plus en repos à l'étude de la Sagesse; il les fixa auprès de sa personne par ses caresses & par ses libéralités. Ses vertus & la douceur de son Gouvernement le firent tellement admirer, que les Princes tributaires se firent un plaisir de lui rendre leurs hommages, & d'imiter ses exemples dans le Gouvernement de leurs Etats, & par-là tous les Membres de l'Empire rentrerent dans la plus parfaite subordination. Quelques Nations du Midi, séparées de la Chine par le grand Fleuve *Yang-tse-kiang*, ayant profité des troubles pour ravager les terres voisines de l'Empire, *Suen-vang* les reprima, & les obligea de se soumettre aux Loix & aux Usages de la Chine. Il regna quarante-six ans, & son fils fut son Successeur.

XII. Yeu-vang. *Année 57 du 32 Cycle. Av. J. C. 781.*

Sa fatale passion pour une Concubine.

XII. Yeu-vang ou *Jeu* n'eut aucune des bonnes qualités qu'on admiroit en son pere, & se livra à des vices qui lui attirerent le mépris & la haine des Peuples, causerent de grands troubles dans l'Empire, & furent la cause de sa perte. Une concubine nommée *Pao-tse* ou *Pao-sua*, dont il étoit passionnément amoureux, fut la principale source de ses malheurs; son amour l'aveugla à un tel point qu'il répudia l'Impératrice, & deshérita son légitime Héritier, fils de cette Princesse; ce Prince se retira avec sa mere à la Cour de son oncle, qui avoit une Principauté dans la Province de *Chen-si*. L'Empereur tout occupé de sa passion pour *Pao-tse*, qui étoit naturellement mélancholique, eut recours à toutes sortes de moyens pour la divertir, qui s'ils n'étoient pas tous également injustes, étoient au moins ridicules & indignes de lui; il y en eut un en particulier qui lui coûta la couronne & la vie.

Divertissement qu'il lui donne.

Il faisoit alors la guerre aux Tartares Occidentaux, & il avoit donné ordre aux Soldats, qu'aussitôt qu'ils appercevroient des feux allumés, ils prissent incontinent les armes & se rendissent auprès de sa personne. Ce signal, qui ne devoit se donner que dans les cas de nécessité, lui parut propre à divertir sa maîtresse; il le faisoit souvent donner sans autre raison que de la faire rire de l'empressement des Soldats à se rendre auprès de l'Empereur, & ensuite de la honte & de la surprise où ils étoient de s'être donnés tant de mouvemens inutiles. Pendant qu'il l'amusoit par ce bizarre & dangereux divertissement, il envoya ordre à son frere de lui ramener son fils, qui s'étoit réfugié auprès de lui; ce Prince refusa d'obéir, à moins que le jeune Prince ne fût déclaré légitime Héritier de l'Empire, & *Yeu-vang* déclara la guerre à son frere. Comme celui ci n'étoit pas en état de résister aux forces de l'Empereur, il se joignit aux Tartares, & vint pendant la nuit attaquer le Camp Impérial. On alluma promptement des feux, mais les Soldats, qui avoient été trompés si souvent par ce signal, en firent peu de cas, & le regarderent comme un jeu, dont on vouloit à l'or-

Qui lui coûte la vie.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

l'ordinaire divertir *Pao-tse*. Le camp fut forcé, & l'Empereur tué, après avoir regné onze ans, laissant l'Empire à son fils.

XIII. Ping-vang. *Année 8 du 33 Cycle. Av. J. C. 770.*

XIII. Ping-vang, quoiqu'Héritier de la Couronne, ne fut pas en état de remédier à la confusion où se trouva l'Empire, ni d'arrêter les ravages que les Tartares firent de tous côtés, au-lieu de défendre ses Etats, il s'éloigna en transportant sa Cour de la Province de *Chen-si* dans celle de *Honan*, faisant voir clairement par-là qu'il pensoit plus à la sureté de sa personne qu'à celle de l'Empire: ce fut la source de nouveaux troubles. A-la-vérité les Princes tributaires unirent ensemble leurs forces pour repousser l'ennemi, & ils vinrent à bout de chasser les Tartares de toutes les Terres dont ils s'étoient rendu maîtres. Mais les Rois de *Tsien* & de *Wei* ou *Ouei*, qui étoient du nombre des Princes confédérés, & qui se distinguerent par leur valeur, prétendirent conserver à titre de conquête les Terres dont ils avoient chassé les Tartares, & refuserent de rendre hommage à l'Empereur, sous prétexte qu'il ne les avoit pas secourus. Plusieurs Princes tributaires suivirent leur exemple, entr'autres les Rois de *Tsi*, de *Tsu* & de *Tsin*, qui fonderent des Royaumes considérables; le premier dans la partie septentrionale de la Province de *Chan-tong*; le second dans les Provinces de *Hu-quang* & de *Kiang-si*; & le troisieme dans celle de *Chen-si*. Ces Princes ne reconnoissant plus de Maître, suivirent les mouvemens de leur ambition, & chacun d'eux ne cherchant qu'à étendre ses frontieres, & à empieter sur les terres de ses voisins, ils se firent des guerres cruelles. L'Empereur s'efforça en vain d'arrêter leurs entreprises, & de les obliger à vivre en paix, ils ne respectoient plus son autorité. Ces guerres durerent plusieurs siecles; elles n'étoient pas encore finies du tems du célebre *Confucius*, & c'est à ces tems-ci qu'il commence son Histoire. *Ping-vang* regna cinquante-un an, & eut pour successeur le fils de son frere.

Fondation de plusieurs Royaumes indépendans.

XIV. Whan-vang. *Année 59 du 33 Cycle. Av. J. C. 719.*

XIV. Whan-vang, *Hoang-vang* ou *Von*, monta sur le Trône dans ces conjonctures difficiles; il essaya d'abord de gagner les Princes tributaires, & de les ramener au devoir par les voyes de la douceur; mais ce moyen ayant été inutile, il eut recours aux armes pour les réduire. Il ne fut pas plus heureux, son armée ayant été défaite, & lui-même blessé; il fut obligé de se contenter des Provinces qui lui restoient. Il regna vingt-trois ans, & laissa la couronne à son fils.

XV. Chuang-vang. *Année 22 du 34 Cycle. Av. J. C. 696.*

XV. Chuan-vang ou *Chuang* parvint au Trône contre la volonté de son pere, qui s'étoit déclaré pour le fils d'une de ses concubines, nommé *Keu*, & contre le sentiment des Ministres (*). *Keu* ne laissoit pas d'a-

(*) Un des Grands de la Cour, qui s'étoit acquis beaucoup d'autorité, ramena les esprits en faveur de l'Héritier légitime. Il représenta avec force que cette injuste préférence attireroit infailliblement une Guerre Civile, & porteroit de mortelles atteintes à l'Autorité Impériale, qui n'étoit déja que trop chancelante; que bien loin de l'ébranler, comme l'on feroit en préférant le fils d'une concubine au légitime Héritier, il falloit au contraire tâcher de l'affermir. La plupart des Grands & des Ministres se rendirent à ce sage avis; & ce fidele Ministre observa si bien *Keu*, qu'il découvrit & prévint la conspiration qu'il avoit tramée contre l'Empereur (1).

(1) *Martini*, L. IV. *Du Halde*, T. I. p. 321. *Noël*, *Couplet* &c.

d'avoir un puiſſant Parti, avec lequel il conſpira d'aſſaſſiner l'Empereur; ce complot fut trois ans à éclatter, mais on le découvrit, & on le prévint par la vigilance du Miniſtre dont il eſt parlé dans les Remarques; l'Empereur fit venir le Chef des Conjurés, ſous prétexte de le conſulter, & le fit poignarder. Quoique par ſa mort & par la fuite de *Keu*, la couronne fût aſſurée à *Chuang-vang*, les Princes, qui avoient ſecoué le joug, ſe maintinrent toujours dans l'indépendance. Il arriva même que le Roi de *Tſi*, qui ſe gouvernoit par les conſeils de ſon Premier Miniſtre, eut aſſez de crédit à la Cour Impériale pour réunir la plus grande partie des ſuffrages en faveur d'un de ſes parens nommé *Li-vang*, après la mort de l'Empereur. *Chuang-vang* regna quinze ans, & *Li-vang* lui ſuccéda au préjudice de ſon neveu, à qui la couronne appartenoit de droit.

SECTION X. *Hiſtoire des Empereurs de la Chine.*

XVI. Li-vang, de Prince tributaire étant devenu Empereur par le pouvoir de *Vong-kung* Roi de *Tſi*, n'eut pas de peine à écarter tous les parens du dernier Empereur. Mais le Roi de *Tſi* augmenta de plus en plus ſa puiſſance au préjudice de l'Autorité Impériale, & étendit ſes frontieres aux dépens de ſes voiſins. Il en vint même juſqu'à prendre le Titre de *Pà*, c'eſt-à-dire de Chef des autres Princes, & la plupart le reconnurent en cette qualité. Ce Titre, que d'autres ſe donnerent pareillement à ſon exemple, ne ſubſiſta que durant cent ans, après quoi il fut entierement aboli. Pour ce qui eſt de *Li-vang*, il fut obligé de ſe tenir tranquille, n'oſant pas deſobliger le Roi, auquel il étoit redevable du Trône; il le laiſſa à ſon fils après un court regne de cinq ans.

XVI. Li-vang. *Année 37 du 34 Cycle. Av.* J. C. 681.

XVII. Hoei-vang ou *Whei-vang* regna aſſez tranquillement les ſix premieres années, mais la paix dont il jouiſſoit fut troublée par les Tartares qui habitoient au Nord de la Province de *Chen-ſi*; l'Empereur leur oppoſa une armée, dont il donna le commandement au Roi de *Tſi*. Ce Prince joignit les ennemis lorſqu'ils formoient le ſiege de *Tai-tong-fû*, les força dans leur camp, & les mit en déroute, mais il fut redevable de la victoire plutôt à la ſuperſtitition de l'ennemi qu'à la ſupériorité de ſes forces. Cependant cette victoire, & la confiance que l'Empereur avoit en ce Prince, lui donnerent une ſi grande autorite qu'il ne lui manquoit plus que le Titre d'Empereur. Son ambition, qui étoit encore plus grande, l'eût même porté à détrôner ſon Maître, s'il n'avoit appréhendé que les autres Princes tributaires, ſes égaux, ne s'oppoſaſſent à ſon élevation. *Hoei-vang* regna vingt-cinq ans, & ſon fils lui ſuccéda.

XVII. Hoei-vang. *Année 42 du 34 Cycle. Av.* J. C. 676.

XVIII. Siang-vang, encore jeune & du vivant de ſon pere, voyoit avec impatience que le Roi de *Tſi* ne mettoit point de bornes à ſon ambition, & que ſon autorité croiſſoit de jour en jour: dès qu'il fut ſur le Trône, il réſolut d'arrêter le cours de l'ambition de ce Prince, mais comme il n'étoit pas en état de le faire à force ouverte, il eut recours à l'adreſſe. *Uong-kung* lui-même lui fournit une occaſion favorable de venir à bout de ſon deſſein: le Roi de *Tſi* avoit trouvé moyen, par les intrigues de ſon Premier Miniſtre, d'aſſembler tous les petits Souverains qui relevoient de l'Empire; c'étoit une eſpece de Convocation des Etats, que l'Empereur ſeul a le droit de faire: le but de *Vong-kung* étoit d'engager tous ces Princes à le reconnoître pour leur Souverain. *Siang-vang* envoya

XVIII. Siang-vang *Année 7 du 35 Cycle. Av.* J. C. 651.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

voya un Ambaſſadeur, homme habile, avec des Lettres de ſa part à l'Aſſemblée; l'Ambaſſadeur mit, ſelon l'uſage, la Lettre de l'Empereur ſur une table magnifiquement ornée; & comme la coutume veut qu'on lui rende les mêmes honneurs qu'à la perſonne du Prince avant qu'on en faſſe l'ouverture, les Princes tributaires obſerverent cette cérémonie. *Vong-kung* fut le ſeul qui parut héſiter, & il auroit même refuſé cet hommage, ſi ſon Premier Miniſtre ne lui avoit fait ſentir d'un côté le danger auquel il s'expoſoit, & de l'autre la défiance qu'il inſpireroit aux autres Princes. Il fut donc obligé d'imiter leur exemple, & de remettre à un tems plus favorable l'exécution de ſon projet. Cependant ce témoignage public de ſa ſoumiſſion fit une grande impreſſion ſur les Princes, & ne ſervit pas peu à les affermir dans la dépendance où ils devoient être, & à faire reprendre à l'Empire ſa premiere forme.

Siang-vang goûtoit à peine les douceurs de la paix, qu'il s'étoit aſſurée par ſon adreſſe, lorſqu'elle fut troublée par le mécontentement de ſon fils *Cho-tai*; ce Prince quitta la Cour de ſon pere, & ſe retira dans les Etats du Roi de *Tſi*. Dans le même tems un Prince tributaire de la Province de *Chen-ſi* leva l'étendard de la révolte, mais l'Empereur ſe vit bientôt délivré des appréhenſions qu'il avoit des deux côtés; le Prince rebelle fut défait, & l'ambitieux *Vong-kung* mourut de vieilleſſe, laiſſant ſes Etats dans le trouble par la guerre qui s'alluma entre ſes cinq fils. Peu après *Siang-van* répudia l'Impératrice fille du Chef des Tartares, qu'il n'avoit épouſée que par politique, ce qui lui attira une nouvelle guerre ſur les bras. Le Tartare invita *Cho-tai* à le venir joindre, & lui promit de le faire déclarer Empereur. Le Prince ſe rendit auprès de lui, & l'Empereur fut obligé de prendre la fuite. *Cho-tai* entra dans la Capitale & ſe fit proclamer Empereur, tandis que ſon pere errant & fugitif imploroit l'aſſiſtance des Princes tributaires. *Siang-vang* en ayant reçu le ſecours qu'il attendoit, partagea ſon armée en deux Corps, avec l'un il aſſiégea la Capitale, la prit & fit mourir *Chotai*, & avec l'autre il chaſſa les Tartares de ſes Etats, & rendit la paix à l'Empire, laquelle dura vingt-deux ans. L'Empereur mourut dans la trente-troiſieme année de ſon regne, & ſon fils *King-vang* lui ſuccéda.

XIX. King-vang I. *Année 40 du 35 Cycle. Av. J. C. 618.*

XIX. King-vang I. ou *Hiang*, étoit un Prince doué de toutes les qualités néceſſaires pour rendre ſes Peuples heureux; ils ne ceſſoient de louer ſa douceur, ſa ſageſſe & ſa modération. Mais une mort ſubite le leur enleva après un court regne de ſix ans, & il fut auſſi regretté qu'il étoit tendrement chéri. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils.

XX. Quang-vang. *Année 46 du 35 Cycle. Av. J. C. 612.*

XX. Quang-vang ne regna pas plus long-tems que ſon pere, mais il gouverna avec la même douceur, & en paix, parceque le fils & le ſucceſſeur de *Vong-kung* dans le Royaume de *Tſi*, s'étoit rendu ſi odieux à ſes ſujets, qu'il ne fut pas en état de rien entreprendre contre lui (*).

Quang-

(*) Ce Tyran qui s'appelloit *Lin-chung*, s'étoit rendu ſi odieux par ſes cruautés, & par ſon peu d'application au Gouvernement, qu'un Prince, ſon Allié, prit la liberté de lui donner des avis ſur ſa conduite: il en fut ſi irrité, qu'il envoya un de ces hommes, à qui les plus grands crimes ne coûtent rien, pour aſſaſſiner ſon Allié. Ce ſcélérat ſe rendit de grand matin au Palais du Prince, ſous prétexte qu'il étoit chargé d'une commiſſion

Quang-vang, après un regne de six ans, laissa le Trône à son frere.

XXI. Ting-vang.

XXI. Ting-vang, après être monté sur le Trône, mit toute son application à écarter les guerres, & à faire observer exactement les Loix. Sous son regne nâquit *Lao-kiun*, fondateur de la Secte Epicurienne, faussement nommée *la Secte des Immortels*, dont nous avons parlé dans la Section III. *Ting-vang* regna vingt-un an, & l'Histoire célebre particulierement le soin qu'il eut de maintenir l'Empire dans une profonde paix. Son fils lui succéda.

Année 52 *du* 35 *Cycle.* *Av.* J. C. 606. XXII. Kien-vang.

XXII. Kien-vang ou *Kien* hérita des vertus de son pere, & conserva la majesté & la tranquillité de l'Empire. Il s'éleva de son tems deux dangereuses opinions de Philosophes, qui firent beaucoup de bruit, & qui furent vivement réfutées (*). *Kien* regna quatorze ans, & eut son fils pour Successeur.

Année 13 *du* 36 *Cycle.* *Av.* J. C. 585. XXIII. Ling-vang.

XXIII. Ling-vang. On dit que ce Prince vint au monde avec des cheveux & de la barbe, mais il est bien plus célebre par la sagesse & la prudence de son Gouvernement : au milieu des guerres que les Princes tributaires se firent les uns aux autres, il eut le secret de maintenir pleinement son autorité. La onzieme année de son regne, la mort de *Ku-cong* Roi de *U*, donna lieu à une contestation entre ses deux fils qui n'a gueres d'exemple ; l'ainé, à qui la couronne appartenoit, pressa fortement son frere de l'accepter, & le cadet se défendit de l'accepter avec autant d'opiniâtreté. L'ainé lui fit une espece de violence, il le plaça sur le Trône, le revêtit des Ornemens Royaux, & le salua comme son Souverain. La cérémonie finie, le nouveau Roi abandonna secrettement le Palais, & alla se cacher dans un désert : l'ainé fut donc obligé de prendre la couronne,

Année 27 *du* 36 *Cycle.* *Av.* J. C. 571.

mission importante de la part du Roi de *Tsi*. Il trouva le Prince assis sur son Trône, qui recevoit les requêtes de ses Sujets, & qui leur administroit la Justice d'une maniere pleine de graodeur & de bonté. L'assassin frappé de ce spectacle eut horreur de tremper ses mains dans le sang d'un si bon Prince, & n'osant pas retourner vers *Lin-chung* sans avoir exécuté ses ordres, il se tua lui-même au sortir du Palais (1).

Nous croyons devoir faire observer ici, que quand nous distinguons l'Empire des Princes tributaires qui en dépendoient, il oe faut pas prendre l'Empire dans l'étendue qu'il a eue depuis : car dans le tems dont nous parlons, il n'étoit pas même eocore habité partout, bien loin d'être soumis à un seul Souverain. Il y a beaucoup d'appareoce qu'il n'étoit composé que de deux ou trois Provioces, outre celle de *Chen-si*, qui avoit été habitée la premiere, tandis que les autres étoient ou incultes, ou gouvernées par leurs propres Princes, qui n'ont rendu hommage & payé tribut aux Empereurs que plusieurs siecles après.

(*) Les Auteurs de ces opinions étoient deux Philosophes, nommés *Yang* & *Me*. Celui-ci prétendoit qu'il falloit aimer également tous les hommes, sans faire de distinction entre les Etrangers, & ceux qui nous sont le plus étroitement unis par les liens du sang & de la nature. Celui-là vouloit qu'on se renfermât uniquement dans le soin de soi-même, sans prendre aucun intérêt à tout le reste des hommes, pas même à la personne de l'Empereur.

Ce n'est que sous ce regne que l'Histoire fait mention pour la premiere fois du Royaume de *U*, & d'une guerre vive que le Roi de *U* & quelques Princes voisins eurent à l'occasion d'une jeuoe Princesse fort belle ; mais comme cette guerre est étrangere à notre sujet, nous renvoyons là-dessus à *Martini* (2).

(1) Voy. *Noël*, *Couplet*, *Martini*, L. IV. *Du Halde*, T. I. p. 125.

(2) *Martini*, L. IV. sous *Kien*.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

ne, pendant que fon frere cultivoit la terre dans fa retraite. Environ dix ans après nâquit le fameux Philofophe Chinois *Kong-fû-tſe* ou *Confucius*, que nous avons fait connoître dans une des Sections précédentes. *Ling-vang* regna en paix vingt-fept ans, & laiffa le Trône à fon fils.

Naiſſance de Confucius.

XXIV. King-vang II. *Année 54 du 36 Cycle. Av. J. C. 544.*

XXIV. King-vang II. ou *King*. On blâme à jufte titre cet Empereur de négligence dans le Gouvernement, & de peu d'attention aux affaires de l'Empire, dans le tems que le Roi de *U*, charmé du Gouvernement de fes Prédéceffeurs, étoit fur le point de fe foumettre à fon obéiffance, & aux Loix de l'Etat. Ainfi au-lieu de lui envoyer des Ambaffadeurs, comme il en avoit le deffein, il les envoya à la Cour du Roi de *Lû*, qui étoit de la Famille des *Cheu*, & qui gouvernoit fes Sujets felon les Loix de cette Dynaftie. Plufieurs autres Princes entreprirent auffi de rétablir la paix & l'ordre dans leurs Etats, qui avoient été troublés par les Guerres Civiles. Le Roi de *Ching* en particulier, qui regnoit dans la Province de *Chen-ſi*, leur donna un bel exemple: aidé des confeils de fon Premier Miniftre, il réforma les abus qu'un long ufage avoit autorifés dans fa Cour, il renouvella les anciennes Loix, & partagea les Terres avec tant de fageffe, que les riches & les pauvres furent également contens de cette diftribution (*).

Meng-vang *ne regne que quelques mois.*

King-vang regna vingt-cinq ans, & eut pour fucceffeur fon fils *Meng-vang*, qui ne regna que peu de mois, pendant lefquels il lui nâquit un fils, ce qui donna lieu à deux Factions puiffantes, qui s'éleverent dans l'Empire. Les Principaux de la Cour déclarerent Empereur cet enfant encore au berceau; mais quelques Gouverneurs des Provinces, alléguant la foibleffe de fon âge & l'incertitude de fa vie, proclamerent *King-vang* frere de *Meng-vang*. On en vint aux armes; cette derniere Faction fe trouva la plus puiffante, força la Capitale, & mit en poffeffion du Trône celui qu'elle avoit choifi.

XXV. King-vang III. *Année 19 du 37 Cycle. Av. J. C. 519.*

XXV. King-vang III. L'Hiftoire ne rapporte rien de particulier de ce Prince, ce qui fait préfumer qu'il regna en paix. *Confucius*, qui fleuriffoit dans le Royaume de *Lû*, finit à peu près ici l'Hiftoire des guerres que fe faifoient les Princes tributaires, & qui avoient duré deux-cens ans. Ce fut fous ce même regne que deux illuftres Familles Royales furent éteintes, celle de *Tſao*, qui avoit eu vingt-cinq Rois dans l'efpace de fix-cens-trente-fix ans; & celle de *Chin*, environ huit ans après, fut auffi éteinte avec le Royaume, après avoir fubfifté fix-cens-quarante-cinq ans, fous vingt-quatre Princes. La premiere fut détruite par le Roi des *Song*, &

(1) Il regla. 1. Que les Terres fe partageroient en neuf parties égales, que la neuvieme partie feroit du Domaine, & qu'on la cultiveroit à fraix communs. 2. Que la Pêche dans les Lacs & les Etangs feroit permife indifféremment à tout le monde. 3. Que les Magiftrats auroient un foin particulier des veuves, des veufs, des vieillards qui n'ont point d'enfans, & des orphelins, afin de les affifter dans leurs befoins. 4. Que le fils ni la femme ne feroient point refponfables des fautes de leur pere ni de leur mari: il fit quelques autres reglemens auffi fages, mais moins importans (1).

(1) *Martini*, ubi fup. fous *Kingu*. *Du Halde*, T. I. p. 328.

& la seconde par le Roi de *Tsu*. *King-vang* mourut la quarante-quatrieme année de son regne, & son fils lui succéda.

Histoire des Empereurs de la Chine.

XXVI. Yven-vang. *Année 3 du 38 Cycle. Av. J. C. 475.*

XXVI. Yven-vang fut un Prince si sage & si doux, que s'il eût regné plus long-tems, l'autorité & la dignité de l'Empire eussent selon les apparences été parfaitement rétablies. De tous les Princes tributaires il n'y eut que le Roi de *Lû* qui refusa l'hommage, en ne se rendant point aux Etats que l'Empereur avoit assemblés; il fut aussi-tôt proscrit comme rebelle: c'est la premiere fois que ce châtiment paroît avoir été mis en usage. *Yven-vang* fit la guerre heureusement, gagna plusieurs batailles, & conquit presque toute la Province de *Lû*. Le Royaume de *U*, qui avoit subsisté pendant six-cens-cinquante ans sous vingt petits Rois, fut éteint en ce tems-là par le Roi d'*Ive*. *Yven-vang* ne regna que sept ans, & laissa la couronne à son fils.

XXVII. Ching-ting-vang. *Année 10 du 38 Cycle. Av. J. C. 468.*

XXVII. Ching-ting-vang fut surnommé *le Chaste*, parcequ'il vécut toujours dans le célibat, après avoir perdu l'Impératrice sa femme, donnant un exemple de continence fort rare à ses Sujets. Il maintint l'Empire en paix, & dans la splendeur où il l'avoit trouvé. Sous son regne le Roi de *Tsu* détruisit la Principauté de *Tsai*, qui avoit subsisté pendant six-cens-soixante-seize ans, sous vingt-cinq Princes. *Ching-ting* regna vingt-huit ans, & laissa en mourant trois fils en âge de regner. L'ainé nommé *Ntao* lui succéda, mais fut assassiné par son frere *Sû* au bout de trois mois de regne. *Sû* n'occupa le Trône que cinq mois, & fut aussi assassiné par son cadet, qui s'empara de la couronne sans opposition.

XXVIII. Kao-vang. *Année 31 du 38 Cycle. Av. J. C. 440.*

XXVIII. Kao-vang. Quoique ce Prince prétendît qu'il n'avoit fait que punir un parricide par un autre, l'action barbare par laquelle il s'étoit frayé le chemin au Trône le rendit odieux, en sorte que plusieurs Princes tributaires refuserent de lui rendre hommage. C'étoit cependant un Prince bon & doux, qui donna de grandes preuves de son amour paternel pour ses Peuples (*); il regna quinze ans, & eut son fils pour successeur.

XXIX. Ghei-lie-vang. *Année 53 du 38 Cycle. Av. J. C. 425.*

XXIX. Ghei-lie-vang ou *Gueilieu* commença à regner dans le tems que les Guerres Civiles se renouvellerent entre les Princes tributaires; elles durerent près de trois-cens ans, ce qui les a fait appeller par les Historiens Chinois *les siecles belliqueux*. Chacun de ces Princes aspiroit à se rendre indépendant, & s'efforçoit de détruire ses concurrens; la Dignité Impériale fut tellement avilie, que les Empereurs n'en conserverent plus gueres que le nom, ils se virent peu à peu dépouillés de leurs Provinces & de leur autorité. Le Royaume de *Tsin* avoit été partagé entre quatre Princes, qui en avoient fait la conquête. Un de ces Princes, qui s'étoit rendu célebre par le gain de plusieurs batailles, avoit dessein d'envahir les trois autres parties de ce Royaume, mais la mort déconcerta ses projets. Son fils, également inquiet & ambitieux, chercha querelle aux Rois de *Han* & de *Guei*, & les contraignit de lui céder quelques Places. Il tenta d'en faire

(*) Il faut remarquer que *Martini* & d'autres Historiens comptent les regnes des deux Princes assassinés, de sorte que *Kao-vang* selon eux est le trentieme Empereur de sa Dynastie, quoiqu'il ne soit en effet que le vingt-huitieme, puisque les regnes de ses freres n'allant ensemble qu'à huit mois, ces mois sont comptés dans la premiere année de *Kao-vang*.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

faire de-même au Roi de *Chao*, qui étoit aussi son voisin; mais celui-ci le défit entierement, le tua, & extermina toute sa race; il lui fit couper la tête, & de son crâne il fit une coupe, dont il se servoit pour boire. Les Rois de *Lû* & de *Tsi* se firent aussi la guerre, le premier enleva plusieurs Places considérables à l'autre, & l'obligea à demander la paix. Pour ce qui est de *Gbei-lie-vang*, l'Histoire n'en dit rien, sinon qu'il regna vingt-quatre ans, & laissa le Trône à son fils.

XXX. Ngan-vang I. *Année 17 du 39 Cycle. Av. J. C. 401.*

XXX. Ngan-vang I. L'Histoire ne rapporte du regne de cet Empereur, que les guerres que se firent les petits Rois, entre autres ceux de *Tsin* & de *Guei*, dans lesquelles le dernier eut l'avantage. Le Général *U-ki*, qui avoit remporté plusieurs victoires pour lui, étant devenu l'objet de l'envie des Grands du Royaume, se retira secrettement à la Cour du Roi de *Tsu*, fit pencher la balance de l'autre côté, & s'éleva encore dans cette seconde Cour. Mais les Grands ayant aussi conçu de la jalousie contre lui, il résolut de changer la forme du Gouvernement: il donna des bornes à l'autorité des Grands & des Ministres, & réunit toute la puissance dans la seule personne du Prince. Sa valeur & son mérite avoient rendu son Maître si puissant, & l'Etat si florissant, qu'il devint redoutable à tous les Princes voisins; mais ses Ministres, irrités du coup que ce grand homme avoit porté à leur trop grande autorité, le firent assassiner secrettement dans sa propre maison. *Ngan-vang* regna vingt-six ans, & son fils lui succéda.

XXXI. Lie-vang. *Année 43 du 39 Cycle. Av. J. C. 375.*

XXXI. Lie-vang. Le regne de ce Prince n'eut rien de plus mémorable que celui de son pere, sinon la naissance du célebre Philosophe *Meng-tse*, connu sous le nom de *Mencius*, le plus illustre des Sages après *Confucius* que la Chine ait produit. Du reste l'Empire alloit de jour en jour en décadence, & le Roi de *Tsi* fut le seul des Princes tributaires qui renouvella son hommage à l'avénement de *Lie vang* au Trône. La même année que ce Prince prit possession de l'Empire, le Royaume de *Ching*, qui avoit eu vingt-trois Princes pendant quatre-cens-trente-deux ans, fut éteint par le Roi de *Han*, qui défit & tua le dernier de ces Princes. *Lie-vang* regna sept ans, & mourut sans postérité, laissant l'Empire à son frere.

XXXII. Hien-vang. *Année 50 du 39 Cycle. Av. J. C. 368.*

XXXII. Hien-vang regna long-tems, mais n'eut guères que le titre d'Empereur; les Princes tributaires refuserent non seulement de lui faire hommage, mais le menacerent de lui faire la guere s'il s'opposoit à leurs projets. Les Annales de la Chine font mention ici de ces vases d'airain, que *Yu*, fondateur de la premiere Dynastie, avoit fait faire & qui représentoient les Provinces de l'Empire; on croyoit que celui qui en étoit le Maître, étoit assuré de l'Empire (*a*). L'Histoire dit que sous le regne de *Gbei-lie-vang*, le vingt-neuvieme Empereur de la Dynastie présente, ces vases s'ébranlerent d'eux-mêmes, ce qui fut regardé comme un préfage des malheurs qui menaçoient l'Etat. Sous le regne de *Hien-vang*, les Princes chercherent chacun à s'en rendre maîtres; mais l'Empereur, pour déconcerter leur dessein, fit jetter ces vases dans un Lac profond, d'où il n'étoit pas possible de les retirer. C'est sous son regne qu'il est fait mention pour

(*a*) *Martini*, L. V. *Du Halde*, T. I. p. 335.

pour la premiere fois de chariots de guerre dans les armées Chinoises. *Hien-vang* regna quarante-huit ans, & son fils fut son successeur.

XXXIII. CHIN-TSIN-VANG, ou *Xicin*, auroit eu une belle occasion de rétablir la majesté de l'Empire, si sa lâcheté & sa nonchalance ne l'avoient empêché de profiter de la division qui regnoit entre les Princes tributaires, & des guerres continuelles qu'ils se faisoient. Le Roi de *Tsin* au contraire se rendit si puissant, qu'il tenoit les autres Princes en respect, & que sans avoir encore le titre d'Empereur il en avoit toute l'autorité. Les Rois de *Tsu*, de *Chao*, de *Han*, de *Guei* & de *Yen*, s'étant ligués contre lui, il défit leurs forces réunies, & il auroit pu les dépouiller de leurs Etats, si un objet plus intéressant ne l'eût appellé ailleurs. Deux Princes de la partie occidentale de la Province de *Se-chuen*, qui ne dépendoient point de l'Empire, étoient en guerre, & chacun d'eux implora le secours du Roi de *Tsin*. L'espérance d'annexer ces deux Principautés à ses Etats, l'engagea à entrer dans la querelle; il tailla en pieces l'armée d'un des Princes, qui périt dans le combat, & se saisit de ses Etats; en même tems il obligea l'autre, qu'il avoit secouru, à lui rendre hommage, & à lui payer un tribut annuel. Peu après, le Roi de *Guei*, un des cinq Princes confédérés, se mit sous sa protection & se rendit son tributaire; cette démarche lui ouvrit un passage pour entrer sur les terres des quatre autres, & pour les soumettre à son obéissance. L'Empereur fut toujours spectateur oisif des victoires du Roi de *Tsin*, & mourut après un regne de six ans, laissant la couronne à son fils.

XXXIII. Chin-tsin-vang. *Année 38 du 40 Cycle. Av. J. C. 340.*

XXXIV. NGANG-VANG II. ou *Fous*, trouva l'Autorité Impériale si anéantie, que quoiqu'il ne manquât ni de talens ni de courage pour soutenir sa Dignité, il étoit trop foible pour hazarder la moindre entreprise qui pût donner le plus léger ombrage à un Prince aussi puissant que l'étoit le Roi de *Tsin*: celui-ci, qui aspiroit à l'Empire, entretenoit sous main la guerre entre les Princes tributaires; chacun d'eux lui demandoit du secours, & il leur en accordoit, afin qu'ils se détruisissent mutuellement, & que leur nombre & leurs forces diminuassent. Ce fut ainsi que le Royaume de *Song*, qui avoit subsisté pendant trois-cens-quatre-vingt-un an sous trente-deux Princes, fut détruit par les Rois de *Tsi* & de *Tsû*, & que la Principauté de *Lû*, qui avoit eu trente-quatre Souverains, fut subjuguée par le Roi de *Tsû*.

XXXIV. Ngâng-vang II. *Année 44 du 40 Cycle. Av. J. C. 314.*

S'étant ainsi frayé le chemin à l'Empire, *Choa-siang*, c'étoit le nom du Roi de *Tsin*, se déclara ouvertement, en offrant au Souverain Seigneur du Ciel un sacrifice avec les Cérémonies qui ne peuvent être observées que par l'Empereur. Il n'y avoit que le Roi de *Tsi* qui fût assez puissant pour le traverser, mais *Chao siang* remporta sur lui une victoire complette, & à l'instant il envoya une partie de son armée pour détrôner l'Empereur. L'infortuné Monarque, qui n'avoit que peu de troupes à lui opposer, fut défait aussi-tôt qu'attaqué; toute sa ressource fut d'aller implorer la clémence du Vainqueur, de le reconnoître pour son Souverain, & de lui céder le peu de villes qui lui restoient. Il se retira ensuite dans la Province de *Chen-si*, où il mourut l'année suivante, après avoir regné cinquante-neuf ans. Aussi-tôt après sa chûte plusieurs Princes se hâterent de rendre hom-

Détrôné par le Roi de Tsin.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

mage au Roi de *Tsin*. Cependant, comme il y en avoit qui étoient encore attachés à la famille de *Cheu*, ils élurent un des petits-fils du frere de *Kao-vang*, vingt-huitieme Empereur.

XXXV. Cheu-kiun. *Année 41 du 41 Cycle. Av. J.C. 254.*

XXXV. Cheu-kiun ne fut pas si-tôt monté sur le Trône, qu'il demanda du secours de tous côtés pour résister aux forces de l'Usurpateur, & particulierement aux Rois de *Tsi*, de *Tsu* & de *Guei*, mais ils craignoient trop de déplaire au nouvel Empereur pour lui en donner. Se voyant ainsi abandonné, & hors d'espérance de pouvoir se maintenir sur le Trône, il abdiqua la couronne, & se réduisit à la vie privée, après un regne tumultueux de sept, ou suivant d'autres de neuf ans. *Chao-siang* ne jouit pas long-tems de l'autorité qu'il avoit usurpée, car il mourut meme avant l'abdication de l'Empereur; son fils *Hiao-ven-vang* mourut aussi dans la même année, & laissa la Couronne Impériale à son fils, nommé *Chuang-siang-vang*, qui fut le Fondateur de la quatrieme Dynastie.

Quatrieme Dynastie, appellée Tsin *ou* Cin, *qui compte quatre Empereurs dans l'espace de quarante-trois ans.*

I. Chuang-siang. *Année 52 du 41 Cycle. Av. J.C. 246.*

I. Chuang-siang-vang signala les commencemens de son regne par l'irruption qu'il fit sur les terres du Roi de *Guei*: son armée gagna d'abord quelques batailles, qui allarmerent les Rois de *Han*, de *Tsu*, de *Hian*, de *Chao* & de *Tsi*: ces Princes craignant d'être dépouillés de leurs Etats, se liguerent contre l'Empereur, & avec une armée de deux-cens-mille hommes remporterent une victoire complette sur la sienne, qui fut forcée d'abandonner ses nouvelles conquêtes. *Chuang-siang* mourut peu après, n'ayant regné que trois ans, & laissa la couronne à son fils adoptif *Chi-whang-ti* ou *Chi-hoang-ti*, dont l'Histoire rapporte qu'il nâquit le douzieme mois après sa conception (*a*).

II. Chi-hoang-ti. *Année 55 du 41 Cycle. Av. J.C. 243.*

II. Chi-hoang-ti, *Chi-wang-ti* ou *Ching*, à son avénement au Trône fut assez heureux pour que l'ambition & la jalousie des Princes ligués ruinât leur confédération, sans quoi ils se feroient soutenus aisément contre toutes ses forces: au-lieu que les guerres qu'ils se firent, lui procurerent le moyen de les subjuguer l'un après l'autre; il extermina tous les mâles de leur race (*), soumit toutes ces Principautés à son obéissance, & en fit des Provinces de l'Empire. Il y ajouta tant d'autres conquêtes, qu'il divisa l'Empire en trente-six Provinces (†). En visitant son Empire, il obser-va

(*a*) *Martini*, *Du Halde*, T. I. p. 339.

(*) Le Roi de *Tsi* fut en particulier l'objet de son ressentiment, il le fit enfermer dans un Parc planté de pins, où on ne lui donnoit de nourriture qu'autant qu'il en falloit pour vivre; mais ce Prince, livré à son désespoir, se laissa mourir de faim. Le Roi de *Han* au contraire, qui avoit livré sa personne, ses troupes, & ses Etats à l'Empereur, évita non seulement la triste destinée des autres, mais s'insinua fort dans les bonnes graces de ce Prince, & finit ses jours à sa Cour avec les honneurs de son rang (1).

(†) Les Chinois prétendent avoir découvert en ce tems-là les Isles du *Japon* & celle de *Bengale*, & y avoir envoyé des Colonies. Leur récit a l'air trop fabuleux pour y ajouter foi: nous renvoyons la discussion de ce fait à l'endroit où nous parlerons de ces Isles.

(1) *Martini*, L. VI. *Du Halde*, T. I. p. 340.

va que les Provinces Septentrionales, fur-tout celles de *Chen-fi*, de *Chan-fi* & de *Pe-che-li* étoient fort expofées aux incurfions des Tartares ; de forte qu'il envoya d'abord contre eux une armée formidable, qui les chaffa bien loin au-delà des frontieres de l'Empire ; & pour fe mettre à couvert à l'avenir de ces dangereux voifins, il commença à exécuter le projet qu'il avoit formé de faire bâtir la fameufe muraille dont nous avons fait la defcription ailleurs. Mais comme ni ce prodigieux ouvrage, qui feul fuffifoit pour l'immortalifer, ni fes grandes conquêtes ne pouvoient contenter fes defirs ambitieux, à moins qu'il n'effaçât la gloire de tous fes prédéceffeurs, il s'efforça d'anéantir leur mémoire, afin que l'Hiftoire ne parlât que de lui feul avec éloge & avec admiration. Il publia un Edit, par lequel il ordonnoit fous peine de vie de brûler tous les Livres nommés *King*, & les Ouvrages de *Confucius* & de *Mencius*, où l'on rapporte les actions & les vertus de ces grands Empereurs ; on n'exceptoit de l'incendie que les Livres qui traitoient de l'Architecture & de la Médecine.

Section X. Hiftoire des Empereurs de la Chine.

Il fait conftruire la grande Muraille.

Il fait brûler tous les Livres Hiftoriques.

Ce Décret, dont il tâcha de déguifer le but fous divers prétextes (*), fut exécuté par tous les Gouverneurs avec la derniere févérité, & plufieurs des Lettrés furent punis de mort pour avoir confervé quelques-uns des Livres profcrits. Il eft cependant très-apparent, que dans un Empire d'une fi vafte étendue, il s'en fauva quelques Exemplaires, qui reparurent après la mort du Tyran, dont la mémoire a été en horreur à toute la Poftérité. Mais nous renvoyons à ce que nous avons déja dit ailleurs, fur la maniere dont on recouvra ces Livres, par où il paroît que le regret que les Chinois témoignent encore aujourd'hui de leur perte, ne regarde que ceux d'un fecond ordre, & ne porte point fur les Livres Canoniques (*a*).

Chi-hoang-ti, après vingt-cinq années de guerres, jouiffoit d'une profonde paix, de forte qu'il eut le tems de regler le Gouvernement de fon Empire ; il changea plufieurs Loix anciennes, & en établit de nouvelles à fon gré. Comme il avoit plufieurs enfans, quelques-uns de fes Miniftres lui confeillerent de donner des Principautés aux cadets. Mais l'Empereur leur rappella les troubles & les défordres qu'avoient caufé dans l'Empire ces Principautés, accordées par les Empereurs des Dynafties précédentes. Il regla qu'on bâtiroit des Palais dans différentes villes pour ces jeunes Princes, qui y feroient entretenus felon leur rang aux dépens de l'Empereur, mais

Loix nouvelles.

(*a*) *Du Halde* dans fa Préface, p. XXI & fuiv.

(*) Ces Livres étoient utiles, difoit-il, lorfque l'Empire fe trouvoit partagé en plufieurs Souverainetés, afin qu'on pût gouverner les Peuples felon les mêmes Loix, mais maintenant toutes les parties étant réunies fous un feul Souverain, c'eft le même efprit qui gouverne & qui anime tout. Ces Sciences, ajoutoit-il, auxquelles une infinité de gens s'appliquent, ne fervent qu'à fomenter l'oifiveté & la fainéantife, tandis qu'on néglige l'Agriculture, qui eft la fource du bonheur des Peuples. Enfin ces Livres contenoient, felon lui, des femences de révolte ; ceux qui en faifoient leur étude continuelle s'érigeoient en Réformateurs de l'Etat ; & fi les fages Ordonnances du Prince regnant, qui varient felon les conjonctures, n'étoient pas conformes aux anciens Reglemens de l'Empire, on fe donnoit la liberté de décrier témérairement fa conduite, & l'on foufloit par des difcours féditieux l'efprit de defobéiffance & de rebellion (1).

(1) *Martini*, l. c. *Du Halde*, ubi fup. p. 341.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

mais qu'ils n'auroient aucune autorité sur les Peuples. C'est un usage, qui a presque toujours été observé jusqu'à ces derniers tems, qu'on a fixé leur séjour dans la Capitale & à la suite de la Cour. Comme l'Empereur ne pouvoit demeurer oisif, il voulut visiter une seconde fois les Provinces Orientales de l'Empire, & son second fils eut la permission de le suivre; mais durant la route il tomba malade, & se sentant près de sa fin il écrivit une Lettre à son fils ainé, qu'il déclaroit son Successeur; il la remit à son second fils avec les Sceaux de l'Empire, pour les lui faire tenir surement, & mourut peu après la trente-septieme année de son regne.

III. Eul-chi. *Année 32 du 42 Cycle. Av. J. C. 206.*

III. Eul-chi ou *Uxi*, au-lieu d'obéir aux ordres de son pere ne songea qu'à se mettre la couronne sur la tête: & ayant gagné, quoiqu'avec peine, le Premier Ministre, nommé *Li-sse*, qui avoit une grande autorité, il obtint aisément les suffrages de presque tous les autres. Le fils ainé de l'Empereur ayant rassemblé quelques troupes pour soutenir ses droits, trouva que toutes les Provinces avoient déja reconnu *Eul-chi*, & fut obligé de céder; mais les démarches qu'il avoit faites furent regardées comme un crime de Leze-Majesté, & il eut ordre de se donner lui-même la mort.

La perfidie & le parricide d'*Eul-chi* ne demeurerent pas long-tems impunis. Il nomma *Colao*, ou Premier Ministre, le plus grand ennemi de la famille de *Tsin*, qui déguisoit ses sentimens sous des apparences de zele; ce Ministre lui persuada d'ôter les Emplois à tous ceux qui étoient attachés à sa famille, sous prétexte qu'ils prenoient la liberté de blâmer son goût pour les plaisirs, & le *Colao* fit mettre à leur place des gens qui lui étoient dévoués. Bientôt on vit un mécontentement général par tout l'Empire, causé par les exactions des Gouverneurs & des Ministres; & un des Généraux, qui avoit été envoyé dans quelques Provinces pour appaiser les tumultes, leva le premier l'étendard de la révolte en faveur du fils ainé du frere de l'Empereur.

Révolte.

L'Empire promis à Lieu-pang.

Ce fut dans ces conjonctures que parut un Avanturier, nommé *Lieu-pang*, qui de simple Soldat s'étoit fait Chef d'une troupe de brigands. C'étoit un homme plein de courage & de valeur, actif & éloquent, sur-tout quand il déclamoit contre le luxe & l'indolence de l'Empereur. Un grand Physionomiste lui avoit annoncé qu'il feroit Empereur, & pour gage de la vérité de sa prédiction lui donna en mariage sa fille, qui étoit une des plus belles personnes de tout l'Empire. Cependant le Général, qui s'étoit révolté, avoit en vue de se faire Roi de *Tsu*, & avoit mis le siege devant une des Places de ce Royaume. Le Gouverneur effrayé demanda du secours à *Lieu-pang*: en ce tems-là la terreur de son nom étoit telle, qu'à son approche le Général se retira; le Gouverneur de la ville, bien loin de reconnoître ce service, ferma les portes de la Place à son Libérateur. Cette ingratitude excita une sédition dans la ville, on en donna avis à *Lieu-pang* par une Lettre attachée à une fleche, qu'on tira dans son camp; il escalada les murailles, & le Gouverneur ayant été tué dès la premiere attaque, il y entra triomphant. Les habitans se déclarerent pour lui, & de Chef qu'il étoit de gens sans aveu, il devint tout à-coup Général d'une grosse armée & maître d'un riche butin, de sorte qu'il commença à se flatter de parvenir à l'Empire.

Ses succès.

Ce-

Cependant le perfide *Colao* tenoit toujours l'Empereur plongé dans les plaisirs, pendant qu'il continuoit ses criminelles trames, & qu'il permettoit toutes sortes d'extorsions à ses créatures. Les choses allerent si loin, que plusieurs Provinces se souleverent avant que l'Empereur eût regné deux ans, & élurent chacune leur Souverain: on vit renaître les Royaumes de *Tsi*, de *Ten*, de *Chao*, de *Guei* & de *Tsu*, que *Chi-hoang-ti* avoit détruits. Le Roi de *Tsu* choisit *Lieu-pang* pour son Général; il lui donna le commandement d'une armée, & à deux autres Officiers à chacun une autre, pour attaquer l'Empereur, promettant le Royaume de *Tsin* à celui des trois qui se rendroit maître de la Capitale, & qui en chasseroit *Eul-chi*. Ce Monarque opposa des troupes nombreuses à celles du Roi de *Tsu*, mais son armée fut battue par celle que commandoit le Général *Hiang-hiu*; le reste n'ayant pu obtenir de renfort du *Colao*, prit parti avec l'ennemi. Le Ministre, craignant que cette désertion des troupes Impériales ne découvrît sa trahison, jugea que le plus sûr moyen de se dérober au châtiment dû à son crime, étoit de se défaire de l'Empereur; il le fit donc assassiner dans la vingt-quatrieme année de son âge, & après trois ans de regne. Pour écarter tout soupçon il fit élire *Ing-vang*, petit neveu de l'Empereur pour lui succéder au Trône.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Il est fait Général.

IV. ING-VANG ou *Ing* n'avoit été encore que trois jours sur le Trône, lorsqu'il découvrit que c'étoit le *Colao* qui avoit fait assassiner l'Empereur. Mais comme ce Ministre étoit trop puissant pour l'attaquer ouvertement, il feignit d'être malade, & le manda; on le poignarda par ordre de l'Empereur, quand il entra, & l'on massacra ensuite tous ses parens jusqu'à la troisieme génération; par-là l'Empire se vit délivré de ce Monstre & de tous ses adhérens. Cependant *Lieu-pang* suivit sa pointe, & s'approcha de la Capitale. *Ing-vang* de son côté mit une armée sur pied, qu'il grossit des troupes qu'il tira des Garnisons. *Lieu-pang* usa d'artifice; il envoya quantité de ses soldats à l'armée Impériale, qui s'y présenterent en qualité de Déserteurs, & débaucherent les soldats de l'Empereur. Aussi-tôt que *Lieu-pang* fut informé que l'armée étoit prête à se revolter, il vint fondre sur elle tout-à-coup, & la mit en déroute sans peine. L'Empereur se voyant ainsi abandonné, vint se jetter aux pieds de son Vainqueur, en lui présentant les Sceaux & les autres marques de la Dignité Impériale, n'ayant regné que quarante-cinq jours. *Lieu-pang* entra triomphant dans la ville qu'il abandonna au pillage, en défendant à ses soldats sous les plus rigoureuses peines de maltraiter les habitans. Ensuite il alla droit au Palais, où il trouva des richesses immenses, & peu après il se fit proclamer Empereur, & fut le Fondateur de la cinquieme Dynastie.

IV. Ing-vang. *Année 35 du 42 Cycle. Av. J. C.* 203.

Détrôné par Lieu-pang

Cinquieme Dynastie nommée HAN, *qui compte vingt-cinq Empereurs dans l'espace de 426 ans.*

I. LIEU-PANG ne prit d'abord que la qualité de Roi de *Tsin*, parce qu'il s'étoit rendu maître de la Capitale, & il changea son nom en celui de *Cao-tsu*. Mais il avoit un concurrent, qui lui donna bien des affaires; c'étoit le Général *Hiang-hiu*, dont nous avons parlé; homme fier & brutal,

I. Lieu-pang ou Cao-tsu. *Année 35 du 42 Cycle. Av. J. C.* 203.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

tal, quoiqu'ils se fussent raccommodés, *Hiang-biu* fit mettre le feu à la ville & au Palais Impérial, fouilla dans les tombeaux pour en tirer les os des Princes de la famille de *Tsin*, & tua de sa propre main l'Empereur détrôné, que *Lieu-pang* avoit toujours traité avec respect. Il commit plusieurs autres meurtres & se permit d'autres excès, qui, en le rendant odieux, servirent beaucoup à relever la justice, la clémence, & la modération de *Lieu-pang*.

Excès de Hiang.

Hiang-biu forma ensuite le dessein de se défaire du Roi de *Tsu*, auquel il étoit redevable de son avancement, & de tenter de se rendre maître de l'Empire. Dans ces vues il s'avança vers la ville de *Kieu-kiang* dans la Province de *Kiang-si*, où étoit le Roi de *Tsu:* ce Prince, qui n'avoit aucun soupçon, vint à la rencontre de son Général, & à l'instant il fut assassiné. *Lieu-pang*, touché du malheur de son bienfaiteur, lui fit faire les obseques les plus magnifiques, & depuis ce tems-là devint ennemi juré de *Hiang-biu*. Ces deux Généraux ne cesserent de se disputer l'Empire, & se livrerent plusieurs sanglantes batailles. *Lieu-pang* en gagna enfin une, qui fut décisive; l'armée de son Rival fut défaite sans ressource, & il se tua de désespoir pour ne pas tomber entre les mains de son Vainqueur. Cette guerre étant terminée *Lieu pang* assembla les Etats de l'Empire, où il fut déclaré & reconnu Empereur sous le nom de *Cao-tsu*. Il établit d'abord sa Cour dans la Province de *Chen-si*, & ensuite il la transporta dans celle de *Ho-nan*, où elle a toujours été pendant cent-quatre-vingt-seize ans sous douze Empereurs. *Cao-tsu* regna douze ans, & se voyant à l'extrémité il nomma son fils *Hoei-ti* ou *Whei-ti*, pour son Successeur, & lui désigna les Ministres auxquels il devoit donner sa confiance.

II. Hoei-ti *Année 47 du 42 Cycle Av. J. C. 291.*

II. Hoei-ti ou *Whei-ti* étoit un Prince qui avoit plusieurs bonnes qualités, mais elles furent gâtées tant par la passion qu'il eut pour les femmes, que par sa complaisance pour une mere ambitieuse, à qui il abandonna le soin de son Empire. Cette Princesse s'empara de toute l'autorité, & se fit détester par sa cruauté envers ceux qui lui déplaisoient, dont elle se défaisoit ordinairement par le poison. Elle en vint au point que de vouloir empoisonner le Roi de *Tsi*, frere ainé de l'Empereur, qui l'étoit venu voir dans sa maladie, mais l'Empereur lui arracha la coupe qu'elle lui présenta. *Hoei-ti* ne regna que sept ans, & mourut accablé des infirmités que lui avoient causé ses débauches. *Lieu-heu* sa mere, qui craignit qu'on ne pensât à mettre sur le Trône un des freres de l'Empereur, supposa un enfant qu'elle acheta d'une Paysanne, & s'en déclara tutrice; & pour empêcher que cette supercherie fût découverte, elle fit étrangler la mere.

Lieu-heu *Année 54 du 42 Cycle Av. J. C. 187.*

Lieu-heu ou *Lieu-heu* (*). L'enfant qu'elle avoit mis sur le Trône,

(*) Il faut observer que les Annales de la Chine ne mettent ni lui ni l'Impératrice au nombre des Empereurs de cette Dynastie, mais comptent ces huit ans pour un tems d'usurpation.

ne, ne porta le Titre d'Empereur qu'auſſi long-tems que cela convint aux vues tyranniques de ſa prétendue mere, c'eſt-à-dire environ huit ans, au bout deſquels elle le fit mourir, & révéla par-là le ſecret de l'artifice que ſon ambition lui avoit ſuggéré. En ce tems-là elle avoit tiré ſes parens de la pouſſiere, pour les élever aux principales Dignités de l'Empire; elle donna même à quelques-uns des Provinces en Souveraineté, à condition de lui en faire hommage. Tous ſe rendirent inſupportables par leur hauteur & par leur fierté, & les Grands prenoient des meſures pour les faire rentrer dans le néant, lorſque cette abominable Princeſſe fut emportée par une mort ſubite, qui délivra l'Empire de ſa tyrannie, & de celle de ſes parens, qui furent tous maſſacrés. On ſongea auſſitôt à élire un autre Empereur, & l'on jetta les yeux ſur le Souverain d'un petit Etat, nommé *Ven-ti*, qui étoit le ſecond fils de *Cao-tſu*.

SECTION X. *Hiſtoire des Empereurs de la* Chine.

III. Venti-ti I. *Année* 2 *du* 43 *Cycle* *Av.* J. C. 179.

III. VEN-TI I. fut un Prince ſi ſage & ſi vertueux, que l'Empire reprit ſon ancienne ſplendeur ſous ſon regne, & que la paix & l'abondance regnerent par-tout. Il porta la frugalité juſqu'à ne pas vouloir permettre qu'on le ſervît dans des plats d'or ou d'argent, & défendit à ſes femmes de porter des étoffes de différentes couleurs & enrichies de broderies. Il remit au Peuple l'impôt ſur le Sel, & la moitié des impôts ordinaires, & ordonna que dans chaque ville on entretînt les vieillards à ſes dépens. On ne battoit des Monnoyes de cuivre que dans la Capitale, & le Public en ſouffroit à cauſe de la diſtance des lieux. *Ven ti* permit d'en fabriquer dans tout l'Empire, & il preſcrivit la forme de ces Monnoyes, dont nous avons fait la deſcription ailleurs.

Il eut grand ſoin de rétablir & d'encourager l'Agriculture, que les guerres précédentes avoient en quelque façon ruinée; il cultiva la terre de ſes propres mains, pour ennoblir en quelque ſorte cette profeſſion. Il fit nourrir des vers à ſoie dans ſon Palais, & obligea l'Impératrice & ſes Femmes à travailler à des ouvrages à l'aiguille, pour donner l'exemple aux Dames Chinoiſes. Il devint le Protecteur des Sciences, & l'on eut toute la liberté de reproduire les Livres qui avoient été ſauvés de l'incendie. C'eſt ſous ſon regne qu'on trouva le ſecret de faire du papier, en broyant du Bambou, & que l'on inventa les pinceaux & l'encre dont on ſe ſert encore pour écrire, & dont nous avons parlé ailleurs. Les Tartares, animés par les troubles qui avoient regné, firent de tems en tems des irruptions ſur les terres de l'Empire, mais ils furent toujours repouſſés avec perte, & chaſſés bien loin des frontieres. La réputation de la vertu de *Venti* & de la ſageſſe de ſon Gouvernement ſe répandit tellement, que les Nations les plus éloignées rechercherent ſon alliance; les habitans des Provinces de *Quang-tong* & de *Quang-ſi* ſe ſoumirent volontairement à ſes Loix & lui payerent tribut. Il mourut à l'âge de quarante-ſix ans, la vingt-troiſieme année de ſon regne (*). Son fils lui ſuccéda.

IV.

(*) Tout le défaut qu'on reproche à ce Prince, c'eſt d'avoir eu la foibleſſe d'ajouter foi à un Impoſteur, qui lui préſenta une liqueur de grand prix, l'aſſurant que s'il la prenoit, il deviendroit immortel. Cependant on rapporte que ſe ſentant près de ſa fin, il dit à ſon fils. „ Si la guerre ſe réveille après ma mort, comme j'y vois beaucoup d'ap„ pa-

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

IV. King-ti. *Année 25 du 43 Cycle Av. J. C. 156.*

IV. King-ti, ou *Hiao-king*, ne se distingua pas moins que son pere par sa douceur & sa clémence. Dès le commencement de son regne il publia une Ordonnance qui modéroit la rigueur des supplices dont on punissoit les Criminels. Il rétablit néanmoins les impositions que son pere avoit réduites à la moitié, & il en donna pour raison, que l'Agriculture étant rétablie, il étoit juste qu'on mît le Trésor Impérial en état de subvenir aux besoins de l'Empire. Un malheureux accident qui arriva peu de tems après pensa avoir les plus funestes suites pour ce Prince. C'étoit la coutume d'élever les enfans des Princes tributaires avec ceux de l'Empereur. Le fils ainé de *King-ti* en aimoit un plus que les autres; dans un festin qu'il leur donna, ils pousserent la débauche jusqu'à cet excès, que le jeune Prince ayant pris querelle avec son Favori, le tua d'un coup de couteau. Le pere ayant appris la mort funeste de son fils, jura de s'en venger. Il intéressa dans son ressentiment six Princes tributaires, qui prirent les armes en sa faveur. L'Empereur envoya contre eux le Général *A-fu*, à la tête d'une puissante armée; ce Général eut l'adresse de les attirer dans une Province où il ne leur étoit pas aisé de faire venir des vivres, tandis que fortifié dans son camp il avoit en abondance toutes les munitions nécessaires. Quand les Princes confédérés virent qu'il falloit se battre ou mourir de faim, ils convinrent d'attaquer de tous côtés le Camp Impérial. Mais ayant été vivement repoussés, ils s'enfuirent en désordre; on les poursuivit, & l'on fit un grand carnage; les six Princes confédérés furent ou tués par les soldats de l'Empereur, ou se tuerent eux-mêmes pour ne pas tomber entre les mains du Vainqueur. *King-ti* regna dix-sept ans, & laissa le Trône à son fils.

V. Vu-ti. *Année 42 du 43 Cycle Av. J. C. 140.*

V. Vu-ti ou *Hiaou* étoit un Prince doué des plus grandes qualités, mais il avoit l'ame naturellement guerriere, ainsi que son dernier nom l'exprime. Dans la vue de contenter son inclination, il fit venir à la Cour les plus grands Philosophes de l'Empire, pour les consulter sur les conquêtes qu'il projettoit; mais il fut extrêmement surpris de voir qu'ils se déclaroient pour la paix, qui étoit, disoient-ils, préférable aux plus justes guerres, qui font tôt ou tard très-funestes à un Etat. Il se rendit cependant à leur avis, & ne s'occupa que des soins du Gouvernement. Le seul plaisir de la chasse, qu'il aimoit, lui servoit de délassement; à cet égard même il fit paroître une grande modération, car ayant fait réflexion que ses Parcs étoient trop étendus, & rendoient inutiles beaucoup de terres, il se contenta des Parcs anciens, que ses Prédécesseurs avoient fait faire. Il fit plusieurs Réglemens très-importans pour le bien de l'Empire; il ordonna entr'autres qu'un Prince étant mort son Etat seroit partagé entre tous ses enfans, & que s'il ne laissoit point d'Héritiers, ces Souverainetés seroient réunies à la couronne.

Sa modération.

Grand Protecteur des Sciences, il fit reparoître les anciens Livres qui avoient

„ parence, n'entreprenez rien sans le conseil d'*A-fu*; j'ai souvent éprouvé sa fidélité, & „ pour ce qui est de sa valeur & de son expérience, je dirai seulement que c'est le plus „ grand Capitaine de l'Empire". Cet avis fut fort utile au Prince, qui auroit couru risque sans cela de perdre la couronne & la vie, comme nous le verrons plus bas.

avoient échappé à l'incendie général, & les fit enseigner publiquement, de même que les maximes de Morale de *Confucius* & de *Mencius*. Ce Prince eut cependant une foiblesse extraordinaire pour des Imposteurs, qui lui promettoient l'immortalité par le moyen d'un Elixir de leur composition: ils lui persuaderent de faire bâtir un Palais de toutes sortes de bois odoriférans; on éleva au milieu de ce Palais une tour d'airain, dans laquelle ces Imposteurs passerent bien du tems à préparer ce précieux Elixir. Il avoit encore beaucoup de penchant à écouter certains pretendus Magiciens, qui promettoient d'opérer de grandes merveilles en sa présence (*); foiblesse dont les gens sages se moquoient.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Les Tartares ayant réveillé son inclination pour la guerre par de nouvelles irruptions sur ses Terres, il remporta sur eux quatre victoires signalées, & les chassa bien loin au-delà de la grande muraille. Il porta ensuite ses armes victorieuses jusqu'aux Royaumes de *Pegu*, de *Siam*, de *Camboye* & de *Bengale*, & il partagea les Pays conquis entre les Généraux & les Officiers qui avoient le plus contribué à les subjuguer; il y fit bâtir des villes, & honora deux de ses Généraux du Titre de Roi. Ces Chinois prirent avec le tems les manieres & les inclinations des Tartares, & devinrent dans la suite les plus cruels ennemis de ceux dont ils tiroient leur origine. Un peu avant sa mort *Vu-ti* déclara pour son Successeur le fils d'une de ses concubines, & de peur que la mere du jeune Empereur ne causât des troubles dans l'Empire, il la condamna à mort sous quelque prétexte; l'unique grace qu'il lui accorda, fut de lui laisser le choix du genre de mort. *Vú-ti* regna cinquante-quatre ans, & le fils, dont nous venons de parler, lui succéda.

Ses Conquêtes.

Sa mort.

VI. Chao-ti ou *Hiao-chaü*, tout jeune qu'il étoit, fit paroître les plus belles inclinations; docile aux sages instructions du Tuteur que son pere lui avoit donné, il se signala par les recompenses dont il gratifia les Officiers

VI. Chao-ti. *Année 36 du 44 Cycle Av. J. C.* 86.

(*) On raconte au sujet des Fourbes qui lui promettoient l'Immortalité, qu'un d'eux lui ayant un jour apporté le breuvage précieux dans une coupe, qu'il mit sur la table, un de ses Ministres, qui tâchoit inutilement de le desabuser, prit brusquement la coupe & la vuida. L'Empereur au désespoir le menaça de la mort, sur quoi son Ministre lui dit en souriant: *Si ce breuvage m'a rendu immortel, pouvez-vous m'ôter la vie? & si vous avez le pouvoir de me faire mourir, le frivole larcin que j'ai fait mérite-t-il la mort?* Cette réponse calma l'Empereur, mais ne le desabusa pas pleinement.

A l'égard des Magiciens, pour lesquels il n'avoit pas moins de crédulité, un d'eux s'engagea de lui faire voir une de ses concubines, qui étoit morte, & que ce Prince avoit tendrement aimée. Elle demeuroit, disoit ce fourbe, dans la Lune, où elle étoit pleine de vie pour avoir bu de la liqueur qui rend immortel. Il fit bâtir une tour, où il assuroit que par son art il la feroit descendre aussi souvent que l'on voudroit. L'Empereur assista aux cérémonies & aux conjurations du Magacien, mais l'Immortelle fut sourde à sa voix, de sorte qu'il fut obligé d'avoir recours à un artifice. Il écrivit sur une étoffe de soie les raisons qui empêchoient la concubine de descendre, & il fit avaler ensuite ce morceau d'étoffe à une vache, & s'adressant à l'Empereur, d'un ton effrayé, je vois, lui dit-il, dans le ventre de cette bête des choses qui m'étonnent, commandez qu'on l'ouvre en votre présence. La vache fut ouverte, & l'on trouva l'étoffe dans ses entrailles, mais on découvrit que l'écriture étoit de la main du fourbe, qui fut exécuté mort. Cette Histoire, dit-on, a servi de sujet à plusieurs Comédies (1).

(1) *Martini*, L. VIII. sous *Hiavu*. *Du Halde*, T. I. p. 355, 354.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

ciers qui avoient bien servi l'Etat. Dans un tems de stérilité, il remit non seulement les impôts sur les Grains, mais il assista les Pauvres & leur fournit dequoi subsister. Il conclut aussi une paix honorable avec les Tartares, mais il ne survéquit pas long-tems à cette paix, étant mort au grand regret de ses Sujets la treizieme année de son regne. Comme il ne laissa point d'enfans, *Hiao-ti* son oncle lui succéda du consentement de toute la Nation. Mais les débauches de ce Prince, son indifférence pour ses Sujets, & le mépris qu'il fit des conseils de ses plus fideles Ministres, les obligerent à le déposer peu après; ils le dépouillerent de toutes les marques de la Dignité Impériale, & le renvoyerent dans le petit Etat dont il étoit auparavant Souverain. Les Etats jetterent les yeux sur *Suen-ti*, petit-fils de l'Empereur *Vû-ti*.

VII. Suen-ti. *Année 48 du 44 Cycle Av. J. C. 74.*

VII. Suen-ti ou *Siven* avoit été élevé dans une prison, où la Princesse sa mere fut renfermée sur un faux soupçon d'avoir voulu faire périr les Princes & les Princesses du Sang Impérial par des sortileges. Les disgraces de *Suen-ti* lui donnerent occasion de profiter des excellentes leçons de sa mere, & ne contribuerent pas peu à le rendre digne de l'Empire. Celui qui le gardoit, prit un si grand soin de lui, qu'à son avénement au Trône, il le recompensa d'une Principauté. Ce Prince étoit d'un accès facile, d'un naturel doux & compatissant, & d'une application constante aux affaires de l'Etat. Il rétablit la Charge de Censeurs, que ses Prédécesseurs avoient supprimée; il se faisoit instruire exactement de la conduite de ses Ministres, & donnoit souvent audience, sur-tout aux Veuves & aux Orphelins; il permit à tous ses Sujets de lui présenter des Mémoires instructifs de leurs affaires, parcequ'il pouvoit y apporter plus d'attention que dans les audiences. Il réduisit le grand nombre de Loix à un certain nombre d'articles, & annulla toutes les autres, parcequ'elles ne servoient qu'à embrouiller les affaires & à éternifer les procès.

Douceur de son Gouvernement.

Sous son regne, les Princes Indiens, subjugués par son ayeul, secouerent le joug de son obéissance; il se préparoit à châtier ces rebelles, mais il fut détourné de ce dessein par ses Ministres, qui lui représenterent que le sang de ses Sujets devoit lui être plus précieux que toutes les conquêtes, & que des Peuples qui refusoient de vivre sous son sage Gouvernement, étoient indignes d'en goûter les douceurs. Il y eut de son tems de si furieux Tremblemens de terre, que des montagnes se détacherent & comblerent les vallées: ils répandirent la terreur parmi ces Peuples superstitieux, qui les regarderent comme le présage de quelque grande calamité. Un Roi Tartare envoya des Ambassadeurs à *Suen-ti*; on se défia d'abord de leur sincérité, & l'on craignit qu'ils n'eussent de mauvaises intentions; mais on jugea ensuite par les belles fourrures qu'ils apporterent, & par l'hommage qu'ils venoient rendre à l'Empereur, que le seul intérêt d'un libre commerce avec les Chinois les avoit engagés à cette démarche, ainsi ils furent admis à l'audience, & traités comme les Envoyés d'un Prince ami. *Suen-ti* regna vingt-cinq ans, & laissa l'Empire à son fils.

VIII. Jven-ti I. *Année 13 du 45 Cycle*

VIII. Jven-ti I. ou *Jven*, est célebre à juste titre par son goût pour les Sciences, sa passion pour les Gens de lettres, son amour pour ses Sujets, & sur-tout par sa grande frugalité; il diminua le nombre de

ses

ses Officiers, & retrancha tout ce qu'il y avoit de superflu dans sa table, dans ses meubles, dans ses écuries & dans ses équipages, conformément à cette maxime, qu'il suivit toujours, que quand on savoit se contenter de peu on ne manquoit de rien. Il ne fut cependant pas heureux dans le choix de ses Ministres, ayant plus d'égard au talent de s'exprimer poliment & avec eloquence, qu'à la capacité & à l'expérience; par-là il remplit sa Cour d'Esprits factieux & flatteurs, qui le firent donner dans tous les pieges qu'ils lui tendoient, & l'engagerent à écarter de tout Emploi ceux qui avoient le plus d'expérience & de mérite.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Av. J. C. 48.

Choisit mal ses Ministres.

Il commit encore une grande injustice à l'égard des Tartares; les Troupes qui gardoient la grande-muraille prirent deux Princes de cette nation, qui, sur la foi des Traités, chassoient tranquillement dans les montagnes, & leur firent trancher la tête. L'Empereur, loin de punir cette perfidie, recompensa les Chefs de ces Troupes. Cette action pensa causer une nouvelle guerre; le Successeur d'un de ces Princes arma de toutes parts pour tirer vengeance d'une pareille infraction de la paix; il fallut prévenir la guerre en donnant à ce Prince en mariage une Princesse du Sang avec une dot considérable. A peine cet orage étoit-il calmé, que l'Empereur s'apperçut qu'une guerre plus dangereuse étoit prête d'éclatter dans l'Empire entre les différens Partis formés par ses Ministres, & l'on croit que l'appréhension qu'il en eut contribua à hâter sa mort. Il regna seize ans, & mourut dans la quarante-troisieme année de son âge. Son fils lui succéda.

Injustice envers les Tartares.

Sa mort.

IX. Ching-ti passionné pour le vin & pour les femmes, & livré à toutes sortes de débauches, se laissa gouverner absolument par sa mere, qui donna les plus importantes Charges de l'Etat à ses parens. Il devint si éperdument amoureux d'une Comédienne, qu'il chassa du Palais sa femme légitime, pour mettre à sa place l'infame objet de ses nouvelles amours: il la fit déclarer Impératrice, & pour cacher la bassesse de son extraction il donna une Principauté à son pere. Plusieurs de ses Ministres lui ayant representé la honte d'une pareille alliance, il les fit tous égorger. Il commit plusieurs autres crimes avec la même brutalité, & selon les apparences il les auroit multiplié, si une mort subite (*) n'avoit terminé un si odieux regne, qui avoit duré vingt-six ans. *Chingti* ne laissa point de postérité; ce fut son neveu qui lui succéda.

IX. Ching-ti. *Année* 29 *du* 45 *Cycle* *Av. J. C.* 32.

X. Hiao-ngai-ti ou *Ngai* n'avoit que dix-huit ans quand il monta sur le Trône, mais on conçut de grandes espérances de la douceur & de la modération de son regne, parcequ'il le commença par la réformation de l'Etat; il destitua tous les mauvais Ministres de son Prédécesseur, & mit en leur place des gens de mérite & de vertu *Tan-ju*, Roi des Tartares,

X. Hiao-ngai *Année* 55 *du* 45 *Cycle* *Av. J. C.* 6.

(*) On soupçonna qu'il avoit été empoisonné par les ordres de son indigne mere, qui jusques-là l'avoit engagé dans les plus énormes excès. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avoit soupé le soir précédent avec beaucoup de gayeté, & qu'il avoit résolu de travailler le lendemain à plusieurs affaires importantes; mais à peine fut-il sorti du lit, qu'il tomba mort entre les bras des Officiers qui venoient l'habiller. Ce qui augmenta les soupçons, c'est qu'un des parens de l'Impératrice, qu'on accusa de lui avoir donné le poison, se tua lui-même (1).

(1) *Martini* L. X.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

res, vint en personne lui rendre hommage, & ratifier la paix que lui ou son prédécesseur avoit conclue avec *Suen-ti.* On lui fit une réception magnifique, & la paix fut affermie entre les deux Nations. L'Empereur mourut l'année suivante, qui étoit selon les Annalistes Chinois (*a*) l'année même de la naissance de Jesus-Christ, le Sauveur du Monde. *Hiao-ngai-ti* eut pour successeur un Prince qui descendoit d'*Yven-ti*, huitieme Empereur de cette Dynastie.

Hiao-ping

I. Année de Jesus-Christ.

XI. Hiao-ping-ti n'avoit que neuf ans quand il parvint à l'Empire, & l'Impératrice sa grand-mere eut l'imprudence de le mettre sous la conduite de *Vang-mang*, qu'elle fit *Colao* ou Premier Ministre. C'étoit un homme double & artificieux, d'une ambition démesurée, & qui se faisoit un jeu des actions les plus cruelles, pour parvenir à l'Autorité Souveraine. On lui avoit associé un homme de mérite, dont il trouva moyen de se défaire. Il érigea plusieurs Terres en Principautés, dont il gratifia ses créatures. Ensuite il fit couler du poison dans les mets de l'Empereur, qui le réduisit en peu de jours à l'extrémité. Le traître feignit aussitôt la plus vive douleur du danger où étoit la vie du jeune Prince; il offrit des sacrifices pour son rétablissement, il fit retentir le Palais de ses cris, il alla même jusqu'à dévouer sa vie pour la conservation d'une santé si chere, & par ces artifices il éloigna les soupçons qui pouvoient naître de son crime; & d'autant plus qu'après la mort de l'Empereur il mit la couronne sur la tête d'un jeune Prince, qui descendoit de *Suen-ti*, septieme Empereur de cette Dynastie.

XII. Ju-tsé-ing. A. de J. C. 5.

XII. Ju-tse'-ing, ou *Zhu-tse-ing*, n'avoit que deux ans quand *Vang-mang* le mit sur le Trône; il l'y laissa trois ans, pendant lesquels il augmenta le nombre de ses partisans, & alors il leva le masque, déposa le jeune Prince, & se fit proclamer Empereur.

Vang-mang, *Usurpateur. Année de* J. C. 8.

Aussitôt que Vang-mang fut sur le Trône, il donna à sa famille le nom de *Tsin*, qui veut dire *nouveau;* il renouvella en effet la face de l'Empire par les nouveaux Réglemens qu'il fit. Il le partagea en neuf Provinces, & chaque Province en plusieurs Districts, où il établit des Gouverneurs, sur lesquels il pouvoit compter. Il érigea aussi plusieurs Terres en Principautés pour augmenter le nombre de ses créatures. Après toutes ces précautions & les autres mesures qu'il avoit prises de longue main, il crut son autorité tellement affermie que rien ne seroit capable de l'ébranler. Mais tout d'un coup il vit tout l'Empire en feu, plusieurs armées marcherent contre lui, les unes commandées par des Seigneurs qui s'étoient ligués ensemble, les autres qui avoient pour Chefs deux freres de la famille de *Han*, qui se nommoient *Lieu-sieu* & *Lieu-ing*. Ces guerres furent longues & sanglantes, & elles furent à la fin accompagnées d'une famine générale, causée par une grande multitude de sauterelles qui ravagerent les moissons, ce qui donna lieu à quantité de révoltes & de brigandages, qui ne finirent que par la mort de l'Usurpateur. Son Armée fut défaite, son Palais forcé, abandonné au pillage & réduit en cendres; lui-même fut égorgé, on coupa son corps en plusieurs morceaux, & l'on

Sa fin tragique.

(*a*) *Noel, Couplet, Martini*, L. X. *Du Halde*, T. I. p. 359.

l'on exposa sa tête sur une fourche pour servir de jouët à la Populace. Ainsi périt cet indigne Tyran, après avoir joui de son usurpation quatorze ans. L'Armée victorieuse, voulant rendre l'Empire à quelque illustre Prince de la Famille Impériale, choisit *Hoai-yang-vang*, qui descendoit de *King-ti*, quatrieme Empereur de cette Dynastie.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

XIII. Hoai-yang-vang, ou *Whai-yang-vang*, trompa les espérances de ceux qui l'avoient mis sur le Trône, par sa vie molle & efféminée, de sorte qu'ils prirent le parti de le déposer au bout de deux ans, & de choisir un autre Empereur. Ils jetterent d'abord les yeux sur *Vang-lang*; c'étoit un Imposteur, qui se faisoit passer pour le fils de *Ching-ti*, le neuvieme Empereur de cette Dynastie; mais sa fourberie ayant bientôt été découverte, on lui trancha la tête, & l'on élut *Lieu-sieu*, qui descendoit du dixieme fils de *King-ti*, le quatrieme Emperer de la Dynastie regnante; il prit le nom de *Quang-vu-ti*.

XIII. Hoai-yang. *Année de* J. C. 22.

XIV. Quang-vu-ti avoit eu d'abord une éducation grossiere parmi les gens de la campagne, dont il partageoit les travaux & les besoins; cela le rendit si sensible aux miseres du Peuple, que ce fut un Prince doux, affable & compatissant. Quand il passa dans le lieu de sa naissance, il fit venir plusieurs Laboureurs ses compatriotes & les admit à sa table. Il n'étoit pas moins affectionné aux Gens de lettres, qu'il attira à sa Cour, & qu'il chargea de fonctions honorables. Son regne ne laissa pas d'être troublé par des factions puissantes & opiniâtres; il employa douze années à les dompter, & ce qui releva la victoire qu'il remporta, c'est qu'il en usa avec une modération qui le fit admirer & aimer de tout le monde. Il transporta sa Cour de la Province de *Chen-si* dans celle de *Honan*. Les Annales Chinoises rapportent, que l'année vingt-huitieme du quarante-sixieme, ou, suivant *Du Halde*, du quarantieme Cycle, le dernier jour de la septieme Lune, il y eut une Eclipse totale du Soleil, & qu'elle parut avant le tems qu'elle avoit été prédite (*). *Quang-vu* mourut âgé de soixante-un an, après un regne de trente-trois ans. Il laissa dix fils, dont un lui succéda.

XIV. Quang-vu-ti. *Année de* J. C. 24.

XV. Ming-ti est célebre dans l'Histoire par sa sagesse & sa clémence. Il établit dans son Palais une Académie des Sciences, pour y élever les enfans des Princes & des Seigneurs de son Empire, les Etrangers y étoient aussi admis, & souvent il assistoit lui-même à leurs exercices. Il choisit pour Impératrice une Dame qui étoit un modele de retenue & de modestie, & qui ne voulut jamais porter d'habits enrichis de broderies.

XV. Ming-ti. *Année de* J. C. 57.

Il

(*) Si cette Eclipse extraordinaire étoit la même que celle qui arriva dans le tems de la mort de notre Sauveur, les Annales de la Chine auroient dit non qu'elle parut avant le tems qu'ils avoient calculé, mais contre tous les calculs, puisqu'elle arriva à la pleine Lune, qui étant par conséquent en opposition avec le Soleil ne pouvoit y causer d'obscurcissement; un Astronome Chinois ne pouvoit ignorer qu'un tel Phénomene étoit contraire à l'ordre de la Nature. Il est donc vraisemblable, ou qu'il s'est glissé quelque erreur dans les Annales, ou que le Traducteur s'est trompé, & qu'il a traduit *avant* au-lieu de *contre*. Pour ce qui est de l'obscurcissement miraculeux arrivé à la mort de J. C. nous renvoyons à ce que nous en avons dit dans l'*Hist. Univ.* T. VII. p. 320.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Il fit construire une Digue longue de dix lieues, pour prévenir les fréquentes inondations du *Whangho* ou Fleuve jaune. Cent mille hommes furent employés à cet ouvrage. Ce fut la seconde année du quarante-septieme Cycle, & la soixante-quatrieme de J. C. qu'il eut le songe dont nous avons parlé dans la Section III. qui l'engagea à envoyer des Ambassadeurs pour chercher *le Saint qui étoit en Occident*, lesquels au-lieu de sa Doctrine rapporterent l'Idole *Fo* & son Culte, avec le Dogme de la Métempsyose. Tous les Historiens Chinois blâment fort l'Empereur d'avoir reçu dans l'Empire cette idolâtrie. Il regna dix-huit ans, & eut son fils pour Successeur.

XVI. Chang-ti. *Année de* J. C. 75.

XVI. Chang-ti eut un regne pacifique de treize ans. On attribue cette tranquillité à sa sagesse, à sa vertu, & à sa bonté pour ses Peuples, qui le porta à diminuer les impôts, & à l'aversion qu'il avoit pour le luxe & les dépenses inutiles. Il rappelloit souvent aux Grands la sage œconomie des Anciens, & la leur proposoit pour modele. Il mourut à l'âge de trente-un an, & laissa la couronne à son fils.

XVII. Ho-ti. *Année de* J. C. 88.

XVII. Ho-ti, n'ayant que dix ans, fut mis sous la tutelle de l'Impératrice sa mere. Sa puissance s'étendit jusques dans les Pays les plus éloignés, par la conduite & par la valeur d'un de ses Généraux, nommé *Pan-chao*, qui força un grand nombre de Souverains de rendre hommage à l'Empereur son Maître, & de se mettre sous sa protection. On prétend même qu'il avança jusqu'en Judée, que les Chinois appellent *Ta-tsin*. Il employa plusieurs années à ses expéditions. *Ho-ti*, ayant conçu des soupçons contre sa femme, la répudia, & cette Princesse en mourut de chagrin. Il épousa ensuite la petite-fille d'un de ses Généraux, qui étoit l'ornement de son Sexe, tant parcequ'elle étoit fort habile dans les Sciences Chinoises, que par sa rare modestie. Lorsque selon la coutume on vint la féliciter de son élevation, de tous les présens qu'on lui offrit, elle ne voulut accepter que des pinceaux, & une nouvelle sorte de papier, tout récemment inventée. *Ho-ti* fut le premier qui éleva les Eunuques du Palais, & leur conféra les plus grandes Charges de l'Etat. Cette autorité des Eunuques devint dans la suite la source d'une infinité de troubles, & fut fatale à l'Empire. *Ho-ti* regna dix-sept ans, & son fils lui succéda.

XVIII. Chang-ti. *Année de* J. C. 105.

XVIII. Chang-ti étoit au berceau quand son pere mourut, à peine vécut-il un an; le petit-fils de *Chang-ti*, le seizieme Empereur de la Dynastie, lui succéda.

XIX. Ngan-ti. *Année de* J. C. 105.

XIX. Ngan-ti n'avoit que treize ans quand il parvint à l'Empire, & l'Impératrice sa mere fut chargée du Gouvernement de l'Etat; cette Princesse prolongea sa Régence bien au-delà des bornes prescrites par les Loix, afin de pouvoir faire plus de bien aux Peuples. Dans un tems de stérilité, elle assista les Pauvres, qui auroient sans cela péri de misére; elle visita en personne les prisons, & s'efforça de donner aux Peuples tout le soulagement dont elle étoit capable. Elle trouva que l'Empire avoit une étendue trop vaste, & qu'il étoit à craindre qu'une domination, dont les limites étoient si éloignées, ne fût pas durable; elle prit donc le parti de renoncer aux hommages de plusieurs Souverains étrangers, & elle res-

reſſerra l'Empire dans des bornes plus étroites (*). *Ngan-ti* avoit créé une de ſes Femmes Impératrice: cette Princeſſe ſe voyant ſtérile, s'aviſa de s'attribuer le fils d'une autre femme, & pour cacher ſon action elle fit mourir ſecrettement la véritable mere par le poiſon. *Ngan-ti* regna dix-neuf ans, & ce fils dont on vient de parler lui ſuccéda.

Section X. *Hiſtoire des Empereurs de la Chine.*

XX. Chun-ti I. *Année de J. C. 125.*

XX. Chun-ti I. fils de *Ngan-ti* & d'une concubine, ſignala les commencemens de ſon regne par différentes victoires, qu'il remporta ſur les Barbares. L'Impératrice, qui avoit empoiſonné ſa mere, étant morte, l'Empereur défendit qu'on lui rendît les honneurs funebres, qui étoient dûs à ſa Dignité. La quatrieme année de ſon regne il porta une Loi, par laquelle perſonne ne pourroit être élevé à la Magiſtrature, qu'il n'eût atteint l'âge de quarante-ans; il n'y avoit qu'un mérite des plus diſtingués qui pût ſuppléer le défaut de l'âge. La neuvieme année du quarante-huitieme Cycle, un certain *Ma-mien* forma une armée conſidérable de Brigands, & ravagea pluſieurs villes; enflé de ſes ſuccès il ſongea même à envahir l'Empire, mais il fut défait & tué avant que d'avoir pu mettre ſon projet en exécution. L'Empereur mourut la dix-neuvieme année de ſon regne, & laiſſa le Trône à ſon fils.

XXI. Chang-ti.

XXI. Chang-ti monta ſur le Trône âgé de deux ans, & mourut la même année; *Che-ti* lui ſuccéda.

XXII. Che-ti. *Année de J. C. 144.*

XXII. Che-ti, quoiqu'il n'eût que huit ans quand il monta ſur le Trône, donna de grandes eſpérances par les belles diſpoſitions qu'il faiſoit paroître. L'Impératrice, qui étoit Régente, avoit un frere, nommé *Liang-ki*, qui abuſant de l'autorité de ſa ſœur, ne témoignoit que très-peu de reſpect à l'Empereur. Sa fierté & ſes hauteurs éclatterent ſur-tout dans une aſſemblée publique où ce Prince ſe trouvoit; il jetta un regard menaçant ſur *Liang-ki*, & dit d'une voix baſſe, quoiqu'aſſez haute pour être entendue; *voilà un arrogant Perſonnage*. Ce mot coûta la vie au jeune Prince; *Liang-ki*, qui redouta ſon reſſentiment, le fit empoiſonner, de ſorte qu'il ne regna qu'un an. Son frere lui ſuccéda.

XXIII. Houan-ti. *Année de J. C. 145.*

XXIII. Hoñan-ti, ou *Whan-ti*, fut un Prince foible, & grand partiſan de la Secte de *Leao-kiun*. Les Magiſtratures devinrent vénales ſous cet Empereur, & les Eunuques eurent le plus de part à ſa faveur; ce qui écarta de ſon Palais tous les Gens de lettres, de maniere que toutes les invitations qu'il leur fit faire fréquemment depuis, furent inutiles. *Liang-ti*, le meurtrier de l'Empereur précédent, fut élevé aux premieres Charges de l'Etat, & ſa femme aux plus grands Honneurs. Cette haute fortune augmenta à un tel point ſa fierté & ſon inſolence, qu'il eut la hardieſſe, contre toutes les Loix, d'entrer dans le Palais le ſabre au côté. Cependant l'Empereur lui accorda ſa grace, parcequ'il demanda pardon. Mais s'étant

(*) Ce fut en ce tems-là qu'un fameux Pirate, nommé *Chang-pe-lu*, déſola les mers de la Chine par ſes brigandages pendant cinq ans, mais ayant été pris il eut la tête tranchée. Il y eut pendant ce regne pluſieurs Tremblemens de terre, mais celui qui arriva la huitieme année fut des plus conſidérables; il s'étendit fort loin, la Terre s'entr'ouvrit en pluſieurs endroits & cauſa de grands ravages (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 365.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

s'étant rendu odieux à tout le monde, & sur-tout aux Eunuques, qui avoient tout crédit, il y en eut une troupe qui l'assiégerent, & désespérant d'échapper à leur vengeance, il se donna la mort & à sa femme. La vingt-huitieme année du Cycle, il y eut en divers endroits de l'Empire une disette si affreuse, que la famine contraignit plusieurs Chinois à se nourrir de chair humaine. L'Empereur mourut âgé de trente-six ans, en ayant regné vingt-un. Quoiqu'il eût un très-grand nombre de concubines, il ne laissa point de postérité, & un Prince de la famille de *Chang-ti* monta sur le Trône.

XXIV. Ling-ti. *Année de* J. C. 186.

XXIV. Ling-ti eut une plus grande affection encore pour les Eunuques que son prédécesseur, & leur donna beaucoup plus de pouvoir, tandis qu'il témoigna toute l'aversion possible pour ceux qui pouvoient lui donner de meilleurs conseils. C'étoit d'ailleurs un Prince d'une avarice insatiable, d'un esprit mordant & satirique, capricieux & bizarre (*). La seule action qui lui a fait honneur, c'est le soin qu'il prit de faire graver sur des tables de marbre les sages instructions des anciens Empereurs renfermées dans les cinq Livres Classiques, & de les faire exposer à l'entrée de l'Académie. Mais l'insolence excessive des Eunuques l'avoit rendu odieux, parcequ'ils avoient fait mourir plusieurs Grands de l'Empire qui avoient conspiré leur perte; de sorte que l'on vit bientôt paroître de nombreuses troupes de Brigands, qui se faisoient appeller *les Bonnets jaunes*, & qui formerent de grosses armées. Elles avoient à leur tête trois freres, qui ravagerent plusieurs Provinces, mais enfin ils furent défaits & tués les uns après les autres. Les Barbares, c'est le nom que les Chinois donnent à tous les Etrangers, attaquerent à plusieurs reprises les frontieres, mais ils furent toujours défaits par un habile Général, dont on rapporte, que pendant dix ans que dura la guerre, il ne se mit jamais au lit pour prendre son repos. La cinquieme année du quarante-neuvieme Cycle, on dissipa quelques restes des *Bonnets jaunes*, qui reparurent. *Ling-ti* mourut l'année suivante à l'âge de trente-quatre ans, après en avoir regné vingt-deux, & sans avoir nommé de Successeur.

XXV. Hien-ti. *Année de* J. C. 189.

XXV. Hien-ti avoit un frere ainé, nommé *Pien-ti*, qui monta sur le Trône après la mort de *Ling-ti*, mais qui abdiqua au bout de quelques mois en faveur de son cadet, & par cette raison on ne le compte point au nombre des Empereurs. *Hien-ti* étoit encore fort jeune, & sa nonchalance ou plutôt sa stupidité donna lieu à une infinité de guerres étrangeres & intestines. La Chine fut d'abord partagée en trois, & ensuite en quatre parties différentes, qui avoient autant de Souverains. La partie orientale conspira contre *Tong-cho*, Général des Troupes Impé-

(*) On rapporte qu'entre autres fantaisies il eut celle d'établir une Foire dans son Palais, où l'on vendoit toutes sortes de curiosités; son plaisir étoit de voir ses concubines y mettre l'enchere, & en venir souvent aux querelles & aux injures. Il se faisoit encore un divertissement de se promener dans ses jardins sur un char tiré par des ânes; ce qui fut cause que pour suivre la mode de la Cour, on les préféra dans tout l'Empire aux chevaux (1).

(1) *Du Halde*, l. c. p. 368.

périales. Celui-ci tua l'Empereur; son frere ainé brûla le Palais, & ayant ouvert les tombeaux des Empereurs, il en tira des richesses immenses, & transporta sa Cour dans la Province de *Chen-si*. Tant de crimes ne furent pas longtems impunis; il fut massacré l'année suivante; son cadavre suspendu au haut d'une fourche dans la Place publique, & tous ses trésors furent confisqués. Les *Bonnets jaunes* profiterent de ces troubles, pour grossir le nombre des rebelles; mais ils furent exterminés peu à peu par *Tsao-sao*, qui s'empara de l'Autorité Souveraine; mais la trente-septieme année du Cycle, il en fut dépouillé par son propre fils, nommé *Tsao-poi*, & relegué dans une Principauté qu'il lui donna, & où il mourut quatorze ans après dans un mépris général. *Hien-ti* regna trente-un an, & en lui finit la cinquieme Dynastie.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Sixieme Dynastie nommée HEU-HAN, c'est-à-dire Famille des HAN postérieure, *qui a eu deux Empereurs dans l'espace de quarante-quatre ans.*

I. Chao-lie-vang. *Année de J. C. 220.*

I. CHAO-LIE-VANG, premier Empereur de cette Dynastie, s'appelloit auparavant *Lieu-pi*, & descendoit de *King-ti*, quatrieme Empereur de la Dynastie précédente. Ce Prince avoit la taille haute, & un air de grandeur & de majesté qui attiroit le respect. Son courage répondoit à son air, & il étoit toujours égal dans les événemens heureux & malheureux. On ne dit point de quelle maniere il parvint à l'Empire. Il ne regna que trois ans, & mourut à l'âge de soixante-trois, après avoir nommé son fils *Heu-ti* pour son successeur, & lui avoir donné & à son Premier Ministre des conseils très-sages (*).

II. Heu-ti. *Année de J. C. 223.*

II. HEU-TI. Son regne fut fort orageux par les guerres qu'il y eut entre les autres Souverains. Dans une de ces guerres il perdit deux Généraux de grande réputation, *Chang-si* & *Quang-yu*; ce dernier fut dans la suite mis au nombre des Idoles, & révéré comme le Mars de la Chine. *Koléang* eut aussi du dessous dans les combats qu'il livra au Roi de *Guei*, mais il eut toujours le talent de faire de très-belles retraites en présence même de l'ennemi. Le Roi de *Guei* se mit ensuite en marche avec une formidable armée pour combattre les Rois de *Han* & de *U*, qui s'étoient ligués ensemble, & pour les dépouiller de leurs Etats. Il s'étoit déja approché du

(*) Il les fit venir un peu avant que d'expirer, & s'adressant à son Premier Ministre, qui s'appelloit *Koléang*, „ Si mon fils, lui dit-il, refuse d'avoir la déférence qu'il doit à „ vos sages conseils, faites-le descendre du Trône, & regnez en sa place". Se tournant ensuite du côté de son fils; „ Quelque légere que vous paroisse une faute, lui dit-il, „ donnez-vous bien de garde de la commettre; & quelque peu importante que vous pa„ roisse une action vertueuse, ne négligez pas de la faire. Il n'y a que la vertu qui mé„ rite notre attention & nos poursuites; j'en ai eu trop peu pour vous servir de modele, „ mais soyez docile aux avis de *Koléang*, vous trouverez en lui un second pere". On dit encore que lorsqu'il se vit prêt de mourir, il dit à ceux qui l'environnoient: „ Lors„ qu'on a une fois atteint l'âge de cinquante ans, on ne peut pas se plaindre de la bri„ veté de la vie; j'aurois donc grand tort de m'en plaindre, puisque j'en ai plus de „ soixante (1)".

(1) *Du Halde*, T. I. p. 370.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

du grand Fleuve *Tang-tse-kiang*, qu'il devoit passer, lorsque voyant ses vagues enflées & écumantes, *sans-doute*, s'écria-t-il, *ce sont-là les bornes que le Ciel a mis à l'ambition des mortels*, & à l'instant il retourna sur ses pas. Peu après il fut défait par *Song-chao*, son propre Général, qui s'étoit révolté contre lui; & *Song-chao* enflé de ses succès & du pouvoir qu'il avoit sur l'armée, porta ses vues jusqu'au Trône. Le fils de *Heu-ti* voyant les affaires presque désespérées, alla trouver son pere: „il n'y a „ point à délibérer, *lui dit-il*, c'est ici un moment décisif, il faut vain-„ cre, ou mourir les armes à la main & la couronne sur la tête". Mais l'Empereur manquant de courage, refusa de combattre. Le jeune Prince, désolé de cette lâcheté, se retira dans la salle de ses ancêtres, & là il tua sa femme & se tua ensuite lui-même. Quelque tems après l'Armée Impériale fut taillée en pieces, & le Palais abandonné au pillage: le lâche Empereur alla se livrer lui-même entre les mains du Vainqueur, qui lui donna une petite Souveraineté, où il traîna pendant sept ans les restes d'une vie obscure & méprisée. Il y mourut âgé de soixante-cinq ans, & dans la quarante-unieme année de son regne. En lui finit la sixieme Dynastie.

Septieme Dynastie nommée Tsin (*), *qui a eu quinze Empereurs dans l'espace de cent-cinquante ans.*

I. Chi-tsu-vu-ti. *Année de* J. C. 264.

I. Chi-tsu-vu-ti, Fils du Général *Song-chao* & Fondateur de cette Dynastie, prit ce nom en montant sur le Trône. Ce nouvel Empereur tint sa Cour dans la Province de *Ho-nan*; il passa pour un Prince magnanime, d'un esprit subtil & pénétrant, & d'une droiture de cœur qui ne pouvoit souffrir la moindre dissimulation. Son regne fut fort agité par les divers mouvemens de guerre de plusieurs petits Souverains, qui aspiroient à la Dignité Impériale. Mais ceux du Midi furent souvent vaincus par ceux du Nord, qui étant plus endurcis aux fatigues de la guerre, se trouvoient encore soutenus des Tartares, avec lesquels ils s'étoient alliés.

Ses Conquêtes.

L'Empereur ayant su avec le tems réduire les Provinces Septentrionales, tourna ses armes du côté du Midi, & après avoir passé sans obstacle le Fleuve *Tang-tse-kiang*, il assiégea la Capitale du Royaume de *U*. Le Roi ne se trouvant pas en état de résister, alla se rendre à l'Empereur, qui lui donna une petite Souveraineté, où il finit ses jours.

Sa mauvaise conduite.

Ce fut ainsi qu'en la dix-septieme année de son regne, ce Prince se vit seul Maître de tout l'Empire: comme il n'avoit plus d'ennemis à craindre, il résolut de jouir du repos que ses victoires lui avoient procuré. Il se livra non seulement à l'oisiveté & à la mollesse, mais eut même l'imprudence de licentier son armée. Cette conduite réveilla l'ambition des petits

(*) Quoique ce nom paroisse être le même que celui de la quatrieme Dynastie, cependant il en est tout-à-fait différent, & par le caractere dont il est écrit, & par l'accent dont il se prononce (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 372.

petits Souverains. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans, dont il en avoit regné vingt-cinq, & laissa une nombreuse postérité, mais son fils ainé lui succéda.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

II. Hoei-ti, ou *Whei-ti*, n'avoit aucun esprit, ni aucune capacité; cependant les commencemens de son regne furent assez heureux par l'habileté de quatre de ses Ministres. Mais l'ambition & la jalousie d'une de ses femmes, qui avoit le titre de seconde Reine, mit bientôt toute la Cour, & ensuite l'Empire en combustion. Elle fit chasser l'Impératrice, elle fit périr par le poison le fils unique de cette Princesse, & massacrer tous les Grands qui étoient dans ses intérêts. Des actions si barbares donnerent lieu à plusieurs combats, & firent répandre beaucoup de sang. La seconde Reine fut tuée à son tour, & tous ceux qui étoient de son parti périrent par le fer; l'Empereur lui-même fut obligé de sauver sa vie par la fuite.

II. Hoei-ti. *Année de* J. C. 289.

Les différens petits Souverains ne manquerent pas de profiter de ces troubles. Le Roi de *Tsi* se mit en campagne, & eut d'abord tant de bonheur, qu'il avoit de grandes espérances de se frayer le chemin au Trône Impérial, mais il fut tué dans un combat. Un autre Prince de la famille de *Han*, qui regnoit dans les Provinces Septentrionales, prit aussi les armes & périt de la même maniere. A la fin l'Empereur fut empoisonné à l'âge de quarante-huit ans, la dix-septieme année de son regne. Comme il ne laissa point d'enfans, les Grands choisirent le vingt-cinquieme fils de *Chi-tsu-vu-ti*, Fondateur de la Dynastie regnante.

III. Hoai-ti, ou *Whai-ti*, fit paroître d'abord des qualités qui promettoient un regne heureux; mais l'ambition de quelques-uns des petits Souverains, ne lui permit pas d'occuper assez longtems le Trône. L'un de ces petits Rois, nommé *Lieu-yven*, étoit sur le point de l'en chasser, mais la mort interrompit le cours de ses victoires. Son fils *Lieu-tsong* suivit le même projet; il se rendit maître du Palais, le pilla, & tua le fils de l'Empereur. Après s'être fait servir à table par l'Empereur lui-même, vêtu en Esclave, il lui donna aussi la mort. Ce Prince étoit dans la trentieme année de son âge, & dans la sixieme de son regne. Les Grands firent choix de *Min-ti*, petit-fils du Fondateur de la Dynastie.

III. Hoai-ti. *Année de* J. C. 306.

IV. Min-ti n'eut pas un meilleur sort que son Prédécesseur; à peine eut-il été trois ans sur le Trône, qu'il en fut chassé, & relegué dans une petite Principauté de la Province de *Chan-si*, & l'année suivante il fut tué par le Roi de *Han*.

IV. Min-ti. *Année de* J. C. 312.

V. I-ven-ti II. autre petit-fils du Fondateur de la Dynastie, fut choisi pour succéder à *Min-ti*. On loue beaucoup la modération & la frugalité de ce Prince, & la grande considération qu'il avoit pour les Gens de lettres. Il transporta sa Cour de l'Occident à l'Orient, & l'établit dans la ville de *Nan-king*; ce qui a fait donner à sa famille le nom de la Famille Orientale de *Tsin*. La sixieme année de son regne il se livra à une sombre & noire mélancholie, qui lui causa la mort la quarante-sixieme année de son âge. Son fils lui succéda.

V. I-ven-ti II. *Année de* J. C. 316.

VI. Ming-ti ne regna que trois ans; l'Histoire ne dit rien de ce Prince, sinon qu'il laissa la couronne à son fils.

VI. Ming-ti. *Année de* J. C. 322.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

VII. Ching-ti.

VII. Ching-ti n'avoit que cinq ans à son avénement à l'Empire, & l'Impératrice sa mere fut chargée de la Régence. Mais l'Autorité Impériale étoit trop foible pour en imposer aux petits Souverains, dont l'ambition n'avoit point de bornes. Ils se faisoient la guerre, & cherchoient à se détruire les uns les autres pour se frayer le chemin à l'Empire. *Chang-ti* regna dix-sept ans, & eut son frere pour Successeur.

Année de J. C. 325.

VIII. Kang-ti. *Année de* J. C. 342.

VIII. Kang-ti ne regna que deux ans, & mourut à l'âge de quarante-deux. Il laissa le Trône à son fils ainé.

IX. Mo-ti. *Année de* J. C. 344.

IX. Mo-ti n'avoit que deux ans, & fut mis sous la tutelle de l'Impératrice. Il fit briller de bonne heure les qualités d'un grand Prince. Quand il fut en âge de gouverner, il fut profiter des conseils de ses Ministres, & il recouvra quelques Provinces. *Wan-ven*, ou *Hman-ven*, un de ses Généraux, porta la guerre dans le Nord, pour punir un petit Roi de la famille de *Han*, qui s'étoit révolté; son Palais fut pillé & réduit en cendres. Les autres petits Souverains se faisoient toujours la guerre, dans la vue de parvenir à l'Empire; & ils auroient eu selon les apparences le même sort que l'autre, si *Mo-ti* eût vécu plus longtems; mais la mort l'enleva la dix-septieme année de son regne, & il eut pour successeur un fils de *Ching-ti*, septieme Empereur de cette Dynastie.

X. Ngai-ti. *Année de* J. C. 361.

X. Ngai-ti ne regna que quatre ans, & mourut à l'âge de vingt-cinq, la seconde année du cinquante-deuxieme Cycle. Les Grands de l'Empire choisirent son frere cadet pour lui succéder.

XI. Ti-yé. 365.

XI. Ti-yé ne regna gueres plus longtems que son frere, quoiqu'il vécût bien plus longtems. *Wang-ven*, son Général & son Premier Ministre, le chassa du Trône, après avoir remporté une grande victoire dans le Nord, & le confina dans une Citadelle, où il mourut âgé de quarante-trois ans. Il eut pour successeur le dernier des enfans d'*Iven-ti*, cinquieme Empereur de la Dynastie regnante.

XII. Kien-ven-ti. 370.

XII. Kien-ven-ti ne regna que deux ans, mourut à l'âge de cinquante-trois, & eut son fils pour Successeur.

XIII. Vu-ti II. 372. *Ses succès contre* Fu-kien.

XIII. Vu-ti II. ne fut pas sitôt monté sur le Trône, qu'il vit ses Etats attaqués par *Fu-kien*, qui regnoit dans le Nord; ce Prince, sans déférer aux avis de son Conseil, marcha contre *Vu-ti* à la tête d'une puissante armée, pour le dépouiller de l'Empire. Aussitôt que l'Empereur fut informé de sa marche, il prit avec lui l'élite de ses soldats, & sans donner le tems à son ennemi de réunir toutes ses forces, il l'attaqua dans son camp avec tant de valeur & d'intrépidité, qu'il le défit à platte-couture. Dans la déroute générale de l'armée de *Fu-kien*, les Chefs au désespoir se saisirent de lui, & l'ayant conduit dans un Temple voisin ils l'étranglerent.

Plusieurs petits Souverains du Nord profiterent de l'occasion pour se révolter, mais ils eussent bientôt plié sous les loix du Vainqueur, si *Vu-ti* eût su aussi bien profiter de sa victoire, & s'il eût marché d'abord contre eux, au-lieu de s'en retourner, & de s'abandonner aux délices d'une vie

Sa mort.

molle & sensuelle. Il mourut de la main d'une femme. S'étant avisé par une mauvaise plaisanterie, de traiter de vieille la seconde Reine, qui n'avoit que trente ans, cette Princesse piquée au vif tira aussitôt vengeance de

de cette raillerie. On trouva l'Empereur étouffé dans son lit, après un regne de vingt-quatre ans. Son fils lui succéda.

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

XIV. Ngan-ti II. fut un Prince indolent & indigne du Trône, de sorte qu'on ne voit sous son regne que révoltes & que guerres parmi les petits Souverains. Un petit-fils du Roi de *Tai*, le seul qui restoit depuis l'extinction de cette famille, ayant dépouillé le Roi de *Yen* de ses Etats, jetta les fondemens d'un Royaume, qui eut treize Souverains de sa famille. Environ ce tems-là un homme de la lie du peuple, nommé *Lieu-yu*, qui alloit d'abord vendre des souliers de lieu en lieu, s'étant fait ensuite soldat, devint Général d'une nombreuse armée, & assez puissant pour tuer l'Empereur & pour usurper le Trône. *Ngan-ti* fut tué dans la vingt-deuxieme année de son regne, son frere lui succéda; mais le regne de celui-ci fut fort court, *Lieu-yu* s'en défit, s'empara du Trône, & fut le Fondateur d'une nouvelle Dynastie.

XVI. Ngan-ti II. 396.

XV. Kong-ti monta sur le Trône après la mort de son frere, mais au bout de deux ans *Lieu-yu* l'étouffa. Il fut le dernier Empereur de la Dynastie de *Tsin*.

XV. Kong-ti. 418.

Huitieme Dynastie nommée Song (*), *qui compte huit Empereurs dans l'espace de cinquante-neuf ans.*

I. Lieu-yu prit en montant sur le Trône le nom de *Kao-tsu-vu-ti*, & établit sa Cour à *Nan-king*, qui étoit le lieu de sa naissance. Son air, son port, sa taille, en un mot tout son extérieur avoit quelque chose de noble & de majestueux. Il joignoit à un grand courage une égale modestie; elle éclattoit sur-tout dans ses habillemens, dans son train, dans ses repas, où tout étoit frugal. Il ne regna que deux ans, & mourut âgé de soixante-dix-sept. *Chao-ti* son fils ainé lui succéda.

I. Kao-tsu-vu-ti. 420.

II. Chao-ti avoit dix-sept ans quand il parvint à l'Empire: c'étoit un esprit peu solide, qui n'aimoit qu'à s'occuper de niaiseries & de bagatelles. Son Premier Ministre, nommé *Tan-tao-tsi*, lui ôta la couronne, & peu après le fit mourir, n'ayant pas regné un an. *Chao-ti* eut pour successeur *Ven-ti*, troisieme fils du Fondateur de la Dynastie.

II. Chao-ti. 424.

III. Venti II. se fit beaucoup estimer à cause de sa bonté naturelle, de sa modération, de son équité, & de sa droiture admirable. On n'eut à lui reprocher que sa trop grande affection pour les Bonzes, dont il se déclara ouvertement le protecteur. Après avoir fait divers Réglemens pour le bien de ses Peuples, il déclara la guerre à l'Empereur du Nord, dont la puissance augmentoit chaque jour, & qui comptoit déja seize petits Souverains au nombre de ses vassaux. *Ven-ti* remporta plusieurs victoires par la valeur & l'expérience de *Tan-tao-tsi* son Premier Ministre; mais étant devenu suspect à l'Empereur, la mort fut la recompense de ses ser-

III. Ven-ti II. 423.

(*) Cette Dynastie & les quatre suivantes, qu'on nomme *U-tai*, sont regardées comme de petites Dynasties en comparaison des autres, parcequ'elles n'ont duré que très-peu d'années. La Chine étoit encore partagée en deux Empires, l'Empire du Nord & l'Empire du Midi, qui avoient chacun leur Monarque.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

services. La nouvelle de la mort de ce grand Capitaine fit reprendre courage aux Princes Septentrionaux, & ils recommencerent la guerre; les troupes de *Ven-ti*, qui n'étoient plus commandées par cet habile Chef, furent défaites en differentes actions; mais sur-tout la vingt-sixieme année de son regne, il se fit de part & d'autre un si horrible carnage, que les campagnes furent inondées du sang Chinois. *Tai-vu-ti*, qui étoit l'Empereur du Nord, ayant eu l'avantage sur son Rival, fit massacrer tous les Bonzes de ses Etats, & réduisit en cendres tous leurs Temples & leurs Idoles. Peu après *Ven-ti* fut tué à l'âge de trente-cinq ans par son fils ainé, après un regne de trente ans. Le parricide fut tué à son tour par son second frere, qui vengea d'abord la mort de son pere.

IV. Vu-ti III. 453.

IV. Vu-ti III. avoit la réputation d'être savant, mais il étoit aussi fort habile à manier un cheval & à tirer de l'arc, c'est ce qui lui avoit donné un goût extraordinaire pour la chasse. Sa conduite à l'égard de ceux qui approchoient le plus près de sa personne étoit dure & peu convenable à son rang, parcequ'il donnoit trop de liberté à sa langue, qui s'échappoit souvent en traits mordans & satiriques. Il mourut la onzieme année de son regne, à l'âge de trente-cinq ans, & eut son fils ainé pour Successeur.

V. Fu-ti. 464.

V. Fu-ti fut à peine monté sur le Trône, qu'on s'apperçut de son naturel cruel & sanguinaire. Plusieurs innocens périrent par ses ordres, & il fut tué lui-même à la fin de la premiere année de son regne. Il eut pour Successeur *Ming-ti*, onzieme fils de *Ven-ti*, troisieme Empereur de la Dynastie regnante.

VI. Ming-ti. II. 465.

VI. Ming-ti II. aussi barbare & féroce que son prédécesseur, commença par faire mourir treize jeunes Princes du Sang, qui étoient ses neveux. Comme il n'avoit point d'enfans, il introduisit quelques hommes auprès de ses femmes à dessein d'avoir un enfant mâle, de tuer aussitôt la mere, & de donner l'enfant à l'Impératrice, qui étoit stérile. Il éleva à la premiere Dignité de l'Empire *Sia-tao-ching*; c'étoit un homme d'une ambition démesurée, qui fut depuis le meurtrier de deux Empereurs, pour se frayer le chemin au Trône. *Ming-ti* mourut la huitieme année de son regne, âgé de trente-quatre ans. Son fils ainé lui succéda.

VII. Tsang-gnu. 473.

VII. Tsang-gnu-vang fit paroître un caractere si dur & si intraitable, qu'il servit de prétexte à la trahison & à la perfidie de *Sia-tao-ching*. Ce Ministre le tua à l'âge de quinze ans, dont il en avoit regné quatre. Son frere lui succéda.

VIII. Chun-ti. II. 477.

VIII. Chun-ti II. éprouva le même sort que son frere, & fut sacrifié à l'ambition de son Premier Ministre, qui le fit mourir la seconde année de son regne, n'ayant que quatorze ans. En lui finit la huitieme Dynastie.

Neuvieme Dynastie nommée Tsi, *qui compte cinq Empereurs dans l'espace de vingt-trois ans.*

I. Kao-ti. 479.

I. Kao-ti, s'étant ouvert le chemin au Trône par le meurtre des deux derniers Empereurs, transporta sa Cour à *Nan-king*, Capitale de la Province de *Kiang-nan*; mais il n'y jouit pas long-tems du fruit de ses crimes.

mes. Il s'étoit fait plus de réputation par son habileté dans les Sciences, que par ses exploits militaires. Il avoit coutume de dire, que s'il pouvoit gouverner l'Empire pendant dix ans, il rendroit l'or aussi commun que la boue. Un jour qu'il portoit un habit tout couvert de pierreries, il les fit tout d'un coup mettre en poudre, disant qu'elles n'étoient bonnes qu'à inspirer le goût du luxe & à exciter la cupidité. Il mourut âgé de cinquante-quatre ans, la quatrieme de son regne, & laissa le Trône à son fils ainé.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

II. Vu-ti IV. commença son regne par une Ordonnance, par laquelle il défendoit de continuer les Mandarins dans leurs Charges au-delà de trois ans; il renouvella aussi une Loi ancienne, qui ne permet pas aux familles de même nom de s'allier ensemble par mariage. On vit paroître en ce tems-là un Philosophe impie, nommé *Fan chin*, qui débitoit des maximes détestables, & dont on n'avoit pas encore oui parler (*), mais que quelques Lettrés professent encore secrettement. D'habiles gens s'éleverent contre cette Doctrine, & la réfuterent dans de savans Ouvrages. *Siao-yven* fut élevé à la Dignité de *Colao*: Politique consommé, & d'une ambition sans bornes, on le verra bientôt se frayer le chemin au Trône en répandant le sang de ses Maîtres. *Vu-ti* mourut la onzieme année de son regne, à l'âge de quarante-cinq ans. Le frere de *Kao-ti*, Fondateur de la Dynastie, lui succéda.

II. Vu-ti IV. 483.

III. Ming-ti III. avoit été chargé par *Kao-ti* de l'éducation de deux de ses enfans en bas-âge; les ayant placés successivement sur le Trône, il les fit mourir l'un après l'autre dans le court espace de quatre mois, & s'empara de la couronne. Les Provinces Septentrionales jouissoient d'une paix profonde; l'Empereur de ces Contrées avoit tant de goût pour l'étude, que soit qu'il fût à cheval, soit qu'il se fit porter en chaise, il avoit toujours un Livre à la main. *Ming-ti* mourut la cinquieme année de son regne, à l'âge de quarante ans, & laissa le Trône à son troisieme fils.

III. Ming-ti III. 494.

IV. Hoen-heu, ou *When-heu*. La cruauté & les débauches de ce Prince, son éloignement pour tous ceux qui étoient capables de lui donner de sages conseils, le crédit qu'il donna aux Eunuques, furent autant de prétextes dont l'ambitieux *Siao-yven* se servit pour colorer l'envie qu'il avoit de regner. Il se joignit au Roi de *Leang*, & s'étant rendu maître du Palais, il le fit brûler, & en bâtit ensuite un autre beaucoup plus magnifique. Il détrôna l'Empereur & le tua la seconde année de son regne, n'ayant encore que dix-neuf ans, & pour la forme il mit *Ho-ti* frere de ce Prince sur le Trône.

IV. Hoen-heu. 499.

V. Hoti II. ne fut pas placé sur le Trône par le perfide Ministre, pour en jouir longtems; il n'avoit en vue que de lui ôter la couronne & la vie en même tems, comme il fit au bout d'un an; il s'empara de la couronne, & fut le Fondateur d'une nouvelle Dynastie.

V. Ho-ti II. 501.

Dixie-

(*) Il enseignoit que tout ce qui arrive dans le Monde étoit l'effet du hazard, que l'Ame meurt avec le Corps, & qu'après cette vie le sort des Hommes étoit semblable à celui des Bêtes.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Dixieme Dynastie nommée Leang, *qui compte quatre Empereurs dans l'espace de cinquante-cinq ans.*

I. Siao-yven. 502.

I. Siao-yven étant monté sur le Trône par le meurtre des deux derniers Empereurs, prit le nom de *Kao-tsu-vu-ti.* Il descendoit de la famille de *Siao-ho*, & avoit de grandes qualités; il étoit actif, laborieux & vigilant; il vouloit que toutes les affaires passassent par ses mains, & il les expédioit avec une promptitude surprenante. Il étoit savant dans toutes les Sciences, & s'étoit rendu habile dans l'Art Militaire; il étoit dur à lui-même & d'une grande frugalité. L'attachement qu'il eut dans la suite aux rêveries des Bonzes, alla si loin qu'il négligea les affaires de l'Etat, & que même il se fit Bonze. Il défendit par un Edit, qu'on tuât des bœufs ou des moutons, même pour les Sacrifices, ordonnant qu'on offrît de la farine au-lieu de ces animaux (*). La quinzieme année de son regne il assiégea la ville de *Cheu-yang*, dans la Province de *Chan-si.* Ce siege dura dix ans, & il périt un nombre infini d'hommes par le fer, par la disette, & par la peste. Son Premier Ministre, au désespoir d'être au service d'un Usurpateur, se laissa mourir de faim; quand l'Empereur apprit sa mort, il s'écria, *N'est-ce pas du Ciel que je tiens ma couronne? En suis-je redevable aux Grands de l'Empire? Quelle raison a donc pu porter ce misérable à se donner la mort?*

Il se fait Bonze.

Le Roi de Ho-nan se saisit de lui.

Vers la fin de son regne *Heu-king*, Roi de Honan & son Vassal, leva tout-à-coup l'étendard de la révolte, se rendit maître de *Nan-king*, & se saisit de lui. L'Empereur parut devant son Vainqueur avec une contenance si ferme & si assurée, que le Rebelle eut de la peine à soutenir ses regards, & il fut si troublé qu'il s'écria; *je n'aurois pas cru qu'il fût si difficile de résister à une puissance que le Ciel a établie.* Il n'osa point tremper ses mains dans le sang de ce Prince, & se contenta de le faire mourir peu à peu, en lui retranchant chaque jour quelque chose de sa nourriture. L'Empereur ayant demandé avant sa mort un peu de miel pour adoucir l'amertume qu'il sentoit au gosier, on le lui refusa, & il mourut âgé de quatre-vingt-six ans, la quarante-huitieme année de son regne. Son troisieme fils lui succéda.

Sa mort.

II. Kien-ven-ti. 550.

II. Kien-ven-ti avoit à peine occupé le Trône deux ans, lorsque *Heu-king* se saisit de lui, & le fit mourir à l'âge de quarante-neuf ans,

(*) *Siao-yven*, quoiqu'il fût un Tyran & un Usurpateur, gouverna l'Empire vingt-six ans avec assez de succès; alors la fantaisie lui prit d'aller demeurer parmi les Bonzes, où la tête rasée & sous un vêtement grossier il ne vivoit que d'herbes & de riz. Les Grands allerent le chercher dans sa solitude, & le ramenerent malgré lui dans son Palais, mais il continua d'y vivre à la maniere des Bonzes. Selon les principes de la Métempsychose, il n'osoit pas condamner les criminels à la mort, quelque coupable qu'ils fussent. Cette impunité augmenta la licence, & produisit une infinité de meurtres & de brigandages. La Secte des Bonzes n'étoit pas moins respectée dans le Nord. Ce vaste Etat avoit été partagé entre deux Souverains, l'un de la partie orientale, & l'autre de la partie occidentale; il passa ensuite au Roi de *Tsi* & de *Cheu.* L'Impératrice nommée *Hu* fit bâtir un Monastere d'une si vaste étendue, qu'on y pouvoit loger mille Bonzes; elle lui donna le nom de *Yong-ching*, c'est-à-dire *Paix perpétuelle.*

ans; il prit le Titre d'Empereur, mais à peine le conserva-t-il une année, & le septieme fils du Fondateur de la Dynastie monta sur le Trône.

III. Iven-ti III. 552.

III. Iven-ti III. avoit un Premier Ministre nommé *Chin-pa-sien*, qui étoit en même tems Souverain d'un petit Etat; ce Ministre tailla l'armée de *Heu-king* en pieces, & lui fit couper la tête. Ce *Colao* se révolta à son tour, & alla assiéger *Nan-king* où résidoit l'Empereur, qui ne s'occupoit que des rêveries des Bonzes, dont il étoit entêté. Au bruit de cette révolte, il prit les armes & fit le tour des murailles de la ville. Mais voyant que tout étoit perdu, il brisa son épée, & fit brûler sa Bibliotheque, qui étoit de cent-quarante-mille volumes, s'écriant que c'étoit fait désormais des Sciences & de l'Art Militaire. Il monta ensuite à cheval, & alla se rendre au Vainqueur, qui le tua à l'âge de quarante-sept ans, la troisieme année de son regne. Son neuvieme fils lui succéda.

IV. King-ti II. 555.

IV. King-ti II. ne regna gueres que deux ans; le meurtrier de son pere le fit mourir pareillement à l'âge de seize ans; en lui finit la dixieme Dynastie. Pendant son regne l'Empereur de la partie du Nord appellée *Cheu*, fit brûler tous les Temples des Bonzes & les Idoles.

Onzieme Dynastie nommée Chin, *qui compte cinq Empereurs dans l'espace de trente-trois ans.*

I. Kao-tsu-vu-ti. 557.

I. Le rebelle *Chin-pa-sien*, étant devenu le Fondateur d'une nouvelle Dynastie, prit le nom de Kao-tsu-vu-ti. Il descendoit de *Chin-chi*, fameux Général sous la cinquieme Dynastie de *Han*; il aimoit les Sciences, & étoit fort affectionné aux Bonzes. Il ne regna que trois ans, & mourut à l'âge de cinquante-neuf. Son frere *Ven-ti* lui succéda.

II. Ven-ti III. 560.

II. Ven-ti III. quoiqu'il eût mené une vie privée sans se mêler d'aucune affaire jusqu'au moment qu'il devint Empereur, fit bientôt briller les qualités d'un grand Prince, & gagna le cœur de ses sujets. Ce fut lui qui ordonna qu'on distingueroit les différentes heures de la nuit, en frappant dans le Palais sur un tambour, & cette coutume s'observe encore aujourd'hui. Le peu de mérite qu'il trouva dans son fils, lui fit prendre la résolution de choisir pour son Successeur le Roi de *Ngnan-chin*, son frere; mais son Premier Ministre & les Grands lui ayant fait sur cela de vives représentations, il changea de sentiment. *Ven-ti* mourut à l'âge de quarante-cinq ans, la septieme année de son regne, & laissa l'Empire à son fils.

III. Ling-hai-vang. 567.

III. Ling-hai-vang avoit regné à peine deux ans, lorsqu'il fut dépossédé par le Roi de *Nyan-ching* son oncle; il mourut peu après à l'âge de dix-neuf ans, & *Suen-ti*, neveu du Fondateur de la Dynastie, s'empara du Trône par force.

IV. Suen-ti II. 569.

IV. Suen-ti II. étoit d'une humeur douce & enjouée; il aimoit passionnément la Musique, & favorisoit les Savans. Un de ses vassaux lui ayant fait des présens considérables dans des vues intéressées, l'Empereur reprima son ambition en les faisant brûler en sa présence. De son tems l'Empereur du Nord éleva *Tang-kien* à la Dignité de *Colao*, & donna sa fille en mariage au fils de ce Ministre: peu après il fut fait Souverain

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

de la Principauté de *Sui*, & en peu d'années il devint si puissant qu'il fut en état de se rendre maître de toute la Chine. *Suen-ti* mourut la quatorzieme année de son regne, à l'âge de quarante-deux ans. Son fils lui succéda.

V. Chang-ching-kong. 583.

V. Chang-ching-kong se livra bientôt à toutes sortes d'excès, ce qui détermina *Kien* à prendre le Titre d'Empereur, & s'étant avancé vers le Midi avec une très-nombreuse armée, il traversa le Fleuve *Yang-tse-kiang* sans la moindre résistance, & entra triomphant dans la Ville Impériale de *Nan-king*. L'Empereur, pour ne pas tomber entre les mains de son ennemi, se jetta dans un puits, d'où on le retira plein de vie; il fut détrôné la septieme année de son regne. Le Vainqueur fut le Fondateur d'une nouvelle Dynastie, & prit le nom de *Kao-tsu-ven-ti*.

Douzieme Dynastie nommée Soui, *qui compte trois Empereurs dans l'espace de vingt-neuf ans.*

I. Kao-tsu-ven-ti. 590.

I. Kao-tsu-ven-ti s'empara du Trône la quarante-septieme année du cinquante-cinquieme Cycle, & sept ans après il réunit sous sa domination les deux Empires du Nord & du Midi, que le Fleuve *Yang-tse-kiang* avoit séparés durant trois siecles, servant de bornes à l'un & à l'autre. Ce Prince étoit d'une Maison illustre. Il n'avoit aucune teinture des Lettres, mais il en étoit bien dédommagé par la solidité & la pénétration de son esprit. Son amour pour les Peuples, & son admirable tempérance lui attirerent l'estime & la confiance de ses Sujets. Il réforma la Musique & l'Eloquence, & en bannit tout ce qui pouvoit amollir l'une & énerver l'autre. Il fit bâtir dans toutes les villes des greniers publics, & ordonna que chaque famille, à proportion de son bien, fourniroit annuellement une certaine quantité de bled & de riz, afin que dans un tems de famine on fût en état de secourir les Pauvres. Il étoit inexorable pour les Juges qui se laissoient corrompre par des présens. Il avoit porté aussi un Edit qui condamnoit à mort ceux qui auroient commis un petit larcin, mais sur les représentations qui lui furent faites dans la suite il abolit cette Loi. Enfin il défendit d'élever aux Charges publiques ceux qui se mêloient du Commerce, ou qui professoient des Arts Méchaniques. Il avoit jetté les yeux sur son fils aîné, quoiqu'il lui connût peu de mérite, pour le déclarer son successeur; *Yang-ti*, son second fils, fut si irrité de cette préférence, qu'il les tua tous deux, & monta sur le Trône par ce double parricide. *Kao-tsu-ven-ti* regna quinze ans, & fut tué à l'âge de soixante-quatre.

Tué par son Fils.

II. Yang-ti. 605.

II. Yang-ti étoit prodigue & aimoit le luxe. Après avoir transporté sa Cour de la Province de *Chen-si* dans celle de *Honan*, il se livra aux plaisirs de la Chasse & de la Musique avec ses Femmes & ses Concubines. Sa réputation attira cependant à sa Cour plusieurs Princes Etrangers, qui vinrent se mettre sous sa protection. Il fit réparer la grande muraille qui sépare la Chine de la Tartarie. Par un trait de Politique, qui est encore en usage, il défendit au Peuple le port des armes. Il donna à cent des plus habiles Lettrés la commission de revoir & de réimprimer, de la maniere

qui

qui se pratiquoit en ce tems-là, tous les Livres qui traitoient de la Guerre, de la Politique, de la Médecine & de l'Agriculture. Il établit aussi le Grade de Docteur, dont les Lettrés & les Gens de guerre devoient se rendre capables pour parvenir aux Emplois Civils & Militaires. Il attaqua les Coréens par mer & par terre, mais cette premiere expédition ne lui réussit pas; il y revint dans la suite, & les força de lui envoyer des Ambassadeurs, pour implorer sa clémence, en qualité de vassaux. Il fut assassiné par un homme de la lie du peuple à *Hang-cheu*, ville du *Kiang-nan*, en visitant les Provinces Méridionales: il étoit âgé de trente-neuf ans, dont il en avoit regné treize. Un des petits Souverains, nommé *Li-yven*, ayant assemblé une armée de cent-vingt-mille hommes, mit sur le Trône Kong-ti, petit-fils du Fondateur de la Dynastie.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

III. Kong-ti II. fut élevé sur le Trône, & en fut renversé par *Li-yven* dans la même année. Le fils de *Li-yven* s'étant mis à la tête de l'armée de son pere, se rendit maître du Palais; on dit qu'en en considérant la magnificence & les richesses, il dit en poussant un profond soupir: *Non, il n'est pas permis de laisser subsister plus long-tems un si superbe édifice, qui n'est bon qu'à amollir le cœur d'un Prince & à fomenter sa cupidité*; & que sur le champ il le fit réduire en cendres. On ne dit point ce que devint l'Empereur; mais en le détrônant *Li-yven* éteignit la Dynastie de *Soui*, & en fonda une nouvelle.

III. Kong-ti II. 618.

Treizieme Dynastie nommée Tang, *qui compte vingt Empereurs dans l'espace de deux-cens-quatre-vingt-neuf ans.*

I. Li-yven prit le nom de Chin-yao-ti en montant sur le Trône; il commença son regne en diminuant la rigueur des supplices, & en modérant les impôts. Mais d'un autre côté il se montra trop favorable à la doctrine de *Lao-kiun*, car il fit ériger un Temple à l'honneur du Chef de cette Secte. En moins de deux ans, il vint à bout de réduire tous les rebelles, & devint par-là maître paisible de cette vaste Monarchie. Ce fut lui qui fit frapper la monnoye de cuivre dont nous avons parlé ailleurs: il ordonna aussi que cent-mille Bonzes oisifs se marieroient, afin de fournir dans la suite des recrues pour les armées. Après un regne de neuf ans il abdiqua la couronne en faveur de son second fils, & mourut neuf ans après, âgé de soixante-dix ans.

I. Ching-yao-ti. 619.

II. Tai-tsong I. est regardé des Chinois comme un des plus grands Empereurs que la Chine ait jamais eu, par rapport à sa sagesse, & au favorable accès que trouvoient auprès de sa personne ceux qui étoient capables de lui donner de bons conseils, ou qui étoient assez courageux pour l'avertir de ses défauts. On n'admire pas moins sa modération, sa frugalité, & son amour pour les Sciences (*). Il étoit ennemi déclaré des Juges

II. Tai-tsong I. 628.

(*) Il rétablit dans son Palais une Académie pour les Lettres; on y comptoit huit-mille Ecoliers, parmi lesquels il y avoit plusieurs enfans de Princes étrangers. Il leur donna d'habiles Maîtres, & fit venir de tous côtés les meilleurs Livres. Il établit pareillement une Académie Militaire, où l'on s'exerçoit à tirer de l'Arc, & il assistoit lui-même très-souvent à ces exercices. Ses Ministres lui ayant représenté qu'il exposoit sa personne;

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

ges & des Magistrats qui se laissoient corrompre par des présens. Il témoigna toujours beaucoup de mépris pour les Devins ; la seconde année de son regne les Campagnes furent couvertes de sauterelles : *Malheureux insectes*, s'écria l'Empereur avec un profond soupir, *en ruinant les moissons vous ôtez la vie à mon Peuple: ah! j'aimerois beaucoup mieux que vous dévorassiez mes entrailles.* Dans les tems de calamités pareilles, il donna la liberté aux prisonniers, & accorda une amnistie générale, en ajoutant néanmoins que c'étoit une indulgence dont un Prince devoit user sobrement, de crainte que l'impunité des méchans ne fût nuisible aux gens de bien.

Ambassadeurs Chretiens.

La huitieme année de son regne, on vit arriver à la Chine des Ambassadeurs, qui avoient les cheveux blonds & les yeux bleus, dont l'air, la la figure & les habillemens étoient tout-à-fait étrangers aux Chinois. Ils furent très-bien reçus à la Cour. On croit que ces Etrangers étoient les Chretiens dont nous avons parlé dans les Sections II. & III. dont les noms se lisent sur le fameux Monument déterré en 1625. Aussi voit-on que la douzieme année de son regne l'Empereur permit de prêcher la Loi Chretienne dans l'Empire, & qu'il accorda même un emplacement dans la Capitale pour bâtir une Eglise Chretienne. La dixieme année de son regne il perdit l'Impératrice sa femme: c'étoit une Princesse distinguée par les plus rares qualités (*) ; ce fut-elle qui eut l'adresse de faire rentrer en grace le Premier Ministre, à qui l'Empereur, lassé des avis fréquens & importuns qu'il lui donnoit, avoit défendu de paroître en sa présence. *Tai-tsong*, pénétré de la plus vive douleur, fit élever à cette Princesse un mausolée beaucoup plus magnifique que celui qu'il avoit fait pour son pere, mais son fidele Ministre lui en ayant fait un reproche indirect, il le fit démolir; ce sage *Colao* mourut la dix-septieme année de son regne: ce Prince écrivit lui-même son éloge, & le fit graver sur son tombeau ; ensuite se tournant vers ses Courtisans: *Nous avons*, dit-il, *trois sortes de miroirs, l'un qui sert aux Dames à se parer; le second, sont les anciens Livres, où on lit la naissance, les progrès, & la décadence des Empires; enfin le troisieme ce sont les*

Sa douleur de la mort de l'Impératrice.

Et de celle de son Colao.

ne: „ Je me regarde dans mon Empire, dit *Tai-tsong*, comme un pere dans sa famille, „ & je porte dans mon sein tous mes Sujets, comme s'ils étoient mes enfans, qu'aurois-„ je à craindre" ? Il avoit effectivement tant d'affection pour eux, qu'ayant lu dans un Livre de Médecine, composé par l'Empereur *Hoang-ti*, que quand on meurtrit ou qu'on blesse les épaules, les parties nobles intérieures en sont offensées, il fit une Loi, qui subsiste encore, de ne plus donner la bastonnade sur le dos des coupables, mais plus bas (1).

(*) On a remarqué que tant que cette illustre Princesse vécut, de cette multitude d'Officiers qui servent dans le Palais, il n'y en eut aucun qu'on punit avec sévérité, ce qui est presque sans exemple. Elle avoit composé un Livre, divisé en trente Chapitres, sur la maniere dont on doit se gouverner dans l'appartement intérieur des Femmes: Ouvrage que l'Empereur sur-tout admira, & dont il dit en fondant en larmes: *Voilà des Réglemens qui devroient s'observer dans tous les siecles* L'année onzieme de son regne il admit dans le Palais une jeune fille de quatorze ans, qui étoit d'une rare beauté, & qui brilloit encore davantage par les agrémens de son esprit. Après sa mort elle se retira dans un Monastere de Bonzesses, d'où le fils de l'Empereur la tira pour la placer sur le Trône, où on la verra exercer une cruelle tyrannie.

(1) *Du Halde*, T. I. p. 394.

les hommes mêmes ; pour peu qu'on étudie leurs actions, on voit ce qu'il faut éviter & ce qu'il faut pratiquer. J'avois ce dernier miroir dans la personne de mon Colao, *& malheureusement je l'ai perdu, sans que j'espere en retrouver un semblable.* Les Coréens s'étant révoltés vers la fin de son regne, il se disposoit à envoyer une armée formidable pour les réduire, mais sa mort étant survenue cette expédition fut remise à un autre tems. Il mourut âgé de cinquante-trois ans, dont il en avoit regné vingt-trois, laissant à son fils & son successeur les instructions les plus sages par écrit.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Sa Mort.

III. Kao-tsong I. avoit regné cinq ans fort paisiblement, lorsqu'il fut épris de la plus forte passion pour *Vu-chi*, cette jeune personne dont il est parlé à la fin de la Remarque ci-dessous, & à cause d'elle il répudia l'Impératrice & une des Reines, sans écouter les remontrances de ses Ministres, qui s'y opposerent de toutes leurs forces. *Vu-chi* fut placée sur le Trône. Elle s'apperçut néanmoins que l'Empereur n'avoit pas oublié les Princesses répudiées; de rage, elle leur fit couper les mains & les pieds, & quelques jours après elle leur fit trancher la tête. Peu après l'horreur de son crime la jetta dans une espèce de phrénésie; elle se crut poursuivie jour & nuit par les manes de ces Princesses, & l'effroi qu'elle en eut l'obligeoit à changer continuellement de place. L'Empereur, de plus en plus idolâtre d'elle, s'accommoda non seulement à cette fantaisie, mais lui remit entre les mains le Gouvernement de l'Empire, & lui donna le nom de *Tien-heu* ou *Reine du Ciel*.

III. Kao-tsong I. 651. *Sa passion pour* Vu-chi.

Cruauté & tyrannie de Vu-chi.

A peine se vit-elle revêtue de la Puissance Souveraine, qu'elle empoisonna son fils ainé, dans le dessein de faire tomber la couronne aux enfans de son frere, & de mettre par ce moyen-là sa famille sur le Trône. Mais elle n'eut pas cette satisfaction. Vers la fin du regne de *Kao-tsong* les Coréens rentrerent dans le devoir. Cet Empereur mourut âgé de cinquante-six ans; il en avoit regné trente-quatre, & pendant plus des deux tiers de son regne la Religion Chretienne fut florissante en divers endroits de l'Empire. Il avoit nommé son fils ainé pour lui succéder, mais l'ambitieuse Impératrice le chassa, pour mettre à sa place son troisieme fils, plus jeune, qu'elle put gouverner à son gré. C'est ce qui fait que ce Prince n'est point mis au nombre des Empereurs.

Vu-heu. On a vu que cette cruelle Princesse avoit empoisonné son fils ainé du vivant de son mari, & elle envoya le second, après la mort de ce Prince dans une petite Souveraineté, où il étoit plutôt en exil, pendant que le troisieme, qu'elle avoit déclaré Empereur, n'en avoit que le nom. Après avoir pris ces arrangemens, elle se défit de tous ceux qu'elle soupçonnoit n'être pas dans ses intérêts, & dans un seul jour elle fit mourir quantité de Seigneurs des premieres familles de l'Empire.

Vu-heu. 685.

L'année quinzieme de son regne il s'éleva une cruelle persécution contre les Chretiens, qui dura quinze ans. Son *Colao*, homme vertueux & plein de courage, affligé & ayant honte de sa tyrannie & de sa cruauté, la pressa vivement en faveur de son fils, qui étoit le légitime Héritier de la Couronne, & qu'elle avoit banni depuis quatorze ans; il lui représenta qu'on regardoit son autre fils, & qu'il seroit regardé par toute la Postérité comme un Usurpateur. Elle rappella donc le Prince de son exil, & il demeura

Persécution contre les Chretiens.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

meura dans le Palais Oriental jusqu'à la mort de *Vu-heu*, qui arriva environ sept ans après. Il monta alors sur le Trône, dont il avoit été exclus vingt-un ans.

IV. Chung-tsong. 706.

IV. Chung-tsong se montra peu digne du Trône, où la tendresse de son pere & la fermeté du Premier Ministre l'avoient placé. Il se livra tout entier à l'indolence d'une vie oisive & à la débauche, & déposa toute son autorité entre les mains de l'Impératrice, qui avoit été sa fidele compagne dans son exil. Cette Princesse, par le conseil du Gouverneur du Palais, voulut mettre *Chang* son fils sur le Trône; mais les Princes & les petits Rois s'y opposerent, & de tous côtés on prit les armes. Cependant l'Empereur étant mort de poison la cinquieme année de son regne, elle fit proclamer *Chang* Empereur; mais son oncle, qui avoit une Principauté, se rendit maître du Palais, fit tuer l'Impératrice avec sa fille, & *Chang* ne sauva sa vie qu'en remettant la couronne à son oncle.

V. Jui-tsong. 711.

V. Jui-tsong, ou *Zhui-tsong*, ne regna que deux ans, & l'Histoire n'en dit rien, sinon qu'il mourut âgé de cinquante-cinq ans, & que son troisieme fils fut son successeur.

VI. Iven-tsong. 713.

VI. Iven-tsong fut un grand Prince, & le restaurateur de sa famille, qui étoit sur le penchant de sa ruine. Il étoit ennemi juré du luxe qui regnoit alors, & pour donner l'exemple aux Grands il fit apporter tous ses vases d'or & d'argent avec tous ses habits brodés, & les fit brûler devant la porte de son Palais. Il étoit aussi grand Protecteur des Sciences; & il fut le premier qui honora du Titre de petit Roi les Généraux de ses armées qui s'étoient le plus distingués, quoiqu'ils ne fussent pas du Sang Impérial. En visitant son Empire, il le partagea en quinze Provinces. On lui reproche de n'avoir pas eu assez de déférence pour les sages conseils d'*Iven-Chao*, son Premier Ministre, qui tâcha de lui persuader de reprimer la trop grande autorité des Eunuques, & d'abolir les Sectes d'idolâtres de *Fo* & de *Tao*.

Révolte dans le Nord.

Il y avoit près de trente ans que l'Empereur jouissoit d'une paix profonde, lorsque tout d'un coup l'Empire fut troublé par des révoltes; l'Armée Impériale fut entierement défaite avec perte de soixante-dix-mille hommes. Tout cela se passoit à l'insu de l'Empereur, parceque toutes les avenues du Trône étoient fermées par les Eunuques. Le Chef des rebelles étoit un Prince étranger, nommé *Ngan-lo-chan*, que l'Empereur avoit élevé aux premieres Charges, & à qui il avoit même confié le commandement de ses troupes. Enhardi par ses succès dans le Nord, ce Traître prit le Titre d'Empereur. Le dedans du Palais n'étoit gueres plus tranquille; l'Empereur répudia sa femme, fit mourir trois de ses enfans sans beaucoup de sujet, & épousa sa belle-fille. Ces malheurs en attirerent d'autres; ils encouragerent une foule de Brigands d'attaquer l'Armée Impériale, ils la défirent & tuerent quarante-mille hommes; l'Empereur lui-même fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer dans la Province de *Se-chuen*. Il avoit regné quarante-quatre ans, quand il s'enfuit si honteusement; son fils *So-tsong* fut obligé de prendre possession du Gouvernement, pour prévenir la ruine de l'Empire, quoique son pere fût encore en vie.

Troubles domestiques.

Défaite & fuite de l'Empereur.

VII.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

VII. So-tsong. 757.

VII. So-tsong, étant un Prince guerrier, eut bientôt ruiné l'armée des Brigands, & rétabli la tranquillité publique ; il fit revenir alors son pere de la Province de *Se-chuen*, & le conduisit dans le Palais avec tous les honneurs dûs à son rang ; mais ce malheureux Prince mourut peu après âgé de soixante-dix-huit ans, laissant la couronne à son illustre fils. Cependant *Ngan-lo-chan* avoit pillé le Palais de *Chang-ngan*, & avec toutes les richesses qu'il avoit fait transporter, il avoit fait conduire une centaine d'éléphans & de chevaux, qu'on avoit dressés à danser au son des instrumens, & à présenter à l'Empereur une coupe, qu'ils tenoient dans leur bouche. Le rebelle voulut se procurer ce plaisir, mais on ne put jamais tirer de ces animaux ce que l'on souhaittoit ; il en fut si outré, qu'il les fit tuer sur le champ : sa trahison ne demeura pourtant pas long-tems impunie ; il fut tué dans son lit par son propre fils, & le parricide fut massacré à son tour par le Général de l'armée. *So-tsong* regna six ans, & son fils lui succéda.

VIII. Tai-tsong II. 763.

VIII. Tai-tsong II. fut si heureux dans le choix de ses Ministres, que les rebelles furent forcés de rentrer dans le devoir, & que la tranquillité se rétablit dans l'Empire ; mais elle ne dura pas long-tems, cinq des Princes tributaires secouerent le joug, & prétendirent être absolument indépendans. Les Tartares aussi, au nombre de deux-cens-mille, firent une irruption dans l'Empire la huitieme année de ce regne, obligerent l'Empereur de prendre la fuite, & emporterent des richesses immenses dans leur Pays. L'Empereur revint peu après dans son Palais, par le secours du célebre *Ko-tsu-i*, grand protecteur des Chretiens (*). *Tai-tsong* mourut à l'âge de cinquante-trois ans, après dix-sept de regne, & il eut son fils aîné pour successeur.

IX. Te-tsong. 780.

IX. Te-tsong étoit un Prince timide & défiant, qui prêtoit volontiers l'oreille aux flatteurs, mais assez desintéressé pour refuser des présens considérables que des Etrangers lui offrirent. Il eut le malheur de perdre *Ko-tsu-i*, son Général & Premier Ministre, qui mourut la troisieme année de son regne, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit été Premier Ministre sous quatre Empereurs, avec beaucoup d'applaudissement. Tout l'Empire porta pendant trois ans le deuil de ce grand homme, comme pour un pere. La puissance des Eunuques, qu'il avoit adroitement resserrée pendant sa vie, devint d'abord après si grande, qu'on n'entendit parler que de révoltes de tous côtés. L'Empereur fut obligé de doubler les impôts pour entretenir de nombreuses armées, & la misere du peuple devenue extrême donna lieu à une infinité de vols. Heureusement les Armes Impériales furent victorieuses par-tout, & les rebelles étant détruits, la paix & l'abondance se rétablirent dans l'Empire. *Te-tsong* regna vingt-cinq ans, & mourut la soixante-quatrieme année de son âge, laissant l'Empire à son fils.

(*) Les Missionnaires assurent qu'on lit son éloge sur le fameux Monument dont nous avons parlé. On y loue sa libéralité, & l'on ne doute pas qu'il n'ait contribué de son crédit & de ses biens à faire élever des Temples au vrai Dieu. Quelques-uns même conjecturent qu'il avoit embrassé le Christianisme (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 403. *Noël*, *Couplet* &c.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

X. Chun-tsong. 805.

X. Chun-tsong étoit un Prince dont on avoit tout à espérer, mais se voyant attaqué d'une maladie fâcheuse & incurable, il abdiqua la couronne au bout d'un an, & la remit à son fils.

XI. Hien-tsong. 806.

XI. Hien-tsong étoit un Prince d'une pénétration & d'une intelligence admirable pour débrouiller les affaires les plus embarrassées, d'une egale promptitude à les expédier, & d'une fermeté dans le parti qu'il avoit une fois pris, qu'aucune considération ne pouvoit vaincre. Il donna des preuves solides de son affection pour ses Peuples dans un tems de famine, il ouvrit les greniers publics, & fit partir les Grands de sa Cour pour s'informer de la misere des Peuples, & pour les soulager à proportion de leurs besoins. Mais il étoit excessivement entêté des rêveries des Bonzes, & ceux de ses Ministres qui oserent entreprendre de le desabuser, éprouverent les effets de son indignation. Il donna dans une autre folie qui lui coûta la vie, il fit chercher de tous côtés le prétendu breuvage d'immortalité dont ceux de la Secte de *Tao* prétendent avoir le secret. Les Eunuques lui présenterent ce breuvage, & l'on ne douta point qu'ils ne l'eussent empoisonné; car ce Prince, après l'avoir pris, mourut tout-à-coup âgé de quarante-trois ans, dans la quinzieme année de son regne. Il laissa la couronne à son fils, qu'il avoit nommé son successeur.

XII. Mo-tsong. 821.

XII. Mo-tsong fut d'abord traversé par quelques Seigneurs, qui avoient dessein de mettre un autre Prince sur le Trône, mais leur projet ayant échoué ils furent punis de mort. L'Empereur fut assez imprudent pour licentier alors ses troupes; la misere où se trouverent tant de soldats congédiés, les porta à aller joindre les Brigands, dont ils grossirent le nombre, & les Peuples en souffrirent. C'est sous ce Prince que la Famille Impériale de *Tang* commença à décheoir de l'état de splendeur où elle s'étoit vue jusqu'alors; les Princes suivans acheverent sa ruine. Il mourut la quatrieme année de son regne, à l'âge de trente ans, après avoir pris une médecine qu'on lui avoit préparée. Son fils lui succéda l'année suivante.

XIII. King-tsong. 825.

XIII. King-tsong monta sur le Trône par le crédit des Eunuques, qui s'étoient rendus les maîtres; & comme c'étoit un Prince foible, ils le déposerent deux ans après, pour remettre l'Empire entre les mains de l'Impératrice-mere. Ce Prince revenant de la chasse, & s'étant retiré dans son appartement pour changer d'habits, les lumieres furent éteintes tout-à-coup, & il fut tué par les Eunuques. Ils mirent son frere à sa place.

XIV. Ven-tsong I. 827.

XIV. Ven-tsong I. fut un Prince sage & bon. Il souffroit impatiemment le pouvoir des Eunuques, & la neuvieme année de son regne il prit secrettement des mesures pour s'en défaire; mais les Eunuques s'en étant apperçus, se jetterent tout-à-coup avec tant de furie sur les Ministres & sur les Gardes du Palais, qu'ils en massacrerent mille. Plusieurs familles furent entieremont éteintes. Les malheurs présens, & de plus grands encore que l'Empereur prévoyoit, l'accabloient de chagrin, qu'il tâchoit souvent de dissiper & de noyer dans le vin; mais la tristesse prit tellement le dessus, qu'enfin il mourut de langueur la quatorzieme année de son regne: il laissa un fils, que les Eunuques laisserent à l'écart, pour mettre son frere sur le Trône.

XV. Vu-tsong I. avoit l'inclination guerriere, il ne craignoit ni les fatigues ni le péril, & il se montra digne de la préférence qu'on lui avoit donnée sur son neveu. Il chassa de la Province de *Chan-si* les Tartares qui s'y étoient cantonnés, & purgea diverses autres Provinces de l'empire des Brigands qui les infestoient. Il avoit sur-tout un discernement exquis pour ne point se tromper dans le choix qu'il faisoit de ses Ministres. Ce fut lui qui renouvella une Loi, qui s'observe encore aujourd'hui, qui porte que tous les cinq, ou tous les sept ans, les Mandarins des Provinces sont obligés d'envoyer par écrit un aveu sincere & détaillé des fautes où ils sont tombés, & en demandent pardon à l'Empereur. S'il arrive que dans cette confession ils excusent leurs fautes, ou s'ils s'efforcent de les pallier, ils n'ont aucune grace à attendre, & sont infailliblement privés de leur Emploi. On dit qu'il s'opposa aux progrès du Christianisme, que ses Prédécesseurs avoient fort favorisé, & qu'il obligea les Bonzes à rentrer dans le Monde. Il ne regna que six ans, & mourut âgé de trente-trois. Les Eunuques rejetterent son fils, & élurent à sa place un petit-fils de *Hien-tsong*, onzieme Empereur de la Dynastie regnante.

XV. Vu-tsong I. 841.

XVI. Suen-tsong I. ne fut pas plutôt sur le Trône, qu'on vit briller en lui toutes les qualités qui font un grand Prince, à quoi les Eunuques ne s'attendoient pas; ils ne l'avoient élevé à l'Empire que dans l'espérance d'être les maîtres. Sa sagesse, son équité, son application aux affaires & son amour pour le bien des Peuples, le firent regarder comme le parfait imitateur de *Tai-tsong*, ce second Empereur de la Dynastie, dont la mémoire étoit encore en vénération dans l'Empire. Cependant, quelque mérite qu'eût ce Prince, il ne put parvenir à abbattre la puissance des Eunuques, quoique son Premier Ministre lui en indiquât le moyen, qui étoit d'être inexorable à l'égard des Eunuques qui feroient quelque faute, & de ne point remplacer ceux qui viendroient à mourir. Ce projet, qui fut éventé par les Eunuques, produisit des inimitiés mortelles entre eux & le Ministre, & les troubles furent plus grands que jamais. On blâme avec raison *Suen-tsong* de sa passion pour la Secte de *Tao*, afin de se procurer par le moyen de ces gens-là le breuvage qui rend immortel. Ses sages Ministres tâcherent envain de le dissuader d'en prendre, il lui en prit mal, car à peine eut-il avalé ce fatal breuvage qu'il se vit dévorer par les vers, qui fourmilloient dans son corps; & peu de jours après il mourut âgé de cinquante ans, dont il en avoit regné treize. Son fils lui succéda par le crédit des Eunuques.

XVI. Suen-tsong I. 847.

XVII. I-tsong se fit bientôt détester de tous ses sujets par son luxe & ses débauches. Il regna quatorze ans, & trois mois avant sa mort il fit porter avec pompe dans son Palais un os de l'Idole *Fo*. Les Chinois attribuent à son fol attachement pour cette Idole, & sa mort & les troubles qui la suivirent. Les Eunuques, pour être toujours les maîtres, mirent sur le Trône son fils, qui n'avoit que douze ans.

XVII. I-tsong. 860.

XVIII. Hi-tsong les laissa gouverner, ne s'occupant qu'au Jeu, à la Musique, à monter à cheval & à tirer de l'arc, tandis que de tous côtés, & sur-tout dans les Provinces Septentrionales, on ne voyoit qu'attroupe-

XVIII. Hi-tsong. 874. *Révoltes.*

Histoire des Empereurs de la Chine.

mens & révoltes. Les impôts dont le Peuple étoit accablé & la famine causée par l'inondation des Rivieres, & par les sauterelles qui ravageoient les moissons, augmenterent le nombre des révoltés. Ils avoient à leur tête un Chef, nommé *Hoan-tsiao*, qui vint assiéger la Ville Impériale, & après en avoir chassé son Souverain il se fit proclamer Empereur, & donna à sa famille le nom de *Tsi*.

Victoire de l'Armée Impériale.

Au milieu de ces malheurs, on donna le commandement des Troupes Impériales à un jeune homme de vingt-huit ans, nommé *Li-ke-yong*, à qui l'on avoit donné le sobriquet de *To-yien-long*, parce qu'il étoit borgne. Il ne laissa pas d'attaquer les rebelles avec beaucoup de courage, & quoiqu'il fût repoussé d'abord, ayant rallié ses soldats il revint à la charge avec tant de furie, qu'il remporta une victoire complette, & ramena l'Empereur en triomphe dans son Palais. Ses services furent recompensés de la Principauté de *Tsin*, & son fils fut quelque tems après le Fondateur de la quinzieme Dynastie. L'Empereur mourut environ trois mois après, la quinzieme année de son regne, âgé de vingt-sept ans. Les Eunuques mirent sur le Trône le sixieme fils du dernier Empereur.

XIX. Chao-tsong. 889. *Emprisonné par les Eunuques.*

XIX. Chao-tsong, Prince qui ne manquoit ni d'esprit ni de courage, avoit dessein avec le secours de ses Ministres de détruire la puissance excessive des Eunuques. Ceux-ci, qui s'en douterent, entrerent brusquement chez l'Empereur avec un nombre de soldats bien armés, se saisirent de sa personne, & l'enfermerent dans un appartement écarté sous bonne & sure garde, n'ayant laissé qu'un trou à la muraille pour y passer les alimens dont il avoit besoin.

Délivré.

Tsu-yu, son Premier Ministre, ayant découvert le lieu où l'on retenoit l'Empereur, y envoya des gens de confiance bien armés, qui massacrerent les Gardes, délivrerent ce Prince, & le reconduisirent dans son Palais. Le Ministre invita ensuite *Chu-ven*, Chef des Brigands, de venir au secours de l'Empereur contre les Eunuques. Il arriva dans le tems que ce Monarque venoit de publier un Edit, par lequel il ordonnoit d'exterminer les Eunuques, & d'en réserver seulement trente des plus jeunes pour les plus vils ministeres de son Palais. *Chu-ven* exécuta cette commission avec zele, & plusieurs centaines d'Eunuques furent égorgés. Ce Chef de Brigands avoit paru fidele jusques-là, mais l'ambition s'étant emparée de lui il fit tuer le *Colao* qui avoit été si fort attaché à son Prince, & obligea l'Empereur de transporter sa Cour de la Province de *Chen-si* dans celle de *Ho-nan*. A peine ce Prince y fut-il établi, que le Traître le fit mourir, la seizieme année de son regne, & à l'âge de trente-huit ans: il mit la couronne sur la tête du fils de *Chao-tsong*, en attendant qu'il pût s'en emparer sans aucun risque.

Eunuques exterminés.

XX. Chao-suen-tsong. 905.

XX. Chao-suen-tsong avoit été à peine deux ans sur le Trône, qu'il vit bien qu'il seroit sacrifié comme son pere à l'ambition de *Chu-ven*; pour prévenir le coup, il prit le parti de lui remettre la couronne. L'Usurpateur lui donna une Principauté, mais il n'en jouit que trois ans, ayant été tué à l'âge de dix-sept. En sa personne finit la Famille de *Tang* & la treizieme Dynastie. *Chu-ven*, qui prit le

le nom de *Tai-tſu*, en fonda une nouvelle, qui ne ſubſiſta pas long-tems (*).

Quatorzieme Dynaſtie nommée HEU-LEANG, *qui compte deux Empereurs dans l'eſpace de ſeize ans.*

I. Tai-tſu I. 907.

I. Tai-tsu I. ne jouit pas long-tems du fruit de ſes crimes: durant le tems même qu'il fut ſur le Trône, pluſieurs Principautés ſe détacherent du Corps de l'Empire. Il fixa ſa Cour dans la Province de *Honan*, fut tué à l'âge de ſoixante-deux ans par ſon fils aîné, en ayant regné ſix. Son troiſieme fils lui ſuccéda.

II. Mo-ti. 913.

II. Mo-ti étoit Souverain d'un petit Etat, lorſqu'il apprit la mort funeſte de ſon pere. Il ſe mit auſſitôt à la tête de ſon armée, attaqua ſon frere, le défit entierement, le tua & monta ſur le Trône. La troiſieme année de ſon regne, les *Sie-tans*, qui prirent le nom de *Leao*, commencerent à fonder leur Empire, qui durant l'eſpace de deux-cens-neuf ans a compté neuf Princes. *Chang-tſong*, fils du fameux Général *Li-ke-yong* qui avoit ſi bien ſervi l'Empereur *Hi-tſong*, profita de tous ces déſordres pour conquérir une couronne, qu'il ſe croyoit beaucoup plus digne de porter que celui qui l'avoit uſurpée. Il commandoit une armée accoutumée à vaincre: après s'être emparé de pluſieurs villes, il attaqua l'armée de l'Empereur & la tailla en pieces. *Mo-ti* de déſeſpoir ſe tua lui-même la dixieme année de ſon regne, & avec lui ſa Famille fut éteinte.

Quinzieme Dynaſtie nommée HEU-TANG, *qui compte quatre Empereurs dans l'eſpace de treize ans.*

I. Chuang-tſon. 923.

I. Chuang-tsong, héritier de l'humeur martiale de ſon pere, s'étoit endurci dès ſa plus tendre jeuneſſe aux fatigues de la guerre. Dans toutes ſes campagnes il couchoit ſur la terre, & de crainte de s'enſévelir dans un trop long ſommeil, il avoit une cloche ſuſpendue à ſon cou pour l'éveiller. Mais il ternit la gloire de ſes premieres années par la molleſſe, & par ſa paſſion pour les Spectacles; il s'abbaiſſoit juſqu'à jouer lui-même ſon perſonnage dans des Comédies, pour divertir ſes Reines & ſes petites-filles. Il étoit d'ailleurs d'une avarice ſi ſordide, qu'ayant ſes coffres remplis d'or & d'argent il ne pouvoit ſe réſoudre à les ouvrir pour le ſoulagement de ſes Peuples. Quelques mouvemens ſéditieux s'étant élevés parmi ſes ſoldats, il reçut une bleſſure dont il mourut la troiſieme année de ſon regne, à l'âge de trente-cinq ans. On ne ſait ſi le coup lui fut porté de deſſein pré-

(*) Les Chinois appellent les cinq Dynaſties, qui ſuivent, *Heu-u-tai*, c'eſt-à-dire les cinq Dynaſties poſtérieures; ils les regardent comme de petites Dynaſties, de même que les cinq qui ont précédé celle de *Tang*. Elles reſſemblent aux premieres par les guerres, les révoltes, & les parricides, qui ont tant de fois enſanglanté le Trône; mais elles different entre elles par le nombre des Princes, & par leur durée. Les cinq premieres comptent vingt-quatre Empereurs dans l'eſpace de 198 ans, au-lieu que ces dernieres n'ont pas duré un Cycle, & ne comptent que treize Empereurs, qui eurent bien des affaires avec une Nation belliqueuſe nommée *Sie-tan*, qui occupoit le Pays qu'on nomme aujourd'hui *Leao-tong*, & qui s'étoit extraordinairement accrue par des Colonies venues de la Corée.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

prémédité, ou si ce fut un effet du hazard. Il eut pour successeur *Ming-tsong*, que le pere du feu Empereur avoit adopté quoiqu'il fût né hors de l'Empire.

II. Ming-tsong I. 926.

II. Ming-tsong I. se montra digne du Trône sur lequel on l'avoit élevé. On loue extrêmement sa libéralité, son amour de la paix, & la singuliere affection qu'il avoit pour ses Peuples. Quoiqu'il n'eût aucune teinture des Lettres, il donna toujours des marques d'estime aux Savans. Ce fut sous son regne que l'Imprimerie fut inventée, & que nâquit le fameux *Chao-quang-yu*, qui fut dans la suite le Fondateur de la dix-neuvieme Dynastie. On attribue plusieurs autres bénédictions, qui accompagnerent & qui suivirent le regne de *Ming-tsong*, à la rare piété de ce Prince, & aux prieres qu'il adressoit continuellement au Ciel pour ses Sujets (*). Il avoit toujours dans son Palais un grand nombre de gens sages & éclairés, par les avis desquels il fit plusieurs excellens Réglemens, & entr'autres celui qui excluoit les Eunuques de tout Emploi public. Il regna huit ans très-paisiblement, & mourut âgé de soixante-sept. Son fils lui succéda.

III. Ming-tsong II. 934.

III. Ming-tsong II. n'avoit pas occupé le Trône un an, lorsque *Chaking-tang*, gendre du défunt Empereur, vint à la tête d'une armée de cinquante-mille hommes, que lui avoient fourni les Peuples du *Leao tong*, & s'étant rendu maître du Palais, ôta la couronne & la vie à *Ming-tsong*. Ce Prince étoit âgé de quarante-cinq ans; il eut pour successeur son fils adoptif, nommé *Lo-vang*, & dans la suite *Fi-ti*.

IV. Fi-ti 935.

IV. Fi-ti n'étoit pas en état de résister au meurtrier de son pere. Il s'enfuit dans la ville de *Ghei-cheu*, & ne s'y trouvant pas en sureté, il se renferma avec sa famille & ce qu'il avoit de plus précieux, dans un Palais où il mit le feu, & où il fut consumé par les flammes, la premiere année de son regne. Avec lui finit la quinzieme Dynastie; le rebelle *Che-king-tang* en fonda une nouvelle, & prit le nom de *Kao-tsu*.

Seizieme Dynastie nommée Heu-Tsin, *qui compte deux Empereurs dans l'espace de onze ans.*

I. Kao-tsu I. 936.

I. Kao-tsu I. fut obligé d'acheter sa nouvelle Dignité aux dépens de l'honneur de son Pays. Le Général des Troupes auxiliaires de *Leao-tong* fit difficulté de le reconnoître pour Empereur, & vouloit même prendre ce Titre. *Kao-tsu*, qui n'étoit pas d'humeur à entreprendre une nouvelle guerre, acheta la paix, en cédant au Chef Tartare seize villes de la Province de *Pe-che-li* les plus voisines du *Leao-tong*, & s'engagea de lui donner tous les ans trois-cens-mille pieces d'étoffes de soie. Cette imprudente donation augmenta la force & la puissance de cette belliqueuse Nation, & devint la source d'une infinité de guerres qui désolerent la Chine pendant

(*) Les Historiens Chinois assurent que tous les soirs il brûloit des parfums à l'honneur du Seigneur du Ciel, & qu'il imploroit son secours en ces termes: „ Je suis né „ Barbare, & dans un Pays de Barbares; cependant, au milieu des troubles dont cet Em„ pire étoit agité, on a jetté les yeux sur moi pour le gouverner. Je ne souhaitte qu'une „ seule chose, c'est que la Céleste Majesté daigne bien veiller à ma conduite, & qu'elle „ m'envoye des hommes sages & expérimentés, dont les conseils puissent m'aider à ne faire „ aucune faute dans le gouvernement de l'Etat (1).

(1) *Du Halde*, T. I, p. 413.

dant plus de quatre-cens ans. *Kao-tſu* ne regna que ſept ans, & mourut âgé de cinquante-un. Les Grands de l'Empire élurent ſon neveu pour ſon ſucceſſeur.

SECTION X. *Hiſtoire des Empereurs de la Chine.*

II. TSI-VANG n'avoit pas regné encore long-tems, lorſque ceux du *Leao-tong* rompirent le Traité conclu avec ſon Prédéceſſeur, & vinrent fondre ſur les terres de l'Empire. L'Empereur leur oppoſa une armée aſſez forte pour les repouſſer, dont il confia le commandement à *Lieu-chi-yuen*: mais ce Général, qui aſpiroit ſecrettement au Trône, ne s'avança qu'à petites journées, & par ſes lenteurs affectées il donna le tems aux ennemis de ſe ſaiſir de la perſonne de l'Empereur, qui ſe voyant détrôné ſe contenta d'une petite Souveraineté où il finit ſes jours. Il avoit regné quatre ans: ſon perfide Général monta ſur le Trône, prit le nom de *Kao-tſu*, & fut le Fondateur d'une autre Dynaſtie.

II. Tſi-vang 943.

Dix-ſeptieme Dynaſtie nommée HEU-HAN, *qui ne compte que deux Empereurs dans le court eſpace de quatre ans.*

I. KAO-TSU II. ne s'étoit gueres oppoſé aux Troupes de *Leao-tong*; ne trouvant aucune réſiſtance, elles ravagerent ſans peine les Provinces Septentrionales, & elles pénétroient déja dans celles du Midi, mais elles furent arrêtées par divers Corps de troupes aſſez nombreux, pour faire dire au Général du *Leao-tong*, qu'*il ne s'étoit pas imaginé que la conquête de la Chine fût ſi difficile*. Il ſe contenta donc du riche butin qu'il avoit fait, & ſe retira dans ſon Pays. *Kao-tſu* mourut la deuxieme année de ſon regne, âgé de cinquante-quatre ans, & ſon fils lui ſuccéda.

I. Kao-tſu II. 947.

II. IN-TI, ayant été obligé d'employer ſes forces contre les Tartares du *Leao tong*, les Eunuques firent quelques mouvemens pour ſe rétablir dans leur autorité, en ſorte que pendant que ſon armée remporta pluſieurs victoires ſignalées, ſon Palais étoit en combuſtion; les Eunuques exciterent une ſedition, où l'Empereur fut tué la ſeconde année de ſon regne. L'Impératrice mit le frere du défunt ſur le Trône, mais à peine y fut-il placé, que le Général de l'Armée Impériale, nommé *Ko-gbei*, arriva triomphant de ſa glorieuſe expédition, & ſes Soldats le proclamerent Empereur. L'Impératrice ne pouvant ſoutenir ſon fils rendit au Général les honneurs dûs au Souverain; & celui-ci depuis ce tems-là la reſpecta comme ſa mere. Il prit le nom de *Tai.tſu*, & fonda la dix-huitieme Dynaſtie.

II. In-ti 949.

Dix-huitieme Dynaſtie, nommée HEU-CHEU, *qui compte trois Empereurs dans l'eſpace de neuf ans.*

I. TAI-TSU II. en montant ſur le Trône tranſporta ſa Cour dans la Capitale de la Province de *Honan*. Il viſita en perſonne le tombeau de *Confucius*, & pour honorer ſa mémoire lui donna le titre de Roi (*). Il y en a

I. Tai-tſu II. 951.

(*) On dit que quelques-uns de ſes Courtiſans lui repréſenterent, que cet honneur ne convenoit point à un homme qui avoit toute ſa vie été ſujet, non ſeulement de l'Empereur, mais auſſi d'un petit Roi. *Vous vous trompez*, dit l'Empereur, *on ne ſauroit trop ho-*

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

a qui croient que c'est sous son regne que les Mahométans s'établirent à la Chine, mais d'autres Auteurs les y font entrer beaucoup plutôt, & prétendent que ce fut sous la treizieme Dynastie. *Tai-tsu* ne regna que trois ans, & mourut âgé de cinquante-trois, sans laisser de postérité. Son fils adoptif lui succéda.

II. Chi-tsong I. 954.

II. Chi-tsong I. se fit admirer par son amour pour les Sciences, & par son habileté dans l'Art Militaire; mais au comble de la Grandeur il conserva toujours un caractere modeste, jusques-là qu'il fit mettre dans son Palais une charrue & un métier de Tisserand. Dans un tems de disette il fit ouvrir les greniers publics, & ordonna qu'on vendît le riz à très-vil prix, que chacun payeroit dans la suite lorsqu'il le pourroit, disant qu'ils étoient tous ses enfans, & qu'il ne convenoit pas à un pere d'abandonner ses enfans & de les laisser périr de faim. En même tems il fit fondre toutes les statues des Idoles, & en fit fabriquer de la monnoye pour le soulagement du peuple. La réputation de ses vertus engagea plusieurs des petits Souverains, qui depuis long-tems avoient cessé d'obéir aux Empereurs, à se soumettre d'eux-mêmes à son autorité. On lui proposa les moyens de recouvrer les Provinces qui, dans des tems de troubles, s'étoient détachées de l'Empire, & il songeoit à les mettre en exécution, lorsque la mort interrompit ses projets. Il regna six ans, & mourut âgé de trente-neuf. Il eut son fils pour successeur.

III. Kong-ti III. 960.

III. Kong-ti III. n'avoit que sept ans à la mort de son pere, qui le mit sous la tutelle de son Premier Ministre *Chao-quang-yu*, qui avoit rendu de grands services à l'Etat dans les dernieres guerres. Mais la jeunesse du Prince détermina les Grands à mettre ce Ministre à la place de son Pupille. Quand ils allerent chez lui, ils le trouverent au lit, & l'ayant salué comme leur Empereur, ils le revêtirent d'un habit jaune, qui est la Couleur Impériale. On donna à *Kong-ti*, qui n'avoit regné que quelques mois, une petite Principauté, & en lui finit la dix-huitieme Dynastie. *Chao-quang-yu* n'accepta la couronne qu'à condition que sa mere auroit toujours le pas avant lui. Il fonda la dix-neuvieme Dynastie.

Dix-neuvieme Dynastie nommée Song, *qui compte dix-huit Empereurs dans l'espace de trois-cens dix-neuf ans.*

I. Tai-tsu III. 960.

I. Tai-tsu III. c'est le nom que prit le nouvel Empereur, & huit de ses successeurs ont tenu leur Cour dans les Provinces Septentrionales de la Chine, pour être plus à portée de reprimer les incursions des Tartares & de ceux du *Leao-tong*. Sous cette Dynastie l'Empire commença à respirer après tant de troubles & de malheurs. Un long calme succéda à ces continuelles tempêtes, & il eût été encore plus durable, si tous les Princes de cette famille eussent eu autant d'inclination pour les Armes que pour les Lettres. *Tai-tsu* avoit toutes les qualités Royales qui peuvent contribuer à

Son excellent Caractere.

honorer un homme qui a été le Maître des Rois & des Empereurs (1). Nous avons observé ailleurs, que c'étoit la coutume des Chinois d'honorer les Morts en leur conférant de pareils titres. Plusieurs des Fondateurs des Dynasties, & de leurs Successeurs, ont fait cet honneur à leurs ancêtres, qui pendant leur vie n'avoient eu aucun titre, uniquement pour illustrer leurs familles.

(1) *Le Comte, Noel, Couplet, Du Halde*, ubi sup.

à rendre un Etat heureux & floriſſant. Il ordonna que les quatre portes de ſon Palais qui regardent les quatre parties du Monde, fuſſent toujours ouvertes, *voulant*, diſoit-il, *que ſa maiſon fût ſemblable à ſon cœur, qui étoit ouvert à tous ſes Sujets.*

Section X. *Hiſtoire des Empereurs de la Chine.*

Le bruit de ſa ſageſſe & de ſa bonté ramena ſous ſon obéiſſance dix petits Souverains. Ennemi déclaré du luxe, il le proſcrivit de ſa famille, & défendit à ſes filles de porter des perles & des pierreries. Pour honorer cependant ſes Ancêtres, il donna le Titre d'Empereur à ſon pere, à ſon ayeul, & à ſon biſayeul, & il créa ſa mere Impératrice, honneur qu'elle méritoit par ſes grandes qualités (*). Dans le tems d'un rude Hiver, l'Empereur fit réflexion ſur ce qu'avoient à ſouffrir ſes Troupes, qui étoient occupées dans le Nord contre les Tartares du *Leao-tong*; il ſe dépouilla de ſon habit doublé de fourrures, & l'envoya au Général de ſon armée, en lui marquant qu'il auroit voulu pouvoir en envoyer un pareil à chacun de ſes Soldats. On ne peut croire à quel point cette action redoubla l'ardeur & le courage de ſes Troupes. Il donna une autre preuve de ſon affection paternelle pour ſes Sujets, pendant le ſiege de *Nan-king*. Cette ville étoit réduite aux abois. L'Empereur, prévoyant le carnage qui ſuivroit infailliblement la priſe de la Place, feignit d'être malade. Les principaux Officiers en furent allarmés, & environnant le lit du Prince chacun d'eux lui propoſoit quelque remede: „ Le remede le plus efficace, „ répondit l'Empereur, dépend de vous; jurez-moi que vous ne répandrez „ point le ſang des Citoyens". Tous firent ferment, & l'Empereur parut auſſitôt guéri. Par les ſages précautions qu'ils prirent il ne ſe fit aucune violence, quoique cependant ils ne purent ſi bien arrêter la licence du Soldat, qu'il n'y eût quelques habitans de tués, mais en petit nombre, ce qui ne laiſſa pas de tirer des larmes des yeux de l'Empereur. Et comme cette ville avoit beaucoup ſouffert de la diſette pendant le ſiege, il y envoya auſſitôt après qu'elle fut priſe cent mille muids de riz pour être diſtribués aux habitans. Ce bon Prince fit pluſieurs autres actions pareilles dignes de ſon caractere. Il mourut la dix-ſeptieme année de ſon regne, & laiſſa la couronne à *Tai-tſong* ſon frere, comme ſa mere le lui avoit recommandé.

Sa Modeſtie.

III. Tai-tſong III. 977.

II. Tai-tsong III. fut grand protecteur des Gens de lettres, & étoit ſavant lui-même. Il s'étoit fait une Bibliotheque compoſée, à ce que l'on aſſure, de quatre-vingt-mille volumes. Aſſiégeant la Capitale d'un petit Roi qui s'étoit révolté, il arriva que pendant la nuit il y eut beaucoup

(*) Lorſqu'au moment de l'élevation de ſon fils les Seigneurs vinrent la féliciter, cette illuſtre Dame ne donna aucun ſigne de joie, & leur rappella ſeulement, que l'art de bien regner eſt très-difficile; & elle ajouta que ſi ſon fils gouvernoit ſagement ſes Peuples, elle recevroit avec plaiſir leurs complimens, ſinon qu'elle ſe déroberoit ſans peine à tous ces honneurs, pour finir ſes jours dans la premiere condition où elle étoit née. On dit, qu'un an avant ſa mort elle conjura ſon fils de ne point ſuivre dans le choix d'un Succeſſeur les mouvemens de ſa tendreſſe pour ſes enfans, & lui conſeilla de jetter plutôt les yeux ſur ſon frere; „ car, *ajouta-t-elle*, ſouvenez vous, mon fils, que c'eſt bien „ moins à votre mérite qu'à l'enfance du Prince, qui étoit de la Famille précédente, que „ vous êtes redevable du Trône où vous êtes aſſis". Nous verrons dans la ſuite que l'Empereur ſuivit ce conſeil.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

coup de mouvemens dans le camp que commandoit *Chao*, frere de l'Empereur, & le bruit fe répandit le lendemain, que les Soldats avoient formé le projet de mettre leur Chef fur le Trône. *Tait-fong* diffimula, & fans rien témoigner pouffa le fiege avec vigueur. Quelques jours après que la Place fut prife, *Chao* s'entretenant familiérement avec lui, témoigna fa furprife de ce qu'il différoit fi long-tems à recompenfer ceux qui s'étoient diftingués dans ce fiege. *Je m'attendois*, répondit l'Empereur, *que ce feroit vous qui les recompenferiez.* Cette réponfe toucha fi vivement *Chao*, qu'avant la nuit il fe tua lui-même. Auffitôt que l'Empereur apprit la mort de fon frere, il verfa un torrent de larmes fur fon corps, & lui fit rendre les plus grands honneurs à fes obfeques.

Il fouhaittoit avec paffion de recouvrer les Places que *Kao-tfu*, fondateur de la feizieme Dynaftie, avoit cédées aux Tartares du *Leao-tong*, mais quoique le Général de fes armées s'efforçât de le diffuader de cette entreprife il y perfifta; on livra plufieurs combats, où la victoire pencha tantôt du côté des Chinois, tantôt du côté des Tartares, en forte qu'il ne retira pas grand avantage de cette guerre (*). Il regna vingt-un an, & mourut à l'âge de cinquante-neuf ans. Son troifieme fils lui fuccéda.

III. Ching-tfong. 993.

III. Ching-tsong trompa extrêmement les efpérances qu'on avoit conçues de lui au commencement de fon regne (†). Au-lieu de profiter des avantages qu'il avoit remportés fur les Tartares de *Leao-tong*, que fes Troupes victorieufes avoient jettées dans la derniere confternation, il fit avec eux un Traité honteux, par lequel il s'engagea à leur payer annuellement cent-mille taels, & deux-cens-mille pieces d'étoffes de foie. Il étoit extrêmement entêté de la Magie, & des autres fuperftitions de la Secte de *Tao*. Nous avons eu occafion de rapporter ailleurs le tour qu'un de ces fourbes lui fit, qui ne fit nullement honneur à ce Prince (§).

La

(*) Il l'entreprit contre l'avis du fage *Chang-tfi-bien*, fon Général, qui lui confeilla de pacifier d'abord le dedans de l'Empire avant que de penfer à faire des conquêtes. On rapporte un ftratagême fingulier, dont ce Général fe fervit pour faire lever le fiege d'une ville que les Tartares affiégeoient. Il fit partir trois-cens foldats, ayant chacun une torche allumée, avec ordre de s'approcher le plus près qu'ils pourroient du camp des ennemis. Ceux-ci, frappés d'une fi grande quantité de lumieres, crurent que toute l'armée des Chinois venoit fondre fur eux; ils prirent incontinent la fuite, allerent donner dans les embufcades que *Chang-tfi-bien* leur avoit dreffées, & la plupart furent taillés en pieces (1).

(†) Une Comete ayant paru au commencement de fon regne, & étant regardée comme le préfage de quelque malheur, l'Empereur ordonna, felon la coutume, qu'on l'avertit des fautes qu'il auroit pu commettre, afin de s'en corriger & de prévenir les malheurs dont l'Empire étoit menacé; en même tems il remit dix millions des impôts, & fit donner la liberté à trois-mille prifonniers. Il fe crut redevable au Seigneur du Ciel d'un fils qu'il obtint en ce tems-là, & qu'il fouhaittoit depuis long-tems. Il fe flatta donc que fes actes de piété & de religion avoient appaifé le Ciel; & fes Sujets regardoient le tout comme des préfages d'un heureux regne, mais ils y furent trompés.

(§) Un de fes Miniftres fe voyant prêt de mourir, fit venir fes enfans, & leur dit; que fa confcience ne lui reprochoit aucune faute contre le fervice de l'Empereur, finon de ne lui avoir pas confeillé de brûler ce pernicieux Livre, qu'on lui avoit fait croire être tombé du Ciel, & qu'il avoit reçu avec tant de refpect. „ Je ne faurois, ajouta-t-il, „ me pardon- „ ner

(1) *Du Halde*, T. I. p. 422.

La feizieme année de fon regne, il ordonna qu'on fît un dénombrement de tous ceux qui s'occupoient aux travaux de l'Agriculture; on trouva ving-un millions, neuf-cens-foixante-feize-mille, neuf-cens-foixante-cinq hommes en état de cultiver les terres; fans compter les Magiftrats, les Lettrés, les Eunuques, les Soldats, les Bonzes, ni ceux qui demeurent dans des barques, ou les Mariniers, dont le nombre eft incroyable. Il fit auffi réimprimer les anciens Livres, pour les répandre dans l'Empire; & mourut âgé de cinquante-cinq ans, après un regne de vingt-cinq. Son fixieme fils, qu'il avoit eu de la feconde Reine, fut fon Succeffeur.

Section X. *Hiftoire des Empereurs de la Chine.*

IV. Gin-tsong, ou Jin-tsong I. n'avoit que treize ans, lorfqu'il fut proclamé Empereur. L'Impératrice prit les rênes de l'Empire pendant fa minorité, & conferva la Régence jufqu'à fa mort, qui arriva onze ans après que ce jeune Prince fut monté fur le Trône. Il eut pour l'Impératrice la même déférence que fi elle eût été fa propre mere. Dès qu'il gouverna par lui-même, comme il étoit d'un naturel doux, il ne s'appliqua qu'à maintenir la paix dans fon Empire, & à en faire goûter les douceurs à fes Sujets. Son inclination pacifique ayant enhardi les Tartares à vouloir recommencer la guerre, il acheta encore la paix à des conditions honteufes. C'étoit d'ailleurs un Prince qui avoit beaucoup de piété, dont il donna des preuves en chaffant de fon Palais tous ceux qui adoroient les Idoles, par les prieres continuelles qu'il adreffa au Ciel durant une grande fécherefle, & par les actions de graces qu'il lui rendit après le retour de la pluie. Il fauva la vie à plus de cinq-cens-mille perfonnes qui périffoient de faim & de mifere, en leur envoyant les fecours dont ils avoient befoin.

IV. Gin-tfong I. 1023.

Sa grande piété.

L'envie extrême qu'il avoit d'avoir un fils, le porta à répudier l'Impératrice, & la plupart de fes Sujets blâmerent fa conduite. Mais la plus fauffe & la plus honteufe démarche qu'il ait faite, ce fut d'acheter la paix du Roi de *Leao-tong*: ce Prince demandoit la reftitution de dix villes, qu'un des Prédéceffeurs de *Gin-tfong* avoit reprifes; & l'Empereur s'engagea de lui payer tous les ans, à la place des villes qu'il demandoit, deux-cens-mille taels, & trois-cens-mille pieces d'étoffes de foie; il permit même que dans le Traité on fe fervît du caractere *Na*, qui fignifie une penfion tributaire. Comme il n'avoit point d'enfans ni de l'Impératrice qu'il avoit répudiée, ni de celle qu'il avoit époufée enfuite, il fut obligé de nommer pour fon Succeffeur *Ing-tfong*, le treizieme fils de fon frere; il mourut âgé de cinquante-quatre ans, dans la quarante-unieme année de fon regne.

V. Ing-tsong I. penfa voir la douceur de fon regne empoifonnée, par la mefintelligence qu'il y eut d'abord entre lui & l'Impératrice, qui quoiqu'elle ne fût pas fa mere, avoit part au Gouvernement de l'Etat. Mais

V. Ing-tfong I. 1064.

„ ner cette faute; je veux même en être puni après ma mort. C'eft pourquoi je vous „ ordonne qu'après que j'aurai rendu le dernier foupir, vous me faffiez rafer les cheveux „ & la barbe, & que vous m'enféveliffiez fans bonnet & fans ceinture, comme fi j'étois „ un miférable Bonze". Sans-doute que le but de ce fage Miniftre étoit de guérir l'Empereur du profond refpect qu'il avoit pour cet exécrable Livre, à l'occafion duquel les Hiftoriens Chinois remarquent, que depuis ce tems fatal on a vu diminuer parmi un grand nombre de leurs compatriotes, le refpect & l'honneur dû au fuprême Seigneur du Ciel.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Mais les soins que se donna son sage Premier Ministre, terminerent ce différend, de maniere que peu après l'Impératrice cessa de se mêler des affaires de l'Empire; & il regna paisiblement le reste du tems, qui ne fut en tout que de quatre années. Il mourut à l'âge de trente-six ans, & son fils lui succéda (*).

XVI. Chin-tsong I. 1068.

VI. Chin-tsong I. eut plus de courage que de conduite. Il avoit une extrême passion de délivrer ses Sujets des Provinces Septentrionales du joug des Tartares, mais il en fut détourné par le conseil que sa mere lui avoit donné en mourant, de sacrifier tout au bien de la paix. Les Gens de lettres eurent beaucoup de part à sa faveur; ce fut sous son regne que fleurirent *Cheu*, *Chang*, *Ching*, *Chao* &c. Auteurs d'une nouvelle Philosophie, qui tendoit à l'Athéisme, par laquelle ils entreprirent d'expliquer les anciens Livres. L'Empereur les honora de Titres distingués pendant leur vie, & après leur mort un de leurs Disciples voyant que dans un tems de sécheresse l'Empereur s'attristoit, & tâchoit d'appaiser la colere céleste par le jeûne & par de fréquentes prieres, eut la hardiesse de lui dire qu'il se tourmentoit inutilement, que tout ce qui arrive dans le Monde est l'effet du hazard. Le Premier Ministre ne put soutenir ce langage, & lui dit d'un ton ferme. „ Quelle doctrine ôsez-vous débiter? Si un Empereur en étoit venu „ jusqu'à ne point respecter & craindre le Ciel, de quels crimes ne seroit- „ il pas capable"? Ces Philosophes enseignoient plusieurs autres nouveautés également dangereuses; mais le célebre *Su-ma-quang*, qui étoit dans la plus haute estime, s'opposa avec fermeté à leurs erreurs. *Chin-tsong* regna dix-huit-ans, mourut âgé de trente-huit, & laissa l'Empire à son fils.

Secte d'Athées.

VII. Che-tsong. 1086.

VII. Che-tsong n'ayant que dix ans quand il monta sur le Trône, l'Impératrice son ayeule gouverna l'Empire avec beaucoup de prudence pendant huit ans qu'elle vécut; avant que de mourir, elle fit appeller les *Colaos*, & leur ordonna de chasser du Palais les Ministres inutiles & flatteurs, capables de corrompre le cœur du jeune Monarque; mais comme elle avoit négligé de le faire elle-même, ils n'eurent pas assez d'autorité pour exécuter ses ordres. Le Premier Ministre présenta cependant à l'Empereur un Mémoire, qui contenoit les dix avis suivans, exprimés en vingt caracteres. 1. Craignez le Ciel. 2. Aimez vos Sujets. 3. Travaillez à vous perfectionner. 4. Appliquez-vous aux Sciences. 5. Elevez aux Charges des gens de mérite. 6. Ecoutez volontiers les avis qu'on vous donne. 7. Diminuez les impôts. 8. Modérez la rigueur des supplices. 9. Evitez la prodigalité. 10. Ayez horreur de la débauche. *Che-tsong* mourut à l'âge de vingt-cinq ans, la quinzieme année de son regne, & eut pour Successeur l'onzieme fils de son prédécesseur.

VIII. Hoei-tsong. 1101.

VIII. Hoei-tsong, ou *Whei-tsong*, aima également les Sciences & les Plaisirs. Il partagea son autorité avec l'Impératrice son ayeule, pour avoir moins d'affaires. Il perdit l'estime de ses sujets, premierement en élevant les Eunuques à un plus haut degré de puissance qu'ils n'avoient été

(*) Ce fut sous son regne que fleurit le célebre *Colao*, *Su-ma-quang*, l'un des plus habiles Historiographes de l'Empire; il est l'Auteur d'un Corps d'Histoire qu'il a extrait de plus de deux mille volumes, qui commence à *Hoang-ti*, le troisieme Empereur de la Chine.

été depuis très-longtems, jusqu'à donner à quelques-uns des Souverainetés, qui ne s'accorderent jamais qu'aux Princes de la Famille Impériale; & en second lieu par son fol attachement aux superstitions de la Secte de *Tao:* il fit chercher de tous côtés les Livres qui renfermoient la doctrine de cette Secte; il eut même la folie de donner le Titre de *Chang-ti*, c'est-à-dire de Seigneur Souverain, à un des Disciples de la Secte. Les Auteurs Chinois ne font pas difficulté d'attribuer les malheurs qui arriverent depuis à l'Empire, à un si énorme sacrilege, qui avilissoit la Majesté Céleste.

Section X. *Histoire des Empereurs de la* Chine.

Guerre contre ceux du Leao-tong, *&* *fin de ce Royaume.*

L'Empereur se ligua avec les *Niu-che* ou Tartares Orientaux contre ceux du *Leao-tong*, & il força le reste de ses Peuples d'aller chercher un asyle vers les montagnes d'Occident. Ainsi finit le Royaume de *Leao-tong*, après avoir subsisté deux-cens-neuf ans. *Hoei-tsong* paya cher ses victoires. Le Chef des Tartares, enflé de ses succès, songea à former un Empire, & lui donna le nom de *Kin*, ou d'*Or*; il en vint bientôt à une rupture avec l'Empereur, entra dans les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chen-si*, & s'en rendit maître, moins par la force des armes que par la trahison de quelques Chinois mécontens. L'Empereur, qui se voyoit en danger de perdre la plus grande partie de ses Etats, proposa au Tartare différentes conditions avantageuses, & à sa requisition il se rendit en personne à une Conférence pour régler les limites des deux Empires; ils convinrent ensemble de nouveaux articles, qui devoient affermir la paix. Mais *Hoei-tsong* étant de retour dans sa Capitale, ses Ministres le firent changer, en lui représentant que la plus cruelle guerre étoit préférable à une paix si honteuse. Le Tartare, qui en fut informé, resolut de le contraindre par la force des armes à observer les conditions du Traité; il entra en triomphe dans la Province de *Chen-si*, d'où il invita l'Empereur à une seconde entrevue. Ce Prince, qui ne craignoit rien tant que la guerre, alla trouver son ennemi, mais à peine fut-il arrivé, qu'on se saisit de sa personne, & qu'après l'avoir dépouillé des marques de sa Dignité, on le retint prisonnier. Il mourut dans le Désert de *Chamo*, dans la vingt-cinquieme année de son regne, à l'âge de cinquante-quatre ans; & il nomma *Kin-tsong* son fils pour lui succéder.

Invasion des Tartares.

IX. Kin-tsong. 1126.

IX. Kin-tsong commença son regne par exécuter les ordres de son pere, qui lui avoit enjoint de faire mourir six de ses Ministres, coupables de la trahison qui l'avoit livré aux Tartares. Mais ce Prince se mit si peu en état de résister à ces ennemis, qu'ils pénétrerent dans la Province de *Honan*, & traverserent sans aucun obstacle le Fleuve jaune, tandis qu'une poignée de soldats auroient pu les empêcher de le passer. Ils allerent droit à la Ville Capitale, s'en rendirent les maîtres, la mirent au pillage, & emmenerent prisonnier l'Empereur avec les Reines, la premiere année de son regne, pendant que plusieurs des principaux Seigneurs préférerent la mort à une si honteuse captivité. Les Vainqueurs laisserent l'Impératrice *Meng*, parcequ'elle avoit été répudiée & ne se mêloit d'aucune affaire. Cette Princesse sauva l'Empire par sa sagesse & par sa conduite, en faisant mettre la couronne sur la tête de *Kao-tsong*, frere du dernier Empereur.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

X. Kao-tsong II. 1127.

X. Kao-tsong II. remporta quelques avantages sur les Tartares, dont il auroit pu profiter; mais, quoiqu'il aimât les Sciences, il faisoit peu de cas de ses Ministres les plus habiles & les plus integres, pour donner sa confiance à deux ou trois flatteurs, qui n'avoient ni capacité, ni honneur. D'ailleurs il étoit dévoué à un tel point à la Secte des Bonzes, qu'il abandonna le Gouvernement de l'Etat à son fils adoptif, pour vaquer plus à loisir aux superstitions de la Secte.

Attaqué par les Tartares.

Hi-tsong, Roi des Tartares, voulant s'affectionner ses nouveaux Sujets, donna des marques publiques de l'estime qu'il faisoit des Lettres; il alla visiter la Salle de *Confucius*, & lui rendit, comme les Chinois, les mêmes honneurs que l'on rend aux Rois, en disant à ses Courtisans, que s'il ne méritoit pas ces honneurs par sa naissance, il les méritoit par l'excellence de la doctrine qu'il avoit enseignée. Il s'avança ensuite vers *Nan-king*, où l'Empereur avoit d'abord établi sa Cour, mais d'où il s'étoit retiré. Le Tartare n'eut pas de peine à s'en rendre maître. Un Général Chinois, nommé *Tang-pang*, ayant été fait prisonnier, on lui fit les offres les plus avantageuses pour l'engager à prendre parti parmi les Tartares: ce fidele Officier les refusa non seulement, mais écrivit de son sang sur sa robe, qu'il aimoit mieux mourir que de servir des Barbares; aussi fut-il tué sur le champ.* Un autre Général Chinois avançoit avec son armée à grandes journées pour secourir *Nan-king;* les Tartares, qui en furent informés, mirent le feu au Palais, & se retirerent vers le Nord; cependant ce Général arriva assez à tems pour donner sur leur arriere-garde, qui fut fort maltraitée. Depuis ce tems-là ils n'oserent plus passer le *Kiang*.

Prise de Nan-king.

Paix honteuse.

Peu d'années après, *Kao-tsong* fit la paix d'une maniere fort honteuse avec le Roi Tartare; en signant le Traité il ne fit pas difficulté de prendre le Titre de *Chin*, c'est-à dire Sujet, & de *Kong*, qui signifie Tributaire. Cependant, la trente-cinquieme année de ce regne, le Tartare rompit la paix, & à la tête d'une armée formidable il entra dans les Provinces Méridionales, & prit la ville de *Yang-cheu;* mais ayant voulu passer le Fleuve *Yang-tse-kiang* vers son embouchure, & dans l'endroit où il est le plus large & le plus rapide, ses Troupes se mutinerent, & dans ce premier mouvement de sédition le tuerent. L'armée se retira aussitôt vers le Nord, où il y avoit des semences de troubles & de révolte.

Le Roi Tartare tué.

La trente-sixieme année de son regne *Kao-tsong* abdiqua la couronne en faveur de son fils adoptif. Il vécut encore vingt-cinq ans après son abdication, & mourut sans enfans à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

XI. Hiao-tsong I. 1163.

XI. Hiao-tsong I. descendoit du Fondateur de la Dynastie regnante. Il regna paisiblement vingt-sept ans, parceque le Roi Tartare nommé *Che-tsong*, bien différent de son Prédécesseur, étoit d'un caractere pacifique. *Chu-hi*, un des plus célebres Interpretes des anciens Livres, fleurissoit en ce tems-là; il remplit avec honneur les plus grandes Charges de l'Etat. *Hiao-tsong* mourut âgé de soixante-huit ans, la vingt-septieme année de son regne. Son troisieme fils lui succéda.

XII. Quang-tsong I. 1190.

XII. Quang-tsong I. ne regna que cinq ans, & fut emporté tout d'un coup par une attaque d'apoplexie, à l'âge de cinquante-quatre ans. Son troisieme fils monta sur le Trône après lui.

XIII.

XIII. Ning-tsong étoit un Prince d'un esprit fort borné; on eut bien de la peine à l'engager à accepter la couronne, & quand il fut sur le Trône ses Courtisans le gouvernerent à leur gré, ou plutôt abuserent de sa crédulité & de sa confiance. Le feu ayant pris au Palais, dura quatre jours entiers sans qu'on pût l'éteindre; & quelques années après il prit aussi dans la Ville Impériale, qui étoit *Hang-cheu*, & il y eut cinq-cens-trente-mille maisons consumées par les flammes.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

XIII. Ning-tsong. 1195.

La douzieme année du regne de *Ning-tsong*, le fameux *Jenghiz Khan*, Chef des Tartares Occidentaux, jetta les premiers fondemens de son Empire, & donna à sa famille le nom d'*Yuen*, comme nous l'avons rapporté dans un des volumes précédens. Cependant les Tartares Orientaux, nommés *Kin*, romprirent la paix, & firent de nouvelles irruptions sur les terres de l'Empire. *Ning-tsong* se ligua avec le Chef des Tartares Occidentaux, pour détruire des ennemis sans foi, qui ne cessoient de troubler son repos. Les Tartares Orientaux consternés, demanderent aussitôt la paix aux Chinois, & proposerent les conditions les plus avantageuses. Mais l'Empereur, que l'infraction de tant de Traités solemnels avoit irrité, & qui comptoit plus sur la bonne foi des Occidentaux, rejetta ces conditions avec mépris (*). *Ning-tsong* regna trente ans, & mourut âgé de cinquante-sept. Il eut pour successeur *Li-tsong*, qui descendoit aussi du Fondateur de la Dynastie.

XIV. Li-tsong. 1225. *Guerre contre les Tartares Orientaux, & fin de leur Empire.*

XIV. Li-tsong n'étoit point belliqueux, il n'avoit de passion que pour les Sciences, & étoit d'ailleurs très-attaché aux rêveries de la Secte de *Tao*. Il ne laissa pas de pousser vivement la guerre contre les Tartares Orientaux, conjointement avec son nouvel Allié. La ville de *Honan*, où le Roi des *Kins* tenoit sa Cour, fut prise, de-même que la Capitale de la Province de *Chang-tong* après un long siege fort meurtrier, pendant lequel ces assiégés furent obligés de se nourrir de chair humaine. Enfin *Ngai-ti*, leur Roi, se voyant perdu sans ressource, se pendit de désespoir, & sa mort mit fin à l'Empire des Tartares Orientaux, qui avoit subsisté sous neuf Princes pendant cent-dix-sept ans.

Les Tartares Occidentaux *possèdent celui du* Nord.

C'est cependant des restes de ces Tartares, presque entierement détruits, que sortira la famille qui a conquis depuis l'Empire de la Chine, & qui le gouverne encore aujourd'hui avec tant de gloire, comme on le verra dans la suite. Tandis que *Li-tsong* n'avoit plus sous sa domination que les Provinces Méridionales de la Chine, les Tartares Occidentaux possédoient l'Empire du Nord. Leur Roi, nommé *Kublay* ou *Koplay Khan*, & par les Chinois *Ho-pi-lie*, qui s'étoit rendu habile dans les Sciences Chinoises, s'attacha ses nouveaux sujets, par l'estime qu'il fit des Gens de lettres, & par les honneurs qu'il rendit à la mémoire de *Confucius*. *Li-tsong* regna quarante ans, & mourut sans postérité âgé de soixante-deux ans, laissant le Trône à son neveu.

XV,

(*) On dit que lorsque le Roi Tartare apprit avec quel mépris l'Empereur avoit reçu ses propositions, il dit, comme en s'adressant à lui: „ Aujourd'hui ils me dé„ pouilleront de mon Empire, & demain ils s'empareront du vôtre": prédiction qui s'accomplit dans la suite.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

XV. Tu-tsong. 1265.

XV. Tu-tsong eut le malheur d'être entretenu dans ses débauches par un perfide *Colao*, livré comme lui aux vices les plus honteux, & suivit des conseils qui lui furent funestes & à l'Empire. Plusieurs fideles Ministres présenterent inutilement à ce Prince des Mémoires pour le détacher de cet homme pernicieux; prévoyant les malheurs qui alloient tomber sur la Famille Impériale, ils se retirerent parmi les Tartares Occidentaux, qui suivoient leur projet de conquête. Après s'être rendus maîtres des Provinces de *Yun-nan*, de *Se-chuen* & de *Chen-si*, ils entrerent dans celle de *Hu-quang*, dont presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au Vainqueur, tandis que *Tu-tsong*, plongé dans les plaisirs, étoit peu à peu dépouillé de ses États sans le savoir (*). Il regna dix ans & mourut à l'âge de vingt-cinq, laissant trois jeunes enfans, nés pour être le jouët de la fortune. Le second fut mis sur le Trône.

XVI. Kong-tsong. 1275.

XVI. Kong-tsong n'étant encore qu'un enfant, l'Impératrice prit les rênes de l'Empire; elle envoya des Ambassadeurs au Prince Tartare pour demander la paix à telles conditions qu'il lui plairoit, mais il lui répondit de la façon la plus fiere & la plus dure. Le Général Tartare s'avança à la tête de deux-cens-mille hommes, poussa ses conquêtes, & s'étant saisi de la personne de l'Empereur, la seconde année du regne de ce Prince, il l'envoya dans le grand Désert de Tartarie, nommé *Kobi* & *Chamo*, où il mourut.

XVII. Tuan-tsong. 1277.

XVII. Tuan-tsong, son frere aîné, fut mis sur le Trône; mais l'armée victorieuse du Tartare s'avança avec tant de diligence, que l'Empereur fut obligé de s'embarquer sur ses vaisseaux avec les Seigneurs de sa Cour & cent-trente-mille Soldats qui lui restoient, dans le dessein de se retirer dans la Province de *Fo-kien*. Mais les Tartares le poursuivant toujours par mer & par terre, il fut obligé de fuir jusques sur les côtes de *Quang-tong*, la Province la plus méridionale de l'Empire, où il mourut de maladie la seconde année de son regne, âgé de onze ans. *Ti-ping*, son frere cadet, qui étoit le seul reste de la famille des *Song*, fut son Successeur.

XVIII. Ti-ping. 1279.

XVIII. Ti-ping se trouvoit sur la Flotte Chinoise, qui ne put éviter le combat avec celle des Tartares; il fut sanglant, & les derniers remporterent une victoire complette. *Lo-sieu-se*, Premier Ministre, à qui l'Empereur avoit été confié, voyant son vaisseau enveloppé de tous côtés par ceux des Tartares, prit entre ses bras le jeune Prince, qui n'avoit encore que huit ans, & se précipita avec lui dans la mer. Le reste des Seigneurs, & l'Impératrice, au désespoir imiterent son exemple. On n'entendoit de toutes parts que des cris affreux, & l'on assure que dans cette journée plus de cent-mille Chinois périrent soit par le fer, soit dans l'eau, où la plupart se jetterent de désespoir.

Est noyé.

Cette funeste catastrophe arriva près d'une Isle dépendante de *Quang-cheu-fu* ou *Canton*, Capitale de la Province de *Quang-tong*.

Ainsi

(*) Ce fut environ ce tems-là que *Marc Paul*, Gentilhomme Vénitien, entra à la Chine, & en parcourut les plus belles Provinces, dont il donna les Relations dont nous avons parlé au commencement de ce volume.

Ainsi finit la Dynastie des *Song*, & avec elle la Domination Chinoise. *Chi-tsu*, que les Chinois appelloient auparavant *Ho-pi-lie* & les Tartares *Kublay Khan*, étoit le quatrieme fils de *Tai-tsu* ou *Jenghiz Khan*, qui avoit fondé l'Empire des Tartares Occidentaux: ce Prince se mit en possession de sa nouvelle conquête, & fut le premier Empereur de cette nouvelle Dynastie.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Fin de la Dynastie des Song.

Vingtieme Dynastie nommée Yven, *qui compte neuf Empereurs dans l'espace de quatre-ving-neuf ans.*

I. Chi-tsu, quoique Tartare & le premier Prince étranger qui eût jamais commandé aux Chinois, trouva cependant le moyen le plus efficace de leur faire aimer son Gouvernement, & de gagner leur affection, par le soin qu'il eut de conserver autant qu'il fut possible les anciennes Loix, & les mêmes Usages, par son équité, par la protection qu'il donna aux Lettres, & par sa tendre affection pour les Peuples, de sorte qu'encore aujourd'hui, lorsqu'on parle de la maniere dont cette Famille Tartare gouverna l'Empire, on l'appelle *le sage Gouvernement*. Il fit même publier qu'il maintiendroit dans leurs Emplois & dans leurs Dignités, tous ceux qui les avoient possédés sous le regne précédent. Il y en eut plusieurs qui les refuserent, & qui préférerent une mort volontaire à une servitude honorable.

I. Chi-tsu. 1281. *Son sage Gouvernement.*

La troisieme année de son regne il forma une entreprise sur le Japon, où il envoya une armée de cent-mille hommes; mais cette expédition fut malheureuse, & il n'en revint que trois ou quatre hommes pour en apporter la triste nouvelle; tous les autres, ou firent naufrage, ou périrent dans les Isles voisines. La même année il fit brûler tous les Livres de la Secte de *Tao*, & il ordonna qu'il n'y auroit qu'un seul Calendrier pour tout l'Empire, qui se feroit à la Cour, & qu'on publieroit tous les ans, avec défense à tout particulier, sous peine de la vie, de travailler à cet ouvrage. Quatre ans après mourut son fils unique, qu'il avoit nommé son héritier. Quoique ce Prince laissât des enfans, l'Empereur fut inconsolable de cette perte.

Entreprise malheureuse contre le Japon.

Calendrier général.

Au commencement de son regne, il avoit établi sa Cour à *Tai-yven-fû*, Capitale de la Province de *Chan-si*, mais ensuite il la transporta à *Peking* (*). Ayant appris que les barques qui apportoient le tribut des Provinces Méridionales à la Cour, ou qui servoient au Commerce de l'Empire, ne pouvoient se rendre que par mer, & qu'il arrivoit assez souvent des naufrages, il entreprit de creuser ce grand Canal, qui est encore une des

Il fait creuser le grand Canal.

(*) *Marc Paul* appelle cette Capitale *Cambalu* au-lieu de *Hampalu*, qui signifie en Tartare Cour ou Siege de l'Empereur. La méprise est petite de la part d'un étranger, supposé même qu'elle soit réelle; car il est fort douteux que l'étymologie qu'on donne de *Ham* & *Palu* soit juste; ce n'est pas *Ham* mais *Han* ou plutôt *Khan*, qui signifie *Roi* en Langue Mogole, qui est originairement la même que la Turque, & *Palu* est peut-être une autre méprise pour *balik* ou *baluk*, qui dans la même Langue signifie une ville (1).

(1) Voy. *Du Halde*, T. I. p. 215. note, en Anglois.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

des merveilles de la Chine. Il a trois-cens lieues de longueur, & forme un grand chemin par eau, par lequel plus de neuf-mille Barques Impériales transportent aisément & à peu de fraix le tribut de grains, d'étoffes, &c. qui se payent chaque année à l'Empereur (*). *Chi-tsu* regna quinze ans, & mourut âgé de quatre-vingt. Son petit-fils lui succéda.

II. Ching-tsong. 1295.

II Ching-tsong, Prince doux & sage, modéra la rigueur des supplices, & les impôts dont le Peuple commençoit à être surchargé par plusieurs petits Souverains; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas de s'appliquer autant qu'il eût voulu au Gouvernement de l'Empire. Il mourut la treizieme année de son regne, âgé de quarante-deux ans, & son neveu lui succéda.

III. Vu-tsong. II. 1309.

III. Vu-tsong II. se fit admirer par sa douceur, sa libéralité, & par l'estime qu'il eut pour les Gens de lettres, & pour *Confucius* en particulier. Ayant appris que l'on transportoit hors de l'Empire de l'or, de l'argent, des grains & de la soie, il le défendit sous des peines très-rigoureuses. Il ne regna qu'environ quatre ans, & mourut dans la trente-unieme année de son âge. Il eut pour successeur son frere.

IV. Gin-tsong II. 1313.

IV. Gin-tsong, ou *Jin-tsong* II. se distingua par de plus grandes qualités encore que son prédécesseur, par son esprit pénétrant & par sa grande application aux affaires de l'Etat. Il punissoit avec peine, & recompensoit libéralement. Il défendit aux petits Souverains d'aller à la chasse depuis la cinquieme Lune de chaque année jusqu'à la dixieme, de crainte que les Campagnes n'en fussent endommagées. Il faisoit un cas extraordinaire des gens sages, & tâchoit toujours d'en avoir auprès de sa personne, en disant, *que si par leurs avis il pouvoit réussir à procurer à ses Peuples une vie tranquille & commode, rien n'étoit comparable à son bonheur.* Il regna neuf ans, & mourut âgé de trente-six, laissant l'Empire à son fils.

V. Ing-tsong II. 1322.

V. Ing-tsong II. hérita de toutes les vertus de son pere; mais en entrant dans sa tente avec un de ses plus fideles *Colao*, il fut massacré, la troisieme année de son regne, par des scélérats qui avoient à se reprocher les plus grands crimes, & qui en craignoient le châtiment. Ce Prince n'avoit que trente ans; il eut pour successeur le fils aîné du Roi *Hien-tsong*.

VI. Tai-ting. 1325.

VI. Tai-ting ne fut pas plutôt monté sur le Trône, qu'il condamna aux derniers supplices les meurtriers de son prédécesseur, & extermina même toutes leurs familles. Sous son regne la Chine fut affligée de diverses calamités; il y eut des tremblemens de terre, des chûtes de montagnes,

(*) Un Missionnaire (1) qui a publié un Extrait curieux de ce que l'Histoire Chinoise rapporte des cinq premiers Empereurs Mogols, dit que les Historiens Chinois ont fort exagéré les fautes de ce Monarque, sur-tout son attachement aux superstitions des Lamas, & ils ne parlent point de ses vertus, quoiqu'il soit évident par ce que nous avons rapporté, que par bien des endroits il méritoit les plus grands éloges, indépendamment du beau & magnifique Canal qu'il fit creuser.

(1) *Souciet* Obs. Math. ap. Eund.

tagnes, des débordemens de Rivieres, des Sécheresses, des Incendies, & beaucoup d'autres malheurs. L'Empereur donna dans ces occasions des preuves de son amour pour ses Sujets, par les secours qu'il tâcha de leur procurer. Il défendit l'entrée de ses Etats à tous les Bonzes ou Lamas du *Tibet*, qui venoient en grand nombre à la Chine, & qui accoutumés à courir de maison en maison, étoient fort à charge aux Peuples.

Ce Prince regna cinq ans, & mourut âgé de trente-six; les Etats ayant choisi son second fils pour lui succéder, il refusa d'accepter une couronne, qui appartenoit, disoit-il, à *Ming-tsong* son frere ainé; on fit donc venir ce Prince, qui étoit en Tartarie, & on le proclama Empereur.

VII. Ming-tsong III. 1330.

VII. Ming-tsong III. à son avénement à l'Empire donna un grand festin à tous les Seigneurs de sa Cour, mais au milieu de la joie il mourut tout à coup, & il y en a qui soupçonnent qu'il fut empoisonné. Son frere, qui avoit refusé la couronne, lui succéda.

VIII. Ven-tsong II. 1330.

VIII. Ven-tsong II. fut un Prince accessible & sage, & qui fut docile aux bons avis de ses Ministres; mais on le blâme d'une foiblesse indigne de son rang, c'est d'avoir reçu dans son Palais le Grand *Lama* ou le Chef de la Religion des Bonzes du *Tibet*, & d'avoir souffert qu'on vît les plus grands Seigneurs saluer ce Bonze à genoux, & lui offrir du vin dans cette posture, tandis que l'orgueilleux Bonze ne daignoit pas seulement leur donner la moindre marque de civilité (*).

Ven-tsong ne regna que trois ans, & mourut âgé de vingt-neuf. *Ning-tsong* fils de *Ming-tsong* lui succéda, mais comme il ne regna que deux mois, on ne le met pas au nombre des Empereurs. On fit venir de la Province de *Quang-si* son frere ainé *Chun-ti*, & on le mit sur le Trône.

IX. Chun-ti. 1333.

IX. Chun-ti fut le dernier des Princes Tartares de cette Dynastie, qui regna à la Chine. Peu à peu ces Princes, amollis par les délices d'un climat si beau & si fertile, dégénérerent du courage & de la bravoure de leurs Ancêtres, & trouverent dans les Chinois mêmes qu'ils avoient subjugués, un Peuple aguerri, qui leur arracha leur conquête, & les chassa pour toujours de l'Empire.

Chun-ti, quoique d'un riche naturel, se livra à l'indolence & à l'amour des plaisirs, où son Premier Ministre l'entretint. Pour comble de malheur il fit venir de Tartarie des *Lamas*, qui introduisirent avec eux l'Idolâtrie & la Magie, remplirent le Palais de danseuses, & de débauchés, & acheverent d'énerver le peu de courage qui restoit à l'Empereur.

Chu *se met à la tête des Rebelles.*

La quatorzieme année de son regne, un Chinois nommé *Chu*, qui avoit été valet dans un Monastere de Bonzes, & avoit pris parti dans une nom-

(*) L'Orgueilleux Lama reçut tous ces honneurs sans se remuer de sa place, sur quoi un des principaux Courtisans, piqué de cet orgueil, lui dit: „ Bon-homme, je sai que vous „ êtes le Disciple de *Fo*, & le Maître des Bonzes; mais peut-être ignorez-vous que „ je suis Disciple de *Confucius*, & que je tiens un des premiers rangs parmi les Lettrés „ de l'Empire; il est bon de vous l'apprendre, ainsi agissons sans cérémonie". Et en même tems, se tenant debout, il lui présenta la coupe. Le Grand Lama se leva de son siege, prit la coupe en souriant & la but (1).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 442.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

nombreuse troupe de révoltés, étant devenu leur Chef, profita admirablement des conjonctures. Après s'être emparé peu à peu de plusieurs Places, il se rendit maître de quelques Provinces, & dans une célebre bataille il défit l'armée de l'Empereur. Ces grands succès grossirent bientôt son armée, & les Chinois s'y rendoient de toutes parts. *Chu*, ayant passé le Fleuve jaune, & ne trouvant aucun obstacle, s'empara aisément de toutes les villes qui se trouvoient sur son passage; & ayant enfin rencontré l'Armée Impériale, il lui livra combat & la tailla en pieces. L'Empereur fut obligé de s'enfuir vers le Nord, où il mourut deux ans après sa retraite, ayant regné trente-cinq ans; avec lui fut éteinte la Dynastie Tartare d'*Yven*, qui fut remplacée par celle de *Ming*, que fonda *Chu*; en montant sur le Trône il prit le nom de *Tai-tsu*.

Vingt-unieme Dynastie nommée MING, *qui compte seize Empereurs dans l'espace de deux-cens-soixante-seize ans.*

I. Tai-tsu IV. 1368.

I. TAI-TSU IV. qui s'appelloit auparavant *Chu* & *Hong-vu*, se mit en possession de l'Empire avec un applaudissement général, & établit sa Cour à *Nan-king*; l'année suivante il se rendit maître de *Peking*, dont le siege ne dura qu'un jour. Il érigea cette Contrée en Souveraineté, qu'il donna à son quatrieme fils. Ensuite il honora du Titre d'Empereur, son pere, son ayeul, son bisayeul & son trisayeul; & il fit plusieurs Ordonnances propres à maintenir la tranquillité dans l'Empire (*). Sa Cour fut bientôt remplie d'Ambassadeurs, qui vinrent de tous côtés le féliciter de son avénement à la Couronne, entr'autres du *Japon*, de la *Corée*, de *Formose*, des *Philippines* & d'autres Isles Méridionales. Mais la joie qui regnoit à la Cour de ce Prince fut bientôt troublée par la perte qu'il fit de l'Impératrice, disant hautement que c'étoit à la sagesse de ses conseils qu'il étoit redevable de la couronne. Sa piété égaloit sa sagesse & sa pénétration; dans un tems de grande sécheresse il alla sur une haute montagne, où il fut trois jours en prieres, & obtint une abondante pluie. Il avoit pris un soin extraordinaire de l'éducation de son fils, afin qu'il pût être un jour le pere du Peuple; mais la mort imprévue de ce jeune Prince l'accabla de tristesse, il le pleura, & en porta le deuil pendant trois ans, nonobstant la Loi qu'il avoit portée lui-même. Il regna trente-un an, & mourut âgé de soixante-onze ans. Son petit-fils, qui n'avoit que treize ans, lui succéda.

Sagesse de son Administration.

II.

(*) Voici les principales de ces Ordonnances.

1. Que ceux qui possedent des Souverainetés, n'étendront point leur pouvoir au-delà de leur territoire, & ne se mêleront point des affaires publiques.

2. Que les Eunuques ne posséderont aucune Charge, ni Civile ni Militaire.

3. Qu'il ne sera jamais permis aux femmes de se faire Bonzesses, ni aux hommes d'entrer parmi les Bonzes avant l'âge de quarante ans.

4. Que les Loix anciennes & modernes seront rédigées dans un Corps de trois-cens volumes. On dit que cet Ouvrage fut un siecle entier à paroître.

5. Que les vingt-sept mois qu'on mettoit à pleurer les parens défunts, seroient réduits à vingt-sept jours (1).

(1) *Du Halde*, T. I, p. 444.

II. Kien-ven-ti donna de bonne heure des marques d'un excellent caractere, en remettant le tiers des impôts qu'on levoit sur le Peuple, & par d'autres actions qui indiquoient la bonté de son naturel. Mais ses oncles, mécontens de la préférence qu'on lui avoit donnée, qu'ils attribuoient aux intrigues secrettes des *Colaos*, exciterent bientôt de grands troubles dans l'Empire. *Yoang-lo* sur-tout, qui étoit Roi de *Peking*, prit les armes, & il se donna une sanglante bataille entre ses Troupes & celles de l'Empereur; la Cour offrit la paix, mais *Young-lo* rejetta toute proposition, jusqu'à ce qu'on lui eût livré les Ministres de l'Empereur; & sur le refus qu'on lui en fit, il marcha droit à la Capitale; un traître lui en ouvrit les portes; il se fit un grand carnage dans la ville, & le Palais de l'Empereur fut réduit en cendres. On apporta au Vainqueur le corps du jeune Monarque à demi-brûlé; il ne put refuser des larmes à ce spectacle, & lui fit faire des obseques convenables à sa Dignité. Mais cela ne calma pas sa colere contre les Ministres; il en fit expirer un grand nombre dans les tourmens, plusieurs se donnerent volontairement la mort, & d'autres échapperent à sa fureur sous des habits de Bonzes. Ainsi périt ce jeune Empereur, à l'âge de dix-sept ans, la quatrieme année de son regne; & *Young-lo*, qui prit le nom de *Ching-tsu*, s'empara du Trône.

II. Kien-ven-ti. 1399. *Attaqué par Yong-lo. Il est brûlé dans son Palais.*

III. Ching-tsu étoit un Prince qui eut de la grandeur d'ame, mais il se rendit d'abord redoutable par les cruautés qu'il commit au commencement de son regne. Il obligea un grand nombre de Bonzes, qui avoient pris l'habit avant l'âge de quarante ans, à sortir de leurs Monasteres. Il fit aussi brûler tous les Livres de Chimie, qui traitoient du prétendu secret de rendre immortel. La septieme année de son regne il transporta sa Cour de *Nan-king* à *Peking;* mais il laissa son fils à *Nan-king* avec un nombre de Tribunaux & de Ministres pareils à ceux qui étoient établis à Peking. Il encouragea les Gens de lettres, & fit publier quelques Ouvrages Philosophiques, pour expliquer les Livres Classiques. Un jour on vint lui offrir des pierres précieuses, trouvées dans une Mine qu'on avoit nouvellement découverte; il la fit fermer aussitôt, *ne voulant point*, disoit-il, *fatiguer son Peuple d'un travail inutile; d'autant plus que ces pierres, toutes précieuses qu'elles paroissoient être, ne pouvoient ni nourrir ni vêtir son Peuple dans un tems de stérilité.* Ce Prince regna vingt-trois ans, & mourut âgé de soixante-trois, laissant l'Empire à son fils.

III. Ching-tsu. 1403.

IV. Gin-tsong, ou *Jin tsong* III. signala son Avénement à la Couronne par un trait admirable de sa tendre affection pour ses Sujets, qui fut d'envoyer de prompts secours dans la Province de *Chang-tong*, qui étoit affligée de la famine (*). Il donnoit beaucoup dans l'Astrologie Judiciaire.

IV. Gin-tsong III. 1426.

(*) Ses Ministres lui ayant représenté qu'il seroit bon de consulter les Tribunaux sur les moyens d'assister un si grand Peuple, Il leur répondit. „ Point tant de délibérations; „ quand mon Peuple souffre il faut voler à son secours, avec autant de promptitude „ que s'il s'agissoit d'éteindre un incendie, ou d'arrêter une inondation subite". Quelques autres lui ayant remontré qu'il falloit distinguer entre ceux qui avoient plus ou moins

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

ciaire. Un jour, après avoir passé toute la nuit à observer les Astres, ayant apperçu quelque changement dans les Etoiles, il fit appeller deux de ses *Colaos*, & leur dit que c'en étoit fait de sa vie, & leur fit un présent pour gage de son amitié, en recompense de la fidélité qu'ils avoient eue pour lui. On dépêcha un Courier à son fils, qui tenoit sa Cour à *Nanking*, mais il arriva trop tard pour recevoir les derniers ordres de son pere. Il n'avoit regné que quelques mois, & mourut âgé de quarante-huit ans. Cette année fut attribuée au regne de son fils, contre la coutume de la Chine, qui veut que l'année où meurt l'Empereur, soit comptée parmi les années de son regne.

V. Suen-tsong II. 1427.

V. Suen-tsong II. se vit attaqué par les Tartares, qui avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire, mais ce Prince leur livra bataille, & les défit entierement. Quelques années après le Roi de la *Cochinchine*, que l'Empereur avoit nommé à cette Dignité, ayant été tué par une troupe des rebelles, ils envoyerent aussitôt des Ambassadeurs à *Suen-tsong* pour lui demander pardon. L'Empereur, qui ne pouvoit envoyer une armée contre eux sans qu'il en coûtât beaucoup à ses Sujets, leur accorda non seulement leur grace, mais renvoya même les Ambassadeurs avec quelques Titres honorables. Environ ce tems-là le feu prit au Palais, & y dura quelques jours avec tant de violence, qu'une grande quantité d'or, d'argent, de cuivre & d'étain y fut fondue, & il s'en forma une masse, comme l'on dit que cela arriva autrefois à *Corinthe*, & ce métal est encore fort estimé à la Chine & d'un grand prix. *Suen-tsong* regna dix ans, & mourut âgé de trente-huit; son fils ainé lui succéda.

VI. Ing-tsong. III. 1437.

VI. Ing-tsong III. n'avoit que neuf ans quand il monta sur le Trône, de sorte qu'il fut mis sous la tutelle de l'Impératrice & du principal Eunuque. Il commença par faire rebâtir les neuf portes de la Ville Impériale, & la troisieme année de son regne il défendit par un Edit de rendre aucun honneur à *Confucius* dans les Temples des Idoles. Cependant les Tartares, profitant de la jeunesse de ce Prince, firent de continuelles incursions dans les Provinces Septentrionales. La quatorzieme année de son regne, il marcha contre eux à la tête d'une puissante armée, & passa la grande muraille. Mais son armée s'étant fort affoiblie par la disette des vivres, fut entierement défaite, l'Empereur fut fait prisonnier & conduit dans le fond de la Tartarie. Cette nouvelle consterna toute la Cour. On mit sur le Trône son fils, qui n'avoit que deux ans, sous la tutelle du frere de l'Empereur captif, lequel usurpa bientôt la couronne. Cependant l'Impératrice envoya quantité d'or, d'argent, & de soyeries pour la rançon de l'Empereur; le Roi Tartare fit conduire son prisonnier jusqu'aux frontieres de la Chine, & au bout de quelques jours, trouvant que la rançon n'étoit pas assez forte, ou gagné peut-être par le frere qui occupoit le Trône, il le ramena dans la Tartarie. Ce Prince avoit regné quatorze ans, & son frere lui succéda.

VII

moins besoin de secours: „ A la bonne heure, *dit-il*, mais qu'on se garde bien d'entrer „ dans un trop grand détail, & qu'on ne craigne pas d'aller au-delà de mes intentions „ par trop de libéralité".

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

VII. King-ti I. 1451.

VII. King-ti I. monta fur le Trône. On étoit pourtant convenu avec le Tartare du retour de l'Empereur, & on envoya des Grands pour le recevoir fur la frontiere; mais le Tartare trouva qu'ils n'étoient pas d'un rang affez diftingué pour accompagner un fi puiffant Monarque, & il demanda que tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire, vînt à fa rencontre. Mais l'Empereur ne le voulut point, & ce Prince écrivit à fa Cour qu'il renonçoit à l'Empire pour vivre déformais dans la folitude; afin d'éviter même tout cortege, il entra dans la ville par une autre porte, que par celle où naturellement il devoit paffer. Les deux freres fe rencontrerent, & après s'être embraffés tendrement, *King-ti*, fuivi de tous fes Courtifans, conduifit fon frere dans le Palais du Midi, qu'il avoit choifi pour le lieu de fa retraite.

King-ti fongeoit en ce tems-là à déclarer fon fils héritier de l'Empire, mais le Premier Miniftre s'y oppofa (*); & ce jeune Prince étant mort un an après, & *King-ti* lui-même fe trouvant attaqué d'une maladie mortelle, on alla auffitôt chercher *Ing-tfong* au Palais du Midi, & on le fit remonter fur le Trône avant la mort de *King-ti*, qui n'arriva qu'un an après.

King-ti avoit regné fept ans, & après fa mort on follicita l'Empereur de flétrir fa mémoire, & de biffer fon nom de tous les Actes publics, pour le punir d'avoir ufurpé la couronne. L'Empereur rejetta cette propofition, & il fe contenta de ne lui faire rendre à fes obfeques que les honneurs dûs à un frere de l'Empereur. *Ing-tfong* regna après cela encore fept ans, & mourut la trente-unieme année de fon âge, laiffant le Trône à fon fils aîné.

VIII. Hien-tfong. 1465.

VIII. Hien-tsong étoit né de la feconde Reine, & dût la couronne à la ftérilité de l'Impératrice. Ce fut un Prince guerrier, qui défit plufieurs fois les Tartares, qui faifoient de fréquentes irruptions fur les terres de l'Empire. Le Roi de Corée ayant propofé une voye plus courte & plus facile de rendre fon hommage, que par une Ambaffade, l'Empereur n'y voulut jamais donner fon confentement. Il regna vingt-trois ans, & mourut la quarante-unieme année de fon âge; il eut pour fucceffeur fon fils aîné *Hong-chi*, qui prit le nom de *Hiao-tfong*.

IX. Hiao-tfong. II. 1488.

IX. Hiao-tsong II. fut fort attaché aux fuperftitions des Bonzes: cependant la huitieme année de fon regne il fit trancher la tête au plus confidérable d'entre eux, qui s'étant mis à la tête d'une troupe de rebelles, avoit été fait prifonnier dans un combat, & amené à la Cour. Environ ce tems-là

(*) *King-ti* avoit fixé le jour de la naiffance du jeune Prince pour le déclarer fon Succeffeur: s'entretenant un jour avec fon Miniftre, „ la naiffance du Prince héritier, *lui* „ *dit-il*, arrive le fecond jour de la feptieme Lune". Le *Colao* lui répondit, „ Permet„ tez-moi de vous dire que c'eft le premier jour de la onzieme Lune". Il défignoit par-là le jour de la naiffance du fils d'*Ing-tfong*, qui étoit l'Empereur légitime. Ces paroles fermerent la bouche à *King-ti*, & il ne fut plus queftion de déclarer fon fils Héritier.

Comme *Ing-tfong* reprit depuis la couronne, *Du Halde* & d'autres comptent deux regnes, quoique ç'ait été le même Empereur; nous nous fommes contentés de fuivre l'ordre des événemens, fans cette inutile diftinction.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

là la famine fut ſi grande dans les Provinces Occidentales, qu'on vit des peres manger leurs propres enfans. La Peſte, qui eſt un mal preſque inconnu à la Chine, ravagea les Provinces Orientales, & il y eut des tremblemens de terre ſi affreux, que pluſieurs milliers de perſonnes furent engloutis. Les derniers tems de ce regne furent remarquables par les irruptions des Tartares dans l'Empire, & le grand butin qu'ils en rapporterent, & enfin par la mort de l'Empereur lui-même, la dix-huitieme année de ſon regne. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Vu-tſong*, qu'il avoit déclaré ſolemnellement Héritier de la couronne, dès la cinquieme année de ſon regne.

X. Vu-tſong III. 1506.

X. Vu-tsong III. Prince emporté & débauché, eut un regne fort agité. Les calamités qu'on avoit éprouvées ſous ſon prédéceſſeur continuerent, & l'Empereur ferma l'oreille à tous les conſeils qu'on lui donna pour y remédier. Cependant la famine, qui déſoloit les Provinces de *Chang-tong* & de *Honan*, & les impôts dont les Peuples étoient accablés, les réduiſirent à un tel excès de miſere, que de déſeſpoir ils prirent les armes, & ſemblables à un torrent impétueux ils porterent la terreur & la déſolation par-tout. On envoya des armées contre eux, qui ne firent qu'aſſoupir leur rebellion pour un tems, afin de reparoître enſuite avec plus de fureur.

La treizieme année de ſon regne, *Vu-tſong* forma le deſſein d'aller combattre les Tartares, mais ſans ſe faire connoître; & on eut bien de la peine à le faire renoncer à ce dangereux deſſein (*). L'année ſuivante, il prit la réſolution de ſe retirer dans les Provinces Méridionales; tous ſes Miniſtres ſe réunirent pour l'en diſſuader, & lui repréſenterent que les Tartares ne manqueroient pas de regarder ce voyage comme une honteuſe fuite. Cette oppoſition à ſes volontés l'irrita à un tel point, qu'il les laiſſa cinq jours entiers expoſés à l'air & à genoux devant la porte de ſon Palais. Une inondation ſubite qui arriva alors, & qui lui parut de mauvais augure, le radoucit entierement, & le fit renoncer à ſon projet. Il regna ſeize ans: un peu avant ſa mort il fit venir les Grands de ſa Cour, & déclara en leur préſence qu'il chargeoit l'Impératrice de la tutelle de ſon ſecond fils, âgé de treize ans, qu'il avoit nommé ſon ſucceſſeur. Il mourut âgé de trente-un an.

XI. Chi-tſong II. 1522. *Succès contre les Tartares.*

XI. Chi-tsong II. ou *Kia-tſing*, commença ſon regne par des actions qui donnerent de grandes eſpérances (†); il fit réparer la grande muraille, ſoulagea ſes Sujets dans un tems de ſterilité, & fit pluſieurs beaux Réglemens. Ce qu'on blâme en ce Prince, c'eſt ſa paſſion pour la Poéſie, & ſa crédulité pour les rêveries ſuperſtitieuſes des Bonzes, & pour le breuvage d'immortalité qu'il fit chercher dans toutes les Provinces. Les Tartares étant entrés ſur les terres de l'Empire, furent taillés en pieces, & plus de deux-cens de leurs Officiers demeurerent priſonniers. L'année ſuivante

(*) La réſiſtance de ſes Miniſtres mit ce Prince en ſi grande fureur, qu'il tira ſon ſabre pour frapper ceux qui s'oppoſoient à ſa réſolution. A l'inſtant un de ſes *Colaos* lui préſenta ſa tête. Cette fermeté appaiſa la colere de l'Empereur, & il changea de deſſein.

(†) Deux jeunes filles qui s'étoient apperçues que l'indigence portoit leur pere à les vendre & à les proſtituer, éviterent ce deshonneur en ſe précipitant dans le Fleuve. L'Empereur leur fit élever un beau Mauſolée, avec cette Inſcription: *Les deux illuſtres Vierges.*

vante le Roi Tartare envoya un Ambaſſadeur pour demander pardon à l'Empereur, & le ſupplier de permettre à ſes Sujets de venir vendre leurs chevaux à la Chine. L'Empereur y conſentit d'abord, mais ce commerce ayant été une ſemence continuelle de querelles entre les Mandarins & les Marchands, il le défendit abſolument.

Contre les Japonois.

La trente-quatrieme année de ſon regne, les Japonois, qui venoient auparavant en qualité de vaſſaux de l'Empire apporter leurs préſens, commencerent à ſecouer ce joug, & au nombre de quatre-mille firent une deſcente ſur les Côtes de la Province de *Che-kiang*, mais les uns furent tués, & les autres furent obligés de regagner leurs vaiſſeaux. L'année ſuivante ils revinrent au nombre de dix-mille, mais cette entrepriſe leur réuſſit plus mal encore, ayant tous été taillés en pieces ſans qu'il en échappât un ſeul. Ils ne laiſſerent pas de faire de nouvelles tentatives les années ſuivantes, mais toujours avec auſſi peu de ſuccès.

Vers la fin de ſon regne on préſenta à l'Empereur un Mémoire très-fort, dans lequel on ſe plaignoit de ſa mauvaiſe adminiſtration dans tout ce qui regardoit le Gouvernement de l'Empire, & des dépenſes extravagantes qu'il faiſoit pour trouver le breuvage d'immortalité. Auſſi-tôt qu'il l'eut lu il le jetta par terre, & dans ſon premier tranſport il le foula aux pieds; mais s'étant calmé il le ramaſſa, & l'ayant relu il donna des marques d'un vrai repentir, mais il n'eut pas le tems d'en profiter; peu de jours après il tomba malade, & à peine eut-il pris le prétendu breuvage d'immortalité, qu'il expira âgé de cinquante-huit ans, la quarante-cinquieme année de ſon regne. Son fils lui ſuccéda.

XII. Mo-tſong. 1567.

XII. Mo-tsong, ou *Chin-tſong*, commença ſon regne par l'élargiſſement de ceux que ſon pere avoit trop légérement fait mettre en priſon, & par d'autres actions de clémence; mais il ne put jamais ſouffrir que ſes Miniſtres lui donnaſſent des avis, & quelques-uns d'eux ayant pris cette liberté, furent abbaiſſés à un rang inférieur. Il modifia la Loi qui défend de poſſéder aucune Magiſtrature dans la Province où l'on eſt né; il excepta de cette Loi les Mandarins ſubalternes, tels que ſont ceux qui ont inſpection ſur les Lettrés, & ſur ceux qui levent le tribut. La ſixieme année de ſon regne il tomba malade, & déclara ſon fils, qui n'avoit que dix ans, ſon ſucceſſeur, le mit ſous la tutelle de l'Impératrice, & du Colao *Chang-kiu-ching*, & mourut peu après. Le jeune Prince s'appelloit *Van-lie*, mais à ſon avénement à l'Empire il prit le nom de *Chin-tſong*.

XIII. Chin-tſong II. 1573. Sageſſe de ſon Adminiſtration.

XIII. Chin-tsong II. malgré ſa jeuneſſe, fit paroître dans toutes ſes actions une prudence fort au-deſſus de ſon âge. Il avoit les plus grands égards pour *Chang-kiu-ching* ſon Tuteur & ſon Maître: rien n'égaloit ſon aſſiduité, ſa droiture & ſon équité dans tout ce qui avoit du rapport au Gouvernement. Tous les jours, dès quatre heures du matin, il examinoit & répondoit toutes les Requêtes qu'on lui avoit préſentées la veille. Il ordonna pour la commodité du Public, que tous les trois mois on imprimeroit dans un Livre, le nom, le degré, & la patrie de chaque Mandarin de l'Empire: & c'eſt ce qui s'obſerve encore aujourd'hui. Il ſe maria la ſeptieme année de ſon regne, & auſſi-tôt après il créa ſa femme Impératrice.

Trois

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Stérilité & défaite des Tartares.

Trois ans après il y eut une si grande stérilité dans la Province de *Chan-si*, qu'on ne put compter le nombre de ceux qui y moururent de faim. On fit creuser en divers endroits environ soixante grandes fosses, qui contenoient chacune un millier de cadavres, & c'est par cette raison qu'on les appelloit *Van-jin keng*. La même année fut remarquable par une grande victoire sur les Tartares, dont dix-mille demeurerent sur la place, & fur-tout par la mort du Premier Ministre *Chang-kin-ching*; l'Empereur le fit enterrer avec grande pompe, & des marques distinguées d'honneur. Mais ces honneurs ne furent gueres durables: à peine vit-on écouler deux ans, que ses ennemis ayant fait valoir des accusations graves contre sa conduite, il fut dégradé de ses titres lui & sa Postérité, & ses biens furent confisqués. Son fils, soit de chagrin, soit de crainte, se donna la mort. La onzieme année de ce regne les rivieres qui furent glacées, faciliterent aux Tartares des excursions sur les terres de l'Empire, mais la plupart furent taillés en pieces. La stérilité qui suivit bientôt, obligea l'Empereur à implorer souvent le secours du Ciel, & à contribuer libéralement au soulagement de ses Peuples. Mais quand on lui représenta que sa conduite & l'avarice de ses Ministres attiroient ces calamités sur ses sujets, il fut non seulement sourd à ces remontrances, mais il en punit les auteurs (*).

Les Japonois attaquent la Corée.

La vingt-unieme année de *Chin-tsong*, les Japonois entrerent dans le Royaume de Corée, s'emparerent de plusieurs villes & mirent tout à feu & à sang. Le Roi fut contraint de prendre la fuite, mais ayant obtenu du secours de l'Empereur, les Japonois furent entierement défaits. Après leur défaite ils implorerent la clémence de l'Empereur, par une Ambassade solemnelle, & en demandant pardon de leur faute ils le supplioient de vouloir bien honorer leur Chef d'un Titre. *Chin-tsong* lui accorda celui de *Je-puen-vang*, c'est-à-dire de Roi du Japon, avec défense d'envoyer désormais aucun Ambassadeur à la Chine. En ce tems les Tartares *Niu-che* ou Orientaux commencerent à se faire redouter; ils étoient partagés en sept Ordres ou Dynasties différentes, qui après s'être fait long-tems la guerre les uns aux autres, furent enfin réunies sous l'obéissance d'un seul Prince, qui fonda un nouveau Royaume. Pour ce qui est des Tartares *Tan-yu* ou Occidentaux, ils demeuroient tranquilles dans leurs terres, & avoient cessé de faire des irruptions dans la Chine.

Invasion des Tartares.

La quarante-quatrieme année de ce regne, les Tartares attaquerent l'Empire. Ils étoient irrités contre les Chinois, de ce que les Mandarins traitoient indignement leurs Marchands qui alloient commercer dans le *Leao-tong*, & de ce que par trahison ils s'étoient saisis de leur Roi, & lui avoient fait couper la tête. Ils résolurent de s'emparer de quelques villes, qui pouvoient être à leur bienséance. Le fils du Roi défunt, nommé *Tien-ming*, en-

(*) Pendant ces troubles il parut une Comete vers l'Orient, qui sembloit annoncer de plus grands malheurs encore à l'Empire. Un *Coloa* nommé *Fong-ngen* présenta une Requête à l'Empereur, & dit que la figure de cette Comete l'avertissoit qu'il eût à chasser de son Palais quelques Ministres qui se laissoient corrompre par des présens, & ne se maintenoient dans leurs Emplois que par de basses flatteries. L'Empereur, irrité de ces avis, le condamna à mort: mais son fils étant venu offrir sa vie pour sauver celle de son pere, *Chin-tong* fut touché, & commua la peine de mort en un simple exil.

entra à la tête d'une forte armée dans le *Leao-tong*, & prit la ville de *Kai-yuen*. Il écrivit en même tems à l'Empereur pour lui porter ses plaintes, en protestant qu'il étoit prêt de rendre la ville & de mettre bas les armes, si on lui accordoit une satisfaction convenable d'une si cruelle injure. L'Empereur communiqua cette Lettre aux Mandarins, qui n'en firent aucun cas; on ne daigna pas même faire réponse. Ce mépris mit le Prince Tartare en fureur, & il jura qu'il immoleroit deux-cens-mille Chinois aux manes de son pere. Il entra à la tête de cinquante-mille hommes en vainqueur dans la Province de *Pe-che-li*, & il se préparoit même à attaquer la Ville Impériale; mais il fut repoussé par les Troupes Chinoises, & forcé de se retirer dans le *Leao-tong*, où il prit la qualité d'Empereur de la Chine. Deux ans après, ayant attiré par une feinte les Chinois davantage vers la Tartarie, il les enveloppa, & en tua un très-grand nombre. Le Général Chinois fut trouvé parmi les morts. L'année suivante, l'Empereur opposa aux Tartares une très-nombreuse armée, soutenue de douze-mille hommes de Troupes auxiliaires de la Corée; il se donna une bataille, où la victoire fut long-tems incertaine, mais enfin elle se déclara pour les Tartares, qui marcherent à *Peking*. La consternation y fut si grande, que l'Empereur se seroit retiré dans les Provinces Méridionales, si ses Ministres ne lui avoient représenté que cette honteuse retraite encourageroit les Tartares, & abbattroit le cœur de ses Sujets. Pendant ces désastres l'Empereur mourut la quarante-huitieme année de son regne, âgé de cinquante-huit ans. Il eut pour successeur *Quang-tsong* son fils, qui prit le nom de *Tai-chang*.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

XIV. Tai-chang mourut un mois après être monté sur le Trône, on attribue sa mort à la négligence de son Médecin. Il nomma pour son héritier son fils ainé *Tien-ki*, qui prit le nom de *Hi-tsong*.

XIV. Tai-chang. 1621.

XV. Hi-tsong, quoique timide, & trop livré aux Eunuques, s'opposa vigoureusement aux Tartares. Il augmenta ses forces, fit demander de nouvelles Troupes au Roi de la Corée, & en fit venir de toutes les Provinces de l'Empire. Il arriva même une Amazone Chinoise à la tête de quelques mille hommes, tirés du petit Etat que son fils possédoit dans la Province de *Se-chuen*. L'Empereur fit aussi équipper une Flotte, pour dompter l'orgueil des Tartares par mer & par terre. Ce fut alors qu'il fit venir de *Macao* des Portugais propres à servir l'artillerie, dont les Chinois avoient peu d'usage. Mais avant qu'ils arrivassent les Tartares furent chassés de la Province de *Leao-tong*, & on reprit avec d'autant moins de peine la Capitale dont ils s'étoient rendus maîtres, que tous les habitans détestoient la cruauté de *Tien-ming*, qui étoit occupé en Tartarie dans une autre guerre. Mais ce Prince ne fut pas sitôt de retour de son expédition, qu'il rentra dans le *Leao-tong*, & en assiégea de nouveau la Capitale. Les Chinois perdirent durant ce siege trente-mille hommes, & les Tartares vingt-mille. Enfin un traître leur livra la ville. Le Roi Tartare n'en fut pas plutôt le maître, qu'il publia un Edit, par lequel il étoit ordonné à tous les Chinois sous peine de la vie, de se raser la tête à la maniere des Tartares. Il y en eut plusieurs milliers qui aimerent mieux perdre la tête que leurs cheveux. *Mao-ven-long*, un des plus habiles Généraux Chi-

XV. Hi-tsong. 1621.

 nois,

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

nois, fut envoyé contre les Tartares avec de nouvelles Troupes. Il fortifia tellement la Citadelle de *Chang-hai*, qu'il en fit une Place imprenable, & par cette précaution il ferma l'entrée de la Chine aux Tartares. La troisieme année du regne de *Hi-tsong* fut funeste à l'Empire, par les troubles qu'exciterent un grand nombre de séditieux & de brigands, dont le nombre & les brigandages se multiplioient de jour en jour. L'année suivante fut célebre par la découverte du fameux Monument du Christianisme dont nous avons parlé ailleurs, que l'on déterra près de la Capitale de la Province de *Chen-si*; & par la mort de l'Empereur, dans la septieme année de son regne, & la trente-deuxieme de son âge. Il eut pour successeur son frere *Tsong-chin* ou *Zun-chin*, nommé depuis *Hoai-tsong* ou *Whai-tsong*, cinquieme fils de *Quang-tsong*. *Tien-ming*, Roi des Tartares, qui, à s'en rapporter aux Chinois, s'étoit signalé par sa férocité, mourut la même année; il eut pour successeur son fils *Tien-tsong*, qui étoit bien différent de son pere, car c'étoit un Prince d'un caractere plein de douceur, de clémence & de bonté,

XVI. Hoai-tsong. 1628.

XVI. Hoai-tsong ou *Whai-tsong*, le dernier Empereur de race Chinoise, & plus connu sous le nom de *Zun-chin*, aimoit fort les Sciences, & favorisoit la Religion Chretienne, quoiqu'il continuât à être toujours fort attaché aux Bonzes. Ce Prince avoit la plupart des qualités requises dans un Monarque pour bien gouverner. Il étoit ennemi du luxe & des Eunuques, & dès le commencement de son regne il s'y prit de la façon la plus propre à s'en défaire (*). Cependant les séditieux se multiplioient dans les Provinces, pendant que les Troupes Impériales étoient occupées contre les Tartares, ce qui fit prendre à l'Empereur la résolution de faire la paix avec ces derniers, afin d'être mieux en état de reprimer les autres. Il mit à la tête d'une nouvelle armée un Eunuque, nommé

Trahi par son Général.

Yven, qu'il envoya en Tartarie avec plein-pouvoir de régler les conditions de la paix. Mais ce traître conclut le Traité aux conditions les plus honteuses. L'Empereur refusa de le ratifier, & le perfide Eunuque, pour l'y forcer, prit les mesures suivantes.

Mao-ven-long *empoisonné.*

Mao-ven-long, ce Général également fidele & habile, commandoit l'Armée Chinoise; *Yven* l'invita à un grand festin, & l'empoisonna. Il conseilla ensuite aux Tartares d'aller droit à *Peking*, par une route différente de celle qu'il occupoit avec son armée, ce qu'ils exécuterent sans obstacle,

Yven *étranglé.*

& ils assiégerent la Capitale. On donna promptement ordre à *Yven* de venir au secours de la ville avec ses Troupes, il partit sans hésiter, ne soupçonnant

(*) Il défendit d'abord aux Mandarins toute liaison avec les Eunuques. Ceux-ci ayant introduit des soldats dans le Palais, l'Empereur leur donna un mois de congé pour aller revoir leur patrie & leurs amis; il leur fournit même de l'argent pour leur voyage, & ensuite il leur défendit de revenir. Il y avoit le Chef des Eunuques, nommé *Ghei-tsong*, qui sous le regne précédent étoit parvenu au plus haut degré de crédit, & qui dominoit avec une fierté & une insolence sans pareille. Ce scélérat ne vit pas plutôt *Hoai-tsong* sur le Trône, que sachant qu'il haïssoit tous ses pareils, il prit du poison, pour éviter le supplice que méritoient ses crimes. On confisqua ses richesses, qui étoient immenses; son cadavre fut mis en pieces par le peuple, & l'on rasa ou brûla plusieurs Temples, que ses flatteurs avoient élevés en son honneur.

çonnant point que sa trahison pût être découverte. Mais dès qu'il fut entré dans la ville, on le mit à la question, & ensuite on l'étrangla. Aussitôt que les Tartares apprirent sa mort, ils leverent le siege, & retournerent dans le *Leao-tong*, chargés d'un riche butin.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Mort de Tien-tsong. Son fils élevé parmi les Chinois. L'Empereur abandonné.

La huitieme année du regne de *Hoai-tsong* mourut *Tien-tsong*, Roi des Tartares; il eut pour successeur son fils *Tsong-té*, pere du Fondateur de la Dynastie suivante. *Tsong-té* étoit un Prince doux & affable, qui avoit été élevé en cachette dès son enfance parmi les Chinois; s'étant instruit de leur Langue & de leurs Sciences, il avoit pris leur génie & toutes leurs manieres. C'est ce qui lui avoit attiré l'estime & l'amitié des Généraux & des Mandarins Chinois, qui se détachoient insensiblement de l'Empereur, dont les malheureux succès avoient altéré le caractere, & qui étoit devenu sombre, inquiet, rêveur, défiant & cruel. Cette année & les suivantes, ce ne furent plus que guerres intestines, que meurtres, que brigandages. Une multitude prodigieuse de rebelles formerent jusqu'à huit Corps d'armées, & ils avoient chacun leur Chef, mais dans la suite ils furent réduits à deux seulement, qui s'appelloient *Li* & *Chang*. Ces deux Chefs convinrent ensemble de partager les Provinces. *Chang* prit pour lui les Provinces Occidentales de *Se-chuen* & de *Hu-quang*, & *Li* s'empara d'une grande partie de celle de *Chen-si*, & après être entré dans le *Honan* il assiégea *Cai-fong*, qui en est la Capitale, mais il fut obligé de lever le siege avec perte. Six mois après il l'assiégea de nouveau avec aussi peu de succès, car les assiégés aimerent mieux vivre de chair humaine que de se rendre à un rebelle. Les Troupes Impériales eurent le tems de venir au secours de la Place. Le Général de cette armée crut qu'en rompant les digues du Fleuve jaune, il feroit périr infailliblement dans les eaux l'armée des rebelles; mais ceux-ci trouverent un azyle sur les Montagnes, pendant que la ville même, qui étoit plus basse que le fleuve, fut entierement submergée; trois-cens-mille des habitans y périrent.

Li prend le Titre d'Empereur.

Cependant *Li* se rendit tout-à-fait maître des Provinces de *Chen-si* & de *Honan*, fit mourir tous les Mandarins, & tira des sommes considérables de tous ceux qui avoient possédé des Charges; il n'y eut que le peuple qu'il traita avec bonté, & pour le mettre dans ses intérêts il l'affranchit de tout impôt. Cette conduite attira à son parti un grand nombre de soldats de l'Armée Impériale, & il se vit si puissant qu'il ne fit plus de difficulté de prendre le Titre d'Empereur. Il s'avança ensuite vers la Capitale de l'Empire, où il y avoit à-la-vérité une forte Garnison, mais elle étoit remplie de divisions; d'ailleurs un grand nombre de ses soldats déguisés s'y étoient glissés, & s'étoient assurés d'un gros parti, qui lui en ouvriroit les portes. En effet dès le troisieme jour qu'il y fut arrivé, les portes s'ouvrirent, & il y entra en triomphe à la tête de trois-cens-mille hommes. L'Empereur étoit alors enfermé dans son Palais, tout occupé des ridicules superstitions des Bonzes, ne sachant pas même ce qui se passoit au dehors. Il ne tarda pas à s'appercevoir qu'il étoit trahi, & il voulut sortir de son Palais avec six-cens de ses Gardes, mais il s'en vit encore lâchement abandonné. Alors, dépourvu de toute ressource, & préférant la mort à la honte de tomber vif entre les mains des rebelles, il se retira dans un en-

Il entre dans Peking.

Tragique fin de l'Empereur & de sa Famille.

droit écarté de ses jardins. *Palafox* dit que ce fut dans un petit Bois, avec l'Impératrice qu'il chérissoit (*a*). *Du Halde* ne parle que de la Princesse sa fille; il se rendit dans ce lieu sans pouvoir prononcer un seul mot. L'Impératrice, qui pénétroit assez ses pensées, s'approcha, & après lui avoir fait les derniers embrassemens, dans un morne silence elle entra seule dans le Bois, où elle se pendit avec un cordon de soie à un des arbres. L'Empereur, pénétré à ce triste spectacle, ne s'arrêta que pour écrire sur les bords de sa veste ces paroles: *Mes sujets m'ont lâchement abandonné: Fais de moi ce qu'il te plaira, mais épargne mon Peuple;* après quoi il fit tomber sa fille à ses pieds d'un coup de sabre, & se pendit à un arbre, la dix-septieme année de son regne, à l'âge de trente-six ans (*). Le Premier Ministre, les Reines & ses plus fideles Eunuques imiterent son exemple, & se donnerent la mort (*b*). En lui finit la Monarchie Chinoise, pour faire place à celle des Tartares, qui depuis ce tems-là ont regné avec un pouvoir absolu sur tout l'Empire.

On insulte son corps.

On chercha long-tems le corps de l'Empereur, & après l'avoir trouvé on l'apporta sous les yeux du rebelle *Li* assis sur le Trône, qui après l'avoir traité d'une maniere indigne, fit trancher la tête à deux de ses enfans, & à tous ses Ministres. Son fils ainé évita la mort par la fuite. Tout plia sous la puissance de l'Usurpateur avec une promptitude presque incroyable. Il n'y eut que le Prince *U-san-ghei*, qui commandoit les Troupes Impériales dans le *Leao-tong*, dont il ne fut pas reconnu. *Li* marcha contre lui à la tête d'une puissante armée, investit la Place où il commandoit, & pour le forcer à se rendre il lui fait voir son pere chargé de fers, en lui declarant qu'il va le faire égorger sur l'heure s'il differe de se soumettre. Le courageux *U-sang hei*, voyant son pere de dessus les murailles, se mit à genoux, & fondant en larmes le pria de lui pardonner, s'il sacrifioit sa tendresse naturelle à son devoir envers son Prince. Ce généreux Vieillard loua la résolution de son fils, & se livra à la mort, qu'on lui donna.

U-san-ghei résiste à l'Usurpateur.

U-

(*a*) *Du Halde* T.I. p.465. *Palafox* Hist. de la Conq. de la Chine. Ch. 2. (*b*) *Du Halde*, l. c.

(*) *Palafox* (1) ajoute, que cet infortuné Monarque, comme glacé d'horreur, demanda du vin, quoiqu'en tout autre tems il n'en usât point, & après en avoir bu un peu, il se mordit un des doigts de la main, & du sang qu'il en tira il écrivit non le peu de paroles rapportées dans le texte, mais un assez long discours, dans lequel il se plaint amérement de la trahison des Mandarins, mais absout le Peuple, comme n'étant pas coupable, & ne méritant point de punition. Il déplore vivement la ruine de son Empire, qui avoit fleuri pendant une si longue suite de siecles dans un état de splendeur & de puissance, & l'extinction de sa Famille Royale, qui l'avoit possédé si long-tems avec gloire. Il finit en disant, que puisqu'il a vu la ruine & la perte de tout ce qui pouvoit lui être plus cher que la vie, il faut qu'il cesse de vivre. Cet Auteur ne dit point, comme *Du Halde*, qu'il ait coupé la tête à sa fille. [Notre Historien n'a pas lu avec assez d'attention *Palafox*. Cet Auteur rapporte la fin tragique de la fille de l'Empereur; mais, selon lui, ce Prince ôta la vie à la Princesse avant que de passer dans les jardins. „ Ce fut son propre „ pere qui lui coupa la gorge. Elle l'en avoit prié pour ne pas voir son honneur & le rang „ illustre qu'elle tenoit, devenir honteusement la proye d'un Tyran. . . . . Ensuite de „ cette barbare exécution, l'Empereur, qui avoit encore les mains toutes teintes du „ sang de sa fille, passa dans les jardins du Palais (2). Rem. du Trad]

(1) *Hist. de la Conq. de la Chine* Ch 2. (2) *Palafox* Ch 2. p. 23.

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

U-san-ghei, pour venger en même tems la mort de son Roi & celle de son pere, ménagea la paix avec les Tartares *Mancheous* ou Orientaux, & les appella à son secours contre les rebelles. *Tsong-té* lui amena promptement quatre-vingt-mille hommes; l'Usurpateur leva le siege, & se rendit en diligence à *Peking*; ne s'y croyant pas en sureté, il pilla le Palais, y mit le feu, & s'enfuit avec son armée dans la Province de *Chen-si*, enrichi des dépouilles de l'Empire & chargé de la malédiction publique (*).

Il appelle les Tartares à son secours. Li pille & brûle le Palais. Le Fils de Tsong-té déclaré Empereur.

Tsong-té eut à peine mis le pied sur les terres de la Chine, qu'il mourut; avant sa mort il déclara *Chun-chi* son fils, qui n'avoit que six ans, son successeur, & il confia à son frere *A-ma-vam* le soin de ce Prince & de l'Empire. Le jeune Prince fut conduit droit à *Peking*, & reçu aux acclamations des Peuples, qui le regardoient comme le Libérateur de la Patrie: on n'entendit de tous côtés que des cris de joie, *Vansui! Vansui! Vive l'Empereur! qu'il vive longues années! qu'il vive dix-mille ans!* Cette révolution mit tout-à-fait fin à la vingt-unieme Dynastie, & au Gouvernement des Empereurs d'origine Chinoise, pour faire place une seconde fois à celui des Tartares Orientaux: elle arriva la vingt-unieme année du soixante-troizieme Cycle, qui répond à l'année de J. C. 1644 (†).

On ne sait pas trop ce que devint le traître *Li*, & ce que devinrent ses grandes richesses. Les uns disent qu'il se retira dans la Province de *Chen-si*, une des six dont il s'étoit d'abord rendu maître, & qu'il s'y fortifia du mieux qu'il put contre le nouveau Conquérant. D'autres croyent qu'il fut tué dans un combat par *U-sang-ghei*. Quoi qu'il en soit, il n'est plus parlé de lui depuis qu'il eut abandonné *Peking*, de sorte que nous finirons ce qui le regarde, en remarquant, qu'aujourd'hui encore son nom &

(*) Ce scélérat n'avoit jusques là rencontré que des gens désarmés & découragés, & avoit été redevable de ses succès à la trahison & à la tromperie plutôt qu'à sa valeur. Il fut si irrité de se voir en tête non seulement les Troupes Impériales, mais une armée de Tartares plus nombreuse & plus aguerrie, que non content d'abandonner cette riche Capitale au pillage de ses soldats, pendant qu'il pilloit lui-même le Palais Impérial, il déchargea une partie de sa colere sur le Peuple, & commit les plus horribles cruautés pendant son court séjour, sous prétexte de la punir de ce que l'on y avoit encore conservé quelque sorte de respect pour le légitime Souverain; qui consistoit cependant plus dans l'horreur qu'on avoit pour lui, que dans aucune résistance qu'on eût faite. On ne dit point à combien montoient les Troupes que le Roi Tartare mena dans la Chine, sinon en termes généraux, qu'elles étoient innombrables, tant de pied que de cheval. Elles étoient commandées par les trois oncles du jeune Monarque, qui le servirent avec une valeur & une fidélité dont il y a peu d'exemples; ils se comporterent avec tant de douceur & de modération envers les Chinois, qu'ils n'eurent pas de peine à les gagner (1).

(†) Les Historiens Chinois, ou au moins les Mémoires des Européens, n'ont pas eu soin de nous instruire ni de l'année ni du mois que le Tartare & son armée entrerent dans la Chine, ni de la durée du regne & de la vie de cet Empereur. On dit seulement en termes généraux, qu'il s'est passé trois années & quelques mois dans la conquête entiere de ce grand Empire, & que la derniere de toutes les villes qui se soumit, fut celle de *Canton*, où le Tartare entra au commencement de Janvier 1647. Il est donc probable que les Tartares entrerent dans la Chine vers la fin de l'année 1643, & que le nouvel Empereur fut couronné dans le cours de 1644 (2).

(1) *Palafox* Ch. 3. p. 50. (2) Voy. *Palafox* Ch. 3. *Du Halde*, T. I. p. 466.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

& sa mémoire sont en exécration parmi les Chinois & parmi les Tartares.

Vingt-deuxieme Dynastie nommée Tsing, *aujourd'hui regnante, & qui compte à présent trois Empereurs.*

I. Chun-chi. 1644. U-fang-ghei *déclaré Roi.*

I. Chun-chi ou *Xun-chi* commença par recompenser l'illustre *U-san-ghei*, en lui conférant la Dignité de Roi, & le Titre de *Ping-si*, qui signifie Pacificateur de l'Occident. Il lui assigna pour le lieu de sa résidence la ville de *Si-gnan-fú*, Capitale de la Province de *Chen-si*, que l'Usurpateur *Li* avoit ravagée par le fer & le feu. Cela n'empêcha pas *U-san-ghei* de se repentir de la faute qu'il avoit faite, en se précipitant d'appeller les Tartares à son secours contre ce Tyran, & il disoit quelquefois *qu'il avoit fait venir des lions pour chasser les chiens.* Cependant le jeune Empereur, se voyant maître des Provinces Septentrionales (*), tourna ses armes vers les Méridionales, jugeant très-bien qu'il ne seroit tranquille possesseur des unes, que lorsqu'il auroit soumis les autres.

L'Empereur attaque la Corée.

D'autre part il pensa qu'il n'étoit pas à propos de laisser derriere lui le Royaume de *Corée*, habité par un Peuple guerrier, qui avoit son propre Roi,

(*) Rien de plus surprenant que la rapidité avec laquelle il conquit ces Provinces Septentrionales, si l'on considere leur vaste étendue, le nombre & la force des villes; car il s'en rendit maître dans l'espace d'environ un an, c'est-à-dire dans le cours de l'année 1644. Il est vrai que les Chinois n'avoient en ce tems-là ni assez de cœur, ni assez de fidélité pour la famille de leurs anciens Souverains, pour faire une fort grande résistance. Il y eut cependant quelques Places qui en firent une vigoureuse, mais avec si peu de fruit que leur exemple n'encouragea pas beaucoup les autres. Le nouvel Empereur voulut toujours se trouver en personne à la tête de ses nombreuses Troupes; il avoit d'ailleurs d'habiles Conseillers & des Généraux expérimentés, particulierement ses trois oncles, de sorte qu'il s'y prit de la maniere la plus propre à achever promptement sa conquête.

Quand il entroit dans une Province il ne s'embarrassoit pas de laisser derriere lui quelques Places fortes, mais il marchoit tout droit avec le gros de son armée à la Capitale: il la faisoit d'abord sommer de se rendre; quand elle se soumettoit, il la traitoit avec toute la bonté possible, il y mettoit des Gouverneurs, dont ils ne pouvoient qu'être contens, & quelquefois des Chinois mêmes: du reste il laissoit les choses sur le même pied où elles étoient. Si les villes refusoient de se soumettre, c'étoit l'armée qui les alloit sommer une seconde fois de se rendre, & s'en acquittoit avec tant de résolution & de furie, qu'elles étoient bientôt réduites; & en ce cas-là elles éprouvoient ce que le sort de la guerre a de plus cruel, pour servir d'avertissement aux autres. Par ce moyen, soit que la Capitale se soumît volontairement, ou qu'elle fût forcée, les autres villes ne manquoient pas de lui ouvrir les portes, & la réduction de la Capitale entraînoit celle de toute la Province (1).

Une autre chose qui hâta la conquête non seulement de ces Provinces, mais aussi des Méridionales, c'est que dans toutes ses déclarations l'Empereur n'attribuoit pas ses victoires à sa valeur, ni à la puissance & au bonheur de ses armes, comme cela auroit été assez naturel à un jeune Monarque, mais seulement à la volonté & à la protection du Ciel. Comme cela s'accordoit parfaitement avec ce que les Chinois eux-mêmes en pensoient, ils en convenoient non seulement volontiers, mais le publioient pour effacer par-là la honte d'avoir si lâchement abandonné leurs Princes naturels, leurs Loix & leur Liberté, pour subir un joug étranger. Le Ciel en avoit ordonné ainsi, pouvoient-ils résister à ses ordres? Pouvoient-ils prendre un parti plus sage que celui de la soumission? c'étoit-là ce qu'ils disoient pour se justifier, & ce qu'ils alléguent encore quand on leur reproche leur servitude.

(1) Voy. *Palafox* Ch. 3. *Du Halde* T. I. p. 466.

Roi, lequel avoit été Vassal des Empereurs Chinois, & étoit devenu par conséquent le sien. Il s'avança donc avec une puissante armée contre les Coréens, qui se défendirent vigoureusement & avec courage, mais qui se trouverent inférieurs aux Tartares. A la fin le Roi jugea que le parti le plus sage pour mettre sa couronne en sureté, étoit la soumission. *Chun-chi* satisfait ramena ses troupes avec honneur, & ordonna au Coréen de le suivre à *Peking*, où les conditions de la paix furent bientôt réglées, de même que l'hommage qu'il rendroit: ayant reçu son sceptre & sa couronne de l'Empereur, il lui rendit ses hommages, & s'en retourna dans ses Etats.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Le Roi se soumet.

Chun-chi fit alors marcher son armée, sous le commandement d'un de ses oncles, vers le Midi, où l'on avoit proclamé Empereur un petit-fils de *Ching-tsong* ou *Van-lie*, treizieme Empereur de la Dynastie précédente, sous le nom de *Hong-quang* ou *Hun guan*, qui veut dire Splendeur; la plupart des neuf Provinces Méridionales obéissoient à ce nouveau Monarque. Le jeune Prince avoit de belles qualités, il avoit été élevé à la Cour de l'Empereur *Zun-chin*, qui en avoit eu des soins très-particuliers, dans le tems que l'Empire étoit encore en paix; on le regardoit comme la derniere ressource des Chinois; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il se rendit aux instances des Mandarins, & qu'il accepta une couronne, qu'il prévoyoit devoir lui coûter bientôt la vie. Après l'avoir enfin acceptée, il ne négligea rien pour fortifier *Nan-king* sa Capitale, & pour grossir ses Troupes; malgré toutes ces précautions il fut hors d'état de résister aux forces supérieures de l'ennemi, qui vint l'assiéger dans cette ville, & s'en rendit bientôt maître. *Hong-quang* se retira, mais il fut poursuivi & fait prisonnier par le Général Tartare, qui selon les uns lui ôta la vie sur le champ, & selon d'autres l'envoya à *Peking*, où il fut étranglé. Le Vainqueur revint à *Nan-king*, & y établit pour Gouverneur & Viceroi de toute la Province un Mandarin Chinois, qui avoit été un des Premiers Ministres des deux ou trois derniers Empereurs.

Hong-quang *proclamé.*

Il est étranglé.

Il entra ensuite dans la Province de *Che-kiang*, & en assiégea la Capitale. *Lo-vang*, qui en étoit Roi, & qui refusa le Titre d'Empereur, monta sur les murailles, & à genoux il supplia les Tartares d'épargner son Peuple, & que s'il leur falloit une victime, il s'offroit volontiers pour sauver la vie à ses Sujets; en même tems il sort de la ville, & se remet à la discrétion du Vainqueur.

Lo-vang *se soumet.*

Long-vu, ou suivant d'autres *Jan-van*, autre petit-fils de *Ching-tsong*, avoit été proclamé Empereur dans la Province de *Se-chuen*, qui n'étoit pas encore soumise, non plus que celles de *Fo-kien*, de *Quang-tong* & de *Quang-si*. On se persuadoit, qu'encore que ce Prince n'eût pas des forces suffisantes pour reconquérir ce qui étoit perdu, il pourroit néanmoins conserver ces Provinces dont il étoit le maître. Ce qui nourrissoit encore ces flatteuses espérances, c'est qu'on vit paroître en sa faveur sur mer un des plus braves Capitaines, Chinois, sous lequel un grand nombre de Chinois s'étoient réunis, lequel étoit assez puissant & assez heureux pour donner une nouvelle face aux affaires.

Long-vu *proclamé Empereur.*

Il est soutenu par le fameux Ching-chi-long.

Ce Capitaine étoit le fameux *Ching-chi-long*, homme d'une naissance obs-

obscure (*), mais alors un des plus riches Négocians de la Province de *Fo kien*; il avoit équippé une nombreuse Flotte contre les Tartares, & fut suivi

(*) *Ching-chi-long*, nommé aussi dans les Ambassades des Hollandois *Chin-chi-lung*, par d'autres *Iquan*, *Icoa*, *Equan* & *Icoan*, étoit né dans la Province de *Fo-kien*, dans un petit village sur le bord de la mer, de parens pauvres. Comme il avoit de l'esprit, il sortit fort jeune de son Pays, pour chercher fortune. Il se rendit d'abord à *Macao* parmi les Portugais, où il fut quelque tems au service d'un Marchand; il y embrassa le Christianisme, & reçut à son baptême le nom de *Nicolas*, d'autres disent *Gaspard*. Il passa ensuite au Japon, & y trouva de l'emploi auprès d'un riche Marchand Chinois, qui lui confia, après l'avoir eu en qualité de Facteur, quelques vaisseaux, avec lesquels il alloit trafiquer à la Cochinchine, à Camboye, & en d'autres lieux, non seulement pour le compte de son Maître, mais encore pour celui de plusieurs autres Marchands qui lui confioient la meilleure partie de leur bien.

Etant arrivé heureusement à *Camboye*, il reçut nouvelle que son Maître, & tous ceux pour lesquels il négocioit, étoient morts ou de la peste, qui avoit été fort violente au Japon, ou de la famine, qui l'avoit suivie. Alors, sans s'embarrasser de la Religion qu'il avoit embrassée, il forgea le Testament de son Maître & des autres Marchands, dans lequel il se porta pour héritier universel de tout ce qu'ils avoient d'effets dans ses vaisseaux. Et pour éviter d'avoir à répondre aux Mandarins de la Chine, il résolut de se faire Pirate. Il eut de toutes les marchandises dont il s'étoit rendu héritier, dequoi acheter d'autres vaisseaux, & en peu de tems il se vit Chef d'une Escadre redoutable, par le grand nombre d'autres Pirates qui se rangerent sous son pavillon; tellement que lui & un autre Corsaire devinrent les maîtres des Mers de la Chine, pillant sans distinction tout ce qu'ils rencontroient; mais ils étoient convenus de ne rien entreprendre l'un sur l'autre.

L'Empereur, à qui ils s'étoient rendus redoutables, & qui ne voyoit point de moyen de les réduire à force ouverte, s'avisa d'une ruse qui sembloit propre à y réussir. Il écrivit à l'un & à l'autre, & il mandoit à chacun, qu'ayant été informé de sa valeur, & des grands services qu'il étoit en état de rendre à son Prince & à sa Patrie, il lui offroit un pardon général & une abolition de tout le passé; & de le nommer Capitaine-Général de toutes les Côtes où il avoit des vaisseaux, de lui donner la Charge de Grand-Mandarin, ou telle autre Dignité qu'il voudroit, à condition qu'il joindroit au-plutôt la Flotte Impériale, pour courir sur l'autre Corsaire. On ignore quel effet la Lettre de l'Empereur fit sur l'esprit du Compétiteur d'*Icoan*. Mais quoique celui-ci soupçonnât d'abord l'artifice, comptant sur ses forces & sur sa bonne fortune, il ne balança point à aller attaquer l'autre Corsaire. Le combat fut long & sanglant de part & d'autre; enfin *Icoan* demeura victorieux, coupa la tête à son ennemi, prit autant de ses gens & de ses vaisseaux qu'il lui fut possible, dont la plus grande partie se rangea sous ses ordres: c'étoient des gens qui changeoient seulement de Maître, sans changer d'état & de fortune. *Icoan* devint ainsi plus puissant que jamais, de sorte que lorsque la Flotte de l'Empereur parut sous prétexte de le joindre, mais dans le fond pour l'attaquer, elle ne put que le féliciter de sa victoire. Lui de son côté, en vertu de la Lettre de l'Empereur, & en état de le forcer à tenir ses promesses, commença à agir en qualité de Capitaine-Général des Côtes, sans témoigner qu'il se défiât le moins du monde des intentions de la Cour; il obligea tous les vaisseaux marchands à prendre des passeports de lui; & il n'y en avoit point, soit Chinois soit autres, qui osassent sans cela se risquer en mer.

Il n'avoit qu'une seule chose à craindre, c'étoit le ressentiment de la Cour, à cause de ses cruelles exactions sur les vaisseaux marchands, enlevant tous ceux qui n'avoient pas de passeports de lui; sans parler de plusieurs autres violences, qui incommodoient fort le Commerce, & qui ruinoient les Provinces maritimes. Mais comme il connoissoit parfaitement le manege de la Cour, & que l'Empereur, obsédé comme il l'étoit de ses Eunuques & de ses Ministres, n'étoit que peu ou point instruit de la misere de ses Peuples, & n'en savoit que ce que ceux qui l'environnoient vouloient bien lui en dire, il trouva le moyen de les gagner si bien par ses présens, que les plaintes des malheureux ne pouvoient parvenir jusqu'à l'Empereur, les Ministres ne s'embarrassant gueres qu'il pillât les Peuples tandis qu'il leur faisoit si largement part du butin. Ils ne cessoient de publier ses louan-

ges,

suivi d'un si prodigieux nombre de Vaisseaux Chinois, qu'il se vit à la tête d'une des plus formidables Flottes qu'on eût jamais vue sur ces Mers. Il se déclara hautement pour le jeune Monarque Chinois contre l'Usurpateur Tartare. Quelques Relations assurent même que c'étoit lui qui l'avoit mis sur le Trône; ce qu'il y a de certain, c'est que les immenses richesses qu'il avoit acquises, le prodigieux nombre de Vaisseaux & de Troupes qu'il avoit sous ses ordres, l'avoient rendu si puissant, & les grands présens par lesquels il n'avoit cessé de gagner les principaux Eunuques & les Ministres, lui avoient acquis tant de crédit à la Cour, même sous le précédent regne, qu'il sembloit gouverner seul tout l'Empire; en sorte que s'il n'eût pas été fidélement attaché à la Famille Impériale, il auroit pu s'emparer plus aisément de la couronne que les Rebelles *Li* & *Chang*, sur-tout après la mort tragique de *Zun-chin*, & pendant les guerres qui désolerent l'Empire. Mais sa fidélité pour le sang de son Roi, l'empêcha de concevoir jamais de pareilles pensées (*); ce fut ce qui détermina à la fin l'Empereur Tartare, qui le regardoit comme un des plus puissans obstacles à la réduction du petit nombre de Provinces qui restoient, de tâcher de le gagner par les plus grandes offres & par les plus magnifiques promesses (†). *Ching-si-long* les rejetta avec

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Sa fidélité pour la Famille Impériale.

ges, & de vanter les grands services qu'il rendoit, tandis que son or & son argent empêchoient les plaintes & les requêtes des Provinces désolées d'avoir entrée. Il devint si puissant & en même tems si insolent, qu'étant mécontent des Officiers de l'Empereur, à *Canton*, qui ne lui payoient pas assez promptement vingt ou trente-mille ducats qui lui étoient dûs de ses appointemens, il descendit à terre, & vint dans cette ville si peuplée accompagné seulement de cinq ou six-mille de ses gens; il fit dresser un tribunal dans la Place, fit appeller les Officiers de l'Empereur avec des Notaires publics devant lui, & se fit payer sur le champ, en faisant faire par ces Notaires un reçu; il retourna ensuite sur sa Flotte sans faire aucune violence. Tel étoit le degré de puissance auquel *Ching-chi-long* s'étoit élevé dans le tems de l'invasion des Tartares; nous avons cru devoir en donner une idée au Lecteur, pour l'intelligence de l'Histoire (1). Voy aussi la Note suivante.

(*) C'est-là l'opinion commune, quoiqu'il y ait des Auteurs qui pensent moins favorablement sur son compte, & qui l'accusent d'avoir aspiré à la couronne lorsqu'il fut déclaré Général des Troupes Chinoises, & d'avoir trahi le jeune Empereur en faveur des Tartares, qui lui en firent un crime dans la suite, & le mirent en prison à *Peking*, où il mourut (2). Nous ajouterons seulement que les Hollandois, établis en ce tems-là à *Formose* ou *Tai-van*, lui ayant donné de l'ombrage par le trop grand commerce, ou par le commerce illicite qu'ils faisoient à la Chine & au Japon, il les fit menacer qu'il les chasseroit de cette Isle. Là-dessus ils lui envoyerent une Ambassade, & s'obligerent de lui payer tous les ans trente-mille écus, pour avoir la liberté du commerce. Parmi les présens qu'ils lui envoyerent, ils lui firent présenter un jour un Sceptre & une Couronne d'or, lui offrant tout ce qu'ils avoient de force & de puissance, en cas qu'il fit le pas dont il s'agit, de prétendre à la Royauté. On dit qu'il ne fit jamais parade du Sceptre ni de la Couronne, & qu'il se contenta de les faire porter parmi les autres meubles de sa garderobe.

(†) On se servit du Mandarin Chinois, qui avoit été fait Viceroi de *Nan-king*. Il écrivit à *Ching-chi-long*, & entr'autres choses il assura qu'on le feroit Viceroi des deux Provinces de *Fo-kien* & de *Quang-tong*, ou même Souverain, s'il le vouloit, à condition d'en faire hommage à l'Empereur Tartare. *Ching-chi-long* refusa ces offres non seulement avec mépris, mais dans sa réponse il traita le Tartare de Voleur & d'Usurpateur; & déclara que non seulement il ne remettroit pas les Provinces dont il avoit entrepris la défense, mais qu'il étoit bien résolu d'employer tout ce qu'il avoit de forces pour remettre la Famille Impériale de la Chine en possession des autres. Il est vrai que lorsqu'il eut été fait prisonnier

(1) *Palafox*, *Couplet*, *Du Halde*, &c. (2) Voy. *Ogilby's* China, Vol. II. p. 49.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

avec hauteur & mépris ; & dans la ferme résolution de défendre son Prince jusqu'à la derniere extrémité, il envoya une Ambassade à l'Empereur du Japon, pour lui demander du secours ; mais ce Monarque ne voulut pas y entendre, parceque l'Ambassade venoit d'un particulier, & non de la part de l'Empereur. Cela n'empêcha point le Général de se défendre courageusement contre les Tartares ; il se donna, dit-on, plusieurs batailles, où de part & d'autre on combattit avec beaucoup de valeur ; à la fin le brave *Ching-si-long* fut fait prisonnier, & conduit à *Peking*. Cette nouvelle ruina toutes les espérances de l'infortuné *Long-vu*, toutes les villes de la Province ouvrirent leurs portes au Vainqueur : lui-même, ou trahi par *Ching-si-long*, selon les uns, ou par un effet de sa mauvaise fortune, tomba entre ses mains, & perdit tout à la fois la couronne & la vie.

Il est fait prisonnier.

Il se soumet aux Tartares.

Ching-si-long, qui se voyoit au pouvoir des Tartares, & exposé à la haine & à l'envie des Courtisans, non tant à cause de sa fidélité pour son Prince légitime, que pour ses grandes richesses & la gloire de ses exploits, se déclara alors en faveur du parti dominant, pour se tirer du grand nombre d'accusations portées contre lui. Il pouvoit faire cette démarche avec d'autant moins de deshonneur pour lui-même, que *Long-vu*, dont il avoit soutenu les intérêts, étoit mort ; & il savoit d'ailleurs que sa puissante Flotte étoit encore sous le commandement de son fils le brave *Ching-chi-kong*, dont la fidélité pour la famille de ses anciens Maîtres lui étoit connue. Quelques Relations ne disent point qu'il ait été fait prisonnier, mais que l'Empereur l'invita à un festin solemnel ; qu'il accepta l'invitation dans l'espérance d'obtenir à la Cour les plus grandes Dignités, & qu'il y fut conduit avec honneur. Mais comme cela ne s'accorde gueres ni avec son caractere, ni avec la conduite qu'il tint en d'autres occasions, nous croirions plutôt qu'il fut mené à la Cour comme prisonnier.

Réduction du reste des Provinces.

En attendant les Tartares avoient poussé leurs conquêtes si loin, qu'il n'y avoit plus gueres de Provinces qui demeurassent fideles à la famille Impériale. Un des oncles de l'Empereur, que quelques Relations appellent *Pelipaovan*, fut fait Viceroi, ou, suivant d'autres, Roi de ces Provinces, qui étoient celles de *Quang-si* & de *Quang-tong*, outre celle de *Fo-kien*, qu'il venoit de réduire. Il envoya d'abord une puissante armée dans la Province de *Quang-tong*, où un Prince de la Chine s'étoit fait proclamer Empereur

nier par les Tartares, & qu'on rappella en présence de l'Empereur cette réponse injurieuse, il nia qu'elle fût de lui, comme il desavoua plusieurs autres choses qu'on produisit à sa charge. Ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est qu'il trouva ses plus grands ennemis dans ces mêmes Ministres Chinois qui lui avoient été dévoués sous le dernier regne, & qui avoient passé au service des Tartares ; mais comme il connoissoit leur avarice, il eut recours aux mêmes moyens qui lui avoient si bien réussi autrefois ; il acheta encore leur faveur à force de présens, qui leur fermerent la bouche, arrêterent le cours des accusations, & le firent enfin déclarer innocent & pleinement absous.

Quant aux combats qu'il livra aux Tartares, pendant environ six mois, avant que d'être fait prisonnier, on nous apprend seulement qu'ils furent sanglans, sans rien dire du succès. On ne sait pas non plus, si ce fut dans un combat ou dans la défense de quelque Place qu'il fut fait prisonnier. On ne sait pas aussi bien certainement ce qu'il devint enfin, tant il y a d'obscurité & de contrariété dans les Relations sur son sujet.

reur(*), mais il n'avoit que quelques Troupes mal-équippées, qui avoient déja fui plus d'une fois devant les Tartares victorieux, & qu'on s'attendoit bien qui en feroient encore autant à la premiere rencontre. La ville de *Canton*, où ce nouveau Monarque faisoit sa résidence, étoit à-la-vérité bien fortifiée, & assez peuplée pour soutenir un siege, s'il y avoit eu une meilleure Garnison. Cependant, quelques Relations assurent que vingt Cavaliers Tartares y étant entrés, & courant par les rues, en tirant de côté & d'autre quelques fleches, jetterent toute la ville dans une si grande consternation, que l'armée, qui n'en étoit qu'à une demi-journée, n'eut qu'à y entrer en triomphe & à en prendre possession, sans trouver la moindre resistance (*a*). Mais cela a bien l'air d'un conte, inventé pour diffamer la Nation Chinoise, de n'avoir pas mieux défendu sa liberté & son Pays. Il y a bien plus d'apparence que cette Capitale, qui outre la Garnison contenoit deux-cens-mille habitans, la plupart fort riches, & où plusieurs Marchands des autres Pays avoient mis comme en dépôt toutes leurs richesses, fit au contraire une vigoureuse résistance; aussi y-a-t-il d'autres Auteurs qui disent, qu'elle se défendit courageusement un an entier, avant que de se rendre au Général Tartare, qui par cette raison l'abandonna au pillage pendant trois jours. La nuit après que les Tartares y furent entrés, une puissante Flotte de la Chine remonta le canal de Canton, & vint se présenter devant la ville, où elle amenoit un secours considérable. Mais voyant que les Ennemis en étoient déja les maîtres, ces nouvelles Milices passerent à un tel excès de fureur, qu'elles mirent le feu à la ville neuve, qui étoit le plus beau quartier de cette grande ville, & puis remirent en mer. La ville fut pillée & réduite en cendres; le jeune Empereur, que quelques amis fideles avoient caché, fut découvert & tué le quarantieme jour de son regne; tous ses partisans eurent le même sort. Le butin que les Soldats firent pendant les trois jours qu'on leur lâcha la bride, fut immense, & l'on traita avec toute l'indignité & toute la cruauté possible les habitans, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition. Enfin les Généraux firent cesser les violences, rétablirent l'ordre, réglerent le Gouvernement, & se mirent en devoir de réduire le reste de la Province, ce qu'ils exécuterent en peu de tems, n'ayant trouvé gueres de résistance.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Canton *prise par les Tartares.*

Ils entrerent de-là dans la Province de *Quang-si*, où le cours de leurs victoires fut interrompu. *Thomas Kiu*, Viceroi de cette Province, & *Luc Chin*, Généralissimes des Troupes Chinoises, tous deux Chretiens, & vaillans guerriers, livrerent bataille aux Tartares avec tant d'intrépidité, qu'ils les défirent entierement & les mirent en fuite. Les victorieux élurent aussitôt un Prince de la Race Impériale, nommé *Tong-lié*, qui étoit Roi de la Capitale de la Province de *Quei-cheu*, & après l'avoir proclamé Em-

La Province de Quang-si *fait une belle résistance.* Yong-lié *élu Empereur.*

(*a*) *Palafox*, Ch. IX.

(*) Les Relations ne nous apprennent point le nom de ce nouveau Monarque, quoiqu'elles soient plus exactes & plus complettes que les autres, parceque la Province de *Quang-tong* est plus proche de *Macao*, & que les Portugais ont pu être mieux informés de ce qui s'y est passé, que dans les autres plus éloignées.

Empereur, ils le conduisirent à *Chao-king*, ou *Kao-chin*, pour y tenir Cour (*) : c'étoit la seule ville de la Province de *Quang-tong*, qui osa résister aux Tartares, & qui refusa de se soumettre.

Les Chinois reprennent courage.

Le bruit de la victoire qu'on venoit de remporter, & de l'élection d'un nouvel Empereur, ranima le courage des Chinois. Un Capitaine, qui avoit formé une armée dans la Province de *Fo kien*, & *Ching-chi-kong* (†) fils de *Ching-chi-long*, qui couroit les mers avec sa nombreuse Flotte, reprirent plusieurs villes, l'un sur les côtes de la mer, & l'autre dans le milieu des terres. Ce nouvel Amiral, plus zélé encore que son pere pour la Famille Impériale de la Chine, remporta d'abord des avantages assez considérables sur les Tartares; il leur prit plusieurs Places importantes, entr'autres *Hai-ching* dans la Province de *Fo-kien*, où il tailla en pieces une armée de Tartares venue au secours de la ville; *Wen-cheu* dans la Province de *Che-kiang*, *Nan-king* dans celle *Kiang-nan*, & plusieurs autres. Malheureusement sa bonne fortune ne le suivit pas longtems, il fut entierement défait, & les Tartares le chasserent de la Chine; de sorte qu'il se vit réduit à tourner ses vues d'un autre côté, savoir sur l'Isle de *Formose*, où il se flattoit d'établir un nouveau Royaume, après qu'il en auroit chassé les Hollandois.

Succès de deux Généraux de cette Nation.

Outre les deux Chefs dont on vient de parler, quelques autres parurent en campagne en faveur du nouvel Empereur Chinois. Le Viceroi de *Kiang-si* secoua le joug, & défit les Tartares en plusieurs combats. Peu de tems après on vit paroître dans les parties septentrionales deux Capitaines, l'un nommé *Ho* & l'autre *Kiang*, qui avoient chacun rassemblé une forte armée. Le premier s'empara de plusieurs villes de la Province de *Chen-si*. Le second entra dans la même Province, avec cent-quarante-mille chevaux, & une Infanterie encore plus nombreuse. Ils défirent en deux combats les Tartares, & jetterent une telle épouvante parmi eux, qu'ils n'osoient plus paroître en rase campagne. Cela n'empêcha pas cependant les autres Tartares de pousser leur bonne fortune, ils formerent une seconde fois le siege de *Chao-king*, où le Monarque Chinois faisoit sa résidence; mais cette Place se défendit si bien, qu'ils furent obligés de se retirer. Ils essuyerent un autre échec sur les frontieres de la Province, où l'Empereur Chinois s'étoit avancé au devant d'eux; il fut le premier qui de toute la guerre eût ce courage, & il les défit encore.

Mais

(*) Ce jeune Monarque avoit pour Chef de ses Conseils un Eunuque Chretien, très-zélé pour la Foi, nommé *Pan Achillée*. Ce fut avec son secours que le P. *André Koffler* instruisit des Vérités Chretiennes la mere, la femme, & le fils ainé de l'Empereur, & leur conféra le Baptême. On regardoit le jeune Prince comme devant être un jour le *Constantin* de la Chine; ce fut le nom qu'on lui donna à son Baptême. On dit que ces illustres Néophytes, du consentement de l'Empereur, envoyerent le P. *Michel Boym* à Rome, pour rendre en leur nom au Saint Siege l'obéissance filiale.

(†) C'est le même qui est appellé *Coxinga* dans les Relations Hollandoises, & que les Hollandois accusent de les avoir chassés de *Formose* ou de *Tai-van*, contre la foi du Traité conclu avec lui. Mais ils ne disent rien du sujet de plainte qu'ils lui avoient donné; ils s'étoient saisis de quelques-uns de ses vaisseaux, qui faisoient voile pour les Provinces Orientales, où ils portoient de l'argent destiné à payer les Troupes qu'il y avoit; l'argent n'étant pas venu les Troupes se débanderent. *Coxinga*, au désespoir & irrité de la perfidie des Hollandois, fit voile tout droit à *Formose*, & les chassa de cette Isle, comme nous aurons occasion de le rapporter plus amplement dans la suite.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

Ravages de Chang-hien-chong.

Mais le plus redoutable de tous ceux qui prirent les armes contre eux, fut un Chef nommé *Chang-hien-chong*; c'étoit un Démon incarné, qui porta par-tout le ravage dans les Provinces Occidentales. Après avoir exercé toutes sortes de cruautés dans les Provinces de *Ho-nan*, de *Kiang-nan* & de *Kiang-si*, il déploya toute la violence de sa fureur sur celle de *Se-chuen*, où il commit des barbaries inouïes (*); & il ne la quitta qu'après avoir brûlé la Capitale & plusieurs autres villes, & les avoir remplies de désolation & de carnage. Il entra dans la Province de *Chen-si*, & comme il se disposoit à combattre l'Armée Tartare, qui étoit assez proche, on vint l'avertir que l'on voyoit cinq guerriers sur les hauteurs; il alla aussitôt les reconnoître sans prendre ni casque ni cuirasse; & à peine parut-il, qu'il eut le cœur percé d'une fleche. Sa mort dissipa toute son armée, les Peuples reçurent les Tartares comme leurs Libérateurs, & se soumirent avec joie à leur domination.

Il est tué.

Ruse des Tartares.

Vers ce tems-là, les échecs qu'avoient essuyé les Tartares, les obligerent d'avoir recours à la ruse: en peu de tems ils regagnerent toutes les Places qu'ils avoient perdues, & obligerent les Troupes Chinoises à se soumettre, soit par des présens, des recompenses & des promesses, soit en semant la division parmi les Chefs des Chinois, & ce dernier moyen fut bien le plus efficace. A l'égard de la ville de *Chao-king*, elle avoit tant souffert, que les Tartares étant revenus l'assiéger, *Toung-lié* qui qui n'étoit pas en état de la défendre contre leurs puissantes forces, se retira d'abord dans la Province de *Quang-si*, & ensuite dans celle de *Yun-nan*. L'an-

(*) Ce Monstre n'étoit doux & affable qu'avec ses Soldats, avec lesquels il jouoit & mangeoit familierement, mais avec les autres sa barbarie n'avoit point de bornes. Il fit mourir le Roi de *Ching-tu-fu*, Capitale du *Se-chuen*, qui étoit un Prince de la derniere Dynastie Chinoise. Qu'un seul homme se fût rendu coupable d'une faute légere, il faisoit tuer tous ceux qui demeuroient dans la même rue; cinq-mille Eunuques périrent par ses ordres, parceque l'un d'eux ne l'avoit pas traité d'Empereur. Ayant fait assembler dix-mille Lettrés pour les consulter sur quelque affaire, il les fit tous massacrer, sous prétexte que par leurs sophismes ils souffloient la révolte dans l'esprit des Peuples. Prêt à quitter la ville de *Ching-tu fu*, il fit conduire tous les habitans enchaînés dans les campagnes, où il les fit aussi massacrer au nombre de soixante-mille. Il n'étoit pas moins cruel parmi ses Troupes, il ordonna à ses Soldats de tuer toutes leurs femmes, parcequ'elles ne causoient que de l'embarras en tems de guerre, & il leur donna l'exemple en égorgeant trois-cens des siennes, & n'en réservant que vingt pour servir les trois Reines (1).

Comme il prétendoit être fort ami des Chretiens, il se vanta à quelques-uns des Missionnaires qu'il avoit fait périr vingt-mille Bonzes, parceque l'un d'eux avoit excité une persécution contre les Chretiens, & il dit à ces Peres, *que le Seigneur du Ciel l'avoit envoyé pour punir ces infideles, qui avoient voulu leur ôter la vie.* Le même Auteur ajoute (2) qu'il témoignoit tant de respect pour la Loi Chretienne, qu'il promit que lorsqu'il seroit parvenu à l'Empire, il éléveroit un Temple magnifique à l'honneur de Dieu. Tout cela a fait croire à un Auteur (3) de notre tems, qu'il étoit Juif d'origine, parcequ'il prétendoit avoir une commission divine pour commettre tant de meurtres & de violences; & il le qualifie de *Constantin* de la Chine, parceque, selon lui, il ressembloit au *Constantin* de Rome: mais avec quelle justice, ou quel égard pour l'Evangile, c'est ce que nous laissons au jugement du Lecteur.

(1) *Couplet*, *Du Halde*, T. I. p. 469. Voy. les Notes sur *Du Halde*, en Anglois T. I. p. 228.
(2) *Ibid.* Monarch. Sin. Tab. Chron. p. 96. (3) Voy. les mêmes Notes.

Mort du Prince A-ma-van. 1651.

L'année après la réduction de *Canton*, qui étoit la vingt-huitieme du soixante-treizieme Cycle, mourut le grand *A-ma-van*, oncle & tuteur de l'Empereur *Chun-chi*. Il fut non seulement regretté de toute la Cour & des Tartares, mais aussi des Chinois, parmi lesquels il s'étoit fait extrêmement estimer par ses grandes qualités & par la douceur de son caractere. C'est proprement lui qui a affermi la famille regnante des Tartares sur le Trône.

Chun chi gouverne par lui-même, & gagne le cœur des Chinois.

Son frere, qui avoit une petite Souveraineté dans les Provinces Méridionales, prétendit lui succéder dans la tutelle du jeune Empereur. Mais tous les Grands s'y opposerent, sur ce que l'Empereur ayant quatorze ans, & étant marié à la fille du Prince des Tartares Occidentaux, il étoit capable de gouverner l'Empire par lui-même. Ils en vinrent jusqu'à suspendre aux portes de leurs Palais les marques de leurs Dignités, protestant qu'ils ne les recevroient que de la main de *Chun-chi*. Aussitôt qu'il fut réglé que ce Prince prendroit en main les rênes du Gouvernement, il le fit d'une maniere qui lui gagna d'abord le cœur des Peuples. Au-lieu que les Empereurs Chinois avoient coutume de se tenir renfermés dans leur Palais, *Chun-chi* commença par se montrer en public, & donner un accès facile auprès de sa personne. Ce qui charma sur-tout les Chinois, ce fut son extrême modération, & l'attention extraordinaire & inespérée qu'il eut de maintenir les anciennes Loix & le Gouvernement: contre la coutume des Conquérans, il n'y fit aucun changement, sinon par rapport à un petit nombre de cas particuliers, ne permettant pas même aux Chinois d'apprendre la Langue Tartare sans une permission expresse. Il conserva les six Tribunaux Souverains, mais il voulut qu'ils ne fussent qu'à *Peking*; ainsi ceux de *Nan-king* furent supprimés, & il régla qu'outre le Président Chinois il y en auroit aussi un Tartare.

Il réforme quelques abus.

Il continua de ne confier qu'aux Lettrés le Gouvernement des Villes & des Provinces, mais il mit ordre à l'étrange abus qui s'étoit introduit dans les Examens, où les examinateurs admettoient pour de l'argent aux Degrés, des gens qui n'avoient pas la capacité requise; il fit même trancher la tête à trente-six de ces Examinateurs, & condamna les Lettrés qu'ils avoient reçus à un nouvel examen. Il accorda la grace à ceux qui par leur capacité furent admis aux Degrés, mais pour les autres il les relegua avec toute leur famille dans la Tartarie. C'est encore le lien ordinaire où l'on exile les coupables; & la vue que l'on a en peuplant ces vastes Déserts est, que les enfans qui y naîtront, prennent aisément le génie & les manieres Tartares. A l'égard des Troupes Chinoises qui s'étoient soumises, *Chun-chi* les incorpora dans les siennes, leur laissant néanmoins un grand nombre de leurs Officiers pour les commander, sur-tout ceux qui entendoient bien la Discipline Militaire, & ceux qui descendoient de familles considérables: ces derniers étoient comme des ôtages pour lui; pour l'ordinaire il leur donnoit pourtant un Chef Tartare. Quant aux Emplois Civils, il fut moins scrupuleux encore, & ceux des Chinois, qui furent trouvés capables en jouirent, comme ils avoient fait sous leurs Princes naturels; il les avançoit même à des Postes plus élevés, quand

ils

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

ils le méritoient: il ne laissa pas d'avoir fréquemment occasion de borner leur autorité excessive, & en quelques occasions de la réduire à un simple Titre d'honneur. Mais tout cela se faisoit avec tant de sagesse & de discernement, que l'on voyoit de la maniere la plus claire, que ces changemens se faisoient plus pour le bien général de l'Empire, que pour le maintien du Gouvernement.

Il encourage les Lettrés.

Chun-chi ne se fit pas moins estimer, par son amour pour les Sciences, par les grands progrès qu'il y avoit fait, même au-delà de son âge, & par l'accueil favorable qu'il faisoit aux Gens de lettres. Il eut sur-tout une singuliere affection pour le P. *Adam Schaal*, dont nous avons eu occasion de parler, & qu'il honoroit toujours du Titre de *Ma-fa*, qui signifie *mon Pere*. Nous ne répéterons point ici, combien ce savant Jésuite & ses confreres contribuerent à mettre l'Observatoire & les Ecoles Chinoises sur un meilleur pied qu'elles n'étoient sous le regne de ce Monarque. Il mit le P. *Schaal* à la tête du Tribunal des Mathématiques, pour réformer l'Astronomie Chinoise, & en chassa les Mahométans, qui en étoient en possession depuis trois siecles. Le crédit que leur grand savoir donna aux Jésuites à la Cour, contribua beaucoup à l'avancement & aux progrès de la Religion, & l'on vit bientôt deux belles Eglises s'élever à *Peking* par la faveur & la protection de l'Empereur: ce qui prouve à quel point il estimoit le P. *Schaal*, c'est que par une grace toute particuliere il lui permit de lui présenter directement ses requêtes sans les faire passer par la voye des Tribunaux, comme c'est l'usage.

Faveur du P. Schaal.

Ambassade du Czar.

Cinq ans après que *Chun-chi* eut commencé à gouverner par lui-même, on vit pour la premiere fois à *Peking* une Ambassade de la part du Czar ou Grand-Duc de Moscovie; mais elle ne réussit pas, parceque l'Ambassadeur ne voulut pas s'assujettir au Cérémonial Chinois. Celle qui vint de la part des Hollandois ne fut pas plus heureuse, mais ce fut plutôt le pouvoir que les Jésuites avoient sur l'esprit de l'Empereur, que le refus de se conformer aux Coutumes Chinoises, qui la fit échouer.

Coxinga assiege Nan-king.

Trois ans après, *Ching-ching-kong* ou *Coxinga*, qui étoit demeuré Chef de la nombreuse Flotte de son pere, après s'être contenté jusqu'alors de faire des excursions & de butiner sur les côtes de la Chine, vint avec trois-mille Bâtimens assiéger *Nan-king*. Un jeune Chinois étoit Viceroi de la Ville & de la Province; on assembla le Conseil de guerre, & le Chef des Tartares déclara que vu la multitude des habitans il n'étoit pas possible de défendre la Place, si l'on ne commençoit par s'en défaire. Le jeune Viceroi répondit généreusement sur le champ, *c'est donc par moi qu'il faudra commencer le carnage, s'il est vrai que l'on ne puisse pas pourvoir autrement à la sureté de la ville.* Cette réponse ferma la bouche au Tartare, & sauva la vie à des milliers de Citoyens. Il n'y avoit que vingt jours que la ville étoit assiégée, lorsqu'on célébra dans le camp des assiégeans pendant trois jours avec de grandes réjouissances le jour de la naissance de *Coxinga*. Les assiégés sortirent vers minuit dans un grand silence, & trouvant leurs ennemis ensévelis dans le vin & dans le sommeil, ils les attaquerent, en tuerent près de trois-mille, forcerent le reste de l'armée

Son Camp surpris & son Armée battue.

de

de gagner ses vaisseaux avec précipitation, & d'abandonner leur camp leur bagage & leur provisions au Vainqueur. *Coxinga*, pour réparer cette perte, ella attaquer la Flotte Tartare, avec tant de furie qu'il en coula plusieurs vaisseaux à fond, mit les autres en fuite, & en prit plusieurs avec quatre-mille prisonniers, auxquels il fit couper le nez & les oreilles, & les fit mettre ainsi défigurés sur le rivage. On fit bientôt après mourir tous ces malheureux, sous prétexte qu'ils auroient dû mourir les armes à la main, mais dans le fond pour cacher la honte de cette defaite.

Succès contre les Tartares.

Il va assiéger Formose.

Après cette victoire, *Coxinga* jugea qu'il n'y avoit pas de sureté pour lui de retourner à la Chine, où les Tartares gagnoient de jour en jour du terrein; il commença donc à penser à exécuter ce dont il avoit menacé les Hollandois. En 1661, la dix-septieme année du regne de *Chun-chi*, il fit voile pour l'Isle de *Formose* avec une Flotte de neuf-cens Bâtimens, & prit chemin faisant les Isles de *Pengu* & de *Tai-van*, où les Hollandois n'avoient pas eu le tems de se fortifier, de sorte qu'ils se rendirent dès qu'il parut (*). Il y laissa cent vaisseaux pour les garder, & se rendit avec les autres à *Formose*, qu'il assiégea. Les Hollandois s'y défendirent si vigoureusement à la faveur de leur artillerie, qu'il commença à désespérer de s'en rendre maître, parcequ'il n'avoit point de canon. Il appréhendoit aussi, qu'en cas que le siege traînât en longueur, ils n'envoyassent demander du secours à *Batavia*, & ne le forçassent à lever le siege; & comme il ne savoit où trouver ailleurs une retraite, il résolut de le continuer à tout hazard. La fortune lui fut enfin si favorable, qu'au bout de quatre mois le manque de vivres obligea les assiégés à se rendre. Ils eurent cependant la liberté d'emporter leurs effets; & *Coxinga* dispersa ses Troupes dans cette partie de l'Isle que les Chinois possedent aujourd'hui, & y établit sa nouvelle domination. Depuis ce tems-là l'Isle a

La prend.

(*) On a vu plus haut que les Hollandois avoient fait un Traité avec *Ching-ching-long* son pere, & qu'ils lui payoient un tribut de trente-mille écus pour la liberté du commerce. Aussi accusent-ils son fils de perfidie, de les avoir attaqués dans le tems que se reposant sur la foi du Traité, ils n'étoient pas sur leurs gardes. Cependant il paroît évidemment par leur propre aveu & par leur conduite, que leur conscience leur reprochoit d'avoir fait quelque chose qui l'avoit irrité; puisque sur la nouvelle des préparatifs qu'il faisoit par mer, ils lui envoyerent une nouvelle Ambassade, pour s'informer s'il vouloit continuer à vivre en paix avec eux, ou non. Il leur fit une réponse ambigue, que souvent il faisoit courir le bruit qu'il iroit à l'Ouëst, quand il avoit dessein d'aller à l'Est, sans s'expliquer plus ouvertement, ce qui ne les allarma pas moins; de sorte qu'il ne les prit pas si fort au dépourvu, qu'ils le prétendent.

Quant à la raison qui le porta à leur faire la guerre, ils n'en disent rien, & se contentent de le représenter comme étant dans une situation à ne savoir où trouver une retraite, pour se mettre à couvert du ressentiment des Tartares, à moins qu'il ne se rendit maître de ces Isles. Cependant, si nous devons en croire d'autres Relations, ils lui avoient donné de grands sujets de leur faire ressentir les effets de sa colere, ayant enlevé quelques-uns de ses vaisseaux, qui portoient des provisions & de l'argent, pour payer les Troupes qu'il avoit dans les Provinces du Nord-Est. Ces Troupes ayant un besoin extrême de vivres & d'argent, l'abandonnerent, quand elles apprirent la prise de ces vaisseaux. Par-là sa situation étoit devenue effectivement aussi désespérée que les Hollandois le disent, & il ne lui resta d'autre ressource que d'aller se venger de leur trahison, & de se fortifier avec ce qui lui restoit de monde dans cette Isle.

a pris toute une autre face, on y a réglé tout à la Chinoife. *Coxinga* ne jouit pas longtems de fon nouveau Royaume; il mourut l'année fuivante 1662, & le laiffa à fon fils *Ching-king-mai*; celui-ci, qui avoit été élevé pour les Lettres, ne prit gueres de foin d'affermir ce que fon pere avoit acquis avec tant de peine. Cette indolence refroidit beaucoup le zele & le courage de fes gens pendant quelque tems, jufqu'à ce qu'une nouvelle occafion réveilla leur inclination guerriere, comme nous le verrons dans la fuite.

Section X. *Hiftoire des Empereurs de la Chine.*

Sa mort.

Les Tartares avoient en attendant été fi heureux dans le continent, qu'ils étoient venus à bout de prefque tous leurs ennemis. *Chun-chi* n'avoit plus d'autre compétiteur que l'infortuné *Young-lié*, qui, quoique chaffé de toute la Chine, & réfugié dans le Royaume de *Pegu*, portoit toujours le Titre d'Empereur. Le Royaume de *Pegu* confinant à la Province de *Yun-nan*, & *Chun-chi* ayant lieu de craindre quelques mouvemens de ce côté-là, il y envoya des Troupes, avec des Lettres menaçantes au Roi de *Pegu*, qui lui enjoignoient de remettre le Prince fugitif, s'il ne vouloit voir fes Etats mis à feu & à fang. Ce Monarque, qui n'étoit pas en état de fe mefurer avec *Chun-chi*, livra *Young-lié* avec toute fa famille entre les mains des Tartares, qui le conduifirent à *Peking*, où il fut étranglé. A l'égard des deux Reines fa mere & fa femme, qui furent menées avec lui à *Peking*, on leur donna à chacune un Palais féparé, où elles furent traitées avec honneur, & où elles ont vécu & font mortes dans la Foi Chretienne, à laquelle elles avoient été converties par le P. *Schaal.*

Young-lié *livré & étranglé.*

Cette même année fut fatale à l'Empereur, par la violente paffion qu'il conçut pour la femme d'un jeune Seigneur Tartare: ayant maltraité ce Seigneur fous quelque prétexte, il mourut de chagrin; & *Chun-chi* époufa fa veuve, & la créa Reine. Il en eut un fils, dont la naiffance fut célébrée avec beaucoup de magnificence. Mais cet enfant ne vécut que trois mois, & fa mere le fuivit de près au tombeau. Quand l'Empereur apprit fa mort, il fe livra tellement à la douleur, qu'il tira fon fabre pour s'ôter la vie, il fallut que fa mere & fes Eunuques l'arrêtaffent. Il voulut alors que trente hommes fe donnaffent la mort pour appaifer fes manes, à la maniere Tartare; cérémonie que les Chinois ont en horreur, & que fon Succeffeur a abolie. Il fit brûler fon corps fur un fuperbe bûcher, ramaffa lui-même les cendres, & fondant en pleurs les enferma dans une urne d'argent. Enfuite il fe livra au chagrin, & aux fuperftitions des Bonzes, pour lefquelles il n'avoit eu auparavant que du mépris.

Chun-chi *époufe une jeune Veuve. Il eft inconfolable de fa mort.*

En peu de jours ce malheureux Prince fut réduit à l'extrémité, & l'on défefpéra de fa vie. Le P. *Schaal*, pour qui il avoit toujours eu beaucoup de confidération, alla le vifiter, & fit tous fes efforts pour le tirer de fa mélancholie, mais en vain; il l'écouta avec patience, en lui défendant de fe mettre à genoux, lui fit donner du Thé, & le congédia avec amitié. Après que le Pere fut retiré, il fit approcher quatre Seigneurs de fa Cour, & en leur préfence il fe reprocha à lui-même les fautes où il étoit tombé, comme fon peu de gratitude pour ceux qui l'avoient fidélement fervi, fon mépris pour les confeils de fa mere, fon avarice, fes dé-

Sa maladie & fes derniers difcours.

SECTION X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

penses frivoles en vaines curiosités, son affection pour les Eunuques, sa passion déréglée pour la défunte Reine, & la peine qu'il avoit causé à son Peuple. Ensuite il les déclara Tuteurs de son plus-jeune fils, nommé *Cang-bi*, qui n'avoit encore que huit ans, qu'il nomma son Successeur. Après quoi il se fit apporter le Manteau Impérial, s'en revêtit, & en se ramassant dans son lit comme en une espece de peloton, *Voilà que je vous quitte*, dit-il, & au même moment il expira à l'âge de vingt-quatre ans, la dix-septieme année de son regne. Dès le matin tous les Bonzes furent chassés du Palais, & l'on enferma le corps de l'Empereur dans un magnifique cercueil. Le lendemain *Cang-bi* monta sur le Trône, où il reçut les hommages de tous les Grands de l'Empire.

Sa mort.

II. Kang-hi. 1662.

II. Kang-hi avoit non seulement toutes les qualités royales qui pouvoient le rendre digne de la Couronne Impériale, & la lui faire porter avec honneur, mais il eut encore le bonheur d'avoir quatre Tuteurs, qui ne s'occuperent qu'à maintenir l'Empire en paix & dans un état florissant. Ils commencerent par chasser tous les Eunuques du Palais; on n'en réserva que mille, pour être employés aux plus vils ministeres. Il parut ensuite un Edit, par lequel il étoit ordonné, sous peine de la vie, à tous ceux qui habitoient les côtes de la mer, de quitter leurs habitations, & d'aller s'établir trois lieues plus loin dans l'intérieur des terres. On rasa aussi toutes les villes, forteresses & bourgades maritimes, & le Commerce de la mer fut absolument interdit. Par-là on affoiblit à-la-vérité la puissance de *Ching-king-kong*, qui s'étoit rendu maître de la mer, mais on réduisit à la mendicité une infinité de familles, qui ne subsistoient que de la pêche.

Villes maritimes rasées.

Edit contre les Chretiens.

On donna ensuite un Edit sévere contre les Chretiens, dont toutes les Eglises furent détruites; & la ville de *Macao* auroit eu le même sort, sans les fortes sollicitations du P. *Adam Schaal*, qui employa tout son crédit, qui étoit encore grand, pour l'exempter de la Loi commune. Cela n'empêcha pas dans la suite que ce Pere & trois de ses compagnons ne fussent mis en prison, chargés de chaînes, & accablés d'humiliations, sur la Requête qu'un Lettré présenta aux Régens, remplie des plus affreuses calomnies contre la Religion & les Missionnaires. Ceux-ci furent exilés, & l'exercice de leur Religion interdit, comme nous l'avons rapporté ailleurs.

Mort de So-ni. & disgrace de Su-ka-ma. 1667.

La cinquieme année du regne de *Kang-hi* arriva la mort de *So-ni*, le premier des quatre Régens de l'Empire, & le jeune Empereur prit en main le Gouvernement de ses Etats, & donna d'abord une grande idée de cette haute réputation, qu'il s'acquit dans la suite d'un regne le plus florissant qu'on ait gueres vu. Peu de tems après, *Su-ka-ma*, le plus accrédité des Régens, fut disgracié, & eut à se défendre sur vingt chefs d'accusation qu'on porta contre lui. Ses biens furent confisqués, & il fut condamné au plus cruel supplice; mais l'Empereur en modéra la rigueur, il fut seulement étranglé, sept de ses enfans furent décapités, & son troisieme fils fut coupé en morceaux. Les Chretiens regarderent ce sévere châtiment, comme une juste recompense des mauvais offices qu'il leur avoit rendus secrettement & à leur Religion.

Ambassa-

Environ deux ans aprés arriva à la Cour un Ambassadeur du Roi de Por-

Portugal, qui y fut reçu avec honneur, & qui ne contribua pas peu à affermir la Nation Portugaise dans la possession de *Macao*. L'année suivante le P. *Verbiest* eut ordre de l'Empereur d'examiner toutes les fautes du Calendrier Chinois, fait par *Tang-quang-sien*, qui avoit pris la place du P. *Schaal*, & qui avoit fort animé tous les Bonzes & les Mahométans contre la Religion Chretienne. Il fut dépouillé de son Emploi, & même condamné à mort, à cause des fautes énormes & en quantité qu'il avoit faites. Le P. *Verbiest* fut fait Président du Tribunal des Mathématiques, & donna pendant cinq mois des leçons de cette Science à l'Empereur. Il se servit de sa faveur auprès de ce Monarque pour le rétablissement des Chretiens, en lui représentant les calomnies injustes qu'on avoit publiées contre eux. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut le rappel des Missionnaires, & une Déclaration de l'Assemblée des Mandarins, qui portoit que la Loi Chretienne n'enseignoit rien de mauvais, ni qui portât à la sédition; on défendit néanmoins aux Missionnaires de bâtir de nouvelles Eglises, & aux Chinois d'embrasser le Christianisme.

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

deur Portugais bien reçu. 1670.

La douzieme année de *Kang-hi*, *U-san-ghei*, qui avoit appellé les Tartares dans l'Empire pour l'aider à détruire les Rebelles, & avoit été fait Souverain tributaire d'un petit Etat, étant devenu assez puissant pour secouer le joug, & pour délivrer sa patrie d'une domination étrangere, prit des mesures qui donnerent de violens soupçons contre lui. L'Empereur le fit inviter de venir à la Cour; il répondit aux Députés qu'il ne vouloit y aller qu'accompagné de quatre-vingt-mille hommes, & aussitôt il se déclara ouvertement. Il s'étoit déja rendu maître des Provinces de *Yun-nan*, de *Se-chuen*, de *Quei-cheu*, & d'une partie de celle de *Hu-quang*; & ce qui est une marque de l'Autorité Impériale, il avoit envoyé le Calendrier Chinois aux Princes tributaires ses voisins, & entr'autres au Roi de *Tonquin*, mais ils refuserent tous de le recevoir, & le renvoyerent à l'Empereur. Le fils ainé d'*U-san-ghei*, qui étoit à la Cour, fut décapité.

Révolte d'U-san-ghei. 1674.

Peu après les Rois de *Fo-kien* & de *Quang-tong* se révolterent aussi contre les Tartares. *Ching-ching-mai* fils de *Coxinga*, Prince ou Roi de Formose, se joignit à eux; de sorte que les affaires de *Kang-hi* auroient pris un mauvais tour, si tous ces Princes eussent agi de concert pour la liberté commune. Mais la jalousie les divisa bientôt si malheureusement, que la balance pencha promptement en faveur des Tartares (*). *U-san-ghei* resta

Mort d'U-san-ghei. 1680.

(*) *Ching-ching-mai* fut le premier à rompre; ne se croyant pas assez honorablement traité par le Roi de *Fo-kien*, il lui déclara la guerre, le défit en plusieurs combats, & l'obligea de se soumettre à *Kang-hi*. Le Roi de *Quang-tong*, par une semblable raison de mécontentement, rompit le Traité qu'il avoit fait avec *U-san-ghei*, & mit sa Province entre les mains des Tartares. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoient les émissaires de l'Empereur qui semerent adroitement la division & la jalousie parmi ces Princes, & que le jeune Roi de *Formose*, qui avoit eu tant de négligence pour les affaires de son nouvel Etat, fut gagné pour rompre avec le Roi de *Fo-kien*, dans l'espérance de se mettre dans les bonnes graces de l'Empereur, & d'obtenir par la défaite de son ennemi le Gouvernement de quelque riche Province de la Chine; mais il manqua son but, le Roi de *Fo-kien* l'ayant prévenu, en se soumettant aux Tartares.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

resta seul à défendre la cause de sa Patrie; & comme ce Prince étoit fort âgé, & que le mauvais succès de ses desseins lui causa beaucoup de chagrin, il mourut peu après, dépouillé déja d'une partie des Provinces dont il s'étoit rendu maître. Car d'abord après la rupture survenue entre ses Alliés, *Kang-hi* envoya plusieurs armées, commandées par des Chefs Tartares, pour réduire les Provinces de *Che-kiang*, de *Hu-quang*, de *Fo-kien*, de *Quang-tong*, de *Quang-si*, & toutes les autres qui refusoient de reconnoître sa puissance. Nonobstant toutes ces pertes *Hong-hoa*, le plus jeune fils d'*U-san-ghei*, fut proclamé Empereur.

Tremblement de terre.

La fin de l'année 1674 fut fatale à l'Empereur, & à quelques-unes des Provinces Septentrionales de la Chine. Le second de Septembre il y eut un grand Tremblement de terre à *Peking*; quantité de Palais & de Temples, les tours & les murailles de la ville furent renversées, & accablerent plus de quatre-cens personnes sous leurs ruines, sans parler de plusieurs milliers qui périrent dans une ville voisine. Et comme les secousses se firent sentir de tems en tems durant trois mois, l'Empereur, les Princes & les Seigneurs quitterent leur Palais, & n'habiterent plus que leurs tentes, pendant que les habitans de la ville & des environs étoient dans la derniere consternation. L'Empereur témoigna dans cette occasion son affection paternelle pour ses Peuples, par les grandes libéralités qu'il fit pour leur soulagement.

Incendie du Palais.

Le dernier mois de l'année le Palais Impérial parut tout en feu, & en peu d'heures il fut réduit en cendres. On assure que la perte monta à deux millions-huit-cens cinquante-mille taëls. Quatre jours après cet incendie, l'Empereur partit pour aller prendre le plaisir de la chasse à sa Maison de plaisance. Ayant apperçu de loin le magnifique monument que son pere avoit fait élever à l'infortuné *Hoai-tsong*, le dernier Empereur Chinois, il y alla, & après s'être prosterné jusqu'à terre, & y avoir brûlé des parfums: *Vous le savez, ô grand Empereur*, dit-il en versant des larmes, *que ce n'est pas nous, mais vos Sujets rebelles qui ont été la cause de votre mort.*

Le Roi de Quang-tong étranglé. 1681.

Quoique le Roi de *Quang-tong* se fût soumis à *Kang-hi*, sa conduite n'en étoit pas moins suspecte à la Cour, parcequ'il avoit l'esprit entreprenant, & que d'ailleurs il s'étoit rendu très-puissant par le commerce que, nonobstant les défenses de l'Empereur, il continuoit de faire par mer avec les Espagnols & les Hollandois. Il reçut ordre de faire marcher ses Troupes contre les Rebelles de la Province de *Quang-si*, & son armée ayant été partagée en différens corps selon le besoin, on l'engagea adroitement à retourner dans son Palais. Peu de tems après deux Grands de la Cour arriverent, & lui présenterent un lacet de soie, avec l'ordre que l'Empereur lui donnoit de s'étrangler lui-même; ce qu'il fut obligé de faire. Plus de cent de ses complices, parmi lesquels il y avoit trois de ses freres, furent décapités. Ses grandes richesses furent partagées entre ses autres freres, dont un étoit gendre de l'Empereur. L'année suivante le Roi de *Fo-kien*, un autre des perfides alliés d'*U-san-ghei*, fut puni du dernier supplice & son corps jetté aux chiens, sous prétexte que dans le tems de sa révolte il avoit traité indignement les Mandarins fideles à l'Empe-

pe-

perenr. Ses freres, quoiqu'innocens, eurent la tête tranchée. Les Tartares ne furent pas moins heureux contre *Hong-boa*, qui avoit été déclaré Empereur dans la Province de *Yun-nan*; ils ſe rendirent maîtres de la Capitale, & *Hong-boa*, pour prévenir le ſupplice qui lui étoit deſtiné, ſe donna lui-même la mort. On déterra les os de ſon pere *U-ſan-gbei*, & on les porta à *Peking*, où ils furent partie expoſés de côté & d'autre ſur des pieux, avec des notes d'infamie, partie réduits en cendres & jettés au vent.

Section X. *Hiſtoire des Empereurs de la Chine.*

Kang-hi va en Tartarie. 1682.

L'Empereur, ayant heureuſement ſubjugué les quinze Provinces de la Chine, prit la réſolution d'aller viſiter ſa Patrie, & la ſépulture de ſes Ancêtres. Il partit pour la Tartarie Orientale au mois de Mars, accompagné du Prince Héritier, des trois Reines, d'une Cour & d'une ſuite nombreuſe. Il voulut que le P. *Verbieſt* fût du voyage, & ſe trouvât toujours auprès de ſa perſonne. C'eſt ce qui mit ce Miſſionnaire en état de nous donner une Relation plus exacte de ces Pays-là, qu'on n'en avoit eu auparavant. L'année ſuivante il fit un autre voyage dans la Tartarie Occidentale, avec une plus grande ſuite & une armée beaucoup plus nombreuſe (*). Il continua dans la ſuite ces ſortes de voyages en Tartarie, où chaque année il paſſoit pluſieurs mois à prendre le plaiſir de la chaſſe; ce qui faiſoit murmurer non ſeulement les Grands Chinois, mais auſſi les Seigneurs Tartares de ſa Cour. Mais ce politique Monarque avoit ſes raiſons, comme nous l'avons dit dans la derniere Remarque; & il faut avouer que c'étoit un Prince diſtingué par ſa ſageſſe & par des lumieres ſupérieures, par ſon application infatigable aux affaires de ſon Etat, par ſon équité & ſa pénétration dans le choix des Sujets propres à remplir les premieres Charges, par ſa vigilance continuelle ſur la conduite de ceux qui les occupoient, par ſa tendreſſe pour ſes Peuples, pour ne rien dire de ſa frugalité & de ſon éloignement de tout luxe pour ſa perſonne, & de ſa prodigalité & de ſa magnificence dans les dépenſes de l'Etat; de ſorte qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait maintenu ſon vaſte Empire dans une parfaite ſubordination, qu'il y ait fait regner l'ordre, la paix

(*) L'armée qui l'accompagna dans ſon premier voyage étoit de ſoixante-dix-mille hommes, y compris les perſonnes de ſa Cour, & leur ſuite. On ne dit point de combien il augmenta ſon cortege dans ſes autres voyages, mais ils étoient ſi à charge & coûtoient tant, que quelques-uns de ſes Miniſtres lui préſenterent des Mémoires fort éloquens contre ces fréquens voyages.

Quoique le plaiſir de la chaſſe en fût le prétexte, l'Empereur avoit des vues plus profondes. 1. De tenir ſes Troupes en haleine, & d'empêcher qu'elles ne s'amolliſſent par l'exemple des Chinois. 2. D'étaler la grandeur & la magnificence de ſa Cour aux yeux de ſes Sujets, & des Princes ſes Vaſſaux, qui étoient obligés ou de l'accompagner, ou de venir lui rendre leurs hommages. 3. Ces Troupes faiſoient redouter ſa puiſſance, & tenoient davantage ces Princes Tartares en reſpect, étant ſurs d'être viſités tous les ans. Enfin il avoit occaſion par-là de recompenſer libéralement ceux qui le méritoient, ſoit par les préſens conſidérables qu'il leur faiſoit, ſoit en leur remettant une partie du tribut, en leur donnant quelquefois du ſecours contre d'autres, & ſouvent en faiſant épouſer de ſes filles, avec une riche dot, à ceux qu'il trouvoit dignes de cet honneur. Il trouvoit ainſi moyen de ſe faire autant aimer de ſes Vaſſaux & Sujets fideles, que redouter de ceux qui étoient mécontens & peu affectionnés.

Section X. *Histoire des Empereurs de la* Chine.

paix, l'abondance & la splendeur pendant un long regne de soixante ans, qui sous un Prince moins habile auroit pu être aisément troublé.

Formose *rendue aux* Chinois.

La même année 1682 *Ching-ke-san*, fils de *Ching-ching-mai*, & petit-fils du fameux *Coxinga*, en ce tems-là Roi de *Formose*, fut forcé de remettre cette Isle entre les mains de l'Empereur, & de se rendre à *Peking*, où il fut revêtu de la qualité de Comte, & gratifié d'un petit Gouvernement pour soutenir son rang; depuis cette époque il n'est plus fait mention de lui, ni d'aucun de ses descendans. Deux ans après, en 1684, les Peres *Gerbillon* & *Pereyra*, deux célebres Missionnaires, eurent ordre d'accompagner en Tartarie les Plénipotentiaires Chinois, pour leur aider à régler les limites des deux Empires de la Chine & de la Russie. On trouve la Relation de cette négociation & de leurs voyages dans la Tartarie Occidentale, avec la description de ce Pays, dans le quatrieme Volume de la Chine du P. *Du Halde*. Ces deux Missionnaires, & plusieurs autres de leurs confreres, furent aussi fort occupés à instruire l'Empereur dans les Mathématiques, & à composer leurs leçons en Langue Tartare sur l'Algebre, la Géométrie, l'Astronomie, la Physique, la Médecine & l'Anatomie. Car quoique ce Prince possédât parfaitement la Littérature Chinoise, & qu'il s'y fût occupé dans ses heures de loisir, il n'étoit pas content qu'il ne fût aussi instruit dans les Sciences de l'Europe. Ces Peres obtinrent par leur crédit un Edit en faveur des Chretiens, qui n'étant auparavant que tolérés, eurent le libre exercice de leur Religion dans tout l'Empire. Cet Edit est de l'année 1692, la trente-unieme du regne de *Kang-hi*, qui le confirma le 22 Mars, & le fit publier dans toutes les Provinces.

Edit en faveur des Chretiens.

Le Prince Héritier dégradé.

Jusqu'ici le regne de ce Prince avoit été pacifique & heureux, lorsque tout d'un coup il fut troublé par un événement imprévu, la quarante-huitieme année. Son second fils, nommé son héritier, qui alloit presque de pair avec lui, fut tout à coup chargé de fers; ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppés dans sa disgrace; ce fut par les intrigues de son frere ainé. Son innocence fut découverte peu après, son frere condamné à une prison perpétuelle, & le cadet rétabli dans sa qualité; on fit des réjouissances publiques à cette occasion. Mais cette joie fut de courte durée, & dans la suite il demeura déchu du Titre & des Prérogatives de son rang, pour des fautes plus réelles envers son pere.

Nouvel Edit contre les Chretiens. 1716.

Quelques années après, l'Empereur renouvella deux anciens Edits contre les Chretiens; l'un défendoit de bâtir des Eglises, & d'embrasser la Loi Chretienne; l'autre ordonnoit à chacun des Missionnaires de recevoir une Patente Impériale, où étoit marqué son Pays, son Ordre, depuis combien de tems il étoit à la Chine, & la promesse de ne plus retourner en Europe (*). Sur quoi trois de ces Peres allerent se jetter aux pieds de l'Em-

(*) Ce qui donna lieu à ce nouvel Edit fut une Requête présentée à l'Empereur par un Mandarin de guerre, pleine d'invectives contre les Chretiens. Les Jésuites employerent envain tout leur crédit, pour empêcher qu'elle ne fût examinée, selon la coutume, par les Tribunaux; & quoique le P. *Du Halde* prétende qu'elle étoit remplie de calomnies,

l'Empereur; mais ils n'en purent avoir d'autre réponse, sinon que par cet Edit il n'étoit défendu de prêcher leur Loi qu'à ceux qui n'en avoient pas reçu la Patente.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

L'année suivante tout l'Empire fut en deuil pour la mort de la mere de l'Empereur: nous en avons parlé ailleurs.. Peu après, l'Empereur fut attaqué d'une maladie qui fit craindre pour sa vie, & qui causa de grandes allarmes, sur-tout parceque dans le dessein de se choisir un Successeur, il ne jettoit les yeux sur aucun de ses enfans, mais sur un Prince de la Dynastie des *Yven*, dont il en restoit encore plus de mille. Un des premiers Mandarins lui fit présenter par son fils un Mémoire, par lequel il remontroit de quelle importante il étoit pour le repos de l'Empire, de nommer son second fils Prince Héritier. L'Empereur fut irrité de cette remontrance, il pardonna à celui qui l'avoit présentée, parcequ'il avoit obéi à son pere, mais il donna ordre qu'on fît mourir le pere. Cet exemple de sévérité ferma la bouche à tous les Ministres, qui n'oserent lui parler d'un Successeur.

Inquiétude pour la Succession.

L'année 1720 il reçut les félicitations de tous les Grands, au sujet de la victoire signalée que ses Troupes avoient remportée sur le Roi des *Eluths*, qui occupoit le Pays des *Lamas*, & le ravageoit depuis quatre ans; par cette victoire le Tibet tomba entre les mains du Vainqueur, ce que *Kang-hi* avoit fort à cœur, de-même que l'honneur de finir cette guerre. Au mois de Juin il y eut un Tremblement de terre à Peking, qui dura deux minutes, & il y eut environ mille personnes d'écrasées.

Victoire sur les Eluths, & conquête du Tibet.

Le 22 de Novembre, un Ambassadeur de Russie fit son entrée publique à *Peking* avec beaucoup de pompe & de magnificence. Il avoit une nombreuse suite, & presque tous étoient vêtus à l'Européenne. Les Cavaliers, qui marchoient à côté de l'Ambassadeur, avoient en main l'épée nue, ce qui faisoit un spectacle nouveau & extraordinaire. La maniere dont il fut reçu à la Cour fut polie & magnifique; cependant, par de sages & bonnes raisons, l'Empereur ne donna point son agrément à ce qui étoit le grand objet de cette Ambassade, qui étoit d'ouvrir la liberté du Commerce entre la Chine & la Russie, & d'établir des Comptoirs dans les principales Provinces de la Chine: *Kang-hi* jugea à-propos d'en fixer le nombre à deux, l'un à *Peking*, & l'autre à *Chou-kou-pai-sing* sur la frontiere des *Eluths*. Il y eut cependant un Article du Cérémonial Chinois, dont la délicatesse de l'Ambassadeur ne put s'accommoder; & le refus qu'il fit de s'y conformer pensa rompre la négociation. Le politique Empereur trouva un expédient, auquel l'Ambassadeur ne put refuser de se rendre. Nous avons observé ailleurs que tous ceux qui se présentent devant le Trône Impérial, de quelque rang qu'ils soient, doivent se prosterner, & frapper neuf fois la terre du front.

Entrée de l'Ambassadeur de Russie.

Cette Cérémonie s'observe non seulement à l'égard de l'Empereur, mais à

nies, & que ce Mandarin étoit leur ennemi qui cherchoit à s'élever sur leur ruine, cependant les Tribunaux ayant confirmé les accusations, & l'Empereur, qui étoit leur ami & leur protecteur, ayant ratifié la sentence, il semble qu'il doit y avoir eu quelque chose de plus que des invectives & des calomnies.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

à l'égard des Princes, des Vicerois, des Mandarins & des autres Ministres, de forte que l'Ambaſſadeur ne pouvoit raiſonnablement eſpérer d'en être diſpenſé, en ayant audience d'un ſi puiſſant Empereur. S'il pouvoit juſtement croire que c'étoit avilir ſa Dignité, mécontenter ſa Cour, & riſquer ſa tête, il n'avoit pas moins raiſon de craindre qu'on n'expliquât à celle de *Peking* ſon refus, comme un manque de reſpect pour l'Empereur, & de cauſer de la meſintelligence entre deux grands Monarques. Nous dirons en paſſant, que cette année étoit la ſoixantieme du regne de *Kang-hi*, & une eſpece de Jubilé dans tout l'Empire, qui fut ſolemniſé par-tout par des réjouiſſances extraordinaires, ſur-tout dans la Capitale; & il eſt aſſez apparent que c'eſt ce qui contribua à diminuer ſon reſſentiment du refus de l'Ambaſſadeur, afin que cela ne l'empêchât pas d'être témoin de ces réjouiſſances, & d'augmenter la ſplendeur de la Cour par ſon audience. Quoi qu'il en ſoit, la ſageſſe de l'Empereur lui ſuggéra un expédient, qui régloit le Cérémonial de façon que de part ni d'autre il n'y avoit rien à dire. „ Qu'on lui faſſe ſavoir, dit l'Empereur, que mon „ deſſein eſt qu'on rende à la Lettre qu'il m'apporte de la part de ſon „ Maître, les mêmes honneurs que nos Coutumes preſcrivent pour ma „ perſonne. C'eſt pourquoi je ſouhaitte qu'il poſe cette Lettre ſur une „ table, & alors un grand Mandarin ira en mon nom frapper la terre du „ front devant la Lettre". C'eſt ce qui s'exécuta, & l'Ambaſſadeur ne ſe fit plus de peine de faire cette cérémonie devant l'Empereur, & de rendre civilité pour civilité (*a*).

Révolte de Formoſe appaiſée.

L'année ſuivante la Cour reçut la fâcheuſe nouvelle que l'Iſle de *Formoſe* avoit en peu de mois ſecoué le joug de la domination de l'Empereur. Les Chinois du lieu, aidés de ceux de *Fo-kien* & de *Kieu-mi* avoient égorgé tous les Mandarins à un ſeul près qui s'évada, & fait main-baſſe ſur les Troupes Impériales. On attribua d'abord cette révolte aux Hollandois, ſi c'étoit avec raiſon ou à tort, c'eſt ce que l'on ignore. Mais peu après les rebelles furent rudement châtiés; les nouvelles Troupes que l'Empereur y avoit envoyées, les taillerent en pieces, chaſſerent leur Chef dans les montagnes, & diſſiperent le reſte.

L'Empereur ſe trouve mal.

En l'année 1722, l'Empereur prenant le divertiſſement de la chaſſe dans ſon Parc de *Hai-tſe*, fut ſaiſi du froid, & ſe ſentant frappé il s'en retourna promptement à ſa Maiſon de plaiſance; & il ſe trouva que ſon ſang s'étoit coagulé de façon qu'aucun remede ne pût le ſoulager. Se voyant mourir, il aſſembla tous les Grands, & leur déclara qu'il nommoit ſon quatrieme fils pour lui ſuccéder à l'Empire. Il expira peu après, le 20 Décembre, dans la ſoixante-neuvieme année de ſon âge, & la ſoixantieme de ſon regne. La même nuit ſon corps fut tranſporté à Peking, & *Yong-ching* monta ſur le Trône le lendemain à cinq heures du matin.

Sa mort.

III. Yong-ching. 1722. *Diſgrace de ſes Freres.*

III. Yong-ching, qui regnoit dans le tems qu'on reçut les dernieres Relations de la Chine, avoit environ quarante-cinq ans à ſon Avénement à l'Empire; il fut reconnu de tous les Grands, & prit le nom de *Yong-ching*, qui ſignifie *Paix ferme*, *Concorde indiſſoluble.* Il avoit grand nom-

(*a*) *Lett. Edif.* T. XVI. p. 378.

nombre de freres, mais il n'eut de confiance que pour le treizieme, qu'il fit entrer dans toutes les affaires du Gouvernement: il relegua le neuvieme en Tartarie, où il mourut assez peu de tems après; il rappella le quatorzieme, qui étoit à la tête de l'Armée Chinoise, & la plupart des autres, sur-tout le huitieme & le dixieme, tomberent pareillement en disgrace. Il fit en même tems emprisonner ou exiler plusieurs Princes & Seigneurs, parcequ'ils protégeoient les Missionnaires, ce qui montre qu'il n'étoit pas favorable à leur Religion (*), & il éloigna tous ces Peres de sa personne, à la réserve d'un seul, qui étoit excellent Peintre, ce qui donne lieu de penser qu'il n'avoit pas le même goût pour les Sciences qu'avoit son pere. D'ailleurs c'étoit un Prince sage, très-appliqué aux affaires de l'Etat, dont il s'occupoit tout entier; ferme, décisif, toujours prêt à recevoir des Mémoires & à y répondre; judicieux, éloquent, & qui gouvernoit entierement par lui-même, de sorte qu'il n'étoit pas possible de voir un Monarque plus absolu & plus redouté. C'est ce qui le mit en état de faire plusieurs beaux Réglemens pour le bien de ses peuples, étant infatigable dans le travail, & s'occupant jour & nuit de ce qui pouvoit être utile & avantageux; c'étoit lui faire sa cour, que de lui présenter quelque projet qui tendît à l'utilité publique & au soulagement des peuples: il y entroit aussitôt, & l'exécutoit sans aucun égard à la dépense.

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

La beauté du Caractere de *Tong-ching* rend d'autant plus surprenante la sévérité qu'il témoigna contre les Chretiens, & qui s'étendit même d'une façon indigne d'un Prince si sage sur quelques personnes des plus illustres du Sang Impérial, particulierement sur une famille qui descendoit du frere aîné du Fondateur de la Dynastie. Le Chef fut exilé en Tartarie, lui & ses enfans, au nombre de onze Princes & de seize Princesses mariées à des Princes Mogols ou à des Mandarins de *Peking*. Tous ces Princes & toutes ces Princesses, qui avoient aussi de nombreuses familles, furent dégradés de leur rang, & envoyés dans un lieu désert de la Tartarie, où ils étoient étroitement resserrés & gardés à vue par des Soldats. La maniere dont ils furent traités avant leur exil, eut aussi quelque chose de cruel. On vit ce vénérable Prince, sans égard ni à son rang, ni à sa vieillesse, ni aux importans services qu'il avoit rendus à l'Etat, on le vit, dis-je, partir pour se rendre au lieu de son exil, avec ses enfans, ses petits-fils au nombre de trente-sept, sans compter les Princesses femmes ou filles, qui égaloient presque ce nombre, & environ trois-cens domestiques de l'un & de l'autre sexe, dont la plupart avoient reçu le Baptême. Toutes ces disgraces n'ayant pas

Sa sévérité contre les Chretiens de la Famille Impériale.

Leur constance.

(*) Il paroît clairement que dès le commencement de son regne il avoit été prévenu contre les Missionnaires par diverses Requêtes, que lui présenterent les Lettrés, dans lesquelles ils exposoient que l'Empereur défunt avoit beaucoup perdu de sa réputation, en leur permettant de s'établir dans les Provinces; qu'ils y avoient par-tout élevé des Eglises, & fait un grand nombre de Prosélytes: que les Chinois Chrétiens ne reconnoissoient que ces Docteurs, & que dans un tems de trouble ils n'écouteroient pas d'autre voix que la leur. Ces Mémoires furent soutenus d'un Placet du Gouverneur de *Fo-kien*, de la même teneur à peu près. Le Tribunal des Rits prononça en conséquence, & l'Empereur confirma la sentence, ce qui produisit ces terribles Edits contre la Loi Chretienne & contre ceux qui la prêchoient, & causa presque l'entiere ruine du Christianisme dans l'Empire.

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

pas été capables d'ébranler leur constance, on fit ramener les Princes à Peking sur des chariots, & toujours chargés de neuf chaînes. Là ils eurent à subir plusieurs interrogatoires, où on leur promettoit de les rétablir dans la splendeur de leur rang, s'ils renonçoient à la Foi, sinon on les menaçoit des plus cruels supplices. Les promesses & les menaces ayant été inutiles, les Tribunaux les condamnerent à la mort; mais l'Empereur changea cette peine en une prison perpétuelle, ce qui n'étoit que leur donner une mort plus cruelle: les uns furent enfermés dans d'étroites prisons, où ils sont morts de misere. Les autres furent dispersés dans les Provinces, pour y finir leurs jours sous la pesanteur des chaînes, & dans l'obscurité d'un cachot. Les Ambassadeurs de Portugal & de Russie, qui se trouvoient alors à la Cour de *Peking*, ne purent assez admirer la constance & l'intrépidité de ces illustres Confesseurs de *Jesus-Christ*.

Mort du Frere de l'Empereur.

En l'année 1730, la huitieme du regne de l'Empereur, il perdit son treizieme frere, qui partageoit avec lui tout le poids des affaires; il mourut purement de langueur, & épuisé de travail. L'Empereur fut inconsolable de cette perte, & sa santé même en souffrit. Il lui fit faire les obseques les plus magnifiques, & comme elles furent à quelques égards différentes de celles dont nous avons fait la description ailleurs, nous en ferons une courte Relation ci-dessous (*). Entr'autres honneurs qu'il rendit à sa mémoire, il fit mettre son nom dans la Salle des Empereurs, distinction qu'on n'accorde jamais à aucun particulier, à moins qu'il n'ait rendu de grands & importans services à l'Etat. Peu après l'Empereur fit arrêter son troi-

(*) On publia d'abord une Déclaration, par laquelle l'Empereur témoignoit combien il souhaitoit que tout le monde prît part à sa douleur, & assistât aux funérailles sans distinction de rang, laissant cependant la liberté à ceux qui ne croiroient pas que ce Prince méritât de pareils honneurs, de se dispenser de les lui rendre, & cependant il avoit chargé divers Officiers de remarquer tous ceux qui s'acquitteroient de ce devoir, & de lui en rendre compte chaque jour.

Le corps fut exposé dans le grand *Ting*, où personne n'étoit admis que les Princes du Sang. Devant la premiere porte du Palais on voit une grande cour, au milieu de laquelle on avoit bâti une Salle avec des nattes; on y plaça un Trône, devant lequel étoit une petite table, sur laquelle il n'y avoit que deux chandeliers & une cassolette; car le défunt n'étoit pas seulement *Regulo* du premier ordre, il avoit encore le Titre de *Que-vang* ou de Roi. La Salle étoit fermée par une porte à deux battans, qui s'ouvroit à mesure que les Officiers des Tribunaux venoient chacun à leur tour faire leurs révérences. Ils y entroient un certain nombre à la fois; d'abord ils se tenoient debout derriere des tables, qu'ils posoient à terre aux côtés de la Salle, puis ils se mettoient à genoux & se prosternoient six fois, en faisant des gémissemens, après quoi ils se retiroient en silence. D'autres leur succédoient, & faisoient la même cérémonie. Quelque tems après on porta le corps à une grande demi-lieue de la ville dans un Palais qu'on avoit bâti exprès, où l'on fit les mêmes cérémonies. Ce fut-là que les Mandarins de la ville, les Marchands en corps, & le Peuple allerent lui rendre les derniers devoirs. Au bout de cent jours on le porta dans un autre endroit, préparé de la même maniere, & où il demeura autant de tems. Enfin il y eut cinq stations, chacune de cent jours, où les mêmes cérémonies s'observoient; après quoi il fut transporté au lieu de sa sépulture, que l'Empereur avoit fait construire, & qui a quatre lieues de tour. Les Mandarins des Provinces, ou vinrent eux-mêmes, ou députerent leurs enfans à leur place. Et ils firent ensuite élever dans leurs districts des monumens qui contenoient les plus grands éloges de cet illustre mort (t).

(t) *Du Halde*, T. I. p. 486.

troisieme frere, qui fut étroitement resserré, sans qu'on ait pu découvrir la cause de sa disgrace. La famille de ce Prince en ressentit le contre-coup, elle fut déclarée déchue de son rang.

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

Terrible Tremblement de terre à Peking.

Le 13 Novembre 1731, la ville de *Peking* fut presque toute bouleversée par le Tremblement de terre le plus terrible qu'on eût encore éprouvé à la Chine. Les premieres secousses se firent sentir un peu avant onze heures du matin, si subitement & avec tant de violence, qu'on ne s'apperçut du tremblement que par la chûte des maisons, & par le fracas affreux qu'elles faisoient en s'écroulant. On eût dit qu'une mine universelle les faisoit sauter en l'air, & que la terre s'abîmoit sous les pieds. En moins d'une minute plus de cent-mille habitans de cette ville furent ensévelis sous les ruines, & encore beaucoup plus à la campagne, où des bourgades entieres furent détruites. Ce tremblement fut singulier, en ce qu'il ne fut pas égal dans la ligne qu'il parcourut. Dans des endroits de cette ligne il fit de grands ravages, & il laissa des intervalles où il ne se fit sentir que légérement, à proportion du plus ou moins de résistance qu'il rencontra. Les deux premieres secousses furent suivies en moins de vingt-quatre heures de plus de vingt autres plus légéres.

Piété de l'Empereur.

L'Empereur étoit à sa belle Maison de plaisance à deux lieues de *Peking*, qui tout à coup fut réduite dans un si pitoyable état, qu'elle ne peut être réparée que par des sommes immenses. Il se promenoit alors en barque sur un canal qui traverse ses jardins. Il se prosterna aussitôt en terre, & éleva les mains & les yeux au Ciel; il publia ensuite un Edit, où il s'accusoit soi-même, en attribuant ce fléau de la colere céleste à ses offenses, & au peu de soin qu'il avoit apporté au Gouvernement de l'Empire. Il chargea aussi des Officiers de dresser un état des maisons renversées, & d'examiner le dommage que chaque famille avoit souffert, & il fit des largesses considérables pour leur soulagement; il donna même mille taëls aux Missionnaires pour aider à réparer leurs Eglises.

Les Jésuites bannis à Macao.

Mais l'année suivante, les Missionnaires, qui dix ans auparavant avoient été chassés des Provinces de l'Empire & relegués à *Canton*, furent chassés de *Canton* même, & envoyés à *Macao*, petite ville qui appartient aux Portugais, mais où pourtant les Chinois sont les maîtres. On ne leur donna que trois jours pour se préparer au départ, & pour emporter leurs effets. L'unique raison qu'on allégua d'un traitement si dur, c'est qu'ils avoient contrevenu aux ordres de l'Empereur, en publiant la Loi Chretienne. Ce fut le 20 d'Août qu'on les fit embarquer au nombre de trente, & qu'ils mirent à la voile sous l'escorte de quatre Galeres & de deux Mandarins. Lorsqu'ils furent rendus à *Macao*, les Mandarins renvoyerent les Domestiques & les Chretiens qui avoient suivi les Missionnaires, chargés de chaînes à *Canton*. Là on les traîna ignominieusement devant divers Tribunaux; les uns furent jettés dans les prisons, les autres reçurent la bastonnade; quelques-uns furent condamnés à porter la Cangue pendant un ou deux mois; tous donnerent des preuves éclattantes de leur zele, & de leur sincere attachement à la Religion Chretienne.

Espérances de retour vaines.

C'est ici où finissent les Annales de la Chine, que du *Halde* termine à la douzieme année du regne de *Yong-king*, c'est-à-dire à l'année 1732, tems

Section X. Histoire des Empereurs de la Chine.

auquel ce Prince gouvernoit ses vastes Etats avec un autorité absolue. Depuis l'on a appris qu'il est mort en 1736 (*), & que les Missionnaires avoient de grandes espérances d'être rétablis sous son successeur. Cependant les dernieres Relations ne donnent gueres lieu de s'y attendre, puisqu'ils avouent qu'en arrivant à la Chine, ils y ont trouvé à-la-vérité un grand nombre de Juifs & de Mahométans, mais point de Chretiens, quoiqu'il y en eût auparavant un si grand nombre. Les Missionnaires n'ont plus aussi l'avantage de se rendre recommandables aux Chinois, par leur habileté supérieure dans les Sciences, comme autrefois; & ils doivent s'attendre au contraire que les Lettrés, les Bonzes, & tous leurs nombreux partisans s'opposeront de toutes leurs forces à la Religion Chretienne, qu'ils savent bien à présent être fort contraire aux principes des uns, & aux intérêts des autres, pour ne rien dire du dégoût & du mépris que les Disciples de *Confucius*, la seule Secte estimée & estimable qu'il y ait à la Chine, doivent avoir conçu pour quelques-unes des Doctrines & des Pratiques superstitieuses de ces Peres.

Efforts inutiles.

Ce qui est arrivé depuis leurs sollicitations auprès du nouvel Empereur, les Apologies qu'ils ont présentées pour eux-mêmes & pour leur Religion, les divers Mémoires que quelques Jésuites, qui ont eu la permission de demeurer à *Peking* pour le service de l'Empereur, ont présentés à ce Prince & aux Tribunaux supérieurs, & le peu de succès qu'ils ont eu jusqu'à présent, sont des choses étrangeres à notre sujet, & dont nous ne sommes instruits que par des Lettres particulieres de quelques-uns de ces Peres que l'on peut voir dans le *Recueil* que le P. *Du Halde* en a publié jusqu'à l'année 1744 (*a*). Nous renvoyons d'autant plus volontiers le Lecteur à ces Lettres, qu'il s'appercevra aisément par leur stile & leur teneur, que ni ces Lettres, ni rien de ce qui est venu de ce côté-là, n'a jamais été écrit dans le dessein d'exténuer la sévérité du Gouvernement Chinois, & bien moins d'attribuer l'entiere extirpation du Christianisme à la mauvaise conduite des Missionnaires, & des Jésuites en particulier; cependant on y trouve un grand nombre de faits importans, de pieces curieuses adroitement tournées, & de circonstances propres à faire sentir que ce n'a été que par les motifs les plus pressans, & après l'examen le plus exact & le plus impartial, que les deux grands Empereurs *Kanghi* & *Tong-ching* son fils & son successeur, ont cédé aux sollicitations aussi fortes que réitérées des Vicerois, des Gouverneurs, & sur-tout des Tribunaux supérieurs, particulierement de celui des Rites, & qu'ils ont voulu arrêter efficacement le progrés du Christia-

(*a*) *Lettres Edifiant, & Curieuses.*

(*) Le 7 Octobre 1736. l'Empereur *Tong-ching* ayant donné audience à son ordinaire depuis environ midi jusqu'à deux heures, se sentit incommodé: il se retira pour prendre du repos & quelques remedes. Le même jour avant neuf heures du soir il mourut à sa Maison de plaisance, âgé de cinquante-huit ans, la treizieme année de son regne. Son corps fut porté après minuit au Palais de la ville, comme s'il eût été simplement malade; on publia quelques jours après qu'il n'étoit mort que le 8 du mois. De plusieurs enfans qu'il avoit eus, il ne lui en restoit que trois. . . l'ainé des trois âgé de vingt-six ans monta sur le Trône sans aucune contradiction, quoiqu'il n'eût été nommé que secrettement Prince Héritier. *Lett. Edif. & Cur.* T. XXIV. p. 33, 39. Rem. du Trad.

tianifme, en banniffant tous les Miffionnaires de leurs Etats. Il n'eft gueres poffible que le Lecteur le plus prévenu en faveur de la Société, en lifant leurs Relations, qui font de la main de leurs plus habiles gens, n'admire l'extrême indulgence & la bonté de ces deux grands Princes à leur égard, & fur-tout leur complaifance, leur patience & leur attention fans exemple, à recevoir, à lire & à examiner les Mémoires & les Apologies, préfentées en leur faveur, foit par eux-mêmes, foit par leurs Protecteurs, avant que de s'être déterminés à en venir à une févérité indifpenfable. Mais comme la fimple énumération des traits de la douceur impartiale de ces Monarques, nous feroit paffer les bornes où nous devons nous renfermer, nous finirons cet article, & en même tems l'Hiftoire de la Chine, par le remarquable Difcours apologétique, par lequel l'Empereur *Yong-ching* eut la condefcendance de répondre aux plaintes contenues dans un Mémoire qu'ils lui avoient préfenté, & de juftifier toute fa conduite envers eux, en parlant à trois des principaux.

Comme ce Difcours fut fait fur le champ, ils n'ont pu en avoir de copie, & il ne pouvoit même s'écrire par des abbréviations pendant qu'il fe prononçoit, quand même cela auroit été permis, parceque l'Empereur parloit avec une trop grande rapidité. Mais le P. *de Mailla*, un des trois Jéfuites qui eut l'honneur d'y être préfent, en a donné la fubftance. Les deux autres étoient les PP. *Kegler* & *Parennin*, tous deux très-diftingués par leur mérite, & qui étoient encore fort en crédit à la Cour. Ces trois Peres ayant été admis par ordre de l'Empereur en fa préfence, après qu'ils eurent fait les révérences ordinaires, ils demeurerent à genoux, & il leur adreffa la parole en ces termes.

Difcours de l'Empereur aux trois Jéfuites.

„ Le feu Empereur mon pere, après m'avoir inftruit pendant quarante „ ans, m'a choifi préférablement à mes freres pour lui fuccéder au Trône. „ Je me fais un point capital de l'imiter, & de ne m'éloigner en rien de „ fa maniere de gouverner. Des Européens dans la Province de *Fo-kien* „ vouloient anéantir nos Loix, & troubloient les Peuples; les Grands de „ cette Province me les ont déférés; j'ai dû pourvoir au défordre, c'eft „ une affaire de l'Empire, j'en fuis chargé, & je ne puis ni ne dois agir „ maintenant, comme je faifois lorfque je n'étois que Prince particulier.

„ Vous dites que votre Loi n'eft pas une fauffe Loi, je le crois; fi je „ penfois qu'elle fût fauffe, qui m'empêcheroit de détruire vos Eglifes „ & de vous en chaffer? Les fauffes Loix font celles qui fous prétexte de „ porter à la vertu, foufflent l'efprit de révolte, comme fait la Loi de „ *Pe-lien-kiao*. Mais que diriez-vous fi j'envoyois une troupe de Bonzes „ & de Lamas dans votre Pays pour y prêcher leur Loi? Comment les „ recevriez-vous? *Li-ma-teu*, c'eft le nom Chinois du P. *Ricci*, vint à la „ Chine la premiere année de *Ouan* ou *Vang-li*. Je ne toucherai point à „ ce que firent alors les Chinois, je n'en fuis pas chargé; mais en ce tems-là „ vous étiez en très-petit nombre, ce n'étoit prefque rien, vous n'aviez „ pas de vos gens & des Eglifes dans toutes les Provinces: ce n'eft que

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

„ ſous le regne de mon pere qu'on a élevé par-tout des Egliſes, & que „ votre Loi s'eſt répandue avec rapidité. Nous le voyions, & nous n'o- „ ſions rien dire: mais ſi vous avez ſu tromper mon pere, n'eſpérez pas de „ me tromper de même.

„ Vous voulez que tous les Chinois ſe faſſent Chretiens; votre Loi le „ demande, je le ſai bien: mais en ce cas-là que deviendrons-nous? les „ Sujets de vos Rois? Les Chretiens que vous faites ne reconnoiſſent „ que vous, dans un tems de trouble ils n'écouteroient point d'autre voix „ que la vôtre. Je ſai bien qu'actuellement il n'y a rien à craindre; mais „ quand les vaiſſeaux viendront par mille & dix-mille, alors il pourroit y „ avoir du déſordre. La Chine a au Nord le Royaume des Ruſſiens, qui „ n'eſt pas mépriſable; elle a au Sud les Européens & leurs Royaumes, „ qui ſont encore plus conſidérables; & à l'Oueſt *Se-Ouan-Raptan* (*). „ Je veux le retenir chez lui, & l'empêcher d'entrer dans la Chine, de „ peur qu'il n'y excite du trouble. *L'Ange*, Compagnon d'*Iſmaliof* Am- „ baſſadeur du Czar, prioit qu'on accordât aux Ruſſiens la permiſſion d'é- „ tablir dans toutes les Provinces des Factoreries pour le Commerce. Il „ fut refuſé, & on ne lui permit de trafiquer qu'à *Peking* & à *Chu-kou-* „ *pai-ſing*, ſur les limites dans le Pays des *Kalkas*. Je vous permets de „ même de demeurer ici & à *Canton*, autant de tems que vous ne donne- „ rez aucun ſujet de plainte; car s'il y en a dans la ſuite, je ne vous laiſ- „ ſerai ni ici ni à *Canton*; je ne veux point de vous dans les Provinces.

„ L'Empereur mon pere a perdu beaucoup de ſa réputation dans l'eſprit „ des Lettrés, par la condeſcendance avec laquelle il vous y a laiſſé é- „ tablir. Il ne ſe peut faire aucun changement aux Loix de nos Sages, „ & je ne ſouffrirai point que de mon regne on ait rien à me reprocher ſur „ cet article. Quand mes fils & mes petits-fils ſeront ſur le Trône, ils feront „ comme bon leur ſemblera, je ne m'en embarraſſe pas plus que de ce „ qu'a fait *Ouan-Li*. Du reſte ne vous imaginez pas que j'aye rien con- „ tre vous, ou que je veuille vous opprimer: vous ſavez la maniere „ dont j'en uſois avec vous, quand je n'étois que *Regulo*: la famille d'un „ de vos Chretiens, Mandarin dans le *Leao-tong*, ſe ſouleva contre lui, „ parcequ'il n'honoroit pas ſes ancêtres. Dans l'embarras où vous étiez „ vous eûtes recours à moi, & j'accommodai cette affaire. Ce que je „ fais maintenant, c'eſt en qualité d'Empereur; mon unique ſoin eſt de „ bien régler l'Empire; je m'y applique du matin au ſoir; je ne vois pas „ même mes enfans ni l'Impératrice; je ne vois que ceux qui ſont char- „ gés des affaires publiques, & cela durera autant que le deuil qui eſt de „ trois ans, après quoi je pourrai peut-être vous voir comme à l'ordi- „ naire (*a*)".

L'Empereur en finiſſant chargea les trois Miſſionnaires de faire part à leurs compagnons de ce qu'il venoit de leur dire, après quoi il leur fit à tous trois de petits préſens. Nous laiſſons au Lecteur à faire ſes réflexions ſur ce procédé ſi doux envers la Société; peut-être auſſi l'Auteur de la Re-

(*a*) *Lett Edif.* Vol. XVII. p. 267 & ſuiv.

(*) Prince de Tartarie, qui depuis huit ans faiſoit la guerre aux Chinois.

Relation, qui étoit un des trois Peres, a-t-il un peu grossi les objets pour lui faire honneur. Cela n'empêcha pas l'Empereur de leur faire voir peu après de la maniere la plus claire, que sa résolution étoit prise d'éteindre tout-à-fait le Christianisme. Les Missionnaires avoient obtenu pour derniere faveur de pouvoir demeurer à *Canton*, comme l'unique voye d'avoir toujours l'entrée libre de la Chine; mais le Conseil ayant représenté à l'Empereur le danger qu'il y avoit de souffrir des Missionnaires, de quelque ordre qu'ils fussent, dans cette ville, ce Prince ne fit pas difficulté de retracter sa parole, & de donner ordre qu'on les transportât le plutôt qu'il seroit possible à *Macao;* il se contenta d'enjoindre bien expressément à ceux qui furent chargés de la commission de les traiter honnêtement & avec humanité, ordre qu'ils violerent à tous égards dans leur conduite envers ces malheureux exilés, si nous devons en croire notre Auteur.

Avant que de quitter la Chine, ils eurent encore la mortification de voir une famille de leurs plus illustres Prosélytes condamnée à un exil perpétuel dans les Déserts de la Tartarie, & de la voir partir sous une forte escorte, chargée de chaînes, & dans un état déplorable. Le Chef de cette famille étoit, comme on l'a dit, un Prince du Sang, âgé de près de quatre-vingts ans, qui descendoit du frere aîné de *Chun-chi*, fondateur de la Dynastie regnante. Il avoit pendant un grand nombre d'années rempli les premiers Emplois de l'Empire, & rendu de grands services à l'Etat, sur-tout sous le regne précédent; cependant ni ses services, ni sa qualité, ni son âge, ni son mérite personnel, ne purent lui faire obtenir la révocation de cette terrible sentence, ni même aucun délai, ou le moindre adoucissement. Preuve bien frappante de la haine irréconciliable que l'Empereur portoit au Christianisme, & du traitement rigoureux auquel devoit s'attendre tout Missionnaire Européen, qui auroit risqué d'entrer dans l'Empire sous son regne. Leur seule espérance étoit, que la Providence lui donneroit un jour un Successeur d'un caractere différent, sous les auspices duquel ils pussent être de nouveau reçus, & réparer les immenses pertes que leur Religion avoit faites en si peu de tems dans ce vaste Empire. Elles doivent avoir été effectivement immenses, s'il est vrai, comme on le dit, que plus de trois-cens Eglises ont été démolies, ou converties en Ecoles, en Hôpitaux & à d'autres usages, & que le nombre de leurs Prosélytes montât à plus de trois-cens-mille (a), qui ou sont retournés à leur ancienne Religion, ou au moins sont continuellement en danger d'être exposés à quelque rigoureux châtiment, pour leur fidele attachement à celle qu'ils ont embrassée. Ce n'est donc, selon toute apparence, que pour nourrir un peu l'espérance, qu'on a de tems en tems amusé le Public par des Relations, où l'on dit que les Missionnaires ont reçu un meilleur accueil du nouvel Empereur & de ses Ministres, ce qui jusqu'à présent n'a aucun fondement solide. Il est très-apparent que le Gouvernement est aussi attentif que jamais à empêcher par toutes sortes de moyens le rétablissement d'une Religion proscrite par les Loix;

(a) *Lett. Edif.* Vol. XVII. p. 275, 279.

Section X. *Histoire des Empereurs de la Chine.*

les avenues de l'Empire tant par mer que par terre sont toujours aussi exactement gardées, en sorte que quelques Jésuites s'étant risqués à y pénétrer sous divers déguisemens par la voye du *Tonquin*, ont été découverts & arrêtés dans la partie déserte la plus septentrionale de ce Royaume, & ont été exécutés par ordre de l'Empereur de la Chine, dont le Roi de Tonquin est vassal, comme on l'a vu ailleurs.

SUPPLÉMENT

à l'Histoire de la Chine, *contenant l'Histoire & la Description du Royaume Tributaire de* Corée.

Nous avons eu occasion de remarquer fréquemment dans ce Volume & dans un des précédens, qu'il y a trois Royaumes considérables, qui sont ou tributaires de l'Empire de la Chine, ou qui lui rendent une espece d'hommage, sans en dépendre autrement. Ceux de *Tonquin* & de la *Cochinchine* sont de ce dernier ordre, & par cette raison nous en avons déja parlé sur la fin du Volume précédent, pour ne pas nous écarter, autant qu'il est possible, de l'ordre Géographique que nous nous sommes prescrits dans l'Histoire des Indes. Il n'y a donc que celui de *Corée*, le plus puissant des trois, dont nous avons renvoyé la Description & l'Histoire ici, non seulement parcequ'il confine à la Chine du côté du Nord, mais parceque les Chinois le tiennent dans une plus grande sujettion qu'aucun autre, sur-tout depuis que les Empereurs Tartares occupent le Trône, comme on le verra plus en détail dans la suite de ce Supplément.

SECTION I.

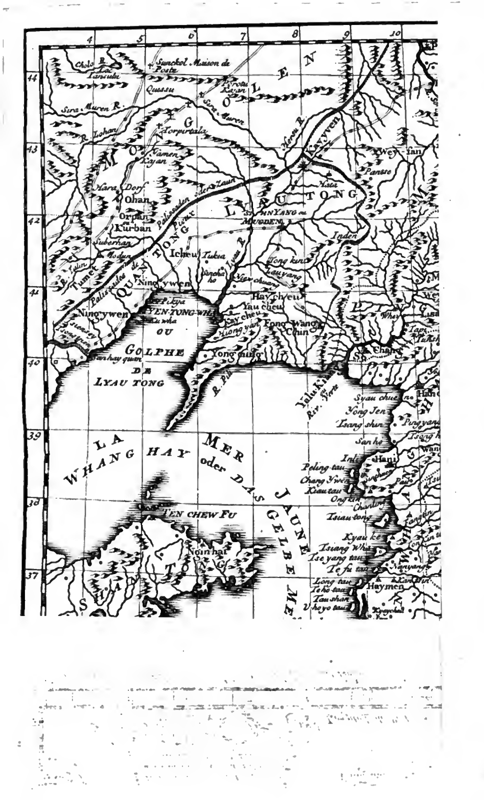
Description de la Corée.

Section I. *Description de la* Corée.

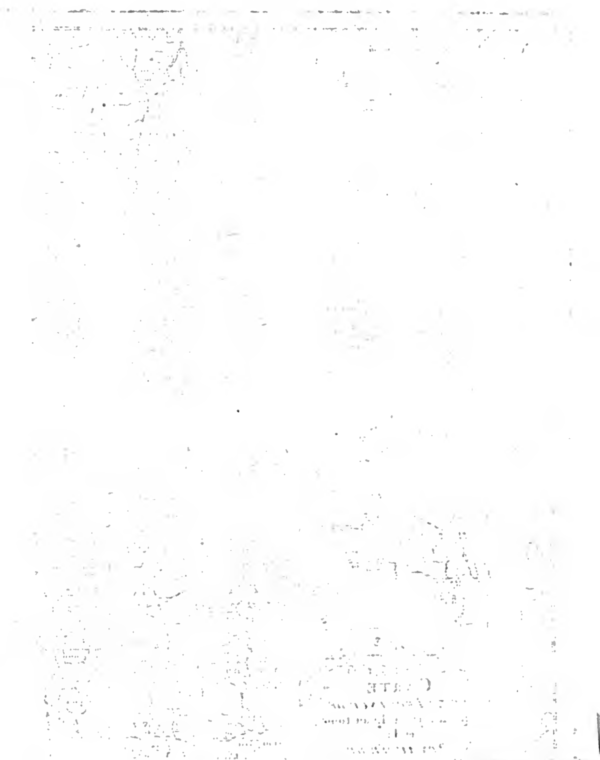
Le Royaume de *Corée* est nommé par les habitans *Tio-cen-koak*, par les Tartares *Solho* ou *Solgon* & *Solbo Kuron*, & par les Chinois *Kao-li-que* (*). C'est une grande Presqu'isle oblongue, située dans la partie la plus orientale de la Chine, entre ce Pays & les Isles du Japon. Quelques Auteurs modernes ont cru que c'étoit une Isle; mais les derniers Voyageurs conviennent aujourd'hui qu'elle tient du côté du Nord au Pays des Tartares *Manchéous* ou Orientaux, & qu'elle confine au Nord-Oüest avec la Province Chi-

(*) *Kuron* ou *Kuroun*, dans la Langue des Manchéous, & *Qua* ou *Que* en Chinois signifient Royaume; on trouve encore dans les Livres Chinois le nom de *Chao-tsien*; d'autres Peuples lui donnent ceux de *Kaoli*, de *Trozembuk*, & d'autres qu'il n'est pas nécessaire de rapporter, non plus que plusieurs qu'il a portés anciennement selon les divers Princes qui l'ont gouverné (1).

(1) *Regis* ap. *Du Halde*, T. IV, p. 529.



GOLPHE DE LYAU TONG
LA MER WHANG HAY oder DAS GELBE ME
LYAU TONG
QUAN TONG
Ning ywen
Yong ning
Fong Wang Chin
Hay cheu
Yau cheu
Kay cheu
Icheu
Ohan
Orpan
Kurban
Ten Chew Fu
Ning hai
Haymen



Chinoife nommée *Leao-tong*. Elle eſt féparée du refte de la Chine par le *Hoang-hai* ou la *Mer jaune*; de la Tartarie par un rempart naturel très-fort, qui confifte en une longue chaîne de hautes montagnes inacceffibles; & du côté de l'Orient du Japon, par la Mer du Japon; au Midi elle a l'Océan de la Chine. Elle s'étend du Nord au Midi depuis le trente-quatrieme jufqu'au quarante-troifieme degré; & fa largeur de l'Orient à l'Occident eſt depuis le huitieme degré dix minutes jufqu'au quatorzieme (*a*).

SECTION I. Defcription de la Corée.

A fon extrémité la plus reculée vers le Nord elle eſt bornée par la Riviere de *Tu-men-ula*, nom qui eſt commun aux *Coréens* & aux *Manchéous*, & qui répond au *Wang* ou *Hoang-li-kiang* des Chinois, lequel fignifie *Riviere de dix-mille Lis:* cette Riviere fe jette dans la Mer du Japon. Elle étoit auffi féparée des Tartares *Manchéous*, & d'une partie de la Province de *Leaotong* par une muraille gueres moins confidérable que celle de la Chine, dont nous avons fait la defcription ailleurs. Mais elle eſt maintenant prefque toute ruinée, la *Corée* ayant la premiere éprouvé les armes victorieufes des *Manchéous*. Ce qui en refte, fur-tout du côté du Nord, étoit encore prefque entier (*) il y a environ un fiecle, mais depuis ce tems-là elle s'eſt de plus en plus ruinée (*b*). Cependant on ne peut aller de la Tartarie ou de la Chine à la *Corée*, fans une permiffion expreffe de l'Empereur.

Tout le Pays a été divifé de différentes manieres par les Empereurs Chinois, dont on prétend qu'il a été tributaire de tems immémorial. Il eſt aujourd'hui partagé en huit Provinces, qui comprennent quarante *Kiun* ou grandes Cités, trente-trois *Fu* ou Villes du premier ordre, cinquante-huit *Cheu*, ou Villes du fecond ordre, & foixante-dix *Hien* ou Villes du troifieme rang; outre un grand nombre de Forts & de Châteaux, dans la tous les endroits du Pays, conftruits la plupart fur des montagnes, & pourvus de bonnes garnifons. La premiere Province, qui eſt fituée au centre du Royaume, s'appelle *King-ki*, ou la Province de la Cour. Celle qui eſt à

Divifion, nombre des Villes.

Provinces.

(*a*) *Baudrand, la Martiniere, Regis* ap. *Du Halde*, T. IV. p. 529.

(*b*) *Regis* ap. *Du Halde*, ubi fup.

(*) Du côté du *Leao-tong*, qu'on nomme auffi *Quan-tong*, la *Corée* en eſt féparée par une paliffade de bois, qui eſt comme une barriere entre deux; mais il eſt difficile de déterminer fi elle a été bâtie avant ou depuis la conquête des Manchéous. Cependant depuis, on convint qu'on laifferoit un efpace inhabité entre la paliffade & les limites de la *Corée*. Le P. *Regis* termine la defcription de ce Pays par une conjecture affez probable, c'eſt qu'il confinoit anciennement à la Province de *Pe-che-li*, & qu'infenfiblement le *Hoang-hai* ou la Mer jaune a formé le grand Golphe qu'il y a préfentement entre deux. La raifon fur laquelle il fe fonde, c'eſt qu'on trouve dans l'Abrégé Chinois de Chorographie, intitulé *Quang-yu-ki*, que la ville de *Chao-tfien*, que le Roi *Kipé* choifit pour y établir fa Cour, eſt dans le territoire de *Yong-ping-fu*, ville du premier ordre de la Province de *Pe-che-li*. Il trouve qu'il n'y a pas d'apparence que ce Prince ait placé fa Cour hors de fes Etats, fur-tout fi elle en étoit féparée par un long trajet de mer. Il confirme fa conjecture par d'autres remarques curieufes fur lefquelles nous ne pouvons infifter; le Lecteur peut les voir dans cet Auteur même. L'infpection de la Carte du Pays & la fituation de la ville de *Yong-ping*, le convaincront aifément qu'il eſt très-vraifemblable, que la mer a fait dans des tems poftérieurs cette grande ouverture entre cette ville & la côte oppofée (1).

(1) *Regis* ap. *Du Halde*, T. IV. p. 558 560.

SECTION I. *Description de la Corée.*

à l'Orient se nomme *Kiang-yven*, ou la Source du Fleuve: c'est l'ancienne demeure des *Mé*. Celle de l'Occident s'appelle *Hoang-hai*, ou Mer jaune: elle comprend une partie de l'ancien *Chao-tsi-en*, & le Pays des anciens *Mahans*. Celle qui est au Nord s'appelle *Ping-ngan*, c'est-à-dire la pacifique; elle faisoit autrefois partie du Royaume de *Chao-tsi-en*. On appelle la Province du Midi *Tsuenlo*, c'étoit la demeure des *Pien-han*; celle de Sud-Ouëst se nomme *Chu-sin*, la Fidele & la Pure; c'est l'ancien *Mahan*. La Province du Nord-Est porte le nom de *Hien-king*, tout heureux, c'est l'ancien territoire des *Kao-kiu-li*. Enfin celle du Sud-Est se nomme *Kin chan*. C'est l'ancien Pays des *Chin-han*. Quelques Ecrivains prétendent que la Mer de la Corée communique avec l'Océan Septentrional, parcequ'on y prend quelquefois des Baleines, qui ont encore sur le dos des harpons des Européens. A quoi un de nos Auteurs ajoute qu'ayant demandé à des Mariniers Coréens, quelles terres on trouve au Nord de leur Pays, ils répondirent qu'il n'y avoit que l'immense Océan (a). Mais nous aurons occasion de discuter ce qui regarde cette prétendue communication entre la Mer du Nord & celle du Japon.

Capitale.

Les villes tant dans le Pays que sur les Côtes sont bâties & murées à la Chinoise, mais elles sont beaucoup moins grandes, moins peuplées, moins riches & belles que celles de la Chine. Les maisons sont d'un seul étage, de terre à la campagne, & de brique dans les villes. La Capitale est en quelque sorte au centre du Pays; les Coréens l'appellent *King-ki-tao*, mais les Chinois *Kong-ki-tao*, parcequ'ils ne donnent le nom de *King* qu'à la seule Cour de l'Empereur. Tout ce que nous en savons, c'est que les Cartes de la Chine la mettent au trente-septieme degré, trente-huit minutes, vingt secondes de Latitude, ainsi elle est environ à cinq degrés & demi de la frontiere septentrionale, & à onze degrés de Longitude Est de *Peking*.

Rivieres.

La *Corée* a deux Fleuves considérables, le *Ya-lu* & le *Tu-men*, que les Chinois appellent *Ya-lu-kiang* & *Tu-men-kiang*; sur la Carte ils sont nommés en Langue Manchéou, *Ya-lu-ula* & *Tu-men-ula*; les mots d'*Ula* & de *Kiang*, signifiant dans l'une & dans l'autre Langue un Fleuve, une Riviere. L'une & l'autre sortent de la même montagne, une des plus hautes du Monde, dit-on. Les Manchéous l'appellent *Chan-Alin*, & les Chinois *Chan-pechan*, c'est-à-dire *Montagne toujours blanche*. L'un de ces Fleuves a son cours du côté de l'Orient, & l'autre du côté de l'Occident; ils sont tous deux assez profonds & médiocrement rapides, l'eau en est très-belle. Le cours des autres Rivieres moins considérables est marqué sur la Carte, suivant les mesures des Coréens.

Terroir & Productions.

La partie septentrionale de la Corée est stérile, montagneuse, & couverte de bois; on y trouve beaucoup de bêtes sauvages, & elle est peu habitée. Elle ne produit ni riz ni autres grains, sinon de l'orge, dont les habitans font une espece de pain grossier. Mais la partie du Sud est fertile, & produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie: on y nourrit quantité de bétail de toute espece; il y a des oiseaux sauvages & domestiques, & beaucoup de gibier. Ils ont du coton & du chanvre, & même de la soie, mais ils ne savent pas la travailler, de sorte qu'ils l'envoyent

(a) *Rec. de Voy. au Nord.* T. IV. p. 52.

voyent toute crue à la Chine ou au Japon, les deux seuls Pays avec lesquels ils ont commerce. La distance n'est pas grande de la Corée à ces deux Pays, mais le passage n'est pas également sûr & commode dans toutes les saisons. Les rochers & les sables qui bordent les côtes de la Corée, en rendent l'accès difficile & dangereux pour ceux qui ne les connoissent point; & ce qui rend la Mer du Japon plus dangereuse, si ce que la Relation des Hollandois dit est vrai, c'est qu'il y a un courant qui vient d'une autre grande mer au Nord-Est, où l'on trouve tous les ans une grande quantité de baleines, dont une partie porte encore les crocs & les harpons des Hollandois, & des autres Nations qui vont à cette pêche. Si le fait est vrai, il prouve qu'il doit y avoir un passage entre la Corée & le Japon qui répond au *Waygatz*; mais nous n'osons décider la chose sur cette seule autorité.

Commerce.

Quoi qu'il en soit, les Coréens font un grand Commerce avec les deux Pays dont nous avons parlé; outre les soies crues, ils y portent de l'argent, du plomb, des peaux de tigre, qui viennent du Nord, & surtout la fameuse racine de *Jin-seng*, qui y croît en grande quantité, sur laquelle ils font un gain considérable; outre que c'est en *Jin-seng* qu'ils payent leur tribut à l'Empereur de la Chine (a). La Relation citée plus haut dit qu'ils ont aussi des mines d'or, & que leurs mers produisent des perles, & quantité de poissons; que les Rivieres nourrissent des Crocodiles d'une grandeur monstrueuse, y en ayant qui ont dix-huit ou vingt aunes de Hollande de long. Ils ont aussi des serpens venimeux dans les parties méridionales, & beaucoup de bêtes féroces dans le Nord, comme des ours, des loups, des sangliers. Ils se servent de bœufs pour labourer, & de chevaux pour les voyages & pour le transport des marchandises.

Caractere des Coréens.

Les Coréens sont bien faits & industrieux, hardis & belliqueux, élevés également pour la Charrue & pour la Guerre (*), pour le Commerce domestique & pour la Mer (†); mais ils sont généralement affables, civils à ceux qui commercent avec eux. Leurs Mœurs, leurs Coutumes & leur Re-

(a) *Recueil des Voy. au Nord* T. IV. p. 53.

(*) La Relation Hollandoise dit que toutes les Provinces du Royaume sont obligées une fois en sept ans, d'envoyer tous les hommes libres en garde chez le Roi pendant deux mois. Chaque Province a son Général, qui a sous lui quatre ou cinq Colonels, lesquels ont chacun autant de Capitaines, qui ont tous le commandement de quelque Ville ou de quelque Forteresse; jusques-là qu'il n'y a point de village qui n'ait quelque Officier subalterne, & qui a des dixeniers au-dessous de lui. Ils sont obligés de donner tous les ans un rôle des gens qui sont dans leur dépendance, & par ce moyen le Roi sait toujours précisément sur combien de monde il peut compter lorsqu'il en a besoin.

(†) Comme la Corée est environnée de la mer de trois côtés, il faut que chaque ville entretienne un vaisseau équippé & pourvu de tout. Leurs Navires ont ordinairement deux mâts, & sont à trente ou trente-deux rames, qui ont chacune cinq ou six rameurs, de sorte qu'il y a sur cette especes de Galeres, tant en rameurs qu'en soldats, près de trois-cens hommes, ces Vaisseaux ont quelques petites pieces de canon, & quantité de feux d'artifice. Chaque Province à cause de cela a son Amiral, qui se trouve aussi quelquefois aux revues, & qui est obligé de rendre compte des vaisseaux qui sont sous son commandement au Grand-Amiral, lequel en fait rapport au Roi.

SECTION I. *Description de la Corée.*

Religion ressemblent assez à celles des Chinois. Ils sont vêtus comme ceux-ci l'étoient sous la Dynastie de *Tai-ming*, c'est-à-dire qu'ils portent une longue robe à grandes manches, un grand bonnet quarré, une ceinture, des bottines de cuir, de toile ou de satin; la robe des gens riches est de soie ou de coton, mais le peuple est obligé de se contenter d'une grosse toile de chanvre. Les Provinces du Nord produisent les hommes les plus vigoureux du Royaume, & les meilleurs soldats. Les bonnets des riches sont généralement fourrés, & leurs habits sont de brocard. Les femmes bordent de dentelles leurs jupes de dessus & de dessous. L'habit ordinaire des Personnes de qualité est une étoffe de soie couleur de pourpre. Dans les Fêtes publiques leurs robes sont richement ornées d'or & d'argent. Les Lettrés sont distingués par deux plumes qu'ils portent sur leur bonnet. En général tous les Coréens sont bien faits, spirituels, & d'un naturel doux; ils ont du goût pour les Sciences, & sont passionnés pour la Danse & la Musique.

Leur Langage, & leur Religion.

Leur Langage est différent de celui des Chinois, c'est une espece de mêlange de Chinois & du Tartare Mancheou, mais ils se servent des caracteres Chinois dans leurs Ecrits & dans leurs Livres. Ils ont quelques Savans, qui admirent fort la doctrine de *Confucius*, & méprisent les superstitions des Bonzes; ce qui n'empêche point qu'il n'y ait une grande quantité de ces Moines dans tout le Pays; la vie oisive qu'ils menent, & l'intérêt les multiplient d'autant plus, qu'ils peuvent quitter l'habit quand il leur plait. Pour ce qui est du Peuple, il n'a presque point de Religion, tout le culte qu'ils rendent à leurs Idoles consiste à allumer devant elles un morceau de bois de senteur, & à faire une profonde révérence en se retirant. Ils ont un grand nombre de Temples & de Monasteres, non dans les villes, mais à la campagne, & la plupart sur des montagnes. Quelques-uns contiennent jusqu'à cinq ou six-cens Religieux. Le même culte regne dans tout le Pays, de sorte qu'ils ne disputent gueres sur la Religion; seulement les Grands & les plus éclairés témoignent plus de mépris que de respect pour les Idoles & les Temples. Tous cependant croyent en général, que celui qui fait bien en sera recompensé, & que celui qui fait mal en sera puni. Pour ce qui est du Christianisme, il ne paroît point qu'il ait jamais pénétré dans ce Pays, pas même dans le tems que les Missionnaires étoient dans la plus haute faveur auprès de l'Empereur de la Chine, sans la permission duquel ils n'auroient osé entreprendre de l'y introduire; & il y a bien moins d'apparence encore qu'il puisse à présent y avoir entrée, la Cour de la Chine l'ayant si févérement proscrit.

Gouvernement.

Le Gouvernement de la Corée est monarchique & tout-à-fait despotique; car quoique le Roi soit dépendant de l'Empereur de la Chine, à qui il paye tribut & rend hommage, il n'en est pas moins absolu sur ses Sujets; il n'a ni Premier Ministre, ni autres Ministres, qui osent le contredire, ni même lui donner des avis, s'il ne leur en demande. Son Conseil est composé des principaux Officiers de terre & de mer, qui s'assemblent tous les jours. Quoiqu'ils occupent les premiers Emplois, & que souvent ils soient très-âgés, ils doivent attendre qu'on leur demande leur avis pour le donner, & qu'ils soient nommés pour une affaire, avant que

Conseil du Roi.

de

de s'en mêler. Les Gouverneurs des Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans, il y en a même peu qui servent ce tems entier, la plupart sont cassés pour quelque faute. Le Roi tient par-tout des Espions pour être informé de la conduite de chacun, de sorte que la crainte d'encourir sa disgrace les oblige à obéir aveuglément à ses ordres, & à dissimuler, quelque chose qu'il dise ou qu'il fasse.

Section I. Description de la Corée.

Revenus des Grands, & du Roi.

Il n'y a point de Seigneurs qui ayent des villes ou des villages en propriété; ils ont des terres dont ils jouissent pendant leur vie, & qui reviennent au Roi après leur mort; ils en tirent le revenu sous son bon-plaisir & pour le tems qu'il lui plaît, & les font cultiver par un grand nombre d'esclaves. Le revenu de ce Monarque consiste dans la dixme que ses Sujets lui payent du produit de leurs terres, & de quelques droits qu'on leve sur les marchandises qui entrent & qui sortent. Ils ne connoissent point d'autres impôts, si ce n'est en des occasions extraordinaires.

Loix.

On ignore quelles sont leurs Loix, sinon que *Ki-tse*, un de leurs premiers Rois, dont nous parlerons dans la suite, en recueillit quelques-unes du *Chu-king* des Chinois, qu'il réduisit à huit, qui furent publiées dans son nouvel Etat. Elles produisirent un si bon effet sur les Coréens, que le vol & l'adultere étoient des crimes inconnus parmi eux, de sorte qu'il n'étoit pas nécessaire de fermer les portes des maisons pendant la nuit. Et quoique les révolutions arrivées dans ce Royaume ayent un peu altéré cette premiere innocence, notre Auteur assure (*a*) qu'ils en conservent encore assez pour servir de modeles aux autres Nations (*). Ils ne se distinguent pas autant par leur continence, ayant beaucoup de femmes publiques; d'ailleurs les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe vivent fort familiérement ensemble. Ils se marient sans se faire des présens comme à la Chine, & sans aucune cérémonie. Les Princes & les Princesses du Sang se marient entre eux, & les Grands imitent cet exemple dans leurs familles.

Mariages.

Deuil & Funérailles.

Ils conservent les corps morts sans sépulture pendant trois ans. Le deuil dure aussi trois ans pour un pere & une mere, & trois mois seulement pour un frere. Après avoir enterré les morts, ils mettent à côté du tombeau les habits, les chars, les chevaux, & généralement tout ce qu'ils ont aimé durant leur vie, & les abandonnent au pillage de ceux qui ont assisté aux funérailles.

Supplices.

Ils sont la plupart fort superstitieux, & suivent la Doctrine de *Fo*, de sorte qu'ils ont horreur de tuer tout ce qui a vie. Les Supplices parmi eux sont modérés; les crimes qui mériteroient ailleurs la mort, sont punis par l'exil dans les Isles voisines. Les moindres crimes sont punis par la bastonnade sur le dos. Quand il s'agit de punir un criminel, on lui jette un sac

(*a*) *Regis* ap. *Du Halde*, T. IV. p. 557.

(*) C'est ce qui est en grande partie contredit par la Relation des Hollandois, qui disent que les Coréens sont naturellement si adonnés à la fraude & au larcin, qu'ils ont été obligés de faire des Loix séveres à cet égard. Le Lecteur verra dans cette Relation les divers Châtimens usités parmi eux; le supplice dont on punit l'adultere est un des plus rigoureux, à la réserve de ceux dont le Roi punit quelquefois les Traîtres & les Rebelles, qui sont ordinairement arbitraires: & il est dangereux d'y trouver à redire (1).

(1) *Voy. au Nord*, T. IV. p. 55-64.

SECTION I. *Descrip-tion de la* Corée.

fac fur la tête, qu'on fait defcendre jufqu'aux pieds, foit à deffein de cacher fa honte, foit pour en être le maître.

Maifons &c.

Leurs Maifons n'ont qu'un étage, elles font fort fimples & couvertes de paille; ils n'ont point de lits & couchent fur des nattes. Ils fe fervent de plats & d'affiettes, & leurs meubles font très-fimples. Ils font fobres dans le boire & le manger. Ils font communément fains & ne prennent point de médecines. Ils font du vin avec du *Paniz*, que nous croyons être une forte de riz groffier, plus propre à cet ufage que pour manger. On ne dit point qu'ils ayent de ces vins, de ces excellens fruits, de ces gommes & de ces arbres de fenteur, qu'on trouve en fi grande abondance dans le climat plus doux de la Chine ; mais ils ont un arbre qui reffemble affez au palmier, dont il diftille une gomme, qui fait un vernis fi beau, que ce qui en eft enduit paroît doré. Ils font une forte de papier de coton, qui eft plus fort & plus durable que celui de la Chine, auffi coûte-t-il davantage. Ils n'ont gueres de curiofités naturelles, finon de petits chevaux, qui n'ont que trois pieds de haut, & des poules, dont la queue eft longue de trois pieds. Leurs armes font fimples & fans ornement; ils ont des arbaletes & des fabres fort longs: & depuis ils ont appris des Chinois l'ufage des armes à feu.

La connoiffance qu'ils ont du Monde eft fort imparfaite: leurs Lettrés entendent fi peu la Géographie, qu'ils croyent qu'il n'y a dans le Monde que douze Royaumes, qui étoient autrefois foumis à la Chine, mais qui ont fecoué le joug depuis; leurs Cartes ne s'étendent pas au-delà de Siam, de forte que quand les Européens leur parlent d'un grand nombre de Royaumes, compris dans les diverfes parties du Monde, ils fe mettent à rire : *il faudroit donc*, difent-ils, *compter pour un Pays la moindre Ifle ou le plus meprifable hameau; car peut-on s'imaginer autrement que le Soleil fuffife à éclairer tant de régions dans un jour?* Ce qui eft bien différent de ce que d'autres Ecrivains affurent, que quelques-uns de leurs Livres portent que la Terre eft compofée de plus de quatre-vingt-mille Pays; ce qu'ils tiennent fans-doute des Chinois.

SECTION II.

Origine, Antiquité & Hiftoire des Coréens.

SECTION II. *Origine, Antiquité & Hiftoire des Co-réens.*

NOUS ne pouvons pas dire grand' chofe de l'Origine & de l'Antiquité des *Coréens*, finon qu'elle eft auffi obfcure, auffi impénétrable, & felon quelques-uns de leurs récits auffi fabuleufe, que celle d'aucune autre Nation de l'Orient; ils ne font pas difficulté de vanter les Chefs de leurs différentes Tribus, comme miraculeufement nés de quelque Dieu, Demi-dieu, ou Héros, de la même façon que les Grecs (*). La plupart des Eu-

(*) Pour donner ici un feul exemple de leur vanité, nous rapporterons ce que racontent d'un de leurs Héros, les *Kao-kiuli*, qui defcendent des *Fu-yu*, Peuple de la Tartarie Orientale. Le Prince des *Kao-kiuli* avoit en fa puiffance une fille du Dieu du *Hoang-ho*, qu'il tenoit enfermée dans une maifon. Un jour qu'elle fut frappée des rayons du Soleil, elle conçut, & accoucha enfuite d'un œuf gros comme un boiffeau, où l'on

Européens s'accordent néanmoins à les faire Tartares d'origine, & à reconnoître que la Corée a été autrefois habitée par différentes Tribus de cette Nation, dont les principales étoient les *Me*, les *Kao-kiuli*, & les *Han*; ces derniers étoient subdivisés en trois Hordes, les *Maban*, les *Pien-ban* & les *Chin-ban*. Nous avons indiqué dans la Section précédente, en parlant des huit Provinces, les divers lieux qu'ils habitoient dans le tems qu'ils étoient gouvernés par leurs propres Princes; insensiblement tous ces Peuples ne formerent qu'un seul Etat, qui fut à la longue subjugué par les Chinois.

SECTION II. *Origine, Antiquité & Histoire des Coréens.*

En quel tems ils ont été subjugués.

Les Annales de la Chine portent que les Peuples de la Corée ont été soumis aux Chinois depuis le regne de *Yao*, leur huitieme Empereur, jusqu'à *Tai-kang*, le troisieme Empereur de la premiere Dynastie, nommée *Hia*, lequel suivant leur Chronologie commença à regner l'an 2188 avant J. C. & dont le mauvais gouvernement les porta à se révolter sous le regne de *Kié*, qui commença l'an 1818 avant l'Ere Chretienne; ils vinrent payer leur tribut, mais sa tyrannie les engagea dans une nouvelle révolte, & leur fit naître l'envie de s'emparer d'une partie de la Chine. *Kié* ayant été détrôné par *Ching-tang*, l'an 1766 avant J. C. celui-ci fonda la Dynastie de *Chang*, fit la guerre aux Coréens, & les remit sous son obéissance, sous l'Empereur *Chang-ting*, qui commença à regner 1562 ans avant notre Ere; ils attaquerent la Chine, & dans la suite tantôt ils se soumettoient, tantôt ils se révoltoient: cette alternative d'obéissance & de révolte dura jusqu'à l'année 1324 avant J. C. la foiblesse de l'Emreur *Vu-ting* leur donna lieu alors de s'emparer des Provinces de *Kiang-nan* & de *Chan-tong*, où ils se maintinrent jusqu'à *Tsin-chi-hoang*, qui les dompta.

Ki-tse leur premier Roi.

Comme tous ces tems sont obscurs, l'Histoire Chinoise, confirmée par le calcul des Eclipses dont elle fait mention, fait commencer la Monarchie des Coréens par *Ki-tse*, Prince fameux par sa sagesse, & oncle de l'Empereur *Cheu*, le dernier de la seconde Dynastie. *Cheu* le condamna à une étroite prison pour lui avoir donné des avis salutaires & pleins de liberté; il y fut detenu jusqu'à ce que *Vu-vang*, fondateur de la troisieme Dynastie,

l'on trouva un enfant mâle. Quand il fut grand, on lui donna le nom de *Chu-mong*, qui signifie *bon Archer*. Le Roi le fit Intendant de ses Haras *Chu-mong* laissa maigrir les bons chevaux, & au contraire eut grand soin d'engraisser les méchans. Le Roi retenoit les gras pour lui, & abandonnoit les maigres à l'Intendant. Un jour se trouvant à la chasse, le Roi lui donna la liberté de tirer sur le gibier qui se présenteroit à lui: il tua un grand nombre de bêtes fauves, ce qui fit naitre au Roi la pensée de s'en défaire. *Chu-mong*, qui s'apperçut du dessein du Roi, prit la fuite; il trouva une Riviere dont le trajet étoit difficile, cependant on le poursuivoit vivement: „ Hé quoi, *dit-il*, moi qui „ suis fils du Soleil, & petit-fils du Dieu du *Hoang-ho*, je me verrai arrêter sur le bord „ de cette Riviere, sans pouvoir franchir cet obstacle à ma retraite"? A peine eut-il achevé ces mots, que les poissons se serrant les uns contre les autres, lui firent un pont de leurs corps, sur lequel il passa. Quand il fut arrivé à l'autre bord, il vit trois personnes, dont l'une étoit vêtue de toile de chanvre, l'autre portoit un habit piqué, & la troisieme étoit couverte d'herbes aquatiques. Elles l'accompagnerent à la ville de *Kiy-ching-ku*, où il prit le nom de *Kao*, afin de marquer qu'il étoit de la race des *Kao-kiuli* (1).

(1) *Du Halde*, T. IV. p. 541, 542.

SECTION II. *Origine, Antiquité & Histoire des Coréens.*

nastie, l'en tirât. Ce Prince monta sur le Trône 1122 avant J. C. & *Ki-tse* lui donna les instructions rassemblées dans le sixieme Chapitre du Livre quatrieme du *Chu-king*. Mais ne pouvant se résoudre à vivre sous la domination d'un Prince qui avoit ôté l'Empire à sa Famille, il se retira dans cette partie de la *Corée*, qu'on appelloit *Chao-tsien*, où par l'assistance de *Vu-vang* même il parvint à la Royauté. Il introduisit parmi ses sujets la politesse des Chinois, & sa sagesse ayant bientôt affermi, son Trône, il le laissa à sa famille, qui en jouit jusqu'à *Ching-tsi-hoang*, qui parvint à l'Empire de la Chine 246 ans avant J. C. Ce Monarque réduisit le *Chao-tsien* à dépendre du *Leao-tong*, en n'accordant aux descendans de *Ki-tsé* que le titre de *Heu* ou de Comtes; quarante ans après un d'eux reprit celui de *Vang* ou de Roi.

Ouei-man *s'empare de la Couronne.*

Il n'en jouit cependant pas longtems, il fut défait en plusieurs rencontres par *Weyman* ou *Ouei-man* (*), qui extermina la famille de *Ki-tse* & s'empara de la couronne. Il fut pourtant longtems sans pouvoir obtenir des Empereurs Chinois la confirmation de son autorité usurpée; mais enfin *Hoei-ti*, ou pour mieux dire sa mere qui gouvernoit pendant sa minorité, le créa Roi de *Chao-tsien*, & par degrés il soumit les *Me*, les *Kiao-kiuli* & les autres Coréens à son obéissance. *Yeu-kiu*, son petit-fils, ayant fait mourir l'Ambassadeur Chinois, vers l'an cent-dix avant l'Ere Chretienne, l'Empereur *Vu-ti* envoya une armée contre lui, mais sans succès.

Yeu-kiu assassiné *Av. J. C.* 110.

Peu de tems après *Yeu-kiu* fut assassiné par les siens, qui vinrent se soumettre volontairement à l'Empereur. *Vu-ti* réduisit le *Chao-tsien* en Province, qu'il nomma la Province de *Tsan-hai*, & il partagea la Corée en quatre autres, *Chin-fao*, *Ling-tong*, *Lo-lang* & *Huen-tu*. L'Empereur *Chao-ti*, qui commença à regner l'an quatre-vingt-six avant J. C. réduisit la Corée à deux Provinces.

Environ soixante-ans après, l'Empereur *Quang-vu-ti* rendit une seconde fois le Royaume de *Chao-tsien* dépendant du *Leao-tong*, qui étoit gouverné par *Chyi-tong*, fameux par sa sagesse & sa probité. Le Roi de *Kao-kiuli* saisit cette occasion d'assujettir à ses Loix le *Me*, le *Han*, le *Fu-yu*, & quelque partie du *Japon*, sans cesser néanmoins de payer le tribut ordinaire aux Empereurs Chinois. *Kong* Roi de *Kao-kiuli* fut le premier qui porta la guerre dans la Chine, il se rendit maître de la ville de *Hiven-tu*, & le Gouverneur de *Leao-tong* fut tué dans une bataille. Mais *Kong* fut défait à son tour par un fils du Roi de *Fu-yu*; il mourut la même année, & eut pour successeur son fils *Sui-Chin*, qui rendit Hiven-tu à l'Empereur, & lui paya le tribut ordinaire. Mais la foiblesse du gouvernement des Empereurs *Hoan-ti* & *Ling-ti* l'encouragea à porter de-nouveau la guerre dans le territoire de *Hi-ven-tu*, d'où il fut ensuite

(*) *Weyman* ou *Nian* étoit un Chinois de la Province de *Pe-che-li*, qui profita des troubles qui regnoient à la Chine, dans le tems que *Kao-tsu* ou *Lieu-pang*, Fondateur de la cinquieme Dynastie, réunissoit par ses conquêtes les différens Royaumes dont la Chine étoit composée. *Weyman* entra dans le *Chao-tsien* à la tête de quelques Troupes débandées, défit & tua *Chun*, & détruisit le reste de la Famille Royale (1).

(1) *Du Halde*, T. IV. p. 540.

te chaffé par *Ken-lin* Gouverneur de la Province: il perdit même une partie de fes Etats, & le Royaume fut depuis éteint fous une autre Dynaftie.

Section II. Origine, Antiquité & Hiftoire des Coréens.

Obfervons ici que les Annales de la Chine ne font pas la moindre mention de la conquête que les Japonois firent de cette Péninfule vers l'an 201 de J. C. fous leur Empereur *Tfiuu-ti*, ou plutôt fous fa courageufe veuve *Dfingu*, célebre Héroïne, qui l'accompagnoit. Ce Monarque étant mort dans les commencemens de fon expédition, laiffa à cette Princeffe le foin de l'achever, ce qu'elle fit avec tant de fuccès & de rapidité, qu'en peu d'années toute la Corée fut réduite fous fon obéiffance, & rendue tributaire du Japon. L'Hiftoire de cet Empire ne nous apprend point combien de tems elle demeura dans la dépendance, mais elle rapporte que dans la fuite les Coréens, aidés des Tartares Orientaux, trouverent le moyen de fecouer le joug, & de rétablir leur ancienne forme de Gouvernement jufqu'à ce qu'ils fuffent de nouveau fubjugués par les Chinois. Depuis ce tems-là les Empereurs du Japon ont entrepris plufieurs fois de reconquérir la Corée, quelquefois ils ont réuffi, mais le plus fouvent ils ont échoué; de forte qu'à la fin ils ont été bien aifes de laiffer les Coréens en paix, au moins pendant fort longtems. *Tai-ko*, Monarque féculier du Japon, fut le premier, qui, après ce long intervalle, renouvella fes prétentions, qu'ils déguifa en feignant de vouloir attaquer la Chine, & en demandant aux Coréens de l'affifter dans cette entreprife. Mais les Coréens pénétrerent fes deffeins, & tuerent fes Ambaffadeurs; la guerre recommença & dura fept ans. Nous en parlerons en fon lieu. Revenons à notre fujet.

An de J.C. 196. *La Corée fubjuguée par les* Japonois.

Chao ou *Kao*, petit-fils du petit-fils de *Kong*, dont nous avons parlé, fut créé Roi de *Chao-tfien* par l'Empereur *Tong-kia*, & durant les Dynafties des *Tfin*, des *Song*, des *Tfi*, des *Hoei* poftérieurs, des *Cheu* poftérieurs, jufqu'à la feptieme année de *Tang-ti*, fecond Empereur de la Dynaftie des *Soui*, les Rois de Corée furent toujours créés par les Empereurs de la Chine. Mais fous *Tang-ti* le Roi, nommé *Yven*, entra à main armée dans le *Leao-tong*. L'Empereur le cita à comparoître devant lui, & fur le refus qu'*Yven* en fit, il alla en perfonne porter la guerre dans la Corée: mais les Coréens s'étant réfugiés dans leurs villes, s'y défendirent avec vigueur, & le manquement de vivres obligea l'Empereur de retourner dans fes Etats. Il attaqua même les Coréens jufqu'à trois fois, & toujours avec auffi peu de fuccès.

Les Rois de Corée, *créés par les Empereurs.*

An. de J.C. 611.

Kien-vu fuccéda à *Yven* fon pere, & le Fondateur de la Dynaftie des *Tang*, qui eft la treizieme, l'honora du Titre de *Chang-chu-que*, c'eft-à-dire Colomne de l'Etat. La Corée étoit divifée en ce tems-là en cinq Gouvernemens, celui de la Cour ou du milieu, & les quatre, qui répondent aux quatre points du Ciel. *Kai-fu-ven*, de la famille des *Tfuen*, Gouverneur de la Province Orientale, homme cruel & farouche, affaffina *Kien-vu* fon Souverain; & après avoir traité fon corps avec la derniere indignité, il mit fur le Trône *Tfang*, frere cadet de *Kien-vu*, & s'étant réfervé la Charge de *Molichi*, ou de Maire du Palais, il gouverna en Maître. Ce Traître prétendoit être né du Dieu du Fleuve, afin de fédui-

Kien-vu *fuccede à* Yven. 620.

Eft affaffiné.

SECTION II. *Origine, Antiquité & Histoire des Coréens.*

duire plus aisément les Coréens par l'éclat de cette naissance imaginaire.

L'Empereur Tai-tsong marche contre le Rebelle. 628.

L'Empereur *Tai-song*, ayant appris la trahison de ce Rebelle & l'assassinat qu'il avoit commis, marcha contre lui à la tête d'une puissante armée; les Rois de *Kitan-bi*, de *Pe-tsi* & de *Sin-lo*, joignirent leurs Troupes aux siennes. *Tai-tsong* se rendit maître de plusieurs Places, & ayant mis le siége devant la ville de *Leao-tong*, il la prit par stratagême, la réduisit au rang des villes du second ordre, & la nomma *Leao-cheu*. Il prit ensuite *Ngan-si*: deux Généraux *Moko* marcherent au secours de cette ville à la tête de cent-cinquante-mille hommes: l'Empereur les fit attaquer dans leur camp, & les mit en déroute. Les deux Généraux s'étant rendus à l'Empereur, furent bien reçus; mais il fit enterrer vifs trois-mille *Moko* de *Pin-jam*, & fit élever un monument sur la montagne au pied de laquelle il étoit campé, pour conserver la mémoire de sa victoire. *Kai-suen* étant mort quelque tems après, son fils *Nan-seng* lui succéda dans la Charge de *Molichi*, mais s'étant brouillé avec ses freres, ceux-ci vinrent en personne implorer le secours de l'Empereur *Kao-tsong*. Ce Prince se disposoit à envoyer du secours aux *Sin-lo*, à qui les *Coréens* & les *Moko* avoient déclaré la guerre. Il donna le commandement de l'armée contre les Coréens à *Li-tsing*.

666.

Prophétie singuliere.

Kao-tsong demanda un jour à *Kia-yen-chong*, Censeur de l'Empire, quel seroit le succès de cette entreprise: ce Ministre lui répondit: *Les Mémoires secrets portent, que la Dynastie des* Kao *ne demeurera pas neuf-cens ans entiers en possession de la Corée, & qu'elle sera éteinte par un Général de quatre-vingts ans. Or il y a présentement neuf-cens ans depuis les* Han, *que la famille des* Kao *regne en Corée. Le Généralissime* Li-tsing *est âgé de quatre-vingts-ans: la famine est grande dans le Pays; les peuples s'enlevent les uns les autres & se vendent; les loups & les renards entrent dans les villes: ces prodiges ont effrayé tous les esprits: cette expédition terminera la domination des* Kao. *Li-tsing* assiégea *Pin-jam*, & *Tsang* Roi de Corée, avec une suite de cent personnes, se rendit à lui, & fut reçu avec honneur. *Nan-seng* ne laissa pas de soutenir courageusement le siége, mais une des portes ayant été remise par trahison aux Troupes de l'Empereur, il fut fait prisonnier. La Corée fut encore divisée en cinq Gouvernemens, composés de cent-soixante-dix villes principales, & de six-cens-quatrevingt-dix mille familles.

Pao-yven créé Roi du second ordre.

Sous le regne de l'Impératrice *Vu-heu*, c'est-à-dire environ l'an 687, *Pao-yven* petit-fils de *Tsang*, le dernier Roi de Corée, fut créé Roi du second ordre de *Chao-tsien*, & ainsi la Corée changea son nom de *Kao-li* en celui de *Chao-tsien*. Les choses demeurerent dans cet etat jusqu'au regne d'un des Rois, nommé *Van-kien*, qui prit le Titre de Roi en chef, conquit les Royaumes de *Pe-tsi* & de *Sin-lo*, abandonna le sejour de *Pin-jam*, & transporta sa Cour vers l'Orient au pied du Mont *Song-yo*. Cependant ses trois successeurs payerent régulierement le tribut aux Empereurs. Mais le troisieme, nommé *Chi*, fut forcé de rendre hommage aux *Kitan*, qui avoient conquis la partie septentrionale de la Chine, sous le nom de *Leao*; ils enleverent à *Vang-sun*, second successeur de *Chi*,

Van-kien prend le Titre de Roi. 927.

960.

fils

fix villes, & l'obligerent de transporter sa Cour ailleurs afin de s'éloigner d'eux.

Section II. *Origine, Antiquité & Histoire des Coréens.*

Sun chasse les Kitan.

Sun s'étant ensuite ligué avec les Tartares *Niu-che* (*), qui exterminerent les *Leao*, & s'établirent dans le Nord de la Chine, il chassa les *Kitan* de ses Etats, & recommença à payer tribut aux Empereurs Chinois, qui lui firent beaucoup d'honneur en considération de sa bravoure. Ils ne favoriserent pas moins ses successeurs. Les querelles qu'avoient ensemble les Monarques du Midi & du Nord de la Chine, faisoient que les deux partis recherchoient les Coréens, & leur alliance étoit si considérable, qu'ils étoient les maîtres de faire leurs conditions. L'Empereur *Kao-tsong*, lorsqu'il monta sur le Trône, craignit si fort qu'ils ne se déclarassent pour les *Kin*, qui regnoient dans le Nord, qu'il leur envoya une Ambassade solemnelle pour les gagner; mais il manqua son coup, parceque les *Kin* y envoyerent *Vang-chu* avec le Titre de Roi.

Les Coréens refusent passage à l'Ambassadeur de Hu-pi-lai.

Quelque tems après *Che*, Roi de Corée, envoya son fils *Ching* à l'Empereur *Li-tsong*, pour lui rendre hommage. *Chi* étant mort, *Ching* vint prendre possession de ses Etats, & il y fut confirmé par le même Empereur. Ce Prince avoit payé trente-six fois le tribut, lorsque *Chi-tsu*, ou *Hu-pi-lai* fils du fameux *Jenghiz-Khan*, le *Koblai* de *Marc Paul*, voulut entreprendre la conquête du Japon, & se proposa de passer par la Corée. Dans cette vue il envoya un Ambassadeur au Japon, & lui donna ordre de passer par la Corée & d'y prendre des guides. Mais les Coréens n'ayant pas voulu lui accorder le passage, l'Empereur en fut si irrité, que quoique *Ching* eût toujours payé régulierement le tribut, il se saisit de *Si-king* ou *Pin-jam*, & l'appella *Tong-nin-fu*. *Chin*, ayant succédé à son pere *Ching*, épousa une fille de l'Empereur, reçut le sceau de gendre de l'Empereur, & le Titre de Roi de Corée. Il prit alors le nom de *Kiu*; son troisieme successeur fut nommé *Song*. Depuis *Vang-kien*, jusqu'à ce *Vang-song*, la famille de *Vang* comptoit vingt-huit Rois de Corée, & plus de quatre-cens ans de durée.

Chuen rend hommage à Hong-vu. 1368.

Lorsque *Hong-vu*, Fondateur de la vingt-unieme Dynastie, ou des *Ming*, monta sur le Trône, *Chuen*, Roi de Corée, envoya rendre hommage à ce Prince, & le féliciter de son avénement à l'Empire. *Hong-vu* le créa Roi de *Kao-li* ou de la Corée, & lui donna un sceau d'argent, avec les anciens privileges de sacrifier solemnellement aux Dieux des Fleuves & des Montagnes de la Corée. Mais la dix-septieme année de cet Empereur, les Ambassadeurs Coréens étant entrés dans une conspiration contre ce Monarque, les Coréens furent déclarés ennemis de l'Empire. Mais l'affaire s'accommoda peu après, & *Hong-vu* satisfait des soumissions qu'ils lui firent par une autre Ambassade, envoya dans la Corée acheter des chevaux: le Roi

1390.

(*) Les *Niu-che* avoient anciennement été soumis aux Coréens: ils devinrent les maîtres à leur tour; & leurs Princes ayant pris le Titre d'Empereurs, donnerent le nom de *Kin* à leur famille. Cependant elle n'est pas comptée entre les Dynasties, parcequ'ils ne posséderent jamais la Chine entiere. Les Empereurs de la race de *Song* regnoient encore dans les Provinces Méridionales, comme on l'a vu dans l'Histoire de la Chine. A l'égard des Tartares *Niu-che*, *Kitan* &c. de leurs noms, de leurs Tribus, & des Terres qu'ils occupoient, nous renvoyons le Lecteur à l'Histoire de la Tartarie.

Section II. *Origine, Antiquité & Histoire des Coréens.*

Roi refusa d'en recevoir de l'argent; mais l'Empereur les fit estimer & en paya le prix, & ordonna en même tems de rendre les villes de *Leao-yang* & de *Chin-ching*, dont ils s'étoient emparés dans le *Leao-tong*. Peu après, *Kiu*, qui occupoit le Trône de Corée, fut déposé, & *Li-gin-ging*, Premier Ministre du Royaume, mit en sa place *Vang-chang*; celui-ci fut privé de la couronne par *Li-ching-que* fils du Premier Ministre, qui la mit sur la tête de *Vang-yao*, auquel il l'enleva bientôt pour se faire couronner lui-même. Ainsi finit la Maison des *Vang*.

SECTION III.

Suite & Conclusion de l'Histoire de la Corée.

Section III. *Suite & Conclusion de l'Histoire de la* Corée.

Li-ching-que prit le nom de *Tan*, & fit demander à l'Empereur de la Chine, par une Ambassade solemnelle, que le Titre de Roi de *Chao-tsien* lui fût confirmé; mais l'Empereur refusa sa demande & ses présens, & fit bannir *Ching-se*, qui avoit dressé la supplique. *Tan* se démit ensuite de la couronne en faveur de son fils *Fang-yven*, avec l'agrément de l'Empereur *Tang-lo*, qui commença à regner en 1403. Ayant appris que ce Monarque avoit assigné de nouvelles Terres aux Garnisons de *Leao-tong* pour les cultiver, il envoya dix-mille bœufs pour tribut. *Tao* son fils & son successeur paya le tribut en gerfauts ou aigles de mer, mais l'Empereur le refusa, en disant que les bijoux & les animaux rares n'étoient pas de son goût. On ne trouve plus dans leur Histoire rien de remarquable jusqu'au regne de l'Empereur *Van-lie*, sinon qu'un des Rois de Corée, nommé *Van-ki-whang* ou *Hoang*, obtint de l'Empereur *Chi-tsong* ou *Kia-tsing*, douzieme Empereur de la Dynastie des *Ming*, qu'on effaçât du Livre intitulé *Corps & Us des augustes Ming*, l'article, qui portoit que *Ching-que* avoit déposé son légitime souverain & usurpé sa couronne, alléguant qu'il ne l'avoit fait qu'à la sollicitation des Grands & du Peuple.

Les Japonois envahissent la Corée. 1592.

La vingtieme année de *Van-lie*, quatorzieme Empereur de la Dynastie des *Ming*, *Ping-siey-kyi*, Chef des Japonois, envahit la Corée (*). L'Histoire du Japon dit, que ce Conquérant ayant trouvé dans les Annales de l'Empire, que la Corée avoit été autrefois subjuguée par les Japonois & ren-

(*) On dit que ce Conquérant avoit été dans son origine un Esclave, & qu'il étoit devenu ensuite Marchand de poisson. Un *Quam-po* ou Gouverneur Japonois, étant un jour à la chasse, apperçut *Kyi* qui dormoit sous un arbre, & forma le dessein de le tuer; mais *Kyi* se réveilla & lui parla avec tant de grace, qu'il plût au *Quan-po*, qui le fit Inspecteur de ses Haras, & le nomma *Ping-sieu-kyi* ou *l'homme trouvé sous l'arbre*. Il lui donna ensuite quelques terres & toute sa confiance. Le *Quan-po* eut le malheur d'être assassiné par un de ses Conseillers *Kyi* se mit à la tête des Troupes de son Maître, sous prétexte de venger sa mort, comme il fit par celle du meurtrier, & succéda à la Dignité de *Quan-po*. Sa puissance augmenta si rapidement, que, par force ou par artifice, il se vit bientôt maître de soixante-six petites Provinces. Voilà ce que les Chinois & les Coréens racontent du grand *Tai-ko*, qui s'éleva par sa valeur & son mérite à l'Empire séculier du Japon. Nous aurons occasion dans le Chapitre suivant, de lui rendre la justice que ses grandes actions méritent. Mais nous avons cru devoir donner cet exemple de la vanité des Chinois, & du mépris qu'ils ont pour les Japonois, dans la maniere desavantageuse dont ils parlent d'un des plus illustres Héros de ceux-ci.

rendue tributaire, jugea à propos, lorsqu'il se vit le pouvoir souverain en main, de faire revivre ses prétentions sur cette Péninsule, dans la vue sans-doute de se frayer le chemin à la conquête de la Chine. Il envoya demander aux Coréens passage pour son armée par leur Pays, & en même tems de reconnoître les Empereurs du Japon pour leurs Souverains & de leur rendre hommage. Mais les Coréens pour toute réponse firent mourir ses Ambassadeurs, & par cette action l'animerent à se hâter de porter la guerre dans leur Pays, comme il l'avoit prémédité. Les Chinois, sans faire aucune mention de ces circonstances, prétendent qu'il fut porté à cette invasion par le peu de distance qu'il y a entre le Mont de *King-chang* dans la Corée, & l'Isle de *Tui-ma-tao*, qui est du Japon, dont il étoit le Maître (*). Il avoit appris par le commerce qu'il y avoit entre les deux Nations, que *Li-fen*, qui regnoit alors dans la Corée, étoit tellement livré à ses plaisirs, qu'il seroit aisé de le surprendre. *Kyi* envoya deux de ses Généraux avec une nombreuse Flotte pour attaquer la Corée. Ayant débarqué leurs Troupes secrettement, ils prirent la ville de *Fonte*, & plusieurs autres Places. Les Coréens, qui goûtoient depuis longtems les douceurs d'une paix profonde, abandonnerent les villes à la premiere approche des Japonois. Le Roi même quitta sa Cour, & laissant le Gouvernement entre les mains de son second fils, se retira d'abord à *Ping-yang*, & delà à *J-cheu* dans le *Leao-tong*. Il envoya d'abord des Ambassadeurs à l'Empereur de la Chine, pour lui demander du secours, le supplier de le recevoir au nombre de ses Sujets, & de faire de ses Etats une Province. En attendant les Japonois avoient déja démoli les tombeaux, pillé le trésor, & s'étoient saisis de la mere, des enfans & des Officiers du Roi: la plus grande partie du Royaume étoit déja soumise. Ils avoient aussi fortifié la Capitale, & posté leurs Troupes aux principaux passages, publiant qu'ils n'en vouloient point à l'Empire, & avoient dessein de ne pas porter leurs conquêtes au-delà de la Riviere *Ta-lu-kiang*; cependant ils ne laissoient pas de s'approcher du *Leao-tong*, ce qui obligea le Roi de Corée de quitter *J-cheu* & de se retirer à *Ngai-cheu*. Ce Prince dépêchoit courier sur courier à l'Empereur, pour lui demander un prompt secours. Quelques Troupes Chinoises, qui arriverent les premieres, furent défaites & taillées en pieces par les Japonois.

Section III. Suite & Conclusion de l'Histoire de la Corée.

Leurs succès.

A la fin on envoya *Song-ing-chang*, en qualité de *King-lio* ou de Généralissime à la tête de soixante-dix-mille hommes, qu'il fit passer par le *Leao-tong*, sous le commandement du Général *Li-yu-song*; il passa le Mont *Fong-hoan-chan* avec une extrême peine: on dit que tous les chevaux en suerent du sang. *Li-yu-song* avoit fait prendre les devans à un de ses Officiers, pour tâcher de tromper le Général Japonois, en lui persuadant qu'il

Ruse des Chinois.

(*) Les uns disent que l'Isle & la Montagne sont en vue l'une de l'autre, & d'autres disent que le trajet de l'Isle à la Corée n'est que d'un ou de deux jours de bon vent. Ce qu'il y a de certain, c'est que la proximité est assez grande pour qu'il y eût toujours un commerce mutuel entre les deux Nations, & elles s'allioient même par des mariages. Ce fut par là que *Kyi* apprit que les Coréens étoient dans la sécurité & vivoient dans la mollesse, de sorte qu'il ne feroit pas difficile de les soumettre (1).

(1) Voy. *Du Halde*, T. IV. p. 549, 550. *Kæmpfer* &c.

SECTION III. Suite & Conclusion de l'Histoire de la Corée.

qu'il ne venoit que pour apporter les Patentes de Roi à *Kyi*, l'Empereur lui ayant donné un plein pouvoir pour cela. *King-chang*, c'est le nom du Général Japonois, mordit à l'hameçon, & envoya vingt Officiers au devant de *Li-yu-song*, qui avoit ordonné à un des siens de les arrêter; mais ils se défendirent avec tant de courage & de valeur, qu'il n'y en eut que trois de pris. Cette action devoit ouvrir les yeux à *Hing-chang*, mais sur ce qu'on lui dit qu'il y avoit quelque mal-entendu des Interpretes, il se laissa duper une seconde fois, & envoya deux autres Officiers pour saluer *Li-yu-song*.

Ils reprennent Pin-Yan. 1593.

Nous avons dit plus haut que les Japonois s'étoient fortifiés dans la Capitale & en d'autres postes, & sur-tout dans la ville de *Pin-yan*; cette Place étoit forte par sa situation, ayant le Fleuve au Sud-Est, & du côté du Nord une hauteur qui étoit gardée par les Japonois. Le Général Chinois arriva à la vue de *Pin-jan*, le sixieme du premier mois de la vingt-unieme année du regne de *Van-lie*; il rangea ses Troupes en bataille, & commença à les faire entrer dans la ville: les Japonois bien vêtus étoient en haye pour les recevoir, & leur Général étoit assis sur une tour, d'où il considéroit cette procession. Mais les Officiers Chinois ayant pris des airs de hauteur, les Japonois conçurent des soupçons, & se tinrent sur leurs gardes. *Li-yu-jong* fit faire une fausse attaque à la hauteur du côté du Nord, avec ordre à ses Troupes de se retirer à la premiere décharge, afin d'attirer les Japonois. Ceux-ci attaquerent le camp des Chinois durant la nuit, mais ils furent repoussés avec perte. Le 8. l'assaut général se donna à la pointe du jour, & la principale attaque se fit au côté du Sud-Est, & l'on se battit vigoureusement des deux côtés. Les Chinois ayant enfin escaladé la muraille, forcerent les Japonois de se retirer dans la Forteresse, d'où leur Général, suivi d'un bon nombre de ses gens, se sauva vers minuit. Il avoit perdu dans l'action près de trois-cens hommes, & il y en eut un grand nombre qui se noyerent dans le Fleuve. Un détachement de trois-mille Chinois les ayant poursuivis, en tua encore près de quatre-cens, & fit plusieurs prisonniers. Le 19 ils prirent d'assaut la ville de *Fu-kai*, où ils tuerent cent-soixante-cinq Japonois, qui par ces défaites se virent dépouillés de quatre Provinces de la Corée.

Siege de la Capitale

Depuis ce tems-là les Chinois eurent toujours l'avantage sur eux dans presque toutes les rencontres, parmi lesquelles il y eut des actions vives & sanglantes: enfin il ne leur restoit plus que la Capitale à réduire. *Chinking*, autre Général Japonois, s'y étoit retiré. L'Armée Chinoise n'en étoit plus qu'à soixante-dix *Lis*, lorsque le Général, sur un faux avis que les Japonois l'avoient abandonnée, se mit à la tête de sa Cavalerie légere, & s'avança jusqu'à un pont, à trente Lis de la ville, où il tomba dans une embuscade des Ennemis; le combat fut des plus furieux, & il périt beaucoup de monde de part & d'autre: les Japonois furent à-la-vérité mis en fuite, mais l'élite des Troupes Chinoises périt dans cette action. D'ailleurs, en approchant de la ville les Chinois souffrirent beaucoup des pluies & du dégel dans leur camp; les Japonois au contraire étoient avantageusement postés sur une hauteur, ils avoient devant eux une Riviere, & une mon-

montagne à dos; ils avoient auſſi dreſſé dans la ville de hautes machines, pleines de meurtrieres garnies de mouſquetterie. Les Chinois furent donc obligés de ſe retirer à *Kai-ching*.

Section III. Suite & Conclusion de l'Hiſtoire de la Corée.

Vers la troiſieme Lune les Eſpions rapporterent qu'il y avoit deux-cens-mille Japonois dans la Capitale, & qu'ils avoient du bled en abondance; les Chinois eurent le bonheur d'y mettre le feu; la crainte d'en manquer fit conſentir les ennemis à la Paix, & à rendre la ville. *Li-yu-ſong* y entra le 18, & y trouva encore quarante-mille boiſſeaux de riz, & du fourrage à proportion. Les Japonois envoyerent une Ambaſſade à l'Empereur, pour faire leurs ſoumiſſions. A la ſeptieme Lune ils rendirent les enfans & les principaux Officiers du Roi de Corée. La vingt-deuxieme année de *Van-lie*, le Monarque agréa, à la priere du Coréen, le tribut que lui offroient les Japonois, & créa *Ping-chieu-kyi Taiko* Roi du Japon, ſous les conditions ſuivantes. 1. Qu'ils livreroient toutes les Places qu'ils occupoient dans la Corée. 2. Que *Taiko* n'envoyeroit point d'Ambaſſadeur à la Chine. 3. Qu'il jureroit de ne faire plus aucune entrepriſe ſur la Corée (*a*).

Elle eſt rendue.

Ping-Chieu-kyi créé Roi du Japon.

Cette Paix penſa être rompue par l'imprudence de l'Ambaſſadeur Chinois, par lequel *Van-lie* envoya les Patentes au nouveau Roi, & encore plus par le peu d'égard que le Roi de Corée, qui avoit été rétabli, lui témoigna en l'envoyant féliciter ſur ſon élevation à la Royauté. L'Ambaſſadeur de *Van-lie* étoit un Marquis du premier rang, qui avoit une paſſion deſordonnée pour les femmes. A ſon arrivée au Japon, le Gouverneur de *Tuima* lui envoya trois jeunes perſonnes d'une grande beauté, l'une après l'autre. Mais le Marquis ayant appris dans la ſuite que la femme du Gouverneur étoit d'une rare beauté, il eut l'effronterie de la demander à ſon mari, qui ne put diſſimuler ſon reſſentiment. Il arriva dans cette conjoncture qu'un Gentilhomme Japonois, nommé *Long*, diſputa le pas à l'Ambaſſadeur, & penſa être tué, mais ſes domeſtiques le ſecoururent ſi bien, qu'il força l'Ambaſſadeur à prendre la fuite pour ſauver ſa vie, & d'abandonner tout, juſqu'à ſes Lettres de créance. Il s'égara pendant la nuit, & de déſeſpoir ſe pendit à un arbre, mais ceux qui le ſuivoient arriverent aſſez tôt pour lui ſauver la vie. Il retourna à la Chine, où on lui fit ſon procès par ordre de l'Empereur pour ſa mauvaiſe conduite, & l'on envoya un autre Ambaſſadeur en ſa place.

Réception des Patentes.

Les Chinois racontent que *Ping-chieu-kyi*, après avoir jeûné & pris le bain durant trois jours, alla en grande cérémonie au devant des Patentes de l'Empereur, ſe proſterna juſqu'à quinze fois, & fut créé Roi du Japon avec les formalités ordinaires, en témoignant la plus profonde reconnoiſſance à l'Empereur, de la nouvelle Dignité dont il l'honoroit. Le Roi de Corée, par l'avis d'un de ſes Favoris, traita *Tai-ko* avec mépris, il ſe contenta d'envoyer pour le complimenter le Lieutenant d'un Gouverneur d'une Ville du ſecond rang, avec un préſent de ſimples pieces de ſoie. *Ping-chieu-kyi* vivement piqué de ce procedé, *ton Maître*, dit-il à Ambaſſadeur, *ne ſe ſouvient-il plus que j'ai conquis ſon Royaume, & que je ne*

Reſſentiment de Taiko contre le Roi de Corée.

(*a*) Voy. *Regis* ap. *Du Halde*. T. IV. p. 550-553.

SECTION III. Suite & Conclusion de l'Histoire de la Corée.

ne le lui ai rendu qu'en considération de l'Empereur? Pour qui me prend-il, lorsqu'il m'envoye un pareil présent par un Officier de ta sorte? L'affront retombe-t-il sur moi ou sur l'Empereur? Puisqu'il en agit ainsi, je laisserai encore des Troupes dans la Corée, jusqu'à ce que l'Empereur ait puni le Roi ton Maître. Le jour suivant il prépara des présens magnifiques pour payer le tribut, & il les accompagna de deux Placets, l'un par lequel il remercioit l'Empereur, & l'autre où il demandoit justice du Roi de Corée.

Il recommence la guerre.

Il attendit la satisfaction qu'il demandoit jusqu'à la vingt-cinquieme année de *Van-lie*, mais voyant que l'Empereur penchoit plus du côté du Roi de Corée, comme la suite le fit voir, il prit la résolution de recommencer la guerre, & envoya en Corée une Flotte de deux-cens vaisseaux, & une puissante armée, sous les ordres de ses deux anciens Généraux *Tsing-ching* & *Hang-ching*. Ces deux Capitaines, qui connoissoient parfaitement le Pays, agirent avec toute la vigueur possible, & prirent *Ngan yuen-fú*, dont le Gouverneur s'enfuit nuds pieds à leur approche. Ils se rendirent bientôt maîtres de plusieurs autres Places considérables, & de divers passages d'un & d'autre côté, de sorte que la Capitale se trouva en quelque façon bloquée. *Tsing-ching* établit ses quartiers à *Tun-sin*, qui en est éloigné de six-cens Lis, tandis que *Hang-ching* se posta à *King-chang*, qui en est à quatre-cens Lis. Les Chinois, commandés par *Hao-quey*, formerent le siege de cette derniere Place; mais sur le bruit qu'il étoit arrivé du secours à l'Ennemi, *Hao-quey* prit la fuite, & dans la dispersion de l'armée les Chinois perdirent vingt-mille hommes. Le Général fut puni de sa lâcheté.

Trahison d'un Général Chinois.

La neuvieme Lune de la vingt-sixieme année de *Van-lie*, *Leu-ting*, autre Général Chinois, marcha contre *Hang-ching*, & lui proposa une conférence pour traiter d'un accommodement à l'amiable. Le Général Japonois y consentit, & se trouva dès le lendemain au rendez-vous avec une escorte de cinquante chevaux. Mais le perfide *Leu ting*, qui avoit dressé une embuscade, prit l'habit d'un simple Soldat, & chargeant un de ses Officiers de paroître sous son nom, il l'accompagna. *Hang-ching* fut reçu avec les honneurs ordinaires par le Général supposé. Mais tandis qu'on étoit à table, *Hang-ching* jettant les yeux sur *Leu-ting* déguisé en soldat, *ce soldat*, dit-il, *me trompe fort si sa fortune n'est pas heureuse. Leu-ting* surpris de ce discours, sort de la tente & donne le signal dont il étoit convenu par un coup de canon. *Hang-ching* se doutant de la trahison, monta sur le champ à cheval, rangea son escorte en triangle, & perçant les Bataillons Chinois avec un horrible carnage, trouva le moyen de s'échapper heureusement. Le lendemain il fit remercier le Général Chinois de sa réception; celui-ci tâcha de s'excuser, en faisant passer le coup de canon pour un effet du hazard. Quoique sa trahison n'eût pas eu le succès qu'il en attendoit, *Leu-ting* attaqua les Japonois, mais les Chinois furent maltraités par-tout. La guerre auroit, selon toutes les apparences, duré beaucoup plus longtems, & les Coréens auroient été rudement punis de leur trahison, si la mort de *Taiko* n'avoit déterminé les Japonois à retourner dans leur Pays, ou, si nous en croyons l'Histoire du Japon, si de fortes raisons n'avoient obligé ce Prince de rappeller ses Troupes, &

de

de faire cesser les hostilités, en se contentant de rendre les Coréens tributaires. On verra dans l'Histoire du Japon, quelles étoient ces raisons. Cependant *Taiko* mourut, pendant que ses Généraux étoient en chemin pour revenir. *Jjejas*, qu'il avoit déclaré tuteur de son fils & de son successeur qui n'avoit que six ans, jugea à propos d'exiger seulement des Coréens de lui envoyer tous les trois ans des Ambassadeurs, pour le reconnoître en qualité de leur Souverain. Ainsi finit la guerre de Corée, après avoir duré sept ans. Depuis ce tems-là les Coréens sont retombés par degrés sous la domination des Tartares de la Chine, & ont chassé les garnisons des Japonois jusques sur les côtes de la Province de *Tsiosijn*, qui sont présentement tout ce qui leur reste de toutes les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Corée. L'Empereur du Japon paroît se contenter d'être maître de ces côtes pour la sureté de ses propres Etats; il en a donné le Gouvernement au Prince des Isles d'*Iki* & de *Tsussima*, qui y tient garnison; les habitans sont seulement obligés d'envoyer une Ambassade à la Cour pour prêter serment de fidélité, au commencement du regne d'un nouvel Empereur. Tel étoit l'état des choses en 1693, dans le tems que *Kæmpfer* étoit au Japon. Quant au reste des Coréens ils sont demeurés tributaires des Chinois, & selon les apparences ils sont tenus dans une plus grande dépendance depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine.

SECTION III. *Suite & Conclusion de l'Histoire de la Corée.*

Fin de la guerre.

Le Prince, qui regnoit dans la Corée dans le tems que *Regis* écrivoit (en 1720), s'appelloit *Li-ton*, & étoit de la famille de *Li*. En 1694 il présenta une Requête à l'Empereur *Kang-hi*; comme c'est une Piece curieuse pour ce qui en fait le sujet, & qu'elle confirme ce que nous venons de dire de la plus grande sujettion de la Corée, nous la rapporterons plus bas (*). Aussitôt que le Roi de Corée est mort, l'Empereur députe vers son fils deux Grands de sa Cour, pour lui conférer le Titre de *Que-vang*, ou de Roi; le Prince reçoit l'investiture à genoux, & fait présent aux Envoyés d'un certain nombre de choses déterminées, & d'une somme d'argent qui monte à huit-cens taëls. Le Ministre de Corée apporte ensuite le

Etat présent de la Corée.

(*) Cette Requête fut présentée à l'Empereur *Kang-hi*, pour lui demander la permission de réparer quelques fausses démarches que ce Roi avoit faites par rapport à ses affaires domestiques, qu'on diroit qui ne méritoient gueres que l'on en importunât un aussi grand Monarque. Cependant, tout petit qu'étoit l'objet, le Roi de Corée n'osa entreprendre de rien changer, qu'après en avoir obtenu la permission, qu'il demanda par une Requête, couchée dans les termes les plus humbles, & appuyée des vœux & des suffrages de tous les Coréens. Cette Requête parut assez importante à la Cour de la Chine, pour que l'Empereur en renvoyât l'examen au Tribunal Suprême des Rits; & quand il eut prononcé, on envoya des Officiers pour exécuter sa sentence. Nous aurons occasion dans la suite de citer encore un ou deux exemples de cette extrême sujettion: ce que nous avons dit suffit pour convaincre le Lecteur, que les Rois de Corée sont bien éloignés de jouir sous les Empereurs Tartares de la même autorité absolue qu'ils avoient du temps des Empereurs Chinois, lorsque c'étoit un crime de Leze-Majesté de les contredire, pourvu qu'ils eussent soin de payer régulierement le tribut. Tout ce que nous ajouterons sur l'état présent, c'est qu'ils envoyent tous les ans un Ambassadeur pour recevoir le Calendrier, qui se publie à la Cour le premier jour du dixieme mois pour l'année suivante.

SECTION III. *Suite & Conclusion de l'Histoire de la Corée.*

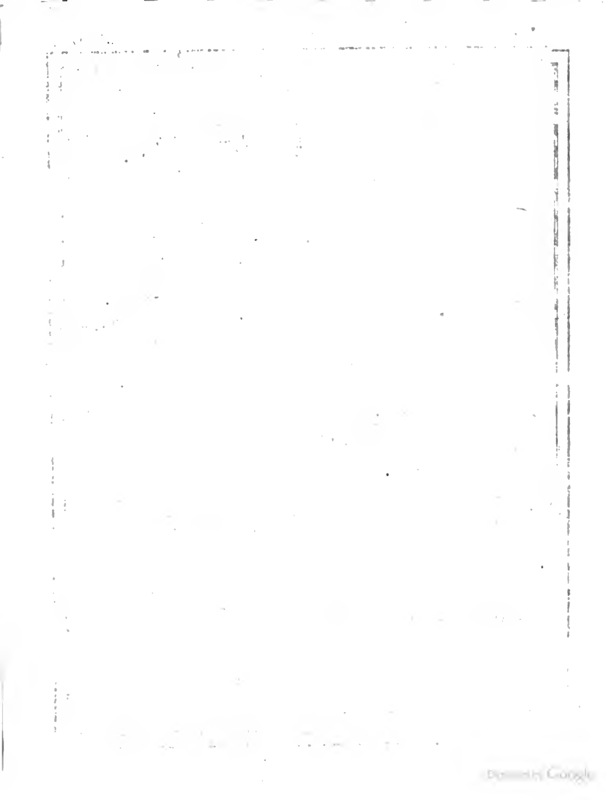
le tribut, & vient faire hommage à l'Empereur en frappant du front contre terre. Lorsque le Roi de Corée craint qu'il n'y ait du trouble après sa mort, il nomme de son vivant un Prince Héritier, & il prie l'Empereur de le confirmer. La Princesse même, Epouse du Roi, ne prend le Titre de Reine qu'après l'avoir reçu de l'Empereur. Comme le Cérémonial est réglé, il n'y a jamais aucune dispute à cet égard. Nous ajouterons à-présent la Requête dont nous avons parlé, qui prouve le profond respect que les Rois de Corée ont pour l'Empereur de la Chine, & non seulement ce que nous avons dit de leur sujettion, mais en même tems combien les Tartares l'emportent sur les Chinois dans la maniere de gouveruer leurs Vassaux, & de les tenir dans la dépendance.

La trente-deuxieme année de l'Empereur *Kang-hi*, en 1694, le Roi de Corée, mécontent de quelques changemens qu'il avoit faits dans sa famille, lui fit présenter par son Ambassadeur la Requête suivante: „ Moi, „ votre Sujet, je suis un homme des plus infortunés. Je me suis vu „ longtems sans héritier, enfin il m'est né un fils d'une concubine, dont „ j'ai cru devoir élever la fortune à cette occasion. Cette fausse démarche „ a été la source de tous mes malheurs. J'ai obligé la Reine *Ming-ti* de „ se retirer, & j'ai fait Reine à sa place ma concubine *Chang-chi*, com„ me je n'ai pas manqué d'en informer Votre Majesté. Mais faisant au„ jourd'hui réflexion que *Minchi* a été créée Reine par Votre Majesté, „ qu'elle a gouverné longtems ma famille, qu'elle m'a assisté dans les „ Sacrifices, qu'elle a servi la Reine ma Bisayeule & la Reine ma Mere, „ & qu'elle a porté le deuil de trois ans avec moi, je reconnois que j'au„ rois dû la traiter plus honorablement, & je suis extrêmement affligé „ de m'être conduit avec tant d'imprudence.

„ Enfin, pour me rendre aux desirs de mes Peuples, je souhaitterois „ aujourd'hui de rétablir *Minchi* dans son ancienne Dignité de Reine, & „ de faire rentrer *Chang-chi* dans sa condition de concubine. Par ce „ moyen le bon ordre regnera dans ma famille, & la réformation des „ mœurs commencera heureusement dans mon Royaume.

„ Moi, Votre Sujet, quoique par mon ignorance & ma stupidité, j'aie „ fait une tache à l'honneur de mes ancêtres, j'ai servi Votre Majesté „ depuis vingt ans, & je suis redevable de tout ce que je suis à votre „ bonté, qui me sert de bouclier & qui me protege. Je n'ai point d'af„ faire publique ou particuliere que je veuille vous cacher, & c'est ce qui „ m'a fait prendre deux ou trois fois la hardiesse de solliciter Votre Ma„ jesté pour celle-ci. J'ai honte à la vérité de sortir des bornes de mon „ devoir, mais comme il est question du bonheur de ma Famille, & des „ desirs de mes Sujets, j'ai cru que sans blesser le respect je pouvois pré„ senter cette Supplique à Votre Majesté".

Le Tribunal des Rits, auquel l'Empereur renvoya ce Mémoire, jugea que la demande devoit être accordée. En conséquence on envoya des Ambassadeurs en Corée, pour créer *Minchi* Reine avec les formalités ordinaires. Mais l'année suivante le même Prince ayant présenté à l'Empereur une autre Requête, où le respect étoit blessé en quelques points, il fut





CARTE DE L'EMPIRE DU JAPO
Pour Servir a l'Histoire Univer
d'une Societé de Gens de Lettr
Par M. Bellin Ingr. de la Marine.
Echelles
MER DE CORÉE
MEER VON COREA
I. de Tsussima
I. d'Iki
I. de Firando
Isle d'Amacusa
DETROIT DE DIEMEN
Isle de Fatsisio
Golphe de Jedo
Cap d'Awa
Longitude de l'Isle de Fer
Dewa
Oxu
Koodsuke
Simoodsuke
Kai
Musasi
Sangami
Idsu
Awa
Kadsusa
Fitats ou Fitaqui
Simoosa
Jedo
Chicugen
Tsicungo
Figen
Meaxima
Vokisima
Firakasima
Miyarisstima
Cosima
Detroit de Sangaar
Cap de Nibo
Port de Nambu
Partie des Isles de Liqueio
Stuck von den Inseln Liqueio

fut condamné par le même Tribunal à payer dix-mille onces Chinoises d'argent, & pendant trois ans on ne lui accorda rien en retour du tribut annuel. Cela suffit pour faire voir l'étroite sujettion dans laquelle les Empereurs Chinois, ou pour mieux dire Tartares, tiennent les Rois de Corée; ce que l'on doit attribuer non seulement aux maximes politiques de cette belliqueuse Nation, mais aussi à la belle, quoiqu'inutile, résistance que les Coréens firent après la conquête de la Chine, & à leurs efforts pour secouer le joug, & pour se rétablir dans leur ancienne liberté. Nous n'ajouterons qu'un seul trait, qui fait foi de cette grande dépendance: c'est que quand l'Empereur envoye un Ambassadeur à la Corée, le Roi est obligé de sortir de sa Capitale, accompagné de ses Gardes & de toute sa Cour, pour le recevoir; mais les Ambassadeurs Coréens à la Cour de *Peking* sont reçus presque sans aucune distinction, & sont même obligés de céder le pas aux Mandarins du second rang. Ils sont comme enfermés dans la maison où on les loge, & quand ils ont la liberté de sortir ils sont toujours accompagnés d'un certain nombre de personnes, bien moins pour leur faire honneur, que pour veiller à leur conduite, & pour rendre compte même de tout ce qu'ils disent (*a*).

SECTION III. *Suite & Conclusion de l'Histoire de la Corée.*

CHAPITRE II.

Description & Histoire de l'Empire du JAPON.

SECTION I.

Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

LES Européens donnent à ce vaste & puissant Empire indifféremment le nom de *Japan* & de *Japon*; mais les habitans l'appellent *Niphon* & *Hiphon*, du nom de la principale des Isles qui le composent. Les Chinois des Provinces maritimes prononcent *Zippon* ou *Sippon*, mais les autres l'appellent *Je-puen* ou *Ge-puen*; tous ces noms ont la même signification, & lui ont été donnés vraisemblablement à cause de sa situation vers l'Orient. Le terme de *Ni* ou de *Hi* signifie le *Feu* & dans un sens plus sublime *le Soleil*, & *Pon* ou *Phon*, *base* ou *fondement*; en conséquence le P. *Martini* dit, que le nom de *Je-puen* veut dire en Chinois, *le lieu où le Soleil se leve* (*b*). Mais outre le nom de *Niphon* ou de *Hiphon*, les Japonois donnent à leur Pays d'autres noms ronflans, comme nous avons vu que les Chinois font au leur. Comme ils sont moins connus aux autres Nations, & qu'ils ne servent qu'à faire voir la haute estime que les ha-

SECTION I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

Noms du Japon.

(*a*) *Regis* ap. *Du Halde*, T. IV. p. 532. Hist. du Japon L. I. Ch. 4. Hist. de Corée T. I. p. 454. *Kæmpfer*, (*b*) *Atlas* in Japon. *Kæmpfer* ubi sup.

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

habitans font de leur Empire, nous nous bornerons à en indiquer quelques-uns dans les Remarques (*).

Sa situation & son étendue.

Le *Japon* est situé à l'extrémité la plus orientale de l'Asie, & consiste en trois grandes Isles. & en plusieurs plus petites. Il est environ à cent-soixante lieues à l'Orient des Côtes de la Chine & de la Corée, & à cent-trente degrés à l'Orient de *Londres*, de sorte qu'ils ont le lever du Soleil, leur Midi &c. huit heures plutôt que nous. Le *Japon* s'étend depuis le trente-unieme jusqu'au quarante-unieme degré de Latitude, & depuis le cent-trentieme jusqu'au cent-quarante-septieme de Longitude. L'Auteur de l'*Histoire Ecclésiastique du Japon*, publiée en Anglois en 1700, dit que toutes ces Isles prises ensemble ont environ six-cens lieues de tour, ou deux-cens lieues en longueur, sur une largeur proportionnée, sans y comprendre les détours, & les Isles plus éloignées qui en dépendent. Si la Grande-Bretagne étoit partagée en deux par un bras de mer, on pourroit très-bien comparer le *Japon* à l'*Angleterre*, l'*Ecosse* & l'*Irlande*, étant rompu & coupé de la même maniere, par des caps, des bras de mer, des anses, & de grandes bayes, qui forment plusieurs Isles, Péninsules, Golphes &c. qui sont aussi soumises à un seul Monarque.

S'il a été connu des Anciens.

On doute avec raison (*a*) que le *Japon* ait été connu des Anciens, & que les *Isles des Satyres* de *Ptolémée* soient celles du *Japon*, comme M. *de Lisle* le conjecture; mais on convient que le *Japon* est le Pays dont le fameux *Marc Paul* de Venise a fait la description sous le nom de *Zipangri* (†), sur la Relation que les Chinois lui en avoient faite.

Découvert par les Portugais.

On n'en avoit cependant qu'une connoissance fort imparfaite jusqu'au tems que les Portugais en firent la découverte, mais on ne s'accorde point sur le tems précis; les uns disent dès l'an 1535, d'autres en 1542, ou 1548, & quelques-uns plus tard. Quoi qu'il en soit, on dit (*b*) que lorsque *Alphonse de Sousa* étoit Viceroi des Indes Orientales, trois Portugais, *Antoine*

(*a*) Voy. le Discours Prélim. à la tête de *Kæmpfer*.

(*b*) *De Barros*, Decad. V. da Asia. p. 183.

(*) Ils lui donnent souvent, sur-tout dans leurs Ecrits, le nom de *Tenka*, c'est-à-dire d'*Empire qui est sous le Ciel*, comme si c'étoit le seul qui existât sous le Ciel; de-là vient que l'Empereur est appellé *Tenkasuma*, le Monarque qui est sous le Ciel. Ils ont cependant eu la condescendance d'honorer de cette épithete, non seulement la Chine qu'ils appellent *Tosin Tenka*, mais aussi les Provinces-Unies, qu'ils désignent par le nom de *Hollanda Tenka*. Ils nomment aussi le Japon *Sin Koks* & *Camino Kuni*, le Pays ou l'habitation de Dieu, *Sin* & *Cami* étant les noms de deux de leurs anciennes Divinités; *Tentsio* ou le véritable matin; sans parler de plusieurs autres, dont le détail seroit ennuyeux (1).

(†) Cet Auteur parle aussi de l'expédition entreprise contre l'Isle de *Zipangri*, par le Monarque Tartare *Koblay*, qui avoit conquis la Chine; & les Annales Chinoises nous apprennent que ce fut *Chi-tsu*, Fondateur de la Dynastie des *Yuen*, ou, comme les Tartares le nomment, *Au-pi-lay*, fils du fameux *Jengbiz-Khan*, à la Cour duquel *Marc Paul* avoit demeuré plusieurs années. Le P. *Couplet*, (2) qui appelle ce Prince *Xi-cu*, dit qu'il acheva la conquête de la Chine en 1281, & qu'il tenta celle du *Japon*, en sorte qu'il n'y a aucun doute que *Zipangri* ne soit le *Japon*. A quoi l'on peut ajouter ce que dit un autre Auteur (3), que *Zipangri* est le *Ge-puen-gin* des Chinois, en ajoutant la lettre *r* à la façon Tartare; *Ge* signifiant le Soleil, *Puen* origine, & *Gin* un homme.

(1) Voy. *Kæmpfer*, L. I. Ch. 4. (2) Annal. Sin. sub Ann. (3) *Martini*, Atlas Sin.

toine da Mota, *François Zeimoto*, & *Antoine Peixota*, furent jettés par une tempête sur les côtes du *Japon*, étant à bord d'une Jonque chargée de cuir qui alloit de Siam à la Chine, & furent les premiers Européens qui découvrirent ces Isles. Sur la Relation qu'ils en firent, on y envoya d'autres Portugais, & sur-tout des Missionnaires; & ils se firent si fort estimer par les Japonois à cause de leur habileté dans les Arts Libéraux, qu'ils furent non seulement bien reçus & obtinrent la liberté de commercer dans l'Empire, mais encore l'exercice de leur Religion, & avec le tems l'Empereur leur permit de la prêcher dans tous ses Etats, comme nous le verrons dans la suite.

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

Côtes & Mers dangereuses.

Cet Empire est borné par des côtes si pleines de rochers & de montagnes, & par une mer si orageuse & si peu profonde, que la navigation y est fort dangereuse, & la plupart des Golphes & des Havres sont si remplis d'écueils, de bas-fonds & de sables, qu'il semble que la Providence ait voulu que ces Isles formassent une espece de petit Monde séparé du reste. La Mer du Japon a aussi des Tournans ou des Gouffres, qui sont très-dangereux à marée basse, engloutissant avec une extrême force les vaisseaux qui sont à portée d'être saisis par leurs tournoyemens, & les brisant contre les rochers qui sont au fond. Les débris restent quelquefois sous l'eau, & quelquefois ils sont rejettés à quelques milles de distance; le bruit que d'autres font n'est pas moins effrayant, quoiqu'ils passent pour moins dangereux, parcequ'on peut les éviter plus aisément (*a*).

Climat.

Autant que l'abord du Japon est décourageant & propre à effrayer, autant l'intérieur du Pays est-il agréable & attirant. Il est situé de façon qu'il est dans le cinquieme & le sixieme Climat, & par conséquent l'air y seroit de plusieurs degrés plus chaud qu'en Angleterre, s'il n'étoit continuellement rafraîchi par les vents qui viennent de la mer qui l'environne, & auxquels l'élévation du Pays donne le moyen de tempérer les chaleurs. Il est vrai que cela rend le froid très-rigoureux dans l'Hiver, l'air est alors chargé de neige, & il gele fortement. Le tems y est fort inconstant, & sujet à de fréquens changemens, que l'on ne remarque gueres dans les autres parties des Indes, & sur-tout dans le Continent. Les pluies y sont si abondantes, qu'il pleut souvent pendant toute l'année, mais d'une maniere extraordinaire aux mois de Juin & de Juillet, qu'on appelle pour cette raison *Satsuki*, ou les mois de l'eau; ces pluies temperent la chaleur, qui sans cela seroit insupportable. Le Tonnerre & les Eclairs y sont fort fréquens, de même que les Tempêtes & les Ouragans, qui font quelquefois de grands ravages.

Terroir.

Le Terroir du Japon est naturellement montagneux & pierreux, & les anciennes Histoires le représentent comme stérile; mais l'industrie des habitans l'a rendu assez fertile pour leur fournir tout le nécessaire, & même dequoi en faire part aux autres Pays, sur-tout du riz le plus beau & le plus blanc qu'il y ait & du froment, dont les Habitans & les Hollandois transportent de grandes quantités; & l'on sait que les Isles Philippines tirent du Japon les grains dont elles ont besoin.

Les

(*a*) *Kæmpfer*, Hist. du Japon. L. I. Ch. 8.

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

Differens Grains.

Les Japonois ont cinq fortes de Grains, qu'ils comprennent fous le nom de *Gokobf*. 1. Le *Komc* ou le Riz; il y en a de plufieurs efpeces, ils fe fervent du plus beau pour le manger au-lieu de pain; & du refte ils en font une biere, qu'on appelle *Sacki*. 2. L'*Oomuggi*, qui veut dire grand bled, eft ce que nous appellons Orge; ils font des gâteaux de la fleur, mais ils en nourriffent principalement le bétail & les chevaux. 3. Le *Koomuggi*, c'eft-à-dire le petit bled, eft ce que nous appellons Froment; ils ne s'en fervent qu'à faire des gâteaux. 4. Le *Daidfu* ou les Feves *Daid*, font une efpece de feves de la groffeur de nos Lupins; ils font de la farine de ces feves une forte de bouillie, avec laquelle ils apprêtent leurs viandes. 5. L'*Adfaki* ou *Sadfu*, autre forte de feves, dont ils font une bouillie comme du *Daidfu*, ou des gâteaux en y mettant du fucre. Ils ont outre cela du Bled des Indes, du Millet, & plufieurs autres Grains en abondance.

Montagnes fertiles.

Les Rochers mêmes & les lieux les plus incultes produifent quantité de fruits, de plantes & de racines; l'indigence des Ancêtres des Japonois leur fit trouver le moyen de les apprêter, & de les rendre même agréables au goût. Leurs vaftes Forêts & les chaînes de montagnes dont le Pays eft entrecoupé, ont fervi à faire de bons pâturages, & on y trouve quantité de cerfs, de bœufs, de buffles, de moutons, de cochons & d'autres animaux utiles; plufieurs des montagnes font couvertes d'herbe fort haute, émaillées de quantité de fleurs, de plantes odoriférantes, & produifent d'excellens fruits (a).

Animaux.

Poiffons.

La Mer qui environne le Japon, les Lacs & les Rivieres de ce Pays, fourniffent en abondance toutes fortes de poiffons; fi l'on ajoute à tout cela que les Japonois font auffi fobres que laborieux & induftrieux, on ne fera plus furpris que leur Pays fourniffe au-delà de ce qui eft néceffaire pour les befoins & l'agrément de la vie, fans le fecours de leurs voifins (*). Tandis que des hommes laborieux labourent des montagnes pierreufes, inacceffibles aux chevaux & aux bœufs, pour leur faire produire quelque chofe de bon à la vie, les femmes ne fe font pas une peine de plonger à plufieurs braffes de profondeur dans la mer, pour en tirer des coquillages, des herbes marines, & autres chofes bonnes à manger. Les Naturels ont trouvé l'art non feulement de leur donner du goût, mais de dépouiller de leurs mauvaifes qualités celles qui en ont. Ils ramaffent même la mouffe qui croît fur les rochers & des écorces d'arbres, dont ils font des gâteaux qui ne font pas defagréables; il n'y a pas jufqu'aux racines & aux plantes

(a) *Caron*, dans le Rec. des Voy. de la Comp. T. X. p. 110 & *Hagenaar* Remarq. *Varenius* Defcr. Japon. Cap. 2.

(*) C'eft ce que rapporte non feulement *Kæmpfer*, mais deux autres Auteurs, qui ont été longtems au Japon; l'un y avoit été prefque dès fon enfance, & l'autre a fait des Remarques fur la Relation du premier, & il dit en fubftance, qu'il n'y a point de Pays aux Indes, dont l'air foit plus fain & plus tempéré, qui foit plus fertile, & produife de l'argent plus fin. Il auroit pu ajouter, de l'or, du cuivre, du fer & d'autres marchandifes, dont nous aurons occafion de parler (1).

(1) *Caron*, Relat. du Japon & *Hagenaar*, Remarq. fur cette Relation.

tes les plus insipides, qu'ils ne sachent apprêter. A quels besoins une pareille industrie n'est-elle pas capable de pourvoir, dans les lieux même les plus incultes!

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

Rivieres, Lacs &c.

Il y a au Japon un grand nombre de Rivieres, de Lacs & de Fontaines de tout ordre, de sorte que l'eau douce & les eaux médicinales y abondent. Quelques Rivieres sont si grandes & si rapides, soit parcequ'elles tombent des hautes montagnes, soit à cause des grandes & fréquentes pluies, qu'il y a du danger à les passer; il s'en trouve de si impétueuses, qu'on ne sauroit y bâtir des ponts. D'autres en se précipitant des montagnes font un si terrible bruit sur les rochers, qu'on l'entend à quatre ou cinq lieues de distance; les unes forment dans leur chûte de belles cascades, & d'autres de terribles & bruyantes cataractes. Les trois plus célebres sont celles d'*Ujingava*, d'*Oomi*, & d'*Askagava*. La premiere prend son nom d'*Ujin*, où elle a sa source; elle est si rapide qu'il n'y a point de pont, elle a environ un quart de lieue d'Allemagne de large, lors même qu'elle est basse, & que l'eau va à peine jusqu'au genou; il faut cinq hommes robustes & qui en connoissent bien le lit, pour y faire passer un cheval. De peur que ceux qui servent ainsi de guides pour passer cette Riviere, & les autres de même nature, ne négligent de prendre soin des personnes qui passent, les Loix du Pays les rendent responsables de leur vie. L'*Oomi* tire son nom de la Province où elle prend sa source; on prétend qu'elle faillit tout d'un coup une nuit, deux-cens-quatre-vingt-cinq ans avant J. C. La Riviere d'*Askagava* a cela de remarquable, que la profondeur de son lit change continuellement, ce qui en rend le passage dangereux, & fournit souvent des allusions aux Auteurs Japonois, principalement aux Poëtes (*a*).

Entre autres Lacs, celui d'*Oitz* ou d'*Omi*, dans la Province de ce nom, est un des plus remarquables: il s'étend près de cent milles en longueur sur vingt de largeur, & se forme du concours de plusieurs Rivieres; du côté du Sud-Oüest il se décharge dans celle d'*Oomi*, qui va se rendre dans la mer près de la ville d'*Osacca*, où elle forme une grande baye. On assure (*b*) que quelques-uns des Lacs se sont formés par des tremblemens de terre, auxquels le Japon est fort sujet: tel est un Lac dans le Royaume de *Mino*, où il y avoit une forteresse située sur une haute montagne; après plusieurs violentes secousses, la terre s'étant entr'ouverte engloutit la montagne & la forteresse, & le Lac parut au lieu où elle étoit. La même chose arriva en d'autres Provinces, & il y eut des ouvertures, dont il sortoit une odeur si mauvaise, que les voyageurs n'osoient passer vers ces endroits-là. Nous aurons occasion de parler ailleurs de ces tremblemens de terre & des autres merveilles naturelles; nous remarquerons seulement que les Rivieres & les Lacs nourrissent une grande quantité de toutes sortes de poissons; qu'elles arrosent & fertilisent beaucoup de terres basses, comme les sources plus élevées font les montagnes & les vallées, qui sont toutes couvertes de beaux arbres de toute espece, & dont le nombre est trop grand pour en faire le détail, d'autant plus que ce sont les mêmes que

(*a*) *Varenius* L. c. *Kæmpfer*, L. I. Ch. 8. (*b*) *Froes* Relat. ap. *Hay* de Reb. Japon.

Section I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

que l'on voit à la Chine, & qu'ils sont la plupart aussi beaux. Nous dirons que les cedres surpassent tous ceux que l'on voit aux Indes, tant ils sont droits, hauts & verds: il y en a une grande quantité dans toutes les Isles, sur-tout dans les trois principales.

Bétail Chevaux, & autres Animaux.

Nous avons déja dit quelque chose du bétail & des animaux domestiques des Japonois, parmi lesquels on doit mettre au premier rang les chevaux, dont ils élevent un grand nombre; & quoiqu'ils soient beaucoup plus petits que les nôtres, ils sont la plupart beaux, vifs & fort estimés. Leurs vastes Forêts fourmillent de toutes sortes d'animaux sauvages, des fourrures desquels ils font un grand commerce de même que des dents d'éléphant. Il se trouve non seulement des éléphans en grand nombre dans les Forêts, mais on en nourrit d'apprivoisés dans les villes & les bourgs. La Mer leur fournit non seulement du poisson, mais une grande quantité d'ambre-gris, qu'ils appellent excrément de baleine, du corail rouge & blanc, de fort belles perles, qui sont d'un grand prix, sans parler d'un grand nombre de plantes marines, & des coquilles; ces dernieres ne cedent point en beauté à tout ce qu'on trouve en ce genre auprès d'Amboine, dans les Isles Moluques, & dans les autres Isles Orientales: mais les Japonois en font si peu de cas, qu'ils ne se donnent pas la peine de les chercher; & si par hazard ils en trouvent, ils les portent au Temple le plus proche de *Jebis*, qui est le *Neptune* du Pays.

Perles Coraux & Coquilles.

Métaux & Minéraux.

Mais la plus grande richesse de cet Empire, & par où il surpasse la plupart des Pays de l'Orient, consiste dans la grande quantité & la finesse de toutes sortes de métaux & de minéraux. Le grand nombre de sources chaudes qu'on y trouve, & de montagnes qui jettent de la fumée ou du feu, montre combien il doit y avoir de souphre, qui est comme la base des métaux & des minéraux, caché dans les entrailles de la terre, sans parler de la quantité prodigieuse qu'on en tire en divers endroits, & qui s'en débite (*).

Souphre.

Mines d'or.

On trouve dans plusieurs Provinces, sur-tout de la grande Isle de *Niphon*, des Mines d'or & du Sable d'or. L'Empereur s'attribue un droit absolu sur ces mines, & même sur toutes les autres mines de l'Empire, puisqu'on n'en sauroit ouvrir ni travailler aucune sans sa permission. Il se réserve les deux tiers du produit de celles d'or & d'argent qui sont ouvertes, & laisse l'autre tiers au Seigneur de la Province où la mine est située; mais

(*) Quoiqu'il s'en trouve dans la plupart de leurs Montagnes, on en tire la plus grande quantité d'une petite Isle sur les côtes de la Province de *Satsuma*, qu'on appelle par cette raison *Iwogasima* ou l'Isle de souphre. Il n'y a gueres plus d'un siecle & demi qu'on la regardoit comme inaccessible; & l'épaisse fumée qu'on en voyoit sortir continuellement, aussi bien que les spectres que le Peuple superstitieux s'imaginoit d'y voir, faisoient croire que c'étoit un lieu habité par les Diables Enfin un homme plus sensé & plus courageux y alla avec cinquante hommes bien résolus: ils n'y trouverent point de Diables, mais un grand terrein tout uni, tellement couvert de souphre, que de quelque côté qu'ils marchassent, une épaisse fumée sortoit de dessous leurs pieds. Depuis ce tems-là cette Isle rapporte au Prince de *Satsuma* un revenu considérable du souphre qu'on en tire, outre ce que lui produisent les arbres qui croissent sur le rivage (1).

(1) *Kæmpfer* l. c. *Varenius* Hist. Japon. C. 2.

mais celui-ci ne s'en contente gueres, & comme il est sur les lieux, il fait si bien sa part, qu'elle devient à peu près égale à celle de l'Empereur. La Mine d'or la plus riche, connue jusqu'à présent, est celle de *Sado*, petite Isle sur la côte septentrionale de celle de *Niphon*, dont le minéral est le plus riche & donne l'or le plus fin. Mais on a assuré à l'Auteur (*a*), que les veines ont été tellement épuisées, que c'est une des raisons qui ont fait défendre sous de si rigoureuses peines aux Hollandois & aux Chinois d'emporter de l'or hors de l'Empire. Il y a aussi beaucoup de sable d'or dans cette Isle, mais le Prince n'en donne pas avis à l'Empereur & se l'approprie. La Province de *Surunga* sur la côte méridionale de *Niphon*, & celle de *Saxuma* sur la côte méridionale de l'Isle de *Kimo*, ont aussi des Mines d'or, qui après celles de *Sado* sont estimées les plus riches, pour la quantité & la finesse de ce précieux métail, sur-tout celles de *Saxuma*, où il y en a une si riche, que l'Empereur a défendu très-expressément d'y travailler, de peur qu'un si grand trésor ne fût trop tôt épuisé. On parle de plusieurs autres également abondantes, mais qui sont si pleines d'eau, qu'on ne sauroit y travailler: car il semble qu'ils n'ont ni l'art ni le courage de les vuider, ou de faire écouler l'eau comme nous faisons (*). Ils ont cependant l'or en si grande quantité, que les Chinois dirent à *Marc Paul* de Venise que les Palais de l'Empereur en étoient couverts: ce que *Caron* & d'autres confirment, en ajoutant qu'il y a quelques-uns de leurs Temples, & même des Palais des Grands qui le sont aussi.

Mines d'Argent & de Cuivre.

Les Mines d'argent n'y sont pas en si grand nombre; il y en a cependant de fort riches, entre autres celles de *Kattami*, dans la partie septentrionale de *Niphôn*; il y en a aussi dans la Province de *Bingo*, de l'Isle de *Ximo*. Le Cuivre est le plus commun des Métaux qui se trouve au Japon, il y en a de plusieurs sortes, parmi lesquelles on en voit de si fin & de si malléable, qu'il est propre à quelque ouvrage que ce soit, & d'autre fort grossier. On en voit aussi de si fin, qu'il est chargé de beaucoup d'or, que les Japonois séparent & raffinent. Tout le cuivre se porte à *Saccai*, une des

(*a*) *Kæmpfer* ubi sup.

(*) On dit qu'ils l'ont entrepris à une, mais que lorsqu'on vouloit travailler, il s'éleva tout d'un coup une si violente tempête, accompagnée de tonnerre & d'éclairs, que les ouvriers furent obligés de s'enfuir: ce qui fait voir clairement qu'ils ignorent la maniere dont il faut s'y prendre, & leur superstition naturelle fait qu'ils attribuent ces accidens au Dieu tutélaire de la Mine, qui ne veut pas qu'on y travaille.

On rapporte aussi qu'une montagne située sur le Golphe d'*Ookus*, sur la côte septentrionale de l'Isle de *Niphon* qui avoit penché d'un côté pendant longtems, tomba dans la mer, & qu'on trouva dans l'endroit où elle étoit une grande quantité de sable d'or fort riche, qu'on tiroit par le moyen de plongeurs: mais quelques années après, dans une grande tempête & une haute marée extraordinaire, la mer jetta sur ce morceau de terre tant de bourbe & d'argile, qu'il en fut couvert de la hauteur de quelques brasses. Les pauvres gens du voisinage travaillent encore à laver le sable des environs de cette montagne, & ils y trouvent de l'or, mais en si petite quantité, qu'à peine y peuvent-ils gagner leur vie (1). Les Japonois parlent de plusieurs autres Mines fort riches, qui se trouvent en d'autres Provinces de l'Empire, dont on tireroit beaucoup d'or, s'il étoit permis d'y travailler, & de quelques-unes auxquelles des accidens extraordinaires, que l'on attribue aux Démons, ont empêché de toucher.

(1) *Kæmpfer* ubi sup.

Section I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du* Japon.

des cinq Villes Impériales, où on le raffine, & on en fait de petits cylindres de la longueur de onze ou douze pouces, & de la grosseur d'un doigt. On prend de ces cylindres autant qu'il en faut pour faire cent-vingt-cinq livres pesant; & après les avoir mis dans une boëte, on les vend aux Hollandois, qui en font un grand commerce.

Airain rare. Etain.

L'Airain est très-rare au Japon, parcequ'ils n'ont point d'autre Calamine que celle qu'on y porte de Tonquin en gâteaux plats, & elle s'y vend fort cher. L'Isle de *Ximo* produit quelque peu d'Etain, qui est si fin & si blanc, qu'il ressemble à de l'argent, & le vaut presque. On ne s'en sert pas beaucoup dans le Pays.

Mines de Fer.

Il n'y a gueres de Mines de Fer, sinon dans les Provinces de *Mimasaka*, de *Bitsju* & *Bisen*, qui confinent les unes aux autres; il y en a aussi une dans celle de *Vacusa*: ces mines fournissent une grande quantité de ce métal; on le raffine sur les lieux, & on en fait des barres rondes de deux empans. Les Marchands Japonois l'y vont acheter, & il se vend presqu'autant que le cuivre, les outils qu'on en fabrique étant plus chers que ceux de cuivre (*). Mais leur plus grande habileté dans la Métallurgie consiste dans la trempe qu'ils donnent à l'acier, dont ils font des sabres, des coutelas, & d'autres instrumens bien plus tranchans que tout ce qu'on fait en ce genre par-tout ailleurs; mais il est défendu sous de rigoureuses peines d'en sortir de l'Empire, & sur-tout des armes; quelques-uns de leurs Marchands s'y sont pourtant hazardés, & l'on assure qu'ils ont des sabres qui d'un seul coup coupent une barre de fer en deux, sans être seulement émoussés (*a*).

Minéraux qui manquent au Japon.

Plusieurs Minéraux fort utiles n'ont pas encore été trouvés dans le Japon, & on les y porte de la Chine & d'autres Pays étrangers; tels sont l'Antimoine, le Mercure, le Sel Armoniac, le Borax, la Calamine, le Cinnabre & autres. Le Mercure Sublimé est très-recherché par quelques particuliers, & ils l'achettent à un prix excessif. Ils en font le principal ingrédient d'une Eau Mercurielle, qui est fort en vogue parmi eux pour la guérison des Ulceres, Cancers, & des autres maladies de la peau.

Sel.

La Mer leur fournit du Sel en abondance; pour le faire ils enferment un certain espace de terre, & le remplissent de sable fin & net, ensuite ils y jettent de l'eau de mer, & le laissent sécher. Ils réiterent la même chose plusieurs fois, jusqu'à ce qu'ils croient que le sable est suffisamment imprégné de sel. Alors ils le tirent & le mettent dans une cuve percée au fond, & jettant encore dessus de l'eau de mer, ils la laissent filtrer au travers du sable. On la fait ensuite bouillir jusqu'à une certaine consistance, comme en d'autres Pays.

Tremblemens de terre.

Nous avons dit plus haut, que la prodigieuse quantité de souphre qui se trouve dans la plupart des Isles du Japon, est cause que ce Pays est fort

(*a*) Vid. *Varenius*, C. 19.

(*) Les ustensiles, les crochets & les crampons dont on se sert pour les bâtimens ou les vaisseaux, & tous les autres instrumens qui sont de fer dans les autres Pays, sont de cuivre au Japon; il n'y a que les pots où ils cuisent leurs mets, qui soient faits d'une composition de fer particuliere, & fort minces.

fort sujet aux tremblemens de terre; ils y sont si fréquens, que les gens du Pays ne s'en allarment gueres, à moins qu'ils ne soient extrêmement violens, & qu'ils ne renversent des villes entieres, ce qui arrive assez souvent. On en jugera par un ou deux exemples que nous rapporterons dans les Remarques (*), tels que les racontent des témoins qui étoient sur les lieux: les tremblemens de terre sont quelquefois accompagnés de terribles éruptions de feux, & de matieres enflammées, qui brûlent & ruinent des villes entieres, & consument tout ce qu'elles rencontrent en leur chemin. On y a aussi fréquemment du tonnerre, des éclairs & des tempêtes qui ne font pas moins de ravages; ensorte qu'on a vu non seulement les maisons, les Palais, les Temples & autres édifices, mais des villes entieres réduites en cendres par le feu du Ciel, ou bouleversées par les ouragans. Dans ces cas-là, comme aussi dans les tems de peste, de famine, de stérilité &c. les Japonois ont recours à leurs Bonzes ou Prêtres, qui, au-lieu de leur expliquer naturellement ces calamités, les attribuent à la colere de quelqu'un de leurs Dieux, ou à quelques Démons mal-faisans, envoyés pour les punir: l'opinion la plus commune est, que le Diable, ou comme ils l'appellent le mauvais Principe, est l'auteur de ces calamités. Dans l'une & dans l'autre supposition, on a recours à des sacrifices & à d'autres actes extraordinaires de dévotion, suivant les différentes opinions de chaque Secte, jusqu'à ce qu'ils ayent ou appaisé le colere du Dieu irrité, ou rempli les griffes à l'autre. Quelquefois même dans les cas effrayans, tels que ceux dont nous avons parlé, quand ils ne peuvent réussir autrement, ils en viennent jusqu'à immoler des victimes humaines, mais ils ne prennent que des gens de la lie du peuple & des misérables, parce qu'ils ne les sacrifient qu'au Dieu mal-faisant. Leur superstition va même si loin, qu'après que

(*) Le P. *Louis Froes*, qui étoit au Japon en 1586, a donné la Relation d'un affreux tremblement de terre, dans une Lettre datée de *Simonoseki*, le 15 d'Octobre 1586, & insérée dans le Recueil du P. *Hay de Reb. Japon.* Les secousses ne finirent qu'après quarante jours, & s'étendirent depuis la Province de *Sakaja* jusqu'à *Miaco*. Le tremblement renversa soixante maisons dans la ville de *Sakaja*. A *Miaco* plusieurs maisons furent ruinées, avec un fameux Temple des Idoles. *Nagasama*, petite ville d'environ mille maisons, dans le Royaume d'*Omi*, fut à moitié engloutie, & l'autre moitié fut consumée d'un feu qui sortit de la terre; une autre petite ville fort fréquentée par les Marchands, nommée aussi *Nagasama*, après avoir souffert d'horribles secousses durant plusieurs jours, fut engloutie; la mer s'enfla tellement, que l'impétuosité des flots jetta les maisons par terre, & les entraina dans la mer avec tous les habitans, & ne laissa pas la moindre trace d'une ville si riche & si marchande, hormis l'endroit où étoit le château, & encore étoit-il sous l'eau; en d'autres endroits la terre engloutit des villes & des montagnes, & laissa des gouffres & des ouvertures si larges, qu'un mousquet ne portoit pas d'un bout jusqu'à l'autre, & il en sortoit une odeur de souphre insupportable.

Celui qu'il y eut à *Jedo*, Capitale de l'Empire, en 1703, ne fut pas moins terrible, joint à un furieux incendie qui arriva en même tems, ensorte que cette belle ville fut presque entierement abîmée & réduite en cendres, même le Palais de l'Empereur, & plus de deux-cens mille habitans furent ensévelis sous les ruines. Les Relations du Japon sont remplies de ces sortes d'accidens (1): & cependant jusqu'à ce que ces tremblemens de terre engloutissent ou enséveliffent les habitans, ils ne témoignent ni inquiétude ni frayeur, & disent, en badinant, que ce n'est rien, que c'est une grosse baleine qui se traîne sous terre, qui cause ces secousses si effrayantes.

(1) *Kampfer* ubi sup. *Varenius* &c.

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

que ces calamités ont cessé, ceux qui en ont souffert, renoncent à leurs Dieux Tutélaires & prennent ceux des lieux qui en ont été exempts, comme étant plus puissans ou plus bienfaisans que les autres. Ils prétendent aussi qu'il y a des lieux qui ne sont absolument pas sujets aux tremblemens de terre; ce qu'ils attribuent à la sainteté du lieu, ou à quelque autre vertu intrinseque, tels sont les petites Isles de *Gotbo* & de *Sikubusima*; les Bonzes ont dans la derniere un Temple magnifique, un des premiers qui ayent été bâtis dans le Pays, & un très-beau Monastere. Il y a aussi sur une haute montagne près de *Miaco* un superbe Temple & des Couvens, & quelques autres lieux qui jouissent du même avantage; on y trouve grand nombre de Bonzes, & le Peuple superstitieux s'y rend en foule (*a*).

Religion. Tous les Auteurs conviennent, que de tems immémorial la Religion des Japonois a été Payenne & idolâtre. Ils ne paroît pas qu'ils ayent une idée tant soit peu juste, si même ils en ont aucune, d'un Etre suprême; mais ils croient que le Monde est éternel, & que les Dieux qu'ils adorent ont été des Hommes ou des Etres, qui ont vécu sur la Terre plusieurs milliers d'années; que leur piété, leurs mortifications, & même leur mort volontaire, ont élevés à ce haut degré de puissance & de dignité dont ils ont joui depuis. Il est vrai, qu'en comparant les Relations des Missionaires sur l'article de la Religion, avec celles des Hollandois, on pourroit penser d'abord que les premiers l'ont dépeinte de la façon la plus desavantageuse, & l'ont chargée de quantité de superstitions monstrueuses, dont les autres ne font aucune mention (*b*), & cela uniquement pour relever le mérite de leurs conversions. Mais d'un autre côté, quand on considere que ces Peres faisoient principalement leur séjour dans les villes de l'intérieur du Pays, qu'ils avoient la liberté de converser avec tout ce qu'il y avoit de gens savans & distingués, & que c'est avec eux qu'ils se sont entretenus de Religion, on ne sera pas surpris qu'ils ayent pu donner une idée plus juste & plus exacte des superstitions des Japonois, que les Auteurs Hollandois, qui se sont tenus la plupart dans les villes maritimes, & n'ont gueres pensé qu'aux affaires de leur commerce. Pour éviter cependant de passer les bornes, nous ne nous arrêterons que sur les articles sur lesquels ces différens Auteurs sont d'accord.

Sectes différentes. Les Japonois sont divisés en plusieurs Sectes, vraisemblablement selon les différentes Nations qui se sont d'abord établies dans ces Isles: car nous prouverons en son lieu, qu'il y a de fortes raisons de croire qu'elles n'ont pas été peuplées par les Chinois seuls. Les trois principales Sectes sont, celle de *Sinto* ou *Xinto*, la plus ancienne de toutes; elle adore les Idoles anciennes du Pays. 2. Celle de *Siuto*, qui est la Secte des Moralistes & des Philosophes: c'est une espece de Déisme, ou pour mieux dire d'Athéisme, tel que celui de quelques Lettrés de la Chine; ils méprisent intérieurement tous les cultes établis, & les superstitions populaires. 3. Celle de *Budzo*, qui a introduit un grand nombre de Divinités & d'Idoles étran-

(*a*) Voy. *Kempfer*, *Varen.* &c.
(*b*) Conf. *Maffei* Hist. Ind. Epist. Select. *Xaverii* Epist. cum *Caron*, *Hagenaer*, *Varen.* L. III. C. 1. *Kempfer* L. III.

étrangeres de la Chine, de Siam & des autres Pays des Indes, particulierement le culte de *Fo*. Ces Sectes se subdivisent encore en plusieurs autres, qui ont leurs Divinités particulieres, auxquelles ils joignent le Soleil, la Lune, les Planetes & les Etoiles, avec lesquelles les Bonzes prétendent avoir un commerce familier, par où ils sont instruits de l'avenir: car les Japonois n'ayant que peu ou point de connoissance de l'Astronomie, attribuent la plupart des événemens du Monde, non tant à l'influence des Astres, comme font les Chinois, qu'à leur puissance surnaturelle & à leur direction; quelques-uns adorent même le Démon, ou le Dieu mal-faisant. Nonobstant cette grande diversité, chacun s'en tient à ce qui lui plait, personne n'est contraint à cet égard ni par le Gouvernement, ni par ses parens; on voit souvent dans la même famille que le mari est d'une Secte, les femmes d'une autre, & les enfans d'une troisieme & d'une quatrieme; ce qui donne souvent lieu à des disputes & à des querelles, qui mettroient le trouble dans la famille, si les Chefs ne se servoient de l'autorité absolue qu'ils ont pour y maintenir la paix (a).

SECTION I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

Divinités principales, Amida & Xaca.

Les deux principales Divinités anciennes des *Sintoïstes* sont *Amida* & *Xaca*, ou *Shaka*, comme les Indiens nomment ce dernier. Ces Dieux sont en si grande vénération, que la plupart des Sectes les honorent avec leurs autres Divinités; tous les Japonois les regardent comme les principaux Dispensateurs non seulement d'une longue vie, & de tous les biens présens, mais des peines & des recompenses à venir; car presque toutes les Sectes admettent un état de bonheur & de misere après cette vie; & quoiqu'elles ne soient pas d'accord sur la nature & la durée de l'un & de l'autre, ils tiennent cependant que le bonheur ou le malheur seront consommés en leur genre, & dureront pendant une longue suite de siecles. Le plus grand nombre croient qu'ils consisteront dans la transmigration des ames d'un corps dans un autre plus ou moins parfait & heureux, selon la maniere dont on se sera conduit dans son état antécédent, & que ces révolutions continueront pendant toute l'éternité, de même que le Monde. Leurs Bonzes ne laissent pas de représenter les peines des méchans sous les images les plus effrayantes, tant dans leurs sermons, que dans les peintures au frontispice des Temples, & sur les murailles en dedans, pour les faire craindre au Peuple, comme nous le verrons dans la suite. On peut voir dans les Remarques (*) les Histoires fabuleuses qu'ils font d'*Amida* & de *Xaca*.

Il

(a) *Varen*, ubi sup.

(*) Ils disent qu'*Amida* fleurissoit il y a plusieurs milliers d'années, & qu'il a vécu mille ou deux mille ans: qu'après beaucoup de mortifications & d'austérités, auxquelles il s'assujettit volontairement lui-même, après avoir adressé une infinité de Sermons au Peuple, & avoir fait un grand nombre de miracles, étant ennuyé de la vie il passa par une mort volontaire dans une autre, où il a été élevé à la dignité de Dieu, mais ils ne disent point par qui. Ils racontent à peu près les mêmes choses de *Xaca*, qui fleurissoit selon eux il y a plus de huit mille ans: après une vie de deux ou trois mille, pendant laquelle il s'assujettit aux plus rudes mortifications, & composa un nombre prodigieux de Livres, que l'on conserve encore dans un de ses grands Temples, il s'enterra lui-même dans une profonde cave, dont il fit boucher l'entrée.

Les

SECTION I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

Camba-doxi.

Il y a un autre Dieu fameux, qui, si ce qu'ils en disent est vrai, doit avoir été un Démon incarné, comme le *Fo* des Indes introduit à la Chine, si ce n'est ce *Fo* lui-même, naturalisé sous le nom Japonois de *Cambadoxi* ou *Combedaxi*; car ils le font très-moderne en comparaison des deux autres. Ils disent que c'étoit un Bonze de la ville de *Saccai*, qui vivoit il y a neuf-cens ans, & racontent qu'il avoit commis les crimes les plus énormes, qu'il avoit le pouvoir de faire descendre les Astres du Ciel, de prédire l'avenir, & de faire quantité d'autres prodiges. Ils lui attribuent l'invention des caracteres dont on se sert aujourd'hui au Japon, & beaucoup d'autres actions extraordinaires, pour lesquelles on lui éleva un grand nombre de Temples par ses ordres; mais étant accablé de vieillesse & las de la vie, il se fit creuser un sépulcre, & s'y enferma vivant pour y passer, disoit-il, plusieurs millions d'années, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il s'élevât un

Les miracles que l'on attribue à l'un & à l'autre durant leur vie, & depuis leur mort sont en trop grand nombre & trop extravagans pour les rapporter. Mais à leur exemple, les Japonois sont si persuadés que c'est une action méritoire de s'ôter la vie à soi-même, qu'il y en a un grand nombre qui par mécontentement, par ambition, ou par d'autres motifs, se donnent publiquement la mort: & s'ils s'y sont préparés d'avance par des austérités, par des sermons, par des aumônes, & par d'autres dévotions, on croit non seulement qu'ils entrent immédiatement dans le séjour du Bonheur, mais on les met au nombre des Saints, & on les invoque comme tels; on garde même les instrumens de leur mort en guise de Reliques. Les Dévots de *Xaka* se noyent ordinairement dans la Mer, dans une Riviere ou un Lac, en grande cérémonie; leurs parens & leurs amis les accompagnent au lieu où ils doivent se noyer; ils s'attachent ordinairement une grosse pierre au cou, remplissent leurs manches & le reste de leurs habits de cailloux & d'autres choses pesantes, après quoi ils disent solemnellement un triste adieu à ceux qui les accompagnent & se précipitent dans l'eau. Les Adorateurs d'*Amida* s'y prennent d'une autre façon, ils se laissent mourir de faim, en s'enfermant dans un lieu étroit, où ils n'ont qu'autant de place qu'il leur en faut pour être assis: murés de tous côtés ils ne laissent qu'une petite ouverture pour pouvoir respirer par le moyen d'un tuyau, & réclament leur Dieu jusqu'à ce qu'ils expirent (1). Cela n'empêche pas que d'autres ne se donnent la mort de différentes manieres, les uns se pendent, ceux-ci se précipitent, ceux-là se servent du poison, du poignard, ou de quelque autre voye qui les fait mourir promptement: mais aucune de ces méthodes n'est regardée comme réguliere, ni aussi méritoire, & on les envisage comme des effets du désespoir.

Les Japonois se servent des noms d'*Amida* & de *Xaca* en guise d'affévération, & dans le commerce: les gueux demandent l'aumône pour l'amour d'eux, & tant les Prêtres que les Laïques portent une espece de chapelet, sur lequel ils répetent une courte priere à ces Dieux, laissant tomber à chaque fois un grain, jusqu'à ce qu'ils ayent défilé tout le chapelet. Ceux des autres Sectes en font de même, en substituant les noms de leurs Divinités. Mais *Amida* & *Xaca* sont regardés comme les plus bienfaisans & les plus libéraux envers leurs Dévots, sur-tout le premier, non seulement dans cette vie, mais sur-tout dans l'autre, où ceux qui auront été le plus dans leurs bonnes graces, seront les plus heureux (2); c'est par cette raison que les Prédicateurs d'entre les Bonzes, qui sont en grand nombre & qui déclament à haute voix non seulement dans leurs Temples, mais dans les rues & les places publiques, étalent toujours à leurs Auditeurs la grande félicité à laquelle leurs Adorateurs doivent s'attendre dans cette vie & dans celle qui est à venir (3). *Cano* fils d'*Amida* est aussi en grande vénération; il a un Temple magnifique près de la ville de *Miaco*, où il y a mille statues qui le représentent, cinq-cens de chaque côté, & très-bien taillées (4).

(1) *Caron, Kæmpfer, Varenius, Xaver. Villela* Epist. *Frois* &c.

(2) *Xaver.* p. 251. *Frois* &c.

(3) *Id. ibid. Varen.* L. III. C. 2.

(4) *Frois, Xaver.*

un autre Docteur Japonois extraordinaire; qu'alors il fortiroit de son tombeau, & reparoîtroit de nouveau. Ils croient qu'il vit encore, & il y en a plusieurs, sur-tout parmi les Bonzes, qui prétendent qu'il leur apparoît. Ils implorent son secours dans les occasions urgentes, & lui rendent des honneurs extraordinaires, sur-tout l'anniversaire du jour qu'il s'enferma; alors il se fait un grand concours de peuple, qui vient de toutes parts pour voir la solemnité. Il y a par-tout un grand nombre de Monasteres de l'un & de l'autre Sexe qui lui sont dédiés, & le Temple élevé au-dessus de son tombeau est illuminé d'une prodigieuse quantité de lampes, qui brûlent toujours, & que l'on y envoye de toutes les Provinces de l'Empire; car c'est une œuvre des plus méritoires que d'orner ce Temple de tout ce qu'il y a de plus riche & de plus précieux (a). Les Japonois ont plusieurs autres de ces Héros, qui tous ont leurs Temples, leurs Monastères, leurs Prêtres, leurs Prêtresses & leurs Adorateurs, dont le détail seroit infini. Nous parlerons seulement de deux ou trois plus modernes, qui étoient de l'Ordre Religieux, auxquels leur science & leur sainteté ont acquis la même vénération. *Ikko*, Auteur d'une Secte du même nom: ses sectateurs mettent toute leur confiance, tant pour la félicité présente que pour celle qui est à venir, au Dieu *Amida*, sans s'embarrasser d'aucun autre; *Nequiron*, autre Moine d'une vertu distinguée; & *Daimaog*, qui avoit été, disent-ils, Page d'un des Empereurs du Japon. Ils ont aussi leurs Temples, leurs Idoles & leurs Adorateurs. Ceux qui auront la curiosité de connoître plus à fond les superstitions des Japonois, peuvent consulter les Auteurs cités. Nous ajouterons uniquement, que quelque divisées que ces Sectes soient à d'autres égards, & quoiqu'elles ayent chacune un grand nombre de regles particulieres, elles s'accordent toutes à regarder comme obligatoires les cinq Préceptes négatifs suivans. 1. *De ne tuer rien de ce qui a vie, & de ne manger de rien de ce qui a été tué* (*). 2. *De ne point dérober.* 3. *De ne point commettre adultere.* 4. *De ne point mentir.* 5. *De ne point boire de vin.*

SECTION I. *Etat Naturel, Civil & Religion du Japon.*

Les cinq Préceptes communs à toutes les Sectes.

Pour terminer cet article de la Religion des Japonois, nous remarquerons

Austérités des Moines.

(a) *Varenius* & Auctor. ab eo citat.

(*) Cela ne regarde que les Prêtres & les Prêtresses, ou pour mieux dire les Religieux & les Religieuses, & n'oblige point les Laïques. *Caron* dit qu'il y a douze Sectes parmi les Japonois, & que de ces douze il y en a onze dont les Prêtres ne mangent rien de ce qui a eu vie, & ne peuvent avoir aucune habitude avec des femmes. Mais la douzieme, qui est celle d'*Ikko* & la plus suivie, permet à ses Prêtres de se marier & de manger sans distinction de toutes sortes de viandes. (1).

Sur le tout, ces Ordres de l'un & de l'autre Sexe sont, comme ceux de l'Eglise Romaine, plus ou moins rigides; mais plus leur regle est austere plus ils sont respectés par les Laïques, qui ont beaucoup de foi à leurs prieres & à leurs mortifications. On dit même que l'Empereur se leve pour les saluer, & leur permet de s'asseoir en sa présence. Mais si nous en devons croire les Missionaires, les plus rigides & ceux qui prêchent & affectent le plus le mépris du monde, ne sont que des fourbes & des hypocrites, qui vivent d'une façon fort opposée aux maximes qu'ils débitent; ce qui se peut très-bien, & il n'est pas nécessaire d'aller au Japon pour trouver des exemples de cette opposition.

(1) *Caron* ubi sup. p. 72.

Section I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

rons qu'il paroît que c'est une doctrine généralement reçue parmi eux, qu'il y a de terribles tourmens réservés aux méchans dans la vie à venir; & que les grandes austérités, auxquelles *Amida* & les autres Dieux qu'ils adorent, se sont assujettis, n'ont eu pour but que de délivrer leurs Adorateurs par ses souffrances volontaires des peines de la vie à venir. C'est aussi ce qui fait que tous les Religieux prétendent, en imitant leur exemple, & en macérant leur corps, non seulement se procurer une plus grande part à leur faveur & à leur intercession, mais encore acquérir eux-mêmes des mérites propres, en vertu de leurs prieres, & de leurs mortifications surérogatoires. Ils prétendent aussi en pouvoir faire part aux Laïques; & comme ceux-ci ont une entiere confiance en eux pour se délivrer des tourmens à venir, ils leur font des charités proportionées à la frayeur qu'ils en ont. Les Moines ne négligent rien pour leur inspirer le plus de terreur qu'il leur est possible, par les effrayantes descriptions qu'ils en font fréquemment dans leurs Sermons, & par les horribles représentations que l'on voit en peinture en dedans & en dehors de leurs Temples, où l'on voit ordinairement une multitude de Démons sous les figures les plus affreuses, occupés à infliger aux ames qui sont sous leur pouvoir, des tourmens capables de faire frémir (*). Il est presque incroyable quel effet ces représentations font sur les personnes de tout ordre, jusqu'à quel point elles influent sur leurs mœurs, & les éloignent du vice, comme nous aurons occasion de le faire voir quand nous parlerons du caractere des Japonois. Elles contribuent encore plus à rendre les Grands & les Petits non seulement libéraux, mais prodigues à bâtir, à orner & à enrichir des Temples & des Monasteres à leurs différentes Divinités, dans l'opinion qu'il se concilient par-là leur faveur, & qu'ils s'assurent un sort heureux dans la vie à venir.

Aussi,

(*) C'est ce qui a donné lieu à une question, savoir si ce ne sont pas ces effrayantes représentations, destinées uniquement à détourner le Peuple du vice, & à l'engager à avoir recours aux Prêtres pour être délivrés de ces tourmens, qui ont donné lieu a l'opinion de ceux qui prétendent que les Japonois adorent les Diables, non seulement sous ces affreuses formes, mais aussi sous celles de différens animaux. Quelques Auteurs assurent, il est vrai, que le Diable leur apparoit sous ces formes, & les contraint par des obsessions & par d'autres mauvais traitemens, de lui ériger des Temples & des Idoles, & que s'ils y manquent il revient à la charge & les tourmente dix fois autant, jusqu'à ce qu'ils l'ayent fait (1). Mais si cela étoit, *Xavier* & les autres Jésuites, de-même que les Auteurs Hollandois, n'auroient pas manqué d'en dire quelque chose. D'ailleurs nous ne trouvons nulle part que les Bonzes appuyent un pareil culte dans leurs Sermons, ils n'insistent que sur la nécessité de se confier aux Dieux dont on a parlé, pour obtenir d'eux tous les secours nécessaires. Cependant, quoiqu'ils n'ayent peut-être aucune part un Culte de ce genre, comme plusieurs des Sectes reconnoissent une Divinité malfaisante, & que tous les Japonois regardent les Démons comme les Ministres de sa colere, il est plus que probable, que dans les Calamités publiques, sinon tous, au-moins quelques-uns, tâchent de l'appaiser par ces sortes de sacrifices, dont nous avons parlé, ce qui se pratique en d'autres endroits des Indes; mais qu'ils rendent un culte ordinaire au Diable par crainte, & sous ces hideuses formes, & à ces Idoles monstrueuses dont parle *Froes*, comme ils font à leurs autres Dieux sous des représentations plus agréables, pour obtenir leur faveur & leur bénédiction: c'est ce que nous n'oserions assurer, & ce que nous avons même de la peine à croire (2).

(1) Vid. *Villela* p. 47. *Froes* p. 203 (2) *Varen.* ubi sup. *Kæmpfer*, & Remarq. sur *Caron.*

Auſſi, dit-on, qu'il n'eſt aucun Pays dans tout l'Orient, où il y ait plus de ces ſortes d'édifices. Les villes & les villages, les plaines, les montagnes & les déſerts mêmes en ſont remplis: & parmi ceux qui ſont dans les lieux les plus reculés & les plus ſolitaires, on voit les plus ſomptueux, les plus riches, les plus fréquentés, & les plus remplis de Religieux de différens Ordres, ſuivant les Divinités auxquelles ils ſe conſacrent. Il y en a, comme dans l'Egliſe Romaine, de Réguliers & de Séculiers.

Section I. Etat Naturel, Civile & Religieux du Japon.

Multitude de Temples & de Monaſteres.

Regle des Moines.

Les Réguliers vivent en communautés ſous des Supérieurs, & ils menent une vie plus ou moins auſtere & retirée, ſuivant les différentes Sectes: quelques Monaſteres en contiennent mille, & même davantage: outre un célibat perpétuel & d'autres mortifications auxquelles ils ſont obligés, ils ſont tenus d'obſerver les cinq préceptes dont nous avons parlé. Les Séculiers vivent dans des maiſons à part, & ſe permettent d'avoir une ou deux femmes; les revenus des Temples qu'ils deſſervent, & les Offrandes qu'on y fait, ſervent à leur entretien; ils ſont libres de faire ce qui leur plait en ce qui regarde l'abſtinence & les autres mortifications. Le plus grand nombre de ces Prêtres vivent dans l'abondance, la molleſſe & l'oiſiveté, & il y en a même que l'on accuſe de ſe livrer à des vices contre nature: c'eſt ce qui fait que les Réguliers ſont plus reſpectés par les Laïques de tout ordre. Les uns & les autres reconnoiſſent pour leur Supérieur le *Daïro*, ou Souverain Pontife, qui, comme nous le verrons en ſon lieu, eſt le Chef de toutes les Religions & de toutes les Sectes de l'Empire, quoique plus particulierement de celles d'*Amida* & de *Xaca*: il les protege & les gouverne; c'eſt lui qui établit les Supérieurs de tous les Prêtres Séculiers qui vaquent au ſervice de ces deux Divinités. Il permet aux Réguliers de choiſir les leurs: quant aux autres Sectes, il les tolere ſeulement, à condition qu'elles ne parleront & n'agiront qu'avec le reſpect dû à ces deux grandes Divinités, & qu'elles éviteront les querelles & les diſputes avec ceux qui les adorent, & avec tous ceux de Sectes différentes. De-là vient que quoique tous ayent beaucoup de zele pour leurs Divinités & leurs opinions favorites, ils vivent non ſeulement en paix, mais converſent de bonne amitié enſemble (*a*).

Deſcription des Monaſteres.

Après ce que nous avons dit du prodigieux nombre de Temples & de Monaſteres au Japon, on nous diſpenſera bien d'entrer dans le detail, & d'en faire la deſcription; nous pouvons beaucoup moins encore parler dans un Ouvrage tel que celui-ci, du nombre infini d'Idoles dont ils ſont remplis. On dit que dans la ſeule Ville Capitale de *Miaco* il y a ſoixante magnifiques Temples, & plus de quatre-mille Monaſteres, la plupart très-bien dorés. Nous avons dit un mot du Temple du fils d'*Amida*, dans lequel il y a mille Statues de ce Dieu, qui le repréſentent en différentes attitudes. Il y en a encore un plus extraordinaire dans le voiſinage de cette Capitale, que l'on peut regarder comme le Pantheon des Japonois, puiſque l'on y compte trente-trois-mille, trois-cens, trente-trois Idoles (*b*). Pour donner une idée de la ſurprenante munificence des Japonois à cet égard,

(*a*) *Kæmpfer, Caron, Hogenaer, Varenius* &c. (*b*) *Kæmpfer* L. V. Ch. 15. &c.

Section I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

égard, nous ferons seulement la description d'un ou de deux Monasteres & d'autant de Temples.

Temple de Miaco.

Le plus beau Temple dont on parle, est à *Miaco*, bâti de pierre de taille, & aussi long que l'étoit le corps de l'Eglise de St. Paul à Londres, avant qu'elle eût été brûlée. Le comble est voûté & haut à proportion, soutenu par des piliers, dont le nombre est proportionné à sa longueur & à sa hauteur. Il est situé sur une haute montagne; à chaque côté de la montée on voit cinquante piliers de pierre de taille placés de dix en dix pas, à chacun desquels il y a une grande lanterne, ce qui donne un grand air à cette avenue, sur-tout dans la nuit quand ces lanternes sont allumées.

De Nara.

Celui de la ville de *Nara* à une journée de *Miaco* & le Monastere qui y est joint, est plus magnifique encore, tant pour sa grandeur, la beauté de sa structure, la richesse des matériaux, que pour ses belles avenues. Faute de place, nous nous contenterons d'en donner une légere idée dans les Remarques (*), & par la même raison nous ne dirons rien de plusieurs autres également grands, pour dire un mot des Idoles extraordinaires des Japonois.

Une

(*) Cet édifice est appellé le Temple de *Cobu-u*; Il y a devant le Temple trois grandes cours, ornées tout à l'entour de Cloîtres & de Colonnades; elles s'élevent en amphithéatre, & on y monte par trois superbes escaliers. Quand on entre de la premiere dans la seconde cour, on trouve deux figures gigantesques, très-bien travaillées, qui tiennent des massues, comme pour garder l'avenue. Devant la derniere cour paroît le frontispice du Temple, où l'on monte par un autre bel escalier de pierre, bien fait; les portes sont gardées par deux lions d'une taille monstrueuse, & d'un ouvrage très-curieux. Dans le fond du Temple sont les trois Idoles de *Xaca*, & celles de ses deux fils, une à chaque côté, toutes assises, & hautes de sept coudées au-dessus du piedestal. Le pavé est de belles pierres quarrées, & les colomnes qui soutiennent le comble, au nombre de soixante-dix, sont de bois de cedre, d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuse: les Regîstres du Monastere portent, qu'elles ont coûté cinq-mille ducats chacune. Elles sont parfaitement bien taillées, peintes en rouge, aussi bien que les murs, & tout l'intérieur de l'Edifice. Le comble n'est pas moins hardi & grand, la peinture & l'ouvrage y répondent, & le toit avance huit ou neuf pieds au-delà du mur extérieur.

Le Monastere qui joint le Temple n'est pas moins beau & magnifique. La Salle, ou le Réfectoire, est fort grande & haute à proportion. Il y a sept-cens quatre-vingt Cellules, outre les autres logemens des Bonzes: on y voit une belle Bibliotheque, élevée assez haut au-dessus du rez-de-chaussée, & soutenue par vingt-quatre colomnes d'environ trois pieds & demi de circonférence; la Bibliotheque est si remplie de Livres, que notre Auteur, qui examina tout le bâtiment, assure qu'ils ôtoient le jour qui entroit par les fenêtres. Les Bains & les autres Offices pour les Moines sont proprement bâtis, & la cuisine est entretenue nette par le moyen d'une Riviere qui passe auprès. Le chaudron, qui servoit à faire chauffer leur eau, car ils ne boivent jamais froid, étoit d'une grandeur & d'une profondeur considérable, du cuivre le plus fin, & très-propre. Les galeries & les appartemens du Couvent ont des lanternes, placées à des distances convenables; en un mot tout y est commode & régulier. Nous ne parlons ni des jardins, ni des allées, ni des autres embellissemens, & nous finirons cette description, par un bel étang quarré, qui est devant le Monastere, rempli de toutes sortes d'excellens poissons, quoiqu'il soit défendu sous les plus rigoureuses peines d'y toucher. Il y avoit sixcens ans que le Temple & toutes ses dépendances subsistoient, quand notre Auteur le vit (1). Il a fait la description de plusieurs autres, dont le tems ne nous permet pas de parler; nous renvoyons ceux qui seront curieux d'en savoir davantage sur ce sujet, à cet Auteur & aux autres que nous avons cités.

(1) *Almeida* Epist. Ind. p. 178. *Varenius*, ubi sup.

Une des plus surprenantes se voit dans le Temple de *Miaco*, dont on a parlé plus haut; elle passe avec raison pour la plus grande, puisqu'elle touche presque de la tête au comble de l'Edifice; elle est toute de cuivre doré: suivant le Chevalier *Herbert*, le siege du Dieu a soixante-dix pieds de haut, & quatrevingt de large; sa tête est assez grosse pour pouvoir contenir quinze hommes, son pouce en a quarante en rond, & tout le reste est à proportion. Ce Colosse peut passer pour la principale Idole du Pays, n'y en ayant point qui l'égalent. Outre celles qui sont dans les Temples; il y en a par-tout au prodigieux nombre d'autres dans les Edifices publics, dans les places, les marchés, les rues & sur les chemins. Il y en a une entre autres du Dieu *Dabis* entre *Surungo* & la Ville Impériale de *Jedo*, qui est aussi de cuivre, assise avec les mains étendues, & qui sans sa base a vingt-deux pieds de haut.

SECTION I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

Idoles.

Leurs Temples sont non seulement célebres par leur magnificence, mais encore par les miracles que la principale Idole ou le Dieu opere: & comme les Bonzes seuls en ont soin, ils se conduisent avec tant d'adresse, que l'imposture ne se découvre jamais, & que ces fourbes confirment les Peuples dans leurs superstitions. Celui de *Tenchedu* est particulierement fameux, parce que le Dieu y apparoît sous une forme humaine à une jeune fille, qu'ils y menent à chaque nouvelle Lune, & qu'ils placent devant l'Idole. Le lieu est alors éclairé par des lampes d'or, où l'on brûle les plus agréables parfums; mais toutes ces lampes s'éteignent miraculeusement, dit-on, tout d'un coup, & la jeune fille se sent embrassée étroitement par quelque chose qui a une figure humaine, qui la tient pendant quelque tems, & la laisse dans une espece d'extase. Il arrive quelquefois qu'elle se trouve grosse, mais si c'est du fait du Dieu prétendu ou de celui de quelque Prêtre, c'est ce qu'on n'aura pas de peine à deviner; on ne dit pas ce que devient en ce cas-là l'enfant miraculeux, mais pour la jeune Favorite est conduite hors du Temple aux chansons & au son des instrumens; dans la suite elle est fort respectée, & on lui attribue l'esprit prophétique, en sorte qu'elle est en état de répondre aux questions les plus difficiles (a).

Apparition d'un de leurs Dieux.

Leurs différentes Fêtes sont en aussi grand nombre que leurs Sectes & leurs Divinités, ainsi nous ne finirions point si nous voulions en faire le détail. Elles consistent en général à solemniser l'anniversaire de leurs Dieux, & celui de leurs Parens morts: nous dirons quelque chose de ces dernieres, quand nous parlerons de leurs funérailles. Les autres se célébrent avec toute la pompe & la magnificence possible; tous ceux qui appartiennent aux différentes Sectes, Grands, Gentilhommes, Marchands, Artisans &c. se trouvent au lieu du rendez-vous avec leurs plus beaux habits, & les Bonzes à leur tête, de-là ils se rendent accompagnés de toute sorte de Musique au Temple. On porte les Statues & les Enseignes de leurs Dieux en pompe: quelques-uns ont de magnifiques chars de triomphe, que vingt ou trente hommes robustes portent sur les épaules, sur lesquels on fait diverses représentations de leurs Dieux & de leurs exploits, soit par des machines, soit par des Acteurs habillés convenablement. Les Cérémonies qui se pratiquent dans les Temples varient, elles

Fêtes.

(a) *Saris, Herbert, Varen.* &c.

Section I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

les consistent principalement à chanter au son des instrumens les louanges de leurs Dieux, à brûler des gommes odoriférantes & des bois de senteur devant les Idoles, & finissent par un panégyrique que quelque Bonze prononce à leur honneur. Le reste du jour se passe en festins & en réjouissances de tout ordre: on ne vend ni n'achette; mais si l'on a besoin de quelque chose, ils le donnent sans en rien prendre. L'anniversaire du jour où *Combadoxi* s'enterra tout vivant se célebre par ceux de la Secte d'*Icko* avec une pompe lugubre: aussitôt que les portes du Temple s'ouvrent, ceux qui composent la Procession s'y jettent en furieux, un grand nombre sont écrasés & foulés aux pieds, plusieurs se jettent à terre dans ce dessein, & regardent cette mort comme méritoire. Le Sermon qu'on prononce à sa louange se fait pendant la nuit, & on l'accompagne de cris douloureux, de façon que l'on croiroit que tous ses adorateurs sont sur le point d'être massacrés (a).

Introduction du Christianisme au Japon.

Avant que de finir ce qui regarde la Religion des Japonois, nous croyons que l'on verra avec plaisir une courte Relation de l'origine, des progrès & de la destruction du Christianisme parmi eux. Peu de tems après la découverte du Japon par les Portugais, c'est-à-dire vers l'an 1552, quelques Jésuites, envoyés de *Macao* par *François Xavier*, trouverent moyen de s'introduire dans l'Empire, & d'avoir accès auprès des Seigneurs & des Gens de lettres par leur habileté dans les Mathématiques & dans les autres Sciences, aussi bien que par les instrumens curieux d'Astronomie, de Navigation &c. & autres raretés de l'Europe qu'ils y apporterent, de la même façon que leurs Confreres faisoient à la Chine & en d'autres endroits des Indes. Leurs succès furent si rapides, qu'en très-peu de tems ils convertirent non seulement un nombre prodigieux de personnes de tout rang, mais que quelques-uns des petits Souverains encouragerent la propagation du Christianisme, & en firent même ouvertement profession (*); l'Empereur lui-même, si nous en croyons les Relations de ces Mis-

(a) Vid. *Froes* Epist. p. 245, 290. *Almeida*, p. 77, 188 &c. *Villela*, p. 93. *Varenius*, L. III. Ch. 4.

(*) Ils disent dans leurs Lettres, que c'étoient les Princes des Provinces maritimes qui étoient si charmés du nouveau commerce avec les Portugais, qu'ils se disputoient à qui leur feroit le meilleur accueil pour les attirer dans leurs Ports, de sorte que par rapport à eux c'étoit plus l'intérêt que le zele, qui les engageoit à protéger les Missionnaires.

Quant au reste, ils avouent que la multitude des Pauvres étoit attirée au Christianisme, non tant par leur prédication, que par les charités qu'ils faisoient, & par le soin qu'ils prenoient des malades, des impotens & des indigens, qui étoient négligés & méprisés par leurs compatriotes de toutes les Sectes, parceque les Bonzes les représentoient, non comme des objets de pitié, mais comme des misérables qui ressentoient les effets de la colere de leurs Dieux, indignes de compassion dans cette vie, & qui n'avoient pas à attendre un sort plus heureux dans l'autre. Des gens de cet ordre ne pouvoient donc que goûter extrêmement l'Evangile, qui nous assure que la pauvreté & les afflictions sont des marques plus certaines de la faveur de Dieu, que la grandeur & la prospérité; & que les miseres de cette vie courte que l'on supporte patiemment, seront couronnées par de magnifiques recompenses dans la vie à venir. Ils ne pouvoient que donner la préférence à une Religion, qui inspire à ceux qui la professent des sentimens si charitables pour les mal-

Missionnaires non seulement le permettoit, mais protégeoit la Religion, s'il n'étoit pas secrettement Chretien; en sorte que les Bonzes, après avoir fait tous les efforts imaginables pour arrêter les progrès d'une Religion également contraire à la leur & à leur intérêt, furent obligés de céder au torrent, faute d'appui de la part des Puissances: on assure même, que plusieurs d'entre eux devinrent des Prosélytes & des Prédicateurs zélés de l'Evangile. Ces grands & merveilleux succès durerent plus de soixante ans, c'est-à-dire jusques vers l'an 1616: pendant tout cet espace de tems les Lettres écrites du Japon ne sont pleines que de Relations des conversions qu'ils faisoient sans-cesse, & de la ferme espérance de voir dans peu l'Idolâtrie entierement bannie de l'Empire, les Idoles renversées, leurs Temples changés en Eglises, & tout le Japon soumis à l'autorité du Pape (a). Tout à coup la tempête la plus affreuse succéda à ce calme flatteur; les Missionnaires furent soupçonnés & accusés des plus pernicieux complots, d'avoir dessein, sous prétexte de convertir l'Empire, de détrôner l'Empereur, & d'assujettir le Japon au Roi d'Espagne. Jusqu'à présent on n'a pas vu bien clairement sur quoi des accusations si graves étoient fondées, & ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher les causes, c'est plutôt dans l'Histoire du Japon, que nous donnerons dans la suite.

Il

(a) *Xaver.* & *Maffei* Epist. *Varen.* L. III. Ch. 5. *Caron* &c.

malheureux, qui les porte à fonder des Hôpitaux & des Maisons de charité pour leur soulagement, à leur fournir la nourriture & les remedes nécessaires pour le corps & pour l'ame; tandis que les Bonzes n'inspiroient aux Riches que du mépris & de l'horreur pour eux, & obligeoient les malheureux à se séparer de la Société, & à vivre & mourir misérablement dans les bois & dans les déserts. Aussi quelques-uns des Missionnaires se plaignent-ils dans leurs Lettres, qu'il n'y avoit gueres que des gens de cet ordre qui embrassassent le Christianisme (r).

Ce n'est pas qu'il n'y eût aussi quelques gens parmi les Riches qui ne se convertissent pour se mettre bien avec les Portugais & les autres Européens, les uns à cause du commerce, les autres dans la vue d'apprendre leurs Arts & leurs Sciences, & quelques-uns même pour s'instruire de leurs Métiers.

Nous pouvons ajouter, sur ce que nous avons dit de la Religion des Japonois en général, qu'il y avoit une si grande conformité entre elle & celle que les Jésuites leur prêchoient, qu'il étoit aisé d'en profiter pour les engager à renoncer à l'une & à faire profession de l'autre. Les Japonois attendoient tout leur bonheur présent & à venir de la faveur & des mérites de leur *Xaca*, de leur *Amida* & de leurs autres Dieux, en vertu des longues & rigoureuses mortifications qu'ils avoient souffertes volontairement, avant que de terminer leur vie, pour être déifiés. Les Jésuites leur annonçoient une Personne Divine, qui est descendu Ciel, & s'est soumis volontairement à une mort infame & douloureuse, pour sauver ceux qui croient en lui. Les Japonois canonisoient ceux qui par mélancholie ou par mécontentement s'étoient défaits eux-mêmes, célébroient leur mémoire, & sollicitoient leur intercession. Les Jésuites exaltoient, à plus juste titre, ces milliers de Martyrs de la primitive Eglise, dont la constance héroïque pour rendre témoignage à leur Rédempteur, les rend bien plus dignes d'un plus haut degré d'honneur & de contribuer par leur intercession au bonheur de ceux qui y ont recours. Sans parler des Images, des Cierges & de l'Encens dont ils se servent dans le Service Divin, de leurs différens Couvens, des Ordres de Religieux & de Religieuses, du Célibat, de leur Vie retirée, de leurs Chapelets, des Processions, des Prieres pour les Morts, de la Confession, & de plusieurs autres choses, contre lesquelles les Japonois n'avoient rien à objecter, parce-qu'ils les pratiquoient eux-mêmes.

(r) Vid. *Varen.* ubi sup. Ch. 6 & 10. & *Auctor.* ab eo citat.

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

Il suffira de dire, que le Monarque ombrageux, & tous les Grands de l'Empire regarderent l'accusation comme prouvée, ce qui changea l'affection qu'ils avoient pour les Missionnaires en une si grande horreur pour leurs personnes & pour leur Religion, qu'il s'éleva une horrible persécution non seulement contre eux, mais aussi contre tous ceux de leurs Prosélytes, qui refuserent de renoncer à la Foi, auxquels on fit souffrir les supplices les plus barbares. C'est ce qui arriva l'an 1622 & les années suivantes; depuis cette fatale époque le Christianisme a été entierement banni du Japon, & y est détesté; on ne permet à personne d'y demeurer, qui soit suspect à cet égard, ni à aucun étranger d'y venir, à moins qu'il ne renonce publiquement au Christianisme, & cela sous les peines les plus rigoureuses (a).

Persécuté & détruit.

Gouvernement du Japon.

Le Gouvernement du Japon est & a été depuis un grand nombre de siecles entierement Monarchique & Despotique. Le Pays étoit anciennement partagé en un grand nombre de petits Royaumes, qui conservent encore leurs noms, comme en Espagne, à la Chine & en d'autres Monarchies, mais insensiblement ils furent réunis sous un seul Monarque, dont tous les autres devinrent Vassaux ou Tributaires, & peu à peu le nombre des Vassaux a surpassé celui des Tributaires. Il y a entre cinquante & soixante de ces Princes qui ont le Titre de Rois, & sont en quelque façon absolus dans leurs Etats, mais en même tems ils sont tellement dépendans de l'Empereur, qu'il est le maître de les déposer & de les condamner à la mort, quand il le juge à-propos. Les Empereurs ont eu aussi toujours la politique de partager ces Royaumes en plusieurs petites Souverainetés; de permettre à ces Princes de se faire la guerre & d'empieter sur les Etats les uns des autres, comme le moyen le plus sûr d'affoiblir leur puissance, & de s'assurer de leur soumission. Souvent ils les dépouillent de leurs terres, les mettent en prison, & donnent leurs Etats à d'autres, étendent ou resserrent ces Souverainetés à leur gré & suivant leur intérêt; en sorte que ces petits Etats sont dans une agitation perpétuelle, que l'on y entretient, pour empêcher qu'ils ne se révoltent & ne se rendent indépendans. Quant au Peuple, il est doublement esclave, d'abord de ses Princes, & ensuite de l'Empereur, qui a pouvoir de vie & de mort sur tous ses Sujets.

Les Daïros anciens Souverains.

Anciennement les Empereurs étoient aussi Souverains-Pontifes, sous le Titre de *Daïros*; en ce tems-là leur Personne & leur Caractere étoient si sacrés, que non seulement la moindre rebellion contre eux, mais la plus légere contravention à leurs ordres, tant dans les Choses Civiles que Religieuses, étoient détestés comme des crimes contre Dieu lui-même (b). Ils étoient en quelque façon adorés par leurs Sujets, & se comportoient comme des especes de Divinités. Ils ne touchoient jamais la terre du pied, & on ne permettoit pas que le Soleil ou le vent donnât sur eux. Ils ne portoient jamais le même habit au-delà d'un jour, & ne mangeoient jamais deux fois sur la même vaisselle; en un mot, habits, meubles, lits, vaisselle,

(a) *Kæmpfer*, *Caron*, *Varenius* &c. *Maffei*, *Xaver.* & *aliorum* Epist. *Varen.* L. I.
(b) *Kæmpfer*, *Caron*, *Hagenaar*. Vid. & Ch. 4.

le, tout étoit neuf chaque jour. On ne leur coupoit ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. Ils ne se laissoient presque jamais voir en public, & avoient douze femmes, qu'ils épousoient avec beaucoup de solemnité. Les Titres qu'ils prenoient & qu'on leur donnoit, tenoient du blasphême, & les honneurs qu'on leur rendoit approchoient fort de l'Idolâtrie; tous ceux qui se présentoient devant eux étoient obligés de se prosterner tout-à-plat par terre, de leur offrir leur Requêtes, de répondre à leurs questions, & de recevoir leurs commandemens dans cette humble posture.

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

Dépouillés de leur Autorité Civile.

Comme ils vivoient ainsi dans la plus grande splendeur, au sein du luxe & de la mollesse, ils laissoient le principal soin de toutes les Affaires Civiles & Militaires à leur Premier Ministre, qui avoit le Titre de *Cubo*, parcequ'il étoit toujours Général de toutes les Forces de l'Empire; ils donnoient ordinairement cette Charge à un de leurs cadets, le fils ainé étant toujours héritier du Trône. Ce fut un de ces *Cubo*, qui dépouilla les *Daïro* de toute l'Autorité Civile, comme nous le verrons dans leur Histoire; & depuis ce tems-là ils n'ont été que les Chefs de la Religion & les Arbitres des Affaires Ecclésiastiques, pendant que le *Cubo* ou l'Empereur dispose avec un pouvoir absolu de tout ce qui regarde le Civil & le Militaire (*) dans tout l'Empire. Le *Daïro* vit cependant toujours dans la même splendeur que ses ancêtres, & l'Empereur est obligé de lui rendre une sorte d'hommage, comme s'il ne gouvernoit qu'en qualité de son Lieutenant ou de son Viceroi; mais tout cela n'est que cérémonie toute pure, & uniquement pour empêcher le Peuple de prendre les armes en sa faveur; en sorte que le *Cubo* est aujourd'hui le véritable Monarque du Japon, & le *Daïro* en est le Souverain Pontife ou le Pape.

Conservent l'Autorité Ecclésiastique.

Hommage que l'Empereur rend au Daïro.

L'hommage que l'Empereur lui rend, consiste à aller une fois en trois, quatre ou cinq ans, avec beaucoup de pompe à *Miaco*, où le *Daïro* fait sa résidence; là il lui rend ses devoirs en personne, lui offre des présens magnifiques, & reconnoît que c'est de sa famille qu'il tient la Couronne Impériale (†). Il est obligé aussi d'épouser une des filles du *Daïro*, s'il en a de

(*) Il paroît que les Japonois ont une vénération si profondément enracinée pour leurs anciens Monarques, qu'ils n'auroient jamais souffert qu'ils fussent ainsi dépouillés de la plus grande partie de leur autorité, si le *Cubo* ne les avoit aveuglés. en prétextant que c'étoit de leur consentement, par égard pour leur Dignité, & pour les soulager du fardeau du Gouvernement; on débita encore, qu'il étoit non seulement au-dessous de leur haute Dignité, en qualité d'Arbitres de toutes les Affaires Ecclésiastiques de prendre soin de l'Etat, mais même incompatible avec leur rang, & indigne d'eux. D'autre part l'indolence & la mollesse du vieux *Daïro* fournit au *Cubo* une occasion favorable de mettre non seulement toute l'armée, mais la plupart des petits Rois & Princes dans ses intérêts, de sorte que quand le fils du *Daïro* monta sur le Trône, voyant qu'il ne pouvoit lui résister, il céda une partie de son autorité pour sauver l'autre, qui convenoit peut-être le plus à son caractere mou & efféminé, pendant que le courageux & actif *Cubo* entra en possession d'un pouvoir qu'il étoit bien plus capable d'exercer; ce qui facilita encore l'accommodement, c'est que l'on convint que le *Daïro* conserveroit toujours ses Revenus, ses Titres, son Rang, & qu'il seroit toujours regardé comme le Souverain Monarque de l'Empire (1).

(†) Cette reconnoissance se fait en buvant du vin dans une tasse de porcelaine, qu'il laisse

(1) *Varenius*, L. I. Ch. 4. *Klaver. Frois &c.*

Section I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

de nubiles; on la couronne auparavant Impératrice, & ensuite on la donne à l'Empereur comme un sceau & une confirmation de l'Autorité Impériale. Tout ce qu'il y a à ajouter touchant ces deux Dignités, c'est que les *Dairos* ont continué à tenir leur Cour à *Miaco* l'ancienne Capitale, dans la partie meridionale de l'Isle de *Niphon*, & les *Cubos* ont établi la leur à *Jedo*, dans la partie septentrionale de la même Isle; nous parlerons de ces deux Capitales en son lieu. A l'égard du nom de *Daïro*, on croit qu'il en est comme de celui de *César*, que c'étoit le nom du Chef de la Famille Impériale; au-lieu que celui de *Cubo* ou *Cuboy* n'étoit originairement que le Titre du Premier Ministre & Generalissime. Cette Dignité a été supprimée depuis, quoique ces Monarques Séculiers en conservent le Titre, qui à-présent désigne un Souverain ou Empereur absolu, de la même maniere que celui d'*Imperator*, qui originairement ne signifioit qu'un General parmi les Romains, devint après *Jules César* le Titre du Chef Suprême de l'Empire.

Quatre Ministres principaux. Conseil & Maximes Politiques.

Depuis que la Charge de Premier Ministre a été supprimée, l'administration des affaires a été commise à quatre des principaux Seigneurs, que l'Empereur choisit: il a aussi un Conseil composé de vingt-huit autres Seigneurs, parmi lesquels il y a toujours quatre des Princes tributaires, qui y siegent par tour; & c'est un autre moyen de les tenir toujours dans la soumission. D'ailleurs la Cour Imperiale observe quelques autres maximes politiques, également efficaces pour les empêcher d'exciter des révoltes, soit en faveur du *Daïro*, soit pour leur propre intérêt; voici les principales. 1. Tous les Princes, soit tributaires, soit vassaux, sont obligés de résider à *Jedo* pendant six mois de l'année; & ils y ont des Palais assignés dans celui de l'Empereur, ou tout auprès. 2. Tous les Seigneurs, les Gouverneurs &c. sont de-même obligés d'y demeurer un certain tems. 3. Les fils ainés des Rois, des Princes & des Grands, y sont elevés sous les yeux de l'Empereur, & doivent y rester jusqu'à ce que ce Monarque les renvoye, ou les éleve à quelque Dignité. 4. Leurs femmes & leurs enfans y demeurent toute l'année, pour servir comme d'ôtages, à moins que l'Empereur ne permette à ces Dames d'aller avec leurs Maris dans leurs Etats, pendant les six mois qu'ils ne sont pas à *Jedo*. 5. Ils doivent tous les ans prêter un nouveau serment de fidélité. 6. Durant le tems qu'ils passent dans leurs terres, ils ont autour d'eux des espions, qui les veillent, & qui rendent compte de leurs actions à la Cour. 7. Pour empêcher le Peuple de prendre parti avec eux & de fomenter quelque rebellion, l'Empereur employe à la fois, par tour, cent-mille hommes à travailler à des ouvrages publics, comme à construire des forteresses, à faire des chemins ou a en réparer, à elever des digues, & à bâtir des ponts &c. 8. Il tient de fortes Garnisons dans les villes de guerre, dans les Châteaux & les Forts, qui sont

laisse ensuite tomber par terre, où elle se brise: cette cérémonie devoit se faire tous les trois ans, mais l'Empereur l'a réduite, sous quelques prétexte, a quatre & ensuite à cinq ans. Peut-être même s'en est-il entierement affranchi, vu que les choses sont sur un pied, qu'à mesure que l'Autorité de l'un augmente, celle de l'autre diminue. La description que nous ferons à la fin de ce Chapitre de cette grande cérémonie, justifiera la probabilité de notre conjecture.

font en fort grand nombre, & fouvent il les fait paffer d'une extrémité de l'Empire à l'autre. 9. Toutes les villes murées font partagées en quartiers, qui fe ferment la nuit, pour empêcher tout commerce nocturne entre les habitans; en forte que s'il arrive quelque querelle ou tumulte dans l'un, les Officiers de la Garde qui s'y trouve l'appaifent aifément. 10. Chaque ville, bourg, & quartier a fon Magiftrat, établi par l'Empereur, qui eft refponfable de tous les défordres qui arrivent dans l'étendue de fon reffort; de-là vient qu'ils tiennent le Peuple dans une grande fujettion, & quelquefois ils puniffent toute une rue ou tout un quartier du défordre arrivé dans une feule maifon (*a*).

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

Cour nombreuse.

On peut aifément juger par ce que nous avons dit, que les Empereurs ont toujours une Cour extrêmement nombreufe dans la Capitale, outre leurs Gardes & leurs Officiers particuliers, qui font au nombre de cinq ou fix-mille; & tous font obligés de l'accompagner en quelque endroit qu'il aille.

Troupes & Armes.

Ses Troupes réglées ne font pas moins nombreufes, elles confiftent en cent-mille hommes de pied, & vingt-mille chevaux, en y comprenant les Garnifons. Toutes ces Troupes font bien difciplinées, & compofées de gens robuftes. Leurs armes font le moufquet, l'arc, le fabre & le poignard, le tout de la meilleure trempe, les Japonois étant à cet égard les plus habiles Artiftes de tout l'Orient; ils furpaffent même en de certaines chofes les Européens, particulierement pour le tranchant de leurs fabres, la légéreté & la propreté de leurs cuiraffes. Il n'y a que les Cavaliers qui foient armés de pied en cap, quoiqu'ils combattent rarement à cheval. Les Fantaffins n'ont que le pot ou le morion pour toutes armes défenfives. Ces Troupes fuffifent en tems de paix, mais en cas de guerre chaque Prince tributaire eft obligé de fournir fon contingent, ce qui monte tout enfemble à trois-cens-foixante-mille Fantaffins, & à trente-huit-mille Chevaux (*). L'entretien de tant de Troupes, d'un fi grand nombre d'Officiers,

Revenu immenfe.

(*a*) *Caron, Hagenaer, Kæmpfer, Varenius.*

(*) Il n'eft pas aifé de deviner contre quelles Nations l'Empereur employe de fi nombreufes forces, nos Auteurs n'en indiquant aucune avec laquelle il foit en guerre. Ils en ont eu autrefois quelques-unes avec les Chinois, & plus tard contre les Coréens, dont nous avons parlé ailleurs. Et ni aucun des anciens *Dairos*, ni des Empereurs modernes, à la réferve de *Taiko*, n'ont tenté de faire des conquêtes au dehors; & quant à des invafions étrangeres, il n'y a pas de Souverain qui les doive moins appréhender, la nature ayant fi bien fortifié leur Empire, comme on l'a vu au commencement de ce Chapitre.

Il femble qu'ils ne craignent pas tant les entreprifes de leurs voifins, que celles des Européens, & des Efpagnols en particulier; & l'on affure que depuis que les Miffionnaires donnerent tant d'ombrage à cette Nation, ce qui caufa l'entiere ruine du Chriftianifme; les Empereurs les craignent à un tel point qu'ils ne rêvent qu'à des invafions, & ils prétendent avoir à cet égard de fi finiftres prédictions, qu'ils font toujours fur leurs gardes (1). Mais tout cela ne feroit-il pas un voile politique, pour cacher les appréhenfions qu'ils ont d'un ennemi voifin plus dangereux, les Tartares Orientaux? Il n'eft donc pas furprenant qu'ils fe mettent en état d'affembler fi promptement de fi nombreufes forces à tout hazard, & qui peuvent être néceffaires auffi bien dans un cas de révolte, que dans celui d'une invafion étrangere.

(1) *Palafox*, Conq. de la Chine, Ch. 24. *Caron* &c.

SECTION I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.*

ficiers, & de sa Cour, demande naturellement des revenus immenses; & si l'on peut compter sur les calculs qu'on en a fait, ils surpassent ceux de quelque Monarque que ce soit dans le Monde, s'il n'y a point d'erreur dans les chiffres, ou si les Auteurs n'ont pas exagéré: car on a remarqué assez généralement, que les forces & les revenus des Royaumes éloignés passent toute vraisemblance. Le Lecteur verra un de ces calculs dans les Remarques (*). Mais il y a une autre voye de faire une estimation raisonnable des revenus de l'Empereur, par les pensions & les appointemens qu'il donne annuellement de ses deniers aux Gouverneurs & aux autres Officiers, que l'on peut voir réduites en florins de Hollande par *Caron*, selon lequel le tout monte à deux-cens-quatre-vingt-trois millions, ou environ vingt-huit millions de Livres Sterling (*a*). Ces pensions se payent les unes en or & en argent, d'autres en cuivre, plomb, étain & fer, & quelques-unes en riz & en autres productions des différentes Provinces. L'Empereur a outre cela des Trésors immenses en diamans, en perles & autres pierreries, pour ne pas parler de la prodigieuse quantité d'or & d'argent, de meubles riches, de marchandises & d'autres choses de prix, qui sont gardées dans le Trésor & dans des Magasins. Toutes ces richesses, & ses superbes Palais passent après sa mort à son fils aîné, à l'exception des legs qu'il fait à ses autres enfans, & à ses vassaux & ses Officiers favoris. Quant à ses fils cadets il leur donne des Royaumes ou des Gouvernemens; que s'ils sont trop jeunes encore, il leur laisse un revenu suffisant pour être élevés dans la seconde enceinte du Palais, jusqu'à ce qu'ils soient pourvus d'une autre maniere.

Palais.

Outre le Palais dans lequel il fait sa résidence ordinaire à *Jedo*, il en a plusieurs autres, aussi grands & magnifiques que bien fortifiés. On en compte plus de vingt depuis cette ville jusqu'à *Miaco*, quoiqu'il n'y ait que deux-cens-cinquante milles de distance; les plus fameux sont ceux de *Jedo* & d'*Osacca*, & ensuite ceux de *Quana*, d'*Iwatzuki* & de *Matzjama*. La plupart sont de véritables Forteresses, sur-tout par dehors, étant entourés de murailles épaisses & de fossés larges & profonds: quelques-uns ont trois enceintes l'une sur l'autre, sont flanqués de hautes & fortes tours & d'angles saillans comme leurs Forteresses, & bâtis principalement de pierres de taille. Les appartemens ne sont pas moins magnifiques; les Salles d'audience sont grandes & belles, ornées de superbes colomnes de cedre, artistement travaillées, peintes & dorées; les plafonds sont ornés de sculptures, & plusieurs sont couverts d'or, & enrichis de pierreries. Les ameublemens, les jardins, les promenades, les étangs, les fontaines,

(*a*) Voy. *Varen.* L. I. Ch. 11. *Caron*, *Kæmpfer* &c.

(*) Tous les revenus se comptent par deux mesures de riz, qu'on appelle *Man* & *Kokfs*: un *Man* contient dix-mille *Kokfs*, & un *Kokfs* trois-mille balles ou sacs de riz, & chaque sac suffit pour nourrir cent hommes un jour. Notre Auteur differe un peu sur la proportion de ces mesures & sur la somme totale. *Kæmpfer* la fait monter à 2328 *Mans*, & l'Auteur Japonois, qu'il a suivi, n'en met que 2257 (1). Avec cela ce dernier nombre réduit en sacs, est si prodigieux qu'il passe toute croyance.

(1) *Kæmpfer*, L. I. Ch. 5.

nes, les cabinets, les grottes, les terrasses &c. répondent à l'orgueil & à la grandeur de cet opulent Monarque. Nous ferons dans la suite une courte description du Palais de *Jedo*, par laquelle on pourra juger de la structure & de la richesse des autres; nous ajouterons seulement, qu'on en bâtit encore ici & là de nouveaux pour servir de Maisons de chasse & de plaisance, ou de Lieux de sépulture; ces derniers ont ordinairement un magnifique Temple qui y tient; tel est celui qu'on trouve dans la Province de *Niko*, à quatre journées environ de *Jedo*, bâti en 1636, dans le dôme duquel on voit une grande couronne de cuivre, qui a un grand nombre de branches pour y mettre des bougies, dont la Compagnie Hollandoise fit présent à l'Empereur (*a*).

Section II. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

Ils ne se servent point de Canon en campagne.

La plupart des Palais & des Places fortifiées ont des batteries de Canon sur leurs remparts, quoique les Japonois soient beaucoup moins habiles à s'en servir que les Chinois leurs voisins, qui ont été stilés par quelques-uns des meilleurs Canoniers Portugais de *Macao*; il est très-rare que les Japonois se servent d'Artillerie en campagne. D'ailleurs ils sont très-adroits à manier les armes, & ils sont très-exacts non seulement à exercer les Soldats, mais à élever leurs enfans dans les Exercices Militaires, dès leur plus tendre jeunesse, tant chez eux que dans leurs amusemens hors de la maison, & à cet égard ils tombent même dans l'excès (*).

Loix rigoureuses.

Les Loix & les Punitions sont d'une sévérité qui passe les justes bornes, & l'on peut dire que ces Loix sont écrites comme celles de *Dracon d'Athenes* avec du sang. Ils en ont peu d'écrites, la volonté de l'Empereur étant la Loi suprême, & après la sienne celles des Rois & des Princes dans leurs Etats. Les Seigneurs de chaque District, & les Chefs de famille mêmes ont droit de vie & de mort sur ceux qui dépendent d'eux, ils leur font leur procès & les condamnent comme il leur plait. Il n'y a presque point de crime, quelque léger qu'il soit, qui ne soit puni de mort, à moins que le coupable ne soit Roi ou Prince, & ceux-ci mêmes n'en sont pas toujours exempts; le seul privilege qu'ils ayent, c'est de ne point passer par les mains d'un Bourreau, & de pouvoir se défaire eux-mêmes, en

(*a*) *Varen.* L. I. Ch. 11. *Caron*, *Kæmpfer* &c.

(*) Ils ont coutume, tous les ans au mois de Mars, de s'exercer en public par voye de divertissement. Chaque jeune garçon s'y rend armé de telles armes qu'il veut, ou qu'il peut avoir. Ils commencent ordinairement un peu après midi, & se partagent en deux corps ou petites armées, qui ont chacune leurs bannieres & leurs enseignes, & on porte devant chaque corps les statues ou les images peintes de leurs Dieux, pour les animer. Le premier choc consiste à faire voler une grêle de pierres de part & d'autre à une certaine distance, on s'approche ensuite de plus près, on se tire des fleches, & l'on fait des décharges de petits mousquets, enfin ils se mêlent & combattent avec leurs sabres. Ces Jeux, ainsi qu'on les nomme, ne manquent gueres de coûter la vie à quelques-uns, d'autres s'en reviennent estropiés ou blessés, sans qu'il y ait la moindre punition, ni même de répréhension (1). C'est ce qui prouve évidemment que les Japonois sont naturellement belliqueux, & qu'ils aiment l'exercice des armes; pourquoi sans cela prendroient-ils tant de peine à conserver cette humeur martiale parmi eux, tandis qu'ils vivent en paix avec leurs voisins? A-moins que l'on ne suppose qu'ils appréhendent quelque invasion de la part des Européens ou des Tartares.

(1) *Varenius*, ubi sup. Ch. 19.

Section I. Etat Naturel, Civil & Religieux du Japon.

en se fendant le ventre. Dans ces cas-là on n'y fait pas beaucoup de cérémonie; un Officier vient chargé d'une Lettre de l'Empereur, & si le prévenu n'obéit d'abord, cet Officier lui fait souffrir sur le champ quelque supplice plus cruel. A l'égard de ceux qui ne sont pas condamnés à mort, ils sont relegués dans quelque Isle déserte; les Rois & les Princes dans celle de *Faytsiensima* ou *Fatsissio*, qui est au Sud du Golphe de *Jedo*; elle est petite, remplie de rochers, & presque inaccessible; c'est-là qu'ils sont obligés à des travaux plus ou moins serviles, selon la nature de leur crime, & le plus ou moins de faveur qu'ils obtiennent de la Cour; en général ils sont condamnés à traîner une vie qui est plus dure que la mort. Pour les gens d'un ordre inférieur, on ne se donne pas seulement la peine de les mettre en prison, aussitôt que le crime est prouvé par devant le Magistrat, on les mene au supplice.

Punition des Crimes Capitaux.

Les Crimes capitaux se punissent, non seulement par la mort du Criminel, mais aussi par celle de son pere, de ses enfans, de ses freres, & & même de tous ses parens mâles, qui sont tous exécutés au même moment, quelqu'éloignés qu'ils soient les uns des autres (*). Les crimes pour lesquels on punit de cette maniere, sont de contrevenir aux Edits de l'Empereur, la malversation d'un Officier dans sa Charge, détourner les deniers du Prince, exiger des Sujets des droits auxquels ils ne sont point obligés, la fausse monnoye, le violement, le rapt, le meurtre, le larcin. La punition du crime de Leze-Majesté & de Révolte s'étend à tout le quartier où le criminel demeure; en pareil cas les Loix supposent que tous sont coupables d'avoir souffert parmi eux un ennemi de l'Etat; c'est-là un moyen infaillible d'empêcher que le criminel ne puisse se cacher, & de faire découvrir d'abord & le crime & celui qui l'a commis, parceque le délateur se sauve avec sa famille. Dans tous les cas, excepté celui de trahison, la mere, les filles & les sœurs sont vendues pour être esclaves, pour un tems plus ou moins long, selon la nature du crime & la proximité du sang; quand il s'agit de trahison, les femmes & les filles sont punies de mort, mais leur supplice est plus doux.

Supplices.

Les Supplices sont de différens ordres, plus ou moins rigoureux; le principal est celui de la Croix, où l'on attache le patient la tête en bas; c'est celui des Traîtres, des Meurtriers, des Incendiaires, & de ceux qui sont coupables d'autres crimes atroces; & suivant la nature du crime, on les laisse quelquefois deux ou trois jours en croix avant qu'ils expirent; quand il y a quelque adoucissement, & qu'on veut les faire mourir plus promptement, on les expédie à coups de poignard, ou de dards. On brû-

(*) C'est ce qui se fait, dit-on, en suspendant l'exécution du Criminel, & de ceux qui sont à portée, jusqu'au tems où la Sentence peut arriver par le Messager dans les autres endroits où ses parens se trouvent, ce qu'il faut entendre jusqu'à ce qu'on ait saisi les principaux qu'on peut découvrir, & ils sont exécutés le même jour, chacun dans le lieu où il est. *Caron* rapporte un fait arrivé de son tems: un Gentilhomme, qui avoit exigé de ses vassaux plus qu'il ne devoit, fut exécuté avec trois de ses freres, dont l'un étoit à deux-cens-cinquante-milles de lui, un oncle, qui demeuroit encore plus loin, & un neveu, qui étoit dans quelque autre endroit de l'Empire. Tous souffrirent la mort le même jour & à la même heure.

brûle; où l'on met dans l'huile bouillante ceux qui sont coupables de parricide, d'inceste, de rapt, d'adultere, & d'autres crimes de cette nature. Quand un Criminel, après avoir été condamné publiquement, refuse de se rendre, on le tire à quatre chevaux, ou le Bourreau le taille en pieces, en quelque lieu qu'il le trouve; & soit qu'on le découvre ou non, il est exécuté en effigie, selon la nature du crime. Un petit vol, l'insulte, la calomnie, la fraude, même au jeu, le mensonge devant le Magistrat, sont aussi des crimes capitaux, quoiqu'on les punisse d'une mort plus douce; ceux qui les ont commis sont pendus, décapités, où on leur ouvre le ventre; ce dernier supplice est celui des Gentilshommes & des Soldats, avec cette seule différence, qu'ils ont la prérogative de se défaire eux-mêmes; car on regarde comme une ignominie, quand quelqu'un par lâcheté ou par ses délais laisse faire l'exécution au Bourreau, & quelquefois ceux qui sont dans le cas, s'attirent par-là un supplice plus rigoureux. Il y a peu de fautes si légeres, peu d'injures si petites, qu'elles soient punies par des amendes pécuniaires; les châtimens corporels, tels que le fouët, la bastonade &c. ne sont que pour les esclaves & pour les domestiques du plus bas ordre, & il n'y a que leurs Maîtres, qui les leur infligent (a).

Section I. *Etat Naturel, Civil & Religieux du* Japon.

SECTION II.

Du Génie, des Arts, des Sciences, du Commerce, de la Navigation & des Manufactures des Japonois.

Section II. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des* Japonois.

LES Japonois ont généralement de l'esprit, de la pénétration, & du bon-sens; ils sont modestes, patiens, honnêtes, & surpassent tous les Orientaux en docilité. Ils sont d'une si grande probité, qu'on peut entierement compter sur leur parole; bien différens des Chinois, ils ne savent ce que c'est de prendre avantage de l'ignorance de ceux à qui ils ont à faire. Ils sont tous fort industrieux & laborieux, & ils aiment l'étude & la lecture. Ils se permettent, quand il le faut, quelques plaisirs innocens, & les recréations nécessaires; mais ils y renoncent sans peine pour s'occuper plus utilement, & s'en passent même quand les circonstances où ils se trouvent ne leur permettent pas de les prendre: ils ne sont point avides de richesses, & se contentent de la médiocrité, comme la plus propre à garantir du mensonge & de la fraude, de l'envie & de la médisance, de l'intempérance & du luxe. Ils observent beaucoup les bienséances dans la conversation, mais en évitant tous les discours obscenes, vains & frivoles, ils évitent aussi toutes les formalités gênantes des Chinois. Leur stile est grave & concis, quoique familier & civil. Ils affectent une propreté extraordinaire dans le manger, le boire, dans leurs meubles & leurs habits, & ils ont horreur de l'intempérance & du luxe. Les Riches & les Pauvres détestent l'yvrognerie & la gourmandise, autant que la fraude & la mauvaise foi.

Génie des Japonois. *Leurs Vertus.*

Tel

(a) *Caron, Kæmpfer, Varen.* L. I. Ch. 18. &c.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

Leurs Vices.

Tel est le portrait que la plupart des Auteurs tracent de leurs vertus; il ne faut pas cependant en conclure qu'ils soient exempts de défauts; au contraire les mêmes Auteurs leur en attribuent de très-odieux, dont quelques-uns paroissent même incompatibles avec les vertus qu'on leur donne; mais ceux qui sont versés dans la lecture des Voyages, sur-tout dans celle des Relations de Pays aussi éloignés que le Japon, ne seront pas surpris de ces contradictions. On dépeint les Japonois comme fiers, ambitieux, cruels & durs; si insensibles même aux miseres de leurs semblables, qu'ils les laisseront périr plutôt que de leur donner du secours. Mais cela vient, comme nous l'avons remarqué plus haut, non tant de la dureté de leur caractere, que des idées que les Bonzes inhumains leur donnent des malheureux. Ils sont si vindicatifs, qu'ils sont capables de se défaire eux-mêmes, lorsqu'ils ne peuvent trouver moyen de venger une injure ou un affront. Les femmes en font autant, sur-tout lorsque leur honneur, ou même leur modestie y sont intéressées; de sorte qu'il s'en trouve, qui bien assurées de leur propre innocence, préferent une mort volontaire, plutôt que de demeurer exposées à des soupçons injustes, dont elles ne peuvent se laver; & il y a des exemples de femmes qui ont pris ce violent parti, plutôt que de survivre à la honte de quelque faute involontaire (*a*). Les Japonois permettent non seulement la polygamie, mais la fornication; ils ont des Maisons publiques pour la Jeunesse & pour les Etrangers, mais il est défendu aux femmes mariées d'y aller. Le plus odieux de tous les vices qui regne parmi eux c'est la Sodomie, auquel tous se livrent impunément, sans meme que cela les deshonore. A la Guerre ils sont féroces & cruels, ne demandant ni ne donnant gueres de quartier; une ville qui est prise, est ordinairement mise à feu & à sang (*b*).

Sciences.

Les Missionnaires & d'autres Auteurs exaltent fort les Japonois pardessus tous les autres Peuples de l'Orient, pour leur extrême facilité à apprendre les Arts & les Sciences qu'ils leur enseignoient; car avant l'arrivée des Européens, tout leur savoir consistoit à lire, à écrire, à posséder leur Histoire, leurs différentes Religions, & un petit nombre de Regles de Morale. Pour ce qui est de la Philosophie & des Mathématiques, ils y étoient moins versés que les Chinois, avant que d'avoir appris ces Sciences des Européens, sous lesquels ils y ont fait de surprenans progrès, ayant pris un goût extraordinaire pour cette étude. Jusqu'à ce temslà ils savoient moins d'Astronomie que les Chinois, quoiqu'ils ne soient pas moins entêtés de l'Astrologie qu'eux, n'entreprenant rien d'important sans consulter quelque Astrologue. Ils étoient si ignorans en Géographie, qu'ils partageoient le Monde en trois parties principales, le Japon, la Chine & Siam, ne regardant tout le reste que comme des dépendances peu considérables de ces Pays; à l'égard des autres parties des Mathématiques ils en avoient encore moins de connoissance avant la venue des Portugais. Jusqu'où ils les ont cultivées depuis l'extirpation du Christianisme, c'est ce que nous ignorons.

Universités.

Ils ont cependant plusieurs Universités célebres, où il y a des Bibliotheques, des

(*a*) *Caron, Varen.* L. I. Ch. 14. (*b*) Les mêmes.

des Docteurs, & un grand concours d'Etudians. Elles sont ordinairement fort riches & bien rentées, les Bonzes qui en ont la direction étant la plupart des enfans de Nobles, qui prennent ce parti ou par goût pour la vie studieuse, ou comme le meilleur par rapport à la petitesse de leur fortune; ils augmentent le Trésor commun de leur patrimoine, & le lui laissent après leur mort. Les Auteurs Portugais débitent des merveilles de ces Académies, ils vantent la multitude des Docteurs & des Ecoliers, leurs Leçons & leur Savoir, leur Eloquence, & leur admirable Discipline; peut-être ces bons Peres se sont-ils un peu donné carriere sur les louanges qu'ils leur donnent, par reconnoissance des grands succès qu'ils avoient eus parmi eux. Quoi qu'il en soit, nous donnerons selon notre coutume une courte description d'une de ces Académies dans les Remarques (*), & par-là on pourra se faire une idée des autres. A l'égard des Docteurs ou des Bonzes qui y professent, les mêmes Auteurs assurent qu'ils n'ont jamais entendu de plus beaux Discours sur la Morale que ceux de ces Professeurs, qui se piquent d'exceller à cet égard; & l'on prétend qu'ils sont si habiles Orateurs, qu'ils tirent des larmes des yeux de leurs Auditeurs, quand ils déployent leur éloquence (*a*).

Code de Loix & Médecine.

Ils n'ont point de Code de Droit, ni de Systême de Médecine; la raison leur sert de guide dans les matieres de Jurisprudence, & en fait de Médecine ils se conduisent par l'Expérience; & quoique la Science de leurs Médecins soit très-superficielle, ils ne laissent pas d'être fort estimés, & de s'enrichir. Ils font beaucoup de cas de leurs eaux médicinales, dont ils ont une grande quantité, tant chaudes que froides. Le racine de *Jinseng* & celle de *China*, que les Chinois y portent, sont fort en vogue, de mê-

(*a*) Vid. *Hist. Eccles. Japon.* Vol. I. Epist. Japan. *Xaver. Maffei, Valluda, Almeida* &c. *Varen*, L. I. Ch. 25.

(*) Ce bel Edifice, ou pour mieux dire ce Corps de bâtimens, s'appelle *Frenoxama*, ou *Frenajama*, du nom d'une célebre montagne à neuf ou dix milles de *Miaco*. Comme cette montagne est entrecoupée de treize vallées agréables & fertiles, bien arrosées, ornées de bois, de grottes, & d'un beau grand lac rempli d'excellent poisson, quelqu'un des *Dairos* la jugea propre à servir de demeure aux Bonzes: on assure qu'il y avoit trois-mille-huit-cens Temples, & presque autant de Monasteres, que ces Monarques y avoient fondés, dans le tems qu'ils étoient les Maîtres. Ils ont un revenu annuel de deux-cens-mille écus, outre deux gros bourgs au bas de la montagne, qui faisoient autrefois partie des fauxbours de *Miaco*; les habitans de ces bourgs sont obligés de fournir aux Bonzes toutes sortes de mets bien apprêtés, pour qu'ils ne soient pas distraits de leurs études, & de leurs occupations Religieuses. Ce lieu est devenu aussi le séjour où réside le *Xacco* ou *Jacko*, le Chef de tous les Bonzes; tout cela ensemble en avoit fait le plus considérable Séminaire de tout l'Empire; mais depuis que les *Dairos* ont été dépouillés de l'Autorité Civile, une grande partie de ces Colleges & de ces Temples sont tombés en ruine, de sorte qu'à l'arrivée des Missionnaires ils étoient réduits à moins de cinq-cens (1).

Il y en a cinq autres magnifiques dans le voisinage de *Miaco*, qui ont chacun entre trois & quatre-mille Ecoliers; outre un grand nombre d'autres dans toutes les parties de l'Empire, tous richement dotés, agréablement situés, pourvus de toutes les commodités de la vie, & de grandes Bibliotheques remplies de toutes sortes de Livres (2).

(1) *Hist. Eccles. Jap.* T. I. p. 44. Vid. & Vit. & Epist. *Xaver.* (2) Les mêmes, & *Varen.* L. I. Ch. 25.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

même que plusieurs autres racines & plantes. Ils prétendent être fort habiles à découvrir les causes & les degrés des maladies, par le moyen du pouls & de l'Astrologie; quelques-uns se servent de charmes, & d'autres mommeries superstitieuses. Ils permettent à leurs malades de boire autant d'eau froide qu'il leur plait, quoiqu'ils ne la boivent jamais que chaude quand ils sont en santé. Leurs médecines sont ordinairement remplies de sels & d'acides. Les Japonois sont encore plus mauvais Chirurgiens, ils ne tirent jamais de sang que dans une sorte de Colique fort commune au Japon, & alors on pique adroitement le ventre avec une aiguille fine d'or ou d'argent, pour faire sortir la matiere morbifique par un certain nombre de trous.

Cure de la Colique par l'Acupuncture.

Cette cruelle maladie attaque également les Etrangers & les Naturels de tout âge, de tout sexe, & de toute constitution; les Japonois l'appellent *Senki*, nom qui n'est pas donné indifféremment à toutes les douleurs de ventre, mais seulement à cette espece particuliere, qui outre la douleur aigue qu'elle fait sentir dans les boyaux, cause des convulsions à toutes les membranes & à tous les muscles du bas-ventre. A l'égard de la cause de la maladie, les Japonois croient que ce n'est point une matiere morbifique logée dans la cavité des boyaux, mais que son siège est dans le péritoine ou dans quelqu'autre partie de l'abdomen; ces douleurs aigues sont souvent suivies de tumeurs & de pustules.

Ces terribles symptomes, quelque rebelles qu'ils soient à tous les autres remedes, sont non seulement allégés, mais efficacement guéris par cette opération facile & curieuse de *l'acupuncture* faite par une main habile; jusques-là, que si nous en croyons le savant Docteur *Kæmpfer*, qui en avoit diverses fois été témoin, les douleurs de la Colique *Senki* cessoient presque en un instant, & comme par enchantement, aussitôt que l'aiguille avoit fait son office sur la partie du ventre qu'avoit choisie, après mûr examen, l'habile Opérateur. Nous avons eu occasion de remarquer que cette pratique est fort estimée par les Chinois, aussi bien que par les Tonquinois, les Coréens & les autres Nations de l'Orient; les derniers prétendent qu'elle a été connue & en usage dès les tems les plus anciens, & même avant l'invention de la Médecine, tandis que les Chinois en attribuent, selon leur coutume, la découverte à quelqu'un de leurs anciens Monarques peu après le Déluge. Cependant, comme l'on convient que les Japonois sont les plus experts, les plus prudens & les plus heureux à faire cette opération, soit qu'ils en soient les inventeurs, ainsi qu'ils le prétendent, ou non, nous avons cru que c'étoit ici le lieu de donner une idée de la méthode qu'ils suivent, que l'on convient généralement être préférable à celle de toutes les autres Nations des Indes, parceque les aiguilles dont ils se servent, & que l'on fait exprès, l'emportent sur toutes celles qu'on fabrique ailleurs.

Causes de cette Maladie, & maniere de faire l'Opération.

Nous ne pouvons à-la-vérité en dire autant de leur Théorie, & par cette raison nous ne fatiguerons pas le Lecteur en en faisant le détail, pour lequel nous renvoyons au Docteur *Kæmpfer*: nous observerons seulement en général que les Médecins Japonois attribuent principalement la violence de ce mal à l'usage immodéré du *Saki*, espece de vin ou de biere forte

forte faite de riz, qui remplit peu à peu les parties affectées d'humeurs âcres, d'une qualité corrosive, qui causent à la fin ces enflures, ces convulsions & ces douleurs vives, qui ne peuvent être soulagées que par la piquure d'aiguilles faites pour cet usage ; on fait ordinairement neuf trous en trois rangs, disposés en parallélogramme.

L'endroit où l'on fait ordinairement la ponction est entre le nombril & le creux de l'estomac à une distance égale de l'un & de l'autre, mais souvent ou plus près ou plus loin de l'un ou de l'autre, suivant que l'Opérateur, après mûr examen, le juge à-propos; le succès de l'opération, dit-on, dépend de son habileté à bien choisir l'endroit, à juger de la profondeur où doit pénétrer l'aiguille au-dessous de la peau, pour trouver le siege de la matiere morbifique, & la faire sortir. Chaque rang de trous a son nom particulier, & leur opération a des regles différentes; les trous sont à la distance d'un demi-pouce dans les adultes.

Des Aiguilles dont on se sert.

Les aiguilles dont on se sert sont, comme nous l'avons dit, d'or ou d'argent, aussi pur & aussi fin qu'on en puisse avoir, entierement épurés de cuivre & de tout alliage. Elles doivent être fort déliées, polies, & avoir une pointe fort aigue; c'est un métier particulier que de leur donner la trempe & le degré de dureté requis pour cette opération ; & quoiqu'il y ait assez d'habiles Artisans dans le Pays, personne n'oseroit l'exercer sans des Lettres patentes données sous le sceau de l'Empereur.

Il y a deux sortes de ces aiguilles par rapport à leur figure, comme par rapport à leur matiere. Celles de la premiere sorte sont faites indifféremment d'or ou d'argent, de quatre pouces de longueur, déliées, & fort pointues, avec un manche retors pour les tourner plus facilement avec le bout du doigt du milieu & le pouce, afin de les faire mieux entrer dans la chair. Les aiguilles de la seconde sorte sont faites seulement d'argent, & ne s'éloignent pas beaucoup de la figure des autres & de leur longueur, mais elles sont extrêmement déliées avec un manche court & épais, qui est tourné en vis sur sa longueur; quelquefois on fait l'opération en passant l'aiguille dans un tuyau de cuivre, qui est environ d'un pouce plus court que l'aiguille, & gros comme une plume d'oye; il sert à guider l'aiguille pour faire plus surement la ponction dans la partie du corps que l'on a choisie. Au-lieu de boëte, on met les aiguilles de la premiere sorte dans un petit marteau de corne de taureau sauvage, fort polie, & un peu plus long que l'aiguille, avec une tête dans laquelle il y a du plomb pour la rendre plus pesante: le côté qui bat l'aiguille est revêtu de cuir, pour empêcher que l'aiguille que l'on enfonce dans le corps ne ressaute. L'Opérateur se sert du marteau pour vaincre la résistance de la peau & faire entrer l'aiguille, ensuite il prend le manche de celle-ci, & la tourne jusqu'à ce que la pointe pénetre au lieu où est le siege de la douleur, & où l'on croit la maladie renfermée, ce qui dans les adultes est rarement moins d'un demi-pouce, & pas au-delà d'un pouce. Tirant après cela l'aiguille, il presse la partie avec le doigt, comme pour en exprimer la vapeur ou le vent. Les regles exactes qu'il faut observer pour faire cette singuliere opération, demandent beaucoup d'habileté & d'adresse

Section II. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.*

en celui qui la fait. L'Acupuncture est estimée aussi un bon remede pour les maladies que l'on traite en appliquant le feu avec le *Moxa*. On a tenté quelquefois de guérir la Colique *Senki*, en appliquant le feu avec le *Moxa*, sur le ventre aux deux côtés du nombril, environ à deux pouces de distance, mais la plupart du tems sans succès, parcequ'il y a beaucoup d'apparence que le caustique ne peut pénétrer jusqu'au siege du mal; au lieu que les avantages de l'acupuncture dans la Colique, ont encouragé à en faire usage sur d'autres parties du corps, où l'on applique ordinairement le *Moxa*; & en prenant garde de ne piquer ni nerf, ni tendons, ni aucuns vaisseaux sanguins considérables, on a réussi à guérir les malades, sans leur faire souffrir les vives douleurs que causent le *Moxa* & les autres Caustiques.

Autre Remede. Il y a encore un autre remede, qu'on prétend être d'une grande vertu pour la Colique dont nous venons de parler, pour le *Colera morbus*, & pour les autres douleurs du bas-ventre; quoiqu'il soit fort en vogue parmi les Japonois, il est cependant moins efficace que l'acupuncture. C'est une poudre que l'on doit prendre intérieurement; elle se vend dans le village de *Menoki*, dans la Province d'*Oomi*, scellée du cachet du Vendeur, qui par une fraude pieuse a obtenu le privilege de la vendre lui seul. Il publia que les ingrédiens de cette poudre étant des végétaux, ils lui furent enseignés en songe par le Dieu *Jakusi*, & qu'ils croissent sur une montagne voisine, d'ailleurs fameuse par les histoires fabuleuses qu'on dit qui y sont arrivées, & dans son voisinage. Les bons effets de ce remede le mirent dans une grande réputation, & la consommation qui s'en fait est si grande, qu'elle a enrichi une famille entiere, qui auparavant étoit fort pauvre, & qui fut ensuite en état de bâtir trois Temples, qui sont des monumens de leur reconnoissance envers le Dieu qui leur communiqua le secret. Ces Temples sont vis-à-vis de trois boutiques, où cette poudre se fait & se vend. Notre Auteur en porta beaucoup avec lui, quand il quitta le Japon, mais il trouva par expérience qu'elle ne s'accommodoit pas avec le tempérament de ses compatriotes. Elle est plus amere que le fiel; & en considérant quelques-uns des ingrédiens dans la boutique, il reconnut que le *Costus* amer, que les Hollandois portent de Surate au Japon, en étoit un des principaux. Cependant cette poudre n'est gueres en usage que parmi le commun-peuple, les gens de quelque condition ont recours à l'acupuncture (*a*). Ce qui n'empêche pas les Chirurgiens d'employer les Caustiques, & quand il s'agit de rhumatismes & de goutte, ils font élever sur quelque nerf une vessie avec un peu de poudre de *Moxa*, ou de quelque autre herbe, & un peu de coton, où ils mettent le feu (*b*).

Poésie, Musique & Peinture. Les Japonois aiment beaucoup la Poésie, la Musique & la Peinture; on dit que le stile de la premiere est sublime, que les images sont nobles, qu'elle est majestueuse & harmonieuse, mais comme celle des Chinois elle n'est pas aisée à entendre, ni du goût des Européens. On peut dire la même chose de leur Musique Vocale & Instrumentale, la meilleure dans

(*a*) *Kæmpfer*, App. à l'Hist. du Japon. (*b*) Le même, *Caron*, *Varenius* &c.

dans l'un & dans l'autre genre eſt choquante pour les oreilles délicates d'un Européen. Ils ſont meilleurs Peintres que les Chinois, mais fort inférieurs aux Européens; la plupart de leurs ouvrages en ce genre ſont en détrempe ſur du papier ou du cuir fin, ou ſur leurs cabinets, & ſur leur porcelaine, dont nous parlerons dans la ſuite. Quoiqu'ils n'approchent pas de nos Peintres, ils ſont grands admirateurs de toutes ſortes de belles peintures; & les riches donnent de groſſes ſommes pour une belle piece, qu'ils mettent au nombre de ce qu'ils ont de plus rare & de plus précieux. Ils réuſſiſſent parfaitement dans le Coloris, & ſouvent ils nous ſurpaſſent à cet égard. Ils ont l'art de ménager mieux les jours & les ombres, & de deſſiner plus exactement que les Chinois, qui affectent de le négliger.

Arithmétique. Ils ſont en général bons Arithméticiens, & ils ſe ſervent pour compter de la même méthode que les Chinois, ou de quelqu'autre équivalente, avec des morceaux de bois ou d'ivoire ronds, & une eſpece d'échiquier, qui reſſemble aſſez à nos damiers; les pieces & l'échiquier ſont de différentes couleurs, & répondent à nos unités, 10 & 100 &c. d'ailleurs nous ne trouvons point de traces d'autre Arithmétique chez eux.

Imprimerie. Ils prétendent, auſſi bien que les Chinois, avoir inventé l'Imprimerie de tems immémorial, & leur maniere d'imprimer eſt la même avec des planches de bois, mais ils l'emportent ſur les Chinois pour la netteté dont elles ſont gravées, comme auſſi pour la bonté de l'encre & du papier, & l'élégance de la compoſition. *Poudre à Canon.* Ils s'attribuent auſſi l'invention de la Poudre à canon, mais ils ſont fort au-deſſous des Chinois dans l'uſage des Armes à feu, & ſur-tout du Canon, auſſi bien que pour l'adreſſe à faire des Feux d'artifice.

Ecriture. Ils écrivent comme les Chinois de haut en bas par colomnes, en commençant de droit à gauche. Leurs Caracteres ſont auſſi les mêmes, mais ils y ont fait quelques changemens, ſi c'eſt pour les perfectionner, ou par envie de n'être pas d'accord avec leurs voiſins, c'eſt ce que nous n'oſerions decider ; le dernier eſt cependant le plus vraiſemblable, parcequ'ils affectent d'être oppoſés preſque en tout aux Chinois; ce dont nous donnerons une bonne raiſon dans la ſuite. Il y a préſentement une ſi grande différence entre leur maniere d'écrire & celle des Chinois, que quoique les Savans du Japon ſachent lire les caracteres des Chinois, ceux-ci ne peuvent lire les leurs (*). Ils ſe ſervent pour écrire de pinceaux, & de la même encre qu'eux; & ils enſeignent à lire & à écrire à leurs enfans de très-bonne-heure par une méthode courte & aiſée (†), enforte

(*) On dit que quoique ce ſoit-là le caractere ordinaire avec lequel la plupart de leurs Livres qui traitent des Sciences ſont écrits & imprimés, cela n'empêche pas que leurs Docteurs & leurs Marchands n'ayent d'autres caracteres plus commodes dans l'uſage ordinaire; ils ont même un Alphabet plus nombreux & plus varié que le nôtre; qui a de plus cette commodité, que comme l'on écrit une ligne de droit à gauche, & la ſuivante de gauche à droit, comme ce que les Grecs appelloient *Bouſtrophein*, labourer avec des bœufs, on ne peut gueres dans les Ecrits un peu larges ſauter une ligne, ni retomber ſur la même, comme cela arrive ſouvent parmi nous.

(†) Cette méthode conſiſte à écrire ce que nous appellons une Exemple d'une belle main, ſur lequel on applique une feuille de papier blanc, fin & tranſparent, de for-

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

forte qu'ils favent l'un & l'autre à fix ou fept ans, & fouvent plus jeunes.

Education des Enfans.

Ils ont auffi une excellente méthode pour l'éducation de leurs enfans, dans la maifon fous la direction de leurs meres, & quand ils font en âge d'aller à l'Ecole fous celle de leurs Maîtres. Ils ne leur infligent jamais aucun châtiment corporel, ni n'ufent de févérité, pas même de menaces; ils les excitent à apprendre par des louanges, par de petites recompenfes, & par d'autres voyes de douceur; & quand ils font des fautes, ce qui arrive rarement, les parens, & fur-tout les meres, verfent des larmes, & fe plaignent dans les termes les plus touchans du malheur qu'ils ont d'avoir des enfans qui ont fi peu d'efprit, ou qui font fi defobéiffans, & du tort qu'ils font à leur réputation & à eux-mêmes; & par-là il eft bien rare qu'ils ne les attendriffent, ou ne leur infpirent de la honte. Ils ont auffi grand foin, tant dans le domeftique que dans les Ecoles & les Académies de leur infpirer l'amour de la gloire, le mépris des dangers & de la mort, de les endurcir & de les accoutumer à fouffrir la faim, le froid, la peine, le travail, la rigueur des faifons, & à fupporter les maux & les miferes de la vie avec patience; bien différens à cet égard des Chinois & des autres Peuples Orientaux, qu'on taxe avec raifon d'élever leurs enfans trop mollement. Ils ne font pas moins attentifs à leur infpirer une louable horreur pour le menfonge, les menteurs, pour toute forte de fraude, & l'amour de la modeftie, de la vérité & de la fidélité (*a*).

Langage.

La Langue Japonoife a quelque affinité avec la Chinoife, quoiqu'il paroiffe par fes différentes Dialectes, que c'eft une efpece de mêlange du Chinois & d'autres Langues, fuivant les diverfes Nations qui ont d'abord peuplé ces Ifles, dont nous aurons occafion de parler en fon lieu: à cet égard elle n'approche point de cette belle fimplicité propre à la Langue Chinoife, & n'a point les autres caracteres d'antiquité qui font à jufte titre admirer celle-ci. A quoi l'on peut ajouter que leur affectation à s'éloigner autant qu'il eft poffible des ufages de cette Nation fiere & rivale, a produit des changemens plus grands encore dans leur Langage; en forte que comme les Chinois affectent de n'employer autant qu'ils peuvent que des monofyllables, & cela en auffi petit nombre qu'il eft poffible, les Japonois ont non feulement enrichi leur Langue de quantité de mots, mais fe font étudiés à les allonger, pour les rendre plus harmonieux. La Langue Japonoife ne laiffe pas néanmoins d'être non feulement réguliere, polie & riche, mais d'être abondante en fynonimes convenables au fujet dont ils parlent, fublime, familier ou bas, & à la qualité, à l'âge & au fexe, tant de la perfonne qui parle, que de celle à qui elle s'adreffe (*b*).

Arts & Manufactures.

Les Japonois font généralement fort adroits à tous les Arts Méchaniques: ils furpaffent même les Chinois par rapport à plufieurs de leurs Manufactures, fur-tout à l'égard de la beauté, de la bonté, & de la diver-

(*a*) *Varen.* L. I. C. 25 &c. (*b*) *Idem*, ibid.

forte qu'on voit au travers les lignes & les traits de l'Exemple: auffitôt qu'on a enfeigné à l'enfant à manier le pinceau, il apprend par l'exercice la valeur de chaque caractere ou lettre, en même tems qu'il apprend à les former nettement, en fuivant fon exemple.

versité de leurs étoffes de soie, de coton & d'autres matieres, & dans leurs ouvrages de vernis & de porcelaine; ce qui fait qu'ils sont beaucoup plus estimés par tout l'Orient, aussi bien qu'en Europe. Mais ils sont si connus, qu'il ne sera pas nécessaire de nous y étendre: ce qu'il y a de remarquable, c'est que leurs ouvrages de vernis sont d'un plus beau noir, ont plus de lustre, sont plus durs & plus durables, mieux travaillés & mieux peints, d'un dessein & d'un coloris plus exact & plus beau que ceux de la Chine, & que leur porcelaine est aussi mieux cuite, plus délicatement travaillée & peinte, de sorte que toutes choses égales ces ouvrages du Japon se vendent beaucoup plus cher en proportion environ de dix à un; & en général les Japonois débiteroient une plus grande quantité de toutes leurs marchandises, nonobstant leur cherté, si les Empereurs n'empêchoient pas leurs Sujets de trafiquer dans les Pays étrangers, & encourageoient davantage les Etrangers à venir négocier au Japon; mais la défiance naturelle qu'ils ont pour tous les Etrangers, & sur-tout pour les Européens depuis la triste catastrophe du Christianisme, a donné lieu à des Loix très-séveres contre plusieurs branches de leur ancien commerce; & les Officiers examinent si rigoureusement tout ce qui entre & ce qui sort, que le commerce est extrêmement gêné. Ce qui a donné lieu à ces défenses si séveres, c'est que quelques-uns avoient transporté hors du Pays des marchandises de contrebande, comme des sabres, des mousquets & d'autres armes, parcequ'ils excellent dans la trempe de l'acier, & surpassent sur cet article toutes les autres Nations de l'Orient; sans parler de la grande quantité d'or & d'argent que les Naturels & les Etrangers transportoient ailleurs, nonobstant toutes les défenses. Un autre raison, qui porte les Empereurs du Japon à empêcher leurs Sujets, autant qu'il est possible, de sortir de l'Empire, c'est le grand nombre de Chretiens, ou comme ils les appellent de gens de la Croix, qui sont répandus dans la Chine, dans le Royaume de Siam, & dans les autres Pays des Indes, pour ne rien dire de ceux qui sont sous le Gouvernement des Espagnols & des Portugais, qui sont encore en plus grand nombre & plus à craindre, & l'appréhension qu'ils ont que les Japonois, en conversant avec eux, n'en prennent une opinion plus avantageuse que celle qu'ils en ont, & n'inspirent à leur retour les mêmes sentimens à leurs compatriotes (*).

Section II. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.*

Le Commerce gêné par les Empereurs.

C'est

(*) Une autre raison, qui n'y contribue peut-être pas moins, c'est l'orgueil des Japonois, qui n'est pas peu flatté de voir tant de Nations étrangeres qui viennent servilement chercher leurs belles marchandises, & leur apporter celles des autres Pays, sans être obligés de sortir de chez eux. Ajoutez à cela, que leur Pays leur fournit si abondamment tout ce est nécessaire aux besoins de la vie, qu'ils peuvent aisément se passer du commerce étranger. Il en est tout autrement des Européens, qui sachant le gros gain que ce commerce peut leur procurer, ont tâché en divers tems de s'en rendre les maîtres, ou au moins de l'avoir en partie, ce que les Hollandois ont eu l'adresse d'empêcher jusqu'à présent. On verra dans une des Notes suivantes, & à la fin de l'Histoire du Japon, par quelles voyes ils s'en sont emparés, & sur quel pied ils le font. Nous rapporterons seulement ici un ou deux exemples de l'extrême défiance des Monarques Japonois à l'égard de tous les Européens qui professent le Christianisme, & de l'avantage qu'en prennent les Hollandois, qui prétendent n'être pas de ce nombre, —

Section II. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.*

C'est par ces raisons que les Japonois n'ont la liberté de trafiquer qu'avec les Chinois, les Coréens, les habitans du Pays de *Jedso*, & les Hollan-bre, afin de rendre inutiles toutes les démarches qu'ils font pour obtenir la liberté du Commerce.

Quelques Auteurs Portugais & Espagnols attribuent à la vérité ces craintes malfondées aux artifices du Démon, pour empêcher que la lumiere de l'Evangile ne pénetre au Japon, si le commerce avec l'une ou l'autre de ces Nations se renouvelloit. Pour ce qui est des Hollandois, le Diable n'en craint rien selon eux, & c'est par cette raison qu'il inspire aux Monarques Japonois de la confiance pour eux, parcequ'il n'ignore pas qu'ils s'opposeront plutôt à ce qui peut ruiner son Royaume, qu'ils ne contribueront à sa destruction. Mais sans approfondir ces pieuses rêveries, il n'est que trop évident que l'intérêt seul est un assez puissant motif pour porter les Hollandois à entretenir & à augmenter les craintes & les ombrages peu fondés des Empereurs du Japon; si même ils n'ont été les premiers à les leur inspirer, pour s'emparer seuls de leur faveur & de leur confiance, & prévenir toute reconciliation entre ces Princes & les autres Nations Européennes.

Quoi qu'il en soit, les Portugais de *Macao*, qui pendant longtems avoient goûté les douceurs du Commerce du Japon, jusques-là qu'on dit qu'ils auroient pu paver leur ville d'argent, & qui étoient tombés dans la misere depuis qu'il étoit interdit, firent tous leurs efforts pour le rétablir: dans ce dessein ils envoyerent en 1647 une Ambassade solemnelle au Japon, avec de riches présens, sur deux Gallions, sans être effrayés du sort de celle qu'ils y avoient envoyée sept ans auparavant, dont tous les gens, faute d'avoir pris leurs précautions & d'avoir eu les permissions nécessaires, avoient été punis de mort, par les suggestions, à ce qu'ils prétendent, des Marchands Hollandois qui étoient sur les lieux. Cette seconde Ambassade n'eut pas plus de succès par rapport au but que l'on se proposoit, que la premiere; tout ce qu'ils purent obtenir de l'Empereur, fut de s'en retourner avec leurs vaisseaux, sans qu'il leur en coûtât la vie, & ce fut encore par grace spéciale. Cependant, comme leurs vaisseaux furent obligés de séjourner devant *Nangasacki* depuis le 26 Juillet jusqu'au 6 de Septembre pour attendre réponse de la Cour, ils refuserent de remettre leur artillerie, leurs munitions, leurs voiles & leurs timons dans les Magasins de l'Empereur, jusqu'à l'arrivée de la réponse, ou jusqu'à ce qu'ils fussent prêts à partir, comme cela se pratique à l'égard des Hollandois. Il est presque inconcevable, quelles précautions le Gouverneur prit pour les empêcher de débarquer, ni de monter ou descendre la Riviere; en sorte que quand il se seroit attendu à voir tous les vaisseaux Européens des Indes s'y rendre, il n'auroit pu en faire davantage. Il fit construire un grand pont sur la Riviere, qui a là plus d'un quart de lieue de large, par lequel il leur fermoit le passage, & sur le pont quatre Forts à distance égale, tout couverts d'artillerie & de gens de guerre, & cela dans l'espace de cinq ou six jours. Outre ces Forts, il y avoit aux deux extrémités du pont, en descendant la Riviere, deux Escadres de vaisseaux, où il paroissoit plus de mille barques & navires, tant grands que petits, avec un nombre de milices dessus presque incroyable (1). Il donna pour raison de tout ce grand appareil, que le refus que les Portugais avoient fait de remettre leurs agrêts, lui faisoit soupçonner qu'ils avoient dessein de mettre à la voile pour s'en retourner avant l'arrivée des ordres de la Cour, ce qui auroit extrêmement déplu à l'Empereur. Mais il y a beaucoup d'apparence que le véritable sujet de toutes ces précautions, fut que ses bons amis les Hollandois l'avoient prévenu & lui avoient fait accroire que cette Ambassade prétendue seroit suivie d'un plus grand nombre d'autres vaisseaux plus forts, pour exécuter quelque grand dessein en faveur du Christianisme. Quoi qu'il en soit, cela prouve évidemment l'extrême défiance qu'ils ont conçue de ceux qui le professent.

Quelques années après, la Compagnie Angloise des Indes Orientales, ayant beaucoup de crédit auprès du Roi de *Siam*, qui avoit depuis peu épousé une sœur de l'Empereur du Japon, obtint une recommandation du premier pour le second, & conçut de grandes es-

(1) *Palafox* Conq. de la Chine Ch. 24. *Ambassades des Hollandois.*

andois: & ils ne peuvent aller avec leurs vaisseaux à la *Chine*, à la *Corée* & au *Jedso* sans un passeport de l'Empereur, non plus qu'à *Tayforan*, où les Hollandois sont établis, qui est comme l'entrepôt de ces différens Pays. Il est vrai qu'autrefois les Empereurs du Japon & de la Chine vivoient en une parfaite intelligence, qu'ils s'envoyoient fréquemment des Ambassades & des présens, & permettoient à leurs Sujets, non seulement de trafiquer ensemble, mais de s'établir dans les Etats l'un de l'autre; cette bonne intelligence étoit néanmoins souvent interrompue, & le commerce demeuroit suspendu pour un tems, & quelquefois il étoit même défendu de part & d'autre sous de rigoureuses peines. Mais depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine, ces brouilleries, dont les deux partis rapportent différemment le sujet (*), ont cessé au point que les

espérances de partager avec les Hollandois le commerce du Japon, à la faveur d'une si puissante protection. Dans cette vue les Anglois envoyerent aussi une Ambassade au Japon, avec de grands présens de tout ce qu'il y a de plus riche & de plus rare en Europe. Le seul obstacle à leur admission fut qu'ils professoient la Religion Chretienne; mais cette difficulté fut bien-tôt levée, en assurant la Cour du Japon que leur Religion étoit fort opposée à celle des Espagnols & des Portugais, & la même que celle que les Hollandois professoient dans leur Pays: & ils en appellerent sur cet article au témoignage de ceux-ci, qui ne purent les démentir. Les choses étoient dans cette favorable situation, lorsqu'on fit savoir sous main à l'Empereur, que le Roi d'Angleterre avoit épousé la fille du Roi de Portugal, ce dont les Anglois ne purent disconvenir quand on s'en informa: en conséquence il arriva ordre de la Cour qu'ils eussent à partir au premier vent favorable; & en même tems on leur fit comprendre qu'ils avoient obligation au Roi, quoi les avoit si fortement recommandés à l'Empereur, de ce qu'on leur laissoit la vie, & la liberté de s'en retourner; mais qu'ils ne devoient pas s'attendre qu'on les traitât avec la même douceur, s'ils s'avisoient de revenir une autre fois, quelques recommandations qu'ils eussent du même Monarque ou de quelque autre Prince. Il n'est pas difficile de devenir d'où vint ce fatal avis donné à l'Empereur, n'y ayant pas d'autres Européens que les Hollandois. Nous ne devons pas oublier, que la Compagnie Angloise avoit obtenu il y avoit nombre d'années une part considérable au Commerce du Japon, & qu'en 1613 elle avoit établi un Comptoir à *Firando*, par le moyen du Capitaine *Saris*; dans une audience que cet Officier eut de l'Empereur *Ongoschiosama*, qui se trouvoit alors à *Surunga*, il en obtint des privileges très-avantageux, & entre autres la permission de découvrir la terre de *Jesso*, ou toute antre contrée dans le Japon ou aux environs, privilege que les Portugais n'avoient jamais pu obtenir dans le tems de leur plus haute faveur. Ce Commerce tomba au bout de quelques années, & le Comptoir fut ruiné, on ignore comment & par quelles raisons. Ce petit nombre d'exemples suffit pour faire connoître à quel point les Japonois se défient des Chretiens, & la véritable source de leurs ombrages. Nous ajouterons que les Hollandois eux-mêmes, quoiqu'ils prétendent le contraire, ne sont pas à couvert des soupçons de cette Nation jalouse, & c'est-là la raison des grandes précautions que l'on prend avec eux, & de la gêne où on les tient, comme on le verra dans une des Notes suivantes.

(*) Nous trouvons une défense faite par l'Empereur de la Chine, qui fut non seulement publiée d'une façon solemnelle dans tout l'Empire, mais dont la mémoire fut perpétuée par une colomne magnifique sur laquelle on grava en caracteres d'or cet Edit, & ce qui y avoit donné lieu, voici de quoi il s'agissoit. Un grand nombre de Japonois établis à la Chine, s'étant réunis en corps, s'emparerent de quelques terres, & s'y établirent, après avoir commis les plus horribles excès, brûlé, pillé, massacré ou enlevé tout ce qu'ils rencontroient; à cause dequoi toute la Nation fut non seulement déclarée indigne d'être jamais reçue, ou de faire commerce dans l'Empire de la Chine, mais défense fut faite à tous les Chinois, sous peine de mort, d'aller au Japon, ou d'avoir commerce avec les Japonois.

D'au-

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

les Chinois ont la liberté de trafiquer au Japon, & les Japonois, quoiqu'en plus petit nombre, à la Chine; parce que l'Empereur du Japon aime mieux que les Chinois fassent le commerce, que de voir un grand nombre de ses Sujets aller hors de ses Etats pour le petit avantage qui leur en revient. Ce ne fut qu'avec bien de la peine que ce superbe Monarque permit aux Chinois d'entrer au Japon avec leur nouvel habillement à la Tartare, que leurs vainqueurs les avoient obligés de prendre; & l'on doute qu'il y eût jamais consenti, si l'Empereur Tartare ne l'avoit menacé d'une puissante invasion (*a*).

Le Commerce incommodé par les Pirates.

Un autre grand obstacle au Commerce, c'est la multitude des Pirates qui infestent ces mers; ils font non seulement la contrebande avec les Japonois, & avec d'autres Peuples, mais ils enlevent tous les vaisseaux des véritables Marchands, par-tout où ils peuvent: d'ailleurs ce sont des désespérés, qui font sauter leurs vaisseaux en l'air, ou les coulent à fond, plutôt que de se rendre, quand ils ont du dessous (*b*).

Marchandises qu'on tire du Japon.

Les Marchandises qu'on tire du Japon, sont du riz, des étoffes de soie & de coton, des porcelaines, des ouvrages de vernis, de l'or & de l'argent, mais non pas en si grande quantité qu'autrefois; du cuivre travaillé & en barres, du fer, de l'acier & d'autres métaux bas ou artificiels; beaucoup de belles fourrures, qui viennent la plupart du Pays de *Jesso*; du Thé de toutes sortes, beaucoup plus fin & mieux preparé que celui de la Chine; il y en a même d'un goût si exquis, & d'une odeur si ad-

(*a*) *Palafox*, Ch. 24. (*b*) *Varen.* L. I. C. 26. *Kæmpfer* &c.

D'autre part, dans le tems que les Tartares conquirent la Chine, il y avoit un fort grand nombre de Chinois établis au Japon: l'Empereur se prévint à un tel point contre eux pour avoir si lâchement abandonné les intérêts de leurs anciens Monarques, souffert que les Tartares se rendissent maîtres en si peu de tems de tout l'Empire, & s'être soumis avec tant de lâcheté au joug de ces Usurpateurs, qu'il leur ordonna de sortir de ses Etats, sans leur permettre d'emporter leurs effets, ni même à ceux qui avoient épousé des Japonoises d'emmener leurs familles: & en même tems il défendit pour l'avenir tout commerce entre ses Sujets & les Chinois sous les plus rigoureuses peines.

Leur malheur ne se borna pas à se voir contraints d'abandonner leurs maisons, leurs familles & leurs biens, pour aller chercher du pain en d'autres contrées; mais ils furent exposés à une infinité d'affronts, d'insultes & d'outrages de la part des Japonois, qui les traiterent comme des rebelles, des traîtres & des lâches, qui avoient livré honteusement leur Roi & leur Patrie à leurs ennemis, comme des monstres indignes de vivre, & qui ne méritoient pas la moindre compassion; en sorte que des milliers périrent de misere en sortant du Japon, & un plus grand nombre encore sur mer.

Ils n'oserent retourner à la Chine, où les Tartares faisoient les plus grands ravages; ceux qui eurent le bonheur de trouver de nouveaux établissemens, tenterent en vain de faire adoucir l'Edit qui les proscrivoit; tout ce qu'ils purent obtenir de la Cour, fut que ceux qui avoient laissé leurs femmes & leurs familles au Japon, eurent permission de venir les voir une fois par an, sans pouvoir s'arrêter ni s'établir (*c*). Les Tartares, pour lors maîtres de la Chine, témoignerent beaucoup de ressentiment du traitement fait aux Chinois; & comme l'Edit contre les Japonois, & l'érection de la Colomne dont nous avons parlé, suivirent de fort près le bannissement des Chinois hors du Japon, il y a quelque apparence que ce ne fut que pour se venger de l'affront que l'Empereur du Japon leur avoit fait.

(*c*) *Varen.* L. I, Ch. 25. Voy. aussi *Palafox* Conq. de la Chine, Ch. 24.

admirable qu'on le pese contre l'or; quantité d'herbes, de racines, de gommes médicinales, & de bois, qui de-même que leur Thé, ne sont point falsifiées, comme celles de la Chine, étant pures, bien séchées & apprêtées. A tout cela on peut ajouter les diamans & autres pierres précieuses, des perles d'une rare beauté, du corail, de grandes quantités de toutes sortes de belles coquilles, dont les Japonois ne faisoient gueres de cas, avant que les Chinois & les Européens leur en eussent appris le prix, par la passion qu'ils témoignoient de les avoir. Enfin l'ambregris, qu'ils estimoient si peu, qu'ils ne lui donnoient que le nom de *Cusurano-fu*, excrément de baleine, parcequ'il se trouvoit dans le corps de ces poissons, qui l'avalent le long des côtes, où la mer en jette beaucoup.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

Celles qu'on y porte.

Les Hollandois portent en échange, de la soie crue, toutes sortes de soies, d'étoffes de laine, des verres de toute espece, qui sont fort recherchés & sur-tout les miroirs, des peaux, du mercure, du borax, de l'antimoine, & des épiceries de tout ordre, sur lesquelles ils font des gains immenses, non seulement au Japon, mais dans tous les autres Pays des Indes, où ils en débitent peut-être autant qu'ils en transportent en Europe; elles leur servent à acheter les marchandises d'un Pays, qu'ils vont vendre dans un autre (*). Ils portent encore au Japon du sucre, du camphre, du bois de *Sapan* & de Brésil, & d'autres bois de teinture, du calambac, des dents d'éléphant, & quantité de merceries de la Chine, du Tibet & de Siam; du Jinseng, du China & d'autres Racines Medicinales de Tartarie. Toutes ces marchandises ne payent aucuns droits d'entrée ou de sortie; ce qui fait que le commerce du Japon est si avantageux: il est vrai qu'il y a une condition terrible, c'est que s'il se trouve de la contrebande sur les vaisseaux, ou que le marchandises soient falsifiées ou endommagées, si l'on découvre la moindre fraude dans la facture, on est sûr d'être sévérement puni, n'y ayant point de Nation au Monde qui ait des Loix aussi rigoureuses contre les fraudes dans le commerce que les Japonois (a).

Géne où l'on tient les Hollandois.

Quant aux Hollandois on les veille de plus près encore, & on les tient dans la plus grande gêne depuis le moment de leur arrivée jusqu'à leur départ. Quand c'est la saison que leurs vaisseaux sont attendus, le Gouverneur de *Nanguesacki* fait poser des Sentinelles sur les montagnes pour donner avis de tous les vaisseaux qu'ils découvrent: quand la Flotte Hollandoise approche, il envoye autant de batteaux & de gardes qu'on a vu de vaisseaux; les Officiers Japonois font un inventaire du nombre

(a) *Varen.* L. I. C. 26. &c.

(*) Ce n'est pas ici le lieu de rechercher de quelle maniere ils se sont rendus maîtres des Isles Moluques, & du commerce des épiceries, auquel celui de l'or & de l'argent est à peine comparable; nous aurons occasion d'en parler, quand nous ferons la description de ces Isles. Ce qui fait présentement à notre sujet, c'est le gain prodigieux qu'ils font sur ce seul article, les épiceries leur servant à acheter presque toutes les marchandises qu'ils portent au Japon; au-lieu que les autres Nations sont obligées de les payer comptant; outre cela ils gagnent encore beaucoup en les échangeant au Japon pour de l'or & d'autres marchandises de prix.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

bre d'hommes qu'il y a, de la charge &c. & on l'envoye à la Cour par un Courier, & il ne leur est pas permis de descendre à terre, ni de disposer de rien, jusqu'au retour du Courier, après cela ils sont renfermés ou dans leur comptoir ou dans leurs vaisseaux, jusqu'à ce qu'ils remettent à la voile, à la réserve de ceux qui vont rendre l'hommage & porter les présens ordinaires à l'Empereur à *Jedo*.

Leur Ambassade à l'Empereur.

On trouvera dans les Remarques la Description de leur Factorerie ou Prison, & de ce qui y a donné lieu (*). Quant à leur Ambassade à la Cour, el-

(*) Voici comment ils s'y prirent pour s'emparer de tout le Commerce du Japon, après l'horrible persécution contre les Chrétiens, & la publication des Edits séveres qui les bannissoient pour jamais de l'Empire. D'abord ils soutinrent qu'ils étoient le seul Peuple de l'Europe qui n'étoit pas Chretien, ce qui faisoit que les autres les haïssoient & leur faisoient souvent la guerre (1). Ensuite ils avoient soin d'informer la Cour de toutes les cabales des Portugais & des Espagnols, pour rentrer dans l'Empire, & se rendre maîtres d'un si riche Pays; & enfin ils enseignerent aux Japonois un moyen infaillible de découvrir ceux qui y venoient déguisés, en les obligeant à fouler la croix aux pieds. Ils gagnerent si bien par-là les Japonois, qu'ils furent reçus à faire le commerce à des conditions si avantageuses, que cette seule branche leur valoit des sommes immenses tous les ans. Ils ne furent cependant pas longtems sans abuser de la confiance des Japonois: ils bâtirent un Fort de pierre de taille, sous le nom de Magasin pour mettre leurs marchandises, où ils mirent du canon & des munitions de guerre: mais ils furent découverts parce qu'une boëte se défonça, ce qui fit saisir toutes leurs munitions pour l'usage de l'Empereur.

Ils trouverent pourtant moyen, sinon de se justifier de leur dessein criminel, au moins de le pallier, en alléguant qu'ils n'avoient d'autre but, en prenant ces précautions, que de se mettre à couvert de toute insulte, & sur-tout des Pirates, qui infestoient en grand nombre ces Mers, & commettoient souvent de grands ravages sur les côtes. On leur continua donc la permission de commercer, mais avec tant de restrictions, & à des conditions si desavantageuses, au prix de celles qu'on leur avoit accordées auparavant, que leurs gains en furent considérablement diminués. Aujourd'hui ils sont obligés de donner connoissance de leur arrivée au Gouverneur de *Nangajacki*, & de lui remettre une liste de leurs gens, de leur âge, de leur taille, de leurs noms &c. & de toutes les marchandises qu'ils apportent. On envoye alors un Officier au vaisseau, qui passe en revue les hommes & les marchandises, pour voir si tout s'accorde avec l'inventaire donné, après quoi il leur est permis d'aller à terre, & de décharger le vaisseau. Quand ils descendent, on les passe encore en revue, on les appelle l'un après l'autre par leur nom; ils sont obligés de répondre, & de déclarer exactement leur age, leur qualité & leur emploi. On examine soigneusement leur taille & leur phisionomie, afin d'être sûr que tout est d'accord avec le premier inventaire. On le traduit ensuite en Japonois, le Commissaire le certifie, & on

(1) L'Equité demande que j'observe que nos Auteurs Anglois temoignent par-tout ici contre les Hollandois une passion peu décente à des Historiens. *Kampfer*, qui a rapporté avec exactitude tout ce qui regarde les Hollandois, avantageux ou desavantageux, réfute formellement cette odieuse imputation, *Hist. du Japon*, L. IV. Ch. 8. ,, J'ai pris, *dit-il*, tous les soins possibles pour m'informer de la vérité du fait, ,, sans aucune partialité; j'ai feuilleté pour cela ,, les Journaux & les autres Ecrits du Comptoir ,, de *Nagasacki*, que l'on a gardé depuis notre ,, premiere arrivée au Japon, & je n'y ai rien ,, trouvé de semblable. Le vieillard, dont j'ai ,, parlé (âgé de 90 ans) qui est notre premier ,, Interprete, m'a assuré au contraire, quand je ,, m'en suis informé à lui, qui n'avoit aucune raison de me rien cacher de la vérité, que les ,, Hollandois ont toujours dit, quoiqu'à leur desavantage, qu'ils faisoient profession du Christianisme, mais qu'ils n'étoient pas de la Secte ,, des Prêtres Portugais". Nos Auteurs ont refuté eux-mêmes cette calomnie, dans une des Notes précédentes, en rapportant que les Anglois qui en 1673 allerent au Japon, dirent que leur Religion étoit la même que celle des Hollandois; ceux-ci ne dissimulent donc pas qu'ils sont Chretiens. On n'à qu'a lire à la fin de l'Ouvrage de *Kampfer* l'extrait de la Relation des Anglois, on y trouvera un détail qui prouve le contraire. Rem. du Trad.

elle se fait avec beaucoup de pompe & de cérémonie. La premiere visite qu'ils rendent, accompagnée d'un beau présent, est au Gouverneur de *Nangesacki*, lequel les envoye avec une nombreuse escorte à l'Empereur. Là on les introduit dans la Salle d'audience à genoux, avec les mains jointes à la maniere Japonoise ; quand on les avertit que l'Empereur est sur son Trône, qui est environné d'une gaze claire, ils sont obligés de se prosterner le visage contre terre, & un des Seigneurs crie à haute voix trois fois, l'*Ambassadeur de Hollande* ; après quoi ils se retirent de la même maniere qu'ils sont entrés, & après avoir reçu quelques présens de l'Empereur,

Section II. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des* Japonois.

on l'envoye à la Cour par un Courier. Cela fait, le même Commissaire fait l'inventaire des mâts, des voiles ; des cordages, du gouvernail, des canons, des armes, des munitions &c. qu'il fait transporter dans les Magasins de l'Empereur, où on les garde sous le scellé jusqu'au tems du départ, qu'on leur rend tout, selon l'inventaire, dont chacun a un double. Aussi-tôt que les agrêts du vaisseau sont à terre, le Commissaire ferme les écoutilles, & y applique le sceau; quelque besoin que l'équipage ait d'une chose, on ne peut les ouvrir sans une permission expresse du Gouverneur, qui envoye un homme pour voir ce que l'on tire du fond, ou ce que l'on y met, après quoi il referme & scelle l'écoutille. On ne souffre aucune communication d'un bâtiment à l'autre; il n'est point permis d'avoir de chandelle allumée; & s'il se fait du bruit, ou qu'il s'éleve quelque querelle parmi eux, ils courent risque d'être sévérement punis. Pendant tout le tems qu'ils sont dans le Port, il n'est permis à aucun Japonois, sous de rigoureuses peines, d'aller à bord d'un vaisseau, & d'y faire le moindre commerce. Ceux à qui l'on permet d'y porter des provisions, ne peuvent en recevoir d'argent, ni les troquer, & on les paye lorsque la permission de négocier est venue de la Cour. On permet alors à six hommes de chaque vaisseau de venir à terre, vendre & acheter pour leur compte, & de demeurer quatre jours dans l'Isle ou dans la ville à leur choix. Au bout de quatre jours, on les ramene au vaisseau; six autres prennent leur place, & ainsi de suite.

Quant au Comptoir des Hollandois, il est situé sur la pointe d'un rocher dans une petite Isle, ou Péninsule, ainsi que *Thevenot* l'appelle, qui se nomme *Disima*, qui n'est séparée de la ville de *Nangesacki*, que par la riviere & par une muraille, qui leur ôte toute communication avec la ville. *Thevenot* dit que l'Isle a environ deux-mille pas de circuit. Pendant un séjour de neuf mois il n'y a pas un seul des Hollandois qui ose en sortir sous peine d'être coupé en pieces par les Gardes, qui veillent sur eux, & qui gardent le pont qui conduit de la ville à l'Isle. Il leur est défendu de converser avec ces Gardes, ni avec aucun Japonois, sinon avec les Facteurs, les Courtiers & autres Officiers nommés par le Gouverneur. Ils n'osent pas même avoir de chandelle allumée pendant la nuit; si les Gardes entendent le moindre bruit ils sonnent du cor, & en même tems le Gouverneur envoye un Commissaire, pour savoir ce qu'il y a de nouveau. Ce Commissaire fait ses perquisitions, & il ne sort point de l'Isle sans savoir qui a fait le bruit, & pourquoi on l'a fait, & sans avoir puni, ou sévérement reprimandé ceux qui en ont été les auteurs. Tel est l'esclavage auquel les Hollandois sont obligés de se soumettre ; les Marchands & les Mariniers durant près de huit mois, & ceux du Comptoir toute l'année, à la réserve des six semaines que le commerce est ouvert, pendant lesquelles beaucoup de Marchands Japonois s'y rendent, & étalent toutes sortes de belles marchandises. D'ailleurs ils n'ont d'autre recréation que de boire, de jouer, & de se divertir avec des Courtisanes Japonnoises, qu'ils louent de leurs *Bojos* ou Seigneurs, ce commerce n'étant point honteux au Japon.

M. *Daniel Braams*, Directeur-Général de Batavia, ajoute dans son Rapport aux Etats-Généraux, qu'ils sont obligés de se servir de Courtiers, qui font toutes les affaires entre eux & les Japonois ; & que le Gouverneur de *Nangesacki* les contraint de traiter avec lui à tel prix qu'il juge à-propos, se saisissant, à ce qu'il croit, de la plus grande partie du Commerce (1).

(1) *Kempfer, Caron* &c.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

reur, ils sont reconduits sous la même escorte à *Nangesacki.* Ils mettent à peu près trois mois & demi à ce voyage, pendant lequel on ne leur permet pas d'avoir aucune conversation avec les gens du Pays, sinon pour répondre aux questions que les Officiers de l'Empereur leur font, bien moins oseroient-ils s'informer de l'état de l'Empire, s'il est en guerre ou en paix, si c'est le même Empereur ou un autre qui regne &c.

Comment se fait le Commerce.

A l'égard des marchandises de la Compagnie, les Hollandois en font une liste, où ils spécifient la quantité & la qualité, de-même que le prix; cette liste traduite en Japonois s'attache à la porte de la ville, qui conduit à l'Isle & à leur Comptoir. Les Marchands Japonois ont la permission, pendant six semaines, d'acheter, de vendre & de troquer; ils donnent du thé, de la porcelaine, des ouvrages de vernis, de l'or, de l'argent, du cuivre (*); mais comme le commerce de l'or est défendu, il se fait en cachette & avec beaucoup de risque. Après que les six semaines sont passées, le commerce cesse entierement pour un an; il n'est plus permis eux Japonois d'aller dans l'Isle, ni aux Hollandois de sortir de leurs vaisseaux; la Flotte part au premier vent favorable, & les Hollandois de *Disima* restent seuls jusqu'à la mousson de l'année suivante (*a*).

Marine.

Les Japonois n'ont point eu de fort gros vaisseaux depuis que les Monarques Séculiers ont jugé à-propos d'interdire le commerce étranger. Avant ce tems-là, les *Daïros* entretenoient de nombreuses Flottes, leurs vaisseaux de guerre étoient la plupart grands & forts, construits principalement de bois de cedre, & propres pour ces mers orageuses, bâtis assez à la maniere Chinoise. Les vaisseaux-marchands étoient à peu près de-même, & ils s'en servoient le long des côtes pour aller jusqu'au Tonquin, à Siam, à Bengale, & en d'autres endroits des Indes. Mais depuis ce tems-là les Empereurs Séculiers ont fait serrer ou détruire les vaisseaux de guerre, & ont réduit les vaisseaux marchands à un plus petit nombre, & à une plus médiocre grandeur, les faisant construire de maniere qu'ils n'oseroient se risquer fort avant en mer, ni entreprendre de longs voyages; en sorte qu'à la réserve de ceux dont on se sert pour faire la contrebande, qui sont fort nombreux nonobstant la sévérité des Loix, tous les autres ne peuvent servir qu'à passer à la Chine, à la Corée, au Pays de *Jesso*, ou à transporter les passagers & les marchandises d'une Isle ou d'une Province de l'Empire à l'autre.

Description de leurs Vaisseaux.

Les plus grands dont on se sert à-présent, ont entre quatre-vingt & quatre-vingt-dix pieds de longueur, sur vingt-deux ou vingt-cinq de lar-

(*a*) *Thevenot*, Voy. T. V. L. II. Ch. 11. *Kæmpfer* &c.

(*) On pese l'argent & le cuivre dans des balances faites exprès, & on le met ensuite dans des boëtes scellées du sceau de l'Empereur. Le premier Magistrat de *Nangesacki* est caution du poids & de la valeur de ce qui est dans chaque boëte, scellée de cette maniere. Les boëtes d'argent valent ordinairement mille écus de Hollande, celles de cuivre pesent cent-trente livres, dont ils payent douze écus (1). La Compagnie Hollandoise fait, une année portant l'autre, six-cens caisses d'argent, & deux-mille de cuivre, des marchandises qu'elle débite.

(1) Voy. *Ambassadeur des Hollandois*, *Thevenot*, T. V. L. II. Ch. 11. *Kæmpfer* &c.

largeur, & ils sont faits pour aller à voiles & à rames. Ils vont en pointe depuis le milieu jusqu'à l'éperon; les deux bouts de la quille s'élevent considérablement au-dessus de l'eau, le corps du vaisseau n'est pas convexe comme celui de nos vaisseaux Européens, mais la partie qui est sous l'eau s'étend presque en droite ligne du côté de la quille. La poupe est large & platte, ayant une grande ouverture dans le milieu, qui va presque jusqu'à fonds de cale, pour empêcher les vaisseaux d'aller en haute mer. Le tillac s'éleve un peu vers la poupe, il est fait seulement de planches de sapin, qui ne sont point fermes, ni attachées ensemble; il est fort peu au-dessus de la surface de l'eau, quand le vaisseau a toute sa charge. Une espece de cabane de la hauteur d'un homme le couvre presque tout-à-fait; il y a seulement un petit espace vers l'éperon, qu'on laisse vuide pour y serrer les ancres & les cordages. Cette cabane avance hors du vaisseau environ deux pieds de chaque côté, avec des fenêtres brisées, qu'on peut ouvrir ou fermer, comme l'on veut. Dans le fond il y a de petites chambres pour les passagers, séparées les unes des autres par des paravens, qu'on peut ôter & placer comme l'on veut, pour aggrandir ou retrecir les chambres. La plus reculée passe toujours pour la meilleure, & par cette raison elle est destinée au plus apparent des passagers. Le dessus ou le pont le plus élevé est un peu plat, & fait de planches fort propres, & parfaitement bien jointes, & couvert de nattes quand il pleut.

Le vaisseau n'a qu'une voile faite de chanvre, & fort ample, & qu'un mât; on l'amene quand il pleut, & on le met sur le pont, & par-dessus on étend la voile, afin que les matelots puissent y être à couvert, & y passer la nuit. Les ancres sont de fer, & les cables de paille cordonnée, & plus forts qu'on ne s'imagineroit. Ces vaisseaux ont communément trente ou quarante rameurs, pour ramer quand le vent tombe; ils sont assis sur des bancs, qui sont placés du côté de la poupe; les rames sont un peu recourbées, avec un joint mobile dans le milieu. Ils rament de la même maniere que les Chinois & les autres Indiens, & laissent tomber leurs rames presque perpendiculairement, puis ils les relevent; cette maniere de ramer est plus commode & meilleure que la nôtre, par laquelle on fend justement la surface de l'eau. Les diverses pieces de la charpente de ces bâtimens, & les planches, sont attachées ensemble dans les joints, & dans les extrémités avec des crampons & des bandes de cuivre. L'éperon est orné d'un nœud de franges, fait de petit cordons noirs & longs. Les Gens de qualité, dans leurs voyages, font tendre leurs cabanes de drap, auquel leurs armes sont cousues, & ils mettent leur pique, qui est une marque de leur autorité, sur l'arriere du vaisseau, à l'un des côtés du gouvernail; de l'autre côté il y a une girouette pour l'usage du Pilote. Dans les petits bâtimens, aussitôt qu'on a jetté l'ancre, on ôte le gouvernail & on le met à terre, en sorte qu'on peut passer au travers de l'ouverture de la poupe, comme par une porte de derriere, & marchant sur le gouvernail comme sur un pont, aller à terre. La plupart des vaisseaux, grands & petits, sont de bois de sapin ou de cedre, qu'on trouve en abondance dans le Pays. Ils sont construits différemment, selon le but que l'on se propose, & les lieux pour lesquels on les destine.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

Les batteaux de plaisir des Personnes de qualité sont les plus jolis, ils vont à la voile & à la rame; on s'en sert pour remonter & descendre les rivieres, ou pour traverser de petites bayes. Ils sont ordinairement ornés de sculptures, de dorures, & d'autres embellissemens, suivant la Dignité ou la fantaisie du Maître. Le premier pont est plat & bas; sur celui-là on en construit un autre, plus élevé, qui a des fenêtres ouvertes, & qu'on peut, avec des paravens, diviser, comme l'on veut, en plusieurs petites chambres. Au-dessus il y a de petites tourelles basses, avec des galeries & d'autres ornemens, plus ou moins élevés, selon la saison, afin d'avoir une vue plus étendue, quand le tems le permet. On y voit ordinairement des banderolles, & d'autres marques de la Dignité du Maître; la proue & la poupe sont fort élevées au-dessus de la surface de l'eau, ornées de peintures, de sculptures & de dorures; & les chambres sont bien meublées (a).

Monnoye d'or, Obans Cobans.

La Monnoye du Japon est d'or, d'argent & de cuivre. La plus considérable des trois est connue de tous les curieux pour sa grandeur & sa beauté, & pour la finesse de l'or, sous le nom d'*Obans* & de *Cobans* ou *Copans*. L'*Oban* a cours pour dix *Cobans*, quoique *Kæmpfer* dise qu'il n'en vaut que neuf & trois quarts, & le *Coban* vaut à son compte vingt-trois florins & demi de Hollande, & entre quarante-deux & quarante-trois schellings Anglois. D'autres font valoir l'*Obang* quarante-huit *Thails*, qui valent chacun un de nos écus, & les *Cobans* à proportion. Les Japonois ont aussi des demi *Cobans* & des quarts, & d'autres pieces plus petites jusqu'à la valeur d'un *Thail*; ces pieces, de même que les plus grandes d'argent, sont en ovale longue, marquées de caractères Japonois, qui expriment le nom du *Daïro* ou de l'Empereur, la monnoye où ils ont été frappées, & celui du Chef de la monnoye; à quoi les particuliers, & sur-tout les Marchands ajoutent le leur, ou leur marque, pour connoître les pieces qui ont passé par leurs mains. Toutes ces monnoyes sont assez connues des curieux, sans qu'il soit nécessaire de s'y étendre (b). La monnoye d'argent consiste plutôt en morceaux d'argent de figure & de poids différentes, qu'elle n'est une monnoye; & quoiqu'il y ait quelques pieces plus régulieres, les unes ovales, d'autres rondes, il n'y a cependant rien de fixe à cet égard, non plus que pour l'épaisseur & pour le poids. Elles sont ordinairement en forme de bâtons, on en enveloppe ensemble autant qu'il faut pour la valeur de cinquante *Thails*, pour de grands payemens; ils en ont aussi de plus petites pour de moindres payemens; quelques-unes ressemblent assez à celles qui ont cours dans la plus grande partie des Indes & des Isles voisines, dont mille valent vingt-six sols, & d'autres dont le millier n'est que de huit sols; mais l'Empereur *Cubosamma* abolit celles-ci, à cause des fraudes qu'y s'y commettoient, & fit frapper ou jetter en moule une monnoye de cuivre de la même valeur ou à peu près; & comme on peut moins y tromper, elle a eu depuis cours dans tout l'Empire (c).

Architecture.

L'Architecture des Japonois est dans le même goût que celle des Chinois,

(a) *Caron*, *Kæmpfer*, L. V. Ch. 3. *Varen.* (b) *Varen.* L. I. Ch. 27. *Tavernier*, S. II. L. I. Ch. 9. (c) Les mêmes.

nois, sur-tout pour les Temples, les Palais, & autres Edifices publics, mais pour leurs maisons particulieres ils recherchent plus la simplicité & la propreté que la magnificence. Leurs Temples & leurs Monasteres sont en grand nombre, & magnifiques jusqu'à la profusion. Grands & petits, riches & pauvres contribuent à l'envi à orner les premiers de tout ce qu'il y a de plus somptueux, & à rendre les autres agréables & commodes à ceux qui y vivent dans la retraite. Les maisons particulieres sont simples, basses, & de bois, mais fort profondes, les fréquens tremblemens de terre, auxquels le Pays est sujet ne leur permettant pas de bâtir à plusieurs étages, ni avec des pierres, excepté une platte-forme d'environ un pied au-dessus de terre, sur laquelle le bâtiment de bois s'éleve. De-là vient que les villes sont fort sujettes à de terribles incendies, qui en réduisent la plus grande partie en cendres; parceque les Japonois n'ont ni machines, ni art pour arrêter la fureur des flammes, qui embrasent ces matieres combustibles. Toute leur ressource en pareil cas, est de tâcher de se sauver avec ce qu'ils ont de plus précieux, en se retirant dans quelque appartement de pierre, séparé du reste de l'édifice; car il n'y a gueres de Marchand ou d'Artisan qui n'ait quelque retraite pareille, tandis que le bâtiment de bois leur sert de logement.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

Maisons ordinaires.

Leurs meubles sont communément simples, mais propres. Les planchers sont couverts de nattes, & toujours d'une grande propreté; ils y sont assis les jambes croisées, comme les autres Orientaux, & en ajoutant quelque petite commodité, le Peuple s'en sert comme de lit pour coucher. Les maisons des Gens de condition sont grandes & bien meublées, mais sans affectation de magnificence; elles sont ordinairement partagées en deux appartemens, dont le plus reculé sert à loger les femmes; les hommes occupent l'autre, où les femmes n'entrent jamais. Il y a ordinairement une grande cour, avec un escalier où l'on monte par devant & descend par derriere trois ou quatre marches; celles-ci donnent entrée dans le jardin, qui est ordinairement orné de fleurs, d'arbres, de verdure, de bains, de terrasses, & d'autres enjolivemens, qui forment un très-agréable coup d'œil dès l'entrée, d'où l'on découvre d'abord tout à travers la cour. Les cloisons de leurs appartemens sont proprement vernissées, ou tapissées de papier très-bien peint, que l'on colle adroitement, & qui quelquefois représente des paysages, d'autrefois est en forme de lambris. Les appartemens des hommes & des femmes sont partagés en plusieurs chambres, dont les cloisons sont disposées de façon, qu'on peut les ôter pour faire de plusieurs petites chambres une grande salle. C'est ce qu'ils font ordinairement dans les Fêtes, & dans les occasions où ils donnent de grands festins: on prétend que sur ce dernier article ils surpassent en somptuosité toutes les Nations; ils invitent non seulement tous leurs parens & amis vivans, mais aussi ceux qui sont morts; ce qu'ils font en allant en troupe, avec des lampes allumées, à leurs tombeaux, où ils les appellent chacun par leur nom, & les prient de les honorer de leur compagnie.

Meubles.

Jardins.

Partage des Appartemens.

Les Gens de distinction recherchent plus la propreté que le faste dans leurs ameublemens. Leurs lits, leurs paravens, leurs cabinets, leurs tables &c. sont de tout ce qu'il y a de plus beau en leur genre, avec des or-

Autres particularités.

Section III. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

ornemens convenables, mais sans excès ridicule & sans profusion. Outre cela, ils ont aussi beaucoup de pots, de jattes, de tasses, & d'autres vases, & des figures de porcelaine, qui est beaucoup plus belle que celle des Chinois ; mais ils aiment sur-tout à briller par le bel arrangement du grand nombre de sabres, de mousquets & d'autres armes, dont ils ornent les cloisons de leurs chambres depuis la hauteur de cinq ou six pieds jusqu'au plat-fond. S'ils excedent en quelque chose, c'est pour la richesse & la beauté de ces plat-fonds, qui sont ordinairement du plus beau bois de cedre, bien sculptés & dorés, revêtus quelquefois d'or ou d'argent proprement travaillé, & entre-mêlé de divers ornemens. Ils sont sur-tout magnifiques pour le nombre de leurs domestiques; comme ils sont obligés de passer tous les ans six mois à la Cour, ils ne peuvent se dispenser de faire la plus grande figure qu'il leur est possible, quand ce ne seroit que pour faire honneur à l'Empereur, auquel ils doivent rendre leurs devoirs; c'est ce qui fait qu'ils s'efforcent de se surpasser les uns les autres pour la magnificence de leurs habits & de leurs équipages. Leurs litieres sont fort riches tant en dehors qu'en dedans, elles sont très-closes, sur-tout celles qui sont pour les femmes. La suite des Seigneurs est plus ou moins nombreuse selon leur rang & leur qualité; il en est peu cependant qui ayent moins de cinquante ou soixante hommes, richement vêtus & armés, les uns à pied, mais la plupart à cheval. Les Rois & les Princes en ont rarement moins de deux ou trois-cens, quand ils se rendent auprès de l'Empereur, ou qu'ils l'accompagnent (*a*).

Habillemens.

L'habillement Japonois differe peu de celui des Chinois, il a seulement quelque chose de plus gracieux & de plus propre; il est ordinairement de soie ou de coton. Il consiste en une ou plusieurs vestes selon la saison, & en une longue robe par-dessus, qui descend jusqu'à la cheville. Ces habits sont attachés avec une ceinture de soie, de façon que quelque nombre de vestes qu'ils ayent, comme quand il fait grand froid, on les voit depuis la poitrine en haut. Ils ont outre cela, quand ils sont chez eux, une autre robe flottante, qu'ils ôtent lorsqu'ils sortent. Ils ont comme les Chinois de larges haut-de-chausses, qui tombent jusqu'à mi-jambe. Leurs bas sont en forme de bottine, de soie ou de coton, & piqués en Hyver; leurs sandales sans talons à la maniere Chinoise. Ils n'ont rien sur la tête, ni en Eté ni en Hyver, quoiqu'ils se la rasent, à la réserve d'un toupet de cheveux sur le haut, qu'ils laissent pendre en guise d'ornement. Pour se garantir du Soleil ou de la pluye, ils ont un parasol à la main, & s'ils sont riches ils ont un domestique qui le leur tient au-dessus de la tête. Les plus pauvres ont ou un éventail, ou un petit écran. Tous les hommes, sans exception, portent un poignard à leur ceinture, & les gens riches un sabre, qui pend du côté droit à un cordon de soie. La forme des habits est la même pour toutes les conditions, il n'y a de différence que pour la richesse des étoffes & la beauté des couleurs. Les enfans seuls portent des habits de toutes sortes de couleurs, & les jeunes gens de leurs étoffes de soie à fleurs. Les femmes sont à peu près habillées comme les hommes, seu-

(*a*) Voy. *Caron*, *Kempfer* &c.

ſeulement leurs habits ſont plus ſerrés autour du corps, & elles ont des caleçons étroits au-lieu de larges chauſſes. Elles ont ordinairement une eſpece de coëffe noire, ſous laquelle leurs cheveux pendent en boucles: les Femmes de condition, & ſur-tout les jeunes, les ornent ordinairement de fleurs, de plumes, de perles &c. ſelon leur qualité; mais il eſt rare qu'on les voye dehors ou chez elles ſans voile; il n'y a que ceux de la famille qui ayent le privilege de les voir à viſage découvert.

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

Coutumes.

Les Japonois ont cependant pluſieurs coutumes, différentes non ſeulement de celles des Chinois, mais de la plupart des autres Nations. La couleur noire eſt d'uſage dans les réjouiſſances, & la blanche dans le deuil. Au-lieu de ſe lever à l'approche d'un Supérieur, ils s'aſſéyent (*); au-lieu de ſe courber ou de ſe proſterner quand ils ſaluent, ils ſe tiennent tout droit. Ils aiment à avoir les dents & les ongles d'un beau noir, & laiſſent croître leurs ongles.

Leurs Alimens.

Les Japonois ſont fort ſobres, & mangent peu de viande, encore n'eſt-ce que de la chair de quelques animaux qu'ils prennent à la chaſſe. Ils n'uſent gueres davantage de poiſſon & de volaille, & ils ne mangent gueres que des oiſeaux ſauvages. Pluſieurs de leurs Sectes condamnent comme une inhumanité de tuer aucune créature qui a vie & d'en manger; ce qui vient de l'opinion de la tranſmigration des ames, dont nous avons parlé plus haut. Il y en a qui portent le ſcrupule à cet égard ſi loin, qu'ils ne mangent ni lait, ni beurre, ni fromage, ni œufs, & qu'ils ne portent aucune ſorte d'habits de ce qui a appartenu à quelque animal; mais c'eſt principalement parmi les Religieux & les Religieuſes qu'on trouve ces gens ſcrupuleux, les Laïques le ſont moins, & n'y cherchent pas tant de raffinemens. Cependant l'aliment le plus ordinaire des Japonois eſt le riz, toutes ſortes de légumes, de fruits, de plantes & de racines; mais le riz eſt leur mets principal; celui qu'ils ont eſt le meilleur qu'il y ait, & ils ſavent l'apprêter de tant de façons différentes, en diverſifier tellement le goût, l'odeur & la couleur, qu'un Etranger a de la peine à deviner ce qu'il mange. Leurs cuiſines & leurs tables ſont d'une grande propreté. Ils mangent les jambes croiſées, & au-lieu de couteaux, de fourchettes & de cueillers, ils ſe ſervent de petits bâtons comme les Chinois, & ils les manient avec tant d'adreſſe, qu'ils ſaiſiſſent le plus petit grain de riz ou de millet; comme ils ne touchent jamais rien avec les doigts, ils n'ont beſoin ni de nappes ni de ſerviettes. Les Gens de condition ont une grande variété de mets, qu'on ſert en des jattes ou en des plats de terre.

Boiſſon.

Ils ont la même propreté pour le boire, ne touchant jamais la taſſe des le-

(*) Cette oppoſition, que quelques Auteurs ont exceſſivement exagérée ſans raiſon, ne procede d'aucun mépris pour les autres Nations, comme on les en accuſe fauſſement; puiſqu'au contraire ils s'accommodent ſans peine aux uſages des autres Peuples, quand l'occaſion s'en préſente; & il n'eſt pas moins certain qu'ils ne ſe préſentent devant l'Empereur qu'à genoux, & qu'ils ſe proſternent même devant lui, auſſi bien que devant les petits Rois & les Princes. C'eſt le mépris qu'ils ont pour le cérémonial fatigant & affecté des Chinois, plus digne à leur avis de faire rire que d'être imité, qui les a jettés preſque dans l'extrémité oppoſée; & les Chinois pour ſe venger, les ont repréſentés comme les antipodes du reſte du Genre-humain, à cet égard & à preſque tous les autres.

Section I. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.*

levres; ils la tiennent à quelque distance, & versent la liqueur dans la bouche sans en répandre une seule goutte. Ils ne boivent à leurs repas gueres que de l'eau un peu chauffée; mais après le repas ils boivent une grande quantité de Thé, qui est leur boisson ou leur rafraîchissement ordinaire, quand ils sont altérés, fatigués ou épuisés. Ils ne laissent pas d'avoir aussi diverses liqueurs fortes, comme les Chinois & les autres Orientaux, les unes faites de froment, les autres de riz bouilli avec du sucre ou du miel, plus ou moins fortes selon leur goût. Ils distillent encore de ces grains quelques liqueurs spiritueuses, sur-tout du riz. Ils en font aussi de fruits, comme du cidre: ils en tirent du palmier, du bouleau & d'autres arbres; mais ils ne s'en servent que comme de cordiaux, parcequ'elles sont trop fortes pour en prendre beaucoup. Il faut cependant remarquer que les femmes ne goûtent jamais de ces liqueurs fortes, si ce n'est en quelques occasions extraordinaires; les hommes mêmes n'en usent gueres que dans les Fêtes publiques, & dans les repas de cérémonie.

Fêtes. Dans ces occasions ils se livrent à toutes sortes de divertissemens, ils ont la Musique, la Danse, des Mascarades & des Comédies. Les Pieces de théatre sont fort en usage à la Cour; les Empereurs manquent rarement d'y assister, & les Acteurs sont ordinairement quelques-uns des principaux Ministres & des grands Seigneurs. Ces Pieces ne sont ni aussi régulieres, ni aussi agréables que les nôtres, pour la diction, l'intrigue, les scenes & les décorations. Elles sont ordinairement mêlées d'intermedes de Musique; mais ni la composition ni les instrumens ne sont propres à plaire à des oreilles Européennes; ils ont cependant des voix que l'on pourroit écouter avec plaisir, si les instrumens étoient meilleurs. Ces sortes de divertissemens sont en usage non seulement à la Cour, mais parmi les gens de toute condition, plus ou moins, soit dans les Fêtes publiques, soit dans leurs Fêtes particulieres. Nous avons déja parlé ailleurs des premieres, & par les autres nous entendons principalement les Mariages & les Funérailles.

Mariages. Les Mariages se célebrent ordinairement devant un Bonze au pied de quelque Idole. Les gens du commun y vont à pied, la mariée & les femmes qui l'accompagnent, sont voilées, & précédées de quelque espece de Musique. Les Personnes de condition s'y font porter en des litieres fermées, & ont une plus grande suite. L'époux & l'épouse ont chacun une torche ou une lampe allumée à la main, pendant que le Bonze fait la Cérémonie; la Compagnie les félicite ensuite; la mariée jette au feu les poupées & les autres babioles qui lui servoient d'amusement, & elle reçoit des présens convenables en la place. Ils s'en retournent ensuite avec le même cortege à la maison du marié, qui est préparée du mieux qu'il est possible, selon sa qualité; les réjouissances durent ordinairement sept ou huit jours, accompagnées de somptueux festins, de musique, de danses, de comédies, & d'autres divertissemens sortables au rang des personnes; c'est alors que les liqueurs fortes ne sont pas oubliées, comme propres à augmenter la joie & le plaisir. La fête finie, la femme est confinée dans son appartement, dont elle ne sort gueres qu'une fois par an, pour assister à la Cérémonie de l'anniversaire des Ancêtres, dont nous parlerons

rons

rons dans la suite. Depuis ce tems-là toute la douceur de sa vie dépend du bon ordre qu'elle fait regner dans sa maison & parmi ceux des domestiques qui relevent directement d'elle, & de son adresse à conserver la tendresse de son mari, jusqu'à ce que sa fécondité devienne pour elle une nouvelle source de plaisirs & d'occupation (*).

Les femmes n'apportent rien en mariage à leurs maris, non plus qu'à la Chine, & dans les autres Pays de l'Orient; les maris les achettent plutôt de leurs peres ou de leurs parens, avec cette différence cependant, que durant les fêtes du Mariage, les derniers envoyent au futur quelques présens assez considérables, qu'il renvoye avec la même générosité avec quelques autres & des complimens. La recherche, les conditions du mariage & tous les préliminaires, se font par un tiers; ordinairement ce sont des parens de part & d'autre, qui reglent tout; en sorte que le mari ne voit gueres sa femme pour la première fois, que lorsqu'on l'amene chez

(*) Les Japonois ont un Proverbe, qui dit qu'une femme n'a point de demeure à elle, depuis le berceau jusqu'au cercueil; tandis qu'elle est fille, elle est avec ses parens; quand elle est femme, avec son mari; & quand elle est veuve, avec ses enfans. Avec cela si une femme n'a pas le malheur d'épouser un brutal, elle peut se promettre une vie assez douce, sur-tout si elle est au-dessus du commun. Non seulement les Princes & les Seigneurs, mais les Marchands & autres gens riches ont soin de rendre leurs appartemens aussi agréables pour elles qu'il leur est possible, tant pour les ameublemens & les commodités, que pour le nombre & la qualité des femmes qui les servent, & pour la beauté des jardins, des promenades, des grottes, des bains, des canaux, des étangs, & de tout ce qui peut recréer; d'autant plus qu'ils ne vont gueres visiter cet appartement que pour se délasser, & pour goûter tous les plaisirs que le lieu leur peut fournir; de sorte que les femmes n'ont d'autre soin que de recevoir leurs maris avec une honnête & respectueuse gayeté, & de prendre garde que leurs domestiques, & leurs enfans, si elles en ont, paroissent & se comportent devant lui de façon à lui faire plaisir, & que tout ce qui l'environne le réjouisse; que leur conversation, les plaisirs & les amusemens qu'elles lui proposent s'accordent avec son humeur. Elles doivent sur-tout éviter de lui parler de ses affaires, parceque ce seroit un attentat sur ses droits, & le moyen de l'obliger à se retirer en colere, sinon de le dégoûter à un tel point de leur appartement, qu'il iroit chercher à se divertir dans celui de ses concubines. Elles ne doivent jamais s'informer de ce qui se passe hors de leur appartement, ni vouloir savoir de ses affaires, & de ce qui arrive dans le monde au-delà de ce qu'il juge à-propos de leur en dire.

Quand on demande aux Japonois pourquoi ils resserrent tellement leurs femmes, & les tiennent dans une si grande sujettion, ils répondent gravement que la nécessité les y oblige; qu'autrefois ils leur donnoient plus de liberté, mais que cette conduite avoit eu de si terribles & de si tragiques conséquences, dont, disent-ils, leur Histoire est remplie, qu'ils ont été forcés de la restreindre, & de les renfermer comme ils font, pour qu'elles s'occupent plus utilement & d'une maniere plus convenable (1). Outre le soin de leurs enfans & de leur domestique, elles passent une partie de leur tems à travailler avec leurs femmes à des ouvrages utiles, comme la peinture, la brodure, à vernisser, à élever des vers à soie, à faire des habits & d'autres ornemens pour leurs enfans, à ajouter quelque chose à leur ameublement, ou à faire dans leur appartement & dans leurs jardins les changemens qui pourront faire le plus de plaisir à leur mari. Ainsi, quand on considere qu'on ne leur donne pas d'autre idée de bonheur, leur vie n'est nullement aussi desagréable qu'on le croiroit peut-être, d'autant plus que leurs maris sont généralement fort humains, pourvu qu'elles évitent de leur causer le moindre ombrage.

(1) *Caron, Kæmpfer, Voyen. Xaver. Epist. &c.*

Section II. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des* Japonois.

chez lui après la Cérémonie du mariage ; car dans le Temple, où la Cérémonie se fait, elle est couverte d'un voile depuis la tête jusqu'aux pieds.

Polygamie permise, & l'infidélité sévérement punie.

Les hommes peuvent avoir plusieurs femmes, dont la premiere tient le premier rang, les autres, qui lui sont soumises, ne sont que des femmes du second ordre ; outre cela les gens riches ont encore communément des concubines. Les hommes ont le privilege de pouvoir répudier la premiere, & renvoyer les autres, sans en donner de raison. Ils sont même en droit de les punir de mort, d'une maniere plus ou moins rigoureuse, si elles leur donnent le plus léger sujet de jalousie, soit en parlant seulement à un homme, ou en lui donnant entrée dans leur appartement ; si une femme est surprise en flagrant délit, le mari ne manque pas de se venger de la façon la plus terrible (a) : à la vérité ces exemples sont rares, à cause que les femmes sont si bien renfermées, & observées de près ; cependant l'amour a trouvé quelquefois moyen de franchir tous ces obstacles, & de rapprocher l'amant & la maîtresse ; le Lecteur en verra deux tragiques exemples dans les Remarques (*).

Pour terminer cet article, il faut observer que les Japonois épousent généralement des personnes de leur condition, les Princes des Princesses, les Nobles des Demoiselles, & ainsi des autres, mais cela ne doit s'entendre que des femmes du premier ordre, ils peuvent prendre les autres dans une condition inférieure ; ce n'est pourtant qu'avec la permission de l'Empereur. Les grands Seigneurs prennent ordinairement un certain nombre de jeunes personnes de naissance & bien élevées, pour être auprès

(a) *Xaver.* Epist. *Froes* &c. *Varen.* L. I. Ch. 12.

(*) Le premier est celui du Prince ou Seigneur de la petite Isle de *Firando* : ayant découvert qu'une de ses femmes avoit reçu un jeune Gentilhomme pour s'entretenir en secret avec elle, il en conclut qu'elle avoit dessein de lui accorder de plus grandes faveurs, & la condamna elle, & deux jeunes Demoiselles qui étoient dans sa confidence, à être renfermées dans un grand tonneau rempli de pointes de fer, & à y être roulées jusqu'à ce qu'elles fussent mortes, & son galant à se fendre le ventre.

L'autre exemple est encore plus tragique, & le seul en ce genre, qui arriva au Japon dans le tems que *Caron* y étoit. Un homme de médiocre condition, soupçonnant sa femme d'avoir une intrigue, feignit d'aller faire un voyage, & étant revenu sur ses pas surprit un homme avec sa femme, & le tua ; puis il lia sa femme à une échelle, & la laissa debout toute la nuit. Le lendemain il invita tous les parens de sa femme & les siens, hommes & femmes, à venir manger chez lui. Les femmes étant assemblées demanderent plusieurs fois à voir la maîtresse de la maison ; le mari leur répondoit qu'elle étoit occupée à donner les ordres pour les bien recevoir. Vers la fin du repas, il alla couper les parties viriles du galant, & les mit parmi des fleurs dans une boëte ; il délia sa femme, lui fit prendre un habit de deuil, & lui mettant la boëte entre les mains, *allez*, lui dit-il, *présenter ce régal à vos parens & aux miens, & voyez s'ils voudront intercéder pour vous, & me prier de vous faire grace.* Cette femme, demi-morte & toute échevelée, alla se présenter devant la compagnie, & se mit à genoux, posant la boëte sur la table, sans savoir ce qu'elle contenoit. Quand la boëte fut ouverte, & qu'elle vit ce qui étoit dedans elle tomba évanouie, & dans cet instant le mari lui coupa la tête. Cette avanture ne causa pas une médiocre consternation parmi les conviés, qui quitterent bien vîte la table, & se retirerent chacun chez soi (1).

(1) *Caron*, dans le Rec. des Voyag. de la Comp. T. X. p. 59, 60. *Varenius*, L. I. Ch. 12. & 13.

près de leurs femmes, & leur tenir en quelque maniere compagnie: ces Demoiselles sont toujours bien mises; quand elles ont servi quelques années, ils les marient à quelques-uns de leurs Gentilshommes, en leur donnant une somme d'argent & d'autres présens, suivant qu'elles se sont comportées. D'autres demeurent toute leur vie auprès de leur maîtresse, & ce seroit un deshonneur pour le Seigneur lui-même, comme pour ces Demoiselles, d'être tirées de cette condition, pour devenir concubines. Les femmes des Marchands & des Artisans ont aussi de pareilles compagnes, leurs maris en louent ou en achettent de leurs parens autant que leurs facultés le permettent. Leur entretien ne coûte gueres, parcequ'elles s'occupent à quelque ouvrage utile: mais la principale vue que les Japonois ont en cela, c'est d'empêcher que leurs femmes ne puissent lier aucune intrigue, parceque ces filles n'ont pas moins à craindre que la femme, si le mari vient à en découvrir quelqu'une, dont elles soient complices, comme le premier exemple rapporté dans la derniere Remarque le prouve (*a*).

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

L'autre Fête particuliere des Japonois est celle qu'ils célebrent en l'honneur de leurs parens morts, qui est au moins aussi solemnelle & magnifique que celle du Mariage; avec cette différence que les festins & les divertissemens en sont une partie plus essentielle encore, comme pour dissiper ce qu'il y a de sombre & de lugubre dans ces funérailles annuelles; car les Bonzes, qui y assistent, ne négligent rien pour exciter la tristesse, par leurs chansons, leurs vers, leurs discours & leurs gestes; ces fourbes ont le talent de faire vuider aux gens leur bourse; ils leur dépeignent avec des couleurs vives & d'une façon touchante l'état des morts, afin de les engager à fournir des vivres, des habits & de l'argent, dont ils se font eux-mêmes les porteurs, suivant les besoins des morts; il n'y a pas jusqu'à des Lettres de change qu'ils ne prennent, pour les délivrer de l'esclavage cruel de quelque Démon mal-faisant, pour leur procurer une meilleure demeure, ou pour chasser les mauvais Esprits qui les empêchent de s'y rendre: le peuple crédule reçoit tout cela comme des vérités, & tout le monde contribue, selon son pouvoir, & quelquefois au-delà, au soulagement des ames. Dans ces Anniversaires, tous les parens des morts, riches & pauvres sans distinction, s'assemblent chez le Chef de la famille, & après un festin mêlé de chansons & de musique, ils se rendent en grande cérémonie aux tombeaux de leurs parens, qui sont ordinairement assez éloignés des villes, les uns portent les bannieres & les armes de leurs ancêtres, & les autres ont des torches à la main. Quand ils sont arrivés, ils trouvent un autre régal tout prêt, auquel ils invitent les morts nom par nom; on fait des Oraisons funebres en prose & en vers à leur louange, la Cérémonie finit par les chansons & la musique. Les débris du festin, & les présens qu'on a portés pour les morts, restent à la discrétion des Bonzes, qui en disposent comme il leur plaît. La Fete dure ordinairement plusieurs jours & plusieurs nuits; pendant ce tems-là ceux de la parenté qui sont riches ont soin de pourvoir le reste de la compagnie de vivres & de liqueurs fortes; quand tout est fait, ils s'en retour-

Fête des Morts.

(*a*) *Xaver.* Epist. *Fróes*, &c. *Varen.* L. I. Ch. 12.

Funérailles des Gens de qualité.

tournent dans le même ordre à la ville, battent le tambour, & jouent des autres instrumens devant les Temples & les Maisons des Seigneurs, où ils passent (*a*).

Les funérailles ne se font pas avec moins de pompe; il y a cependant ceci de plus, que lorsqu'un Prince, ou quelque grand Seigneur vient à mourir, il y a ordinairement dix, vingt & même plus de jeunes Gentilshommes, de ceux qui étoient ses principaux favoris, qui se tuenr volontairement sur le lieu où le corps s'enterre ou se brûle (*). Les Japonois croient que plus il y a de pompe & de magnificence à leurs funérailles & plus ils seront heureux dans l'autre vie, & ils regardent le dévouement de ces victimes volontaires comme un des principaux traits de grandeur. C'est par cette raison que ceux qui restent n'oublient rien de ce qui peut contribuer à rendre les funérailles magnifiques. Parmi les Gens de qualité, le corps est porté dans une litiere superbe, faite de bois de cedre, & artistement travaillée; les femmes qui l'accompagnent sont aussi dans des litieres ou des chaises bien fermées; les hommes sont à pied, mais au-lieu de ces habits déchirés & mal-propres que les Chinois ont en pareille occasion, ils sont vêtus richement de coton blanc, précédés & suivis d'une foule des Bonzes, dont les uns portent les bannieres du défunt, les autres chantent ou jouent des instrumens; tous les domestiques & les amis de la famille, habillés aussi de blanc, sont du cortege.

Quand ils sont arrivés au lieu où est le bûcher, qui est communément très-magnifique, composé des bois les plus odoriférans, de gommes, de parfums, d'huiles de senteur, vingt ou trente Bonzes prennent la litiere sur laquelle est le corps, & la portent sur le bûcher. On fait après cela le Panégyrique, & les autres Cérémonies; & ensuite on met met le feu en plusieurs endroits au bûcher; pendant qu'il brûle, les parens & les amis y jettent leurs présens, qui sont des habits, des armes, des vivres, de l'argent, des herbes agréables, des fleurs, & autres choses qu'ils croient pouvoir être d'usage au mort dans l'autre Monde. Les jeunes gens qui se sont dévoués à la mort, après avoir pris solemnellement, & en apparence joyeusement congé de la compagnie, se fendent le ventre, & sont jettés dans le bûcher, pour suivre leur Maître dans l'autre Monde. Nous passons sous silence un grand nombre d'autres cérémonies superstitieuses des Bonzes, pour chasser les mauvais Esprits, & pour inviter les bons à conduire le défunt dans sa nouvelle demeure; celles du reste de la compagnie pour lui souhaitter un heureux voyage; des fils, des filles, des

(*a*) *Xaver.* Epist. *Froes*, &c. *Varen.* L. I. Ch. 12.

(*) Il paroit qu'il est ordinaire à ces jeunes Gentilshommes de s'engager par serment, longtems d'avance, à suivre leur Maître dans l'autre Monde. C'est ce qu'ils font pour gagner leur faveur, & avec une sorte de solemnité; ils reconnoissent qu'ils leur ont des obligations infinies, & qu'ils croient ne pouvoir mieux en témoigner leur gratitude, qu'en s'immolant ainsi à leurs manes; ils confirment ce qu'ils ont dit, en buvant une tasse de vin; cette derniere cérémonie est tenue pour un engagement si fort, qu'un Japonois n'oseroit rompre un serment ratifié de cette maniere (1).

(1) *Caron*, l. c. p. 46, 47. *Varen.* L. I. Ch. 28.

des femmes & des concubines pour exprimer leur douleur; il n'y a en tout cela rien de fort digne d'attention, si ce n'est l'étrange bizarrerie & l'excès qui y regne. La Cérémonie finit par un festin somptueux, où à l'exception de viande, de poisson & de volaille, on sert toutes sortes de délicatesses & de liqueurs, & où la Musique n'est point oubliée: pendant que le reste de la compagnie se régale, les fils ou les plus proches parens du défunt, qui ne goûtent jamais de rien, s'occupent à faire le compte la dépense des funerailles, & à la payer aux Bonzes, qui en sont ordinairement les entrepreneurs, & ils y ajoutent généralement une somme pour l'usage du mort. Quand la Fête est finie les Bonzes enlevent ce qui reste, avec ce que le feu n'a point consumé de ce que les parens ont jetté dans le bûcher. Le lendemain les parens vont recueillir les cendres du défunt, les mettent dans un vase doré, & le déposent parmi celles de ces ancêtres, ou dans le même lieu, ou dans quelqu'autre nouvellement construit. Ce sont ordinairement de beaux édifices, ornés de niches & d'autels, sur lesquels on met ces urnes, & l'on grave ou écrit sur de grandes tables bien ornées, les armes, la généalogie, le caractere & les actions de chaque personne (*a*).

Section II. Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des Japonois.

Celles des Gens du commun.

Les gens de moyenne ou de basse condition enterrent leurs morts, ils brûlent seulement quelques bois de senteur & quelques parfums, & élevent sur leur tombeau une espece de monument avec des arbres, des plantes odoriférantes, ou peut-être quelque sorte d'autel. Ils sont obligés aussi d'inviter les Bonzes & leurs parens, de payer les premiers, & de régaler les autres aussi bien que leur état le leur permet; ils enterrent communément quelque chose de prix avec le corps, pour le service du défunt. Ces tombeaux sont aussi à quelque distance des villes, & ceux qui en ont les moyens les environnent d'une clôture, où il y a de beaux arbres, qui forment une agréable perspective (*b*).

Maladies du Japon.

Les Japonois sont généralement sains, robustes & vivent longtems; leur sobriété & leur industrie les garantissent de plusieurs maladies, qui sont communes en d'autres Pays des Indes. Ils en ont cependant une, qui est terrible & fort dégoûtante, pour laquelle ils n'ont pu jusqu'à-présent trouver de remede; c'est la lepre, qui en quelques endroits est si maligne, qu'elle pourrit les chairs, & les doigts des mains & des pieds. Les malheureux qui en sont attaqués sont d'abord exclus de la société, & condamnés à vivre loin des villes & des lieux habités; & si ce sont de pauvres gens, ils n'ont d'autre retraite que de petites huttes, sans qu'on leur donne le moindre secours, ni aucune marque de compassion, jusqu'à ce que la mort vienne terminer leur extrême misere (*c*). Les Japonois sont aussi sujets à la petite vérole, à la diarrhée, au flux de sang; ces maladies sont quelquefois violentes, sans être cependant dangereuses: il arrive néanmoins que les deux dernieres causent des douleurs si vives, que ceux qui en sont attaqués aiment mieux s'en délivrer par une mort prompte, que de les souffrir. Ils sont encore sujets à plusieurs autres

(*a*) *Xaver.* Epist. *Fros.* &c. *Varen.* L. I. Ca. 12.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Varen.* L. I. Cap. ult. *Kæmpfer*, *Fros* &c.

Section II. *Génie, Arts, Sciences, Commerce &c. des* Japonois.

tres fortes de coliques, dont il y en a une, qu'ils appellent convulsions ou tiraillemens du ventre & des intestins, qui est très-ordinaire; quelques symptomes particuliers de cette maladie nationale ressemblent beaucoup aux vapeurs ou à la passion hystérique; elle met souvent le patient dans la crainte d'être suffoqué; toute la région du bas-ventre, depuis les aines jusqu'ax fausses côtes & plus haut, étant fortement tiraillée, & même après que le patient a été tourmenté fort longtems, la maladie se termine quelquefois en tumeurs, & en enflures en divers endroits du corps; cela cause en particulier aux hommes une enflure à un des testicules, qui souvent tourne en abscès; dans les femmes cela produit des pustules aux parties honteuses, qui sont ordinairement suivies de la perte du poil (*a*). Cette colique & plusieurs autres, comme celles qu'ils guérissent par l'acupuncture, sont si communes, qu'il n'y a presque pas une personne sur dix qui en soit exempte. La goutte, la gravelle & la pierre, ne sont gueres connues au Japon (*b*).

Jusqu'ici nous avons touché ce qu'il y a de plus remarquable sur l'Empire du Japon en général; mais avant que de parler de l'origine, de l'antiquité & de l'Histoire des Japonois, il est nécessaire de donner quelque idée de la division & de la topographie du Pays, que nous avons renvoyée ici pour plus de clarté & d'ordre, parceque cet article a de la liaison avec quelques changemens considérables arrivés dans le Gouvernement, dont nous avons été obligés de parler plus haut, pour l'intelligence de ce que nous avons à dire ici sur ce sujet.

SECTION III.

Division & Tophographie du Japon.

Section III. *Division & Topographie du* Japon.

Division du Japon.

Ce grand Empire est composé de trois Isles principales. 1. *Niphon* ou *Hiphon*, la plus grande de toutes, qui donne son nom à tout l'Empire. 2. *Ximo*, la seconde en grandeur. 3. *Xicoco*, la plus petite des trois, & située entre les deux autres. Ces trois Isles sont environnées d'un très-grand nombre d'autres de différentes grandeurs; nous parlerons des plus considérables dans leur rang, & à l'égard des autres, dont nous ne connoissons gueres que les noms & la situation, nous renvoyons le Lecteur à la Carte ci-jointe. A ces Isles il faut ajouter le grand Continent de *Jesso*, au Nord de la grande Isle de *Niphon*, dont les parties méridionales au moins relevent de l'Empereur du Japon, de même que les Isles dont nous avons parlé. Il y en a encore un grand nombre de petites que les Japonois appellent les Isles de *Liquejo* ou de *Riuku*, qui s'étendent au Sud comme une espece de chaîne, depuis celle de *Ximo* presque jusqu'à celle de *Formose*, la plupart sont désertes; celles qui sont habitées dépendent du Japon, si même les Japonois ne les ont pas originairement peuplées (*c*).

Tout l'Empire fut autrefois divisé en sept grandes Contrées, qui furent

(*a*) *Kæmpfer*, Append.
(*b*) *Kæmpfer*, *Varen.* &c.
(*c*) *Kæmpfer*, L. I. Ch. 4. *Varen.* L. I. Ch. 1.

rent ensuite partagées en soixante-huit Provinces, & celles-ci encore subdivisées en six-cens-quatre Districts, pour le détail desquels nous renvoyons à la description que *Kæmpfer* en a donnée (*) (*a*).

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

L'Isle de *Niphon* gît à environ trente lieues à l'Est de la Corée, & s'étend depuis le trente-troisieme degré, dix-minutes, jusqu'au quarante-unieme de Latitude Septentrionale, & depuis le cent-trente-deuxieme, trente minutes, jusqu'au cent-quarante-septieme, trente minutes de Longitude; du côté du Nord elle est séparée de la Terre de *Jesso* par les deux Détroits de *Sangaar* & de *Jesso*, mal nommés dans quelques Cartes les Détroits de *Kamschatta*, puisque l'Isle de *Matsuma* (†) & plusieurs autres petites de chaque côté sont entre deux, toutes de la dépendance de la Province d'*Oxu*, qui est au Nord-Est. L'Isle de *Niphon* est d'une figure fort irréguliere; & a assez la forme d'une mâchoire, & fait tant de tours & de détours, qu'il est impossible d'en assigner au juste le circuit; on compte seulement, qu'elle a au moins quinze-cens milles de circonférence; sa longueur d'Orient en Occident est environ de six-cens-soixante milles, & sa largeur du Nord au Midi de quatre-cens, là où elle la plus grande, en d'autres endroits elle n'en a que cent-cinquante ou deux-cens.

Description de l'Isle de Niphon.

Dans le tems des *Daïros*, elle étoit divisée en cinquante-trois ou cinquante-cinq Royaumes, qui lui étoient tous tributaires; mais depuis que les *Cubos* ont dépouillé ces Monarques de l'Autorité temporelle, ces divisions ont non seulement subi de grands changemens, mais ont toujours depuis constamment varié: parceque ces Empereurs Séculiers ont la politique de permettre aux Rois tributaires de se faire la guerre les uns aux

Son ancienne Division.

(*a*) *Kæmpfer* ubi sup.

(*) Voici les noms de ces sept Contrées, avec le nombre de leurs Provinces. 1. *Tokaido*, qui a quinze Provinces. 2. *Toosando*, c'est-à-dire la Contrée Orientale montagneuse, en a huit. 3. *Foku Rokkudo*, ou la Contrée du Nord, en a sept. 4. *Sanindo* ou la Contrée montagneuse froide, en a huit. 5. *Sanjodo*, la Contrée montagneuse méridionale ou chaude, en a huit. 6. *Saikaido*, la Contrée des côtes de l'Ouëst, en a neuf. 7. *Nankaido*, la Contrée des côtes de Sud, en a six.

Les cinq premiers sont dans la grande Isle de *Niphon*, & les deux autres dans les Isles de *Ximo* & de *Xicoco*, & dans quelques autres voisines plus petites. Il faut encore ajouter les Isles de *Tussima* & d'*Iki*, avec un nombre de petites autour de celles-là, que les Japonois ont conquises sur les Coréens. Elles dépendent d'un Prince tributaire, & ne sont ni grandes, ni fertiles; elles ne sont fameuses que par le grand nombre d'Idoles qu'on y adore, & par le concours du Peuple des Pays voisins (1).

(†) On n'est pas encore bien d'accord sur ce sujet: il y a des Auteurs qui prétendent que le Japon confine par le Nord à la Terre de *Jesso*, & par cette raison l'appellent une Péninsule sur quoi l'on peut consulter la savante Lettre de M. de L'isle (2). Mais si l'on s'en rapporte aux dernieres découvertes des Hollandois & des Russiens & à leurs Cartes, de même qu'aux Cartes des Japonois, qui font un si grand commerce avec ce Pays, il n'y a point de doute que ces deux Contrées ne soient séparées l'une de l'autre par les grands Détroits dont on a parlé. Les Cartes Japonoises étoient entre les mains du feu Chevalier *Sloane*, & on peut en voir la copie dans la Version Angloise que M. *Scheuchzer* a donnée de l'Histoire de *Kæmpfer*.

(1) *Kæmpfer*, *Caron*, *Varenius*, &c.

(2) *Voy.* Recueil de Voy. au Nord, T. III, p. 32. *Cit. du Trad.*

Section III. Division & Topographie du Japon.

aux autres, & d'empiéter sur leurs Etats réciproques; quelquefois ils en déposent quand ils deviennent trop puissans & trop inquiets, partagent leurs Terres entre deux ou trois de leurs Favoris, & érigent autant de nouveaux Royaumes ou Principautés: d'autrefois ils en réunissent deux ou davantage en un, suivant leur intérêt ou leur caprice, mais toujours dans la vue de les empêcher de devenir trop puissans & de secouer le joug de l'obéissance, comme cela est arrivé plus d'une fois du tems des *Daïros*, & quelquefois même du tems des *Cubos*, comme nous le verrons dans la suite.

Ces Royaumes sont aussi divisés en Provinces, & les Provinces en Districts, mais la division des unes & des autres varie continuellement, par la même raison politique, & dans les mêmes vues qui fait varier celle des Royaumes, c'est pourquoi nous n'en dirons pas davantage ici; nous nous bornerons à un seul, qui occupe presque toute l'Isle, & qui comprend ce que les Livres Japonois appellent *Gokinai*, ou *Jokinai Goka Koks*, c'est-à-dire les cinq Provinces des Revenus Impériaux, parceque tout le revenu de ces cinq Provinces est particulierement affecté à l'entretien de la Cour Impériale.

Les cinq Provinces des Revenus Impériaux.

Ces Provinces sont 1. *Jamasijro*, dont la longueur du Sud au Nord est de cent milles du Japon; elle est très-fertile, contient plusieurs bonnes villes & autres places considérables, & est divisée en huit Districts. 2. *Jamatto* ou *Wosju* est aussi un bon Pays, de la même étendue que le premier, & est divisée en quinze Districts; il y avoit autrefois plusieurs villes considérables, mais elles sont aujourd'hui en petit nombre. 3. *Kasiu* ou *Kawatzij*, Pays passablement bon, qui a environ deux journées de longueur & quinze Districts. 4. *Idsumi* ou *Sensju* est une Province fort grande, mais qui n'est pas extremement fertile; elle a cent milles du Japon de longueur, ou deux cens-cinquante de nos milles du Sud à l'Oüest; elle est bornée d'un côté par la mer, & de l'autre par une chaîne de montagnes fort hautes; la mer lui fournit du poisson en abondance, elle produit du blé noir, des pois & des feves; elle n'a que trois Districts. 5. *Sitzu*, *Sisju* ou *Tsirokuni*; cette Province a deux journées & demie de tour. C'est le Pays le plus avancé vers l'Oüest, & sur un grand Golphe. Les parties méridionales sont fort chaudes, mais celles du Nord sont plus froides & plus abondantes en pois; on y trouve aussi du poisson & du sel: à tout prendre c'est un fort bon Pays; il est divisé en treize Districts (*a*), qui avec ceux des quatre autres Provinces font en tout cinquante-quatre, dont chacun a sa Capitale, outre plusieurs autres Places considérables, dont l'énumération seroit trop longue. Les cinq principales villes de l'Isle de *Niphon*, sont *Miaco*, *Jedo*, *Osacca*, *Gurunga* & *Saccai*.

Description de Miaco.

Miaco ou *Meaco* est ainsi nommée, parcequ'elle est l'ancienne Capitale de tout l'Empire & la résidence du *Daïro* (*): cette ville est située vers le

(*a*) *Kempfer*, L. 1. Ch. 5.

(*) Le mot de *Miaco* signifie ville, & on s'en sert ici pour marquer la dignité de Capitale, de la même maniere que les Romains désignoient Rome par le titre d'*Urbs* (1). Mais

(1) *Kempfer*, L. V. Ch. 9.

le milieu de la côte méridionale, dans une grande & fertile plaine. Elle est entourée à une certaine distance de montagnes, qui donnent à la ville & au Pays d'alentour une très-belle perspective, parceque les côteaux sont couverts de Temples, de Monasteres, de Tombeaux, de Maisons de plaisance, de Jardins, de Vergers, & de la plus agréable Verdure, le tout arrosé par un grand nombre de petites Rivieres qui viennent des montagnes. Trois Rivieres, qui ont peu de profondeur, entrent dans la ville du même côté; la plus grande sort du Lac d'*Oitz*, les deux autres descendent des montagnes voisines, & toutes trois se réunissent en une seule au cœur de la ville, où il y a un grand pont de deux-cens pas de long, qui les traverse: elles tournent ensuite au Sud-Ouëst, & après un cours de vingt ou trente milles elles se jettent dans la Baye d'*Osacca*. La ville est divisée en haute & basse; la haute étoit de beaucoup la plus belle, à cause du grand nombre de Gens de condition qui y demeuroient, & que le Palais du *Daïro* y étoit; il est du côté du nord de la ville séparé du reste par des murs & des fossés. Au côté occidental de la ville, il y a un Château fortifié, bâti de pierres de taille, qu'un des *Daïros* fit construire pour la sureté de sa personne pendant les guerres civiles. Il sert à-présent à loger le Monarque Séculier, lorsqu'il vient visiter le *Daïro*; tout le reste du tems il est gardé par une petite Garnison, qui a son Commandant. Ce Château a dans sa plus grande longueur cent-cinquante brasses, il est entouré d'un fossé profond plein d'eau, & d'un autre fossé sec; il y a dans le premier des carpes délicieuses. Au milieu du Château il y a une tour à plusieurs étages, qui commande la ville & tous les environs.

Section III. Division & Topographie du Japon.

A en juger par les belles & hautes murailles, cette double ville paroît avoir eu environ vingt milles en longueur sur neuf ou dix de largeur, quand elle étoit dans toute sa splendeur, sans compter de grands fauxbourgs, & le Palais Impérial, qui fait seul une ville séparée du reste. Les rues sont étroites, mais régulieres & fort longues: le nombre des habitans est extraordinaire, selon un dénombrement fait des personnes de toutes les différentes Sectes; on a trouvé qu'il alloit à près de cinq-cens-mille, sans y comprendre plusieurs milliers qui composent la Cour du *Daïro*, & encore un plus grand nombre de Bonzes, de Religieuses & d'autres Reclus, qui selon une autre liste alloit à plus de cinquante-deux-mille, & celui du reste des habitans à quatre-cens-soixante-dix-sept mil-

Circuit & nombre des Habitans.

Mais quoiqu'elle ait toujours continué à être le séjour du *Daïro*, qui y tient une Cour magnifique, elle est pourtant fort déchue de son ancienne splendeur & de sa grandeur, non seulement parceque les Rois & les Princes tributaires & les grands Seigneurs se rendent à-présent à *Jedo* où l'Empereur réside, mais aussi parcequ'elle a été dévastée pendant les guerres civiles, les Troupes du *Cubo* l'ayant en grande partie réduite en cendres. Elle fut à-la-vérité rebâtie peu de tems après, mais avec beaucoup moins de magnificence. On laissa tomber la plupart des Palais en ruine, & l'on ne releva pas ceux qui avoient été ruinés par la guerre, parceque ceux à qui ils appartenoient étoient obligés de demeurer à *Jedo*. Plusieurs quartiers de la ville ne furent point rebâtis, en sorte que de cent-quatrevingt-mille maisons qu'elle avoit dans le tems de sa grande splendeur, elle n'en avoit pas plus de cent-mille lorsque les Missionaires y étoient (1).

(1) Voy. Epist. *Xaver*, *Maffei*, *Frois* &c. & *Varen*.

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

mille-cinq-cens-cinquante-fept, en tout à cinq-cens-vingt-neuf mille-fept-cens-vingt-fix, fans compter la Cour du *Daïro*, & un nombre infini d'Etrangers, qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire (*a*).

Edifices publics.

Nous avons déja parlé de fon Univerfité, de fes magnifiques Colleges, tant dans l'enceinte de fes murs, que dehors & à une petite diftance. Le nombre des Temples eft plus grand encore, & quelques-uns font d'une magnificence qui paffe l'imagination. Le nombre de ceux de la Secte de *Budsdo* ou du Culte Payen étranger, qui y eft venu de la Chine & d'autres Pays, tant grands que petits, eft de trois-mille-huit-cens-quatrevingt-treize; de ceux du *Sintos* ou de l'ancienne Religion, de deux-mille-cent-vingt-fept; on compte cent cinquante-fept Palais de Princes, dix-huit-cens-cinquante-huit rues, quatrevingt-fept ponts, & cent-trente-huit-mille-neuf-cens-foixante-dixneuf maifons (*b*). Ce dénombrement fe fait ponctuellement une fois chaque année, de même que celui des hommes, des femmes, des enfans, des Eccléfiaftiques; on marque auffi la Secte que chacun profeffe, on en peut voir un dans les Remarques (*).

Maifons & Commerce.

Les maifons font généralement parlant étroites, à deux étages, bâties de bois de chaux & d'argile, & pauvrement couvertes; il y a toujours

(*a*) *Kæmpfer*, L. V. Ch. 9. *Varen.* L. I. Ch. 22. *Caron*, *Froes* &c. & Epift. *Xaver.*

(*b*) *Kæmpfer*, ibi fup.

(*) *Kæmpfer* nous a donné deux de ces *Aratames* ou Dénombremens, faits pendant qu'il étoit au Japon. Celui qui fuit fut fait la douzieme année de l'Empereur *Kinfen*, en 1675.

Lifte de toutes les Sectes & Religions profeffées à Miaco, *enfemble le nombre des perfonnes qui les profeffent.*

		Perfonnes.
1.	De la Secte de *Tendai.*	1009.
2.	——— de *Singon.*	18095.
3.	——— de *Sen.*	16058.
4.	——— de *Riffiu.*	9998.
5.	——— de *Foffo.*	5513.
6.	——— de *Fokko.*	97727.
7.	——— de *Sioo Dosju.*	159113.
8.	——— de *Dai Nembudfiu.*	289.
9.	——— de *Nir Fonguan.*	54586.
10.	——— de *Fogas Fonguan.*	99016.
11.	——— de *Bukkwoo.*	8576.
12.	——— de *Takkada.*	7576.
13.	——— des *Jammabos* ou Prêtres montagnards.	6073.
14.	——— des *Siukke* ou Prêtres de la Religion de *Budsdo.*	37093.

Ainfi le nombre de toutes les perfonnes de ces différentes Sectes alloit à 477557, & celui des Eccléfiaftiques à 52169 (1), fans compter plus de neuf-mille *Negi* ou Laïques qui fervoient dans les Temples. Tout ce qu'il y a à ajouter pour l'intelligence de cette Lifte, c'eft que les douze premieres Sectes tirent leurs noms de quelqu'un de leurs Dieux, ou de leurs principaux Temples: & les *Jammabos* & les *Siukke*, font des Moines réguliers, qui fe font retirés du Monde: les uns vivent dans les Monafteres bâtis fur des montagnes, & dans des lieux écartés; & les autres dans des Couvens, qui font dans les plaines, les villes ou les bourgs; de forte que ces deux ordres font différens des Bonzes ou Prêtres des douze premieres Sectes.

(1) *Kæmpfer*, L. V, Ch. 9.

jours une auge pleine d'eau, avec tous les instrumens nécessaires pour éteindre le feu, auquel ils sont fort sujets. A d'autres égards les habitans sont communément propres, & bien arrangés, & il n'en est presque aucun dans la ville & dans les fauxbourgs, qui ne s'applique à quelque trafic; en sorte que malgré sa décadence, *Miaco* est encore le grand Magasin de toutes les Manufactures du Japon, & de toutes sortes de Marchandises, & la principale Ville de commerce de l'Empire. C'est-là que l'on raffine le cuivre, que l'on bat monnoye, que l'on imprime des Livres, & que l'on fait au métier les plus riches étoffes à fleurs d'or & d'argent. Les meilleures & les plus cheres teintures, les ciselures les plus exquises, toutes sortes d'instrumens de musique, de peintures, de cabinets vernissés, toutes sortes d'ouvrages en or, & en autres métaux, sur-tout en acier, comme les lames de la meilleure trempe, & autres armes se font en cette ville dans la derniere perfection; de même que les plus riches habits & parures, & du meilleur goût; toute sorte de bijourerie, de marionettes: enfin on ne sauroit rien souhaitter qu'on ne trouve dans cette ville, & on ne peut y rien porter des Pays étrangers, que les Artistes de cette Capitale n'entreprennent d'imiter. Ici, comme dans la plupart des autres villes marchandes de l'Orient, chaque espece de Marchands à sa rue particuliere ou son quartier; & si ces quartiers sont en trop grand nombre, chacun à ses Officiers & ses Surveillans: ils sont tous dépendans du Président du Tribunal de Justice, lequel après l'Empereur a le plus de pouvoir & d'autorité dans l'Empire. Il réside toujours à *Miaco*, où il a un magnifique Palais dans un des plus beaux quartiers de la ville, tous les Grands, les Gouverneurs, & les autres Officiers qui ont quelque part au Gouvernement des Villes Impériales, des Terres de la Couronne &c. dans toutes les Provinces Occidentales de l'Empire, dépendent de lui; il est le médiateur & l'arbitre de tous les différends & procès qui peuvent survenir entre eux.

SECTION III. Division & Topographie du Japon.

Palais du Daïro.

De tous les magnifiques Edifices de cette Capitale, le Palais du *Daïro* est le plus vaste & le plus somptueux, c'est une espece de ville à part; il est situé sur une hauteur du côté septentrional de la ville, fortifié de murs, de remparts & d'un double, d'autres disent d'un triple fossé, large & profond; l'intérieur consiste en douze ou treize rues, ou doubles rangées de bâtimens, où la Cour demeure. Au milieu réside le Daïro, dans un vaste Palais, c'est-là que sont aussi les logemens de ses femmes & de ses enfans, tous meublés magnifiquement, & embellis de jardins, de bosquets, de cabinets, de terrasses, & de tout ce que la Nature & l'Art peuvent fournir de curieux, indépendamment de ce que les Voyageurs y ajoutent du leur (*a*). Il y a comme dans le Château, au centre, une haute tour de sept ou huit étages, dans le goût de celles de la Chine dont on a vu la description, à la réserve que les étages ne vont pas autant en diminuant, mais sont plus larges & plus ramassés à proportion de leur hauteur.

Miaco est dans la Province de *Jamatto*, à quarante-cinq degrés-trente-

(*a*) Voy. les Atlas Anglois, les Ambassades des Hollandois & *Varenius*.

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

te-huit minutes de Latitude, ou suivant d'autres à quarante-six degrés; à cent-trente-huit degrés, quinze minutes, de Longitude; & à environ deux-cens-soixante-seize milles à l'Occident de *Jedo* (*a*).

Description de Jedo.

Jeddo ou *Jedo*, l'autre Capitale du Japon depuis que les *Cubos* ou Généraux de la Couronne se sont emparés de la Souveraineté, est dans la Province de *Musasi*, située dans une grande plaine, au bout d'une Baye poissonneuse du même nom, abondante sur-tout en cancres & en coquillages; mais si basse, que les navires un peu gros ne sauroient aller jusqu'à la ville, & qu'on est obligé de les décharger à une lieue ou deux au-dessous. A tous les autres égards c'est la premiere & la plus considérable ville du Japon, tant à cause de son étendue, du nombre prodigieux de ses habitans, de ses richesses & de son commerce, qu'à cause de la multitude de Princes & de Seigneurs, qui avec leurs familles, & une grande suite de domestiques, grossissent la Cour Impériale. Du côté de la mer *Jedo* a la figure d'un croissant; & les Japonois prétendent qu'elle a sept de leurs milles de long, cinq de large, & vingt de tour (*). Elle n'est point entourée d'une muraille, non plus que les autres villes du Japon, mais elle est coupée par plusieurs canaux, avec de hauts remparts élevés des deux côtés, sur lesquels on a planté des rangées d'arbres. Cela a été fait moins pour la défense de la ville, que pour prévenir les incendies, qui n'y arrivent que trop souvent, & qui sans cela y feroient d'étranges ravages. Du côté du Château pourtant ces remparts sont fermés avec des portes capables de résistance, & qui selon toutes les apparences servent à les défendre contre des attaques du côté de la ville.

Riviere & Pont.

Jedo est située sur la grande Riviere de *Tonkeg*, qui vient du Couchant, traverse la ville & se jette dans le Port: un de ses bras sert de fossé au Château qu'il entoure, & de-là se jette aussi dans le Port par cinq embouchures, dont chacune a un pont. Le principal de ces ponts s'appelle *Niponbas* ou le Pont du Japon; c'est de-là, comme d'un centre commun, qu'on mesure les chemins & la distance des lieux dans toute l'étendue de l'Empire. Il a quarante-deux brasses de longueur, & il est sur ce bras de la Riviere qui entoure le Château: la rue principale, qui coupe la ville par le milieu tirant vers le Nord, & qui a cinquante pas de largeur, contient une foule incroyable de monde de tout ordre, des Princes de l'Empire, des Grands de la Cour, & des Dames richement mises, portées dans des chaises & des palanquins.

Cet-

(*a*) *Kæmpfer*, *Varenius*, *Ricci*, &c.

(*) Les milles du Japon sont plus du double de nos milles communes, quatre des leurs en faisant environ dix des nôtres; en sorte que *Jedo* doit avoir plus de dix-sept de celles-ci en longueur, sur douze de largeur. Mais si notre Auteur parle de lieues de Hollande, elle doit être plus grande, & avoir plus de vingt de nos milles de long, quinze de large, & environ soixante de tour. La plupart des Auteurs qui l'ont suivi, l'ont entendu de lieues de Hollande, mais nous croyons qu'il s'agit de milles du Japon (1).

(1) *Kæmpfer* L. V, Ch. 12.

Cette ville eſt extrêmement peuplée, il eſt inconcevable juſqu'où va le nombre de ſes habitans, des étrangers, & des Eccléſiaſtiques. Cela ne ſauroit être autrement, ſi l'on conſidere la multitude des Officiers de tout rang, de toute condition, qui occupent divers poſtes à la Cour Impériale; & ſi l'on fait attention que les familles de tous les Princes de l'Empire y demeurent toute l'année, avec une ſuite nombreuſe de domeſtiques, ſelon leur qualité, tandis que les Princes eux-mêmes n'ont que ſix mois de congé pour s'abſenter de la Cour & veiller au gouvernement de leurs Etats héréditaires, après quoi ils ſont obligés de revenir dans la Capitale.

Section III. Diviſion & Topographie du Japon. Multitude de Peuple.

Jedo n'eſt pas bâtie auſſi réguliérement que *Miaco* & la plupart des autres villes du Japon; cela vient de ce qu'elle n'eſt parvenue que par degrés à la grandeur qu'elle a aujourd'hui, depuis que les *Cubos* y ont établi leur Cour. Cependant comme une grande partie a été rebâtie à cauſe des ravages qu'y ont fait pluſieurs fois les incendies & les tremblemens de terre, les rues ſont devenues plus larges, plus belles & plus régulieres, en quelques quartiers elles ſont alignées & ſe coupent à angles droits: les Palais, les Temples, les Monaſteres & autres Edifices publics bâtis depuis ſont d'un meilleur goût & mieux diſpoſés. Nous ne nous étendrons pas inutilement ſur les Temples & les Monaſteres, quoique le nombre en ſoit fort grand, parcequ'ils ſont conſtruits de la même maniere que ceux de *Miaco*, & d'autres dont nous avons fait la deſcription dans la I. Section.

Bâtie irréguliérement.

On peut s'imaginer aiſément qu'il y a dans cette Capitale un grand nombre de Palais. Ils ſont diſtingués des maiſons des ſimples particuliers par de grandes cours & de magnifiques portes, auxquelles on monte par des eſcaliers embellis & verniſſés. Les Palais ſont diviſés en pluſieurs magnifiques appartemens de plein-pied, à cauſe qu'ils n'ont qu'un étage: ils ne ſont point accompagnés de tours, comme ſont les Châteaux & les Palais où les Princes & les Grands de l'Empire réſident dans leurs Etats héréditaires. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la principale porte demeure toujours fermée, & s'appelle la porte de l'Empereur; en voici la raiſon. Auſſitôt qu'un Prince ou grand Seigneur a fait bâtir un nouveau Palais, il y invite l'Empereur à un grand feſtin, & dès que ce Monarque eſt ſorti, on referme cette porte & on ne la rouvre jamais par reſpect pour ſa perſonne.

Palais.

Les maiſons des particuliers ſont petites & baſſes, bâties de bois de ſapin avec un léger enduit d'argile; en dedans elles ſont propres & diviſées en appartemens avec des paravens de papier: les fenêtres ſont fermées avec des jalouſies. Les planchers ſont couverts de nattes fines, & les toits avec des bardeaux ou des coupeaux de bois; enfin tout eſt conſtruit de matériaux ſi combuſtibles, qu'il n'eſt pas étonnant ſi le feu fait de ſi grands ravages. C'eſt ce qui oblige les Japonois à avoir toujours ſur le toit une cuve pleine d'eau; & des Compagnies entieres d'hommes deſtinés à éteindre le feu, font des patrouilles dans les rues jour & nuit.

Maiſons.

Le plus magnifique Edifice, non ſeulement de la ville, mais de tout l'Empire, eſt le Palais Impérial, ſur-tout depuis qu'il a été rebâti après le terrible incendie qui l'avoit réduit en cendres, comme nous l'avons dit ail-

Le Palais Impérial.

Section III. Division & Topographie du Japon.

ailleurs. Il est situé presque au milieu de la ville, il est d'une figure irréguliere, rond plutôt que quarré, & a environ cinq lieues du Japon, ou onze ou douze de nos milles de tour. Il consiste en deux Enceintes, ou, comme notre Auteur les appelle, en deux Châteaux extérieurs; le troisieme, qui est au centre, est proprement le lieu de la demeure de l'Empereur; il y a de grands jardins derriere, ornés de tout ce qui peut les rendre délicieux. Les deux autres Châteaux bien fortifiés, mais plus petits, sont occupés par les Princes & les Seigneurs de la Cour. On peut appeller véritablement ces trois divisions des Châteaux, parcequ'ils sont séparés, & que chacun d'eux est entouré de murailles & de fossés.

Premiere Enceinte.

Le premier, ou le plus extérieur, occupe un grand terrein: il entoure le second & une partie du Palais Impérial; il contient un grand nombre de rues & de canaux, & est environné de murailles & de fossés, avec des portes de résistance bien gardées. C'est dans ce Château extérieur que demeurent les Princes de l'Empire avec leurs familles, dans des Palais magnifiques & commodes avec des cours spacieuses, & ils sont fermés par de bonnes & grosses portes.

Seconde Enceinte.

Le second Château occupe moins de terrein, il fait face au troisieme, qui est la demeure de l'Empereur, & il est séparé des deux autres par des murs, des fossés, des ponts-levis, & de grosses portes. La garde de ce second Château est beaucoup plus nombreuse que celle du premier; il contient les superbes Palais de quelques-uns des plus grands Princes de l'Empire, des Conseillers-d'Etat, & en général de toutes les personnes qui approchent le plus de l'Empereur.

Résidence de l'Empereur.

Le Château où demeure l'Empereur lui-même, est situé sur un terrein un peu plus élevé que les autres, sur le haut d'une colline applanie exprès pour y bâtir le Palais de l'Empereur. Il est entouré d'une muraille forte & épaisse de pierre de taille, flanquée de bastions à peu près à la maniere d'Europe. La muraille est soutenue en dedans d'un rempart de terre, sur lequel il y a plusieurs bâtimens & des guérites bâties en forme de tours. Mais les bâtimens du côté où demeure l'Empereur sont surtout d'une solidité extraordinaire, tous de pierre de taille d'une grandeur énorme: elles sont posées l'une sur l'autre sans être assujetties par du mortier ou avec des crampons de fer (*). Dans l'intérieur du Palais s'éleve une tour quarrée blanche, plus haute que tous les autres édifices; elle a plusieurs étages, ornés de toits & autres embellissemens curieux; outre cela le grand nombre de toits recourbés avec des dragons dorés au haut & aux angles, qui couvrent tous les autres bâtimens, font paroître le Château superbe au-delà de l'imagination, & étonnent les spectateurs, sur-tout parceque tout ce corps de bâtimens est couvert d'or, ou plutôt de tuiles bien dorées, de sorte que le tout ensemble paroît comme une montagne dorée. Le second Château est fort petit, & ressemble davantage à une citadelle, sans aucun ornement extérieur: il n'a qu'une seule por-

(*) C'est pour empêcher que les murailles ne soient endommagées par les tremblemens de terre, auxquels toute l'Isle & *Jedo* sur-tout est sujette (1).

(1) *Kæmpfer, Caron, Varenius*, &c.

porte & un seul passage pour y aller du côté du Palais de l'Empereur, sur un pont large & fort haut. Le troisieme Château est à côté du second, & à peu près de la même structure: ces deux Châteaux sont entourés de murs hauts & forts, & de fossés larges & profonds, remplis d'eau, qui vient de la grande Riviere. C'est dans ces deux Châteaux que l'on nourrit & éleve les enfans de l'Empereur de l'un & de l'autre sexe, & que logent ses femmes du second ordre, & ses concubines, dans de riches appartemens; car il n'y a que l'Impératrice & les femmes du premier rang qui logent dans l'enceinte Impériale. Derriere les appartemens de l'Empereur il y a encore un terrein élevé, embelli à la maniere du Pays par des jardins curieux, des vergers & des terrasses, terminés par un agréable bosquet, qui est au haut de la colline; il est composé de deux especes particulieres & curieuses de Planes, dont les feuilles étoilées de verd, de jaune & de rouge flattent beaucoup la vue: ce qu'il y a de singulier, c'est qu'une des especes est dans toute sa beauté au Printems, & l'autre dans l'Automme.

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

Appartemens du Palais.

Le Palais n'a qu'un étage, & ne laisse pas d'être assez haut. Il occupe un grand terrein, & a plusieurs longues galeries, & de grandes chambres, que l'on peut aggrandir ou étrecir comme l'on veut avec des paravents; elles sont disposées de sorte qu'elles reçoivent toujours autant de jour qu'il en faut. Les principaux appartemens ont chacun leur nom; tels sont par exemple l'*Antichambre*, où toutes les personnes que l'on doit admettre à l'audience, soit de l'Empereur, soit de ses Premiers Ministres d'Etat, attendent d'être introduites; la *Chambre du Conseil*, où les Ministres d'Etat & les Conseillers Privés s'assemblent pour des affaires; la *Salle de mille nattes*, où l'Empereur reçoit les hommages & les présens accoutumés des Princes de l'Empire, où il reçoit aussi les Ambassadeurs des Puissances étrangeres; diverses *Salles d'audience;* les appartemens de la famille de l'Empereur & autres. Voilà qui suffit pour donner une idée de l'extérieur de ce superbe Edifice, sur quoi l'on peut d'autant mieux compter, que chaque partie que nous avons décrite est exposée à la vue d'un chacun, & qu'on peut les découvrir des tours & des collines voisines. Mais pour ce qui regarde l'intérieur, la structure, la symétrie, les ornemens, les ameublemens de ce grand nombre de magnifiques appartemens, nous ne pouvons pas faire le même fond sur les descriptions qu'on en trouve dans la plupart des Auteurs, parceque l'entrée en est interdite, non seulement aux étrangers à la réserve des Ambassadeurs, mais aussi aux Japonois mêmes, à l'exception des Ministres de l'Empereur, & de ceux qui sont de sa Cour; & encore les uns & les autres n'entrent-ils que dans les appartemens qui sont destinés pour eux selon leurs Emplois, les uns dans la Salle d'audience, les autres dans celle du Conseil, ou dans telle autre qui est pour eux. C'est par cette raison que nous nous contenterons de donner dans les Remarques (*) une ébauche de ce que les Au-

(*) La Salle d'audience où les Ambassadeurs sont admis en présence de l'Empereur, est grande & exhaussée, le platfonds est couvert d'or & d'argent d'un travail exquis. El-

 le

SECTION III. *Division & Topographie du Japon.*

Auteurs ont dit de plus probable là-dessus. Car quoique nous ne doutions point que l'intérieur de cet immense & somptueux Edifice ne réponde à tous égards à l'extérieur, & à la grandeur du Monarque, nous ne pouvons cependant nous empêcher de croire, que la plus grande partie de ce qu'ils en ont dit, ne soit avancé sur d'assez légers fondemens: tout ce que l'on peut conclure, c'est que les appartemens sont en général magnifiques, construits de matériaux choisis & du plus beau travail, à la maniere du Pays. Les plat-fonds, les solives, & les piliers sont de bois de cedre, de camphre, ou de *Jeseri*, dont les veines forment naturellement des fleurs, des oiseaux, des paysages & d'autres figures curieuses; aussi n'y met-on qu'une simple couche de vernis fort mince; d'autres appartemens sont peints, dorés, ciselés, & bien vernis.

Par qui bâti.

Ce Palais n'a été bâti que sous le regne de *Taiko*, qui s'empara de la Souveraine Puissance en 1600: ses Successeurs y ont résidé depuis: le cinquieme étoit sur le Trône dans le tems que *Kæmpfer* étoit au Japon. Voici l'ordre de la succession. 1. *Ijejas*, le premier de cette famille, qui après sa mort fut appellé *Gongin*. 2. *Teitokwin* son fils. 3. *Daijojin* fils de *Teitokwin*. 4. *Genjoin* fils de *Daijojin*, & 5. *Tsinajos* fils du frere de *Genjoin*, alors regnant. Voilà qui suffit pour donner une idée du Palais Impérial (a).

Gouvernement de Jedo.

La Ville de *Jedo* à deux Gouverneurs, qui ont le commandement tour à tour, pendant l'espace d'un an; les principaux Magistrats subalternes sont comme ceux que les Hollandois appellent Bourguemaîtres, qui commandent dans leurs différens quartiers; & les *Ottona*, qui ont l'inspection d'une seule rue. Aux autres égards le Gouvernement est le même que celui des autres grandes villes de l'Empire, dont nous avons par-

(a) *Kæmpfer*, L. V. Ch. 12.

le est soutenue par de magnifiques colomnes, bien peintes & sculptées, le Trône est tout ce que l'on peut imaginer de plus magnifique, étant d'or massif selon les uns, ou seulement couvert d'or suivant d'autres, enrichi de perles, de diamans & d'autres pierres précieuses d'une grosseur extraordinaire & d'un prix inestimable. Les tapis sont de la plus belle soie, travaillés par les plus habiles ouvriers, & ornés de perles, d'or, d'argent & de tout ce qu'il y a de plus curieux. Il y a entre les différentes cours des esplanades, où l'on pourroit mettre des Régimens entiers en bataille, qui sont ornées de statues, de hautes tours, de galeries, de fontaines, de jets d'eau, & d'autres décorations. Et la place qui est devant la troisieme cour, est occupée par un Théatre spacieux, sur lequel on représente souvent des pieces pour le divertissement de la Cour. Il y a encore deux chambres fortes où l'on tient les trésors de l'Empereur; elles sont assurées contre le feu & les voleurs avec de fortes portes de fer & des toits de cuivre.

Les appartemens des Princes du Sang, des Princes tributaires, des Seigneurs, ne sont pas moins magnifiques pour leurs ameublemens que pour leur structure; parcequ'ils tâchent de se surpasser les uns les autres à cet égard, comme par leur suite nombreuse, regardant comme une marque de respect pour l'Empereur, de paroître avec le plus d'éclat qu'il leur est possible. En sorte que toute l'enceinte du Palais Impérial ressemble à une ville à part, qui n'est habitée que par des Rois, des Princes & des Personnes de la premiere qualité (1). [Il est surprenant que l'Auteur n'ait pas observé que *Kæmpfer* assure (2) que la Salle d'audience, qu'il a vue & examinée, ne ressemble en rien à la description qui se trouve au commencement de cette Remarque; qu'il n'y a ni Trône, ni colomnes, ni tapis. REM. DU TRAD.]

(1) Voy. *Kæmpfer*, *Caron*, *Varenius*, *Ricci* &c. (2) *Kæmpfer* L. V. Ch. 12.

Section III. Division & Topographie du Japon.

parlé ailleurs. Cette ville est un Séminaire d'Artistes, d'Artisans, de Marchands & de Gens de métier; il y a plusieurs grands marchés, les rues sont remplies de boutiques fournies de toutes sortes de marchandises, cependant tout s'y vend plus cher qu'en aucun autre lieu de l'Empire, à cause du concours prodigieux de Peuple, du nombre de Moines fainéans & de Courtisans, comme aussi à cause de la difficulté du transport des provisions de bouche & des autres commodités. *Jedo* est à trente-cinq degrés, quarante-huit minutes de Latitude Septentrionale, & à cent-quarante-quatre degrés, dix minutes de Longitude.

Description d'Osacca.

Après les deux Capitales, *Osacca* est la ville la plus considérable, la plus grande, la plus riche & la plus peuplée. Sa situation est très-agréable & commode, près de l'embouchure de la Riviere de *Jedogawa*, à quinze lieues environ au-dessous de *Miaco* dans la Province de *Setzu*: c'est un des principaux Ports de tout l'Empire. Elle a entre quatre & cinq milles de longueur sur trois de largeur, & elle est si peuplée qu'elle peut lever une armée de quatrevingt-mille hommes de ses habitans seulement. Les Artisans & les Ouvriers y fourmillent, il y a aussi un grand nombre de riches Marchands; d'ailleurs quantité de Princes & de Seigneurs ont leurs maisons à *Osacca*, dans un des plus agréables quartiers de l'autre côté de la Riviere, de sorte qu'on y voit de belles maisons & de beaux Palais. La Riviere de *Jedogawa*, qui est ici environ aussi large que la *Tamise* au pont de Londres, a sa source dans le Lac d'*Oomi* ou d'*Oitz*; elle coule ensuite près des petites villes d'*Udsi* & de *Jedo*, la derniere desquelles lui a donné son nom; de-là elle continue son cours vers *Osacca*, mais une de ces branches avant que d'y arriver s'en sépare & va droit à la mer; & l'autre s'étant rendue à la ville reçoit les eaux de deux autres Rivieres, nommées *Firano* & *Jamatta*, & traversant la ville va se jetter dans la Baye, qui est vaste & assez profonde pour porter les plus grands vaisseaux.

Château.

A son extrémité au Nord-Est, est un Château bien fortifié & quarré pour défendre le port: l'Empereur *Taiko* le fit bâtir pour commander la ville & la Riviere. Les murs sont épais & hauts, flanqués de bastions & de tours: les appuis de la muraille en dehors sont d'une grosseur extraordinaire: on ne peut en faire le tour qu'en une heure de promenade. On y tient toujours une grosse Garnison, commandée par deux des principaux Favoris de l'Empereur, qui commandent aussi dans le Château tour à tour, pour garder les trésors de l'Empereur, & les revenus des Provinces Occidentales que l'on y accumule. Ces Gouverneurs n'ont rien du tout à voir aux affaires de la ville, qui à ses propres Magistrats comme *Jedo*, & est soumise aux mêmes Loix que les autres villes de l'Empire (*). On trou-

(*) Il y a une singularité à remarquer par rapport au guet de la nuit, & à la maniere dont on y annonce alors les heures; car au-lieu qu'ailleurs les gens du guet le font en frappent deux rouleaux de bois l'un contre l'autre, on se sert à *Osacca* d'un différent instrument pour marquer chaque différente heure. Ainsi l'on fait connoître la premiere après le Soleil couché, en battant un tambour; la seconde en frappant un *Gun-gum*, instrument d'airain en forme de bassin: la troisieme ou minuit en battant une cloche avec un bâton de bois; la premiere heure après minuit, ils battent encore le tambour, la se-

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

trouve à *Osacca* toutes sortes de provisions & des marchandises en abondance, & de quoi se bien divertir. Les environs fournissent une espece de terre d'une belle couleur d'orange, dont on se sert pour couvrir les maisons, & l'on en transporte une grande quantité dans les autres endroits de l'Empire pour le même usage. *Osacca* est à trente-cinq degrés, cinquante minutes de Latitude Septentrionale, suivant *Kæmpfer*, d'autres la placent à trente-cinq degrés, quinze minutes; elle est au cent-trente-septieme degré, vingt minutes de Longitude.

Surunga.

Surunga, *Suruga* ou *Syringa*, Capitale de la Province du même nom, est une autre Ville Impériale maritime, quoiqu'elle soit toute ouverte, sans portes ni murailles. Elle est principalement célebre pour avoir été le lieu de la résidence de quelques-uns des *Cubos*, ou Empereurs Séculiers; elle l'étoit dans le tems que le Capitaine *Saris* fut au Japon: il dit qu'elle étoit alors aussi grande que *Londres* & *Southwark*, & que les Anglois obtinrent permission d'y négocier: les Marchands & les Gens de métier occupoient les fauxbourgs, & les Gens de qualité la ville; quoique depuis ce tems-là on l'ait laissé dépérir, elle conserve encore quelques-uns de ses anciens privileges, entre autres celui de battre de la monnoye d'or & d'argent; on y fait des *Cobans*, de la valeur de cinq ducats, & des *Itztbos*, de la valeur de deux ducats & demi. Le Château est au côté septentrional de la ville; c'est un bâtiment quarré, bien fortifié, avec des fossés, & de hautes murailles de pierre de taille. Depuis le tems de *Saris* sa magnifique tour a été consumée par le feu jusqu'aux fondemens (†). C'étoit dans ce Château que résidoit ordinairement le fils ainé, ou selon d'autres le frere ainé de l'Empereur, qui en étoient Gouverneurs aussi bien que de la Ville; c'est par cette raison que quelques-uns l'appellent *Sumpu* & d'autres *Futzju*, du nom de son Château. Le dernier Prince qui paroît y avoir demeuré étoit *Tej tonani*, fils naturel de l'Empereur *Conju*, qui l'avoit fait Seigneur de cette Province. Mais ayant conspiré contre son frere, alors sur le Trône (en 1620), le Château lui servit de prison, & après y avoir été longtems confiné, il se donna la mort en s'ouvrant le ventre. Depuis ce tems-là les plus accommodés des habitans ont quitté la ville, qui a toujours été en décadence (*a*). *Suraga* est à trente-cinq degrés, vingt-deux minutes de Latitude Septentrionale, & à cent-quarante deux, trente minutes de Longitude.

La

(*a*) *Kæmpfer*, ubi sup.

seconde le *Cum-gum*, la troisieme la cloche; cette troisieme heure après minuit, ou sixieme heure de la nuit, est aussi la derniere & finit par le lever du Soleil; & comme c'est la même chose par tout l'Empire, les heures de la nuit sont plus ou moins longues selon la saison de l'année (1).

(†) Cela vint, dit-on, de la fiente de pigeon, qui s'étoit amassée au plus haut étage de la Tour pendant plusieurs années, & qui prit feu par la chaleur des pigeons qui y couvoient leurs œufs. On dit que cet accident arrivoit souvent dans le Pays, & pour le prévenir ils ferment les galetas de leurs maisons & le haut de leurs tours, pour empêcher les pigeons d'y nicher (2).

(1) *Kæmpfer* L. V, Ch. 9. (2) *Ibid*, Ch. 11.

Section III. Division & Topographie du Japon.

Saccai.

La derniere ville de cette Isle dont nous parlerons, est *Saccai*, que quelques-uns ont regardée comme étant une partie d'*Osacca*, de l'autre côté de la Riviere, quoiqu'elle en soit éloignée de quatre ou cinq lieues. Elle est non seulement célebre, en ce que ses habitans prétendent descendre des anciens Rois & Princes du Japon, mais aussi à cause de l'avantage de sa situation; elle a la mer du côté du Couchant, & les trois autres côtés sont entourés d'un fossé large & profond, à la réserve de cette partie de la ville qui est près du pied de la montagne, qui est défendue par une épaisse & haute muraille de pierre. Il y a aussi un Château bien fortifié sur la cime de la montagne, qui a quinze bastions, & qui n'est accessible que par un chemin etroit & escarpé: il commande la ville & tous les environs. Sur le penchant de la montagne, à l'un des côtés du Château, il y a une seconde Forteresse, dont les murs ont cinquante pieds de hauteur, & sont de pierre de taille; de l'autre côté il y a un magnifique Palais, flanqué de deux hautes tours, qui se terminent toutes deux en aiguille, la plus haute est de neuf étages: c'est la résidence ordinaire des Princes tributaires de ce quartier-là.

Petite Isle de Piscnes.

Vis-à-vis du Port est la petite Isle, nommée *Piscnes*, célebre non seulement pour la beauté de ses promenades, qui y attirent une foule de gens de la ville, mais encore pour une Divinité que l'on y adore, à laquelle une infinité de gens se dévouent. Ils vont en grande cérémonie du Temple au bord de la mer, où ils entrent dans une barque préparée exprès; prenant ensuite le large, ils se précipitent dans la mer, & vont à fond par le poids des pierres qu'ils se sont attachés autour du corps. Le Temple de cette Divinité, qu'on appelle *Canon*, est grand & beau, de même que plusieurs autres qui sont dans la ville: il y en a un entr'autres, dédié aux Dieux des autres Pays, qui passe pour un des plus beaux de tout l'Empire; la ville & les environs sont remplis de plusieurs autres Temples & beaux Edifices, bâtis la plupart de pierre, que les montagnes voisines fournissent en abondance, & ornés de belles tours, ce qui forme une très-belle vue du côté de la terre & de la mer (*a*). Voilà qui suffit pour la grande Isle de *Niphon*.

Description de l'Isle de Ximo.

Ximo (*) est la seconde en rang & en grandeur, elle gît à l'extrémité occidentale de celle de *Niphon*, dont elle n'est séparée que par un canal étroit ou Détroit. Elle s'étend depuis le trente-unieme degré, quarante-cinq minutes jusqu'au trente-cinquieme degré de Latitude Septentrionale, & depuis le cent-trente-unieme degré jusqu'au cent-trente-cinquieme, vingt minutes le Longitude; on lui donne deux-cens quatre-vingt-

(*a*) Ambass. des Holland. *Corneille* au mot *Saccai*.

(*) Cette Isle s'appelle aussi *Bungo*, du nom de sa Capitale; *Saikokf* ou le Pays de l'Ouëst, de sa situation: & *Kiusiu* ou le Pays des neuf, étant divisée en neuf Provinces; qui sont 1. *Bungo*. 2. *Fiungo*. 3. *Vosuma*. 4. *Saxuma*. 5. *Fingo*. 6. *Tsikungo*. 7. *Figen*. 8. *Chicugen*, & 9. *Buigen*. Dont chacune porte le nom de sa Capitale: c'étoient autrefois autant de petits Royaumes; à-présent elles sont gouvernées par un certain nombre de Princes tributaires; leur domaine varie continuellement, selon le bon-plaisir des Empereurs, qui l'étendent & le resserrent à leur gré, comme on l'a remarqué plus haut.

Section III. *Division & Topographie du* Japon.

vingt-dix milles de tour, sans compter ses anses & ses Bayes. L'air, le climat, le terroir & les productions sont les mêmes que de l'Isle de *Niphon*: il y a un grand nombre de villes considérables, outre les neuf Capitales mentionnées dans notre derniere Remarque; nous ne connoissons gueres que le nom & la situation de ces villes, dont les principales sont *Bungo*, *Cangoxima* & *Nangasaki*.

Villes principales. Bungo.

Bungo, *Boengo* ou *Boungo* est, dit-on, la Capitale de l'Isle, cependant à peine en est-il fait mention dans l'Histoire Ecclésiastique du Japon, nonobstant les progrès extraordinaires qu'on dit que le Christianisme y avoit fait; ce qui donne lieu de croire qu'elle n'étoit pas la résidence de quelque Prince ou Roi tributaire, l'Histoire parlant de plusieurs autres Places moins considérables: il y a donc beaucoup d'apparence que la Cour du Roi avoit été transportée pour quelque raison à *Funiu*, dont il est fait mention: *Caron* & les autres Ecrivains Hollandois disent que *Funiu* étoit une ville avec un Château, & la résidence d'un Prince de l'Isle.

Cangoxima.

Cangoxima, *Cangoxuma* ou *Cogoxima* est située au bout le plus méridional de l'Isle: c'est le premier Port où les Portugais aborderent, & qu'ils choisirent ensuite à cause de sa situation avantageuse & de la commodité de son Port, pour en faire le centre de leur Commerce. Il est vrai qu'il y a à quelque distance du Port un grand nombre d'écueils, qui en rendent l'entrée dangereuse: sur un de ces rochers il y a un Château bien fortifié qu'*Ongosckio*, grand-pere de l'Empereur *Gongon* ou *Gongin* fit bâtir pour défendre la ville, qui est la clef du Royaume de *Saxuma* & de toute l'Isle, & pour couvrir la rade; ce Château est bâti dans la mer, de grandes pierres quarrées, il est quarré avec des bastions. Il y a à l'entrée du Port un Phare quarré, construit sur un rocher fort haut, que l'on voit à plus de vingt milles de distance, il y a au-dessus quatre ou cinq boules plus ou moins grandes, & au pied du rocher est une bonne rade pour les vaisseaux.

Le Quai est défendu par une forte digue de pierre, qui s'étend jusqu'en mer, & où il y a un rempart de pierre à hauteur d'appui, revêtu de cuivre. A un des bouts on a bâti deux grands corps de logis, dans chacun desquels il y a toujours jour & nuit une garde de cinq-cens hommes, non seulement pour garder le Port, mais pour tenir en bride les Rois de *Saxuma*, qui se sont souvent révoltés, pour ne pas payer le tribut à l'Empereur. La ville est arrosée par une Riviere qui vient des montagnes voisines, & tombe dans un canal creusé exprès, qui la conduit jusqu'au cœur de la ville, d'où elle va se jetter avec une grande rapidité dans la mer. Au midi de la Riviere il y a un beau Bâtiment, qui est la Douane où les passagers payent un second droit, après en avoir payé un au premier Château. Il y a aussi plusieurs beaux & grands Magasins, qui appartiennent à l'Empereur, dont quelques-uns sont à l'épreuve du feu. Les Temples y sont en grand nombre & magnifiques, comme dans les autres grandes villes: il y en a un au centre de la ville, qu'on dit être rempli de richesses, qui y ont été portées par un Roi de *Saxuma*, lequel ayant refusé de payer le tribut or-

ordinaire, fut obligé de se retirer-là, & de se faire Moine pour éviter la mort. *Cangoxima* est au trente-unieme degré, quarante-deux minutes de Latitude Septentrionale, & au cent-trente-troisieme degré, seize minutes de Longitude.

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

La derniere Place considérable de cette Isle est *Nangasaki*, située au bout occidental, dans la Province de *Figen* ou *Fisen*, & célebre parceque c'est la seule ville de tout le Japon où les Hollandois ont la permission d'aborder & de trafiquer. Nous avons parlé ailleurs avec assez d'étendue de la Factorerie qu'ils y ont, & des rigoureuses conditions sous lesquelles ils sont admis, mais nous avons renvoyé ici la description de la Ville & du Port.

Nangasaki.

Elle est située à l'extrémité d'une Baye commode & profonde du même nom; elle s'étend en forme de croissant, ce qui joint aux montagnes qui l'environnent du côté de terre, qui ne sont pas hautes mais escarpées & toujours couvertes de verdure, forme une très-belle vue quand on en approche, sur-tout à cause du grand nombre de Temples & d'autres magnifiques édifices qui sont sur le penchant de ces collines, & qui terminent le point de vue d'une façon qui surprend. L'entrée du Port, qui est au Nord de la ville, est fort étroite, & n'a que peu de brasses de profondeur, mais il s'élargit & devient plus profond à mesure qu'on avance jusqu'à une Isle ou Roc (*), où il y a une bonne rade. Tous les navires qui doivent faire voile de *Nagasaki* à *Batavia* jettent l'ancre ordinairement près de cette Isle, pour attendre l'occasion de sortir du Port, ce que l'on feroit aisément en deux heures, n'étoit la quantité de bancs de sable, de bas-fonds & de rochers, qui rendent le passage de ce Détroit également difficile & dangereux (a). Pour se tirer d'affaire les vaisseaux doivent gouverner à l'Ouëst, laissant la terre à droite, & gagner la pleine mer en passant entre de petites Isles. A une demi-lieue de la ville il y a deux Gardes Impériales vis-à-vis l'une de l'autre, & entourées de palissades; elles ont sept-cens hommes chacune, y compris ceux qui font en faction dans les bateaux de garde. On a élevé des bastions le long du Port, comme une défense, mais ils n'ont point de canon. Le Port est long & profond, & il y a rarement moins de cinquante ou soixante navires. La marée y monte depuis quatre brasses & demie jusqu'à six ou sept; le fond est d'un argile ferme, qui donne un bon ancrage.

Baye & Port.

La ville est à l'extrémité du Port, où elle est la plus large; elle n'a ni murailles, ni Château, ni fortifications, ni aucune défense. Les rues n'en font

La Ville.

(a) *Kæmpfer* L. IV. Ch. 1.

(*) Les Japonois appellent cette Isle *Taka Jama* ou *Taka Boko*, comme qui diroit le Pic des Bambous; les Hollandois lui donnent le nom de *Papenberg*, à cause du grand nombre de Prêtres Catholiques-Romains qu'on précipita du haut de cette montagne dans la mer, dans le tems de la persécution. Auprès du *Papenberg* où le Port commence proprement, il y a une petite Isle, que les Japonois appellent l'endroit où l'on brûle les vaisseaux ennemis; parceque c'est-là où le dernier vaisseau Portugais envoyé de *Macao* au Japon, fut brûlé avec toutes les marchandises qui étoient à bord, en 1642, & depuis on l'a destinée à être le lieu pour de pareilles exécutions (1).

(1) *Kæmpfer*, L. IV. Ch. 1.

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

sont ni droites, ni larges; elles vont en montant vers la colline, & finissent près des Temples. Trois Rivieres traversent la ville; elles ont leur source dans les montagnes voisines; celle du milieu & la plus grande traverse la vallée de l'Est à l'Ouëst. Pendant la plus grande partie de l'année, elles ont à peine assez d'eau pour arroser les champs de riz & les jardins, mais pendant les pluies elles grossissent au point qu'elles entraînent des maisons entieres. La ville est divisée en deux parties, la ville intérieure, qui a vingt-six rues, & la ville extérieure, qui en a soixante-une; les étrangers ne peuvent demeurer, ni dans l'une ni dans l'autre, ils demeurent hors de la ville dans des endroits séparés, où ils sont gardés & veillés de près.

Edifices publics.

Les principaux Edifices de la ville & aux environs sont. 1. Les *Janagura*; ce sont cinq grandes maisons de bois auprès du rivage, où l'on garde trois grandes Jonques Impériales, ou Vaisseaux de guerre, avec tous leurs agrêts, prêts à être mis en mer au premier signal. 2. Le Magasin à poudre, bâti sur le rivage vis-à-vis de la ville: pour plus de sureté & pour prévenir les accidens, on a bâti une grande voûte sur une colline voisine, où l'on garde la poudre. 3. Le Palais des deux Gouverneurs qui résident dans la ville: ils occupent un terrein considérable, un peu plus élevé que le reste des rues; ils sont forts, réguliers & bien gardés. 4. Les Palais d'environ vingt Princes & Seigneurs du premier & du second rang: quelques-uns y résident toujours, & d'autres n'y viennent que par occasion. 5. Environ soixante-deux Temples dans la ville & au dehors; ces derniers sont bâtis la plupart sur des éminences: ils sont non seulement consacrés à la dévotion & au culte, ils servent encore au divertissement & à la récréation: étant accompagnés de jardins agréables & de belles allées, on y va pour respirer le bon air, & pour jouir de la belle vue que l'on y a. 6. Les Ponts, au nombre de trente-cinq, vingt de pierre & les autres de bois; ils sont simples, mais solides. 7. Le *Gokuja* ou l'Enfer, que l'on nomme aussi *Roja*, la Cage: on entend par-là la prison, qui est au cœur de la ville. Elle consiste en plusieurs huttes ou petites chambres séparées pour loger les prisonniers, selon leur qualité, ou le genre de crime pour lequel on les a arrêtés. Il y a dans son enceinte un endroit où l'on met les criminels à la torture, un autre pour en exécuter secrettement, un endroit pour se baigner (*), & d'autres appartemens pour d'autres

(*) Il y a la plupart du tems dans ces prisons entre soixante & cent prisonniers, la plupart des contrebandiers, ou des gens soupçonnés de Christianisme; les premiers sont exécutés aussitôt que le crime est prouvé, les Chretiens qui sont étrangers, le sont aussi; mais si ce sont des Japonois, on les enferme dans ces huttes, où on les fait bien travailler, en les nourrissant fort mal; & cependant ils préferent une vie si misérable à l'abjuration de leur Foi; ils sont néanmoins fort ignorans sur la Religion Chretienne, ils n'en savent gueres que le nom de notre Sauveur, de sa bien-heureuse Mere, & de quelques Saints, auxquels ils adressent les prieres qu'on leur a apprises. Et c'est par pitié pour leur grande simplicité, que le Gouvernement n'en use pas avec eux selon la rigueur des Loix; on leur permet & on les oblige même de sortir de leurs huttes six fois l'année pour se baigner, & pour prendre l'air dans une grande & spacieuse maison bâtie exprès, afin de prévenir l'infection & les maladies; & on les relâche quand ils

tres usages. 8. Le Quartier des filles de joie, qui consiste en deux rues, qui se ferment aux deux bouts par de bonnes portes : c'est-là que les Japonois & les Etrangers peuvent trouver dequoi se satisfaire : les filles qu'on y tient sont élevées au métier dès leur jeunesse par des vieilles qui ont plus d'expérience : on leur montre à danser, à chanter, à jouer des instrumens, à écrire, & à travailler à des ouvrages.

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

Maisons.

Les maisons sont petites & basses, quoique bien peuplées; les habitans sont principalement des Marchands, des Artisans, des Gens de boutique, des Ouvriers, des Artistes & des Brasseurs. Les Manufactures pour la plupart ne sont pas si bonnes à *Nangasaki*, qu'elles le sont dans les autres endroits de l'Empire; il faut excepter tout ce qui s'y travaille en or & en argent, & qui est destiné pour l'Etranger : cette sorte d'ouvrages s'y fait avec plus de goût, & y est mieux travaillée que nulle part ailleurs; la plupart des marchandises se vendent ici plus cher qu'en d'autres endroits, de-même que les vivres, quoique le Pays d'alentour fournisse toutes sortes de fruits, de légumes & d'herbages, la Mer du poisson, & les Provinces voisines des bestiaux, des grains & d'autres provisions. Mais l'eau, quoique bonne & claire, ne laisse pas de donner des coliques violentes, de la nature de celles dont nous avons parlé. *Nangasaki* est au trente-deuxieme degré, trente-six minutes de Latitude Septentrionale, & au cent-trente-unieme, vingt-deux minutes de Longitude.

Isle de Xicoco.

La troisieme Isle considérable, quoique plus petite que *Ximo*, est celle de *Xicoco* (*), qui est à l'Ouëst de cette Isle, & à l'Est de celle de *Niphon*; elle est à peu près quarrée, & s'étend depuis le trente-troisieme degré, vingt-minutes, jusqu'au trente-cinquieme, six minutes de Latitude Septentrionale, & depuis le cent-trente-quatrieme degré, vingt-minutes, jusqu'au cent-trente-sixieme, quarante minutes de Longitude. On lui donne cent-quatre-vingt-dix milles de tour, sans compter les Anses & les Bayes; le climat est le même que celui de l'Isle de *Niphon*, & les productions sont aussi les mêmes. Il y a plusieurs Ports commodes, & diverses Villes dans les terres, outre les Capitales des quatre Provinces indiquées dans la derniere Remarque; mais comme nous n'en connoissons gueres que

ils font abjuration, mais il y en a peu d'exemples. Ces prisons sont bien gardées, on les tient aussi propres & aussi saines qu'il est possible. La plupart des prisonniers, à l'exception de ceux qui sont coupables de grands crimes, ont la permission tous les jours de prendre l'air, & le reste du tems ils sont renfermés dans leurs petites chambres. Les femmes sont logées dans une cour quarrée à part, & les hommes n'ont aucune communication avec elles, si ce n'est au travers d'une grille, encore faut-il auparavant obtenir la permission du Gouverneur (1).

(*) Le nom de *Xicoco* ou de *Xicocoff* signifie le *Pays des quatre*, & on l'appella ainsi à cause des quatre Provinces qu'il comprend. On la nomme aussi *Tonsa* ou *Tosa* d'une de ses plus grandes Provinces, peut-être autrefois celle qui commandoit aux trois autres : on lui donne encore les noms de *To-koesi*, ou *Sanokol*, & de *Jio* ou plutôt de *Hiu*, de deux autres Provinces, peut-être alors les principales. Enfin elle porte le nom d'*Ava*, qui est celui de la Capitale de la quatrieme Province, aujourd'hui la ville maritime la plus considérable de cette Province, si elle n'est la Capitale de toute l'Isle (2).

(1) *Kæmpfer*, L. IV. Ch. 1. *Caron*, *Varenius* &c. (2) *Kæmpfer*, *Varenius* &c.

SECTION III. *Division & Topographie du Japon.*

que les noms & la situation, nous ne nous y arrêterons point (*a*).

Autres petites Isles.

Ces trois grandes Isles sont environnées d'un nombre presque inconcevable d'autres Isles plus petites, dont quelques-unes sont incultes & désertes : il y en a peu qui ayent été décrites, plusieurs même ne sont pas seulement marquées sur les Cartes, & les Voyageurs n'en parlent point : d'autres, dit-on, sont en général assez grandes pour avoir un Gouverneur, & produisent non seulement du froment, des fruits, du bétail, du riz, du sucre & d'autres choses, mais fournissent même des métaux, des mineraux & des pierres précieuses, & ont des carrieres de marbre, & d'autres commodités.

Firando. *Etablissement des* Hollandois.

La seule qui soit digne d'attention est celle de *Firando*, que les Hollandois avoient choisie d'abord pour leur principal Etablissement. Elle est située proche de la Côte Occidentale de l'Isle de *Ximo*, & s'étend environ depuis le trente-troisieme degré, vingt minutes, jusqu'au trente-quatrieme degré de Latitude Septentrionale, entre le cent-trente-unieme & cent-trente-deuxieme degré de Longitude, & quoiqu'elle soit plus petite que plusieurs autres, qui sont sur les côtes du Japon, elle a le titre de Royaume. Il y a un Port du même nom que l'Isle, dont l'entrée est à-la-vérité étroite & un peu dangereuse, mais qui est assez large & assez commode pour contenir un bon nombre de vaisseaux, qui y sont à l'abri de tous les vents. *Firando* doit, il est vrai, son aggrandissement aux Hollandois, qui en firent leur principal Comptoir, y bâtirent des Magasins, de belles Maisons, & quelques Forts, de sorte que cette Isle devint si considérable par son Commerce, & par le grand abord qu'il y avoit, qu'au-lieu d'une rue qu'il y avoit d'abord, elle s'étoit accrue jusqu'au-delà de quarante, la plupart larges & bien bâties. Les Hollandois ne s'en contenterent pas néanmoins, ils abbattirent quelques-uns de leurs anciens magasins, qui n'étoient que de bois & tomboient en ruine, & en bâtirent de pierre. Cela arriva en 1640, & l'Empereur soupçonnant qu'ils avoient des vues secrettes, & qu'ils vouloient en faire des Forteresses plutôt que des Magasins, ils eurent brusquement ordre de quitter l'Isle, & de se tenir à *Nangasaki* (*b*).

Beau Château.

Il n'y a rien de considérable dans le reste de l'Isle, à la réserve du Château ; c'est un bel & magnifique Edifice, qui appartenoit autrefois à *Firandono*, frere du Roi qui regnoit alors. Il est sur une hauteur, au milieu d'une grande plaine ; il y a un très-beau pont, qui conduit presque jusqu'à la premiere cour, défendu à chaque bout par une Garde d'Arquebusiers. On le découvre de fort loin en mer, tant à cause de sa situation, que par sa belle tour, qui a plusieurs étages, qui vont en diminuant par degrés vers le haut. Il y a aux côtés du Château huit portes, avec des escaliers pour y monter. Au pied de la colline sur laquelle est le Château, il y a quatre pavillons, qui correspondent à ses quatre angles, & qui ont des galeries, soutenues de piliers, pour aller de l'un à l'autre (*c*).

Les

(*a*) *Kempfer*, Ambass. des Holland. &c. des Holland. & *Corneille*.
(*b*) *Kempfer*, L. IV. Ch. 5. Ambass. (*c*) Les mêmes.

Les Isles de *Liquejo* ou de *Riuku* forment, comme nous l'avons dit ailleurs, une chaîne depuis celle de *Ximo* jusqu'à celle de *Formose*, c'est-à-dire depuis le vingt-quatrieme jusqu'au vingt-sixieme degré de Latitude Septentrionale. Il y en a un grand nombre, mais six sont seulement d'une étendue raisonnable, & prennent leur nom de la plus grande, qui s'appelle *la grande Liquejo*. On croit qu'elles ont été peuplées par les Chinois, parceque les habitans parlent leur langage, quoique corrompu. Le Roi de *Saxuma*, un des Rois tributaires de l'Isle de *Ximo*, les soumit à la domination de l'Empereur du Japon, & ils ne peuvent venir trafiquer que dans le Port de la Capitale de *Saxuma*. Quoiqu'ils payent tribut au Roi de cette Province, ils ne laissent pas d'envoyer tous les ans un présent à l'Empereur de la Chine, avec les Sujets duquel ils font un grand Commerce. Mais nous ne trouvons point qu'ils fassent aucun présent, ni qu'ils payent aucun tribut à l'Empereur du Japon, quoiqu'ils soient en quelque façon ses Sujets.

SECTION III. *Division & Topographie du* Japon.

Isles de Liquejo.

Les marchandises qu'ils portent à *Saxuma* sont toutes sortes d'étoffes de soie & de coton, avec plusieurs autres marchandises de la Chine qu'ils transportent dans leurs jonques; quelques denrées du crû de leur propre Pays, comme du blé, du riz, des légumes & des fruits; de l'*Awamuri*, qui est une sorte d'eau-de-vie forte, tirée du reste de leur récolte; des nacres de perle, & de cette sorte de petites coquilles qu'on appelle *Couris* dans les Indes, où elles sont reçues en divers endroits comme une monnoye courante; d'autres coquilles que l'on calcine, & dont on fait une espece de blanc, dont les jeunes garçons & les filles se servent pour se farder. Ils apportent aussi de certaines grandes coquilles plattes, polies & presque transparentes, dont les Japonois se servent au-lieu de vitres; des fleurs rares & des plantes dans des pots, dont le détail feroit trop long. La quantité de marchandises qu'ils peuvent porter & vendre est limitée par les Loix du Japon à la somme annuelle de cent-cinquante-mille thaels ou écus, au-delà de laquelle il ne leur est pas permis de vendre quoi que ce soit. Malgré cette défense ils se défont de bien plus grandes cargaisons, par la connivence des Japonois Directeurs de leur Commerce, qui y trouvent leur compte (*a*). Les autres habitans de ces Isles sont Laboureurs & Pêcheurs; ils ont beaucoup de douceur & de gayeté, vivent fort contens, & se divertissent en buvant de la biere de riz, & jouant de leurs instrumens de Musique. Si nous en croyons les Japonois, quelques-unes de leurs Isles sont si fertiles, qu'elles produisent deux moissons de riz tous les ans. Quant à leur Gouvernement & à leur Religion, on en fait peu chose, seulement qu'ils reconnoissent le Roi de *Saxuma* pour leur Souverain, & qu'ils ont comme les Tonquinois & les Japonois un *Daïro* ou Monarque héréditaire Ecclésiastique, à qui ils portent un grand respect, croyant qu'il descend en droite ligne des Dieux de leur Pays. Il réside à *Jajuma*, une des principales de ces Isles (*b*).

Leur Commerce avec le Japon & la Chine.

Nous finirons cette Section par l'énumération des principales Curiosités tant naturelles qu'artificielles du Japon.

Curiosités du Japon.

Du

(*a*) *Kæmpfer*, L. IV. Ch. 9. (*b*) *Idem.* L. I. Ch. 4.

Section III. *Division & Topographie du Japon.*

Volcans.

Du premier ordre sont. 1. Les Volcans, dont ils en comptent huit dans l'Empire, & quelques-uns de terribles, qui ont jetté du feu sans intermission pendant plusieurs siecles. Tel étoit celui d'une petite Isle de rochers proche de *Firando*, & celui d'une autre petite Isle vis-à-vis de *Saxuma*, qui brûle depuis plusieurs siecles, & qui a jetté par intervalles de grandes quantités de souphre & d'autres matieres enflammées. La Montagne de *Fesi* dans la Province de *Suruga* n'est pas moins remarquable; elle ne cede en hauteur qu'au seul Pic de *Ténériffe*, & le surpasse pour la figure & la beauté; son sommet est toujours couvert de neige, qui étant dispersée par le vent, & voltigeant en l'air, ressemble en quelque maniere à un chapeau fumant. Les Histoires Japonoises marquent que le sommet jettoit autrefois des flammes, mais que la violence du feu ayant fait une ouverture au côté de la montagne, les flammes cesserent peu de tems après: le souphre & les autres matieres qui servoient d'aliment au feu, ayant été selon les apparences épuisées par le feu, comme cela est arrivé en plusieurs autres montagnes du Japon (*a*).

Fontaines chaudes, & froides.

2. On doit mettre au rang des curiosités naturelles les Bains chauds & les Eaux minerales, dont les Japonois regardent plusieurs comme des remedes infaillibles contre les maux vénériens, & contre d'autres maladies invétérées. La chaleur de quelques-unes de ces sources l'emporte sur celle de l'eau bouillante; on parle encore d'une eau dont la chaleur égale celle de l'huile bouillante, qui ne coule que deux fois par jour, environ une heure, & l'eau sort alors avec tant d'impétuosité qu'elle peut entraîner la plus grosse pierre que l'on met sur l'ouverture du puits, & avec un bruit qui ressemble à celui du canon (*b*). Ces eaux chaudes sont en grand nombre, & l'on s'en sert pour s'y baigner; mais les Japonois ne s'en servent que cinq ou six jours, & cessent de prendre le bain dès qu'ils se trouvent mieux, ce qui fait qu'ils ne sont souvent guéris qu'à demi, parcequ'ils ignorent combien il faut les continuer, & le régime qu'ils devroient observer (*). Ils ont aussi quantité d'eaux minerales froides, dont les malades

(*a*) *Kæmpfer*, Ch. 8. Vid. & *Caron*, *Varen*. (*b*) *Varenius*, ubi sup.

(*) Ils passent d'un bain moins chaud à un autre qui l'est davantage; ils n'y demeurent que quelques momens, se mettent au lit & se couvrent bien pour tâcher de suer, ne mangeant rien que de chaud.

Les Moines qui demeurent dans les environs de ces Fontaines chaudes, ont donné à chacune des noms particuliers, pris de leur qualité, de l'écume qui nage sur la surface, de leur fond, & du bruit qu'elles font en sortant de terre: & selon leur coutume de tromper le Peuple superstitieux, ils disent qu'elles sont destinées comme autant de Purgatoires pour les Artisans, & les Ouvriers dont la profession semble avoir quelque rapport aux qualités dont nous venons de parler. Par exemple ils placent les Brasseurs de biere fourbes & trompeurs dans une fontaine profonde & bourbeuse, les Cuisiniers & les Pâtissiers dans une autre qui est remarquable par son écume blanche; les Gens querelleux & chicaneurs dans un autre qui sort de la terre à grand bruit, & ainsi des autres.

On fit un usage bien barbare de ces sources chaudes pendant la cruelle persécution, que l'on fit souffrir aux Chretiens; on les y jettoit, & on les y tenoit jusqu'à ce qu'ils renonçassent à leur Foi, ou que leur chair se détachât des os (1).

(1) *Kæmpfer*, L. V. Ch. 11.

des tireroient bien plus d'avantage, si leurs Médecins ou leurs Charlatans étoient plus experts dans la maniere de s'en servir.

Section III.

Division & Topographie du Japon.

3. Il y a des Montagnes d'une hauteur prodigieuse en plusieurs endroits du Japon; sur quelques-unes les chemins sont si étroits & si roides, que ceux qui voyagent à cheval sont obligés de mettre pied à terre, & d'aller à pied ou de se faire porter en *Cango* (*): ce qui dédommage de la peine qu'elles donnent, c'est que la plus grande partie de l'année elles sont tapissées de belle verdure, de fleurs qui embaument l'air, & arrosées de quantité de fontaines & de ruisseaux. La Montagne de *Fesi* dont nous avons parlé ci-dessus, est la plus fameuse & la plus haute; on la découvre presque de quarante lieues en mer, quoiqu'elle soit environ à dix-huit milles de la côte. Les petites Rivieres, qui en serpentant viennent se joindre, forment de grandes Rivieres, & en quelques endroits une quatrieme espece de curiosité naturelle, de grandes & étonnantes Cataractes, telle qu'est cette célebre cataracte dont nous avons parlé dans la Description de l'Egypte (*a*).

Hautes Montagnes.

La plus remarquable qu'il y ait au Japon est celle du fameux Lac de *Togitz* ou de *Fakone* (†); ce Lac est si fort entouré de montagnes, qu'il n'a d'issue que par une de ces montagnes, que l'on appelle *Fitango jama*; elle laisse passer l'eau par trois ouvertures, d'où elle tombe le long du penchant de la montagne & forme une cataracte d'une hauteur considérable, qui se précipite avec un grand bruit; les trois branches se réunissent ensuite en une, & recevant plusieurs autres ruisseaux, forment une Riviere qui traverse la vallée avec un bruit terrible, passant par des pierres & des précipices pour se rendre à la mer (*b*).

Animaux curieux.

Parmi les Animaux curieux il faut mettre les Fourmis blanches, qui ne different pas beaucoup pour la grosseur & la figure des nôtres, mais elles sont blanches comme neige. Les Japonois les appellent *Do Toos*, c'est-à-dire perceurs, nom qui leur convient parfaitement. Ces animaux ont le museau armé de quatre pinces recourbées & tranchantes, avec lesquelles ils perçent en peu de tems tout ce qu'ils rencontrent, excepté les pierres &

(*a*) *Hist. Univ.* T. I. p. 322. (*b*) *Kæmpfer*, L. V. Ch. 11. *Varenius* &c.

(*) Ce sont des especes de chaises, qui ne sont pas si hautes que les nôtres, parce que la personne y est assise les jambes croisées, & au-lieu de deux bâtons il n'y en a qu'un seul, attaché à la partie supérieure en travers, & que deux ou trois hommes portent sur leurs épaules.

(†) *Fakone* est un village d'environ deux-cens-cinquante maisons sur la route de *Miaco* & de *Jedo*. Le Lac qui tire son nom du village, a un peu plus de demi-lieue du Japon de largeur, & environ une lieue de longueur. On ne sauroit en faire le tour à cause des montagnes escarpées qui l'environnent, mais on le traverse en bateau. On dit qu'il abonde en poissons, & une des montagnes au Nord a une riche mine d'or. Les habitans disent que ce Lac s'est formé par un tremblement de terre; ils en donnent pour preuve quantité de troncs de cedre d'une grandeur extraordinaire qui sont au fond, & que l'on en tire quand le Seigneur du lieu l'ordonne. Le Pays voisin produit quantité de Cedres des plus beaux qu'on puisse trouver dans tout le Japon (1).

(1) *Kæmpfer*, L. V. Ch. 2.

Section III. Division & Topographie du Japon.

& les minéraux, & font beaucoup de dégât par-tout où ils pénetrent. Le seul moyen qu'on ait trouvé jusqu'ici pour les éloigner, c'est de mettre du sel sous les marchandises, & d'en répandre tout autour. Ces petits animaux ne peuvent supporter l'air, & lorsqu'ils sortent pour faire quelque ravage, ils se creusent des chemins en voûte, comme nos taupes. S'ils sont sur terre, comme sur un plancher ou sur une table, ils se bâtissent de ces voûtes tout le long de leur chemin, à peu près de la grosseur du petit doigt. Il y a des Canards, dont les mâles sont d'une figure frappante pour la beauté & la variété de leurs couleurs. Ils ont la tête couronnée d'une aigrette magnifique; leur queue qui s'éleve obliquement, & les ailes qui sont placées sur le dos d'une maniere singuliere, offrent à l'œil un objet aussi curieux qu'il est extraordinaire. On a au Japon des Rossignols, qui ont la voix si belle, qu'on les vend aux curieux quelquefois vingt Cobans. Il y a aussi plusieurs especes d'Escarbots, entre autres une, que l'on appelle *Sebi* ou *Semi*, nom qui est pris de son chant qui commence lentement, & d'un ton bas; il augmente ensuite par degrés en vîtesse & en force, & s'abaisse encore en finissant. Ces animaux commencent à chanter au lever du Soleil, & finissent environ à midi. Mais de tous les insectes volans il n'y en a aucun qui soit comparable à celui que les Japonois appellent Mouche de nuit, que les Dames se font un plaisir de garder parmi ce qu'elles ont de plus curieux, à cause de son extraordinaire beauté. Elle est à peu près de la longueur du doigt, déliée & ronde, & a quatre ailes, dont deux sont transparentes & celle-ci cachent les deux autres, qui sont luisantes, unies, & embellies d'un mêlange charmant de lignes bleues & dorées (a). La grande beauté de cet insecte a donné lieu à une fable, que l'on peut voir dans les Remarques (*).

Arbre de Camphre.

Parmi les curiosités du Regne Végétal, l'Arbre de Camphre mérite bien que nous en parlions; c'est une espece de Laurier, qui porte un fruit de couleur violette ou noire. Il croît de ces arbres auprès de plusieurs des sources chaudes dont nous avons parlé plus haut, & ils sont d'une grandeur extraordinaire & pleins d'eau. Nous avons fait ailleurs connoître la meilleure méthode d'en tirer le camphre, & de le purifier, que suivent les Chinois, avec les vertus qu'ils lui attribuent. Au Japon, les Paysans de *Saxuma* & de l'Isle de *Gotbo* font le camphre par une simple décoction des racines & du bois, coupés en petits morceaux; au-lieu que l'on dit que celui de *Borneo* est une substance naturelle, amassée sur le tronc des vieux arbres de camphre, en faisant des incisions entre l'écorce & le bois.

(a) *Kæmpfer*, Amoenit. Exot. p. 770. & *Hist. du Japon*, L. I. Ch. 10.

(*) On dit que les autres mouches de nuit en deviennent amoureuses, & que pour se délivrer de leurs importunités, elle leur ordonne malicieusement, sous prétexte de mettre leur constance à l'épreuve, de lui aller quérir du feu. Ses Amans ne consultant que leur passion lui obéissent aveuglément, & volant vers le premier feu, ou vers la premiere chandelle qu'ils rencontrent, ils ne manquent pas de s'y brûler. La femelle n'est pas à beaucoup près si belle que le mâle (1).

(1) *Kempfer*, L. I. Ch. 10.

bois (a). Les Japonois ont plusieurs Arbres dont le bois, quand il est poli est rempli de belles veines de différentes couleurs, qui représentent des paysages, des oiseaux, des animaux &c. aussi naturellement que si un habile Peintre y avoit mis la main; ils ont des Planes d'une grande beauté, outre l'arbre du Vernis & plusieurs autres, quantité de Marbre & d'autres Pierres de couleur. Nous passons sous silence nombre de coquilles curieuses, sur lesquelles nous ne pouvons nous arrêter (b). La vérité est, que les Japonois sont trop sages pour rechercher beaucoup ces bagatelles; si par hazard ils en pêchent, ce qui arrive souvent, ils les portent au Temple le plus voisin de *Jebi*, qui est le Neptune du Pays, comme une offrande agréable à ce Dieu. Ils ne faisoient pas même autrefois grand cas des Perles, qu'on trouve presque par-tout sur leurs côtes, sur-tout sur celles de *Saikokf*, dans des huîtres & dans plusieurs autres coquillages de mer; mais les Chinois leur en ont fait connoître la valeur, en les achetant à grand prix, & depuis ce tems-là ils en ont fait un grand commerce avec la Chine. Les plus grosses & les plus belles se trouvent dans une espece de petite huître, qu'on appelle *Akoja*, dont les deux coquilles sont fort serrées; elle est large environ d'une main, extrêmement mince, unie & luisante en dehors, un peu raboteuse en dedans, d'un blanc éclattant comme la Nacre de perles.

Section III. Division & Topographie du Japon.

Autres Arbres curieux.

Perles.

La Mer jette aussi quantité d'Ambregris sur quelques côtes du Japon, mais les Japonois n'en font que peu ou point de cas, ne lui donnant que le nom méprisable d'excrément de Baleine, vraisemblablement parcequ'il se trouve dans les intestins de ce poisson, ou parcequ'il ressemble à de la bouse de vache, quand la mer le jette sur les côtes. Ce n'est alors qu'une substance platte & gluante, qui a une odeur fort desagréable; mais le meilleur est celui qu'on amasse flottant sur la surface de l'eau, qui est assez mou pour le pétrir en forme de boule; il se durcit avec le tems. *Kæmpfer* parle d'un morceau qui pesoit cent-trentre livres, qu'on avoit trouvé sur les côtes de *Kijokuni*; il fait encore mention d'un plus grand & plus pesant, que les Hollandois acheterent du Roi de *Tidor* pour onze-mille Richedales, & que l'on garde dans le Cabinet des Raretés de la Compagnie à Amsterdam: cette piece pese cent-quatre-vingt-cinq livres de Hollande; elle est ronde, d'une couleur grisâtre, & d'une fort bonne espece (c). Nous remarquons cette derniere qualité, parcequ'on dit que les Japonois falsifient l'Ambregris, en y mêlant, quand il est mou, la fleur des cosses du riz, du Storax, du Benjoin, & d'autres gommes aromatiques; mais on peut aisément découvrir la fraude, parceque celui qui est falsifié donne plus de fumée & laisse plus de cendres que le véritable. Quoi qu'il en soit, les Japonois préferent l'Ambre jaune, bien-qu'il soit moins estimé des autres Nations; & quoique le gris ait beaucoup plus d'odeur & de vertu, ils ne s'en servent, selon *Kæmpfer*, que comme d'une espece de spécifique contre les épuisemens de forces, & sur-tout contre l'impuissance; on le mêle alors avec un tiers de l'Opium le plus pur, & l'on en fait des pillules,

Ambregris.

(a) Les mêmes. (b) Les mêmes. (c) *Kæmpfer*, Append.

SECTION III. *Division & Topographie du* Japon.

les, dont on en prend une avant que de se mettre au lit, ce qui ne manque pas de produire un excellent effet. On peut voir la recette entiere dans *Kæmpfer* (*a*).

Curiosités Artificielles. Ponts.

Nous avons passé insensiblement des Curiosités Naturelles du Japon aux Artificielles, dont nous allons indiquer les principales. On doit mettre dans cette classe les Temples, les Idoles, les Palais, les belles Tours, & les autres Edifices dont nous avons déja eu occasion de parler. Mais nous ne devons pas oublier un grand nombre de beaux grands Ponts, fort larges; ils sont de bois de cedre, & si bien entretenus, que l'on diroit toujours qu'ils sont nouvellement construits. Il y a de chaque côté des garde-foux, & l'on n'y paye aucun péage. Nous avons parlé ailleurs du fameux Pont de *Jedo*, appellé par excellence *Niponbas*; nous ajouterons ici la description abrégée de trois ou quatre autres des plus remarquables par leur structure & leur grandeur. 1. Celui de *Setanofas* sur la Riviere de *Jedogawa*, dans l'endroit où elle sort du Lac d'*Oomi*. Ce Pont est soutenu dans le milieu par une petite Isle, & par conséquent partagé en deux parties, dont la premiere a trente-six *kins* ou toises de longueur, & la seconde quatre-vingt-seize. 2. Celui de *Jasagibas*, proche de la ville d'*Okasacki*, dans la Province de *Mikawa*, est long de deux-cens-huit toises. 3. Celui de *Josidanobas*, proche de la ville de *Josida*, dans la même Province, a cent-vingt toises de longueur, & il est assez haut pour que de grandes barques puissent y passer à marée haute pour monter jusqu'à la ville. Les Ponts sont généralement solides, larges & exhaussés, ils avancent sur les bords des Rivieres, au moins deux toises de chaque côté, & sont ouverts avec leurs balustrades, qui s'étendent comme deux ailes, ainsi il faut ajouter quatre toises à la longueur marquée ci-dessus (*b*).

Digue remarquable.

Les Japonois ne sont pas moins habiles à construire des Digues pour arrêter l'impétuosité d'une mer orageuse; ils n'épargnent ni peines ni dépenses pour les rendre solides. Celle du Port de *Fiogo*, dans la Province de *Setz*, est une des plus remarquables; elle est principalement de sable, fort large, & a environ deux milles de long. Cet ouvrage coûta des travaux immenses, & des dépenses proportionnées, sans compter la vie de plusieurs milliers d'hommes, avant qu'on l'eût conduit à sa perfection, la mer, les orages & les tempêtes l'ayant souvent endommagée, & même détruite deux fois entierement. Elle fut enfin achevée au contentement de l'Empereur *Feki* ou *Fege*, & depuis ce tems-là elle a servi de défense au Port & au Pays voisin (*c*). Elle est au Sud de la ville, & on y a bâti des maisons (*).

Les

(*a*) *Kæmpfer*, ibid.

(*b*) *Ibid.* L. V. Ch. 2. *Varen.* L. I. Ch. 25. *Caron* &c. (*c*) *Ibid.* L. V. Ch. 8.

(*) Les Japonois racontent qu'elle n'auroit jamais pu s'achever, si un Héros (d'autres disent trente hommes) ne se fût laissé enterrer tout vif sous les fondemens de l'ouvrage, pour appaiser les Dieux courroucés de la mer (1).

(1) *Kæmpfer*, L. V. Ch. 8.

Les Japonois aiment les grosses Cloches, mais les leurs n'ont qu'un son obscur, qui répond au nom de *Gum-gum* qu'ils leurs donnent. Elles sont aussi mal faites, & dans le même goût que celles de la Chine; on les frappe avec un bâton ou maillet de bois, ce qui rend le son plus sourd encore.

Section III. *Division & Typographie du Japon.*

Grosses Cloches.

Le Catechu.

Le *Catechu* ou la fameuse Terre du Japon se prépare principalement à *Miaco* & à *Odowara*; c'est un jus épaissi que les Hollandois & les Chinois portent au Japon; on le mêle avec de l'ambre, du camphre de *Borneo* & d'autres ingrédiens; on en fait des pillules, de petites idoles, des fleurs, & plusieurs autres figures, que l'on met dans de jolies petites boëtes pour les vendre. Les femmes l'aiment beaucoup, parcequ'elle affermit les dents, & rend l'haleine douce (*a*). Ils ont encore plusieurs autres compositions médicinales curieuses; comme ils sont fort ardens, aussi bien que les autres Indiens, à chercher le grand Panacée, leurs recherches les ont menés à des découvertes curieuses d'un autre genre, comme cela est arrivé en d'autres lieux, où l'on a donné dans la même folie. Nous avons parlé ailleurs de leurs beaux Ouvrages de Vernis, & de leur Porcelaine.

Métal artificiel.

Nous finirons cet article par un Métal artificiel, que les Japonois appellent *Sowa*; il est composé de cuivre, d'argent & d'or; il approche tellement pour la beauté & la couleur de l'or, que les ouvrages qu'on en fait, lorsqu'ils ne sont que sortir de la boutique, paroissent d'or, mais avec le tems ce métal se noircit. On en fait toutes sortes d'ustensiles, qui sont très-bien travaillés & fort recherchés. On peut dire en général, que les grands Seigneurs de la Cour de l'Empereur, qui sont la plupart fort adroits dans les Arts, s'occupent principalement, quand ils sont en disgrace ou exilés, à perfectionner cet Art & les autres, & à faire quelques nouvelles découvertes, dont le Public recueille bientôt les fruits par le moyen des Ouvriers.

SECTION IV.

Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

Premiers Habitans du Japon.

La plupart des Européens ont cru que les Japonois sont originaires de la Chine, mais les Japonois eux-mêmes, méprisant une pareille origine, se croient descendus de leurs Dieux, & prétendent que leur Nation est bien plus ancienne que la Chinoise, & qu'aucune autre qu'il y ait. On peut prendre une idée de l'origine fabuleuse qu'ils s'attribuent, dans les Remarques (*).

Les

(*a*) *Kempfer* Ch. III.

(*) Les Japonois ont deux différentes Généalogies de leurs Dieux. La premiere est une succession d'Esprits Célestes, d'Etres purement spirituels, & dégagés entierement de

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

Prétentions des Chinois.

Les Chinois qui prétendent avoir été les premiers qui ont peuplé le Japon, fondent leurs prétentions sur deux histoires, qui ne fournissent pas de preuve suffisante, quoique les Japonois n'en contestent pas entierement la vérité. La premiere est, qu'il y eut une grande révolte à la Chine, & que les rebelles ayant été défaits & pris prisonniers, il s'en trouva un si grand nombre, que l'Empereur, après avoir fait exécuter les principaux, se détermina à faire décimer les autres, & à releguer le reste dans les Isles désertes du Japon. Les Japonois conviennent en partie du fait, mais ils prétendent que ces Chinois ne furent pas bannis pour rebellion, mais à cause de leur inviolable attachement à leurs Souverains légitimes, contre un Usurpateur qui s'étoit emparé du Trône (a). Il n'est pas hors de vraisemblance que cela ne puisse être arrivé dans quelqu'une des Révolutions dont nous avons parlé, quand la Couronne passoit d'une famille dans une autre, quelquefois étrangere. L'autre histoire porte qu'un Empereur de la Chine, ayant cherché pendant longtems un remede universel pour se rendre immortel, sans le trouver, un de ses Mede-

(a) Voyag. de *Linschoten. Hagenaer* Rem. sur *Caron*, ubi sup. p. 105.

de la matiere, qui ont gouverné le monde du Japon durant une suite de siecles indéterminée & incompréhensible. La seconde est une race d'Esprits Terrestres, ou de Dieux-hommes, qui ne possédoient pas cette pureté de substance, particuliere à leurs prédécesseurs. Ils ont gouverné l'Empire du Japon par une succession en droite ligne, chacun pendant un nombre prodigieux, mais limité, d'années, jusqu'à ce qu'ils engendrerent enfin la troisieme race, qui habite aujourd'hui le Japon, & qui n'a rien de la pureté & des perfections de ses divins Ancêtres.

Ils comptent sept Dieux de la premiere succession, dont les noms sont purement métaphoriques; on ne trouve que ces noms dans leurs Livres Historiques; mais aucune particularité de la vie de ces Dieux, de leurs actions & de leur Gouvernement, sinon que les trois premiers n'avoient point de femmes, mais que les quatre suivans étoient mariés, & que chacun eut de sa femme son Successeur, d'une maniere incompréhensible. Ils nomment le dernier Couple *Isanaki Mikotto* & *Isanami Mikotto*, ce dernier mot est une épithete affectée à ces Etres spirituels: les Japonois ont une grande vénération pour ce Couple; & ceux d'entr'eux qui se firent Chretiens, les appelloient leur *Adam* & *Eve*. On dit qu'ils demeuroient dans quelque endroit de la Province d'*Isje*, qu'ils y étoient nés, & qu'ils y sont morts. *Isanaki*, instruit par l'exemple d'un Oiseau du Pays, fut le premier qui connut sa femme charnellement, & engendra des fils & des filles, d'une nature fort supérieure à ceux de la troisieme race, mais fort au-dessous des Etres divins dont ils étoient issus. Cette seconde Succession est appellée Succession des cinq Dieux terrestres, qui sont. 1. *Tensio Dai Dsin.* 2. *Oosivo.* 3. *Ninikino.* 4. *Demino.* 5. *Avase Dsuno.* Le fils ainé d'*Isanaki* est censé, en vertu du droit de primogéniture, avoir eu une supériorité sur ses freres & ses sœurs; c'est-là-dessus que les fils ainés du *Dairo* ou Empereur héréditaire Ecclésiastique fondent leur droit à la Couronne du Japon après la mort de leur pere. Avec *Avase Dsuno* finit le second âge ou l'âge d'argent des Japonois; c'est de lui que descend la troisieme race, qui habite à-présent le Japon. Les Japonois attribuent à ceux qui descendent en ligne directe du fils ainé d'*Avase*, ou au défaut de la ligne directe à leurs plus proches héritiers, un pouvoir surnaturel & presque divin, & une autorité sans bornes sur les autres hommes. Ils donnent encore les Titres les plus magnifiques à tous ceux de cette famille, mais particulierement à celui qui en est le Chef & le Prince, quoiqu'il soit dépouillé depuis si longtems de l'Autorité temporelle (1).

(1) *Kampfer*, L. I. Ch. 7. *Varenius.*

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

decins l'assura qu'il savoit très-certainement que les ingrédiens propres pour ce remede se trouvoient dans les Isles voisines du Japon, mais qu'ils étoient si tendres, qu'ils se flétriroient & perdroient leur vertu, s'ils n'étoient pas cueillis par des mains chastes & pures. Il proposa d'y envoyer trois-cens jeunes hommes, & autant de jeunes filles, tous d'une constitution saine & robuste: il les y conduisit lui-même; & comme il n'avoit cherché qu'à vivre tranquillement loin d'un Maître visionnaire & tyrannique, il s'y établit avec sa Colonie, dont les descendans ont peuplé ces Isles (*). Les Annales de la Chine racontent le fait tout autrement, & le placent sous le regne de *Chi-hoang-ti*, second Empereur de la quatrieme Dynastie: l'Amiral de ce Monarque lui persuada qu'il ne pouvoit y avoir rien de plus avantageux pour le Commerce de l'Empire, que d'établir une Colonie au Japon, & pour l'y faire plus aisément consentir, il l'assura qu'une de ces Isles produisoit un remede universel contre tous les maux, & contre la mort même: les Annales ajoutent, que ce fut alors que l'Amiral y passa avec les trois-cens personnes des deux sexes. Aussitôt qu'il fut arrivé, il fonda avec le secours de ses Mariniers & de ses Soldats une ville, dont il se déclara le Souverain; & il peupla ensuite le Pays, dont les habitans sont fiers d'être Chinois d'origine. Nonobstant l'accord prétendu des Chinois & des Japonois sur cet article, nous ferons voir dans la suite, que les derniers avoient été gouvernés par leurs propres Rois plus de quatre-cens ans avant cet événement, bien loin que leur Pays fût resté désert jusqu'à ce tems-là. Nous remarquerons seulement ici, qu'il paroît par ce que nous avons rapporté dans la premiere Note de cette Section, tiré des Ecrits des Japonois, qu'ils sont fort éloignés de reconnoître qu'ils sont descendus des Chinois, & nous allons voir qu'il y a peu d'apparence qu'ils en tirent leur origine.

Sentiment de Kæmpfer rejetté.

Le Docteur *Kæmpfer* a trouvé une si grande différence entre la Langue, l'Ecriture, le Génie, les Loix, les Coutumes & la Religion de ces deux Nations, qu'il ne fait pas difficulté de supposer que les Japonois sont une Nation originale, s'il est permis de s'exprimer ainsi, & que leur Langue est

(*) On assure que les Japonois, bien loin de contester la vérité de cette histoire, montrent encore sur les côtes méridionales l'endroit où le Médecin aborda, & où il s'établit ensuite avec sa petite Colonie, & les restes d'un Temple qui fut bâti en sa mémoire, pour leur avoir apporté de la Chine la Politesse, les Arts & les Sciences utiles à la vie (1).

Cela est cependant si opposé à ce que nous avons rapporté dans la Note précédente, tiré de leurs propres Ecrits, que nous ne pouvons concilier l'un avec l'autre, qu'en supposant qu'une pareille Colonie peut être venue de la Chine, quoique plusieurs endroits de ces Isles eussent été peuplés longtems auparavant par d'autres Nations; il se peut que ces habitans reçurent bien le Médecin Chinois en considération des Arts, des Sciences & de la Politesse qu'il introduisit parmi eux, & qu'ils éleverent quelque Temple ou monument pour honorer sa mémoire. C'en est assez pour que les orgueilleux Chinois se vantent d'avoir été les premiers qui ont peuplé le Japon, quoi qu'il ait eu ses propres Rois plusieurs siecles auparavant.

(1) *Kæmpfer*, L. I. Ch. 6.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

est une des Langues primitives nées à la confusion de Babel. Suivant cette supposition, ils doivent, en partant du lieu de la dispersion générale, avoir tiré droit vers l'Orient, sans s'arrêter nulle part, jusqu'à qu'ils fussent arrivés dans la Presqu'isle de la Corée, d'où ils n'avoient qu'un trajet fort court à faire pour passer au Japon; & il est vraisemblable qu'ils y passerent bientôt, le Pays étant très-fort à leur bienséance, pour avoir une demeure sure & agréable (*a*). Mais si la grande différence qu'il y a entre la Langue, la Religion, les Coutumes, le Génie, & la Constitution des Japonois & des Chinois, semble détruire les prétentions de ces derniers, ce qui pourtant n'est rien moins que certain, quelques Auteurs en ayant rendu raison d'une autre maniere (*): ce qui les anéantit & renverse en même tems le Systême de *Kæmpfer*, c'est l'opposition que l'on remarque encore à tous ces égards parmi les Japonois entre eux-mêmes, & cela non seulement d'une Isle à l'autre, mais entre les divers quartiers de la même Isle d'une Province à l'autre, quoiqu'ils soient depuis si longtems réunis sous la domination d'un seul & même Monarque.

Le Japon a été peuplé par des naufrages.

Tout cela nous paroît prouver évidemment, que les Isles du Japon ont été d'abord peuplées par différentes Nations, qui ont été jettées sur leurs côtes par des tempêtes & des vents contraires, non à une seule fois, mais en différens tems. Ce qui confirme ce sentiment, c'est que la différence entre la Langue, les Coutumes, la taille & le teint des Japonois, & des autres Nations, n'est nullement aussi générale qu'on le prétend; & qu'au-contraire on remarque une conformité si visible entre eux & les autres Nations commerçantes, au-moins avec celles qui habitent jusqu'à la Côte de Malabar (†) qu'elle semble nous faire connoître clairement

(*a*) *Kæmpfer*, L. I. Ch. 6.

(*) *Linschoten* & *Hagenaar*, dans ses remarques sur *Caron*, après lui, assurent sur l'autorité des Japonois mêmes, que les Chinois bannis de leur Pays à cause de leur fidélité pour leurs Princes légitimes, conçurent tant de haine pour les autres Chinois, qu'ils convinrent d'ensévelir autant qu'il étoit possible la mémoire de leur origine; que dans cette vue ils changerent peu à peu leur Religion, leurs Loix, leur Langage, leurs Caracteres, & prirent à tous ces égards le contrepied. Nous avons eu occasion de remarquer qu'en plusieurs choses les Japonois paroissent les antipodes des Chinois. Mais que cela se soit fait pour ensévelir la mémoire de leur origine, & qu'ils en conviennent si aisément, c'est ce qui est trop inconsistant, pour servir de preuve de leur origine, & rendre raison de l'opposition qu'il y a entr'eux, quelle que soit leur origine, & la source des différences dont il s'agit. Supposé la vérité du fait rapporté par ces Auteurs, cela ne peut être vrai qu'à l'égard d'une partie des habitans, comme nous le verrons dans la suite.

(†) Les Histoires du Japon rapportent qu'ils découvrirent il y a quelques siecles une Isle appellée *Genkaisima*, située au Nord du Japon, habitée par des *Oui* ou des Diables noirs, auxquels ils firent une cruelle guerre, & ayant purgé l'Isle de cette vermine, comme ils l'appellent, ils y établirent une Colonie de Japonois. On croit, avec beaucoup d'apparence, que ces Diables noirs étoient des Marchands Malayes, qui avoient fait naufrage sur cette Isle déserte, & l'avoient peuplée; parceque l'Historien de cette guerre remarque qu'ils avoient des cheveux longs qui leur tomboient sur les épaules, & l'on fait que les Malayes les portent encore aujourd'hui de cette maniere. Ils faisoient un grand commerce dans toutes ces mers, depuis Madagascar jusqu'à la Chine & aux Isles voisines, com-

ment l'origine des divers Japonois. On peut ajouter, que l'on dit que les plus anciens habitans s'établirent dans la Province d'*Isje*, aujourd'hui *Iga*, sur les côtes méridionales, & c'est par cette raison que les Japonois y font souvent des pélérinages, ce qui donne lieu de croire qu'il est plus probable qu'ils y furent jettés par hazard, ou par quelque tempête, qu'il ne l'est qu'ils y soient venus des parties septentrionales de l'Isle, après y avoir passé de la Corée, pour chercher un climat plus chaud où ils pussent s'établir. Quoi qu'il en soit, ce seroit leur faire injure que de les faire descendre d'un Peuple aussi efféminé que les Chinois, & s'il falloit dériver leur origine d'une seule Nation, celle des Tartares paroîtroit avoir le plus de droit; car les Japonois tiennent plus de leur génie & de leur caractere, quoiqu'il soit adouci par plus de politesse.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

Premiers Etablissemens.

Il est difficile de conjecturer le tems des premiers Etablissemens au Japon, à moins que l'on ne suppose avec *Kæmpfer*, que les premiers habitans s'y sont rendus par terre & tout droit, en marchant toujours depuis leur départ de Babylone; en ce cas-là ils peuvent y être arrivés en peu d'années. Mais comme nous avons fait voir que l'autre hypothese est mieux fondée, on ne peut supposer que cela soit arrivé avant que la navigation sur ces mers ait été fréquente; mais en quel tems, c'est ce qu'il est impossible de déterminer avec quelque certitude. Tandis que les premiers habitans s'occupoient à former, à perfectionner & à étendre leurs premiers Etablissemens dans cette fertile & agréable Province, d'autres Colonies ont pu aborder en d'autres endroits, & être reçues avec plaisir; parceque la place ne manquoit point, & que l'on avoit au contraire besoin d'un plus grand nombre de mains pour cultiver cette vaste étendue de terres, qui étoient encore inhabitées; & ainsi les Colonies, à mesure qu'elles se multiplioient, ont pu s'approcher par degrés les unes des autres, jusqu'à ce qu'elles ayent été obligées de fixer certaines limites, pour ne pas s'embarrasser; celles à qui le terrein manqua, purent envoyer des Colonies chercher de nouvelles habitations dans les Isles voisines.

Gouvernement.

Cette conjecture, & l'on ne peut que faire des conjectures par rapport à ce qui s'est passé en des tems & en des lieux si éloignés, cette conjecture nous mene à une autre également probable, c'est que chaque Colonie

comme il paroît par le Titre que leur Roi prenoit, de Seigneur des vents & des mers de l'Orient & de l'Occident, & encore plus clairement par leur Langue, qui s'est répandue presque dans tout l'Orient (1).

Les Histoires du Japon disent aussi, qu'on trouva des gens noirs dans quelques-unes des Isles situées au Sud du Japon; c'étoient vraisemblablement ou des Marchands Malayes, ou des habitans de quelques-unes des Isles Moluques, qui y ayant été jettés par la tempête, s'y étoient établis. A quoi l'on peut ajouter la différence qu'il y a entre les Japonois des différentes Provinces pour la figure & les manieres, qui répond en quelque façon à ce que l'on voit dans les Chinois, les Tonquinois, les Siamois, les Malayes, & autres Nations qui habitent le long de ces mers; ce qui semble indiquer que toutes ont contribué à peupler les Isles du Japon.

(1) *Kæmpfer*, I, I. Ch. 6.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

nie eut ses Chefs ou ses Souverains particuliers, qui la gouvernoient de la même maniere que les autres Nations, & comme le font encore jusqu'à présent les Tartares & les Arabes, qui sont divisés en Hordes ou Tribus, & passent de lieu en lieu avec leurs familles & leurs troupeaux pour la commodité des pâturages. Ce Gouvernement Polyarchique a pu durer pendant nombre de siecles, chaque Horde ou Tribu ayant ses Loix, ses Coutumes & sa Langue; étant devenues avec le tems plus nombreuses, elles auront commencé à empieter les unes sur les autres, & à se faire la guerre jusqu'à ce qu'à la longue elles se feront rangées sous l'autorité d'un seul Monarque pour arrêter le cours des divisions & des ravages, ou, ce qui est plus vraisemblable & ce qui est arrivé souvent chez d'autres Nations, jusqu'à ce qu'un Chef plus puissant & plus habile que les autres les ait assujettis, & se soit emparé de cette Autorité Civile & Ecclésiastique, & ait pris les Titres pompeux dont nous avons vu que les *Daïros* du Japon étoient en possession (*a*). Mais avant que de donner la suite de ces Monarques, il sera bon de donner une idée de la Chronologie Japonoise.

Chronologie des Japonois.

Nous avons remarqué plus haut, que les Japonois, comme d'autres Nations anciennes, ont trois Eres ou Epoques. La premiere est celle de leurs sept Dieux, qui comprend un nombre infini de siecles. La seconde de leurs Demi-Dieux ou de leur cinq Héros, qu'ils font de deux millions trois-cens-quarante-deux-mille, quatre-cens-soixante-sept ans, pour ne pas céder aux Chinois en fait d'antiquité. La troisieme est celle des Hommes ou des Empereurs héréditaires Ecclésiastiques, successeurs d'*Avase Dsuno*, le dernier de la race des Héros: on convient que cette derniere Ere ou Epoque a commencé environ six-cens cinquante-sept, ou six-cens-soixante ans avant J. C. la dix-septieme année de *Kaiwo*, ou, comme les Chinois l'appellent, de *Hoei-vang* ou *Whei-vang*, dix-septieme Empereur de la Dynastie de *Cheu*, la troisieme des Empereurs de la Chine (*b*). Depuis cette époque jusqu'à l'année de notre Ere 1698, les Japonois comptent cent-quatorze Empereurs, tous de la même famille, qui ont occupé le Trône du Japon; & ceux-ci se glorifient extraordinairement d'être la branche ainée de *Tensio Dai-sin*, premier fondateur de la Monarchie Japonoise, & d'être les descendans en ligne droite du fils ainé (*).

On

(*a*) *Kæmpfer*, L. I. Ch. 6. Vid. & *Couplet*, *Martini*, *Du Halde*, *Caron*, &c.

(*b*) Voy. ci-dessus sous la troisieme Dynastie Chinoise.

(*) Les Japonois ont deux Eres principales. La premiere & la plus commune porte le nom de *Nin O*, ce qui signifie proprement le grand & puissant Souverain, & dans un sens plus sublime le premier de tous. Elle commence au regne de *Sinmu* leur premier Empereur, l'an 660 avant J. C. par conséquent l'année présente 1761 est la 2421 depuis *Sinmu*.

La seconde Epoque que l'on employe au Japon s'appelle *Nengo*. Les Chinois en sont les inventeurs, mais elle ne fut introduite au Japon que sous le trente-sixieme Empereur. Elle comprend une Période de peu d'années, d'ordinaire au dessous de vingt, & rarement au

On donne à ces Monarques les Titres de *Mikaddo*, espece de diminutif de *Mikotto*, Titre par lequel on désigne leurs divins prédécesseurs; le Titre de *Daïro* marque plutôt leur Cour que leur Dignité, quoiqu'on le leur donne fréquemment: on doit y ajouter ceux de *Dai*, d'*Oo*, de *Kwo* & de *Tay*, qui tous signifient Prince ou Seigneur Souverain; celui de *Tensin*, fils des Cieux; & d'autres également pompeux; en parlant d'eux-mêmes ils prennent le Titre de *Tsin* ou de Prince, & ils signent *Maro*, nom dont notre Auteur n'a pas marqué la signification (*a*).

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

Titres des Empereurs du Japon.

Avant que de commencer l'Histoire des Empereurs, il faut observer que dans les Livres Historiques des Japonois, chaque nouveau regne commence avec une nouvelle année, quoique le nouveau Souverain soit monté sur le Trône plusieurs mois auparavant, que l'on ajoute au regne qui vient de finir. Ils prétendent n'en agir de la sorte que pour éviter la confusion dans leurs Tables Chronologiques, mais dans leurs Remarques sur ces Tables ils ont soin de marquer quel mois & quel jour chaque *Mikaddo* a pris possession de la Couronne.

Histoires Japonoises trop concises.

A l'égard des Histoires Japonoises, elles disent peu de choses des vies des Empereurs, de leurs vertus & de leurs vices, & de la partie politique de leur administration. Mais en recompense elles contiennent un détail exact de leurs noms, de leur généalogie, de leurs enfans, de la durée de leurs regnes, des noms & de la durée des *Nengos* qu'ils ont institués, du lieu de leur résidence, & des principaux événemens de leurs regnes, par

(*a*) *Kæmpfer*, Liv. II. Ch. 2.

au dessus. C'est à l'Empereur à en fixer le commencement & à lui choisir un nom & une figure, & pour l'ordinaire l'un & l'autre tend à conserver le souvenir de quelque événement remarquable. Comme lui seul a droit d'instituer ces Périodes, il peut aussi les continuer autant qu'il lui plait. Les Japonois se servent de cette Epoque dans les Proclamations, les Ordres, les Journaux, les Lettres, & les Calendriers; on ajoute l'année courante de l'Epoque *Nin O* dans les Livres imprimés, & sur-tout dans ceux qui ont rapport à l'Histoire & à la Chronologie. Lorsque *Kæmpfer* étoit au Japon en 1693 le *Nengo* courant s'appelloit *Genroku*, qui signifie la félicité de la Nature & de l'Art, par où l'Empereur regnant désignoit le bonheur & la tranquillité d'une vie privée, que l'Empereur son pere avoit résolu de mener après son abdication; c'étoit la sixieme année de ce *Nengo*, & la 2353 de la grande Ere de *Nin O* (1).

Il y a encore une troisieme Ere dont on se sert dans la Chronologie des Japonois; elle consiste à compter par Cycles de soixante ans, dont ils ont l'obligation aux Chinois & dont on attribue l'invention à *Hoangti*, leur troisieme Empereur. Il y a cependant cette différence entre les Chinois & les Japonois, que les premiers marquent non seulement l'année, mais aussi le nombre du Cycle, au-lieu que les Japonois se contentent de marquer l'année. En voici la raison: c'est qu'ils ne veulent pas paroître moins anciens que les Chinois, qui peuvent montrer une longue suite de Cycles avant la fondation de la Monarchie Japonoise. Le commencement de l'année Japonoise tombe entre le Solstice de l'Hiver & l'Equinoxe du Printems, vers le cinquieme de Février. Mais comme les Japonois sont d'une superstition extrême à célébrer le jour de la nouvelle Lune, ils commencent d'ordinaire l'année par la nouvelle Lune qui précede ou qui suit immédiatement le cinq de Février. De deux en deux ou de trois en trois ans ils ont une année bissextile, ou sept en dix-neuf années communes (2).

(1) *Kæmpfer*, L. II. Ch. 2. (2) *Ibid.* L. c.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

par exemple, elles marquent les Rebellions, les Guerres, les Incendies, les Tremblement de terre; elles marquent les Apparitions des Cometes, les Météores extraordinaires, l'érection des Temples, la construction des Palais &c. la naissance & la mort des Grands-hommes, des Prêtres célebres, l'élevation & la chûte des Ministres-d'Etat renommés; l'introduction des nouvelles Sectes, des Idoles, des Prêtres, & des Fêtes venues des Pays étrangers; les miracles opérés par leurs Dieux, leurs Saints & leurs Prêtres, & autres choses du même genre; à quoi elles ajoutent ce qui s'est passé de remarquable de tems en tems à la Chine & dans les Pays voisins. Nous nous contenterons d'extraire de nos Auteurs, ce qui nous paroîtra mériter d'avoir place dans un Ouvrage tel que le nôtre.

Succession des Mikaddos, *ou Empereurs Ecclésiastiques Héréditaires du* Japon.

I. Sinmu. *Av.* J. C. 660.

I. Sinmu, fondateur de la Monarchie Japonoise, commença à regner, comme nous l'avons dit, l'an 660 avant J. C. étant âgé de soixante-dix-huit ans (*). Il civilisa ses Sujets, refondit les Loix & le Gouvernement, introduisit la Chronologie parmi eux, partagea le tems en années, en mois & en jours. La soixantieme année de son regne, on introduisit le Culte des Idoles étrangeres au Japon, comme nous l'avons dit ailleurs. *Sinmu*, ayant regné soixante-dix-neuf ans, & assuré le Trône à sa postérité, mourut âgé de cent-cinquante-sept ans. Avec son regne commence la grande Ere Japonoise *Nin O*.

II. Sui Sei. *Av.* J. C. 580.

II. Sui Sei, troisieme fils de *Sinmu*, lui succéda la quatre-vingtieme année de cette Ere, à l'âge de cinquante-un an. Il regna trente-trois ans, & mourut âgé de quatre-vingt-quatre.

III. Annei. *Av.* J. C. 548.

III. Annei ou *Enei*, son fils, lui succéda à l'âge de vingt ans, la cent-treizieme année de *Sinmu*, & après un regne de trente-huit ans laissa la couronne à *Itoku*, son second fils.

IV. Itoku. *Av.* J. C. 511.

IV. Itoku monta sur le Trône âgé de quarante-quatre ans, la cent-cinquante-unieme année de *Sinmu*. Il transporta sa Cour à *Keitz*, où il mourut après un regne de trente-cinq ans, à l'âge de soixante-dix-sept.

V. Kosio. *Av.* J. C. 476.

V. Kosio son fils lui succéda la cent-quatre-vingt-sixieme année de l'Ere, à l'âge de trente-trois ans. La cinquieme année de son regne la guerre s'alluma entre les Provinces de *Go* & de *Jetz*, c'est la premiere dont les Histoires Japonoises fassent mention. Il regna près de quatre-vingt-trois ans, & mourut à l'âge de cent-quinze.

(*) *Sinmu* étoit le quatrieme & le cadet de ses freres, qui regnerent avant lui, mais comme ils vécurent peu, & que leurs regnes furent obscurs, les Historiens les ont passés sous silence, pour attribuer l'honneur de la fondation de leur Empire à *Sinmu*, avec le Titre de *Nin O*, c'est-à-dire le plus grand de tous les hommes, comme à un autre *Jules-César*. Avant que de monter sur le Trône il s'appelloit *Iwa Fikono Mikotto*, & en y montant il prit celui de *Sinmutenoo* (1).

(1) *Kæmpfer*, Ch. 3.

VI. Koan, son second fils, monta sur le Trône à l'âge de trente-six ans, la deux-cens-soixante-neuvieme année de l'Ere de *Sinmu*. Il transféra sa résidence à *Muro* dans la Province de *Farima*, & quelques années après il la transporta à *Khuroda*. Sous son regne il y eut une grande Eclipse de Soleil, au Japon, & il parut une Comete à la Chine. Il regna cent-un an, & en vécut cent-trente-sept.

VI. Koan. Av. J. C. 392.

VII. Korei ou *Kofii*, son fils ainé, lui succéda l'an trois-cens-soixante-onzieme depuis *Sinmu*, âgé de cinquante-trois ans. La sixieme année de son regne le Lac & la Riviere d'*Oomi* se formerent tout-à-coup & dans une nuit, par un Tremblement de terre, ou par quelque éruption souterreine. La quarante-sixieme année de son regne l'Empire du Japon fut divisé en trente-six Provinces. *Korei* regna soixante-seize ans, & en vécut cent-vingt-huit.

VII. Korei. Av. J. C. 290.

VIII. Kookin son fils monta sur le Trône âgé de soixante ans, la quatre-cens-quarante-septieme année après *Sinmu*. Il alla résider avec sa Cour à *Karutz*. De son tems regna à la Chine le premier des *Nérons* de cet Empire; ce fut lui qui envoya trois-cens jeunes hommes avec autant de jeunes filles au Japon, pour chercher le remede universel que son Médecin lui avoit promis. L'Histoire Japonoise appelle ce Prince *Sikwo* ou *Sinosiko*, c'est le même que les Chinois nomment *Chi-Hoang-ti*, dont nous avons fait l'Histoire en son lieu; & nous avons fait voir, combien il est absurde d'attribuer à la troupe galante qu'il envoya au Japon la population de ce Pays, puisque les Japonois avoient déja été gouvernés par leurs Empereurs près de quatre-cens-cinquante ans. *Kookin* en regna cinquante-six, & en vécut cent-seize.

VIII. Kookin. Av. J. C. 214.

IX. Kaikwo, ou *Kaiquo*, son second fils, parvint à l'Empire à l'âge de cinquante-deux ans, la cinq-cens-quatrieme année depuis *Sinmu*. Il transféra sa Cour à *Isagawa*, la troisieme année de son regne. La dix-neuvieme commença le premier *Nengo* à la Chine, mais cette Ere ne fut introduite au Japon que 780 ans après, comme nous le verrons dans la suite. La dix-huitieme année de son regne la Lune parut couleur de pourpre. *Kaikwo* regna cinquante-neuf ans, & mourut à l'âge de cent-onze.

IX. Kaikwo. Av. J. C. 137.

X. Siunsin ou *Siusin* lui succéda l'an cinq-cens-soixante-quatre de l'Ere de *Sinmu*, âgé de cinquante-deux ans. La quatrieme année de son regne il transporta sa Cour à *Siki*, & la septieme il y eut une grande mortalité au Japon. En la onzieme il créa le Titre & l'Office de *Seogun*, qui a la direction générale des Affaires de la Guerre & le Commandement des Armées en cas de guerre ou de révolte. L'Empereur en revêtit un de ses fils. La dix-neuvieme année de son regne on construisit pour la premiere fois des Vaisseaux de guerre & des Navires marchands, & la derniere année on vit deux Lunes à l'Orient. *Siusin* regna soixante-huit ans, & en vécut cent-dix-neuf.

X. Siunsin. Av. J. C. 97.

XI. Synin, son troisieme fils, lui succéda la six-cens-trente-deuxieme année de l'Ere de *Sinmu*, à l'âge de quarante-un an. La trente-sixieme année de son regne il plut des Etoiles du Ciel au Japon; la quarantie-

XI. Synin. Av. J. C. 29

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

me il parut des Cometes & des Météores extraordinaires, & le feu tomba du Ciel en forme de pluie. La soixantieme, les Japonois commencerent à creuser des étangs, à cultiver des champs de riz, & à les enfermer de fossés. La quatre-vingt-huitieme année on amena des Indes au Japon un cheval d'une vîtesse prodigieuse, qui faisoit mille Milles par jour. En la quatre-vingt-quinzieme année *Bupo*, autrement nommé *Kobot*, vint des Indes au Japon, où il apporta sur un cheval blanc le *Kio*, Livre qui renferme sa Religion & sa Doctrine. On lui éleva peu après un Temple sous le nom de *Fakubasi*, ou Temple du cheval blanc, qui subsiste encore. Depuis ce tems-là le Culte Payen des Chinois, & des autres Nations des Indes se répandit dans le Japon, & on y vit peu à peu le nombre des Temples, des Monasteres & autres Edifices Religieux se multiplier dans l'Empire. Le regne de *Synin* fut plus long qu'aucun de ceux de ses prédécesseurs & de ses successeurs, ayant été de quatre-vingt-dix-huit ans (*); & il en vécut cent-trente-neuf.

Christ *né, crucifié & glorifié.*

La vingt-neuvieme année de son regne, la six-cens-soixante-unieme depuis *Sinmu*, nâquit Jesus-Christ le Sauveur du Monde; il fut crucifié la soixante-sixieme année, ressuscita & monta au Ciel, en supposant qu'il a été crucifié à l'âge de trente-trois ans, comme c'est l'opinion commune.

XII. Keikoo. *Ann. de J. C.* 71.

XII. Keikoo, troisieme fils de *Synin*, monta sur le Trône âgé de quatre-vingt-quatre ans, la sept-cens-trente-unieme année depuis *Sinmu*, & la soixante-onzieme de l'Ere Chretienne. L'Histoire rapporte, que la vingt-troisieme année de son regne une nouvelle Isle sortit du fond de la mer, près de celle de *Niphon*; elle fut nommée *Tsikubasima*, & consacrée à *Nebis*, le *Neptune* des Japonois. Trois ans après on y éleva un *Mia* ou Temple, sous le nom de *Takajanomia*, en l'honneur de *Nebis*, & on y fonda un nombre suffisant de Bonzes ou de Prêtres pour le desservir. Ce Temple devint fameux & riche dans la suite des siecles, & l'on dit que l'Isle a toujours été à couvert des Tremblemens de terre. *Keikoo* regna soixante ans, & mourut à l'âge de cent-quarante-trois.

XIII. Seimuu. 131.

XIII. Seimuu, son quatrieme fils, lui succéda, âgé de quarante-neuf ans, l'an 791. de l'Ere de *Sinmu*. Il transporta sa Cour à *Siggu*, dans la Province d'*Oomi*. La sixieme année de son regne il fixa les bornes des Provinces de son Empire. Il regna soixante ans, & en vécut cent-huit.

XIV. Tsiuu Ai. 191.

XIV. Tsiuu Ai, second fils d'une sœur de *Seimuu*, marié à *Jamattà Dakino Mikotto*, & petit-fils de *Keikoo*, succéda à son oncle l'an 852 de *Sinmu*, à l'âge de quarante-quatre ans. Il se fraya le chemin au Trône par le meurtre de *Kumasi Usomu Kuno Mikotto*. Il ne regna que neuf ans, & mourut âgé de cinquante-deux.

XV. Singukogu. 201.

XV. Singukogu, ou *Dsin Guukwoo Guu*, lui succéda à l'âge de trente-ans, la 861. année de l'Ere de *Sinmu*. Elle étoit veuve du dernier Empereur, &

(*) *Kæmpfer* auroit dû excepter le regne de *Koan*, sixieme *Daïro*, qu'il fait de cent-un an, à moins qu'il ne se soit glissé quelque faute ici ou là.

& d'ailleurs elle avoit des prétentions à la Couronne, comme parente au cinquieme degré de l'Empereur *Keikoo*. Elle fit la guerre aux Coréens, & marcha contre eux à la tête d'une nombreuse armée, dès les premiers jours de son regne; mais se trouvant enceinte dans un Pays étranger, elle se hâta de retourner au Japon, & accoucha d'un fils à *Tsikusen*, dans la Province de *Mikassa*, où elle faisoit alors sa résidence. Ce Prince, nommé dans sa jeunesse *Vakono Oosi*, prit en montant sur le Trône le nom de *Oosin Ten Oo*, & fut surnommé après sa mort *Jawatta Fatzman*, c'est-à-dire le *Mars* de *Jamatta*. Sa valeur héroïque & ses vertus éclattantes le firent mettre au nombre des Dieux. Sa mere ne fut pas moins honorée après sa mort; elle mourut âgée de cent ans, après un regne glorieux de soixante-dix, & elle fut mise au nombre des Déesses du Japon, sous le nom de *Kassino Dai Miosin*.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

Ses exploits.

XVI. Woosin. 270.

XVI. Woosin ou *Oosin* son fils, ce vaillant guerrier, monta sur le Trône âgé de soixante-onze ans, la 930. année de *Sinmu*. Illustre dans la paix & dans la guerre, ce Prince fut aussi le véritable Pere de ses Sujets, qu'il gouverna quarante-trois ans avec beaucoup de sagesse & de clémence. Il mourut à l'âge de cent-treize ans, & laissa l'Empire à son quatrieme fils.

XVII. Nintoku. 313.

XVII. Nintoku monta sur le Trône l'an 973 de *Sinmu*, âgé de vingt-quatre ans. Ce fut aussi un Prince bon & vertueux, chéri de ses Sujets, qu'il déchargea des taxes à diverses reprises (*). Il vécut cent-onze ans, dont il en regna quatre-vingt-sept. On lui éleva un Temple à *Tsinokuni*, où ses Sujets l'honorerent sous les Titres pompeux de *Naniwa Takakuno Mia Koresirano Dai Mio Dsin*.

XVIII. Ritsiu. 400.

XVIII. Ritsiu, son fils ainé, lui succéda à l'âge de soixante-douze ans, la 1060. année de *Sinmu*. Il résidoit à *Kozur Koos*, dans la Province de *Jamatto*. Il ne regna que six ans, & eut pour successeur son frere puiné.

XIX. Fansei. 406.

XIX. Fansei monta sur le Trône, étant âgé de cinquante-cinq ans, la 1066. année de *Sinmu*. Il transféra sa Cour à *Sivagaki* dans la Province de *Kaawaatz*, où il mourut après un regne du huit ans, à l'âge de soixante-trois.

XX. Inkioo. 414.

XX. Inkioo, son plus jeune frere, lui succéda l'an 1074 de *Sinmu*, âgé de trente-neuf ans. Il établit sa résidence à *Aska* dans la Province de *Jamatto*. Ce Prince fit venir un Médecin de la Chine pour avoir soin de sa santé. Il regna quarante ans, & en vécut quatre-vingt.

XXI. Ankoo. 454.

XXI. Ankoo, son fils, parvint à l'Empire l'an 1114 de *Sinmu*, dans sa cinquante-quatrieme année. Il residoit à *Jamatto*. Après un regne de trois ans, *Majuwa*, un de ses proches, se révolta contre lui, & lui ôta la couronne & la vie; cependant son frere lui succéda.

XXII. Inrukia. 457.

XXII. Inrukia, cinquieme fils d'*Inkioo*, monta sur le Trône l'an 1117 de

(*) On dit que sous son regne il nâquit à Fida un enfant monstrueux, qui avoit deux visages, quatre bras & quatre pieds.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

de *Sinmu* (*). Il vengea la mort de son frere sur *Majuwa* ou *Maijuwano Osin*, qu'il fit mourir. La septieme année de son regne il épousa la Princesse *Wabaki*, qu'il déclara Impératrice; & en même tems il ordonna par une Loi qui subsiste encore, que les enfans d'une femme du *Daïro*, qui a été déclarée Impératrice, seront reconnus pour légitimes héritiers de la Couronne. La neuvieme année de son regne on frappa au Japon les premiers *Putjes*, qui est une petite monnoye ronde de cuivre, qui a un trou quarré au milieu, afin de pouvoir l'enfiler. Il regna vingt-trois ans, mais on ignore combien il vécut.

XXIII. Senei. 480.

XXIII. Senei, son second fils, lui succéda, l'an 1140 de *Sinmu*, à l'âge de trente-sept ans. Il ne regna que cinq ans.

XXIV. Gensoo. 485.

XXIV. Gensoo, petit-fils de l'Empereur *Riaku*, monta sur le Trône après lui, & ne regna que trois ans, au bout desquels il se démit de la couronne en faveur de son frere. Il vécut quatre-vingt-cinq ans.

XXV. Ninken. 488.

XXV. Ninken parvint à l'Empire à l'âge de quarante-un an, en l'année 1148 de *Sinmu*; il regna onze ans, & en vécut cinquante-un.

XXVI. Buretz. 499.

XXVI. Buretz, fils de *Ninkeng*, succéda à son pere l'an 1159 de l'Ere de *Sinmu*; on ne dit pas quel âge il avoit. Ce fut un cruel Tyran; il se faisoit un plaisir de couper la tête à des gens qui ne s'y attendoient nullement, d'ouvrir le ventre à des femmes enceintes, & d'exercer d'autres barbaries semblables (†). Il ne regna que huit ans.

XXVII. Keitei. 507.

XXVII. Keitei, arriere-petit-fils de l'Empereur *Oojin*, fut son successeur, & parvint à la couronne l'an 1167 de *Sinmu*, à l'âge de cinquante-quatre ans. Il établit sa Cour à *Tsutsuki* dans la Province de *Jamasijro*, & la transporta ensuite à *Fotoguani*. On dit que son regne qui dura vingt-sept ans, fut glorieux, mais on ne marque pas par quel endroit. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-un an, & son successeur lui accorda les honneurs divins, avec le Titre d'*Askano Dai Mio Sin*.

XXVIII. Ankan. 534.

XXVIII. Ankan son fils lui succéda, l'an 1194 de *Sinmu*, âgé de soixante-neuf ans; après un court regne de deux ans il mourut, & fut déifié à son tour. On l'honore encore à-présent comme le Protecteur de la Province de *Jamatto*.

XXIX. Senkwa. 536.

XXIX. Senkwa lui succéda, & le mit au rang des Dieux la 1196. an-

(*) On dit que ce Prince étoit né avec des cheveux gris, & de-là vient peut-être que quelques Historiens placent son avénement à la Couronne en la soixante-onzieme année de son âge; ce qui ne s'accorde ni avec la Chronologie, ni avec l'âge des Empereurs ses prédécesseurs (1). [Dans la Traduction Françoise de *Kæmpfer* ce Prince est nommé *Juu Riaku*: je ne sai lequel des deux est le véritable nom. Rem. du Trad.]

(†) On dit qu'en une de ces occasions, le tonnerre tomba du Ciel, & que l'Empereur fit faire un appartement tout de pierre, pour éviter à l'avenir un semblable malheur. Il arrachoit les ongles des pieds & des mains à ses Sujets. Il en tourmentoit d'autres en leur arrachant le poil de toutes les parties du corps. Il commandoit à d'autres de grimper sur des arbres élevés, & quand ils étoient au sommet il les en faisoit tomber à coups de fleches; autrement il faisoit scier ou secouer l'arbre, tant que ces malheureux tombassent à terre, ce qui le divertissoit beaucoup & le faisoit rire de bon cœur (2).

(1) *Kæmpfer*, L. II. Ch. 4. (2) *Ibid.* ubi sup.

année de *Sinmu*. Il ne regna que quatre ans, & mourut âgé de soixante-quatorze.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

XXX. Kinme ou *Kinmei*, autre frere d'*Ankan*, monta sur le Trône l'an 1200 de *Sinmu*, dans sa trente-deuxieme année. Ce fut un Prince religieux; il favorisa autant qu'il put les Cérémonies Payennes étrangeres de *Budsdo*, qui se répandirent sous son regne dans le Japon avec tant de succès, qu'il fit faire des statues de *Buds* ou *Fottoge* à la Chine. Ce qui le porta à cette sorte de superstition, ce furent de prétendues apparitions miraculeuses de quelques-unes de ces Idoles à la Chine; & au Japon celle du Dieu *Amida* dans un endroit nommé *Naniva*, où il apparut à l'entrée d'un Etang, environné de rayons dorés, sans que personne fût qui l'y avoit apporté. En mémoire de quoi l'Empereur institua au Japon le premier *Nengo*, & le nomma *Konquo*. L'Historien Japonois ajoute, que cette statue merveilleuse fut conduite en grande cérémonie à *Sinano*, & placée dans le Temple de *Sinquosi*, où elle opéra une infinité de miracles, qui rendirent ce Temple fameux dans tout l'Empire. *Kinme* vécut soixante-trois ans, dont il en regna trente-deux.

XXX. Kinme. 540.

XXXI. Fitatzu ou *Fintatz*, son second fils, lui succéda l'an 1232 de *Sinmu*; l'Auteur ne dit rien de son âge. Il ne fut pas moins superstitieux que son pere, & son regne fut aussi fecond en miracles que celui de *Kinme*: ce fut alors que *Sotoktais*, le grand Apôtre du Japon, vint au monde. Sa naissance fut précédée & accompagnée de circonstances remarquables, dont on en peut voir quelques-unes dans les Remarques (*). Ce fut un tems très-favorable aux Statuaires, aux Prêtres & aux Architectes de Temples, qui se rendirent de toutes parts en foule au Japon, en sorte que le Culte de *Buds* se répandit par tout l'Empire. Ce Prince n'étoit pas moins superstitieux envers les Animaux; car il publia un Edit, portant qu'en six différens jours de chaque mois les créatures vivantes, quelles qu'elles fussent, seroient mises en liberté, & que ceux de ses Sujets qui n'auroient point de bêtes, seroient bien d'en acheter, pour avoir occasion de donner ces jours-là des preuves publiques de leur inclination bienfaisante envers les autres créatures. La huitieme année de son regne, la premiere image de *Siaka* ou *Xaca* fut apportée d'outremer au Japon, & placée à *Nara* dans le Temple de *Kobusi*, où elle occupe la premiere place, & où on la conserve encore avec des marques d'une vénération extrême. La quatorzieme année de son regne, un certain *Moria*, *Moria*,

XXXI. Fitatzu. 572.

Naissance de Sotoktais.

Loi en faveur des Bêtes.

Moria

(*) Avant que d'être enceinte, sa mere se vit une nuit environnée de rayons, qui brilloient comme le Soleil, & une voix lui adressa ces paroles: *Moi le Saint* Gubosatz *renaîtrai encore pour enseigner le Monde, & à cet effet je descendrai dans ton sein.* A l'instant elle se réveilla & se trouva enceinte. Huit mois après elle entendit distinctement l'enfant parler dans son sein, & elle accoucha le douzieme mois, sans peine & même avec plaisir d'un fils, qui fut nommé alors *Fatsisino*, & ensuite *Tais* & *Sotoktais*. Ce miraculeux Enfant ne tarda pas à donner des marques de sa grandeur & de sa piété future. La dévotion & les prieres faisoient les délices de ses tendres années. Il n'avoit que quatre ans, lorsqu'étant en prieres les os & les reliques du corps brûlé du grand *Siaka* parvinrent d'une maniere miraculeuse entre ses mains.

SECTION IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

ria, ennemi déclaré de *Sotoktais*, excita de grands troubles dans l'Empire. Il portoit une haine mortelle aux Idoles de la Nation, qu'il arrachoit des Temples, & qu'il jettoit au feu, par-tout où il en pouvoit attrapper. Mais en deux ans son parti fut défait, & il paya de la vie sa témérité & son audace. On ajoute que *Moria* ayant jetté dans un Lac les cendres des Idoles qu'il avoit brûlées, il s'éleva tout d'un coup une tempête effroyable de tonnerres, d'éclairs & de pluie. *Fitatzu* regna quatorze ans, & eut pour successeur son quatrieme fils.

ennemi des Idoles.

XXXII. Joomei. 585.

XXXII. JOOMEI parvint à l'Empire l'an 1246 de *Sinmu*; sous son regne on bâtit un Temple dans la petite Province de *Tamatsukuri*, en mémoire de la défaite de Moria. *Joomei* ne regna que deux ans, son âge n'est point marqué.

XXXIII. Siusiun.

XXXIII. SIUSIUN son frere lui succéda. Le septieme mois de la troisieme année de son regne, l'Empire du Japon fut divisé en sept grandes Contrées, nommées *Goki Sitzi Do*; division qui subsiste encore, & que l'on voit dans toutes les Cartes Japonoises. Nous en avons parlé dans la Section précédente. *Siusiun* ne regna que cinq ans.

XXXIV. Siko. 593.

XXXIV. SIKO ou SUIKO, petite-fille de l'Empereur *Kimme* & veuve de *Fitatzu*, monta sur le Trône l'an 1253 de *Sinmu*. La sixieme année de son regne, on apporta d'outremer une Corneille & un Paon, dont on faisoit présent à l'Impératrice. Ces deux especes ont subsisté jusqu'à-présent, & les Corneilles entr'autres se font tellement multipliées, qu'elles font aujourd'hui beaucoup de mal. L'année suivante le Japon essuya des Tremblemens de terre terribles & universels, qui causerent beaucoup de dommages. La huitieme ne fut pas moins fâcheuse, car il tomba des feux du Ciel, & ils furent suivis de grosses pluies qui submergerent plusieurs villes. La douzieme année de son regne l'Impératrice fit fondre une Statue de bronze de *Siaka*, dont on fabriqua ensuite de la monnoye, & on y substitua une Statue de plâtre. La même année on vit de l'Or pour la premiere fois au Japon, & il y fut apporté de la Corée. La vingt-unieme année de son regne mourut le fameux *Sotoktais*, âgé de cinquante-neuf ans. La trente-cinquieme année un essaim de Mouches d'une figure étrange se répandit dans l'Empire, elles faisoient un bruit extraordinaire, & firent de grands ravages. *Suiko* mourut après un regne de trente-six ans. Son âge n'est pas marqué.

Premier Or apporté du Japon.

XXXV. Dsiome. 629.

XXXV. DSIOME, petit-fils de l'Empereur *Fitatzu*, parvint à la Couronne l'an 1289 de *Sinmu*. Il faisoit sa résidence à *Jamatto*. La troisieme année de son regne nâquit le fameux Dévot *Gienno Giosa*, Fondateur de l'Ordre des *Jamanabos* ou Prêtres montagnards. La même année il parut une Comete, que l'on vit pendant quelque tems. La douzieme année, le dixieme jour du second mois, on observa une Etoile dans la Lune. *Dsiome* regna douze ans.

XXXVI. Kwoogoku. 642.

XXXVI. KWOOGOKU, épouse de ce Monarque, fille adoptive de l'Empereur *Fitatzu*, lui succéda l'an 1302 de *Sinmu*. La seconde année de son regne on observa cinq couleurs différentes dans les nues. Elles ne régna que trois ans.

XXXVII.

XXXVII. Kootoku, frere puiné de cette Princesse, monta sur le Trône l'an 1305 de *Sinmu;* il transporta son *Miaco* ou Siege Impérial à *Nagora Tojosaqui.* Il fut le premier qui honora ses Ministres & ses autres Officiers de Titres & de Marques de distinction, selon les différens Postes qu'ils occupoient. Il regla aussi quels honneurs on rendroit aux Séculiers qui n'étoient point de sa Cour, mais qui exerçoient des Emplois Civils. Il introduisit aussi l'usage des Périodes courtes des Chinois, nommées *Nengos*, dont nous avons expliqué la nature au commencement de cette Section, & il ordonna qu'on les observât dans tout l'Empire. *Kootoku* regna dix ans.

XXXVII. Kootoku. 645.

XXXVIII. Sime, fille de l'Impératrice *Kwoogoku*, succéda à son oncle, & regna sept ans.

XXXVIII Sime. 655.

XXXIX. Tentsii, fils de l'Empereur *Dsiome* & de l'*Itoku* (*) de l'Impératrice *Kwoogoku*, succéda à *Sime* l'an 1322 de *Sinmu.* La quatrieme année de son regne on bâtit le fameux Temple de *See Guansi*, & on érigea sa principale Idole, ouvrage du célébre Statuaire *Kassigu*, que son habileté extraordinaire dans sa profession fit canoniser apres sa mort. La dixieme année du regne de *Tentsii* on montra dans la Province de *Tsikugo* un Cerf qui avoit huit jambes. Ce Prince regna dix ans.

XXXIX. Tentsii. 662.

XL. Tenmu, son frere puiné, parvint à la couronne après lui, l'an 1332 de *Sinmu.* Ce Prince eut bien de la peine à s'affermir sur le Trône, parceque son jeune frere *Oto Mo No Oosi*, qui se trouvoit à la tête d'une nombreuse armée, le lui disputa; mais *Tenmu* eut le bonheur de le vaincre au bout de cinq mois, & l'obligea de se fendre le ventre. En mémoire de cette victoire il institua un nouveau *Nengo.* Le fameux Temple de *Midera* fut bâti la seconde année de son regne; & l'année suivante on apporta au Japon de l'argent de l'Isle de *Tsussima*, qui appartenoit aux Coréens, & où l'on avoit commencé à travailler aux mines. La quatrieme année de son regne, on célébra le premier *Matsuri* (†) à *Nara*, à *Tatzta*, & en plusieurs endroits de l'Empire. La septieme année il tomba de la grêle aussi grosse que des pêches, & l'année suivante on vit des Pêches mûres au mois de Février: la même année il y eut quelque chose de semblable à une Aurore Boréale, les nuages parurent lumineux du côté de l'Orient, & on eût dit que le Ciel étoit enflammé. La dixieme année l'usage de la Monnoye d'argent fut défendu, & on y substitua les

XL. Tenmu. 672.

(*) Fils d'un *Itoku* signifie fils du frere ou de la sœur du pere ou de la mere. *Kæmpfer.*

(†) *Matsuri* est une Fête solemnelle, en l'honneur du Dieu que l'on reconnoît pour le Patron & le Protecteur de quelque Lieu. Rien n'est au-dessus de la pompe & de la splendeur qu'on fait éclatter alors; Processions magnifiques, Représentations de Théatre, Danses, Concerts de Musique, Divertissemens de tout ordre, rien n'y manque. Les Villes & les Provinces changent leurs Dieux Tutélaires pour d'autres, sur-tout après des Calamités publiques, comme des Famines, des Tremblemens de terre: en ce cas-là les Lieux qui ont le plus souffert dégradent leurs Patrons, comme indignes d'être honorés davantage, & adoptent ceux qui ont protégé leurs adorateurs, c'est-à-dire ceux des Villes & des Provinces qui ne se sont pas ressenties des malheurs publics.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

les *Putjes* de cuivre & de bronze. Vers le même tems l'Empire du Japon fut divisé en soixante-six Provinces. La treizieme année il y eut un violent Tremblement de terre. Le neuvieme jour du neuvieme mois de l'année suivante l'Empereur mourut dans la quatorzieme de son regne, ce qui donna lieu à de grands troubles dans la Cour Ecclésiastique.

XLI. Dsito. 687.

XLI. Dsito, veuve & niece de l'Empereur *Tenmu*, ne laissa pas de lui succéder, l'an 1347 de *Sinmu*. Ce regne n'est remarquable, qu'en ce que l'on commença à brasser du *Sakki* ou de la Biere de riz à *Jekisinoki*, dans la Province d'*Oomi*. Cette Princesse regna dix ans.

XLII. Monmu. 697.

XLII. Monmu, petit-fils de *Tenmu*, monta sur le Trône après elle, l'an 1357 de *Sinmu*. C'est lui qui accorda, la huitieme année de son regne, des Armoiries à chaque Province. La neuvieme il fit fabriquer une Mesure quarrée de bois, que les Japonois appellent *Seo* & *Maas*, trois desquelles contiennent juste quatre livres de riz poids de Hollande, & il l'envoya dans toutes les Provinces de l'Empire pour servir d'Etalon, ordonnant qu'on y conformât les mesures de riz, de froment & d'autres grains. Il regna onze ans.

XLIII. Genmei. 708.

XLIII. Genmei, fille de l'Empereur *Tentsii*, lui succéda l'an 1368 de *Sinmu*. La premiere année de son regne elle fit frapper de la Monnoye d'or & d'argent, mais la derniere fut de nouveau défendue l'année suivante. La même année fut marquée par la naissance d'*Abenokamer*, Prince du Sang Impérial, célébre dans les Histoires Japonoises. La troisieme année on éleva le fameux Temple *Koobokusi*, où il y a une Idole de *Siaka*, faite d'un mélange de bronze & d'or, par le célebre Statuaire *Taisoquan*. Trois ans après elle donna des noms aux Provinces, Villes & Villages de son Empire, & elle voulut qu'ils fussent marqués dans les Regiltres publics. Son regne ne dura que sept ans.

XLIV. Gensioo. 715.

XLIV. Gensioo, petite-fille de l'Empereur *Tenmu* par un fils de ce Prince, parvint au Trône après elle l'an 1375 de *Sinmu*. Cette Impératrice institua deux *Nengos* fort courts. Son regne est fameux par l'apparition miraculeuse des Dieux *Kumano Gougin*, *Amida*, *Jakusi*, *Sensiu Quamwong*, qui se montrerent en divers endroits de l'Empire. Dès la premiere année de son regne, elle fit des Réglemens nouveaux concernant les habits des femmes. Après un regne de neuf ans elle résigna la couronne à *Siomu* fils de son frere. Elle vécut vingt-cinq ans après son abdication, & mourut âgée de quarante-huit ans.

XLV. Siomu. 724.

XLV. Siomu monta sur le Trône l'an 1384 de *Sinmu*. Les Histoires Japonoises rapportent que la huitieme année de son regne, la mer parut rouge comme du sang sur les côtes de *Kij*, durant cinq jours de suite. L'année suivante il y eut des tempêtes épouvantables, une grande secheresse, & une stérilité générale; ce qui causa une grande famine en plusieurs endroits de l'Empire. La treizieme année de son regne la petite-vérole fut mortelle dans toutes les parties du Japon (*). La seizieme est remarquable, par-

(*) Les Médecins Japonois distinguent trois sortes de petite-vérole. Celle que nous appellons proprement de ce nom ils l'appellent *Toofo*. Ils nomment l'autre *Fasika*, & c'est là

parcequ'on bâtit alors les premiers Cloîtres de Religieuses qu'on ait vus dans l'Empire. La vingtieme on éleva le grand Temple de *Daibods*. *Siomu* regna vingt-cinq ans.

XLVI. Kooken, sa fille, lui succéda l'an 1409 de *Sinmu*; les Auteurs ne marquent point si elle fut mariée ou non. La premiere année de son regne on tira de l'or pour la premiere fois d'une Mine de la Province d'*Osio*, & il fut présenté à l'Impératrice. Jusqu'alors les Japonois avoient tiré ce métal de la Chine. Peu de tems après elle acheva le Temple de *Toodaisi*, que son pere avoit commencé en conséquence d'un vœu qu'il avoit fait, dont sa mort avoit prévenu l'entier accomplissement (*). Cette Princesse regna dix ans.

XLVI. Kooken. 749.

XLVII. Faitai, arriere-petit-fils de l'Empereur *Tenmu*, parvint à la couronne l'an 1419 de *Sinmu*: il n'arriva rien de remarquable sous son regne; on dit seulement que la troisieme année il fixa sa résidence à *Fora* dans la Province d'*Oomi*, l'année suivante à *Tairanokio*, & la sixieme & derniere à *Fairo*, dans la Province d'*Awadsi*.

XLVII. Faitai. 759.

XLVIII. Seotoku, fille ainée de l'Impératrice *Kooken*, lui succéda l'an de *Sinmu* 1425. Elle ne regna que cinq ans.

XLVIII. Seotoku 765.

XLIX. Koonin, petit-fils de l'Empereur *Tensii*, monta sur le Trône l'an 1430 de *Sinmu*. La seconde année de son regne il y eut un orage de tonnerres qui passe toute expression. Il tomba du Ciel des feux qui ressembloient à des Etoiles, & l'air retentit d'un bruit épouvantable. L'Empereur ordonna qu'on célébrât dans l'Empire des *Matsuri*, c'est-à-dire des Fêtes & des Processions solemnelles pour appaiser les *Jakusi* irrités, ou les Esprits malins, qui regnent dans l'air & les campagnes. La huitieme année de son regne la Riviere *Fuju Usingawa* fut entierement tarie. La dixieme, il y eut à *Miaco* un incendie terrible, qui consuma tout ce qu'il y avoit de Temples dans cette ville. *Koonin* regna douze ans.

XLIX. Koonin. 770.

L. Kwammu ou Quammu, son fils, lui succéda, âgé de quarante-six ans, l'an de *Sinmu* 1442. La sixieme année de son regne, des Etrangers qui n'étoient pas Chinois, & qui venoient de quelque Pays plus éloigné, passerent au Japon pour s'en rendre maîtres. Les Japonois leur firent tête longtems, & avec peu de succès, parceque de nouvelles recrues réparoient sans cesse les pertes de l'Ennemi. Mais neuf ans après leur arrivée, *Tamamar*, Général célebre & brave, marcha contre eux avec plus de succès, les défit en plusieurs rencontres & tua leur Chef. Néanmoins ils se soutinrent

L. Kwammu. 782.

la rougeole. La troisieme s'appelle *Kare*, ou pustules aqueuses. Dans la petite-vérole ils enveloppent le malade de drap rouge. Aussi quand un enfant de l'Empereur est attaqué de cette maladie, non seulement sa chambre & son lit sont garnis de rouge, mais il faut même que ceux qui l'approchent soient habillés de cette couleur. La grosse vérole n'est pas inconnue au Japon, on l'y appelle le Mal Portugais.

(*) L'Histoire ajoute, que tandis que l'on étoit occupé à consacrer cet Edifice, un *Giogii* implora dans ses prieres l'assistance de *Baramoas*, Dieu fameux dans les Indes, & que cette Divinité lui apparut à l'instant d'une maniere miraculeuse.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

rent encore quelque tems, & ne furent entierement vaincus que l'an de *Sinmu* 1466, dix-huit ans après leur descente dans l'Empire. *Kwanmu* regna vingt-quatre ans, & mourut âgé de soixante-dix.

LI. Feidso. 806.

LI. Feidso ou Feidsio, son fils ainé, monta sur le Trône après lui l'an de *Sinmu* 1466, & ne regna que quatre ans.

LII. Saga. 810.

LII. Saga, son frere puiné, fut son successeur, & regna quatorze ans; pendant cet intervalle on bâtit en divers endroits de l'Empire grand nombre de Temples & de Monasteres.

LIII. Siunva. 824.

LIII. Siunva son frere lui succéda l'an 1484 de *Sinmu*, & regna dix ans. La seconde année de son regne, l'Historien Japonois observe qu'*Urasima* revint de *Foreisan* au Japon, à l'âge de trois-cens quarante-huit ans. Il avoit vécu pendant ce tems-là sous l'eau, où les Japonois prétendent que les hommes ne vieillissent point.

LIV. Nimio. 834.

LIV. Nimio ou Ninmio, second fils de *Saga*, parvint à l'Empire l'an de *Sinmu* 1494, & regna dix-sept ans.

LV. Montoku. 851.

LV. Montoku ou Bontoku, son fils ainé, fut son successeur, l'an 1511 de *Sinmu*. La quatrieme année de son regne il y eut de grands Tremblemens de terre au Japon, dont l'un fit tomber la tête du grand *Daibuts* ou l'Idole de *Siaka* dans son Temple de *Miaco*. *Montoku* regna huit-ans.

LVI. Seiva. 859.

LVI. Seiva, son quatrieme fils, lui succéda l'an de *Sinmu* 1519. La cinquieme année du regne de cet Empereur, les Livres de l'illustre *Confucius* furent apportés à la Cour & lus avec beaucoup de plaisir. La neuvieme année naquit, dans la Province de *Jamatto*, *Isje*, fille de *Tsike Kugu* Prince du Sang. Cette Princesse se rendit célebre par son savoir extraordinaire, & ses Ouvrages sont encore fort estimés au Japon. *Seiva* regna dix-huit ans, se démit de l'Empire en faveur de son fils, & mourut quatre ans après son abdication.

LVII. Josei. 877.

LVII. Josei, fils ainé de *Seiva*, n'avoit que neuf ans lorsque son pere abdiqua la couronne l'an 1537 de *Sinmu*. La seconde année de son regne on vit deux Soleils à la Chine. Ce Prince ne pouvant soutenir le poids de la couronne en perdit l'esprit, & le Premier Ministre le déposa, après qu'il eut regné huit ans.

LVIII. Kooko. 885.

LVIII. Kooko, fils puiné de l'Empereur *Nimio*, fut mis à sa place l'an 1545 de *Sinmu*. Le septieme mois de la premiere année de son regne il plut du sable & des pierres, qui gâterent presque toute la récolte du riz. Ce Prince ne regna que trois ans.

LIX. Uda. 888.

LIX. Uda, son troisieme fils, lui succéda. La seconde année de son regne il fit de grandes pluies pendant tout l'Eté, qui causerent des inondations, dont la récolte du riz fut fort endommagée. *Uda* regna dix ans.

LX. Daigo. 898.

LX. Daigo, son fils ainé, lui succéda l'an de *Sinmu* 1558. Le troisieme jour du sixieme mois de la premiere année de son regne, l'air s'obscurcit si fort tout d'un coup (sans-doute par une Eclipse totale du Soleil) qu'on ne pouvoit pas se voir l'un l'autre. La seconde année mourut *Somme Donno*, qui avoit été déclarée *Kissaki*, c'est-à-dire Dame Souveraine,

ne, ou Impératrice, en qualité de mere de l'héritier présomptif de la couronne. Le second jour du cinquieme mois de la seizieme année, il y eut un incendie à *Miaco*, lieu de la résidence de l'Empereur, qui consuma six-cens-dix-sept maisons. La vingt-sixieme année on envoya de la Province de *Jamatto* à la Cour un lievre qui avoit huit jambes. *Daigo* regna trente-trois ans.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

LXI. Siusaku, son douzieme fils, fut son successeur l'an 1591 de *Sinmu*. La seconde année de son regne *Massakaddo*, Prince du Sang, se rebella contre lui. Cette révolte ne fut étouffée que sept ans après, par la defaite & la mort de *Massakaddo*. Le vingt-septieme jour du septieme mois de la troisieme année, il y eut un furieux Tremblement de terre, & un autre la septieme année, le quinzieme jour du quatrieme mois. Durant son regne le Japon fut fort incommodé d'orages de tonnerre, la foudre tomba sur plusieurs Temples & Monasteres, & les réduisit en cendres; mais les tonnerres & les éclairs se firent sentir dans toutes les Provinces de l'Empire, sur-tout la treizieme année. *Siusaku* regna seize ans.

LXI. Siusaku. 931.

LXII. Murakami, quatorzieme fils de l'Empereur *Daigo*, lui succéda l'an 1607 de *Sinmu*. La quatrieme année de son regne il y eut dans son Palais une célebre Assemblée sur les affaires de Religion, où les Chefs de toutes les Sectes se trouverent. *Murakami* regna vingt-un an, & laissa le Trône à son second fils.

LXII. Murakami. 947.

LXIII. Rensei ou Reisen commença à regner l'an 1628 de *Sinmu*; il avoit alors soixante-un an; il n'en regna que deux, & il eut son frere puiné pour successeur.

LXIII. Rensei. 968.

LXIV. Jenwo ou Jenbo monta sur le Trône l'an 1630 de *Sinmu*: il regna quinze ans, & laissa la couronne à son neveu.

LXIV. Jenwo. 970.

LXV. Kwassan, ou Quassan, étoit fils de l'Empereur *Rensei*; il n'avoit que dix-sept ans à son avénement à l'Empire, l'an 1645 de *Sinmu*. La seconde année il fut transporté d'une si grande passion pour la retraite, qu'il sortit secrettement de son Palais dans la nuit, & s'alla renfermer dans le Monastere de *Quansi*, où il se fit raser, & prit l'habit de Bonze. Il passa vingt-deux ans dans cette retraite, & y mourut âgé de quarante ans.

LXV. Kwassan. 985.

LXVI. Idsi Dsio, son cousin & fils du feu Empereur *Jenwo*, prit sa place immédiatement après son abdication, l'an 1647 de *Sinmu*. Son regne fut célebre par le nombre de Savans qui fleurissoient à sa Cour. La dix-huitieme année la mortalité fut grande dans tout l'Empire. *Idsi Dsio* regna vingt-cinq ans.

LXVI. Idsi Dsio. 987.

LXVII. Sandsio, fils puiné de l'Empereur *Rensei*, lui succéda l'an 1672 de *Sinmu*. Ce Prince regna cinq ans: la troisieme année de son regne, le Palais où il faisoit sa résidence fut brûlé, & l'année suivante les flammes en consumerent encore une bonne partie.

LXVII. Sandsio. 1012.

LXVIII. Go Idsi Dsio ou Idsi Dsio II. parvint à la Couronne l'an 1677 de *Sinmu*. La cinquieme année de son regne, *Saisin* obtint de lui la permission d'aller dans un chariot couvert, tiré par deux bœufs; in-

LXVIII. Go Idsi Dsio. 1017.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

invention qui parut si commode, que toute la Cour Ecclésiastique suivit bientôt son exemple. Le vingt-deuxieme jour du septieme mois de la même année, il y eut une violente tempête qui causa de grands dommages dans l'Empire. La sixieme année la Peste fit de furieux ravages dans tout le Japon. La douzieme année, le quatrieme mois, qui répond à notre mois de Juin, il tomba une si grande quantité de neige, qu'elle couvrit la terre de plus de quatre pieds. *Idsi Dsio* II. regna vingt ans.

LXIX. Go Siusaku. 1037.

LXIX. Go Siusaku, ou Siusaku II. son frere cadet, monta sur le Trône dans la vingt-huitieme année de son âge, l'an 1697 de *Sinmu*. Le premier jour du premier mois de la cinquieme année de son regne il y eut un furieux Tremblement de terre. Il regna neuf ans, & laissa la couronne à son fils ainé.

LXX. Reisen II. 1046.

LXX. Go Reisen ou Reisen II. monta sur le Trône l'an 1706 de *Sinmu*. La trezieme année de son regne un certain *Jori Isje* se rebella contre lui dans la Province d'*Osju*. Les Rebelles se soutinrent pendant cinq ans, jusqu'à ce que le Général de la Couronne les défit, & tua leurs deux principaux Chefs. *Reisen* II. regna vingt-trois ans, & mourut âgé de quarante-neuf.

LXXI. San Dsio II. 1069.

LXXI. Go San Dsio ou San Dsio II. lui succéda l'an 1729 de *Sinmu*, âgé de trente-six ans: il ne regna que quatre ans, & laissa le Trône à son fils ainé.

LXXII. Siirakawa 1073.

LXXII. Siirakawa parvint à l'Empire l'an 1733 de *Sinmu*. La neuvieme année de son regne il y eut une grande secheresse, qui causa beaucoup de dommage aux fruits de la terre. Ce Prince regna quatorze ans.

LXXIII. Forikawa. 1087.

LXXIII. Forikawa, son fils puiné, lui succéda l'an 1747 de *Sinmu*. Cet Empereur regna vingt-un an, il mourut la trentieme année de son âge.

LXXIV. Toba. 1103.

LXXIV. Toba, son fils ainé, fut son successeur l'an 1768 de *Sinmu*. La premiere année de son regne on entendit dans l'air un grand bruit, comme de plusieurs tambours, & cela dura plusieurs jours. La quatrieme nâquit *Kijomori*, Prince du Sang, célebre dans les Histoires Japonoises (*). *Toba* regna seize ans.

LXXV. Sintoku. 1124.

LXXV. Sintoku, son fils ainé, monta sur le Trône l'an 1784 de *Sinmu*. Ce fut sous son regne que fut bâtie la ville de *Kamakura*: il regna dix-huit ans, & laissa la couronne à son frere.

LXXVI. Konjei. 1142.

LXXVI. Konjei, huitieme fils de l'Empereur *Toba*, prit possession de la

(*) Ce Prince prit le Titre de *Daïro*, & se fit une Cour composée de ses créatures, sur le modele de celle du *Daïro*; mais ne pouvant pas soutenir longtems un si grand rôle, il fut obligé de s'enfuir dans le fameux Monastere de *Midira*, sur la montagne de *Jeesan*, où les Moines le portégerent contre la Cour Impériale, & contre les Troupes envoyées contre lui; peu après il se fit Moine. Il vécut quatorze ans dans ce Couvent, & mourut la soixantieme année de son âge, d'une fievre maligne ardente, qui lui fit devenir le corps rouge comme s'il avoit été tout en feu: juste punition, dit l'Historien Japonois, de sa présomtueuse révolte.

la couronne l'an 1802 de *Sinmu*. La sixieme année de son regne il parut une Comete. De son tems fleurissoit le fameux *Jorimassa*, Prince du Sang, lequel avec l'aide de *Fatzman*, qui est le *Mars* du Japon, fit de grands exploits (*) pendant les Guerres Civiles qu'il y eut entre quatre des plus puissans Princes de l'Empire, & au bout de vingt-sept ans il périt, & toute sa race fut exterminée. La dixieme année de ce regne nâquit *Joritomo*, qui fut le premier *Seogun* ou Général de la Couronne (†). Le *Dairo* le choisit pour le mettre à la tete d'une puissante armée, afin de terminer les Guerres Civiles. Ce rusé Général, abusant du pouvoir dont il étoit revêtu, épousa les intérêts du Parti qui lui parut le plus propre à seconder ses vues; il devint avec le tems si puissant, qu'il se vit en état de dépouiller les *Daïros* de l'autorité temporelle, & de s'en emparer pour lui & pour sa postérité, comme nous le verrons dans la suite. *Konjei* regna quatorze ans, & son frere ainé lui succéda.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

LXXVII. Gosiirakawa parvint à l'Empire l'an 1816 de *Sinmu*. Dès la premiere année de son regne *Issi-ju* se révolta: cette rebellion causa une guerre sanglante & cruelle, qui par rapport au tems où elle commença est appellée *Fogienno Midari*, c'est-à-dire *la désolation du tems Fôgien.* Le huitieme mois de la troisieme année de ce regne, il y eut un grand Tremblement de terre. Peu après l'Empereur se démit de la couronne en faveur de son fils ainé, & douze ans après il embrassa la Vie Monastique.

LXXVII. Gosiirakawa. 1156.

LXXVIII. Nidsio n'avoit que seize ans quand il monta sur le Trône. La premiere année de son regne, ses deux Généraux *Nobujori* & *Jositomo* pere de *Joritomo*, se soulévérent contre lui; deux ans après *Jositomo* fut tué, & son fils fut relegué à *Idsu*. *Nidsio* regna sept ans, & son fils ainé lui succéda.

LXXVIII. Nidsio. 1159.

LXXIX. Roku Dsio étoit âgé seulement de dix ans à son avénement à la couronne, l'an 1826 de *Sinmu*; il mourut la troisieme année de son regne.

LXXIX. Roku Dsio. 1166.

LXXX. Takakura, troisieme fils de l'Empereur *Gosijrakawa*, fut son successeur, & on le mit sur le Trône à l'âge de neuf ans. La quatrieme année de son regne une grande partie de la Ville Capitale & du Palais fut réduite en cendres. La septieme année la petite-vérole fit de grands ravages dans tout l'Empire. La douzieme, les ennemis de *Joritomo*

LXXX. Takakura. 1169.

(*) Voici quelques-uns de ses exploits. Il tua à coups de fleches le Dragon infernal *Nuge*, qui avoit la tête d'un Singe, la queue d'un Serpent, le corps & les griffes d'un Tigre. Ce Monstre se tenoit dans le Palais Impérial, & ne causoit pas peu de frayeur au *Dairo* & à toute sa Cour. C'est peut être le portrait hiéroglyphique de quelque Chef de Rebelles. Les Empereurs, qui pendant une longue suite de siecles avoient joui d'une autorité illimitée, & gouverné avec un pouvoir absolu, commençoient à sentir que leur puissance s'affoiblissoit. Les Princes tributaires imitoient leur exemple, & s'arrogeoient le même pouvoir, poussés par l'ambition & la jalousie ils allumerent à la fin cette fatale guerre, qui pensa ruiner l'Empire.

(†) On a dit que la Charge de *Seogun* avoit été créée plus de douze-cens ans auparavant par *Sinsin*, dixieme *Dairo*; peut-être avoit-elle été abolie, & que *Konjei* la rétablit, ou qu'il en augmenta les prérogatives. Rem. du Trad.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

tomo furent défaits dans la Province d'*Isju*; & *Jormassa*, l'Hercule des Japonois, dont nous avons parlé, fut tué & toute sa famille exterminée. *Takakura* regna douze ans, & laissa la couronne à son fils aîné.

LXXXI. Antoku. 1181.

LXXXI. Antoku monta sur le Trône l'an 1841 de *Sinmu*. La premiere année de son regne il y eut une grande famine au Japon, causée par la stérilité & la guerre. La même année *Kadsuvara* (*) abandonna le parti des *Feki*, & se joignit à *Joritomo*, qui portoit alors le nom de *Ticjenoski*. La même année nâquit *Jori Ije*, fils de *Joritomo*, & son successeur dans le commandement des Armées, & dans l'administration des Affaires Civiles. Après un regne orageux de trois ans *Antoku* fut obligé de résigner la couronne entre les mains du quatrieme fils de l'Empereur *Takakura*; & deux ans après il se noya dans la Mer Occidentale, en fuyant ses ennemis.

LXXXII. Toba II. 1184.

LXXXII. Go Toba ou Toba II. parvint à la couronne l'an 1844 de *Sinmu*. La douzieme année de son regne, *Joritimo* qui avoit triomphé des Généraux des différens Partis, vint à *Miaco* rendre ses devoirs au *Mikaddo*, ou *Dairo*, qui l'honora du Titre de *Sei Seogun* ou de Grand-Général de la Couronne (†); en vertu de cette Dignité il prit le Commandement des armées, & s'empara bientôt après de la plus grande partie de l'Autorité Civile. Ce Titre a depuis toujours été donné à tous les Généraux de la Couronne, & à mesure qu'ils sont devenus plus puissans, on y a ajouté celui de *Dai*, ou de Seigneur Souverain; ces grands Officiers ne dépouillerent pas entierement les Empereurs Ecclésiastiques de la puissance

(*) *Kadsuvara* étoit de basse extraction, mais par son courage & par ses actions héroïques il étoit devenu un des plus grands Princes de l'Empire. En prenant le parti de *Joritomo* il fit pencher entierement la balance pour lui.

L'Histoire parle de plusieurs grands Capitaines, qui périrent dans le cours de cette guerre; tels sont *Joolnaga*, Général que l'Histoire Japonoise célebre comme un Héros; *Jolitane*, autre fameux Général, dont la mort fut suivie de celle de son Lieutenant-Général, & de l'extirpation de toute sa famille.

(†) Ce Titre est le même que celui de *Cubo*, qu'on trouve dans les Lettres des Missionnaires, dans *Varenius* & en d'autres Auteurs qui ont écrit sur le Japon; c'est aussi celui dont nous nous sommes servis dans la premiere Partie de ce Chapitre, comme étant le plus connu. *Kempfer*, qui nous a donné l'extrait de l'Histoire Japonoise même, employé le Titre de *Sei Seogun*; mais il paroît clairement par son récit & par celui des autres Auteurs, qu'il s'agit de la même Dignité, & qu'ils désignent également par ces Titres le Général en Chef des armées de l'Empire, dont la Charge consistoit à décider les différends qui naissoient entre les Princes tributaires, à étouffer les rebellions, & à commander toutes les forces du Japon. Cette Charge étoit donc de la derniere importance, & les Empereurs en revêtoient ordinairement un de leurs fils chéris qui étoit propre à l'exercer, ou au défaut de ceux-là quelque frere, neveu ou cousin favori. On les appelloit *Cubos*: quelques-uns de ces Généraux, par une ambition demesurée exciterent des révoltes, au lieu de les appaiser, comme nous l'avons remarqué. *Joritomo* paroît avoir été le premier qui fut honoré du Titre de *Seogun*, mais nous ne pouvons dire, si ce fut à cause qu'il n'étoit pas du Sang Royal, ou parcequ'il n'étoit que parent fort éloigné de la branche regnante. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa Charge étoit la même que celle de *Cubo*, qu'il avoit les mêmes prérogatives; & qu'il trouva moyen d'abuser efficacement de son pouvoir & de son autorité au préjudice de ses légitimes Maîtres.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

ce temporelle, avant *Taiko* ou *Taikosanimi*, dont nous parlerons dans la suite; ils garderent toujours quelques mesures avec eux, & n'empietterent sur leurs droits que peu à peu, quand ils en trouvoient l'occasion. Ainsi, quoique *Joritomo* n'ait pas été le premier qui ait abusé de cette haute Dignité, on peut dire que c'est lui qui le premier a attenté avec succès sur les prérogatives temporelles de l'Empereur, & qu'il trouva le moyen de transmettre à sa postérité cette puissance usurpée. *Toba* II. regna quinze ans, & abdiqua alors la couronne en faveur de son fils aîné. Il mourut âgé de soixante ans.

LXXXIII. Tsutsi. 1199.

LXXXIII. Tsatsi ou Tsutsi Mikaddo, n'avoit que trois ans lorsqu'il monta sur le Trône après l'abdication de son pere, l'an de *Sinmu* 1859. La premiere année de son regne mourut *Joritomo*; il laissa sa Dignité & son pouvoir à son fils *Jori Ije*, que *Tsutsi* lui confirma la cinquieme année de son regne. Il fut tué deux ans après. Après avoir regné douze ans, *Tsutsi* résigna l'Empire à son frere puiné. Il vécut en tout trente-sept ans.

LXXXIV. Siun Toku. 1211.

LXXXIV. Siuntoku succéda à son frere l'an 1871 de *Sinmu*. La quatrieme année de son regne on commença à bâtir au Japon des *Funes* ou Vaisseaux de guerre, par ordre de *Sonnetomo*, second fils de *Joritomo*, qui tâcha de se maintenir à force ouverte dans la succession des Emplois de son pere & de son frere. L'Empereur regna onze ans, & se démit de la couronne en faveur de *Go Forikawa*.

LXXXV. Forikawa II. 1222.

LXXXV. Go Forikawa ou Forikawa II. petit-fils de l'Empereur *Takakura*, regna aussi onze ans, en vécut vingt-quatre, & laissa le Trône à son fils aîné.

LXXXVI. Sidsio. 1233.

LXXXVI. Sidsio parvint à la couronne à l'âge de cinq ans. La septieme année de son regne *Joritzne*, Séogun ou Général de la Couronne, qui faisoit sa résidence ordinaire à *Kamakura*, vint à *Miaco* rendre ses devoirs à l'Empereur. Ce Prince regna dix ans & en vécut quinze.

LXXXVII. Saga II. 1243.

LXXXVII. Go Saga ou Saga II. fils puiné de *Tsutsi Mikaddo*, lui succéda. Il ne regna que quatre ans, & mourut âgé de cinquante-trois, laissant le Trône à son second fils.

LXXXVIII. Fikakusa II. 1247.

LXXXVIII. Go Fikakusa ou Fikakusa II. monta sur le Trône l'an 1907 de *Sinmu*. La onzieme année de son regne il y eut un grand Tremblement de terre. Il regna treize ans & en vécut soixante, mais il résigna l'Empire à son frere puiné.

LXXXIX. Kame Jamma. 1260.

LXXXIX. Kame Jamma, regna après lui. La septieme année de son regne il parut une Comete, qui fut aussi vue à la Chine. Le huitieme jour du cinquieme mois de la neuvieme année, on vit deux Soleils, & le second jour du onzieme mois trois Lunes. Il regna quinze ans, abdiqua la couronne en faveur de son fils aîné, & vécut trente-deux ans après son abdication.

XC. Gouda. 1275.

XC. Gouda succéda à son pere l'an 1933 de *Sinmu*. La neuvieme année de son regne, le Général Tartare *Mooko*, c'est ainsi que les Historiens Japonois l'appellent, parut sur les côtes du Japon, avec une Flotte de quatre mille voiles, & deux-cens-quarante-mille hommes. L'Empereur

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

reur Tartare *Sijfu*, qui regnoit alors, après avoir conquis l'Empire de la Chine vers l'an de J. C. 1270, envoya ce Général pour subjuguer aussi le Japon. Nous avons parlé ailleurs du mauvais succès de cette expédition. S'il en faut croire les Ecrivains Japonois, les Dieux tutélaires de l'Empire, irrités du projet audacieux des Tartares, exciterent une furieuse tempête, qui détruisit toute cette Flotte, que l'on croyoit invincible (*). *Gouda* vécut cinquante-huit ans, dont il en avoit regné treize.

XCI. Fisumi. 1288.

XCI. Fusimi, son cousin & fils de *Fikakusa* II. lui succéda l'an 1948 de *Sinmu*. La premiere année de son regne il lui nâquit un fils, auquel il résigna l'Empire, après avoir regné onze ans. Il mourut âgé de cinquante-trois.

XCII. Fusimi II. 1299.

XCII. Go Fusimi ou Fusimi II. monta sur le Trône à l'âge d'onze ans, l'an 1959 de *Sinmu*, & après avoir regné trois ans il abdiqua. Il mourut âgé de quarante-huit ans.

XCIII. Nidsio II. 1302.

XCIII. Go Nidsio ou Nidsio II. fils aîné de l'Empereur *Gouda*, parvint à l'Empire l'an 1962 de *Sinmu*. Son regne est remarquable par un violent Tremblement de terre qu'il y eut, par la mort de l'Empereur *Kame Jamma* trente-deux ans après son abdication, & par la naissance de *Takaudsi*, qui fut ensuite Général de la Couronne & Monarque Séculier. *Nidsio* ne regna que six ans, & se démit de l'Empire en faveur de *Fannasonno*.

XCIV. Fannasonno. 1308.

XCIV. Fannasonno, frere puiné de *Fusimi* II. commença à regner l'an 1968 de *Sinmu*; il regna onze ans, & abdiqua aussi l'Empire en faveur de *Go Daigo*.

XCV. Daigo II. 1319.

XCV. Go Daigo ou Daigo II. frere cadet de *Didsio* II. monta sur le Trône l'an 1979 de *Sinmu*. Vers la fin de son regne il y eut des Guerres Civiles très-sanglantes. On en trouve la Relation dans une Histoire du Japon, intitulée *Teifeki*. Daigo II. regna treize ans, & se démit de la Couronne en faveur de *Kwo Gien*.

XCVI. Kwo Gien. 1332.

XCVI. Kwo Gien ou Koo Gien, prit possession de l'Empire l'an 1992

(*) L'Histoire de la Chine & celle du Japon font également mention de cette Expédition, quoiqu'il y ait quelque différence entre elles par rapport au tems & aux circonstances. Le P. *Couplet*, dans ses Tables Chronologiques de la Monarchie Chinoise, & le P. *Du Halde* dans sa Description de cet Empire, disent que la conquête de la Chine fut achevée l'an 1281 de J. C & les Annales du Japon la neuvieme année de *Gouda*, qui concourt avec l'an 1284 de J. C. Elles different aussi sur le nombre des vaisseaux & des troupes, sur l'entiere défaite, & sur d'autres circonstances moins importantes. Il ne faut pas douter que les Japonois, qui eurent l'avantage, n'ayent grossi la perte des Tartares; selon eux, de toute cette nombreuse Armée il n'échapa que quelques personnes pour porter la triste nouvelle de leur défaite à la Chine. *Marc Paul*, ce fameux Voyageur Vénitien confirme quant à l'essentiel ce qui regarde l'expédition des Tartares & leur perte: outre la tempête, il attribue leur défaite aux dissensions & à la mesintelligence des deux Généraux Tartares. Ce qu'il ajoute, qu'ils furent obligés d'abandonner les Places qu'ils avoient conquises, semble indiquer qu'ils avoient déja fait d'assez grands progrès. Mais comme il étoit à la Cour Tartare de la Chine, il n'a pu être informé que par les Tartares eux-mêmes de ce qui s'étoit passé, & ils n'auront pas manqué de donner le tour le plus favorable à leur défaite & à leur perte, qu'ils auront diminuée autant qu'il aura été possible.

1992 de *Sinmu*. La seconde année de son regne, *Takadsi* Séogun, ou Monarque Séculier, vint à la Cour lui rendre ses devoirs. *Kwo Gien*, après avoir regné deux ans, remit la couronne à son prédécesseur, & vécut encore trente-deux ans après avoir abdiqué.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

Daigo II. remonta donc sur le Trône, & trois ans après l'Isle de *Niphon* ressentit de violentes secousses d'un Tremblement de terre. *Daigo* ne regna que trois ans cette seconde fois.

XCVII. Quo Mio. 1337.

XCVII. Quo Mio, quatrieme fils de l'Empereur *Fusimi* II. & frere puîné de *Kwo Gien*, lui succéda l'an 1997 de *Sinmu*. La seconde année de son regne il honora le Général de la Couronne de l'illustre Titre de *Dai* ou Seigneur. Les Historiens Japonois ne s'accordent pas sur la durée du regne de *Quo Mio*; l'un assure qu'il regna douze ans, & l'autre prétend qu'il n'occupa le Trône que deux ans. Il eut pour successeur Go Murakami ou Murakami II. septieme fils de l'Empereur *Daigo* II. l'an 1999 de *Sinmu*. Cependant cet Empereur n'est pas compté dans la liste des *Mikaddos*, quoiqu'il soit fait mention de trois *Nengos* ou Périodes courtes pendant son regne, les deux premieres chacune de trois ans, & la troisieme de quatre ans: cependant à la fin de cette derniere la succession recommença.

XCVIII. Siukwo. 1349.

XCVIII. Siukwo monta sur le Trône l'an 2009 de *Sinmu*. La premiere année de son regne finit la guerre *Sidjo Navatto*; il ne regna que trois ans & son frere puîné lui succéda.

XCIX. Kogen II. 1352.

XCIX. Go Kwo Gen ou Koogen II. parvint à l'Empire l'an 2012 de *Sinmu*. La troisieme année de son regne, *Josisaki*, troisieme fils de *Takaudsi*, Général de la Couronne, vint à la Cour. L'année suivante l'Empereur envoya *Takaudsi* lui-même dans la Province d'*Oomi*, pour appaiser quelques troubles. Ce Monarque Séculier mourut quatre ans après, son fils *Josisaki* lui succéda, & l'Empereur lui confirma le Titre de *Sei Dai Seaogun*, de même qu'à *Joosimitz* son fils & son successeur dans la suite. *Koogen* II. regna vingt ans.

C. Jensu II. 1372.

C. Go Jensu ou Jensu II. lui succéda l'an 2032 de *Sinmu*. La huitieme année de son regne il y eut une grande famine au Japon, & la même année il parut une Comete. Ce Prince regna onze ans, & laissa la couronne à son fils aîné.

CI. Gokomatz. 1383.

CI. Gokomatz monta sur le Trône l'an 2043 de *Sinmu*. La neuvieme année de son regne il y eut guerre dans le Pays d'*Udsii*. La quatorzieme le fameux Temple *Kenninsi* fut réduit en cendres: la vingtieme il parut une Comete au Printems, & l'on remarqua qu'il y eut une grande sécheresse l'Eté & l'Automne suivans, & de furieux Tremblemens de terre l'Hiver. La vingt-deuxieme année, une Montagne à *Nansuo*, dans la Province de *Simotski*, commença à brûler, & à jetter du feu, des pierres & des cendres, mais la flamme cessa peu de jours après. La vingt-cinquieme année, il y eut de grandes pluies, qui causerent des inondations, & furent suivies de Tempêtes & de Tremblemens de terre. *Gokomatz* regna trente ans.

CII. Seokwo. 1413.

CII. Seokwo son fils fut son successeur l'an 2073 de *Sinmu*. La qua-

quatrieme année de son regne, *Usje*, de la famille de *Suggi*, se rebella contre lui. Le douzieme jour du dixieme mois de la neuvieme année, il parut deux Soleils. *Seokwo* regna seize ans, & son fils lui succéda.

CIII. Gofunnaso. 1429.

CIII. Gofunnaso commença à regner l'an 2089 de *Sinmu*: cette même année il parut une grande & terrible Comete, & une autre la onzieme année. La seizieme *Josijmassa* fut honoré du Titre de *Sei Seogun*, & la dix-huitieme le Palais de l'Empereur fut réduit en cendres. Les Historiens Japonois remarquent que les sept dernieres années de son regne, il parut au Ciel divers phénomenes surprenans & extraordinaires, qui furent suivis de la famine, de la peste, & d'une grande mortalité dans tout l'Empire. Ce Prince regna trente-six ans.

CIV. Go Tsutsi Mikaddo. 1465.

CIV. Go Tsutsi Mikaddo, ou Tsutsi Mikaddo II. son fils monta sur le Trône l'an 2125 de *Sinmu*. Dans le second mois de cette même année il parut une Comete, dont la queue paroissoit avoir dix-huit pieds de long, & l'année suivante il y eut plusieurs Tremblemens de terre. La troisieme année fut fatale à l'Empire, par les troubles & les Guerres Civiles qui y survinrent. La cinquieme il parut une autre Comete, & le premier jour du douzieme mois de la septieme année il parut encore une Comete, la plus grande qu'on eût vue au Japon, & dont la queue, dit l'Historien Japonois, étoit de la longueur d'une rue: cette même année il y eut aussi une grande mortalité dans tout l'Empire. La onzieme année il fit un vent tempêtueux, & les Rivieres s'enflerent si fort, près d'*Amagasaki* dans la Province de *Setz*, qu'une partie du Pays fut inondée, & que plusieurs personnes furent noyées. Le sixieme jour du troisieme mois de la vingt-cinquieme année, mourut *Josijnavo*, fils & collegue de *Josijmassa*, Général de la Couronne; son pere mourut l'année suivante, & fut fort regretté. La vingt-neuvieme année *Josijsimmi* fut honoré du Titre de *Sei Dai Seogun*, & peu après il alla commander l'armée dans la Province de *Jasijro*. *Tsutsi Mikaddo* II. regna trente-six ans.

CV. Kasiuwabara. 1501.

CV. Kasiuwabara son fils lui succéda l'an 2161 de *Sinmu*. La quatrieme année de son regne il y eut une grande famine au Japon, & la sixieme il parut une Comete. La huitieme le Titre de *Sei Seogun* fut donné à *Josjitanne*, frere de *Josijnavo*, & vingt-unieme descendant de *Joritomo*, & quatre ans après il vint à la Cour rendre ses respects à l'Empereur. La dixieme année de ce regne fut fatale à l'Empire, par les Guerres & les Tremblemens de terre. La seizieme il parut une autre Comete. *Kasiuwabara* regna vingt-six ans.

CVI. Gonara. 1527.

CVI. Gonara son fils commença son regne l'an 2187 de *Sinmu*. Peu de tems après son avénement au Trône la guerre finit entre deux Princes, nommés *Fossokava* & *Kadsuragaga*. Deux ans après le premier de ces Princes se fendit le ventre, avec ce courage & cette fermeté qui caractérisent particulierement les Japonois. Pendant le regne de *Gonara*, l'Empire du Japon fut affligé deux fois de la peste & d'une grand mortalité, trois fois par des pluies extraordinaires & des inondations, & une fois par une

une tempête si violente & si générale, qu'elle renversa un prodigieux nombre d'Edifices & une partie du Palais de l'Empereur. La vingt-unieme année *Josjitir* reçut de l'Empereur le Titre de *Sei Dai Seogun*, & dix-huit ans après ce Général se fendit le ventre. Il étoit fils de *Josifar*, & le vingt-quatrieme descendant de *Joritomo*; il fut revêtu de cette Dignité en qualité de collegue de son pere, qui mourut trois ans après, la vingt-quatrieme année du regne de *Gonara*. Ce Prince regna trente-un an.

SECTION IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

CVII. OOKIMATZ son fils monta sur le Trône l'an 2218 de *Sinmu*; le commencement de son regne fut marqué par une très-grande sécheresse, qui fut suivie de la famine. La onzieme année *Josijtira* fut élevé à la Dignité de *Sei Dai Seogun* ou d'Empereur Séculier, en la place de son pere *Josjitir*, qui trois ans auparavant s'étoit fendu le ventre. La seizieme année quelques scélérats mirent le feu au *Kamio*, c'est-à-dire à la haute ville de *Miaco*, où l'Empereur faisoit sa résidence, & elle fut presque toute réduite en cendres. Au commencement du neuvieme mois de la vingtieme année, il parut une grande Comete, qui ne disparut que l'année suivante. Le second jour du cinquieme mois de la vingt-cinquieme année, le fameux *Nobunanga*, Général de la Couronne, le vingt-septieme depuis *Joritimo*, & son fils ainé, furent tués à *Miaco* (*). L'année suivante il vint des Ambassadeurs des Isles de *Rinku* ou *Liquejo* à la Cour. Le septieme mois de la vingt-huitieme aneée *Fide Josi*, qui prit ensuite le nom de *Taiko* ou *Taikosama*, fut honoré par l'Empereur de la Dignité de *Quanbuku*, la premiere après celle de *Daïro*, en vertu de laquelle celui qui en est revêtu est son Lieutenant-Général. Nous parlerons plus amplement de cette Charge à l'article des Empereurs Séculiers; nous nous contenterons de remarquer ici, que ce fut lui qui acheva de dépouiller les Empereurs Ecclésiastiques de ce qui leur restoit de puissance temporelle, & il se rendit absolument indépendant de ces Monarques dans les affaires de l'Empire. Depuis ce tems-là les Empereurs Séculiers vont seulement rendre une espece d'hommage de pure cérémonie au *Daïro*, tous les trois, quatre ou cinq ans, comme nous l'avons dit ailleurs. Cette même année, à la fin du onzieme mois, il y eut un grand Tremblement de terre, qui continua par des secousses réitérées, mais moins violentes pendant une partie de l'année suivante, qui fut la vingt-neuvieme & la derniere du regne d'*Ookimatz*, qui se démit de la couronne en faveur de son petit-fils, & mourut sept ans après.

CVII. Ookimatz 1558.

CVIII. GO JOSEI, fils ainé du Prince héréditaire, mort le septieme jour du onzieme mois de l'année précédente, parvint au Trône l'an 2247 de

CVIII. Go Josei. 1587.

(*) Quelques Lettres des Missionnaires en parlent comme d'un Tyran, qui s'étoit emparé de plusieurs petits Royaumes aux environs de *Miaco*, & s'étoit élevé à un si haut degré de puissance, qu'il se trama une conspiration contre lui, par laquelle lui & quelques-uns de ses fils périrent, & les autres furent dispersés avec ses amis & ses partisans (1).

(1) Vid. *Varen.* L. I. Ch. 4. ad fin.

SECTION IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

de *Sinmu*. La troisieme année de son regne *Fide Tsugu*, neveu de *Taikosama*, Prince cruel & sanguinaire, tua dans la Province de *Sagami*, *Foodsjo* Roi tributaire qui s'étoit révolté, & extirpa toute sa famille, conformément aux maximes de Guerre suivies dans le Japon, qui veulent qu'on taille par-là tout d'un coup à la racine du mal. L'année suivante *Fide Tsugu* fut honoré du Titre de *Quanbuku*. *Taiko* l'avoit déclaré son successeur, mais il le disgracia ensuite, & l'obligea de se fendre le ventre. La sixieme année *Taiko* porta la guerre dans la Corée, comme nous l'avons rapporté dans un autre endroit; il vouloit s'ouvrir le chemin à la conquête de l'Empire de la Chine, mais il termina cette guerre au bout de sept ans. Le douzieme jour du septieme mois de la onzieme année de *Go Josei*, il y eut plusieurs grands Tremblemens de terre, & les secousses continuerent à diverses reprises pendant un mois. Environ ce tems-là il plut des cheveux, longs de quatre ou cinq pouces, en plusieurs lieux de l'Empire. Il est souvent parlé de ce phénomene dans les Histoires du Japon.

La douzieme année, qui étoit l'an 2258 de *Sinmu*, *Fide Josi*, le vingt-neuvieme Général de la Couronne depuis *Joritomo*, prit le Titre de *Taiko* ou de grand Seigneur, s'étant rendu maître absolu dans toutes les affaires temporelles. Ce Monarque mourut le 16 Décembre de la même année, laissant l'Empire Séculier à son fils unique *Fide Jori*, qu'il mit sous la tutelle de *Jejas*, parcequ'il étoit en bas-âge. La quatorzieme année *Josijda Tsibbu*, qui avoit un Emploi à la Cour de *Fide Jori*, se rebella contre l'Empereur. Les Rebelles furent bientôt défaits, & leur Chef fut exterminé avec sa famille. La dix-septieme année le Titre de *Sei Dai Seogun* fut donné à *Jejas*, tuteur du fils de *Taiko*, vraisemblablement pour avoir étouffé la révolte dont on vient de parler; & en même tems *Fide Jori* fut honoré du Titre de *Nai Dai Sin*. Deux ans après, *Fido Tadda*, fils de *Jejas*, eut celui de *Sei Dai Seogun*. La même année une Montagne sortit de la mer en une seule nuit, proche de l'Isle de *Fatsisio*, où l'on relegue ordinairement les Grands de la Cour, lorsqu'ils sont disgraciés. La vingt-unieme année il arriva à *Suruga* un Ambassadeur de la part de l'Empereur de la Chine, pour complimenter le Monarque Séculier du Japon, ou, comme le prétendent les Historiens Chinois, pour lui présenter les Lettres patentes par lesquelles le Monarque Chinois lui conféroit le Titre de Roi. La vingt-troisieme année *Jejas* fit construire un Château fortifié dans la Province d'*Owari*. L'année suivante les Isles de *Riuku*, qui sous un des regnes précédens avoient envoyé des Ambassadeurs au Japon, furent conquises par le Prince de *Satzuma*, dans la grande Isle de *Ximo*, tributaire du Japon, & depuis ce tems-là on les a regardées comme appartenant à l'Empire. *Go Josei* regna vingt-cinq ans, & laissa le Trône à son fils.

CIX. Dai Seo Kwotei. 1612.

CIX Dai Seo Kwotei commença à regner l'an 2272 de *Sinmu*. La troisieme année de son regne, le perfide *Jejas* priva *Fide Jori* de sa Dignité & de la vie, comme nous le verrons dans la suite, & par-là l'Empire Séculier passa de la famille de *Taiko* dans celle de *Jejas*, où il a toujours de-

demeuré depuis. *Jejas* mourut la cinquieme année de son regne, & laissa la couronne à *Fide Tadda* son fils. La huitieme année de *Dai Seo Kwotei* il parut une Comete fort remarquable, & la dixieme il épousa avec beaucoup de pompe & de solemnité, dans son Palais de *Miaco*, la fille de *Fide Tadda*. Deux ans après *Jemitz*, fils de cet Empereur Séculier, alla à *Miaco* rendre ses devoirs à l'Empereur Ecclésiastique, de qui il obtint le Titre de *Sei Dai Seogun*. La dix-huitieme année de son regne *Dai Seo Kwotei* abdiqua la couronne en faveur de sa fille. Il vécut encore cinquante ans après son abdication, & mourut âgé de quatre-vingt-dix ans.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire* des Japonois.

CX. Niote. 1630.

CX. Niote, ou Siote, parvint au Trône l'an 2290 de *Sinmu*. La troisieme année de son regne mourut *Fide Tadda*, Empereur Séculier, & *Jemitz* son fils & son successeur alla bientôt après rendre hommage à l'Impératrice. La septieme année on permit aux Chinois de revenir trafiquer au Japon, ce qui avoit été défendu depuis qu'ils avoient eu la lâcheté de se laisser subjuguer par les Tartares, en trahissant leurs Princes légitimes. Vers ce tems-là la Religion Chretienne avoit fait d'étonnans progrès dans tout l'Empire, plusieurs des petits Souverains la favorisoient & l'avoient embrassée; on prétend même que *Fide Jori* fils de *Taiko*, Empereur Séculier, avoit été du nombre: ces grands succès exciterent contre elle une des persécutions les plus générales & les plus cruelles qu'il y ait jamais en dans aucun siecle ni dans aucun Pays. Nous aurons occasion d'en parler plus bas: nous remarquerons seulement ici, que ce fut vers la fin de la huitieme année du regne de *Niote*, qu'éclatta la fameuse rebellion des Chretiens à *Simabara* dans la Province de *Fisen*, qui causa l'entiere ruine du Christianisme dans l'Empire: cependant ni elle ni ses prédécesseurs ne contribuerent en rien à sa propagation & à sa destruction. Les Empereurs Séculiers agirent principalement dans l'une & dans l'autre, & ils consulterent plutôt leur inclination & leur intérêt, qu'ils ne suivirent les directions de la Cour Ecclésiastique, dont ils s'étoient rendus entierement indépendans. Tout ce que les *Dairos* purent faire pour arrêter les progrès d'une nouvelle Religion, si contraire à leur gloire & à leur intérêt, ce fut de charger une multitude de Prêtres & de Bonzes de prêcher contre elle, & d'exciter les Laïques superstitieux à s'y opposer; mais tous leurs efforts auroient été inutiles, si les Empereurs Séculiers ne lui avoient porté le coup de mort par la cruelle persécution qu'ils lui firent, & par les Edits rigoureux qu'ils publierent contre les Chretiens. La douzieme année de *Niote* il y eut une grande famine & une grande mortalité dans le Japon, & la quatorzieme cette Impératrice résigna la couronne entre les mains de son frere.

CXI. Gokwomio. 1643.

CXI. Gokwomio, communément nommé Gottomio, lui succéda l'an 2303 de *Sinmu*, le septieme jour du neuvieme mois, quoiqu'il ne prît le Titre de *Mikaddo* & ne monta sur le Trône que le cinquieme jour du onzieme mois. La onzieme année le feu prit à son Palais, & en consuma une grande partie, avec plusieurs Temples & autres bâtimens voisins. Peu après de jeunes garçons de douze ou quatorze ans fu-

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

rent mis en prison, étant soupçonnés d'y avoir mis le feu, & à plusieurs autres endroits de la ville de *Miaco*. Le vingtieme jour du neuvieme mois de la même année, l'Empereur mourut, & fut enterré avec beaucoup de solemnité dans le Temple de *Sen Ousi*, le quinzieme du mois suivant. Son troisieme frere lui succéda.

CXII. Sinin. 1654.

CXII. Sinin monta sur le Trône Ecclésiastique l'an 2314 de *Sinmu*. Quelques Auteurs prétendent que ce ne fut que la troisieme année du regne de cet Empereur que les Chinois obtinrent la permission de trafiquer de nouveau au Japon. La même année il y eut un furieux incendie à *Jedo*, résidence de l'Empereur Séculier, qui continua pendant trois jours, & réduisit en cendres la plus grande partie de cette Capitale (*). La septieme année le feu se mit encore au Palais de l'Empereur Ecclésiastique à *Miaco*, & une grande partie en fut consumée. Le premier jour du cinquieme mois de la huitieme année il y eut un Tremblement de terre si terrible, qu'une Montagne de la Province d'*Oomi*, sur la Riviere de *Katzira*, fut engloutie sans qu'il en restât la moindre trace. *Sinin* regna huit ans, & eut pour successeur son frere cadet.

CXIII. Kinsen. 1663.

CXIII. Kinsen ou Teisen, le plus jeune des fils de l'Empereur *Daiko Kwotei*, parvint à la Couronne l'an 2323 de *Sinmu*. La troisieme année de son regne, ce Prince établit une Cour des Enquêtes dans toutes les villes & tous les villages de l'Empire. Ce Tribunal a ordre de rechercher quelle Religion, Secte ou Croyance chaque famille ou chaque personne particuliere professe. Cette recherche se fait tous les ans une fois: le tems n'en est pas fixé, mais c'est ordinairement quelques jours ou quelques semaines avant ou après qu'on a fait fouler aux pieds les images de *Jesus-Christ* & de la Vierge *Marie* (†). C'est vraisemblablement avant cette cérémo-

(*) Ce terrible incendie arriva le 13. jour du premier mois (*Février*) de l'an 1657. On en a une Relation par M. *Wagenaar*, Ambassadeur de la Compagnie des Indes Orientales Hollandoise à l'Empereur du Japon, qui étoit alors à *Jedo*. Elle est insérée dans le Recueil qu'a fait *Montanus* des Ambassades mémorables.

(†) Nous avons déja touché quelque chose de cette Cérémonie dans un autre endroit: le but des Inquisiteurs est de découvrir par-là ceux qui sont Chretiens, parcequ'ils aiment mieux perdre la vie, que de faire un pareil outrage à leur Religion; au-lieu que les autres Japonois font cette cérémonie non seulement sans peine, mais de la façon la plus propre à faire connoître qu'ils détestent le Christianisme au plus haut point.

Nous ne pouvons dire si la Cour des Enquêtes & la Cérémonie de fouler la croix sont de même date ou non, quoique les recherches & cette cérémonie se suivent ordinairement. Quoi qu'il en soit, ces Cours sont obligées de dresser une liste de tous les habitans de leur district, vieux & jeunes, & de marquer de quelle Secte ou Religion ils sont. Cette liste se dresse ordinairement à la fin de l'année: ensuite on passe à l'acte le plus important selon leur idée, c'est le *Jefumi*; c'est-à-dire l'action de fouler aux pieds la figure, comme ils l'appellent, à cause qu'ils foulent aux pieds un crucifix, & l'image de la Vierge *Marie* ou de quelqu'autre Saint, ce qu'ils accompagnent d'autres marques de mépris & d'horreur. Les enfans qui ne peuvent pas encore marcher, sont soutenus par leurs parens, qui leur font toucher ces Images avec les pieds. Ces images ont environ un pied de long, & sont faites de cuivre. Les Officiers vont ainsi de rue en rue faire pratiquer cette horrible cérémonie à tous ceux qui y demeurent, jusqu'à ce que toute la ville, le bourg ou le district s'en soit acquitté. Après quoi les Inquisiteurs eux-mêmes foulent aux pieds les images, se servent mutuellement

rémonie, à en juger par ce qui se pratique à *Nangesaki*, & en d'autres lieux, où le Christianisme a été le plus florissant (*a*).

La sixieme année, le premier jour du second mois & les quarante-cinq jours suivans, la ville de *Jedo* souffrit beaucoup par le feu, qui paroissoit y avoir été mis à dessein, & il sembloit que les Incendiaires en vouloient particulierement aux magasins des Marchands, & aux maisons où les soldats étoient logés. La septieme année il y eut une grande famine, causée par l'excessive sécheresse de l'année précédente. L'Empereur ordonna que cent jours de suite, à commencer par le vingtieme jour du premier mois, on distribueroit du riz bouilli aux Pauvres, à ses dépens, dans tout l'Empire. L'année suivante il y eut de grandes tempêtes dans plusieurs Provinces maritimes, qui furent suivies d'inondations, & d'une grande mortalité parmi les hommes & parmi le bétail. La neuvieme année, en nettoyant la Riviere qui passe à *Osacca*, on y trouva une grande quantité d'or & d'argent, qui y avoit apparemment été jetté dans le tems des dernieres Guerres Civiles. Le neuvieme jour du cinquieme mois de la onzieme année le feu prit au Palais du *Daïro*, & fut si violent qu'une grande partie de la ville de *Miaco* fut réduite en cendres; l'Empereur ordonna qu'on donnât ou qu'on prêtât une certaine quantité de riz à ceux qui en auroient besoin, comme cela se pratique souvent en tems de famine. La dix-huitieme année, *Ijetzna* l'Empereur Séculier mourut, & l'année suivante le *Daïro* donna à *Tsinajos* son successeur les Titres pompeux de *Nai Dai Sin Sioni Tukonjeno Taiso* (*). La vingtieme année il y eut encore une grande famine

(*a*) *Kempfer*, L. II. Ch. 5. L. IV. Ch. 3.

lement de témoins, & confirment leurs certificats avec leurs cachets ou sceaux. Ceux qui refusent de faire la cérémonie, sont condamnés à mort, si ce sont des personnes de marque; & si ce ne sont que de pauvres gens simples & ignorans, on les met en prison pour toute leur vie, ou au moins jusqu'à ce qu'ils abjurent publiquement le peu de Christianisme qu'ils ont.

Peu après l'abolition du Christianisme, on ordonna que cette cérémonie se feroit dans tous les lieux de l'Empire du Japon le second jour de la nouvelle année, qui suivoit l'enquête générale, & cet acte duroit plus ou moins selon le nombre des habitans de chaque district; quand il étoit fini on serroit les images dans des boëtes, que les Inquisiteurs gardoient jusqu'à l'année suivante. Mais depuis ils se sont fort relâchés de leur ancienne rigueur à cet égard, ils n'obligent à cette cérémonie que les étrangers & les personnes suspectes, à cause des précautions qu'ils ont prises pour empêcher le Christianisme de s'introduire de nouveau dans l'Empire; de sorte que cela ne se pratiquoit plus gueres que dans quelques Ports de mer, du tems de *Kempfer* (1).

(*) On ne dit pas ce que ces Titres signifient, mais en général on dit qu'ils sont très-pompeux: nous n'en parlons ici que pour faire voir à quel point la Dignité des Empereurs Ecclésiastiques étoit dégradée, & leur Autorité affoiblie, puisqu'ils n'avoient, pour en conserver les restes, d'autre ressource que de conférer aux Usurpateurs Séculiers de si grands honneurs, & des Titres magnifiques. Leur complaisance ne se bornoit pas même à cela, elle alloit plus loin quand ces Monarques Séculiers venoient à mourir; ils ne faisoient pas difficulté de les mettre au rang de leurs Dieux, & de leur donner de nouveaux Titres plus relevés, s'il étoit possible, pour se mettre bien avec leur Successeur. D'autre part, comme le gros de la Nation conservoit toujours un profond

(1) *Kempfer*, L. IV. Ch. 3.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

ne & une grande mortalité au Japon, particulierement à *Miaco* & aux environs. Le douzieme mois de la même année il y eut un nouvel incendie à *Jedo*, qui réduisit en cendres la plus grande partie de cette Capitale. La vingt-unieme année mourut *Tokumatz*, fils unique & héritier présomptif de l'Empereur Séculier ; on en porta le deuil dans tout l'Empire, & il fut défendu de jouer d'aucun instrument de Musique, ou de faire aucune réjouissance pendant trois ans. A la fin de la même année il y eut de nouveau un incendie à *Jedo*. Environ trois ans après, *Kinsen*, en ayant regné vingt-quatre, abdiqua la couronne en faveur de son fils.

CXIV. Kinsen II. 1687.

CXIV. Kinsen II. ou Kinseokwo Tei, prit possession du Trône Ecclésiastique l'an 2347 de *Sinmu*. C'est la troisieme année de son regne que *Kæmpfer* arriva au Japon, & c'est par lui qu'il termine la liste des Empereurs heréditaires Ecclésiastiques, qu'il a tirée des Historiens Japonois (*a*).

Les Noms & la durée des Regnes des Empereurs Séculiers.

Nous ajouterons ici celle des *Cubos* ou Empereurs Séculiers, depuis *Joritomo*, qui jetta les fondemens de cette nouvelle espece de Monarchie, jusqu'à *Tsi Najos*, qui regnoit en 1693. Mais nous nous contenterons de marquer leurs noms, la succession & la durée de leurs Regnes, au moins jusqu'au fameux *Taiko*, parceque l'Histoire n'en rapporte gueres que ce que l'on a vu sous les regnes des *Daïros* contemporains.

1. Joritomo nâquit la dixieme année de *Konjei*, le LXXVI. *Daïro*, l'an 1152 ou selon d'autres 1154 de J. C. Il commença à regner vers l'an 1188, regna onze ans, & mourut la premiere année du Daïro *Tsusi Mikaddo*, l'an 1199.

2. Jori Ije, son fils ainé, lui succéda, & regna cinq ans.

3. Sannetomo, second fils de *Joritomo*, regna dix-sept ans.

4. Joritzne, fils de *Quan Baku Dooka*, regna dix-huit ans.

5. Jorisane ou Jorisuga, fils de *Joritzne*, regna huit ans.

6. Mune Taka Sino ou Soo Son Sinno, fils du Daïro *Saga II.* regna quinze ans.

7. Kore Jassino, son fils ainé, regna vingt-quatre ans.

8. Kume Sinno ou Sanno Osi, troisieme fils du Daïro *Fikakusa II.* regna vingt ans.

9. Mori Kuni Sinno, fils de *Kume Sinno*, regna vingt-cinq ans.

10. Sonun Sinno, second fils du Daïro *Daigo II.* regna deux ans.

11. Nari Josi Sinno, quatrieme fils du même Daïro, regna trois ans.

12. Takaudsi, fils d'*Askugo Sannokino Cami Nago Udsi*, regna vingt-cinq ans.

13. Josi Jaki, troisieme fils de *Takaudsi*, regna dix ans.

14. Jo-

(*a*) *Kæmpfer*, L. II. Ch. 5.

fond respect pour leurs anciens & légitimes Monarques, les Empereurs Séculiers ne pouvoient trouver de moyen plus efficace de prévenir des révoltes en faveur de ces Souverains dépossédés, qu'en tâchant d'obtenir des marques distinguées de leur faveur & de leur estime, propres à persuader au Peuple qu'il y avoit une parfaite intelligence entre les deux Cours, & que tout se faisoit de concert.

14. Josimitz, fils de *Josi Jaki*, regna quarante ans.
15. Josi Motzi, fils de *Takamitz*, regna vingt-un an.
16. Josi Kassu, fils de *Josi Motzi*, regna fous fon pere.
17. Josi Nori, autre fils de *Josi Motzi*, regna quatorze ans.
18. Josi Katz, fils ainé de *Josi Nori*, regna trois ans.
19. Josi Massa, autre fils de *Josi Nori*, regna quarante-neuf ans.
20. Josi Navo regna fous fon pere *Josi Maffa*.
21. Josi Tanne, autre fils de *Josi Maffa*, regna dix-huit ans.
22. Josi Simmi, fils de *Josi Tanne*, regna quatorze ans.
23. Josi Far, fils de *Josi Simmi*, regna trente ans.
24. Josi Tir, fils de *Josi Far*, regna feize ans.
25. Josi Taira ou Tira, fils de *Josi Tir*, regna quatre ans.
26. Josi Aki, fils de *Josi Taira*, regna cinq ans.
27. Nobenaga ou Nobunaga, fils puîné d'*Oridano Danfio Taira*, regna dix ans.
28. Fide Nobu, fils de *Nobu Tada*, regna trois ans.
29. Fide Josi, nommé enfuite Taiko & Taikosama, le premier qui mérita véritablement le Titre d'Empereur Séculier, étoit de baffe extraction & fils d'un Payfan: dans fa jeuneffe il parvint à être Sommelier d'un Seigneur, d'autres difent d'un Prince tributaire. Nous avons rapporté ailleurs la maniere defavantageufe dont les Chinois racontent fon origine, & fa furprenante élevation. Quoique les Japonois reconnoiffent qu'il étoit d'une naiffance fort baffe, ils ne font pas d'accord fur les moyens par lefquels il parvint à un affez haut degré de puiffance & de richeffes, pour être créé *Quanbuku* ou Lieutenant-Général de l'Empire par le *Dairo* lui-même; mais tous conviennent que fon courage, fon mérite, & les fervices qu'il rendit à l'Empire, en arrêtant les brigandages des Pirates, & en appaifant plufieurs rebellions, l'en rendirent digne.

Grand pouvoir des Cubos.

Nous avons déja obfervé que plufieurs des *Cubos* ou des Généraux de la Couronne s'étoient acquis une grande autorité dans les Affaires Civiles. Vers le commencement du feizieme fiecle, le Général qui étoit le fecond fils de l'Empereur, dépouilla fon pere de toute l'autorité temporelle, & ne lui laiffa que la fpirituelle, à laquelle il ne toucha point, comme une prérogative due à fon extraction divine, & à fa defcendance en ligne directe des Dieux du Pays. Le pere confentit par force, par tendreffe ou par indolence à cet arrangement, comme s'il en eût été bien d'accord.

Nouvelle Forme de Gouvernement.

Le fuccès de cette entreprife hardie fut tel, qu'il devint plus avantageux à l'Empire qu'au Général de la Couronne d'alors. Cette révolution jetta les fondemens d'une nouvelle Forme de Gouvernement, très-propre à contribuer au bonheur & à la tranquillité des Peuples, & à tenir en refpect une Nation auffi remuante & féditieufe que la Japonoife. Mais que le *Dairo* confentit par force ou de bon gré à ce changement, il n'y avoit pas lieu d'attendre que les autres Princes de l'Empire le viffent d'un œil indifférent; leur ambition, leur fierté & leur puiffance étoient montées à un trop haut point, pour qu'ils fouffriffent patiemment la domination de ces nouveaux Monarques, tandis que les anciens Empereurs depuis plus

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des* Japonois.

de quatre siecles n'avoient pu les contenir dans le devoir : & ce n'avoit été que pour arrêter le cours de leurs guerres & de leurs révoltes continuelles, que les *Daïros* avoient laissé peu à peu aux Généraux de la Couronne la liberté d'usurper une si grande autorité. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs des plus puissans de ces Princes se liguassent contre cet Usurpateur & dangereux ennemi. Ils s'opposerent avec tant d'ardeur aux entreprises des Généraux de la Couronne, qu'ils frayerent les voyes pour les réduire entierement eux-mêmes, & mirent le brave *Taiko* en état de porter le coup de mort à leur pouvoir & à leur injuste tyrannie.

Taiko *réduit les Princes de l'Empire.*

Cette grande révolution arriva l'an de J. C. 1583. En ce tems-là les Rois & les Princes de l'Empire avoient tellement ruiné leurs forces par leurs guerres continuelles, & par les efforts qu'ils avoient faits contre les Généraux de la Couronne, que *Taiko*, Prince prudent & parfaitement instruit de l'état où l'Empire se trouvoit alors, pût aisément prévoir qu'ils ne seroient gueres capables de lui résister, dans un tems où il étoit à la tête d'une aussi puissante armée que celle qu'il commandoit alors. Sa qualité de *Quambuku*, ou de Lieutenant-Général de l'Empereur, l'autorisoit à lever autant de troupes qu'il jugeoit à-propos, & à obliger les Princes tributaires de fournir leur contingent, sous peine d'exécution militaire. On ne le redoutoit pas moins pour son courage & sa sagesse, dont il avoit donné de suffisantes preuves sur mer & sur terre; & ce ne fut pas tant par la force des armes, que par sa bonne conduite, qu'il vint à bout en dix ans de tems de soumettre les Princes tributaires, & de se rendre aussi absolu dans tout l'Empire, qu'aucun Monarque de l'Orient.

Guerre de Corée *utile à ses desseins.*

La premiere chose qu'il fit pour affoiblir davantage les Princes qu'il n'avoit pas entierement réduits, ce fut de porter la guerre dans la Corée, comme nous l'avons rapporté ailleurs. Cette expédition n'eut pas à-la-vérité le succès que l'on en attendoit; mais elle lui servit, & c'étoit peut-être son principal dessein, à éloigner ces Princes mécontens de leurs Etats, & à les envoyer dans un Pays étranger, où ils ne pouvoient manquer d'épuiser leurs finances & de ruiner leurs troupes contre les belliqueux Tartares, pendant qu'il travailloit à affermir sa nouvelle autorité. Accablés par les fatigues d'une guerre fâcheuse, & épuisés, ils furent charmés d'acheter leur retour chez eux à quelque prix que ce fût, & bien loin de nourrir des pensées de révolte & de sédition ils se crurent trop heureux de rentrer dans la paisible possession de leurs Etats à quelque condition que ce fût: plusieurs de celles qu'il leur imposa étoient aussi dures pour eux qu'avantageuses pour ses desseins (*).

Après

(*) Une de ces conditions, à laquelle ils furent obligés de se soumettre, quelque dure qu'elle pût leur paroître, fut que leurs femmes & leurs enfans seroient envoyés à la Cour, & feroient leur résidence dans son propre Château, qu'il avoit pris soin de fortifier pour ce dessein, & qu'il avoit embelli de Palais propres pour les recevoir. Il prétexta à-la-vérité que c'étoit pour les mettre en lieu de sureté dans un tems de trouble, mais il les regardoit comme les ôtages les plus surs de la fidélité des Princes. Ce fut à cette condition qu'ils furent remis en possession de leurs Etats, à leur retour de la Corée: outre cela on regla qu'ils viendroient une fois par an à la Cour pour voir leurs familles. C'est ainsi

Après avoir ainsi réprimé heureusement la puissance de ces petits Rois, de maniere à leur ôter l'envie de remuer, il restoit encore à réprimer l'indocilité & l'insolence du commun-peuple, toujours avide de nouveautés, & aisé à entraîner dans les Partis & les Factions, si on ne le tient dans la sujettion. Il publia donc des Loix si rigoureuses, qu'elles ne pouvoient que prévenir les révoltes; nous en avons parlé ailleurs. Heureusement pour lui & pour la tranquillité de l'Empire, les circonstances étoient telles, que personne n'auroit osé ni n'étoit en état de s'y opposer.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

Il se rend maître du Peuple.

Ayant ainsi soumis toutes les Provinces du Japon, & s'étant rendu maîtres absolu des Princes qui les gouvernoient auparavant, il prit le Titre de *Taiko* ou de Souverain Seigneur, & il pensa à faire des Réglemens propres à affermir son nouveau Gouvernement, & à le rendre inébranlable. Parmi les mesures qu'il projetta, il résolut de fermer l'Empire à tous les Etrangers, & particuliérement aux Portugais, qui étoient en grand nombre, & étoient devenus riches & puissans; & en même tems d'extirper le Christianisme, & de l'interdire sous les plus rigoureuses peines; mais comme c'étoit-là une entreprise qui demandoit du tems, il fut obligé d'en laisser l'exécution à ses Successeurs, & mourut l'an de J. C. 1598, laissant l'Empire à son fils *Fide Jori*. Après sa mort on le mit au nombre des Dieux, selon la coutume du Pays; le Daïro *Josei II.* l'honora du Titre divin de *Tojokuni Daimiosin*, & de celui de *Sin Fatzman*, c'est-à-dire le second *Fatzman* ou *Mars* du Japon. Son Temple, où l'on garde son urne, est à *Miaco*, mais il est presque ruiné, l'Empire Séculier ayant bientôt passé à une autre Famille.

Mesures qu'il projette.

Sa Mort.

30. FIDE TSUGU ou QUABACUNDONO, son neveu, regna pendant quelque tems avec son oncle, qui l'avoit désigné son Successeur; mais ce jeune Prince l'ayant irrité contre lui par quelques endroits que l'on ignore, fut bientôt après disgracié & obligé de se fendre le ventre.

31. FIDE JORI fils de *Taikosama*, n'avoit que six ans quand il succéda à son pere, *Taiko* confia le soin de son éducation à *Ijejas Sama*, un de ses Favoris & de ses Conseillers-d'Etat, qui s'obligea par un serment solemnel, signé de son propre sang, de quitter la Régence aussitôt que le jeune Prince seroit en âge, & de remettre l'Empire entre ses mains. Pour lui assurer d'autant mieux la Couronne, il lui fit épouser la fille de *Ijejas*, de sorte que *Fide Jori* jouit de l'Empire, ou au moins du Titre d'Empereur, sous son Gouverneur & beau-pere, l'espace de quatorze ans: mais à la fin celui-ci lui ôta la Couronne & la vie. *Ijejas*, ou *Ongosio* comme il s'appelloit auparavant, étoit de l'illustre Maison de *Tokugava*, & pas moins grand Politique que *Taiko*; il entra pleinement dans le projet que cet Empereur avoit formé de chasser les Portugais & d'abolir le Christianisme. On peut voir dans les Remarques les motifs qui déterminerent ces Princes.

Ijejas fait Tuteur de Fide Jori.

ainsi que ce Monarque politique, par un seul coup de partie, mit le Gouvernement sur un nouveau pied, & les Princes de l'Empire hors d'état à l'avenir d'exciter des troubles & des séditions dans les terres de leurs domaines.

Section IV. *Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.*

Jeses (*). *Fide Jori* n'approuvoit ni l'un ni l'autre, on le soupçonna même d'être secrettement Chretien ; si c'est avec raison ou non, c'est ce qu'il est difficile de décider. Quoi qu'il en soit, son beau-pere, soit par cette raison, soit par ambition, prit ce prétexte pour le détrôner ; il l'assiégea dans le Château d'*Osacca*, Place extrêmement forte, que *Taiko* avoit bâtie pour la sureté de sa personne pendant la guerre de Corée ; & le septieme jour du cinquieme mois de la quatrieme année, il l'obligea de se rendre. Le malheureux *Fide Jori* se retira alors avec ses plus fideles amis dans le Palais, où il fit mettre le feu, aimant mieux finir sa vie par les flammes, que de tomber entre les mains de son perfide beau-pere. Ce siege si fameux dans l'Histoire Japonoise, tombe dans la troisieme année du regne du Daïro *Daise Kwotei*, l'an 1612 de J. C.

Il se révolte contre lui. Fin tragique de ce Prince.

Ijejas fait de nouvel les Loix.

31. Ijejas Sama, ou *Ongoschio*, ou *Ongeschio Sama* comme il s'appelloit avant que de monter sur le Trône, se vit alors en liberté de suivre les me-

(*) Entre autres choses dont on accusa les Portugais qui étoient au Japon, c'est qu'étant devenus fort riches par un commerce florissant, & par les mariages qu'ils avoient contractés avec leurs nouveaux Convertis, ils oserent porter leurs vues jusqu'à causer une révolution dans le Gouvernement, & se flatter de se rendre maîtres de l'Empire. C'est ce qu'on découvrit par deux Lettres, pleines de projets perfides ; l'une avoit été interceptée par les Hollandois alors en guerre avec les Portugais, & qui tâchoient d'avoir pour eux cette branche lucrative du Commerce ; l'autre Lettre fut envoyée par les Japonois de *Canton*. L'Empereur, dit-on, fut frappé d'étonnement & d'horreur à la vue de ces Lettres, & résolut de chasser tout-à-fait les Portugais de ses Etats, parcequ'elles marquoient non seulement des projets pleins d'ingratitude & de malignité contre lui mais encore les plus fortes espérances de voir bientôt tout l'Empire délivré de son joug tyrannique, & soumis à un Souverain Chretien. Les Japonois expliquerent cela du Roi de Portugal, mais les Portugais protesterent qu'il ne s'agissoit que d'une soumission spirituelle au Pape. Mais duquel des deux qu'il fût question, l'affaire étoit toujours fort mauvaise, en lui donnant même le tour le plus favorable. *Taiko* ni aucun de ses successeurs ne pouvoient souffrir patiemment l'idée d'être obligés de tenir leur investiture d'un Pontife si éloigné d'eux, dans le tems qu'ils en avoient un qui étoit fort proche, & entierement à leur dévotion. Ils ne pouvoient qu'être aussi révoltés de ce qu'on vouloit attenter à la dignité & à l'autorité de ce dernier, que toute la Nation regardoit comme si ancien & si vénérable, en faveur d'un autre, qui leur étoit si peu connu & qui étoit à une si grande distance d'eux. Le *Daïro*, sa Cour & sa famille, avec tous les Prêtres & les Bonzes dûrent être plus allarmés & plus irrités encore d'un projet si nuisible à leur intérêt & à leur honneur, & ne purent en regarder les auteurs qu'avec horreur.

Plusieurs autres circonstances desavantageuses aux Portugais contribuerent à leur ruine ; telles étoient, le mépris que les nouveaux Convertis témoignoient pour les Dieux, la Religion & les Prêtres du Pays ; le profond respect qu'ils avoient pour les leurs ; le grand nombre de Prosélytes qu'ils faisoient tous les jours ; le zele & la confiance qu'ils faisoient paroître pour la défense de leur Foi ; mais sur-tout la joie & la satisfaction qu'on avoit vu briller dans les yeux des nouveaux Convertis, un peu avant que l'on eût intercepté les Lettres ; la hauteur & l'insolence de quelques-uns de leurs Prélats, qui avoient refusé de rendre à des personnes de distinction les respects & les honneurs dus à leur rang, & dont on porta des plaintes à la Cour. Tout cela joint ensemble suffisoit pour allarmer le Gouvernement, & pour faire craindre que si on laissoit augmenter le nombre des Chretiens, ils ne fomentassent de nouvelles révoltes & des séditions contre les mêmes Monarques, qui venoient de ruiner les forces & la puissance des Princes de l'Empire avec tant de peine & d'effusion de sang, & qui par-là avoient mis fin aux Guerres Civiles qui avoient si longtems ravagé le Japon.

mesures que *Taiko* avoit tracées à son fils. Voici les principales. 1. Il ordonna aux Portugais & à tous les Etrangers de sortir de l'Empire. Nous avons vu à-la-verité dans une autre Section, qu'il permit aux Anglois de s'etablir à *Firando*, & qu'il accorda d'autres privileges extraordinaires au Capitaine *Saris*; mais cette faveur ne dura pas long-tems; l'ombrage que l'on prit de l'alliance qu'il y avoit entre les Anglois & les Portugais, leur fit perdre tout d'un coup le commerce du Japon. 2. Il défendit aux Japonois d'aller en d'autres Pays, soit pour trafiquer, soit par quelque autre raison, & il ordonna à ceux qui étoient dehors en ce tems-là de revenir dans un tems prescrit. 3. Il interdit les Cartes, les Dez, les Duels, le Luxe, la Profusion des tables & des habits, & toutes les Friandises étrangeres, comme des obstacles à la pratique de la vertu & de la continence. 4. Il accorda aux Hollandois la liberté du commerce au Japon, en considération des services qu'ils avoient rendus à la Nation, dont quelques-uns sont indiqués dans la derniere Remarque. Nous avons parlé dans une autre Section de l'expulsion des Portugais & de l'établissement des Hollandois.

Section IV. Origine, Antiquité & Histoire des Japonois.

Persécution contre les Chretiens.

L'abolition du Christianisme rencontra de plus grandes difficultés, & l'on n'en vint à bout que par les plus horribles persécutions; en sorte qu'il en avoit moins coûté de Sang Païen aux Empereurs pour s'emparer de l'Empire, qu'il n'en fut versé de Chretien pour les y maintenir & leur en assurer la possession. *Taiko*, qui, comme on l'a remarqué, avoit été le premier auteur de ce sanguinaire projet, commença à l'exécuter en publiant un Edit contre les Chretiens, en 1586, un an après qu'il eut été déclaré *Quambuku* ou Lieutenant-Général, & peu après on exécuta plusieurs personnes pour n'avoir pas obéi à ses ordres; mais bien loin que cette sévérité arrêtât les progrès de la Religion Chretienne, si nous en devons croire les Lettres des Jésuites, quatre ans après on fit mourir encore vingt-mille-cinq-cens-soixante-dix personnes; ce qui n'empêcha pas que dans les deux années suivantes, 1591 & 1592, lorsque leurs Eglises avoient déja été fermées, ils ne fissent encore plus de douze-mille Prosélytes. Les Ecrivains du Japon eux-mêmes ne nient pas que le jeune Empereur *Fido Jori*, fils de *Taiko*, qui fut détrôné en 1616, ne fût soupçonné d'être Chretien, & que la plus grande partie de sa Cour, des Soldats & des Officiers militaires ne fissent profession du Christianisme; ce qui irrita d'autant plus son beau-pere contre les Chretiens, quand il parvint à la Couronne, & le porta à décharger sa fureur sur eux.

Leur Constance,

Quoique ces nouveaux Convertis fussent privés de leurs principaux Guides, qui ou furent obligés de fuir, ou punis des plus cruels supplices, ils ne laisserent pas de se soutenir non seulement contre tous les argumens, mais malgré les épées, les gibets, les bûchers, la croix, & les autres supplices; ils souffrirent des tourmens inouïs avec une constance si rare, que leurs ennemis les plus implacables en étoient frappés d'étonnement & d'admiration. A quoi l'on peut ajouter que la joie avec laquelle ces Chretiens souffroient la mort la plus cruelle plutôt que d'abjurer la Religion de leur Sauveur, excita la curiosité de plusieurs personnes, qui voulurent savoir quelle étoit cette doctrine, qui produisoit de si merveil-

Section IV. *Origine, Antiquités & Histoire des Japonois.*

leux effets; & ils n'en furent pas plutôt instruits, qu'ils la trouverent si véritable & si consolante, qu'ils l'embrasserent au risque de tout. C'est ce qui fut cause que cette cruelle persécution, qui n'a point de pareille dans l'Histoire, dura avec une égale violence pendant quarante ans, & ne finit que sous le regne de *Fide Tada*, ou *Taitokumi*, troisieme fils ou selon d'autres petit-fils d'*Ijajas Sama*, qui donna le dernier coup de mort au Christianisme, comme nous le verrons sous son regne.

Jejas Sama regna quatorze ans, y compris quelques années de sa Régence. Quelques Auteurs prétendent qu'il ne regna que quatre ou cinq ans depuis la mort de *Fide Jori*, dans la supposition qu'il avoit alors soixante-dix ans. Il fut enterré à *Nico* près de *Miaco*, qui est le lieu de la sepulture de sa famille.

Fide Tada *renouvelle la persécution.*

33. Fide Tada, ou Taitokonni & Taitokwinsama comme il fut nommé après la mort de son pere ou de son grand-pere, marcha sur les traces de ses prédécesseurs; il renouvella les privileges que son pere avoit accordés aux Hollandois en 1616 ou 1617, & continua de persécuter les Chretiens avec la derniere cruauté. Ceux-ci, désespérés de voir tant de milliers de leurs freres massacrés & exposés aux tourmens de la maniere la plus barbare, & ne voyant point de fin à leurs miseres, se retirerent au nombre d'environ quarante-mille dans le Château de *Simabara*, situé sur les Côtes d'*Arima* dans l'Isle de *Kimo*, & dans la Province de *Fisen* ou *Figen*, avec une ferme résolution de défendre leurs vies jusqu'à la derniere extrémité. Ils y furent bientôt étroitement assiégés, & se défendirent fort courageusement durant trois mois, mais ils furent enfin obligés de céder aux forces supérieures de l'Empereur, le Château fut pris le vingt-huitieme jour du second mois, c'est-à-dire le 12 d'Avril 1638, & tous les assiégés, au nombre de plus de trente-sept-mille, furent massacrés. Ce fut la derniere scene de cette sanglante tragédie, & le Sang Chretien ayant été versé jusqu'à la derniere goutte, le massacre & la persécution cesserent; l'Empire du Japon fut délivré de tout embarras, & fermé à jamais, tant pour les Naturels du Pays, que pour les Etrangers qui professent la Religion Chretienne, sur-tout pour les Portugais; car ayant tenté de rentrer au Japon, à la faveur d'une Ambassade qu'ils envoyerent de *Macao*, ils eurent le chagrin d'apprendre que les principaux de ceux qui la composoient avoient été exécutés à mort, comme nous l'avons dit ailleurs.

Les Chinois *reçus à trafiquer.*

Les Chinois ne furent pas compris dans l'exclusion générale des Nations Etrangeres; on leur laissa la liberté du commerce, avec cette restriction néanmoins, que *Nagasaki* feroit le seul Port où ils aborderoient. C'est sur ce pied qu'on admit à négocier au Japon, non seulement les Chinois qui viendroient de la Chine, mais aussi des autres Pays des Indes, où un grand nombre étoient allés s'établir, après la derniere conquête de leur Empire par les Tartares. On leur accorda ce privilege, à cause des Arts, des Sciences & des Religions qui avoient été portées de la Chine au Japon; mais on le leur ôta peu après en grande partie, parcequ'ils y porterent & y débiterent des Livres Chretiens, que les Missionnaires envoyoient pour

pour faire revivre, s'il étoit possible, la Religion Chretienne parmi les Japonois. Cela irrita si fort le Gouvernement qu'il fut résolu de les mettre sur le même pied que les Hollandois, & de les confiner de la même maniere. On a vu ailleurs combien ils sont étroitement resserrés.

Fide Tada regna dix-huit ans, & eut son fils pour Successeur.

34. Jemitz ou Jemitzko & Ijetiruko. Depuis cette époque on peut regarder l'Empire du Japon comme entierement fermé aux Etrangers, & tout ce qui s'y passe comme impénétrable. Tout ce que l'on sait, c'est ce que nous apprend *Kæmpfer* qui étoit au Japon en 1692, & qui accompagna l'Ambassadeur Hollandois à *Jedo;* il rapporte les noms des deux Successeurs de ce Monarque, sans autres particularités que la durée de leurs regnes.

Jemitz regna vingt-un an.

35. Ijetznako lui succéda & regna trente ans.

36. Tsinajos, ou Tsinajosiko, regnoit du tems de *Kæmpfer;* il étoit âgé de quarante-trois ans, & en avoit regné douze ou treize. C'étoit, dit-on, un Prince fort prudent & d'une excellente conduite, qui avoit hérité des vertus & des grandes qualités de ses ancêtres; distingué par une clémence singuliere, & par une grande douceur, quoiqu'il fit observer à la rigueur les Loix de l'Empire. Elevé dans les principes de la Philosophie de *Confucius*, la condition de ses Sujets étoit heureuse sous son Gouvernement, ils vivoient unis & paisibles. S'il leur ôta l'avantage du commerce étranger, & la liberté d'aller en d'autres Pays, il encouragea fort le commerce intérieur entre les Isles & les Provinces différentes de l'Empire; jugeant avec raison qu'il suffisoit pour les rendre heureux, parceque ses Etats sont naturellement fournis de tout ce qui est nécessaire à la vie, & florissans par l'industrie de ses Sujets, & par les douceurs de la paix & de la tranquillité. Tels sont les avantages dont les Japonois jouissent depuis que leur Empire est fermé aux Etrangers, & qu'ils n'ont plus de communication avec eux. Mais nous avons eu occasion de remarquer, que ce n'a pas été-là le principal motif qui a engagé les derniers Empereurs du Japon à tenir leurs Sujets enfermés, & que leur propre sureté, des craintes superstitieuses d'invasions étrangeres, appuyées de quelques prophéties du même genre, auxquelles ils ajoutent beaucoup de foi, ont été la grande raison qui leur a fait prendre de si grandes & extraordinaires précautions contre toutes les entreprises que l'on pourroit former contre eux.

SUPPLÉMENT

A l'Histoire du Japon.

OU

Description du Pays de JEDSO, *& des Isles qui en dépendent.*

Description du Pays de Jedso.

C'EST une question fort agitée, savoir si le grand Pays qui est au Nord de l'Isle de *Niphon* ou du Japon, & que l'on regarde communément comme faisant partie de cet Empire, & qui en dépend, y confine, ou s'il en est séparé par un Détroit; & en second lieu, si c'est une Isle, ou un Continent, qui se joint à la Tartarie à l'Ouëst, & à l'Amérique à l'Est. Quant au premier point, nous avons déja fait voir, par quelques-unes des dernieres découvertes des Hollandois & par celles du Capitaine *Saris*, comme aussi par les Cartes Russiennes & Japonoises, que *Jedso* ou *Jesso* est séparé du Japon par un Bras de mer, ou pour parler proprement par deux Détroits, celui de *Sangaar* du côté du Japon, & au Nord par celui de *Jeso*, ou, comme quelques-unes de nos Cartes l'appellent par erreur, de *Kamtschatka*, entre lesquels est l'Isle de *Matsuma*, que les Cartes Russiennes nomment *Matmanska*, & celles des Japonois *Matsumai*, avec une dixaine d'autres plus petites. Sur l'autre question, si c'est un Continent ou une Isle, & si c'est un Continent s'il tient à la Tartarie & à l'Amérique, c'est sur quoi on n'est pas encore d'accord. Nous rapporterons dans la suite tout ce qu'on a découvert & dit sur ce sujet (a).

Pays de Jedso. *Si c'est une Isle ou non.*

Son Etendue.

Jedso ou *Yedso* (*) s'étend depuis la quarante-deuxieme jusqu'au cinquantieme degré de Latitude Septentrionale; on ignore si le Pays s'étend plus loin, & jusqu'où. Quant à sa largeur & à sa figure d'Orient en Occident, nous en savons encore moins, les côtes étant entre-coupées de plusieurs grands Golphes fort profonds, où l'on n'a point pénétré jusqu'ici, & qui paroissent en faire comme différentes Isles. Les Japonois, qui en ont été les maîtres, au moins depuis le tems de *Joritomo*, le premier Monarque Séculier, l'appellent *Jesogasima* ou l'Isle de *Jeso* (†): & le distinguent

(a) Vid. Summ. of Discover. of the N. E. Passage, in *Philos. Transact.* No. 118.

(*) Ce nom s'écrit de différentes manieres, *Jedso*, *Jetso*, *Jetzo*, *Jezzo*, *Yedso*, *Yesso*, *Yetso* & *Jeso*, ce qui revient au *Jetozasima* ou Isle de *Jeso* des Japonois. Nous ne devons pas négliger de remarquer, que plusieurs Géographes modernes, sur l'autorité de M. *Strablemberg*, ont confondu le Pays de *Jedso* avec la Presqu'isle de *Kamtschatka*, qui est entre le Golphe de ce nom & la Mer Septentrionale du Japon, sur les bornes les plus orientales de l'Empire de Russie; au-lieu que ce Pays en est réellement séparé, au moins à l'Ouëst, par la Mer dont nous venons de parler, quoiqu'il y soit peut-être contigu du côté du Nord. Nous sommes tombés nous-mêmes dans cette erreur (1), & nous profitons de cette occasion pour en avertir le Lecteur.

(†) Ils l'appellent Isle, vraisemblablement sur le simple rapport des Habitans; car ils avouent eux-mêmes qu'ils n'ont jamais pénétré jusqu'à la Mer, qui le sépare du *Jesso Septentrio-*

(1) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 126 & suiv.

gnent de la partie septentrionale, qu'ils appellent *Oku Jeso* ou le haut *Jeso*, qu'ils regardent comme un Continent. Mais comment ces deux Pays font séparés l'un de l'autre, & jusqu'où le premier, c'est-à-dire l'Isle, s'étend vers le Nord, c'est ce qu'il n'est pas aisé de conjecturer, soit par leurs Cartes qui sont fort obscures & imparfaites à cet égard, soit par leurs Relations, leur commerce avec ce Pays ne s'étendant gueres au-delà des côtes méridionales. Quoique M. *D'Anville* ait hazardé d'en faire deux Isles, le gros des Géographes fait de la partie méridionale une Isle, & de l'autre un Continent dont les bornes sont inconnues.

Description du Pays de Jedso.

Les Côtes Méridionales de *Jedso* sont précisément à l'opposite des Septentrionales de l'Isle de *Niphon*, & ces deux côtes forment le double Détroit dont nous avons parlé, de *Sangaar* & de *Jedso*, qui sont séparés par l'Isle de *Matsuma*. Il faut un jour pour passer d'une côte à l'autre; mais en de certains endroits, comme entre les Caps de *Tanjasakki* & d'*Euroen*, il n'y a gueres plus de cinq ou six milles d'Allemagne; on ne peut pas cependant passer en tout tems, à cause des courans qui sont fort rapides, portant quelquefois à l'Est, & quelquefois à l'Ouëst. Ce sont aussi principalement les Japonois qui font le petit commerce qu'il y a entre les deux Pays, les habitans de *Jedso* n'étant pas assez habiles mariniers pour se hazarder à traverser le Détroit, à moins que le tems ne soit fort beau. Tout ce que les Japonois en tirent, se réduit à quelques fourrures, & à une sorte de poisson qu'ils appellent *Karasaki*, que l'on pêche en grande abondance sur les côtes, & qu'ils regardent comme un mets exquis, le mangeant comme nous faisons la morue.

Détroits. Passage difficile.

Suivant la description que les Japonois font des habitans, ce sont des gens forts & robustes, mais sauvages, qui portent les cheveux longs & de longues barbes, qui les déguisent, sur-tout étant, selon quelques-uns, tout cou-

Habitans.

tentrional; leurs Cartes ne marquent point aussi de séparation, mais semblent joindre confusément les deux Pays. Ce qui pourroit faire croire qu'ils n'entendent par le mot de *Gasima* qu'une Péninsule, n'ayant point de terme dans leur Langue pour distinguer une Péninsule d'une Isle proprement dite. Ce qui semble confirmer cette conjecture, c'est qu'il y a un Bras de mer qui court au Nord entre le Pays de Jedso & la Tartarie, mais on n'a pas encore découvert jusqu'où il s'étend; les Cartes Japonoises en mettent de même un autre de l'autre côté, qu'ils ont vraisemblablement découvert, sans y avoir pénétré assez avant, en sorte, qu'autant qu'il paroît jusqu'à présent, le *Jedso* pourroit bien être une grande Péninsule, comme la Corée, que l'on a cru aussi qui étoit une Isle.

Les Côtes du côté de l'Est & de l'Ouëst ont été en différens tems découvertes & visitées par les Portugais, les Hollandois & le Capitaine *Saris*, mais ni les uns ni les autres n'ont assez avancé vers le Nord, pour pouvoir dire avec certitude, si le Pays est séparé ou non du Continent par les Bayes & les Golphes dont il est entre-coupé. Le P. *Jérôme De Angelis*, qui y passa du Japon, l'appelle à-la-vérité une Isle dans sa seconde Relation, mais vraisemblablement sur la seule autorité des Japonois; car il ne dit point qu'il ait fait aucune découverte qui l'ait convaincu que c'est une Isle, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire sans cela, sur-tout après en avoir parlé dans la premiere Relation comme d'un Continent. Après tout il faut attendre de plus amples informations, avant que de pouvoir bien savoir si c'est une Isle, ou si ce sont plusieurs Isles, ou si c'est une Péninsule qui se joint au grand Continent, qui est au-delà.

Description du Pays de Jedso. couverts de poil; quoiqu'il y ait plus d'apparence qu'ils s'habillent de peaux avec le poil en dehors, ce qui joint à leurs longues barbes leur donne une étrange figure. Un Japonois qui avoit été deux fois chez eux, en fit une Relation plus avantageuse au Capitaine *Saris*, & lui dit qu'ils étoient honnêtes & civils; que ceux du Midi entendoient le commerce, mais ceux de l'intérieur du Pays point du tout; qu'ils étoient à peu près de la figure des Japonois, qui leur portoient des habits, du riz & autres denrées, qu'ils payoient en argent & en poudre d'or; que l'Empereur du Japon tenoit un Gouverneur & une Garnison dans la Capitale, nommée *Matzimai*; qu'ils payoient leur tribut en fourrures, en plumes & en argent; que les *Jessois* venoient souvent pour trafiquer dans le Nord du Japon, avec des barques cousues avec de la ficelle sans qu'il y ait de fer. Voilà ce que dit *Saris*. A quoi nous ajouterons, que l'on convient qu'ils sont très-experts à tirer de l'arc, qui paroît être leur principale arme, & qu'ils sont aussi fort habiles à la pêche & à la chasse, dont ils vivent presque uniquement.

Le Pays. Le Pays est, dit-on, montagneux, couvert de grandes forêts, presque tout inculte, & peu habité (a); la terre ne produit que quelques fruits & quelques racines sauvages, & en certains endroits une sorte d'orge, dont ils font une espece de pain grossier. On dit qu'ils adorent le Ciel, mais sans pratiquer aucune cérémonie religieuse; on assure encore que les femmes sont communes entre eux, comme parmi les anciens Scythes & les Bretons, & qu'ils boivent beaucoup de vin & de liqueurs fortes, sans nous apprendre d'où ils les ont. Ils sont si robustes & si endurcis, qu'ils n'ont d'autre remede pour guérir des blessures, que de se baigner dans l'eau salée.

Cette Partie du Jedso peu connue. Il semble effectivement que du tems de *Kæmpfer*, ces quartiers du *Jedso* n'étoient guères connus, puisque ni lui ni son Traducteur Anglois n'ont rien dit des mœurs & des coutumes des habitans. En 1620 le P. *De Angelis*, Jésuite, Sicilien de naissance, entreprit de pénétrer dans ces Parties Septentrionales, pour y prêcher l'Evangile, & il nous a instruit plus exactement de la maniere de vivre des Jessois; & quoique ses Lettres à la Société ne contiennent rien de fort important, nous croyons que l'on verra avec plaisir l'extrait de ce qu'il y a de plus curieux, tel que l'a donné son confrere le P. *Charlevoix*, dans son Histoire du Japon.

Particularités que rapporte le P. De Angelis. Les Jessois sont grands, plus robustes & plus blancs que les Japonois; ils laissent croître leur barbe, qui leur descend quelquefois jusqu'à la ceinture, mais ils se rasent le devant de la tête. Tous, hommes & femmes, se percent les oreilles: ceux qui sont à leur aise y passent des anneaux d'argent, les pauvres se servent de fils de soie. Ils font une espece de vin très-fort, & il est très-commun; ils en boivent beaucoup, sans-doute à cause que le climat est froid, & c'est peut-être aussi la raison qui fait qu'ils s'eny-

(a) *Kæmpfer*, L. I. Ch. 4. *De Angelis*, ap. & suiv. *Rec. de Voyages* au Nord, T. III. *Charlevoix*, Hist. du Japon, T. V. p. 18 p. 44 & suiv.

s'enyvrent rarement, quoique l'Auteur en donne une autre, qui eſt l'uſage qu'ils font du *Todo Noëvo* (*), qui eſt une huile qu'ils tirent d'un poiſſon de ce nom, dont ils aſſaiſonnent leur riz, qui eſt, comme dans la plupart des Pays de l'Orient, la nourriture ordinaire de ces Peuples.

Deſcription du Pays de Jedſo.

L'habillement des deux ſexes conſiſte en de longues robes de ſoie, de coton ou de lin, piquées & bordées de petites houpes de même étoffe, & travaillées en forme de croix, ou de roſes de différentes grandeurs. Leurs Armes ſont l'arc & la fleche, la lance & une eſpece de cimeterre, qui n'a gueres qu'une coudée de long, mais qui eſt fort trenchant & d'une trempe particuliere. Comme ils ſont fort querelleurs & vindicatifs, ils ont la déteſtable coutume d'empoiſonner leurs fleches; avec cela on aſſure qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. Au-lieu du cuiraſſes ils ont une maniere de cotte de maille, faite de petites planches de bois, qui leur donne un air aſſez ridicule. Ces Peuples ſe reſpectent beaucoup les uns les autres, & uſent entr'eux d'un cérémonial fort gênant. Ils ont en horreur le péché contre nature, qui eſt ſi commun à la Chine, au Japon, & en d'autres Pays des Indes; mais ils ont pluſieurs femmes, dont une ſeule porte le nom d'épouſe & en a tous les droits. Une femme convaincue d'adultere eſt raſée, afin qu'on la reconnoiſſe pour ce qu'elle eſt; la peine du complice conſiſte dans une amende que le mari & les parens de la femme lui impoſent; s'il ne la paye point, ils ſont en droit de lui ôter ſes armes, & même de le dépouiller toutes les fois qu'ils le rencontrent, ſans qu'il puiſſe ſe défendre. Cette Nation n'a qu'une idée fort confuſe de la Divinité; elle rend cependant de grands hommages au Soleil & à la Lune, qu'elle regarde comme les Auteurs de tous les biens. Elle révere néanmoins un Roi inviſible, à qui elle prétend qu'appartiennent les Montagnes, les Forêts, les Mers & les Rivieres, mais il n'a aucun culte réglé, & celui qu'ils rendent au Soleil & à la Lune n'eſt pas plus régulier, car ils n'ont ni Prêtres ni aucune pratique extérieure de Religion. On n'y connoît point l'uſage de l'Ecriture, & l'Hiſtoire du Pays s'y tranſmet par tradition, qui en apprend peu de choſe, & eſt à bien des égards incertaine & fabuleuſe.

Habits des Hommes & des Femmes.

Leurs Armes.

Punition de l'Adultere.

Religion.

Cette Relation du P. *De Angelis* eſt confirmée par celle de pluſieurs Voyageurs Hollandois, qui ont pénétré plus avant vers l'Eſt dans le Pays en 1643, ſous la conduite du fameux *Martin De Vries* (†). Mais il paroît par-

(*) Ou plutôt, à ce qu'il nous ſemble, *Todo nuevo*, ce qui en Langue Sicilienne ſignifie tout nouveau; c'eſt le nom ou l'épithete que l'Auteur donne à cet étrange poiſſon, qui eſt tout velu, & qui a quatre pieds ſemblables à ceux du Porc; on en tire cette huile dont les Jeſſois aſſaiſonnent non ſeulement leur riz, mais dont ils ſont auſſi un grand commerce avec les Chinois, les Japonois, & les Coréens; il ne prennent ni or ni argent pour leurs denrées, mais du riz, du coton, des étoffes & d'autres marchandiſes à leur uſage, qu'ils ne trouvent pas chez eux, au-lieu qu'ils ont beaucoup d'or & d'argent.

(†) Ce célebre Navigateur, qui montoit le vaiſſeau le *Caſtricum* en 1643, ayant découvert les côtes de cette partie du *Jedſo*, connue depuis ſous le nom de *Kuriski*, & que les Ja-

Description du Pays de Jedso.

par ce que rapporte le Jésuite, que les Jessois ne connoissent gueres l'Agriculture, à laquelle les Japonois s'appliquent avec une industrie qui les a rendus célebres; & qu'ils vivent principalement de la chasse & de la pêche. Ils se servent pour la derniere de barques, qui ne sont ni chevillées ni clouées, mais cousues avec de la ficelle faite de l'écorce d'un arbre qu'ils nomment *Cocco*; quand le voyage est fini, ces barques se défont, afin que les planches & les autres pieces dont elles sont composées, puissent se sécher plus aisément.

Relation des Hollandois.

La Relation des Hollandois ajoute à celle du P. *De Angelis*, que les hommes sont robustes, qu'ils ont les traits du visage assez beaux, sans avoir le nez applati; qu'ils ont le teint jaune, le corps fort velu, & les yeux noirs, mais qu'ils ont presque tous des balafres & des cicatrices au visage, causées apparemment par leur humeur querelleuse, ou plutôt par leur jalousie. Les femmes n'y sont pas si noires que les hommes; quelques-unes d'entre elles se coupent les cheveux autour de la tête, tellement qu'ils ne leur couvrent point le front; d'autres les laissent croître, & les relevent en haut; elles se peignent de bleu les levres & les fourcils: elles ont, aussi bien que les hommes, les oreilles percées, & y portent des anneaux d'argent; elles en ont aussi aux doigts. Elle s'occupent dans leur domestique à préparer à manger & à boire à leurs maris, à faire des habits pour eux & pour leurs enfans, & à faire des nattes; quelques-unes portent aussi au logis ce que les maris ont dans leurs petites barques; mais cela est assez rare, parceque les Jessois sont fort jaloux, & qu'ils se mettroient en devoir de tuer quiconque entreprendroit de débaucher leurs femmes & leurs filles; d'ailleurs on assure qu'ils sont d'un bon naturel, affables & civils envers les étrangers, sur-tout envers ceux qui se familiarisent avec eux, & qui ont un air ouvert; ils té-

Japonois appellent *Oku Jeso* ou le haut Jeso, s'avança plus avant dans le Pays que n'avoit fait le Jésuite; & quoiqu'il n'y fit pas un si long séjour, il ne laissa pas de faire des découvertes, qui confirment non seulement la Relation de ce Missionnaire, telle que nous l'avons donnée d'après le P. *Charlevoix*, mais qui nous apprennent plusieurs choses curieuses, dont il n'a point parlé. Le Lecteur peut voir le Journal de ce Voyageur dans le III. Volume du *Recueil des Voyages au Nord*; nous en rapporterons ce qui nous paroit digne de quelque attention.

A l'égard de ce que nous avons dit dans la Remarque précédente de la quantité d'or qui se trouve dans ce quartier du Jedso, le P. *De Angelis* dit qu'à son arrivée il y trouva un grand nombre de Marchands Japonois, qui occupoient les habitans à ramasser les grains d'or, qui se trouvoient dans le sable d'une Riviere qui passoit à côté de la ville de *Matsumai*; ils payoient au Prince un droit considérable pour en avoir la permission. Le Marchand, par le moyen d'un bon fossé & d'une digue, mettoit à sec l'espace de la Riviere qui lui étoit échu, puis il cherchoit l'or dans le sable, & quand il n'en trouvoit plus, il faisoit reprendre à la Riviere son cours ordinaire. C'est le seul exemple que ce Missionnaire ait vu; mais il n'est pas douteux qu'il n'y ait d'autres Rivieres dans le Pays qui charrient de l'or, ce qui contribue à le rendre si commun parmi les habitans. [Le P. *Charlevoix* & nos Auteurs ont étrangement défiguré le nom du Navigateur Hollandois; le premier l'appelle *Martin Herritzoom de Vries*, & les autres *Martin Uriel*; qui reconnoitroit-là *Martin Gerritzoon de Vries*? Rem. du Trad.]

témoignent beaucoup de modestie, & lorsqu'ils doivent paroître devant eux, ils se parent de leurs plus beaux habits, font la révérence en inclinant la tête & en mettant la main sur la poitrine ; ils se familiarisent bientôt, & mangent & boivent avec eux aussi librement qu'ils font ensemble.

Description du Pays de Jedso.

S'ils ne paroissent point avoir de Religion, ni aucun Culte réglé, on ne remarque point aussi entr'eux aucune Police ni forme de Gouvernement, sinon qu'ils payent une espece de tribut à leurs Seigneurs, comme ceux-ci à l'Empereur du Japon ; mais d'ailleurs ces Seigneurs n'exercent aucune jurisdiction sur eux. On remarqua qu'ils pratiquoient cependant quelques Cérémonies superstitieuses ; lorsqu'ils buvoient auprès du feu, & les hommes & les femmes aiment beaucoup à boire, ils jettoient quelques gouttes en divers endroits du feu, comme par forme d'offrande ; ils fichent aussi en dedans & en dehors de leurs maisons de petits bâtons en terre, au bout desquels il y a de petits étendards de papier, de soie, ou de quelque autre étoffe.

Religion, Gouvernement.

Les femmes en couche logent dans une maison particuliere, où les hommes n'entrent point durant deux ou trois semaines. Cette décente coutume est d'autant plus aisée à observer, que leurs maisons ne sont la plupart que de planches jointes ensemble, couvertes d'écorces d'arbres, & soutenues de quatre troncs d'arbres plantés en terre. Le feu se fait au milieu de la maison, & il y a au haut une fenêtre ou ouverture pour laisser sortir la fumée, & une ou deux aux côtés pour recevoir le jour. Quoique simples ces maisons sont propres, de même que le peu de meubles qui y sont ; le pavé est couvert de nattes, qui sont de la main de leurs femmes ; elles servent de lit, de table & de siege. Chaque maison a une chambre séparée du reste, de dix ou douze pieds de long, & de sept ou huit de large. Tout le bâtiment n'a que deux fois la hauteur d'un homme, mais les portes sont si basses qu'il faut se courber beaucoup pour y entrer.

Leurs enfans sont tout-à-fait blancs lorsqu'ils viennent au monde, mais ils brunissent à mesure qu'ils deviennent grands ; ils vont nuds, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans ; on leur inspire néanmoins tant de modestie, que s'ils rencontrent des étrangers, & sur-tout des Européens, ils s'arrêtent le visage tourné vers eux, & croisent les jambes : s'ils en ont le tems, ils mettent quelque chose devant eux en guise de tablier. Quand les meres donnent à teter à leurs enfans, sur-tout aux filles, devant des étrangers, elles ne découvrent leur sein qu'autant qu'il le faut pour la bouche des enfans, & ne laissent que les bras, les jambes & le visage de ces petites créatures exposés à la vue ; elles les enveloppent aussi de quelque chose, & les portent avec elles, les tenant suspendues sur le dos. par une sangle arrêtée sur leur front.

Ils ne sont délicats ni sur leurs mets, ni sur leurs habits. Ils portent ceux-ci sans les laver, jusqu'à qu'ils soient en quelque façon pourris de vieillesse & d'ordure. Quant à leurs mets, ils assaisonnent leur riz, leur poisson, leur viande, leurs racines & leurs herbages, avec de l'huile, qu'ils ti-

Description du Pays de Jedso.

tirent de leurs Baleines & de leur *Todo nuevo;* mais tout mauvais que font ces mets ils se servent de vaisselle faite d'une terre qui ressemble à notre terre brune, proprement faite & vernissée, & ils se servent de petits bâtons comme les Chinois & les Japonois, sans toucher à rien avec les doigts. Ils ont un fruit qui pour la grosseur & la couleur ressemble aux nefles; après les avoir fait sécher, ils les gardent comme une provision pour l'Hiver. Les plus pauvres, & ils le font la plupart, se font des habits d'une espece de chanvre qui vient dans les bois sans être cultivé, car ces peuples sont trop paresseux pour planter & semer: s'ils ont des habits de meilleures étoffes, ils les reçoivent des Japonois, de-même que du riz, du sucre, des pipes de cuivre, du tabac, des boëtes à le mettre, des haches, des couteaux &c. ils leur donnent en échange du poisson, de l'huile, des langues de Baleine séchées à la fumée, des fourrures, & plusieurs sortes de plumes d'Oiseaux: & l'on assure que de part & d'autre ce troc se fait avec beaucoup de candeur & de bonne foi, sans ombre de fraude & de déguisement. Ils trafiquent avec d'autant plus de facilité ensemble, que leur Langue a du rapport au Japonois, & que le fréquent commerce qu'ils ont, fait disparoître peu à peu la différence qu'il peut y avoir.

Il n'y a gueres de villes dans cette vaste Région, si même il y a des Places qui méritent ce nom. Leur Capitale même, qu'ils appellent *Matzmay*, où leur Prince ou Gouverneur fait sa résidence, est peu de chose en comparaison des villes du Japon & de la Chine, pour l'étendue, la richesse & les édifices. Les autres qui sont fort au dessous de la Capitale, sont *Sirarca*, *Tocapsi*, *Contchouri*, *Oroen*, *Outchocira*, *Esan* & *Sirocani*. C'est de *Matzmay* que le Prince part tous les ans pour aller à *Jedo*, où il va rendre hommage à l'Empereur du Japon, auquel il porte le tribut ordinaire, qui consiste en or, en plumes d'Oiseaux, & en quantité de fourrures fines.

Tout ce que nos Voyageurs Hollandois ajoutent de digne de remarque, c'est la maniere dont ils exécutent quelqu'un de leurs ennemis prisonniers, & ceux qui sont surpris avec leurs femmes & leurs filles. Ils étendent le patient tout de son long par terre: la face en bas. deux lui tiennent les bras, & deux autres les jambes, pendant que celui qui doit faire l'exécution avec une massue armée de fer, qu'il tient à deux mains, prend sa course de dix ou douze pas, & vient en dansant en décharger un coup sur la tête de ce misérable, ensuite il lui en donne d'autres coups, qui se croisent sur le dos. Cette exécution par rapport aux adulteres paroît contredire ce que nous avons rapporté d'après le P. *De Angelis*, d'une amende imposée pour expier ce crime. Mais il se peut fort bien que dans une si vaste étendue de Pays ces coutumes varient, & que l'on punisse un crime de cette nature dans un endroit avec plus de sévérité que dans l'autre; ce que le Missionnaire a pu ignorer, n'ayant pas pénétré assez loin.

Si le Jedso est contigu

Nous observerons ici, que plusieurs Géographes ont cru que ce Pays tient à l'Amérique d'un côté & à la Tartarie de l'autre, & que c'est par-là

là que les premiers habitans de l'Amérique y ont passé (*a*). D'autres prétendent que le Pays de Jedso & l'Amérique sont séparés par un Bras de mer qui communique avec la Mer du Nord, passage que l'on a cherché avec beaucoup de soin. Ce qui semble donner du poids à ce sentiment, c'est le courant que nous avons remarqué, qui des côtes de Jedso porte constamment vers le Nord, ce qui feroit croire qu'il y a là quelque Détroit qu'on n'a pas encore découvert, qui joint ces deux mers, comme celui de *Gibraltar* fait l'Océan & la Méditerranée. C'est ce que confirme encore ce que nous avons remarqué ailleurs, que les Coréens ont pris des Baleines qui avoient des harpons des Hollandois sur le dos (*b*). Mais ce passage, s'il y en a un, quoiqu'on l'ait souvent tenté, s'est trouvé jusqu'à présent impraticable, par plusieurs raisons, & sur-tout par ces énormes montagnes de glace qui flottent dans ces mers, & qui se fondent rarement, si elles se fondent jamais, même en Eté (*).

Description du Pays de Jedso.

à l'Amérique.

Tout ce que les Japonois disent de l'*Oku Jedso* ou Haut Jedso, c'est qu'ils a trois-cens milles du Japon de longueur, mais il feroit difficile de dire sur quoi ils se fondent, puisqu'ils avouent qu'ils n'ont pas même pénétré bien avant dans le *Jesogasima*. On dit cependant qu'il y a quelques années, qu'un vaisseau ayant été jetté sur les côtes de ce Continent, on trouva parmi les habitans grossiers & sauvages, quelques personnes qui avoient des habits de la plus fine soie de la Chine; d'où l'on peut conjecturer, que ces gens-là ont communication avec le *Daats*, ou la Tartarie, & que ces Pays ne sont pas fort éloignés l'un de l'autre (*c*). C'est ce qui fut confirmé par une Jonque, qui fut envoyée exprès du Japon en 1684. pour faire de nouvelles découvertes, mais après un voyage de trois mois elle revint sans avoir rien appris de plus. Quelque tems après on fit partir une autre Jonque pour le même dessein; on partit des Côtes Orientales du Japon, & après avoir beaucoup souffert entre le quarantieme & le cinquantieme degré de Latitude Septentrionale, on decouvrit un très-grand Continent, que l'on supposa être l'Amérique; y ayant trouvé un bon Port on y passa l'Hiver, & l'on revint l'année suivante sans pouvoir donner la moindre description de ce Pays ou de ses Habitans, sinon qu'il s'étendoit beaucoup plus loin vers le Nord-Ouëst. Depuis ce tems-là on résolut à la Cour du Japon de ne s'embarrasser pas davantage de la découverte de ces Pays.

Oku Jedso.

L'Isle

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 126, 127. (*b*) *Kæmpfer*, L. I. Ch. 4.
(*c*) Voy. *Rec.* de Voy. au Nord. T. IV.

(*) Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit touchant ce prétendu passage dans un autre endroit de notre Histoire (1), nous rappellerons seulement ce que nous y avons rapporté, que le P. *Hennepin* assure avoir vu au Nord du Mississipi des *Sauvages*, qui venoient d'un Pays qui étoit à plus de cinq-cens lieues à l'Occident, qu'il s'imaginoit être le Japon. Mais comme le titre de Sauvages ne convient gueres à des Japonois, nous croyons plutôt qu'ils venoient de quelque endroit du Pays de Jedso, de Kamschatka, ou de quelqu'autre Pays plus au Nord.

(1) *Hist. Univ.* T. XIII. p. 128. dans les Notes.

Description du Pays de Jedso.

L'Isle ou la Partie Méridionale de Jedso, qui est la partie la plus septentrionale des domaines du Japon, fut envahie & conquise par *Joritomo*, le premier *Cubo* ou Monarque Séculier, qui en commit le soin ou le Gouvernement au Prince de *Matzuma* ou *Matzumai*, qui est cette Isle que nous avons dit être dans le Détroit de *Sangaar*, laquelle appartenoit à la grande Province Septentrionale d'*Osiu* ou d'*Oxu*. Quelque tems après, les Habitans, las d'un Gouvernement étranger, massacrerent la Garnison que le Prince de *Matsumai* y avoit laissée, & il n'en échappa pas un seul homme. Aussitôt que le Prince eut appris cet acte d'hostilité, il y envoya une bonne armée avec trois-cens chevaux, pour en demander satisfaction, & en cas de refus pour se faire justice à lui-même & châtier les rebelles. Mais le Prince de Jedso, pour prévenir les suites fâcheuses de cette affaire, & pour qu'on ne le soupçonnât point d'avoir été d'intelligence avec ces gens-là, livra vingt des Chefs du complot, qui furent exécutés, & leurs têtes furent exposées sur les côtes de Jedso. Cette soumission contenta le Prince de *Matzumai*, & la tranquillité se rétablit; mais les habitans ont été regardés depuis ce tems-là comme des gens revêches & séditieux, ce qui fait que l'on tient toujours de fortes Garnisons sur les côtes méridionales, pour les mettre hors d'état d'entreprendre jamais rien de semblable, & le Prince est obligé d'envoyer tous les ans une Ambassade à *Matzumai* avec des présens d'une certaine valeur.

Conquête de la Partie Méridionale.

Les Empereurs Séculiers du Japon ont toujours pris depuis le Titre de Seigneurs du Pays de Jedso, & les Princes de *Matzumai* leur en font hommage; mais selon toutes les apparences leur domination ne s'etend gueres au-delà des côtes méridionales, & tout le reste du haut & du bas Jedso est sous le Gouvernement des Princes du Pays, & est non seulement indépendant des Japonois, mais leur est même inconnu.

Quant à l'autre partie de la question, si le Nord du Pays de Jedso confine à la Tartarie, à la Presqu'isle de Kamtschatka à l'Ouëst, & à l'Amérique à l'Est, comme cela est étranger à l'Histoire du Japon, nous renvoyons le Lecteur à ce que nous en avons dit ailleurs (*a*), & à la Description que nous ferons dans la suite de ces Contrées Septentrionales.

Isles d'Or & d'Argent. Inutiles tentatives des Européens pour les découvrir.

A l'Est-Nord-Est des Côtes d'*Oxiu* ou d'*Osiu* sont deux petites Isles, que les Japonois prétendent appartenir à leur Empire, & que nous aurions cru à peine dignes d'attention, si ce n'étoit les noms magnifiques qu'ils leur ont donné; si c'est à juste titre ou non, c'est ce que nous ne pouvons décider. Ils appellent la plus petite, qui est la plus éloignée du Japon, *Ginsima*, l'Isle d'Argent; & la plus grande & la plus proche *Kinsima*, l'Isle d'Or. Ils en cachent avec beaucoup de soin l'état & la situation aux Etrangers, particulierement aux Européens, qui, tentés par la richesse de leurs noms, n'ont rien oublié pour tâcher de les découvrir. Le Roi d'Espagne ayant appris qu'elles sont situées à l'Ouëst de l'Amérique, dans

(*a*) *Hist. Univ.* T. XIII p. 126 &c.

dans cette partie du Monde, qui, suivant le partage du Pape, lui étoit assignée, comme toutes les Terres qu'on découvriroit du côté de l'Est devoient appartenir au Roi de Portugal, envoya un très-habile Pilote pour les chercher, environ l'an 1620; mais ce voyage ne réussit pas. Les Hollandois ont tenté la même chose plus d'une fois, & n'y ont pas mieux réussi. Ils équipperent un vaisseau à Batavia en 1639, & deux autres en 1643, pour faire des découvertes. Le voyage des deux derniers vaisseaux fut très-malheureux; car outre qu'ils souffrirent beaucoup par les tempêtes, le Capitaine d'un des vaisseaux s'étant hazardé d'aller à terre avec quelques personnes de l'équipage, dans un Port du Japon situé au quarantieme degré de Latitude Septentrionale, ils furent tous arrêtés, mis aux fers, & menés prisonniers à *Jedo*, où on les traita cruellement, comme s'ils avoient eu dessein d'envahir ou de trahir l'Empire, quoiqu'ils alléguassent qu'ils n'avoient été envoyés de Batavia, que pour découvrir les Côtes de Tartarie & de l'Amérique, & que la tempête les avoit jettés sur celles du Japon. On voit par-là combien les Japonois veillent exactement contre tout ce que l'on voudroit entreprendre sur ce qui leur appartient, & il y a de l'apparence que cette rigueur a dégoûté les Hollandois & les autres Nations de chercher davantage ces Isles, & de se hazarder d'approcher des Côtes dangereuses du Japon.

Description du Pays de Jedso.

Nous terminerons la Description & l'Histoire du Japon, en donnant, selon notre promesse, la Relation de l'entrevue des deux Empereurs Japonois, le Daïro & le Cubo, dans la ville de *Miaco*, lieu de la résidence du premier, où le second est obligé tous les cinq ans de venir lui rendre une sorte d'hommage.

Courte Description de la magnifique Marche de l'Empereur Séculier *du* Japon, *de* Jedo *à* Miaco, *& de son Entrée dans cette derniere Capitale.*

Voyage du Cubo à Miaco.

Nous avons remarqué ailleurs, que l'Empereur Séculier rendoit ordinairement au Daïro cette visite solemnelle dans son Palais, où il est obligé de se tenir renfermé, sans se laisser voir, & sans autres marques de grandeur qu'une Cour fort nombreuse. La Relation que nous allons donner, est d'un témoin oculaire de cette Cérémonie, M. *Conrard Krammer*, Ambassadeur de la Compagnie Hollandoise au Japon, en 1626, qui vit la superbe entrée du Cubo dans *Miaco* & la plus grande partie de la Solemnité. Il paroît par cette Relation, que l'entrevue se fit alors dans un des Palais que le *Cubo* a à *Miaco*, où le *Daïro* se rendit avec un magnifique cortege, plus superbe encore s'il est possible que celui de son Rival, mais vraisemblablement pour que la cérémonie parût plus glorieuse pour le tout-puissant Vassal qui la faisoit, que pour le Monarque impuissant & titulaire à qui l'hommage se rendoit. Il ne faut donc pas s'étonner de leur émulation mutuelle à paroître avec toute la splendeur possible, tant par leur nombreux cortege, que par la richesse des équipages, & la va-

leur excessive des présens qu'ils se firent l'un à l'autre dans cette occasion solemnelle.

Vingt-huit logemens. Mais avant que de commencer, il faut savoir que quand le Cubo doit faire ce voyage, on travaille aux préparatifs une année d'avance, & l'on regle le cortege qui doit le suivre: qu'il y a depuis *Jedo* jusqu'à *Miaco* vingt-huit logemens; dont il en occupe deux chaque jour, l'un à midi & l'autre le soir, il trouve dans chacun une nouvelle Cour, d'autres Equipages, d'autres Gardes, & tout ce qui est nécessaire jusqu'à *Miaco*, de sorte que lorsqu'il arrive dans cette Capitale, le nombre de ceux qui l'accompagnent est si grand, que l'on est obligé de dresser des tentes dans les rues pour loger les Soldats, tandis que le Cubo avec sa nombreuse Cour va occuper son propre Palais, pour y recevoir la visite du Daïro au jour marqué, au-lieu d'aller lui-même au Palais de cet Empereur Ecclésiastique, comme c'étoit autrefois la coutume.

Marche des deux Empereurs. Celle dont il s'agit ici se fit, selon notre Auteur, le 15 d'Octobre 1626. Pour rendre la Procession plus magnifique, les deux Monarques convinrent de joindre leurs superbes & nombreux corteges, & de se rendre l'un & l'autre en traversant les rues de *Miaco* au Palais, où se devoit faire cette solemnelle entrevue. Les rues, au-lieu d'être couvertes d'étoffes de soie, l'étoient de sable blanc & de poudre de talc, qui sembloit faire un pavé d'argent. On avoit dressé des balustrades tout le long des maisons, & elles étoient bordées de deux hayes de Soldats, habillés de robes blanches, & la tête couverte d'un petit bonnet vernissé; ils avoient chacun deux sabres au côté, & à la main une espece de demi-pique.

La Fête commença avec le jour. On vit défiler les Domestiques des deux Monarques; ceux du Daïro portoient les présens de leur Maître pour l'Empereur dans de grandes caisses vernissées, sur lesquelles étoient les armes de ce Prince, & quelques Compagnies de Soldats leur faisoient escorte.

Après cela venoient cent beaux Norimons, portés chacun par quatre hommes vêtus de blanc; ces Norimons étoient les uns d'un bois fort blanc, les autres couverts d'un vernis brun, ayant sur l'impériale, qui étoit de cuivre, quantité de festons & d'autres pareils ornemens: dans ces Norimons étoient les Dames & les Gentilshommes de la Cour du Daïro, richement parés. A chaque Norimon il y avoit un grand parasol, dont le fond étoit de soie blanche, & presque tout d'or.

Ceux-ci étoient suivis de vingt-quatre Gentilshommes à cheval, ayant sur la tête de petits bonnets d'un vernis brun, garnis d'une plume noire. Les manches de leurs robes étoient fort longues, leurs hauts-de-chausses faits de satin de plusieurs couleurs, bordés en quelques endroits d'or & d'argent, leurs bottines d'un cuir vernissé & rayé d'or. La poignée de leurs sabres étoit de vermeil doré, & ils avoient à la ceinture des carquois pleins de fleches. Les deux bouts de leurs écharpes flottoient sur la croupe du cheval. Leurs chevaux étoient petits, mais pleins de feu & bien dressés, leurs selles brodées, & les housses étoient des peaux de Tigres;
le

le reste étoit couvert d'un caparaçon de soie rouge, qui tomboit au dessous des sangles. Ils avoient auprès des oreilles deux petites cornes dorées, & les crinieres tressées avec des fils d'or & d'argent. Deux hommes tenoient les rênes de chaque cheval d'une main, & de l'autre un parasol de drap fin cramoisi, doublé d'une toile fort déliée, & bordé d'une belle frange. Chaque Cavalier étoit suivi de huit valets, tous vêtus de blanc, & ayant chacun deux sabres au côté.

Cette Troupe de Cavaliers étoit suivie de trois carosses tirés par deux grands taureaux noirs, couverts d'un réseau de soie cramoisi, & mené chacun par quatre valets. Chaque carosse étoit orné de dorures de toutes sortes de figures, sur un fonds de vernis brun; il y avoit trois portieres, une à chaque côté, & l'autre derriere, où l'on entroit; à chacune on voyoit des rideaux rayés d'or. Les cercles des roues étoient d'or, & leurs rayes d'or émaillé. Le haut de l'impériale étoit rond, & faisoit face à droite & à gauche, avec des lames d'or aux quatre angles; le fonds étoit d'un vernis noir, où étoient les armes du Daïro en or. Dans ces carosses étoient les trois Maîtresses Concubines ou les Favorites du Prince, escortées d'une foule d'estafiers. Derriere chaque carosse on portoit un marchepied couvert de lames, & des pantoufles vernissées, pour ces Dames, quand elles entroient ou sortoient. *Krammer* assure que ces trois somptueux équipages coûtoient près de trois-cens-soixante-dix-mille florins de Hollande.

Ces carosses étoient suivis de vingt-trois Norimons, faits d'un bois blanc & poli comme de l'albâtre, & couverts de lames de cuivre d'un ouvrage curieux; ils étoient remplis de Concubines & de Dames d'honneur, richement vêtues. Chacun étoit porté par quatre hommes, & deux autres qui soutenoient un grand parasol, marchoient aux deux côtés.

Après ces Femmes on voyoit soixante-huit Gentilshommes, tous à cheval, & deux à deux, suivis d'un grand nombre de valets. Ensuite les Seigneurs de la premiere qualité portoient d'autres présens pour le *Cubo*; c'étoient deux grands sabres, dont la chaîne de la poignée étoit de diamans fins, une horloge d'un artifice merveilleux, deux grands chandeliers d'or, deux colomnes d'ébene, trois tables quarrées aussi d'ébene, diversifiées d'yvoire & de nacre, & dont les layettes étoient pleines de Livres curieux; deux grands plats d'or, & plusieurs autres choses de moindre valeur.

A la suite de ceux-ci paroissoient deux-cens-soixante Gentilshommes des premieres Maisons de l'Empire à cheval, qui marchoient deux à deux; ils étoient suivis des Freres de l'Empereur, & de cent-soixante-quatre tant Rois que Princes Tributaires, chacun ayant un cortege proportionné à son rang. Les Freres de l'Empereur marchoient un à un, & les autres Princes deux à deux, les plus qualifiés ayant la gauche, qui est estimée au Japon la place d'honneur. Ils précédoient deux carosses beaucoup plus magnifiques que les autres, & dont l'équipage étoit bien plus riche. Dans le premier étoit l'Empereur lui-même, & dans l'autre

le Prince son fils (*). Quatre-cens Soldats, fort bien mis, fermoient ce cortege en belle ordonnance.

Ils étoient suivis d'un grand nombre de carosses, de chaises & d'autres voitures, parmi lesquelles il y avoit plus de trente Norimons d'yvoire & d'ébene très-riches, autour desquels des hommes portoient un nombre proportionné de parasols; le tout accompagné d'une foule de Gentilshommes & de valets à pied & à cheval, & suivi d'une Troupe de Musiciens, qui faisoient retentir l'air de leurs chants & du son de divers instrumens.

Cette superbe Cavalcade étoit fermée par le Norimon du Daïro, précédé de quarante Gentilshommes qui composoient sa Garde, & porté par cinquante autres. Le Norimon même étoit enrichi en dedans & en dehors de toutes sortes d'ornemens magnifiques; l'impériale étoit somptueuse pour la forme & pour la matiere; il y avoit sur un pivot au-dessus un Coq d'or massif, qui avoit les ailes étendues, comme pour prendre son vol: le fonds représentoit un Ciel, où le Soleil & les Etoiles étoient d'or, sur un fonds d'azur. Un Cortege nombreux, composé de gens tous richement vêtus, fermoit la marche. Une multitude innombrable de spectateurs de tout ordre, qui étoient venus de toutes les parties de l'Empire pour voir cette grande cérémonie, remplissoit la ville. Le malheur voulut que la foule devînt si grande dans les rues, que nombre de gens furent étouffés & écrasés; ce qui augmenta la confusion & le désordre, c'est qu'il faisoit nuit, la marche ayant duré toute la journée. Plusieurs, qui se sentoient trop pressés, se faisoient place à coups de sabre, en frappant sans distinction à tort & à travers: sans parler d'un grand nombre de coquins & de voleurs, qui pilloient les Norimons, & les dépouilloient de leurs ornemens, enlevant même les femmes & les filles qui s'y trouvoient, que l'on chercha inutilement pendant plusieurs jours. Nous passons sous silence beaucoup d'autres violences qui se commirent, & diverses circonstances de cette superbe Cavalcade, que l'on peut voir dans la Relation de *Krammer*, ou dans l'Extrait que le P. *Charlevoix* en a donné (*a*). Nous ajouterons seulement, que le Daïro demeura trois jours dans le Palais de l'Empereur, où il fut toujours servi par ce Monarque, son Fils & ses Freres, avec les marques du plus profond respect. Ces Princes prenoient eux-mêmes le soin de préparer les viandes. Les Premiers Ministres de l'Empereur servoient à table les trois principales femmes du Daïro. Les présens que l'Empereur lui fit étoient des plus magnifiques; ils consistoient en trois-mille lingots d'argent, deux sabres de la meilleu-re

(*a*) *Hist. du Japon*, T. V. p. 167-174.

(*) Notre Auteur dit que l'Empereur *Fide Tada*, qui étoit dans le premier carosse, avoit abdiqué la Couronne en faveur de *Toxogunsama* son fils, qui étoit dans le second carosse, & qui étoit, ajoute-t-il, l'Empereur regnant. Mais ni *Kæmpfer* ni *Charlevoix* ne disent point que *Fide Tada* ait abdiqué; ils lui donnent dix-huit ans de regne, il devoit donc encore être sur le Trône en 1626. D'ailleurs ils ne nomment point son successeur *Toxogunsama*, mais *Jjetiruko* ou *Jjemitzko*. Rem. du Trad.

re trempe & d'un travail exquis, avec des fourreaux d'or, deux-cens belles robes, trois-cens pieces de satin, douze-mille livres de soie écrue, dix beaux chevaux, dont les housses en broderie étoient d'un prix inestimable, & cinq grands pots d'argent pleins de musc, d'ambregris & d'autres parfums.

On voit par le détail de cette Cérémonie, qu'elle se fit d'une façon fort différente de celle dont elle s'étoit faite auparavant, ce qui pourroit faire croire qu'il y avoit une meilleure intelligence entre les deux Cours. Mais nous ne pouvons rien dire de certain là-dessus, toutes les avenues de l'Empire ayant depuis été fermées de maniere qu'il est impossible d'avoir des nouvelles de ce qui s'y passe. Nous en ajouterons une nouvelle preuve, en rapportant le mauvais succès de l'entreprise d'un Missionnaire des Isles Philippines qui tenta d'y pénétrer déguisé.

L'Abbé Sidoti va au Japon.

Il s'appelloit *Sidoti*, & le Pape lui avoit donné le Titre d'Abbé, quand il partit de Rome pour Manille, d'où il espéroit passer plus aisément dans l'Empire du Japon. Aidé de la protection du Gouverneur de Manille il se fit construire un vaisseau des aumônes qu'il avoit ramassées, & par-là il se trouva en état d'exécuter son entreprise. Il mit à la voile au mois d'Août de l'année 1709, sous la conduite de *D. Miguel de Eloriaga*, Capitaine fort expérimenté, qui s'étoit offert de le conduire. Il arriva à la vue du Japon le 9 d'Octobre. Ils approcherent des terres le plus près qu'ils purent. Ayant apperçu une barque de Pêcheurs, ils furent d'avis d'envoyer quelqu'un dans la chaloupe pour prendre langue. On se servit pour cela d'un Japonois Gentil, qui accompagnoit *Sidoti*, & qui avoit promis au Gouverneur de Manille d'entrer avec le Missionnaire dans le Japon, & de le tenir caché, s'il en étoit besoin. Le Japonois ayant abordé la barque des Pêcheurs, leur parla quelque tems, mais il fut tellement intimidé de leur réponse, qu'il ne voulut jamais permettre aux Espagnols de s'approcher plus près des Pêcheurs, quoique ceux-ci témoignassent par divers signes qu'il n'y avoit rien à craindre. Le Japonois étant retourné au vaisseau, fit tout ce qu'il put pour détourner l'Abbé de mettre pied à terre, l'assurant qu'ils ne pourroient entrer dans le Japon sans un danger manifeste d'etre découverts; qu'on se saisiroit d'abord d'eux pour les mener devant l'Empereur, & que ce Prince étant cruel & sanguinaire, les feroit expirer sur le champ dans les plus affreux supplices. Le trouble qui parut sur son visage, & quelques paroles qui lui échapperent, firent juger qu'il avoit communiqué aux Pêcheurs Japonois le dessein de *Sidoti*. Mais ni cela, ni tout ce qu'on put dire, ne fut capable de détourner le Missionnaire de débarquer d'abord dans cette terre si longtems desirée. Il fit ses prieres & ses dévotions ordinaires, & vers minuit il descendit dans la chaloupe avec le Capitaine *Eloriaga* & sept autres Espagnols: il gagna terre avec assez de peine, parceque la rive où il lui fallut aborder étoit fort escarpée, & aussitôt qu'il fut sorti de la chaloupe il baisa la terre. Ceux qui l'avoient accompagnés, craignant d'être surpris, jugerent à propos de se rembarquer, après avoir fait bien des vœux pour l'Abbé & lui avoir dit un triste adieu. Les Espagnols rejoignirent leur vaisseau vers les huit heu-

heures du matin & mirent à la voile, laissant le zélé Missionnaire aux soins de la Providence. Telle est la Relation de son voyage, dans laquelle nous avons supprimé diverses circonstances de la conduite de l'Abbé, qui sentent plus le fanatisme qu'un zele éclairé. Ce ne fut que sept ans après que deux Sommes Chinoises porterent au mois de Mai de l'année 1716 à *Canton* la nouvelle de sa mort, voici en substance ce qu'on en raconte. „ Que *Sidoti* étant entré dans les terres, fut presque aussitôt „ reconnu, arrêté & conduit au Mandarin, qui en donna avis à l'Empe-„ reur. Que ce Prince le fit venir, pour apprendre de lui-même quel „ étoit le sujet de son voyage; que comme le Missionnaire ne pouvoit pas „ s'expliquer de maniere à se faire entendre, on le fit garder à vue par „ des Soldats, lui laissant la liberté d'étudier la Langue Japonoise, dont „ il avoit apporté une Grammaire parmi ses autres Livres (*a*). On a a-„ jouté sans beaucoup de fondement, dit l'Editeur de la Relation, que „ l'Empereur lui avoit donné quatre jeunes Seigneurs de sa Cour, pour leur „ apprendre la Langue Latine. C'est un fait qui paroît assez incertain; „ mais il est faux qu'on l'ait fait enfermer dans une cage de fer, & qu'il „ ait été renvoyé à la garde du Directeur de la Factorerie Hollandoise é-„ tablie à *Nangasaki*. Le Capitaine Chinois, dont on a appris ce détail, „ attribue la mort de l'Abbé *Sidoti* aux jeûnes & aux austérités qu'il a „ poussées trop loin. Cependant, continue l'Editeur, quelque fidele que „ ce récit paroisse, on croit devoir s'en éclaircir davantage, & l'on n'o-„ se encore assurer que la mort du Missionnaire soit aussi certaine qu'on „ le dit (*b*)".

Voilà le récit du mauvais succès de cette nouvelle tentative, & quelque adroitement qu'il soit tourné par rapport à la mort du Missionnaire, on y voit assez la vigilance du Gouvernement du Japon à fermer l'entrée de l'Empire à tous les Européens, à la réserve des Hollandois, & à empêcher ceux-ci d'avoir quelque connoissance de ce qui s'y passe, ou d'en donner des nouvelles. Nous avons déja vu dans une autre Section, combien ils sont étroitement resserrés dans les limites de leur Factorerie, & quelles précautions on prend pour qu'ils ne puissent être instruits le moins du monde de ce qui se passe à la Cour, ou dans le reste de l'Empire. Quelque grande que soit la tyrannie à laquelle ils sont obligés de se soumettre de la part d'un Gouvernement jaloux & despotique, qui ne les regarde que comme des espions & des traîtres, ce n'est rien en comparaison de ce qu'ils auroient à craindre s'ils lui donnoient le moindre ombrage, ou même le plus léger soupçon; sans parler de la perte irréparable d'un commerce lucratif; c'est pour la prévenir, qu'ils souffrent d'être traités si durement, & confinés comme des prisonniers & des malfaiteurs. Et pour qu'on ne nous soupçonne point d'exaggération à cet égard, nous finirons cette Histoire du Japon par un passage tiré de leur compatriote *Kæmpfer*, qui n'avoit aucun intérêt ni certainement aucun dessein de dénigrer ses compagnons, ayant partagé leur condition. Voici ses paroles. „ L'a-

(*a*) *Lettr. Edif.* Vol. X. p. 56 & suiv. (*b*) *Ibid.* Vol. XIII. Préface, p. 13.

„ L'avarice des Hollandois, & l'attrait de l'or du Japon, a eu tant de
„ pouvoir sur eux, que plutôt que d'abandonner un commerce si lucratif, ils ont souffert volontairement une prison presque perpétuelle; car c'est la pure vérité, que l'on peut nommer ainsi notre demeure à *Desima*: ils ont bien voulu essuyer pour cela une infinité de duretés de la part d'une Nation étrangere & Paienne; se relâcher dans la célébration du Service Divin, les Dimanches & les Fêtes solemnelles, s'abstenir de faire des Prieres & de chanter des Pseaumes en public, éviter le signe de la Croix, & le nom de *Jesus-Christ* en présence des naturels du Pays, & en général toutes les marques extérieures de Christianisme; enfin endurer patiemment & bassement le procédé injurieux de ces orgueilleux Infideles, qui est la chose du monde la plus choquante pour une ame bien née".

—— Quid non mortalia pectora cogis
Auri sacra fames (a).

(a) *Kempfer*, Hist. du Japon. L. IV. Ch. 6.



HIS-

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE DIX-SEPTIEME.

Histoire du Commerce & des Etablissemens des EUROPE'ENS *dans les* INDES ORIENTALES.

CHAPITRE I.

*De la nature, de l'étendue & de l'importance du Commerce entre les Habitans de l'*Europe *& les* Indes Orientales.

Pourquoi l'Europe est préférable aux autres Parties du Monde.

QUAND on considere les anciens Empires, & qu'on les compare avec les Souverainetés modernes, ou, ce qui est la même chose, les vastes domaines de quelques anciens Monarques, avec cette petite étendue de terres dont la possession rend un Roi grand & formidable en Europe, au moins au jugement de ses Voisins, le gros des hommes est porté à croire que la face du Monde a étrangement changé; que les Couronnes d'aujourd'hui ne sont pas comparables aux Diadêmes d'autrefois, & que nos Principautés d'Occident méritent à peine d'être nommées, quand on parle de ces immenses Régions qui obéissent à l'Empereur de la Chine, au Khan de la Grande Tartarie, au Grand Mogol, & même au Shah ou Roi de Perse (*a*). Mais après mûre réflexion, on trouvera que ni les grandes Monarchies anciennes, ni les vastes Empires qui subsistent encore dans les extrémités de l'Asie (*b*), méritent, tout bien considéré, d'être préférés aux Souverainetés de l'Europe; parceque les fondemens de leurs divers Gouvernemens sont moins solides, & que l'on n'y a pas pourvu autant au bien général des Peuples; & quoique leurs terres soient d'une beaucoup plus grande étendue, l'influence de leur autorité ne se fait pas sentir aussi loin que celle de certains Royaumes & de quelques Républiques de l'Europe (*c*).

Dessein.

La véritable cause de cette différence, c'est que les Européens ont mieux

(*a*) *Varen.* Hist Japon. Ch. I.
(*b*) *Puffendorf*, Introd. dans la Préface.
(*c*) *Hornii*, Orb. Imp.

mieux pénétré & compris la nature & l'importance du commerce étranger, qui a toujours civilisé & enrichi les habitans de tous les Pays où l'on s'est appliqué avec quelque soin à le faire fleurir; mais de toutes les branches du commerce étranger, que des hommes industrieux & entreprenans ont pu rechercher, celui des Indes Orientales a toujours tenu le premier rang (*a*). Il est vrai que l'on a mis en question, si les raisons sur lesquelles cette préférence est fondée, sont aussi fortes qu'on le pense communément. Mais l'expérience, qui de l'aveu de tout le monde est le plus grand maître sur cet article, a justifié cette opinion depuis plus de deux siecles & demi (*b*). C'est ce qui prouve suffisamment l'importance de cette partie de notre Histoire, dans laquelle nous nous proposons de rapporter l'origine, les progrès & l'étendue du commerce des différentes Nations de l'Europe aux Indes Orientales, ses révolutions, son état présent & celui de leurs établissemens dans ces Pays éloignés; sujet également instructif & agréable; & qui, traité avec équité, sans faire tort aux Nations qui les premieres ont frayé la route des Indes, & sans partialité par rapport à celles qui dans la suite du tems ont profité de leurs travaux, ne pourra qu'attacher & paroître important.

La Marine des Anciens étoit fort inférieure à celle d'aujourd'hui, & pourquoi.

Mais avant que d'y entrer, il est nécessaire de faire quelques observations générales, pour établir la vérité de ce que nous avons avancé, & pour prouver sans replique, que le commerce des Indes Orientales a été la véritable cause du changement avantageux que l'on a remarqué si visiblement dans toute l'Europe, dans l'espace de deux-cens-cinquante ans. Avant cette époque la Marine, sur le pied où elle est aujourd'hui, étoit à peine connue. Les mêmes navires servoient à trafiquer & pour la guerre; en tems de paix ils transportoient des marchandises, & quand la guerre s'allumoit on les employoit à transporter des Soldats (*c*). Il est bien vrai que l'Histoire fait mention de Flottes nombreuses, & de combats sur mer; mais quand on examine de près la grandeur, la force & la structure des bâtimens dont on se servoit dans ces occasions, on trouve qu'ils étoient non seulement fort inférieurs à ceux qui sont aujourd'hui en usage, mais même aux vaisseaux qui furent construits en Espagne & en Portugal, peu de tems après que l'on y eut fondé la Marine (*d*) (*).

Il

(*a*) *Huet*, Hist. du Commerce & de la Navigation des Anciens. p. 337.
(*b*) *De Barros*, Decad. I. Lib. IV.
(*c*) *Daniel*, Histoire de la Milice Franç. L. XIV. Ch 2, 3.
(*d*) Sir *William Monson's* Naval Tracts, in the III. Vol. of *Churchill's* Voyag.

(*) Rien ne prouve mieux le fait que ceci. Dans les guerres que les Chretiens eurent pendant si longtems avec les Sarrasins & les autres Infideles, c'étoient les Vénitiens, les Génois & les Pisans qui fournissoient la meilleure partie des vaisseaux dont ils se servoient, & même aux plus grands Princes (1). Dans les guerres entre l'Angleterre & la France, les deux Puissances louoient les vaisseaux dont elles avoient besoin, & les renvoyoient quand la guerre étoit finie (2). Dans le Nord de l'Europe, le Commerce & la Ma-

(1) *Daniel*, Hist. de la Milice Franç. L. XIV. Ch. 6.
(2) *Froissart*, L. I. Ch 36.

Fondement d'une Puissante Marine.

Il n'y a effectivement que des voyages de long cours qui puissent procurer, encourager, ou maintenir une puissante Marine, parceque ces voyages fournissent des matieres propres à un commerce général, & en excitent l'esprit; un petit nombre de branches suffisent pour recompenser l'industrie des citoyens d'un petit Etat, & pour les mettre en état de vivre dans l'aise & dans l'abondance, en comparaison de leurs Voisins (*a*). Mais le véritable esprit de commerce, tel que celui de l'Empire, ne se prescrit jamais de bornes, s'il ne s'accroît & ne s'étend point, il s'affoiblit & décline. Ce fut la découverte d'une nouvelle route aux Indes, qui donna naissance à une puissante Marine, dans le sens moderne de ce terme, non seulement par la construction de vaisseaux plus forts, mais parcequ'on forma & employa un plus grand nombre de gens de mer, qu'on n'avoit jamais fait dans les siecles précédens. La suite favorable de cette révolution, ce fut qu'on tint en bride les Puissances Mahométanes, & qu'on les mit dans la nécessité de penser à défendre leurs propres possessions, au lieu de menacer, comme ils avoient fait peu auparavant, d'envahir les terres de leurs Voisins. Avant ce tems-là les Flottes des Turcs étoient très-formidables, & elles l'étoient encore lorsque les Espagnols & les Portugais commencerent à figurer sur mer; mais leurs forces furent bientôt affoiblies; & comme ils n'avoient pas les mêmes ressources que les Princes Chretiens (*b*) pour réparer & remonter leurs Flottes, leur Marine est tombée par degrés dans le pitoyable état où elle demeure à présent (*).

Elle est d'une grande conséquence pour prévenir de fâcheuses révolutions

Comme il y a une connexion naturelle entre toutes les parties qui constituent la Puissance Souveraine, l'accroissement de la Marine procura d'autres avantages, & mit les Princes en état de pourvoir plus efficacement à la sureté de leurs Etats, & de protéger mieux leurs Sujets qu'on n'avoit pu le faire dans les siecles qui avoient précédé; c'est-là la véritable raison, pourquoi depuis ce tems-là les choses ont été sur un pied plus consistant, & que l'on a mis fin en quelque façon à des révolutions subites & à de rapides conquêtes (*c*). Il est bien vrai que les passions humaines étant toujours les mêmes, il y a eu de tems en tems des Princes inquiets & am-

(*a*) *Traité du Commerce*, p. 165.
(*b*) Decad. de l'Empire Ottoman, p. 135.
(*c*) Intérêts des Princes, p. 31.

Marine étoient entre les mains des Villes Hanséatiques (1). On verra dans les Sections suivantes, les grands changemens qui sont arrivés peu à peu, & comment les choses sont parvenues à l'état où elles sont aujourd'hui.

(*) La découverte d'un passage par mer aux Indes se fit dans une conjoncture fort critique. Ce fut, comme nous le verrons dans la suite, dans le tems que les Mahométans avoient pénétré jusqu'aux Moluques, & lorsque par leur commerce ils avoient de grandes forces sur mer, non seulement en Europe, mais dans les Indes (2); qui sont à présent tellement ruinées, qu'à l'exception des Etats des Pirates de Barbarie, il n'y a point de Puissance Mahométane qui ait de Flotte qui vaille la peine d'en parler (3).

(1) *Aubery du Maurier*, Mém. de Hambourg, &c. p. 122.
(2) Voy. le Ch. V.
(3) *Marsigli*, Stato Milit. dell'Imper. Ottom. P. I. C. 79 84. P. II. C. 26.

ambitieux, qui ont fait paroître une forte envie d'envahir les Etats de leurs Voisins, & de les assujettir; mais si l'on considere de quelle maniere ces entreprises ont échoué, & combien les changemens, produits par les plus longues guerres dans l'intervalle dont il s'agit, ont été peu considerables, on sera convaincu qu'il doit s'être fait quelque grande révolution, pour produire un effet si différent de ceux qui suivoient ordinairement de pareilles guerres dans les tems anciens; on voyoit alors des Royaumes bouleversés en moins de rien, & tout étant à la merci du plus fort, personne ne pouvoit jouir des avantages que la Providence lui avoit accordés, à moins qu'il ne fût en état de les défendre à la pointe de l'épée; ce qui diminuoit infiniment le prix des possessions (a).

Changement que le Commerce des Indes a produit dans les mœurs des Européens

On comprendra encore mieux la chose, si nous faisons attention au changement visible qui s'est fait dans les mœurs de la plupart des Peuples de l'Europe, depuis que l'on a ouvert le commerce aux Indes, que l'on peut regarder comme la maîtresse roue qui fait mouvoir toute la machine du commerce. C'est à l'émulation de s'y frayer une route, que l'on est redevable de la découverte de l'Amérique, & par conséquent tous les avantages que l'on en a retirés, doivent à juste titre être attribués au commerce des Indes, comme à leur premiere cause (b). Ce changement dans les mœurs dut son origine aux nouvelles occupations différentes que le commerce fournit plus ou moins dans tous les lieux où il devint florissant. Par-là une infinité de gens furent portés à consacrer leur tems & leur travail aux Arts de la paix, & à faire valoir le Pays qu'ils habitoient, au-lieu de fonder toutes leurs espérances d'aggrandissement & de richesses sur la ruine de leurs Voisins; ce fut ce qui changea par degrés le Systême Politique, parceque l'on sentit les heureux effets de cette disposition; les Princes & leurs Ministres tournerent leurs vues sur ce qui pouvoit encourager l'industrie comme le moyen le plus sûr & le plus efficace d'enrichir leurs Sujets, & par conséquent de s'enrichir eux-mêmes & d'augmenter leur puissance (c). Ce changement dans la Politique fut promptement suivi d'avantages si sensibles, que nonobstant tous les préjugés on vit s'établir des maximes utiles à la liberté & au bonheur du Genre humain, en sorte que nous n'avons plus à craindre de voir renaître cet esprit de barbarie, qui pendant plusieurs siecles avoit inondé les plus belles Contrées de sang, & y avoit jetté la confusion & le désordre (*).

Il

(a) Discourse of War and Peace, p. 13.

(b) *Galvano's*, Discover. published by *Hakluyt*, *Thom. Mun's* Disc. of the East India Trade. *Walter Raleigh's*, Disc. of Shipping, p. 16.

(c) Test. Polit. de *Colbert*, Ch. XV. *Will. Hobbes*, Benefits of Foreign Trade. *Will. Petty's*, Polit. Aritmetic. p. 190, 191.

(*) Pour se convaincre de la vérité de ce que nous avançons dans le texte, le Lecteur n'a qu'à jetter les yeux sur ce que l'on dit que le plus grand & le plus habile Ministre de France a écrit sur ce sujet (1), par où il paroit que sans un grand soin à en-

(1) Testam. Polit. du Cardinal de *Richelieu*, P. II. § 5-7.

Le Commerce produit les richesses & les richesses rendent puissant.

Il faut cependant éclaircir un point, pour mettre ce raisonnement à couvert de toute objection. On convient que l'esprit d'industrie & de commerce est fort différent de cette humeur martiale, si nécessaire pour rendre une Nation redoutable à ses Voisins, ou pour la mettre en sureté contre leurs entreprises: il semble donc que dans les cas de guerre ou de concurrence, la Nation guerriere doit naturellement l'emporter sur la Nation commerçante. Mais quand on consulte avec attention l'Histoire & l'Expérience, la Raison & la Nature des choses, on voit que ce n'est point là le cas (*a*). On leve des Armées, & l'on entretient des Forteresses avec de l'argent, & là où le commerce en apporte beaucoup, ceux qui sont au timon du Gouvernement seront toujours en état de s'assurer d'aussi grandes forces, & même de plus grandes, qu'ils ne pourroient faire par d'autres voies (*b*). Dans les guerres où l'on ne combat que par la force & le courage, un petit nombre d'actions considérables décident ordinairement, & le Parti qui a le dessous est perdu sans ressource; mais il en est arrivé tout autrement, & il est naturel que cela soit, dans les guerres qu'on fait des Nations commerçantes; nonobstant des pertes réitérées sur terre, elles ont recruté leurs Armées, réparé leurs Forteresses, & en traînant la guerre en longueur, elles ont avec le tems tellement affoibli des Puissances fort supérieures, qu'elles les ont obligées de faire la paix à des conditions raisonnables & égales, & d'abandonner les conquêtes qu'elles avoient faites (*c*).

Le Commerce des Indes est l'ame du Commerce dans toute l'Europe.

Tout ce que l'on peut dire à l'avantage du commerce en général, nous pouvons sur de solides fondemens l'appliquer à celui des Indes Orientales en particulier, par la raison que nous avons dite; il a été la grande & premiere source de la puissance que les Princes & les Etats de l'Europe ont acquise sur mer, & de tous les avantages qui en ont résulté depuis la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance (*d*). C'est à cela qu'est due la supériorité visible, frappante, & incontestable que les Européens ont sur les habitans des autres parties de notre Globe (*e*). C'est-là l'origine de ces nombreux Etablissemens, de ces puissantes Colonies, & de cette influence générale & étendue, d'où l'on recueille de si prodigieux & continuels avantages. C'est à cette découverte & aux suites qu'elle a eues, que nous devons ce grand respect & cette profonde soumission que l'on a pour les Européens dans les climats les plus reculés, & que témoignent pour eux des Nations, qui s'esti-

(*a*) Disc. Polit. & Milit. L. I. Ch. 11.

(*b*) *Strabo*, L. XVI. *Quint. Curt.* L. IV. Digest L. L. Tit. XV. 1.

(*c*) Gronden en Maximen van de Republiek van Holland, II Deel, C. 15.

(*d*) *Will. Monson's*, Naval Tracts.

(*e*) *Luyts*, Introd. ad Geograph. Cap. V. § 11. *Vallemont*, Elém. de l'Hist. T. I. P. II. Ch 8. The present State of Europe Ch. 11.

encourager le commerce, aucune Monarchie, ni aucun Etat, ne peut parvenir à avoir une influence générale. Ce qui est conforme à l'avis donné longtems auparavant par *Antonio Perez* à Henri IV. compris en trois mots, *Consejo*, *Pelago*, *Roma*; un Ministere bien réglé, une bonne Marine, & l'Uniformité dans la Religion sont les moyens d'acquérir & de conserver une influence universelle (1).

(1) Essai sur la Marine & sur le Commerce, p. 97.

s'estimoient plus que toutes les autres, avant que l'expérience leur eût appris à penser autrement (*a*).

C'est la source de la supériorité que les Européens ont sur les autres Nations de la Terre.

Il ne s'agit point ici des imaginations des Poëtes & des Historiens Orientaux, ni des titres ronflans & des prérogatives chimériques de leurs Monarques, qui n'ont d'autre source que la fantaisie, & qui ne sont reconnues que par des esclaves assez rampans, pour n'oser les mettre en doute, bien moins pour avoir la hardiesse de les nier; mais il s'agit des marques solides & réelles d'une puissance & d'une sagesse supérieure, que les plus sceptiques de ces Pays-là ne peuvent contester, & que les plus fiers de ces Princes sont obligés, quoique malgré eux, de reconnoître & de confesser (*b*). Ce portrait n'a rien de faux ni d'outré, car nous pouvons aller plus loin sans blesser la vérité, & dire que ce ne sont pas seulement les Princes & les Etats de l'Europe, mais leurs Compagnies de commerce, composées de leurs Sujets, qui tiennent tout leur pouvoir & toute leur autorité du Gouvernement dont ils relevent, qui commandent dans l'Orient, & donnent la paix & la guerre à ses Souverains à leur gré (*c*). Ce ne fut pas avec la Couronne de la Grande-Bretagne, mais avec la Compagnie Angloise des Indes Orientales, que le Shah de Perse, & même un des plus grands Monarques qui y ait jamais regné, fit alliance, & dont il acheta le secours, en lui cédant la moitié des droits du seul Port de mer qu'il eût dans ses Etats (*d*). Ce ne sont pas les Etats de Hollande, mais les Marchands Hollandois réunis par leur autorité en une seule Compagnie pour un certain temps & sous de certaines restrictions qu'ils ont jugé à propos de prescrire, & qu'ils renouvellent de tems en tems, qui maintiennent un si puissant Empire dans les Indes, & retiennent à la Cour de leur Gouverneur-Général les enfans de plusieurs Monarques Indiens (*e*), en qualité d'ôtages de la soumission de leurs Peres (*).

Méthode qu'on suivra pour traiter ce Sujet.

Mais pour que l'on ne s'imagine pas que nous nous efforçons de donner du relief & du poids au sujet que nous nous proposons de traiter dans cette partie de notre Histoire, sans faire attention à ce que l'on a allégué ou que l'on pourroit alléguer pour en diminuer l'importance, nous examinerons ici deux objections plausibles, qui seront pleinement réfutées dans le cours de cet Ouvrage, que les uns, qui par des raisons particulieres sont ennemis de ce commerce, & les autres qui pour se singulariser traitent avec mépris toute opinion reçue, ont revêtues des plus belles couleurs, & de tout ce qui peut leur donner un air de vérité. Nous ne diminuerons pas la force de ces objections, afin d'y pouvoir répondre plus ai-

(*a*) Voyag. de *Thevenot*.
(*b*) Hist. des Ind. Orient. p. 195.
(*c*) Rapport fait aux Etats-Généraux, par *Dan. Braems*.
(*d*) *Winder*, Relat. of taking Ormutz from the Portugueses &c.
(*e*) *Janiçon*, Etat prés. des Prov. Unies. T. I. p. 361.

(*) Le Lecteur sentira aisément que tous ces faits, qui sont certains, démontrent que les Potentats de l'Europe jouissent aujourd'hui d'une autorité plus étendue & plus solidement établie, que celle des anciens Empires; qu'ils en sont redevables à la Marine, qui doit sa force au Commerce, la base des Compagnies, toutes choses inconnues à l'Antiquité & aux Peuples de l'Orient.

aisément, nous les exposerons au contraire avec tout ce qui peut les faire paroître dans toute leur force & dans le plus beau jour, quoiqu'à toute rigueur nous n'y soyons pas obligés (*a*). Le but de cette partie de l'Histoire Universelle est de rendre compte de la découverte des Indes Orientales par les Européens, de leurs Guerres, de leurs Conquêtes, de leurs Etablissemens dans ces Pays-là, des Etablissemens qu'ils y ont encore, & des avantages qu'en recueillent les Nations auxquelles ils appartiennent. Mais comme une Histoire de cette nature perdroit beaucoup de son utilité, si l'une ou l'autre des objections que nous avons en vue, avoit quelque fondement; il convient de lever tous les doutes que l'on pourroit avoir à cet égard, afin que le Lecteur ne se trouve pas embarrassé en lisant cette Histoire, & qu'il ne soit pas obligé à chaque pas de se demander, si ce que ceux qui ont fait les découvertes, les Amiraux, les Généraux, les Conseils, ou les Rois ont quelquefois loué, est digne de louange ou de blâme (*b*), si leurs acquisitions étoient réelles & solides, ou si ce n'étoient que des avantages trompeurs, qui avoient plus d'éclat que de réalité. (*).

Premiere Objection contre le Commerce des Indes.

La premiere objection revient à ceci: *On conçoit généralement que le* Commerce *est avantageux ou préjudiciable, selon que la* balance *est* favorable *ou* desavantageuse *à la Nation qui le fait; & l'on en juge ordinairement par* l'exportation *ou* l'importation *de l'Argent* (*c*). Or tout le monde convient que le Commerce des Européens aux Indes Orientales se fait pour la plus grande partie, non par exportation & par troc de marchandises & de manufactures pour marchandises & manufactures, mais en envoyant de l'argent pour acheter les marchandises & les manufactures des Indes; & comme ces marchandises servent plus au luxe & au superflu, qu'elles ne sont nécessaires & utiles même à la vie, il s'ensuit que ce commerce est très-préjudiciable aux Européens en général, quoiqu'il soit peut-être avantageux aux Nations qui le font (*d*); parcequ'en réexportant une partie des marchandises qu'elles ont apportées, elles peuvent non seulement se rembourser tout-à-fait de l'argent qui est sorti de leur Pays, mais même en augmenter le capital par celui des autres Nations à qui elles débitent ces marchandises; & comme c'est-là constamment un commerce où le total des Peuples de l'Europe perd toujours, il doit à la fin épuiser les richesses de tous, premierement de ceux qui achettent ces marchandises & ces manufactures superflues peut-être de la quatrieme ou

(*a*) *Paxton's*, Discourse of Trade, p. 27.
(*b*) Hist. des Ind. Orient. T. I. Ch. 10.
(*c*) Advantages of the East India Trade to England considered, Ch. I.
(*d*) *Mun's*, Discourse of the East India Trade.

(*) Plusieurs Auteurs ont déja traité ces questions, sans beaucoup de succès, non faute d'habileté & de capacité, mais parceque la dispute revenant à la fin à la discussion de faits, il n'y a qu'une Histoire telle que celle que nous entreprenons qui puisse fournir les lumieres nécessaires à un esprit curieux & impartial, en suivant ce Commerce depuis qu'il a été ouvert jusqu'à notre tems, & en examinant les différentes mains par où il a passé, & les suites qu'il a eues.

ou cinquieme main, & par degrés de ceux qui en ſont les premiers acquéreurs (a): car ſi l'argent exporté ainſi ne revient jamais, comme l'on en convient, le commerce des Indes, quelque riche qu'il paroiſſe, quelque avantageuſes qu'en ſoient en apparence les ſuites, comme ſont les Flottes, les Etabliſſemens, & les Forteresſes, examiné bien à fond, ne ſert qu'à épuiſer peu à peu l'Europe; c'eſt un courant caché qui porte dans les Indes ſes richeſſes intrinſeques, pour acheter des épiceries, des parfums, & des toiles peintes, qui par la bénédiction de la Providence & par l'induſtrie des habitans ſont un fond inépuiſable de richeſſes pour eux (b), tandis qu'il eſt entierement impoſſible aux Européens de remplacer les immenſes ſommes d'argent comptant qu'ils employent à les acheter (*).

Réponſe à cette Objection regardée pendant longtems comme déciſive.

Cette objection ayant été faite de très-bonne heure par des gens qui avoient beaucoup de lumieres & d'expérience, on pourroit croire naturellement qu'il y a longtems qu'elle auroit été éclaircie, s'il étoit poſſible d'y répondre; cependant, pour dire la vérité, tant s'en faut que cela ſoit, que les plus grands Avocats du commerce des Anglois aux Indes, ont entierement abandonné la partie, & ſe ſont contentés de prouver, que quelque ruineux que le commerce des Indes ſoit pour les Européens en général, nous y avons gagné, & pouvons y gagner annuellement au moins ſix-cens-mille Livres ſterling (c); juſqu'où cela répond à leur but de défendre ce commerce comme avantageux pour nous, la balance faite, c'eſt ce qui n'importe gueres à la queſtion: mais je prendrai la liberté de dire, que l'envie d'en venir à la deciſion de ce point, ſans s'arrêter à des diſputes préliminaires, a engagé ces habiles gens à faire de pareilles conceſſions, qui ne lient point ceux qui dans la ſuite viennent à enviſager la choſe ſous un autre point de vue. On pourroit dire, que s'agiſſant d'une matiere de fait, & y ayant plus d'un ſiecle que l'objection a été faite, nous ſommes en droit d'oppoſer l'expérience à ces conjectures; car ſi

(a) Conſidérations on Commerce in général.

(b) Caſe of our againſt Foreign Manufactures.

(c) *Davenant's*, Eſſai on the Eaſt India Trade.

(*) Il faut convenir que ces conſidérations ont paru de ſi grand poids, même à des perſonnes très-verſées dans le Commerce & dans la Marine, qu'ils ſe ſont déclarés fort vivement contre ce commerce (1). La ſeule concluſion qu'on puiſſe tirer de-là, c'eſt que pour porter un jugement bien ſolide de l'utilité ou du deſavantage de quelque commerce que ce ſoit, il faut s'en rapporter à l'expérience, qui fournit de nouvelles lumieres, & ouvre de nouvelles routes, que l'on n'auroit jamais découvertes à force de méditations; après tout, il n'y a point à raiſonner contre les faits; & ſi l'on peut faire voir que des Nations étoient foibles & pauvres avant que d'avoir ce commerce, qu'elles ont été riches & puiſſantes pendant qu'elles en ont joui, & qu'elles ſe ſont affoiblies & épuiſées après l'avoir perdu, il eſt entierement inutile d'alléguer des argumens pour empêcher de l'encourager; car quelque forts qu'ils puiſſent paroître, ils prouvent ſeulement qu'on peut ſe tromper en raiſonnant ſavamment & ſelon les regles de la logique.

(1) *Mun's*, Diſc. of the Eaſt India Trade. *Will. Monſon* in his Naval Tracts, *Paxton* ubi ſup.

si le commerce des Indes avoit si fort épuisé l'Europe, & lui avoit apporté un si grand préjudice, comme on le prétendoit alors, il y a longtems qu'on auroit dû s'en ressentir par la disette d'argent dans tous les Pays de l'Europe. Mais comme on ne s'apperçoit de rien de semblable, & que les Pays qui par la nature des choses auroient dû éprouver les premiers, & au plus haut point ce malheur, bien loin d'être dégoûtés des marchandises des Indes, ont aspiré à prendre part à ce commerce, il s'ensuit que ce que l'objection suppose est sans fondement; il n'y a même pas la moindre raison de craindre, que dans le cours d'un autre siecle encore ce commerce produise de plus fâcheux effets qu'il n'a déja fait (*a*). Mais nous ne sommes pas réduits à cette seule réponse, quoique l'on puisse bien assurer qu'elle est aussi forte que claire, n'y ayant rien qui réfute plus solidement les conjectures que l'expérience. La méthode de raisonner que l'on admet sans difficulté dans la Physique & la Médecine, ne doit pas être suspecte dans la Politique; & quiconque cherche sincérement la vérité, ne peut supposer que ce qui est faux dans le fait, puisse avoir néanmoins un fondement réel.

La Balance du Commerce n'est pas toujours connue par l'exportation ou l'importation de l'Argent.

Mais pour en venir à ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que cette doctrine de la Balance du Commerce, & de la regle pour en juger, n'est véritable que jusqu'à un certain point. On considere l'argent sous deux égards différens, comme la mesure commune des marchandises, ou comme marchandise; & c'est en confondant ces deux notions que de très-habiles Ecrivains tombent en de grandes méprises. Dans les Pays où il n'y a point de Mines, l'argent doit se prendre, généralement parlant, au premier sens comme une mesure commune, & en ce cas-là on peut assez bien déterminer la richesse des habitans selon que l'argent y est abondant, ou selon qu'il y est rare; s'ils sont sobres, industrieux, & qu'ils fassent un grand commerce, l'argent abondera chez eux: si au contraire ils sont dépensiers, paresseux, & sans commerce, ils n'auront que peu d'argent (*b*). Mais dans les Pays où il y a des Mines, l'argent n'est qu'une marchandise; & si les habitans de ces Pays, soit par la faute du Gouvernement, soit faute de Commerce, manquent des choses nécessaires à la vie, on ne peut certainement les qualifier de riches, quelle que soit la quantité d'argent qu'ils possedent (*c*). C'est ce qui prouve que l'argent ne fait pas par sa nature la richesse, mais par les circonstances; & que quand il abonde beaucoup au-delà de la proportion requise pour en faire une mesure commune, il doit devenir dans tous les Pays, qu'ils ayent ou n'ayent point de Mines, une pure marchandise, comme nous voyons qu'il l'est actuellement, & que l'on en fait des galons & de la vaisselle, sur lesquels il y a une perte considérable: pourquoi crier davantage contre l'exportation de l'argent que l'on envoye aux Indes, que contre la dissi-

(*a*) *Paxton's*, Discourse of the nature, improvement, and avantages of Trade. p. 29.

(*b*) *Cockurn's*, Travels thorugh te Continent of Mexico.

(*c*) A thorough Search into the true nature of coin and bullion, p 5.

fipation & la confommation de celui qu'on employe en différentes Manufactures (*a*)? on n'en voit pas la raifon. Le Commerce des Indes met en ufage un grand nombre de vaiffeaux tant en Europe que dans les Indes, forme une multitude de Matelots, & par conféquent maintient une puiffante Marine: deforte que fi les épiceries, les parfums & les toiles peintes font des fuperfluités qui ne fervent qu'au luxe, les Vaiffeaux, les Matelots, & une bonne Marine font des chofes d'une valeur réelle; & fi l'on ne peut nier que ce font-là des biens qui entrent dans le marché que les Européens font, il faut avouer qu'il n'eft pas mauvais, puifque nous avons prouvé clairement que l'argent même, au-delà d'une certaine proportion raifonnable, n'eft qu'un fuperflu (*b*).

La recherche d'une nouvelle route aux Indes ayant conduit à la découverte de l'Amérique, a fourni plus d'argent qu'elle n'en a abforbé.

Allons plus loin. Nous avons dit, & on ne peut le contefter, que les recherches d'une nouvelle route pour aller aux Indes Orientales, a conduit à la découverte de l'Amérique. Or il eft très-certain que la plus grande partie de l'argent qu'il y a en Europe vient de l'Amérique, & il n'eft pas moins certain qu'une très-grande partie de cet argent vient entre les mains des Européens, par le commerce des productions & des marchandifes des Indes Orientales (*c*); quelle raifon a-t-on donc de craindre, qu'un commerce, qui par fes fuites nous pourvoit d'argent, nous appauvrira, en nous en faifant manquer? ou pouvons-nous concevoir que l'Europe en général foit plus appauvrie par l'exportation d'une certaine quantité de ce métal tous les ans, que l'eft un Pays particulier qui porte de l'argent aux Indes, dans la vue de confommer une grande quantité des marchandifes de ces Contrées fans fraix, & de rapporter outre cela ce même argent par la vente du furplus de ces marchandifes? L'Amérique n'eft-elle pas pour l'Europe en général, ce que les Pays de l'Europe qui ne font pas commerce aux Indes, font par rapport à ceux qui font ce commerce? Et fi l'on convient que l'argent eft apporté de l'Amérique à titre de marchandife, comment feroit-on affez aveugle pour ne pas voir qu'on l'exporte auffi en qualité de marchandife dans les Régions les plus reculées de l'Afie (*d*)? Si les Peuples de ces Pays le gardent ou le cachent, ils font certainement moins avifés que les Européens, qui s'en fervent, & qui par l'ufage qu'ils en font s'enrichiffent, fe rendent puiffans, & en quelque façon les maîtres de ceux qui le tirent des mines dans l'Amérique, & de ceux qui font poffédés du defir de l'accumuler dans l'Orient (*e*) (*).

On

(*a*) Benefits of Foreign Trade. p. 13.
(*b*) Advantages of the Eaft India Trad confidered C. 2.
(*c*) *Gee's*, Trade and Navigation of Great Britain confidered, p. 40.
(*d*) Sir *Jofias Child* of Trade, p. 172.
(*e*) *Catrou*, Hift. Gén. de l'Emp. du Mogol, p. m. 263.

(*) C'eft certainement un point d'une grande conféquence, pour mettre la vérité dans un jour propre à frapper ceux qui la cherchent, que de pefer avec foin le fens des termes que l'on employe dans la difcuffion d'un fujet; parcequ'il arrive fouvent que les difputes les plus vives roulent moins fur les chofes, que fur les mots, que l'on prend tantôt dans un fens, tantôt dans un autre, dans le cours de la difpute. Par exemple, dans la queftion dont il s'agit ici, rien n'eft plus ordinaire que de parler des ri-

Seconde Objection contre le Commerce des Indes.

On peut répondre d'une maniere plus concise à la seconde objection, parcequ'elle prend en quelque façon la premiere pour fondement: *Il y a lieu de douter*, dit-on, *que le passage par* le Cap de Bonne-Espérance *peut être nommé avec raison la découverte des* Indes Orientales, *puisqu'elles étoient connues long-tems auparavant, qu'on y alloit, & que l'on faisoit commerce des productions & des manufactures qu'on en apportoit. On peut encore douter si ce Commerce par cette voie a été avantageux à l'Europe en général, parcequ'il a donné lieu à une plus grande consommation des productions des Indes, que l'on a toujours achetées, & qu'il faudra toujours acheter, en grande partie, argent comptant.* C'est un aussi grand bien d'arrêter un commerce ruineux, que d'en encourager un qui est avantageux; & par conséquent on doit regarder comme un desavantage évident l'augmentation d'un commerce, où la balance est à notre préjudice. On appuye ces raisons de l'expérience: à mesure que le commerce avec les Indes est devenu plus aisé & plus direct, les marchandises des Indes ont aussi été plus demandées, comme cela est naturel; & l'augmentation des demandes en a haussé si fort le prix, que quoiqu'elles soient apportées par les Européens, nous les payons aussi cher que dans le tems que nous ne faisions point ce commerce par mer, & que nous recevions ces marchandises par la voye de terre (a). Sur le tout, ce commerce étant un commerce auquel l'Europe perd, l'augmenter c'est grossir la perte qui devient encore plus grande par la hausse du prix des marchandises & des manufactures. Il s'ensuit de-

(a) *Mun's*, Disc. of the East India Trade.

riches marchandises de l'Orient; & si vous demandez ce qu'on entend par-là, on vous étale les pierres précieuses, les épiceries, les soyeries &c. Si vous demandez encore, pourquoi on les appelle des marchandises *riches*, on vous répond que c'est parcequ'elles se vendent fort cher. Ceux qui envisagent les choses sous un autre point de vue changent le terme, & disent que comme ces marchandises ne sont pas nécessaires à la vie, elles n'ont aucune valeur réelle. Si vous demandez ce qui a de la valeur, on vous répond que c'est l'*argent*, ou les especes, parcequ'on peut en acheter en tout tems & en tous lieux ce dont on a besoin pour la vie. On conclut delà que ce sont les Habitans des Indes, qui font un gain réel, parcequ'ils reçoivent de l'argent, & que ceux qui commercent avec eux sont les perdans, parcequ'ils en donnent. Un peu de réflexion fera sentir que l'opinion domine dans le cas des uns & des autres. S'il est certain, comme effectivement il n'est rien de plus certain, que dans l'opinion des hommes, depuis les premiers siecles jusqu'à nos jours les pierres précieuses, les épiceries, les soyeries &c, ont passé pour des choses *de valeur*, ou, ce qui revient au même, qu'on a pu les vendre ou les échanger pour de grosses sommes, c'est-à-dire pour de grandes quantités *d'argent*, il s'ensuit évidemment qu'en acquérant ces marchandises nous acquérons des choses de valeur, à moins que ceux qui soutiennent le contraire ne trouvent le secret de changer les opinions du genre humain, & de persuader à tout le monde que l'*argent* est la seule chose qui vaille la peine d'être recherchée, ils disputent sur les mots & non sur les choses. Il ne se peut même rien de plus puérile que d'envier aux Indes la possession de ce qui leur paroît de prix, en échange de ce que les autres Nations regardent comme tel: sur-tout si l'on considere que cet argent, pour lequel nous nous disputons, est à la rigueur aussi peu & même moins nécessaire à la vie, que les marchandises qui viennent des Indes; nous mangeons, nous buvons, nous portons celles-ci, au-lieu que les Indes sont misérables, & souvent leur argent sans en faire usage.

delà, que quelques avantages que les Portugais & les Espagnols d'abord, & depuis les Anglois & les Hollandois, ayent retiré de ce commerce, les Peuples de l'Europe en général sont devenus plus pauvres depuis que l'on a ouvert un passage aux Indes par mer; & par conséquent bien loin de l'exalter comme une découverte importante & avantageuse, on doit, nonobstant de belles apparences, regarder cet événement comme un véritable malheur (*a*).

Réponse. Il sortoit plus d'argent de l'Europe autrefois.

Nous avouons que lorsque l'on a proposé cette objection, elle a pu au premier abord entraîner facilement les personnes qui étoient naturellement jalouses du commerce étranger: & ils formerent non seulement un parti dans notre Royaume, mais un parti redoutable qui a subsisté longtems, & qui n'est peut-être pas même entierement éteint. Mais avec quelque adresse que le vrai & le faux soient confondus dans ce tableau du commerce des Indes, il n'est pas impossible de les démêler, & de faire sentir qu'il y a encore moins de solidité dans cette objection que dans la premiere. Si l'achat des marchandises des Indes a toujours fait sortir de l'Europe autant d'argent qu'on le prétend, il est difficile de dire comment, avant la découverte de l'Amérique, il se remplaçoit; & s'il ne s'étoit pas remplacé, le mal seroit certainement devenu sensible avec le tems, & l'on se seroit plaint généralement de la diminution de l'argent dans l'Europe. Toutes les sommes que l'on envoyoit aux Indes pour acheter des marchandises, ne pouvoient être employées qu'avec un notable desavantage (*b*). Les retours devoient être petits & les prix fort hauts à cause des fraix & des risques du transport par terre. Si donc ce commerce dut jamais paroître préjudiciable à l'Europe, c'étoit alors que les Marchands, les Facteurs & les Voituriers étoient tous des Infideles, & que les Chretiens payoient tous les ans de grosses sommes pour une petite quantité d'épiceries, de parfums & de pierres précieuses, dont la valeur intrinseque n'alloit pas à la dixieme partie de ce que l'on apporte aujourd'hui des Indes. Par-là, contre l'esprit de leur Religion, les Mahométans devinrent de grands Négocians; les Marchands Arabes & Maures se répandirent jusqu'à la Chine & aux Isles Moluques, & eurent outre cela des Etablissemens dans tous les Ports considérables des Indes: or il est plus aisé de concevoir que de dire les suites qui en auroient résulté, si les Portugais n'avoient arrêté leurs progrès en pénétrant heureusement dans ces Contrées.

Avantages de la découverte d'un passage direct aux Indes.

Ce qu'il y a de très-certain, c'est que la plus grande partie de l'argent qui sortoit de l'Europe, tomboit chemin faisant d'un côté entre les mains des Mammeluques, & de l'autre entre celles des Sujets de l'Empire Turc, & servoit à enrichir les uns & les autres, car les Indiens ne vendoient gueres à un plus haut prix qu'ils ne font à présent. Lors donc qu'on a ouvert un passage direct par mer aux Indes, les Européens ont été affranchis de cette charge, & quel que fût le prix des marchandises des Indes, les Portugais eurent le profit, qui jusqu'à ce tems-là avoit enrichi les Maho-

(*a*) Remarques upon a thorough Search into the real cause of our want of Silver coin.

(*b*) *Monson's* Nav. Tracts. *Mun's* Discourse,

hométans (*a*). Il eſt donc faux, qu'en augmentant ce commerce, on ait augmenté la quantité d'argent qui ſortoit tous les ans de l'Europe, c'eſt tout le contraire. Les Européens eurent beaucoup plus de marchandiſes des Indes, & de plus de ſortes pour moins d'argent, parcequ'ils épargnerent les fraix de courtage, de commiſſion & de voiture par terre. Et il ne faut pas penſer qu'il y ait le moindre doute à cet égard, parceque l'on dit que le prix des productions des Indes eſt toujours haut: c'eſt ce dont on peut aiſément rendre raiſon (*b*). Les Portugais, les Eſpagnols, les Hollandois, & toutes les Nations qui trafiquent aux Indes, ſont intéreſſés à ſoutenir le prix de ce qu'ils en apportent, afin de s'indemniſer plus promptement & plus ſurement de l'argent qu'ils exportent tous les ans. D'ailleurs le voyage étant long, accompagné de riſques & de grande dépenſe, il eſt impoſſible que les marchandiſes qu'on apporte ne coûtent beaucoup au dernier acheteur: cependant, comme la plus grande partie de la dépenſe que ce commerce demande aujourd'hui ſe fait actuellement en Europe, que c'eſt-là que l'on prend le bois pour la conſtruction des navires, ce qu'il faut pour les équiper & les proviſions dont ils ont beſoin, il eſt évident qu'il n'y a pas au-delà de la dixieme partie de la valeur des marchandiſes des Indes, au prix où elle ſe vendent en Europe, qui ſe paye aux Indes; & l'on convient généralement qu'un cinquieme de cette valeur ſe paye encore en marchandiſes (*c*). De ce que nous venons de dire on peut juſtement conclure, que quoique le Commerce des Indes ſe faſſe encore en grande partie de la même maniere qu'il ſe faiſoit autrefois, c'eſt-à-dire avec de l'argent, & que depuis la découverte d'un paſſage direct par mer il ait conſtamment augmenté, il n'y a cependant aucune raiſon de croire qu'il ſorte aujourd'hui de l'Europe de plus groſſes ſommes, ni même peut-être d'auſſi groſſes, qu'autrefois, que nous avions tant de deſavantage, & que nous étions obligés de prendre ce que l'on apportoit, à tel prix que ceux qui l'apportoient jugeoient à propos (*).

L'Argent a baiſſé de. Nous pouvons encore ajouter, que quand le prix des marchandiſes feroit

(*a*) Hiſt. des Indes Orient. Vol. I. p. 393.
(*b*) *Mun's*, Diſcourſe &c.
(*c*) *Davenant's* Eſſai on the Trade to India.

(*) Le Lecteur doit conſidérer que ceci n'eſt qu'une Introduction à notre Hiſtoire du Commerce des Indes, où nous ne touchons que les chefs généraux d'un ſujet, ſur lequel on a écrit un grand nombre de volumes, & que par conſéquent on ne doit pas s'attendre de trouver tout ce qui peut ſe dire. Nous apportions autrefois des Indes bien des choſes que l'Amérique nous fournit à préſent, comme le ſucre, l'indigo & pluſieurs ſortes de drogues; nous avons auſſi tranſporté en Europe quelques-unes des manufactures des Indes; en ſorte que par degrés ce commerce deviendra de plus en plus avantageux pour nous, & le fera moins pour les Indiens. Ce ſont-là des articles, & pluſieurs autres encore, dont nous ne parlons point dans le texte, ce qui n'empêche pas que ce que nous y preſſons ne ſoit concluant & ſolide. Il n'eſt pas même impoſſible, que par l'Invention de machines nouvelles nous ne puiſſions acquérir de nouvelles manufactures; mais ſoit que cela arrive ou non, ce commerce peut ſe faire ſans faire tort à celles que nous avons.

roit égal & même plus haut qu'il ne l'étoit avant qu'on eût ouvert le passage direct par mer aux Indes, il faut considérer aussi que tout est devenu plus cher, ou, pour dire la chose en d'autres termes, que la valeur de l'argent a baissé; ce dont il sera aisé de trouver la raison, si l'on se rappelle que depuis la découverte de l'Amérique on a apporté en Europe au moins la valeur de mille millions de Livres sterlings (*a*). En partant de ce principe, il est évident que si les Européens n'ont pas été épuisés d'argent pendant que le commerce des Indes Orientales étoit entre les mains des Vénitiens & des Génois, qui achetoient principalement argent comptant, & qui avoient leurs marchandises des Indes avec toutes les charges dont nous avons parlé, il n'est pas fort à craindre que ce commerce nous appauvrisse aujourd'hui, que les Gallions d'Espagne apportent tous les ans dequoi suppléer abondamment à l'argent que l'on exporte (*b*). Il est évident encore, qu'en ayant un passage direct par mer, l'exportation de l'argent n'est pas à beaucoup près si considérable qu'elle le seroit, si les productions & les marchandises des Indes devoient venir, comme elles avoient coutume, par différentes routes, & jusqu'à un certain point par terre. Il n'est pas moins clair, que le commerce que les Européens font dans les Indes par le moyen des Etablissemens qu'ils y ont, est d'une très-grande conséquence, & contribue à l'importation d'une prodigieuse quantité de marchandises à un fort bas prix; & quoiqu'elles se vendent fort cher en Europe, ce ne sont pas les Indiens qui en profitent, mais les Européens les uns sur les autres: quand on verra dans la suite que les Hollandois ont souvent brûlé chez eux une grande quantité d'épiceries pour en soutenir le prix, on ne pourra s'empêcher de conclure, qu'il s'en faut de beaucoup que l'objection que nous examinons, soit aussi bien fondée qu'elle le paroît d'abord (*c*). En sorte que tout bien considéré, on voit que ceux qui ont voulu décrier le commerce des Indes, ont mal représenté certains faits, en ont exagéré d'autres, & en ont tiré par des raisonnemens sophistiques des conséquences injustes, au-lieu que ceux qui en font les Apologistes raisonnent sur des faits, sur lesquels il n'y a point de dispute, & sur ce que l'expérience a appris depuis deux-cens-cinquante ans, ce qui est décisif.

prix, nonobstant le Commerce des Indes.

Quant à quelques autres objections moins importantes prises *du nombre de Mariniers qui meurent dans ces longs voyages, du dépérissement des vaisseaux, de l'augmentation du prix de ce qui est nécessaire pour équiper*, & d'autres choses de cette nature, elles tirent leur origine de petitesse d'esprit & du défaut de ce coup d'œil requis pour embrasser un sujet, qui est absolument nécessaire pour raisonner judicieusement & avec solidité sur celui dont il est question ici (*d*). Car si à mesure que le commerce s'est accru, une mul-

Peu de fondement de quelques autres Objections.

(*a*) *Davenant's* Disc. of the East India considered p. 94. *Josias Child*, Disc. of Trade.

(*b*) History of Spanisch America; p. 111.

(*c*) Advantages of the East India Trade p. 93.

Trade, p. 171-174. *Cee's*, Trade and Navigation of Great Britain considered, C. XXI.

(*d*) *Hobbes*, Benefit of Foreign Trade,

multitude d'hommes ont exposé leur vie sur mer, ce n'est rien de plus que ce qui arrivoit autrefois par les guerres continuelles, où le risque étoit bien plus grand, & le but beaucoup moins légitime. La vie des Mariniers est exposée pour entretenir le commerce entre les parties de notre Globe les plus éloignées, ce qui encourage l'industrie, & fournit un très grand nombre d'occupations dignes d'être raisonnables. Le dépérissement des vaisseaux, & les dépenses des équipemens ont aussi un avantage auquel on a fait peu d'attention, c'est de faire rentrer des sommes d'argent considérables dans les Pays que l'achat des marchandises des Indes a le plus épuisés; & de cette façon par une suite de la nature du commerce, ou pour mieux dire par la sage direction de la Providence, on a entretenu & on entretiendra toujours cette circulation, qui est nécessaire pour faire mouvoir les roues du commerce général, au bien & à l'avantage commun du Genre-humain (*a*). Ce n'est donc pas sans raison que nous avons insisté sur l'article de l'exportation de l'argent, comme le point capital, qui pendant longtems a rendu ce sujet difficile à débrouiller. Et pour ne laisser aucun doute pour la suite à cet égard, il faut observer que l'on a trouvé par les calculs les plus exacts, que toutes les Nations de l'Europe qui ont part au Commerce des Indes Orientales n'ont pas exporté au-delà de la sixieme partie tout au plus du produit annuel des mines de l'Amérique, & que la quantité de marchandises de l'Europe qu'on y envoye, augmente de jour en jour; d'où nous pouvons conclure sans craindre de nous tromper, que jusqu'à ce que la quantité d'argent (lequel, comme on l'a vu, est une marchandise comme une mesure commune) que l'on apporte continuellement en Europe, soit considérablement diminuée, il n'y a aucune juste raison d'appréhender de fâcheuses suites de Commerce des Indes (*).

Après

(*a*) *Davenant*, on the public Revenues and Trade of England, Vol. II. p. 72, 73.

(*) Un Auteur, parfaitement versé dans ces sortes de matieres, a très-bien observé qu'il n'est rien de plus difficile que de découvrir tous les canaux secrets par lesquels le commerce porte les richesses dans un Pays, ou les en fait sortir (1). Si l'augmentation du Commerce des Indes avoit rendu l'argent beaucoup plus rare, la proportion entre l'or & l'argent auroit très-certainement changé; ce qui n'est point arrivé, quoique les gens qui n'examinent les choses que superficiellement, pourroient le croire. La premiere année de *Henri* VIII. la monnoye d'or étoit du même alloi qu'elle est à présent, & une Livre d'or de douze onces valoit alors vingt-cinq Livres deux schelings & six sols sterling, tandis qu'elle vaut à présent quarante-quatre Livres, dix schelings sterling; desorte qu'il semble que l'or ait haussé de prix; mais il n'en est rien, parceque ces deux sommes en argent sont à peu près du même poids, environ de quatorze Livres & quatre onces, par conséquent la proportion n'a que peu ou point changé (2); ce qui doit venir de la grande quantité d'or que nous recevons en Europe, d'Afrique, des Indes Orientales, du Pérou & du Chili, comme nous recevons beaucoup d'argent de l'Amérique (3). Nous pouvons donc être assurés que tant que cette proportion demeurera la même, la quantité d'or & d'argent qui s'exporte ne peut nous causer aucun préjudice réel.

(1) *Davenant*, & depuis lui les meilleurs Auteurs qui ont ecrit sur le Commerce.

(2) *Fleetwood's* Chronicon preciosum, p. 20.

(3) *Davenant's* Essai on the East India Trade, p. 17.

Pourquoi il est nécessaire pour l'intelligence de notre sujet de rechercher par quelles voyes les Anciens faisoient le Commerce des Indes.

Après ces considérations préliminaires, qui étoient absolument nécessaires pour mettre le prix de nos découvertes & de nos Colonies dans leur vrai jour, nous pouvons passer avec plus de courage & de plaisir à l'Histoire que nous avons entreprise; mais pour le faire avec ordre, il faut commencer par exposer l'état des choses avant la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance; & de quelle façon ce commerce se faisoit autrefois par différentes routes, selon les changemens sans nombre causés de tems à autre par les fréquentes révolutions qui arrivoient parmi les Nations intéressées à ce commerce, & dans les Pays par lesquels il se faisoit (*a*). Cette discussion sera aussi agréable & utile, qu'elle est nécessaire; & quoiqu'elle nous engage à remonter à des tems plus reculés qu'il ne semble convenir à une Histoire moderne, cela ne fournit point d'objection solide, si l'on fait attention qu'il n'est nullement hors d'apparence, que quelques-unes de ces anciennes routes ne se rouvrent dans la suite du tems, & que cette Histoire du Commerce ancien ne soit liée ainsi avec des évènemens avenir, & ne soit par-là quelque chose de plus que Moderne (*b*). Ce n'est pas-là la seule raison que nous avons à dire pour notre justification; car il est possible que l'on retrace & suive les anciennes routes aux Indes, qui sont tombées dans l'oubli; & il y a eu des gens qui ont prétendu que les nouvelles routes dont les Portugais & les Espagnols ont si fort vanté la découverte, quoique certainement inconnues aux siecles ténébreux qui ont suivi la ruine de l'Empire Romain, ne l'ont pas été dans des tems plus anciens & plus heureux, & que l'on en a des preuves dans les meilleurs Auteurs (*c*). Les Partisans de l'Antiquité vont plus loin encore, & soutiennent hardiment qu'il y a très-longtems que l'on a été aux Indes par mer, au moins par deux routes différentes de celles que nos faiseurs modernes de découvertes ont suivi, avec toute leur habileté dans les Mathématiques (*d*); ce dont il reste encore des monumens. Nous croyons donc qu'il est très-nécessaire, pour l'intelligence de ce sujet, de nous occuper briévement à rechercher quelles voyes de correspondance avec l'Orient étoient autrefois en usage réellement, & quelles sont celles que l'on suppose sans raison avoir été pratiquées.

Combien cette recherche est essentielle à l'Histoire Universelle.

Un examen équitable de ces articles, pour mettre la vérité dans tout son jour, pour découvrir les erreurs, & par lequel on expose les raisons des deux partis dans les choses douteuses, instruira le Lecteur de plusieurs points importans, qui conviennent non seulement à une Histoire Universelle, mais sont absolument nécessaires pour en remplir les vues. Il faut avouer que quoique l'utilité d'une pareille recherche dans des sujets de cette nature soit d'une évidence frappante, la plupart des Historiens l'ont négligée, ensorte qu'il n'y a peut-être rien de plus difficile que de rassembler, pour ainsi dire en glanant, les faits qui se rapportent à ce sujet, dispersés & enterrés en quelque maniere dans les Ouvrages de différens

(*a*) *Huet*, Commerce des Anc. Ch. IX.

(*b*) Dict. du Commerce, Vol. II. p. 735-738.

(*c*) *Hakluyt*, *Purchas*, *Fox*, & autres Auteurs, qui ont traité du Passage par le Nord-Est, & par le Nord-Ouest.

(*d*) *Strabo*. L. II. *Plin.* Hist. Nat. L. IV. C. 17. *Solin.* C. 19.

rens Auteurs, & même d'Auteurs qui ont écrit sur des matieres différentes (*a*). Mais quelque pénible que soit cette tâche, nous ne pouvons nous en dispenser, parcequ'on ne peut espérer de trouver rien de fort satisfaisant dans les autres Ecrivains; ceux qui font l'Histoire de Nations particulieres ou d'un certain espace de tems, ne touchent qu'en passant les choses de cette nature; ou s'ils s'arrêtent à quelque article, ce n'est qu'autant qu'il a trait au principal but de leur Histoire; & quant à ceux qui se font un plan plus étendu, ils sont obligés par cela même d'être plus succints; & quoiqu'ils indiquent peut-être un plus grand nombre de faits, ils ne font que les indiquer (*b*). Mais l'Histoire des découvertes qu'on a faites, des Colonies qu'on a transportées d'un endroit de la Terre dans un autre, est un point capital dans une Histoire Universelle, & qui demande un Article à part; & ce sujet bien traité servira à faire voir la vérité des Observations faites au commencement de ce Chapitre, & le rapport de l'un avec les autres servira à répandre du jour sur les deux; ensorte qu'un Lecteur attentif sera en état de pénétrer à fonds la véritable nature du Commerce en général, & de s'affranchir des préjugés & des préventions qui infectent l'esprit de ceux qui puisent leurs idées sur ce sujet dans les Auteurs qui écrivent sur les affaires d'une Nation particuliere (*c*) (*).

Autres avantages qui résultent de l'Histoire de ce Commerce.

Outre cette connoissance que l'on acquiert par la lecture d'une Histoire pareille, elle est aussi la véritable clef politique d'un grand nombre d'événemens mystérieux; on voit par-là les causes de l'aggrandissement d'une Na-

(*a*) *Evelyn's* Treatise of Navigation and Commerce.

(*b*) *Aristote*, *Diodore de Sicile*, *Strabon*, *Pline*, *Athenée* &c.

(*c*) *Guyon*, Hist. des Indes Orient. P. III. Ch. 1.

(*) Le savant Evêque *Huet*, qui entreprit l'Histoire du Commerce des Anciens par ordre de M. *Colbert*, se plaint, en parlant à ce Ministre, de cette négligence en ces termes. „ Cette raison même que vous m'alléguez du peu de soin que l'on a pris jusqu'ici d'éclaircir cette matiere, est précisément celle qui me fait sentir la difficulté de „ l'entreprise, & m'en fait appréhender l'événement, n'ayant aucun précurseur qui „ me fraye cette route, ni aucun guide qui m'y conduise, ni aucun appui qui me soutienne." C'est une chose étrange, & qui en même tems fait beaucoup d'honneur au Ministre François, qu'il ait été le premier qui ait senti la nécessité d'avoir une pareille Histoire: & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il fut conduit à cette idée, comme nous le verrons ailleurs, par le plan qu'il forma d'établir une Compagnie des Indes Orientales en France. Il fit répandre un Mémoire, destiné à faire voir les avantages de ce Commerce, & à lever toutes les difficultés qu'on pouvoit faire; cet Ecrit fut universellement applaudi (1). Mais s'il contenta les autres, il s'en fallut de beaucoup qu'il ne se satisfit lui-même; & ce fut pour éclaircir ses doutes par l'Histoire de ce qui s'étoit fait autrefois dans ce Commerce, qu'il engagea ce savant homme, encore jeune, à se charger de ce travail, dont il s'est acquitté fort succinctement, si l'on considere l'étendue du sujet; & sur bien des choses il donne plutôt des indications qu'il ne les explique. C'est donc à ceux qui employent leurs talens à l'éclaircissement de quelque branche particuliere de ce Systême général, à développer ces articles & à y répandre du jour, à la faveur des lumieres que fournissent des recherches postérieures.

(1) Hist. des Ind. Orient, P. III. Ch. 2. p. 87, 88. où l'on dit que ce Mémoire avoit été rédigé par M. *Charpentier*.

Nation, & de la décadence d'une autre; celle des grands changemens que l'on voit en de certains tems même dans l'extérieur de quelques Pays, qui après avoir été des Paradis terrestres dans un siecle, ne sont plus que des Déserts dans celui qui suit (*a*). On démêle les révolutions qui arrivent dans le caractere de Nations entieres, comment après avoir été inquiétes, ambitieuses, & toujours prêtes à troubler leurs voisins, elles deviennent industrieuses, pacifiques, & même les protecteurs de ceux dont elles étoient ennemies, & comment elles dégénerent ensuite par degrés & deviennent indolentes, avares & fourbes. On voit qu'il y a des causes naturelles, qui font que le commerce change si souvent de cours, par quelles raisons il se plie quelquefois si bien aux Loix, tandis qu'en d'autres tems il souffre & se ruine par les mesures mêmes que l'on prend pour le protéger & pour l'encourager (*b*). Ce sont-là sans-contredit des connoissances vrayement importantes, sur-tout aujourd'hui, que sans une teinture de cette sorte de science, l'Histoire peut aisément égarer, & ne peut être d'une grande utilité (*).

Elle sert à lier l'Histoire ancienne avec la Moderne.

Nous pouvons encore ajouter, que c'est cette connoissance qui lie véritablement l'Histoire ancienne avec la moderne, parcequ'en la possédant à fonds, on est en état de distinguer entre les principes sur lesquels les grandes Monarchies anciennes étoient fondées, & les maximes fondamentales des Gouvernemens modernes (*c*). Une infinité d'exemples prouvent, que lorsque les fermentations causées par l'ambition des Princes, & par l'animosité de leurs Sujets, viennent à cesser, le penchant naturel des hommes les porte à converser paisiblement les uns avec les autres, & à faire un échange réciproque des biens que la Providence leur a libéralement dispensés, quoiqu'en différentes mesures. Nous ne pouvons nous empêcher de

(*a*) *Gronden en Maximen* van de Republick van Holland, III Deel, Cap. 3.

(*b*) *Paxton's* Disc. concerning the nature, advantage and improvement of Trade, p. 39.

(*c*) Voy. *Paul Paruta* Disc. Polit. Disc. VI.

(*) On peut se convaincre aisément de la vérité de ce qu'on dit dans ce paragraphe, si l'on fait réflexion sur les différentes fortunes des habitans de Venise. D'abord c'étoient des vagabonds, qui avoient cherché une retraite dans quelques Isles désertes, dispersées dans une Mer fort basse, qui subsistoient en partie de la pêche, & en partie de piraterie, ou en faisant le métier d'Armateurs. S'étant ensuite adonnés au commerce, ils devinrent un Peuple bien policé, riche & puissant: corrompus par la prospérité, ils devinrent fiers & ambitieux, & épuiserent leurs forces & leurs richesses à faire des conquêtes en terre-ferme; & faute de s'être attachés constamment à ce qui avoit été la source de leur bonne fortune, ils la perdirent en grande partie (1). Les Génois ont été autrefois les maîtres du Pays qu'on appelle la *Tartarie Crimée*; son excellente situation fit qu'il se peupla extrêmement, & que ses habitans devinrent fort riches, mais par leur mauvaise conduite les Génois le perdirent, bientôt le commerce se ruina, & il n'y reste plus à-présent que les débris des magnifiques Palais que ses riches Marchands avoient élevé autrefois (2). C'est encore le cas de plusieurs grandes villes d'Italie, qui dans les tems passés étoient libres & riches, & qui sont aujourd'hui pauvres, désertes & ruinées, en un mot de tristes monumens de leur ancienne grandeur.

(1) *Bembo*, Hist. Venet. L. VI. Essai sur le Commerce, p. 180. 181.

(2) Hist. du Comm. des Anc. p. 243. *Beauplan* Descript. de l'Ukraine, p. 95. Dict. de Commerce, Vol. II. p. 582.

de voir, qu'en vertu de cette disposition générale, plusieurs des anciennes routes par lesquelles la communication entre des Pays fort éloignés s'entretenoit, subsistent encore ou en tout ou en partie, nonobstant des interruptions passageres ; & nous apprenons à faire une juste distinction entre les efforts bornés des Anciens à cet égard & l'étendue de la Navigation des Modernes (*a*), ce qui vérifie si pleinement cette incontestable Maxime, *que toute* Nation, *tout* Empire, *toute partie de la* Terre *qui se distingue par sa* puissance sur mer, *ne peut manquer d'avoir aussi la supériorité sur terre* (*b*); c'est aussi là-dessus que la grande prééminence des Européens est certainement fondée, comme nous l'avons dit, & surquoi ils doivent toujours la fonder. Dans le fond ce sont les Arts de la paix seuls, qui contribuent à ce qu'on peut appeller véritable grandeur, comme les regles de la Justice, bien entendues, sont la base des maximes de Politique les plus sures & les plus avantageuses. Les premiers font fleurir un Pays, civilisent ses habitans, encouragent l'industrie, & appliquent les facultés du corps & de l'esprit à leur véritable usage; les autres portent les Peuples à rendre une obéissance volontaire à ceux qui gouvernent, par le sentiment raisonnable qu'il est de leur intérêt d'être gouvernés ; les excitent à faire tous leurs efforts pour acquérir des biens, parceque les Loix les maintiennent dans la pleine & tranquille possession du fruit de leurs travaux; les engagent à entreprendre avec ardeur de longs & dangereux voyages, par la perspective d'augmenter leur bien, & d'acquérir par les fatigues de leur jeunesse, de quoi passer leur vieillesse dans l'aise. Ce sont-là des vues également nobles & raisonnables, qui s'accordent avec celles du grand Auteur de la Nature, qui a sans-doute dessein que tous les hommes goûtent le bonheur, & que les plus sages & les plus vertueux, ceux qui se servent de leur esprit & de leurs forces à des entreprises mâles & honnêtes, soient aussi les plus heureux (*c*).

CHAPITRE II.

De quelle maniere les Habitans de l'Europe *commerçoient avec ceux des* Indes Orientales, *avant la découverte d'un passage direct par mer, en doublant le* Cap de Bonne-Espérance.

Histoire succincte du Commerce des Anciens aux Indes.

SUIVANT l'Histoire que *Moyse* nous a donnée de la maniere dont la Terre s'est repeuplée après le Déluge, on peut raisonnablement supposer que les habitans de l'Orient ont eu de très-bonne heure commerce les uns avec les autres, ou, pour parler plus juste, qu'ils ont dû l'avoir dès le commencement; & c'est-là un fait confirmé par les Auteurs Sacrés & Pro-

(*a*) *Des Landes* Traité sur le Commerce, P. IV. p. 59.

(*b*) *Cicero* ad Attic. L. X Ep. 7.

(*c*) *Evelyn's* Treatise of Navigation and Commerce, *Sect.* IX. Testam. Polit. de *Richelieu*, P. II. §. 5-7. *Secondat* de l'Esprit des Loix, L. XX. XXI.

Profanes (*a*). Il eſt très-probable que les habitans de l'Arabie ont été les premiers qui ſont allés par mer aux Indes, comme nous ſavons que les *Iſmaëlites*, qui habitoient le même Pays, furent les premiers qui porterent des Aromates en Egypte (*b*). Il ſe paſſa cependant pluſieurs ſiecles, avant que les Grecs euſſent quelques connoiſſances claires des Indes, & ce ne fut même que du tems d'*Alexandre*; tout ce qu'on en racontoit parmi eux étoit ſi défiguré par des fables, ou ſi mal rapporté par les Hiſtoriens, que les gens éclairés avoient de la peine à diſtinguer la vérité d'avec la fable (*c*). L'envie de relever les grandes actions d'Alexandre & des Grecs qu'il commandoit, fut une nouvelle ſource d'erreurs, auxquelles on en ajouta d'autres, après que l'on eut abandonné ſes conquêtes. De tous ſes Succeſſeurs il n'y eut que *Ptolomée Philadelphe*, qui eut des idées juſtes de l'importance de ces Pays; il ſe procura les informations néceſſaires pour les bien connoître, & c'eſt de-là que vient la meilleure partie des Mémoires qui ſervent à répandre du jour ſur les tems ſuivans (*d*). Mais l'amour du merveilleux l'emporta encore ſi fort, qu'on les corrompit extraordinairement. C'eſt ce qui pouvoit ſe faire d'autant plus aiſément, que la figure de la Terre, la ſituation des Pays, & les véritables principes de la Navigation, étoient des choſes qui n'étoient encore que fort imparfaitement connues. On dit à-la-vérité que dès les plus anciens tems les Chinois étoient intelligens, actifs & entreprenans, & qu'ils porterent leurs conquêtes, au moins l'influence de leur pouvoir, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance: mais il n'y a que bien peu d'apparence à cela, & rien n'eſt capable de donner un air de vérité à ce que quelques-uns ont imaginé à cet égard.

On a ſoutenu qu'un paſſage par le Nord *n'étoit pas inconnu aux Anciens.*

Il y a environ deux-cens ans, que ſur les Découvertes de *Vaſquez de Gama* & de *Chriſtophle Colomb*, d'habiles gens commencerent à parler de la poſſibilité d'aller aux Indes par le Nord; il y en eut qui entreprirent de prouver qu'on y avoit été par cette route il y avoit plus de mille ans; ſi c'eſt par vénération pour l'Antiquité, ou pour déprimer les Modernes, c'eſt ce qui eſt incertain (*e*); mais quel que fût leur motif, ils ſe fondoient ſur des autorités pour ſoutenir leur aſſertion. Le principal fait qu'ils citoient en preuve, c'eſt ce que rapporte *Pline*, qu'environ cinquante-ſept ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, un petit vaiſſeau monté par des Indiens fit naufrage ſur les côtes de Germanie, que ceux qui ſe ſauverent furent très-bien accueillis par le Roi des Sueves, qui les préſenta à *Metellus Celer*, Proconſul des Gaules (*f*). Les Auteurs qui ſoutiennent l'opinion dont nous parlons, aſſurent hardiment que ces Etrangers venoient du Japon ou du Pays de Jedſo par le Détroit de *Weigatz*, par lequel ils étoient entrés dans l'Océan Septentrional. On ajoute que l'Hiſtorien qui a conſervé la mé-

(*a*) *Grotius*, Annot. ad Lib. I. de verit. Relig. Chriſt.

(*b*) *Geneſ.* XXXVII. 25. *Munſter Vatabl.* & *Druſius*. in loc.

(*c*) *Arrian* Exped. Alex. L. V. & Indic.

(*d*) *Plin.* Hiſt. Nat. L. VI. C. 23, *Strabo*, L. III.

(*e*) *Huët* Hiſt. du Comm. des Anciens, Ch. LII.

(*f*) *Plin.* L. II. C. 67.

mémoire de ce remarquable événement, n'a pu que conclure la même chose, fur fa propre Relation. Mais on a dit là-deffus & on peut dire bien des chofes. Par exemple, que ces Indiens pouvoient être venus fur les côtes de Germanie par d'autres chemins: ils purent remonter le Fleuve Oxus, entrer dans la Mer Cafpienne, remonter le Volga, paffer dans la Dwina, qui en eft proche, & qui va tomber dans la Mer Baltique, & par-là ils purent très-bien être jettés fur les côtes où ils firent naufrage. Cependant cela n'eft gueres probable, parcequ'il faut fuppofer que les Indiens connoiffoient parfaitement la Navigation fur des Rivieres, dont il y a grande apparence qu'ils n'avoient jamais entendu parler, & dont il eft poffible qu'ils ignorent encore jufqu'aux noms. Mais il y a d'autres Nations qui les connoiffent très-bien, & la maniere d'y naviguer; même il y a bien du tems, que l'on propofa au Roi Jaques I. d'ouvrir par cette route le commerce avec les Indes, ce que les Miniftres de ce tems-là furent affez fages de regarder comme un projet chimérique (*a*); & c'eft peut-être le même principe de fageffe dans les Miniftres d'une certaine Puiffance du Nord, qui eft caufe que cette route n'a encore été tracée que fur le papier (*). Mais comme il ne s'agit pas de cela ici, nous n'y infiftons point.

Les Faits qu'on cite ne prouvent point.

Ce que nous avons dit fuffit, en fuppofant que les gens dont parle *Pline* fuffent des Indiens: mais nous pouvons ajouter, qu'on doute beaucoup que ce fuffent des Indiens, parcequ'il eft très-certain qu'on donnoit ce nom aux Etrangers, venus de Régions éloignées & inconnues (*b*); il eft donc beaucoup plus vraifemblable, que les gens qui furent jettés fur les Côtes de Germanie étoient des Norvégiens ou des Scritfinniens, que nous appellons aujourd'hui Lappons; c'étoient peut-être auffi des Iflandois, fi nous ajou-

(*a*) *Winkwood's* Memorials or State Papers published by Edm. Sawyer, Vol. III. p. 453.

(*b*) *Huët* Hift. du Commerce des Anciens, Ch. LII.

(*) Le paffage auquel nous faifons allufion dans le Texte eft fort curieux, & fe trouve dans une Lettre d'un M. *Chamberlain* au Chevalier *Rodolphe Winkwood*, qui fut dans la fuite Secretaire-d'Etat: ayant parlé de la *Mofcovie*, il continue en ces termes. „ Nous „ avons à-la-vérité de grandes chofes en tête, & d'extraordinaires projets pour ce Pays- „ là, mais tout cela ne feront que des difcours en l'air, car ils font fondés fur ce que quel- „ ques Seigneurs ont dit à un Marchand Anglois, il y a environ deux ans; mais les tems „ changent, & les chofes font bien changées depuis ce tems-là. Cependant le Roi prend „ l'affaire férieufement à cœur, & a voulu que le Chevalier *Henri Nevill* conférât avec „ quelques Membres du Confeil, ce qu'il a fait plufieurs fois: ils affurent qu'il a fait pa- „ roître beaucoup de capacité, & qu'il s'eft fort étendu à faire voir, combien il feroit „ avantageux de tranfporter tout le commerce de Perfe, & des parties intérieures des „ Indes fur le Fleuve *Hydafpes*, & de-là, en coupant par l'Oxus dans la Mer Cafpien- „ ne, enfuite par le Volga dans la Dwina, qui va jufqu'à *Saint Nicolas* & jufqu'à *Archan-* „ *gel*, le Port ordinaire où fe rendent nos vaiffeaux. Tout cela font de fort beaux dif- „ cours fur des chofes dont il eft plus aifé de parler, qu'il ne l'eft de les exécuter". Mais quelque peu de cas que M. *Chamberlain* faffe de ce projet, ce chemin étoit & eft très-praticable, &, à l'exception du dernier point, c'eft le même plan pour l'exécution duquel la Compagnie de Ruffie obtint il n'y a que quelques années un Acte du Parlement; & felon lequel avant les grands troubles de Perfe, elle a fait de ce côté-là fort heureufement commerce.

ajoutons assez de foi aux Histoires du Nord, pour croire que l'Islande fût déja habitée. C'est ce qui est infiniment plus croyable, que de penser que c'étoient de véritables Indiens, puisque l'on a vu arriver d'autrefois que des Pêcheurs du Nord ont été entraînés avec leurs petites barques & jettés bien loin; & il n'est pas surprenant que quand il arrivoit de pareils accidens dans ces anciens tems, où le Nord n'étoit pas si bien connu qu'il l'est aujourd'hui, on prît ces gens-là pour des Indiens, comme de notre tems on leur donneroit unanimement le nom de Sauvages (*a*). On peut en dire autant d'un autre fait semblable qu'on raconte, que du tems de l'Empereur *Frédéric Barberousse*, l'an 1160, certains Indiens furent encore jettés sur les côtes de Germanie; car on n'a pas plus de preuves que c'étoient des Indiens, que les autres (*b*). On convient que dans les deux occasions, c'étoient des Etrangers, dont on n'entendoit point la Langue, ce qui peut être vrai en supposant que c'étoient des Norvégiens, mais ne prouve nullement qu'ils venoient des Indes Orientales ou Occidentales, ou qu'ils ayent passé par le Nord-Est ou le Nord-Ouëst (*).

Raisons qui combattent cette Opinion.

Mais de quelque Pays que ces Etrangers vinssent, & quel que fût le chemin par lequel ils étoient venus, il est bien certain que *Pline* n'avoit pas la moindre idée qu'ils eussent passé par le Nord; il donne au contraire clairement à entendre, qu'ils avoient fait le tour des côtes d'Afrique, ce qui prouve qu'il y a bien longtems que l'on soupçonnoit que l'on pouvoit aller par cette route aux Indes Orientales (*c*). Mais quelque raisonnable que fût ce sentiment, il est difficile de concevoir la conséquence qu'on en tiroit, que les Indiens jettés sur les côtes de Germanie étoient venus par ce chemin; ou, pour parler clairement, on ne peut le concevoir du tout, & tout aussi peu que l'on peut comprendre, que les feves des Moluques jettées sur les côtes des Isles de *Shetland* ayent passé par-là (*d*). Ce qu'il y a de bien certain, c'est que quels que soient les faits que les anciens Historiens ayent recueilli des Ecrits autentiques de *Hannon* le Carthaginois, qu'ils avoient entre les mains, & quoi qu'ayent pu conjecturer les habiles gens parmi les Anciens, ils n'avoient point de connoissance d'un passage par mer aux Indes; car si quelque chose de semblable avoit été connu, il

(*a*) *Galvano's* Discoveries, *John Ray's* Account of the Trinity house at Hull.

(*b*) *Galvano's* Discoveries, Translated by *Hakluyt*, Ch. I.

(*c*) *Plin.* Hist. Nat. L. II. C. 67.

(*d*) *Ellis* Voy. to Hudson's Bay, P. III.

(*) Quand on fait réflexion sur l'érudition & le bon-sens des Grands-hommes qui ont allégué ces faits comme une preuve qu'il y a un passage par le Nord aux Indes, on est naturellement porté à croire, que ç'a été moins parcequ'ils étoient persuadés de la vérité de ces faits, que parcequ'ils sentoient bien que les exemples font plus d'impression sur le gros des hommes, que les raisons: par-là ils s'exposent à un desavantage, c'est qu'en montrant le peu de probabilité de ces faits, ce qu'il est aisé de faire, ils font plus contre leur opinion, que ce passage est praticable, qu'ils ne le devroient véritablement; car ce qu'ils pressent d'ailleurs est très-fort & convaincant; & il est en quelque façon certain aujourd'hui, en comparant les découvertes des Hollandois avec ce que les Russes ont fait il n'y a que peu d'années, que le passage au Nord-Est est réellement praticable (1).

(1) *Ellis* Voy. to Hudson's Bay, Part. III.

il en feroit refté au moins quelque trace, quand même ce chemin auroit été négligé (*a*). Les plus judicieux Critiques parmi les Modernes font unanimement de cette opinion, & ils en donnent encore une autre raifon, c'eft que les Anciens n'ayant pas l'ufage de la Bouffole, il étoit impoffible qu'ils entrepriffent un pareil voyage, puifque les Portugais trouverent tant de difficultés tandis qu'ils ne navigerent que le long des côtes d'Afrique, & n'oferent pas fe rifquer affez en mer pour doubler furement le Cap (*b*). Nous pouvons ajouter une nouvelle raifon, que l'on n'a pas encore fait valoir ; c'eft qu'aucune des Nations qui dans les anciens tems ont été en poffeffion du Commerce des Indes, n'avoit intérêt à découvrir un tel paffage, c'étoit tout le contraire ; & par conféquent nous avons tout lieu de croire, qu'elles ne tournerent point leurs penfées de ce côté-là par la même raifon que bien des gens prétendent qu'a eue une Nation voifine d'enfévelir dans le filence le paffage d'un de fes vaiffeaux du Groenland au Japon ; ce qui feroit très-vraifemblable, fi nous avions des preuves fuffifantes de la vérité du fait (*c*), parceque cette découverte doit naturellement avoir déplu à ceux qui font les maîtres de la plus grande partie du Commerce des Indes, par la voye ordinaire (*). Mais il eft tems de laiffer la difcuffion des chemins dont les Anciens n'ont pu être inftruits, pour parler de ceux par lefquels ils faifoient ce commerce, pendant qu'il fut entre leurs mains, quoique moins commodément & avec moins d'avantage qu'on ne le fait aujourd'hui.

Il n'eft pas impoffible que les Chinois n'ayent eu commerce avec les Nations Septentrionales d'ancienneté.

Il eft très-connu aujourd'hui que le commerce entre les Ruffes & les Chinois eft très-praticable, même depuis que le Czar envoya des Ambaffadeurs en 1659, qui pafferent au Nord du Royaume de Boutan, au travers des Déferts de la Grande Tartarie (*d*). Mais quelque hardie que puiffe paroître l'affertion, nous difons qu'il n'y a aucune raifon de croire que cette route foit une nouvelle découverte, & qu'elle n'ait pas été auffi fréquentée autrefois qu'elle l'eft aujourd'hui ; car, comme il eft aifé de le prouver, c'étoit dans les tems anciens que l'Empire de la Chine & celui des Indes étoient dans l'état le plus floriffant, & faifoient le plus grand commerce : d'où l'on peut conclure qu'il eft fouverainement probable, qu'ils fe

(*a*) Vindication of Modern Improvements againft the fabulous Suggeftions of the Idolaters of Antiquity.

(*b*) *J. de Barros*, *Galvano*. *Maffée*. & en général tous ceux qui ont fait l'Hiftoire des Découvertes des Portugais.

(*c*) Philof. Tranfact. N°. CXVIII. p. 417. où il y a une ample relation de ce fait, mais malheureufement cette piece curieufe eft anonyme.

(*d*) *Huët* Hift. du Commerce des Anciens, p. 392.

(*) Il y a dans les *Tranfactions Philofophiques* une Relation de M. *Jofeph Maxon*, d'un Vaiffeau Hollandois qui étant à la pêche en Groenlande, alla deux degrés au-delà du Pole. Il tenoit cette Relation de la bouche du Pilote de ce vaiffeau, qui affuroit qu'ils avoient trouvé une Mer libre, & un air auffi chaud qu'il eft à *Amfterdam* pendant l'Eté. Si ce fait eft vrai, comme M. *Maxon* affure qu'il en eft très-perfuadé, il eft décifif, & prouve qu'il y a un paffage fort court aux Indes, qu'il n'eft pas aifé de croire qui foit inconnu aux Hollandois, après une pareille expérience ; mais comme il n'eft ni ne fera vraifemblablement jamais de leur intérêt de s'en fervir, il n'eft pas étonnant qu'ils en faffent un myftere.

ſe ſervoient de ce côté ici de Caravanes, comme ils font encore; & il n'eſt pas impoſſible que c'eſt par le paſſage de ces Caravanes par le Nord des Indes, que les Anciens entendirent parler des *Seres*, puiſque le Pays où il les placent n'eſt pas fort éloigné de la route que les Caravanes ont dû prendre, en ſuppoſant qu'on pratiquoit alors ce chemin (*a*). Mais qu'il doit y avoir quelque route au Nord, c'eſt ce qui eſt évident, par l'opinion où les Anciens étoient que la Mer Caſpienne avoit communication avec l'Océan des Indes; opinion qui n'auroit jamais pu s'accréditer, s'ils n'avoient ſu qu'il ſe faiſoit quelque commerce entre les Pays Septentrionaux & les Indes (*b*); & il n'eſt pas aiſé de comprendre que ce commerce ait pu ſe faire autrement que par le chemin que nous avons dit, qui a toujours été praticable, que l'on peut ſuppoſer très-probablement avoir été pratiqué autrefois (*c*); ce que l'autorité de l'Hiſtoire de ces Pays éloignés confirme.

On ne peut s'en rapporter aux Anciens ſur les Nations qui ſont entre la Ruſſie *& la* Chine.

La ſeule objection plauſible que l'on peut faire, c'eſt la férocité & la barbarie des Nations qui habitent entre la Ruſſie & la Chine; cette objection mérite donc d'être examinée. Pour la lever, obſervons d'abord que les Anciens n'avoient aucune connoiſſance certaine de ces Peuples, & par conſéquent tout ce qu'ils en ont dit, ne doit faire aucune impreſſion au deſavantage de ces Nations (*d*). En ſecond lieu, ce qu'ils diſent des *Seres* ne s'accorde nullement avec l'Hiſtoire Chinoiſe, & quoique nous ſoyons fort éloignés de penſer qu'on doive croire implicitement tout ce que cette Hiſtoire renferme, nous ne croyons pas qu'il y ait d'abſurdité à ſuppoſer que les Indiens ou les Chinois ne fuſſent auſſi entendus & auſſi induſtrieux en fait de commerce, que nous ſavons certainement que l'étoient les Chaldéens & les Iſmaélites longtems avant celui où nous concevons que ce commerce s'eſt fait. Les hommes ſont par-tout les mêmes, & l'on voit, même par les récits des Hiſtoriens Grecs, & par les premieres connoiſſances qu'ils ont eues des Indiens, qu'il étoient auſſi policés qu'aucun Peuple au Monde (*e*); ce qui donne certainement du poids au témoignage de l'Hiſtoire Chinoiſe, ſoit que nous inclinions à croire que les Indiens étoient en partie redevables de leurs lumieres aux Chinois; ou, ce qui eſt plus probable en ſoi, & appuyé ſur de meilleures autorités, que les Chinois dûſſent aux Indiens la plus grande partie de leurs progrès (*f*). Les premieres Relations que nous avons des Tartares ou Tatares, les dépeignent comme des Barbares ſtupides & ignorans; mais leurs propres Hiſtoires prouvent le contraire, parceque s'ils avoient été effectivement tels, leurs Hiſtoires n'auroient pu être écrites avec autant

(*a*) *Pompon. Mela*, L. I. C. 2. *Euſtat.* in Dion. Perieg. V. p. 752.

(*b*) *Plin.* L. VI. C 17.

(*c*) *Huët* Hiſt. du Commerce des Anciens, p. 391.

(*d*) *Strabo* Geogr. L. XV. *Ptolem.* L. VI. C. 15. *Tab.* VII. *Aſiæ.*

(*e*) *Diodor. Sic.* L. XIX. C. 2. *Arrian.* Indic.

(*f*) Voy. la Préface de l'Abbé *Renaudot* devant les Voyages de deux Arabes aux Indes.

tant de ſimplicité, de clarté & d'élégance, que nous voyons qu'elles le ſont (*a*) (*).

D'autres Peuples que ceux qui les occupent, ont habité ces Pays.

Nous pouvons ajouter à tout ce que nous avons dit, qu'il n'eſt nullement improbable, que les Peuples qui habitent aujourd'hui ces vaſtes Contrées, ne deſcendent point de ceux qui les occupoient autrefois; & cette conjecture n'eſt pas fondée uniquement ſur ce que diſent ceux qui ont étudié l'Hiſtoire de la Chine, & les autres Hiſtoires de l'Orient, mais ſur les témoignages uniformes d'autres Auteurs. Nous ſavons très-bien que dans les endroits que l'on nomme aujourd'hui des Déſerts, on trouve des monumens non ſeulement des anciens habitans, mais d'habitans de caractere & de mœurs différentes des Nations voiſines (*b*). On a découcouvert des tombeaux, où l'on a trouvé des corps bien vêtus, & avec leſquels on avoit enterré des bagues d'or & d'autres joyaux; & ce qui eſt plus preſſant & plus déciſif encore ſur ce ſujet, c'eſt qu'en l'année 1721 on trouva au milieu du grand Déſert, ſur les bords de la Riviere de *Izulim*, une Aiguille ou un Obéliſque de ſeize pieds de haut, d'une fort belle pierre blanche, environné de quelques centaines d'autres plus petits, ſur leſquels il y avoit des inſcriptions fort effacées par le tems, en caracteres qui ne reſſembloient en rien à ceux qui ſont aujourd'hui en uſage parmi les Peuples qui habitent le Nord-Eſt de l'Aſie (*c*). Si l'on faiſoit de nouvelles découvertes de ce côté-là, nous aurions ſelon les apparences de plus grands éclairciſſemens; cependant les lumieres que nous avons ſont ſuffiſantes pour nous convaincre, qu'il eſt arrivé de grands changemens dans ces Pays, & que nous riſquerions de nous tromper extrêmement, ſi vous voulions juger de leur état dans les tems anciens, par celui où ils ſont à préſent.

Mais nous aurons plus d'une fois occaſion dans la ſuite de revenir à ce ſujet, à cauſe de la liaiſon qu'il a avec d'autres parties de notre Hiſtoire, c'eſt pourquoi nous ne nous y arrêterons pas davantage, l'ayant mis déja dans un auſſi grand jour que de pareilles recherches demandent (*d*) (†).

Une

(*a*) *Abulghazi Bayadur Khan*, Hiſtoire Généalogique des Tartares.

(*b*) Recueil de Voyages au Nord. T. X. p. 114.

(*c*) *Strablenberg*, Deſcript. des Parties du Nord-Eſt de l'Aſie & de l'Europe.

(*d*) *Arrian* de Exped. Alex. L. V. Ch. 4. *Plutarch.* in Alex *Q. Curt.* L. VIII.

(*) Toutes les Hiſtoires de la Chine rapportent l'établiſſement de leur conſtitution, qui eſt auſſi ſage qu'il y en ait, & évidemment la plus propre à durer, à des tems fort anciens, c'eſt-à-dire deux-mille ans avant Jeſus-Chriſt. Les mêmes Hiſtoires parlant des ſiecles ſuivans, repréſentent les Pays du Nord & du Nord-Eſt comme bien peuplés, & donnés à titre de Souverainetés dépendantes de l'Empire à des Princes du Sang: d'où l'on peut conclure, que les habitans étoient auſſi civiliſés que les Chinois, & vivoient ſous les mêmes Loix (1). Les autres Hiſtoires de l'Orient s'accordent fort bien avec ces récits; de ſorte qu'il ne ſeroit nullement raiſonnable de rejetter tout cela, en faveur de nos propres conjectures.

(†) Il ne peut y avoir de fait mieux atteſté que celui dont il eſt parlé dans le texte.

Nous

(1) *Martini*, *Le Comte*, *Du Halde* &c.

Une autre route pour aller du Nord aux Indes, étoit celle de *Samarcande*, Capitale de la Transoxiane, c'est-à-dire du Pays au-delà de l'Oxus ou Amu. C'étoit par cette Riviere que la ville de Samarcande, qui n'en étoit pas fort éloignée, faisoit son commerce vers l'Occident, suivant le cours de l'Oxus, par la Mer Caspienne, & de-là dans le Volga (*a*). M. *Huet* remarque très-bien, qu'on pourroit par cette voye, sans entrer dans l'Océan, aller de la Chine en Espagne, partant de l'extrémité orientale pour gagner l'Oxus & ensuite le Volga, que l'on pourroit joindre au Tanaïs, là où ils s'approchent davantage, par une tranchée de six lieues d'Allemagne, & par le Tanaïs gagnant le Pont-Euxin on pourroit aller par la Mer Méditerranée jusqu'à Gibraltar. *Strabon* nous indique une autre route par la Mer Caspienne, plus courte que celle du Volga, pour rencontrer le Pont-Euxin, en tirant vers l'Albanie, entrant dans le Fleuve Cyrus & remontant vers sa source (*b*). Mais cette route, quoique plus courte que l'autre, n'étoit certainement pas aussi commode, ni aussi praticable en ce tems-là. Ce qui n'empêche pas que ce qu'il en a dit, n'indique clairement que les Anciens avoient tout bien examiné, c'est-à-dire ceux qui connoissoient l'importance de ce commerce, & qu'ils le dirigeoient du mieux qu'il leur étoit possible, faisant de tems en tems les changemens que les révolutions, auxquelles tous les Pays sont sujets, rendoient nécessaires (*).

On peut aller de la Chine en Espagne, sans entrer dans l'Océan.

Pline nous apprend que cette route n'étoit pas une découverte nouvelle; il rapporte sur le temoignage de *Varron*, que *Pompée*, faisant la guerre à *Mithridate*, voulut s'assurer cette route: il apprit, dit-il, qu'on pouvoit venir en sept journées des Indes au Fleuve *Icarus* dans la Bactriane,

Ces routes n'étoient pas nouvelles du tems des Romains.

(*a*) *Huet*, Hist. du Commerce des Anciens, p. 394. (*b*) *Strabo*, Geogr. L. XI.

Nous pouvons ajouter que toutes les Relations que les Russes nous donnent, même des Peuples les plus septentrionaux & les plus barbares qui leur sont soumis, ou avec lesquels ils ont commerce, disent que ces Peuples ont des Traditions, qui portent qu'ils ont été autrefois dans une meilleure situation, & que des Nations plus civilisées, qui sont entierement détruites, occupoient anciennement ces Pays. Peut-être que dans la suite du tems on découvrira d'autres monumens, qui mettront tout cela hors de dispute; car ce que nous savons ne sont que quelques traits informes, rapportés par ceux qui ont eu accidentellement commerce avec ces Peuples, ou qui n'ont demeuré que peu de tems parmi eux (1).

(*) Il faut considérer que les Anciens n'étoient que de timides Navigateurs, & qu'ils ignoroient ce qui étoit nécessaire pour entreprendre de longs voyages par mer, & qu'ils étoient par conséquent obligés d'avoir recours à tous les moyens possibles pour y suppléer par les Caravanes, & par la navigation dans l'intérieur. Il ne doit donc pas paroître surprenant, qu'ils semblent avoir surpassé les Modernes dans ces sortes de voyes, puisque nous sommes si fort au dessus d'eux pour la Marine & les expéditions par mer. D'ailleurs si l'on fait réflexion sur les grands Empires de ces tems-là, & que l'on considere la vaste étendue des Pays qui en dépendoient, nous appercevrons qu'ils avoient à cet égard de grands avantages dont on ne peut douter qu'ils ne profitassent, comme les faits rapportés dans le texte le prouvent, & peut-être ont-ils porté les choses beaucoup plus loin, que nous ne pouvons le recueillir du peu de Mémoires imparfaits que nous avons.

(1) *Isbrand Ides*, Voy. de Moscou à la Chine, Ch. XIX, XX.

lequel tombe dans l'Oxus; de sorte que les marchandises des Indes pouvoient par cette Riviere se transporter sur la Mer Caspienne, & de-là en remontant le Cyrus, s'approcher du Phase à cinq journées près, & y transporter les marchandises par terre (a). Il est vrai que *Solin* parle des vaisseaux, mais certainement par abus, il a voulu dire les marchandises. On ne peut parler de cette route pour aller aux Indes & pour en venir, sans observer que c'étoit la plus courte & la plus commode pour se rendre à Constantinople; & il semble qu'il n'y a point lieu de douter qu'elle ne fût pratiquée, sur-tout lorsque les habitans des côtes de la Mer Noire furent soumis aux Empereurs Grecs, & en tems de paix; & il se peut très-bien que par-là le commerce avec les Indes a continué après la perte des Provinces Orientales de l'Empire, car ce ne fut que longtems après que cette route fut en danger d'être moins sure par les excursions des Arabes, qui ruinerent le commerce par la voye de Perse (b). Cette route auroit été plus aisée & plus commode, & nous ne nous tromperions peut-être pas en disant la meilleure & la plus facile, si le projet que *Pline*, sur l'autorité de l'Empereur Claude, attribue à *Seleucus Nicator*, avoit été exécuté soit par lui, soit par les Empereurs Grecs, qui étoient encore plus à portée de le faire; c'étoit de tirer un canal du Bosphore Cimmérien à la Mer Caspienne, ce qui auroit fort abrégé le chemin, & auroit fourni aux Marchands la commodité de transporter tout par eau (c) (*). Ce projet, qui étoit sans-contredit grand & magnifique, étoit originairement celui d'Alexandre, qui ordonna qu'on examinât exactement la Mer Caspienne, dans la vue de trouver quelque communication entre cette Mer & le Pont-Euxin pour ouvrir une route des Indes jusqu'en Macedoine, qui seroit devenue par-là le centre du Commerce de l'Europe.

Bogar étoit le Magasin des marchandises de l'Orient.

Quelques Auteurs nous apprennent que Samarcande s'aggrandit, s'enrichit; & acquit un commerce florissant aux dépens de *Bogar*, Capitale de la Grande Bukarie, qui auparavant étoit comme le Magasin où l'avidité du gain attiroit les Marchands des Pays les plus éloignés les uns des

(a) *Plin.* Hist. Nat. L. VI. Ch. 17. (b) *Huet*, Hist. du Commerce des Anciens p. 428, 429. (c) *Plin.* L. VI. Ch. 11.

(*) Au premier abord, il semble que ce n'est pas la tâche d'un Historien moderne de faire revivre la mémoire de ces anciens projets, tandis que c'est réellement son affaire, parceque tant que les Pays subsistent, tout Génie supérieur, soutenu d'une grande puissance, formera naturellement des projets de cette nature. C'est ainsi que le Czar Pierre I. eut ce même projet dans l'esprit, ce qui lui fit souhaitter si fort d'être maître de la Mer Noire d'un côté, & de la Mer Baltique de l'autre. Le Shah *Nadir* s'occupa aussi d'une pareille idée, mais le progrès de ses armes fut arrêté par la vigoureuse résistance des Peuples qui habitoient entre la Mer Caspienne & le Pont-Euxin. Les Vénitiens ont aussi tâché d'engager les Turcs à ouvrir quelque voye semblable (1). Il est vrai que jusqu'à-présent aucun de ces projets n'a réussi, mais il ne s'ensuit pas de-là qu'ils ne réussiront jamais, ou qu'il soit inutile de les faire connoitre.

(1) Dict. Univ. de Commerce T. II. Col. 582.

des autres; on y voyoit aborder des Marchands de toutes les parties des Indes, des divers Pays habités par les Tartares, de Perse, & même des Etats du Grand-Seigneur d'un côté, & de l'autre de Russie & de Pologne, en sorte que l'on y trouvoit toutes sortes de marchandises de l'Orient & de l'Europe (*a*). L'argument le plus fort en faveur de l'antiquité de ce commerce, c'étoit la grandeur de la ville, & la beauté des édifices. Un de nos compatriotes, nommé *Antoine Jenkins*, y alla vers le milieu du seizieme siecle, & la Relation qu'il en a donnée a paru si curieuse & si importante, qu'elle a été traduite en d'autres Langues, & que les meilleurs Ecrivains l'ont suivie. Si le voisinage de Samarcande lui fit tort dans le tems dont nous parlons, elle a eu depuis sa revanche, étant devenue ensuite la résidence du Khan des Tartares Usbecs, lequel est aussi maître de Samarcande, où il ne va que dans l'Eté (*b*). Cette nouvelle révolution a fait revivre le commerce de Bogar, & comme cette ville est située dans un Pays agréable & fertile, les Marchands y abordent en aussi grand nombre que jamais; ce qui prouve suffisamment que, nonobstant les variations auxquelles le commerce est sujet, lorsqu'une ville est située d'une façon fort commode, il y tombe rarement à un tel point, que dans un tems ou dans l'autre il ne se releve. C'est pourquoi il importe à ceux qui veulent entendre cette matiere à fonds, de bien connoître les anciens canaux du commerce, pour n'être pas surpris par les nouvelles Relations, & induits par là à faire au génie & à l'industrie des Modernes plus d'honneur qu'il ne leur est justement dû. Il y a un passage obscur & embarrassé dans un ancien Auteur (*c*), qui peut être éclairci par ce que nous avons dit; car quoiqu'il ne soit pas aisé de déterminer la position des Villes & des Rivieres dont il parle, il y a sur le tout raison de penser, que la voye de communication entre l'Orient & l'Occident qu'il décrit, doit s'entendre du commerce qui se faisoit ou à Bogar ou à Samarcande (*).

Route de Cabul. Une autre ville, plus fameuse encore par le même commerce, c'est *Cabul* ou *Gaboul*, située à trente-quatre degrés de Latitude Septentrionale, sur les frontieres de la Grande Bucharie, au pied méridional des montagnes qui séparent les Etats du Grand-Mogol de cette partie de la Grande

(*a*) *Huet*, ubi sup. p. 396.

(*b*) *Abu'lgbazi Khan*, Hist. Généal. des Tartares P. III. Ch. 14. *Jenkins* Travels in *Hakluyt's* Collect. p. 355.

(*c*) *Ammian. Marcellin.* L. XXIII. Ch. 6.

(*) L'Auteur dont il s'agit est *Ammien Marcellin*, qui parle d'une route qui alloit du Pays des Ariens, situés au Nord-Est des *Seres*, à la Mer Caspienne. Il marque le Fleuve *Arius*, traversant cette Région & portant bateaux. C'est ce qui reçoit aussi quelque jour de la description que *Strabon* a faite du même Pays (1). *Marcellin* nous trace encore un autre chemin, plus long & moins commode par le Pays des Saces. Tout cela prouve évidemment les soins infatigables qu'on se donnoit pour entretenir le commerce avec les Indes; car ce que ces Auteurs marquent, n'étoient pas des spéculations, mais des choses pratiquées.

(1) *Strabo*, L. XI.

Grande Tartarie. *Cabul* est la Capitale d'une petite Province, qui en a pris le nom de Cabulistan. C'est une des plus belles villes de ces Pays-là, elle est grande, riche & bien peuplée; & parcequ'on la regarde comme la Clef des Etats du Grand-Mogol du côté de la Perse & de la Grande Bucharie, on a soin de la tenir toujours en bon état de défense, & d'y avoir une nombreuse Garnison (*a*). Cette ville est ancienne, & a toujours été célebre, comme elle l'est encore aujourd'hui, pour être le grand abord des Marchands des Indes, de Perse & de la Grande Bucharie. Les Usbeks y font un commerce considérable d'esclaves & surtout de chevaux, dont on prétend qu'il y en vient annuellement plus de soixante-mille. *Cabul* est sur une petite Riviere qui se jette dans l'Indus, & par ce moyen c'est un passage court & prompt pour toutes les riches marchandises dans les Pays qui sont plus éloignés; on les porte à Cabul, où on les échange pour des esclaves & des chevaux, & ensuite les Marchands de différens Pays les transportent en d'autres endroits. Les environs de Cabul sont agréables & fertiles, c'est un des plus beaux Pays qu'il y ait au Monde, le climat y est sain & tempéré, le terroir bien arrosé, & les fruits de tout ordre y sont abondans & exquis (*b*). La plupart des habitans sont des Indiens Gentils, quoique les Officiers du Mogol, & la plupart des Soldats de la Garnison, soient Mahométans. En tems de guerre, & quand il y a des troubles, comme ceux qui ont regné en Perse, le commerce de Cabul souffre, & est souvent interrompu; mais dès que les choses se rétablissent sur l'ancien pied, les Marchands y reviennent; c'est de-là que les Arméniens portent souvent des soyeries & d'autres riches marchandises par la Mer Caspienne en Russie, où jusqu'à présent il les vendent aux Hollandois pour des manufactures de l'Europe, avec lesquelles ils retournent l'année suivante à Cabul (*).

Candahar *la grande route, jusqu'au tems des Etablissemens des Européens aux Indes.*

Mais la plus grande route est celle de *Candahar*, qui pendant plusieurs siecles a été le centre du commerce entre la Perse & les Indes. Cette ville est située au trente-troisieme degré dix minutes de Latitude Septentrionale, la Nature & l'Art en ont fait une des plus fortes Places de l'Orient. En comparant nos Cartes modernes avec les anciennes Tables de *Ptolémée*, il y a tout lieu de croire que *Candahar* s'est élevée sur les ruines d'Alexandrie,

(*a*) *Abulghazi Khan*, Hist. Geneal. des Tartar. P. III. Ch. 16.

(*b*) Rec. de Voy. au Nord. T. X. p. 157.

(*) *Ptolémée* (1) parle des habitans de cette Province par la même raison que nous. Comme il n'y a pas de Pays au Monde aussi sujet à des révolutions que ceux dont il s'agit ici, on peut regarder ces révolutions comme la source des fréquens changemens qui arrivent dans le Commerce; il passe d'une ville à une autre, à mesure qu'elles sont plus ou moins à couvert des troubles de la guerre, & de l'oppression de Princes despotiques. Mais comme les Sujets de Russie les fréquentent toutes, & vendent ordinairement, à Astracan, aux Arméniens ce qu'ils ont acheté, ceux-ci le revendent aux Hollandois, ou prennent en échange des manufactures d'Europe; mais dans ces derniers tems d'autres Nations ont été assez avisées pour vendre aussi leurs manufactures à ces Arméniens, & par-là ont eu des soyeries & d'autres belles marchandises à un prix fort modéré.

(1) *Asia*, Ch. 18. Tab. 9.

drie, ou qu'elle est au moins dans le voisinage du lieu où Alexandrie avoit été bâtie, ce qui prouve la sagesse d'Alexandre le Grand pour le choix des lieux où il établissoit ses Colonies dans ces Pays-là (*a*). La Ville & la Province ont subi de grandes révolutions. Pendant long-tems ce fut une Principauté indépendante, qui se maintint en liberté, non tant par la force de la Place, & par la puissance de ses Princes, quoique très-considérables autrefois, que par l'avantage de sa situation sur les frontieres des deux grands Empires de Perse & des Indes, ce qui lui assuroit un puissant protecteur d'un côté, quand elle étoit attaquée de l'autre. Elle a été tantôt entre les mains du Mogol, tantôt entre celles du Roi de Perse, auquel elle est aujourd'hui. Elle n'est pas fort grande, mais avant les dernieres gueres elle étoit bien bâtie & bien peuplée (*b*). Les Caravanes d'Ispahan & d'Agra y passent toujours, & elles s'y arrêtent même quelque tems pour la commodité des Marchands de toutes les Nations qui s'y rendent pour troquer les marchandises de leur Pays pour celles des Indes, & il y a peu de villes en Asie & en Europe où il se fasse un plus grand commerce. Il est fort probable que ce commerce étoit très-florissant sous les Rois de Perse, contemporains des premiers Empereurs Grecs, & que les Caravanes qui venoient régulierement des Indes fournissoient aux Persans une grande quantité de marchandises de ces Pays, qu'ils portoient dans leurs Provinces frontieres, où ils trafiquoient avec les Grecs (*c*). Les Etablissemens des Européens aux Indes ont fort diminué le commerce par Candahar, aussi bien que celui de l'intérieur de toutes ces Contrées. Avec tout cela la Place est & sera toujours importante, à cause de la commodité de sa situation, qui en fait l'entrepôt des marchandises de Perse & des Indes, ce qui fait qu'il y a toujours un grand concours de Marchands de divers Pays. Il y a beaucoup d'apparence que les guerres & les troubles qui depuis un si grand nombre d'années ont désolé ces Pays, doivent à cet égard, comme à d'autres, avoir causé de grands changemens, de maniere que les Relations des Voyageurs modernes ne s'accorderont vraisemblablement gueres avec ce que nous avons dit. Mais cette différence ne doit faire aucune impression sur les personnes judicieuses; parceque l'expérience a fait voir que ces interruptions passageres ne font point abandonner une route bien établie, à moins que pendant la suspension du commerce on n'en ait découvert quelqu'autre, que la perspective du profit ou la nécessité ont rendue aussi commode; c'est ce que l'exemple suivant, qui gît en fait, mettra dans le plus grand jour.

Tadmor *ou* **Palmyre** *étoit l'ancienne étape des marchandises des*

La ville où l'on transportoit les marchandises des Indes de tous les endroits dont nous avons parlé, avoit été bâtie par *Salomon*, après qu'il eut vaincu le Roi de *Hamath Tsoba*, petit Prince Syrien, dans les Etats duquel étoit le Pays où dans la suite cette ville fut fondée (*d*). *Salomon* la nomma *Tadmor*, & parcequ'elle étoit située au milieu d'un désert sablonneux,

(*a*) *Tavernier*; *Chardin*, *Bernier* &c.
(*b*) *Abu'lghazi Khan*, ubi sup. Ch. 16.
(*c*) *Huet*, ubi sup. p. 39-428.
(*d*) 1 Rois IX. 28. 2. Chron. VIII. 4.

Indes *qu'on transportoit de-là en* Syrie.

neux, *Tadmord du désert*; nous en avons parlé amplement ailleurs (*a*), ainsi nous ne répèterons point ce que nous en avons dit. Comme la fingularité de sa fituation suffisoit pour charmer ceux qui la confidéroient avec attention, dans le tems du déclin de l'Empire Macédonien en Orient, Tadmor devint une ville libre, ou plutôt la Capitale d'un petit Etat, sous le nom de *Palmyre*, & le Pays qui en dépendoit prit le nom de *Palmyrene*. *Pline* a fait une bonne description de la ville & du Pays (*b*). *Palmyre*, dit-il, est parfaitement bien fituée, tant par rapport à la beauté du Pays des environs, que par l'abondance des eaux, de forte que ce petit terrein femble avoir été destiné par la Nature à être une retraite paifible & tranquille, étant environné de tous côtés de déferts incultes & sablonneux, qui s'etendent jufqu'aux confins de l'Arabie. Ce petit Etat étoit entre les deux puiffans Empires des Romains & des Parthes, dans le tems que la guerre étoit la plus allumée entr'eux, ayant les terres des Parthes à l'Orient & celles des Romains au Couchant (*c*). Il fembloit donc être toujours en danger, cependant quoique Palmyre fût fort opulente, elle étoit gouvernée avec tant de fageffe, que pendant tous ces troubles elle ne fit aucune perte confidérable, & elle ne courut jamais aucun grand rifque que de la part de *Marc Antoine*, qui manquant d'argent pour payer fon armée, envoya un Corps de Cavalerie pour la piller; mais les habitans ayant eu le vent de fon deffein, transporterent leurs effets ailleurs, & prévinrent ainfi le coup (*d*). La fource de fes grandes richeffes étoit la part qu'elle avoit au Commerce des Indes (*e*), qui fe faifoit de la maniere fuivante. Les marchandifes venoient par mer jufqu'à l'embouchure de l'Euphrate, ou peut-être un peu plus haut, & de-là on les tranfportoit par des Caravanes, quelques centaines de milles au travers de déferts à Palmyre (*f*), qui étoit à une journée de chemin de l'Euphrate, à cent-vingt-fept-milles de Damas, & à environ deux-cens-trois-milles de la côte maritime de Syrie, dont les Ports lui fervoient à répandre fes marchandifes dans toutes les Provinces de l'Empire Romain, qui n'avoient pas directement commerce avec Alexandrie (*g*).

Elevation & ruine de Palmyre. 130 de J. C.

Lorfque *Trajan* ruina l'Empire des Parthes, Palmyre fe déclara pour les Romains; les Palmyréniens fe foumirent à *Adrien*, qui marchoit avec fon armée pour aller de Syrie en Egypte: ce Prince fut fi charmé de la fituation de la ville & de la conduite des habitans, qu'il leur accorda les privileges de Colonie Romaine, & qu'il embellit la ville de tant de beaux édifices, que pour flatter leur bienfaiteur, les habitans l'appellerent pendant quelque tems *Adrianople* (*h*). Depuis le tems d'*Adrien* jufqu'à *Aurélien*, ce qui com-

(*a*) Hift. Univ. T. XVII. p. 12 & fuiv.
(*b*) *Plin*. Hift. Nat. L. V. Ch. 25.
(*c*) *Cluver*. Introd. ad Geogr. L. V. Ch. 22.
(*d*) *Appian*. de Bell. Civ. L. V. *Dion Caff*. L. XL.
(*e*) *Luyts*, Introd. ad Geogr. Sect. III. Ch. III.
(*f*) *Huet*, Hift. du Commerce des Anciens p. 393.
(*g*) Voy. *Halley's*, Account of Palmyra.
(*h*) *Fl. Vopifc*. in Vit. Aureliani, *Zofim. Zonar*.

comprend environ cent-quarante ans, la ville & le territoire qui en dépendoit fleurirent & s'aggrandirent à un tel point, que dans le tems que *Valérien* fut fait prisonnier par *Sapor* Roi de Perse, *Odenat*, qui gouvernoit Palmyre, se trouva en état de mettre une puissante armée en campagne, pour reconquérir la Mésopotamie sur les Perses, & pénétra même jusqu'à Ctésiphon leur Capitale. Ce service fut si agréable à l'Empereur *Gallien*, Prince indolent & paresseux, que du consentement du Sénat il s'associa *Odenat*, & lui donna le Titre d'Auguste: ce fut-là ce qui, par une étrange tour que prirent les choses, causa l'entiere ruine de Palmyre (*a*). Car après la mort d'Odenat, *Zénobie* sa femme prit en main le Gouvernement de l'Orient au nom de *Vabalathus* son fils, qui étoit mineur; elle gouverna avec tant de prudence, que *Gallien* étant mort elle se rendit maîtresse de l'Egypte, qu'elle conserva durant le court regne de *Claude*. Elle auroit pu jouir plus longtems de sa haute fortune, si elle eût été moins ambitieuse; mais ayant rejetté toutes les propositions d'accommodement que l'Empereur *Aurélien* lui fit faire, elle le contraignit, en quelque façon contre son gré, d'employer pour ainsi dire toutes les forces de l'Empire Romain contre elle, & de la perdre entierement, comme il fit, ainsi que nous l'avons rapporté ailleurs: après avoir dissipé ses troupes, épuisé ses trésors & soumis son Pays, il l'emmena prisonniere à Rome, où elle servit d'ornement à son triomphe, mais elle passa ensuite le reste de ses jours dans une honorable retraite (*b*) (*).

A

(*a*) *Pollio*, in Vit. Gallieni. (*b*) *Ibid.* in Trigint. Tyranni.

(*) Il y a quelques particularités singulieres touchant ce petit Etat, qui sont dignes d'être remarquées. Il étoit dans l'intérieur des terres, & cependant il se soutenoit par le commerce, ce qui est fort extraordinaire & bien rare. Les habitans se distinguoient également par leur Industrie, leur courage & leur magnificence, ce qui venoit de leur maniere de vivre. Le commerce par lequel ils subsistoient, rendoit les personnes de toute condition industrieuses de façon ou d'autre. Leur situation les rendoit guerriers, & les obligeoit à beaucoup de circonspection. Étant fort riches, & leur territoire étant fort petit, il n'est pas surprenant que pendant le cours d'une longue prospérité, ils l'ayent rendu aussi agréable & aussi fertile qu'il étoit possible; qu'ils ayent rempli leur Capitale, les lieux voisins, leurs autres villes & leurs fauxbourgs, de magnifiques bâtimens, & de tout ce qui pouvoit rendre agréable l'endroit où ils étoient absolument confinés, si ce n'étoit lorsque leur commerce les appelloit hors de chez eux. Enfin cette étonnante profusion de richesses, pour se procurer en grande partie les nécessités & les commodités de la vie, prouve qu'il n'y a rien de trop difficile pour le commerce; & qu'il n'est presque point de lieu dont la situation soit si desavantageuse, que l'on ne puisse le rendre florissant, heureux & puissant, si l'on peut seulement y faire venir le commerce, & si ceux qui l'habitent préferent le travail à l'indigence, & s'ils ont le talent de faire servir les secours de l'art à faire valoir les biens que la Nature leur a accordés, & à acquérir ceux qu'elle leur a refusés. Car comme la paresse amene la pauvreté dans les meilleurs Pays, il n'en est aussi gueres aucun où l'Industrie ne fasse regner l'abondance & même l'opulence. On doit encore observer que la science & la politesse sont les compagnes ordinaires d'une industrie habituelle, & à cet égard Palmyre ne se distinguoit pas moins qu'aux autres; la vertu & le savoir de *Zénobie* la firent estimer, admirer & respecter à Rome, malgré la perte de ses Etats.

Ce qui n'empêche pas que ce Commerce ne se fasse par la voye d'Alep.

A mesure que les douceurs d'un commerce lucratif se font sentir, elles influent aussi fortement sur l'esprit des Particuliers que sur celui des Princes, & il est certain que l'orgueil des richesses éclatte généralement plus parmi les premiers que parmi les autres; il n'est donc pas étonnant que cela soit arrivé à Palmyre. Si les Palmyréniens avoient pu oublier la figure qu'ils avoient faite sous le regne de *Zénobie*, ou si son exemple leur avoit appris à soutenir un changement de fortune avec sagesse, ils auroient pu se sauver sans perdre beaucoup par cette révolution. Mais après qu'*Aurélien* fut une fois de retour en Europe, croyant qu'ils n'avoient point à craindre son retour, ils massacrerent la Garnison qu'il avoit laissée: ce qui irrita ce Prince à un tel point, qu'il prit la résolution de retourner en Orient pour les châtier; il se rendit maître de leur ville, fit massacrer tous les habitans, & abandonna la ville au pillage (*a*). Cette destruction de Palmyre mit fin à la Principauté, mais il n'y a pas d'apparence que la ville ait été ruinée au point où les voyageurs la voyent aujourd'hui, parceque l'Histoire en parle depuis ce tems-là comme d'une Place considérable, quoique pas sur le pied du siege d'aucun Prince, comme dans les anciens tems, où il n'y avoit pas moins de seize villes sous sa jurisdiction (*b*). Les ruines mêmes de Palmyre sont, au jugement de tous ceux qui les ont visitées, égales, sinon supérieures, à tout ce qu'il y a encore du même genre dans le Monde, & sont par conséquent un monument des richesses & de la magnificence de ses anciens Maîtres (*c*).

272.

A l'égard de cette partie du Commerce des Indes qui passoit par Palmyre, après quelques variations elle se fixa en grande partie à *Alep*, surtout cette branche qui est une suite du commerce avec les Persans, parceque les Peuples de l'Occident regardoient en ce tems-là quelques-unes des Provinces de Perse, comme faisant partie des Indes (*d*). De-là vient qu'*Alep* est pour la grandeur la troisieme ville de l'Empire Turc, Constantinople & le Caire étant les deux premieres, & la seconde pour le commerce, *Smyrne* étant la premiere. Située à soixante-dix milles de la mer, & ayant le Port d'*Alexandrette*, elle a le double avantage d'être le magasin des marchandises de l'Orient, qu'elle fournit aux Marchands Anglois, François & Hollandois, & celui des marchandises & des manufactures de l'Europe, dont elle pourvoit les Négocians des Indes, de la Tartarie & de Perse. Ce commerce y entretient un mouvement perpétuel, & fournit de l'occupation à plus de douze mille Marchands Arméniens, qui demeurent à Alep, & qui servent de Courtiers. De sorte que ce n'est pas sans raison, que nous disons que cette ancienne route n'est pas entierement perdue; elle n'a seulement qu'un peu changé, suivant les changemens arrivés en d'autres choses (*e*).

Com-

(*a*) *Zosim.* L. I. *Vopisc.* in Vit. Aureliani.

(*b*) Miscell. Curiosa, Vol. III. p. 167-169.

(*c*) Voy. la description de ces ruines, & une Histoire de l'état ancien de cette ville dans les *Miscell. Curiosa*, Vol. III. p. 120, 160.

(*d*) Cod. Theod. L. XIII. Tit. V. Leg. 7.

(*e*) *Rauwolff's* Travels, P. I. Ch. 8.

Efforts des Arabes pour fixer ce Commerce dans leur Empire.

Comme l'Empire des Arabes ou Sarrasins Mahométans s'éleva dans la Péninsule de l'Arabie, aussitôt que leurs Princes eurent le loisir de former des projets de Politique, ils penserent à attirer le Commerce des Indes, qui se faisoit en Perse, aussi près qu'il seroit possible de la Capitale de leurs Etats (*a*). Ce fut dans cette vue qu'*Omar*, second Calife, la quinzieme année de l'Hégire, fit bâtir la ville de *Bassora* ou *Balsora*, un peu au dessus de l'entrée du Golphe Persique. Jamais peut-être ville ne fut fondée sous de plus heureux auspices, ou ne répondit plus promptement aux vues du fondateur (*b*). A-la-vérité les Califes n'en firent pas le lieu de leur résidence, & il y a beaucoup d'apparence que s'ils l'avoient fait, cela auroit été plus nuisible qu'avantageux. Mais ils y envoyoient quelque Homme de distinction en qualité de Gouverneur, & ils en firent le premier Port de leur Empire. Par-là, & par les privileges qu'on accorda à tous les Marchands qui s'y établissoient, cette ville devint extrêmement riche & fort peuplée en très peu de tems. C'étoit, il y a plusieurs siecles, un des endroits du Monde du plus grand abord, & où se faisoit le commerce le plus considérable; les plus riches marchandises de l'Orient, sur-tout les épiceries, les pierres précieuses, les drogues, les étoffes de soie & les toiles de coton, s'y portoient, & de-là se répandoient par la voye des Caravanes, jusqu'au tems que les Portugais s'emparerent de la ville & de l'Isle d'*Ormus* sur la côte de Perse, ce qui pendant longtems ruina le commerce de Bassora (*c*). Mais après que Shah *Abbas* se fut rendu maître de cette Isle avec le secours des Anglois, & l'eut rendue presque déserte, il fit bâtir le fameux Port de *Bander Abassi* ou de *Gamron*, sur la côte opposée de Perse; par ce moyen le commerce de *Bassora* refleurit bientôt, & on l'a regardée depuis comme sans comparaison la ville la plus marchande de cette partie du Monde, & qui fait tout le commerce du Golphe Persique. Sa situation, ses richesses & son importance, en ont fait une pomme de discorde entre les Turcs & les Persans, à cause du gros revenu que produisent les droits qu'on y paye. A présent elle est depuis longtems entre les mains des Turcs, qui, quoique moins polis que les autres, passent pour être meilleurs maîtres que les Persans. Le fameux *Ahmed*, Bacha de Bagdad, qui a su se maintenir si bien contre le Grand-Seigneur & le *Shah Nadir*, que celui-ci disoit qu'il étoit le plus grand Prince des trois, avoit toujours un Gouverneur à Bassora, où les Anglois & les Hollandois ont eu depuis longtems, & les François depuis peu, un Consul pour régler les affaires de leur Commerce & pour protéger les Marchands de leurs Nations (*d*) (*).

Il

(*a*) *D'Herbelot*, Bibl. Orient. art. *Basrah*,
(*b*) *Tavernier*, Voy. P. I. L. II. Ch 3. T. II. Ch. 6.
(*c*) *Peritsol*, Itinerar. Mundi. Ch. 26.
(*d*) *Otter*, Voy. en Turquie & en Perse

(*) Comme nous aurons fréquemment occasion de parler de cette ville dans les Chapitres suivans, nous croyons devoir rapporter succinctement de quelle maniere & en quel tems

Il a été dans tous les tems un objet d'ambition.

Il nous feroit aifé d'en dire davantage fur un fujet fi curieux, fi étendu & véritablement inépuifable; mais comme ce que nous avons déja dit dans ce Chapitre fuffit pour fatisfaire au but que nous nous y fommes propofés, nous finirons par quelque courtes réflexions, deftinées à faire mieux fentir l'ufage de ces détails hiftoriques. En premier lieu, ils fervent à nous faire comprendre, que quoi que l'on ait dit de l'induftrie, du génie entreprenant & de la fagacité des Modernes, il faut convenir cependant qu'à confidérer les difficultés que les Anciens avoient à furmonter, ils ont fait d'extraordinaires efforts pour entretenir la correfpondance avec les Indes, & qu'ils y ont réuffi au point, qu'il n'y a à peine aucune des routes pratiquées par terre, qui leur ait été inconnue, & dont ils ne fe foient fervis. En fecond lieu, nous ne pouvons qu'être convaincus, que de leur tems, comme du nôtre, le Commerce de l'Orient étoit la grande fource des richeffes, de la magnificence & du luxe, & le grand objet de l'ambition des Princes, affez fages pour méprifer la vaine gloire des conquêtes inutiles, & pour établir leur grandeur fur le fondement folide de l'opulence de leurs Peuples (*a*).

Récapitulation des Peuples qui ont poffédé le Commerce, & des avantages qu'ils en ont tiré.

Si nous confultons l'Hiftoire Sacrée, nous trouverons que dans les fiecles les plus anciens, les *Ifmaélites* portoient des Aromates en Egypte; ce qui fait voir que les habitans des côtes de l'Arabie avoient déja trouvé le chemin des Indes; les *Iduméens* s'emparerent depuis de ce riche commerce, dont ils furent dépouillés par les *Ifraélites* fous le regne glorieux de *Salomon*, & de ceux-ci il paffa entre les mains des différens Princes qui les foumirent à leur obéiffance. Si d'un autre côté nous parcourons l'Hiftoire Profane, nous y découvrirons le même objet dans l'expédition de *Sémiramis*, foit qu'elle foit réelle ou fuppofée, & dans l'entreprife tant vantée

(*a*) *Huet* Hift. du Commerce des Anciens, Ch. 17, 18, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 55, 56.

tems elle eft tombée entre les mains des Turcs. Ce fut en 1668 que *Hoffein Bacha*, le dernier des Princes Arabes qui la gouverna fous ce modefte Titre, en rendant feulement hommage à la Porte, fut trahi par fon gendre: pour éviter de tomber entre les mains des Turcs, il s'embarqua avec fes femmes & fes immenfes tréfors fur les vaiffeaux qui étoient dans le Port, & fe retira à Surate, où *Aureng Zeb*, qui occupoit alors le Trône des Mogols, lui accorda fa protection; il y paffa le refte de fes jours honorablement & en paix. *Hiafa* fon gendre lui fuccéda conformément au Traité qu'il avoit fait avec les Turcs, & répara les fortifications de la Place, que *Hoffein* avoit en quelque façon ruinées avant fon départ. Bientôt la Garnifon Turque traita le Bacha avec mépris; s'étant retiré fecrettement dans le voifinage, il leva une armée de vingt-mille hommes, avec laquelle il fe rendit maître abfolu de la ville. Mais quelques mois après les Turcs vinrent fondre fur lui avec une fi puiffante armée, qu'il jugea qu'il ne pouvoit prendre de meilleur parti que de fe retirer, comme avoit fait fon beaupere; il choifit pour Protecteur *Sevagi*, qui s'étoit révolté contre le Mogol, & paffa le refte de fes jours au fervice de ce Prince. Tandis que ces Bachas gouvernerent Baffora, ils avoient près d'un million de pieces de huit de revenu par an, qu'ils tiroient des impôts qu'ils levoient fur leurs Sujets, & des droits du Port, qui de leur tems étoient fixés à quatre pour cent (1).

(1) *Carré* Voy. aux Indes Orient. T. I. p. 100-130.

tée du *Bacchus d'Egypte*. A la fondation de l'Empire de Perse, le Commerce des Indes fut une des premieres acquisitions que l'on fit; lorsqu'*Alexandre le Grand*, à la tête de ses Grecs, renversa cet Empire, il regarda cette conquête comme rien en comparaison de celle des Indes; & ceux qui ont examiné à fond & mûrement pesé le plan qu'il avoit formé pour établir une correspondance générale entre toutes les parties de ses Etats, l'estiment autant comme habile Politique, que d'autres, sur le portrait qu'en a fait *Quinte-Curce*, comme Héros (*a*). *Ptolémée*, son compagnon & son éleve, fit voir en Egypte combien il avoit mis à profit les leçons de ce grand Maître. Les Successeurs de *Ptolémée* suivirent ses vues d'une façon si soutenue, que le commerce & les richesses de l'Egypte faisoient l'étonnement de l'Univers. Cela n'empêcha pas que les *Tyriens* & d'autres Colonies ne trouvassent moyen de conserver une partie de ce commerce, & que sous la protection de l'Empire Persan ils ne s'en rendissent en quelque façon les maîtres. Quand les Romains conquirent l'Egypte, ce commerce, dont ils devinrent alors les maîtres, rehaussa beaucoup le prix de cette conquête, qui ne contribua pas peu à soutenir la majesté de Rome, tant que ses citoyens eurent assez de vertu pour conserver la puissance que leurs ancêtres avoient acquise. Après le partage de l'Empire, l'Egypte demeura aux Empereurs de Constantinople; & ils ne perdirent entierement le Commerce des Indes, qu'après avoir tout perdu; alors il tomba au pouvoir de ceux qui les avoient dépouillés. Enfin nous pouvons voir, de quelle maniere tous les Pays de l'Asie, & quelques-uns des Pays Septentrionaux de l'Europe, étoient & sont encore fournis des marchandises des Indes par la voye des Caravanes principalement; & nous pouvons appercevoir aisément par quelques-unes des routes, qu'il seroit très-possible à de certains Princes de rétablir les anciennes, d'en ouvrir de nouvelles, & d'améliorer celles qui sont encore fréquentées (*b*).

Mais avant que de pouvoir en venir à l'Histoire de la découverte de la route directe par mer, qui, comme nous l'avons vu dans le Chapitre précédent, a produit un si grand changement dans la face de l'Europe, l'ordre & la clarté demandent que nous donnions une idée distincte de la maniere dont le Commerce des marchandises des Indes (*c*) se faisoit en Europe, avant que les Portugais eussent entrepris de doubler le Cap de Bonne-Espérance. C'est ce que nous aurions pu faire dans ce Chapitre avec lequel ce sujet a de la liaison. Mais comme il est bien plus important que tout ce que nous y avons traité, & qu'il demande d'être développé avec plus de précision, nous avons jugé qu'il valoit mieux y donner un Chapitre particulier. Ce qui nous y porte d'autant plus, c'est que,

(*a*) *Diod. Sic.* L. XVIII. Ch. 1. *Arrian.* de Exped. Alex. L. VII. Ch. 27, 28. & in Indicis.

(*b*) *Sanudo* Secreta fidelium Crucis.

(*c*) *Will. Monson's* Naval Tracts in *Churchill* Collection of Voyages. *Mun's* Discourse upon the East-India Commerce, and *Purchas* Apology for the Trade to the East-Indies, insered in his *Pilgrimage*.

que, quoique plusieurs Ecrivains, dans des vues différentes, ayent eu occasion de parler des faits qui s'y rapportent, la matiere n'a pourtant pas été traitée assez à fonds & assez clairement, pour satisfaire un Lecteur attentif, sur-tout pour approfondir un sujet d'une si grande conséquence, afin d'avoir les lumieres nécessaires sur la façon dont ce commerce est devenu la source des richesses, de la grandeur, & particulierement de la puissance navale de tant de Nations différentes. Il est vrai que cette tâche a bien des difficultés pour s'en acquitter comme il faut, & pour réunir dans un petit espace une multitude de faits, qui ne sont pas aisés à déterrer, ou, quand on les a trouvés, pour les ranger dans un ordre propre à répondre parfaitement au but; c'est à nous à tenter la chose, & à ne rien négliger pour nous en acquitter comme il faut. Il y auroit de quoi faire un Volume raisonnable, mais n'ayant pas beaucoup de place, nous resserrerons notre sujet autant qu'il sera possible, en renvoyant à d'autres parties de notre Histoire, où nous serons obligés d'insister sur certains articles en particulier; en suivant cette méthode nous nous flattons d'éviter des répétitions inutiles, & de prévenir d'un côté l'obscurité & de l'autre la proxilité; parceque nous savons qu'on ne peut plaire par des récits trop embarrassés, difficiles à comprendre, ou trop diffus, dont on ne peut se souvenir.

CHAPITRE III.

Histoire du Commerce des Indes, *pendant que les* Vénitiens, *& les autres* Etats *d'*Italie *l'ont fait.*

Description sommaire du Commerce de l'Empire Grec *avec les* Indes.

IL paroît clairement que les voyages aux Indes étoient plus fréquens sous les Empereurs Grecs, qu'ils ne l'avoient été auparavant; mais on auroit de la peine à croire, que tant de sortes de marchandises de toutes les parties des Indes, eussent été si communes à Constantinople, si le fait n'étoit constaté par les Loix de l'Empire, que l'Empereur *Justinien* a rassemblées: on voit par ces Loix, qu'il y avoit des droits sur une multitude de marchandises qu'on apportoit des Indes, comme différentes especes d'épiceries, la canelle par exemple, qui venoit de l'Isle de Ceylon, quoiqu'en petite quantité, car elle étoit toujours fort chere. Il y avoit aussi des droits sur le *Xilo cinnamomum*, qui étoit le bois de l'arbre qui produit la canelle (*a*). La *Cassia*, décrite par plusieurs anciens Auteurs, paroît avoir été une sorte de canelle moins forte, qui venoit aussi de Ceylon & de la Côte de Malabar. Des Ecrivains judicieux, & bien instruits de la maniere dont on recueille les épiceries aux Indes, assurent que la *Cassia lignea* n'est que l'écorce la plus grossiere du véritable Arbre de canelle, qui n'a que peu d'odeur; de sorte qu'ils croyent que c'est ce que les Anciens désignoient par ce nom; car la casse moderne est tout

(*a*) Digest. L. XXXIX. T. IV. *Plin.*L. XII. Ch. 19.

tout autre chose, & a l'odeur un peu plus forte (*a*). On avoit aussi du poivre de toutes les especes, du poivre long, blanc & noir, qui venoient des Indes. *Pline* s'étonne que cette épicerie soit si fort recherchée, car, dit-il, il y a des choses qui sont agréables à la vue, à l'odorat ou au goût, mais le poivre n'a rien qui puisse plaire à aucun des sens (*b*). De son tems le poivre long valoit environ neuf ou dix schelings de notre monnoye la livre, le blanc valoit la moitié, & le noir un demi écu, & il ne paroît pas qu'il fût à meilleur marché à Constantinople (*c*). Le gingembre, qui du tems de *Pline* passoit pour la racine de l'arbre qui porte le poivre, n'étoit pas fort recherché des Anciens, il ne valoit que trois schelings, & moins à Constantinople (*d*). Les Auteurs disent, qu'en ces tems-là on falsifioit les épiceries fort adroitement, ce qui prouve qu'on en faisoit un grand usage, & qu'on devoit en apporter de grandes quantités des Indes. Ils avoient aussi des pierres précieuses de tous les ordres; mais il seroit inutile d'en faire l'énumération, parceque l'on doute fort que les noms par lesquels on distinguoit les diverses pierreries, & ceux qu'on leur donne aujourd'hui, soient les mêmes; & si ce ne sont pas les mêmes, nous ne pourrions en rien dire, qui fît à notre sujet. Il venoit aussi beaucoup d'étoffes de soye, de coton, des moires, & d'autres manufactures; sans compter plusieurs autres marchandises (*e*) (*).

De quelle maniere les Etats d'Italie attirerent les precieux profits de ce Negoce.

Tant que l'Empire Grec fut florissant, Constantinople fut le centre du Commerce de l'Europe & de Asie; les habitans devinrent si riches, surtout par le trafic des Indes, que leurs richesses les rendirent excessivement insolens, & difficiles à gouverner. De toutes les différentes voyes de correspondre avec les Indes, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, il y en avoit peu, & pour ainsi dire pas une seule, dont cette ville ne profitât. Les Caravanes qui venoient des Indes par Candahar en Perse, fournissoient richement ceux qui trafiquoient avec les Grecs aux grandes Foires sur les frontieres des deux Empires (*f*). Une grande partie des marchandises qui venoient par les chemins du Nord & par la Mer Caspienne, passoient à Constantinople par la voye du Pont Euxin. Celles qui abordoient sur les côtes de Perse, & qui delà se transportoient par terre en Syrie, étoient apportées par mer dans cette grande ville. Mais

(*a*) *Prosper Alpin.* Medic. Ægypt. L. IV. Ch. 5. *Acost. Bontius* &c.
(*b*) Hist. Nat. L. XII. Ch. 7.
(*c*) *Rayi*, Hist. Plant. T. XI. 1343.
(*d*) *Plin.* ubi sup.
(*e*) Digest. L. XXXI. T. IV.
(*f*) *Huet*, ubi sup. Ch. 58.

(*) La décadence de l'Empire Grec pendant qu'il étoit pleinement maître du Commerce lucratif des Indes, même au-delà de ce que l'avoit été aucune autre Nation, semble former une forte objection contre le principe que nous avons établi, & que nous soutenons dans tout ce Chapitre. Mais on verra que la conduite des Grecs explique suffisamment cette difficulté; car tant qu'ils eurent ce commerce entre les mains, il fut réellement une source de grandes richesses, & de puissance; ils conserverent une bonne partie de leurs richesses, mais ils abandonnerent le reste, & renoncerent à la puissance sur mer; de sorte que l'objection s'évanouit, car il est impossible de rendre puissante, sur-tout sur la mer, une Nation paresseuse & débauchée.

Mais c'étoit sur-tout d'Egypte, tant qu'elle fut soumise aux Empereurs, que les Grecs recevoient une prodigieuse quantité de marchandises précieuses (a). Les habitans de Constantinople étoient trop riches & trop paresseux, pour les transporter avec leurs propres vaisseaux dans toutes les parties de l'Europe où on les demandoit, de sorte que ce fut-là le partage des Etats d'Italie. Par-là nous voyons que si les Grecs s'enrichirent par ce commerce, les Vénitiens, les Génois, les Florentins, & les autres Etats maritimes d'Italie furent redevables de leurs richesses à leur Marine (b). C'est ce qui leur fournit les moyens d'équiper de si formidables Flottes, de se rendre maîtres de plusieurs Isles fertiles, & de divers Ports commodes en Asie & en Europe, tandis que les Grecs, contens du secours passager qu'ils tiroient de tems en tems des Escadres qu'ils prenoient à leur service, ne firent aucune attention au dépérissement de leur propre Marine, & ne regretterent pas les avantages dont les rusés Italiens profitoient par leur négligence & leur inaction. Tant qu'ils purent élever de magnifiques bâtimens pour satisfaire leur penchant pour la pompe & la splendeur, & se livrer avec quelque tranquillité à leur luxe excessif & dispendieux, tout alla bien dans leur opinion, & ils avoient la vanité de se croire le plus grand & le plus puissant de tous les Peuples, tandis que chaque jour leur fournissoit de nouvelles preuves de la foiblesse, dont leur mauvaise politique étoit le principe (c) (*).

Arrangement de l'Empire des Sarrasins & ruine de celui des Grecs.

Ce fut par cette imprudente conduite que l'Empire Romain, ainsi qu'ils l'appelloient, ou l'Empire Grec, comme tout le reste du monde le nommoit, fut à la fin entierement ruiné, comme par une suite des mêmes fausses mesures il avoit perdu longtems auparavant l'Egypte, cette Province si importante, qui lui avoit été enlevée par une Puissance qui n'auroit jamais pu s'élever, si ceux qui étoient à la tête des affaires à Constantinople avoient eu l'ombre de prévoyance & de fermeté. Nous sommes obligés ici de reprendre les choses d'un peu plus haut, & de suivre le fil de cette Histoire exactement, quoique d'une maniere concise, pour faire voir combien le Commerce de l'Orient est avantageux à ce Pays, & comment, nonobstant de fréquentes interruptions, il se releve toujours, &

(a) Cod. Theodos. L. XIII. Tit. IV. Leg. 14-32.

(b) *Claud. Barthol. Morisoti*, Orbis maritimus.

(c) *Cedren. Zonar. Luitprand.* Ticin. L. I. Ch. 2.

(*) L'accroissement de la Navigation & des forces sur mer des Vénitiens & des autres Etats d'Italie fut uniquement dû à l'adresse avec laquelle ils furent profiter de l'indolence & de la folie des Grecs; mais la trop grande confiance qu'ils eurent en ces forces, & le peu d'attention qu'ils firent à la source d'où elles tiroient leur origine, les empêcherent d'affister les Grecs, comme ils auroient dû, s'ils avoient consulté leurs véritables intérêts: & ils s'apperçurent d'autant moins de leur erreur, que pendant longtems ils gagnerent autant avec les Turcs & les Sarrasins, & ensuite avec les Mamelucs, qu'ils avoient fait avec les Grecs. Ils s'en apperçurent à la fin, mais trop tard; il n'étoit plus en leur pouvoir de donner la loi, ni d'éviter de la recevoir bientôt eux-mêmes (1).

(1) *P. Fournier*, Hydographie. L. XI. Ch. 39.

& force les maîtres les plus barbares à le favoriser. Le second Successeur de *Mahomet*, de cet homme qui s'érigea en Souverain lorsqu'il n'avoit qu'une trentaine de sujets, se trouva assez puissant, après avoir conquis la Perse, pour exiger un tribut annuel considérable de l'Egypte: l'Empereur *Heraclius*, qui n'étoit pas en état de défendre ce Pays, ne pouvant néanmoins souffrir que les habitans payassent à un autre Prince qu'à lui une aussi forte somme que celle de deux-cens mille écus d'or (*a*), commanda de refuser le tribut; la guerre suivit, ses troupes furent battues, il fut accablé de chagrin, & il perdit l'Egypte (*). *Omar*, second Calife, qui fit cette conquête, ne regna que dix ans & demi, & dans cet espace de tems il soumit à son obéissance la Syrie, la Chaldée, la Mésopotamie, la Perse, l'Egypte, & une partie de l'Afrique, jusqu'à Tripoli en Barbarie. Ce coup fit perdre aux Grecs toutes les Provinces de l'Orient, & le Commerce des Indes, au moins de ce côté-là (*b*). Il est presque inconcevable quel changement l'élevation de ce nouvel Empire fit dans la face des affaires, & quels ravages suivirent avant que ces Conquérans fussent assez civilisés pour cultiver les Arts de la paix, & pour tâcher par quelques regles de Politique d'affermir & de conserver l'Empire qu'ils avoient fondé, qui étoit effectivement le plus vaste qu'on eût jamais vu, puisqu'il s'étendoit vers l'Occident jusqu'à l'Espagne, & à l'Orient jusqu'aux frontieres des Indes (*c*). L'impétuosité qui fit que les Sarrasins se rendirent maîtres en si peu de tems de tant de Provinces, ne permettoit gueres, selon les apparences, qu'ils demeurassent longtems réunis sous un seul Chef, ce qui étoit certainement l'intention de leur Fondateur. Sans entrer dans leur Histoire au-delà de ce qui est absolument nécessaire, remarquons qu'*Abulcassem Mohammed Ben Abdallah*, étant en possession d'une partie de l'Afrique, se rendit indépendant l'an 296 de l'Hégire, & prit, non le titre de Calife, mais celui de Mahadi, qui signifie Directeur (*d*). Il établit le siege de sa Monarchie à *Cairoan*, qui est le nom que les Arabes donnent à la ville de Cyrene, ou pour mieux dire à une nouvelle ville bâtie sur les ruines de l'ancienne. Il laissa la Couronne à son fils *Cajem*, qui transporta sa résidence à *Mahadie*, qui étoit une nouvelle ville que son pere avoit fondée. Son petit-fils *Abou Temim Maad*, surnommé *Moez Ledinillah*, qui monta sur le Trône l'an 341 de l'Hégire, suivit le projet que ses prédécesseurs avoit formé de se rendre maîtres de l'Egypte (*e*).

Son

(*a*) *Paul. Diacon.* L. XVIII. *Guliel. Tyr.* L. IX.

(*b*) *Abulfarag*, Hist Dynast. p. 113.

(*c*) Voy. *Ockley* Hist. des Sarrasins.

(*d*) Epit. Hist. Saracen. L. V. p. 91.

(*e*) *D'Herbelot* Bibl. Orient. p. 595.

(*) L'Egypte étoit en ce tems-là assez riche pour pouvoir payer ce tribut, sans préjudice des revenus de l'Empereur Grec: si ce Prince l'avoit employé à y construire des Forteresses, à équiper une Flotte, & à mettre sur pied une Armée, il auroit pu conserver cette Province, la meilleure de tout son Empire; mais son avarice qui voulut garder tout fut la véritable cause qui lui fit tout perdre, & qui mit l'Egypte entre les mains de Barbares, dont elle n'est jamais sortie, & dont selon toutes les apparences elle ne sortira jamais (1).

(1) *Abulfarag.* Hist. Dynast. p. 179.

Le Caire devient la Capitale d'Egypte, & le centre du Commerce des Indes dans ce Pays.

Son Général *Jawhar*, qui étoit Grec d'origine, entra dans ce Pays, le soumit entierement, & l'an 358 de l'Hégire jetta les premiers fondemens d'une nouvelle ville, nommée *Caherab* ou *al Caherah*, qui signifie *Victorieuse*; les Européens l'appellent le Caire ou le grand Caire (*a*). Aussi-tôt que *Moez Ledinillah* fut informé que cette ville étoit achevée, il quitta son ancienne Capitale & fit son entrée au Caire l'an de l'Hégire 362, en y prenant le titre de Calife. On nomma ses Successeurs Califes d'Egypte, pour les distinguer des Califes de Bagdad, véritables Successeurs de Mahomet (*b*). Le Caire étoit situé très-avantageusement sur le Nil, & cette ville devint avec le tems aussi considérable par son Commerce, que par sa qualité de Capitale de l'Empire: par-là l'ancien commerce par la voye de la Mer Rouge fut rendu à l'Egypte, qui devint très-florissante sous cette nouvelle race de Souverains; c'est ce qui paroît par le revenu qu'en tiroient ces Califes, qui montoit, dit *Elmacin*, à trois-cens millions d'écus d'or (*c*). Il y eut neuf Califes en Egypte, dont le dernier étoit *Adhad*, que *Saladin*, Général de *Noureddin* Sultan de Damas, déposa l'an de l'Hégire 567 (de J. C. 1171). Ce Prince mourut d'abord après sa déposition, & *Saladin* trouva dans son Palais des richesses immenses, & entre autres un monument superbe du Commerce des Indes, qui étoit le plus beau Rubis du Monde, parfaitement fin & clair, pesant une once & demie (*d*). Ces richesses, jointes à une puissante armée qui étoit à sa dévotion, porterent *Saladin* à se rendre Souverain, & ensuite il étendit sa domination sur le Pays de Damas, la Palestine & la Syrie. En mourant il laissa le Royaume d'Egypte à *Othman*, son second fils, qui mourut l'an de l'Hégire 595, & eut pour successeur son frere; mais celui-ci en fut bientôt après dépouillé par *Malek Al Adel* son oncle, dont le petit-fils *Malek Al Salek* monta sur le Trône l'an 647 de l'Hégire. Il agrandit la ville du Caire, l'entoura d'une forte muraille, & vainquit Saint Louis Roi de France. Ce Prince fut cependant le dernier de sa Maison; car peu après les *Mamlouks*, ou *Mamelucs* comme on les appelle communément, espece de Milice mercenaire, se révolterent contre lui, & l'obligerent à se sauver dans une Tour de bois, sur le bord du Nil; les Rebelles y mirent le feu, & contraignirent l'infortuné Monarque de se précipiter dans le Fleuve, où il se noya (*e*).

Les Mamelucs s'emparent de l'Egypte.

Par cette surprenante révolution, ces *Mamelucs* devinrent maîtres de l'Egypte, & proclamerent en qualité de Sultan leur Général, qui prit le nom d'*Al Malek Al Azis*. Il fut le premier Prince de la Dynastie des Mamelucs, qu'on appelle *Bahrites* ou *Baharites*, c'est-à-dire Marins; c'étoient des Esclaves Turcs que les Califes d'Egypte achetoient des Tartares, & après les avoir élevés & disciplinés il les distribuoient dans les principales Places maritimes d'Egypte (*f*). Ce qui engagea ces Princes à in-

(*a*) *Abulfarag.* ubi sup. p. 315.
(*b*) *D'Herbelot* Bibl. Orient. p. 595.
(*c*) *Elmacin* Hist. Saracen. p. 391.
(*d*) *D'Herbelot* l. c. p. 742.
(*e*) Supplem. Hist. Dynast. *Edwardi Pocockii* p. 8.
(*f*) *D'Herbelot* ubi sup. p. 545.

instituer cette Milice, ce fut le caractere lâche, perfide & efféminé qu'une longue servitude avoit rendu naturel aux Egyptiens, desorte qu'ils n'étoient nullement propres à la guerre. Ces Esclaves faisoient d'excellens Soldats, parceque n'ayant ni parens ni amis que leurs compagnons, ils s'appliquoient tout entiers à leur profession, n'ayant d'autre espérance que de parvenir à des emplois militaires, qui n'étoient donnés qu'au mérite. Quand un Sultan venoit à mourir, on choisissoit son Successeur parmi les Officiers du premier rang (a). On diroit que le Gouvernement Militaire, si bien réglé, & appuyé sur un fondement si solide, auroit dû subsister longtems; cependant au bout de cent-trente ans il s'anéantit aussi brusquement qu'il s'étoit formé, par une mauvaise politique d'autant moins excusable, que l'expérience les avoit instruits à cet égard dans la sédition même qui d'esclaves les avoit rendus Souverains. Comme ils ne faisoient qu'une petite partie des Troupes réglées des Rois d'Egypte, & qu'il falloit toujours avoir sur pied une nombreuse armée, dans un Pays où la premiere maxime du Gouvernement étoit, que tous les naturels devoient être esclaves, ils furent embarrassés, parcequ'ils ne pouvoient se fier aux Troupes qui avoient servi avant la révolution; ils se déterminerent donc à acheter des enfans Chretiens, pour les élever dans la même discipline, qui avoit été la source de leur fortune (*). Jusques-là ils agirent prudemment, mais en voulant raffiner, ce qui devoit servir à leur sureté, devint l'instrument de leur ruine. On achetoit communément ces enfans en Circassie de leurs propres parens, qui se disoient Chretiens, mais qui par cet infame trafic faisoient voir que leur foi n'avoit gueres d'influence sur leurs mœurs; & ce qui est bien plus étrange, c'est que les Empereurs de Constantinople firent un Traité avec les Mamelucs, par lequel ils leur permettoient d'envoyer tous les ans un ou deux vaisseaux dans la Mer Noire pour faire ce commerce & enlever ces malheureux enfans (b). Quand ils étoient bien formés aux armes, & en état de servir, on les mettoit dans toutes les Forteresses que l'on avoit élevées pour tenir les habitans en bride, & on les appella *Borgites*, parceque ces Forts s'appellent *Borge* dans leur Langue. Les Mamelucs crurent par cette poli-

(a) *Pocockii* Supplem. Hist. Dynast. p. 9. (b) *Huet* ubi sup. p. 428.

(*) Le Lecteur doit se souvenir que nous n'avons dessein dans le texte, que de lier les révolutions de ce commerce avec l'Histoire des Peuples entre les mains desquels il passa, & c'est par cette raison seule que nous parlons des Mamelucs. C'étoient des gens turbulens, presque toujours en guerre au dedans ou au dehors, & jaloux au suprême degré des Etrangers; desorte que pendant qu'ils furent maitres de l'Egypte, le Commerce des Indes rapporta beaucoup moins que sons les Princes de la famille de Saladin; cependant il se faisoit de leur tems à peu près de la même maniere qu'on le fit dans la suite: & ceux qui trafiquoient avec eux faisoient des profits prodigieux par le débit des marchandises qu'ils achetoient, & qu'ils transportoient dans leurs propres vaisseaux en Espagne, en France, en Angleterre & en Flandres: ils portoient ensuite en retour les productions de tous ces Pays, dont plusieurs, après avoir été travaillées, se reportoient dans les lieux d'où elles étoient venues (1).

(1) *Peritsol* Itiner. Mundi. C. XXVI.

litique assurer toujours la Souveraineté à leur Corps, en quoi il auroit été facile de prévoir qu'ils se trompoient. Avec le tems les anciens Mamelucs devinrent orgueilleux, insolens & paresseux, les *Borgites* en prirent occasion de s'élever au-dessus de leurs Maîtres, de les dépouiller de la Souveraineté, & de s'en emparer eux-mêmes l'an de l'Hégire 784 (*a*).

De quelle maniere les Arabes & les Maures se répandirent dans l'Orient.

Ces Borgites furent appellés *Mamelucs*, comme leurs prédécesseurs, mais il est aisé de s'appercevoir que c'est aux derniers qu'il faut appliquer ce que les Historiens Chretiens disent communément des Mamelucs. Le Commerce des Indes fleurit en Egypte sous les deux Dynasties, sur-tout sous la derniere, quoique les Mamelucs n'y fussent gueres intéressés qu'en qualité de Facteurs; d'un côté c'étoient entierement les Arabes qui le faisoient, & de l'autre il étoit tout-à-fait entre les mains des Chretiens. C'est ce que nous devons à présent développer aussi briévement qu'il sera possible, sans nuire à la clarté, que nous recherchons sur-tout. A juger par ce qu'on dit en général des Arabes & des Sarrasins, on croiroit qu'ils ne devoient pas etre fort portés à s'établir pour l'amour du commerce en différentes parties du Monde; & cependant il paroît que dans le tems dont il s'agit ils étoient actuellement répandus dans les Pays les plus éloignés des Indes, & dans la Chine même, sans le secours des armes, & sans avoir pu y être conduits par l'ambition (*). Nous apprenons de leurs propres Histoires, que les Arabes firent leurs établissemens de quatre manieres, par les conquêtes, par les découvertes, par le Commerce, & par des Missions pour répandre leur Religion (*b*). La voye des armes servit à les mettre en possession des Provinces qui composoient leur vaste Empire: ils s'établirent par les découvertes en Afrique jusqu'au Cap *Corientes*, parmi les pauvres Cafres desarmés, qui n'étoient pas en état de les empêcher de se saisir des lieux qui étoient à leur bienséance. Leurs Co-

(*a*) *D'Herbelot*, p. 211.
(*b*) Voy. *Renaudot*, Préf. au devant des Voyages de deux Marchands Arabes à la Chine.

(*) Un savant Ecrivain François nous a donné une Relation étendue & claire sur ce sujet, dans la Préface qu'il a mise à la tête des voyages de certains Marchands Arabes à la Chine; cette Relation est indépendante de l'authenticité de ces voyages, que quelques-uns ont révoqué en doute; elle est appuyée sur des faits, & sur-tout par les Relations des Portugais, à leur premiere arrivée aux Indes, tems auquel les Maures avoient répandu leur Religion jusqu'aux Moluques & aux Isles voisines, quoiqu'ils n'eussent pas poussé leurs conquêtes jusques-là. Leurs progrès dans ces Pays furent principalement le fruit de l'esprit de Commerce, qui regnoit fort parmi eux en ce tems-là; mais la propagation de leur Religion, dans le même tems qu'ils avançoient leur commerce, fut due au génie & au caractere des Peuples avec lesquels ils trafiquoient; car quand ils examinoient tant soit peu la doctrine des Maures, ils y trouvoient des raisons suffisantes de renoncer à leurs opinions idolâtres & superstitieuses, qui à bien des égards étoient également absurdes & ridicules; & il n'y a gueres lieu de douter que les Mahométans n'eussent converti tous les Insulaires jusqu'aux Philippines (1), si les Chretiens n'avoient paru dans ces conjonctures, & n'eussent arrêté les progrès de leur Religion, & le cours de leur Commerce, qui sans cela se seroient répandus jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'Asie.

(1) *Renaudot*, Dissert. sur l'entrée des Mahométans dans la Chine.

Colonies de Magadoxo, de Brava & de Quiloa étoient du genre des nôtres aujourd'hui, mais moins difficiles à maintenir à cause du voisinage de la Mer Rouge, par laquelle les Arabes recevoient toutes sortes de secours. Les deux autres voyes servirent à leur établissement en d'autres lieux, & sur-tout le commerce y contribua beaucoup (*a*). Les voyages étoient alors plus dangereux & moins fréquens, ce qui faisoit que les Marchands étoient obligés de faire un long séjour dans les principales Echelles, où ils prenoient des femmes, leur Religion leur permettant la Polygamie. Ces nouvelles familles en procréerent bientôt d'autres dans les lieux de leur résidence; & ces Marchands étoient très-bien accueillis par-tout, parceque les Princes sentoient qu'il étoit de leur intérêt d'attirer par la Mer Rouge le commerce de Perse, d'Arabie, & en même tems celui d'Egypte & de l'Europe dans leurs Ports (*b*). Les Princes idolâtres, attachés à leurs anciennes superstitions, n'étoient pas néanmoins scrupuleux sur l'article de la Religion, les admettant toutes indifféremment, desorte qu'ils permirent sans peine à leurs Sujets d'embrasser le Mahométisme, qu'ils préférerent à toutes les autres, à cause que les Arabes leur faisoient espérer la protection de leurs Sultans, dont la puissance étoit connue dans les Régions les plus éloignées de l'Orient. Les Princes eux-mêmes faisoient profession de l'Alcoran dans des tems de trouble, pour engager les Maures de se joindre à eux; car dans les derniers tems ils s'étoient tellement multipliés, qu'ils occupoient des villes entieres, au moins une partie des plus considérables. C'est ainsi que cette Religion, qui n'a rien de gênant pour ceux qui aiment le monde, devint puissante en bien des lieux, & son crédit augmenta encore, lorsque quelques-uns des principaux Mahométans, étant parvenus aux premieres Dignités des Cours de Camboye & de Guzarate, appellerent un grand nombre de Turcs Asiatiques appellés *Rumis*, & s'emparerent même de quelques Places, comme *Diu* par exemple, d'où ils incommoderent pendant longtems les Portugais, dans les commencemens de leur arrivée aux Indes (*c*).

Ils commencent à propager leur Religion parmi les Insulaires vers la fin du quinzieme siecle.

Ce fut par ces moyens que les Arabes s'établirent en quelques endroits du Malabar, & qu'ils se rendirent très-puissans sur la côte de Malacca. Il y aborderent d'abord en qualité de Marchands; quelques-uns s'y étant établis, engagerent plusieurs idolâtres à embrasser le Mahométisme. De Malacca ils firent voile aux Moluques, & ayant porté les Rois de Tidor & de Ternate avec plusieurs autres à professer l'Alcoran comme eux, ils tirerent de grands avantages de ces Princes, qu'ils espéroient d'affermir dans le Mahométisme, par l'intérêt du Commerce, & par le crédit qu'ils avoient auprès d'eux. Suivant les Ecrivains Portugais ils n'avoient pas été établis longtems encore aux Moluques, lorsqu'on fit la découverte des In-

(*a*) *D'Argensola*, Conq. des Isles Moluq. T. I. L. I.

(*b*) *Renaudot* Differt. sur l'entrée des Mahométans dans la Chine.

(*c*) *Lafitau*, Hist. des Conquêtes des Portugais, Vol. I. p. 394. Paris 1734. in 8vo.

Indes (*a*). C'est ainsi qu'en fort peu de tems, & sans une Marine fort considérable, les Arabes firent plus que les Grecs & les Romains n'avoient fait pendant un grand nombre de siecles, & il est très-apparent qu'ils auroient poussé les choses bien plus loin de ce côté-là, si l'arrivée des Portugais dans cette partie du Monde n'avoit d'abord arrêté leurs progrès, & ne les avoit fort affoiblis dans la suite. Ils ne laisserent pas néanmoins de profiter de leur bonne fortune tant qu'elle dura, & de faire tout le Commerce de l'Orient avec l'Europe, en excluant toutes les autres Nations de la Navigation sur ces mers, desorte qu'ils faisoient des profits immenses. Les Indiens portoient par terre à Cabul & en d'autres lieux, & par mer à Bassora & à Siraf toutes les marchandises des Indes & de la Chine. Les fourrures venoient en Syrie par l'Aderbejan, le Curdistan, & les autres Pays plus au Nord. On en tiroit aussi beaucoup de la côte de Barbarie, & par la voye de la Mer Rouge, qui faisoit fleurir le commerce dans toute l'Egypte. Ils tiroient aussi de la poudre d'or des mêmes endroits, & des mines de Sofala, que les Negres qui trafiquoient en Egypte leur apportoient par la route du Désert, ou de Port en Port jusqu'à la Mer Rouge, de Ceylon & des Indes. Par leur trafic avec les Marchands Chinois & Indiens ils avoient des soies, de riches étoffes, d'autres manufactures, des drogues & des épiceries (*b*) (*).

Comment Alexandrie *devint le centre de leur commerce avec les* Européens.

Ce fut avec ce riche fonds de marchandises qu'ils firent par la voye du Caire un fort grand commerce avec les Vénitiens, les Génois, les Catalans & les Grecs, ce qui se pouvoit aisément en rétablissant l'Echelle d'Alexandrie; ce Port, sans reprendre tout-à-fait son ancienne splendeur, ne laissa pas de devenir encore célebre, en devenant comme il l'avoit été autrefois le centre du commerce entre l'Orient & l'Occident. Il est

(*a*) *D'Argensola* Hist. de la Conq. des Isles Moluq. T. I. L. I.

(*b*) *Marc Sanudo* Secreta fidel. crucis. P. I. L. I. Cap. I.

(*) Il est impossible de donner dans le peu d'étendue de ce Chapitre, une Histoire exacte de toutes les révolutions de ce Commerce; tout ce que nous nous y proposons, c'est d'assigner les causes de ces révolutions, de faire voir qui ont été ceux qui en ont profité, & de quelle maniere leurs profits se sont accrus. Après que la puissance des Mahométans fut bien établie dans l'Orient, toutes les marchandises & les manufactures des Indes, qui se transportoient par mer, venoient ou dans le Golphe Arabique, d'où elles passoient par l'Egypte à Alexandrie, ou elles abordoient à Ormus, & de-là par le Golphe Persique à Balsora ou Bassora, d'où elles se transportoient par les Caravanes à Alep. Tant que l'autorité des Califes subsista dans toute sa force, cette route eut la préférence, & la meilleure partie des marchandises des Indes qui venoient en Europe, s'achetoient à Alep par les Marchands Italiens, & sur-tout par les Vénitiens; mais après que l'Egypte eut secoué le joug des Califes, presque tout le commerce y passa, & tomba entre les mains des Vénitiens, qui eurent grand soin de faire croire au reste de l'Europe, que les Sarrasins & les Mamelucs étoient le Peuple le plus féroce & le plus intraitable du Monde, & par ce moyen ils demeurerent presque entierement maîtres de ce commerce (1).

(1) *Guyon* Hist. des Indes, T. III. Ch. I. § 5.

eſt vrai que cette ville ſouffrit pluſieurs fois beaucoup des révolutions qui arriverent en Egypte, après qu'elle fut tombée ſous la puiſſance des Mahométans, & que nous avons ſommairement indiquées; cependant l'excellence du Port d'Alexandrie, & les avantages ſans nombre que le commerce qu'on y faiſoit, procuroit à ceux qui étoient maîtres de l'Egypte, empêcha ſon entiere ruine, quoiqu'elle fût entre les mains de la Nation la plus barbare. Avant que de parler de la derniere & fatale révolution arrivée dans ce Pays, & de la grande décadence de ſon commerce, il faut dire quelque choſe d'une autre voye, par laquelle les marchandiſes des Indes paſſerent pendant quelque tems en Europe: deux raiſons nous y engagent; premierement, parcequ'on n'y a preſque point fait attention; & en ſecond lieu, parceque l'expérience ayant prouvé qu'elle étoit praticable, il ne ſeroit pas impoſſible qu'un jour ou autre elle ne ſe rouvrît (*a*).

Les Génois tâchent d'avoir un Commerce indépendant avec les Indes.

Le Lecteur ſe ſouviendra que nous lui avons déja fait connoître le mauvais état où l'Empire Grec a été pendant quelques ſiecles, avant ſon entiere ruine, dans le tems, qu'au milieu de quelques rayons de proſpérité, il étoit allié avec les Etats d'Italie. Les frequens revers qu'il eut à eſſuyer, l'obligerent de leur laiſſer occuper les Places qui étoient à leur bienſéance, juſqu'aux fauxbourgs mêmes de Conſtantinople. Il n'y en eut point qui rendiſſent plus de ſervice aux Grecs dans quelques occaſions, & qui en d'autres en agiſſent plus mal que les Génois, qui ont toujours paſſé pour hardis, intrigans & entreprenans. Depuis pluſieurs ſiecles ils avoient une grande part au Commerce de l'Empire Grec, & ils n'étoient pas aſſez ſcrupuleux pour négliger le profit qu'ils pouvoient faire en trafiquant avec les Mahométans: tout cela, ne ſuffiſoit pas cependant à leur ambition ou à leur avarice. Ils jugerent qu'en s'aſſurant quelque Port commode ſur la Mer Noire, il étoit poſſible de procurer à la République une ſorte de commerce excluſif, qui pourroit être très-avantageux, & dans cette vue ils s'emparerent du Port de *Caffa* dans la Tartarie Crimée (*b*). Ce Pays s'appelloit anciennement la Cherſoneſe Taurique, & il eſt parlé ſouvent de Caffa dans les anciens Auteurs ſous le nom de *Theodoſia*. Les Génois trouverent cette ville en aſſez bon état, mais ils la rendirent bien plus floriſſante. Ils améliorerent le Port, augmenterent les fortifications, & embellirent la ville de quantité de beaux édifices, dont on voit encore les ruines. Il leur étoit facile de faire tout cela avec les immenſes richeſſes que leur procuroit l'Empire de la Mer Noire, qu'ils poſſéderent, tant que Caffa fut entre leurs mains, ne le partageant qu'avec ceux avec leſquels ils étoient obligés d'avoir à faire, pour entretenir correſpondance avec les Pays au-delà de la Mer Caſpienne (*c*). A la fin, après qu'ils eurent lâchement aidé aux Turcs à paſſer en Europe & à leur faire prendre Conſtantinople, contre toutes les regles de la bonne Politique, auſſi bien que contre tous les devoirs

1266.

(*a*) *Huet* ubi ſup. Ch. 44.
(*b*) *Abulghazi Khan*, Hiſt. Généal. des Tart. P. VII. Ch. 5.
(*c*) *Huet* l. c.

voirs de la Religion, *Mahomet le Grand* les chassa de Caffa en 1475; événement qui doit servir d'avertissement à tous les Etats Commerçans, & leur apprendre à ne jamais, pour l'amour d'un gain présent, abandonner leurs anciens Alliés, ni à prêter l'oreille aux promesses trompeuses d'un Voisin puissant; tous les Princes, de quelque Religion qu'ils soient, ne se piquant gueres de tenir leur parole, quand ils trouvent leur avantage à y manquer, sans avoir rien à craindre (*a*). Mais il est tems de laisser les réflexions pour revenir aux Faits, & de continuer une Histoire que nous n'aurons gueres occasion de reprendre.

Ils s'emparent de la Ville & du Port de Caffa.

Caffa étoit alors très-florissante, & une des villes de l'Europe de cette grandeur la mieux bâtie & la plus riche; c'est ce qu'il est d'autant plus aisé de croire, vu sa situation avantageuse; elle est au pied d'une petite montagne sur le bord de la mer, les maisons s'étendent Nord & Sud, & elle a de fortes murailles qui des deux côtés viennent aboutir à la mer; desorte que l'aspect est très-agréable en la voyant du Port, qui est grand, sûr & commode. Il y a du côté du Midi un Château, où le Bacha Turc demeure avec sa Garnison. La Place contient environ quatre-mille maisons, dont il y en a huit-cens qui appartiennent aux Chretiens, & le reste aux Turcs & aux Tartares: les Turcs y sont les maîtres, & c'est la seule Place que le Grand-Seigneur possede en Tartarie, dont elle passe avec raison pour être la clef, ce qui fait aussi qu'il la garde. Après en avoir perdu la propriété, les Génois ne laisserent pas d'y faire pendant longtems un commerce avantageux avec les habitans, qui trouvoient moyen par la voye de la Mer Caspienne de faire un très-grand trafic d'épiceries, de drogues, d'étoffes de coton & de soie, & d'autres marchandises des Indes (*b*). A la fin les Turcs prenant ombrage du commerce que les Génois y faisoient, leur défendirent, de même qu'à toutes les autres Nations, de trafiquer sur la Mer Noire, & même d'y entrer. Cela ne rompit pourtant pas tout commerce entre Caffa & Genes; les Tartares ne pouvant perdre le souvenir du profit qu'ils faisoient avec les Génois, continuerent quelque tems le commerce avec leurs propres vaisseaux, & portoient à leurs anciens Maîtres des épiceries & d'autres marchandises des Indes, qu'ils recevoient d'Astracan par les Caravanes; & elles venoient à Astracan par la Mer Caspienne (*c*). Mais ce commerce déplut également aux Turcs, qui le firent cesser, & par-là se délivrerent de l'appréhension de voir une Flotte Chretienne, au moins d'Italie, dans ces Mers (*).

Il

(*a*) *D'Herbelot* Bibl. Orient. p. 615. Col. 582.
(*b*) Diction. de Commerce, Vol. II. (*c*) *Huet*, l. c.

(*) Nous aurons occasion de traiter ce sujet plus amplement dans un autre endroit; ce que nous en disons ici n'est que pour lier ensemble les différentes parties de l'Histoire de ce Commerce, faire sentir au Lecteur avec quelle industrie & quelle ardeur toutes les Nations commerçantes ont travaillé à l'acquérir, comme le plus sûr moyen de fai-

Etat présent de Caffa.

Il se fait cependant encore un grand commerce à Caffa, & c'est l'étape de la Mer Noire, ensorte que le Chevalier *Chardin* assure que pendant quarante jours il en vit partir plus de quatre-cens voiles. Les Vénitiens, peut-être dans l'espérance de faire revivre en quelque façon l'ancien commerce, obtinrent à grands frais, en 1672, de la Porte la permission de venir négocier dans cette ville (*a*). Mais cela ne dura pas longtems; les Juifs firent craindre tant d'inconvéniens de ce commerce, qu'en moins d'un an, nonobstant l'argent qu'ils avoient dépensé, la permission fut révoquée, & par-là toutes les tentatives pour renouveller le Commerce des Indes par cette voye cesserent. Il n'est pourtant pas incroyable, qu'avec le tems elle ne puisse s'ouvrir de nouveau; car les Russes étant maîtres d'Azof, & ayant un grand nombre de vaisseaux marchands dans ces mers, il pourroit arriver telle révolution qui rendroit la navigation de la Mer Noire entierement libre, & restitueroit aux Européens en général, mais sur-tout aux Etats d'Italie, un commerce tres-lucratif en soi-même, & capable d'accroissement: cela donneroit une nouvelle face au Commerce de l'Europe en général, si cela arrivoit jamais (*b*).

Grands avantages que les Vénitiens retiroient du Commerce exclusif des Indes.

Revenons à présent à la grande voye du Commerce des Indes avant la découverte du passage par le Cap de Bonne-Espérance, qui étoit le Port d'Alexandrie; & considérons un peu de quelle importance il étoit à ceux qui le faisoient. Ce fut sans contredit le véritable fondement du vaste commerce, des prodigieuses richesses, & de la formidable Marine des Etats d'Italie. Ce fut par-là qu'ils firent de grands profits sur tous les autres Peuples de l'Europe; & ce qui est bien plus surprenant, ils envoyerent des Agens dans les autres Pays, pour y résider & y diriger le commerce, comme si les habitans en étoient incapables (*c*). Si en tems de

(*a*) Hist de Vénise, p. 391.

(*b*) Dict. de Commerce, Vol. II. p. 587.

(*c*) *Gerard Malines*, Lex Mercatoria L. XI. Ch. 12.

faire les autres branches de commerce avec avantage, & pour développer par quels différens moyens les Italiens s'en sont conservé pendant si longtems la possession, dans laquelle ils se feroient maintenus, selon toutes les apparences, plus longtems encore, si le passage par le Cap de Bonne Espérance n'avoit pas été découvert. A l'égard de ce que nous insinuons, qu'il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre le commerce par ce côté-là ne se rétablisse, on n'a qu'à se rappeller les grands projets formés & exécutés en Russie par *Pierre le Grand* (1); qu'on se souvienne encore, que de notre tems les Russiens ont été maîtres de la Capitale, & de tout le plat-pays de la Crimée (2), & que l'on juge, s'il y a quelque chose d'improbable dans la supposition, que dans une autre guerre leur bonne fortune les pourra mettre en possession de la Forteresse & du Port de Caffa; en ce cas-là rien ne les empêcheroit de faire revivre ce commerce, ce qui, comme nous le disons dans le texte, ne pourroit qu'avoir de très-grandes suites. En attendant il y a une extrême différence entre des prophéties & des conjectures; nous ne prétendons pas prédire que cela arrivera jamais, mais nous disons seulement que la chose peut arriver, & nous marquons quelle relation cet événement, s'il arrivoit, auroit avec le sujet que nous avons en main.

(1) Essai sur le Commerce & sur la Marine, p. 21. (2) Hist. de la dern. Guerre, p. 187.

de paix on avoit de l'argent à remettre d'un Pays dans un autre, c'étoit par leurs mains qu'il devoit passer, le change étoit si absolument en leur pouvoir, que les noms de *Lombard* & de *Banquier* étoient synonymes. S'agissoit-il de mettre des droits, ils étoient surs d'être employés, & c'est ce qui ne contribua pas peu à les rendre odieux en Espagne, en France & en Angleterre. En tems de guerre, ils fournissoient des vaisseaux aux deux Partis, parceque les autres Nations n'en avoient point; & ce qui faisoit qu'elles n'en avoient pas, c'est que les Etats d'Italie étoient maîtres du Commerce de la Méditerranée, & fournissoient la plupart des Pays étrangers de leurs marchandises, & les y portoient (*a*). Nous disons la plupart, & non tous; parceque les Villes Anséatiques étoient fort puissantes en ce tem-là, & que leur Navigation étoit considérable; cependant il faut considérer que la prospérité de ces villes du Nord venoit principalement de leur commerce avec l'Italie, où elles transportoient des cargaisons, rassemblées de divers endroits, & en rapportoient dans le Nord les marchandises & les manufactures que les Italiens avoient tirées d'Alexandrie (*b*). Il est donc de la derniere évidence que le commerce dont il s'agit, a donné en fait de richesses & de puissance sur mer, une grande supériorité à ceux qui le faisoient avant les Portugais; aux Portugais après qu'ils les eurent supplantés, & à toutes les autres Nations, qui profitant de ces lumieres, & imitant les Portugais, ont envoyé des Flottes aux Indes, & y ont établi des Colonies.

Leur intérêt les porte à offrir du secours aux Mahométans *contre les* Portugais, *pour exclurre tous les* Chretiens *des* Indes.

On ne doit donc pas être du tout surpris, que les Etats d'Italie ayent témoigné non seulement du chagrin, mais de la colere & du ressentiment, lorsqu'ils se virent en danger de perdre en grande partie un commerce, dont la conservation leur importoit si fort, par la découverte que les Portugais firent d'une route directe par mer. Nous devons reconnoître, qu'en qualité de Politiques on ne peut les blâmer, quoiqu'en qualité de Chretiens ils fussent inexcusables, d'avoir assisté le Souverain des Mamelucs, ou le Sultan d'Egypte, ainsi que les Historiens l'appellent communément, pour protéger les Arabes & les Maures dispersés dans l'Asie, contre les Portugais, & contre ceux des Princes Indiens qui les recevoient avec plaisir (*). Les Vénitiens en particulier pousserent les cho-

(*a*) *De Witt*, Maxim. *William' Monson's* Naval Tracts. Ancient Treatise of Commerce in verse, printed in *Hakluyt:*

(*b*) Essai sur le Comm. &c. p. 177.

(*) Le Cardinal *Bembe* nous apprend, que le Sénat de Venise ne put s'empêcher de faire éclatter la plus vive douleur & la plus grande consternation, lorsqu'en l'année 1499 son Ambassadeur à Lisbonne lui donna avis, que les Portugais avoient réussi dans leur dessein, & qu'ils avoient ouvert la communication par mer avec les Indes (1). Un autre Historien célebre du même Pays, en parle comme d'un des malheurs les plus accablans qu'ait éprouvé la République (2); en effet il ne pouvoit y avoir de coup plus funeste pour une Nation qui subsistoit par le commerce, que de perdre tout d'un coup une branche de commerce qui valoit plus que tout le reste, & à laquelle elle étoit

(1) *Sallengre*, Hist. des Prov. Un'es p. 55. Hist. Venet. L. VI. (2) Hist. d'Ital. L. VI.

choses si loin, & offrirent au Prince Mahométan si ouvertement, & en même tems de si bon cœur, parceque leur intérêt le demandoit, tout ce qui étoit nécessaire pour équipper une Flotte, afin de chasser les Chretiens des Indes; que si le Sultan eût agi pour ses intérêts avec une vigueur qui eût approché un peu de la leur pour leurs intérêts, il y a beaucoup d'apparence qu'il auroit pu réussir, parcequ'en ce tems-là les forces des Mahométans dans les Mers des Indes, étoient fort supérieures à celles que le Roi de Portugal pouvoit y envoyer (*a*). Mais ceux qui ont tant soit peu de pénétration, démêlent dans ces sortes d'événemens la direction d'une Puissance Suprême, contre laquelle toute la politique & toutes les forces des hommes sont inutiles.

Ce Projet échoue.

Le Sultan d'Egypte ne se trouvoit gueres en état d'entreprendre la guerre, & bien que vivement sollicité par ceux de sa Religion qui étoient dans les Indes, & par ceux qui en Europe préféroient l'intérêt à toute Religion, il appréhenda de s'attirer toute la Chretienté sur les bras, s'il attaquoit les Portugais, & il perdit par-là le moment, pour ainsi dire, où il auroit pu les attaquer vraisemblablement avec quelque espérance de succès. *Thomam Bey*, son Successeur, fut le dernier Sultan de la seconde Dynastie des Mamelucs, & il périt avec son Empire par les armes de l'Empereur Ottoman *Selim* I. (*b*). Par-là l'Egypte fut annexée à l'Empire Turc, dont elle a toujours été depuis une Province; mais

(*a*) Hist. de l'Empire Ottoman. P. II. L. I. (*b*) *Vannel*, Hist. des Turcs. T. II. p. 277.

étoit redevable de ses richesses, de son crédit, & de sa puissance sur mer. Mais toute grande qu'étoit cette perte elle ne justifie pas ce que l'on rapporte dans le Texte, que les Vénitiens animerent le Sultan d'Egypte à chasser les Portugais des Indes, tandis qu'il en avoit encore le pouvoir, & avant qu'ils fussent en état de lui résister: plusieurs Auteurs l'assurent, & disent qu'ils fournirent le bois, l'artillerie & les canoniers, pour la Flotte que le Sultan faisoit équipper dans ce dessein (1). D'autre part, il y a des Auteurs qui le nient, & qui prétendent que cette accusation est une pure calomnie (2). Il y a néanmoins quelques circonstances, qui n'ont pas été bien éclaircies; celle-ci, par exemple, que le Sultan se soit trouvé en état dans une conjoncture si épineuse d'équipper d'abord une puissante Escadre sur la Mer Rouge, tandis que les matériaux nécessaires étoient la seule chose qui manquoit aux Egyptiens: il est vrai que ce Prince avoit d'autres endroits dans ses Etats, qui produisoient assez de bois de construction; mais celui qu'on employa pour construire des vaisseaux & des galeres dans cette occasion, de même que les canons & les autres choses nécessaires, furent transportées d'Alexandrie par terre (3); ce qui semble indiquer, que quelques-uns des Voisins du Sultan s'intéressoient fort à son malheur, & étoient disposés à l'aider, car sans cela les préparatifs pour cette expédition auroient pris plus d'années qu'on n'y mit de mois; mais comme le succès ne répondit pas à l'attente, il y a de la prudence à desavouer le fait. Environ seize ans après, lorsque les Portugais étoient déja solidement établis, en sorte qu'ils envoyoient tous les ans des Flottes aux Indes, & qu'ils en recevoient de ces Contrées Orientales, les Vénitiens envoyerent une Ambassade à *Emanuel* Roi de Portugal, pour lui demander d'être seuls admis à acheter les épiceries qui resteroient, après que ses sujets en seroient pourvus (4); mais cette négociation n'aboutit à rien, comme l'on devoit bien s'y attendre.

(1) *La Clede* Hist. Gen. du Portugal, T. I. p. 579, édit. in 4to.

(2) *Lafitau*, Hist. des Découvertes & des Conquêtes des Portugais, T. I. p. 387.

(3) *Huet*, Hist. du Comm. des Anc. p. 311.

(4) *Eman. Sousa*, L. IV, Cap. 10.

mais la confusion qui accompagne naturellement une révolution violente, empêcha les Portugais d'être troublés par la seule Puissance capable de leur causer de l'embarras. C'est ainsi que le Commerce d'Alexandrie reçut le dernier coup: ce n'est pas que ce Port soit entierement abandonné, & que les vaisseaux Vénitiens & ceux d'autres Nations n'y viennent trafiquer encore, même en marchandises des Indes, mais ce Commerce n'est en aucune façon comparable à celui qu'ils y faisoient il y a trois-cens ans (*a*). Si donc les Etats d'Italie se soutinrent encore, maintinrent leur puissance sur mer & leur crédit sur terre, on doit l'attribuer aux richesses qu'ils avoient acquises, pendant que leur commerce avoit été florissant, dont ils userent pendant une longue suite d'années avec frugalité & sagesse. Il seroit inutile d'alléguer des preuves, tandis que le fait parle de lui-même; le commerce d'Alexandrie & la puissance des Etats d'Italie ont été toujours depuis en déclinant; non pas à-la-vérité également, parceque les Vénitiens ont été gouvernés par le plus sage Sénat de l'Europe, & que les Turcs ont agi sans politique, ou selon les regles d'une Politique qu'eux seuls entendent (*b*).

Prodigieux profits qu'ont retiré du Commerce des Indes ceux qui ont été maîtres de l'Egypte.

Après avoir parlé avec tant d'étendue des profits que les Egyptiens ont fait par le Commerce des Indes, pendant tant de siecles qu'ils en ont été en possession, nous nous persuadons qu'il ne sera pas desagréable au Lecteur, que nous essayions d'en faire une espece de calcul, ou, pour parler plus exactement, que nous indiquions certaines circonstances, qui peuvent nous mettre en état de nous faire quelque idée des différens états des affaires de ce Peuple, pendant que ce commerce a été entre ses mains. Quant aux richesses immenses des Egyptiens dans les tems les plus anciens, il faudroit plus d'espace que nous n'en avons, pour en donner seulement l'exposé le plus court. *Diodore de Sicile* fait mention de trois-mille villes dans ce Pays, où l'on trouveroit à peine aujourd'hui la dixieme partie d'autant de villages (*c*). Sous les Romains les Egyptiens étoient si riches, que par politique on les tenoit fort bas; & après la défaite de *Zénobie*, il se trouva à Alexandrie un Marchand qui entreprit seul de lever & de soudoyer une Armée, des profits de son commerce (*d*). Les Empereurs Grecs tiroient d'Egypte des tributs prodigieux, ce qui n'empêcha pas les Califes Arabes de ce Pays de trouver les Peuples assez riches pour porter leurs revenus à trois-cens millions d'écus. Les choses n'allerent pas si bien, semble-t-il sous la premiere Dynastie des Mamelucs, mais le commerce fut florissant sous la seconde; & quoique le Peuple devînt mou & foible, les Sujets & les Maîtres étoient riches; le pénultieme Sultan d'Egypte fit un présent de vingt millions de ducats aux Soldats, à son élection: cependant aujourd'hui les Turcs ne levent que trois millions, & encore sont-ils obligés souvent d'essuyer

(*a*) Voy. de *Monconys*, de *Lucas* & *D'Arvieux* &c.

(*b*) *Maillet*, Descript. de l'Egypte, p. 131.

(*c*) Lib. I.

(*d*) *Zosim.* L. I. *Vopisc.* in Vitâ. Aureliani.

ſuyer une Guerre Civile pour ramaſſer cette médiocre ſomme. L'Egypte conſerve néanmoins ſon ancienne fertilité: elle eſt encore fort peuplée, & elle jouit juſqu'à ce jour de l'avantage de ſon heureuſe ſituation. D'où peut donc venir un ſi grand & extraordinaire changement ? c'eſt qu'elle eſt tombée ſous le gouvernement des Turcs, qui préferent un profit préſent à tout, & par-là elle a perdu le Commerce des Indes; c'eſt ce qui fournit une preuve convaincante que ſes prodigieuſes richeſſes dans les anciens tems venoient en grande partie de ce commerce, & de ce qui en étoit une ſuite naturelle. S'il reſtoit encore quelque doute là-deſſus, la ſuite de l'Hiſtoire le diſſipera entierement; nous allons montrer en quelles mains le Commerce des Indes eſt tombé enſuite, & nous ne pourrons nous empêcher de faire voir que les richeſſes, l'induſtrie & une puiſſante Marine l'ont ſuivi, & ont marché d'un pas égal avec lui.

FIN DU VINGTIEME VOLUME.





